10722

Revue anthropologique

44

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

28 = 29

VINGT-HUITIÈME ANNÉE, 1918 = 1919

AVEC 103 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

GN
1
R48
année
28-29

643072
28.9.56

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE)

MEMBRES D'HONNEUR

M. G. Capellini, sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Université, Bologne (Italie).

M. Goblet d'Alviella, ministre d'État du royaume de Belgique.

M. B. Machado, ancien président de la République portugaise, ancien professeur d'Anthropologie à Coimbra (Portugal).

M. Solvay, fondateur de l'Institut Solvay, à Bruxelles (Belgique).

† Sir E. B. Tylor, professeur d'Anthropologie à l'Université d'Oxford (Angleterre).

MEMBRES ACTIFS

MM. Alcan (Félix), O. ✻, éditeur (E.).

Anthony (Dr R.), directeur adjoint de Laboratoire à l'École des Hautes-Études, assistant au Muséum, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

Ault du Mesnil (G. d'), vice-président de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), ancien président de la Société d'Anthropologie (E.).

Bianchi (Mme), (FD.).

Blanchard (Dr Raphaël), O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine (E.).

Capitan (Dr L.), ✻, professeur au Collège de France et à l'École d'Anthropologie, membre de l'Académie de Médecine (F.).

Dron (Dr G.), sénateur (E.).

Echérac (A. d'), ✻, ancien secrétaire général de l'Assistance Publique, ancien président de la Société d'Anthropologie (E.).

Hervé (Dr Georges), homme de lettres, professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

Hovelacque (Mme Abel), (FD.).

Hovelacque (Dr André), (F.).

Huguet (Dr J.), ✻, membre de l'Institut des recherches scientifiques marocaines (F.).

Lanessan (J.-L. de), ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre de la Marine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine (E.).

F, membre fondateur; FD, membre fondateur-donateur; E, membre élu.

LEFORT (J.), I. ✠, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation (E.).

MAHOUDEAU (P.-G.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

MANOUVRIER (Dr L.), ✻, directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie, secrétaire général de la Société d'Anthropologie (F.).

MORTILLET (Adrien de), président d'honneur de la Société Préhistorique de France, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

PAPILLAULT (Dr G.), directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

POZZI (Dr S.), G.-O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine (E.).

RATIER (Antony), sénateur, ancien ministre de la Justice (E.).

ROCHE (Jules), G.-C. ✠, député, ancien ministre du Commerce et des Colonies (E.).

RONDEAU (Dr P.), chef adjoint honoraire des travaux de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, trésorier honoraire de l'École d'Anthropologie (F.).

ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut (F.).

SCHRADER (F.), O. ✻, directeur du Bureau cartographique de la librairie Hachette, ancien président de la Commission centrale de la Société de Géographie, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS (F.), représentée par M. JULIEN VINSON.

WEISGERBER (Mme Édouard), (FD.).

WEISGERBER (Dr Henri), sous-directeur de l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

WILSON (Daniel), (F.).

YVES-GUYOT, ancien ministre des Travaux publics, ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de l'École d'Anthropologie (F.).

ZABOROWSKI (S.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

CORRESPONDANTS

BALLIOT (L.), instituteur, à Jonchery (Haute-Marne).

BELLUCCI (Professeur G.), ✠, recteur de l'Université, à Pérouse (Italie).

BLIN (Charles), ✠, ethnographe, à Asnières (Seine).

BOILLEY (Émile), ✠, ✠, receveur des Finances, ancien vice-président du Conseil Général du Jura, à Arbois (Jura).

BOSSAVY, inspecteur des postes et télégraphes, à Versailles (Seine-et-Oise).

BOSTEAUX-PARIS (Pierre-Charles), I. ✠, président de la Société Archéologique champenoise, à Cernay-lès-Reims (Marne).

BREUIL (Abbé Henri), professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris.

CAPART (Jean), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

CASTELFRANCO (Pompeo), ✠, inspecteur des fouilles et des monuments de l'arrondissement de Milan, à Milan (Italie).

CHANTRE (Ernest), directeur honoraire du Muséum, à Lyon (Rhône).

COLLIN (Émile), I. ✪, philanthrope, à Paris.

COROT (Henry), archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).

COSTA FERREIRA (A. Da), professeur de pédologie à l'École normale, directeur de la Casa Pia, à Lisbonne (Portugal).

COURTY (Georges), I. ✪, professeur de géologie à l'École spéciale des Travaux publics, à Paris.

COUTIL (Léon), archéologue, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

DANJOU (Dr G.), ✻, vice-président du Comité départemental de l'Union des Sociétés de préparation militaire, à Nice (Alpes-Maritimes).

DARWIN (Major Leonard), président de la Société eugénique, à Londres (Angleterre).

DELAGE (Franck), ✪, agrégé des lettres, professeur de Première au lycée, à Limoges (Haute-Vienne).

DELEVOY (Léon), ✠, à Genval près Bruxelles (Belgique).

DEVOIR (A.), capitaine de frégate, à Brest (Finistère).

DHARVENT (Isaïe), à Béthune (Pas-de-Calais).

DIXON (Roland B.), professeur d'anthropologie, Harvard University, à Cambridge (États-Unis).

DOLLO (L.), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis), à Tours (Indre-et-Loire).

DUBOIS (Dr Eugène), docteur ès sciences, professeur de géologie et de paléontologie à l'Université d'Amsterdam, à Haarlem (Hollande).

ELLIOT SMITH (G.), professeur d'anatomie à l'Université, à Manchester (Angleterre).

ENGERRAND, professeur d'anthropologie au Muséum de Mexico, à Biloxi (États-Unis).

EVANS (Arthur), professeur d'anthropologie préhistorique à l'Université, à Oxford (Angleterre).

FAVRAUD (Alexis), I. ✪, inspecteur primaire en retraite, à Angoulême (Charente).

FRAIPONT (Charles), docteur en paléontologie, conservateur à l'Université, à Liége (Belgique).

GAILLY DE TAURINE, homme de lettres, à Paris.

GIRAUX (Louis), palethnologue, à Saint-Mandé (Seine).

GIUFFRIDA RUGGERI, professeur d'anthropologie à l'Université, à Naples (Italie).

GOBY (Paul), ✪, vice-président de la Société Archéologique de Provence, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Grasse (Alpes-Maritimes).

GOLDSCHMIDT (Dr), à Paris.

GOY (de), à Bourges (Cher).

HINKOVIČ (Hinko), avocat, à Zagreb (Croatie).

HOLBÉ (Dr), à Saïgon (Cochinchine).

HOUZÉ (Dr), professeur d'anthropologie à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

HRDLICKA (Dr Ales), sous-directeur du Laboratoire d'anthropologie, U. S. Museum, à Washington (États-Unis).

JACQUES (Dr V.), professeur à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

JORGE (Ricardo), professeur à la Faculté de Médecine, à Lisbonne (Portugal).

KEITH (G.), conservateur au Musée du Collège des chirurgiens, à Londres (Angleterre).

KROMER (abbé H.), ancien missionnaire en Birmanie, à Grendelbruch (Alsace).

LANDOR (Henry SAVAGE), explorateur, à Londres (Angleterre).

LAVAL (Dr Edouard), I. ✿, médecin de la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris.

LEBOUCQ (Dr H.), professeur d'anatomie à l'Université, à Gand (Belgique).

LOÉ (baron Alfred de), I. ✿, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles (Belgique).

MAC CURDY (G. Grant), professeur d'anthropologie à l'Université de Yale, à Newhaven (États-Unis).

MAGNI (Dr M. Antonio), ✠, inspecteur royal des fouilles, à Milan (Italie).

MARETT, professeur d'anthropologie à l'Université, à Oxford (Angleterre).

MARTIN (Dr Henri), ✲, ancien président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

MASCARAUX (Félix), receveur des Contributions indirectes, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes).

MERCIER (André), administrateur colonial.

MINOVICI (Nicolas), directeur adjoint de l'Institut médico-légal, à Bucarest (Roumanie).

MOOREHEAD (Warren K.), conservateur du département d'archéologie américaine, Philipps Academy, à Andover (États-Unis).

MORTILLET (Paul de), I. ✿, correspondant de la Commission des monuments historiques de Seine-et-Oise, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

OSBORNE (Fairfield), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à New York (États-Unis).

OUTES (Félix), professeur à l'Université, à Buenos Aires (République Argentine).

PAUW (Louis-François), ✠, I. ✿, naturaliste, conservateur général des collections de l'Université libre, à Bruxelles (Belgique).

PEABODY (Charles,) professeur d'archéologie européenne à l'Université, à Cambridge (États-Unis).

PEYRONY (Denis), I. ✿, instituteur en congé, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, aux Eyzies (Dordogne).

PIERPONT (Edouard de), ✠, président de la Société Archéologique de Namur, au château de Rivière, par Lustin (Belgique).

PIGORINI (Louis), ✠, sénateur, professeur de palethnologie à l'Université, directeur du Musée préhistorique et ethnographique, à Rome (Italie).

PITTARD (Eugène), docteur ès sciences, professeur d'anthropologie à l'Université, conservateur du Musée ethnographique et directeur de l'Institut suisse d'anthropologie générale, à Genève (Suisse).

POISSON (G.), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

PUYDT (Marcel de), à Liége (Belgique).

REBER (Burkhard), conservateur du Musée épigraphique, privat-docent à l'Université de Genève pour l'Archéologie préhistorique de la Suisse, à Genève (Suisse).

RIDGEWAY (W.), professeur d'archéologie à l'Université, à Cambridge (Angleterre).

RIVAUD (Albert), professeur à l'Université, à Poitiers (Vienne).

ROMAIN (Georges), ✪, archéologue, au Havre (Seine-Inférieure).

RUTOT (A.), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

SAVILLE (Marshall), directeur du Musée d'histoire naturelle, à New York (États-Unis).

SCHMIT (Émile), I. ✪, archéologue, correspondant pour le département de la Marne de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), à Châlons-sur-Marne (Marne).

SERGI (Giuseppe), directeur de l'Institut anthropologique, à Rome (Italie).

SIEGLER, ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, à Paris.

SIFFRE (Dr Achille), ✻, I. ✪, directeur honoraire de l'École dentaire, vice-président de la Société d'anthropologie, à Paris.

STOLYHWO (K.), directeur du Laboratoire d'anthropologie au Musée de l'Industrie, à Varsovie (Pologne).

TATÉ (Louis), I. ✪, archéologue, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

TESTUT (Dr Léo), ✻, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, associé national de l'Académie de Médecine, à Lyon (Rhône).

THOMSON (Arthur), professeur d'anatomie à l'Université, à Oxford (Angleterre).

TORII (R.), professeur d'anthropologie à l'Université, à Tokyo (Japon).

TRUCHET (Florimond), ✻, I. ✪, pharmacien, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

VAN DEN BRŒCK (Ernest), ✠, ✻, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, ancien vice-président de la Société Géologique de France, à Bruxelles (Belgique).

VOLKOV (T.), professeur d'anthropologie, conservateur au Musée d'ethnographie Alexandre III, à Pétrograd (Russie).

WAELE (O. DE), ingénieur, à Bruxelles (Belgique).

Quelques mégalithes des régions envahies

II. — Département du Pas-de-Calais

Par Adrien de MORTILLET

Nous avons décrit, dans un premier article[1], plusieurs monuments mégalithiques du département du Nord, situés dans la partie de ce département actuellement occupée par l'ennemi.

Passons maintenant dans le département du Pas-de-Calais, où un dolmen, des menhirs et un très curieux cromlech, d'âge indéterminé, vont nous retenir quelques instants. Le Pas-de-Calais est à présen presque entièrement libéré. Une faible portion de son territoire seulement reste encore aux mains des envahisseurs. C'est dans cette région, appelée à devenir le théâtre de prochains combats, que se trouvent deux des quatre monuments que nous allons examiner, le menhir d'Oisy-le-Verger et le cromlech de Sailly-en-Ostrevent. Ils sont compris dans le bassin de la Sensée et voisins de quelques-uns des mégalithes du département du Nord dont il a été question dans notre précédent travail, le dolmen de Hamel et le menhir de L'Écluse. Les deux autres monuments, le dolmen de Fresnicourt et les menhirs jumeaux de Mont-Saint-Éloi, sont en pays reconquis depuis un certain temps.

Il est, malheureusement, fort à craindre que ces vieilles pierres, qui ont échappé par miracle à tant de causes de destruction, ne soient, si elles ne l'ont déjà été, victimes de quelques actes stupides de vandalisme, ou, pour parler plus exactement, d'*allemanisme*, de *germanisme*. Car, en dépit de leur détestable réputation, les Vandales sont loin d'avoir commis des déprédations comparables à celles auxquelles se livrent les fidèles sujets de Guillaume II. Nombre

1. *Revue anthropologique*, t. XXVII, nos 7-8, juillet-août 1917.

de monuments préhistoriques et romains se trouvant sur leur passage ont été épargnés par eux. Ils ont laissé aux fiers Allemands du XXe siècle la triste gloire de les faire disparaître, et l'on sait avec quelle remarquable méthode ces rustres orgueilleux s'en acquittent. « Ces gens-là, a très justement dit un critique militaire neutre, ruinent les ruines et déshonorent le déshonneur lui-même. »

I. — Dolmen de Fresnicourt.

(*Canton de Houdaïn, arrondissement de Béthune.*)

Un groupe important de mégalithes aurait existé sur le territoire de la commune de Fresnicourt. Cité à différentes reprises dans les publications des sociétés savantes du Pas-de-Calais[1], cet ensemble, dont il n'est resté que quelques débris, a été exploré et décrit avec soin, en 1855, par Lequien, alors sous-préfet de Béthune. Le mieux que nous puissions faire est de reproduire, sans y rien changer, le *Procès-verbal d'exploration* qu'il a laissé et de donner un *fac-similé* de la planche qui l'accompagne (fig. 1).

« Dans un site magnifique, dit Lequien, on peut reconnaître encore quatre tertres, sur lesquels étaient posés quatre autels composés de pierres colossales. Ces quatre tertres, de figure ovale dans la partie supérieure, étaient surmontés chacun d'un autel druidique.

« Sur le plus élevé de ces tertres se dresse l'autel encore aujourd'hui existant et vulgairement désigné sous le nom de *Table des Fées*. Six pierres de grande dimension le composent; cinq d'entre elles servent de support; une plus large dans le fond est posée d'équerre contre les pierres latérales; deux de ces dernières forment les appuis du côté droit, deux autres, ceux du côté gauche; la sixième superposée constitue la table de l'autel. Plus grande et plus lourde que les autres, elle a 3 m. 30 de long, 2 m. 30 de large et 9 m. 70 de circonférence sur 0 m. 80 d'épaisseur. On remarque à sa superficie

1. *Bulletin de la Commission des antiquités départementales*, Pas-de-Calais, t. I, 1846-1847, Arras, p. 21. — A. Terninck, *Etude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*, 1866. — A. Terninck, Étude sur l'époque dite préhistorique, *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XI, 1879. — A. Terninck, Sur le dolmen de Fresnicourt, *Bulletin de la Commission des antiquités départementales*, t. V, 1879-1884. — Van Drival, *Note sur la restauration du dolmen de Fresnicourt*, Id., t. V, 1879-1884. — Louis Cavrois, *Sur une excursion archéologique à Fresnicourt et au château d'Olhain*, Id., t. V, 1879-1884.

Fig. 1. — Monuments mégalithiques de Fresnicourt, d'après le relevé de Loquien.

des cavités qui, au premier abord, paraissent naturelles, mais qu'un examen plus attentif permet de supposer avoir été taillées pour que la victime put y être plus facilement étendue et attachée.

« Deux bassins, en effet, semblent avoir été creusés, l'un pour recevoir la tête de la victime faisant face à l'orient, l'autre pour qu'on y plaçât son dos et ses reins. Quelques autres cavités moins importantes paraissent avoir eu aussi leur destination spéciale. Des trous pratiqués dans l'épaisseur de la pierre l'ont été probablement pour y sceller des anneaux où des liens devaient être attachés.

« Sur le second tertre, à côté du premier, était érigé un autre dolmen composé de quatre pierres de support et d'une table d'autel. Des pierres de soutènement, deux étaient rangées à droite, deux à gauche. Toutes étaient couvertes par une grande pierre plate de 6 m. 20 de long sur 3 m. de large; c'était la table de l'autel. Elle n'offre comme particularité qu'une inclinaison et un double rebord vers le centre, taillé en forme de gouttière de haut en bas. Ce second dolmen était éloigné de 37 m. du premier.

« A une pareille distance de ce second dolmen, au centre d'un tertre plus petit, érigé entre le premier et le deuxième tertre, et en regard du premier dolmen, s'élevait un troisième autel druidique, dont la table consiste en une pierre de 3 m. 10 de long sur 1 m. 70 de large et d'une épaisseur de 30 à 70 cm. Sa surface présente vers le centre une particularité analogue à celle de la table du premier dolmen, c'est-à-dire une figure géométrique taillée en creux, mais qui est ovale au lieu d'être hexagone. Sur la tranche de cette table et dans ses parties les plus épaisses se remarquent également des cavités pratiquées pour y sceller des anneaux.

« Sur un quatrième tertre, et à un point distant de même de 37 m. du troisième et du premier dolmen, était dressé un quatrième autel druidique; il se composait, comme les autres, de pierres de soutènement placées de champ et d'une table aujourd'hui brisée, dont il ne reste que la moitié.

« Ce vaste monument de l'ancienne religion celtique, composé dans son ensemble de quatre autels de pierre, devait présenter à peu près la forme d'un losange couché horizontalement, dont les deux extrémités auraient été arrondies. Du côté de l'ouest, à l'angle obtus qui constitue la partie supérieure du losange couché, se trouve le dolmen encore aujourd'hui existant. En face, à l'angle

obtus et à l'est, se trouvait le troisième dolmen indiqué ci-dessus.

« A droite et à gauche, au sud et au nord du premier dolmen, aux extrémités des angles aigus du losange, surgissaient un troisième et un quatrième tertres également surmontés d'un troisième et d'un quatrième dolmens, dont les pierres étaient disposées de la même manière.

« Dans les intervalles de ces quatre autels, des pierres disséminées à la surface du sol, ou signalées par des fouilles ou des sondages, portent à penser que chacun de ces dolmens était relié aux autres par des pierres levées qui décrivaient une espèce d'ovale et formaient l'enceinte sacrée.

« Mais ce n'est pas tout encore. A droite du premier dolmen dont nous avons parlé se révèle un autre monument non moins remarquable. C'est un double galgal, ou tumulus géminé formé de deux galgals reliés entre eux par une sorte de galerie ou de grotte souterraine.

« Le premier de ces galgals, composés de grès amoncelés et superposés de l'est à l'ouest, présente l'aspect d'une espèce de dôme écrasé, d'un développement de 26 m. à sa base circulaire et d'une élévation de 1 m. 60. Les principaux blocs de ce monticule, au nombre de dix-sept à sa surface extérieure, étaient soigneusement rejoints les uns aux autres sans aucun ciment ni mortier. Dans les interstices étaient enchassés des éclats de grès de toutes dimensions. Les blocs qu'on a pu soulever en ont laissé entrevoir d'autres arrangés de même. Le premier galgal accédait à l'entrée d'une espèce de grotte fermée par d'énormes pierres, et dans laquelle il a été impossible de pénétrer. Il se reliait à cette entrée par un bloc de 3 m. de long. qui paraissait recouvrir le couloir par lequel on arrivait de cette grotte dans le centre du tumulus.

« Au nord et à l'est de cette même grotte se rattachait un deuxième galgal, que les fouilles ont fait apparaître. C'est un amas plus important encore de blocs de grès affectant également la forme d'un dôme écrasé, d'un développement de 30 m. à sa base et d'une élévation de 2 m.

« Cet amas se compose généralement de larges pierres plates soigneusement superposées de l'est à l'ouest, de manière à former une sorte de couverture. Du côté nord, vers l'entrée de la grotte, les pierres paraissent figurer un escalier dont trois marches ont été rendues apparentes.

« Dans les fouilles de ce double monument que relie l'entrée commune de la grotte, et qui paraît ainsi constituer un double galgal ou tumulus géminé construit en pierre, se sont trouvés plusieurs fragments de briques et poteries grossièrement façonnées.

« Enfin au sud du losange un menhir se dressait, tandis que, au nord, des groupes de pierres éparses çà et là semblaient les restes

Fig. 2. — Dolmen de Fresnicourt, vu du sud-est.

de monuments détruits et se multipliaient près d'une fontaine, entourée, elle aussi, de pierres non travaillées. »

D'après le relevé de Lequien (fig. 1), il y avait, en outre, dans l'intérieur du losange une enceinte formée aussi de pierres levées et entourant un menhir. Elle était cintrée vers l'ouest et coupée à l'est par une ligne légèrement courbe, ayant comme avant corps quatre pierres dressées. Au nord, parmi les pierres éparses dans la direction de la fontaine légendaire dont il vient d'être question, plusieurs étaient encore debout.

« Tel était encore il y a vingt-cinq ans, dit en 1880 Auguste Terninck dans un mémoire manuscrit sur les monuments mégalithiques du Pas-de-Calais, le monument de Fresnicourt, l'un des plus com-

plets et des plus curieux de notre pays; mais depuis lors les ouvriers carriers se sont attachés autour de lui et lui ont fait subir bien des détériorations. »

L'ayant examiné à cette époque avec une délégation de la Commission des antiquités du Pas-de-Calais, Terninck a donné sur l'état dans lequel il l'a trouvé les renseignements qui suivent :

Fig. 3. — Dolmen de Fresnicourt, vu du nord-nord-ouest.

« Des quatre dolmens, un seul, celui de l'ouest, est resté debout; cependant on a cherché à briser sa table et on l'a culbutée sur ses supports opposés, où elle s'est arrêtée contre le pied d'un arbre. Cette opération a causé vers le milieu de la table une fente transversale, qui ne s'étend heureusement que sur les deux tiers de sa largeur.

« Des trois autres tumulus, deux sont encore apparents, celui du nord et celui de l'est, mais leurs dolmens ont été brisés et il n'en reste plus que des fragments peu importants.

« Du dolmen sud on retrouve deux supports qui ne sont que les sommets de roches naturelles. La moitié à peine de sa table existe encore et a été rejetée dans une excavation profonde pratiquée par les extracteurs de grès.

« Les galgals, les pierres levées et le menhir du sud semblent encore conservés, mais ils sont fortement enterrés et on n'en voit plus que les sommets.

« On a trouvé, ajoute Terninck, dans l'enceinte et autour d'elle diverses monnaies gauloises. »

Sans nous arrêter à réfuter les interprétations fantaisistes de Lequien, qui, adoptant les idées courantes de son temps, a une forte tendance à voir partout des autels druidiques et des pierres à sacrifices sur lesquelles étaient immolées les victimes d'un culte sangui-

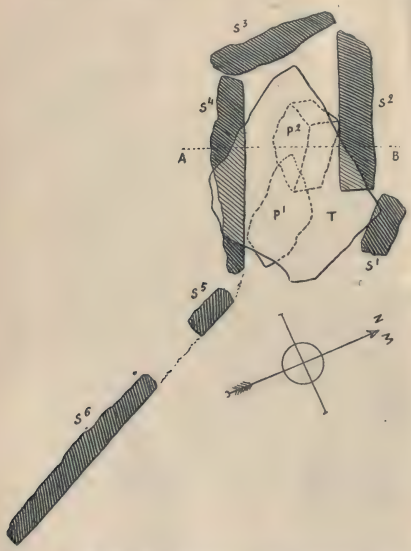

Fig. 4. — Dolmen de Fresnicourt. Plan. Échelle : 1/100. *Légende* : S, supports. T, table. P, fragments de dalles.

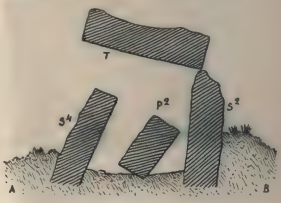

Fig. 5. — Dolmen de Fresnicourt. Coupe verticale suivant AB du plan. Échelle : 1/100.

naire, il nous paraît bien difficile d'avoir pleine et entière confiance dans sa description, car l'imagination semble tenir sur divers points plus de place que la stricte observation, dans le rapport qu'il a rédigé.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, lorsque je suis passé à Fresnicourt, en 1894, il ne m'a été possible de reconnaître avec quelque certitude qu'un seul dolmen. Des gros blocs ou des dalles de grès gisaient sans ordre apparent au nord de cet unique monument. A l'est se trouvait une table de grès à fleur de terre. Au sud, il ne restait qu'une excavation avec une pointe de rocher en grès émergeant. Enfin de nombreux trous d'extraction de grès se voyaient tout autour du dolmen.

Ce dolmen est situé sur le point culminant d'une hauteur qui domine tout le pays environnant et contre le versant occidental de laquelle s'étage le village de Fresnicourt. Il se trouve à 400 m. à l'est de l'église du village et à une centaine de mètres à droite du chemin de Fresnicourt à Verdrel, hameau dépendant de la commune de Fresnicourt. Il appartenait en 1894 à Alphonse Beauvois, propriétaire, demeurant à Estrée-Cauchy, commune voisine.

Les terres sur lesquelles il s'élève font partie du bassin de l'Escaut. Elles versent leurs eaux dans la Lawe, affluent de la Lys.

Toutes les pierres qui composent le monument ont été choisies parmi les nombreux blocs de grès tertiaire qui devaient anciennement affleurer sur place.

L'endroit est appelé : *les Bises-Pierres*, mais le dolmen lui-même est généralement désigné sous le nom de *la Table-des-Fées*. On dit aussi : *la Grise-Pierre*.

Loin d'avoir été érigé au sommet d'un tumulus comme le croyait Lequien, absorbé par l'idée que ce devait être un autel, il a, au contraire, été autrefois recouvert d'un tumulus, dont il subsiste des traces et dans les restes duquel il était encore enfoui, il y a vingt-trois ans, à une profondeur d'environ 50 cm.

Quatre supports (nos 1, 2, 3 et 4 du plan, fig. 4), encore à peu près à leur place primitive bien que plus ou moins penchés, forment une chambre qui devait avoir au moins 3 m. de longueur, sur 1 m. 60 de largeur à l'entrée et 1 m. 67 au fond, avec une hauteur d'environ 1 m. 70.

La table qui la recouvrait a glissé. Elle est fortement inclinée vers le nord-est. Ses dimensions sont : 3 m. 50 dans sa plus grande longueur (de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est), environ 2 m. 50 dans sa plus grande largeur (du sud au nord), et 0 m. 60 à 0 m. 65 d'épaisseur.

Des quatre supports, deux (nos 1 et 2) forment la paroi nord-nord-est de la chambre; un (no 3), légèrement déplacé, ferme le fond de la chambre à l'ouest-nord-ouest; et le dernier (no 4), plus long, forme à lui seul la paroi sud-sud-ouest. Ils mesurent :

	Longueur.	Épaisseur.
N° 1.	1 m.	0 m. 40
2.	2 m. 63	0 m. 50 à 0 m. 58
3.	2 m. 15	0 m. 48
4.	3 m. 25	0 m. 35 à 0 m. 45

Le support n° 2 s'élève à 1 m. 68 au-dessus du sol de la chambre, mais sa hauteur n'est plus que de 1 m. extérieurement. Le support n° 4, fortement penché vers l'intérieur, émerge seulement de 1 m. 30.

La chambre est ouverte à l'est-sud-est.

Au devant de l'entrée, à 0 m. 35 du support n° 4, se voient deux autres supports (n°s 5 et 6), parfaitement alignés dans la direction du nord-nord-ouest au sud-sud-est et séparés entre eux par un espace vide de 1 m. 10, peut-être occupé jadis par une troisième pierre. Le premier de ces supports (n° 5) n'a que 0 m. 82 de longueur, mais le second (n° 6), beaucoup plus important, ne mesure pas moins de 3 m. 50 de longueur sur une épaisseur de 0 m. 38 à 0 m. 40. Sa hauteur visible est de 1 m. 20. Ces deux dernières pierres semblent avoir fait partie d'une allée coudée longue d'au moins 6 m. conduisant à la chambre du dolmen.

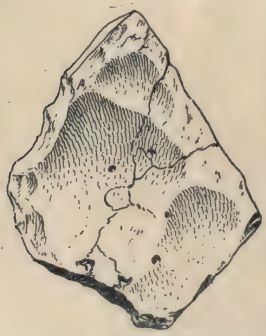

Fig. 6. — Table du dolmen de Fresnicourt. Face supérieure. Échelle : 1/66.

Dans l'intérieur de la chambre se trouvent deux blocs (P^1 et P^2), débris de table ou de supports. L'un d'eux (P^1) a 1 m. 75 de long sur 0 m. 90 de large; l'autre (P^2), dont la pointe s'appuie contre le support n° 2, a 1 m. 40 de long sur 0 m. 53 d'épaisseur.

Bien que la dalle qui recouvre la chambre présente encore d'imposantes dimensions, elle paraît avoir été fortement ébréchée. Elle est fendue sur presque toute sa longueur.

Les grandes excavations, les cupules, les trous et les rigoles que l'on observe sur sa face supérieure (fig. 6), et qui ont donné lieu à de terrifiantes légendes, ne sont que des jeux de la nature.

II. — Menhir d'Oisy-le-Verger.

(*Canton de Marquion, arrondissement d'Arras.*)

A 1 800 m. à l'ouest de l'église du village d'Oisy-le-Verger et à 600 m. au nord-nord-ouest du moulin de Brichambault, sur

la rive gauche de l'Agache, petit affluent de la Sensée, s'élève un menhir d'assez belle apparence, connu sous le nom du *Gros-Caillou* du *Vieux-Marais*. On l'aperçoit à une centaine de mètres à droite du chemin d'Oisy à Ecourt-Saint-Quentin par le marais, peu après avoir

Fig. 7. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du sud-ouest.

traversé le ruisseau qui alimente le moulin, dans une partie actuellement asséchée du marais, dépendant de la commune d'Oisy.

C'est un pilier brut de forme vaguement quadrangulaire, un peu plus épais dans le bas que dans le haut. La coupe prise à la base (fig. 11) représente un quadrilatère ayant les mesures suivantes : grand côté nord-ouest, 1 m. 10; grand côté sud-est, 1 m. 06; petit côté nord est, 0 m. 80; petit côté sud-ouest, 0 m. 70.

Sa hauteur au-dessus du sol est de 2 m. 90. Mais, au dire des gens

du pays, la longueur du bloc serait beaucoup plus considérable. Ils ont la conviction qu'il est à présent très profondément enfoncé dans le marais tourbeux. Ce prétendu effondrement pourrait, suivant Terninck[1], provenir soit de l'affaissement de la tourbe, soit de l'exhaussement du sol.

De son côté, Bréan[2] suppose que « le monument plonge à travers

Fig. 8. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du nord-est.

la tourbe jusqu'au fond du marais que l'on rencontre, d'après les dires les plus modérés, à 8 m. au-dessous du niveau des eaux. Selon une tradition plus que suspecte, ce menhir aurait été autrefois entièrement recouvert par les eaux ».

1. A. Terninck, *Monuments mégalithiques du Pas-de-Calais* (Manuscrit), 1880.
2 Bréan, Exploration du tumulus dit les Sept-Bonnettes (Extr. des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, t. XIII, 1874-1876).

Il est plus que probable qu'il y a dans tout cela plus de rêve que de réalité. Si la pierre avait, ainsi que le présume Bréan, une longueur totale d'au moins 11 m., sa partie inférieure se trouverait par suite très profondément engagée dans la tourbe et, malgré le

Fig. 9. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du nord-ouest.

peu de solidité du terrain, elle ne se serait pas inclinée, comme elle l'est, vers le sud.

Un habitant du voisinage m'a dit qu'il y avait jadis, à côté du menhir, une autre pierre, plus petite, qui passait dans le pays pour le *Gendre* de la grosse pierre. Elle aurait été enterrée à 1 ou 2 m. de profondeur.

On raconte, au sujet du *Gros-Caillou*, diverses histoires plus ou moins invraisemblables. Les uns croient qu'il pousse et grandit

insensiblement. D'autres, au contraire, prétendent qu'il s'enfonce

Fig. 10. — Menhir d'Oisy-le-Verger, vu du sud-est.

petit à petit et qu'il finira par disparaître complètement dans le

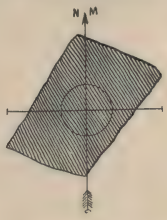

Fig. 11. — Menhir d'Oisy-le-Verger, coupe horizontale à la base. Échelle : 1/50.

marais. Suivant ces derniers, il aurait été autrefois plus élevé.

Le menhir d'Oisy est en grès siliceux des sables éocènes du

Quesnoy, que l'on exploite pour la fabrication des pavés à 1 200 m. au nord-est, dans le bois du Quesnoy.

Sur la grande face regardant le sud-est, près du petit côté sud-ouest, à un peu plus de 1 m. de la base, on remarque un creux de forme circulaire, dont le fond mesure environ 50 cm. de diamètre (fig. 10). La profondeur en est très inégale. Quoique son contour soit d'une régularité presque parfaite, cette cavité peut être regardée comme le résultat d'un éclatement naturel.

III. — Menhirs de Mont-Saint-Eloi.

(*Canton de Vimy, arrondissement d'Arras.*)

Deux menhirs, généralement désignés sous les noms de *Pierres-Jumelles* ou *Pierres d'Acq*, mais qui ont également reçu ceux de *Pierres-Droites* et de *Pierres du Diable*, se dressent à 1 200 m. à l'ouest-sud-ouest de l'église de Mont-Saint-Eloi, à 1 600 m. à l'est de celle d'Acq, et à 400 m. au nord-nord-ouest du petit village d'Ecoivres, qui dépend de la commune de Mont-Saint-Eloi.

C'est par erreur qu'ils ont parfois été indiqués comme se trouvant sur la commune voisine d'Acq, et même sur celle beaucoup plus éloignée d'Ecoivres, canton et arrondissement de Saint-Pol. Il y a eu, dans ce dernier cas, confusion entre le hameau d'Ecoivres et la commune portant le même nom.

Ces menhirs sont situés au milieu de champs cultivés appartenant au hameau d'Ecoivres, sur la plaine dominant au nord le vallon où coule la Scarpe, à 600 m. de cette rivière et à moins d'une centaine de mètres à gauche du chemin qui, montant d'Ecoivres, se dirige vers le Bois de Saint-Eloi. A environ 100 m. est un vieux moulin à vent, qui est marqué sur la carte de l'État-Major.

Les deux pierres sont distantes l'une de l'autre de 8 m. 92 et alignées à peu près du nord-ouest au sud-est (fig. 14).

La plus petite (N° 1, fig. 15), qui occupe le nord-ouest, est dirigée dans sa largeur de l'ouest à l'est. Elle est très sensiblement inclinée vers le nord-ouest. Sa hauteur au-dessus du sol est de 3 m. du côté sud, et de 2 m. 70 seulement du côté nord à cause de son inclinaison et d'un léger relèvement du terrain. Sa coupe, à la base, a les dimensions suivantes : face sud, 1 m. 60; face nord, 1 m. 52; petit

côté est, 0 m. 68; petit côté ouest, 0 m. 34. Au sommet, sa largeur est de 1 m. 48 et elle n'a plus que 0 m. 50 et 0 m. 24 d'épaisseur.

La plus grande pierre (N° 2, fig. 16), celle du sud-est, également inclinée, mais moins fortement, vers le nord, mesure 3 m. 30 de hauteur. Elle est orientée dans sa largeur du nord-ouest au sud-est. Sa coupe, à la base, a comme dimensions : face nord-est, 1 m. 52; face

Fig. 12. — Menhirs de Mont-Saint-Éloi, vus de l'est.

sud-ouest, 1 m. 28; petit côté sud-est, 1 m. 05; petit côté nord-ouest, 0 m. 72. Sa largeur, qui va en diminuant de bas en haut, est sur la face sud-ouest (fig. 16) de 1 m. 08 à 1 m. 60 au-dessus du sol et elle n'a plus que 0 m. 38 à 0 m. 40 au sommet.

Plusieurs auteurs ont mentionné ces menhirs. Nous nous contenterons de citer les principaux : Quenson[1], L. de Givenchy[2], Achmet d'Héricourt[3] et Terninck[4].

1. Quenson, Notice historique sur quelques monuments des environs d'Arras. Pierres d'Acques, *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, Douai, t. III, 1829-1830.

2. L. de Givenchy, Notice sur quelques monumens celtiques, romains et du moyen âge existant dans la Morinie (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, Saint-Omer, t. II, 2e partie, 1834).

3. Achmet d'Héricourt, Bauduin de fer, comte de Flandre, et les pierres d'Acq. *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, t. XXXIII, 1861.

4. Auguste Terninck, Notice sur les pierres d'Acq (*Mémoires de la Société des*

Terninck donne à l'un d'eux 3 m. et à l'autre 4 m. de hauteur. Selon L. de Givenchy leur hauteur serait de 12 à 15 pieds, soit de 3 m. 90 à 4 m. 87. Mais ces chiffres sont, ainsi que nous venons de le voir, quelque peu exagérés. L'absence de fractions

Fig. 13. — Menhirs de Mont-Saint-Éloi, vus du sud-est.

prouve d'ailleurs que les pierres n'ont pas été mesurées d'une façon précise. Les indications publiées, d'après l'abbé Leblond, dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, *Époque celtique*, ne sont pas plus exactes. Suivant elles, les deux menhirs se trouveraient sur la commune d'Ecoivres et ils ne seraient éloignés l'un de l'autre que de 5 m.

Antiquaires de la Morinie, Saint-Omer, t. V, 2e partie, 1839-1840). — *Étude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*, 1866. — Étude sur l'époque dite préhistorique (*Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XI, 1879).

On croit généralement qu'ils sont enfoncés en terre d'une longueur à peu près égale à celle qui dépasse le sol, mais cela est peu probable. Leur inclinaison semble le démentir.

Les *Pierres d'Acq*, qui seraient mieux nommées les *Pierres d'Ecoivres*, sont en grès tertiaire du pays et reposent sur la craie. Toutes deux portent des cupules, qui ne sont que des trous naturels. Ces cupules sont plus nombreuses sur la grande pierre, principalement sur sa face tournée vers le sud-ouest (fig. 16). Certaines d'entre elles ont jusqu'à 4 cm. de profondeur; leur diamètre varie de

Fig. 14. — Menhirs de Mont-Saint-Éloi. Coupe horizontale à la base. Échelle : 1/100.

2 à 10 cm. La face nord-est du même bloc est curieusement *fouillée*.

Ces menhirs ont aussi leurs légendes. D'après une tradition locale, accréditée par les Chroniques de l'Abbaye de Saint-Éloi, ils auraient été dressés en 862 par Baudouin dit *Bras-de-fer*, forestier de Flandre, pour perpétuer le souvenir des deux victoires qu'il remporta en ce lieu sur le roi de France, Charles le Chauve. Baudouin ayant enlevé Judith, fille du roi Charles, dont il voulait faire son épouse, le père irrité prit les armes pour se venger; mais, vaincu, il finit par condescendre aux désirs du Flamand. Il lui accorda sa fille et érigea en sa faveur la Flandre en comté.

Il aurait aussi existé une autre légende, d'un caractère plus populaire et sans doute plus ancienne, dans laquelle il était question du Diable.

Quant à la tradition historique, ce qui semblait lui donner un certain poids ce sont les trouvailles faites sur l'emplacement même qu'occupent les menhirs. Vers 1820, suivant Terninck, ou plus anciennement, vers la fin du XVIIIe siècle, suivant Leblond, le comte de Brandt de Galametz, propriétaire du terrain, aurait fait exécuter auprès de ceux-ci des recherches qui amenèrent la découverte de plusieurs tombes. On aurait notamment rencontré, entre les deux pierres plantées, un grand tombeau en grès bruts, dont on aurait

retiré des armes en fer. Terninck pense qu'il s'agit de sépultures mérovingiennes.

Le même auteur a, en outre, signalé la présence, dans les bois de la commune de Mont-Saint-Éloi, d'énormes blocs de 15 à 20 mètres cubes posés sur le sol ou un peu enterrés. Plusieurs de ceux que l'on a brisés recouvraient des ossements humains, parfois, lui a-t-on

Fig. 15. — Menhir n° 1 de Mont-Saint-Éloi. Face sud.

Fig. 16. — Menhir n° 2 de Mont-Saint-Éloi. Face sud-ouest.

assuré, accompagnés d'un vase « incuit ». Mais il ne dit pas si ces pierres reposaient sur des supports.

Les champs qui entourent les Pierres-Jumelles renferment de nombreux éclats de silex, dont quelques-uns portent des traces de travail intentionnel.

Les hautes tours de l'ancienne Abbaye de Saint-Éloi qui couronnent le mont Saint-Éloi ont, comme on le sait, été presque totalement détruites par les projectiles ennemis. Il est très probable que les menhirs, qui, bien que placés dans une position moins élevée, sont cependant complètement à découvert et visibles de très loin, ont eux aussi servi de cible à l'artillerie des brutes allemandes.

IV. — Tumulus de Sailly-en-Ostrevent.
(*Canton de Vitry, arrondissement d'Arras.*)

Le tumulus des *Sept-Bonnettes*, du haut duquel l'œil embrasse un vaste horizon, repose sur une légère éminence. Il est situé entre

Sailly-en-Ostrevent et Boiry-Notre-Dame, à 1 900 m. au sud-ouest du premier de ces villages et à 2 200 m. à l'est-nord-est du second, à 900 m. au nord-ouest de la rivière la Sensée. Le point culminant sur lequel il s'élève, marqué sur la carte de l'État-Major au 80 000e, fait partie de la commune de Sailly, et non de celle de Boiry, comme on l'a parfois indiqué. Un cromlech de forme singulière, tout à fait unique en son genre, couronne le tertre artificiel.

Cet étrange monument a été signalé dès 1811 par Sébastien Bottin[1]. Il a été depuis décrit par L. de Givenchy[2], en 1834; par Tailliar, qui en a donné une figure en lithographie dans son *Essai sur l'histoire du régime municipal romain*, imprimé à Douai en 1852; par Auguste Terninck[3], qui en a également donné, en 1866, un petit dessin lithographique assez médiocre dans son *Étude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*; par Bréan[4], qui a dirigé les fouilles qui y ont été entreprises vers 1876; ainsi que par un certain nombre d'autres auteurs, qui n'ont guère fait que répéter que ce qui avait été écrit avant eux.

Le tumulus des Sept-Bonnettes devait avoir anciennement la forme d'un cône tronqué à base ronde, mais, comme il a été sensiblement entamé sur deux de ses côtés par les travaux de culture, il a pris une forme ovalaire. Son plus grand diamètre, mesuré à la base, est de 38 m. 50, alors que son petit diamètre n'a que 28 m. 70.

Il se termine par une plate-forme s'élevant à environ 5 m. au-dessus du sol naturel et mesurant tout au plus une dizaine de mètres de diamètre. Sur cette plate-forme sont plantées six pierres disposées en cercle. L'espèce de cromlech qu'elles forment a un diamètre intérieur de 4 m. (fig. 19).

Les pierres qui le composent, assez régulièrement espacées, sont distantes l'une de l'autre d'un peu moins de 2 m. Les intervalles qui les séparent varient de 1 m. 72 à 1 m. 95. La hauteur des pierres,

1. Extrait d'un mémoire sur les monuments celtiques du département du Nord, *Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille*, 4e cahier, 1811-1812.

2. Notice sur quelques monumens celtiques, romains et du moyen âge existant dans la Morinie, *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. II, 2e partie, 1834.

3. Étude sur l'époque dite préhistorique, *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XI, 1879.

4. Exploration du tumulus dit les Sept-Bonnettes, Douai, 1877. Extr. des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, t. XIII, 1874-1876.

au-dessus du sol de la plate-forme, oscille entre 0 m. 60 et 0 m. 80. Elles ont une largeur assez uniforme, dont les extrêmes sont 0 m. 27 et 0 m. 34, sur une épaisseur à peu près égale; mais elles sont un peu plus étroites du côté intérieur que du côté extérieur, et repré-

Fig. 17. — Tumulus des Sept-Bonnettes, à Sailly-en-Ostrevent.

sentent en coupe horizontale un trapèze régulier, dont la grande base est plus ou moins convexe (voir fig. 21).

Leur forme n'est pas facile à décrire, le dessin peut seul permettre de la bien faire comprendre. Comme on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur les figures 20 et 21, la partie supérieure des pierres, plus ou moins arrondie, présente du côté qui regarde le centre du cromlech une sorte de talon, faisant saillie de 8 à 10 cm.

Dans la partie qui sort de terre, ces pierres sont grossièrement taillées à grands éclats sur toutes leurs faces, sauf cependant dans l'entaille qui se trouve au-dessous du talon et s'étend presque jusqu'au pied, où elles sont piquées avec soin et parfaitement aplanies (*a b c*, fig. 20).

La partie inférieure des pierres, profondément enfoncée dans le tumulus, est presque brute; elle mesure, d'après Bréan, 1 m. 40 de longueur, et elle est solidement calée au moyen de blocs de grès

superposés à sec. Les pierres ont, par conséquent, une longueur totale d'environ 2 m.

Au centre du cromlech, j'ai remarqué, en 1894, une excavation de 2 m. 20 de diamètre, n'ayant qu'une faible profondeur. Suivant L. de Givenchy, il y aurait eu là, vers 1834, un petit « tertre de gazon, en forme de cône tronqué, sur lequel était, dit-on, posée une

Fig. 18. — Partie du cromlech des Sept-Bonnettes.

pierre beaucoup plus élevée présentant la forme d'un pain de sucre renversé ». Pourtant Bottin, dans son mémoire qui est plus vieux de vingt-trois ans, ne parle pas de cette petite butte centrale. Il dit au contraire : « au milieu, on voit un trou peu profond, où les anciens du pays assurent qu'il y a eu une septième pierre, dont on ignore la forme ». D'autre part, Bréan rapporte en 1876 que : « les anciens du bourg sont unanimes pour affirmer qu'une septième pierre qui a disparu existait encore il y a soixante ans (par conséquent en 1816, c'est-à-dire à une date postérieure d'au moins cinq ans à la visite de Bottin) au centre du cercle. Suivant leurs dires cette septième pierre était circulaire et l'un d'eux affirme qu'elle portait une inscription composée de caractères indéchiffrables. »

Malgré les contradictions qu'on relève dans les passages que nous venons de citer, il ne saurait être mis en doute qu'il y ait eu anciennement, au milieu du cercle que dessinent les six pierres encore existantes, une septième pierre. Le nombre *sept* qui figure dans le

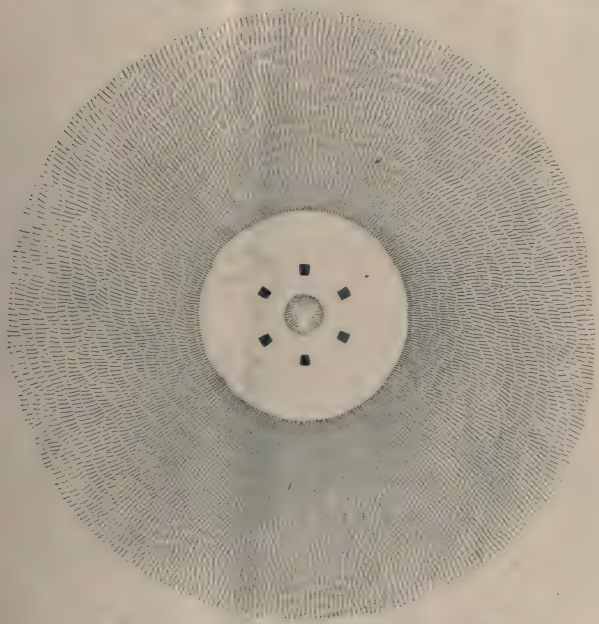

Fig. 19. — Tumulus des Sept-Bonnettes Plan. Échelle : 1:300.

nom que porte le tumulus en fournit une preuve décisive. Il est, en outre, très probable que cette dernière pierre, plus haute et plus volumineuse, n'avait pas la même forme que les autres. On ne peut que regretter sa disparition, car elle aurait peut-être aidé à expliquer ce qu'est ce mystérieux monument.

Des fouilles ont été entreprises dans le tumulus, en 1876, à l'aide du produit d'une souscription due à l'initiative de la Commission d'archéologie et d'ethnographie du Musée de Douai et de la Société des sciences et des arts de Douai. Bréan fut chargé de les diriger.

Mais ces fouilles, bien que exécutées avec un très grand soin, n'ont pas apporté beaucoup de lumière sur l'origine et la destination du cromlech.

Une tranchée ouverte sur toute la longueur du tertre artificiel, a montré qu'il était composé de terre sablonneuse mélangée de cendres et de débris de charbon, recouverte d'une couche d'argile de 0 m. 70 d'épaisseur et, au-dessus, d'une couche de terre végétale, épaisse de 0 m. 30. Dans la terre sablonneuse du fond, on a recueilli des fragments de poterie grossière, des percuteurs et des silex finement tail-

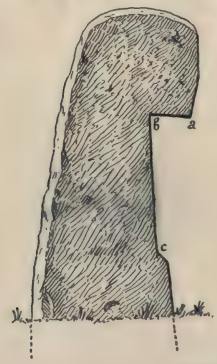

Fig. 20. — Une des pierres du cromlech des Sept-Bonnettes, vue de profil. Échelle : 1/15.

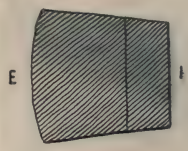

Fig. 21. — Coupe horizontale de la pierre représentée figure 20. E, côté extérieur. I, côté intérieur. Échelle : 1/15.

lés : lames, grattoirs, pointes de flèches, etc. Ces objets ont été remis au Musée de Douai. Cela semble indiquer que le tumulus a une origine fort ancienne, mais les curieuses pierres auxquelles il sert de base sont certainement beaucoup plus récentes.

Faut-il voir dans ces dernières la carcasse en pierre du soubassement d'un vieux moulin à vent, ou les restes d'un très ancien poste de télégraphie optique? Nous nous garderons bien de trancher la question, car ce sont là de simples suppositions ne reposant sur aucune preuve suffisante. Notons, cependant, que Bottin dit, dans le mémoire qu'il a publié en 1811, que le cromlech est appelé, sur une carte dressée il y a plus de trois cents ans, le *Signal aux Feux*.

S'appuyant sur cette dénomination, également donnée par d'anciennes traditions au Mont de Vimy, qui peut être vu du tumulus de Sailly dont il est distant d'environ 16 km., et sur ce que dit César de la rapidité avec laquelle les Gaulois transmettaient des nouvelles

à distance très éloignée, au moyen de signaux de feu placés sur les hauteurs et correspondant entre eux, L. de Givenchy penche pour la seconde des hypothèses ci-dessus émises. Il regarde le monument qui nous occupe comme une sorte d'antique sémaphore.

Mais Bottin ajoute que, de son temps, celui-ci n'était plus connu que sous le nom de *Mont des Sept-Bonnettes*, des *Sept-Fillettes* ou des *Sept-Marconnettes*. Le mot « Bonnette » a probablement ici la signification de *Bornette*, petite borne. Il en est de même du mot « Marconnette », qui n'est sans doute qu'un diminutif de *Marc*, marque, qui a aussi le sens de limite ou de borne, et dont les dérivés : Marcail, Marquois, Marquage, Marquelot, etc., se retrouvent fréquemment dans les noms de lieux du Pas-de-Calais.

Le cromlech des Sept-Bonnettes est l'objet de diverses légendes. Suivant une tradition locale rapportée par Bréan : six jeunes filles réunies sur la plate-forme du tumulus pour se livrer au plaisir de la danse, un dimanche, à l'heure où l'on célébrait le service divin, ont été métamorphosées en pierres, ainsi que le ménétrier qui, placé au milieu de la ronde, les accompagnait.

Tailliar raconte que l'on croit aussi dans le pays qu'à une époque qui se perd dans la nuit des temps, une grande bataille aurait été livrée en cet endroit, et que le monticule avec les pierres auraient été élevés en mémoire de cet événement.

Une autre histoire populaire, recueillie par Terninck, veut que les pierres du cromlech représentent des vedettes placées là par un corps d'armée pour surveiller les mouvements de l'ennemi, vedettes que l'on aurait remplacées par des blocs de grès pendant que l'armée se retirait en secret.

Au dire de Bréan, à la base du tumulus existait autrefois une fontaine, qui a été reportée plus loin. Le même auteur nous apprend en outre qu'il y avait vers 1860, non loin de la colline sur laquelle il se trouve, un second tumulus de grande dimension, qui a été détruit depuis. Le tumulus des Sept-Bonnettes est établi sur une couche d'argile éocène, reposant sur la craie. Les blocs de grès dur, de couleur gris clair, dans lesquels ont été taillées les pierres du cromlech doivent provenir des sables éocènes du Quesnoy, dont on retrouve des lambeaux à un peu plus de 3 km. au nord-est et au sud-ouest.

Notes eugéniques[1]

Par le Dr E. LANDAU
Professeur à l'Université de Berne

Tandis que, dans notre première étude eugénique, nous avons exposé les données biologiques qui montrent que, pour l'homme normal, l'amour et le désir de l'enfant sont des sentiments naturels, nous mentionnerons dans cette seconde note les principes et les conditions nécessaires au point de vue biologique pour l'établissement d'une famille saine et normale.

Notre observation nous amène à dire qu'à l'heure actuelle, où la vie humaine civilisée se complique sans cesse, les mariages s'organisent avec, comme préoccupation constante et primordiale, l'équilibre des fortunes, des situations, des noms et que les questions de santé, de bonne conformation des jeunes gens, pourtant de toute première importance, passent au second plan.

A notre avis, on doit s'occuper non seulement de la santé des fondateurs de la famille en général (rechercher les traces des maladies héréditaires dont l'influence sur le développement de l'enfant est reconnue comme grave par la science, tuberculose, syphilis, alcoolisme, maladies mentales, épilepsie, hémophilie, etc.), mais aussi de la santé des époux en particulier. Nous regrettons que cette conception consistant dans le grand danger des maladies héréditaires, ne soit pas suffisamment prise en considération par les autorités compétentes.

C'est ainsi que, dans son étude *Le Problème de la dépopulation*, M. J. Bertillon affirme que, d'après l'avis d'un docteur, l'alcoolisme n'amène pas la stérilité puisqu'il n'est pas rare de rencontrer les familles les plus nombreuses avec des parents alcooliques. Cette observation est juste, mais, ce qu'il faut dire aussi et ce que Bertillon n'a pas mentionné, c'est que, de tous ces enfants nés de parents alcooliques, la plus grande majorité meurt jeune et ceux qui réussissent à vivre portent presque toujours de graves stigmates de dégénérescence et sont ou nuisibles ou improductifs pour leur pays.

1. Voir *Rev. Anthropologique*, nos 7-8, Juillet-Août 1916.

Quant aux autres maladies, mentionnées tout à l'heure, nous savons quels événements malheureux elles amènent dans les familles.

Il serait donc à souhaiter que, dans une large mesure, s'établissent la coutume que les parents des jeunes époux prennent les uns vis-à-vis des autres des garanties sur la bonne santé de leurs enfants, sans que cette demande soit blessante ou douloureuse. Le jeune homme, de lui-même, spontanément, devrait désirer montrer qu'il est capable de donner la vie à des êtres sains et vigoureux, et qu'il n'apporte à la jeune fille aucun symptôme de maladies vénériennes. La jeune fille, elle-même, devrait aussi accepter avec bonne volonté un examen qui serait une simple constatation de bonne conformation; les deux examens seraient faits naturellement de la plus discrète manière parce qu'un mariage ne doit rien perdre de sa poésie.

Donc nous insistons avant tout sur l'établissement d'une loi qui existe déjà pour l'homme dans quelques états de l'Amérique du Nord et d'après laquelle les jeunes gens devraient être munis pour le mariage de certificats : lui sur une réaction de Wassermann et sur une préparation bactériologique de Gramm; elle d'un certificat, d'une « potentia gestandi ». Il est possible que cette proposition donne lieu à des critiques. Elle peut offusquer la pruderie mais elle n'offensera ni la pureté d'une jeune fille sérieuse ni l'amour-propre d'un homme consciencieux.

Nous nous demandons si l'homme qui a abusé de ses forces dans sa jeunesse a, au moment de son mariage, le désir naturel de l'enfant suffisamment intense; mais nous sommes pleinement convaincu que chaque jeune fille normalement développée désire un enfant de l'homme qu'elle aime, car c'est un besoin naturel que lui impose le fonctionnement même de son organisme. Et si la jeune femme moderne retarde souvent l'arrivée de son premier enfant, cela est dû à diverses causes. D'abord aux idées ridiculement établies que la maternité amène avec elle un cortège de soucis, de peines matérielles, de responsabilités et diminue les charmes de la jeunesse. Mais c'est aussi et surtout parce que, dès le premier jour du mariage, les deux époux ne se considèrent pas comme équivalents; c'est l'homme qui pose et résout les conditions, et la femme qui les accepte peut-être souvent contre ses désirs intimes et ses espoirs de jeune fille. Il est presque certain que cette inégalité dans la conception de la vie est la conséquence d'une éducation différente.

Sans vouloir nous occuper de la question des droits d'une femme dans la vie sociale d'un état moderne, il est évident que, dans la fondation de la famille, elle doit avoir les mêmes désirs et les mêmes droits que l'homme. Mais par le fait que son éducation n'est pas suffisamment large, celle qu'elle donne à ses enfants est aussi étroite. Elle élève différemment son fils et sa fille; à celui-ci elle permet une organisation de vie qu'elle ne peut pas tolérer à celle-là; et le père même, qui est d'avis de donner au garçon une éducation large et libérale, ne s'oppose pas à une éducation étroite et mystique de sa fille.

Il est vraiment très à regretter que, dans l'éducation des enfants, même

dans les pays les plus avancés et civilisés, le même personnage qu'un psychiâtre trouve et accepte avec une conviction naturelle qu'un paradygme d'idées délirantes mégalomaniques et mystiques soit donné à sa fille comme exemple de modestie, de bonté, de moralité et de divinité supérieure. Il est non moins à regretter que, par la faute de l'homme, la mère qui a la plus grande influence sur l'éducation des enfants, fille ou garçon, ne reçoive pas dans sa jeunesse un développement suffisant pour l'élargissement de ses idées sur une base biologique.

En résumant, nous demandons donc :

1° Une garantie eugénique pour l'organisme des individus;

2° Un élargissement de l'éducation et des droits de la femme dans les questions de la famille.

Ces deux conditions réalisées, nous sommes certains de pouvoir dire que la vie de la majorité des ménages sera embellie par la venue d'un enfant. Mais, comme nous l'avons mentionné déjà, des motifs absurdes et condamnables annihilent ce désir de maternité.

Très souvent, la femme riche ne désire pas l'enfant, afin de ne pas être arrêtée, dans sa vie mondaine, par l'obligation qu'elle aurait de soigner et de ménager sa santé dans l'intérêt même de l'être auquel elle doit donner naissance. Il lui est pénible de ne plus partager avec son mari, les distractions hors du foyer, et elle accepte mal qu'il cherche seul, souvent grâce aux ressources qu'elle a apportées dans leur ménage, les dérivatifs au labeur quotidien.

Il est d'ailleurs bien à remarquer, et les statistiques le prouvent, que lorsqu'on étudie la répartition de la natalité dans divers pays, on s'aperçoit vite que le nombre des naissances est d'autant plus faible que le pays est plus riche.

Pour la femme pauvre, le motif est tout autre : c'est une raison économique. L'homme n'a souvent pas un point de vue juste des devoirs du mari et de la femme; il ne comprend pas que c'est pour lui, non une largesse personnelle, mais un strict devoir biologique de porter les responsabilités et d'assurer la vie matérielle de sa famille; il reproche à sa femme l'existence tranquille qu'elle passe auprès de ses enfants. C'est lui qui gagne l'argent et qui a par conséquent seul le droit d'en disposer à sa guise, et de la façon qui lui est agréable. Ainsi les ressources qui devraient servir à faciliter la vie de toute la famille, s'épuisent de la plus malheureuse manière. Et dans un pays où les cafés, les restaurants, les tavernes, les buvettes, les bars sont la plus grande attraction de la majorité des hommes, et restent ouverts le soir alors que les magasins d'alimentation, les pharmacies, etc., se ferment, il est bien difficile que chez un individu insuffisamment consciencieux les conceptions de ses devoirs familiaux prennent corps.

La femme est donc obligée de quitter le logis pour gagner aussi la vie de la famille, et de ce fait les maternités sont très compromises, car rien n'est plus contraire à la bonne santé de la femme qu'un séjour prolongé

dans les usines, les ateliers, les magasins, où elle respire un air vicié et où elle est presque constamment debout.

Tant que le mari ne comprendra pas et n'acceptera pas en principe que son gain appartient à la famille en commun et non à lui personnellement, tant qu'il ne comprendra pas que le beau rôle de la femme n'est pas dans la recherche du travail au dehors, mais de rester à son foyer, les nombreuses familles se raréfieront. Et il faut admettre leur diminution comme inévitable surtout dans les grandes villes, où les logements sont difficiles à obtenir, non seulement à cause du prix élevé des loyers, mais aussi à cause des difficultés que soulèvent les voisins dont l'égoïsme ne supporte ni le bruit ni la gaieté des enfants. Nous insistons donc sur la nécessité, pour la mère, de ne pas être obligée de laisser sa maison, d'abandonner ses enfants pour aller au dehors gagner sa vie. Si l'homme n'a pourtant pas un emploi suffisamment rémunéré pour subvenir aux dépenses du ménage, que faut-il faire?

Aider. — Mais nous ne croyons pas que les primes en argent dont on parle beaucoup à l'heure actuelle soient une aide efficace et arrêteront la dépopulation d'un pays. L'argent est une épée à deux tranchants; il n'est pas du tout sûr qu'il soit employé pour couvrir les dépenses occasionnées par la naissance d'un nouvel enfant, mais bien pour donner un inutile confort à la famille. Les primes en nature auraient plus de chance d'arriver à un résultat. Comme il existe à l'heure actuelle des écoles où on donne aux enfants l'instruction gratuite, il faut qu'il existe dans un pays, non seulement des magasins d'approvisionnements de toutes sortes, non seulement des pharmacies où les malades recevront gratuitement leurs remèdes, mais aussi des médecins de quartiers mais fonctionnaires d'État et chargés de répondre au besoin de la population. On nous dira que tout cela existe déjà sous diverses formes, orphelinats, crèches, dispensaires, hôpitaux, ouvroirs, maternités, coopératives, etc. Mais ceci présente un caractère de charité qui blesse la susceptibilité de beaucoup de gens.

A notre avis, l'État devrait prendre à sa charge, comme Platon l'avait proposé dans sa *Politicæ*, cette organisation d'entr'aide, œuvre nationale.

Il ne faut pas non plus espérer arriver à augmenter la population d'un pays par des mesures draconiennes prises contre les malheureuses qui n'ont pas le courage d'accepter les conséquences d'un amour illégal ou la possibilité ou le désir d'augmenter leur famille. Ce sont là des mesures préventives, mais il faut avant tout songer à sauver et à placer dans des conditions favorables à un bon développement les enfants qui naissent. Il faudrait arriver à la suppression de ces taudis ouvriers, où la famille est dans une promiscuité malsaine, où l'hygiène est déplorable, où les maladies contagieuses sont en permanence, où le mari, sa journée de travail finie, ne trouve aucun coin agréable pour se reposer.

C'est le devoir d'un gouvernement et des sociétés philanthropiques de s'occuper, non des cas séparés, mais du principe général qui consiste à faciliter l'organisation des logements hygiéniques à chaque ménage qui

en aura besoin. On pourrait, par exemple, avec l'appui du gouvernement, établir des quartiers entiers où il serait possible de bâtir des maisons ouvrières, non comme elles existent actuellement (casernes anti-hygiéniques), mais de petites maisons avec jardin où la vie serait attrayante, agréable, confortable et saine. Les heures y seraient pour tous des heures de délassement et de joie et les enfants aussi nombreux qu'ils soient s'y éleveraient sans des difficultés trop grandes.

Dans un article du Dr Van Roye (*Paris Médical*, 26 mai 1917, n° 21), nous relevons l'idée suivante : « Trouver un remède à la diminution de la natalité est chose difficile. Celle-ci dépend de facteurs sociaux qui ont des causes profondes contre lesquelles toute lutte est impossible. »

Les causes sont profondes sans doute, mais la lutte n'est pas impossible. Il nous semble seulement qu'elle doit être faite avec une bonne orientation.

Luttons contre ce mal social, non au moyen des primes en argent et des lois draconiennes, mais par une éducation saine et élargie sur la base biologique, par une hygiène sociale, par une diminution possible de l'alcool, par une aide efficace aux familles nombreuses. Nous sommes complètement de l'avis du Dr Boulay qui dit dans sa thèse (Paris, 1915, page 52) :

« Il faut avoir à cœur de dire surtout que ce ne sont pas les lois, ni les règlements de police qui rendront la jeunesse plus pure, le foyer conjugal plus digne, plus respecté, l'enfant plus vivement désiré. On ne réalisera cette tâche qu'à coups de vertu. »

Livres et Revues

Fr. Sarasin. — *Étude anthropologique sur les Néo-Calédoniens et les Loyaltiens. Les caractères extérieurs.* (Extr. des *Archives suisses d'Anthr. gén.*, 1916-17.)

Nous extrayons de ce mémoire des renseignements scientifiques de la plus fraîche date et issus de la plus importante étude qui ait paru sur les caractères physiques des indigènes depuis celle du Dr Bourgarel (1865). Avec le Dr Roux, en 1911-12, M. F. Sarasin a visité la plupart des tribus calédoniennes et loyaltiennes. Plus de 350 individus ont été mesurés et photographiés; en outre bon nombre d'échantillons de la chevelure, environ 200 crânes et beaucoup de squelettes ont été collectionnés. M. Sarasin s'est proposé d'ailleurs de faire une monographie anthropologique dont il n'a publié que l'aperçu initial ici utilisé qui envisage seulement les caractères extérieurs.

D'après les renseignements fournis par M. L. Martin, chef du bureau des Affaires indigènes à Nouméa, le chiffre total des indigènes de la Calédonie, d'après le recensement de 1911, s'élève à 16 902 âmes. Ce qui fait un indigène par kilomètre carré.

La proportion des sexes est très défavorable : 7 348 ♀ pour 9 554 ♂.

Le recensement de 1885 avait donné 25 975 indigènes. C'est une diminution de plus d'un tiers. Toutefois la rapidité de cette diminution paraît décroître depuis une dizaine d'années.

En tout, sans l'île des Pins, 283 villages indigènes dont 155 ont moins de 50 habitants et 6 plus de 150. La société est divisée en tribus gouvernées par un grand chef et se distinguant généralement par une langue spéciale. La plus grande tribu possède 1 857 membres, la plus faible 225. M. Leenhardt, missionnaire, compte 16 langues bien distinctes quoique possédant un fonds commun de racines.

Les petites îles Loyalty, à l'est, ont une population, environ 5 fois plus dense, de 11 173 habitants dont 5 294 pour le sexe féminin. La diminution de la population semble y être presque arrêtée, résultat dû, affirme M. Sarasin, au fait que les îles Loyalty ont été déclarées, depuis leur prise de possession par la France, en 1864, réserves indigènes.

La taille moyenne pour 250 hommes = 1 662 mm. et pour 65 femmes 1 566. Elle varie suivant les régions de l'île. Elle est plus grande sur la

côte que dans l'intérieur. La taille des Loyaltiens est à peu près la même. La longueur relative des jambes paraît être plutôt considérable.

Le mollet est fortement développé.

Le pied est long et puissant. Il s'élargit en éventail vers les orteils dont les deux premiers sont séparés fortement l'un de l'autre.

La poitrine des hommes est vigoureusement développée ainsi que la région mammaire. Chez la femme les mamelles ont une forme conique et se flétrissent très rapidement à l'extrême. L'indice céphalique moyen sur le vivant diffère énormément de l'indice craniométrique.

Vivant : 185 hommes = 76,5. — 50 femmes = 76,7.

Crânes : 102 hommes = 71,8. — 62 femmes = 71,2.

Cette différence est attribuée à l'épaisseur exceptionnelle des muscles temporaux et aussi de la peau des parties latérales de la tête.

L'indice paraît s'élever du nord au sud de la côte est. La moyenne pour le vivant, dans la moitié ouest de l'île, atteint 79,4 (55 hommes) sans qu'aucune déformation artificielle soit en jeu.

L'auteur signale bien que l'usage est très répandu, en Calédonie, de masser ou frotter la tête du nouveau-né le jour même de la naissance, cela probablement sans conséquence. Il affirme d'autre part que l'emploi de bandages ou autres moyens de déformation artificielle est inconnu en Calédonie et aux îles Loyalty.

Chez les Loyaltiens l'indice céphalique moyen s'abaisse beaucoup : 72,5 pour un groupe de 87 hommes des trois îles et 73,7 pour 38 femmes. Il y a plus d'homogénéité, en outre, qu'en Calédonie.

Chez les Calédoniens la glabelle et les bosses sourcilières sont très saillantes; chez les Loyaltiens également, mais le front est plus haut et moins incliné en arrière. La face est large et courte, plus longue aux Loyalty en raison de l'allongement de la région naso-mentonnière.

L'indice nasal moyen de 67 hommes néo-calédoniens = 102,2 et celui de 19 femmes 101,8. La largeur du nez dépasse donc sa hauteur. Aux Loyalty la platyrhinie est moins accentuée, 91,5 pour 87 hommes et 92,3 pour 38 femmes. La largeur de la bouche est également considérable.

Les lèvres sont d'un violet plus ou moins foncé, la supérieure plus pigmentée. Chez la femme la coloration est d'un ton violet clair ou violet rose, chez les enfants elle est rose plus ou moins claire. La coloration violette apparaît d'abord sur la lèvre supérieure. Les lèvres des adultes sont fortes et épaisses, surtout chez les gens du nord, mais pas renflées comme chez les nègres africains. La fente entre les deux lèvres est droite, ce qui contribue beaucoup à rendre l'expression brutale. Vues de profil les lèvres font saillie en forme de cône.

Chez les Loyaltiens les lèvres sont, en moyenne, d'une conformation plus fine. Les mâchoires et les dents sont très puissantes et le prognathisme énorme.

L'ouverture palpébrale est d'une largeur médiocre, souvent étroite. La couleur de l'iris est d'un brun plus foncé chez la femme et plus encore chez l'enfant.

Les sourcils sont très développés et donnent aux hommes, en raison de la saillie plus grande des arcades sourcilières, une expression sombre.

Les oreilles, surtout chez les enfants, s'écartent en général considérablement de la tête. Le lobule est adhérent en totalité dans la grande majorité des cas.

La couleur de la peau, étudiée avec un soin rare par M. Sarasin, présente de très grandes variations suivant les régions du corps, suivant le sexe et, naturellement, suivant l'âge. Elle varie entre les numéros 27 et 33 du tableau de Broca, c'est-à-dire du brun très foncé au brun clair et rosé. Elles ne pourront être bien décisives que dans les planches de la publication définitive de l'auteur. Sur la poitrine des hommes, belles nuances d'un brun médiocrement foncé et d'un brun rougeâtre, coloration plus foncée du ventre; brun noirâtre ou rougeâtre souvent enrichie par de beaux reflets purpurins. Le visage, surtout les joues et le nez sont au contraire beaucoup moins pigmentés que la poitrine. Le front est plus foncé que le reste du visage.

Les colorations sont beaucoup moins foncées en général chez les femmes, avec des variations de même ordre suivant les régions. Dans les deux sexes les parties régulièrement recouvertes par des habits montrent un affaiblissement de la coloration, fait qui nous semble être des plus intéressants au point de vue de la genèse des colorations.

Vers trois ou quatre ans, les enfants sont encore d'une couleur sensiblement plus claire que les adultes et ne présentent des tons foncés que vers cinq à sept ans, alors que la coloration de l'âge adulte serait atteinte, d'après divers auteurs, au bout de quelques semaines chez les enfants nègres africains, de quelques mois chez les Australiens.

La couleur de la peau et ses variations diffèrent peu chez les Loyaltiens.

Les cheveux étant en général coupés, il est difficile d'en apprécier la longueur naturelle. La plus grande observée était, chez un homme, de 25 à 28 cm. Leur couleur est aussi difficile à observer, étant altérée souvent par un traitement avec de la chaux. La couleur naturelle est d'un noir brunâtre. Les albinos avec une chevelure d'un blond de filasse ne sont pas très rares. Le grisonnement des cheveux survient, dans les deux sexes, fort régulièrement vers quarante-cinq à cinquante ans. Aucun cas de calvitie. Seulement raréfaction à un âge fort avancé avec recul de la limite frontale. Dans la description détaillée des cheveux, notons seulement qu'ils sont crépus et en spirale formant des flocons par leurs entrelacement. Ils présentent, vus à la loupe, une alternance de portions plus larges et plus étroites. La largeur des spirales varie beaucoup. Le cheveu est très aplati, en *ruban*. Pour classer les cheveux d'après leur indice de section, M. Sarasin propose provisoirement quatre groupes :

Hypertœniomorphes au-dessous de 45.

Tœniomorphes de 45 à 65.

Oomorphes de 66 à 85.

Cyclomorphes de 86 à 100.

Pour les classer suivant leur disposition, il propose :

Lissotriche (lisses), Cymotriche (ondés) et Hélicotriche (spiraux).

La barbe des Calédoniens est très bien fournie. On voit chez eux de belles et grandes barbes. Les poils de la barbe et aussi ceux du pubis sont très forts et très aplatis.

Le corps de l'homme adulte est très poilu : poitrine, milieu du ventre, dos, jambes, avant-bras. La femme n'est pas poilue.

Chez les enfants d'un an ou un an et demi, les cheveux sont presque lisses ou légèrement ondulés ou bouclés, de couleur brune ou brun clair, quelquefois même blonde. De deux à cinq ans, sur le front, les joues, les oreilles, la nuque, le dos, les bras, se développe une très jolie pilosité particulière, jaune, dorée au soleil, formant parfois, sur les joues, une espèce de barbe temporaire qui a été observée aussi chez les Australiens. Ces poils font place peu à peu aux poils définitifs. Nous passons surtout à ce sujet sur de nombreux et intéressants détails. Mais nous devons mentionner en terminant la remarque suivante :

Des cheveux fins, ondés ou bouclés, d'une forme arrondie et bruns ou même blonds au début, sont remplacés par des cheveux plus forts, aplatis et spiraux d'une couleur plus foncée, comme si les Calédoniens hélicotriches provenaient d'une souche cymotriche.

Des observations analogues ont été faites chez les nègres africains par Collignon, avec la différence que, dans ce cas la transformation s'accomplit beaucoup plus rapidement, au cours de quelques semaines ou mois et que la couleur des cheveux des nouveau-nés semble être aussi noire que celle des adultes. M. Sarasin croit possible d'en déduire que le nègre africain a acquis sa chevelure hélicoïde dans une période plus reculée que les Néo-Calédoniens. Je soupçonne par conséquent, dit-il, que les nègres d'Afrique et les Mélanésiens du Pacifique ont acquis indépendamment leur chevelure spirale et que le type originel de la chevelure humaine n'était pas d'un caractère hélicotriche, mais cymotriche, ou même lisse. Il faut mentionner, en rapport avec ces hypothèses, le fait, déjà souligné par d'autres auteurs, qu'aucun membre actuellement vivant du groupe des Primates ne possède des cheveux spiraux. Enfin la thèse qui se trouve dans le traité de R. Martin et ailleurs et qui déclare que le caractère de la chevelure des variétés humaines se manifeste toujours déjà chez les nouveau-nés, est rendue insoutenable par les faits constatés.

Nous venons de résumer un exposé qui n'est lui-même qu'un aperçu préliminaire du mémoire très étendu dans lequel seront exposées complètement les très nombreuses observations faites par M. Fritz Sarasin. On peut juger déjà de la valeur de cette importante monographie appuyée par des recherches originales, et en même temps d'une compétence assurée par les précédents travaux de l'auteur. L. M.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La civilisation, l'organisation et la guerre

par J.-L. de LANESSAN

Il m'est tombé sous les yeux, il y a quelques jours, une page d'un éminent écrivain anglais du XVIIIe siècle, par laquelle je crois devoir ouvrir cette étude sur la guerre et la civilisation. Si quelques lecteurs étaient choqués par la brutalité shakespearienne qui s'y allie à l'humour britannique, je les prierais de porter leurs regards sur les horreurs criminelles dont les armées du kaiser donnent le spectacle, depuis plus de trois longues années, dans tous les points de l'Europe et de l'Asie où la supériorité de force dont elles jouissaient au début de la guerre leur a permis de poser le pied.

Samuel Johnson nous présente une vieille mère vautour dont les petits se disposent à prendre leur vol à travers les montagnes et les airs. Elle les a réunis autour d'elle, au sommet d'une haute roche dénudée, et elle leur adresse ses dernières recommandations.

« Mon discours sur l'art de pratiquer la vie des vautours, leur dit-elle, ne sera pas long, car vous avez eu sous les yeux l'exemple de ma conduite. Vous avez vu comment j'enlève une volaille de sa basse-cour, un lièvre de son gîte, un chevreau de son pâturage; vous savez comment je les saisis avec mes serres et de quelle façon je balance mon vol en emportant mon fardeau. Je vous ai fait goûter la chair de maints êtres vivants et vous avez constaté que celle de l'homme est la plus délicieuse.

— Mère, interrompt un des jeunes vautours, dites-nous où l'on peut trouver l'homme et ce qui permet de le reconnaître. Sa chair est, sans nul doute, l'aliment naturel des vautours, mais pourquoi n'avez-vous jamais apporté un homme à notre nid?

— Il est trop lourd, répond la mère; quand nous trouvons un homme, nous ne pouvons que déchirer sa chair et abandonner les os sur le sol.

— Puisqu'il est si gros, demande le petit, comment faites-vous pour le tuer, vous qui avez peur d'un loup ou d'un ours?

— Nous n'avons pas, répond la mère, la force de l'homme et je doute que nous ayons sa subtilité; aussi les vautours ne se régaleraient-ils jamais de sa chair si la nature ne l'avait doté d'une férocité qu'il est impossible de trouver chez aucun autre des êtres que la terre nourrit. Souvent deux troupeaux d'hommes se jettent l'un contre l'autre, couvrent la terre de bruit et emplissent l'air de feu. Lorsque vous entendrez ce fracas, lorsque vous verrez les flammes courir sur le sol, vous prendrez votre vol le plus rapide, car alors les hommes seront en train de s'entretuer, le sol fumera de leur sang et se couvrira de leurs cadavres tout démembrés pour les vautours.

— Comment se fait-il, demande un des petits, qu'après avoir tué leur proie les hommes ne la mangent pas? Lorsqu'un loup a mis à mort un mouton, il ne permet pas que le vautour y touche avant de s'être lui-même rassasié. L'homme n'est-il pas une sorte de loup?

— L'homme, réplique la mère, est le seul être qui tue ce qu'il ne dévorera pas, et c'est cette qualité qui en fait le pourvoyeur de notre espèce.

— Mais alors, poursuit le petit, je voudrais savoir pourquoi les hommes se tuent les uns les autres; je ne voudrais jamais tuer ce que je ne pourrais pas manger.

— A cette question, dit la mère, il m'est impossible de répondre, quoique je passe pour l'oiseau le plus subtil de nos montagnes. Lorsque j'étais jeune, je fréquentais l'aire d'un vieux vautour, habitant des rochers des Carpathes; il avait fait maintes observations, connaissait tous les lieux où l'on pouvait trouver des proies, tout autour de sa demeure, jusqu'à la plus grande distance où portent les plus fortes ailes entre le lever et le coucher du soleil et s'était nourri, années après années, des entrailles des hommes. Son opinion était que l'homme a seulement les apparences d'un animal et qu'il est, en réalité, un végétal doué de mouvement. De même qu'au vent d'un orage les branches d'un chêne s'entrechoquent et laissent tomber les glands dont s'engraissent les porcs, de même,

sous la poussée de quelque puissance inconnue, les hommes sont jetés les uns contre les autres jusqu'à ce qu'ils perdent le mouvement, ce qui permet aux vautours de s'en nourrir. D'autres pensent qu'il y a chez ces êtres malicieux une organisation. Ceux qui les ont survolés de plus près prétendent qu'il existe dans chacun de leurs troupeaux un individu qui imprime la direction à la masse et se délecte particulièrement aux immenses carnages. Nous ne savons pas ce qui lui donne une telle prééminence; il est rarement le plus gros, mais il montre, par son énergie et son activité, qu'il est plus qu'aucun autre l'ami des vautours. »

Dans cette page brutalement humoristique, Samuel Johnson ne faisait que traduire l'opinion émise sur la guerre et ses causes véritables, par tous les philosophes de l'antiquité grecque et latine et par les grands penseurs français de la Renaissance et du XVIIIe siècle.

§ I. — Les philosophes et la guerre.

Platon condamne la guerre entre les peuples de la Grèce, il ne la comprend que pour la défense de l'Hellade et de sa civilisation contre les Barbares. En vue de cette défense, il préconise la formation d'une classe sociale soigneusement sélectionnée, formée des jeunes gens les plus beaux, les plus forts et dont l'éducation sera dirigée en vue du rôle spécial qu'ils devront jouer dans la République. Car Platon, comme tous les philosophes hostiles au principe de la guerre, est un patriote ardent; il place la patrie au même rang que la famille.

Le plus illustre des disciples de l'École stoïcienne, le Latin Sénèque, a écrit sur les passions d'où la guerre surgissait de son temps des pages mémorables. « On voit, écrit-il à son ami Lucilius, beaucoup d'hommes porter la flamme dans les villes..., chasser devant eux des armées... et tout couverts du sang des peuples arriver jusqu'à l'océan. Mais ces mêmes hommes, avant de vaincre l'ennemi, avaient été vaincus par une passion. Nul n'a pu résister à leur attaque, mais eux-mêmes n'avaient résisté ni à l'ambition ni à la cruauté; et alors qu'ils semblaient chasser les populations devant eux, ces passions les chassaient devant elles. Il cédait, le malheureux Alexandre, à la passion dont il était possédé, lorsqu'il dévastait des contrées étrangères et cherchait des terres inconnues.... Il veut aller au delà

de l'Océan et du soleil.... Il ne peut s'arrêter, semblable aux corps lourds qui, une fois lancés, ne cessent d'aller que quand ils gisent sur la terre. Et Pompée lui-même, ce n'était ni le courage ni la raison qui lui conseillaient les guerres étrangères ou civiles ; c'était l'amour insensé d'une fausse grandeur.... Quel motif l'entraîna en Afrique et au Septentrion, et contre Mithridate et dans l'Arménie et dans tous les recoins de l'Asie? L'insatiable désir de s'agrandir, Pompée étant le seul à qui Pompée ne parut pas assez grand. Qui poussa César à sa perte et, en même temps à celle de la République ? La vaine gloire, l'ambition, le désir immodéré de monter au plus haut rang. Et Marius? Marius guidait son armée, l'ambition guidait Marius. Tandis qu'ils bouleversaient le monde, ces hommes étaient bouleversés tout les premiers, semblables à ces tourbillons qui, faisant tourner ce qu'ils enlèvent, obéissent eux-mêmes à une force de rotation, en sorte que leur choc est d'autant plus violent qu'ils ne peuvent se maîtriser. Aussi, après avoir semé partout les désastres, ils subissent à leur tour la même influence qui a fait tant de mal. »

L'illustre disciple de Zénon ajoutait à ce tableau une observation que peut, aujourd'hui, méditer le promoteur criminel de l'affreuse guerre qui ensanglante le globe : « Ne croyez pas que personne trouve sa félicité dans le malheur d'autrui. » Puis, flétrissant le principe même de la guerre, il écrivait : « Les hommes que la nature a créés du caractère le plus doux parmi les animaux n'ont pas honte de se baigner dans le sang les uns des autres, tandis que les bêtes sauvages, privées de la parole, vivent entre elles en paix. »

A la suite des graves paroles de Sénèque, rappellerai-je les pages railleuses, mais si profondément philosophiques, consacrées par notre génial Rabelais aux projets de guerre de Picrochole. Pour quelques fouaces dérobées à ses marchands par des sujets de Grandgousier et quoique celui-ci propose de réparer le dommage, Picrochole fait envahir par ses soldats le territoire de son voisin et « de jour en jour poursuit sa furieuse entreprise avecques excès non tolérables à personnes liberes ». Encouragé par quelques succès, poussé par son entourage de féodaux et de guerriers belliqueux, il rêve de porter la guerre au delà du royaume de Grandgousier et de se rendre le maître du monde. « Cyre, declarent ses courtisans, nous

vous rendons le plus heureux, plus chevalereux prince qui oncques feust depuis la mort de Alexandre Macedo. Le moyen est tel : Vous laisserez icy quelque capitaine en garnison avec petite bande de gens pour garder la place.... Vostre armée partagerez en deux, comme trop mieux l'entendez. Une partie ira ruer sur ce Grandgousier et ses gens. Par icelle sera de prime abordée facilement desconfi. Là recouvrerez, argent à tas, car le vilain en a du comptant.... L'autre partie cependant tirera vers Onys, Sanctonge, Angoumoys et Gascoigne, ensemble Perigot, Medoc et Elauss. Sans résistance prendront villes, châteaux et forteresses. A Bayonne, à Saint-Jean-de-Luc et Fontarabie saysirez toutes les naufs, et coustoyant vers Galice et Portugal, pillerez tous les lieux maritimes jusques à Ulisbonne, où aurez renfort de tout équipage requis à un conquerent. Par le corbieu! Hespaigne se rendra, car ce ne sont que madourrez. Vous passerez par l'estroict de Sybile et là erigerez deux colonnes plus magnifiques que celles de Hercules, à perpetuelle memoire de vostre nom. Et sera nommé cestuy destroict la mer Picrocholine. » Puis, le courtisan déploie sous les yeux de son maître la carte des territoires immenses qu'il conquerra sur les deux rives de la Méditerranée et jusque dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre. Il a tout prévu et tout préparé; aucun détail ne lui a échappé. Picrochole s'inquiétant de ce que l'on boira dans les vastes déserts africains et asiatiques, on lui répond : « Nous avons jà donné ordre à tout. Par la mer Siriace vous avez neuf mille quatorze grands naufs chargées de meilleurs vins du monde; elles arrivèrent à Japhes. Là se sont trouvez vingt et deux cens mille chameaux et seize cens éléphans, lesquels vous avez prinz à une chasse environ Sigeilmes.... »

Picrochole demande ce que fera. pendant ce temps, la partie de son armée envoyée contre Grandgousier. « Ils ne choment pas, lui répond-on; ilz vous ont pris Bretaigne, Normandie, Flandres », et c'est la carte entière de l'Europe jusqu'à Constantinople que les courtisans étalent devant Picrochole pour lui donner une idée des conquêtes faites par sa seconde armée. « Et, concluent les courtisans, vous donnerez leurs biens et terres à ceulx qui vous auront servi honnêtement. » « La raison le veult, répond avec générosité Picrochole, c'est équité », et il commence la distribution des territoires conquis.

Cependant, « là présent était un vieux gentilhomme éprouvé dans

divers hazars et vray routier de guerre, nommé Echephron, lequel ouyant ces popous dist : j'ay grand peur que toute ceste entreprise sera semblable à la farce du pot au laict, duquel un cordouannier se faisait riche par resverie; puis, le pot cassé, n'eut de quoy disner. Que prétendez-vous par ces belles conquestes? Quelle sera la fin de tant de travaulx et traverses? — Ce sera, dist Picrochole, que, nous retournez, repouserons à noz aises. — Dont, dist Echephron. Et si par cas jamais n'en retournez? Car le voyage est long et périlleux. N'est-ce mieux que dès maintenant nous repousons, sans nous mettre en ces hazards? » Les courtisans le conspuent et Picrochole s'écrie : « Passons oultre.... Sus! sus! qu'on despèche tout, et qui me ayme me suive! » Cependant, une inquiétude traversé son esprit : « Je ne crains, murmure-t-il, que ces diables de légions de Grandgousier; ce pendent que nous sommes en Mésopotamie, s'ilz nous donnoient sus la queue, quel remède. »

Sa crainte est justifiée : son armée est battue par les vaillantes troupes de Grandgousier, son château est pris, il est obligé lui-même de fuir, ses sujets le renient, le battent et le détroussent. « Ainsi s'en alla le pauvre cholérique; puis fut advisé par une vieille Lourpidon que son royaulme lui serait rendu à la venue des Cocquecigrues. Depuis ne sait-on qu'il est devenu. Toutesfois l'on m'a dict qu'il est de présent pauvre gaigne denier à Lyon, cholere comme davant, et toujours se quemente à tous estrangiers de la venue des Cocquecigrues. »

Son vainqueur, le pacifique Grandgousier, devant sa vaillante armée, tirait la philosophie de l'aventure en des termes qui semblent être une prédiction des formidables événements dont nous sommes aujourd'hui les témoins : « Le temps n'est plus, dit-il, d'ainsi conquester les royaulmes avecques dommaige de son prochain frère Christian; cette imitation des anciens Hercules, Alexandres, Hannibals, Scipions, Cesars et aultres telz, est contraire à la profession de l'Evangile.... Et, ce que les Sarazins et Barbares jadis appeloient prouesses, maintenant nous appelons briguanderies et meschancetez. Mieulx eust il faict soy contenir en sa maison, royalement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostillement la pillant : car par bien la gouverner l'eust augmentée, par me piller sera destruict. »

Au XVIIIe siècle, tous les encyclopédistes combattent le principe de la guerre avec des arguments analogues à ceux que développaient les philosophes de l'antiquité. Ils regardent la guerre comme le résultat des passions humaines et, par conséquent, comme condamnable au nom de la raison dont le but doit être d'apaiser et éteindre les passions.

« La guerre[1], écrit Diderot est un fruit de la dépravation des hommes; c'est une maladie convulsive et violente du corps politique; il n'est en santé, c'est-à-dire dans son état naturel, que lorsqu'il jouit de la paix; c'est elle qui donne de la vigueur aux empires; elle maintient l'ordre parmi les citoyens; elle laisse aux lois la force qui leur est nécessaire; elle favorise la population, l'agriculture et le commerce; en un mot, elle procure aux peuples le bonheur qui est le but de toute société. La guerre, au contraire, dépeuple les États; elle y fait régner le désordre; les lois sont forcées de se taire à la vue de la licence qu'elle introduit; elle rend incertaine la liberté et la propriété des citoyens; elle trouble et fait négliger le commerce; les terres deviennent incultes et abandonnées.... Si la raison gouvernait les hommes, si elle avait sur les chefs des nations l'empire qui lui est dû, on ne les verrait point se livrer inconsidérément aux fureurs de la guerre; ils ne marqueraient point cet acharnement qui caractérise les bêtes féroces. (Nous verrons dans un instant qu'ici Diderot calomnie les bêtes féroces.)... Les souverains sentiraient que des conquêtes payées du sang de leurs sujets ne valent jamais le prix qu'elles ont coûté.... Les passions aveugles des princes les portent à étendre les bornes de leurs États; peu occupés du bien de leurs sujets, ils ne cherchent qu'à grossir le nombre des hommes qu'ils rendent malheureux. Ces passions, allumées ou entretenues par des ministres ambitieux ou par des guerriers dont la profession est incompatible avec le repos, ont eu dans tous les âges les effets les plus funestes pour l'humanité!... L'épuisement seul semble forcer les princes à la paix; ils s'aperçoivent toujours trop tard que le sang du citoyen s'est mêlé à celui de l'ennemi.... Les princes qui aiment leurs peuples savent que la guerre la plus nécessaire est toujours funeste, et que jamais elle

1. *Encyclopédie, Paix.*

n'est utile qu'autant qu'elle assure la paix. Dans ces empires établis autrefois par la force des armes, ou par un reste de barbarie, la guerre seule mène aux honneurs, à la considération, à la gloire; des princes ou des ministres pacifiques sont sans cesse exposés aux censures, au ridicule, à la haine d'un tas d'hommes de sang, que leur état intéresse au désordre.... Les partisans de la guerre ne manquent point de prétextes pour exciter le désordre, et pour faire écouter leurs voix intéressées : « C'est par la guerre, disent-ils, que les États s'affermissent; une nation s'amollit, se dégrade dans la paix; sa gloire l'engage à prendre part aux querelles des nations voisines; le parti du repos n'est que celui des faibles.... Et leur voix tumultueuse étouffe sans cesse le cri de la nation, dont le seul intérêt se trouve dans la tranquillité. »

Diderot mettait justement en lumière, dans ces lignes, la différence qui existe, au point de vue de la guerre, entre les classes dirigeantes et les masses populaires, les premières trouvant leur profit dans la guerre, les secondes ne faisant qu'en souffrir, même si la guerre est victorieuse. Mais il a existé, de tout temps, des écrivains pour vanter les conquérants, célébrer les hauts faits de la guerre et considérer celle-ci comme inévitable, sinon comme nécessaire. Presque tous les historiens des diverses époques ont accordé la première place dans leurs récits aux actions militaires et prodigué leurs louanges aux conquérants, en inculquant à la plupart de ceux qui les lisent la conviction que la guerre est un fait utile et que les victoires sont la consécration la plus haute du génie humain. Il s'est trouvé aussi, surtout dans les temps modernes, des métaphysiciens considérant la guerre comme l'une des conditions essentielles de la vie sociale. Parmi les défenseurs de cette théorie, les uns, dominés par la foi religieuse, voient dans les guerres des châtiments infligés à l'humanité par la divinité, soit en punition des mauvaises actions commises par les hommes, soit en vue du triomphe de la foi; les autres, versant dans un mysticisme matérialiste non moins dangereux que le mysticisme religieux, voient ou affectent de voir partout, dans la nature, le triomphe de la force et en concluent que la guerre est le résultat d'une loi naturelle à laquelle ni l'homme ni les animaux ne sauraient échapper.

Vers le temps où Diderot écrivait les remarquables observations rappelées plus haut, les milieux intellectuels étaient agités par les

théories du célèbre philosophe anglais Thomas Hobbes sur la guerre et l'autocratie. Hobbes pensait avec raison « que tout dans l'univers s'exécute par des lois mécaniques, et que c'était dans les propriétés seules de la matière et du mouvement qu'il fallait chercher la raison des phénomènes des corps bruts et des êtres organisés »; mais, ignorant la manière de vivre des animaux et n'ayant qu'une connaissance très imparfaite de l'évolution de l'humanité, il considérait les luttes individuelles et les guerres civiles ou internationales comme des phénomènes inévitables dans l'état de nature. Il croyait à la nécessité de la paix; mais il était persuadé que la guerre subsisterait tant que les sociétés humaines ne seraient pas soumises à une autorité assez puissante pour la faire cesser. Oubliant ou ignorant que la guerre fut toujours provoquée par les chefs des États, il demandait à l'autocratie d'imposer la paix à l'humanité. Dans son *Leviathan* il disait : « Point de sûreté sans la paix; point de paix sans pouvoir absolu; point de pouvoir absolu sans les armes. » Le pouvoir absolu d'un roi appuyé par les armes ne lui paraissant pas encore suffisant pour contraindre les peuples à vivre dans la paix, il ajoutait : « La crainte des armes n'établira point la paix, si une crainte plus terrible que celle de la mort n'excite les esprits; or, telle est la crainte de la damnation éternelle; un peuple sage commencera donc par convenir des choses nécessaires au salut. Tant qu'un peuple ne se met pas d'accord sur les choses qu'il faut croire pour gagner la félicité éternelle, la paix entre les citoyens est impossible. » L'accord religieux devait, du reste, dans sa doctrine, être imposé, comme toutes les autres conditions sociales, par un autocrate dont la puissance serait absolue.

Témoin de la révolution d'Angleterre et des violences qui s'y étaient produites, Hobbes en avait été tellement impressionné qu'il considérait les hommes comme naturellement méchants, belliqueux, nécessairement appelés à se combattre réciproquement et ne pouvant être rendus bons et pacifiques que par une puissance très supérieure : l'autocratie absolue et la divinité.

Ainsi que le faisait observer avec raison Diderot : « Il prit quelques accidents momentanés pour les règles invariables de la nature, et il devint l'agresseur de l'humanité et l'apologiste de la tyrannie. » Il paraissait, en outre, oublier que tous les tyrans dont l'histoire a conservé le souvenir furent belliqueux. Ils avaient besoin de la guerre.

Montesquieu, plus sagace observateur de la nature et des sociétés humaines que le philosophe anglais, écrivait : « Le désir que Hobbes donne d'abord aux hommes de se subjuguer les uns les autres n'est pas raisonnable.... J'ai dit que la crainte porterait (d'abord) les hommes à se fuir; mais les marques d'une crainte réciproque les engageraient bientôt à s'approcher : d'ailleurs ils y seraient portés par le plaisir qu'un animal sent à l'approche d'un animal de même espèce... et le désir de vivre en société est une loi naturelle. »

Montesquieu reconnaissait dans ces lignes la justesse des observations présentées par les philosophes anciens et les penseurs de la Renaissance au sujet de la vie sociale, mais il recula devant les conséquences que les philosophes grecs et latins avaient tirées de ces observations. Attachant, comme Hobbes, une valeur excessive aux luttes individuelles et aux guerres dont les sociétés humaines offrent le spectacle, il crut, lui aussi, que la guerre était une résultante de la vie sociale. « Sitôt, dit-il, que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse; l'égalité qui était entre eux cesse et l'état de guerre commence. Chaque société particulière vient à sentir sa force, ce qui produit un état de guerre de nation à nation. Les particuliers, dans chaque société, commencent à sentir leur force; ils cherchent à tourner en leur faveur les principaux avantages de cette société : ce qui fait entre eux un état de guerre. Ces deux états de guerre font établir les lois parmi les hommes. »

Montesquieu, en somme, croyait avec Hobbes que la guerre est une conséquence inévitable de l'existence des sociétés humaines; il croyait, comme Hobbes, que la paix est nécessaire et il cherchait, à l'exemple de Hobbes, un moyen de la supprimer; mais plus sagace observateur de l'histoire que le philosophe anglais, il savait qu'il serait illusoire de compter sur l'autocratie pour faire disparaître la guerre. « Il n'y a que les monarques, disait-il, qui pensent à la guerre » et c'est au peuple, naturellement hostile à la guerre, qu'il demandait de faire les lois destinées à l'empêcher.

Il n'admettait comme légitimes que les guerres défensives. « La vie des États, faisait-il observer, est comme celle des hommes; ceux-ci ont le droit de tuer dans le cas de défense naturelle; ceux-là ont le droit de faire la guerre pour leur propre conservation.... Si ceux qui dirigent la conscience et les conseils des princes ne se

tiennent pas là, tout est perdu; et, lorsqu'on se fondera sur des principes arbitraires de gloire, de bienséance, d'utilité, des flots de sang inonderont la terre. »

Comme les principes de gloire, de bienséance, d'utilité sont ceux qui dominent dans les monarchies, Montesquieu dit justement : « L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement; l'esprit de la République est la paix et la modération. » A l'appui de cette observation, il montre tous les princes de l'Europe saisis d'une sorte de maladie qui « leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes, chaque monarque tenant sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir si ses peuples étaient en danger d'être exterminés » et se livrant, pour avoir des soldats, à de telles dépenses que « l'Europe est si ruinée, que les particuliers qui seraient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du monde les plus opulentes, n'auraient pas de quoi vivre ».

Afin d'empêcher ces abus, Montesquieu, si partisan qu'il soit de la monarchie, entend limiter les pouvoirs du monarque et de ses ministres. Il interdit au pouvoir exécutif l'initiative des lois, lui refuse le droit de juger et fait dépendre l'existence de l'armée du pouvoir législatif constitué par les représentants élus de la nation. « Si, dit-il, on a un corps de troupes permanent, il faut que la puissance législative puisse le casser sitôt qu'elle le désire »; elle le pourra sans peine si les crédits nécessaires à l'existence de l'armée ne sont alloués au pouvoir exécutif que pour une année.

Montesquieu avait puisé ses idées sur la constitution des armées dans les milieux politiqnes anglais où, depuis la révolution militariste de Cromwell, on était très préoccupé de réduire la puissance et l'influence de l'armée. Mais ces idées ne pouvaient être appliquées dans aucun autre pays de l'Europe, car la conception de la monarchie autocratique était encore en honneur dans tous les États avec sa conséquence inévitable : la guerre en menace ou en fait.

Il importe d'insister sur ce que ni Hobbes, ni encore moins Montesquieu, n'étaient partisans de la guerre. Ils la croyaient inévitable dans l'état actuel des sociétés, mais ils cherchaient les moyens de changer les conditions d'existence de ces sociétés, de manière à en écarter les conflits sanglants. Cette manière de voir est celle qui domina parmi les philosophes pendant toute la première

moitié du XIXe siècle; même ceux qui se laissaient aller à vanter les grands conquérants reconnaissaient les vices de la guerre et célébraient les bienfaits de la paix. C'est seulement après la publication des théories de Charles Darwin sur le *Struggle for life* qu'un revivement se produisit parmi les savants et les philosophes. Les uns en exagérant la théorie de Darwin, les autres en la faussant, d'autres en ne la comprenant pas, lui firent dire que tous les progrès réalisés par les animaux et par les hommes étaient dus à la force et en conclurent non seulement que la guerre était inévitable, mais encore qu'elle était nécessaire et que l'intérêt des peuples était de s'organiser de manière à être toujours prêts à la faire dès qu'ils en pourraient espérer quelque profit. Allant plus loin encore, on érigea en principe que les peuples faibles devaient disparaître, absorbés par les grandes puissances et que la plus forte de ces dernières avait le devoir, au nom du progrès humain, d'imposer sa domination à toutes les autres.

Après avoir pris naissance en Allemagne, ces théories se répandirent à travers le monde, grâce aux masques scientifiques dont on avait soin de les affubler. Certains esprits en furent empoisonnés au point que, même depuis l'ouverture de l'affreuse guerre provoquée par les empires germaniques, il s'est trouvé des personnalités scientifiques assez aveugles pour ne pas voir que sa cause déterminante se trouve exclusivement dans les ambitions et les appétits des peuples de la Germanie. Un des membres de notre Institut[1] écrivait, en pleine guerre, à propos de quelques combats d'abeilles domestiques : « Nous le savons trop bien maintenant, la nature est féroce et la civilisation des abeilles est un des exemples les plus clairs de cette implacable férocité. » Il ajoutait : « Chez elles, ni pitié, ni secours, mais partout l'organisation, le travail, la ténacité, trois qualités que nous connaissons bien chez une certaine race d'hommes. » Et, comme pour souligner la pensée contenue dans cette dernière phrase, il ajoutait que la guerre « est le privilège des êtres qui sont à la fois, dans leur groupe zoologique, les plus intelligents et les mieux organisés en sociétés... parmi les vertébrés, les hommes ; parmi les invertébrés, les abeilles ». La guerre serait, en conséquence, d'après notre académicien, caractéristique de la supériorité intellectuelle et de la perfection dans l'organisation sociale.

1. Gaston Bonnier, La guerre chez les abeilles, in *Revue hebdomadaire*, 19 août 1916.

Quant à la cause déterminante des guerres humaines, c'est encore dans la nature qu'il prétendait la trouver. « Chez les hommes, disait-il, la surpopulation et l'insuffisance de nourriture pour une nation donnée provoquent fatalement la guerre un jour ou l'autre. Et d'ailleurs, la surpopulation générale de l'humanité est une cause des luttes homicides.... Le nombre des hommes qui vivent sur le globe est depuis longtemps beaucoup trop grand. »

Cette assertion est si notoirement contraire aux faits, elle témoigne d'une telle ignorance des immenses territoires fertiles et exploitables sur lesquels les hommes font encore presque entièrement défaut, qu'il me paraît inutile de la discuter. Mais notre académicien en avait besoin pour étayer cette autre assertion, non moins inexacte, que les causes principales des guerres sont « la surpopulation et la disette des récoltes », causes auxquelles il attribue « l'appât du butin à conquérir chez les autres sociétés ». Je ne puis supposer que ces paradoxes aient pour objet d'atténuer la gravité du crime commis par l'empire germanique en provoquant l'affreuse guerre actuelle, mais il m'est impossible de ne pas noter le grave danger qu'ils offrent au point de vue de l'action exercée sur l'opinion publique. La tromper sciemment sur une question aussi grave serait une action contraire aux principes de la science ; se tromper soi-même quand on a la prétention de parler en savant n'est pas moins grave. Or tous les faits dont je vais avoir à faire l'exposé témoignent que ni la surpopulation ni la disette de récolte n'ont jamais joué aucun rôle dans les guerres de l'humanité, et mettent en lumière l'absence de la guerre parmi les animaux vivant à l'état libre, c'est-à-dire dans les conditions de la nature.

§ II. — Il n'y a de guerre ni chez les animaux, ni chez les préhistoriques, ni chez les primitifs.

L'observation des divers groupes d'animaux permet, en effet, de constater que, contrairement à l'opinion admise par la plupart des écrivains étrangers aux sciences naturelles, la guerre, c'est-à-dire la lutte violente jusqu'à la mort entre deux sociétés de même espèce, n'existe pas chez les animaux. Les actes de violence commis par ces derniers dans l'état de nature sont toujours individuels et n'ont pour objet que la satisfaction de besoins naturels. Le lion qui s'empare

d'un mouton pour le manger ne fait pas plus la guerre aux moutons que le boucher. De même que celui-ci tue exclusivement pour satisfaire le besoin d'aliments carnés de ses clients, le lion ne tue que pour assouvir sa faim. Dès qu'il est rassasié, il dort. Le mot prêté par Samuel Johnson au petit vautour exprime les mœurs de tous les carnassiers : « Ils ne tuent pas ce qu'il ne peuvent pas manger ».

Les grands carnassiers, du reste, ne pourraient pas guerroyer, soit entre eux, soit contre d'autres animaux, car ils ne forment jamais de sociétés. Chacun d'entre eux se constitue un terrain de chasse d'où il ne sort pas tant qu'il trouve à y satisfaire ses besoins et où nul de ses congénères ne tente de pénétrer. Il ne paraît même pas y avoir entre eux de lutte pour la conquête des femelles dont le nombre est supérieur à celui des mâles. Il n'y a pas non plus de lutte entre les divers membres d'une même famille, car celle-ci se dissout dès que les petits sont en état de se nourrir sans l'aide du père et de la mère.

Les grands oiseaux carnivores vivent également isolés sur des terrains de chasse parfois très étendus et se comportent comme les mammifères carnassiers. Ceux-là seuls qui vivent de matières mortes se montrent en sociétés plus ou moins nombreuses dans les lieux où ces matières abondent. On les voit, par exemple, en très grand nombre à Bombay, au voisinage de la « tour du Silence », tour ouverte par le haut, dans laquelle on dépose les cadavres des Parsis. Chaque fois que l'on y introduit un mort, des centaines de vautours accourent pour en déchirer les chairs et les entrailles. Chacun en emporte un lambeau, sans qu'il se produise entre eux aucune bataille.

Les oiseaux pêcheurs de la mer, des lacs ou des rivières forment habituellement des sociétés nombreuses, entre lesquelles nulle guerre n'existe jamais. Par contre, on voit souvent les membres d'une société unir leurs efforts pour obtenir une pêche plus fructueuse que si chacun d'eux opérait isolément. Si quelque grand oiseau carnivore apparaît sur le lieu où ces sociétés paisibles séjournent et pêchent, on voit un très grand nombre de leurs membres se réunir, se précipiter au-devant de l'ennemi en poussant des cris aigus et le mettre en fuite. Il y a là un acte de guerre défensive incontestable. Des actes de ce genre sont souvent accomplis par les sociétés animales les plus pacifiques. Aussi les carnassiers n'atta-

quent-ils d'ordinaire que des individus isolés et en procédant par surprise.

La plupart des espèces de singes, de mammifères herbivores et d'oiseaux granivores forment des sociétés plus ou moins nombreuses et trouvent dans la vie sociale une défense contre les carnassiers. La surveillance exercée par chacun des individus qui composent le corps social contribue puissamment à assurer la protection de tous les autres. Entre ces sociétés, il ne se produit jamais de guerre. Elles vivent assez à l'écart les unes des autres pour qu'aucune cause de conflit ne puisse surgir entre elles; et elles se divisent dès que le nombre de leurs membres est supérieur aux ressources du territoire sur lequel chacune d'entre elles étend ses excursions.

Les insectes qui vivent en sociétés présentent un phénomène analogue. Lorsque, par exemple, le nombre des essaims d'abeilles sauvages établis dans une région déterminée, devient supérieur à la quantité de fleurs nécessaires pour fournir le pollen et la cire dont ces animaux ont besoin, on voit un certain nombre d'entre eux quitter la région pour aller construire ses ruches dans un lieu plus favorable. Jamais entre ces essaims il ne se produit aucune guerre. Les abeilles ont pourtant été dotées par la nature d'une arme redoutable; mais elle ne s'en servent que pour se défendre contre les animaux ou les hommes qui les troublent dans leur travail.

On n'a observé de batailles entre des essaims d'abeilles que dans l'état de domestication, et ces batailles sont toujours déterminées par quelque maladresse de l'apiculteur. Si, par exemple, il donne, pendant l'hiver, aux habitantes d'une ruche, plus de sirop de sucre qu'à celles des autres ruches, on voit parfois une partie de ces dernières se ruer vers la ruche la plus favorisée, en forcer l'entrée en se livrant à une attaque violente des êtres qui la peuplent et exterminer un grand nombre de ces derniers en perdant de leur côté une forte proportion de combattants. Ce fait est le seul que les partisans de la guerre aient pu découvrir dans les sociétés animales pour étayer leur théorie. Or, vous n'avez pas de peine à constater qu'il appartient, non à l'ordre naturel des choses, mais à une intervention maladroite de l'homme, intervention qui trouble la marche normale de la nature.

Quelques partisans de la guerre ont invoqué un autre fait, emprunté à l'histoire des fourmis, dont je tiens à dire un mot. A la fin du

XVIIIe siècle, un naturaliste genevois, François Huber, très habile observateur des sociétés des insectes, découvrit un acte assez fréquemment accompli par de petites fourmis roussâtres, auquel il donna le nom de guerre, en qualifiant d'*Amazones* ou *légionnaires* les petits insectes qui s'y livrent. La fourmi roussâtre (*Polyergus rufescens*) vit dans le sol, mais ses mandibules sont si peu développées qu'elle est incapable de creuser son nid; elle ne pourrait même pas nourrir ses larves. Or, Huber et beaucoup d'autres naturalistes après lui, ont vu des colonnes de cette petite fourmi se diriger vers les nids de deux autres espèces, la fourmi brune (*Formica fusca*) ou la fourmi mineuse (*Formica cunicularia*), pénétrer jusque dans les profondeurs de ces nids, s'emparer des nymphes qu'ils contiennent et les transporter dans leurs propres nids. Ces nymphes, aussitôt après leur transformation en insectes parfaits, se mettent à creuser le sol, y construisent des chambres et des galeries où les fourmis roussâtres vont pondre. Les larves qui sortent de leurs œufs sont nourries par les fourmis brunes ou mineuses. Les naturalistes qui ont observé ces faits se sont plu à voir des actes de guerre dans l'enlèvement par les fourmis roussâtres des nymphes de fourmis brunes ou mineuses, et ont décrit les adultes qui sortent de ces nymphes comme des esclaves fournis par la guerre.

En examinant les faits avec attention, on s'aperçoit aisément qu'il n'y a, dans la conduite des trois espèces de fourmis nommées plus haut, ni actes de guerre ni état d'esclavage. D'une part, les fourmis roussâtres ne cherchent pas à détruire les fourmis brunes ou les fourmis mineuses; il n'y a aucune bataille entre les premières et les secondes; d'autre part, les adultes qui naissent des nymphes transportées dans les nids des fourmis rousàstres ne sont soumis d'aucune manière aux adultes roussâtres; ils font dans le nid de ces dernières ce qu'ils auraient fait dans le nid de leurs congénères et ils le font de la même manière. L'accord le plus parfait règne entre les individus des deux ou des trois espèces. Il s'est produit là un phénomène d'association analogue à ceux que présentent un grand nombre d'insectes d'espèces différentes. Chaque espèce, dans ces associations, trouve son intérêt. Celle que je viens de décrire dispense les fourmis brunes et les fourmis mineuses du soin très pénible de leurs nymphes, et elle permet aux fourmis roussâtres d'avoir des nids souterrains qu'elles seraient incapables de creuser.

Il est même probable que si leurs mandibules sont, aujourd'hui, incapables de faire ce travail, c'est parce qu'elles se sont atrophiées en cessant de fonctionner depuis que l'association s'est constituée entre les trois espèces nommées plus haut.

Toutes les fourmilières contiennent de petits coléoptères vivant dans les meilleurs termes avec les fourmis. Ils se nourrissent des détritus et ordures qui, sans eux, souilleraient et encombreraient la fourmilière et sont tolérés par les habitantes de cette dernière, en raison des services qu'ils rendent.

Les associations de fourmis et de pucerons sont plus intéressantes encore. Les pucerons sont pourvus de glandes abdominales d'où sort un liquide sucré très estimé des fourmis; aussi voit-on souvent ces dernières aller à la recherche des pucerons pour lécher le produit de leurs glandes. Il arrive même souvent que les habitantes d'une fourmilière y apportent et conservent des pucerons pour les avoir constamment à leur portée. Linné, qui connaissait ce fait, appelait les pucerons les « vaches » des fourmis.

Des associations de cette nature existent entre un grand nombre d'espèces animales distinctes et l'on n'a pas de peine à se convaincre que l'association joue dans l'existence et dans l'évolution des animaux un rôle beaucoup plus considérable que celui de la force. Celle-ci sert aux individus pour assurer leur nutrition, mais elle n'est que fort peu utile aux espèees pour leur conservation ou leur progression. Tous les grands carnassiers des temps passés ont disparu et ceux de notre époque sont en train de disparaître. Il en est de même de la plupart des grands herbivores. Par contre, de petites espèces entièrement dépourvues de toute force, mais constituant des sociétés nombreuses, ont traversé toutes les périodes géologiques pour arriver jusqu'à nous.

En résumé, nous ne constatons, chez les animaux vivant à l'état libre, aucun cas de guerre, tandis qu'ils nous offrent d'innombrables exemples d'associations qui contribuent puissamment à assurer l'existence des individus et la perpétuation des espèces.

Il est facile de découvrir les raisons de ces faits. En premier lieu, l'idée de la conservation est assez développée, chez les animaux, pour contre-balancer l'égoïsme en vertu duquel chacun serait porté à user de la force pour arracher aux autres ce dont il a besoin. En second lieu, tous les animaux ont, comme les hommes, les idées qui naissent

des besoins naturels et tous recherchent, comme les hommes, le plaisir procuré par la satisfaction de ces besoins; mais ils n'ont pas les passions qui, chez les hommes, naissent de la recherche excessive des plaisirs procurés par la satisfaction des besoins naturels. Ils mangent quand ils ont faim, boivent quand ils ont soif, usent du plaisir génésique lorsque le désir les y provoque, marchent, volent, s'agitent, jouent lorsque le besoin d'activité les y sollicite; mais il n'y a parmi eux, dans l'état de nature, ni gourmands, ni ivrognes, ni débauchés, ni surtout de cupides, d'ambitieux et de mystiques. Ils ne connaissent pas, en un mot, les passions qui engendrent les vices humains, et il en est ainsi parce que l'éducation qu'ils se transmettent de génération en génération est basée exclusivement sur les besoins naturels. Enfin, les animaux, même lorsqu'ils vivent en sociétés, n'ont pas de maîtres. Ils reconnaissent la supériorité de l'intelligence ou de la force de certains individus et se laissent guider par eux, mais ils ne suivent ce guide que dans la mesure où ils s'y croient intéressés. Chez les animaux il n'y a ni esclaves, ni valets, ni courtisans. Les animaux, en somme, n'ont ni les idées, ni les passions, ni les vices, ni l'organisation d'où naissent les conflits entre les sociétés humaines. Voilà pourquoi ils ne connaissent pas la guerre.

Les hommes de la période préhistorique paraissent avoir, comme les animaux, ignoré la guerre. Leurs familles ou leurs tribus encore rudimentaires se sont répandues dans le monde à la suite des troupeaux de bœufs, de chevaux, etc., dont elles se nourrissaient, s'ignorant les unes les autres comme les bandes d'herbivores et n'ayant ni les prétextes ni les passions qui devaient, plus tard, jeter leurs descendants dans les conflits d'où naissent les guerres.

On ne constate pas non plus l'existence de guerres entre les peuples primitifs n'ayant encore aucune organisation politique. Leurs tribus n'étant constituées que par un petit nombre de familles, tous leurs membres se connaissent; ils sont liés par les relations quotidiennes et la communauté des occupations autant que par la parenté, et vivent en bonne harmonie, sans lois ni gouvernement. J'ai observé moi-même, jadis, sur la côte occidentale de l'Afrique, des populations qui n'avaient pas la moindre idée d'organisation politique ou administrative. Chaque village était formé des membres d'une même famille polygame et tous ses habitants reconnaissaient

l'autorité morale du plus âgé d'entre eux. Les moindres affaires étaient traitées au sein de longs palabres auxquels assistaient tous les adultes et dont les décisions étaient exécutées par tout le monde. Les crimes y étaient à peu près inconnus et les délits extrêmement rares. Il est fort possible que l'introduction dans cette région de notre régime fiscal et de nos soldats ait déterminé une modification des mœurs dont j'admirais la douceur il y a cinquante ans. On parlait alors, sur les bords du lac Abi et de la lagune d'Assinie, d'attaques dont certains villages avaient été naguère l'objet de la part des tribus de l'intérieur et l'on voyait avec plaisir notre pavillon parce qu'on le considérait comme une protection contre des attaques nouvelles, mais il ne serait venu à l'idée de personne de provoquer des représailles contre les tribus dont on avait eu à se plaindre.

Il est fort probable que dans le passé toutes les tribus sédentaires vécurent pendant de longs siècles dans l'état d'anarchie paisible et de concorde que je viens de décrire. On sait que le même état est présenté encore aujourd'hui par certaines tribus errantes des steppes des grands plateaux asiatiques et des déserts de l'Asie occidentale ou de l'Afrique. D'une façon générale, ces tribus évitent d'entrer en contact les unes avec les autres; chacune s'attribue une région dans laquelle s'opèrent ses déplacements, où elle fait paître ses chevaux, ses moutons, ses chameaux et ses chèvres, et sur laquelle les caravanes ne peuvent passer qu'en payant un impôt. Elles-mêmes, du reste, subissent une charge fiscale lorsqu'elles pénètrent sur le territoire de quelque agglomération sédentaire. Entre elles la guerre est d'autant plus rare qu'elles sont moins organisées.

§ III. — La guerre apparaît avec l'organisation politique et la formation des classes dirigeantes.

Dans l'histoire des sociétés humaines, on ne voit la guerre devenir fréquente qu'à partir du jour où ces sociétés commencent à se donner des chefs, des lois et une police, tandis que certaines familles se consacrent spécialement au maniement des armes ou à la direction des consciences.

Alors se développent très rapidement, chez les chefs et dans les familles dirigeantes, deux sentiments qui existent en germe chez tous les hommes et même chez les animaux : le désir de dominer et

l'envie de posséder. Exacerbés par la possibilité d'être satisfaits sans grand effort, ces deux sentiments deviennent de véritables passions. Le désir de dominer se transforme en ambition, l'envie de posséder donne naissance à la cupidité.

Dès ce moment, l'évolution de la société est dominée par ces deux passions. Poussés par elles, les dirigeants organisent la société en vue de l'accroissement de leur domination et de leur fortune. Le régime monarchique ou aristocratique servira les intérêts des familles les plus riches; la création d'une caste militaire assurera l'influence des individus les plus audacieux et de leurs familles; l'institution d'une religion officielle permettra aux prêtres d'acquérir une autorité morale si considérable que, dans bien des sociétés, le pouvoir civil devra s'incliner devant la puissance religieuse. Et, bientôt, la création de ces organismes rendra inévitable la guerre avec les sociétés voisines, car la guerre paraîtra le moyen le plus efficace de satisfaire l'ambition et les appétits des castes dirigeantes.

Indifférente d'abord à l'organisation de la société, parce qu'elle ne prend aucune part ni à la confection des lois, ni à la formation et à la conduite du gouvernement, ni même, chez certains peuples, aux opérations militaires, la masse sociale ne tarde pas à constater l'infériorité dans laquelle la conduite des classes dirigeantes la place, au double point de vue de la satisfaction de ses besoins et de l'exercice de ses libertés naturelles. La guerre, notamment, par laquelle les oligarchies s'enrichissent, ne lui procure que misère et souffrances. Afin d'améliorer son sort matériel et de conquérir les libertés dont elle a été dépouillée, elle entame la lutte contre les classes dirigeantes et cherche à conquérir les pouvoirs auxquels ces dernières doivent leur fortune et leur supériorité.

L'histoire des cités grecques et latines est remplie du récit des dissensions, des guerres civiles et des conflits internationaux issus de la lutte de la démocratie contre l'aristocratie ou la monarchie. Elle étale aussi en pleine lumière, sous les yeux du philosophe attentif, la différence profonde qui a existé de tout temps entre l'organisation des sociétés et leur civilisation, c'est-à-dire entre deux éléments sociaux que l'on a l'habitude de confondre et entre lesquels pourtant des différences profondes apparaissent quand on les étudie avec quelque soin.

§ IV. — L'ORGANISATION ET LA CIVILISATION.

Par organisation j'entends, comme tout le monde, les institutions politiques, administratives, économiques, sociales, etc., et les lois qui régissent un peuple. Cette organisation peut varier et a varié, en fait, à l'infini, depuis qu'il y a des sociétés humaines, car chacune se donne les institutions les plus conformes à sa composition sociale, à ses croyances religieuses, au milieu cosmique dans lequel elle se développe, au caractère des autres sociétés dont elle est entourée, etc. Souvent elle varie, dans une même société, selon que telle ou telle partie du corps social acquiert la prépondérance sur les autres. Il n'y a guère de cités grecques qui n'aient passé tour à tour par la monarchie, le régime aristocratique, le régime démocratique et la tyrannie absolue d'un homme, et il en est beaucoup dans lesquelles ces différents régimes alternèrent avec plus ou moins de rapidité. Rome a connu successivement la monarchie tempérée par une assemblée patricienne, la république oligarchique, la république démocratique, la dictature militariste, l'impérialisme et enfin l'anarchie. L'organisation, en un mot, est un élément entièrement variable de la vie sociale, ne reposant, en général, que sur les intérêts matériels de ceux qui la créent.

La civilisation est tout autre chose. S'il m'était possible de résumer ma pensée dans une formule concise, je dirais qu'une société civilisée est une société dans laquelle la morale privée et la morale publique ont atteint un assez haut degré de développement pour que chaque membre du corps social respecte spontanément, sans y être contraint, la vie, les biens et les libertés de tous les autres, tandis que la société elle-même se montre, en toutes circonstances, respectueuse de l'indépendance de toutes les autres sociétés humaines.

L'organisation peût se développer en dehors des principes de la morale et même contrairement à ces principes; la civilisation, au contraire, est nécessairement fondée sur la morale privée et publique. Des peuples très fortement organisés peuvent n'être que fort peu civilisés, tandis que la civilisation existe souvent chez des peuples incomplètement ou même pas du tout organisés. Les peuplades primitives auxquelles j'ai fait allusion plus haut, chez lesquelles il n'y avait ni gouvernement ni administration, mais qui

s'attachaient à vivre en paix avec leurs voisins et dont tous les individus se respectaient assez réciproquement pour que les délits et les crimes fussent à peine connus, étaient, sans conteste, plus civilisés que certains peuples modernes dont l'organisation est conçue en vue de la subordination de tout le corps social à des pouvoirs autocratiques, et de la domination des autres peuples par la force. La société idéale serait, de toute évidence, celle dont l'organisation évoluerait parallèlement à la civilisation.

§ V. — L'organisation et la civilisation dans les États de l'antiquité.

L'examen attentif de l'histoire des grandes sociétés antiques permet de croire que cet idéal fut, inconsciemment, celui de la masse sociale de la plupart de ces sociétés, et consciemment, celui des penseurs qui parlèrent au nom de cette masse. Mais il révèle aussi que l'évolution de toutes les sociétés anciennes vers la civilisation véritable fut presque constamment entravée par les passions des classes dirigeantes et par l'organisation que celles-ci instituèrent.

Les Assyriens, avec un monarque revêtu d'un pouvoir politique et d'une puissance religieuse allant jusqu'à l'absolu, sont traités paternellement ou opprimés jusqu'à l'esclavage, suivant que le roi est doux ou brutal; ils sont tour à tour pacifiques et belliqueux, selon que le souverain aime la paix ou recherche la guerre; ils sont, en un mot, à la discrétion des vertus ou des vices d'un homme.

En Israël, avec des familles sacerdotales puissantes et une organisation fondée exclusivement sur la religion, le peuple resta presque entièrement étranger aux progrès économiques réalisés par ses voisins de la Phénicie dont les institutions avaient été inspirées par des dirigeants ayant le goût du commerce, de l'industrie, de la navigation.

En Grèce, l'organisation d'Athènes et celle de Sparte déterminent des évolutions tout à fait distinctes. Par le triomphe des principes libéraux incarnés dans une démocratie relativement instruite, Athènes devient l'une des villes les plus commerçantes, les plus industrieuses, les plus artistiques, les plus élégantes et les plus intellectuelles qui aient existé en aucun temps; tandis que Sparte, dominée par une oligarchie autocratique, égoïste et brutale,

vit dans le culte de la force, dédaigneuse des arts, des lettres, de la science, ne pensant qu'à la guerre et n'élevant ses enfants que pour la guerre.

A Rome, l'organisation républicaine et l'organisation impérialiste qui lui fut substituée à la veille de notre ère, déterminèrent des formes d'évolution tout à fait distinctes. Sous la première de ces organisations, les guerres offensives sont rares, les mœurs sont austères. Les classes dirigeantes sont dures et très attachées à leurs pouvoirs ou privilèges, mais elles sont dévouées à l'intérêt public et soucieuses du bon renom de la République dont les affaires sont gérées avec honnêteté, patriotisme et désintéressement. La masse sociale préoccupée surtout d'accroître ses libertés et ses droits, de mériter les pouvoirs dont elle poursuit la conquête, se montre indépendante et honnête dans l'exercice des fonctions qui lui incombent. Ce fut la grande période de l'évolution morale des Romains, celle qui, en marchant vers la civilisation, aboutit à l'organisation de la démocratie ou, du moins, à l'accession des plébéiens à l'exercice d'une partie des pouvoirs publics et à la promulgation de la loi relativement libérale des Douze-Tables, dont les principes venaient d'Athènes.

Pendant cette période, comme les armées étaient formées exclusivement de citoyens, le peuple de Rome se montra relativement pacifique. Les soldats avaient toujours, il est vrai, leur part du butin amassé par les généraux vainqueurs (et la guerre, par conséquent, n'était pas sans profiter à ceux qui la faisaient), mais le peuple trouvait sans doute que les risques à courir dans les guerres étaient supérieurs aux profits qu'il en pouvait tirer.

L'ère des grandes guerres de conquêtes ne s'ouvrit que le jour où le Sénat autorisa le recrutement des armées parmi les peuples dont Rome avait entrepris la colonisation; mais elle avait été préparée par la corruption politique des diverses classes sociales.

Tandis que, dans les premiers temps de la République, le Sénat, c'est-à-dire l'oligarchie dirigeante, n'était formé que des chefs des anciennes familles, personnages simples, honnêtes, austères même et rudes, profondément attachés par tradition et par éducation à la République dont ils géraient les affaires comme leurs propriétés personnelles, on y introduisit peu à peu des hommes sans traditions et sans éducation, guidés uniquement par l'ambition personnelle ou

par le désir de chercher dans la gestion des affaires publiques un moyen de servir leurs intérêts personnels. La haute assemblée perdit dès lors les vertus qui avaient fait sa puissance, et le respect dont le peuple l'entourait.

Au-dessous du Sénat, le corps des chevaliers subit, pour des motifs analogues, une corruption égale. De fermé qu'il avait été d'abord, il s'ouvrit à tous les ambitieux assez riches pour oser y solliciter leur entrée. Avec la respectabilité, il perdit toute l'autorité politique et morale dont il avait joui dans le passé.

Enfin, le peuple lui-même fut gagné par la corruption des hautes classes. Comme toutes les fonctions publiques étaient distribuées au moyen de l'élection et représentaient pour les titulaires des avantages matériels considérables, les candidats substituèrent ou ajoutèrent, petit à petit, à leurs titres intellectuels et moraux, des distributions d'aliments ou d'argent dont l'importance s'accrut avec une extrême rapidité par le fait de la concurrence. Des comités se constituèrent au moyen desquels, clandestinement d'abord, publiquement ensuite, les candidats achetaient les voix des électeurs, les justiciables achetaient les juges, les hommes d'affaires achetaient les sénateurs. Et tout le monde haussait les épaules lorsque le vieux Caton faisait entendre ses lamentations sur la corruption des mœurs.

Ce fut en exploitant cette corruption que César devint, tour à tour, souverain pontife, préteur et proconsul de l'Espagne ultérieure. Parvenu à chacune de ces fonctions par l'argent, il profitait de chacune d'elles pour combler les plébéiens de faveurs qui lui facilitaient l'occasion de la suivante. Les jeux qu'il prodiguait au peuple et les distributions d'argent faites par ses comités étaient si considérables, que le jour où il reçut le gouvernement de l'Espagne, ses dettes s'élevaient à plus de 38 millions de notre monnaie. Mais, après un court séjour en Espagne, il revenait assez riche pour payer ses dettes et acheter de nouveaux suffrages. Son armée, gorgée de butin, l'avait proclamé *imperator*. Quant aux populations espagnoles, elles étaient ruinées, décimées ou transformées en esclaves que les marchands achetaient aux vainqueurs.

L'énorme popularité dont jouit alors César auprès du peuple romain offre pour le philosophe un intérêt capital, parce qu'elle permet de comprendre pourquoi, à de certaines heures de l'histoire de quelques peuples, on a vu la masse sociale paraître oublier son

attachement traditionnel et logique pour la paix et se montrer favorable à la guerre comme les classes dirigeantes.

Gagné par les victoires que César avait remportées en Espagne et surtout par les générosités que sa nouvelle fortune lui permettait de répandre, le peuple impose sa nomination au consulat. Il en est récompensé par d'abondantes distributions de blé et par la répartition des terres de la Campanie entre 20 000 plébéiens. Le nouveau consul s'acquiert en même temps la sympathie des chevaliers en leur accordant une part des impôts; puis il se fait nommer proconsul des Gaules. Pendant huit ans il y accumule butin sur butin, vend esclaves après esclaves et voit grandir encore sa popularité. La conquête de cette Gaule sur laquelle Rome avait toujours jeté un regard inquiet, car elle en redoutait les belliqueux habitants, provoqua dans toutes les parties de la population romaine un enthousiasme d'autant plus ardent que le vainqueur prodiguait l'or et l'argent dérobés aux Gaulois, payait les dettes de ses officiers et les plaisirs de ses soldats, multipliait les jeux pour la plèbe, élevait des constructions magnifiques, faisait, en un mot, profiter le peuple et l'armée des dépouilles de la Gaule.

Quelques mois plus tard, le favori du peuple franchissait avec son armée le Rubicon, malgré l'interdiction des lois, entrait en vainqueur dans Rome d'où s'étaient enfuis la plupart des détenteurs de l'autorité, s'emparait du trésor de l'État, instituait sa dictature sur les ruines des institutions républicaines et substituait son omnipotence aux droits politiques que le peuple avait mis sept siècles à conquérir. Le triomphe de l'homme de guerre et la glorification de la guerre par la démocratie marquait la déchéance du peuple et l'éclipse des principes démocratiques.

Sous le régime impérialiste que César inaugure, l'organisation politique, administrative, judiciaire et financière de l'empire romain prendra un tel développement et une telle force qu'elle survivra à l'empire lui-même; mais partout la cupidité, l'ambition personnelle, la corruption sont substituées à l'honnêteté qui avait fait la grandeur de la République. La civilisation est en voie de régression.

On ne voit celle-ci se relever que pendant les soixante-dix années du IIe siècle de notre ère, qui virent se succéder sur le trône les empereurs philosophes : Antonin, Marc-Aurèle, Trajan, etc.

Leur programme de gouvernement n'était pas nouveau, c'était celui des philosophes grecs des Ve et IVe siècles de l'ère antique, celui de Zénon, de Platon, d'Aristote, d'Epicure, transmis de la Grèce à Cicéron, à Sénèque, à tous les penseurs des derniers temps de la République romaine; c'était celui dont la réalisation assurera quelque jour le triomphe de la civilisation sur la pure organisation. Il était fondé sur la sociabilité des hommes et sur le respect des libertés naturelles. Non seulement il condamnait la guerre comme contraire aux intérêts des peuples et à la fraternité par laquelle leur origine commune les lie, mais encore il préconisait l'amour de l'homme pour l'homme, quelle que soit sa condition, la suppression des barrières dressées entre les nations et le rapprochement des peuples sous une même et unique loi, celle que la nature a inscrite dans tous les êtres en les organisant et créant leurs besoins.

Zénon voulait, d'après les souvenirs conservés par Plutarque, « que nous, c'est-à-dire les hommes en général, ne vivions point par villes, peuples et nations, estant tous séparés par loix, droits et coustumes particulières, ains que nous estimions tous hommes noz bourgeois et noz citoiens; et qu'il n'y ait que une sorte de vie, comme il n'y a que un monde, ni plus ni moins que si ce fust un mesme trouppeau paissant sous mesme berger en pastis commun ».

Quatre siècles plus tard, Sénèque, un Latin, ministre de Néron, témoin des horreurs et des misères qui toujours accompagnent la guerre et spectateur des luttes sociales où les hommes dépensent la meilleure partie de leurs forces, écrit à son ami Lucilius : « Comment faut-il agir envers les hommes? Qu'entendons-nous par là? Quels sont les préceptes que nous donnons? D'épargner le sang humain? N'est-ce pas bien peu que de ne pas vous rendre nuisible quand vous devriez être utile? La belle gloire pour un homme d'être humain envers un autre homme! Ordonnons de tendre la main au naufragé, de montrer le chemin au voyageur égaré, de partager son pain avec celui qui a faim. Mais pourquoi m'arrêterais-je au détail de ce qu'il faut faire ou éviter, quand je puis, en peu de mots, rédiger la formule générale des devoirs de l'humanité? Cet univers est un; nous sommes les membres d'un grand corps. La nature, en nous formant des mêmes éléments et pour les mêmes fins, nous a créés parents; c'est elle qui nous a liés les uns aux autres par un attachement mutuel et nous a fait sociables; elle qui

a établi la justice et l'équité ; c'est la vertu de ses lois qu'il est plus fâcheux de faire que de recevoir du mal ; c'est d'après son ordre que nos mains doivent toujours être prêtes à seconder nos semblables. Ayons toujours dans le cœur et à la bouche cette maxime : homme, je ne puis regarder comme étranger rien de ce qui touche les hommes. Pénétrons-nous en ; nous sommes certainement faits pour vivre en commun. Notre société ressemble à une voûte qui tomberait si ses diverses parties ne se prêtaient un support mutuel. »

Il condamne la guerre offensive au même titre que l'homicide : « Nous réprimons, dit-il, le meurtre individuel ; mais qu'est-ce que la guerre, et ce crime glorieux qui consiste à égorger des nations entières.... Des cruautés se commettent au nom de sénatus-consultes et de plébiscites ; l'autorité publique commande ce qui est défendu aux particuliers. » D'autre part, il félicite son ami Lucilius de traiter ses esclaves en amis, en membres de sa famille. « Ils sont esclaves ! ajoute-il, mais ils sont hommes.... Ils sont nés de la même semence que vous, ils jouissent du même ciel, respirent le même air, et, comme vous, vivent et meurent. Ils peuvent vous voir esclave comme vous pouvez les voir libres.... Le père commun, c'est le monde. Par des degrés ou brillants ou obscurs, chacun de nous remonte à cette origine première.... Qu'est-ce que ces mots : chevalier romain, esclave, affranchi ? Des noms créés par l'ambition. Nul n'est plus noble qu'un autre, s'il n'a l'esprit plus droit et plus propre à la vertu. »

Ces principes, Sénèque s'efforça d'en faire la règle de conduite de Néron et paya de sa vie cette tentative hardie. On ne saurait lire sans une saine émotion le programme admirable que, par une habile fiction, il place dans la bouche de son impérial élève et maître. Néron étale la toute-puissance dont il est revêtu : « Je suis, déclare-t-il, pour le genre humain entier, l'arbitre de la vie et de la mort. Le sort et l'état des hommes sont remis entre mes mains ; ce que la fortune veut donner à chaque individu, elle le déclare par ma bouche. Ces milliers de glaives retenus dans le fourreau par la paix que je maintiens, je puis d'un signe les en faire sortir. Il m'appartient de décider quelles nations seront anéanties, transportées dans d'autres lieux, affranchies ou réduites en servitude ; quels rois deviendront esclaves, quels fronts seront ceints du diadème, quelles villes doivent tomber ou s'élever. » Ce pouvoir

absolu, Sénèque indique, par la bouche même de Néron, l'usage qui doit en être fait. Ni la fougue de la jeunesse, ni la colère, ni la témérité ou l'obstination, ni « la vanité cruelle trop commune chez les dominateurs des nations » ne dirigeront la conduite du prince. Chez lui, « le glaive est enfermé ou plutôt captif », tant il est « avare du sang, même le plus vil ». Il suffira d'être homme pour trouver grâce et faveur auprès de lui. Il réglera sa conduite sur les lois, et si les dieux « lui demandaient compte du genre humain qu'ils lui ont confié, il serait toujours prêt à le leur rendre ». Lorsqu'il eût violé tous ces principes, Néron fit mourir son mentor.

Sénèque avait, trop tôt pour sa sécurité, développé les règles de conduite d'un monarque absolu, qui aurait pour but le progrès de la civilisation parmi ses sujets.

Antonin, Marc-Aurèle et les autres empereurs dits philosophes s'efforcèrent d'être des monarques de cette sorte. Parvenu à l'apogée de la puissance dont un homme peut être revêtu, Marc-Aurèle écrit modestement : « Je remercie les dieux de m'avoir donné de bons aïeux, de bons parents, une bonne sœur, de bons maîtres, et, dans mon entourage, dans mes proches, dans mes amis, des gens presque tous remplis de bonté. » Il ajoute que, grâce à son maître de rhétorique Fronton, il a senti « tout ce qu'il y a dans un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie et combien il y a peu de sentiments affectueux chez ces hommes que nous appelons patriciens ». Il remercie ceux qui « lui ont fait concevoir l'idée de ce que c'est qu'un État libre, où la règle est l'égalité naturelle de tous les citoyens et l'égalité de leurs droits », et celle « d'une royauté qui place avant tous les devoirs le respect de la liberté des citoyens ».

L'histoire nous a transmis avec les décrets et les actes de ces empereurs philosophes, la preuve qu'ils s'étaient efforcés de mettre en pratique les principes de liberté qu'ils avaient puisés dans l'enseignement des penseurs de l'Hellade. Par eux, les droits des citoyens sont étendus, la situation de la femme et des enfants est améliorée dans la voie de leur émancipation, le sort des esclaves est profondément modifié par des mesures qui les protègent contre les abus commis par les maîtres et tendent à les introduire dans la famille. De nombreuses écoles sont créées en vue de l'instruction des enfants du peuple; des hôpitaux et des services d'assistance sont institués; de nombreuses sociétés sont créées en faveur des jeunes

filles et des orphelins; les classes dirigeantes s'humanisent au spectacle de l'humanité des détenteurs du pouvoir suprême et tout est fait par ces derniers pour éviter les horreurs de la guerre.

On peut résumer l'œuvre des empereurs philosophes en disant que l'organisation donnée par eux à l'empire avait pour but et eut pour résultat d'améliorer le sort matériel de la société romaine, d'accroître la puissance de l'empire, tout en faisant progresser la morale privée et publique.

Par ce dernier progrès, les empereurs philosophes travaillèrent réellement au profit de ce que je considère comme la civilisation véritable. L'autocratie violente des empereurs syriens qui leur succédèrent eut vite fait de réveiller les ambitions et les appétits des classes dirigeantes et les passions de l'armée, tandis que les peuples mécontents, ruinés par la guerre, pressurés par le fisc, se tournaient vers le christianisme, dans lequel ils espéraient trouver un sauveur.

(*A suivre.*)

Les flèches empoisonnées

Analyses de poisons

Par le Dr REUTTER
Professeur agrégé à l'Université de Genève.

V. — FLÈCHE EN BRONZE DES ILES PAGHEH.

Cette flèche fait partie de la collection ethnographique de M. Reber, à Genève. C'est une lame ovale en bronze, fixée à un roseau de 0 m. 70 de long; M. le Dr Wunder, assistant de M. le professeur Duparc, de Genève, en a fait, ainsi que moi-même, l'analyse quantitative :

Cuivre	69,06
Zinc	30,10
Fer	0,69
Bismuth	0,09
Manganèse	0,06

Ce mélange donne un laiton de couleur jaune pâle, possédant une dureté et une flexibilité relativement très grandes; on peut le plier sans le casser. Il est recouvert d'un enduit gris verdâtre en grande partie soluble dans l'eau froide et dans l'eau bouillante à laquelle il abandonne de la strophantine identifiée par ses réactions caractéristiques, puis un corps mucilagineux précipitable à l'aide d'alcool.

Ces solutions aqueuses, additionnées de toutes les parties de cet extrait sagittaire insolubles dans l'eau, sont acidifiées puis évaporées sous forme d'extrait sirupeux. Le résidu ainsi obtenu se dissout en partie dans l'éther, dans l'alcool, dans le chloroforme et dans l'eau bouillante, abandonnant un dépôt constitué par des matières organiques non analysables.

I. — *Sa solution éthérée*, jaune doré, ne forme pas d'anneaux caractéristiques à la ligne de contact des deux liquides par addition d'acide sulfurique, d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique. Elle ne renferme pas d'acide cinnamique, mais des traces d'acide benzoïque. Le brome, le perchlorure de fer n'y donnent, eux aussi, aucune réaction caractéristique et le résidu de la solution éthérée évaporée ne se colore pas en rouge par addition d'acide sulfurique. Il ne donne pas non plus, repris par de l'eau acidulée, de réactions positives quant à la présence d'alcaloïdes. Il se colore par contre en jaune verdâtre par addition d'acide sulfurique

additionné d'une trace de perchlorure de fer, en jaune puis en jaune orange par addition d'acide nitrique.

II. — *Sa solution chloroformique* jaune pâle donne les mêmes réactions que la solution précédente, mais, évaporée, son résidu se colore en brun violacé par le réactif de Frœhde.

III. — *Sa solution alcoolique*, jaune brunâtre, forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau vert par addition d'acide nitrique, blanc par celle d'acide chlorhydrique, blanc par celle d'une solution aqueuse d'hypochlorite de soude, mais on n'obtient aucune réaction par celle d'acide sulfurique. Évaporée, elle abandonne un résidu jaune brunâtre ne donnant, repris par de l'eau acidulée, aucune des réactions caractéristiques aux alcaloïdes; mais ce dernier, chauffé avec de l'eau, donne une solution qui réduit le Fehling, preuve de la présence de glucosides. Cette solution alcoolique se précipite en un dépôt jaune brunâtre par addition de perchlorure de fer, grisâtre par celle d'acétate de plomb, et jaunâtre par celle de bichromate de potasse, preuve de la présence de résino-tannols.

IV. — *Sa solution aqueuse* se précipite par addition des divers réactifs spécifiques aux alcaloïdes; traitée par de la potasse caustique, puis agitée avec de l'éther et du chloroforme, elle leur abandonne des traces d'alcaloïdes donnant les réactions suivantes :

	Résidu de la solution éthérée.	Résidu de la solution chloroformique.
Acide sulfurique.	Incolore.	Incolore.
Acide sulfurique + bichromate de potasse.	Jaune orange.	Jaune orange.
Acide sulfurique + perchlorure de fer.	Jaune verdâtre.	Jaune verdâtre.
Réactif de Frœhde	Jaune, jaune verdâtre, jaune brunâtre.	Jaune brunâtre.
Acide nitrique.	Incolore.	Incolore.
Réactif d'Erdmann.	Jaune, jaune brunâtre.	Jaune brunâtre.
Réactif de Marmé	Pas de changement.	Pas de changement.

Il y a donc présence d'alcaloïdes non définissables qui ne peuvent être ni de la Strychnine, ni de la Brucine, ni de la Physostigmine, etc. Cette solution aqueuse renferme en outre du glucose et des corps tanniques.

Conclusions. — Nous pouvons donc présumer que ce laiton avait été rendu toxique par un extrait de graines de Strophanthus, de plantes renfermant certains glucosides et alcaloïdes non définissables et rendu plus adhérent par addition d'une résine et d'un suc renfermant de l'acide benzoïque (benjoin?).

Livres et Revues

Dr Raphaël Dubois, professeur de Physiologie générale et comparée, à l'Université de Lyon. — *Les Origines naturelles de la guerre. — Influences cosmiques. — Théorie anticinétique. — La Paix par la Science.* Lyon, H. Georg, 1916.

Les circonstances solennelles et terribles que nous traversons ramènent les hommes qui pensent vers les hautes questions qui depuis quarante, cinquante ou cent siècles courbent l'humanité devant le mystère des choses et des êtres; tantôt pour lui suggérer l'étude du réel d'où sort la connaissance, tantôt pour lui inspirer la soumission aux idées *préjugées* ou aux doctrines dépourvues de base, d'où sort la prolongation de l'inquiétude humaine.

L'œuvre que je voudrais analyser ici, et dont je n'accepte pas toutes les conclusions, est du nombre de celles qui nous orientent vers la recherche de la vérité. Et je voudrais faire partager à mes lecteurs l'impression saine et forte que j'ai éprouvée à la lecture des pages que M. le Dr Raphaël Dubois consacre à cette question profonde et poignante entre toutes : « Les guerres, et en particulier la plus affreuse de tous les temps, qui se déroule sous nos yeux, sont-elles le résultat de volontés arbitraires (divines ou humaines, c'est tout un) ou sont-elles en rapport avec des lois naturelles ou des influences universelles, et la science de ces lois peut-elle nous indiquer le chemin de la paix, de l'harmonie, de l'unité future des choses et de la vie?

« Il y a près de deux mille cinq cents ans, nous dit M. R. Dubois au début de son avant-propos, vivait un sage dont le nom est encore de nos jours universellement connu. Il s'appelait Pythagore et enseignait que le corps humain est dans une dépendance intime de l'ordre général et que les actions de la vie, ainsi que tous les phénomènes de la nature, sont réglés par les qualités et les proportions des nombres.

« Aujourd'hui, pas un biologiste digne de ce nom, et indépendant, n'oserait soutenir de bonne foi une opinion contraire. Tous connaissent ou s'efforcent de connaître les relations nécessaires de l'être vivant avec le milieu cosmique; tous cherchent avec ardeur quelles influences sur tout ce qui vit ont bien pu exercer le *milieu extérieur* actuel, le *milieu antérieur* et le *milieu intérieur*. »

A la vérité, tous les biologistes dont parle M. Dubois ne professent pas les mêmes opinions; mais tous emploient la même méthode, celle de l'observation, la seule admissible pour les esprits libres. Suivant ainsi la même route, qui peut avoir ses détours ou ses bifurcations, ils se dirigent du moins vers le même but, et sont animés du même esprit, réalisant ainsi la véritable unité, celle d'un commun idéal, et d'un idéal réfléchi, respectueux des lois universelles.

C'est l'observation de phénomènes vitaux relatifs à l'orientation qui a amené le Dr R. Dubois à l'étude des lois qui conduisent ou paraissent conduire les êtres vivants, à travers des phénomènes réflexes, à des actes le plus souvent inconscients, en rapport avec les mouvements planétaires ou cosmiques. Ainsi, dès 1898 il remarqua qu'une marmotte profondément endormie, placée de façon que son museau soit dirigé en avant, et dont on détourne le corps, tenu dans les deux mains de l'observateur, garde le museau dirigé suivant l'orientation première, formant par conséquent avec le corps un angle de plus en plus sensible, à mesure que la rotation s'accentue. En 1902, il constata le même phénomène chez le pigeon, puis sur le canard. Plus récemment, dans son laboratoire de Tamaris-sur-Mer, il étendit ses expériences aux végétaux, en perfectionnant son outillage de moteurs électriques ou hydrauliques faisant tourner à des vitesses variables des plateaux circulaires portant les objets soumis à l'expérimentation.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des recherches de M. Dubois. Il en a publié un compte rendu dans lequel nos lecteurs trouveront, plus développé, ce que nous ne pouvons que mentionner ou indiquer ici : les animaux ou les végétaux choisis par l'expérimentateur; les variations de mouvements ou de milieux au moyen desquels il s'efforce de doser les variations des divers facteurs, normaux où anormaux. Tout cela mériterait d'être étudié de près; mais nous sommes obligés de nous préoccuper surtout de la partie humaine de son sujet, telle que la résume le titre de la brochure que nous analysons.

D'une manière générale, et dans les conditions normales, la loi d'un mouvement spontané dans un milieu en déplacement est l'*anticinèse*, c'est-à-dire la tendance à se mouvoir à l'encontre du sens de déplacement du milieu. Il semble, si nous comprenons bien la pensée de notre auteur, que l'être vivant, soumis à l'action de deux milieux, l'un général et normal, l'autre, plus restreint et perturbateur, enveloppé dans le premier, résiste d'instinct à l'impulsion de celui-ci, gardant avec l'influence générale, qu'il ignore cependant, un rapport continu qu'il ne peut réaliser que par une résistance contre le mouvement de son milieu fragmentaire. Cette tendance ne peut pas encore être formulée sous forme de loi; car les exceptions, que le Dr R. Dubois mentionne en abondance, produisent dans des cas nombreux, ou l'indifférence ou l'*homocinèse*, mouvement en accord avec celui du milieu fragmentaire immédiat.

La discussion des expériences de divers biologistes, notamment de Knight et de Lœb (p. 8 et 9, notes), s'attache à distinguer divers modes

d'action entre divers phénomènes d'apparence identique, et nous retrouverons plus loin la même question, posée sous une autre forme, à l'occasion des conclusions de l'étude du Dr Dubois sur les grands mouvements de l'humanité.

Dans l'examen consciencieux et documenté que l'auteur consacre plus loin aux migrations animales, il s'efforce encore de distinguer les diverses causes d'orientation, de faire la part des influences du vent, du magnétisme terrestre, des mouvements planétaires, de la possibilité d'une *mémoire congénitale* invoquée par P. Bonnier (p. 10 et 11); on serait donc mal venu à l'accuser de faire la part trop belle à l'*anticinèse*, au mouvement de réaction de l'individu contre le mouvement du milieu partiel; mais au fond, dès la première ligne, on distingue cependant chez lui une sorte de prédilection pour cette cause de migrations végétales, animales ou humaines; et cette prédilection, il la déclare avec la sincérité d'un esprit qui a gagné à une enquête large et consciencieuse le droit d'affirmer sa conviction personnelle. Aussi, en appliquant à ses recherches la méthode qu'il applique à celles d'autrui, et en me disposant — pourquoi ne pas le dire avec franchise — à conclure contre sa théorie au nom de grands faits humains dont l'évidence n'a pas besoin d'être démontrée, je voudrais bien convaincre mon lecteur du respect que m'inspire l'enquête menée par le Dr Dubois, et de l'impression profonde que j'en ai retirée. Impression si forte, que tout en me refusant à souscrire à ses conclusions pour les migrations humaines, je suis persuadé qu'elles contiennent une forte part de vérité, et prendront une place définitive dans l'étude des rapports entre la vie et la nature, la mécanique et la volonté.

Tout le deuxième chapitre de la brochure que j'analyse est consacré à des exemples infiniment variés de mouvements ou de réactions contre le milieu. Vol contre le vent debout; tendance de l'insecte posé sur une boule tournante à se diriger en sens contraire du mouvement de son support; vol de l'alouette contre l'air et sur place, comme par un besoin de lutte; migrations d'hirondelles au moment de vents contraires; influences de la rotation terrestre sur la direction des courants atmosphériques ou marins, et de ces mouvements mécaniques sur les courants de la vie et les manifestations apparentes de volontés animales. On pourrait, me semble-t-il, y ajouter ce fait, connu de tous les navigateurs d'eau douce ou d'eau salée, qu'un navire gouverne plus sûrement contre le courant, et que cette allure donne au navigateur un sentiment particulier de sécurité et de force. Il lui semble, ou plutôt il constate que sa puissance d'évolution s'accroît dans une certaine mesure par le fait que la force antagoniste lui permet d'évoluer du même angle dans un espace moindre, parfois même sur place, comme l'alouette contre le vent du matin, et qu'il est ainsi plus libre d'opposer son action propre à celle du milieu, au lieu de se laisser entraîner par lui.

Cependant, prenons-y garde : ce fait, mieux que bien d'autres (et c'est

pourquoi je le mentionne), peut nous aider à reconnaître dans un seul mouvement de résistance à l'entraînement deux phénomènes distincts. L'anticinèse en elle-même n'est pas un acte conscient; elle ne le devient, dans le cas cité, que par la connaissance des objets immobiles qui permettent de mesurer le mouvement du milieu fluide immédiat; et la sensation de sécurité du navigateur provient précisément du fait qu'il se sent dès lors plus capable d'influer sur sa propre marche dans un moindre espace évolutif. Immédiatement divers exemples cités plus haut, tels que le vol vertical de l'alouette, par exemple, nous apparaissent comme conditionnés par le même besoin d'action dans un moindre espace, de liberté plus grande dans l'évolution, de moindre chance d'entraînement par rapport aux objets : pour le canotier sur une rivière, ou le navigateur dans le courant parmi des hauts-fonds, ce dernier mobile est le principal ; il ne gouverne pas moins bien, par rapport à l'eau, dans le sens du courant; en pleine mer, jetant son loch, il constatera que l'aire liquide en mouvement, dans laquelle il accomplit son évolution, n'est ni plus, ni moins étendue dans un cas que dans l'autre; mais il remarquera que, s'il venait à rencontrer un obstacle solide dans cette évolution, les deux vitesses homocinétiques du courant et de la translation s'additionneraient, accroissant le danger, tandis que la marche en anticinèse le réduirait ou l'annulerait.

Le même instinct de sécurité agira pour l'insecte placé sur la boule immobile qui subitement se met à fuir sous ses pieds. Il sent que ce mouvement va diminuer son adhérence par rapport à son poids, et il remonte, en sens inverse du mouvement. De même encore, dans le cas, mentionné par Dewitz et complété par M. Dubois [1], des organismes aquatiques, animaux ou végétaux, qui s'orientent toujours ou presque toujours en sens inverse du courant; l'instinct de la nutrition intervient fréquemment, dans ces conditions. Ailleurs, comme pour le dépôt du frai des poissons dans les rivières, l'intervention d'un élément autre que l'anticinèse devient plus évident encore, puisque le saumon ou l'alose remonte contre le courant pour déposer son frai, mais redescend le fleuve après cette opération. Ainsi divers éléments de choix ou divers motifs d'option occasionnent dans de nombreux cas des actes apparents d'anticinèse dont les causes sont d'un ordre différent; et notre auteur ne voile aucunement ces motifs variables, son enquête, quoique tendancieuse, étant d'une absolue sincérité. Ainsi, finalement, même s'il atteint un but plus ou moins différent de celui qu'il poursuivait, il n'en aura que mieux enrichi la science et mieux servi la vérité.

L'esprit humain est invinciblement porté à ranger tout d'abord les mouvements ou les actions analogues sous la dépendance d'une même cause. La fragmentation qui se produit à la suite d'une étude plus serrée des données du problème n'est pas toujours une contradiction, mais le plus souvent un élargissement de l'hypothèse première. Il en adviendra

1. P. 17, texte et note.

vraisemblablement ainsi de la théorie anticinétique, quand l'examen des grands faits humains sera venue nous la montrer sous un jour nouveau. Parmi ces grands faits, ceux sur lesquels s'appuie M. le Dr Dubois sont principalement les grands déplacements de multitudes animales ou humaines. « *Qui ne sait*, dit-il (p. 23), *que les grandes émigrations se sont, dans tous les temps, effectuées de l'Orient vers l'Occident?* » Et plus loin (p. 32), parlant plus spécialement des migrations humaines, il cite, avec raison d'ailleurs, le succès des grandes invasions dirigées de l'Asie vers l'Europe, et l'insuccès qui a été le cas le plus fréquent pour les entreprises du même genre dirigées de l'Europe vers l'Asie. Ces deux grands faits, répétés un assez grand nombre de fois, ne sont pas contestables. Mais si nous élargissons devant nos regards le champ de l'histoire, ne pourrons-nous pas être conduits à leur appliquer la remarque très juste de M. Dubois au sujet de certaines branches ethniques qui ont dévié directement vers le Sud, comme les Goths et les Cimbres? « *Ce sont là des exceptions explicables sans doute aussi par des raisons d'ordre physique* », dit-il. Et bien, demandons-nous précisément s'il n'en serait pas de même pour les migrations qu'il attribue uniquement à l'influence anticinétique. Et sans emprunter d'arguments aux considérations de cette nature qu'il présente (p. 37 et suiv.) avec son habituelle sincérité, cherchons à distinguer dans l'histoire des migrations humaines les trois grands faits principaux, à peu près équivalents comme importance, qui vont en un instant transformer notre point de vue. Et remarquons tout d'abord que ce point de vue n'est point physiologique, mais *purement géographique*.

C'est à ce titre que l'auteur de ces lignes croit devoir rectifier des notions généralement admises, mais erronées. Le mouvement général de translation d'Asie vers la péninsule occidentale, l'Europe, paraît généralement aux Européens, par une sorte de perspective historique, l'événement capital des annales humaines. Mais il suffit d'un regard sur n'importe quelle carte de la densité des populations du globe pour nous rappeler que deux autres grands centres présentent à peu près la même importance : je parle des 400 millions d'hommes qui obéissent à la civilisation chinoise, et des 300 millions qui peuplent le monde hindou.

Dès que ces trois grandes agglomérations d'humanité nous apparaissent avec leur importance réelle, nous cessons de considérer le monde comme guidé dans son évolution générale par les seuls rapports de l'Asie avec l'Europe. Qu'en ce moment, ou depuis un certain nombre de siècles, il en soit ainsi dans une mesure, on peut l'admettre. Mais toute la préparation antérieure de l'humanité s'est produite sous d'autres influences, et la situation actuelle est le résultat de cette longue préparation.

On l'a souvent dit : la Chine n'est pas un pays, c'est un monde, une humanité, égale par son histoire et sa masse au groupe dont nous faisons partie. Cette humanité est-elle autochtone? Pas plus que la nôtre. On peut suivre la trace des alluvions humaines qui l'ont formée, aussi bien que celle des apports qui, venant d'Asie, ont modifié l'Europe dès avant l'époque néolithique. C'est de l'Asie intérieure que les traditions chinoises,

confirmées par la géographie, font descendre les cent familles dont l'accroissement, mêlé aux indigènes qu'ils s'annexaient en route, a lentement créé la Chine historique, dans le sens de la descente des fleuves. Bien que l'isolement du monde chinois, à l'ouest et au sud-ouest par les déserts et les montagnes, à l'est par l'Océan Pacifique, ait favorisé le développement d'une civilisation agricole et pacifique, néanmoins ce rameau de l'humanité a souffert autant ou plus que le nôtre des incursions de ses voisins nomades; et la Grande Muraille, le plus grand effort des hommes et des siècles, dit encore la longue lutte de la Chine sédentaire contre les migrations mongoles. Mais elle dit aussi, cette Muraille, aussi clairement que la vue directe des multitudes en marche, dans quel sens se produisait la menace de ces migrations. C'est de l'ouest à l'est, en sens inverse de l'anticinèse, dans la direction que le Dr Dubois appelle homocinétique, que la descente de la Chine vers la civilisation agricole des grands bassins fluviaux s'était accomplie. C'est du nord-ouest au sud-est, également à l'encontre de sa théorie, que la Muraille protectrice a, pendant un nombre de siècles difficile à fixer, contenu les envahisseurs nomades. Ici, on ne peut plus dire que le transport humain de l'ouest à l'est ait rencontré un insuccès. La durée de notre civilisation européenne, son homogénéité, sa continuité, ne sont en rien comparables à celles de la civilisation chinoise, qui s'est montrée capable de créer un monde moral au sein d'un monde physique, et de persister suivant un mode de développement plus ferme et plus durable que n'importe quelle grande civilisation, pendant un nombre de siècles dont ne peut se vanter aucune autre race encore vivante.

Si nous prenons maintenant le tiers de milliard d'hommes de toutes races et de toutes couleurs qui peuple la péninsule hindoue, notre conclusion sera identique. Pour ceux-là, c'est du nord au sud que s'est opérée la poussée graduelle du negrito, du dravidien, du mongol, de l'arya, etc., vers le pourtour de la terre méridionale d'Asie. Ici encore, la théorie de l'anticinèse refuse de s'appliquer aux faits. Et si la force coercitive de cette civilisation n'a jamais égalé celle de l'Europe, si sa fixité est demeurée inférieure à celle de la Chine, en revanche son sens de la beauté, sa profondeur de pensée, sa puissance de poésie, de méditation, sa complexité d'organisation sociale ont égalé, parfois même surpassé celle des deux autres grandes multitudes d'Europe et de Chine.

Voilà le tableau réel qu'il nous faut tracer, si nous voulons rester dans la vérité. Invasions vers l'Europe, invasions vers l'Inde, invasions vers la Chine, ont divergé sur le pourtour de l'Asie comme les rayons d'une étoile, au lieu de se diriger à l'inverse du mouvement rotatoire de la terre.

Disons donc que si ces diverses invasions ont obéi à une loi commune et unique, cette loi ne paraît pas être celle qu'invoquait l'auteur de la brochure que nous examinons.

A vrai dire, l'auteur ne le pense pas non plus de façon exclusive; et j'espère ne pas le froisser en résumant sa pensée autrement qu'il ne la

définit lui-même. Il suffirait, pour être persuadé du fait que j'avance, de lire les deux remarquables pages (38 et 39) dans lesquelles il expose à grands traits la prodigieuse variété des actions magnétiques du milieu cosmique, et des effets innombrables, à peine soupçonnés encore, qu'elles suscitent et entre-croisent les uns avec les autres, autour et à l'intérieur de la pulpe cérébrale humaine.

Persuadés de notre infirmité d'« *homo* sapiens », ne pourrions-nous pas nous demander maintenant, si quelque manifestation, commune aux trois grandes séries de migrations dont nous venons de parler, pourrait nous aider à les expliquer, en dehors de la théorie anticinétique, qui n'y suffit pas, d'après ce que nous venons de constater. Qu'il soit d'abord bien entendu que nous ne l'écartons pas comme fausse en elle-même, mais comme incomplètement adaptée au fait particulier que nous examinons ici.

Pour ne pas me répéter, je prierai le lecteur de se reporter à une de mes leçons, publiée dans cette même Revue, et j'en résumerai ici le sujet, repris depuis dans une leçon ultérieure [1]. S'il suffit d'énoncer les trois directions divergentes des grandes invasions pour démontrer l'insuffisance explicative de la théorie anticinétique, peut-on essayer de les expliquer par une autre cause?

Bien avant d'avoir pensé à une cause cosmique, j'avais été frappé de ce fait, que la plus ancienne des grandes invasions constatées, celle qui amena de l'est les populations néolithiques, succéda de près au retrait des grands glaciers quaternaires, et semble avoir été la conséquence du desséchement croissant de l'Asie centrale, combiné avec l'amélioration du climat de l'Europe. Les mêmes considérations, se résumant dans *la recherche d'un climat plus favorable*, semblent avoir agi pour les migrations ultérieures d'Asie en Europe, qui toutes ont été mises en mouvement par le même désir, ou par la soif des richesses. Les Goths se dirigeant tantôt vers l'ouest, tantôt *vers le sud*; les Vandales marchant vers l'*Espagne méridionale*, vers la *Dacie*, la *Grèce*, ou même l'*Afrique du Nord*; les Normands contournant l'Europe de l'ouest pour pénétrer dans la *Méditerranée*, jusqu'en Sicile, c'est-à-dire vers l'est, obéissaient aux mêmes impulsions que les néolithiques, les Huns ou les Mongols. Ils cherchaient ou le climat doux, ou la pluie fréquente, ou la richesse accumulée. Quant aux Chinois, dont nous avons constaté la marche vers l'Orient, il est inutile de dire que ce petit peuple de cultivateurs d'oasis, échappant à son Han-haï, à sa « *Mer sèche* », pour accroître et prolonger ses irrigations le long des rivières grandissantes et des larges fleuves, jusqu'aux pays voisins de la mer et vers les moussons pluvieuses du Pacifique, était guidé, bien plus encore, par la préoccupation d'échapper à la sécheresse et de ren-

1. Sur les conséquences physiques et historiques du retrait des anciens glaciers, *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, décembre 1905. Nouvelles observations sur l'atmosphère de l'Asie et son rôle historique, même *Revue*, mai 1907. Voir aussi : *The pulse of Asia*, par Ellworth Huntington, London, 1907.

contrer les eaux ruisselantes. Nous en dirons autant des envahisseurs de l'Inde postérieurs aux Dravidiens; Aryas ou Mongols, qui se dirigeaient successivement vers le sud ou le sud-est. Faut-il même rappeler, en ce qui concerne les migrations d'Europe, combien la préoccupation que nous venons de citer y jouait un rôle dominant? Les plaines du sud de la France, celles de l'Andalousie, de l'Italie ou de l'ancienne Mauritanie, colonisées par les Vandales, les Ostrogoths ou les Visigoths, sont encore aujourd'hui irriguées par des réseaux de canalisation attribués à ces envahisseurs qui marchaient tantôt dans le sens et tantôt en sens inverse de l'anticinèse. Je ne veux pas insister davantage ici, ni paraître condamner formellement une thèse qui, dans un certain nombre de cas, pourra paraître fondée. Tout ce que je prétends soutenir en ce moment, c'est que, comme l'a dit M. le Dr Dubois lui-même, nombreuses sont les causes de déplacement des peuples, et que beaucoup de ces causes, le besoin de pluie ou d'irrigation par exemple, dépassent infiniment l'intensité impulsive de l'anticinèse. Abandonnons donc définitivement l'idée d'un mouvement général de l'humanité que l'histoire contredit, et qui ne pourrait inspirer à la géographie que des conclusions imaginaires, donc dangereuses. Mais — et c'est par là que je termine — remercions M. Raphaël Dubois des expériences par lesquelles il relie la physiologie végétale ou animale aux lois et aux mouvements de l'Univers. Armée d'une critique sévère, la science séparera bien vite les apparences des réalités, et les hypothèses non fondées de celles qui se confirmeront. Pythagore était au fond dans le vrai, et la route qu'explore M. Dubois est celle que doit explorer l'homme de science. Pas un mouvement dans l'évolution de la végétation, de la vie animale ou humaine n'est indépendant des lois mathématiques de la nature, et quelques hypothèses non confirmées n'empêcheront pas que la vérité soit au bout d'études comme celles auxquelles notre savant collègue a consacré sa vie.

FR. SCHRADER.

J. DE MORGAN. — *Essai sur les nationalités.* — 136 p., Berger-Levrault, Paris, 1917.

On lira avec intérêt un petit livre où l'auteur expose ses idées sur les nationalités et prend ses exemples parmi les peuples d'Orient qu'il a visités. Le lecteur trouvera ainsi à chaque page des descriptions, des impressions originales d'un voyageur qui aime observer et sait donner un tour vif et personnel à ses récits.

Dans l'exposé de ses idées, il conseille « d'étudier spécialement chacun des peuples se réclamant de sa nationalité, d'examiner non seulement *ses titres*, mais aussi *les conditions de vitalité qu'offrirait sa reconstitution en État*, afin que, dans l'avenir, il ne soit pas une source de soucis pour

ses protecteurs. » L'avis est excellent et j'en ai souligné le passage le plus essentiel; mais il est difficile à suivre.... Je ne garantis pas que l'auteur lui-même ait bien réussi dans sa tentative.

En tous les cas il me permettra de discuter un peu les moyens qu'il juge bon d'employer, car il adresse à l'Anthropologie des reproches qui ne me paraissent pas tous justifiés.

Et d'abord je marquerai d'une interrogation le principe suivant qu'il pose tout au début : « Il est certainement illusoire de chercher à fixer la situation de l'individu avant d'avoir établi celles de la famille, de la communauté, de la nation. Ce n'est pas en partant de l'unité qu'on assurera sa position relative, mais bien en procédant du général au particulier. » Je réponds que ce serait vrai si nous possédions *le général*, comme en mathématique, où ce qu'on dit d'un cercle s'applique à tous les cercles, mais en *sociologie on ne possède pas le général*; il faut le former par l'observation préalable des faits, c'est-à-dire des individus et des observations particulières; la généralisation arrive ensuite. Une communauté n'est pas une abstraction, ni une entité. C'est avant tout une somme d'individus qui vaudra par les qualités de ses individus. Je ne nie pas, certes, l'importance de l'organisation; mais il ne suffit pas, pour avoir une bonne montre, de mettre les rouages en place; il faut avoir de bons rouages, et leur place même dépend de leurs qualités particulières.

On comprend que je ne puis passer en revue chacun des arguments de l'auteur; c'est d'autant plus inutile que j'ai publié moi-même dans cette Revue un article sur le principe des nationalités. Le lecteur comparera et jugera lui-même. Il me semble d'ailleurs que si certains principes nous séparent, nous nous rapprochons souvent dans les conclusions pratiques, foncièrement opposées à un égalitarisme mystique entre toutes les nationalités. Mais j'arrive aux critiques anthropologiques que je signalais plus haut.

M. de Morgan reproche d'abord à l'Anthropologie « d'admettre en principe que les différences dans les formes organiques des espèces humaines résultent de l'atavisme, alors que peut-être elles sont dues aux influences de l'habitat, ou à toute autre cause qui nous échappe. » Est-ce que M. de Morgan ignorerait l'immense littérature qui traite de cette question et dont l'ensemble constituerait, à lui seul, une énorme bibliothèque? Ignorerait-il les discussions passionnées qu'elle a soulevées, les immenses statistiques qu'on a réunies dans un sens et dans l'autre, les travaux multiples, considérables, que l'on a faits pour calculer l'hérédité et l'influence relative du milieu, les sociétés et les revues presque exclusivement consacrées à la question en France, en Angleterre, aux États-Unis, etc.?

Le second reproche m'a autant étonné. « Si l'Anthropologie a échoué dans la classification des peuples, c'est parce qu'elle a le tort de ne s'appuyer que sur les données physiques... elle s'est montrée trop exclusive, elle a rejeté avec dédain l'aide des sciences dans lesquelles elle eût trouvé un utile concours, l'étude du langage entre autres. »

Je ne voudrais pas dramatiser trop fort ces simples considérations; je sais bien qu'une attitude critique est toujours commode : on a l'air ainsi non seulement de posséder la science dont il s'agit, mais de l'avoir dépassée. Tout de même, il est regrettable que M. de Morgan n'ait jamais parcouru notre affiche des Cours, où il y a une chaire de linguistique et beaucoup d'autres choses en dehors de la morphologie. Pour ne parler que des morts, les Hovelacque, les Letourneau, les A. Lefèvre, ont fait des études linguistiques et sociologiques assez connues! M. de Morgan ignore-t-il les questionnaires de sociologie et de linguistique de la Société d'Anthropologie? n'a-t-il jamais lu les programmes de l'Université d'Oxford, et méprise-t-il les anthropologistes de Cambridge qui portent leurs études sur tant de sujets?

J'ai eu, il est vrai, à combattre deux savants qui prétendaient enfermer l'Anthropologie dans les limites des études physiques [1]; mais tous les deux avaient écrit cette thèse en allemand. L'un est M. Rudolph Martin, professeur à Zurich, l'autre est le R. P. Schmidt, directeur autrichien de la revue *Anthropos*. J'ai protesté énergiquement contre des idées qui m'avaient paru antiscientifiques et antifrançaises. Certes, je suis heureux que M. de Morgan partage aussi notre avis, mais pourquoi méconnaît-il l'immense majorité des anthropologistes? Il y a parmi eux des esprits intéressants et qu'on gagne à cultiver....

Je ne veux pas terminer ces quelques notes sans signaler l'étude sur les Arméniens qui comprend 84 pages à elle seule, c'est-à-dire la plus grande partie de la brochure. On la lira avec un vif intérêt, car l'auteur y parle de ce qu'il a vu et étudié; on apprendra avec joie que l'immonde gouvernement turc n'a pas pu, malgré ses assassinats, détruire complètement cette intéressante nation. Il en reste encore au moins trois millions; « le nombre des Arméniens échappés aux massacres serait plus important qu'on ne le pensait ». Mais « les Turcs se sont particulièrement attachés à détruire l'élément masculin, espérant ainsi faire disparaître la race ».

L'auteur ne nous éclaire pas encore sur les vrais instigateurs de cette tuerie sauvage. Certes les Arméniens ne sont pas les seuls, mais il me semble que M. de Morgan exagère un peu quand il met presque sur le même pied, Arméniens et Grecs, Syriens et Israélites, qui, dans leur ensemble, « sont devenus la proie des bourreaux tartares ». Les Grecs ont sûrement souffert; certaines populations chrétiennes de Syrie, plus ou moins révoltées, ont été décimées; mais il me semble que si on néglige quelques cas sporadiques d'assassinat commis sur quelques Juifs dans la région de Palestine, on peut admettre, d'après les quelques témoignages concordants que j'ai pu obtenir, que la Communauté israélite est restée, comme avant la guerre, très influente à Constantinople. Les haines entre ces diverses nationalités d'Orient sont violentes; elles

1. L'Anthropologie est-elle une science unique? *Rev. Ecole d'Anthr.*, 1908.

s'exaspèrent encore par les passions religieuses, doublées d'intérêts économiques considérables. La politique de l'Entente aurait grand besoin d'être éclairée en cette délicate matière; je souhaite que M. de Morgan et tous ceux qui connaissent l'Orient pour l'avoir longuement pratiqué, portent toute leur attention de ce côté. Ils ont de grands services à rendre à l'Europe occidentale.

Dr G. Papillault.

ALBERT DASTRE

Voici plus de trois mois qu'un accident stupide et tragique a coûté la vie au professeur Albert Dastre, l'a enlevé avant l'heure à la science physiologique qu'il illustrait, au haut enseignement qui s'honorait de le compter parmi ses maîtres, et à la pensée française, dont l'auteur de *La Vie et la Mort*, le successeur de Claude Bernard et de Paul Bert dans la chaire de physiologie générale de la Faculté des sciences de Paris, fut l'un des meilleurs représentants.

Les conditions matérielles qui président pendant la guerre à l'impression de cette Revue ne nous ont malheureusement pas permis de venir exprimer aussitôt les sentiments de vive et profonde affliction qu'a provoqués chez tous les membres de notre Association une perte non moins inattendue que cruelle. Albert Dastre, qui ne rencontrait dans nos rangs que des amis, était lui-même un ami de plus de quarante ans pour certains d'entre nous. Sa bonté et la loyale droiture de son caractère nous le rendaient cher, autant que l'élevait à nos yeux la vigueur patiente, féconde, de son intelligence; et nous aimions, nous admirions en lui ce tranquille accord qui maintenait de niveau sans peine, dans une égalité parfaite, les rares et attachantes qualités d'un cœur d'élite avec les dons éminents d'un esprit supérieur. Nous lui savions gré aussi de l'intérêt qui l'avait attiré vers nos travaux : intérêt dont il nous donna la preuve, il y a quelques années, lorsqu'il nous fit l'honneur d'accepter d'être des nôtres, voulant ainsi nous témoigner publiquement sa sympathie, et afin de marquer la place qu'occupaient dans sa pensée les sciences anthropologiques, auxquelles il regrettait toutefois de n'avoir point eu le temps d'accorder plus d'attention.

Jules-Franck-Albert Dastre, membre de l'Académie des sciences (1904), de l'Académie de médecine (1908), des Académies de Pétrograd, Turin, Copenhague, Pérouse, etc., officier de la Légion d'honneur, était né à Paris, le 7 novembre 1844. Admis à l'École normale supérieure (section des sciences) en 1864, agrégé des sciences physiques, il fut reçu docteur ès sciences naturelles en 1876, et docteur en médecine en 1879. Collaborateur intime de Claude Bernard au Collège de France dès 1872, Dastre,

après avoir enseigné l'histoire naturelle au lycée Louis-le-Grand, revint à l'École normale comme maître de conférences de zoologie. Il suppléait Paul Bert à la Sorbonne en 1876, et devenait, en 1887, titulaire de la chaire de physiologie générale.

Il ne nous appartient pas de parler ici des recherches qui l'avaient rendu célèbre, et dont notre regretté confrère a enrichi le champ non pas seulement de la physiologie expérimentale, mais de la chimie biologique et de l'embryologie. Ces recherches ont été résumées, en des lignes que nous ne saurions mieux faire que de reproduire, par M. Edmond Perrier, qu'une amitié qui remontait à l'École normale, et qui ne s'est jamais éteinte, unissait à Dastre (tous deux furent les premiers élèves de Lacaze-Duthiers, et les premiers à fréquenter le laboratoire maritime fameux que celui-ci avait fondé à Roscoff).

« Les travaux de physiologie de Dastre — écrit M. Perrier — ont porté sur les sujets les plus divers. Ses études sur les substances contenues dans l'œuf des oiseaux et qui servent à nourrir l'embryon; sur la mise en réserve des graisses, leur digestion, leur origine et leur utilisation dans l'organisme; sur le rôle dans la nutrition des amidons et des diverses sortes de sucre ont éclairé bien des points obscurs des phénomènes de nutrition et précisé le rôle joué dans ces transformations et la production des corps gras par les diverses glandes digestives. Les résultats de ces recherches sont devenus classiques....

« Dans un autre domaine, celui du système nerveux, il démontrait l'existence générale, dans tous les organes, de *nerfs d'arrêt* s'opposant à l'action excitante des autres nerfs, ceux-ci contractant, par exemple, les vaisseaux dont l'intervention des premiers permettait la dilatation.

« Ses études sur la physiologie du cœur ont complété ce que l'on savait sur la cause du rythme de ses battements, et ses recherches sur le foie ont fait apparaître sous un jour nouveau la multiplicité des fonctions que remplit cet organe important, notamment dans la fabrication des graisses et dans la mise en réserve du fer nécessaire à la formation des globules du sang.

« Rappelons, parmi bien d'autres travaux qui l'avaient placé en tête des physiologistes actuels, que par l'administration concomitante de l'atropine et de la morphine, il avait su rendre inoffensif l'emploi du chloroforme.

« J'arriverai par la critique », me disait-il un jour quand nous habitions la même chambre à l'École normale; la qualité maîtresse de son esprit, comme de son caractère, c'était, en effet, la précision, le sens du vrai, et c'est pourquoi tous ses travaux sont demeurés des modèles et seront toujours debout. »

Nous tenions à saluer d'un dernier et affectueux hommage la mémoire de ce grand savant, de ce grand Français, de cet homme excellent.

GEORGES HERVÉ.

UNE DÉCORATION

Le grade de chevalier de la Légion d'honneur a été conféré, pour faits de guerre, à notre ami le Dr André Hovelacque. Le *Journal Officiel* du 23 août 1917 enregistrait cette nomination, dont nous regrettons vivement de n'avoir pas été informé plus tôt, et résumait en ces termes les titres du nouveau légionnaire :

Hovelacque (André-Édouard-Émile), médecin aide-major de 2e classe (territorial) au 117e régt. d'infanterie : aide-major de la plus haute valeur professionnelle et morale. N'a cessé, pendant les combats livrés par le régiment en mai 1917, de prodiguer ses soins aux blessés dans les conditions les plus périlleuses. Déjà deux fois cité à l'ordre.

C'est pour nous une joie véritable de pouvoir reproduire, dans la *Revue* fondée par Abel Hovelacque, cette belle citation. Elle fait honneur au fils et fût allée au cœur du père; elle jette sur sa mémoire, si vivante toujours parmi nous, comme un rayon posthume. Lui aussi, Abel Hovelacque, il y a quarante-sept ans, pendant la précédente ruée germanique, avait été à la peine et au combat!...

On sait que le Dr André Hovelacque, ancien interne des hôpitaux, ancien aide d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, est l'un des cinq délégués de l'Association pour l'enseignement des Sciences anthropologiques près le Conseil directeur de l'École d'anthropologie. Les membres de l'Association, heureux de voir reconnu et récompensé tout le mérite de leur vaillant collègue, lui adressent leurs plus cordiales, leurs plus chaleureuses félicitations.

G. Hervé.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

Les primitives conceptions sur la Mutabilité des Êtres Vivants

Par Pierre-G. MAHOUDEAU.

L'idée que les Êtres organisés peuvent se modifier au point de changer de forme, si invraisemblable de prime abord, devenue notion scientifique seulement depuis un peu plus d'un demi-siècle, remonte cependant si loin, dans le passé des temps historiques, qu'elle apparaît comme un legs des époques antérieures à toute histoire.

Ce fut, il est vrai, au début, et pendant fort longtemps, une conception entièrement imaginative. Les transformations les plus impossibles ne faisaient alors aucun doute; toutes les métamorphoses étaient admises comme choses absolument naturelles; il en résulte que les plus primitives façons de concevoir la Mutabilité des Êtres vivants sont d'ordre mythologique.

Un fait frappe lorsqu'on compare les documents réunis à ce sujet : malgré leur diversité, ces conceptions paraissent provenir d'une croyance très archaïque, celle qui attribuait aux Hommes des Animaux comme primitifs ancêtres.

L'Ethnographie comparée indique, en effet, d'une façon précise, qu'antérieure à toutes les cosmogonies narrant la création de l'Homme, des Animaux et des Plantes par des êtres divins, la croyance aux Animaux-Ancêtres a dû être très répandue, sinon universelle, car elle se retrouve, plus ou moins nettement exprimée, dans toutes les plus archaïques légendes aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Continent.

Considérer l'Homme comme un Animal transformé paraît donc avoir été une des primordiales manifestations de l'évolution men-

tale chez les populations anciennes, puisque cette croyance subsiste encore de nos jours chez nombre de populations sauvages ou arriérées.

Nous aurons, dans ces conditions, à distinguer deux phases principales dans l'étude des conceptions relatives à la Mutabilité des Êtres vivants : d'abord une phase mythologique, d'une durée excessivement longue et comprenant un nombre considérable de légendes, ensuite une phase scientifique qui, beaucoup plus récente, commença pourtant à se manifester durant les premiers temps de l'antiquité historique.

On aurait pu croire que le désir de savoir qui nous sommes, d'où nous venons ; le besoin de connaître quelles modifications morphologiques avaient dû subir nos aïeux, avant de revêtir la forme humaine, faisaient seulement partie de ces importantes questions scientifiques dont seules des sociétés parvenues à un haut degré de culture intellectuelle aiment à s'occuper. Il n'en est rien, les faits établissent, au contraire, que la recherche de notre origine a été une des premières choses qui aient attiré l'attention des hommes chez lesquels la vie intellectuelle, même sous sa forme la plus rudimentaire, commença à se manifester. Car on constate, fait bien curieux, que les traditions les plus anciennes des grands groupes sociaux connus dans l'antiquité et les légendes actuelles des plus archaïques peuplades arriérées sont toutes d'accord pour attribuer à l'homme une provenance exclusivement zoologique, c'est-à-dire pour considérer l'homme comme une forme animale modifiée, lui donnant comme ancêtre primordial un type zoologique habitant en général la même région que la population qui se prétend issue de lui. Si l'animal considéré comme ancêtre ne se trouve pas dans le voisinage, c'est l'indice que la tribu s'est déplacée, qu'elle a émigré depuis une époque postérieure à la formation de la légende.

C'est donc sous la forme de croyance aux Animaux-Ancêtres que la conception de la Mutabilité des Êtres vivants apparaît pour la première fois dans les manifestations de l'intelligence humaine. La question de la modification des formes organiques n'est donc point une question exclusivement scientifique, et de date récente ; aucune, en Histoire Naturelle, n'est, au contraire, plus ancienne. Seulement, jadis l'imagination seule se chargea de la résoudre, tandis que maintenant sa solution est recherchée à l'aide de faits fournis par

des observations, chaque jour plus exactes et plus nombreuses; faits qui, pour la plupart, reproduits et ainsi corroborés par la méthode expérimentale, ont acquis désormais une précision aussi rigoureuse que celle des autres notions physico-chimiques.

A quelle cause semble-t-il possible d'attribuer cette presque universalité de la croyance aux Animaux transformés en Hommes? — Une cause paraît très vraisemblable : les Hominiens à l'état sauvage, se trouvant en contact immédiat et continuel avec des Animaux, alors très nombreux et de formes très variées, forcés d'observer et de connaître les mœurs de ceux qui étaient souvent pour eux des ennemis redoutables, purent constater facilement que ces animaux montraient dans leur façon d'agir des sentiments semblables aux leurs; ce qui les conduisit, toujours et partout, à conclure, d'une façon assurément logique, qu'entre eux et les Animaux il n'y avait de différente que la forme extérieure, les manifestations intellectuelles étant les mêmes. Ces primitifs humains furent donc entraînés à considérer les animaux comme doués de sentiments identiques à ceux qu'ils possédaient eux-mêmes.

En réalité l'erreur, si erreur il y a, n'était pas grande et ces hommes sauvages, sans culture intellectuelle, admettant cette similitude entre leur mentalité et celle de leurs compatriotes animaux, étaient beaucoup plus près de la réalité physiologique, donc naturelle, que ne le sont, de nos jours encore les philosophes et tous les spiritualistes qui osent affirmer, malgré la raison, contre l'évidence, qu'il existe un fossé infranchissable entre ce qu'ils appellent l'âme humaine et ce qu'ils qualifient d'instinct animal. C'est ainsi que des observations faites sur nature et non dans le silence d'un cabinet, par des peuplades primitives et sauvages, peuvent être plus exactes que d'ingénieux raisonnements, dont toute la brillante littérature des métaphysiciens ne parviendra jamais à faire autre chose que du surnaturel.

De la similitude d'actions, que les primitifs humains constataient entre eux et les animaux, devait surgir l'idée de parenté possible. A cette idée s'opposait assurément la dissemblance morphologique, mais cette difficulté ne semble pas avoir beaucoup arrêté les conceptions des peuplades sauvages puisque, partout, nous les voyons considérer des formes animales, les plus diverses, comme ayant fourni des ancêtres aux Hommes.

L'idée de fixité des espèces ne se trouve nulle part, car elle n'a donné lieu à aucune légende, tandis que celle de la Mutabilité des Êtres vivants par transformation, plus ou moins rapide, d'animaux d'une forme quelconque en animaux d'une autre forme, parut si simple, si véritable qu'elle constitue le fond de toutes les traditions et de toutes les mythologies.

De cette croyance en la Mutabilité des Êtres vivants, il résulte que, pendant de nombreux milléniaires, les peuplades sauvages ne trouvèrent ni impossible d'être apparentées aux animaux leurs contemporains, ni indigne d'elles de descendre directement de formes zoologiques.

Tout au contraire, être parent de certains animaux remarquables par leur force ou par leur intelligence, faire partie de leur famille, être issu de leur race, fut considéré comme un grand honneur. En conséquence, les individus, les familles, les clans et même les plus puissantes tribus trouvèrent très glorieux de porter le nom qui leur servait à désigner l'animal considéré comme leur ancêtre.

L'évolution des mythes relatifs à la primitive explication de la Mutabilité des Êtres vivants semble comprendre au moins deux périodes principales, l'une très ancienne, l'autre plus récente; mais il est parfois difficile de rétablir la forme primitive des légendes tant elles ont subi de modifications durant le cours des siècles.

La comparaison des documents fournis par les traditions ethnographiques paraît indiquer que, au tout primitif début de la formation des légendes, à des époques assurément de beaucoup antérieures à l'aurore des plus archaïques civilisations, l'idée de la descendance directe de l'Homme, considéré comme issu d'une forme zoologique, fut générale et admise sans contestation.

L'Homme reconnaissait pour son progéniteur un animal vivant dans le voisinage de la tribu; telle fut, sans doute, la croyance primitive. Cette période, la plus ancienne au point de vue mythologique, succédait, très probablement, à des époques durant lesquelles la mentalité hominienne, encore trop rudimentaire, ne s'était jamais préoccupée de savoir d'où l'Homme provenait, si même il avait des ancêtres quelconques. Les conceptions relatives aux Animaux-Ancêtres furent donc très primordiales; certaines peuplades n'en possédaient pas d'autres lorsque les Européens entrèrent en contact avec elles.

A des époques, certainement très différentes, mais beaucoup plus récentes que celles qui virent éclore et se développer la croyance aux Animaux-Ancêtres, des manifestations mentales nouvelles vinrent modifier graduellement la primitive conception; les légendes n'attribuèrent plus à une seule forme zoologique l'origine de la tribu, on la fit provenir de l'union féconde d'un animal et d'une femme.

Il semble que, dans ces cas, qui sont nombreux, on ait adjoint à l'animal, primitif ancêtre, une forme humaine, afin d'augmenter le prestige de la tribu, en lui procurant une origine plus relevée, plus noble. Cette modification paraît indiquer le début de la tendance à faire disparaître de la généalogie de l'Homme l'ancien procréateur animal, tendance qui, en s'accentuant, amena, après bien des tâtonnements, l'intelligence à remplacer les êtres et les choses de la nature par l'action de personnages fictifs, auxquels on attribua le modelage de l'homme avec de l'argile : boue de la cataracte du Nil, en Égypte; terre rouge empruntée au sol, en Mésopotamie. Des transitions lentes et insensibles firent passer, en effet, la mentalité humaine de la primitive conception d'un Ancêtre-Animal à celle d'un créateur surnaturel ayant la forme humaine, c'est-à-dire anthropomorphisé.

L'Animal considéré comme ancêtre était un être réel, il existait, il était visible et connu de tous, seulement les liens de parenté qu'on lui attribuait avec l'Homme étaient fictifs. Or il est évident que la mentalité qui permettait d'admettre, sans contestation, une descendance impossible à constater, devait forcément faire négliger l'observation de faits naturels pour y substituer la croyance aux choses surnaturelles.

Quelques exemples vont nous permettre de nous rendre compte de la manière dont le cerveau humain devait concevoir, aux temps préhistoriques et au début des époques historiques, la Mutabilité des Êtres vivants : ce qui revient à dire la descendance animale de l'Homme.

Dans les régions de l'Amérique du Nord, jadis occupées par les Peaux-Rouges, on désignait sous le nom de *totem* un dessin représentant un animal considéré à la fois comme ancêtre et comme protecteur de la tribu. Ces Animaux-Ancêtres protecteurs ou *totems*, variant d'une tribu à une autre, donnaient à la tribu son nom

patronymique. « Son importance significative, dit Schoolcraft, réside en ce fait que chaque individu n'hésite pas à y faire remonter sa généalogie. Quel que soit le nom qu'un individu porte pendant sa vie, c'est son *totem* et non son nom propre, qu'on inscrit sur la planche ou *adjédatig*, qui indique le lieu de sa tombe. On retrouve ainsi les familles après qu'elles se sont développées en groupes ou en tribus dont la multiplication dans l'Amérique du Nord a été considérable. La Tortue, l'Ours et le Loup semblent avoir été les premiers *totems* et les plus honorés; ils occupent une place importante dans les traditions des Iroquois, des Lenapes et des Delawares; les familles qui portent ces *totems* semblent avoir une certaine prééminence dans les généalogies de toutes les tribus organisées d'après le principe du *totem*. »

« Chez les Algonquins, dit Girard de Rialle, chaque clan porte le nom d'un animal, tel que l'Ours, le Loup, la Tortue, le Daim, le Lapin, etc..., et chaque homme de cette tribu est désigné comme un Ours, un Loup, une Tortue, etc..., et en porte la figure peinte sur lui comme des armoiries de famille; or, l'animal du *totem* est considéré comme le protecteur spécial de l'homme et du clan qui porte son nom. D'autre part, le même animal est considéré comme le lointain et vénérable ancêtre; pour les Delawares c'était l'Aigle, pour les Tonkaways le Loup, pour d'autres le Corbeau;..... les Kayuses, les Nez-Percés, les Wallawalla et quelques autres tribus se donnaient pour issus des divers membres du Castor. »

La même conception des Animaux-Ancêtres se retrouve dans l'Amérique du Sud; les différentes tribus péruviennes se croyaient issues les unes d'un Puma, les autres d'un Jaguar, d'un Aigle ou d'un Vautour.

Il en est de même en Afrique : chez les Cafres, dans la nation des Béchouanas, les différents clans ont chacun leur ancêtre différent; les Bakouenas assurent descendre du Crocodile, les Batlapis ont pour progéniteur un poisson, d'autres tels les Bataung se disent fils du Lion; il en est même comme les Ouanikas pour lesquels l'Hyène est un aïeul incontestable. — L'Animal-Ancêtre étant considéré comme un protecteur sacré, les hommes de la tribu lui doivent une grande vénération; « nul ne doit et n'ose manger de la chair de l'animal dont il est le descendant, dit Girard de Rialle, il ne doit pas se vêtir de sa peau, et si l'on ne peut éviter de le tuer, quand

c'est une bête féroce, on ne le fait qu'en lui demandant pardon et en se soumettant à une cérémonie expiatoire ».

En Asie mêmes conceptions : les diverses tribus des Khonds de l'Inde reconnaissent pour progéniteurs l'Ours, le Hibou, le Daim. D'autres peuplades, tels les Kols du Chota-Nagpour, se subdivisent en tribus du Faucon, du Corbeau, du Héron ou de l'Anguille et se gardent bien de tuer ou de manger les représentants de leurs Ancêtres-Animaux.

En Malaisie, certaines familles souveraines se considèrent comme issues du Crocodile; aussi est-ce un crime, puni de mort, que de tuer sur leurs domaines un de ces antiques parents.

La même croyance aux Animaux-Ancêtres et le même respect de leurs représentants actuels existe dans le Nord de l'Asie; on la constate chez les Yakoutes de la Sibérie.

Par une liaison d'idées, facile à comprendre, les tribus qui respectent ainsi leurs Animaux-Ancêtres se figurent que ces Animaux doivent avoir les mêmes égards envers leurs personnes.

Ainsi en Malaisie certains pirates, les Orang-laut, « hommes de la mer », affirment que les Requins ne les attaquent jamais, parce que, disent-ils, ce sont leurs frères, et comme argument formel, ils ajoutent que les Requins sont comme eux des pirates ou voleurs de mer; mais que les Tigres, avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté et qui sont des pirates de terre, ne se font aucun scrupule de les manger.

Une mentalité absolument identique se constate chez les Nègres d'Afrique; en Sénégambie certaines familles se disent, elles aussi, apparentées aux Requins. Le Nègre se garde bien de tuer ou de manger la chair de l'Animal dont il se croit le descendant, et il croit non moins fermement que le Requin lui doit le même respect. Aussi lorsqu'un nègre, nageant dans les eaux où pullulent les Requins, n'est pas dévoré, ses compatriotes disent avec la plus sincère conviction : « Li di la famille ». Seulement si dans une autre circonstance le même individu devient la proie du pirate de la mer, les nègres ne s'émeuvent pas pour cela : « Li brouillé avec famille », disent-ils et leur conviction n'est point ébranlée, car la crédulité est la base de toutes les croyances.

Ainsi partout, toutes les traditions relatives aux Animaux-Ancêtres reproduisent les mêmes conceptions; elles ont toutes pour origine

l'idée que l'Homme est un animal transformé. Telle est donc la forme la plus primitive, la plus archaïque de la Mutabilité des Êtres vivants.

S'il est, du moins pour notre mentalité actuelle, assez difficile de se figurer exactement de quelle manière les peuplades sauvages ont pu admettre qu'elles descendaient d'Êtres aussi différents du type humain que des Ours, des Lions, des Tortues, des Requins, etc..., il est, au contraire, très facile de concevoir la formation des légendes qui assignèrent à certaines peuplades sauvages des Singes pour Ancêtres. Tel est le cas de la tribu des Orang-Benoua, en Malaisie, qui se considère comme issue de Singes blancs. Peut-être pourrait-il se faire, quoique nous ne possédions pas de documents établissant le fait, que les plus primordiales légendes des Ancêtres-Animaux soient originaires des régions où vivaient soit des Singes, soit des Anthropoïdes, et que dès lors elles remontent aux époques où l'aire d'habitat des Simiens était plus étendue que de nos jours. En Amérique les Singes arrivent actuellement jusque vers le 23° de latitude Nord; en Afrique il sont répandus sur tout le continent; en Asie ils remontent encore jusque vers le 41° de latitude Nord, dans l'île de Nippon.

Au Quaternaire moyen ou Pleistocène, le Macaque Magot vivait dans les contrées de l'Europe occidentale.

Or, comme l'Homme est, lui aussi, originaire des pays chauds et que ce n'est qu'à des époques en réalité récentes qu'il a pu, grâce à son industrie, se répandre dans les contrées septentrionales et s'y acclimater, il n'y aurait rien d'impossible à ce que l'idée de l'Ancêtre-Animal ne doive son origine première à la promiscuité des peuplades primitives avec les Singes. Ensuite cette conception se serait modifiée; chaque groupe, pour se différencier des autres, se serait attribué un Ancêtre protecteur particulier, qu'on aurait choisi parmi les Animaux les plus connus et surtout parmi ceux que l'imagination des populations sauvages dotait de qualités remarquables.

Les légendes qui attribuent à certaines populations des Ancêtres Simiens sont actuellement assez rares, il semble qu'elles aient disparu, absorbées ou fusionnées avec des légendes plus récentes. D'après les Annales chinoises, l'Homme serait issu d'un Singe nommé Pao. La Mutabilité de la forme simienne en forme humaine fut donc admise chez les populations les plus évoluées de l'Extrême-

Orient longtemps avant que cette idée ne fît son apparition dans la science; on ne saurait par conséquent accuser la mentalité chinoise d'être en retard sur la nôtre. Sans doute la légende du Pao chinois n'a point un caractère scientifique, elle a pour base l'imagination seule, mais dans ce cas l'imagination pourrait presque s'appeler intuition. La même conception se retrouve au Thibet, dont les habitants se croient les descendants directs, quoique modifiés, d'un Singe et d'une Guenon.

La légende thibétaine fait intervenir deux progéniteurs, un mâle, l'autre femelle; il semble qu'il y ait là l'indice du passage à la seconde série des légendes sur la Mutabilité des formes : celles où, à un animal d'un type unique considéré comme ancêtre, se substituent les légendes dans lesquelles l'union de l'Homme et d'un Animal est devenue nécessaire pour donner naissance à une population.

L'Animal-Ancêtre va donc désormais commencer à jouer un rôle de moindre importance; il n'est plus seul le créateur d'une peuplade, un être humain y participe et dès lors s'ouvre la seconde phase de la mythologie relative à la Mutabilité.

Cette nouvelle forme de mentalité a dû faire disparaître le plus grand nombre des légendes archaïques, car « l'accouplement primordial d'une femme et d'un animal, est, dit Girard de Rialle, une légende répandue presque sur toute la surface de la terre ». Il y aurait donc eu remplacement d'une conception exclusivement zoologique par une conception intermédiaire, dont les éléments sont empruntés également aux animaux et aux hommes.

Les traditions des Eskimaux, narrant leur origine, comprennent deux récits témoignant de mentalités différentes; l'un appartenant, selon toute vraisemblance, à la première période mythologique, conserve la forme archaïque qui est celle de la descendance exclusivement animale. Il y est raconté en effet, que sur la grande mer il y avait une île, dans cette île le Castor créa deux Hommes : ces Hommes vinrent sur le rivage à la chasse des Coqs de Bruyère. Ils se battirent pour les avoir et alors se séparèrent. L'un fut le père des Eskimaux; l'autre devint celui des Souffleurs (Cétacés) d'où sortirent les Européens. Le second récit fait intervenir l'accouplement d'une femme et d'un animal. D'après cette légende, une Femme avait un Chien pour mari; elle eut dix enfants. Quand ils

furent devenus grands la mère leur commanda de manger leur père. Ensuite elle les divisa en deux groupes en leur disant de trouver eux-mêmes leur nourriture. Cinq d'entre eux demeurèrent au Groënland et furent les ancêtres des Eskimaux. Les cinq autres montèrent sur un bateau, et se dirigeant vers le Sud, ils devinrent la souche des Européens. Cette seconde légende est assurément de forme beaucoup plus récente que la première puisqu'elle a pour base l'union d'une Femme et d'un Chien. Ces deux traditions ont un point commun assez curieux pour être signalé au moins au passage : toutes les deux indiquent une parenté des Eskimaux avec les Européens et ne parlent ni des Américains ni des Asiatiques. Sans vouloir attribuer à de pareilles légendes plus d'importance qu'elles n'en méritent, on ne peut cependant s'empêcher de constater que cette curieuse indication est assez d'accord avec les données ethnologiques qui tendent à considérer les Eskimaux comme les descendants des anciens Magdaléniens, ayant vécu dans nos pays à la fin du Quaternaire moyen ou Pleistocène. Ces Magdaléniens, nettement caractérisés par leur crâne à indice très dolichocéphale, auraient, pense-t-on, suivi le Renne, gibier qui les faisait vivre, lorsque le retrait des derniers glaciers Wurmiens rendit libres les terres du Nord-Ouest Européen. Les Rennes seraient passés d'Europe en Amérique en traversant les régions britanniques alors, sans doute, reliées au Groënland par un isthme dont les hauts-fonds dits de Wilvie Thompson indiquent encore la direction.

La légende des Aïnos de Iesso, population antérieure aux Japonais, habitant au nord du Japon, présente une conception analogue, car d'après elle le premier être humain était une Femme qui vivait seule dans une île. Un Chien y aborda et n'en sortit plus. S'étant uni à la Femme ils eurent pour enfants les premiers Aïnos.

D'autres populations s'attribuent une origine identique. Tels sont les Kirghises qui se prétendent issus de l'union d'un Chien rouge avec les quarante suivantes d'une princesse Tatare. De même les Ouïgours racontent qu'ils ont pour père un vieux loup uni à la fille d'un prince Hun.

Cet accouplement anormal de l'Homme et de l'Animal ne pouvait sembler naturel que grâce à la survivance des légendes relatives aux Animaux-Ancêtres. La Grèce même ne fut point exempte de ce genre de croyance et l'histoire du Minotaure, issu de Pasiphaé,

femme de Minos, et d'un taureau, en paraît une ultime réminiscence.

Les primitives modifications des Animaux en Hommes devaient avoir lieu spontanément, car les plus archaïques légendes ne parlent point d'une intervention étrangère quelconque, comme nécessaire pour transformer un Animal en Homme. Les dernières légendes, au contraire, tout en conservant l'idée ancienne d'animaux pouvant devenir des Hommes, attribuent cette métamorphose à des forces spéciales, toutes-puissantes, représentées par des dieux. Ainsi c'est à la prière d'Eaque, fils de Jupiter et d'Egine, que le maître de l'Olympe change les fourmis, qui grimpaient sur un chêne issu de celui de Dodone, en hommes qui prirent, de ce fait, le nom de Myrmidons.

Cette forme de légende constitue la transition entre la primitive croyance en la transformation naturelle d'animaux en hommes ou conception zoologique et la croyance, beaucoup plus récente, en des dieux créateurs, ou conception mythologique.

Dans la fable d'Eaque et des Myrmidons, la Mutabilité des Êtres vivants continue à être la base de la croyance; seulement la transformation, au lieu de s'opérer d'une façon spontanée, naturelle, est devenue l'œuvre d'entités surnaturelles.

Trois façons de comprendre la Mutabilité des Êtres organisés se présentèrent donc successivement à l'esprit des populations anciennes. Assurément ces conceptions ne relèvent d'aucune observation véritable; tout ce qu'on peut attribuer à la première est l'intuition de notre parenté avec les animaux, les autres sont purement du domaine de l'imagination; elles n'ont donc, ni les unes ni les autres, rien de scientifique : cependant, au point de vue historique, on ne pouvait les négliger car, tant est considérable la ténacité des anciennes mentalités, que la croyance en la possibilité d'animaux changés en hommes ou réciproquement a survécu jusqu'à nos jours; elle se retrouve dans toutes les légendes, les traditions, les contes de fées, etc. On peut même dire que cette croyance n'a commencé à sortir de la mentalité moderne que sous la pression du récit de la Genèse biblique qui semble préconiser la fixité des espèces, sans rien affirmer cependant à cet égard.

Les survivances de la conception des Animaux-Ancêtres : animaux changés en hommes ou en dieux, se retrouvent dans toutes les religions de l'antiquité.

Le personnage mythologique qui, selon les prêtres de la Chaldée, aurait, 473 000 ans avant l'arrivée d'Alexandre à Babylone, civilisé les sauvages tribus de la basse Mésopotamie, était moitié homme, moitié poisson : c'est le dieu Oannès. La primordiale légende des Sumirs et des Accads devait sans doute leur donner un poisson comme Animal-Ancêtre.

Éloignées des bords de la mer, les peuplades qui habitaient les hautes parties du Tigre et de l'Euphrate ne devaient point, *a priori*, s'attribuer le même progéniteur. C'étaient des populations primitivement nomades vivant du produit de leurs troupeaux, aussi ne faut-il pas s'étonner que pour elles l'Animal-Ancêtre ait été le Taureau. En sa qualité de mâle des Bovidés, le Taureau possède une importance économique considérable, c'est lui le progéniteur par excellence, il est le multiplicateur du troupeau; il en est, en même temps, le défenseur, le gardien. Or ces deux rôles : celui de créateur et celui de protecteur ont tellement frappé les Sémites de la haute Mésopotamie que les Assyriens, aussi bien que les Bênê-Israël leurs collatéraux, ont attribué une prépondérance absolue au Taureau. Leurs primitives conceptions mythologiques en fournissent nombre de traces.

Le Taureau qui, engendrant le troupeau, en était le vivificateur, d'abord Animal-Ancêtre de la tribu, se transforma, logiquement, en Créateur des Hommes; dont, sous le nom d'Ea, dieu assyrien, l'action fut ensuite assimilée à celle d'un ouvrier modeleur de terre, lorsque, à une époque plus récente, la conception de l'Homme tiré de l'argile, pétrie par une divinité, se substitua à l'antique légende de l'Animal-Ancêtre.

Chez les Bênê-Israël, Ea devint la, radical de Iaveh, qui d'abord taureau, ensuite créateur modeleur de l'homme, identifié à un dieu Solaire en Asie, à un dieu Lunaire peut-être en Afrique, tendit, grâce à ces mutations, à devenir dieu unique.

Le rôle de protecteur, de gardien du troupeau, se séparant peu à peu de celui de progéniteur, donna naissance, en Assyrie, à la conception des *Kérubs* ou *Kérubim*, vigoureux taureaux à tête humaine portant une tiare et possédant des ailes. A ces défenseurs du troupeau on confia la garde des palais et la protection des temples. De nos jours, dans des conceptions plus modernes, les *Kérubim* de Ninive sont devenus les *Chérubins*; leur rôle de protecteur n'a point changé

mais ils ont abandonné leurs corps de bovidés, et, gracieusement transformés en figures humaines pourvues d'ailes, ils constituent les troupes célestes de nos Anges Gardiens.

Nul exemple de la Mutabilité des Êtres ne saurait être plus démonstratif; seulement il ne s'agit pas ici d'organismes vivants mais d'entités mythologiques qui, si elles ne peuvent être invoquées comme preuve de la Mutabilité en Zoologie et en Botanique, témoignent au moins de la puissance des idées transformistes dans la mentalité humaine.

Cette Mutabilité des formes animales en formes humaines fit, pendant bien des millénaires, si profondément partie des croyances les plus répandues, les mieux admises, que toute la série des divinités de l'Ancienne Égypte n'en est, en quelque sorte, qu'une longue manifestation.

Aussi est-ce en Égypte que l'on saisit le plus nettement, et de la façon la plus évidente, les modifications qui marquent l'évolution mentale faisant passer de la conception primitive des Animaux-Ancêtres à celle des formes humaines divinisées qui lui succèdent.

Partout dans la vallée du Nil se révélait la survivance du culte des Animaux-Ancêtres. Dans la Basse-Égypte, le Taureau fut toujours directement adoré sous la forme animale; c'était le bœuf Hapis, qui devenu, à Héliopolis, une incarnation de Râ, témoignait ainsi de la transformation d'un Ancêtre-Animal en un dieu solaire.

Les divinités à formes humaines avaient, depuis longtemps, conquis la première place, qu'on vénérait cependant encore à Bubaste, le Chat; à Mendès, le Bouc; à Coptos, la Chèvre sauvage; à Pépramis, l'Hippopotame; à Philoe et à Thèbes, le Serpent cornu (*Cerastes*); à Buto, le Faucon; à Arsinoé, le Cynocéphale; à Thèbes et sur les rives du lac Moeris, le Crocodile; à Hermapolis, l'Ibis; sur les bords de la mer Rouge, la Tortue; etc.

On peut s'étonner de ne pas rencontrer, dans la longue série des animaux adorés en Égypte, le Cheval, cette « plus noble conquête que l'homme ait jamais faite », si digne, à tous égards, de figurer dans la liste des animaux auxquels on pouvait rendre un culte. La cause en est bien simple; non originaire des régions du Nil, le Cheval était inconnu aux plus archaïques habitants de l'Égypte; il ne fut donc pas, en Égypte du moins, un Animal-Ancêtre parce qu'il y fut amené à une époque beaucoup trop récente. En effet on ne le trouve

utilisé et attelé aux chars de guerre qu'au XVIe siècle avant notre ère.

Le procédé qui transforma des Animaux-Ancêtres en dieux à formes humaines se constate dans toute l'iconographie égyptienne; car presque tous les dieux, sinon tous, sont, dans nombre de circonstances, surtout aux époques les plus anciennes, représentés sous un aspect en partie humain et en partie animal, quelquefois même sous la forme exclusivement animale. Puis, lorsque la figuration humaine tendit à prédominer, les divinités conservèrent pendant longtemps encore, soit une tête animale, soit les caractères principaux de cette tête. Il est assez curieux de remarquer que, aussi bien en mythologie qu'en coutumes ethnographiques, ce sont les ornements de la tête, ou les modes de coiffures, comme en Bretagne, en Auvergne, à Arles, etc., qui se perpétuent le plus longtemps, qui semblent avoir le plus de peine à disparaître. Ainsi Hor ou Horus, quoique devenu un des aspects du Soleil, est presque toujours représenté avec une tête d'Épervier; c'est-à-dire conservant la tête de l'Animal-Ancêtre auquel il succède, dont il est le représentant anthropomorphisé. Il en est de même de Bastit, qui porte une tête de Chatte; d'Isis coiffée d'un diadème à cornes de vaches, ou même, sous le nom d'Isis-Hathor, possédant une tête complète de vache. Anubis conserve la tête du Chacal dont il est la forme archaïque modifiée. La déesse Sokhît porte fièrement une tête de Lionne. Thot, qui, regardé comme ayant appris aux hommes l'écriture et les arts, fut considéré comme le civilisateur des Égyptiens et l'auteur des révélations religieuses, est, fait suggestif au plus haut point, représenté le plus généralement avec une tête de Singe (Cynocéphale babouin). Cette forme est sans doute une des plus archaïques manifestations de la Mutabilité des Êtres vivants.

Il est des cas où le corps entier de l'Animal-Ancêtre est conservé, tandis que la tête seule est devenue humaine, ce qui a lieu chez les Sphinx. Enfin certaines divinités conservèrent complètement leur forme animale; ainsi le dieu Sobkou, du Fayoum, était adoré sous l'aspect d'un Crocodile, et la déesse Neith était souvent représentée sous la forme d'une Chouette.

Mais ce n'est pas seulement en Égypte que le passage de l'Animal-Ancêtre à l'Homme a pu être constaté. On le retrouve en Crète et en Grèce, pour ne parler que des civilisations classiques.

En Crète, Dyonisos ou Bakkos était, sous le nom de Zagreus, représenté avec une tête de Taureau. Aussi, quoique devenu dieu lumineux, avant d'être le dieu du vin, Dyonisos Bakkos est souvent qualifié de Taurocranos, de Tauroképhalos ou de Taurometopos. La Junon grecque, Héra, est appelée Boôpis, ce qui ne veut pas dire « Héra aux yeux de bœuf » mais signifie exactement « Héra face de Vache », parce que Héra était primitivement une Vache, tout comme Isis-Hathor en Égypte. — La déesse de la Sagesse, elle-même, est un Animal-Ancêtre modifié; Athéna dut son origine à la Chouette, emblème existant sur les anciennes monnaies athéniennes; son qualificatif de Glaucopis ne signifie point, comme une similitude de mots l'a fait souvent admettre, la déesse aux yeux bleus, mais simplement la déesse à la face de Chouette. Plus tard, lorsqu'elle fut complètement anthropomorphisée, la déesse de la Sagesse conserva a Chouette à côté d'elle, comme attribut, pensait-on, en réalité comme symbole de la forme primitive que la ténacité de la croyance populaire ne permettait pas d'éliminer, de faire totalement disparaître.

Les dernières survivances des conceptions mythologiques relatives à la Mutabilité des Êtres vivants se rencontrent dans les légendes qui, par un procédé inverse du mode de transformation précédent, admettent que des hommes pouvaient être changés en animaux. Tels : Lycaon, roi de Parrhasia, en Arcadie, qui fut changé en Loup par Jupiter; Arcas qui fut transformé en Ours; Térée en Épervier; Philomèle en Rossignol; Progné en Hirondelle; Itys en Faisan; Cycnos en Cygne; les compagnons d'Ulysse en Pourceaux; etc.

Dans la Bible, même conception, puisqu'on y voit Nabou-Koudour-Ousour changé en bête.

En conséquence, l'idée de la Mutabilité des Êtres vivants, loin d'être une conception scientifique récente, se présente, au contraire, comme la plus ancienne croyance de l'humanité.

La civilisation, l'organisation et la guerre

Par J.-L. de LANESSAN

(*suite*)[1].

§ VI. — L'organisation et la civilisation dans les sociétés du moyen age et modernes.

Lorsque l'empire s'écroula sous la poussée des barbares, il ne restait presque plus rien de la civilisation qui avait si rapidement progressé sous les empereurs philosophes et il n'y avait plus qu'une seule organisation : celle du christianisme.

Tandis que les envahisseurs francs, goths ou burgondes s'établissaient dans les campagnes et posaient les bases du régime anarchique de la féodalité, les évêques prenaient, dans les villes, la place des autorités impériales et la direction des municipes. Au VIIe siècle, l'Église représentait une puissance énorme, consciente de sa force et résolue à imposer son autorité aux seigneurs, aux princes, aux rois ou empereurs comme aux peuples. Le moine Hildebrand, devenu Grégoire VII, excommunie l'empereur d'Allemagne, délie ses sujets de l'obéissance qu'ils lui doivent et sa parole a tant d'autorité qu'elle est immédiatement obéie. Abandonné même de ses plus vils courtisans, Henri IV est obligé d'aller seul, sans escorte, à Canossa, implorer le pardon du souverain pontife qui, avant de le recevoir, le contraint à rester pendant trois jours devant la porte du château, les pieds nus dans la neige et le corps couvert d'un silice. Menacé d'une excommunication analogue par le même chef de l'Église, le roi de France Philippe-Auguste s'incline humblement devant lui.

L'Église alors est vraiment toute-puissante, grâce à une organisation qui fait du successeur de Saint-Pierre un chef obéi par toute la hiérarchie ecclésiastique et respecté par les princes autant que par

1. Voir *Revue* de février.

les peuples. Dans l'anarchie féodale, son organisation lui donne une force dont jamais aucun empereur romain n'avait joui. Aussi n'est-on point étonné de voir, lors du jubilé de l'année 1300, le pape Boniface VIII recevoir les ambassadeurs de l'empire germanique et du royaume de France, une triple couronne sur la tête, le globe et l'épée en mains, par cette parole d'un incommensurable orgueil : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'empereur ! »

La puissance de l'Église avait, en effet, à ce moment, atteint son apogée, mais elle était à la veille de sa ruine, parce que son organisation était en contradiction absolue avec les intérêts les plus essentiels de la masse sociale.

Dès le ve siècle, les évêques s'étaient emparés du monopole de l'enseignement; mais ils n'en avaient usé que pour supprimer les écoles créées sous les empereurs, interdire la lecture des auteurs grecs et latins et ne conserver dans les écoles épiscopales, seules autorisées, que l'enseignement de la religion. Leur hostilité à l'égard des lettres et de la science était telle que bientôt une partie notable des évêques croupissait dans une ignorance aussi absolue que celle des seigneurs les plus barbares.

L'Église s'était également emparée du monopole de l'assistance, mais elle l'avait transformée en un simple instrument de domination. Elle semblait s'efforcer d'encourager la misère afin d'accroître l'effectif de ses clients, car tous les pauvres, toutes les veuves, tous les orphelins, tous les vagabonds qu'elle secourait tombaient automatiquement sous sa juridiction, ne connaissaient plus d'autre autorité que la sienne. Dès le VIIe siècle, la justice des évêques s'étendait sur une grande partie de la population des villes. Mais, tandis que le nombre des mendiants et des vagabonds s'accroissait, celui des travailleurs allait en diminuant. La charité intéressée créait la fainéantise et la misère. Quant au service des malades, il était au-dessous de tout ce que l'on peut imaginer : les moines remplaçaient les médecins et les hôpitaux n'étaient que de sordides lieux de contagion.

Lorsque le régime féodal fut constitué, on vit la plupart des évêques rivaliser avec les seigneurs en humeur belliqueuse, en autocratie et en dépravation. Un historien profondément religieux a tracé de la société au XIe siècle, c'est-à-dire à l'époque de la toute-puissance de l'Église, un tableau qui permet d'apprécier exactement la valeur

de l'organisation du christianisme, au point de vue du développement de la civilisation. « La force brutale, dit Lavallée[1], était l'unique maîtresse de la société et en perpétuait les misères et l'anarchie. Les rois et les princes ne songeaient qu'à assouvir sur les faibles leurs passions rapaces, féroces et impudiques. La guerre était toute l'existence des barons, qui couraient sans cesse par les chemins pour vider une querelle, chercher du butin, avoir des aventures. Le peuple des villains et des serfs était livré à des souffrances perpétuelles; les champs restaient incultes et déserts, et les famines étaient si affreuses « qu'il semblait, dit Glober, que ce fût un usage consacré que de manger de la chair humaine ». L'occident paraissait retourner à l'état sauvage; la civilisation y semblait anéantie : « Le mal déborde partout, écrivait Pierre Damien; le monde n'est plus qu'un abîme de méchanceté et d'impudicité. » L'Église elle-même devenue toute matérielle et féodale, plongée dans l'immoralité la plus profonde, était menacée de ruine.... La plupart des prêtres étaient mariés ou vivaient publiquement avec des concubines. Depuis que les évêchés et les abbayes étaient devenus de véritables souverainetés féodales, la liberté des élections n'existait plus, et la violence ou la corruption donnaient seules les dignités ecclésiastiques.... Avec ce clergé marié, simoniaque, vendu aux princes, composé presque entièrement d'hommes de sang et de débauche, l'Église était perdue et pour comble, la papauté se trouvait mise à l'encan comme les autres évêchés.... Les rois de Germanie nommaient directement les papes et exerçaient tout le pouvoir dans Rome. »

Il serait injuste de rendre l'Église responsable de l'anarchie, de l'immoralité et des misères exposées dans ce triste tableau; on peut même rappeler les efforts faits par certains papes pour les combattre; mais il est impossible de nier qu'ils y furent impuissants et que l'Église se laissa elle-même corrompre. C'est que son organisation, basée sur l'ignorance et l'absolutisme, ne permettait ni la lutte des idées, ni la concurrence des intérêts qui sont indispensables au progrès moral comme au progrès matériel.

Si le christianisme n'avait pas contribué au progrès de la civilisation, il avait, par contre, introduit dans le monde une cause nouvelle de guerres civiles et internationales.

1. *Histoire des Français*, I, p. 255.

Ainsi qu'il résulte des pages citées au début de cette causerie, les philosophes grecs et romains n'avaient signalé, comme causes déterminantes des guerres, que les deux passions de l'ambition et de la cupidité : le philosophe moderne est tenu d'y ajouter la passion religieuse.

L'antiquité n'a pas connu les guerres de religion. Chez les Grecs et les Latins, chaque famille avait son culte particulier, dont le père était le prêtre et dont personne n'aurait osé s'occuper. Chaque cité avait également sa religion particulière dont les autres n'avaient pas à connaître. On voit dans les épopées grecques ou latines, les dieux de chaque cité se battre avec ses soldats, mais l'histoire nous apprend que jamais le vainqueur ne tentait d'imposer sa religion aux vaincus. Seul, le petit peuple d'Israël offre des faits de ce genre. C'est que lui seul connut la passion religieuse. A Rome, tous les cultes de l'Orient et de l'Occident se pratiquaient publiquement. On ne demandait à leurs adeptes que de respecter la religion de la cité, comme les autorités de la cité respectaient les croyances les plus diverses. S'il y eut des sévices exercés contre les chrétiens, c'est uniquement parce qu'ils se montraient intolérants avec violence contre tous les cultes autres que celui du Christ et surtout contre le culte de la cité : *Romæ et Augusto*.

Logique avec lui-même, dès qu'il fut devenu le maître de l'empire, le christianisme s'attacha à la destruction non seulement des cultes païens, mais encore des hérésies chrétiennes. Et comme les persécutions ne suffisaient pas, l'Église eut recours à la guerre. Après avoir converti Clovis et les Francs, elle les lance contre les Burgondes et les Wisigoths, parce que ceux-ci ont adopté l'hérésie d'Arius. « Il me déplaît, déclare Clovis, que des hérétiques possèdent la plus grande partie de la Gaule. Marchons contre eux et avec l'aide de Dieu nous prendrons leur terre qui est bonne. » Et l'un des évêques qui ont provoqué cette guerre lui écrit : « Lorsque tu combats, c'est nous qui triomphons. » Deux siècles plus tard, si Pépin fait la guerre aux Lombards, c'est à la demande du Pape qui veut débarrasser l'Italie de ces hérétiques. Pépin remet au souverain pontife ses conquêtes qui constituent les premiers États pontificaux ; en échange de quoi le pape le sacre roi et institue la royauté de droit divin. Si Charlemagne conquiert la Saxe, c'est encore sous la poussée de l'Église, au nom de laquelle il impose à tous les habi-

tants l'obligation de se faire chrétiens et punit de mort ceux qui refusent de pratiquer le jeûne religieux. Et Charlemagne est sacré par le pape empereur d'Occident.

Au XIe siècle, c'est contre les musulmans, les hérétiques grecs et les juifs que la papauté soulève tous les princes et seigneurs de l'Occident. Pendant deux siècles, se prolonge, sous le nom bien significatif de « croisades », une ère de guerres religieuses rendues atroces par les massacres continuels de musulmans, de juifs, d'hérétiques grecs, auxquels l'Église romaine pousse par les prédications incessantes de ses évêques, de ses prêtres et de ses moines. Au XIIIe siècle, une nouvelle croisade, contre les Albigeois, ordonnée par la papauté, précipite les catholiques zélés et les chevaliers pillards du nord de la France contre les hérétiques du midi dont on brûle les villages ou les villes et que l'on massacre en masse. Et cela dure pendant plus de vingt années. Au XVIe siècle, l'éclosion d'une hérésie nouvelle, celle du protestantisme, est suivie de persécutions et de guerres religieuses qui se prolongèrent pendant près de deux siècles. Des flots de sang coulent, des centaines de villes sont détruites, des territoires immenses sont ruinés, des misères sans nombre sont déterminées par le seul fait que catholiques et protestants ne sont pas d'accord sur la présence du corps de Dieu dans l'hostie, sur la nécessité du baptême, sur la grâce et autres dogmes ou mystères que l'esprit humain est incapable de comprendre, mais avec lesquels les Églises surexcitent la passion religieuse jusqu'à la folie sanguinaire. Le plus grand crime politique des temps modernes, le massacre de la Saint-Barthélemy, ordonné par Charles IX, dans lequel vingt ou trente mille protestants furent égorgés à Paris, à Orléans, à Saumur, à Troyes, à Rouen, à Toulouse, etc., provoqua l'enthousiasme à la cour pontificale et fut célébré par les catholiques de tous les pays; le parlement de Paris ordonna qu'une procession annuelle en consacrerait le souvenir et le roi fut acclamé par un peuple immense lorsqu'il alla voir, à Montfaucon, le cadavre de l'amiral Coligny que l'on y avait pendu à un gibet infâmant. Faut-il rappeler que Philippe II, roi d'Espagne, écrivit à Charles IX pour le féliciter de « ce grand service à la gloire de Dieu et au bien universel de la chrétienté? » Ce même Philippe ne provoqua-t-il pas guerres sur guerres, pendant trente années, parce qu'il avait formé, d'accord avec la papauté, le projet de détruire la Réforme? Un siècle plus

tard, les guerres par lesquelles Louis XIV troubla l'Europe pendant cinquante ans ne furent-elles point en grande partie occasionnées par le désir qu'il avait d'ajouter la puissance spirituelle à son autocratie temporelle?

Pendant la longue période de siècles qui s'écoula depuis le triomphe du christianisme sur l'empire romain jusqu'à notre grande révolution, les guerres incessantes qui ensanglantèrent l'Europe furent, comme celles des temps anciens, inspirées par l'ambition et la cupidité des seigneurs, des princes, des rois ou des empereurs; mais à ces deux passions s'en ajouta presque toujours une autre, inconnue de l'antiquité grecque et latine, née de la foi chrétienne : la passion religieuse. Cette dernière excita les peuples à un plus haut degré encore, peut-être, que les rois; et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car elle est d'autant plus ardente chez les hommes qu'ils sont plus ignorants.

Tous les faits que je viens de rappeler, — aussi bien ceux de l'histoire que ceux de la biologie, — répondent, sans que j'aie besoin d'y insister, aux esprits mystiques dont notre temps lui-même n'est pas dépourvu, d'après lesquels la guerre serait due à des causes naturelles, comme la superpopulation, la disette des vivres, etc., qui la rendaient inévitable, nécessaire et même utile.

La connaissance de ces faits permet aussi de se rendre compte pourquoi, à toutes les époques de l'histoire de l'humanité, il s'est trouvé des hommes assez sages pour condamner la guerre, et pourquoi l'évolution de la mentalité à cet égard n'a pas suivi la même direction dans les masses sociales que dans les classes dirigeantes.

§ VII. — L'ÉVOLUTION DES MASSES SOCIALES VERS LA CIVILISATION EN FRANCE.

En France, plus que dans tous les autres pays de l'Europe, il est facile de saisir la différence qui se produisit, au cours des siècles, entre l'évolution mentale des dirigeants et celle du reste de la nation. A partir du ve siècle, les dirigeants, dans notre pays, sont, d'une part, les Germains devenus grands propriétaires en attendant qu'ils devinssent barons, seigneurs et princes; d'autre part, les

évêques dont la tendance était de se transformer en seigneurs et en princes. Les uns et les autres ne rêvant que de domination et de richesse, tombent fatalement dans la guerre qui a pour objet de procurer l'une et l'autre. Leurs moyens d'action sont identiques parce que leurs buts sont les mêmes; au xe siècle, ils ont atteint ce but, ils ont créé le régime féodal, « c'est-à-dire une nouvelle forme de l'État, une nouvelle constitution de la propriété et de la famille, le morcellement de la souveraineté et de la juridiction, tous les pouvoirs publics transformés en privilèges domaniaux, l'idée de noblesse attachée à l'exercice des armes, et celle d'ignobilité à l'industrie et au travail[1] ». De l'omnipotence de ces dirigeants résulte nécessairement leur corruption et tous les abus de pouvoir notés par les historiens. De là aussi résultent les guerres perpétuelles de seigneur à seigneur qui ensanglantent le territoire et réduisent les populations à la misère. Lorsque la royauté se sera élevée au-dessus des seigneurs, elle ne pourra les dominer qu'en les occupant à la guerre, car ils seront incapables de faire autre chose. A peine le sol de la France est-il débarrassé des Anglais, que Charles VIII ouvre l'ère des guerres de conquête auxquelles s'adonneront tour à tour François Ier, Louis XIV, Napoléon, chacun d'entre eux ruinant la France pour satisfaire ses ambitions et créant la misère pour acquérir la gloire. Tous glorifiés par le peuple tant qu'ils remportent des victoires; tous délaissés, abandonnés, reniés par ce même peuple lorsqu'ils sont vaincus. Et à tous s'applique très exactement le mot de Montesquieu rappelé plus haut : « L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement ».

Les masses sociales se laissent facilement entraîner, griser même par cet esprit, à certaines époques, car elles ont été éduquées par la monarchie à vénérer « la guerre et l'agrandissement ». Mais en dehors de ces heures de griserie, elles évoluèrent, en France, constamment, dans une direction très différente de celle qui était suivie par la classe dirigeante. Tandis que cette dernière se préoccupait exclusivement d'accroître sa domination et sa richesse et recourait pour cela volontiers à la guerre, la masse sociale pensait surtout à améliorer sa situation matérielle que la guerre compromettait et tendait à s'émanciper de la classe dirigeante pour échapper aux conséquences de sa domination.

1. Aug. Thierry, *Hist. du Tiers Etat*, ch. I, p. 21.

Dans cette masse frappée d'ignobilité parce qu'elle était contrainte de travailler et qualifiée depuis le moyen âge de roture, des éléments très différents pouvaient être distingués, depuis l'esclave attaché à la personne, ou le serf lié à la terre, jusqu'aux hommes plus ou moins instruits et tout à fait libres qui exerçaient les fonctions publiques dans les villes ou pratiquaient les professions libérales. Ces derniers, en dépit de tous les efforts faits par l'Église pour supprimer la lecture des auteurs grecs et latins et l'étude des sciences, avaient toujours cherché à s'instruire; ils y étaient parvenus avec des facilités sans cesse croissantes au fur et à mesure que l'autorité de l'Église s'affaiblissait et que la foi chrétienne s'atténuait. Au XIIe siècle, certains évêques, abbés, prêtres ou moines donnèrent eux-mêmes l'exemple de publications latines imitées des auteurs païens. Puis, les Arabes introduisirent dans notre pays les œuvres d'Aristote et le goût des auteurs grecs qui se répandit avec une extrême rapidité, comme il arrive, dans notre pays, pour tout ce qui est nouveau. Le désir qu'avait la royauté naissante de substituer sa justice à celle de l'Église contribua puissamment encore au progrès de l'instruction et au retour des esprits vers l'antiquité. On peut dire que dès le XIIe siècle, grâce à la découverte des Pandectes de Justinien, à l'enseignement du droit romain et à l'esprit frondeur des vingt-cinq mille étudiants de l'Université de Paris, la période de la Renaissance fut ouverte dans notre pays.

Dès lors, tous ceux qui pensent vont chercher dans la philosophie grecque et latine des idées, des méthodes, des principes moraux et politiques. Il semble que l'histoire de notre société veuille reprendre le cours de celle de l'Athènes du IVe siècle et de la Rome des empereurs philosophes.

L'organisation de l'Église est impuissante à enrayer ce retour vers une civilisation qu'elle croyait avoir détruite pour toujours. Les peuples commencent à perdre la foi, tandis que les rois sont en lutte contre la puissance religieuse. L'Église détient encore le monopole de l'enseignement et de l'assistance, mais la fronde des professeurs et des élèves sape sa domination des esprits et la justice commence de lui échapper pour passer aux mains des juristes royaux. En 1296, lorsque le pape Boniface VIII interdit la pratique de la religion dans le royaume de France afin de punir Philippe le Bel de la répudiation de sa femme, les légistes de la couronne

répondent au souverain pontife que le gouvernement temporel appartient exclusivement au roi et que les clercs dépendent de lui en tant que citoyens de France. C'est la rupture entre la monarchie et l'Église, la première affirmant qu'elle règne, gouverne, parle et agit, comme la seconde, au nom de Dieu.

La réunion, en 1302, à Paris, dans l'église Notre-Dame, du parlement que l'on considère comme la première assemblée des États généraux de France, coïncide avec la rébellion de Philippe le Bel contre le souverain pontife et elle consacre cette rébellion. La noblesse et la roture sont d'accord pour condamner les prétentions de l'Église à l'autorité temporelle et affirmer que le roi « ne reconnaît de son temporel souverain en terre fors Dieu ». Boniface VIII ayant répliqué par une Bulle où il affirme que « l'Église a deux glaives, l'un spirituel, l'autre temporel » et que les rois sont soumis à la « volonté du pontife », Philippe le Bel réunit un nouveau parlement où les accusations les plus graves sont portées contre le souverain pontife. Celui-ci veut répliquer par une Bulle qui remet le royaume de France à l'empereur d'Autriche, mais la veille du jour où il doit apposer sa signature sur ce document, il est attaqué dans son palais d'Agnani par les gens du roi de France et maltraité au point qu'il en meurt, après quelques jours de perturbation mentale. Le roi très chrétien de France avait supprimé le dernier représentant de la monarchie théocratique en Europe. Désormais, les rois de France traiteront d'égal à égal avec le chef de l'Église romaine.

Libérée de l'autorité temporelle de l'Église par la royauté, la masse sociale, la roture, n'eut plus qu'une pensée héritée de la démocratie grecque : s'émanciper de l'aristocratie féodale et de l'autocratie royale, acquérir la jouissance des libertés que la nature attribue à tous les hommes, évoluer, en un mot, vers la civilisation.

Contre l'aristocratie féodale, la roture était déjà puissamment aidée par la royauté. Celle-ci avait favorisé le développement des communes en accordant à un grand nombre de villes des libertés et des droits qui les soustrayaient en même temps à l'autorité des seigneurs féodaux et à celle des évêques. Il en était résulté la formation d'une bourgeoisie instruite des affaires publiques, intelligente, active, laborieuse, devenue assez puissante, sinon pour imposer ses volontés, du moins pour les exprimer avec force et netteté dans

toutes les réunions des États généraux qui eurent lieu depuis celle de 1355 jusqu'à celle de 1789 d'où sortit notre grande révolution. Dès la première de ces réunions, la roture proclame le principe essentiel de la monarchie constitutionnelle, en affirmant que l'autorité doit être partagée entre le roi et les trois États (noblesse, clergé, tiers) représentant la nation. Dans la réunion de 1484, à Tours, elle déclare que « le peuple est formé par l'universalité des habitants du royaume », et que « les États généraux sont les dépositaires de la volonté commune », que « l'État est la chose du peuple », qui « dans l'origine créa les rois », que « la royauté est un office et non un héritage », que « la souveraineté n'appartient pas aux princes qui n'existent que par le peuple » et que, en conséquence « un fait ne prend force de loi que par la sanction des États » représentants de l'universalité du peuple.

Ce n'étaient là que des paroles, mais les rois les encourageaient parce qu'ils avaient besoin du Tiers État pour lutter contre les prétentions de la noblesse et de l'Église; et, petit à petit, les deux grandes classes dirigeantes s'affaiblissaient tandis que la masse sociale conquérait des libertés, des droits, de la puissance, évoluait vers la civilisation telle que je l'ai définie plus haut. Elle devait nécessairement aboutir à la Déclaration des Droits de l'homme et à la destruction de la monarchie. Celle-ci, après avoir ruiné, de ses propres mains, les deux forces qui, en Angleterre, l'étayent encore en la modérant, selon l'expression très juste de Montesquieu, devait totalement s'effondrer le jour où le peuple serait assez fort pour imposer le principe démocratique comme fondement des pouvoirs publics.

Il était impossible qu'une aussi profonde transformation de notre société s'accomplît sans résistance de la part des organisations autocratiques, dont la civilisation fondée sur la liberté devait prendre la place. Mais, en dépit de ces résistances, un très grand pas a été fait, depuis un siècle, vers le but de civilisation véritable assigné à notre pays par tous nos penseurs de la Renaissance et du XVIIIe siècle et par la Déclaration des Droits de l'homme. Dans le monde entier, on commence à comprendre que la liberté des individus et l'indépendance des nations sont les fondements indispensables des sociétés humaines et que sans elles il ne saurait y avoir de véritable civilisation.

§ VIII. — L'organisation de la force en Allemagne.

La lenteur des progrès réalisés par la mentalité humaine dans cette direction n'a pas été due seulement aux résistances des oligarchies qui prétendaient encore organiser la société à leur profit; elle a été déterminée aussi, dans une forte proportion, par la conduite de certaines autres nations.

Tandis que la France, l'Angleterre, l'Italie, les États-Unis, l'Amérique du Sud, le Japon et même la Chine, se dotant d'institutions libérales, évoluaient vers la civilisation véritable d'où résultent l'ordre intérieur et la paix internationale, l'empire germanique raillait l'idée de liberté et s'organisait exclusivement en vue de l'emploi de la force à l'intérieur comme à l'extérieur. Plus les grandes nations citées plus haut s'attachaient à la liberté et à la paix, plus l'Allemagne développait l'organisation de l'autorité dans toutes les parties de ses pouvoirs politiques et administratifs, plus aussi elle accroissait ses forces militaires et navales.

Dès sa naissance, l'empire germanique fut doté par son créateur, le prince Otto de Bismarck, d'une organisation entièrement inspirée par l'idée de la force. Au sommet un empereur autocrate affirmant lui-même tenir son pouvoir de Dieu et n'être responsable que devant Dieu; un chancelier et des ministres nommés par l'empereur, parlant et agissant au nom de l'empereur, responsables devant l'empereur seul; une Chambre élue dans des conditions telles que les plus riches doivent nécessairement y détenir la majorité; un état-major militaire et un corps d'officiers recrutés exclusivement dans la noblesse ou dans la classe riche, entourés d'honneurs et de privilèges qui les placent au sommet de la société; enfin une administration étroitement hiérarchisée et ne tenant son existence, comme l'armée, que de l'empereur. Au-dessous de l'empereur encore, une classe de grands propriétaires imbus de l'esprit féodal et une oligarchie d'industriels, de financiers, de commerçants dont le sort dépend de la volonté impériale. En bas, les bourgeois et la masse populaire ne pouvant faire entendre leur voix et connaître leurs besoins que par l'intermédiaire d'une presse dépourvue de liberté et de députés qui ne peuvent avoir aucune influence sur le gouvernement, car celui-ci n'est, à aucun titre, responsable devant eux.

Comme une pareille organisation devait inévitablement déterminer

la lutte de la masse sociale contre les classes privilégiées et le gouvernement, Bismarck eut soin d'inspirer aux populations de l'Allemagne le désir impérieux d'étendre leurs territoires et de s'enrichir au détriment des autres peuples.

A l'exemple des Alexandre, des César, des Philippe II, des Charles-Quint, des Louis XIV, des Napoléon, Bismarck tourna l'Allemagne vers la guerre, la conquête, la spoliation, afin de la détourner des libertés qu'elle aurait pu désirer. Et, comme ses devanciers, il y réussit avec d'autant plus de facilité que les voisins de l'empire germanique étaient assez riches pour exciter les convoitises et assez pacifiques pour encourager l'esprit de domination de la Germanie.

Pour atteindre son but, Bismarck usa de la force la plus puissante, sans nul doute, dont l'humanité puisse disposer : celle de l'éducation. Les populations sur lesquelles il devait agir étaient, d'ailleurs, admirablement préparées pour recevoir les idées dont il se proposait de les imprégner.

Les hobereaux, la caste militaire qui en est issue et les oligarchies ploutocratiques, exclusivement préoccupées de leurs intérêts, voyaient nécessairement dans la guerre un moyen de conserver leurs privilèges, d'accroître leur influence dans l'État et de détourner la masse sociale des préoccupations relatives à son émancipation. Ils appelaient donc la guerre de tous leurs vœux. Les officiers la préparaient avec un soin minutieux afin qu'elle fût aussi courte et, par suite, aussi peu meurtrière que possible pour ceux qui la dirigeraient. Pour la première fois peut-être depuis qu'il y a des armées, on vit l'instruction militaire allemande s'attacher à dresser les soldats en vue des ruses les plus déloyales que l'imagination puisse concevoir et des violences les plus criminelles. La guerre allemande n'aurait pas seulement pour but de combattre et détruire les troupes ennemies, elle étendrait encore son rôle de destruction à tous les êtres et à toutes les choses des pays dans lesquels les armées germaniques ou leurs engins de guerre pourraient pénétrer. On enseignait aux soldats, en même temps que les meilleurs moyens de se soustraire aux coups de l'ennemi, les procédés les plus sûrs et les plus rapides pour incendier les villages ou les villes, et les prétextes à invoquer pour massacrer les vieillards, les femmes, les enfants, ravager les campagnes et dévaliser les usines. Le principe essentiel de l'éduca-

tion donnée aux soldats allemands était : Tout piller, tout détruire et tout tuer, afin de faire place nette pour la Germanie.

Ce principe, les écrivains militaires allemands avaient soin d'en souligner le caractère soi-disant « scientifique », en s'appuyant sur l'enseignement des universités.

Les intellectuels allemands avaient accepté d'autant plus facilement la théorie de la force préconisée par Bismarck et les Hohenzollern, qu'ils avaient faussement interprété les publications de Darwin et de ses disciplines sur la lutte pour l'existence et que depuis plus d'un demi-siècle tous les écrivains de la Prusse avaient préconisé la fusion de tous les États allemands en une plus grande Allemagne. La révolution de 1848 avait été facilement détournée de son but par la promesse que fit à son peuple le roi de Prusse d'unifier l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse. Après la défaite de l'Autriche à Sadowa et celle de la France, bien rares furent les intellectuels qui résistèrent aux directions données à l'opinion par le gouvernement impérial. On professa dans toutes les universités, collèges et écoles de la Germanie, que la force est l'élément essentiel de l'évolution de l'humanité, que tous les progrès ont été déterminés par la force, que la nature entière obéit aux directions de la force, que la bonté, la générosité, la fidélité à la parole donnée, etc., ne sont que des mots vides de sens et que l'on a le droit de faire tout ce que l'on a la force de réaliser, car la force crée le droit. L'une des personnalités les plus considérables de l'industrie allemande, le Dr Ratheneau, déclarait : « Les héros de Corneille ont sans cesse à la bouche des mots tels que « mon honneur, ma gloire, ma vertu »; vous ne trouverez rien de pareil dans notre littérature et c'est là ce qui dans la vôtre nous choque le plus. » Un autre nous prédisait que nous serions dépouillés et dévorés par l'Allemagne, parce que nous avions la sottise de tenir à l'humanité et à la paix. Tous les hommes, en un mot, qui, de l'autre côté du Rhin, avaient pour mission de créer ce que les Allemands appellent la « Kultur », travaillaient avec une inlassable et unanime ardeur à répandre dans les classes bourgeoises, sous une forme en apparence scientifique, les mêmes idées que les maîtres d'école inculquaient aux enfants du peuple : la suprématie de la force, la vanité de toutes les vertus humanitaires, le dédain de la liberté, la conviction que la race germanique est la plus parfaite des races et que ce titre lui crée le droit,

voire le devoir de subjuguer toutes les nations, de leur imposer l'organisation germanique et de les exploiter au profit de la Germanie.

Ces idées, des milliers de jeunes hommes élevés dans les gymnases ou les universités allemandes, les transportaient dans toutes les parties du globe, les enseignaient dans les chaires des deux mondes et, surtout, les appliquaient dans l'industrie, dans le commerce, dans la finance, créant partout une sorte d'hégémonie intellectuelle et morale de l'Allemagne, en attendant l'hégémonie matérielle que l'empire germanique établirait plus tard au moyen de la puissance de ses armes. Et l'on ne saurait nier que les succès de tous ces agents du germanisme fussent partout considérables. Bien rares, même parmi nos concitoyens, étaient les gens qui ne manifestaient pas la plus grande estime pour « l'organisation » et la « kultur » germaniques.

La masse sociale allemande était préparée par ses traditions à s'incliner devant la théorie de la force, à rêver de guerres comme les hobereaux, les militaires et les intellectuels. Pendant des siècles, les classes populaires des petits États allemands avaient fourni à toutes les armées de l'Europe des soldats mercenaires, vendus par leurs princes comme des esclaves et ne songeant, comme les esclaves, qu'à vivre le mieux possible en travaillant le moins possible. La guerre étant alors infiniment moins meurtrière que de nos jours, le métier de soldat n'exposait pas à beaucoup plus de risques que les autres métiers et il était beaucoup moins penible. L'ivrognerie et la débauche pendant la paix, le viol et le vol au cours des campagnes, étaient les vices mignons des reîtres germaniques. On les leur pardonnait aisément par ce qu'ils se battaient bien et, selon le mot de Montluc, savaient retrouver le chemin de la caserne même quand leur cerveau était obscurci par les fumées du vin ou de la bière.

Les souvenirs de ce passé, perpétués dans les familles, furent aisément réveillés, dès la fondation de l'empire germanique, par les maîtres d'école qu'inspirait l'esprit bismarckien. Les enfants du peuple et leurs parents adoptèrent sans peine le catéchisme mystiquement matérialiste où la race allemande était représentée comme la race supérieure élue par Unser Got pour dominer toutes les autres et les faire travailler à son profit. Ouvriers et paysans, sous la conduite des instituteurs, s'agenouillèrent devant les autels du vieux

dieu germanique, dieu de la force, de la spoliation et du massacre, et tous attendirent avec impatience le jour où il plairait à l'empereur de déchaîner la guerre. A la veille de cette dernière, on racontait aux paysans qu'avec l'argent de la France on leur ferait des rentes et l'on déroulait devant les yeux des ouvriers les tableaux des salaires énormes qu'ils toucheraient lorsque, les industries des pays vaincus ayant été détruites, l'Allemagne aurait le monopole de la fabrication de tous les produits les plus utiles aux hommes. Les maîtres d'école, les journaux, les sociétés de toutes sortes qui pullulent de l'autre côté du Rhin, les ligues, les fonctionnaires et les élus ayant répandu partout ces idées et ces promesses pendant un demi-siècle, la masse sociale n'avait qu'une pensée : conserver le gouvernement très fort qui préparait la guerre, accepter tous ses actes comme nécessaires aux victoires promises et favoriser le développement du militarisme d'où sortirait la satisfaction de toutes les ambitions et de tous les appétits. Si la masse sociale allemande, si les socialistes allemands les plus avancés eux-mêmes se sont montrés non moins impérialistes et militaristes que les hobereaux, il n'en faut pas chercher le motif ailleurs que dans l'éducation à laquelle les populations de l'empire ont été soumises depuis un demi-siècle.

Tous ces faits fournissent l'exemple le plus remarquable qu'il soit possible de trouver dans l'histoire de la puissance de l'éducation. Par elle, en cinquante ans, un peuple tout entier a été transformé en millions d'êtres de proie, dépourvus de toute morale publique, n'usant de la science qu'au profit de la barbarie la plus criminelle et s'écartant d'autant plus de la civilisation véritable que leur organisation se développait davantage.

Sous l'influence de l'éblouissement produit par certains détails de cette organisation et par les progrès considérables réalisés par l'Allemagne dans l'industrie, le commerce, la navigation, etc., on admirait volontiers ce que l'on appelait le génie organisateur de l'empire germanique. Celui-ci ne se posait-il pas lui-même en modèle et n'affirmait-il pas sa résolution d'organiser le monde entier en lui imposant sa Kultur? On vantait l'admirable discipline du peuple allemand, son respect des lois, de la police, sa puissance militaire et maritime, son expansion sur le globe, etc., et l'on repré-

sentait son organisation comme un idéal vers lequel il était infiniment regrettable que l'esprit de notre peuple ne fût pas dirigé.

Il ne paraissait pas que personne vit la différence profonde qui existe entre les deux idées contenues dans les termes *organisation* et *civilisation*. Certes, l'empire germanique était fort bien organisé : sans parler de l'omnipotence de l'empereur devant laquelle le peuple entier s'inclinait docilement, ni de la hiérarchisation des diverses classes sociales les unes par rapport aux autres et de la discipline observée par tous les individus dans l'intérieur de chacune de ces classes, il n'est point contestable que les services publics étaient conçus de manière à fonctionner avec une parfaite harmonie. Les institutions de retraites, d'assurances, d'épargne, d'assistance publique, etc., méritaient sinon entièrement, du moins en grande partie les éloges qui leur étaient généralement adressés. J'en dirai autant de l'instruction publique et de l'armée ou de la marine. Je ne contesterai pas que la police était exercée avec une rigueur inconnue dans la plupart des pays occidentaux de l'Europe. Je consentirai même à reconnaître que la façon de faire circuler les gens et les voitures dans les grandes villes n'était point dépourvue d'avantages. Mais en tout cela je ne vois que certains éléments de la civilisation et non la civilisation elle-même.

Si l'on tient compte de l'esprit qui présida à l'organisation de l'empire germanique, on peut même affirmer que cette organisation était entièrement opposée à celle que comporte la vraie civilisation. La pensée qui présida à la création de toutes les institutions politiques, administratives, militaires, sociales et économiques allemandes, n'a été dissimulée par aucun des écrivains de l'autre côté du Rhin qui en ont traité : elle consistait à courber toutes les individualités sous la discipline rigide de la collectivité dont elles faisaient partie. Dans l'armée, tous les soldats sont condamnés à rester toujours soldats et à ne jamais agir, voire parler ou penser que conformément à la consigne donnée par le sous-officier. Celui-ci, de son côté, restera toujours sous-officier et ne pourra jamais agir que par l'ordre de l'officier. Ce dernier, en dépit de la haute considération attachée à ses galons, n'a pas plus d'indépendance et ne jouit pas de plus d'initiative que les sous-officiers ou les soldats. Il ne peut penser et parler que conformément aux intérêts de la caste militaire à laquelle il appartient et de la caste des hobereaux dont

il est sorti. Quant à ses actes, ils ne devront jamais être que l'effet de l'ordre donné par un supérieur. La plupart des témoins des combats et des batailles de la guerre actuelle se sont montrés étonnés de ce que les attaques allemandes se sont toujours faites par des masses de soldats et de sous-officiers tellement compactes que les projectiles y produisent des effets terribles. La vérité est que les soldats allemands seraient incapables de se battre en ordre dispersé, comme le font les soldats français; ils ont été éduqués de telle sorte qu'ils fuient ou se rendent dès qu'ils ne se sentent pas entourés, pressés de tous côtés par des camarades et ne sont pas sous les yeux de leurs sous-officiers. Quant aux officiers, ils ne sont sûrs de leurs hommes que s'ils les poussent devant eux, le révolver au poing et sous la menace d'être tués s'ils reculent. Le soldat allemand est très brave, mais il ne l'est que si chaque individualité est soutenue, poussée pour mieux dire, par la collectivité. L'organisation militaire allemande a tué l'initiative individuelle, elle a fait des soldats, des sous-officiers et des officiers des automates incapables d'agir s'ils ne sont mus par un ressort extérieur à chacun d'entre eux. Cette erreur d'organisation sera l'une des causes principales de la défaite finale à laquelle les armées allemandes sont condamnées.

La même erreur domine l'organisme de toutes les administrations publiques allemandes, ainsi que celle des usines, des maisons de commerce, et même des innombrables ligues ou sociétés dans lesquelles les Allemands aiment à se répartir. Comme si chacun était incapable de diriger lui-même sa vie, tous cherchent dans une hiérarchie étroite et une discipline rigoureuse la règle de leurs pensées, de leurs paroles et de leurs actes.

L'Allemagne, en somme, a été organisée par Bismarck et Guillaume II comme une immense caserne dont tous les habitants étaient soumis à une discipline de fer, où nulle initiative ne pouvait être prise par personne, où la vie de chacun dépendait de la collectivité dont il faisait partie et où toutes les collectivités, c'est-à-dire toutes les castes sociales, étaient soumises à l'autocratie du Kaiser. Que cette servitude générale fût volontaire, il n'est pas permis d'en douter depuis que l'on a vu se manifester, d'une part l'impérialisme des socialistes, d'autre part le militarisme des intellectuels. Et si elle était volontaire, c'est parce que toutes les classes sociales étaient d'accord pour attendre, du régime de force institué par les

Hohenzollern, la satisfaction des ambitions, des appétits surexcités, depuis un demi-siècle, par l'éducation distribuée à tous les enfants de l'empire.

§ IX. — La guerre de 1914. — Lutte entre l'organisation de la force et la civilisation.

L'Allemagne entière, entraînée par son organisation essentiellement autocratique et trompée par la fausse science de sa « kultur », finit par croire qu'il lui suffirait d'être plus forte que les autres nations pour arriver à les dominer toutes et faire de son Kaiser l'empereur du monde. La foi dans le triomphe de la force accumulée pendant cinquante ans paraissait d'autant plus légitime que les plus grands peuples du monde, évoluant dans une direction tout à fait différente de celle de l'empire germanique se montraient hostiles à l'emploi de la force, ne rêvaient que de paix, ne s'organisaient qu'en vue d'un accroissement incessant des libertés des individus et de l'indépendance des nations petites ou grandes. Tandis que l'empire germanique s'organisait, la France, l'Angleterre, l'Italie, les États-Unis se civilisaient. Par voie de conséquence, ces États s'affaiblissaient matériellement alors que l'Allemagne se renforçait sans cesse. En 1914, l'Angleterre n'avait que la « petite et misérable armée » dont Guillaume se moquait si imprudemment ; l'armée russe était inorganisée et totalement dépourvue de matériel de guerre ; la France n'avait qu'une armée très insuffisante numériquement et très imparfaitement outillée, avec des frontières ouvertes sur le point où elles devaient être attaquées. Alors, l'Allemagne entière, beaucoup mieux renseignée par ses innombrables espions sur la situation de l'Europe qu'on ne l'était sur la sienne, estima que l'heure était venue de provoquer le conflit d'où elle croyait pouvoir sortir rapidement victorieuse. N'était-elle pas convaincue de la supériorité de son organisation sur notre civilisation ?

Après trois longues années d'une guerre que les Allemands croyaient pouvoir gagner en trois mois, on peut, sans hésitation, affirmer que la victoire finale consacrera la supériorité de la civilisation sur la simple organisation. Et ce sont précisément les deux peuples les plus civilisés du monde qui auront, dès le début de la guerre, assuré cette victoire finale. La France n'aura-t-elle pas, aux

yeux de l'histoire, le mérite d'avoir, par la bataille de la Marne, réduit à néant tous les plans stratégiques de l'empire germanique? La France et l'Angleterre n'ont-elles pas, sur l'Yser, arrêté la marche des armées allemandes vers les ports d'où l'Allemagne aurait pu partir à la conquête des Iles britanniques? La France n'a-t-elle point, à Verdun, démontré, d'une indiscutable manière, la supériorité des soldats et du matériel de guerre français sur les soldats et le matériel germaniques? L'Angleterre et la France ne voient-elles point, en ce moment même, les meilleures troupes de l'Allemagne reculer sur tout le front occidental, devant les intrépides troupes anglaises et françaises? Les victoires des deux grandes puissances civilisées et civilisatrices ne sont-elles pas rendues plus glorieuses encore par l'anarchie qui réduit à l'impuissance les armées russes et par la trahison qui a contraint les armées italiennes de reculer en dedans de leurs frontières?

Si parfaite que fût l'organisation germanique, les armées allemandes reculent devant celles de la France et de l'Angleterre. Si parfait que soit le matériel de guerre des Germains, il est aujourd'hui dépassé par celui des armées françaises et anglaises. Demain, les soldats des États-Unis et le matériel de guerre de la grande république se montreront, sans nul doute, supérieurs aux soldats et au matériel de l'Allemagne.

Pourquoi en est-il ainsi? C'est par la réponse des faits à cette question que je veux terminer cette étude.

Les Allemands ont cru qu'ils étaient supérieurs à tous les peuples qui se vantent d'être les héritiers des principes de civilisation de la Grèce et de Rome, parce qu'ils rejetaient comme fausses et inutiles les idées relatives à la liberté des individus et à l'indépendance des nations; ils se sont imaginés être des surhommes parce qu'ils déchiraient les traités les plus solennels comme de simples chiffons de papier, parce qu'ils incendiaient sans motifs les villages ou les villes et massacraient ou brûlaient leurs habitants, parce qu'ils détruisaient, pour le plaisir de détruire, les monuments du passé les plus artistiques ou les plus sacrés, parce qu'ils coulaient les navires des neutres comme ceux des belligérants et noyaient les femmes ou les enfants pêle-mêle avec les matelots, parce qu'ils avaient inventé les liquides enflammés et les gaz asphyxiants; et ils croyaient, dans

leur sot orgueil, que l'humanité tout entière s'inclinerait devant leur barbarie scientifique.

Or, les actes sur lesquels ils comptaient pour terroriser les nations civilisées sont précisément ceux qui détermineront la défaite de la Germanie.

La violation de la Belgique devait fatalement entraîner la Grande-Bretagne dans le conflit; les exploits des sous-marins contre les paquebots portant des Américains devaient non moins fatalement contraindre les États-Unis à prendre parti contre l'empire qui avait ordonné ces crimes; les incendies de villages, de villes, de monuments publics et d'églises, aggravés par les massacres de femmes, d'enfants, de vieillards, de prêtres, ne pouvaient que provoquer, dans le monde entier, le mépris du nom allemand et la haine de l'Allemagne; les intrigues et les attentats des espions, répandus par le gouvernement de Berlin dans tous les pays du monde, étaient si contraires aux principes de loyauté, d'humanité, de respect de l'indépendance des peuples, que tous les pays civilisés ne pouvaient manquer de s'en indigner au point de rompre avec le gouvernement qui provoquait ces criminelles atteintes à la sécurité et à la dignité des nations.

Les Allemands n'avaient rien prévu de tout cela. Faussé par l'éducation que les Hohenzollern lui ont donnée, l'esprit germanique ne pouvait concevoir qu'il y eût encore des hommes et des gouvernements assez dépourvus de « kultur » pour attacher quelque prix à la dignité, à l'honneur et à la liberté. Il n'avait pas compris la différence qui existe entre l'organisation et la civilisation. C'est pour cela que l'Allemagne sera vaincue.

Elle a provoqué par ses crimes l'indignation et l'hostilité de tous les peuples qui, évoluant vers la civilisation, attachent à la justice, à la liberté des individus et à l'indépendance des nations tout le prix qu'elles valent. Contre les menaces dont ils étaient l'objet de la part d'un empire qui proclamait son intention d'imposer par la force son hégémonie au monde entier, ces peuples se sont soulevés, les uns après les autres. Seuls, quatre ou cinq petits États contigus à l'empire germanique et trop faibles pour empêcher la violation de leurs territoires, sont condamnés à une neutralité humiliée et misérable.

Tout le reste de l'humanité est divisé en deux grands partis qui

ne pourront déposer les armes avant que l'un ou l'autre soit écrasé. Le président Wilson traduisait la pensée de tous les peuples libres lorsqu'il disait, dans son message d'avril 1917 : « Être neutre n'est plus possible ni désirable quand la paix du monde entier et la félicité des peuples sont en jeu, et que la menace contre cette paix et cette liberté vient de l'existence de gouvernements autocratiques appuyés sur la force et qui imposent leur volonté sans tenir compte de la volonté des peuples.... Cette guerre allemande a été décidée comme les vieilles querelles d'autrefois, alors que la lutte avait lieu dans l'intérêt de la dynastie et d'un petit groupe d'ambitieux.... Seuls, les peuples libres peuvent préférer les intérêts de l'humanité à leurs propres intérêts. »

Envisageant les redoutables obligations auxquelles les États-Unis se soumettaient en déclarant la guerre à l'empire germanique, mais élevant en face de ces obligations le devoir imposé à ses compatriotes par la défense de la civilisation contre l'organisation de la force brutale, M. Wilson ajoutait justement : « Le droit est une chose plus précieuse que la paix et nous combattons pour les choses qui ont été toujours les plus chères à notre cœur, pour la démocratie, pour assurer à ceux qui sont soumis à une autorité le droit d'avoir une voix dans leur gouvernement, pour les droits et les libertés des petites nations, pour l'établissement universel de la justice par une association des nations libres, qui rendront la paix et la sécurité à toutes les nations, et feront le monde lui-même libre enfin. »

Précisant le but de la grande république américaine au moment de son entrée dans la lutte, le président Wilson disait encore : « Notre but est la défense des principes de paix et de justice contre les puissances autocratiques et égoïstes, en même temps que l'établissement parmi les peuples vraiment libres et se gouvernant eux-mêmes, de l'unité d'objectif et de moyen qui assurera à jamais le respect de ces principes. »

Dans les lignes reproduites ci-dessus et dans certains de ses discours ou messages, le président Wilson affectait de penser que les autorités dirigeantes de l'empire germanique étaient seules responsables de la guerre et des crimes commis par les armées ou les sous-marins allemands. On sait ce qu'il en faut réellement penser. Certes, c'est toujours aux gouvernants qu'incombent en premier

lieu les responsabilités des actes essentiellement gouvernementaux, tels que le maintien de la paix ou le déchaînement de la guerre, et ce sont bien les Hohenzollern, les hobereaux, la caste militaire qui doivent être considérés comme particulièrement coupables dans les événements actuels; leur culpabilité est d'autant plus grande qu'ils ont perverti l'esprit des peuples d'Allemagne par l'éducation. Mais ces peuples eux-mêmes ne sauraient échapper aux responsabilités assumées par leurs maîtres. Ne sait-on pas que depuis une dizaine d'années toutes les classes sociales de l'empire réclamaient avec la même violence la guerre qui les devait toutes enrichir? N'a-t-on pas vu les social-démocrates eux-mêmes protester contre la distinction que le président Wilson prétendait établir entre le Hohenzollern et ses sujets?

Il est possible, il est probable même que le jour où elle ne comptera plus sur la possibilité de vaincre, la masse sociale allemande renie ceux qu'elle acclamait au mois d'août 1914, ceux qu'elle respecte encore aujourd'hui. Tous les souverains vaincus ont connu ces sautes d'opinion. Mais en attendant que ce revirement se produise, les populations germaniques doivent supporter les responsabilités d'une guerre qu'elles ont toutes voulu, parce qu'elles comptaient s'y enrichir.

La lutte n'existe donc pas seulement entre l'autocratie des Hohenzollern et la démocratie des puissances unies contre l'empire germanique; elle est aussi entre la « kultur » édifiée sur le principe de la force et l'éducation libérale qui a répandu les idées de justice, de liberté individuelle et d'indépendance des nations parmi les peuples que l'Allemagne prétendait conquérir ou plier sous son hégémonie.

Elle est, par conséquent, aussi, entre la morale représentée par les peuples héritiers des principes d'humanité, de sociabilité, de fraternité, formulés par nos grands ancêtres de la Grèce et de Rome et l'immoralité profonde que la théorie de la force adoptée, professée, appliquée, dans la vie privée comme dans la vie publique par les populations de la Germanie. La lutte, enfin, est entre la civilisation et la barbarie organisée, entre le génie humain épanoui dans la liberté et l'esprit dévoyé d'un peuple volontairement soumis au despotisme d'un autocrate criminel.

La fin nécessaire de cette lutte est révélée par le fait que, depuis trois ans, le libre génie de la France et de l'Angleterre a réalisé plus de progrès dans la création des armées et la fabrication du matériel de guerre que tous les généraux et ingénieurs de l'Allemagne en un demi-siècle.

La civilisation triomphera parce qu'elle représente la science en même temps que la morale et la vérité. Et de son triomphe sortira nécessairement une forme nouvelle d'organisation, fondée sur l'association des peuples pour la défense de leur indépendance et sur l'union fraternelle des individus pour le plein exercice de leurs libertés. La guerre qui devait asservir le monde tuera la guerre et aura puissamment servi la civilisation.

Tranchets-lissoirs néolithiques des Plateaux de Corent et de Gergovia (Puy-de-Dôme)

Par A. AYMAR et Dr G. CHARVILHAT
(Clermont-Ferrand).

En 1912, au Congrès préhistorique d'Angoulême, notre confrère, M. Pagès-Allary, s'attachait à faire ressortir que tous les outils néolithiques, que l'on englobait sous le nom de *Haches*, n'étaient pas destinés à travailler au choc, c'est-à-dire à être maniés comme une hache; que beaucoup d'entre eux étaient utilisés pour le travail à la pression, c'est-à-dire comme tranchets.

Il est incontestable que ces outils avaient des affectations variées, parce qu'ils se prêtaient par leur forme à de multiples usages. Et c'est en raison même de cette utilité étendue qu'on leur a donné le nom de *hache*, instrument tenant à la fois de l'arme et de l'outil, pouvant être employé aussi bien pour frapper que pour couper, aussi bien comme marteau que comme couperet ou couteau. Telle est l'origine de leur exceptionnelle abondance.

Un fait qu'on ne saurait jamais assez mettre en relief est la remarquable appropriation de l'outillage néolithique à la pluralité des besoins.

Ainsi, dans la préparation des peaux servant de vêtements, il fallait un tranchant pour couper la pièce ou le lien, faire des incisions, etc., et une surface plane pour assouplir le cuir, le lisser, pour rabattre les coutures, les rendre moins saillantes. De là, le *tranchet*, type analogue à celui de la hache polie, mais recevant parfois une accommodation spéciale en vue de la facilité de la préhension: de là, le lissoir, outil à formes et à dimensions variables possédant une surface polie, tantôt sur les faces, tantôt sur les côtés, souvent sur toutes les parties.

Le besoin, cette source d'invention par excellence, ne dut pas tarder à faire comprendre les avantages de la réunion des deux instruments en un seul et, par conséquent, à créer un outil spécial que nous dénommerons *tranchet-lissoir*.

Cet outil a été surtout rencontré dans le Puy-de-Dôme sur les plateaux de Gergovia et de Corent.

Le plateau de Gergovia, formé par une table basaltique reposant sur un socle calcaire, est situé non loin de Clermont-Ferrand, à 7 km. environ en ligne droite. (Longueur : 1 500 m.; largeur : 500 m.; altitude 744 m.).

C'est là que s'élevait l'oppidum Gaulois dont Vercingétorix fut l'héroïque défenseur au temps de la conquête romaine. Les grands souvenirs qui s'attachent à ce fait historique nous dispensent de plus longs détails, de même qu'ils augmentent l'intérêt de trouvailles, nombreuses, il y a peu de temps encore, et bien rares aujourd'hui. Les vestiges d'occupation les plus anciens remontent au Néolithique.

Le puy de Corent, 620 m. d'altitude, est également un oppidum Gaulois, Il domine la vallée de l'Allier et se trouve aussi sur la rive gauche, au sud de Clermont-Ferrand, à une vingtaine de kilomètres de cette ville, près de la station du chemin de fer de Vic-le-Comte. Constitué par une table basaltique recouvrant un puissant dépôt calcaire, il surplombe, à l'est, le chef-lieu de la commune qui s'abrite à ses pieds.

La culture met souvent à découvert des restes de constructions et ramène au jour les objets les plus variés, appartenant aux mêmes civilisations que ceux de Gergovia. Nous ne connaissons pas d'endroit plus propice que ces plateaux à l'établissement d'un camp retranché. Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'on y ait trouvé d'irrécusables et abondants témoignages d'un habitat prolongé. Nos collections renferment de nombreux et curieux objets en provenant, notamment les *tranchets-lissoirs* qui font l'objet de cette communication.

Ces outils, de toutes formes et de petites dimensions en général, se composent d'un *coupant* à chaque extrémité ou bien d'un talon et d'un coupant à l'extrémité opposée; les faces et les côtés, tantôt séparément, tantôt simultanément, présentent une partie plane et polie destinée au lissage.

Les spécimens figurés sur la planche annexée permettront de s'en faire une idée exacte :

N° 1. — Cet instrument recueilli dans les environs d'Ambert, a été offert à l'un de nous par l'aimable et regretté poète auvergnat Michalias.

Nous le donnons comme échantillon de type moderne permettant de se rendre compte que les tranchets-lissoirs ont été utilisés à toutes les époques. Il s'agit, en effet, d'un outil spécial aux anciens cartiers, utilisé par eux pour rogner et glacer les cartes. Ne différant des suivants que par sa forme rectangulaire, beaucoup plus symétrique, il était destiné aux mêmes fins.

La présence de cet instrument dans la région du Puy-de-Dôme ne doit pas étonner, car la ville de Thiers eut plusieurs fabriques de cartes à jouer qui ont été longtemps (jusqu'au début du XVIIIe siècle environ) les plus importantes de France.

N° 2. — Outil en fibrolite blanche, avec veinules rouges sur une face.

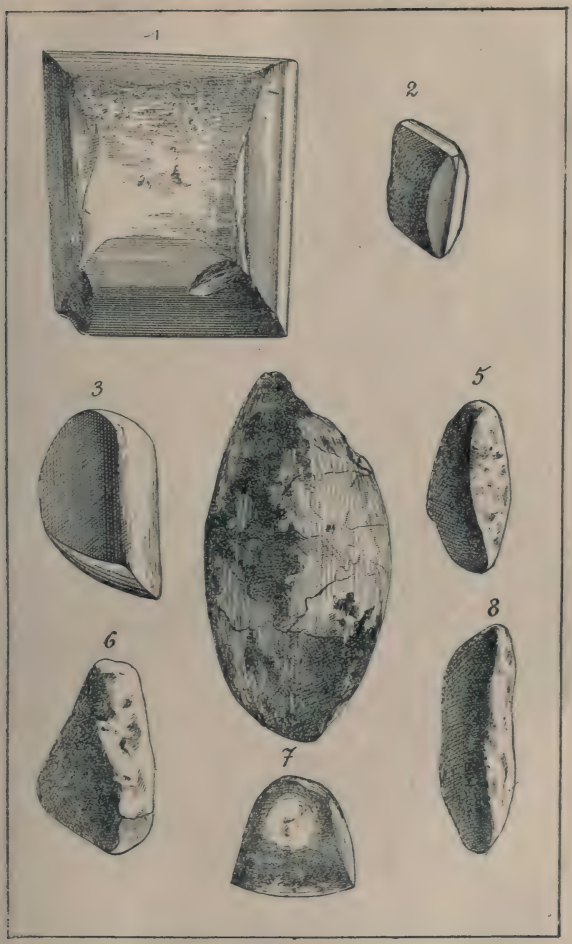

Fig. 1. — Tranchets-lissoirs néolithiques, Puy-de-Dôme. — 2/3 gr. nat.

Se rapproche beaucoup du précédent par sa forme et son allure. Un

seul tranchant. Surface plane et polie sur les trois autres côtés. — Provenance : Gergovia.

N° 3. — Outil en jaspe gris foncé (roche locale), sans coupant. Tout le pourtour et toutes les faces sont polies. Forme le type le plus commun des lissoirs néolithiques du Puy-de-Dôme. Nous le donnons comme terme de comparaison. — Provenance : Corent.

N° 4. — Outil en fibrolite grisâtre, avec plaques noires et rouges. Aplati à la face inférieure ; bombé à la face supérieure qui servait à polir. Tranchant à l'extrémité inférieure. — Provenance : Gergovia.

N° 5. — Outil en fibrolite grise. Surface plane sur tout un côté. Tranchant à l'extrémité inférieure. — Provenance : Gergovia.

N° 6. — Outil en fibrolite grise, tachée de plaques noires. Forme générale de la hache. Surface polie sur un côté. Tranchant à la base, avec petit méplat poli à une extrémité. — Provenance : Corent.

N° 7. — Outil en fibrolite avec veinules rouges et taches marron foncé. Forme de la hache. Tranchant à la base. Les faces et les autres côtés ont servi à polir. — Provenance : Gergovia.

N° 8. — Outil en fibrolite, avec larges plaques de couleur jaune. Taillant à la partie inférieure. Les faces et un côté ont été utilisés pour le polissage. — Provenance : Corent.

L'usage d'outils si nettement caractérisés ne peut laisser aucun doute. Si la division du travail existait à une époque aussi reculée, nous dirions, pour bien traduire notre pensée, que nous nous trouvons en présence d'un véritable matériel de tailleur. D'autre part, beaucoup de hachettes ont dû avoir une affectation semblable et, par comparaison, nos tranchets-lissoirs paraissent de nature à projeter un peu de lumière sur leur rôle toujours incertain.

Livres et Revues

William Ridgeway. Sc. D., F. B. A. Pr à l'Université de Cambridge, membre correspondant de l'École d'Anthropologie. — *The Dramas and dramatics dances of non european races, in special reference to the origin of greek tragedy. With an appendix on the origin of greek comedy.*

448 p. University Press., Cambridge, 1915.

Ce livre semble, par son titre, ne viser que quelques questions très spéciales; mais son auteur est un esprit trop philosophique pour s'en tenir au petit côté des choses. Les Danses dramatiques ont, tout comme la tragédie grecque, une origine religieuse qu'il a fallu approfondir en accumulant tous les faits que peut réunir l'érudition la mieux renseignée, et en faisant une critique aiguë des théories courantes. Si bien que cet ouvrage représente, en réalité, une *revision générale de nos connaissances sur les origines de la magie et de la religion.*

C'est une œuvre de haute portée, dont je salue avec joie l'apparition.

On le comprendra facilement en lisant les principales thèses de l'auteur, et en se rappelant les tentatives que j'ai faites plusieurs fois dans cette revue pour débarrasser la Sociologie des théories fumeuses qu'elle devait à la science allemande, importée chez nous par ses admirateurs. Ces théories « made in Germany » avaient aussi envahi l'Angleterre; suivant une phrase célèbre, les eaux du Rhin avaient contaminé depuis longtemps les eaux de la Tamise; mais le côté irrémédiablement faux de cette science n'avait pas échappé à la critique si claire et si admirablement renseignée de notre collègue et ami le Pr Ridgeway, et il vient de lui porter un coup dont elle ne se relèvera pas. Les lecteurs m'excuseront si un résumé succinct donne une idée imparfaite du livre; je leur conseille vivement de lire le texte original : ils y trouveront une solidité d'érudition, une clarté d'exposition, une courtoisie dans la discussion qui prouvent de suite que l'inspiration ne vient pas d'Allemagne; peut-être même, derrière une vigueur toute anglaise, percevront-ils une qualité particulière dans le style, un tour indéfinissable dans l'esprit qui leur paraîtront plus familiers, plus prochains d'eux.... Qu'ils ne s'étonnent pas : l'auteur répète volontiers qu'il a du sang français dans les veines.

Comment l'étude des origines du drame et des danses a-t-elle conduit à aborder tant de questions? on s'en apercevra en suivant la série des conclusions que l'auteur a résumées à la fin de son volume, et que je transcris en ajoutant les développements les plus indispensables, pris dans le corps de l'ouvrage.

En Perse, en Hindoustan, en Birmanie, en Chine, au Japon, les représentations dramatiques ont manifestement comme origine la propitiation et l'adoration du mort. Dans toutes ces régions, à part l'Asie occidentale, ces cérémonies funéraires ont abouti à une représentation dramatique et à la tragédie. Celles-ci forment ainsi une partie importante des cérémonies funéraires, et commencent même parfois avant l'inhumation, comme dans l'ancienne Italie. Chez les Tanckuls, les Birmans, les Chinois et les Japonais, l'acteur qui joue ces drames est plus qu'un simple acteur : il *est le médium du mort*, dont il représente le personnage ; et il est évident que les acteurs brahmaniques, dans l'Inde, passent pour incorporer les Dieux ou les Héros qu'ils personnifient.

Les danses dramatiques sacrées d'une foule de peuples barbares en Nouvelle-Guinée, Ceram, détroits de Torres, Australie, Iles de la Mélanésie et de la Polynésie, Afrique occidentale, Amérique du Nord et du Sud *sont primitivement faites pour le culte des morts*.

Les personnes qui portent les masques des êtres représentés passent pour être l'incarnation de leurs esprits durant la représentation. Par suite les croyances de toutes ces races sont semblables à celles des nations civilisées du continent asiatique, et même chez quelques-unes d'entre elles, telles que les habitants du détroit de Torrès, la danse de la mort, ou *Tai*, s'est développée en un véritable drame, tout comme la danse ancienne *Kagura* du Japon.

Les masques et costumes portés par les acteurs et danseurs dans ce drame *Tai*, et dans toutes les cérémonies analogues, étant la représentation du mort, il est logique d'inférer que les masques blancs employés par Thespis étaient supposés représenter les esprits; c'est une nouvelle preuve ajoutée à toutes celles qu'a réunies l'auteur, que la *Tragédie en Grèce*, comme dans le reste du monde, est *issue du culte des morts*.

Tous ces faits permettent de conclure que la tragédie et le drame sérieux, partout où on peut les découvrir, ont leur *racine* dans la *croyance universelle que l'âme continue à exister après la mort du corps*. C'est donc bien l'*animisme* qui est à l'origine de toutes ces cérémonies religieuses.

Ici M. R. rencontre des théories très différentes qu'il a été obligé de réfuter, et que nous ne connaissons que trop en France, où elles ont été répétées sur tous les tons depuis une quinzaine d'années. On en trouve les origines chez Max Muller, puis chez Mannhardt, trop suivi par Frazer dans son livre célèbre le *Rameau d'Or*, puis chez les Drs von Wilamowitz-Mœllendorf et Bethe; ils ont eu ensuite une longue file de disciples parmi lesquels l'auteur cite miss Harrison, le Pr Murray, le Dr Marett, MM. Durkheim, Hubert et Mauss. Pour ces auteurs, la tribu a *une conscience collective*[1] qui projette ses sentiments collectifs toujours très vagues, très confus,

1. J'ai signalé ailleurs que cette théorie (manifestation animiste elle-même chez ses auteurs) appartenait à toute la philosophie allemande : *in Science française, Scolastique allemande*, Alcan, Paris, 1917, p. 142.

dans des puissances vaguement panthéistes comme la *mana*, force magique qui se concentre tout particulièrement dans les *choses sacrées*, dans les objets ou les êtres tabous, et les rend extrêmement redoutables. Un grand nombre des cérémonies dont nous avons parlé plus haut seraient des actes magiques ayant pour but d'agir sur la mana, constituant ainsi une religion pré-animiste. Les autres s'adresseraient à des phénomènes naturels très généraux, tels que l'année avec sa naissance et sa fin, l'été, l'hiver, la moisson, « et autres abstractions de végétation ». Et les cérémonies dont nous avons parlé, et surtout les mystères d'Éleusis d'où serait sorti le drame grec, ne seraient pas en rapport avec la légende d'un héros, le culte rendu à son âme toujours persistante; ce seraient des tentatives magiques pour agir sur les forces naturelles qui font revivre et mourir avec les saisons de l'année la végétation et surtout la moisson.

M. R. s'élève de toutes ses forces contre cette métaphysique nébuleuse qu'on prête aux populations les plus diverses du globe, les plus primitives comme les plus évoluées. S'il y a, pourrait-on dire, projection quelconque d'une âme collective, c'est bien cette théorie qui ne pouvait naître que chez des disciples de Kant et du magicien philosophe Jacob Boehm! Est-ce qu'on peut admettre que les peuplades barbares aient commencé les cultes et les rituels en les adressant à des abstractions pareilles? L'esprit humain ne commence-t-il pas toujours et partout par le concret? Et ici, le concret, c'est la personnalité humaine avec ses sentiments, ses passions, ses idées, ses actes habituels, qu'on ne peut croire à jamais anéantis au moment où cette personnalité devient cadavre inanimé, et que l'on continue à vénérer après sa disparition et à invoquer, si c'est l'âme d'un chef. Ainsi se forment *les héros et les saints, dont le culte est le simple prolongement des sentiments qu'ils inspiraient pendant leur vie.* Il n'y a là-dedans ni âme collective, ni projection, ni mana; il y a simplement des émotions à peu près semblables chez des individus naturellement grégaires.

Pour appuyer leurs étranges théories, les Allemands et leurs élèves ont torturé les textes anciens, en ont inventé, quand il n'y avait pas de textes, et surtout ont fait subir aux populations peu civilisées des interrogatoires tendancieux qui leur ont fait dire ce qu'on a voulu. Que l'on confesse de la sorte un paysan de France ou un ouvrier ignorant, et je prends l'engagement d'en tirer aussi facilement des idées panthéistes ou bouddhistes, ou chrétiennes, ou scientifiques, au choix des amateurs!

Qu'on se rappelle maintenant les lourds et pédants exposés qu'on nous faisait en France, en ces dernières années, de la magie, du totémisme, etc., auxquels tout était rapporté; ou plutôt qu'on oublie à jamais ces traités prétentieux et confus où l'on célébrait à chaque paragraphe les résultats mirifiques de la science allemande, et qui étaient écrits avec un esprit, je dirais même avec un accent d'outre-Rhin qui perçait jusque dans le style! La magie, non seulement était primitive, antérieure à tous les cultes, mais c'était elle qui avait préparé la science, qui en avait anticipé l'esprit! Les choses se sont passées ainsi, il faut

l'avouer, en Allemagne, où les esprits ont été pétris avec les idées de Paracelse et autres théurges du même acabit; mais on sait que cette belle éducation magique les a conduits tout simplement aux théories phlogistiques, aux noumènes de Kant et à la philosophie de la nature, prolongements directs de la magie. Je ne vois pas de magiciciens chez les créateurs de la Science grecque; je n'en vois pas chez nous davantage!

M. R. nous assure un appui inestimable pour lutter contre cette similiscience. Connaissant à fond l'antiquité classique, il n'a pas de peine à réfuter toutes ces erreurs sur les cérémonies religieuses de Grèce et d'Egypte, et à confondre « the solar mythologists and the Vegetationists ». Toutes ces abstractions sont secondaires; ce sont souvent même de véritables déformations apparaissant *dans des milieux sociaux en profonde dégénérescence*. Le point de départ est le culte des héros et des héroïnes, des dieux et des déesses, manifestations immédiates de cette *universal necrolatry* qu'a si justement mise en relief Sir Alfred Lyall dans ses Asiatic Researches.

Tous les grands jeux de Grèce se font en l'honneur d'un mort, par des célébrations périodiques sur leur tombe. Le même phénomène eut lieu à Eleusis; ses rites ont été des rites mortuaires envers deux héros, Triptolème d'abord, auquel on associe son frère Eubulus, puis Eumolpus venu de Thrace. Les rites funéraires de Demeter viennent s'y ajouter, une grande famille ayant déjà ses Dieux; puis, au cours des âges, d'autres cultes encore sont venus se superposer. Les *Dithyrambes* en l'honneur de l'esprit toujours présent du héros, puis en l'honneur des divinités qui lui furent associées, sont les chants d'où est sorti le drame antique.

De même, en Égypte, Osiris et Isis ont été d'abord des personnages réels. Quelles qualités ont-ils possédées pour être déifiés? La déification populaire a pour origine des sentiments très variables, mais toujours empreints de fortes émotions. Souvent ce sont des personnages en vue, qui ont une fin tragique, horrible ou lamentable, par suicide, par assassinat, par les bêtes sauvages, etc. Leurs actes ont puissamment ému par leur grandeur, ou par leur ascétisme. Dans ces dernières années Frazer fut d'ailleurs très frappé par les arguments de son collègue et ami de Cambridge, et il reconnut que Adonis, Attis, Osiris et peut-être même Dionysos, ont des cérémonies qui se ressemblent étrangement. On le comprend bien si toutes ces cérémonies ont une même origine funéraire. (Rappelons ici que le regretté Amélineau affirmait avoir découvert le tombeau d'Osiris. Il m'apporta même à examiner un crâne qui lui aurait appartenu. Le crâne était anormal ; on ne pouvait pas exiger autre chose d'un personnage divin.)

Abordons maintenant les esprits de la végétation, de la moisson, des arbres, sur lesquels on a tant disserté, ainsi que ceux des rochers, des montagnes, des rivières Ce ne sont pas là des croyances *primitives* comme on l'affirme, pour cette puérile raison, sans doute, qu'on les rencontre chez des peuples sauvages qu'on appelle *primitifs*. Ce sont, comme toutes les *croyances totémiques*, des phénomènes secondaires. Les hommes ont

invoqué l'esprit des morts et non des forces ou des esprits abstraits, et leur ont demandé de la pluie, de bonnes moissons, de bonnes cueillettes, des chasses magnifiques. Ils leur ont offert les premiers fruits; et c'est bien plus tard qu'ils ont animé peu à peu des abstractions en y transfusant, pour ainsi dire, l'esprit du mort. Alors apparaissent les grandes divinités, les déesses mères de la végétation, du blé, du maïs, etc.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de ses démonstrations. Il passe en revue tous les peuples où fleurissent les croyances totémiques. Il constate que leurs dieux tribaux, tout comme les dieux locaux des Chinois et des Japonais, n'étaient rien autre chose que des ancêtres décédés et invoqués pour obtenir de leur esprit tout-puissant les différents biens de la terre. Il faut y ajouter non seulement la croyance que l'âme des grands ancêtres persiste avec la puissance supérieure qu'elle possédait, mais encore que cette âme peut pénétrer, non seulement dans le corps des acteurs comme nous l'avons vu, mais dans celui de n'importe quel être. *Tout le totémisme sort de cette croyance à la migration des âmes.* Les maisons d'hommes, les sociétés secrètes, les « marais » des Polynésiens, les danses masquées, les cérémonies dites magiques des Australiens, ont la même origine.

Animisme, nécrolâtrie et transmigration des âmes, telles seraient donc les croyances religieuses fondamentales de l'esprit humain. L'homme a d'abord invoqué des esprits, *individuels* comme lui-même et comme ses compagnons; et lorsqu'il eut formé des concepts généraux, d'origine physique ou sociale, il anima et individualisa ces abstractions en leur prêtant l'âme individuelle, dont le culte lui était déjà familier. Telle est la thèse de M. Ridgeway; à quelques nuances près, elle appuie et complète les idées que j'ai exposées sur l'animisme dans mon ouvrage cité plus haut, particulièrement p. 75 et suiv. et p. 95 et suiv. Elles font disparaître des théories que j'ai combattues en apportant une masse énorme de faits nouveaux, de démonstrations convaincantes, de critiques irréfutables. On devine avec quelle joie je signale aux lecteurs français ce rude compagnon de lutte contre la métaphysique d'outre-Rhin.

Je veux signaler encore, avant de clore ce résumé bien trop restreint, l'appendice qui est consacré aux origines de la comédie grecque. Ici encore l'auteur déborde son sujet et écrit en vingt pages une étude profonde de sociologie sur la démocratie athénienne. Avez-vous lu l'admirable petit traité d'Aristote, découvert récemment et traduit par Th. Reinach, sur les constitutions d'Athènes et leur histoire? Aristote était un incomparable génie, mais c'était un héros prudent. Il tenait à épargner à la démocratie athénienne un nouveau crime à ses dépens comme celui qui avait frappé Socrate, et il sut émousser avec soin ses critiques. Mais on sent qu'il condamne. Supposez qu'il ait écrit en cachette les réflexions qu'il faisait sûrement *in petto*, et que nous devinons entre les lignes de son traité : voilà ce que nous rend l'appendice de M. Ridgeway. Qu'est-ce essentiellement que la comédie grecque? c'est

une moquerie des dithyrambes chantés en l'honneur des dieux, c'est le burlesque aristophanesque du drame religieux et sérieux, c'est la raillerie du culte des héros. Elle ne pouvait se produire qu'avec une profonde dégénérescence de l'organisation sociale. Elle constitue une de ces manifestations éclatantes de l'esprit humain que l'on paye avec la ruine d'une civilisation; mais qui, quelquefois, en prépare une nouvelle.

Elle est née en Sicile, où la population fine et subtile avait inventé la rhétorique sophistique, et elle met du temps à pénétrer à Athènes où elle se dissimula d'abord sous des formes plus bénignes. Mais la gloire d'Epicharme triomphe, et la comédie, railleuse de toute croyance, apparaît brusquement. La cause en est politique et sociale. M. R. insiste avec raison sur la haute tenue politique qui était due précédemment à l'Aréopage, rappelant par sa constitution et ses fonctions le Senatus de Rome et la Gerousia de Sparte. Quand Athènes, déjà profondément pénétrée par la démagogie, se trouva en présence de l'attaque formidable des Perses, elle eut le bon sens de s'en remettre au vieil Aréopage déjà sapé dans ses fondements. Elle n'avait pas le choix d'ailleurs, car les généraux démagogiques s'étaient éclipsés devant l'ennemi. L'Aréopage sauva Athènes qui l'en récompensa, moins de vingt ans après, en le démolissant d'une façon définitive. Périclès, que M. R. compare spirituellement à Gladstone, profita des trésors moraux et matériels amassés par les ancêtres et brilla d'un éclat éblouissant, comme il arrive parfois à ceux qui gaspillent en quelques années les biens qu'il a fallu des siècles pour créer. C'est à cette période qu'apparaît la comédie, profitant du relâchement général. Je conseille de lire les pages où l'auteur nous montre les démagogues essayant de museler cette comédie qui les attaque comme tout le reste, et faisant tous leurs efforts pour mettre un frein à la liberté licencieuse quand ils n'en profitent plus et quand elle se retourne contre eux.

Mais ici nous sortons de la comédie grecque pour entrer dans l'éternelle comédie sociale.

Dr G. Papillault.

C.-Marius Barbeau. — *Contes populaires canadiens.* (*The Journal of American Folk-Lore.* Jan.-March 1916, n° CXI.)

Le journal du folk-lore américain a publié un important fascicule entièrement rédigé en français, préparé par les soins de la section d'Anthropologie, Musée Victoria, Ottawa, et qui sera suivi, chaque année d'un fascicule analogue. Ce journal édité par Fr. Boas et un comité est publié par la Société de même nom, organisée en 1888, qui compte parmi ses membres un grand nombre de personnalités éminentes de la science ethnographique.

Ce fascicule peut être lu avec le plus grand intérêt en France, non

seulement par les folk-loristes qualifiés, mais aussi, à divers titres, par des psychologues, des linguistes, des historiens, etc. Il est même à signaler aux simples amateurs de vieux contes qui peuvent trouver un grand plaisir à lire ces récits tels que *Cendrillon*, le *Petit Poucet*, la *Bête à sept têtes* et cent autres moins répandus qui charmèrent tant de millions de petits Français et qui, chose curieuse, paraissent être conservés et fleurir dans les familles canadiennes d'origine française beaucoup mieux qu'en France. Une comparaison soigneuse à ce sujet serait, à divers points de vue, intéressante.

« Il y a près de deux ans, dit M. Marius Barbeau dans sa préface, le Dr Franz Boas, de Columbia University, New-York, nous posait la question suivante : « Les Canadiens français ont-ils conservé leurs anciennes tra- « ditions orales? Y a-t-il encore, en Canada, des anciennes chansons, des « contes, des légendes et des croyances populaires? » Il n'était pas facile, à brûle-pourpoint, de répondre à cette question. Mais une conclusion affirmative résulta de recherches subséquentes, faites parmi des paysans des environs de Québec. Il devint même évident que les ressources du folk-lore canadien sont apparemment inépuisables. Quarante contes populaires recueillis en 1914, dans les comtés de Beauce et de Québec, P. Q., démontrèrent que les anciens récits oraux de France se sont conservés intacts. Peu après, on nous signala l'existence de traditions semblables dans les comtés de la Prairie, de Valleyfied, de Joliette, d'Archabasca, de Dorchester, de l'Islet, de Kamarouska, de Rimouski, et à la rive nord du Saint-Laurent. En 1915, une nouvelle série de soixante contes et légendes fut recueillie à Sainte-Anne, Kamarouska ; et quelques récits additionnels nous furent communiqués par Mlle Evelyn Bolduc, de la Bauce, et par M. Gustave Lanctôt, originaire de la Prairie.

Ces résultats avaient d'ailleurs été prévus par M. Boas et certains folk-loristes. On avait depuis longtemps remarqué l'existence d'un nombre considérable de contes et de facéties d'origine française parmi les Indiens des régions parcourues par les pionniers et les coureurs des bois. Il devenait naturel de déduire que la source même de cette abondante littérature orale ne s'était pas si tôt tarie, là où les circonstances premières favorisaient sa préservation.

Comprenant l'importance et la richesse du folk-lore canadien, M. Boas et la société de Folk-lore américain décidèrent, à la séance annuelle de 1914, d'encourager efficacement l'initiative individuelle de tout Canadien désireux d'étudier et de publier les anciennes traditions locales françaises. Afin de faciliter la publication périodique de ces matériaux inédits, à mesure qu'on les obtient parmi le peuple, la Société offrit de disposer annuellement d'un numéro entier de sa revue, *The Journal of American Folk-Lore*, moyennant l'appui d'une section canadienne. Cette section vient de s'organiser grâce à l'aide d'un certain nombre d'abonnés, de sir Lorner Gouin, au nom du gouvernement de Québec, et au concours de M. Victor Morin.

Et chaque année à partir de 1916, un numéro français de la revue devra contenir, soit des contes et des légendes populaires, des ballades et des chansons ou d'autres pièces du folk-lore des Français d'Amérique, particulièrement des Canadiens. On espère, d'ailleurs, que les littérateurs désintéressés collaboreront bientôt à notre œuvre. Une ample série de traditions populaires sera ainsi, d'année en année, transmise à la postérité. Tandis que les écrivains y trouveront sans doute une veine féconde et régénératrice, les savants se contenteront d'y découvrir, libre de tout alliage et dans sa pureté relative, le folk-lore de la France au temps de Richelieu. Car, depuis le jour où la France abandonna le Canada à ses destinées, les traditions populaires ancestrales se sont fixées, ou ont suivi un cours indépendant de celles de l'Europe.

Le présent numéro de la revue contient plus de quarante contes et légendes obtenus dans la province de Québec. Il s'y trouve aussi des formules et quelques pièces rimées ou à retours. Tandis que la plupart de ces récits ont été recueillis et préparés par l'auteur, quelques-uns lui ont été communiqués par Mlle Evelyn Balduc et M. Gustave Lanctôt. Ces derniers récits sont publiés séparément, et précédés du nom des auteurs. Une note accompagnant chaque pièce en indique la source, le nom du conteur, quelquefois même une origine plus éloignée, la date et la localité.

Les conteurs cités ici sont les suivants : 1° Paul Patrie, de Saint-Victor, Beauce, âgé de quatre-vingt-deux ans (1914), vieux cultivateur illettré, résidant au milieu de sa famille sur une ferme isolée; remarquablement doué, comme la plupart de ses parents, les Coulombe et les Couture, qui passent pour des conteurs émérites; 2° Achille Fournier, surnommé « Titi-Chille », journalier illettré de soixante-quatre ans, né et résidant à Sainte-Anne, Kamarouska, qui a appris des contes un peu partout autour de lui; 3° Prudent Sioni, sa femme (née Picard), et David Sioni, des Canadiens hurons, illettrés, de la jeune Lorette, Québec, tous âgés de plus de cinquante ans; 4° Narcisse Thiboutat, artisan, âgé de vingt-cinq ans (1915), et résidant à Sainte-Anne, Kamarouska, qui a bien conservé les contes souvent récités par son oncle Charles Francœur, de la Rivière-Ouelle; 5° Gustave Lanctôt, homme de lettres, âgé de plus de trente ans, qui a retenu quelques contes appris dans son enfance à Saint-Constant, la Prairie; 6° Antoinette Leduc, jeune servante à Valleyfield, P. Q., de qui M. Lanctôt a recueilli quelques contes et chansons.

Quant à la méthode, il va de soi que l'exactitude historique doit être ici le seul guide. Enregistrer mot à mot la dictée du conteur est un idéal que tous ne peuvent atteindre. Il est indispensable, néanmoins, de rapprocher le plus fidèlement possible toutes les locutions du conteur, et de ne négliger ni récits, ni épisodes, alors même qu'ils paraissent anodins ou saugrenus. Rien n'est indigne de l'attention de l'historien-ethnographe; et un jugement prématuré sur le choix ou l'exclusion de certains matériaux de nature douteuse ne peut que nuire aux fins préposées. Le même scrupule doit présider à la préparation des textes. On peut sans doute

donner une forme grammaticale aux tournures incorrectes et retrancher les répétitions inutiles, mais la simplicité n'en doit jamais être altérée; et le langage curieux du conteur ne fait qu'ajouter à la valeur du texte, surtout au point de vue de la linguistique.

L'auteur a recueilli les contes suivants à la sténographie, sous la dictée courante des conteurs. La transcription en a été faite avec la plus grande fidélité possible. Des mots archaïques ou familiers et des néologismes populaires ont été indiqués en italiques, à titre d'exemples seulement. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que nos conteurs parlaient tous le langage des paysans illettrés, et y mêlaient souvent des expressions grossières et bannies de toute autre société, en Canada. Notre devoir d'historien était, cependant, de tout enregistrer, sans omission ni contrefacon; et le lecteur éclairé ne nous en voudra pas d'avoir suivi la méthode strictement scientifique.

A un Parisien ou même à un Canadien peu versé dans l'étude de la langue française, certains termes paraîtront étranges, incorrects et nouveaux. Une étude tant soit peu approfondie, toutefois, dissipera cette illusion et révélera qu'à peu près tous les éléments lexicologiques apparemment formés en Canada se retrouvent dans les provinces de France, et sont indiqués dans les grands lexiques français.

Plus tard seront étudiées des versions parallèles antérieurement recueillies en Europe ou parmi les Indiens d'Amérique qui les ont de bonne heure empruntées des coureurs des bois.

L'origine et la formation d'une grande partie de cette littérature orale remonte à des temps reculés. Quand la composition d'un récit est relativement moderne, les sources, les thèmes et le modèle en sont souvent anciens. Il va de soi que ces récits, en passant de bouche en bouche, sont sujets à une décadence et à une rénovation graduelles, au cours des transmissions séculaires. La mémoire des conteurs a souvent fait défaut; ou encore certains traits appartenant d'abord à un récit se glissent dans d'autres.

Les moyens de style, les noms des personnages, les thèmes mythologiques, les épisodes, les incidents et maints traits caractéristiques s'échangent et font place à d'autres. Ce procédé opère souvent sans que les conteurs eux-mêmes s'en rendent compte. Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'étendue de ces variations qui ne troublent que légèrement la remarquable fixité des textes traditionnels. Les centaines de versions peu divergentes de nombreux contes populaires, que les folkloristes compilateurs ont retrouvées dans toutes les parties de l'Europe et au delà, démontrent la fidélité étonnante de la mémoire collective. »

Ce remarquable et très intéressant exposé de M. C.-M. Barbeau nous paraît rendre superflue toute addition.

L. M.

Giornale per la Morfologia dell'Uomo e dei Primati, diretto e publicato dal Prof. G. Sera. — Pavia, n° 1, 1917.

Saluons la courageuse publication d'un nouveau journal d'Anthropologie. Notre collègue Sera expose ses projets dans une préface que nous ne pouvons qu'approuver. Il pense que la morphologie humaine est assez développée actuellement pour constituer une technique indépendante; c'est une vérité qu'il saura, nous l'espérons, prouver par sa publication elle-même. Il pense que cette science est trop dispersée dans les périodiques d'Anthropologie, et qu'elle est mal préparée par les anatomistes purs, qui prennent des variations très intéressantes pour des accidents individuels. Il pense aussi que les anthropologistes se limitent trop souvent à de la craniométrie pure, et il nous promet d'éviter avec soin le *feticismo della misura*. J'en prends note et je lui adresse toutes mes félicitations et tous mes encouragements. Je lui rappellerai ce que j'ai écrit dans un des derniers bulletins de la Société Eugénique; il verra que, si j'ai sacrifié autrefois au « fétichisme de la mensuration », j'en suis revenu depuis longtemps :

L'Anthropologie physique subit actuellement une crise grave; ses vieilles méthodes n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. La classification du type humain en espèces et sous-espèces est toujours à faire, car les caractères spécifiques et distinctifs n'ont pas encore été suffisamment mis en lumière. On a mesuré ce qui était commode à mesurer, ce qui montrait des points de repère faciles à trouver; et c'est avec cela qu'on a établi des « races ». Il faut d'abord rechercher quels sont les *unit character* comme disait Galton, qui sont transmissibles héréditairement, et que j'ai appelés les *atomes biologiques*. Ensuite on aura les critères pour mener à bien la classification humaine.

Dr G. Papillault.

J.-L. de Lanessan. — *La Tunisie* (2e édition). — Alcan, 1917.

Signalons la nouvelle édition de cet ouvrage où le lecteur pourra trouver les renseignements les plus précis sur notre Protectorat, ses multiples ressources et son organisation. Le chapitre I traite du sol, du climat et de la population, questions qui intéressent particulièrement nos études.

Dr G. P.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

SUR

UNE COLLECTION D'AMULETTES CHINOISES

PAR

RAPHAEL BLANCHARD
Professeur à la Faculté de Médecine
de Paris,
Membre de l'Académie de Médecine.

et

BUI VAN QUY
Médecin colonial de l'Université de Paris,
Médecin à l'Hôpital consulaire
français de Yunnan-Fou.

DESSINS DE Mlle GILBERTE ZABOROWSKA

INTRODUCTION

M. Bui Van Quy, diplômé de notre École de médecine de Hanoï, est venu à Paris pour se perfectionner dans diverses branches de la médecine. Élève de l'Institut de Médecine coloniale, fondé par moi en 1902, il a suivi les cours de la neuvième session (octobre-décembre 1910); il en est sorti second avec la note *très bien*, sur une promotion de 35 élèves. Il a continué, pendant l'année 1911, à travailler sous ma direction, au Laboratoire de Parasitologie. Sa vive intelligence, sa parfaite connaissance de la langue française et de la mentalité européenne, si différente de celle des peuples d'Extrême-Orient, me donnèrent l'idée d'entreprendre avec lui des recherches sur les croyances et superstitions médicales de la Chine méridionale et du Tonkin.

Je connaissais l'existence d'amulettes métalliques, auxquelles le populaire attribue la faculté de chasser les mauvais esprits, d'écarter les maladies et les calamités, de rendre favorables les éléments et la divinité. J'avais vu des pièces de ce genre au Musée Guimet, à Paris, et dans les riches collections de M. Henry Wellcome, à Londres[1].

1. J'avais eu la faveur de visiter ces collections sans égales, bien avant qu'elles ne fussent rassemblées dans le Musée historique médical installé à Londres en 1913, à l'occasion du Congrès international de médecine.

Vivement intéressé par la numismatique médicale et possesseur d'une importante collection de ce genre, je savais que différents auteurs, et notamment Lockhart, à Hong Kong, et Stuart, aux Indes Néerlandaises, avaient déjà porté leur attention sur cette catégorie spéciale de pièces métalliques. J'avais même en ma possession deux récentes publications de Ramsden, sur les amulettes coréennes et chinoises. Dans les deux brochures en question se trouvaient représentées des pièces si curieuses, si intéressantes et si variées, qu'elles me confirmèrent dans la croyance que cette mine était loin d'être épuisée. Il me parut nécessaire de l'exploiter autant que possible.

M. Bui Van Quy comprit fort bien l'intérêt de telles études, aux différents points de vue qu'elles peuvent suggérer. Il me promit de faire la chasse aux amulettes, dès qu'il serait de retour au Tonkin, et il ne tarda pas à m'écrire que la récolte serait probablement importante. Après un assez court séjour à Hanoï, il fut nommé médecin à l'Hôpital consulaire français de Yunnan-Fou.

C'est de cette ville qu'il m'expédia la collection que nous allons décrire. Elle me parvint le 10 juin 1912. Elle contenait 53 pièces en cuivre ou en bronze réparties en 35 lots : j'y reconnus aussitôt 46 types différents. La collection était donc nombreuse : son étude m'en a révélé l'importance, un bon nombre de pièces étant inédites.

Cette étude n'était pas exempte de difficultés : j'ignore les langues d'Extrême-Orient et M. Bui Van Quy n'avait à sa disposition, à Yunnan-Fou, que des ouvrages en langue chinoise. J'ai donc dû me livrer, à Paris, à toutes les autres recherches bibliographiques et me charger de la rédaction du mémoire.

La tâche a été assez ardue, vu la nouveauté pour moi de telles études; je l'ai poursuivie avec un réel plaisir, en raison du grand intérêt qu'elle m'offrait. Si cette notice a quelque mérite, il en revient une bonne part à Mlle Gilberte Zaborowska, dont on appréciera les dessins aussi exacts qu'élégants. Je lui exprime ici mes meilleurs remerciements, ainsi qu'à M. le Dr G. Gieseler, de Paris, qui, grâce à sa grande connaissance de la sinologie, a pris la peine de revoir mes épreuves et a pu me donner de très utiles indications.

Professeur R. Blanchard.

Au début de cette étude, je donnerai la description d'une amulette chinoise en argent, de forme octogonale, qui fait partie de mes collections. Elle n'appartient pas à la série que nous allons étudier, mais elle va nous initier à des connaissances qui nous sont indispensables. Elle est moderne et n'a qu'une valeur peu considérable. Ses deux faces sont constituées chacune par une lame mince, entourée d'un large listel et présentant des figures ou des ornements en reliefs, obtenus par estampage. Elles sont réunies l'une à l'autre par un anneau octogonal, haut de 1 cm. environ et percé d'orifices décoratifs. L'objet est creux; il a une largeur de 54 millimètres.

L'une des faces représente les animaux du zodiaque chinois (fig. 1); l'autre la *table de Tai Ki* et le *tableau des pa koua* (fig. 2). Voyons en quoi cela consiste.

LE ZODIAQUE CHINOIS

L'une des faces de mon amulette (fig. 1) présente un curieux assemblage d'animaux, disposés en cercle autour d'un groupe central. La plupart ne sont pas d'une détermination facile, mais ce qui va suivre nous permet de les identifier.

Fig. 1.

En partant du haut et en tournant vers la droite, on voit d'abord le Dragon au milieu des nuages, puis le Rat dans une pagode, le Bœuf, le Coq, le Porc devant un baquet que le Chien vient flairer aussi, la Chèvre, le Tigre et le Lièvre dans son gîte. Au milieu se dresse un pic montagneux; le Serpent s'enroule autour du sommet; à la base, le Singe à califourchon sur un Cheval caparaçonné (reconnaissable malgré ses pieds fourchus) et tirant à lui le Bœuf par le licol.

Ces douze animaux correspondent aux divisions du zodiaque

(*thâp nhi chi*, 十二支) auxquelles ils servent de signes. En outre, chacun d'eux donne son nom à une année, le calendrier chinois (*cheu eull tcheu* ou *ti tcheu* 地支 : branches de la terre) étant basé sur le cycle duodénaire. Leur combinaison avec une autre série de dix caractères appelés *tien kan* 天干 (troncs du ciel) donne soixante noms de deux syllabes, dits *kia tzeu* 甲子, qui désignent à la fois les années, les mois, les jours et les heures. Les noms des douze animaux, employés seuls, servent également à désigner les années d'un cycle de douze ans, survivance d'un très ancien calendrier basé sur la révolution de Jupiter en douze ans.

Voici la série des dix caractères *tien kan* :

1. 甲 cha	6. 已 chi
2. 乙 gi	7. 庚 can
3. 丙 ping	8. 辛 sinh
4. 丁 tinh	9. 壬 nhan
5. 戊 ou	10. 癸 quay

Il est d'usage de disposer en cercle ces animaux ou les caractères qui les désignent. Chacun d'eux acquiert ainsi une certaine valeur topographique. Le Rat se place en haut et équivaut au nord; le Cheval est en bas et correspond au sud; le Chat désigne l'ouest et le Coq l'est, la lecture du cercle se faisant dans le sens opposé à la marche des aiguilles d'une montre.

La pièce n° 32, décrite plus loin, nous offre les douze animaux en question dans leur ordre naturel; la ressemblance laisse parfois à désirer, mais on ne peut pas se tromper sur leur identification, puisque chacun d'eux est accompagné d'un caractère indiquant son nom. La lecture se fait ici comme sur une montre, en sorte que les positions de l'est et de l'ouest sont inversées. Mais faut-il vraiment attacher quelque importance directrice à la position des animaux ou des caractères qui les désignent? Voici ces caractères, leur transcription d'après les prononciations annamite et chinoise, puis leur traduction française :

1. 子	Ti	ou Tzeu	Rat	Nord
2 丑	Suu	ou Tcheou	Bœuf	
3. 寅	Dan	ou Yin	Tigre	Est
4. 卯	Meo	ou Mao	Lièvre	
5. 辰	Thin	ou Chen	Dragon	

6. 巳	Ti	ou Seu	Serpent	Sud
7. 午	Ngo	ou Ou	Cheval	
8. 未	Vi	ou Wei	Mouton	
9. 申	Thân	ou Chen	Singe	Ouest
10. 酉	Dâu	ou You	Coq	
11. 戌	Tuat	ou Su	Chien	
12. 亥	Hoi	ou Hai	Cochon	Nord

LA TABLE DE TAI KI

Examinons maintenant l'autre face de notre amulette (fig. 2). Nous

Fig. 2.

y distinguons deux parties : au centre, la *table de Tai Ki*[1]; au pourtour, le *tableau des pa koua*.

La *table de Thái Cúc* ou *Tai Ki* 太極圖 (ciel et terre) comprend :

1° Un cercle divisé transversalement en deux parties égales par une ligne formant deux inflexions en demi-cercle.

On dirait deux têtards pressés l'un contre l'autre et disposés tête-bêche ou encore, plus exactement, les deux sporozoïtes avec leur noyau à l'intérieur d'un sporoblaste de Coccidie. La moitié supérieure est noire, l'inférieure est blanche; parfois aussi, l'une est verte et l'autre rouge. Dans l'un et l'autre cas, les couleurs adoptées sont

1. *Tai ki tou*, tableau de la loi suprême, mère des deux principes *yn* et *ayng*.

complémentaires l'une de l'autre : on peut se demander si elles n'ont pas été choisies intentionnellement, si quelque symbolisme occulte ne s'y trouve pas attaché. Je crois tout simplement qu'on les adopte de préférence à toute autre, parce qu'elles sont harmonieuses et agréables à l'œil.

Cette figure, dite *yn yang* en chinois et *futalsu domoe* en japonais, symbolise la création du monde ou l'univers [1]. Le Dr J. Regnlatu nous en explique clairement la théorie :

Tout l'ordre de l'univers résulte de l'équilibre des deux principes : actif ou positif *yang*, et passif ou négatif *yn*, qui proviennent l'un et l'autre du grand absolu *Tai Ki*.

L'équilibre de ces deux principes dans l'ensemble du monde constitue l'harmonie de l'Univers (*yn-yang*) ; leur équilibre dans l'organisme humain constitue la santé.

Les deux principes vitaux, actif et passif, ont été appelés par divers traducteurs : *chaleur radicale* et *humide radicale* ; ce sont les deux grandes puissances de la nature reconnues des anciens Orientaux et des Grecs ; ce sont Osiris et Isis, le mâle et la femelle, l'*un* et le *deux* de Pythagore, la force et la matière, les fluides positif et négatif ou, plus exactement, les électrons et les ions ; ils représentent les principes de tous les systèmes dualistes.

Si nous rapprochons les idées chinoises des croyances de l'antiquité classique, c'est qu'il y a non seulement identité entre les principes, mais encore analogie dans le symbolisme.

2° Deux cercles concentriques, à contour ondulé, contenant le précédent et représentant le soleil ;

3° Huit masses ellipsoïdes, festonnées, représentant des nuages.

LE TABLEAU DES PA KOUA

Le *tableau des pa koua* 八卦圖 est disposé en dehors de la table de Tai Ki, décrite plus haut. Il est formé de huit trigrammes, c'est-à-dire de huit groupes de trois lignes parallèles, ou continues

1. Cf. *Atlas* de Schrœder, pl. I, fig. E. — « L'univers est formé de deux principes éternels, distincts, mais inséparables *Li* 理, principe d'activité, de mouvement, d'ordre dans la nature, et *Ki* 氣, masse gazeuse, aériforme.... L'action combinée du ciel et de la terre donne naissance à tous les êtres. »

Cette figure symbolique a été adoptée comme marque distinctive ou de propriété par la Compagnie du chemin de fer américain Northern Pacific, les deux moitiés étant placées dans le sens vertical, la blanche à gauche, la noire à droite.

(*yang*) ou brisées (*yn*). La figure ainsi constituée représente les *bát quái* (prononciation annamite) ou *pa koua* (prononciation chinoise). Pour éviter les lettres accentuées, nous adopterons cette dernière forme. L'importance symbolique de cette figure est considérable.

D'après le *Y king* et le *Tcheou yi*, le tableau mystérieux des *pa koua* a été inventé par Fou Hi, le premier empereur chinois[1]. Ayant vu sortir du Fleuve Jaune un animal fabuleux, le *Long mà* (Cheval-Dragon), qui avait le dos orné de semblables signes (*hà dô*), il combina ceux-ci de manière à obtenir les huit figures en question; il les adopta pour symbole de son administration.

Quelques milliers d'années plus tard (1122 av. J.-C.), Tcheou Kong, homme politique et poète du royaume de Lou et frère de Ou Wang, fondateur de la dynastie Tcheou, reprit l'étude des signes magiques et basa sur eux les principes de la divination. Confucius (550) s'en occupa aussi vers la fin de sa vie. De là le charme attribué à ces signes pour chasser les diables, les fantômes et les mauvais génies. Ils tiennent ce pouvoir du fait d'avoir été inventés par les grands hommes, dont les actes sont doués de la propriété de mettre en fuite les diables. Ils le tiennent aussi de ce qu'ils sont l'image du ciel, de la terre, du tonnerre, du feu, etc., éléments jouissant de la même propriété précieuse.

Telle est la légende; la vérité est plus simple. La *Représentation des dessins* (*Tou wen*) dit que l'animal sortant du fleuve avec des dessins sur son dos était une Tortue. Parmi les dix espèces connues, elle la classe au cinquième rang sous le nom de *Tortue ornée de dessins* (*wen kouei*).

Nous considérons cette interprétation comme exacte. En effet, la carapace de certaines Tortues est ornée de lignes parallèles, souvent au nombre de trois, sombres sur fond plus clair, qui circonscrivent les écailles. Ces lignes sont plus ou moins marquées et parfois interrompues. Bref, il y a là tous les éléments des *pa koua*. Partant de cette observation initiale, l'esprit rêveur des philosophes ou des magiciens s'est donné libre carrière; il a recherché toutes les combinaisons possibles des trois lignes parallèles et a abouti fatalement, car aucune autre n'est réalisable, à la combinaison présentée par les *pa koua*.

1. Deux mille huit cent cinquante-deux ans avant l'ère chrétienne, d'après Schrœder.

Celui-ci, étant de structure définie, acquiert de ce chef un caractère magique. Donc, les lignes qui entrent dans sa composition ont aussi un caractère magique, tout en étant de signification contraire ou opposée, suivant qu'elles sont pleines ou divisées en leur milieu. Schrœder (p. 44) donne à cet égard l'explication suivante :

Les deux principes qui entrent dans la composition des *pa koua* sont :
——— Symbole du principe mâle ou lumineux, *diöng nghi*; ligne entière, pour cercle brillant, ○, comme le soleil;
— — Symbole du principe femelle ou ténébreux, *âm nghi*; ligne divisée, pour le cercle obscur, ●, comme la lune, pour former :

☰ K'ien	Ciel	Sud
☱ Toei	Eau pure	
☲ Li	Feu	Est
☳ Tchen	Tonnerre	
☷ K'ouen	Terre	Nord
☶ Ken	Montagne	
☵ K'an	Eau	Ouest
☴ Suan	Vent	

Ces huit trigrammes, étant répétés ou superposés deux à deux, produisent soixante-quatre symboles doubles ou hexagrammes appelés *tchong koua*.

Si nous nous reportons aux amulettes n°s 32 et 42, étudiées plus loin, nous constatons que leur revers porte, en dedans des trigrammes eux-mêmes, les caractères indiquant leur nom, plus ou moins exactement tracés, plus ou moins usés par le temps. Les deux pièces sont très dissemblables, mais leurs trigrammes sont disposés dans le même ordre, celui-ci différant d'ailleurs de la série de Schrœder. Conservons l'ordre adopté par cet auteur, pour faciliter la comparaison avec sa série, et reproduisons ici les caractères avec leur prononciation variée, suivant qu'ils sont lus par un annamite ou par un chinois :

1. ☰ 乾 *Càn* ou *Sien*, ciel (*thien* 天). En outre, suivant les cas : sud, mâle, père, roi, rouge vif, bon Cheval.

2. ☱ 兌 *Doài* ou *Tui*, eau stagnante (*cho* 洋). En outre : ouest, bouche, Chèvre.

3. ☲ 離 *Ly*, feu (*ho* 火). En outre : est, éclair, œil, Paon.

4. ☳ 震 *Chân*, tonnerre (*lui* 雷). En outre : est, jaune, pied, Dragon.

5. ☷ 坤 *Khôn* ou *khuan*, terre (*ti* 地). En outre : nord, femelle, mère, noir, ventre, Buffle.

6. ☶ 艮 *Cân*, montagne (*sam* 山). En outre : bras, Chien.

7. ☵ 坎 *Khâm* ou *khan*, eau courante (*suoi* 水). En outre : ouest, oreille, Porc.

8. ☴ 巽 *Tôn* ou *sinh*, vent (*fong* 風). En outre : sud-est, air, bois, blanc, jambe.

Le Pr J. Regnault donne de très intéressants commentaires, à l'égard de la signification symbolique des trigrammes :

Le ciel est figuré par trois traits entiers, il est *yang*[1]; la terre est figurée par trois traits interrompus ou doubles, elle est *yn*[3]; les six autres trigrammes représentent d'autres éléments dans chacun desquels domine l'un des principes.

Le tonnerre est représenté par un trait complet (*yang*) sous deux traits interrompus (*yn*[2]); ce sont, en effet, les efforts de la force (*yang*) pour se dégager des étreintes de la matière (*yn*) qui produisent le tonnerre.

L'eau courante et les eaux célestes (pluie, fleuves) sont représentées, avec la lune, par un trait entier entre deux traits interrompus, pour indiquer que ces eaux sont dans le ciel et sur la terre et qu'elles sont soutenues dans le ciel par le principe *yang* (chaleur). L'eau stagnante est figurée par un trait interrompu placé au-dessus de deux traits entiers; les montagnes par un trait entier au-dessus de deux traits interrompus.

Le feu, avec le soleil et la lumière, sont bien figurés par un trait interrompu placé entre deux traits entiers, comme si la matière (*yn*) était étouffée et masquée par la force (*yang*).

Le vent a été représenté, en même temps que l'air et le bois, par deux traits entiers surmontant un trait interrompu; on veut voir là une analogie avec le vent soulevant la poussière : le *yn* secoue le *yang* qui pèse sur lui.

Les signes 1 et 5, représentant le ciel et la terre, déterminent l'orientation du tableau des *pa koua*. Le premier doit être en haut, le second en bas. C'est bien cette position réciproque qui s'observe sur notre amulette[1], dans la série de Schrœder, sur les figures 592 et 593 de son *Atlas*, sur une figure de J. Regnault et sur notre pièce n° 47.

1. Si on la tourne d'une face à l'autre comme une médaille ou comme les feuillets d'un livre, le signe ☰ occupe le sommet; si on la fait pivoter de haut en bas, comme une monnaie française, il est à la base.

C'est celle aussi qu'on voit sur les boussoles, où les *pa koua* sont souvent représentés, le signe *ken* au sud et le signe *k'ouen* au nord.

En revanche, la position réciproque de ces deux signes est vicieuse sur les figures 594, 595 et 596 de ce même *Atlas*, dans les trois figures d'amulettes coréennes données par Ramsden, ainsi que dans celles de nos amulettes décrites ci-après sous les numéros 11, 32 et 42.

Les signes 3 et 7, représentant l'est et l'ouest, occupent, dans la série de Schrœder, une position correspondant à leur valeur géographique; il en est de même pour les figures 592 et 593 de son *Atlas*, ainsi que pour celle de Regnault. Dans tous les autres cas cités dans ce travail, il en est tout autrement, les figures étant disposées sans ordre logique.

Puisque les quatre signes fondamentaux, dont la position devrait être fixe, présentent de si fréquentes irrégularités, on ne sera pas surpris de constater qu'il en est de même pour les quatre autres. En effet, la série que Schrœder considère comme normale subit les plus grandes variations. Pour nous en assurer, examinons diverses pièces portant le *pa quai*, en ayant soin de toujours considérer comme inférieure la ligne la plus externe et comme supérieure celle qui est la plus interne.

1° Mon amulette présente la série suivante :

1 — 8 — 4 — 7 — 5 — 2 — 6 — 3

2° *Atlas* de Schrœder, figures 592 et 593 :

1 — 8 — 7 — 6 — 5 — 4 — 3 — 2

3° Même ouvrage, figures 594 et 595 :

1 — 3 — 4 — 6 — 2 — 7 — 5 — 8

4° Même ouvrage, figure 596 :

1 — 7 — 4 — 6 — 2 — 3 — 5 — 8

5° *Corean coin charms and amulets*, par H. A. Ramsden, figure 1, face :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2

6° Même figure, revers, en sens inverse :

1 — 2 — 5 — 3 — 8 — 4 — 6 — 7

7° Même ouvrage, figure 77 :

1 — 7 — 4 — 6 — 2 — 3 — 5 — 8

8° Travail de J. Regnault sur la climatologie, p. 76 :

1 — 4 — 7 — 2 — 5 — 6 — 3 — 8

Les pièces figurées plus loin (n°s 41, 32 et 42) présentent la même disposition que la figure 1, côté face, de l'ouvrage de Ramsden. Le n° 47 nous offre une disposition nouvelle :

1 — 2 — 7 — 6 — 5 — 8 — 4 — 3

La disposition présentée par le n° 30 est également nouvelle ; elle comporte une erreur qui nous oblige à en reporter plus loin la description.

Les huit signes du tableau des *pa koua* sont toujours disposés en rond ou en octogone. La figure qu'ils forment est un porte-bonheur très efficace ; elle jouit au plus haut point du pouvoir d'éloigner les mauvais esprits. Elle intervient donc dans les circonstances les plus variées. On la sculpte ou on la peint sur la charpente, à l'intérieur des maisons et des pagodes. Cela se fait au moment même où la poutre maîtresse vient d'être posée ; le propriétaire de la maison assiste à cette cérémonie, de caractère religieux.

On inscrit encore les huit signes sur des bandes d'étoffe rouge, qu'on laisse flotter dans l'air. Si la maison d'en face présente une surface murale, on y peint également les *pa koua* ou bien on y fixe une assiette ou un miroir sur lesquels ils sont tracés. On les inscrit enfin sur des amulettes en cuivre ou en bronze, comme celles qui font l'objet de notre étude.

MONNAIES, MÉDAILLES ET AMULETTES

Dans les pays chinois et annamites, monnaies et médailles se confondent et portent une seule et même dénomination, *tiên* ; elles ont toujours un fort listel à leur circonférence et autour du trou central, qui est carré ou rond ; elles portent sur leur avers deux caractères indiquant le nom du règne et deux autres caractères, dits *tong pao* 通寶 leur donnant la qualité de monnaie légale. Les médailles circulent, en effet, au même titre que la monnaie ; elles

sont frappées dans les mêmes circonstances que chez nous et sont ordinairement d'un haut intérêt artistique ou philosophique.

Aucune de nos pièces ne présente les caractères susdits; aucune n'est donc, à proprement parler, une monnaie ou une médaille. Toutes, en revanche, portent des inscriptions exprimant des vœux, des formules magiques ou des compositions artistiques ayant généralement une signification emblématique ou symbolique. Ce sont, en un mot, de véritables amulettes.

L'usage de semblables pièces est très répandu dans les pays d'Extrême-Orient, comme je l'ai déjà indiqué plus haut. Schrœder leur consacre un chapitre que je crois intéressant de reproduire ici, malgré sa longueur (p. 191-192) :

« Les amulettes ne portant aucun titre de règne, il est par suite impossible de fixer une date à leur émission; mais elles sont du plus haut intérêt au point de vue des mœurs et coutumes. Les amulettes ont été inventées par les astrologues et géomanciens à connaissances chimériques, qui les ont facilement imposées dans l'esprit des crédules et des superstitieux qui en attendent de grands effets. Par destination, elles expriment des vœux. Le plus généralement ces souhaits se manifestent par une inscription, c'est-à-dire par des mots; cependant, quelquefois c'est un symbole qui donne le sens par associations d'idées, comme un lingot d'or pour l'opulence, ou encore par réminiscence classique, historique ou légendaire. D'autres ont pour base le rébus dont les images suggèrent la prononciation de mots homophones; souvent d'ailleurs, dans ce dernier cas, la partie graphique ne répond pas à l'inscription, ou *vice versa*[1]. D'autres enfin reproduisent des personnages et leurs attributs, ou leurs seuls attributs.... »

« A diverses monnaies chinoises sont attachées aussi certaines superstitions; plus elles sont vieilles, plus grande est leur vertu. Par exemple, celles de *Vo dê* (502-550), marquées *ngu thù* 五銖, lorsqu'elles sont suspendues au cou des femmes stériles, les rendent fécondes et leur assurent

1. Ed. Chavannes, De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois, dans *Journal asiatique*, 1901, p. 193. Ce très intéressant travail, que chacun estime trop court, sera lu avec le plus grand fruit. L'illustration des étiquettes de boîtes d'allumettes fabriquées au Japon fournit une riche collection de dessins dans lesquels les artistes se livrent à toute leur verve dans la représentation des rébus. Citons, par exemple, la marque bien connue et très populaire, même au Tonkin, des cinq enfants mâles classiques, liés deux à deux (ayant ainsi chacun une seule tête et deux corps), avec l'inscription rapportée par le savant auteur, p. 214, *liên sinh* (*sanh*) *qui tu* « puissiez-vous engendrer à la suite les uns des autres de nobles fils ! » Naturellement ces enfants tiennent en leurs mains : la fleur de lotus, *liên*; l'orgue à bouche, *sanh*; la branche de cannelier, *qué*; le lingot d'or, *dinh*; le sceptre, *nhu y*; attributs rappelant des homophones, d'où jeux de mots.

même la naissance de garçons: on appelle ces monnaies *nam tiền*, monnaie de garçons : *Vân phu nhân bôi chi, lang sinh nam du*. Les grandes monnaies au vocable *Châu* 周 ont le même pouvoir. Enfin les monnaies d'un autre *Vo đế* (140-86 A. C.), portant aussi la marque *ngu thù*, mais ayant le trou central carré plus petit, sont aussi recherchées par les indigènes, qui en font des amulettes pour les enfants; elles sont aussi prisées par les Japonais qui les emploient en guise de netsuke [1].

En général, on ne porte pas l'amulette sur soi. On en fait présent, on la suspend à un clou, on la pose sur un meuble ou dans le lit d'un enfant. En Chine pourtant, on en fait parfois porter aux enfants ou bien on coud à leur coiffure ou à leur vêtement des boutons en métal portant des caractères et destinés à les protéger (n° 26).

La lecture des inscriptions se fait suivant certaines règles qu'on peut schématiser au moyen des points cardinaux. Par exemple :

1° deux caractères (n°s 1, 27, 28, 30) : de droite à gauche, E.O:

2° trois caractères : haut, droite et gauche, N.E.O.

3° quatre caractères (n°s 2, 3, 4, etc.) : haut, bas, droite et gauche, N.S.E.O.

Quand le nombre des caractères dépasse quatre, ils sont disposés circulairement et se lisent à la suite, soit dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre (n°s 20, 25, 32, 42 et 43), soit en sens inverse (n°s 27, 28, 29 et 31). Quand ils sont très nombreux (n°s 42 et 46), ils sont disposés en colonnes verticales et se lisent en commençant par la droite, comme dans un livre.

Avec des sapèques vulgaires, on construit des épées auxquelles on attribue la propriété de chasser les démons et les fantômes. La lame est formée de deux rangées de sapèques à plat, imbriquées et solidement fixées par de la ficelle; la garde est de fabrication analogue; la poignée est formée de pièces empilées. Le tout est orné de pompons de soie versicolore; un cordonnet de soie suspend à l'extrémité de la poignée un ornement constitué par six sapèques à plat, l'une au centre, les autres entourant celle-ci.

Je possède deux épées de ce genre, ayant chacune 32 paires de sapèques dans la lame et une pile de 58 pièces dans la poignée.

1 Espèce de bouton, employé pour suspendre à la ceinture la poche à tabac ou l'inro à médicaments.

Le Musée militaire de l'Hôtel des Invalides en possède une aussi; elle figure dans la vitrine n° 11 de la salle Kléber (numéro de catalogue K. 1163[3]), au milieu d'armes chinoises. Rien n'indique qu'il s'agisse là d'une amulette.

1er Groupe. — Sapèques des paroles fastes.
Ki yu ts'ien 吉語錢

Les amulettes de ce groupe portent comme inscription des souhaits de bonheur, de réussite, de bonne santé, de bon voyage. Leur usage remonte à une haute antiquité; il en existe de nombreuses variétés. On pourra consulter à leur sujet les ouvrages suivants : *Si tsing kou kien* (*Tây thanh cô giám*), *Su chi so zinh* et *Pê fu thong*.

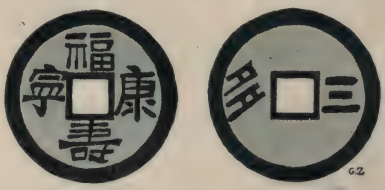

N° 1.

N° 1. — Un exemplaire en cuivre, module 29 mm. — Cf. n° 10.

Face. — Chinois : *Fou chcou k'ang ning*. Annamite : *Phúc tho khang ninh*. Bonheur, longue vie, santé résistante, calme.

Souhait à un nouveau-né.

Revers. — Chinois : *San touo*. Trois surabondamment. — Je vous souhaite les trois surabondances.

Ce vœu s'explique par l'usage qu'ont les Chinois de faire sur papier ou sur soie des dessins dits *San touo tou* 三多圖, représentant les trois surabondances, savoir : 1° avoir deux femmes et plusieurs enfants, 2° être un haut mandarin, 3° devenir très vieux.

N° 2.

N° 2. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm. — Cf. n° 11.

FACE. — Chinois : *Fing ngan zu i.* Calme tranquille comme volonté. — Soyez heureux comme vous le désirez.

REVERS. — Chinois : *Sang men ziu sinh.* Charitable porte (ou famille) posséder bonheur. — Une famille charitable possède le bonheur.

N° 3.

N° 3. — Un exemplaire en cuivre, module 26 mm.

FACE. — Chinois : *Cheou pi nan chan.* Annamite : *Tho ti nam són.* Longévité comme sud montagne. Devenez aussi âgé que les montagnes du sud.

REVERS. — Chinois : *Fou jou tong hai* 海. Bonheur comme orient mer. — Bonheur aussi grand que l'Océan de l'est (Océan Pacifique).

Souhaits qu'on adresse aux vieillards.

N° 4.

N° 4. — Un exemplaire en cuivre, module 27 mm.

FACE. — Chinois : *Yuen hing yu louo* 又 鳥 羅. Annamite : *Thai phi ngü duôi.* Milan voler, Poisson danser. — Quand le Milan égorge sa proie, le Poisson frétille dans le filet.

REVERS. — Chinois : *Hou mien long t'iao* 龍 跳. Annamite : *Hö noga long khien.* Tigre coucher, Dragon danser. — Quand la constellation du Dragon est dans le ciel, celle du Tigre est couchée [1].

Souhaits aux lettrés, allusion aux grandes situations qui les attendent. Peut s'interpréter aussi en ce sens que ces grandes situations confèrent le pouvoir de calmer la férocité ou la sauvagerie des animaux.

1. Dans la cosmographie chinoise, les constellations du Dragon et du Tigre correspondent respectivement à celles du Scorpion et d'Orion de la cosmographie occidentale.

N° 5. — Un exemplaire en cuivre, module 40 mm. — Cf. n° 4.
FACE. — Le Dragon et le Phénix.

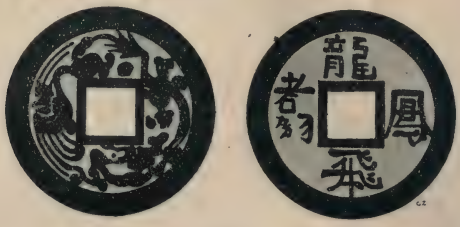

N° 5.

REVERS. — Chinois : *Long feng fong tchou.* Annamite : *long phi ngú dúóc.* Dragon voler, Phénix danser avec ses ailes.

N° 6.

N° 6. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm.
FACE. — Chinois : *Yao tien Chouen jeu.* Annamite : *Nghiên t hiên Thuan nhât.* Astronomie de (l'empereur) Yao, calendrier de (l'empereur) Chouen. — Jours de Chouen dans le ciel de Yao.

Yao, quatrième empereur de Chine, d'idées très libérales, abdiqua en faveur de Chouen, qui fut également le bienfaiteur du peuple. Leurs sujets étaient heureux; aussi peut-on souhaiter voir revenir des jours semblables.

REVERS. — Chinois : *Yu ting Tang p'an.* Yu brûle-parfums, Tang plateau.

Yu, sixième empereur de Chine (2205-2198 av. J. C.), n'a pas suivi l'exemple de ses prédécesseurs qui abdiquaient en faveur d'un sage; il céda le trône à son fils et fit construire neuf immenses brûle-parfums ou marmites à trois pieds, en souvenir de son règne. Par la suite, Tang (1766-1754) substitua la dynastie de Chang-Yin à celle de Sa; il fit fabriquer d'immenses plateaux de cuivre. Ces deux dynasties ont duré respectivement 400 et 600 ans: elles sont les plus longues de l'histoire de la Chine, après celle de Chan, qui a duré huit siècles, mais elles ont sur cette dernière l'avantage d'avoir été très bienfaisantes pour le peuple. L'énumération des travaux les plus remarquables des anciens empereurs sert de porte-bonheur.

A propos de cette amulette, M. le Dr Gieseler m'a remis l'intéressante note que voici :

« Yao fut le premier empereur des temps historiques (2357 à 2286). Son règne correspond à une période de développement de l'astronomie chinoise. Dans le *Chou-King*, résumé d'annales historiques, attribué à Confucius, se trouvent deux chapitres très importants qui portent le noms de *Yao-tien* et *Chouen-tien*.

« Le *Yao-tien*, résumé des idées astronomiques au temps de Yao, renferme les débris d'un très vieux calendrier, qui remonte peut-être au delà du deuxième millénaire et nous prouve qu'à cette époque on se servait couramment du gnomon, du méridien et de la clepsydre, alors que le gnomon n'a été connu des Grecs que sous l'astronome Hipparque. Aussi, dès ce moment, les Chinois avaient pu fixer les lieux cardinaux du Soleil, c'est-à-dire les deux moments où la Terre dans sa course autour du Soleil descend le plus bas et monte le plus haut, au-dessous ou au-dessus de l'équateur céleste (solstices), et aussi les deux moments où elle passe en croix sur l'équateur céleste (équinoxes).

« Yao abdiqua en faveur de Chouen (2285-2256), qui donna ses soins à la confection du calendrier, à l'harmonisation du calendrier solaire avec le calendrier lunaire, grâce au mois intercalaire, etc.

« Yu (2205-2198) et Tang (1766-1754) sont respectivement les fondateurs de la dynastie des Hia (2357-1767) et des Chang-Yin (1766-1123). Yu est célèbre par la fonte de neuf chaudrons à trois pieds, pour offrir des offrandes aux ancêtres et sur lesquels il fit représenter les animaux qui étaient véritablement les formes revêtues par les esprits des ancêtres, les Chen, pour venir assister aux sacrifices de leurs descendants. Ces urnes devinrent le palladium de l'empire, mais, à la faveur des révolutions, elles passèrent de mains en mains et disparurent. Elles revinrent en faveur au commencement du Han, comme la haute antiquité elle-même, et la légende dit qu'il en fut retrouvé une dans la rivière Sen. Un des bas-reliefs des tombes de Wou-liang, représenté par le Professeur Chavannes dans son ouvrage, *La Sculpture sur pierre en Chine*, nous fait assister à la scène du repêchage de ce trépied : mais, au moment où on le hisse de l'eau, un Dragon (incarnation d'ancêtre) coupe la corde et le trépied est irrémédiablement perdu. Les ancêtres ne voulaient pas renforcer par ce palladium l'autorité de cette dynastie d'usurpateurs.

« Tang, pour s'exciter à la persévérance, fit graver des sentences sur les ustensiles à son usage; son bassin portait celle-ci : *puisque tu t'es renouvelé, renouvelle-toi chaque jour, renouvelle-toi sans cesse.* C'est là sans doute l'origine de la légende qui lui attribue la fonte de plusieurs plats ou bassins.

« Cette médaille rappelant les travaux des deux premiers empereurs historiques et des deux fondateurs des dynasties suivantes, était nécessairement un porte-bonheur. »

N° 7. — Un exemplaire en cuivre, module 27 mm.

FACE. — Chinois : *Seu ki ping ngan.* Annamite : *tứ kỳ bình an.* Quatre saisons, tranquille calme.

REVERS. — Chinois : *Chou men kien hi.* Annamite : *suất môn kiến hỷ*

N° 7.

Sortir de la porte, trouver le bonheur. — Soyez en bonne santé toutes les quatre saisons et rencontrez le bonheur, chaque fois que vous sortirez.

Pour rendre le voyage favorable.

N° 8. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm. — Cf. n° 14.

FACE. — Chinois : *Lien cheng koei tzeu.* Annamite : *liên sinh qui tử.* Suc-

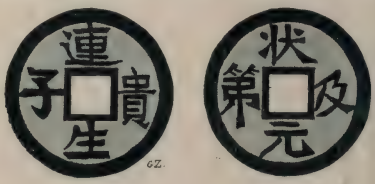

N° 8.

cessivement naître noble enfant. — Qu'il vous naisse chaque année un fils (enfant de sexe noble).

REVERS. — Chinois : *Tchoang yuan ki ti.* Annamite: *trang nguyên cập đề.* Le premier de la série obtient un degré dans les lettres.

Souhait exprimé à la mariée, pour qu'elle ait promptement des garçons et que ceux-ci passent avec succès l'examen des lettrés.

Schrœder décrit et figure (p. 504 et pl. CVI, n° 606) une amulette en cuivre, large de 47 mm. et ayant le même revers que celle-ci; la face est différente.

N° 9. — Un exemplaire en cuivre, module 45 mm.

FACE. — Chinois : *I penn wan li.* Pour un capital de dix, mille d'intérêt. — Que votre capital vous donne un intérêt 10 000 fois plus grand.

REVERS. — Chinois : *Chounn fong ta ki.* Favorable vent, grand bon

N° 9.

présage. — Naviguez avec un vent favorable et que le bonheur vous accompagne.

Se donne à un commerçant qui va sur mer.

N° 10. — Un exemplaire en cuivre, module 57 mm. — Cf. n° 1.

Les deux faces sont semblables; l'ornementation est disposée à la façon des monnaies: c'est-à-dire renversée d'une face à l'autre : disposition très

N° 10.

rare. L'écriture est modifiée, stylisée, dans une préoccupation artistique, comme chez nous l'écriture gothique.

FACE ET REVERS. — Chinois : *Fou fou cheou tcheou.* Annamite : *phúc tho hi.* Bonheur, haute solde, longévité, longévité.

Souhaits habituels des populations d'Extrême-Orient.

N° 11. — Un exemplaire en cuivre, module 31 mm.

FACE. — Chinois : *Pai tzeu ts'ien tsouen.* Cent fils, dix mille petits-fils.

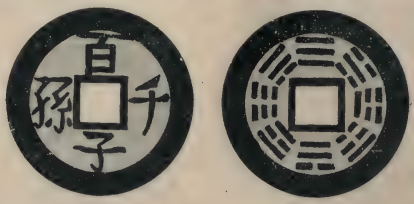

N° 11.

REVERS. — Le tableau des *pa koua.* Les trigrammes sont dans l'ordre suivant :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2.

N° 12. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm.

FACE. — Chinois : *Fou jong tzeu koei.* Annamite : *Phu vinh tú quý.*

N° 12.

Gloire du mari, haut rang des fils. — Que votre mari et votre fils soient anoblis.

REVERS. — Chinois : *Tsoei kin tsì yu.* Entasser or, emmagasiner jade. — Entassez l'or, emmagasinez le jade.

Souhaits de succès et de richesse.

N° 13. — Un exemplaire en cuivre, module 26 mm. Très usé.

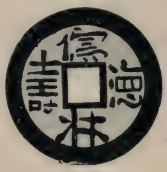

N° 13.

FACE. — Chinois : ... *tei cheou.* — ... pouvoir, longévité. Les deux premiers caractères sont indéchiffrables.

REVERS. — Tableau des *pa koua*. Les trigrammes sont bien apparents et en bon état. Aucun d'eux n'a de lignes divisées.

N° 14.

N° 14. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm. — Cf. n° 2.

FACE. — Chinois : *Ki* (吉) *sinh jou yi* (意). Annamite : *Cái kh... nhái ý*. — Bonheur tranquillité comme volonté. — Soyez heureux et tranquille comme je vous le souhaite, ou : comme vous le voulez.

REVERS. — Deux objets précieux : sceptre de bon augure[1], nommé *jou yi*, et vase en jade. — Amphibologie sur les mots *jou yi*, qui ont ici deux sens différents.

Souhaits de bonheur et de richesse.

N° 15. — Un exemplaire en cuivre, module 29 mm. — Cf. n° 13.

FACE. — Chinois : *Ping* (平) *ngan ki lin*. Annamite : *Bình an cát khá...* — Calme paix, bonheur bien doué. — Sois bien portant et heureux.

N° 15.

REVERS. — Quatre objets précieux : 環, *hoan*, pendentif en jade; 及金環 *ki kin hoan* (chinois) ou *sang kim hoan* (annamite), anneaux de métal enlacés ou deux sapèques enlacées: 如意, *jou yi*, sceptre porte-bonheur; 珊瑚, *chan hou*, arbre de Corail. — Symbole de richesse.

Souhaits de santé, de bonheur et de richesse. On les adresse spécialement aux voyageurs.

1. Appelé communément, mais à tort, sceptre ou bâton de commandement.

N° 16. — Un exemplaire en cuivre, module 27 mm. — Cf. n° 12.

FACE. — Chinois : *Yu* 玉 *tang fou koei*. Annamite : *Ngoc đường phú*

N° 16.

qúi. Jade (ou beau), palais, richesse, honneur. — Vous serez riche et noble, vous habiterez le palais de jade (allusion au préfet).

Souhait d'un beau palais avec richesses et honneurs.

REVERS. — Le même qu'au n° 15.

Souhaits à un lettré ou à un mandarin de grade inférieur.

N° 17.

N° 17. — Un exemplaire en cuivre, module 28 mm.

FACE. — Identique à celle du n° 8. Chinois : *Lien cheng koei tzeu*. Naissances successives de nobles fils.

REVERS. — Quatre objets précieux : pendentif en jade, morceau de jade ciselé, bracelet, boucle d'oreille. — Symbole de richesse.

Souhaits de bonheur et de richesse.

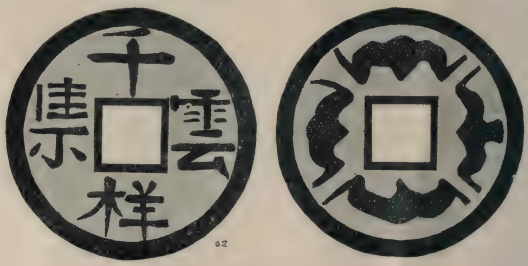

N° 18.

N° 18. — Un exemplaire en cuivre, module 42 mm.

Face. — Chinois : *Ts'ien siang*. Annamite : *Thien tiông van tam*. — Mille bons présages, logement encombrer. Que 10 000 bonheurs encombrent votre demeure.

Revers. — Quatre Chauves-souris, 蝙蝠. *Pien fou*, présage de bonheur.

Souhait de nouvel an. Ce souhait et d'autres analogues s'inscrivent aussi sur des feuilles de papier, qu'on affiche à sa porte ou qu'on donne à autrui. C'est donc, suivant les cas, pour soi-même ou pour les autres qu'on les exprime.

N° 19. — Un exemplaire en cuivre, module 34 mm.

Face. — Dragon stylisé, au milieu de dessins décoratifs.

N° 19.

Revers. — Chinois : *Yen nien yi cheu*. Annamite. — Plus année davantage longévité. — Plus on a d'années, plus la longévité augmente.

Souhait de longue vie. Le Dragon, animal fabuleux servant de monture au dieu, vit des milliers de siècles[1].

1. On admet généralement que le Dragon chinois, qui joue un si grand rôle dans l'art, les croyances et la vie sociale du Céleste Empire, est d'origine fabuleuse. On pourrait croire plutôt qu'il n'est que la survivance traditionnelle d'un Serpent gigantesque, long de 25 à 30 mètres et pourvu de quatre pattes très courtes, dont on a trouvé les squelettes, voilà deux ou trois ans, dans les immenses cavernes des gorges de l'Ichang, à Ping Shan Pa. — Cf. Les Dragons chinois ont-ils existé? *La Nature*, n° 2239, p. 2 de la couverture, 26 août 1916.

Bien que l'existence du grand Serpent de mer soit des plus contestables, on ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement entre cet être problématique et le Serpent de très grande taille dont il vient d'être question. — Cf. R. Blanchard, Zoologie de l'Indo-Chine. *Bulletin du Comité de l'Asie française*, VI, p. 141-149, 1906.

En réalité, c'est dans un ordre d'idées très différent qu'il faut chercher l'origine de la légende du Dragon chinois : nos conceptions paléontologiques modernes ne peuvent être invoquées pour expliquer la mythologie des Chinois d'il y a quatre mille ans. Le Dr G. Gieseler m'a communiqué les épreuves d'un très important travail dans lequel il traite précisément de cette question spéciale, d'après les textes chinois. Il y démontre de la façon la plus convaincante qu'il s'agit d'un mythe astronomique : un Poisson de grande taille, l'Esturgeon, remonte le fleuve Hoang-ho à l'équinoxe du printemps, au moment où la constellation du Dragon (du Scorpion, pour les Occidentaux) monte elle-même dans le ciel. D'où l'idée de la transformation de l'Esturgeon en Dragon. G. Gieseler. Le mythe du Dragon en Chine. *Revue archéologique*, (5), VI, p. 104-170, 1918.

N° 20. — Un exemplaire en cuivre. Module 43 mm.

FACE. — Le Cerf *lou* 鹿 et le Phénix *ho* 鶴 sous la ramure du Pin *pó* 柏. A leurs pieds, un autre Pin appelé *song* 松.

Emblème de la richesse et de la longévité. Le caractère *lou* (beaucoup

N° 20.

d'appointements) se prononce de même, mais s'écrit autrement que le nom du Cerf cité plus haut, d'où amphibologie voulue. L'Oiseau et les deux Pins vivent très longtemps.

REVERS. — Se lit dans le sens de la marche des aiguilles d'un montre. — Chinois : *Yu kin man tang tch'ang ming fou koei.* — Jade or plein palais, longue vie bonheur noblesse. — Sois noble et riche, aie longue vie et bonne santé, avec du jade et de l'or plein ta maison.

En dehors du cercle des caractères, on voit, répétés deux fois, les monnaies (*tsien*) ou anneaux d'or couplés, une branche de jade sculpté, *fou* 福, et une Chauve-souris, dont le nom, *fou* 蝠, signifie aussi bonheur.

N° 21.

N° 21. — Un exemplaire en cuivre, module 43 mm.

FACE. — Homme et enfant satisfaits, un autre enfant jouant dans un

paysage fertile, sous un beau ciel. Symbole de la prospérité et de la tranquillité du pays.

REVERS. — Chinois : *Thuen ha thái binh.* — Sous le ciel très tranquille. Tout est très tranquille sous le ciel, ou encore : que la tranquillité règne sous le ciel, c'est-à-dire dans l'Empire chinois.

Invocation au ciel pour obtenir que la tranquillité règne dans le pays, très troublé précédemment (avant la dynastie des Sang, environ 400 ans après l'ère chrétienne).

Cette pièce peut aussi servir contre les fantômes, puisque s'y trouve le nom du ciel, dont la protection est très efficace.

Une petite pièce moderne en argent, à trou carré, module 23 mm., porte à l'une de ses faces cette même inscription, l'autre face est lisse. Elle fait partie de ma collection.

N° 22. — Un exemplaire en cuivre, module 42 mm.

FACE. — Quatre objets ayant la signification de porte-bonheur : 1° deux monnaies (*ts'ien*) se chevauchant; 2° sceptre ou *jou yi* 如意, de bon

N° 22.

augure: 3° Chauve-souris (*fou*) homophone de bonheur (*fou*); 4° nœud indébrouillable, de bon augure.

REVERS. — Chinois : *Ki siang jou yi.* Annamite : *Nhù y cai tùong.* Comme volonté bon présage. — Tous les bonheurs que vous pouvez désirer. Que tout soit à votre désir.

Amphibologie portant sur le jade (*zu i*) et sur les deux premiers mots de l'inscription.

Schrœder figure les deux anneaux couplés (*Atlas*, pl. I, fig. F). Il les décrit en ces termes (p. 81) :

« Les (deux) anneaux couplés, *viên liên hoàn*, appelés populairement les deux anneaux d'or, *song kim hoàn*.

« Représentent la période de formation de l'Homme. »

N° 23. — Un exemplaire en cuivre, module 33 mm.

FACE. — Le Tien tang, palais céleste des Taoïstes, au milieu des nuages. En bas, le Tong hoa ou Phénix, principe yn.

REVERS. — Chinois : *Jou yi*. Comme volonté. — Que tout soit conforme à votre volonté.

N° 23.

Inscription NS, au lieu de EO, disposition rare. Accompagnée de deux Dragons, principe yang.

N° 24. — Un exemplaire en cuivre, module 37 mm.
FACE. — La même qu'au n° 23.
REVERS. — Le même qu'au n° 3.

N° 25. — Un exemplaire en cuivre, module 44 mm.
FACE. — Jonques naviguant sur une mer calme par un clair soleil avec de légers nuages favorables. A l'arrière, jonque peu chargée, voguant vers

N° 25.

des terres que l'on voit à gauche. Au premier plan, jonque très chargée, sur la voie du retour.

REVERS. — Se lit dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre. Chinois : 吉滿歸風. Annamite : *Thuận phong đại cai qui nhi tai man*. Favorable vent grand bon-présage plein fardeau pour rentrer. — Qu'un vent favorable vous apporte le bonheur (pour le commerce sur mer) et que vous reveniez avec une pleine cargaison d'argent ou de marchandises.

N° 26. — Médaillons en cuivre estampé, unifaces.

A. — *Fou*, riche. C. — *Tch'ang*, longue.
B. — *Koei*, noble. D. — *Ming*, vie.

Ces pièces se cousent à la moustiquaire ou à la coiffure des enfants. Cet usage remonte à l'empereur Duê Tôn, de la dynastie des Duong. A la

N° 26.

naissance de sa fille, la princesse Kinh Sôn, il en fit frapper de semblables, en or et en argent, pour les accrocher à sa moustiquaire. Depuis lors, l'exemple a été suivi.

2e Groupe. — Sapèques de caractère religieux.

N° 27. — Un exemplaire en cuivre, module 37 mm.

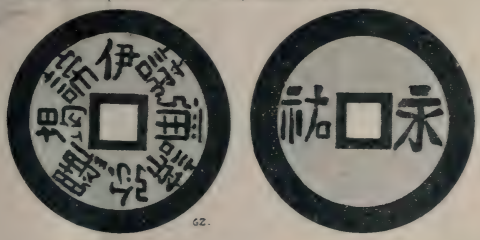

N° 27.

Face. — Se lit dans le sens opposé à la marche des aiguilles d'une montre. *Y si gi lo gi si gi si.*

Mots sanscrits, transcrits en chinois et dont la signification semble perdue. Les bonzes les répètent comme prière, sans les comprendre.

Revers. — Chinois : *Yong you*. Éternelle protection.

La faveur d'une éternelle protection est accordée par Bouddha à quiconque porte ou possède cette amulette.

N° 28. — Un exemplaire en cuivre, module 26 mm.

Face. — Se lit dans le sens opposé à la marche des aiguilles d'une montre. Chinois : *An ma ly pac minh hông*. Annamite : *Om ma ni bát*

N° 28.

minh hûm. Le bonheur est dans les fleurs de Lotus (emblème de Bouddha). Mots sanscrits, transcrits en chinois et prononcés à la chinoise. Ils constituent une sorte de prière, d'usage courant dans la religion bouddhique et constamment proférée par les bonzes et les fidèles, qui n'en comprennent pas le sens. On leur attribue un pouvoir magique, notamment celui de faire fuir les diables. L'amulette où sont gravées ces paroles a le même pouvoir; elle est une protection efficace pour celui qui la porte ou pour la maison où elle est suspendue.

Revers. — Chinois : *Ming tcheou*. — Parfaite invocation, c'est-à-dire facilement écoutée par Bouddha.

Schrœder décrit et figure deux amulettes ayant l'inscription que la présente amulette porte sur sa face. Il donne les explications suivantes :

« **N° 611**, p. 505 et pl. CVI. Module 41 mm, cuivre.

Om mani padme hûm, formule mystique de prière, *dhârani*, extraite de la littérature des sutrâ ou écrits canoniques. Assemblage de quatre mots ou six syllabes sanscrites voulant dire : *ôm*, le joyau dans le lotus, *hûm*.

Cette formule est reproduite sur le rouleau ou moulin à prières tibétain, actionné à la main ou par l'eau; dans ce dernier cas, il tourne nuit et jour. Ce rouleau est couvert de cette même sentence sacrée, mais écrite en tibétain, répétée à l'infini, dont l'efficacité, par la rotation du rouleau, remplace celle de la lecture.

Mani est une perle éternellement brillante et lumineuse, symbole de Bouddha et de ses doctrines; *padma*, la fleur rouge du Lotus, est symbolique de la suprême perfection de l'état de Bouddha; *ôm* et *hûm* sont des exclamations mystiques recélant toute chose, et par suite intraduisibles. »

N° 612. p. 506 et pl. CVII. Module 43 mm., cuivre.

FACE. — Annamite : *Om ma ni bát.*

REVERS. — Annamite : *minh hùm canh ti.*

Même prière qu'au n° 611 : *Om mani padme Hùm*, mais avec un mélange de mots sanscrits et de caractères chinois....

Cette formule de prière est reproduite à l'infini dans le Rituel funéraire des Annamites. C'est à l'occasion des cérémonies funéraires qu'on s'aperçoit le mieux de l'assemblage hétéroclite des croyances populaires : *tam giáo nhất giáo* : le corps et le cercueil sont munis d'une foule de charmes, amulettes, *bùa*, sur chacun desquels des allusions mélangées sont faites aux trois religions[1]. »

N° 29. — Un exemplaire en cuivre. module 29 mm. Très usé.

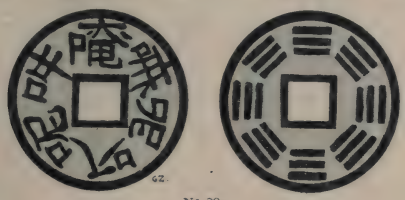

N° 29.

FACE. — La même qu'au numéro précédent, mais avec des variantes dans les caractères.

REVERS. — Le koua *Kh'ien*, ciel, répété huit fois.

N° 30.

N° 30. — Un exemplaire en cuivre, module 21 mm.

FACE. — Chinois : *Pou yi* 易. Divination par le Yi king.

Le *Yi king* ou Livre des changements est l'un des cinq ouvrages écrits par Confucius. Il a été traduit en français. Dans ce livre, on devine le bonheur.

1. Les trois religions en question sont le Taoïsme, le Confucéisme et le Bouddhisme. Elles tendent de plus en plus à se confondre. C'est cette tolérance réciproque des trois doctrines qui a fait dire aux Chinois : *tam giáo nhất giáo*, les trois doctrines n'en font qu'une. — Schrœder, p. 76.

REVERS. — La table du *pa quai*. Les huit trigrammes sont disposés ainsi :

1 — 2 — 7 — 4 — 5 — 6 — 3 — 6.

Le n° 6 est répété par erreur, à la place du n° 8.

N° 31.

N° 31. — Un exemplaire en cuivre, module 50 mm.

FACE. — Comme aux deux numéros précédents. Le troisième signe diffère, mais il se lit de même.

REVERS. — Deux Dragons, entre lesquels est le soleil.

N° 32.

N° 32. — Un exemplaire très usé, module 43 mm. Deux exemplaires en bon état, module 45 mm. Tous les trois en cuivre.

FACE. — Les douze animaux du cycle duodénaire, avec le caractère indiquant leur nom. Le Rat, qui est le premier de la série, est en haut. Les autres suivent, en tournant dans le même sens que les aiguilles d'une montre.

REVERS. — Tableau des *pa koua*, les trigrammes étant disposés suivant cet ordre :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2.

Chacun d'eux est accompagné du caractère indiquant son nom.

3e Groupe. — Sapèques des cinq objets venimeux.

Ou tsing tien 五青錢, les cinq sapèques vertes.

N° 33. GZ

N° 33. — Un exemplaire en cuivre, module 45 mm.

FACE. — Chinois : *Si za chen phu*. Annamite : *Khu ta dai phúc*. Chasser les démons, faire descendre le bonheur.

Le dieu du tonnerre, armé d'un fusil, veut tuer une Araignée qui est venue se placer sur son arme.

REVERS. — Les cinq animaux venimeux ou considérés comme tels : en haut le Crapaud à trois pattes, puis la Salamandre, le Tigre (ou plutôt un démon ?), le Serpent et l'Araignée.

Le *Traité des poisons*, 周禮 鴆醫 *Chu ly zan y*, conseille d'employer des poisons comme contre-poisons. Les contre-poisons sont au nombre de cinq ; il sont bien connus. Voici leurs noms en transcription annamite, avec l'indication de leur nature chimique[1] :

1. 石胆 *Cheu tan* (fiel de pierre)	Sulfate de cuivre.
2. 磁石 *Ts'eu cheu* (pierre d'aimant)	Hématite brune (oxyde ferrique).
3. 丹砂 *Tan cha*	Cinabre (sulfure mercurique).
4. 雌黃 *Sung hoan*	Trisulfure d'arsenic (orpiment naturel?). 與
5. 石石 *Fan cheu*	Alun potassique.

1. D'après des échantillons envoyés de Yunnan fou par M. Bui Van Quy et analysés par moi. — R. Bl.

Dans le cas de morsure de bêtes venimeuses, on doit faire usage de ces substances, soit pour laver ou saupoudrer les plaies, soit comme médicament interne. Il semble qu'elles agissent comme antiseptiques, plutôt que comme alexipharmaques véritables.

Le port ou la possession d'une telle amulette préserve donc des venins.

N° 34. — Quatre exemplaires en cuivre, module 44 mm.

Face. — La même qu'au numéro précédent, sauf que le dieu du ton-

N° 34.

nerre a un Mille-pattes à ses pieds et que l'Araignée est en avant de son fusil.

Revers. — Les cinq animaux venimeux :

1.	蜘蛛	*Chu chu*	Araignée.
2.	老虎	*Lao hu*	Tigre.
3.	蜈蚣	*U cong*	Mille-pattes.
4.	蝎子	*Chê chu*	Salamandre.
5.	蛇	*Sa*	Serpent.

4e Groupe. — Sapèques au Cheval.

Les sapèques au Cheval étaient la monnaie courante sous les dynasties de Chau (Chu) 周 et de Sing (Tàn) 秦. Elles sont mentionnées dans le *Sien chu sinh pien.*

Depuis lors, on les imite pour fabriquer des médailles formulant des souhaits ou des compliments. Le Cheval qui y figure, et dont l'allure est variable, est originairement l'un des huit Chevaux qui

trainaient le char de l'empereur Mou Wang (1001 ans avant l'ère chrétienne). Il prend, sur ces pièces, la signification d'un symbole ou d'un emblème.

En outre des trois pièces décrites ci-dessous, nous pouvons en indiquer une autre : elle figure sous le n° 817, sans aucune explication, dans un catalogue de Jun Kobayagawa, de Yokohama, non daté, mais mis en distribution le 6 mai 1911.

N° 35. — Un exemplaire en cuivre, module 29 mm. A été percé de deux trous.

FACE. — Cheval au trot, sous un nuage.

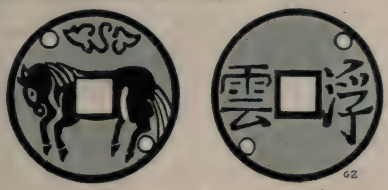

N° 35.

REVERS. — *Fou yun*, flottant nuage. — Que le Cheval coure aussi vite que vole le nuage.

On peut offrir cette médaille à un ambitieux. Elle signifie alors, par son sens figuré, que la richesse et la noblesse flottent comme le nuage, mais qu'elles peuvent s'en aller avec la vitesse d'un Cheval courant.

N° 36. — Un exemplaire en cuivre, module 24 mm.

FACE. — Bon Cheval, trottant bien.

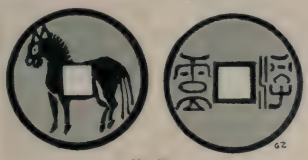

N° 36.

REVERS. — *Fou yun*, flottant nuage, en caractères stylisés. — Que le Cheval coure aussi vite que le nuage qui flotte dans l'air.

N° 37. — Un exemplaire en cuivre, module 25 mm.

FACE. — Cheval au galop.

REVERS. — *Tang chen tsien li*. Tang office 1000 ly (kilomètre chinois). — Cheval parcourant 1 000 li par jour.

N° 37.

Allusion aux grands guerriers de la dynastie de Thang, qui conquéraient dans une seule journée des territoires de 1 000 li.

Cette pièce peut être donnée à des guerriers, à titre de compliment.

5e Groupe. — Sapèques avec sentence morale.

N° 38. — Un exemplaire en cuivre, module 42 mm.

FACE. — Femme assise, faisant des réprimandes à un enfant debout devant elle. Au-dessus, appareil de tissage cassé.

Allusion à une anecdote remontant à la dynastie des Tcheou 周朝. La

N° 38.

mère d'un poète nommé Mong Kô 孟軻, élève de Confucius, brisait sa machine à tisser, toutes les fois que son fils, encore enfant, refusait d'écouter ses conseils.

REVERS. — Chinois : *Kiao tzeu i fang*. Annamite : *dạo tử nghĩa phương*. — Enseignez à l'enfant les règles de la bienséance.

Cette médaille peut s'offrir à une mère qui élève bien ses enfants, à un instituteur qui leur fait un bon enseignement.

6e Groupe. — Sapèques faisant fuir les fantômes 辟邪錢.

N° 39. — Un exemplaire en cuivre, module 35 mm.

FACE. — La même qu'au n° 19.

N° 39.

REVERS. — Chinois : *Tien tzeu wan nien*. Ciel fils dix mille ans. — Fils du ciel, vivez 10 000 ans.

Souhait en faveur de l'empereur qui, en sa qualité de fils du ciel, doit régner 10 000 ans.

Suivant une ancienne croyance, tout objet portant les caractères désignant l'empereur, ou encore ayant été touché ou donné par l'empereur, a le privilège de faire fuir les diables et les fantômes.

N° 40.

N° 40. — Un exemplaire en cuivre, module 50 mm.

Les deux faces sont assez exactement la reproduction symétrique l'une de l'autre. Elles représentent deux Dragons, surmontés du soleil et entre lesquels le fond est partiellement découpé.

Le Dragon est considéré comme le roi des « Oiseaux ». Il est le satel-

lite de Dieu, auquel il sert de monture; il est aussi l'emblème de l'empereur ou du roi. Pour ces motifs, la médaille qui le représente est capable de mettre en fuite les mauvais esprits.

Fig. 41.

N° 41. — Un exemplaire en cuivre, module 44 mm.

FACE. — Le Dragon et le Phénix, avec des motifs ornementaux.

REVERS. — Chinois : *Tcheng fong siang long*. Annamite : *thuh phuong tuong han*. Bon Phénix bienfaisant Dragon.

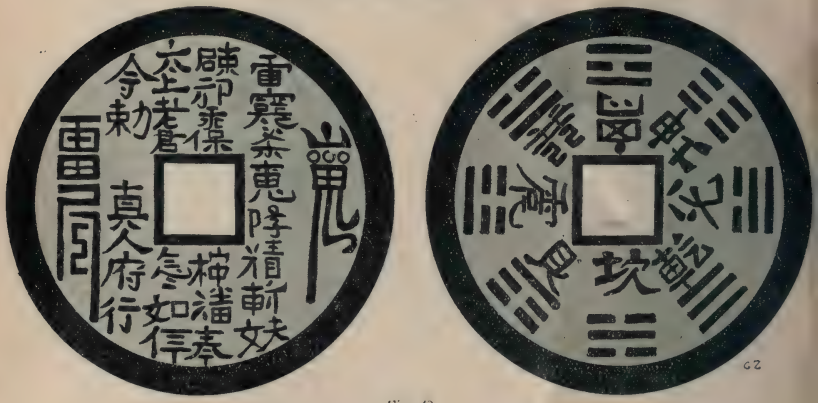

Fig. 42.

N° 42. — Un exemplaire en fer, module 65 mm. — Cf. n° 43.

FACE. — Très compliquée, portant 31 caractères.

Les deux caractères de grande taille, en écriture taoïte, situés l'un à droite et l'autre à gauche, se lisent *Khuay*, génie des montagnes, et *Lui thong*, dieu du tonnerre.

Tous les autres caractères sont disposés en quatre colonnes verticales et se lisent comme suit, de droite à gauche :

Lui thinh sa quay sang chinh cha zieu | ti sa zinh pao khan mo phu | thai sang lao ching chi chi zu luat | linh sé chan nhan fou sinh. Tonnerre foudre tuer diable faire-soumettre fantôme couper-la-tête revenants | faire-fuir mauvais-esprit pour-toujours protéger bonne-santé tranquille par-ordre | extrême haut vieux roi (ou maître) urgent urgent comme règle | ordre ordre-à apôtre-de-Tao-tsen cabinet exécuté. — Ordre très urgent du grand dieu Taotsen à l'apôtre, de maintenir en bonne santé, de protéger contre les mauvais esprits, de mettre en fuite les revenants, de couper la tête aux fantômes, de subjuguer les diables et de les tuer par la foudre et le tonnerre.

Revers. — Tableau des *pa koua*. Les trigrammes sont accompagnés chacun du caractère indiquant leur nom (cf. p. 160). Ils sont disposés dans l'ordre suivant :

1 — 7 — 6 — 4 — 8 — 3 — 5 — 2.

Cette amulette est signalée dans le *Si sing cu chién*, sous le nom de *Tien kang tsien* 天罡錢, médaille de la Grande Ourse.

N° 43. — Trois exemplaires en cuivre, identiques au numéro précédent, mais du module 37 mm. Deux sont très frustes; l'un d'eux a le bord festonné.

N° 44.

N° 44. — Deux exemplaires en cuivre, très frustes, modules 59 et 60 mm.

Face. — *Ho Nan* 南 *Ning* 寧 *Koang Tché* 浙 *Taï* 臺 *Koei Cha Yun Tchang* 章. Abréviation du nom des dix provinces suivantes : Hônan, Khunan, Ning-Pô (partie du Cho-Cheng), Canton, Chocheng, Formose, Quichéou, Cha-si, Yunnan, Chan (partie du Setchouen).

REVERS. — *Lien Su Chi Sang Thông Phu Linh* 臨 *Tong Chen Suyên*. Abréviation du nom des dix provinces suivantes : Lien (partie du Chang-si), Cheng-su, Chi (partie du Petchili), Sang (partie du Cheng-si), Thông (partie du Chang-si), Phu (partie du Cho-cheng), Linh (partie du Cha-si), Chang-tong, Cheng-si et Suyên (partie du Petchili).

D'après le *Cu chinh thu su chi sân*, la dynastie de Tang avait émis comme monnaie des sapèques de grande taille, dites *Thang sao khai zièn sien* 唐朝開元錢. Elles portaient sur la face, en caractères complets, le nom des vingt provinces que comptait alors la Chine, et sur le revers : *Khai zien thông pao* 開元連宝 (*Monnaie courante de la nouvelle dynastie*).

La présente amulette provient de l'assemblage des faces de deux de ces sapèques. D'un plus petit module que les pièces dont elle dérive, elle n'a conservé qu'un seul des caractères désignant les provinces. Ces caractères uniques n'ont plus de sens pour les gens peu lettrés. Aussi le vulgaire leur impute-t-il des propriétés magiques et croit-il les pièces ainsi constituées capables de protéger contre les mauvais esprits.

Certaine sapèque du règne de Tân Khai Nguyên, de la dynastie des Duong, n'est pas sans analogie avec celle-ci, mais elle est plus petite et ne porte qu'un seul nom de province.

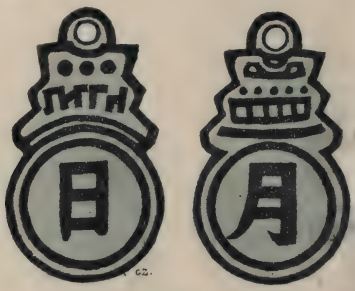

N° 45.

N° 45. — Un exemplaire en cuivre, long de 44 mm., large de 25 mm., très épais, pesant 26 grammes.

FACE. — *Je*, soleil.

REVERS. — *Yue*, lune.

Le soleil, la lune et les étoiles sont des figures célestes, jouissant de la propriété de faire fuir les fantômes.

N° 46. — Un exemplaire en bronze. Tous les caractères sont stylisés.

FACE. — Dans le médaillon, lire dans le sens N.-S.-E.-O. : *Linh Linh An An*.

A cent pas d'une montagne quelconque, on récite ces quatre mots, qui sont le nom du dieu des montagnes. Le dieu agrée la prière et aussitôt tous les diables sont évités. — Consulter à ce propos le *Ti ching*.

Dans la plaque carrée, lire suivant cet ordre : N.-S., E.-O., N.E.-S.E.,

N° 16.

N.O.-S.O., enfin le caractère central : *ou zo chû thû pé tông nan si chung*. Cinq montagnes très élevées de forme nord-est-sud-ouest milieu.

Les cinq montagnes les plus élevées de la Chine sont : au nord, celle de Hân 恆 山 dans le Petchili ; à l'est, celle de Thai 泰 山 dans le Chantoung ; au sud, celle de Hân 衡 山 dans le Hounan 潮 南 ; à l'ouest, celle de Hoa 華 山 dans le Chang-Si ; au centre, celle de Sông 嵩 山 dans le Honan. Chacune de ces montagnes est habitée par un dieu qui n'est pas indulgent pour les diables.

REVERS. — Dans le médaillon, lire dans le sens N.-S.-E.-O. : *Si có pé co* (chinois) où *Sich quách bach cô chù* (annamite). Monsieur Rouge, mademoiselle Blanche.

Le *Sân y chù* renferme cette phrase :

Il y a un homme vivant dans le pays du sud, de haute taille (3 m.), s'habillant toujours en rouge avec une ceinture blanche. En guise de turban, il enroule autour de sa tête un Serpent rouge et il ne prend à ses repas que des mauvais fantômes. Le matin, il en digère 3000 et le soir 800. On le nomme Si Cô ou Sich Quách 赤郭.

Le *Zù giàng cha cho* dit que l'âme humaine est décomposée en trois parties. Chacune de ces parties est sous la dépendance d'une divinité. Sing Co ou Thanh Cô 清姑 règne sur la tête et habite l'œil, Sê Co ou 血姑 sur les membres et Pê Co ou Bach Cô 白姑 sur le ventre. Ces divinités doivent rapporter à Dieu, tous les douze jours (les jours *Cân* 庚 et *Sân* 申), les fautes des humains.

Dans la plaque carrée, en haut : *Sê* 勅, ordre. Au-dessous, écriture taoïte qui signifie : tuer les diables. De chaque côté, dessin ornemental.

Ici prend fin l'étude de la collection d'amulettes rassemblée pour mon compte et sur mes indications par M. Bui Van Quy. En outre de cette intéressante série, j'ai eu à ma disposition deux autres pièces qui doivent également être mentionnées ici.

N° 47. — Un exemplaire en cuivre, module 68 mm. Pièce très intéressante, malheureusement très fruste et en mauvais état de conservation, ce qui ne permet pas d'en faire le dessin. Le trou central est arrondi et n'a que 6 mm. 5 de diamètre.

FACE. — La partie supérieure est occupée par une sorte de châsse, dont le contenu peut être interprété comme une statue de Bouddha, assis et vu de face. A droite, un personnage debout, vêtu d'une grande robe, occupe tout le champ; il tient un bâton dans la main droite et s'incline avec respect vers la châsse. La partie inférieure est indéchiffrable. Dans le champ gauche, on distingue deux petits personnages, celui d'en haut semblant s'en aller en tenant un objet volumineux dans ses bras.

REVERS. — Divisé en trois zones concentriques. La zone externe est très détériorée; elle représente les animaux du zodiaque chinois, comme le n° 32, mais, autant qu'on en peut juger, les animaux sont au nombre de 13 et disposés suivant un ordre différent. Le cercle moyen est occupé par le tableau des *pa koua*, répartis comme suit :

1 — 8 — 7 — 4 — 5 — 2 — 6 — 3.

Le cercle interne comprend les 12 caractères désignant les animaux du cycle duodénaire. Ces caractères sont rangés exactement comme sur le n° 32, mais ils ne sont pas en concordance avec les animaux figurés dans le cercle externe.

Cette pièce remarquable, la seule qui porte au revers un triple cercle, m'a été donnée par M. Salles, secrétaire général de l'Alliance française.

G·Z·

N° 48.

N° 48. — Un exemplaire en cuivre, module 54 mm.

Face. — Quatre Hommes portant un palanquin. Au-dessous, *tchou* (chinois) ou *ngoc* (annamite), souverain.

Revers. — Jonque aux voiles tendues, à proue en tête de Dragon, voguant sur les flots.

Le souverain avec ses attributs : riche palanquin et barque à Dragon.

Se donne aux voyageurs ou aux commerçants, pour leur souhaiter bon voyage, bonne traversée et beaucoup de richesses.

Cette très belle pièce m'a été obligeamment communiquée par M. Adrien Blanchet, ancien président de la Société des Antiquaires de France.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Si tsing ku kién (*Tây thanh cổ giám*), chapitre *Tsien lou* 西清古鑑錢錄. Traité des choses antiques.

Tsien tcheu sin pien (*Tiền chí tân biên*). 錢志新編明季孝美著. Traité nouveau sur les sapèques, par Li Hiao Mei, de la dynastie des Ming.

Kou kin tou chou tsi san pou (*Cổ kim đồ thư tập thành*), chapitre 古今圖書集成錢譜. Catalogue des sapèques. Réunion de descriptions illustrées anciennes et modernes (5 280 volumes).

Cheu ki souo yn 史記索隱. Allégories et trouvailles historiques.

Po hou t'ong 白虎通.

Ti king 地鏡 (miroir de la terre). Traité de géologie chinoise.

Chen hi tcheu (chinois) ou *Thân di* (annamite) 神異志. Traité des choses étranges et des esprits.

Tsiou y tsa tsouang (chinois) ou *Dan duong tam cho* (annamite) 酉陽雜俎. Traité des cultes divers.

Y king, Livre des mutations, par Confucius; traduction française par Philastre; traduction anglaise par Max Müller. En anamite, *Dich kinh*.

Tcheou yi, commentaire du précédent.

Ku ch'uan hwuy, 16 volumes.

Su ch'uan hwui, 4 vol. grand in-8.

Ch'in ting ch'ien lu, Ningpo, 1880.

Chinese Repository, XIV, 1845, p. 229-234. Extrait de *Trans. Royal Asiatic Society*, III.

J. A. Brudin, Medals of China. *The Numismatist*, XII, 1899, p. 179-184, 195-199, 264-266, 6 pl.

Ed. Chavannes, De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois. *Journal asiatique*, 1901.

Ed. Chavannes, Le cycle turc des douze animaux. *Toung Pao*, (2), VII, p. 51-122, avec 21 planches, 1906.

Dumoutier, *Les symboles chez les Annamites*. Paris, 1891.

C. Kainz, *Die sogenannten chinesischen Tempelmünzen. Ein Beitrag zur chinesischen Medaillenkunde*. Berlin, in-8 de 72 p., 101 fig., 1895. Charm coins, etc.

Y. Koga, Notes sur les collections numismatiques à Osaka. *The numism. and phil. Journal of Japan*, I, juillet 1913.

Lacroix, *Numismatique annamite*. Saïgon, 1900.

J. H. S., Lockhart (James Haldane Stewart) *The currency of the Farther East from the earliest times up to the present day*. Hongkong, 3 vol., 1895-1898. — 1942 fig. de monnaies et amulettes.

J. R. Morrison, *Account of charms and felicitous appendages worn about the person or hung up in houses*.

H. A. Ramsden, *Corean coin charms and amulets*. Yokohama, 1910.

H. A. Ramsden, *Chinese openwork amulet-coins*. Yokohama, in-8 de 60 p., 4 pl. et fig. dans le texte, 1911.

H. A. Ramsden, Amulettes monétaires chinoises avec l'inscription *Japon. The numismatic and phil. Journal of Japan*, I, n° 5, mai 1913.

J. Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*. Paris, Challamel, in-8 de 230 p.

J. Regnault, La climatologie d'après les Extrêmes-Orientaux. *Hydrologica*, III, p. 73, 1914.

J. Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*. Paris, in-8° de 230 p.

J. Regnault, L'art médical en Chine, *Æsculape*, II, p. 70, 1912.

A. Schrœder, Dai nam hóa tê ô luc. *Annam. Etudes numismatiques*. Paris, 1905, 2 vol. grand in-8°, dont un atlas de 111 planches.

H. N. Stuart, *Catalogus der munten en anmuletten van China, Japan, Corea en Annam behoorende tot de numismatische verzameling van het Bataviaach Genootschap van kunsten en wetenschappen*. Batavia, XXIV, in-4 de 227 p., 1901.

Terrien de Lacouperie, *Catalogue of chinese coins*. London, 1892.

Nota. — Les caractères chinois qui figurent dans ce mémoire ont été prêtés par l'Imprimerie Nationale.

Conclusions générales
Sur l'Anthropologie des sexes
et applications sociales

Par L. MANOUVRIER

(*Suite* [1]).

Il a été affirmé maintes fois que la femme est comparativement à l'homme un être arrêté dans son développement, c'est-à-dire dont l'organisme, une fois atteint l'âge adulte, n'en reste pas moins fixé morphologiquement à un état relativement enfantin. C'est une interprétation inexacte rappelant cette opinion longtemps acceptée : que les organes génitaux féminins représentaient un stade embryonnaire de l'appareil génital masculin, stade simplement approprié au mode passif que l'on attribuait à l'ensemble de la fonction de reproduction chez la femme.

Il suffit de rappeler ici l'enseignement de l'embryologie moderne à ce sujet. L'appareil génital présente dans la première phase du développement embryonnaire les rudiments des deux sexes. La différenciation sexuelle se produit par le développement soit des rudiments mâles, soit des femelles, direction déterminée sous une influence inconnue qui semblerait être, dans le second cas, une prédominance du germe le plus favorisé sous le rapport de la nutrition. Dans la détermination du sexe femelle entrerait ainsi en jeu cette prépondérance nutritive, anabolique, attribut fondamental des femelles. Il est donc faux que le sexe féminin soit originellement caractérisé par un arrêt de développement et il n'est pas plus exact d'interpréter de la sorte les diverses diminutions que présente à l'âge

1. Voir *Revue* : nos de déc. 1903, août 1906, fév. 1909, mars 1916, avril 1916.

adulte l'organisme féminin comparativement au masculin.

Une fois déterminée la direction sexuelle du développement, les caractères sexuels secondaires qui se produiront sont fixés d'avance quant à leur nature et suivant le type masculin ou féminin existants dans l'espèce, types tout aussi rigoureusement différenciés dans le cours de l'évolution phylogénique que celui de chaque espèce ou race particulières. Il existe un développement femelle et un développement mâle, non pas seulement pour l'appareil génital mais pour l'ensemble de l'organisme, et le plan femelle du développement individuel n'est pas plus une altération du plan mâle que ce dernier n'est un perfectionnement du premier.

Cela n'empêche pas d'apprécier ces caractères au point de vue de la supériorité ou de l'infériorité fonctionnelles qui peuvent en résulter. Il est parfaitement légitime de comparer sous le rapport de la stature, de la force musculaire, etc., l'état adulte féminin à l'état d'adolescence masculin; mais il est incorrect de conclure des analogies ou ressemblances constatées sous certains rapports à un arrêt prématuré du développement chez la femme, c'est-à-dire à ce que l'on appelle, chez l'homme ainsi arrêté, l'infantilisme.

C'est à juste titre au contraire que l'on considère comme des irrégularités, des imperfections du développement normal, chez une femme, la présence de caractères sexuels secondaires masculins tels qu'une forte musculature, ou une voix de basse, ou une face barbue qui laissent soupçonner quelque défectuosité précisément dans le sens du développement propre de la constitution, de la physiologie et de la psychologie féminines.

Il est certain que la masse squelettique et musculaire totale de la femme est loin d'atteindre à l'âge adulte le développement masculin, et que sa croissance arrive généralement à sa limite plutôt que celle de l'homme. Il en résulte une foule de caractères morphologiques corrélatifs et une infériorité physiologique énorme sous le rapport de la force musculaire de laquelle dérivent directement et indirectement des différences psychologiques très considérables. En ce cas il est légitime de dire que l'organisme féminin ne parvient pas au même degré de puissance squelettique et musculaire que le masculin. Mais cela signifie qu'il s'est développé autrement et qu'une partie de la puissance musculo-squelettique a été sacrifiée chez la femme aux besoins de la reproduction, ainsi que le montre dans le squelette fémi-

nin lui-même la supériorité des dimensions transversales du bassin. Si ces dimensions, malgré l'exiguïté de l'ensemble du squelette, dépassent celles de l'homme, on ne dira point pour cela que le bassin masculin est incomplètement *développé* en largeur. On pourrait dire par contre qu'une femme dont le bassin, tout en présentant une masse normale, aurait les dimensions du détroit inférieur insuffisantes pour la parturition, ne jouit pas d'un développement complet. Le mot développement, en morphologie, s'il n'est pas accompagné de termes complémentaires indiquant qu'il s'agit uniquement de la croissance en grandeur, possède une signification concernant le parachèvement d'un type anatomique normal suivant la race et le sexe de l'individu. On ne peut donc pas dire que l'œil, que la main, que le cerveau de la femme sont incomplètement développés, arrêtés plus ou moins dans leur développement parce qu'ils sont plus petits que les mêmes organes chez l'homme. Le développement d'un homme de grande et forte taille n'est pas plus complet que celui d'un homme de dimensions moyennes. Il est simplement supérieur au point de vue des dimensions et de la puissance musculaire; mais l'infériorité musculaire peut être compensée en somme par des avantages équivalents en utilité.

Un exemple communément choisi comme typique pour appuyer la comparaison ci-dessus, c'est l'absence chez la femme, à la puberté, de ce changement dans l'appareil vocal qui produit la mue de la voix, absence qui s'observe aussi chez l'homme castré. Le développement sous ce rapport, dit-on, continue chez le mâle normal; il est arrêté chez la femme comme chez l'homme privé de ses organes mâles essentiels. Il faut remarquer d'abord que si l'on peut dire que le castré subit un véritable arrêt de développement dans son appareil vocal, c'est parce que le complet développement de cet individu était destiné à aller plus loin, tandis que le développement féminin complet ne comporte pas un pareil changement, et qu'au contraire si celui-ci se produisait chez une jeune fille, il soulèverait un doute au sujet de la perfection de son développement sexuel. Cette perfection comporte à l'âge de la puberté des changements autres que ceux qui se produisent chez le jeune homme, des changements d'une importance anatomique et physiologique infiniment supérieure à celle de la mue de la voix.

De la continuation, longue chez le jeune homme, de la croissance

des systèmes osseux et musculaire après la puberté résulte la formation des sinus frontaux, l'agrandissement des sinus maxillaires, c'est-à-dire de parties vibrantes de la face, en même temps que des cartilages du nez et du larynx dont l'accroissement chez les mâles semble être en corrélation avec celui des organes génitaux. De l'agrandissement de ces diverses parties et du calibre des cavités correspondantes résulte un changement dans le registre et dans le timbre de la voix. Ce changement est relativement faible chez la jeune fille sans qu'il résulte de cette différence sexuelle une réelle infériorité de la phonation dans le sexe féminin. Ni la parole ni le chant chez la femme ne se trouvent infériorisés par ce prétendu arrêt de développement.

Il se peut que la voix féminine ait une plus faible portée que la voix mâle produite par un souffle plus puissant issu de poumons plus volumineux et agissant sur un appareil laryngien plus fortement constitué. Mais les qualités proprement humaines de la phonation sont indépendantes de celle-là.

Si l'homme est capable d'émettre des sons plus graves, le registre de la voix féminine gagne de son côté en hauteur. Pour ce qui est du changement évolutif pubertaire, il se produit en réalité aussi dans la voix féminine, dont le registre s'abaisse sensiblement et dont le timbre est également modifié par corrélation avec l'accroissement, *variable suivant les sujets dans chaque sexe*, de toutes les parties de l'appareil vocal, tant accessoires que principales. Cet accroissement est en corrélation lui-même, en moyenne, comme chez l'homme, avec l'accroissement général de la masse musculo-squelettique.

Il reste à l'homme, sous le rapport de la phonation, un avantage assez léger et non spécialement humain dans la plus grande portée de sa voix et, si l'on tient compte de la voix de fausset ou de « tête », dans l'étendue de son registre vocal. La voix féminine n'en remplit pas moins excellemment son rôle essentiel dans la fonction d'expression. On rencontre d'autres cas du même genre dans la comparaison des sexes.

*
* *

Nous avons vu qu'il n'y a pas lieu d'écarter du groupe des caractères sexuels primaires la supériorité anabolique et viscérale du sexe féminin, puisqu'elle est intimement en jeu dans la fonction de reproduction.

Au premier rang des caractères sexuels secondaires doit prendre place, chez la femme, le moindre volume du squelette dans toutes ses parties et une infériorité proportionnelle de la force musculaire.

Cette infériorité, jointe aux empêchements divers qui résultent de la maternité, entraîne à son tour des caractères sexuels psychologiques, soit directement en vertu de la différence qui existe entre les sollicitations motrices de la puissance et celles de la faiblesse en face du milieu physique environnant, soit indirectement par suite de la vie en commun avec l'homme plus fort et plus libre dont l'aide et la protection sont nécessaires à la femme et vis-à-vis duquel sa faiblesse lui impose une certaine dépendance; — par suite enfin de l'incorporation des couples dans des sociétés où la division du travail et l'organisation générale ainsi que les mœurs ajoutent à ces conséquences biologiques une nécessité sociale.

Il peut arriver que cette dernière pèche par excès ou par défaut, de telle sorte que des femmes soient soumises à un travail musculaire excessif, ou au contraire insuffisant pour le développement normal de la masse musculaire. Mais il ne s'agit plus alors de caractères sexuels proprement dits. La faiblesse résultant de l'inactivité musculaire atteint les deux sexes et peut être prévenue ou corrigée par l'hygiène. Il n'en est pas moins vrai que dans les populations urbaines l'insuffisance de l'exercice des muscles sévit sur un nombre relativement considérable de femmes déjà naturellement faibles, de façon à exagérer les caractères psychologiques naturellement liés à la faiblesse normale du sexe féminin. Par ce fait et par d'autres analogues concernant plutôt des catégories sociales, des traits de caractère féminins en réalité factices et caducs ont pu être indûment notés comme des différences sexuelles permanentes et générales.

Les caractères féminins qui ne possèdent pas ces dernières qualités sont à écarter d'un exposé d'anthropologie générale, et nous en avons examiné à ce point de vue un certain nombre qui nous ont

paru dépendre des temps, des lieux et des circonstances. Mais ils peuvent avoir au contraire une très grande importance dans l'étude spéciale de certaines catégories humaines et d'individualités dont l'étude scientifique n'est pas à exclure, ainsi que je l'ai montré, du domaine anthropologique.

Il est vrai que, dans l'état actuel de la science, il peut être malaisé parfois, de distinguer les caractères transitoires des permanents, les locaux des universels, certains n'ayant été aperçus que par l'étude d'une série restreinte d'individus qui ne représentent pas sûrement l'ensemble d'une race ou d'une population données. Le genre de vie, si varié suivant les catégories sociales, peut influer sur certaines proportions du corps, cela de la façon la plus intéressante pour l'anthropologie générale et la biologie, et donner lieu à des différences sexuelles qui pourraient être ainsi très prononcées dans certains milieux sociaux mais peu ou point, voire renversées dans d'autres, surtout quand ces différences, constatées entre des moyennes, sont très faibles.

Des différences minimes peuvent néanmoins être parfaitement assurées et présenter un haut intérêt sans que leur interprétation puisse être appliquée à tout l'ensemble d'un sexe. Mais, dans le présent exposé de conclusions générales, il convient de baser celles-ci sur les différences sexuelles les plus largement caractéristiques et en même temps les plus importantes physiologiquement.

Beaucoup de femmes, sans doute, n'ont que des muscles atrophiés par l'inaction; ce ne sont pas les porteuses de pain, ni les laveuses, ni les ménagères, ni les domestiques, ni les paysannes. Mais j'ai fait serrer le dynamomètre à des viragos, à des gymnasiarques de cirques, à des femmes exceptionnellement robustes et *en forme*; les plus fortes d'entre elles n'ont pas dépassé beaucoup le chiffre moyen des hommes de bureau. En moyenne, un homme vaut presque deux femmes pour la force musculaire brute et le maximum de l'effort normal momentané. La moyenne féminine n'atteint pas les 3/5 de la moyenne masculine.

Il faut que les femmes en prennent leur parti, car il s'agit là, non d'une infériorité factice, mais d'un véritable caractère sexuel secondaire dans l'espèce humaine. Et ce caractère très général de la femelle, qui n'est pas moins prononcé chez nos voisins les anthropoïdes, entraîne une foule d'autres différences sexuelles de toutes

sortes, anatomiques, physiologiques et psychologiques. Le caractère intellectuel et moral en reçoit des différences qui peuvent être, soit des infériorités, soit des supériorités suivant les cas et les points de vue. Ces différences sont tantôt des résultats directs, d'ordre biologique, tantôt des résultats indirects d'origine sociologique.

Il est certain que l'infériorité musculaire des femmes a été souvent exploitée abusivement par le sexe masculin, mais il est non moins certain et évident que les différences sexuelles d'ordre biologique devaient entraîner nécessairement une différenciation corrélative dans la répartition du travail et dans les attributions sociales, conformément à l'intérêt commun des deux sexes et indépendamment de tout abus masculin. Alors que, dans une horde sauvage vivant de chasse ou faisant la guerre, la femme chemine péniblement, écrasée sous ses fardeaux, l'homme pourtant plus fort et plus agile marche devant, uniquement chargé de son arme; mais c'est lui qui doit explorer, chasser et combattre, c'est lui qui protège et nourrit la famille. A ces besoins s'est primitivement adaptée l'intelligence masculine pendant que l'intelligence féminine s'adaptait plus spécialement au rôle de mère, de ménagère et d'aide du défenseur et pourvoyeur de la communauté. Il lui a fallu s'adapter en outre aux abus de la force maritale, car l'homme plus fort et non moins intelligent que la femme, moins empêché au surplus, devait fatalement posséder la domination sur celle-ci. Il devait fatalement aussi en abuser, car il est difficile de ne pas abuser de l'autorité.

D'autre part cet abus masculin a nécessité, de la part des femmes, le recours fréquent aux moyens détournés, aux séductions perfides, aux ruses compliquées, un certain degré d'astuce, en un mot, devenu souvent abusif à son tour. Mais il faut considérer que, si les hommes montrent en général plus de franchise, c'est simplement dans la mesure où ils sont assurés d'avoir pour eux la raison du plus fort. Il faut considérer aussi que, dans les rapports sociaux, où ils n'ont plus cette assurance ni la confiance que donnent une autorité ou un mérite reconnus, ils usent bien souvent des voies tortueuses et de l'art de séduire par le langage aux dépens de la vérité, art qui ne saurait être ennobli par les noms de *rhétorique* et de *politique*. Il faut considérer enfin que cette fourberie largement usitée par les deux sexes, et constituant un moyen également commode pour l'un et pour l'autre, devrait en conséquence, d'après la loi de

Darwin, se transmettre indifféremment d'un sexe à l'autre. Mais en réalité ce n'est point là une habitude héréditaire ayant la valeur d'un instinct, car le mensonge est au contraire en opposition avec l'instinct; c'est une simple façon d'agir plus ou moins habituelle qu'adoptent beaucoup d'individus, hommes ou femmes, sous l'influence de l'éducation, de l'exemple, des circonstances, et plus particulièrement lorsqu'ils sont incapables d'atteindre avec droiture un but en disproportion avec leur force, leur droit ou leur mérite. Par le fait il n'est pas plus rare d'observer la droiture du caractère chez les femmes que chez les hommes, et il n'y a pas lieu de parler plus de la fourberie féminine que de la masculine. Il importe seulement de faire disparaître, autant que possible, les conditions trop nombreuses qui légitiment parfois la ruse féminine en la rendant nécessaire pour réagir contre l'injustice, non sans profit pour l'intérêt général.

*
* *

Les trois questions essentielles et capitales sur lesquelles il convient d'insister dans le présent exposé de conclusions générales concernent la puissance nutritive, la puissance musculaire et la puissance intellectuelle.

Sur les deux premiers points, la différenciation sexuelle dans l'espèce humaine est poussée très loin et dans deux sens dont l'opposition est remarquable.

La capacité nutritive est plus élevée chez la femme que chez l'homme. Pour un même poids squelettique et musculaire, la femme consomme plus d'aliments, digère et assimile plus que l'homme. En déduisant ce fait des premiers résultats de mes essais d'analyse pondérale de l'organisme dans les deux sexes, je le rattachai naturellement à l'adaptation maternelle du sexe féminin. Dans la génération pure et simple, les éléments générateurs mâle et femelle n'ont pas plus d'importance l'un que l'autre. Mais l'évolution embryonnaire une fois commencée, la fonction reproductrice appartient tout entière à la femme. Depuis le début de la gestation jusqu'à la fin de l'allaitement, ce n'est plus que de la nutrition. Pendant tout ce temps, dont la durée minimum normale est de quinze mois à deux ans, l'enfant peut être considéré comme un bourgeon de sa mère qui doit se nourrir alors non seulement pour elle, mais encore

pour un petit être d'autant plus besogneux de nourriture qu'il est en voie de croissance extrêmement rapide. Ce sont des kilogrammes d'os, de muscles, de viscères, de tissu nerveux, etc., dont le sang de la mère a dû fournir les éléments en sus de l'entretien des propres tissus de celle-ci; et la ration alimentaire de croissance est plus élevée que la ration de simple entretien.

Ce surcroît de travail nutritif des mères, on pourrait croire qu'il est limité aux périodes de gestation et d'allaitement. Mais il n'en est pas ainsi. Sans doute le travail nutritif de la femme est augmenté pendant ces périodes, lorsque la santé générale reste bonne. Mais il y a un travail préparatoire en vertu duquel la femme amasse, emmagasine une provision de nourriture dont la destination n'est pas douteuse.

On connaît l'objection qui se présente naturellement à l'esprit des personnes étrangères à la Biologie : « Mais cela ne concerne que les mères et non le sexe féminin en général. » Erreur; les femmes qui n'ont point d'enfants ont un organisme, une économie vitale adaptés aux fonctions maternelles, si bien adaptés que, malgré tous les dangers et tous les tourments auxquels expose la maternité, la femme bien conformée court moins de risques à devenir mère plusieurs fois qu'à ne jamais l'être. C'est là une opinion qui ne peut être développée ici, mais que peu de médecins, sans doute, contrediront.

L'adaptation de l'organisme féminin aux fonctions maternelles se traduit par des caractères anatomiques et physiologiques divers, non moins facilement observables chez les filles pubères que chez les mères. Telle est, par exemple, la largeur du bassin qui est un caractère sexuel si prononcé. Mais je ne puis insister ici que sur la capacité nutritive de la femme. Cette capacité supérieure se manifeste dès l'âge de la puberté; on pourrait dire même qu'elle fait partie intégrante, chez la femme, de cet état de maturité commençante pour la reproduction. A partir du moment où les ovules arrivent successivement et régulièrement à maturation, le flux menstruel s'établit. La femme ne se nourrit plus seulement pour elle-même mais aussi pour l'enfant qu'elle est devenue apte à engendrer. Si la conception n'a pas lieu, une pléthore mensuelle se produit, qui ne cesse que grâce à cette saignée naturelle. En cas de conception, au contraire, la provision est utilisée pour la nutrition

de l'enfant. La perte mensuelle cesse régulièrement pendant la gestation et l'allaitement. Ainsi, par la menstruation, la femme est mise pour ainsi dire « en coupe réglée » ; elle fabrique du sang pour subvenir à la nutrition d'un fœtus, et si ce travail reste inutilisé, il n'en recommence pas moins chaque mois.

La capacité nutritive supérieure a été présentée par Thompson et Geddes (*Evolution of sex*) comme étant l'expression primordiale et fondamentale du sexe femelle dans toute la série animale. Je l'avais notée plusieurs années auparavant chez la femme d'après ses proportions viscérales. Il était fort important de montrer la généralité de la différence sexuelle dont il s'agit, mais il importait aussi de la constater telle qu'elle existe dans l'espèce humaine et comparativement aux aptitudes musculaires et cérébrales parce que les difrences sexuelles sous ces rapports peuvent varier beaucoup d'une espèce à l'autre.

Le chien et la chienne, par exemple, la jument et le cheval diffèrent beaucoup moins entre eux que l'homme et la femme sous le rapport de la force musculaire. Quant à l'intelligence, il n'y a qu'à considérer ses variations dans un même sexe et une même race pour voir qu'elle est bien loin d'être proportionnée à la force musculaire.

*
* *

Après avoir démontré en 1881 que la différence sexuelle du poids cérébral n'implique aucune infériorité intellectuelle chez la femme, contrairement à l'opinion classique à cette époque, j'ai été conduit en 1901, à signaler dans l'infériorité relative de la capacité respiratoire et de l'oxygénation du sang chez la femme une condition défavorable au catabolisme général et, par suite, à l'intensité du travail. On sait qu'en fait l'effort musculaire instantané est moins intense chez la femme tandis que celle-ci, au contraire, est apte à soutenir plus longtemps sans diminution un travail d'une faible intensité.

Il m'a paru légitime d'inférer qu'il peut en être de même pour le travail cérébral et qu'en ce cas le potentiel nerveux nécessaire pour donner lieu à un travail intellectuel d'une très grande complexité et longtemps soutenu serait plus difficilement réalisable chez la femme.

C'est dans l'élaboration des conceptions nouvelles et d'une certaine

largeur que ce cas semble devoir se produire, et non dans la simple compréhension de notions et d'idées, même les plus compliquées, une fois rendues claires, exposées selon le *lucidus ordo* qui a dû être préalablement découvert. Ce qu'on appelle un « éclair » de génie semble devoir être conditionné physiologiquement pas des états de *tension* dont le résultat instantané a pu nécessiter la « longue patience » dont parle Buffon, un travail longtemps soutenu. Et l'on conçoit bien qu'une certaine infériorité puisse exister dans la puissance de production originale du cerveau féminin en dépit de sa parfaite constitution par suite de la moindre intensité générale du catabolisme chez la femme, et cela sans préjudice pour l'aptitude à l'acquisition des plus vastes connaissances, voire à la production d'œuvres de premier ordre en divers genres.

Cette vue ne s'accorde que pour une très faible part avec le mot de Proudhon : que la femme est une « réceptivité ». Je dois ajouter que dans l'état rudimentaire de nos connaissances au sujet du mécanisme de la pensée, elle est encore hypothétique. La puissance de production intellectuelle féminine peut être plus certainement influencée par le ménobolisme et par les nécessités maternelles et familiales qui suffisent pour absorber dans des occupations continuelles l'activité de la plupart des femmes.

« L'intelligence de l'homme et celle de la femme, peuvent être dissemblables, mais équivalentes. » Cette formule usitée assez souvent n'est pas sans renfermer une part de vérité, mais elle ne représente aucune solution réelle de la question ici envisagée. Il s'agit de comparer dans les deux sexes le développement, la puissance d'un même appareil et d'une même fonction. Sous le rapport de la constitution le cerveau de l'homme et celui de la femme sont semblables jusque dans les moindres détails. Le fonctionnement est évidemment le même dans ces deux machines exactement pareilles. Les proportions des divers lobes sont les mêmes. Les perfectionnements graduels dans l'évolution de l'espèce se sont produits simultanément et sont transmissibles héréditairement d'un sexe à l'autre, avec les qualités physiologiquement inhérentes. Mais les points d'application du travail cérébral ayant été et restant en partie différents pour chaque sexe, on a méconnu ce fait d'une importance extrême : que des effets très dissemblables peuvent résulter d'un même genre de travail et que deux cerveaux peuvent en tant que

simples machines avoir acquis et développer la même puissance dans des conditions de formes très diverses mais équivalentes et semblables au point de vue de la pure physiologie cérébrale.

On conçoit très bien qu'en vertu d'un même mécanisme physiologique doivent nécessairement résulter des différences sexuelles très nettes et très générales dans certaines aptitudes, dans les goûts, les inclinations, les tendances, la façon d'envisager certaines situations, le caractère, la mentalité sous divers rapports, l'orientation du travail intellectuel, sans que, pour cela, ce travail envisagé mécaniquement et en lui-même, diffère suivant le sexe. Le cerveau féminin fonctionne dans un organisme féminin et l'intelligence féminine est nécessairement, par ce seul fait, un travail d'adaptation à des conditions extérieures en partie fort dissemblables, souvent opposées dans les deux sexes. En réalité la psychologie féminine n'est pas plus insondable que la masculine. Son mystère est accessible à une analyse psychologique qui se trouve déjà très favorisée par le seul fait d'étudier attentivement les tenants et aboutissants logiques des situations et des intérêts et de se mettre un peu, comme on dit, de se supposer à la place du sujet, ainsi qu'ont su le faire sans doute les plus profonds romanciers.

Le cerveau est en relation avec d'autres centres encéphaliques inférieurs qui sont relativement plus volumineux par rapport à lui et au reste du corps chez la femme. Ce fait ne m'a pas paru avoir l'importance psychologique qu'on pourrait être tenté de lui attribuer, surtout en ce qui concerne l'isthme et le bulbe, car les proportions féminines sous ce rapport résultent (exclusivement peut-être) ainsi que je l'ai montré[1], de l'exiguïté de la masse active du corps féminin. Les proportions bulbaires et protubérantielles sont sous l'influence de cette masse aussi bien dans le sexe masculin pris isolément et l'on doit assimiler les femmes à des hommes très petits.

Si la diversité des occupations masculines et féminimes entraîne *ipso facto* une différenciation dans l'intelligence considérée comme résultat, c'est-à-dire dans l'adaptation intellectuelle réalisée par les deux sexes à des rapports externes en partie différents pour chacun d'eux, cette différenciation n'est pas d'un autre ordre que celle qui

1. Sur le poids relatif du cervelet, de l'isthme et du bulbe et son interprétation. (*Assoc. française pour l'avancement des sciences.*)

se produit entre les individus de même sexe également adaptés à des rapports externes non moins divers, en vertu de la variété des occupations. Considérée comme résultat, l'intelligence d'un médecin n'est pas semblable à celle d'un avocat; celle d'un boucher à celle d'un boulanger; celle d'une couturière, à celle d'une institutrice; mais si l'on considère l'intelligence comme possibilité physiologique d'adaptation intellectuelle, alors il est clair que c'est bien la même intelligence c'est-à-dire la même possibilité de s'adapter à des relations externes plus ou moins nombreuses, variées et complexes qui sert au boulanger et au boucher, etc.

Lorsqu'un patron demande un apprenti intelligent, on sait ce que cela signifie, et l'on ne s'est jamais étonné de voir le fils de paysans ignares mais intelligents devenir un bon général ou un jurisconsulte, pas plus que de voir le fils d'un maçon devenir un tailleur. Et l'on ne s'y prend pas de façons différentes pour démontrer un théorème de géométrie à des filles et à des garçons. Il n'en existe pas moins des combinaisons d'aptitudes physiologiques, « des vocations » très diverses suivant les individus; tel manifeste plus de *dispositions* pour les mathématiques, tel autre pour la peinture, pour la médecine, etc. Il en est ainsi dans les deux sexes, et il y a incontestablement pour chaque sexe certaines directions plus avantageuses aux points de vue social et individuel, d'autres à peu près fermées, aux mêmes points de vue, par suite de l'absence à peu près constante de certaines propensions dans l'un et l'autre sexe.

Il y a peu d'hommes aptes à l'élevage des jeunes enfants; il y a peu de femmes aptes au service militaire tel qu'il est chez nous, et aux autres professions exigeant, soit habituellement, soit à certains moments, le déploiement d'une force musculaire très supérieure au maximum féminin.

Dans cette question, la différence sexuelle de la force musculaire en entraîne une autre qui lui est étroitement liée : celle de l'adresse. Dans les travaux qui exigent une force musculaire simplement voisine du maximum féminin, les femmes sont maladroites parce que l'une des conditions essentielles de l'adresse est la possession d'une force supérieure à celle qui est strictement nécessaire. Par contre un trop grand excès de force est nuisible, au point de vue de l'adresse, dans les travaux qui exigent l'emploi d'une force extrêmement faible. La raison en est que nous mesurons d'autant mieux nos

mouvements qu'ils sont moins éloignés, comme énergie et comme étendue, de notre moyenne ordinaire.

Cela suffira, je pense, pour indiquer les raisons *naturelles* qui assignent à la femme un rôle social différent de celui de l'homme, qui tendent à circonscrire ses occupations dans un espace plus restreint. Il est probable que l'infériorité musculaire de la femme, en vertu de sa généralité, entraine une certaine infériorité mentale portant sur l'aptitude aux représentations mentales étroitement liées à l'exercice d'une grande force musculaire. Il n'est pas possible, en effet, d'avoir des représentations adéquates d'actes que l'on n'a jamais accomplis, à plus forte raison d'actes que l'on est incapble d'accomplir, et il en résulte un certain degré d'impuissance à sentir et à raisonner juste dans les questions où ces actes, avec les faits qui s'y attachent étroitement, constituent des données essentielles. Une telle infériorité n'est pourtant pas de même ordre que celle qui résulterait d'une infériorité vraiment cérébrale et physiologique. Il ne s'agit là que du degré de justesse de certaines représentations, car la faiblesse de muscles chez la femme n'est pas telle que celle-ci ne puisse se représenter jusqu'à un certain point les faits et les relations liés à de puissantes actions musculaires, soit en raisonnant comme on dit du petit au grand, soit d'après ses observations personnelles d'actions accomplies autour d'elle, soit d'après les notions indirectement acquises qui constituent après tout la majeure partie du bagage intellectuel des individus « instruits » dans les deux sexes. Les femmes sont dans le même cas, sous le rapport envisagé, que de nombreux hommes présentant une infériorité musculaire aussi marquée que celle de non moins nombreuses femmes.

Le genre d'infériorité intellectuelle corrélatif est à peine sensible dans une nation civilisée, d'autant moins qu'il est compensé très ordinairement par une supériorité d'aptitudes dans les directions intellectuelles, de plus en plus importantes, où la puissance des muscles est loin d'être une condition favorable à l'exactitude des représentations mentales.

Au point où en est arrivée la division du travail, le nombre des représentations adéquates que peut posséder dans son intelligence un individu quelconque est infiniment petit comparativement à la somme des faits et des actes accomplis par autrui et que lui-même serait incapable d'accomplir à moins de recommencer pour ainsi

dire son existence. Chacun ne peut avoir qu'une idée très vague de la correspondance intellectuelle acquise dans une profession très différente de la sienne. L'esprit d'un homme et celui d'une femme ne se pénètrent pas moins bien mutuellement que celui d'un médecin et celui d'un officier, celui d'un ingénieur et celui d'un prêtre, celui d'un marin et celui d'un maçon, etc. Ils se pénètrent mieux dans l'association conjugale où, le plus souvent, chacun des deux associés est témoin des travaux de l'autre ou même y prend une certaine part.

Il ne faut pas oublier, lorsqu'on traite des différences sexuelles en général dans l'espèce humaine, que ce n'est pas le petit nombre de femmes de la classe riche qu'il faut envisager, mais bien le nombre immense des prolétaires travailleuses, ouvrières, paysannes, par lesquelles s'entretient la race.

Il n'en est pas moins vrai que, chez les peuples sauvages ou barbares aussi bien que chez les civilisés, il y a toujours eu une division sexuelle du travail beaucoup plus générale que la division entre individus de même sexe. Par le fait que l'enfant est inséparable de sa mère pendant de longues années, il y a toujours eu une somme énorme de travail exclusivement fait par les femmes. Par le fait que les exigences de la maternité jointes à l'infériorité musculaire des femmes ont immobilisé celles-ci au foyer, les travaux intérieurs ont incombé tout aussi naturellement aux femmes, et de cette division naturelle du travail entre les deux sexes a pu résulter une différenciation sexuelle, non pas dans la logique, qui est indépendante du genre des occupations, mais dans les aptitudes aux divers ordres de travaux, aptitudes qui ne dépendent pas seulement des capacités intellectuelles, mais aussi de l'ensemble de la conformation.

Dans cet ensemble il y a des différences sexuelles, les unes primaires, les autres secondaires presque aussi constantes et d'autres dérivées indirectement mais non moins constamment. De toutes ces différences en résultent d'autres dans les aptitudes, les goûts, les besoins, les tendances, le caractère, et la constance de celles-ci dans un même sexe pourrait avoir fixé dans le cerveau féminin des *dispositions* physiologiques natives constituant des *tendances* à remplir précisément les rôles les plus constamment dévolus aux femmes durant des milliers de générations. Il y aurait ainsi des

prédispositions innées en vertu desquelles les femmes seraient portées à la soumission au moins apparente, à la coquetterie, à l'élevage des enfants, à l'arrangement intérieur de la maison, tandis qu'elles auraient au contraire dans leur conformation cérébrale originelle des causes d'antipathie pour les occupations universellement masculines et de maladresse dans les œuvres très spécialement masculines.

Il n'y aurait en cela aucun motif de conclure à une infériorisation de l'intelligence féminine, parce qu'en somme le rôle des femmes ne comporte pas des processus intellectuels moins variés et moins complexes que ceux des hommes.

L'activité des hommes a pu s'exercer en général à une plus grande distance du foyer, mais celle des femmes a pu trouver dans un cercle plus restreint une variété et une complexité de rapports externes tout aussi grandes que celle des rapports auxquels s'est adapté l'esprit masculin. Les hommes ont-ils gagné à leur éloignement plus considérable et plus fréquent du foyer une aptitude *cérébrale* supérieure à l'accroissement de la correspondance intellectuelle en espace? Il serait téméraire de l'affirmer, car la situation des objets en un endroit plus ou moins éloigné ne change rien à la variété ni à la complexité des relations externes auxquelles l'esprit est *capable* de s'adapter. Ni la mémoire, ni l'imagination, ni l'attention, ni la réflexion, ni la délibération ne sont sous la dépendance de la puissance musculaire; mais des possibilités diverses d'action qu'entraînent les variations de la force musculaire, de la diversité des conditions sociales qui en résultent directement ou indirectement, il s'ensuit des différences sexuelles psychologiques dans le contenu, si l'on peut ainsi dire, de la mémoire, des réflexions, de l'imagination, etc., dans les goûts, les tendances, les habitudes. Rien ne prouve que le cerveau féminin présente une infériorité comme appareil intellectuel; mais la différenciation psychologique des sexes ne s'en produit pas moins avec constance dans l'évolution individuelle en vertu de rapports anatomiques entre le développement du cerveau et celui du reste du corps.

A la moindre taille de la femme correspond par exemple un moindre volume absolu de l'encéphale, un volume relatif supérieur du cerveau et des autres centres nerveux par rapport au cerveau. On a pu supposer que les besoins organiques les plus directement

sexuelles correspondent à quelque différence cérébrale très constante, mais cette hypothèse ne s'impose pas, car ces besoins restent informes même alors que les organes sexuels ont atteint déjà leur entier développement. Et l'on sait à quelles déviations sont exposées les formes psychologiques développées autour de ces besoins par suite des circonstances, même chez les individus normalement conformés.

Ce qui est purement instinctif a son substratum anatomique dans les régions inférieures de l'encéphale, et non dans l'écorce cérébrale qui est essentiellement un appareil d'adaptation individuelle et ne possède que des aptitudes plus ou moins grandes aux adaptations et réadaptations intellectuelles.

Sans doute il existe un *consensus* entre le cerveau et le reste du corps, influant sur les différences psychologiques dans les aptitudes, les tendances, les goûts, les sentiments, le caractère en un mot, que l'on constate entre les sexes et qui, déjà, s'annonce dès la naissance par une légère différence de volume cérébral en corrélation avec la différence sexuelle de la taille. Car, si des nuances sexuelles se manifestent dans le caractère dès l'enfance, on peut les attribuer en partie à des nuances d'éducation ou autres analogues à peine perceptibles et, en partie, à des divergences sexuelles dans l'ensemble du corps qui précèdent certainement de beaucoup la puberté et ne sont pas sans correspondance dans le travail du cerveau.

Les caractères sexuels secondaires de la femme peuvent résulter soit directement de corrélations anatomiques commandées par la différenciation sexuelle primaire, soit indirectement : d'abord de ces premières différences, puis des conditions mésologiques particulières dans lesquelles s'exerce l'activité féminine soit musculaire soit mentale. C'est ainsi par exemple, qu'en sus des caractères directement liés aux besoins de la parturition, de la gestation et de la masse des viscères abdominaux (qui est elle-même relativement supérieure chez la femme en vertu de la moindre masse totale du corps aussi bien que des besoins spéciaux de la reproduction) le bassin féminin présente dans sa hauteur surtout, mais aussi dans l'épaisseur de ses diverses parties des différences résultant du surcroît post-pubertaire des os masculins.

Ce surcroît portant principalement sur les dimensions transver-

sales (Godin)[1] il s'ensuit que les os longs des membres chez la femme seront moins épais relativement à leur longueur. Par ce fait les proportions féminines des os des membres appartiendront au type macroplaste, tandis que les os masculins tendront davantage vers l'euryplastie par suite de leur accroissement post-pubertaire supérieur. Il se peut même qu'avant la puberté les os masculins soient déjà plus gros que les féminins à longueur égale, car déjà les garçons paraissent l'emporter en vigueur musculaire sur les filles. En tout cas les variations individuelles sous ce rapport existent à tout âge dans un même sexe, car tout au moins dans la deuxième enfance ces différences sont nettement perceptibles dans les proportions générales du corps. L'avance moyenne de la taille des filles à l'approche de la puberté me paraît résulter de leur tendance macroplastique. De celle-ci jointe au moindre accroissement post-pubertaire résulte ce fait d'apparence parodoxale : que, malgré la concordance ordinaire de l'euryplastie avec la brachyskélie et malgré la brachyskélie ordinaire du sexe féminin, les membres inférieurs sont plus longs à *taille égale*, chez la femme que chez l'homme[2].

Une corrélation anatomique semblablement liée à l'arrêt précoce de la croissance musculo-squelettique, c'est-à-dire à l'infériorité de la masse active du corps féminin se manifeste dans la supériorité féminine du poids relatif de l'encéphale, car l'accroissement cérébral, extrêmement rapide, est déjà près d'atteindre son achèvement complet dans les deux sexes à un âge où, chez la femme, la croissance générale est presque achevée tandis qu'elle se prolonge encore avec intensité chez l'homme. Or, de la supériorité relative de la masse encéphalique dérivent de nombreux caractères féminins céphaliques, si bien que j'ai pu avancer dans un ancien mémoire que les caractères féminins du crâne résultent de l'exiguïté de la masse musculo-squelettique féminine et de la supériorité consécutive du poids relatif du cerveau, vérité devenue plus évidente depuis

1. Dr Paul Godin, *Mémoires divers sur la croissance*, 1903 et 11.

2. L. Manouvrier, Sur les rapports anthropométriques et les principales proportions du corps. *Mémoires de la Soc. d'Anth. de Paris*, 3e série, t. III, 1901. — Note sur les variations morphologiques du crâne suivant l'âge et la taille. *Ibid.*, 1883. — Sur l'étude comparée du crâne et du reste du squelette. *Ibid.*, 1881. — Aperçu de céphalométrie anthropologique. *L'Interm. des biologistes*, 2e éd. in l'*Année Psychologique*, 1898.

que j'ai montré que le développement supérieur des régions frontale et occipitale du crâne résulte, non pas du développement spécial des lobes frontaux et occipitaux mais bien de la simple supériorité de l'ensemble de la masse encéphalique par rapport à la masse musculo-squelettique.

En raison du fait que, sous les rapports que nous venons d'examiner, la femme adulte possède certains caractères existants chez le jeune homme de quatorze à quinze ans et que ces caractères peuvent être dits dominateurs par rapport à des proportions soit crâniennes, soit faciales, soit des membres et de leurs divers segments, comme je l'ai montré dans divers mémoires [1], il y aurait un grand intérêt à comparer à ce point de vue, les proportions définitives du corps féminin (moyennes et individuelles) à celles d'adolescents masculins aux âges de la puberté, et à poursuivre cette comparaison dans des populations de même race ou à peu près dans lesquelles l'âge de la puberté féminin est remarquablement retardé ou, au contraire, précoce.

Il est certain que pour un certain nombre de caractères sexuels, la fixation féminine à un stade de la croissance relativement peu différencié du stade pubertaire fournit une explication déjà intéressante de quelques différences sexuelles, sans qu'elle dispense d'en rechercher une interprétation plus profonde anatomiquement et physiologiquement.

(*A suivre.*)

1. L. Manouvrier, Recherches sur le développement comparé de l'encéphale et de diverses parties du squelette, *Soc. zoologique de France, Bull.* 1881. — *Id.*, Mémoires sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale. *Mémoires de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 2e série, t. III, 1882. — *Id.*, Sur la force de serrement des mains et comparaison du poids du cerveau à divers termes anatomiques et physiologiques. *Ass. française pour l'avancement des sciences, 1883.* — Sur la grandeur des principales régions du crâne dans les deux sexes et dans diverses races, *ibid.*

Les dimensions du canal vertébral lombaire de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints

Par R. ANTHONY

Dans son étude de l'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints[1] M. M. Boule dit : « Le canal vertébral, au niveau des vertèbres lombaires, surtout les deux dernières, est beaucoup plus vaste proportionnellement que celui des colonnes d'Hommes actuels qui m'ont servi de termes de comparaison. » Cette assertion n'est accompagnée d'aucun chiffre. Mais, à la planche VI, la figure 6*a* (région antérieure du sacrum, vue de face), ainsi que, dans quelque mesure, les figures 4*a* (1re vertèbre lombaire, vue dorsale), 5*a* (2e, 4e et 5e vertèbres lombaires, vues dorsales), 6 (région antérieure du sacrum, vue dorsale) permettent de juger des dimensions du canal vertébral au niveau de la région sacro-lombaire[2].

D'autre part, dans une étude anatomique du canal rachidien chez l'Homme (paléolithique, néolithique et actuel) et chez les Anthropoïdes[3], M. M. Baudouin, se basant sur des mensurations qu'il a effectuées d'après les figures de M. M. Boule (planche VI), attribue à l'Homme de la Chapelle-aux-Saints un canal vertébral lombaire sensiblement et partout plus étroit que celui des Néolithiques et des Hommes actuels. Les chiffres qu'il donne sont les suivants :

	SUPERFICIE DE LA SECTION DU CANAL VERTÉBRAL A LA FACE ANTÉRIEURE DES VERTÈBRES ÉNUMÉRÉES		
	Chapelle-aux-Saints.	Néolithiques de Vendrest.	Homme actuel.
4e vertèbre lombaire.	147 mm²	» (4)	» (5)
5e vertèbre lombaire.	161 mm²	187 mm² (moyenne d'après 26 v.)	200 mm² (moyenne d'après 4 v.)
1re vertèbre sacrée . .	192 mm²	»	210 mm²

1. M. Boule. L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints. *Annales de Paléontologie*, 1911-1913.

2. Ces figures sont des reproductions par héliogravure d'excellentes photographies aux deux tiers de la grandeur naturelle.

3. M. Baudouin, Le canal rachidien, à la région lombaire, chez l'Homme. *Bull. et Mém. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 7 octobre 1915.

4. La superficie de la section du canal vertébral à l'entrée de la 3e vertèbre lombaire serait chez les Néolithiques de Vendrest de 150 mm² (moyenne d'après 6 vertèbres). M. Baudouin, *loc. cit.*, p. 196.

5. La superficie de la section du canal vertébral à l'entrée de la 3e vertèbre.

Il me semble que rien de ce qui touche l'Homme paléolithique ne doit nous laisser indifférents, en raison de la grande importance des problèmes que le moindre détail le concernant peut soulever. Aussi, en présence de deux affirmations si catégoriques et si nettement opposées, ai-je cru devoir demander à M. M. Boule de vouloir bien mettre à ma disposition et me permettre de mesurer les vertèbres lombaires de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints.

Me conformant à la technique suivie par M. M. Baudouin pour la mensuration de la superficie de la section du canal vertébral à la face antérieure des vertèbres chez les Néolithiques de Vendrest et chez les Hommes actuels, j'ai trouvé pour l'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints les chiffres suivants, qui devront remplacer ceux obtenus par M. Baudouin à la suite de mensurations exécutées sur les figures.

	Mensurations directes d'après les os.	Résultats des mensurations de M. M. Baudouin, d'après les figures de M. M. Boule.
4e vertèbre lombaire . . .	$\frac{\text{Larg.} : 26 \times \text{H} : 20,5}{2} = 266$ mm²	147 mm².
5e vertèbre lombaire . . .	$\frac{\text{Larg.} : 29 \times \text{H} : 22}{2} = 319$ mm²	161 mm².
1re vertèbre sacrée. . . .	$\frac{\text{Larg.} : 28,5 \times \text{H} : 22,5}{2} = 320$ mm²	192 mm².

Le canal vertébral lombaire de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints présente donc, comparé à celui des Hommes actuels, des dimensions très considérables.

Je n'ai pas pu découvrir l'artifice dont parle M. M. Baudouin et dont il aurait usé pour calculer, d'après les figures de la planche VI, la surface de l'orifice d'entrée du canal rachidien des vertèbres lombaires 4 et 5[1]; mais, en répétant ses mensurations sur la figure 6*a*, je me suis expliqué comment il avait pu parvenir à des chiffres si peu élevés, tant pour la largeur que pour la hauteur du triangle que figure l'entrée du canal vertébral de la 1re vertèbre sacrée. Pour la largeur, notamment, il a été trompé par une partie profonde de la paroi du canal qui, sur la photographie, du côté droit, paraît être sur le même plan que l'ouverture de l'orifice et semble la rétrécir.

J'ai seulement voulu ici préciser des données dont les conséquences peuvent être importantes, sans me préoccuper pour le moment de les utiliser.

lombaire serait chez les Hommes actuels de 172 mm² (moyenne d'après 4 vertèbres). M. Baudouin, *loc. cit.*, p. 196.

1. Voir M. Baudouin, *loc. cit.*, p. 195, n. 1. L'auteur ne garantit pas d'ailleurs l'exactitude de ses chiffres en ce qui concerne ces deux vertèbres.

ERRATUM

Dans le fascicule de décembre 1917, p. 463, une correction mal comprise a déformé une phrase et rendu peu compréhensible le tableau qui la suit. Il y a lieu de corriger cette erreur comme suit :

Ligne 4, au lieu de « fait extérieur », lire « fait d'impulsion ».

Puis, rétablir le tableau dans la forme suivante :

Rencontre → Souffrance ou jouissance matérielle.
Sensation → Mémoire, par la répétition de phénomènes analogues.
Sentiment → Subconscience (comparaison mnémonique).
Pensée → Conscience (Hypothèse, préparant la Science).
Réalisation → Effort vers le mieux.

F. S.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Buffon et son Œuvre ethnologique

Par Georges HERVÉ

Comme un cèdre aux vastes ombrages,
Mon nom, croissant avec les âges,
Règne sur la postérité...
(P.-D.-Ec. Lebrun, *Odes*.)

Le nom par lequel doivent s'ouvrir ces études [1], car l'histoire naturelle de l'homme date de lui, est le nom de Buffon.

L'histoire naturelle de l'homme, Buffon la crée presque de toutes pièces et la met au monde en un chef-d'œuvre : son « article », ainsi qu'il l'appellera simplement, son chapitre — trop oublié, bien que constituant un de ses plus grands titres de gloire, — des *Variétés dans l'espèce humaine*, le premier traité d'ethnologie. Avant Buffon, l'anthropologie, l'ethnologie en particulier, n'existaient pas : l'on avait étudié l'homme en tant qu'individu, beaucoup anatomiquement, physiologiquement quelque peu, et, sous le rapport intellectuel, avec autant de prédilection et de suite que d'inexpérience et d'infructuosité ; l'on n'avait point étudié le genre Homme, l'on n'avait point considéré les groupes dont il se compose. Ce n'est que depuis Buffon que la science des *variétés*, ou *races humaines*, fille de sa pensée, a vu le jour, a pu grandir.

En 1749 paraît la *Théorie de la Terre*, qui ouvre l'œuvre de Buffon. Il publiait, la même année, l'*Histoire naturelle de l'homme*, où, après une partie introductive, sorte de résumé sur la génération de l'être, sa formation, son état aux différents âges de la vie, les sens et la structure anatomique du corps, ce qui « ne fait encore que l'histoire de l'individu », venait celle des variétés, monument d'érudition et merveille surtout de sagacité, étant donnée l'époque. Si l'on se rappelle, en effet, qu'en 1749 ni Cook, ni Pallas, ni Bruce n'avaient

1. Leçons faites à l'École d'Anthropologie, en 1915-1916, sur *Les Origines françaises de l'Ethnologie*.

encore accompli, celui-là dans les mers du Sud, ceux-ci en Asie et en Afrique, leurs grands voyages de découvertes, qui n'eurent lieu que vingt ans plus tard, on reste pénétré d'étonnement et d'admiration en voyant Buffon, par la seule comparaison des notions que les voyageurs avaient pu recueillir sur les divers peuples du globe, deviner, à travers l'amas d'erreurs et les contradictions de leurs rapports, l'existence, les caractères de plusieurs des espèces d'hommes reconnues aujourd'hui, ainsi que les limites des contrées où ces espèces ont fixé leur habitat.

Jamais l'art d'examiner les preuves, la critique, entourée en ethnologie de tant de difficultés, n'avait été portée aussi loin. « Buffon rassemble tout ce qu'ont dit les voyageurs, les naturalistes, les géographes; il compare entre eux tous ces auteurs, de si différente nature; il les juge, il les corrige; il démêle, dans leurs récits, le vrai du faux; ce qu'ils n'ont vu qu'avec les yeux du corps, il le voit avec les yeux de l'esprit; chacun d'eux n'a vu, d'ailleurs, que quelques traits épars; Buffon voit tout : il rapproche ce qu'ils ont séparé; il sépare ce qu'ils ont confondu; et de ces mille faits petits, obscurs, perdus dans leurs livres, il tire une science entière, et qui est immense [1]. »

Une trentaine d'années après la première édition des *Variétés*, Buffon put compléter son essai de 1749 par des *Additions*, pour lesquelles il disposait des matériaux recueillis dans l'intervalle, au cours de plusieurs voyages lointains, quelques-uns mémorables. C'étaient la relation de Hœgstrœm sur les Lapons; la description des Kamtschadales et des Koriaques, par Steller; les observations de Crantz sur les Groenlandais; de Gmelin et Muller, sur les Ostiaques et les Tongouses; des voyageurs russes, sur les peuples du nord-ouest de l'Amérique; le voyage de Niebuhr en Arabie; celui de Bruce dans l'Afrique septentrionale; l'expédition de Bougainville autour du monde et le récit de Commerson, son compagnon, sur les Patagons; enfin les deux premières navigations du capitaine Cook aux îles du Pacifique et aux terres australes.

Buffon faisait précéder ce supplément de considérations où il disait : « Dans la suite entière de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, il n'y a peut-être pas un seul des articles qui soit plus suscep-

1. Flourens : *Buffon; Histoire de ses travaux et de ses idées*, p. 167.

tible d'additions et même de corrections que celui des variétés de l'espèce humaine. J'ai néanmoins traité ce sujet avec beaucoup d'étendue, et j'y ai donné toute l'attention qu'il mérite; mais on sent bien que j'ai été obligé de m'en rapporter, pour la plupart des faits, aux relations des voyageurs les plus accrédités. Malheureusement ces relations, fidèles à de certains égards, ne le sont pas à d'autres; les hommes qui prennent la peine d'aller voir des choses au loin croient se dédommager de leurs travaux pénibles en rendant ces choses plus merveilleuses : à quoi bon sortir de son pays si l'on n'a rien d'extraordinaire à présenter ou à dire à son retour? De là les exagérations, les contes et les récits bizarres dont tant de voyageurs ont souillé leurs écrits en croyant les orner. Un esprit attentif, un philosophe instruit, reconnait aisément les faits purement controuvés qui choquent la vraisemblance ou l'ordre de la nature; il distingue de même le faux du vrai, le merveilleux du vraisemblable, et se met surtout en garde contre l'exagération : mais dans les choses qui ne sont que de simple description, dans celles où l'inspection et même le coup d'œil suffirait pour les désigner, comment distinguer les erreurs qui semblent ne porter que sur des faits aussi simples qu'indifférents? comment se refuser à admettre comme vérités tous ceux que le relateur assure, lorsqu'on n'aperçoit pas la source de ses erreurs, et même qu'on ne devine pas les motifs qui ont pu le déterminer à dire faux? Ce n'est qu'avec le temps que ces sortes d'erreurs peuvent être corrigées, c'est-à-dire lorsqu'un grand nombre de nouveaux témoignages viennent à détruire les premiers.... »

Buffon avait donc très nettement discerné les conditions essentielles de la critique ethnographique, et il a appliqué, dans la mesure où il l'a pu, les règles qui en découlent, s'efforçant « de réintégrer les choses dans la plus exacte vérité ». Qu'il ait laissé subsister, malgré tout, bien des lacunes, qu'il ait commis un certain nombre d'erreurs, et même d'erreurs assez graves, on serait mal venu, certes, à le lui reprocher. Son génie n'a-t-il point découvert, en partie, les rapports ethniques? Au milieu de la bigarrure, de la multiplicité des familles humaines, n'a-t-il pas su reconnaître plusieurs de leurs souches, apercevoir la plupart de leurs grandes divisions fondamentales, rattacher à chaque division, à chaque souche, ses variétés majeures, et tracer finalement l'aire d'extension des races,

en même temps qu'il esquissait (d'un dessin peu rigoureux, il est vrai,) les mœurs des différents peuples? En face de moyens d'étude si imparfaits, si insuffisants, que de conquêtes et quels beaux résultats obtenus!...

I

Adoptant un ordre exclusivement géographique, Buffon passe en revue les groupes humains connus de son temps et résume à peu près tout ce que l'on savait sur chacun d'eux.

Est-il bien vrai de dire, avec A. de Quatrefages [1], qu'il n'a eu garde de proposer pour eux une classification? Cette abstention serait sans doute conforme à son opinion, maintes fois rappelée, sur les classifications en général, puisque à ses yeux « la Nature n'a ni classes ni genres : elle ne comprend que des individus; ces genres et ces classes sont l'ouvrage de notre esprit [2] ». Et, de fait, on chercherait vainement dans les *Variétés* quoi que ce soit qui ressemble à un classement systématique, répondant à des différences originelles et irréductibles entre les races.

La façon même dont Buffon concevait la production et la stabilité des diversités ethniques, fait comprendre les raisons qui lui ont interdit de chercher à les classer rigoureusement. « Tout, d'après lui, concourt à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles; qu'au contraire il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, a subi différents changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, par les maladies épidémiques, et aussi par le mélange varié à l'infini des individus plus ou moins ressemblants; que d'abord ces altérations n'étaient pas si marquées et ne produisaient que des variétés individuelles; qu'elles sont ensuite devenues variétés de l'espèce, parce qu'elles sont devenues plus générales, plus sensibles et plus constantes par l'action continuée de ces mêmes causes; qu'elles se sont perpétuées et qu'elles se perpétuent de génération en génération, comme les difformités ou les maladies des pères et mères passent à leurs enfants; et qu'enfin, comme elles n'ont été produites originairement

1. *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*, 1867, p. 13.
2. *De la nature de l'Homme.*

que par le concours de causes extérieures et accidentelles, qu'elles n'ont été confirmées et rendues constantes que par le temps et l'action continuée de ces mêmes causes, il est très probable qu'elles disparaitraient aussi peu à peu et avec le temps, ou même qu'elles deviendraient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, si ces mêmes causes ne subsistaient plus, ou si elles venaient à varier dans d'autres circonstances ou par d'autres combinaisons. »

Il n'en est pas moins qu'il existe, entre les hommes des différents climats, des variétés qui les distinguent les uns les autres, quelquefois très profondément. « La première et la plus remarquable de ces variétés est celle de la couleur, la seconde est celle de la forme et de la grandeur, et la troisième est celle du naturel des différents peuples. » De là, pour Buffon, sinon une classification arrêtée et formelle, une classification inflexible, du moins des divisions principales et des subdivisions. « L'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, » a beau n'être pour lui « que le même homme teint de la couleur du climat »; il est manifeste qu'il établit ici une répartition en quatre groupes fondamentaux, caractérisés essentiellement par le chromatisme cutané, et qui subsiste encore à peu près telle aujourd'hui, malgré les précisions anatomiques plus minutieuses et en beaucoup plus grand nombre, introduites en ethnologie depuis Blumenbach.

Dans l'espèce humaine ainsi distribuée selon la couleur, Buffon, tenant compte ensuite des autres caractères, reconnait six varietés qui sont : la *polaire* ou *lapone*; la *tartare*; l'*asiatique australe*; l'*européenne*; la *noire* et l'*américaine*.

1° « En commençant par le nord », lisons-nous, « on trouve en Laponie et sur les côtes septentrionales de la Tartarie une race d'hommes de petite stature, d'une figure bizarre, dont la physionomie est aussi sauvage que les mœurs. Ces hommes, qui paraissent avoir dégénéré de l'espèce humaine, ne laissent pas que d'être assez nombreux et d'occuper de très vastes contrées; les Lapons danois, suédois, moscovites et indépendants; les Zembliens, les Samoïèdes, les Tartares septentrionaux, et peut-être les Ostiaques dans l'ancien continent, les Groenlandais et les sauvages au nord des Esquimaux dans l'autre continent, semblent être tous de la même race qui s'est étendue et multipliée le long des côtes des mers septen-

trionales dans des déserts et sous un climat inhabitables pour toutes les autres nations.... Non seulement ces peuples se ressemblent par la laideur, la petitesse de la taille, la couleur des cheveux et des yeux, mais ils ont aussi tous à peu près les mêmes inclinations et les mêmes mœurs ; ils sont tous également grossiers, superstitieux, stupides.... Les Samoïèdes, les Zembliens, les Borandiens, les Lapons, les Groenlandais et les sauvages du nord au-dessus des Esquimaux, sont donc tous des hommes de même espèce, puisqu'ils se ressemblent par la forme, par la taille, par la couleur, par les mœurs et même par la bizarrerie des coutumes. »

L'on pourrait croire que lorsque Buffon comprend ces diverses populations arctiques dans une même espèce ou une même race, il entend ces termes d'espèce et de race comme nous le faisons à présent, c'est-à-dire comme impliquant une filiation commune, les ressemblances signalées ayant pour cause l'unité d'origine. Grande serait l'erreur; et, dans les additions de 1779, il a eu soin, en nous avertissant qu'il a « pris ici le mot de *race* dans le sens le plus étendu », de nous faire connaître sa véritable pensée : « Je n'ai pas pris pour une même nation les Lapons, les Samoïèdes et les Tartares du Nord, puisque je les ai nommés et décrits séparément, que je n'ai pas ignoré que leurs langues étaient différentes, et que j'ai exposé en particulier leurs usages et leurs mœurs : mais ce que j'ai seulement prétendu et que je soutiens encore, c'est que tous ces hommes du cercle arctique sont à peu près semblables entre eux ; que le froid et les autres influences de ce climat les ont rendus très différents des peuples de la zone tempérée ; qu'indépendamment de leur courte taille, ils ont tant d'autres rapports de ressemblance entre eux, qu'on peut les considérer comme étant d'une même nature ou d'une même race.... »

Pour Buffon, en effet, la race n'est pas au point de départ, elle est au point d'arrivée ; les ressemblances qui la constituent ont été acquises par des hommes soumis à certaines causes extérieures identiques, et ces ressemblances, ils pouvaient ne pas les présenter à l'origine : c'est le milieu qui fait la race. « Car, de quelque part que les hommes d'un pays quelconque tirent leur première origine, le climat où ils s'habitueront influera si fort à la longue sur leur premier état de nature, qu'après un certain nombre de générations tous ces hommes se ressembleront, quand même ils seraient arrivés de

différentes contrées fort éloignées les unes des autres, et que primitivement ils eussent été très dissemblables entre eux. » Les Kamtschadales « sont si prodigieusement éloignés » des Samoïèdes ou des Lapons, « qu'on ne peut pas même soupçonner qu'ils viennent les uns des autres; et leur ressemblance ne peut provenir que de l'influence du climat qui est le même, et qui par conséquent a formé des hommes de même espèce à mille lieues de distance les uns des autres ».

Sans plus insister pour le moment sur cette théorie de l'influence du climat et de l'action du milieu extérieur, formatrice de la race, théorie bien antérieure à Buffon, mais que, l'un des premiers, il a fait servir à l'explication de la genèse des races humaines, remarquons en passant qu'à l'occasion de ces dernières Buffon soulève et résout affirmativement, résout *à priori* toutefois, un problème général qui devait être repris de nos jours, discuté avec soin sur la base de faits nombreux, notamment par les paléontologistes, et auquel ils ont donné pour la plupart une solution négative[1] : celui de la formation d'un même type spécifique, par convergence et identification des caractères de plusieurs types primitivement dissemblables. C'est ainsi que Buffon n'hésite point à assimiler les habitants du Groenland aux Lapons, aux Samoïèdes et aux Koriaques. « Plus on les comparera, et plus on reconnaîtra que tous ces peuples voisins de notre pôle ne forment qu'une seule et même espèce d'hommes, c'est-à-dire une seule race différente de toutes les autres dans l'espèce humaine, à laquelle on doit encore ajouter celle des Eskimaux du nord de l'Amérique, qui ressemblent aux Groenlandais et plus encore aux Koriaques du Kamtschatka, selon M. Steller. » En quoi l'anthropologie anatomique est venue, rappelons-le, donner tort à Buffon, en constatant chez les Eskimaux des caractères (la dolichocéphalie, l'hypsicéphalie, la leptorrhinie) qui établissent entre eux et les Lapons des différences considérées à juste titre comme ethniques et radicalement séparatives.

2° La *race tartare* occupe un espace immense, s'étendant depuis la Russie jusqu'à l'Inde. C'est proprement la race d'Asie, celle que l'on a appelée encore la race *jaune* ou *mongolique*. Elle comprend,

1. Sur les *phénomènes de convergence* en paléontologie, voir Ch. Depéret, *Les Transformations du monde animal*, p. 227-236.

selon Buffon, les Ostiaques, les Calmouques, les petits Tartares ou Tartares Nogaïs, les grands Tartares, les Votiaks ou Vagolisses de la Sibérie, les Mongoux qui ont conquis la Chine, les Yakouts, les Tongouses et tous les Tartares septentrionaux, les peuples du Thibet, de la Chine et du Japon, etc. « Tous ces peuples ont le haut du visage fort large et ridé, même dans leur jeunesse, le nez court et gros, les yeux petits et enfoncés, les joues fort élevées, le bas du visage étroit, le menton long et avancé, la mâchoire supérieure enfoncée, les dents longues et séparées, les sourcils gros, qui leur couvrent les yeux, les paupières épaisses, la face plate, le teint basané et olivâtre, les cheveux noirs; ils sont de stature médiocre, mais très forts et très robustes[1]; ils n'ont que peu de barbe, et elle est par petits épis comme celle des Chinois; ils ont les cuisses grosses et les jambes courtes. Les plus laids de tous sont les Calmouques, dont l'aspect a quelque chose d'effroyable.... » — Les Cochinchinois, les Tunquinois « ne diffèrent pas beaucoup des Chinois; ils ressemblent par la couleur à ceux des provinces méridionales : s'ils sont plus basanés, c'est parce qu'ils habitent sous un climat plus chaud; et quoiqu'ils aient le visage moins plat et le nez moins écrasé que les Chinois, on peut les regarder comme des peuples de même origine. Il en est de même des Siamois, des Péguans, des habitants d'Aracan, de Laos, etc. : tous ces peuples ont les traits assez ressemblants à ceux des Chinois; et quoiqu'ils en diffèrent plus ou moins par la couleur, ils ne diffèrent cependant pas tant des Chinois que des autres Indiens ».

Buffon qui, à propos des variétés de la race lapone, avait surtout insisté sur l'action du milieu, donne plus d'attention à l'action des mélanges, lorsqu'il s'agit des variétés de la race tartare. « Depuis que les Russes se sont établis dans toute l'étendue de la Sibérie et dans les contrées adjacentes, il y a eu nombre de mélanges entre les Russes et les Tartares, et ces mélanges ont prodigieusement changé la figure et les mœurs de plusieurs peuples de cette vaste contrée ». De même, « le sang tartare s'est mêlé d'un côté avec les

1. Assertion que les observateurs modernes ont démentie. Tous sont d'accord que, s'il est parmi les Jaunes des races très énergiques et dont la résistance aux intempéries peut même être très grande, par contre la faiblesse de leur force physique ne leur permet ni les efforts musculaires puissants, ni le travail longtemps prolongé : elle se traduit toujours par un rendement de la main-d'œuvre notablement inférieur à ce qu'il est chez les Blancs.

Chinois, et de l'autre avec les Russes orientaux »; mais « ce mélange n'a pas fait disparaître en entier les traits de cette race, car il y a parmi les Moscovites beaucoup de visages tartares.... Les Chinois ne sont pas, à beaucoup près, aussi différents des Tartares que le sont les Moscovites; il n'est pas même sûr qu'ils soient d'une autre race. » — Les Nogaïs, qui habitent près de la mer Noire, « sont beaucoup moins laids que les Calmouques;... on peut croire que cette race de petits Tartares a perdu une partie de sa laideur parce qu'ils se sont mêlés avec les Circassiens, les Moldaves et les autres peuples dont ils sont voisins ». — D'ailleurs, parmi les Tartares, « on trouve plusieurs hommes et femmes qui ne leur ressemblent point du tout, ou qui ne leur ressemblent qu'imparfaitement, et dont quelques-uns sont aussi blancs que les Polonais. Comme il y a parmi ces nations plusieurs esclaves, hommes et femmes, enlevés en Pologne et en Russie, que leur religion leur permet la polygamie et la multiplicité des concubines, et que leurs sultans ou murzas, qui sont les nobles de ces nations, prennent leurs femmes en Circassie et en Géorgie, les enfants qui naissent de ces alliances sont moins laids et plus blancs que les autres : il y a même parmi ces Tartares un peuple entier dont les hommes et les femmes sont d'une beauté singulière; ce sont les Kabardinski. »

3° La division consacrée à la variété dite, par Blumenbach, *asiatique australe*, se ressent de l'immense étendue des terres qu'elle embrasse, ainsi que de l'ignorance où l'on était encore sur le nombre et les caractères des races qui les habitent, bien que l'on sût déjà que des hommes extrêmement différents les uns des autres répondent à ces vastes régions comprenant l'Inde, l'Insulinde, la Papouasie, l'Australasie, certains des archipels et une multitude d'îles du Pacifique. Il est visible que Buffon a le sentiment très net de cette hétérogénéité ethnique. S'appuyant sur les descriptions des voyageurs, il s'efforce de jeter là quelque clarté, non sans y arriver parfois, mais aussi, forcément, avec beaucoup d'erreurs.

« Il paraît, dit-il, par toutes ces descriptions, que les îles et les côtes de l'océan Indien sont peuplées d'hommes très différents entre eux. Les habitants de Malaca, de Sumatra et des îles Nicobar, semblent tirer leur origine des Indiens de la presqu'île de l'Inde; ceux de Java, des Chinois; ceux des îles Moluques paraissent aussi venir, pour

la plupart, des Indiens de la presqu'île mais les habitants de l'île de Timor, qui est la plus voisine de la Nouvelle-Hollande, sont à peu près semblables aux peuples de cette contrée. Ceux de l'île Formose et des îles Mariannes se ressemblent par la hauteur de la taille, la force et les traits; ils paraissent former une race à part, différente de toutes les autres qui les avoisinent. Les Papous et les autres habitants des terres voisines de la Nouvelle-Guinée sont de vrais noirs, et ressemblent à ceux d'Afrique, quoiqu'ils en soient prodigieusement éloignés, et que cette terre soit séparée du continent de l'Afrique par un intervalle de plus de deux mille deux cents lieues de mer. Les habitants de la Nouvelle-Hollande ressemblent aux Hottentots, etc.... »

Évidemment, si l'on compare à nos données actuelles, ethnographiques et anthropologiques, c'est bien mince, et souvent c'est bien faux ! Il y a d'abord les lacunes. Pour les îles de la Sonde, en particulier, rien encore sur les Indonésiens (Battaks de Sumatra, Dayaks de Bornéo, Macassars et Boughis de Célèbes, etc.); presque rien sur la race malaise, dont la provenance asiatique est beaucoup trop précisée, et de façon inexacte, quand Buffon attribue à cette race une origine probablement indienne. Puis, à côté des lacunes, il y a les erreurs graves, comme celle qui fait dire à Buffon, à propos des sauvages Veddahs (ou Bedas) de l'île de Ceylan, dont le teint est cuivré : « ... Ils sont blancs comme des Européens; il y en a même quelques-uns qui sont roux.... On ne sait pas l'origine de cette nation.... Il me paraît que ces Bedas de Ceylan, aussi bien que les Chacrelas de Java, pourraient bien être de race européenne, d'autant plus que ces hommes blancs et blonds sont en très petit nombre. Il est très possible que quelques hommes et quelques femmes européennes aient été abandonnés autrefois dans ces îles, ou qu'ils y aient abordé dans un naufrage, et que, dans la crainte d'être maltraités des naturels du pays, ils soient demeurés, eux et leurs descendants, dans les bois et dans les lieux les plus escarpés des montagnes, où ils continuent à mener la vie des sauvages, qui peut-être a ses douceurs lorsqu'on y est accoutumé. »

Déjà, cependant, dans cette section, certains traits pénétrants jettent un commencement de lumière. Nous savons, par exemple, que les Malais ont en effet rencontré à Timor une population noire, à cheveux laineux, qui n'est pas « à peu près semblable » aux

Australiens, mais se rattache manifestement aux Papous de la Nouvelle-Guinée. Ailleurs, les indications fournies sont plus heureuses encore, et les descriptions d'une ressemblance parfaite; à ce point que celle des anciens indigènes mariannais nous permet sans peine de reconnaître chez eux le type indonéso-polynésien, type qui se montrerait aussi à Formose, d'après les renseignements empruntés par Buffon aux voyageurs hollandais, et qui, effectivement, y a été observé. Aux Philippines, ce sont les Négritos de Manille que Buffon signale : « ces noirs, qui vivent dans les rochers et les bois de cette île, diffèrent entièrement des autres habitants; quelques uns ont les cheveux crépus, comme les nègres d'Angola; les autres les ont longs; la couleur de leur visage est comme celle des autres nègres; quelques-uns sont un peu moins noirs ».

La descriptions des Papous, d'après Argensola, Le Maire et Dampier, est un portrait fort exact. Celle des Australiens est à citer :

Les habitants de la Nouvelle-Hollande sont peut-être les gens du monde les plus misérables, et ceux de tous les humains qui approchent le plus des brutes; ils sont grands, droits et menus; ils ont les membres longs et déliés, la tête grosse, le front rond, les sourcils épais. Leurs paupières sont toujours à demi fermées : ils prennent cette habitude dès leur enfance, pour garantir leurs yeux des moucherons qui les incommodent beaucoup; et comme ils n'ouvrent jamais les yeux, ils ne sauraient voir de loin, à moins qu'ils ne lèvent la tête, comme s'ils voulaient regarder quelque chose au-dessus d'eux. Ils ont le nez gros, les lèvres grosses et la bouche grande. Ils s'arrachent apparemment les deux dents du devant de la mâchoire supérieure; car elles manquent à tous, tant aux hommes qu'aux femmes, aux jeunes et aux vieux. Ils n'ont point de barbe, leur visage est long, d'un aspect très désagréable, sans un seul trait qui puisse plaire. Leurs cheveux ne sont pas longs et lisses comme ceux de presque tous les Indiens; mais ils sont courts, noirs et crépus comme ceux des nègres. Leur peau est noire comme celle des nègres de Guinée. Ils n'ont point d'habits, mais seulement un morceau d'écorce d'arbre attaché au milieu du corps en forme de ceinture, avec une poignée d'herbes longues au milieu. Ils n'ont point de maisons; ils couchent à l'air sans aucune couverture, et n'ont pour lit que la terre : ils demeurent en troupes de vingt ou trente, hommes, femmes et enfants, tout cela pêle-mêle. Leur unique nourriture est un petit poisson qu'ils prennent en faisant des réservoirs de pierre dans de petits bras de mer; ils n'ont ni pain, ni grains, ni légumes, etc.

La notation de cheveux courts et crépus chez les Australiens, qui

les ont généralement lisses ou frisés, et assez longs, ne fait pas tache dans ce petit tableau d'une touche si vigoureuse, car l'on connaît l'existence de plusieurs types distincts en Australie, et les cheveux laineux ont bien été rencontrés dans certaines parties de ce continent.

4° Les conclusions auxquelles Buffon arrive touchant les peuples de l'Europe, et ceux des contrées asiatiques et africaines qui en sont voisines, sont à coup sûr les plus faibles et les plus fausses de tout son ouvrage. « Tous les peuples — dit-il — qui habitent entre le 20e et le 30e ou le 35e degré de latitude nord dans l'ancien continent, depuis l'empire du Mogol jusqu'en Barbarie, et même depuis le Gange jusqu'aux côtes occidentales du royaume de Maroc, ne sont pas fort différents les uns des autres, si l'on excepte les variétés particulières occasionnées par le mélange d'autres peuples plus septentrionaux qui ont conquis ou peuplé quelques-unes de ces vastes contrées.... Les hommes en général y sont bruns et basanés; mais ils sont en même temps assez beaux et assez bien faits. Si nous examinons maintenant ceux qui habitent sous un climat plus tempéré, nous trouverons que les habitants des provinces septentrionales du Mogol et de la Perse, les Arméniens, les Turcs, les Géorgiens, les Mingréliens, les Circassiens, les Grecs, et tous les peuples de l'Europe, sont les hommes les plus beaux, les plus blancs et les mieux faits de toute la terre, et que quoiqu'il y ait fort loin de Cachemire en Espagne, ou de la Circassie à la France, il ne laisse pas d'y avoir une singulière ressemblance entre ces peuples si éloignés les uns des autres, mais situés à peu pres à une égale distance de l'équateur. »

On aurait tort, assurément, de vouloir faire grief à Buffon d'un essai de synthèse ethnique prématuré, qui, dans l'ignorance absolue où la science était alors sur les populations antérieures à l'histoire, et dans son ignorance presque complète de l'anthropologie des peuples modernes, ne pouvait être qu'une simple ébauche pleine d'inexactitudes. Mais ce que l'on comprend moins, c'est que près d'un siècle plus tard, ces vues erronées aient encore trouvé des admirateurs, les tenant pour l'expression intégrale de la vérité. Flourens écrivait en 1844 : « Buffon n'est pas moins heureux, c'est-à-dire moins profondément savant, lorsqu'il pose les limites de la race *cauca-*

sique ou blanche. » Serait-ce l'affirmation par Buffon de l'unité de la race eurasiatique, dite plus tard caucasique par Cuvier, et l'essor ainsi donné à la chimère indo-européenne, qui lui a valu cet éloge mal fondé? Peut-être. Toujours est-il qu'un anthropologiste qui parlerait aujourd'hui d'une race européenne unique, à plus forte raison d'une seule et même race *indo-européenne*, serait très justement disqualifié.

3° L'étude de la *race noire* est, par certains côtés, faite de façon remarquable. Buffon reconnait tout d'abord, dans cette race, de nombreuses variétés. « Il paraît, en rassemblant les témoignages des voyageurs, qu'il y a autant de variétés dans la race des noirs que dans celle des blancs; les noirs ont, comme les blancs, leurs Tartares et leurs Circassiens. » (Phrase bizarre, soit dit en passant, sous la plume de Buffon, pour qui les blancs sont à peine différents les uns des autres, et qui rangeait les Tartares parmi les jaunes). « Ceux de Guinée sont extrêmement laids et ont une odeur insupportable; ceux de Sofala et de Mozambique sont beaux, et n'ont aucune mauvaise odeur. Il est donc nécessaire de diviser les noirs en différentes races, et il me semble qu'on peut les réduire à deux principales, celle des *Nègres* et celle des *Cafres*. Dans la première, je comprends les noirs de Nubie, du Sénégal, du cap Vert, de Gambie, de Sierra-Leona, de la Côte des Dents, de la Côte d'Or, de celle de Juda, de Bénin, de Gabon, de Lowango, de Congo, d'Angola et de Benguela, jusqu'au cap Nègre. Dans la seconde, je mets les peuples qui sont au delà du cap Nègre jusqu'à la pointe de l'Afrique, où ils prennent le nom de *Hottentots*, et aussi tous les peuples de la côte orientale de l'Afrique, comme ceux de la terre de Natal, de Sofala, du Monomotapa, de Mozambique, de Mélinde; les noirs de Madagascar et des îles voisines seront aussi des Cafres, et non pas des Nègres. Ces deux espèces d'hommes noirs se ressemblent plus par la couleur que par les traits du visage; leurs cheveux, leur peau, l'odeur de leur corps, leurs mœurs et leur naturel, sont aussi très différents. »

C'était, en somme, une vue exacte, et que l'ethnologie moderne a confirmée, qui conduisait Buffon à établir une distinction tranchée entre les Nègres proprement dits, et ce qu'il appelle les Cafres, les membres de ce que l'on nomme aujourd'hui la *famille bantou*

(comprenant, outre les Cafres, la famille mozambique et le groupe malgache, et peut-être aussi une partie des populations à peau rougeâtre, et d'ailleurs très métissées, de l'Afrique centrale).

Vers le sud, les Noirs bantous ont donné naissance aux métis Hottentots. L'on se gardera, toutefois, de rattacher trop intimement aux Cafres les groupes hottentot et namaqua. Bien que la constitution d'une *famille austro-africaine* ne fût guère possible encore en 1749, les Bochimans étant presque inconnus, il y avait déjà néanmoins, dans Buffon, une première indication en ce sens. Il disait des Hottentots : « Ce ne sont pas des Nègres, mais des Cafres qui ne seraient que basanés s'ils ne se noircissaient pas la peau avec des graisses et des couleurs.... D'ailleurs leur naturel est différent de celui des Nègres; ceux-ci aiment la propreté, sont sédentaires et s'accoutument aisément au joug de la servitude : les Hottentots, au contraire, sont de la plus affreuse malpropreté; ils sont errants, indépendants et très jaloux de leur liberté. Ces différences sont, comme l'on voit, plus que suffisantes pour qu'on doive les regarder comme un peuple différent des Nègres que nous avons décrits. » Et il note alors que « les voyageurs hollandais disent que les sauvages qui sont au nord du Cap sont des hommes plus petits que les Européens; qu'ils ont le teint roux-brun; quelques-uns plus roux et d'autres moins; qu'ils sont fort laids, et qu'ils cherchent à se rendre noirs par la couleur qu'ils s'appliquent sur le corps et sur le visage; que leur chevelure est semblable à celle d'un pendu qui a demeuré quelque temps au gibet ». Seules notions que jusqu'à la publication, en 1787, du voyage d'André Sparrman, l'anthropologie ait possédées sur les Boshis ou Bochimans.

C'est peut-être à l'occasion des Nègres que le talent de l'écrivain, chez Buffon, se montre le mieux; et s'il est vrai, ainsi que lui-même devait le dire dans son Discours de réception à l'Académie française, que « les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité », les *Variétés dans l'espèce humaine* mériteraient, rien que par là, d'être toujours admirées. Voire, ne serait-il pas exagéré de soutenir qu'étant donnés le genre et le style convenable à ce genre, elles valent pour le moins, si elles ne les surpassent, les descriptions un peu trop ornées parfois, les descriptions éloquentes et picturales des oiseaux et des mammifères, ou les grandes et magnifiques

compositions des *Époques de la nature*. Emile Faguet en avait été très frappé, et dans sa belle étude sur Buffon, il remarque : « Dans les livres qu'il a écrits tout entiers lui-même, géologie, minéralogie, embryologie (j'y reviens parce que je sais qu'on ne le lit plus, et parce que c'est admirable), anthropologie, théorie de la terre, je ne sais pas de style plus simple, plus grave, plus net, plus franc; je ne sais pas enfin meilleur modèle du style propre à l'exposition scientifique. »

En veut-on la preuve? Voici, à titre d'exemple, un petit chef-d'œuvre d'exposition concise, rapide et frappante :

Les Nègres du Sénégal, de Gambie, du cap Vert, d'Angola et de Congo, sont d'un plus beau noir que ceux de la côte de Juda, d'Issigny, d'Arada et des lieux circonvoisins. Ils sont tous bien noirs quand ils se portent bien; mais leur teint change dès qu'ils sont malades : ils deviennent alors couleur de bistre, ou même couleur de cuivre. On préfère dans nos îles les Nègres d'Angola à ceux du cap Vert pour la force du corps, mais ils sentent si mauvais lorsqu'ils sont échauffés, que l'air des endroits par où ils ont passé en est infecté pendant plus d'un quart d'heure. Ceux du cap Vert n'ont pas une odeur si mauvaise, à beaucoup près, que ceux d'Angola, et ils ont aussi la peau plus belle et plus noire, le corps mieux fait, les traits du visage moins durs, le naturel plus doux, et la taille plus avantageuse. Ceux de Guinée sont aussi très bons pour le travail de la terre et pour les autres gros ouvrages. Ceux du Sénégal ne sont pas si forts; mais ils sont plus propres pour le service domestique, et plus capables d'apprendre des métiers. Le P. Charlevoix dit que les Sénégalais sont de tous les Nègres les mieux faits, les plus aisés à discipliner et les plus propres au service domestique; que les Bambras sont les plus grands, mais qu'ils sont fripons; que les Aradas sont ceux qui entendent le mieux la culture des terres; que les Congos sont les plus petits, qu'ils sont fort habiles pêcheurs, mais qu'ils désertent aisément; que les Nagos sont les plus humains, les Mondongos les plus cruels, les Mimes les plus résolus, les plus capricieux et les plus sujets à se désespérer; et que les Nègres créoles, de quelque nation qu'ils tirent leur origine, ne tiennent de leurs pères et mères que l'esprit de servitude et la couleur; qu'ils sont plus spirituels, plus raisonnables, plus adroits, mais plus fainéants et plus libertins que ceux qui sont venus d'Afrique. Il ajoute que tous les Nègres de Guinée ont l'esprit extrêmement borné, qu'il y en a même plusieurs qui paraissent être tout à fait stupides; qu'on en voit qui ne peuvent jamais compter au delà de trois; que d'eux-mêmes ils ne pensent à rien, qu'ils n'ont point de mémoire, que le passé leur est aussi inconnu que l'avenir; que ceux qui ont de l'esprit font d'assez bonnes plaisanteries et saisissent assez bien le ridicule; qu'au reste ils sont très dissimulés, et

qu'ils mourraient plutôt que de dire leur secret; qu'ils ont communément le naturel fort doux; qu'ils sont humains, dociles, simples, crédules, et même superstitieux; qu'ils sont assez fidèles, assez braves, et que, si on voulait les discipliner et les conduire, on en ferait d'assez bons soldats.

La page n'est-elle pas joliment conduite, et avec simplicité?... Mais Buffon, qui se laisse aller volontiers à quelques digressions, en a une ici, par où nous voyons que l'heure du XVIIIe siècle est venue, et que l'homme de ce temps est sensible, bien que l'influence de Rousseau n'ait pas encore mis à la mode et introduit en littérature la fausse sensibilité. Il continuera en ces termes :

Quoique les Nègres aient peu d'esprit, ils ne laissent pas d'avoir beaucoup de sentiment; ils sont gais ou mélancoliques, laborieux ou fainéants, amis ou ennemis, selon la manière dont on les traite. Lorsqu'on les nourrit bien, et qu'on ne les maltraite pas, ils sont contents, joyeux, prêts à tout faire, et la satisfaction de leur âme est peinte sur leur visage; mais, quand on les traite mal, ils prennent le chagrin fort à cœur, et périssent quelquefois de mélancolie. Ils sont donc fort sensibles aux bienfaits et aux outrages, et ils portent une haine mortelle contre ceux qui les ont maltraités. Lorsque au contraire ils s'affectionnent à un maître, il n'y a rien qu'ils ne fussent capables de faire pour lui marquer leur zèle et leur dévouement. Ils sont naturellement compatissants et même tendres pour leurs enfants, pour leurs amis, pour leurs compatriotes; ils partagent volontiers le peu qu'ils ont avec ceux qu'ils voient dans le besoin, sans même les connaître autrement que par leur indigence. Ils ont donc, comme l'on voit, le cœur excellent; ils ont le germe de toutes les vertus. Je ne puis écrire leur histoire sans m'attendrir sur leur état : ne sont-ils pas assez malheureux d'être réduits à la servitude, d'être obligés de toujours travailler sans pouvoir jamais rien acquérir? faut-il encore les excéder, les frapper et les traiter comme des animaux? L'humanité se révolte contre ces traitements odieux que l'avidité du gain a mis en usage, et qu'elle renouvellerait peut-être tous les jours, si nos lois n'avaient pas mis un frein à la brutalité des maîtres, et resserré les limites de la misère de leurs esclaves. On les force de travail; on leur épargne la nourriture, même la plus commune. Ils supportent, dit-on, très aisément la faim : pour vivre trois jours il ne leur faut que la portion d'un Européen pour un repas; quelque peu qu'ils mangent ou qu'ils dorment, ils sont toujours également durs, également forts au travail. Comment des hommes à qui il reste quelque sentiment d'humanité peuvent-ils adopter ces maximes, en faire un préjugé, et chercher à légitimer par ces raisons les excès que la soif de l'or leur fait commettre? Mais laissons ces hommes durs, et revenons à notre objet....

Buffon a commis, malheureusement, à l'occasion des Noirs africains, une erreur très grave, et c'est Bruce qui la lui a fait commettre : il y tomba, d'ailleurs, d'autant plus facilement que les fausses indications de Bruce venaient appuyer ses propres vues sur l'origine des diversités ethniques. Quand, en 1779, il donne son *Addition à l'article des Variétés*, il écrit : « Au sujet des Nègres, M. Bruce m'a fait une remarque de la dernière importance; c'est qu'il n'y a de Nègres que sur les côtes, c'est-à-dire sur les terres basses de l'Afrique, et que, dans l'intérieur de cette partie du monde, les hommes sont blancs, et même sous l'équateur, ce qui prouve encore plus démonstrativement que je n'avais pu le faire, qu'en général la couleur des hommes dépend entièrement de l'influence et de la chaleur du climat, et que la couleur noire est aussi accidentelle dans l'espèce humaine que le basané, le jaune ou le rouge : enfin que cette couleur noire ne dépend uniquement, comme je l'ai dit, que des circonstances locales et particulières à certaines contrées où la chaleur est excessive.

« Les Nègres de la Nubie, m'a dit M. Bruce, ne s'étendent pas jusqu'à la mer Rouge.... Dès le huitième degré de latitude nord commence le peuple de Galles, divisé en plusieurs tribus, qui s'étendent peut-être de là jusqu'aux Hottentots, et ces peuples de Galles sont pour la plupart blancs. Dans ces vastes contrées, comprises entre le 18e degré de latitude nord et le 18e degré de latitude sud, on ne trouve des Nègres que sur les côtes et dans les pays bas voisins de la mer; mais dans l'intérieur, où les terres sont élevées et montagneuses, tous les hommes sont blancs. Ils sont presque aussi blancs que les Européens, parce que toute cette terre de l'intérieur de l'Afrique est fort élevée sur la surface du globe, et n'est point sujette à d'excessives chaleurs.... Les montagnes qui s'étendent depuis le tropique du Cancer jusqu'à la pointe de l'Afrique, partagent cette grande presqu'île dans sa longueur et sont toutes habitées par des peuples blancs. Ce n'est que dans les contrées où les terres s'abaissent que l'on trouve des Nègres; or, elles se dépriment beaucoup du côté de l'occident vers les pays de Congo, d'Angola, etc., et tout autant du côté de l'orient vers Mélinde et Zanguebar : c'est dans ces contrées basses, excessivement chaudes, que se trouvent des hommes noirs, les Nègres à l'occident, et les Cafres à l'orient. Tout le centre de l'Afrique est un pays tempéré et assez pluvieux,

une terre très élevée et presque partout peuplée d'hommes blancs ou seulement basanés, et non pas noirs. »

L'insistance même que met Buffon à le constater prouve toute l'importance qu'il attachait à cette constatation. Mais il s'est trompé. Les Gallas ont sans doute, dans certains de leurs clans, la face européenne; néanmoins ce ne sont pas des blancs : leur peau est plus ou moins bronzée, cuivrée, et nombre d'entre eux, avec la peau noirâtre et la face plate, trahissent un évident mélange nigritique. Quant aux prétendus *blancs* de l'Afrique centrale, il ne peut s'agir que des populations *à peau rougeâtre* et à cheveux lisses (Noubas, Foundjis, Bertas, Bongos, Fertits, Niamniams, Masaïs, etc.), disséminées aujourd'hui parmi les Nègres de ces régions : quelle que soit leur origine, encore problématique, ces populations sont partout entourées par de vrais noirs, qui très souvent les ont métissées.

6° A propos de la race *rouge* ou *américaine*, Buffon conclut de la revue des différents peuples de l'Amérique, qu' « il n'y a pour ainsi dire, dans tout le nouveau continent, qu'une seule et même race d'hommes ».

« Tous sont plus ou moins basanés; et à l'exception du nord de l'Amérique, où il se trouve des hommes semblables aux Lapons, ... tout le reste de cette vaste partie du monde ne contient que des hommes parmi lesquels il n'y a presque aucune diversité; au lieu que dans l'ancien continent nous avons trouvé une prodigieuse variété dans les différents peuples. Il me paraît que la raison de cette uniformité dans les hommes de l'Amérique, vient de ce qu'ils vivent tous de la même façon; tous les Américains naturels étaient ou sont encore sauvages ou presque sauvages; les Mexicains et les Péruviens étaient si nouvellement policés, qu'ils ne doivent pas faire une exception. Quelle que soit donc l'origine de ces nations sauvages elle paraît leur être commune à toutes; tous les Américains sorten d'une même souche, et ils ont conservé jusqu'à présent les caractères de leur race sans grande variation, parce qu'ils sont tous emeurés sauvages, qu'ils ont tous vécu à peu près de la même façon, que leurclimat n'est pas à beaucoup près aussi inégal pour le froid et pour le chaud que celui de l'ancien continent, et qu'étant nouvellement établis dans leur pays, les causes qui produisent des

variétés n'ont pu agir assez longtemps pour opérer des effets bien sensibles. »

Ainsi donc, pour Buffon, l'uniformité des caractères physiques qu'il croyait exister chez les Américains (uniformité contredite par les observations des ethnologues et anthropologistes du siècle suivant, Alcide d'Orbigny, Desmoulins, Retzius, Virchow, Topinard, de Quatrefages et Hamy, etc.), serait due non seulement à ce que vivant d'une existence à peu près la même, ils seraient soumis à des influences climatologiques elles-mêmes très uniformes, mais encore à leur communauté d'origine.

« Quant à leur première origine, — ajoutait-il, — je ne doute pas, indépendamment même des raisons théologiques, qu'elle ne soit la même que la nôtre : la ressemblance des sauvages de l'Amérique septentrionale avec les Tartares orientaux doit faire soupçonner qu'ils sortent anciennement de ces peuples. Les nouvelles découvertes que les Russes ont faites au delà du Kamtschatka, de plusieurs terres et de plusieurs îles qui s'étendent jusqu'à la partie de l'ouest du continent de l'Amérique, ne laisseraient aucun doute sur la possibilité de la communication, si ces découvertes étaient bien constatées.... » Dans l'*Addition à l'article précédent*, Buffon revient sur la question d'après les relations des capitaines Tschirikow et Behring, et, s'appuyant sur une description due au professeur Kracheninnikow, il signale les ressemblances entre les Kamtschadales et les sauvages de l'extrémité nord-ouest de l'Amérique. Ainsi, contrairement à la théorie qui devait être par la suite celle de Fr. Müller, de Bancroft, de Dally, de Girard de Rialle, et qui admet, au moins jusqu'à plus ample informé, que les races américaines doivent être regardées comme américaines, Buffon, en somme, les faisait venir de l'ancien continent. C'est une opinion qui a toujours des partisans. Il semble difficile de douter, en tout cas, qu'une race à tête arrondie, dont il est vraisemblable qu'elle était d'origine asiatique, si l'on s'en rapporte à l'ensemble des traits des individus qui la représentent actuellement, ait peuplé le Nouveau Monde à une époque relativement récente, mais que nous ne saurions déterminer avec certitude. Cette race aurait pénétré en Amérique par le détroit de Behring.

D'autre part, les faits aujourd'hui connus conduisent à admettre l'existence d'une race beaucoup plus ancienne, à tête allongée, qui

aurait occupé, tant au nord qu'au centre et au midi, certaines régions du continent américain. « Cette première race, dont nous possédons des restes fossiles (crânes de Lagoa Santa), et dont les descendants se retrouvent encore, plus ou moins métissés, une considération grave empêche de la regarder comme autochtone : nous voulons dire l'absence de singes catarrhiniens en Amérique. La très ancienne race dolichocéphale dont il s'agit serait donc une race immigrée. La question est de savoir d'où elle venait. Il nous est difficile d'admettre que ce soit d'Asie, car on n'aperçoit pas à quelle race asiatique on la pourrait rattacher. Elle serait, dès lors, venue de l'orient. Non pas, certes, par une Atlantide plus ou moins fabuleuse, mais bien par le nord-est, par les terres qui ont rejoint l'extrême nord-est américain à l'Islande, aux Féroé, au continent européen.... Une question subsidiaire serait celle des rapports que peuvent avoir les Eskimaux actuels avec cette très ancienne race à crâne allongée[1]. »

Or la possibilité du peuplement, par cette voie, d'une partie au moins de l'Amérique n'avait pas échappé à la perspicacité de Buffon, qui, à propos des Eskimaux, fera ces curieuses remarques : « On peut aussi présumer avec une très grande vraisemblance, que les habitants du nord de l'Amérique au détroit de Davis, et des parties septentrionales de la terre de Labrador, sont venus du Groenland, qui n'est séparé de l'Amérique que par la largeur de ce détroit qui n'est pas fort considérable; car, comme nous l'avons dit, ces sauvages du détroit de Davis et ceux du Groenland se ressemblent parfaitement; et quant à la manière dont le Groenland aura été peuplé, on peut croire avec tout autant de vraisemblance que les Lappons y auront passé depuis le cap Nord qui n'en est éloigné que d'environ cent cinquante lieues; et d'ailleurs, comme l'île d'Islande est presque contiguë au Groenland, que cette île n'est pas éloignée des Orcades septentrionales, qu'elle a été très anciennement habitée et même fréquentée des peuples de l'Europe, que les Danois avaient même fait des établissements et formé des colonies dans le Groenland, il ne serait pas étonnant qu'on trouvât dans ce pays des hommes blancs et à cheveux blonds, qui tireraient leur origine de ces Danois : et il y a quelqu'apparence que les hommes blancs qu'on trouve aussi au

1. Ab. Hovelacque et G. Hervé, *Précis d'Anthropologie*, p. 507.

détroit de Davis, viennent de ces blancs d'Europe qui se sont établis dans les terres du Groenland, d'où ils auront aisément passé en Amérique, en traversant le petit intervalle de mer qui forme le détroit de Davis. »

L'un des points les plus intéressants de la description des peuples de l'Amérique, est ce que dit Buffon des Patagons, sur lesquels, depuis la relation du voyage de Magellan en 1519, tant de récits extraordinaires avaient vu le jour. En 1749, Buffon se croit en droit d'écrire : « C'est à l'extrémité du Chili, vers les terres Magellaniques, que se trouve, à ce qu'on prétend, une race d'hommes dont la taille est gigantesque. M. Frezier dit avoir appris de plusieurs Espagnols qui avaient vu quelques-uns de ces hommes, qu'ils avaient quatre vares de hauteur, c'est-à-dire neuf ou dix pieds.... Comme Frezier ne dit pas avoir vu lui-même aucun de ces géants appelés *Patagons*, et que les relations qui en parlent sont remplies d'exagérations sur d'autres choses, on peut encore douter qu'il existe en effet une race d'hommes toute composée de géants, surtout lorsqu'on leur supposera dix pieds de hauteur; car le volume du corps d'un tel homme serait huit fois plus considérable que celui d'un homme ordinaire. Il semble que la hauteur ordinaire des hommes étant de cinq pieds, les limites ne s'étendent guère qu'à un pied au-dessus et au-dessous : un homme de six pieds est en effet un très grand homme, et un homme de quatre pieds est très petit. Les géants et les nains, qui sont au-dessus et au-dessous de ces termes de grandeur, doivent être regardés comme des variétés individuelles et accidentelles, et non pas comme des différences permanentes qui produiraient des races constantes. »

La pensée de Buffon était donc qu'une taille supérieure à six pieds ne devait se rencontrer chez les Patagons qu'à titre d'exception individuelle. Cependant, postérieurement à la publication du traité *De l'Homme*, divers témoignages s'étaient produits qui pouvaient tout au moins laisser un doute. En 1756, le président de Brosses faisait paraître son *Histoire des navigations aux Terres australes*, la meilleure relation jusqu'à Malte-Brun des progrès de la géographie dans le grand Océan. Brosses semblait y être du sentiment de ceux qui admettaient l'existence des géants patagons ; et il expliquait les divergences entre les observateurs par n'avoir pas vu les mêmes

hommes ni dans les mêmes endroits. « Il paraît constant, disait-il, que les habitants des deux rives du détroit sont de taille ordinaire, et que l'espèce particulière (les Patagons gigantesques) faisait, il y a deux siècles, sa demeure habituelle sur les côtes de l'est et de l'ouest, plusieurs degrés au-dessus du détroit de Magellan.... Probablement la trop fréquente arrivée des vaisseaux sur ce rivage les a déterminés depuis à l'abandonner tout à fait, ou à n'y venir qu'en certain temps de l'année, et à faire, comme on nous le dit, leur résidence dans l'intérieur du pays. »

D'autre part, dix ans plus tard, à la date du 30 août 1766, les *Mémoires secrets* de Bachaumont enregistraient : « On parle beaucoup d'une *Lettre* du docteur Maty, médecin très renommé de Londres, à M. de la Condamine, en date du 18 juin, pour la communiquer à l'Académie des Sciences. Il y assure que l'équipage entier d'un des vaisseaux de guerre anglais qui viennent de faire le tour du monde, a vu et examiné cinq ou six mille Patagons de neuf à dix pieds de haut. Il en conclut l'existence des géants en corps de peuple, et que ce ne sont point des variétés rares, individuelles et accidentelles dans l'espèce humaine, comme l'ont soutenu nos plus célèbres naturalistes. » Nos plus célèbres naturalistes, lisez Buffon. Celui-ci, sans se rallier à l'idée d'un peuple de géants, parut cependant ébranlé, et, dans l'*Addition* de 1779, il observait : « On a pu remarquer dans mon ouvrage que j'ai toujours paru douter de l'existence réelle de ce prétendu peuple de géants. On ne peut être trop en garde contre les exagérations, surtout dans les choses nouvellement découvertes : néanmoins je serais fort porté à croire, avec M. de Brosse, que la différence de grandeur donnée par les voyageurs aux Patagons ne vient que de ce qu'ils n'ont pas vu les mêmes hommes, ni dans les mêmes contrées, et que, tout étant bien comparé, il en résulte que depuis le 22e degré de latitude sud, jusqu'au 40e ou 45e, il existe en effet une race d'hommes plus haute et plus puissante qu'aucune autre dans l'univers. Ces hommes ne sont pas tous des géants, mais tous sont plus hauts et beaucoup plus larges et plus carrés que les autres hommes; et comme il se trouve des géants presque dans tous les climats, de sept pieds ou sept pieds et demi de grandeur, il n'est pas étonnant qu'il s'en trouve de neuf à dix pieds parmi les Patagons. »

Mais c'était concéder beaucoup trop. Des tailles de 9 et 10 pieds

(2 m. 92 et 3 m. 25) n'ont jamais été observées chez les Patagons[1]. D'ailleurs Buffon lui-même a cité, dans l'*Addition*, le témoignage tout à fait précis de Bougainville et de son compagnon, le naturaliste Commerson, ramenant à la réalité les exagérations de l'imagination échauffée des voyageurs et des marins. « ... *Ed io anche* — écrivait Commerson. Et moi aussi je les ai vus, ces Patagons! je me suis trouvé au milieu de plus d'une centaine d'eux (sur la fin de 1769) avec M. de Bougainville et M. le prince de Nassau, que j'accompagnai dans la descente qu'on fit à la baie Boucault. Je puis assurer que les Patagons ne sont que d'une taille un peu au-dessus de la nôtre ordinaire, c'est-à-dire communément de cinq pieds huit pouces à six pieds (1 m. 84 à 1 m. 95) : j'en ai vu bien peu qui excédassent ce terme, mais aucun qui excédât six pieds quatre pouces (2 m. 05). Il est vrai que, dans cette hauteur, ils ont presque la corpulence de deux Européens, étant très larges de carrure et ayant la tête et les membres en proportion. Il y a encore bien loin de là au *gigantisme*, si je puis me servir de ce terme inusité, mais expressif. Outre ces Patagons, nous en avons vu un bien plus grand nombre d'autres nous suivre au galop le long de leurs côtes; ils étaient de même acabit que les premiers.... » — Bougainville a confirmé ces faits : « Il paraît attesté par le rapport uniforme des Français qui n'eurent que trop le temps de faire leurs observations sur ce peuple des Patagons, qu'ils sont en général de la stature la plus haute et de la complexion la plus robuste qui soient connues parmi les hommes; aucun n'avait au-dessous de cinq pieds cinq à six pouces, et plusieurs avaient six pieds. »

7° Buffon termine son *Addition* aux *Variétés* en parlant « des peuplades qui se sont trouvées dans toutes les îles nouvellement découvertes dans la mer du Sud et sur les terres du continent austral ». Il le fait d'après les relations d'Abel Tasman, du commodore Byron, de Samuel Wallis, du capitaine Carteret, de Bougainville et de Cook, « qui, lui seul, a plus fait de découvertes que tous les naviga-

1. Alcide d'Orbigny, qui séjourna huit mois, en 1829, au milieu des Patagons du Rio Negro et qui en avait mesuré un grand nombre, donne, pour la taille *moyenne* des Tehuelches, 1 m. 73 (hommes) et 1 m. 62 (femmes); maximum, 1 m. 92.

D'après le squelette, le Dr Verneau a trouvé, chez les anciens Patagons du Rio Negro, des moyennes identiques (1 m. 73 et 1 m. 61), et une proportion de tailles de 1 m. 80 à 1 m. 85 ne dépassant guère 11 p. 100.

teurs qui l'ont précédé ». Là est décrite la race dite, depuis, *polynésienne*. Les Mélanésiens de divers archipels et îles y sont également signalés. Puis Buffon conclut en ces termes :

« Par la description de tous ces peuples nouvellement découverts, et dont nous n'avions pu faire l'énumération dans notre article des *Variétés dans l'espèce humaine*, il paraît que les grandes différences, c'est-à-dire les principales variétés, dépendent entièrement de l'influence du climat : on doit entendre par climat non seulement la latitude plus ou moins élevée, mais aussi la hauteur ou la dépression des terres, leur voisinage ou leur éloignement des mers, leur situation par rapport aux vents et surtout au vent d'est, toutes les circonstances, en un mot, qui concourent à former la température de chaque contrée; car c'est de cette température, plus ou moins chaude ou froide, humide ou sèche, que dépend non seulement la couleur des hommes, mais l'existence même des espèces d'animaux et de plantes, qui tous affectent de certaines contrées, et ne se trouvent pas dans d'autres : c'est de cette même température que dépend par conséquent la différence de la nourriture des hommes; seconde cause qui influe beaucoup sur leur tempérament, leur naturel, leur grandeur et leur force. »

(*A suivre.*)

Coutume indigène du Gabon

Races Pongoué-Pahouine

par Alfred LARSONNEUR

Administrateur des Colonies.

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR FÉLIX RAPONTYOMBO, 2e ROI DENIS, FILS DU 1er ROI DENIS QUI TRAITA AVEC LE PRINCE DE JOINVILLE EN 1840. (LE 2e ROI DENIS EST MORT EN 1912.)

I. — DROIT CIVIL.

§ 1. — *De la famille.*

L'organisation de la famille est basée sur les principes admis par les peuples civilisés.

La parenté s'établit par tige paternelle chez les Pongoués et les Pahouins et par tige maternelle chez les Ouroungous et les N'Komis.

Les degrés de parenté sont les mêmes que ceux admis par les peuples civilisés; les droits de tutelle sont exercés par l'oncle, dont les rapports avec les neveux et nièces sont les mêmes que ceux du père avec ses propres enfants. Mais il arrive presque toujours que les oncles dissipent les biens laissés à leurs pupilles par les parents défunts. sur la raison que les neveux hériteront d'eux un jour ou l'autre.

On pousse très loin les degrés de parenté pouvant empêcher le mariage et on n'arrive à obtenir mariage, là où il y a ombre de parenté, qu'en payant une assez forte composition en espèces ou en marchandises.

L'organisation de la tribu chez les Pongoués et les Pahouins est analogue à celle de la tribu chez les Juifs; une nationalité se compose de plusieurs tribus ayant toutes le même *ascendant* qui a eu beaucoup de *fils* qui ont donné naissance aux différentes tribus. Les membres d'une tribu ont les mêmes droits et les mêmes devoirs dans leur société et sont solidaires les uns des autres.

§ 2. — *Du mariage.*

Les Pongués et les Pahouins sont polygames, et celui qui n'a qu'une femme ne jouit pas d'une grande considération dans la société. Mais aujourd'hui la monogamie cesse d'être un déshonneur et elle va prendre

le pas sur la polygamie à cause du christianisme et surtout à cause de la pauvreté des indigènes; les femmes demandent robes, chapeaux, parures en or, et ne se contentent plus du *pagne*, *de l'épingle à cheveux* et des *bracelets de cuivre* qui composaient autrefois tout leur grand costume.

La polygamie a le caractère légal. La condition des femmes du polygame est la même pour toutes, excepté pour la première femme qui jouit de privilèges spéciaux.

Il n'y a pas de fiançailles chez les Pongoués et les Pahouins; quand un homme désire épouser une femme, il s'adresse directement au père ou au tuteur et il leur donne un premier cadeau qui, accepté, donne de suite le droit à l'entente sur la dot à payer; la question de la dot une fois réglée, on convient du jour de la célébration du mariage.

La condition requise chez l'homme est d'être *libre*, c'est-à-dire ni captif, ni fils de captif. Quand on veut épouser une *femme libre* « onwontché », il faut que l'homme n'ait aucune infirmité; pour la femme on exige la beauté, la jeunesse, la bonne santé.

Il existe dans la coutume indigène des empêchements absolus aux mariages; par exemple, un captif ou un fils de captif ne peut jamais épouser une femme *libre* « onwontché »; les empêchements relatifs ont, pour cause, la parenté; ces empêchements donnent lieu à une transaction, et si les parents de la femme à marier sont contents de la somme à verser en plus de la dot, on déclare les liens de parenté brisés, et le mariage a lieu.

Il n'existe pas d'empêchement résultant des différences de tribu entre conjoints.

Presque tous les mariages étant conclus par les parents avant que la fille à marier n'ait atteint l'âge de puberté et surtout avant l'âge de donner son consentement (celle qui est majeure n'étant jamais consultée quand la dot est bien ronde) il n'y a aucune nullité dans les mariages; seulement la femme adulte *use* ou *abuse* de la faculté de quitter son mari, elle n'arrive à faire sanctionner la nullité d'un mariage contracté contre la raison et contre la nature qu'en restituant elle-même ou par ses parents la dot qui a été payée pour son mariage.

Voici les cas d'empêchement absolu pour le mariage :

1° Un captif ou fils de captif ne peut jamais épouser une femme libre « onwontché »;

2° Les degrés de parenté empêchent le mariage entre frère et sœur, entre cousins et cousines, entre beau-fils et belle-mère, entre personnes de la même tribu.

Les empêchements relatifs provenant de parenté assez éloignée ou de rancunes de famille sont presque toujours éludés en payant une certaine somme en plus de la dot.

Le mariage n'a pas lieu par achat; pour obtenir une femme il faut payer la dot demandée.

C'est l'homme qui apporte la dot. Le montant de la dot n'est pas uni-

forme; c'est la cupidité du père et la beauté, la jeunesse de la femme qui déterminent la dot au gré du père de la femme à marier.

Les formalités de la célébration des mariages se résument en des danses, de copieux repas, des libations, en un mot en fêtes qui durent pour les riches jusqu'à huit jours dans le domicile du père de la mariée.

Il n'y a pas de formules pour prononcer les unions, et personne n'est chargé de ce soin; le mariage est proclamé par le paiement de la dot qui se fait publiquement et par les réjouissances des noces.

La femme doit demeurer avec son mari et travailler aux champs pour nourrir la famille; il n'existe pas de dettes alimentaires; la femme doit fidélité à son mari qui est exempté de ce devoir envers sa femme; les époux doivent se donner toujours secours et assistance dans toutes les circonstances de la vie.

La femme étant un *bien*, qui souvent a coûté cher à acquérir, on ne la renvoie pas pour cause d'adultère; on lui inflige une correction plus ou moins forte et l'homme, complice de l'adultère, subit une peine pécuniaire et reçoit quelquefois une forte correction par-dessus le marché.

La pénalité infligée à l'adultère n'est pas uniforme, mais elle ne varie pas en raison de la condition des époux et du complice : cette pénalité est déterminée au gré du mari trompé.

L'amende est versée par l'adultère entre les mains d'un tiers chargé de ce soin par le mari lésé, qui inflige l'amende et en fixe le montant à sa volonté.

L'homme doit loger, nourrir et habiller sa femme et la protéger envers et contre tous, la faire soigner en cas de maladie; la femme doit obéissance et fidélité à son mari, elle doit tenir le ménage, faire la cuisine pour son mari, pour les enfants et pour les étrangers qui viennent visiter son mari; elle doit cultiver les jardins de manioc et bananes, élever les enfants et en prendre grand soin dans les maladies et prodiguer les mêmes soins à son mari malade.

L'homme, dans des cas fort rares, peut renvoyer la femme dont il aurait trop à se plaindre; et dans le cas de renvoi de la femme, le mari perd les droits à la dot ou n'en reçoit qu'une faible partie. La femme, au contraire, souvent à tort ou à raison, ou par simple caprice, demande à quitter un mari qui ne lui plaît plus; cela donne lieu à grands palabres et même à des guerres chez les Pahouins. La seule vraie dissolution du mariage et le seul vrai divorce est la restitution de la dot, qui est la seule juridiction sanctionnant la dissolution du mariage ou le divorce.

On voit des cas bien rares de divorce par consentement mutuel; alors le mari donne des présents à la femme dont il se sépare volontairement et il n'a plus aucun droit à sa dot.

Lorsqu'une femme ne veut plus vivre avec son mari, on fait palabre, on essaye les voies de conciliation, tous les parents et amis des époux interviennent pour et contre la réconciliation; quand le mariage est irrévocablement dissous, la femme et ses parents doivent rendre la dot et

les présents reçus du mari, qui rend à son tour les cadeaux reçus de sa femme ou de la famille de sa femme.

Tous les enfants qui n'ont plus besoin des soins de la mère restent avec le père; les plus jeunes sont confiés à la mère jusqu'au moment où ils n'auront plus besoin de soins, et alors ils iront chez leur père.

§ 3. — *De la filiation.*

La coutume indigène admet deux sortes de filiations :

1° Les enfants légitimes, c'est-à-dire nés de femmes mariées avec dot;

2° Les enfants nés de filiation naturelle simple, adultérine et incestueuse.

Les enfants de cette dernière catégorie, nés d'une mère pour laquelle la dot n'a pas été payée, n'ont aucune relation de parenté avec leur père d'occasion; ces enfants appartiennent à la mère ou à la famille de la mère. Cependant le père de ces enfants peut les acquérir et en faire ses enfants au même titre que les enfants légitimes en payant, pour cela, 150 francs à la mère ou à la famille de la mère. Cette sorte de dot, payée pour l'obtention des enfants nés hors mariage légitime, ne constitue pas une dot pour la mère qui reste libre et indépendante dans sa famille. Cette dot pour la reconnaissance des enfants nés hors mariage n'est jamais restituée; la mère donne l'enfant à son père et n'a plus aucun droit sur lui.

Les effets du lien de parenté donnent aux pères, aux mères et aux enfants légitimes ou reconnus tels par le paiement des 150 francs, les mêmes droits et devoirs que ceux admis chez les peuples civilisés. Les droits de garde, de surveillance et de correction sont exercés au même titre, sur les enfants, par le père et par la mère.

La mère, à cause de sa dignité maternelle et de l'amour qu'elle a pour eux ne consentirait jamais à donner ses enfants en gage ou à en faire des captifs temporaires; tandis qu'autrefois (cette coutume a complètement disparu aujourd'hui), dans les temps anciens, au mépris des récriminations des mères qui partageaient quelquefois le sort des enfants, le père avait le droit de les donner en gage pour la garantie d'une dot ou d'une grosse dette à payer, ou pour avoir à crédit un lot d'ivoire à vendre pour le compte d'un tiers; mais les enfants mis en gage ne peuvent jamais être traités comme des captifs, et celui à qui on confiait un enfant en gage s'engageait à le traiter et à le considérer comme son propre fils.

Les enfants mis en otage doivent rester pour représenter l'honneur de leur père, jusqu'au moment où le père aura satisfait à ses engagements, et il n'y a aucune limite d'âge pour la libération, avant le paiement convenu. Mais il n'y a eu de captifs temporaires qu'au temps de la traite des noirs; le père donnait son enfant au trafiquant européen en gage, pour répondre du paiement des marchandises que le négrier lui donnait pour acheter deux ou trois captifs. Au moment du départ du négrier, tous les

otages ou captifs temporaires devenaient de véritables captifs et étaient conduits aux marchés des captifs, si toute la tribu ne pouvait payer la dette due au trafiquant.

Le père conserve sa puissance paternelle et son autorité sur ses enfants jusqu'à sa mort; les enfants, même à l'âge d'homme, doivent obéissance à leur père. Ils peuvent se révolter contre la volonté paternelle, mais dans ce cas l'enfant est mal vu dans la tribu et il cherche au plus vite les moyens d'apaiser son père, de crainte d'encourir une malédiction paternelle regardée comme le plus grand des maux.

Chez les Pongoués, on ne connait pas l'adoption, et la seule parenté artificielle est celle qui existe entre un captif et les enfants du captif, avec son maître et la tribu de son maître. Les enfants des captifs ne partagent pas le sort de leur père captif; ils sont libres et incorporés dans la famille et dans la tribu où ils exercent tous les droits et devoirs des hommes libres; seulement ils ne peuvent jamais épouser une femme libre « onwontché ».

Chez les Pahouins, au contraire, l'adoption s'exerce sur une grande échelle; tout Pahouin peut se donner à un autre Pahouin riche ou puissant, lui demandant de l'accepter pour fils avec tous les droits, secours et assistance dont jouit l'enfant légitime. L'autre accepte toujours et remplit fidèlement ses obligations envers son fils adoptif, lui donne femme, ou dot pour avoir une femme. Souvent une femme pahouine ayant des enfants orphelins vient épouser un Pahouin et lui donne ses enfants; le nouveau mari les adopte et considère absolument comme s'ils étaient nés légalement de lui et de cette femme.

§ 4. — *De la tutelle, de l'émancipation et de l'interdiction.*

La coutume indigène n'admet pas la tutelle de la mère, si l'enfant est légitime; la mère n'a en partage que les soins à donner à l'enfant en bas âge. Quand le père n'existe plus, la tutelle est exercée par le grand-père, s'il est vivant, ou par les oncles de l'enfant. Les divers modes de tutelle de la législation française n'existent pas dans la coutume indigène.

Le tuteur, dans la forme, doit garder les biens de l'enfant et les lui restituer quand il sera majeur, mais ordinairement le tuteur peu scrupuleux dissipe les biens de l'enfant et il n'a à en rendre compte à personne; il n'a aucune responsabilité à l'égard de ces biens.

Seulement le tuteur doit considérer l'enfant comme son propre enfant, lui donner une dot au moment de son mariage, aider son pupille dans les dépenses pour construire sa première case; enfin à sa mort le tuteur doit donner à son pupille, dans sa succession, une part à peu près égale à celle accordée à ses propres enfants.

L'enfant n'est jamais émancipé et il reste toujours placé sous la puissance et l'autorité paternelles. Il n'existe pas d'interdiction; l'enfant peut se trouver en contradiction avec son père, mais on n'arrive jamais à une rupture complète qui entraînerait une malédiction paternelle trop redoutée.

§ 5. — *De la propriété.*

La tribu s'établit dans le terrain qu'elle a choisi; alors le chef de la tribu donne à chaque famille un espace de terrain pour cultiver le manioc et les bananes pour sa subsistance et pour construire « l'ompindi », petit village dans la forêt pour la garde des plantations. Le terrain où est construit le village appartient en commun à toute la tribu et c'est là que sont construites les cases de résidence en ville.

Il n'y a pas de distinction entre les biens mobiliers et immobiliers, qui appartiennent en toute propriété à celui qui les possède.

Le droit de propriété comporte les facultés d'user de la chose, d'en recueillir les fruits et d'en disposer (comme il le confère dans l'ancienne Rome et dans les législations européennes actuelles).

La terre ne manquant pas aux indigènes, chacun cultive ses champs et construit ses cases. De là point de servitudes ou droits d'usufruit, d'usage et d'habitation. Les paresseux et les étrangers sont nourris et logés gratuitement par la tribu; mais depuis ces derniers temps des indigènes aisés, s'inspirant de ce que font les Européens, construisent de belles cases et de belles maisons en planches qu'ils louent à des Européens ou à des étrangers civilisés, moyennant une certaine somme payable mensuellement.

Il n'existe point de servitudes réelles, ni de services fonciers dans la coutume indigène.

Le gibier de la forêt, les arbres à produits comestibles ou commerciaux, les bois pour la fabrication des embarcations ou de constructions de cases, les poissons de mer ou d'eau douce, en un mot toutes les richesses de terre et de mer sont du domaine public, et toutes les tribus de la localité peuvent en profiter sans aucune restriction. Les terrains ne peuvent être vendus qu'à des Européens par les chefs de tribu; lorsqu'un indigène étranger à la tribu demande à s'établir au milieu d'elle, on lui donne le terrain gratuitement; il est incorporé dans la tribu, toutefois sans aucun lien de parenté, et cet étranger peut jouir des richesses du domaine public au même titre que les gens de la tribu qui l'a admis dans son sein.

§ 6. — *Des successions, donations et testaments.*

Un an ordinairement après le décès, la succession est ouverte et les ayants droit se partagent les biens du parent défunt. Les enfants, à moins qu'ils ne soient majeurs à la mort du père, n'ont qu'une part fictive dans l'héritage, leurs tuteurs ayant le droit de disposer de ce qu'ils reçoivent en héritage. Lorsque les enfants sont majeurs, ils partagent avec les ascendants survivants ou avec les oncles, qui connaissent la déférence que les enfants doivent aux auteurs de leurs jours ou à leurs assimilés, font les parts du lion et laissent très peu de choses aux enfants. Le véritable héritier, c'est le père du défunt, s'il lui survit; à défaut du père, ce

sont les frères utérins, s'il en a, ou bien les frères consanguins; ensuite viennent les oncles, et les fils tiennent le dernier rang dans la succession. Les filles ou les sœurs du défunt sont considérées comme des biens de la succession à cause des droits qu'elles doivent apporter, et on ne leur donne quelque chose dans la succession de leur père ou frère que lorsque celui-ci a laissé beaucoup de marchandises.

Les femmes, les neveux et la conjointe du défunt n'ont aucun droit à l'héritage, à moins que la succession ne soit vacante, c'est-à-dire quand il n'existe plus d'ascendant, de frère, oncle ou tout autre parent mâle. Quant aux femmes, non seulement elles n'ont rien à recevoir dans la succession de leur mari, mais on les dépouille de tout ce qui leur a été donné par leur mari, si surtout *elles sortent*, c'est-à-dire si elles ne trouvent point de nouveau mari dans la famille de leur époux défunt.

Lorsqu'il est prouvé qu'il n'y a aucun héritier pour recueillir une succession, le chef de la tribu se l'approprie ou la donne à quelque membre de la tribu, au plus pauvre de préférence.

On ne peut jamais refuser une succession, même criblée de dettes; celles-ci, ne pouvant jouir d'aucune prescription, sont toujours exigibles, et dans le cas où le défunt endetté n'aurait point d'héritier en titre, la tribu, par solidarité, est tenue de payer les dettes jusqu'au dernier survivant de la tribu.

L'héritier peut cumuler sa part héréditaire avec le montant des donations reçues du *de cujus*.

Quand il a été bien constaté qu'un malade mourra, la famille, les amis et les gens de la tribu se réunissent à son domicile pour l'assister dans les derniers moments.

La mort arrivée, les femmes et les enfants se mettent à pleurer à haute voix, se racontant dans leurs pleurs, espèce de chanson improvisée, tout le bien que le défunt avait fait durant sa vie, et en regrettant fort son départ pour le voyage lointain d'où on ne le reverrait plus. Puis tout à coup les pleurs et les sanglots cessent : c'est le moment où les menuisiers font le cercueil, et pleurer en ce moment ce serait vouer ces ouvriers à une mort certaine et proche (croyance populaire née de l'ignorance ou de la superstition dont il ne faut pas démontrer la niaiserie aux indigènes; on y perdrait son temps et sa peine). Donc, grand silence dans la chambre mortuaire. Mais le cercueil fait, le mort lavé, habillé et placé dans la bière, alors les pleurs et les sanglots se donnent grande explosion.... Quand le mort est un personnage important de la tribu, son corps reste exposé pendant plusieurs jours avant d'être inhumé.

Au jour de l'enterrement, deux groupes se disputent le cadavre; les uns veulent le garder dans le village, les autres prétendent qu'il faut s'en débarrasser et l'envoyer dans le village des morts; ces derniers finissent par avoir raison et le mort est enlevé au pas de course, porté au cimetière et enterré.

Défense encore aux femmes, restées au village, de pleurer avant le

retour de ceux partis au cimetière pour enterrer le mort. Au retour du cimetière tous les gens qui ont accompagné le mort à sa dernière demeure se jettent à la mer pour se purger du contact des morts dont ils viennent de fouler la demeure : puis ils se rendent tous dans la chambre mortuaire prendre un peu de cendre dans le brasier qui y était allumé pendant les veillées du mort et se répandent cette cendre sur le corps. Alors les femmes recommencent à pleurer plus fort qu'auparavant, convaincues maintenant qu'on était revenu du cimetière, y laissant le mort si regretté, que celui-ci était réellement parti pour toujours. Cependant aux pleurs et aux lamentations se mêlent les tams-tams, les danses et les cris; on noie son chagrin dans les flots de boisson, on rivalise pour en fournir le plus possible.

Au troisième jour après l'inhumation, on coupe les cheveux (en signe de deuil) aux femmes, aux enfants et aux serviteurs du défunt, et on fait l'inventaire de ses biens dont le partage n'aura lieu qu'un an plus tard. Les plus proches parents et les amis du défunt restent trente jours réunis dans sa maison pour se consoler mutuellement, et, après ce temps, chacun retourne chez lui; mais le deuil durera à peu près deux ans et on doit porter des habits noirs pendant tout ce temps.

Quand c'est un grand chef qui est mort, on songe de suite à proclamer son successeur, qui est toujours connu d'avance. Le cinquième jour après l'enterrement, vers quatre heures du soir, tout le village se réunit; on rassemble les tam-tams et les accessoires de danses et l'orateur entonne la chanson de l'investiture :

Ekilikiti jopé, jopé;
Ekilikiti jopé, jopé.

(Le plus fort! attrape-le; le plus fort! attrape-le, attrape-le.)

Aussitôt douze hommes forts se détachent de la foule, se groupent autour de l'orateur, redisant la chanson qu'il entonne et ils entrent avec lui dans toutes les cases pour découvrir le successeur du chef qui s'e st caché à l'autre extrémité du village pour montrer qu'il ne convoitait pas la succession du défunt dont il regrettait la mort. Pendant ce tem ps tout l'orchestre de tam-tams est mis en jeu, on chante, on danse; tout le village est dans la plus grande animation : l'orateur et sa troupe continuent à chercher le nouveau chef qui est enfin découvert et porté par quatre hommes qui se remplacent de temps en temps, sans lui laisser poser les pieds à terre. On l'amène jusqu'à la salle de danses appelée « Eko- Hgolo », grande et vaste case provisoire construite au milieu du village, ayant toiture en paille et trois côtés fermés avec des branches vertes de palmiers à huile, et un côté laissé ouvert; dans cette case aura lieu la cérémonie de l'investiture.

Pendant le trajet pour se rendre jusqu'à la case de l'investiture, chacun des douze hommes du groupe de l'orateur donne des coups au futur chef qui arrive à la salle de danses dans un piteux état; on le fait entrer, puis on ferme les rideaux, on lui fait revêtir les habits de sa

nouvelle dignité, on retire les rideaux et la sœur la plus âgée vient lui remettre le « Kindo », clochette de commandement; dès cet instant le nouveau chef est proclamé et salué par toute la tribu. Alors les douze compagnons de l'orateur qui avaient donné des coups tout à l'heure au chef, le supplient d'oublier et de pardonner les injures qu'ils lui avaient faites. Le chef dit qu'il a tout oublié, tout pardonné et à ce moment les tam-tams et la danse reprennent de plus belle. Mais cinq minutes après, l'orateur fait signe, tout rentre dans le silence; l'orateur fait l'éloge du mort, et tout le monde d'applaudir en poussant des cris étourdissants, les tam-tams et la danse recommencent; mais bientôt l'orateur demande encore le silence et adresse la parole au nouveau chef, se gardant bien de lui faire aucun compliment; l'orateur est autorisé ce jour-là à dire en face au nouveau chef tout ce que la tribu avait à lui reprocher; il l'invite à devenir meilleur et à imiter les belles actions de son prédécesseur dont il vient d'entendre les louanges méritées. Le nouveau chef promet d'amender sa conduite, de faire le plus de bien possible à la tribu, de la défendre et de travailler à son agrandissement. Toute l'assemblée applaudit, pousse des cris de joie et promet d'aider le chef dans la noble tâche qu'il va entreprendre. Il est alors six heures du soir et les tam-tams et les danses recommencent de plus belle; toute la nuit est passée en fête. Pendant quinze jours il y aura au village danses et jeux; l'eau-de-vie et le genièvre, en abondance, entretiendront la gaîté et la joie de ces beaux jours.

Dans les temps anciens, avant la prépondérance de la protection de la France au Gabon, lorsqu'un Pongoué, notable, ou une de ses femmes ou un de ses enfants venait à mourir d'une mort soupçonnée avoir été causée par un empoisonnement ou sortilège quelconque, on consultait le sorcier qui ordonnait alors l'épreuve de l'*Akaga* ou *M'boundou*; cela consistait à faire avaler aux femmes ou aux captifs soupçonnés un verre d'eau contenant le poison d'épreuve tiré de la racine de l'ikaga; celui ou celle qui succombait sous l'épreuve était déclaré l'auteur de l'empoisonnement et pour le punir on le faisait mourir, ou on le vendait.

Mais grâce au progrès de la civilisation, à l'esprit du christianisme et surtout à cause de la protection de la France, cette coutume a disparu complètement; il n'y a plus aujourd'hui de sacrifices pour venger les morts.

La coutume indigène n'admet pas de testaments. Quelques mourants cependant font une sorte de testament verbal et des donations : mais après leur mort on ne tient aucun compte des dernières dispositions qu'ils font de leurs biens au moment de leur mort. On suppose toujours qu'ils n'ont plus l'usage de leur saine raison. Ce mépris des dernières volontés d'un mort provient peut-être de ce que les indigènes n'ont aucun caractère pour laisser leurs dernières volontés *par écrit* et peut-être parce qu'il n'existe pas d'exécuteur testamentaire dans la coutume indigène.

La donation entre vifs est irrévocable.

On ne fait jamais de legs à titre universel ni à titre particulier, du reste

les parents survivants n'en tiendraient pas plus compte que des testaments verbaux que font certains au moment de leur mort.

§ 7. — *Des contrats.*

Les contrats usités chez les Pongoués sont les suivants :

1° Contrat entre un fabricant d'embarcation et l'acheteur.

2° Contrat entre un charpentier ou constructeur de maison ou de cases et le propriétaire.

3° Contrat entre le propriétaire d'une embarcation, d'un matériel de pêche, d'un fusil de chasse, etc., et celui qui demande à s'en servir temporairement moyennant une redevance.

4° Contrat entre le vendeur d'une chose et l'acheteur.

Les contrats naissent de l'offre ou de la demande.

Ils ne sont pas l'objet de formes solennelles spéciales.

La cause essentielle de la validité des contrats est « qu'ils se font publiquement et devant témoins ».

L'effet des obligations est d'en assurer l'exécution par les parties engagées par un contrat.

Les obligations s'éteignent par la mort de l'un ou l'autre contractant quand il n'y a pas d'héritiers, ou par une convention mutuelle de dégagement des obligations contractées.

Les modes de preuves sont d'abord les témoins, puis les serments, ou les épreuves d'*égano*, ou d'*akaga* ou *m'boundou*, quand il n'y a pas de témoins. Il existe beaucoup d'épreuves et voici les principales :

1° Le spécialiste fait bouillir de l'huile de palme; au fond de la marmite se trouve un anneau de cuivre rouge qu'il faut retirer sans se faire brûler les doigts; alors on est déclaré innocent.

2° Le spécialiste fait rougir au feu une matchette (sabre de travail) qu'on applique, brûlante, deux ou trois fois sur la jambe nue; si on n'est point brûlé, l'innocence est encore reconnue.

3° Le spécialiste introduit dans le coin de l'œil une dent de vipère; si elle n'entre pas dans l'œil on est déclaré innocent.

4° Le spécialiste prend deux branches d'une plante appelée « Yangué », entrelace les feuilles des deux branches et deux hommes forts tirent chacun par un bout; s'ils ne parviennent pas à séparer les deux branches, la culpabilité de l'accusé est démontrée, etc., etc.

Il y a de la supercherie dans tout cela; aujourd'hui les indigènes raisonnables n'y ajoutent aucune foi mais la masse populaire croit toujours à l'efficacité de ces sortes de « Jugement de Dieu » et y a recours encore pour découvrir la vérité dans les cas obscurs.

Les ventes, les échanges et le louage se font de gré à gré, sans contrainte. La nature et la forme de la vente sont les mêmes que celles qui existent chez les peuples civilisés.

Le vrai propriétaire d'une chose peut la vendre et l'acheteur est celui qui a les moyens de payer ce qu'il achète.

On peut vendre toutes choses dont on est vrai propriétaire.

Le vendeur doit livrer ce qu'il vend en bon état et en la quantité convenue. Si le vendeur n'inspire pas confiance à l'acheteur, il doit donner des gages ou des otages pour la garantie.

L'acheteur doit payer intégralement ce qu'il achète ou donner des gages ou des otages pour la garantie de ce qu'il doit payer.

La forme habituelle des transactions est l'échange.

Les Pongoués n'ont pas de monnaie, mais ils en connaissent maintenant l'usage depuis qu'ils sont en relations avec les Européens qui possèdent la monnaie.

La monnaie européenne est usitée; les Pongoués n'en ont pas; seuls les Pahouins ont une monnaie de fer, mais elle n'a cours qu'entre eux et ne sert qu'au paiement de la dot dans leurs mariages.

La coutume indigène n'admet pas le louage des personnes.

Il n'y a pas d'esclavage volontaire chez les indigènes; l'esclavage pour dettes n'existe que sous le nom d'otages, mais l'individu placé en otage est bien loin d'être considéré comme esclave et d'en partager la condition.

Les captifs, chez les Pongoués, sont les gens les plus heureux du monde; ils ne travaillent que pour leur maître et ne leur obéissent qu'à partir de douze ans, âge où ils peuvent rendre des services utiles, jusqu'à l'âge de dix-sept à vingt ans où ils s'émancipent, font les vagabonds, ou s'établissent pour leur propre compte, ayant femmes, enfants libres, maisons, plantations, tout absolument comme les hommes libres. Ils font partie de la famille et de la tribu dont ils sont devenus membres par la parenté artificielle. La condition des captifs chez les Pongoués est bien loin d'approcher de celle des esclaves dans l'antiquité, ni de celle des esclaves des Européens, avec le temps de l'abolition de l'esclavage; la condition des captifs est plutôt celle des clients ou des affranchis dans la gens romaine.

La domesticité n'existe pas chez les Pongoués, trop fiers et trop orgueilleux pour travailler pour leur semblable, comme on voit les *blancs* travailler pour un autre *blanc* et en être le domestique; mais au contraire c'est un grand honneur pour un Pongoué d'être le domestique d'un *blanc* (otangani), même pour un salaire trois fois moindre que celui que lui donnerait un autre Pongoué pour les mêmes services à faire pour un *blanc* (otangani).

Le bail est inconnu dans la coutume indigène; la terre cultivable ne manque pas aux indigènes, l'élevage des bestiaux n'étant point pratiqué sur une vaste échelle.

Conséquence de la condition illettrée des Pongoués, il n'y a pas entre eux de contrat en règle; on se fie tout simplement à la bonne foi des gens. Le commodat existe chez les Pongoués, ainsi que le simple prêt.

Les obligations respectives 1° du commodant et du commodataire, 2° du prêteur et de l'emprunteur sont celles que font les *premiers* de donner la chose demandée et les *seconds* de la rendre au moment voulu.

Le contrat est basé sur la bonne foi, et les obligations du mandant et du mandataire sont de faire les commissions dans le sens et seulement pour les affaires déterminées.

Le mandat est fini après qu'il a été donné une solution satisfaisante pour les affaires en litige.

Les indigènes ne mettent leur argent ou leurs marchandises en dépôt qu'entre les mains d'une personne dont ils connaissent l'honnêteté et la probité; celui-ci a son honneur engagé à garder fidèlement le dépôt dont il est responsable, et il doit le restituer intégralement quand il est réclamé par le propriétaire. Les objets livrés en garantie d'une dette sont considérés comme un dépôt, seulement celui qui les détient peut en disposer s'il s'aperçoit que le débiteur est insolvable.

Les règles générales et particulières régissant cette matière sont la convention faite délibérément par le propriétaire du dépôt avec le dépositaire, ou par le débiteur avec son créancier.

Les obligations sont sanctionnées par le serment ou par les témoins.

Autrefois, chez les Pongoués, la contrainte par corps avait lieu quand l'autorité du chef de tribu était méconnue par le dépositaire ou le débiteur qui était alors lui-même, ou sa femme, ou son enfant, ou son captif, fait prisonnier jusqu'au jour du paiement de la dette ou de la restitution du dépôt. Aujourd'hui la contrainte par corps n'existe plus chez les Pongoués parce que la Justice Française, à qui l'on s'adresse en dernier lieu, a assez de force pour faire donner satisfaction à celui qui réclame un dépôt ou une dette. Mais la contrainte par corps existe encore chez les Pahouins; sa durée *minima* et sa date *maxima* ne sont pas déterminées; la mise en liberté d'un prisonnier n'a lieu qu'au moment du règlement définitif du litige.

§ 8. — *De la prescription.*

La prescription n'est pas connue chez les indigènes, un palabre ou une dette dureront toujours tant que satisfaction n'en a pas été faite : et c'est pour cela que les indigènes ont un proverbe qui signifie que « le bois le plus dur finit par être réduit en poussière par le temps; tandis qu'un palabre ou une dette ne pourrit jamais », c'est-à-dire que le temps les laisse toujours au même point qu'au premier jour.

II. — DROIT CRIMINEL.

§ 1. — *De l'infraction.*

Les indigènes admettent des catégories analogues à celles de crimes, délits, contraventions; mais ils n'ont pas dans leur langue les mots *crime*, *délit* et *contravention*. On pourrait traduire le premier mot, « crime »,

par les expressions « grand mal ou grand tort », et les deux autres, « délit et contravention », par les termes « mal ou tort moindre ».

Les règles présidant aux définitions établies sont édictées par la gravité de la peine qui punit les torts.

Les éléments constitutifs de l'infraction existent quand un tort donne lieu à une palabre ou à une réclamation.

La tentative n'est pas punie comme le délit, mais elle donne lieu, toujours, à un blâme plus ou moins sévère, à une amende ou à une correction corporelle.

Chaque fois qu'un coupable ne peut être atteint et puni lui-même, ses parents, son village ou sa tribu restent responsables du tort qu'il a fait.

L'auteur d'un tort, s'il est fou par exemple, ou si c'est un enfant, est déclaré irresponsable de ce tort et n'est point tenu de l'expier lui-même ; mais ses parents, son village ou sa tribu sont responsables et doivent toujours réparer le tort fait par l'un de ses membres reconnu irresponsable.

Les cas d'irresponsabilité du délinquant sont : la folie, la jeunesse, les accidents fortuits ou arrivés par force majeure; les effets de l'irresponsabilité au point de vue de l'application de la coutume sont d'amoindrir la peine méritée par le coupable.

La légitime défense est admise et justifie un accusé, pourvu qu'on ne dépasse pas les limites des représailles.

Les principaux actes tombant sous l'application de la loi pénale sont : le meurtre par coups et blessures, ou par empoisonnement; les vols, le commerce avec une femme mariée ou avec une personne non nubile; les outrages, les injures, les rixes et les coups échangés; la calomnie; brûler les plantations ou les cases, tuer les animaux domestiques sans raison, perdre exprès une embarcation ou une chose d'autrui; ne pas payer une dette, ne pas payer la palabre d'une femme mariée, décédée sous le régime du mariage légal; ne pas payer la rançon d'un enfant élevé par la famille de la mère dans le cas où la famille du père ne pourrait pas élever cet enfant; ne pas payer l'enterrement d'une femme mariée; le refus de payer l'igambo, c'est-à-dire l'amende pécuniaire due au mari par l'individu qui commet l'adultère avec sa femme.

§ 2. — *Des peines.*

Les peines sont prévues dans l'intérêt d'empêcher de faire tort à autrui; elles sont fondées sur les deux idées de châtiment et de dédommagement.

C'est le rachat de l'infraction commise, ou système germanique des compositions pécuniaires, qui prédomine.

Les principales peines appliquées sont corporelles et pécuniaires. Les indigènes n'ont point de prisons; toutefois on prive de la liberté une femme ou un débiteur; alors au lieu de le mettre en prison on lui met une bûche de bois lourd au pied, avec une courroie pour l'aider à mar-

cher un peu; on bien on lui met au cou une chaîne ou une longue perche de bois et le prisonnier est gardé à vue pour qu'il ne s'évade pas jusqu'au paiement de la dot ou de la dette.

Il y a des circonstances aggravantes et des circonstances atténuantes.

Le principe de la substitution des peines de l'emprisonnement à la peine de mort, ou de l'amende à l'emprisonnement, par exemple, n'est pas admis, parce qu'il n'existe pas de prisons chez les indigènes; mais un condamné à mort peut être vendu comme captif au lieu d'être tué et cela est plus profitable à la tribu ou à la famille; quant à l'amende, les indigènes, s'ils en ont les moyens, la paieront plutôt que d'aller en prison, c'est-à-dire avoir la chaîne au cou, ou la bûche au pied.

Quand un tort a été fait, celui qui y a aidé, qui l'a facilité ou conseillé, en est déclaré complice; et souvent le complice est puni plus sévèrement que le coupable quand celui est un enfant ou une personne ne jouissant pas de toutes ses facultés intellectuelles.

Lorsqu'il y a pluralité d'infractions, chaque infraction a sa peine propre.

La récidive aggrave les torts et est punie plus sévèrement.

§ 3. — *Réformes.*

Il y a lieu de modifier certaines pénalités; aussi, de faire connaître aux chefs indigènes certaines infractions prévues par notre Code pénal, pour qu'ils puissent juger dans la réunion des palabres si l'esprit de civilisation du pays est arrivé au point de comprendre et d'admettre leur introduction dans la coutume indigène.

III. — ORGANISATION JUDICIAIRE ET PROCÉDURE.

§ 1. — *Juridiction indigène.*

Les chefs de tribu rendent la justice avec l'aide d'un jury. Toute affaire importante est réglée publiquement en palabre.

Lorsqu'il y a une grande palabre, le chef Pongoué réunit la population au « Bompolo » (grande maison, la maison du chef), laquelle, dans les anciens temps, était une grande et vaste case, construite par toute la tribu et pouvant contenir plusieurs centaines de personnes. Chez les Pahouins, la réunion pour les palabres se tient dans l' « abègne », case élégante, ouverte de deux côtés et construite au milieu du village; on compte 5, 6 « abègnes » dans un même village, alors ce village est la réunion de 5 ou 6 tribus alliées pour l'offensive et la défensive; il y a de plus grands villages qui contiennent plus d' « abègnes » et plus de tribus.

Quand l'assemblée est au complet, c'est-à-dire lorsque les deux parties adverses et les personnes désignées pour former le jury sont toutes présentes, le chef déclare que la séance est ouverte et il prie les orateurs

d'être modérés dans leurs paroles et de ne pas proférer des mots injurieux et indécents; il recommande à la foule le silence et la tranquillité pendant les débats (peine inutile, on ne tiendra aucun compte de ces exhortations). Puis la parole est donnée à l'orateur de la partie qui a demandé la palabre; celui-ci reste assis et parle de sa place, s'il est Pongoué; il se lève et se place au milieu de « l'abègne », s'il est Pahouin.

L'orateur, avant d'aborder le sujet principal, parlera du beau temps et de la pluie, fera des citations, dira les proverbes appropriés à la question qu'il va toucher; il parlera longtemps, longtemps, longtemps (ici on ne dit pas comme les Anglais « Time is money »); le temps est sans valeur pour les indigènes et ils laissent l'orateur libre de dire en une heure ce qui aurait pu être dit en cinq minutes.

Enfin l'orateur aborde les faits de la palabre; on ne l'écoutera pas longtemps, la partie adverse le contredit, lui lance de gros mots, les siens applaudissent et commentent ses paroles, on cause, on fait du tapage à côté, tout le monde veut parler à la fois; c'est un vacarme épouvantable et le chef a mille peines pour établir l'ordre dans cette assemblée tumultueuse.

Cependant l'orateur, apostrophant l'un, lançant un regard de colère à l'autre, souriant aux siens, continue à parler, à parler encore longtemps; puis il déclare qu'il a tout dit, les siens applaudissent de nouveau et lui demandent son « Nkombo » *devise d'honneur* (tous les hommes en ont un ou plusieurs); il dit et redit son « Nkombo » avec orgueil et emphase, puis il se tait.

L'orateur de l'autre partie prend alors la parole et tout se passera avec lui de même qu'avec le premier.

Après qu'il a fini de parler, le chef s'adresse au premier orateur et lui dit : « Le proverbe veut que celui qui parle le premier parle deux fois: avez-vous encore quelque chose à dire? » Le premier orateur reprend la parole et finit par clore son discours. Alors le chef résume les principaux faits de la contestation et il demande la délibération du jury.

Les jurés se retirent à l'écart; là ils délibèrent, puis ils retournent dans la salle, apportant leurs conclusions; alors le chef tranche la palabre dans le sens de l'opinion publique manifestée par le jury.

J'ai oublié de dire que chez les Pongoués et surtout chez les Pahouins, les orateurs entremêlent leurs discours de chants et de danses avec accompagnement de tam-tam et accessoires de tam-tam.

Il y a des orateurs, surtout parmi les Pahouins, qui parlent bien, chantent et dansent bien; il y a plaisir à les voir gesticuler et à les entendre. La palabre réglée on fraternise; chez les Pongoués on apporte de l'eau-de-vie et du genièvre; chez les Pahouins, les femmes apportent toutes sortes de mets et on se régale.

Il n'existe pas de distinctions entre les juridictions civiles et les juridictions criminelles, entre les juridictions du premier degré et celles du second degré.

Rapontyombo, dit roi Denis, exerce la haute justice entre tribus, avec l'aide d'un congrès des chefs des autres tribus composant le grand jury; les autres juges sont les chefs des villages, puis les chefs de famille.

Les juges étant les chefs des tribus, leurs prérogatives sont celles que confère la dignité de chef de tribu; les devoirs des juges sont de rendre la justice avec équité et impartialité sans se laisser corrompre par des cadeaux.

Le chef de la tribu poursuit le coupable, c'est-à-dire le fait comparaître en sa présence et la défense a lieu hors des discussions de la palabre.

Il n'existe pas de personnel auxiliaire de la justice en titre; ce personnel, ainsi que les porte-cannes, sont des *envoyés* que le chef choisit chaque fois pour réunir l'assemblée qui doit régler une palabre et pour faire comparaître les accusés.

La composition des palabres est toujours uniforme et la condition des plaideurs ou des délinquants ne peut pas la modifier. Il n'existe point de juridiction d'exception; toute affaire importante ne peut être réglée que par les conclusions du jury.

Les pères de famille et les chefs des villages jugent les petites affaires et les chefs de tribu règlent les affaires importantes. La Cour d'appel jugeant en dernier ressort est présidée par Rapontyombo, assisté du grand jury composé des chefs des tribus réunis en congrès.

Quand une infraction a été commise sur le territoire du village par un indigène d'une autre localité, cet indigène coupable est poursuivi et puni comme s'il était membre du village; mais s'il s'agit d'un tort grave, on enchaîne le coupable, ou on lui met la bûche de bois au pied et on réunit une palabre à laquelle sont convoqués les membres de sa famille ou de sa tribu.

Lorsque dans une affaire civile les plaideurs ne sont pas de la même tribu, le jury est mixte; il y a autant de membres de l'une que de l'autre et la présidence du tribunal est donnée à un chef d'une tribu neutre.

§ 2. — *Procédure civile et criminelle.*

Le chef annonce à l'assemblée qu'il l'a réunie parce qu'il y a une palabre entre tel et tel autre et raconte sommairement la plainte qui a été portée devant lui. L'instruction se fait pendant les palabres; elle est toujours orale et publique.

Il y a chez les indigènes, comme en Europe à l'époque barbare, identité entre la procédure civile et la procédure pénale.

Le mode de preuve en toute matière, c'est d'abord le flagrant délit, puis les aveux faits délibérément et sans contrainte, les serments, les témoins. Quant aux épreuves judiciaires, il en a été parlé plus haut; ces épreuves sont les *èganos* et l'*akaja* ou *M'boundou*; il n'y a pas de combat judiciaire ni d'eau bouillante; le fer rougi et l'huile bouillante sont employés dans l'*égano*; et le poison d'épreuve ou *akaja M'boundou* est

donné à boire à l'accusé). Les fétiches qui servent de mode de preuve sont tantôt une corne remplie de poudre noire ou blanche que le spécialiste fait avaler à l'accusé dans une banane cuite sur la braise, l'assurant que s'il est coupable et refuse d'avouer son crime, cette poudre le fera mourir dans très peu de temps; l'autre mangera tranquillement la banane contenant la fameuse poudre et, coupable ou innocent, il vivra encore longtemps.

Un autre fétiche de preuve c'est un fusil chargé à balles : le spécialiste dit à l'accusé de tirer contre le soleil et que, s'il ose cacher la vérité, il mourra dans très peu de temps; l'accusé, coupable ou non, décharge le fusil en l'air en visant le soleil; il vivra encore longtemps et assistera peut-être à l'enterrement du spécialiste, mort avant lui.

Un autre fétiche pour preuve judiciaire, c'est de souffler dans une corne d'antilope préparée par le féticheur : cette corne doit avoir la propriété de faire mourir l'accusé coupable; inutile de dire que la corne ne produit pas plus d'effet que les autre fétiches. Comme les accusés savent qu'on veut les amener à un aveu par intimidation, ils acceptent toujours l'épreuve.

Dans les anciens temps, la torture était pratiquée; elle a disparu aujourd'hui à cause de l'autorité française.

Les féticheurs sont ordinairement des flatteurs, malins, spirituels et beaux parleurs, qui vivent aux dépens de leurs dupes; leur occupation est de soigner les malades avec plus ou moins de chances, d'évoquer les esprits pour faire des prédictions, de donner des talismans pour prolonger la vie, pour réussir dans les affaires de commerce et autres, pour se prémunir contre les maléfices des vivants ou des morts. Quand on va à la guerre, il y a des talismans qui doivent vous mettre à l'abri des balles ennemies, qui doivent vous faciliter la prise des prisonniers quand il s'agit d'une guerre sans effusion de sang, etc., etc.... Quand on veut le *payer bien* et plus on est crédule, le féticheur a toujours la panacée dans ses arcanes. Dans les autres cas, la participation du féticheur à la conduite de la procédure se borne à vendre *cher* des talismans qui doivent faire gagner le procès; mais dans ce cas, le féticheur n'assistera jamais à l'assemblée de la palabre, il prétextera un voyage à faire au loin et ne reviendra au village, si son client a perdu le procès, que lorsqu'il sera avisé que le ressentiment de celui-ci contre lui s'est apaisé. En d'autres cas la participation du féticheur à la conduite de la procédure n'a lieu que dans les palabres d'une maladie ou de mort provenant, d'après les soupçons, d'empoisonnement ou de sortilège quelconque.

Il n'y a point, dans la coutume indigène de cojureurs, ou témoins de moralité.

Les jugements sont prononcés à la fin de chaque palabre; la forme des jugements est variable selon les motifs ou l'importance des palabres. L'exécution des jugements doit se faire séance tenante, ou bien on donne « *igambo-timbé* » lorsque l'exécution du jugement doit exiger un certain

délai; l'*igambo-timbé* est un objet quelconque donné publiquement par celui qui a perdu la palabre à celui qui l'a gagnée pour attester que le premier se soumet à la sentence prononcée contre lui et qu'il donnera satisfaction.

La voie de recours contre les décisions pénales ou civiles, c'est la réunion d'une autre palabre.

La justice est gratuite et il n'y a pas de frais judiciaires. Les juges ne sont pas payés. L'usage ne veut pas qu'ils demandent ou exigent quoi que ce soit des plaideurs et des accusés, mais celui qui a gagné un procès peut librement donner quelque chose au juge.

Les peines corporelles sont les coups de « *Kassongouhou* », nerf de bœuf ou d'hippopotame, sur le dos; la peine privative de la liberté est la chaîne au cou ou la bûche au pied.

Quand, après les pourparlers ou les palabres, un débiteur ne veut pas payer sa dette ou lorsqu'une femme ou ses parents ne veulent pas rendre une dot, on leur met la bûche au pied ou la chaîne au cou; à moins d'évasion, ils doivent rester en cet état jusqu'au paiement intégral de tout ce qui est dû.

Aujourd'hui, toutes les palabres d'une certaine importance sont portées devant la juridiction judiciaire française; pour les petites affaires intérieures qui sont réglées par les chefs des tribus, la composition des tribunaux indigènes ne demande aucune réforme, parce que toutes les palabres ne sont réglées que d'après les conclusions d'un jury. Et un chef ne peut jamais prononcer un jugement sans avoir consulté le jury, dont les membres sont toujours désignés par les deux parties qui font la palabre.

La justice répressive indigène n'étant plus importante aujourd'hui, puisque les grandes affaires sont toujours réglées par la Justice française, le besoin ne se fait pas sentir d'y introduire quelques réformes. Il n'y a également aucune modification à apporter aux pratiques de la procédure indigène.

Libreville, avril 1912.

Emploi ornemental d'un symbole solaire dans les deux Amériques

Par F. SCHRADER.

Fig. 1.

Depuis quelques années (pour préciser, depuis un voyage artistique de Mme Réjane, la célèbre actrice française, à la République Argentine), certains ornements de toilette féminine, connus sous le nom de *ñanduty*, qui signifierait, paraît-il, « toile d'araignée [1] », ont acquis une certaine réputation, fort méritée du reste. Ce sont des disques de dentelle, presque toujours d'une réelle beauté, parfois même d'un dessin et d'un travail admirables, d'un diamètre de 5 à 8 centimètres, constitués par un nombre considérable de fils très fins, disposés en rayons, et rattachés sur leur longueur à des circonférences formées de fils d'égale finesse espacés de quelques millimètres. Cette trame, assez analogue en effet aux toiles de certaines araignées, reçoit une ornementation d'une richesse, d'une variété infinies, et surtout d'une extrême légèreté, disposée en motifs concentriques répartis autour d'un disque central auquel ils semblent obéir. L'ensemble donne l'impression très nette d'une dispersion rayon-

1. Le mot espagnol, pour toile d'araignée, est « telaraña ».

nante, et comme jaillissant d'une source centrale, et fournit à la toilette des dames argentines des ornements d'une grâce extrême.

La tradition de ces broderies s'est conservée dans des régions dispersées au N.-O. de la capitale, et ce sont des femmes de la campagne, plus ou moins d'origine indienne, si l'on en croit le bruit public, qui en approvisionnent les magasins des villes platéennes.

Il ne m'a pas été possible, dans les deux séjours que j'ai faits en Argentine, de rencontrer des tisseuses de ñanduty, malgré le désir que j'en avais. Ce désir était doublé de curiosité, car, à travers l'infinie variété du

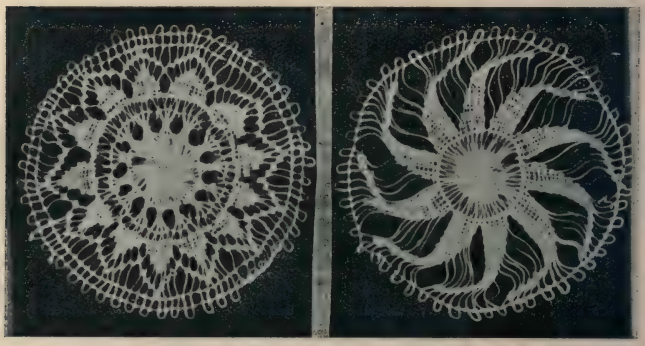

Fig. 2. Fig. 3.

motif ornemental, il me semblait discerner une préoccupation symbolique, celle du soleil, l'ancien dieu suprême de l'empire des Incas, empire auquel auraient appartenu les ancêtres des tisseuses d'aujourd'hui.

Peut-être aussi un vague souvenir, que je ne pouvais pas tout d'abord préciser, se retrouvait-il au fond de cette préoccupation. Il me semblait avoir rencontré, sur une photographie d'origine oubliée, une schématisation analogue de l'astre-dieu.

J'ai fini par retrouver cette photographie, et mes suppositions sont devenues une certitude. Cette planche, imprimée en héliogravure, illustre une brochure de l'explorateur français Léon Diguet, sur ses voyages dans la Sierra mexicaine de Nayarit, où il a retrouvé le culte solaire encore pratiqué publiquement par les tribus indigènes [1].

La Sierra de Nayarit, nommée aussi Sierra de Alika ou de Tepic, est une dépendance de la Sierra de Durango et s'étend entre 21° 30 et 23° de lati-

1. *Contribution à l'étude ethnographique des races primitives du Mexique. La Sierra du Nayarit et ses indigènes*, par Léon Diguet, chargé d'une mission scientifique au Mexique. (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, Paris, Imprimerie Nationale, 1899).

tude Nord. Cette région présente un plateau de 2 000 à 2 500 mètres d'altitude, sur lequel surgissent des pics d'une élévation moyenne de 200 à 300 mètres. La région, dans son ensemble, est située à l'ouest du plateau d'Anahuac, et au voisinage de l'océan Pacifique.

Deux tribus indiennes, les Coras et les Huichols, habitent cette région.

Fig. 4.

M. Diguet regarde les derniers comme les représentants les plus purs des anciens autochtones, et comme étant restés les plus fidèles aux anciennes coutumes religieuses, antérieures au catholicisme, avec lequel elles se mélangent fréquemment. Il est difficile, d'après les détails assez sommaires que donne M. Diguet sur ces coutumes, d'en discerner la signification avec une précision même moyenne. Mais on y retrouve très nettement, au milieu de vestiges totémiques où le cerf paraît jouer un rôle dominant, le culte des forces naturelles et particulièrement du soleil. C'est à un temple consacré à ce culte de Ta-hiao que s'applique la photographie à laquelle je faisais allusion plus haut. On y distingue plusieurs attributs sacrés parmi lesquels figurent trois (à la rigueur même quatre) disques, disposés semble-t-il de façon à pouvoir être transportés en manière de bannières ou d'ostensoirs lors des cérémonies religieuses, ou à rester déposés contre les parois verticales du temple le reste du temps. Or, la disposition de ces disques solaires présente d'une façon frappante les mêmes particularités que les ñandutys de l'Amérique du Sud (fig. 4) [1].

Seules, la matière et le degré de finesse du travail diffèrent. Les disques mexicains sont ornés de taches diversement colorées, semées sur des surfaces circulaires de papier ou d'étoffe de 20 ou 30 centimètres environ de diamètre, et présentent les deux éléments des ñandutys, le rayonnement et la concentricité. Un des disques attributifs représentés sur la photographie de M. Diguet est plus curieux encore, en ce qu'il est constitué par un faisceau discoïdal de baguettes liées au centre (fig. 5), formant

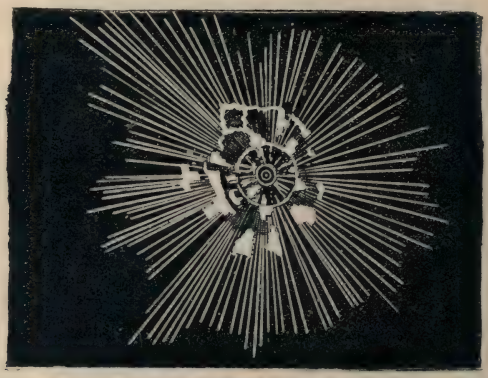

Fig. 5.

par conséquent une irradiation de 100 rayons à peu près, obtenus semble-t-il au moyen de tiges liées par le milieu. Le diamètre total de cette figure, d'après la photographie, paraît être d'environ 0 m. 80 à 1 mètre.

1. L'aspect de la figure 4 (Mexique) quelque frappant qu'il soit par sa similitude avec les disques sud-américains, serait moins frappant au point de vue de l'imitation des éclipses que celui de la figure 5, si extraordinaire avec son tissu de rayons et de protubérances, si la photographie de cette dernière n'avait pas dû être quelque peu traduite, pour une partie du moins, afin de pouvoir être reproduite par la photo-typographie. Malgré toute sa sincérité, il n'a pas été possible à l'auteur de cet article d'en donner un *absolu fac-simile*. L'explorateur avait photographié ces disques dans la situation où il les avait trouvés, appuyés ou suspendus devant une chapelle consacrée au culte solaire. Pour le disque blanc de la figure 4, l'éclairage était excellent. Pour celui de la figure 5, peut-être le plus remarquable de tous, la majeure partie se détachait en lumière sur le fond noir d'une fenêtre ouverte; c'est l'aspect que reproduit la figure. Mais l'extrémité des rayons de droite et de gauche se confondait presque sur certains points avec le mur, ou avec une bannière de teinte claire, capricieusement brodée, et également suspendue devant la fenêtre. En outre, quelques objets confus, rubans ou bouquets de plumes, projetaient leur image ou leur ombre sur l'emblème solaire, rendant quelques parties moins visibles. Pour ces parties, toutes situées *extérieurement au motif central*, force a été au dessinateur de supprimer les lignes ou les ombres parasites et de continuer ce fond noir qui faisait ressortir la majeure partie de l'épreuve photographique.

Le centre en est occupé et recouvert par un motif peint ou brodé, d'un plan vaguement pentagonal, rattaché à des cercles concentriques formés de motifs qui en rappellent l'ordonnance, l'ensemble du motif central occupant un peu moins du demi-diamètre du faisceau de rayons.

Je ne mentionne que pour mémoire un autre disque, plus petit, dont l'ornementation consiste uniquement dans une aigle à deux têtes, qui semble copiée de l'aigle autrichienne, et où, avec un peu d'imagination, l'on pourrait voir une trace de souvenirs plus modernes. M. Diguet y voit un emblème double; l'une des têtes figurerait (probablement d'après les dires des indigènes) Ta-tchuari, dieu du feu, l'autre Ta-Hiao, dieu du soleil. Ce disque, peu intéressant, n'est pas reproduit ici.

Quoi qu'il en soit, l'attribution des autres disques ne peut prêter à aucun doute, non plus que celle du temple ou de la chapelle solaire à laquelle ils sont ostensiblement consacrés et avec laquelle ils font corps sur la photographie de M. Diguet; et, malgré la grossièreté de leur exécution, leur similitude avec les disques de dentelle de l'Amérique du Sud est frappante. Il serait donc intéressant, en procédant par analogie, de rechercher quels ont pu être les rapports originels de ceux-ci avec le culte du soleil, et quelles circonstances ont pu amener dans deux contrées aussi écartées que le Mexique et le plateau des Andes deux schématisations aussi analogues de l'astre-dieu. Pour aujourd'hui, je me borne à signaler le fait, réservant pour plus tard, s'il y a lieu, de présenter les observations relatives à l'histoire ou à l'anthropologie que suggère cette question.

Je n'entre pas non plus dans l'examen de la signification particulière que peuvent présenter les éléments du schéma solaire, leur groupement et leurs variations, dans les deux sortes de disques. Il semble pourtant, à l'examen des reproductions de disques des deux séries qui accompagnent cette notice, que la préoccupation des indigènes se portait non seulement sur le soleil en tant qu'astre bienfaisant ou redoutable, mais sur les diverses manifestations et sur les changements d'aspect de l'astre. L'aspect de la figure 1, par exemple, ne fait-il pas songer à la couronne solaire, de même que les motifs concentriques des figures 2 et 3 rappellent vaguement les protubérances de la chromosphère? Sans nous livrer à des suppositions hasardeuses, ne pouvons-nous pas admettre comme possible que l'aspect du soleil pendant les maxima d'émotion et terreur humaines, c'est-à-dire pendant les éclipses totales, ait gravé dans l'imagination populaire ou dans les préoccupations sacerdotales l'image d'apparitions qui ne se produisaient que dans des instants de crises et qui hantaient ensuite les esprits sous des formes défigurées, comme des menaces à conjurer ou comme des souvenirs à mêler au culte (voir fig. 5)? N'était-ce pas dans ces courts instants de terreur que le soleil livrait le secret de sa puissance mystérieuse et de son pouvoir caché? Arrêtons-nous prudemment ici, jusqu'au moment où d'autres détails viendront confirmer ou infirmer des suppositions encore incomplètement établies.

Livres et Revues

Le *Smithsionian Institut du Musée national des États-Unis* publie dans son *Bulletin* 87, sous la signature de M. Walter Hough, un inventaire très complet de tous les objets recueillis dans les pueblos du Nouveau-Mexique et de l'Arizona.

Les *Bulletins*, qu'il faut distinguer des *Proceedings*, contiennent les monographies diverses, d'un caractère zoologique, des relations d'expéditions, des catalogues de spécimens-types, des collections spéciales. Le n° 87 relate l'expédition Gates organisée par le Musée et qui avait pour but d'étudier les ruines voisines de celles déjà explorées, grâce aux libéralités de Pierre Goddard Gates.

Les territoires explorés sont situés dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique, au sud des Montagnes blanches, sur les rives des Rivières Bleue, San Francisco, Tularosa.

La seconde expédition Gates reprit les travaux de la première et les compléta. Elle explora la caverne de Tularosa et y retrouva nombre de restes de la vie domestique des anciens habitants.

Parmi les débris d'un grand nombre de plantes, des poteries et des ossements de mammifères et d'oiseaux qu'on a pu déterminer, il y avait un dindon complètement desséché qui avait probablement été enfermé à l'état domestique, dans la grotte. Au nombre des restes de végétaux, nous signalerons le maïs, le coton, les courges, les haricots, les fruits du yucca et du cactus, le raisin sauvage, quelques racines, des glands, des noix, des pommes de pin, des baies de genévrier. Comme objets travaillés. on a trouvé des mortiers, des pilons, des pierres destinées à polir et à lisser, quelques pointes de flèches en chalcédoine ou en obsidienne et des lames de couteaux.

Les nombreuses figures qui accompagnent cet ouvrage donnent une bonne idée de la richesse et de l'importance de ce travail. Nous signalerons tout particulièrement les chapitres consacrés aux poteries et à leur décoration consistant surtout en la reproduction de l'oiseau plus ou moins schématisé, à la vannerie, aux instruments en bois, parmi lesquels il faut remarquer les « pahos » de différentes formes.

On a, bien entendu, aussi retrouvé des pipes ainsi que les combinaisons diverses de ce qu'on a désigné sous le nom de « cigarettes », et qui sont des fragments de roseaux, bourrés de feuilles sèches, réunis par deux ou par quatre. On a aussi retrouvé deux momies d'enfants enterrés dans la grotte avec divers accessoires.

Cette publication complète les acquisitions archéologiques concernant cette région de l'Amérique. W.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

COURS DE LINGUISTIQUE

Le français contemporain

Par Julien VINSON

La langue française a été longtemps la langue par excellence tout homme bien élevé parlait deux langues, la sienne et le français; en Orient, le mot *franc* servait à désigner tous les Occidentaux; en 1857, la révolte des Cipayes de l'Inde éclata à Mirât aux cris de : *Maró firangi kô!* « tuez les Franguis! » c'est-à-dire les Anglais. Mais, depuis un siècle, notre langue a beaucoup perdu de cette prépondérance qu'elle devait à sa précision, à sa clarté, à sa correction, à son élégance. Le grand dictionnaire sanskrit de Saint-Pétersbourg — de Pétrograd, si l'on veut — a été fait en allemand par deux Allemands; à la fin du XVIIIe siècle, il aurait été rédigé en français. Il s'est fondé à Helsingfors, il y a une trentaine d'années, une *Société finno-ougrienne* dont la langue officielle est le français; le titre de son journal, les tables, les statuts sont en français et en suomi; dans les premiers volumes, il y avait des articles en français; actuellement, on n'y voit plus que des mémoires en suomi ou en allemand.

Bien avant 1870, mais surtout depuis, l'Allemagne a déversé sur tout l'univers l'excédent de sa population, peu à peu les corps savants, les fonctions publiques, les maisons de commerce ont été envahies par des Allemands. Quand ils sont en petit nombre, ils se font humbles et affectent de se confondre avec la population native; mais, quand ils forment une colonie un peu importante, ils se groupent et s'organisent en nation distincte, avec leurs centres de réunion, leurs habitudes, leurs journaux et leur langage. Leurs commis voyageurs, empressés et aimables, inondent tous les pays du globe des produits de leurs industries, de médiocre valeur, mal

faits, mais appropriés à tous les goûts et livrés, aussi vite que possible, à des prix qui défient toute concurrence.

En même temps que notre influence diminuait à l'étranger nous laissions chez nous la langue s'altérer et se corrompre. Par un besoin d'activité que nous avons le droit de trouver excessif, on va au plus pressé, on sacrifie la forme au fond, et on se contente de l'à peu près. Une des mauvaises habitudes récemment adoptées est celle des abréviations par initiales.

Les étrangers usent beaucoup de ces abréviations. A la Douma russe, il y avait notamment le parti des K. D. (constitutionnels démocrates) dont on a fait « cadets » par une sorte de calembour. Les Allemands ont leur pain K. K., où il ne faut pas voir *kaiserlich-koeniglich* (impérial et royal), mais *krautkartoffel* (maïs et pommes de terre). En Espagne, on écrit toujours *vm*, *vmd*, *vudstra merced*, « votre grâce », qu'on prononce *ousté*. Chez les Anglais, l'usage de ces abréviations est si général que les grammaires en donnent de longues listes : B. A., « bachelor artium »; I. C. S., « Indian Civil Service »; M. P., « Member of parliament », etc.

En français, nous n'aimions pas beaucoup ce système qui nous paraissait manquer d'élégance et qui choquait nos habitudes d'exactitude et de précision. Notre langue, en effet, est la plus belle et la plus claire de toutes par la richesse de son vocabulaire, par la variété de signification de ses mots, par la construction régulière de ses propositions, par l'harmonie de ses périodes, par l'abondance de ses formes grammaticales; notre déclinaison et notre conjugaison se nuancent indéfiniment, grâce aux combinaisons de prépositions et d'adverbes. Notre indicatif, avec ses douze temps, est supérieur à l'allemand qui a deux passifs, à l'anglais qui a deux futurs, à l'espagnol qui a trois conditionnels subjonctifs. Nos grands écrivains ont suivi d'instinct le conseil si bien formulé par Boileau; ils ont toujours évité l'obscurité en ne fuyant pas les longueurs. C'est pourquoi le français avait été si longtemps la langue des salons et des cours; elle est encore celle de la diplomatie, et l'on sait comment a échoué piteusement, en 1871, la tentative de Bismarck pour la remplacer par l'allemand : il fit adresser à la Russie des communications en allemand, le tsar Alexandre II ordonna qu'on y répondît en russe.

Le nombre des abréviations usuelles était jusqu'à ces derniers

temps fort peu important chez nous, en dehors de celles dont se servaient certains commerçants et certains industriels. L'auteur d'un manuel de lecture qui parut vers 1840 les a réunies en un petit morceau qui a amusé mes contemporains :

« M. Lenoir dit : « MM., j'ai rencontré Mme Duclos avec Mlle sa fille chez Me Delahaye, avocat, à l'effet de se plaindre du Sr Lebrun, md drapier, et de Mme Vve Lebrun, sa belle-sœur. Sur ces entrefaites, S. M. vint à passer avec S. A. R.; on venait d'arrêter, je ne sais trop pourquoi, le Sr Saujon, demt à Chartres, dépt d'Eure-et-Loir; c.-à-d. qu'on avait saisi sur lui une lettre datée du mois de 7bre, d'8bre ou de 9bre; et au bas de laquelle il y avait un N. B. par forme de P. S., qui parlait d'un complot. Cet individu dit qu'il demeurait rue de l'Ourcine, n° 93, non pas au 1er étage, ni au 2e étage, ni au 3e, mais au dr. Vous pensez bien, MM., que je ne songeai plus guère alors à Mme Duclos, à Mlle sa fille, à Me Delahaye, au Sr Lebrun, ni à la Vve Lebrun; j'étais trop occupé de S. M., de S. A. R., et du Sr Saujon. »

Il faudrait ajouter à cette liste quelques autres abréviations : O. A., « officier d'Académie »; O. I., « officier de l'Instruction publique; P. P. C., « pour prendre congé »; C. G. T., « confédération générale du travail »; S. G. D. G., « sans garantie du gouvernement »; etc. Des magistrats importants disent le P. G. pour « le Procureur général ». Mais il était réservé aux autorités militaires, depuis 1914, d'augmenter considérablement le nombre de ces formules : R. I., « régiment d'infanterie »; R. A. T., « réserve de l'armée territoriale »; C. O. A., « commis et ouvriers d'administration »; G. B. D., « groupe de brancardiers divisionnaires »; E. O. R., élève officier de réserve; A. L. V. F., « artillerie lourde sur voie ferrée »; D. G. G. S. M., « direction générale de la guerre sous-marine »; etc., etc. Il faut une véritable initiation pour comprendre des formules qui ont parfois deux ou trois significations différentes.

Je n'ai pas besoin de signaler le principal défaut de ces abréviations que beaucoup de personnes ne comprennent pas. Un jeune séminariste, prié par son évêque de lui faire la lecture d'un récit de voyage, rencontra cette phrase : « Nous mîmes à la voile par un bon vent de S.-E. », et lut consciencieusement « de Son Éminence ».

L'abus du laconisme dans les télégrammes porte en soi sa punition. On connait la dépêche « frère décoré » devenue « frère décédé ».

On conte aussi l'aventure de ce médecin de Paris appelé en consultation par un collègue de province; il reçut cette dépêche : « Ne venez pas trop tard » et s'empressa d'accourir, mais il trouva le malade mort; un parent économe avait écrit : « Ne venez pas. Trop tard », « il est » sous-entendu. Lorsque M. Janssen alla dans l'Inde à l'occasion d'une éclipse totale de soleil, un de ses aides télégraphia aux journaux de Paris : « Éclipse observée. Protubérances »; peu familier avec l'astronomie, un employé transcrivit : « Éclipse observée à Protubéranas », et beaucoup de lecteurs cherchèrent vainement cette localité sur les cartes de l'Inde. Mais l'histoire la plus significative est celle du télégramme signé Robert, qui annonçait à un journal belge que le Parquet de la Seine avait opéré une descente à la Bourse, à cause des opérations de la coulisse et avait interdit le jeu; le journal imprima : « Le parquet de l'Opéra est descendu dans la coulisse; par suite de cet accident, la représentation de *Robert le Diable* a été interdite. »

Depuis un demi-siècle, on écrit moins correctement en France, soit à cause de la part plus grande faite aux études scientifiques, soit parce qu'on apprend davantage les langues étrangères, soit par un besoin de plus en plus grand de communications rapides. Le télégraphe, à ce point de vue, est un grand coupable : il remplace les passés indéfinis par les définis : « La Chambre siégea ce matin », etc.; il a inventé cette formule incorrecte : « lettre suit »; le verbe « suivre » n'est pas neutre, il ne signifie pas venir après (adverbe), mais marcher après (préposition). Une des raisons de la décadence évidente, c'est l'oubli ou l'ignorance des origines et la double préoccupation de simplifier et de multiplier les catégories. A côté du verbe « agir », on avait « acte, action »; on a ajouté « agissement », pris, il est vrai, le plus souvent en mauvaise part, et on a dit « actionner » pour « mettre en action ». On a perdu de vue le rapport entre « résoudre » et « solution », et on a forgé un mot abominable, « solutionner ».

D'autre part, l'usage ou la mode se sont établis d'employer à tout propos les dérivés en *ter*, *tation*, *ment* : « orner » avait donné « ornement », on en a fait « ornementer » d'où l'on a déduit « ornementation » et même « ornementationner », et je ne serais pas surpris qu'on dise bientôt « ornementationnement ». J'ai lu souvent dans les

comptes rendus d'une cérémonie publique, que l'orateur avait été « ovationné ».

Un écrivain dont le style est ordinairement exact et correct n'a pas craint de se servir du neurologisme audacieux « contagionné ». N'entendons-nous pas dire fréquemment « émotionner » pour « émouvoir » ?

Il y a quelques temps, un journal rapportait qu'à la Chambre des députés un ministre avait affirmé que « la déclaration individuelle » devait permettre « tous les contingentements ». Les députés paraissent avoir compris ce mot redoutable dont le sens aura échappé à beaucoup de Français. Une autre fois, j'ai vu annoncer la nomination prochaine, à un certain emploi, d'un candidat « bien référencé »; dans une revue rétrospective, on affirmait que telle année avait « supérioré » la précédente. Et ce dernier mot me rappelle le verbe « se documenter », qu'on substitue à « se procurer des documents, des renseignements, des indications ». On dira que telle personne est « susceptible de réussir »; le mot est impropre, il faut dire « capable », car susceptible veut un passif après lui, comme le faisait observer M. Beaujean, le savant collaborateur de Littré.

Je ne parle pas des fautes grossières qui s'infiltrent chez les gens bien élevés : « causer » pour « parler », par exemple, encore un peu trop « peuple », et des locutions vicieuses comme « une rue passagère, à revoir, mettez-vous » (pour asseyez-vous), etc. Si une personne âgée ou dont la vue est mauvaise demande à quelqu'un de l'aider à passer de l'autre côté de la rue ou du boulevard, il n'est pas rare qu'on lui réponde : « Je vais vous traverser ». Une autre expression d'une grande vulgarité tend à devenir d'un usage de plus en plus fréquent dans le langage des classes moyennes, celle de « connaissance », employée naguère par les soldats seuls dans le sens « maîtresse, amie intime ». En même temps, nous devons constater l'invasion croissante de l'argot faubourien dans la bourgeoisie : « chic, gosse, larbin, sapin, pépin, galette », etc. Une aimable jeune fille de la meilleure société, que des revers de fortune obligeaient à donner des leçons de musique, se réjouissait un jour devant des parents de sa famille du « pognon » qu'elle allait gagner; mais sur l'observation d'un vieux cousin, elle rougit jusqu'aux oreilles de la trivialité de cette expression qu'elle avait apprise de ses compagnes d'études. Un membre de l'Institut, mais pas de l'Académie française, prononça dans un discours public, en racontant un épisode de son

voyage dans l'Inde, cette phrase qui choqua tous les gens de goût, mais que le *Journal officiel* reproduisit fidèlement : « A l'heure du persil... » Une dame de bonne compagnie, à laquelle on demandait des nouvelles de son jeune fils, répondit : « en sortant du Lycée, il se cavale chez son prof. de mat. qui le pousse au bacc. », phrase où se mélangent agréablement les abréviations et l'argot.

Il y a là de mauvaises habitudes dues à l'insouciance, à l'ennui d'un effort à faire pour trouver le mot convenable ; il est si facile de se servir d'un terme qu'on entend dans les endroits publics ; on croit faire preuve d'indépendance et d'originalité, mais ce n'est en réalité que de la mauvaise éducation.

Le journalisme a beaucoup contribué à cet abaissement du langage ; sous la Restauration, sous Louis-Philippe, sous l'Empire, les journaux coûtaient cher, tiraient à peu d'exemplaires et n'avaient pas un grand nombre de lecteurs ; les journalistes étaient des hommes instruits qui se recrutaient le plus souvent dans le monde universitaire. Je citerai les noms de Geoffroy, Guizot, Thiers, Berryer, Émile de Girardin, Armand Carrel, Saint-Marc Girardin, Jules Janin, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Hector Berlioz, Prévost-Paradol, entre autres. La décadence a commencé avec le *Petit Journal*, non politique, vendu cinq centimes, avec des prétentions littéraires, et où se développèrent les feuilletons extravagants et les innombrables faits divers. Ce fut l'origine du « reportage ». La liberté de la presse a accru le mal ; le premier venu peut se faire journaliste pourvu qu'il sache tenir une plume ; j'en ai connu un qui, pour tout diplôme, n'avait qu'un certificat d'études primaires et qui avait été longtemps commis voyageur, « placier », en huîtres.

Ce reproche d'ignorance ne s'adresse malheureusement pas aux seuls journalistes. Certes, j'ai toujours été un partisan convaincu de l'instruction largement répandue, de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque ; mais il faut bien reconnaître que, si on sait plus aujourd'hui qu'autrefois, on sait moins bien. On peut être élève des grandes Écoles, on peut devenir avocat et médecin sans avoir étudié le grec et le latin, sans avoir fait ses humanités, comme nous disions, sans avoir été « nourri aux lettres », comme disait Montaigne. Un fait caractéristique de cette situation est la disparition, depuis une quarantaine d'années, de la romance et de l'épigramme. On reprochait

aux romances, qui faisaient l'agrément des soirées de famille, leur sentimentalisme; on leur a préféré le répertoire des cafés-concerts, presque toujours insignifiant et trop souvent inconvenant et grossier. Quant aux épigrammes, il fallait de l'esprit pour les faire et les comprendre, et il fallait connaître aussi beaucoup de détails d'histoire et de littérature qu'on n'apprend plus.

C'est à des écrivains de cette sorte qu'il faut attribuer des solécismes comme celui-ci, qu'on trouve trop fréquemment dans les discours parlementaires et qui a même figuré dans des ordres du jour votés par les deux Chambres : « faire confiance » ; la confiance s'accorde ou s'obtient, se donne, se continue, elle ne se fait pas. On s'est inspiré de « faire crédit », mais qui ne voit la différence entre les deux expressions? La confiance est un sentiment, le crédit est un fait; le crédit répond à quelque chose de précis, de concret et d'immédiat, la confiance est plutôt abstraite. On commence à dire, ce qui n'est pas moins barbare, « faire visite ».

Les journalistes, que rien n'arrête, entassent incorrections sur incorrections, et néologismes sur néologismes. Leur dernière invention est le mot « défaitiste », qui ne signifie pas « partisan de la défaite », mais qui s'applique, suivant le jargon contemporain, aux « pacifistes » qui, par leurs « compromissions » coupables et leurs « tractations honteuses » — qu'en termes galants ces choses-là sont donc mises! — croient obtenir la paix. Les journalistes, au surplus, ne reculent pas devant le ridicule ; ils ont imaginé d'emprunter à l'opérette ou au vaudeville le titre de « généralissime » pour en affubler le commandant en chef de nos armées. Ils ont même parlé d' « amiralissime », oubliant que le mot « amiral » implique par lui-même le commandement suprême de la marine.

Les jeunes filles d'aujourd'hui ne rient plus, elles « se tordent » ou bien « rigolent » ; on ne s'endort plus en société, on « roupille » ; on ne pleure pas, « on y va de sa larme ». Une femme qui me touche de près, et qui est connue dans les maisons où elle fréquente comme « la dame qui parle bien », reçut dernièrement d'une de ses jeunes sœurs une lettre où, à l'occasion de certains ennuis domestiques, on lui disait : « Ne t'en fais pas » ; il a fallu avoir recours à la complaisance d'une amie pour comprendre que cela voulait dire : « Ne te préoccupe pas, ne te fais pas de soucis ».

Les gens peu lettrés ou d'une éducation inférieure emploient

volontiers les mots « faire, chose, machine ». Un officier d'infanterie auquel on recommandait de donner à ses hommes des explications détaillées, répondit qu'il ne savait pas bien « causer » et qu'il ne s'entendait pas à ces « machines-là ».

Par un sentiment contraire qu'on croit être de la délicatesse et qui n'est qu'une affectation de pudibonderie, quelques personnes appellent « bureau » le cabinet d'un savant ou d'un homme d'études et ne veulent pas se servir de l'adjectif « postérieur ». Une institutrice de la Ville de Paris, qui faisait des conférences pédagogique, remarquables, substituait à la locution « au lieu de » celle moins exacte de « en place de ». Y a-t-il là une influence anglaise? les Anglais, qui mettent la Bible avec ses passages scabreux entre les mains de leurs enfants, ne parlent jamais de pantalon et protestent lorsqu'ils voient dans les journaux des annonces demandant des « ouvrières en chemises »; ce sont eux qui ont inventé l'euphémisme « position intéressante ». Mme de Maintenon raconte qu'elle fut un jour aussi indignée que surprise, à Saint-Cyr, parce que des jeunes filles, au cours d'une lecture à haute voix, s'étaient arrêtées court devant une phrase où se trouvait le mot « grossesse », sous prétexte que « cela ne se dit pas »; et elle ajoute avec raison : « Comment l'entendent-elles? Si l'on évite le mot, c'est qu'on pense aux circonstances de la chose plutôt qu'à la chose elle-même. »

Nos ancêtres, qui n'étaient ni plus ni moins vertueux que nous, n'avaient pas de ces susceptibilités. Quand Fénélon décrivait les amours de Télémaque et d'Eucharis, il n'imaginait pas qu'un siècle plus tard des pédagogues sévères publieraient des éditions expurgées de ses œuvres. Molière a été remanié et arrangé de la façon la plus grotesque « pour être joué par des jeunes gens »; qu'on juge de ce que devait devenir le *Misanthrope* dans de pareilles mains! Racine, qui a écrit *Esther* pour des jeunes filles, n'a pas échappé à ces censeurs impitoyables; ils ont remplacé, dans la première scène, les deux vers bien connus :

> Lorsque le roi, contre elle enflammé de dépit,
> La chassa de son trône ainsi que de son lit,

par ceux-ci :

> Lorsque le roi, contre elle enflammé sans retour,
> La chassa de son trône ainsi que de sa cour.

Un libraire parisien, qui publie souvent des catalogues de ventes, n'écrit jamais le mot « érotique » en toutes lettres; il met « ér... », quoiqu'on lui fit observer qu'avec ce système, il faudrait écrire « inc..., obs..., imp... » pour « inconvenant, obscène, impudique ». Alphonse Karr, dans *Geneviève*, dit que toute la pudeur n'est que dans les paroles; aussi ne veut-il pas qu'une femme parle de « chemise », et qu'une jeune fille prononce le mot « jambe »; mais il rapporte une conversation tout aussi hardie de deux dames de Strasbourg : « Quelle idée a donc Mme Lauter de coucher avec son mari? — C'est une envie de femme grosse! »

Je montrais un jour à quelques personnes la planche du Sabbat, à la façon de Callot, dans le livre de Lancre sur l'*Inconstance des mauvais anges*; parmi les petits tableaux dont elle se compose, il y a une ronde dansée par des femmes nues et des démons. Le livre avait passé de main en main et n'avait excité d'autre sentiment que la curiosité, lorsqu'il arriva à un professeur du collège Stanislas qui se trouvait là. A peine y eut-il jeté les yeux qu'il ferma vivement le livre avec une affectation de dégoût qui nous étonna de la part d'un homme qui devait être intelligent et instruit. C'était un geste à la Tartuffe :

... Prenez ce mouchoir
..... Couvrez ce sein que je ne saurais voir;
Par de pareils objets les âmes sont blessées
Et cela fait venir de coupables pensées.

A quoi Dorine répond congrûment, en saine et forte fille qu'elle est :

Moi, je vous verrais nu du haut jusques en bas,
Que toute votre peau ne me tenterait pas.

Il y a à Bordeaux une vieille rue qui s'appelle « rue des Trois-Conils »; des gens s'imaginèrent un jour qu'il y avait là quelque chose d'inconvenant et ils demandèrent au Conseil municipal de donner à la rue un autre nom. Le maire, qui était un homme d'esprit, répondit aux pétitionnaires qu'il ne voyait aucune raison pour changer une appellation qui venait de l'enseigne d'une ancienne auberge *Aux trois lapins*. Le mot conil, en patois bordelais, est le représentant du latin *cuniculus*, en espagnol *conejo*.

Les personnes si délicates sont d'ailleurs les premières à employer dans l'usage courant des composés comme *cul-de-lampe*, *cul-de-jatte*,

cul-de-sac, dont on n'analyse pas la composition. Nous avons en France un grand nombre de lieux-dits fort mal nommés, *les Chiottes*, *Trousse-pute*, par exemple. Personne n'y entend malice et on en parle absolument comme on parlerait d'un *Beaupré* ou d'un *Montblanc*; il paraît qu'un village du Jura, qui s'appelait *les Petites Chiettes* a demandé à remplacer cette appellation par celle de *Bonlieu*. Il en est de même d'un certain nombre de noms propres, de noms de famille, dont on a parfois modifié l'orthographe pour dissimuler leur signification originelle peu honorable ou grotesque, que personne ne remarque d'ailleurs; *Malorieux* ou *Malézieux*, *Morvonais*, *Maupoil*, *Fessard*, *Cumange*, *Cucheval*, *Gâtesoupe*, etc. Une petite fille racontait qu'on avait surpris un voleur déguisé en femme et qu'on l'avait reconnu pour un homme parce qu'il n'avait pas de « poumons »; j'ai retenu cet euphémisme pudique.

Mais autre chose est d'avoir l'esprit en éveil, de guetter, pour ainsi dire, les allusions grossières ou inconvenantes, et d'éviter avec soin les rencontres fâcheuses de mots. Cicéron recommandait aux orateurs de son temps de ne pas faire précéder le pronom *nos* de la conjonction *cum* sans mettre entre ces deux mots un adverbe, *cum autem nos*, par exemple; et il conseillait de ne jamais employer *intercapedo* au nominatif. M. Frédéric Passy se plaignait un jour, à la tribune de la Chambre des Députés, de ces réunions publiques « où l'on avait trop été »; cette phrase malencontreuse détruisit tout l'effet de son discours. Le directeur d'un de nos plus grands établissements universitaires, dans une improvisation brillante, se réjouit de ce que cet établissement désormais accessible à tous, devenait une « maison publique »; le *lapsus* ne fut pas remarqué et l'auteur ne s'en aperçut qu'à la correction des épreuves. Dans je ne sais plus quel drame tiré de la Bible, on disait « l'amour a vaincu Loth »; un loustic de parterre s'écria qu'il devrait bien en donner une à l'auteur qu'on disait pauvre et d'ordinaire mal vêtu. On prête à un autre auteur dramatique, le vicomte d'Arlincourt, plusieurs lapsus de ce genre : « on m'appelle à régner; — arrête, lâche, arrête; — sur le sein de l'épouse il écrase l'époux; — ces chevaliers qu'on appelle les preux ». De pareilles maladresses peuvent arriver à tout le monde; un aspirant poète me lisait une pièce de vers de sa composition, d'ailleurs exagérément pessimiste : je l'arrêtai à ce vers : « Chaque jour dans la vie est un jour de souffrance », en lui

faisant observer que ce « jour de souffrance » avait en français un sens tout particulier qui n'avait rien de poétique. Un étudiant amoureux adressa à une jeune ouvrière une épître en vers qui commençait par : « Rose aux yeux si doux, ma belle, ma reine »; la naïve enfant comprit « marraine » et fut sur le point de se fâcher.

Un grave motif de la corruption actuelle, c'est la spécialisation du langage, la création d'argots particuliers à chaque profession, à chaque corps d'état. Dans ce but, on a donné à des mots des significations extraordinaires. Dans la guerre actuelle les militaires ne s'en sont pas fait faute; les dépêches officielles communiquées tous les jours à la presse, affichées dans toutes les communes de France, qui formeront des documents importants pour l'histoire, sont rédigées dans un français lamentable. Passe encore pour le « front » et pour les lignes « jalonnées » par des villages; mais que dire des inondations « tendues », des attaques « prononcées », des combats qui n'ont pas amené de « décision », et comment ne pas frémir devant des composés aussi barbares que « survoler » et « contre-attaquer »? Turenne, Condé ou Napoléon seraient bien étonnés de ce style.

J'ai parlé plus haut de l'influence anglaise; elle s'est exercée surtout depuis plus d'un demi-siècle. Nous avions déjà emprunté quelques mots à nos voisins d'outre-Manche, mais en leur donnant une apparence française : *redingote* (riding-coat, habit pour aller à cheval), *bifteck* (beefsteack), *bébé* (baby); mais aujourd'hui les mots anglais gardent leurs formes originales : rail, wagon, tunnel, tramway, smoking, shirting, bluff, record, raid, wattman, et bien d'autres. J'ai moi-même contribué à l'adoption du terme « folk-lore », que M. Paul Sébillot proposait de remplacer par « littérature orale », mais le mot anglais est certainement plus exact, plus complet et plus précis. Les journalistes, hantés sans doute par le souvenir du mot français « entrevue », font *interview* au féminin, quoique l'anglais n'ait pas de genres, sauf pour quelques cas particuliers; il est à remarquer à ce propos que, si *ship* et *vessel* sont féminins, un navire de guerre s'appelle *a man of war*, « un homme de guerre ».

Est-ce à l'imitation des Anglais que, pour abréger, nous formons avec des substantifs quelconques des participes passés? On trouvait naguère bien hardi le mot « cravaté »; aujourd'hui on entend fréquemment des femmes dire qu'elles sont bien « chapeautées »,

mais que leurs maris sont mal « chemisés »; on n'ose pas dire « pantalonné », mais on y viendra. Une confusion singulière que nous pouvons observer parfois est celle du participe présent et du participe passé : des bonnes femmes déclarent que leur enfant est « connu », pour exprimer cette idée : « il a de la connaissance », de l'intelligence. Nos savants ont inventé la « grammaire comparée », mais ce ne sont pas les grammaires qu'on compare, ce sont les langues; les Allemands, plus corrects cette fois, disent *vergleichende grammatik*, « grammaire comparante », et les Anglais, *comparative grammar*. Les pluriels *brisés* des grammairiens arabes doivent de même être appelés pluriels *brisants*, car ils sont formés en modifiant, en altérant, en divisant les racines. Nous trouvons une erreur analogue dans la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, car ce n'est pas la conception qui est immaculée, mais le résultat de la conception, l'être conçu, la Vierge prédestinée à être la mère du Sauveur.

Aux derniers siècles, les mots étrangers prenaient surtout chez nous un sens péjoratif; cf. *donzelle*, *matamore*, *hidalgo*, de l'espagnol; *arlequin*, *faquin*, *mesquin*, de l'italien; *bouquin*, *hère*, *rosse*, de l'allemand. C'est que nous avions le plus grand dédain pour les langues des autres pays, et même nous donnions aux habitants de ces pays des épithètes peu obligeantes; nous disions : sauvage comme un Russe, ivre comme un Polonais, joueur trop habile comme un Grec, avare comme un Arabe, voleur comme un Juif, faux comme un Italien, têtu comme un Allemand, vaniteux comme un Espagnol, ridicule comme un Anglais. Quelques noms de peuples nous servent à exprimer une idée de barbarie et de férocité justifiée par la tradition historique : Vandale, Ostrogoth, Ogre (Ougre, Ugor,) Bougre (Bulgare), Tartare chez les Basques.

En signalant ces particularités de signification, je ferai remarquer une fois de plus que les mots n'ont pas un sens absolu, mais qu'ils varient suivant les temps, les pays et les milieux. Ainsi nous appelons *amazone* une femme qui monte à cheval, mais les amazones de la légende étaient des guerrières qui combattaient à pied, armées d'arcs et de flèches, et afin d'avoir leurs mouvements plus libres pour le maniement de leurs armes, elles se faisaient enlever le sein droit, d'où leur nom « privée de mamelle ».

Une fâcheuse habitude qui nuit à la pureté du langage est celle

qu'ont certains parents d'apprendre à leurs enfants des expressions faites pour eux, formées généralement de syllabes répétées qui prétendent être onomatopéiques : « lolo, coco, dodo, dada, toutou, faire sisit », pour « lait, œuf, lit, cheval, chien, s'asseoir ». Si les enfants éprouvent quelque difficulté à bien prononcer les mots propres, la prononciation se rectifiera d'elle-même plus tard, et on n'aura pas à faire deux fois leur éducation. Les enfants se font d'ailleurs parfois un langage spécial ; on a cité le cas de deux jumeaux américains qui parlaient entre eux une sorte de jargon qu'eux seuls comprenaient ; ils n'en apprirent pas moins l'anglais que parlaient leurs parents, avec la merveilleuse souplesse de leur âge.

Le langage est souvent modifié par le provincialisme, je veux dire par les habitudes locales des divers patois de la France. A Paris, le pronom indéfini *on* est très souvent employé pour « nous » ; les enfants des écoles, lorsqu'on leur demande ce qu'ils ont fait à tel moment, répondent ordinairement : « On a récité les leçons » ; les petites filles mettent même ce pronom au féminin : « On est toutes bien contentes ». Dans tout le sud-ouest, on entend dire : « Je reviens dans demi-heure ». A Bayonne, on ne se met pas à la fenêtre, mais « en fenêtre ». A Toulon, des écriteaux dans les églises prient les visiteurs d' « accompagner la porte en sortant ». A Grenoble, un passant m'a indiqué une boîte aux lettres « au pied de la place ». Dans le Mâconnais, les gens ne vont pas vous voir, ne se rendent pas chez vous, mais ils vont « vers » vous. A Nantes, une indigestion a pour conséquence de faire « renverser » les aliments en excès. Ailleurs, j'ai entendu dire « quelqu'un plus », pour « une autre personne ». Faut-il rappeler que, dans tout le midi, on dit « adieu » pour « au revoir » ?

Il y a des mots propres à diverses localités qui sont plutôt de nature dialectique. A Moulins, un crieur public est un « préconiseur » et une boue épaisse est « de la galitre » ; ailleurs, on dit « ganipode, patouille », etc. Dans l'Allier, on appelle « frères quatre-bras » les frères de la Doctrine chrétienne qui portent d'habidude leur manteau sur les épaules sans passer les manches. A Lyon, une échelle est un « marche-pied », les ordures ménagères sont appelées « équebilles ». A Angoulême, un passe-partout prend le nom de « loquet » et un poulet trop cuit, brûlé, est dit « crémé » (à Bordeaux

et à Bayonne, « cramé »). Aux environs de Bayonne, on appelle « pommade » le petit cidre, la boisson faite avec de l'eau mise sur les pommes qui ont passé au pressoir. En Normandie, une vache laitière est qualifiée « d'amouillante », un veau de lait est aussi « amouillant »; mais on applique l'épithète de « bécard » au veau nourri artificiellement. En Gascogne, à Libourne, une grive s'appelle un « tourd » et une belle-fille, une bru, est la « nore »; ce ne sont là que deux mots latins, *turdum* et *norum*. Un mot plus intéressant est l'appellation qui donne à la sœur aînée, lorsqu'elle est en même temps la marraine, le nom de « rimate » (re-mère, *re-matrum*). Dans l'Angoumois, un surnom jadis fréquent était celui de « meyné » (*medio-natum*) donné dans les familles nombreuses à l'enfant qui n'est ni l'aîné ni le plus jeune. A Bayonne, une expression injurieuse est celle de « cascan », abrégé de « casse-can » (chasse-chien), profession municipale fort peu considérée; le plus singulier, c'est qu'on lui a donné un féminin, « cascante », par une confusion inexplicable de signification et de rôle grammatical.

Il ne faut pas oublier que les mots n'ont pas une valeur absolue et qu'ils prennent des acceptions différentes suivant le temps, les milieux et les régions. Le mot « garce », que nous prenons en mauvaise part, n'est que le féminin de « gars » (prononcé « gà »), « garçon », et il est employé fort honnêtement dans beaucoup d'endroits. Au contraire, « goujat » n'est que « jeune garçon », masculin de « goujatte », « petite fille » en patois. J'interrogeais un jour un candidat à un poste de garde-forestier, et je vins à prononcer le mot « ménage »; il m'interrompit aussitôt pour me dire : « j'en ai trois », car en gascon, « maïnage » est « enfant ». Il y a aussi les influences de voisinage, de frontière. Aux bords de la Bidassoa, des gens vous diront qu'ils sont « constipés », pour « enrhumés », de l'espagnol *constipado*; dans la même région, les personnes qui ont à se plaindre de leur sort ne manquent jamais de pousser cette exclamation restée l'espagnol : « pauvre de moi! » pour « que je suis malheureux » ou « malheureux que je suis ». A Maurice (île de France) et au Canada, les anglicismes abondent et ils sont soigneusement recueillis par le vaillant journal de Québec, *Le Parler français au Canada*.

Nous pouvons remarquer encore qu'on néglige trop l'orthographe,

et que même les gens du monde font des fautes grossières et inattendues; d'aucuns diront cette sottise que les noms propres n'ont pas d'orthographe. Cependant, comme le dit Sainte-Beuve, l'orthographe est le criterium d'une bonne éducation. Dans les communiqués militaires, on abuse du mot « déclanché », fort mal appliqué du reste; il faudrait l'écrire avec un *e*, « déclenché », puisqu'il vient de *clenché*, ou même *clinche*, pièce principale d'un loquet.

Si nous ne savons plus l'orthographe, si nous écrivons mal, si nous parlons mal, c'est aussi que nous ne savons plus lire. Quand nous prenons un livre nouveau, nous le parcourons à la hâte, nous regardons les titres des chapitres et la table, nous jetons les yeux au hasard sur quelques pages où un mot a attiré notre attention, et nous courons vite à la conclusion. Ce n'est pas ainsi que procédaient nos pères; ils lisaient lentement et avec soin, s'arrêtant à tous les mots. En 1863, un professeur éminent de l'Université, qui voulait bien me donner quelques conseils, me disait qu'il s'y reprenait à trois fois pour lire un livre : il le parcourait d'abord pour s'en faire une idée générale, puis il cherchait l'ordre des matières, les faits, les idées; enfin il étudiait, c'est le mot propre, les mots et les phrases. Il lui fallait naturellement plusieurs jours pour achever sa lecture.

Peut-être est-ce parce qu'ils n'ignorent pas comment on lit que la plupart des écrivains à la mode apportent dans leurs ouvrages tant de négligence, d'insouciance et d'inattention. Pour ne citer qu'un petit nombre d'exemples, le *Cyrano*, de M. Rostand, qui a eu tant de succès, perd beaucoup à la lecture, il se révèle criblé de petites erreurs et de petites incorrections. Les romans de M. Loti (Julien Viaud), si mauvais quant à l'observation et toujours si à côté de la réalité, offrent un grand nombre de faiblesses : « les demoiselles de X... », au lieu de « les jeunes filles », et le substantif « raffiné » appliqué à des jeunes gens riches et oisifs qui vont séduire les filles de la campagne, s'en lassent très vite et les abandonnent sans vergogne avec leur enfant. J'ai noté cette phrase d'Octave Feuillet (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1884) : « ma cousine, votre langage me *stupéfait* », et celle-ci d'Alphonse Daudet (*Sapho*, p. 297) : « cette pitié qu'il lui *angoissait* l'âme », et (p. 298) : « l'argent fini, qu'il lui avait laissé ».

Mais, par une sorte de réaction ou, si l'on veut, de protestation, certains écrivains oublient les recommandations de Boileau et ne

savent pas se borner. De peur de n'être pas compris par des lecteurs trop pressés, ils sont longs, verbeux, diffus et obscurs; c'est le grand défaut de la littérature religieuse. Le P. Félix, qui remplaça le P. Hyacinthe dans la chaire de Notre-Dame, prononça dans un de ses sermons la phrase suivante qu'on citera toujours comme un exemple de cette verbosité factice : « La fonction sociale de l'art, c'est d'élever l'homme en l'attirant sur les hauteurs, en imprimant à l'humanité, par un mouvement de bas en haut, une direction vraiment ascensionnelle. »

Avec la prolixité, vient souvent le souci exagéré de la forme qui sacrifie l'expression à l'effet, et qui étouffe les pensées sous l'accumulation des épithètes, des particules et des incidentes. Je citerai, comme exemple du genre, la strophe suivante qui fut adressée à mon père en 1845, à Bordeaux, par un architecte qui se piquait de poésie; on ne peut que lui appliquer le jugement du renard de la fable sur la statue inanimée :

Rapprochons-nous; dans le creuset du sage,
Mêlons l'esprit des vieilles nations;
Plus de parole arrêtée au passage,
Plus qu'un seul frein, le frein des passions.
Dieu se traduit en vibrant axiome
Sur ma mandore et sur ton luth jaloux;
L'âme a parlé, qu'importe l'idiome ?
Rapprochons-nous !

Voici d'autres exemples de ce style prétentieux et affecté : M. Troplong, premier président de la Cour de cassation, a écrit que « au milieu de tant d'institutions qui tombent en vieillissant, la propriété reste debout, assise sur la justice et forte par le droit; c'est même la propriété qui, d'accord avec la famille, tient aujourd'hui la société amassée sur la surface mobile de la démocratie. » M. Barrès résumait ainsi l'affaire Dreyfus : « une apparence dressée par des conspirateurs et autour de laquelle des métaphysiciens osent faire leur orgie ». Un journal, en mai 1882, faisait cette remarque : « les omnibus ont tellement pris racine dans la vie courante ».

Les poètes tombent facilement dans ce défaut. Déjà Lamartine y inclinait et l'un des plus grands poètes du XIXe siècle, Leconte de Lisle, que ses amis appelaient un sculpteur en poésie, en était trop coutumier. Son *Midi, roi des étés*, qu'il regardait comme son chef-d'œuvre, se compose de huit strophes; les cinq premières

forment un tableau admirable, d'une vérité et d'une puissance irrésistibles, mais l'idée philosophique qui devait se dégager des trois dernières strophes n'apparait que vague, imparfaite, confuse et indécise.

Nous pourrions nous plaindre aussi de l'abus des métaphores. On s'est moqué de Chateaubriand et de ses guerriers qui « enfoncent leurs jambes nerveuses dans la dépouille des buffles sauvages » lorsque « les baguettes de coudrier ont fait retentir la peau de l'onagre »; on a ri de l'abbé Delille qui qualifie le sucre de « miel américain — que du suc des roseaux exprima l'Africain ». Dans un livre sur les pays basques, un écrivain moderne, parlant de l'habillement des femmes, a dit : « Leur costume, qui n'appartient qu'à elles, embellit aux regards tout ce qu'il leur dérobe ».

Après avoir signalé le mal, faut-il indiquer le remède? Je n'en vois qu'un, le conseil que donnait le vieil Horace : lire et relire sans cesse, jour et nuit, les anciens, les bons auteurs. Nous en avons beaucoup en France, depuis Montaigne et Rabelais. Quel immense progrès serait réalisé si nous arrivions à écrire, pour ne citer que quelques noms, comme Corneille, Molière, Boileau, Fénelon, Voltaire, Alexandre Dumas, Balzac, Victor Hugo, quoiqu'ils ne soient pas irréprochables! Ce serait trop peut-être de prendre pour modèles les Racine, les Bossuet, les Jean-Jacques Rousseau, les Montesquieu, les Diderot, les George Sand, les Renan, les Berthelot. Racine est pour moi le premier de tous, avec la sobriété, la précision, la magnificence de son style. Est-il rien à la fois de plus simple et de plus beau que ces trois vers d'*Iphigénie*?

> Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
> Libre du joug superbe où je suis attaché,
> Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché !

Parmi les modèles de style, de pensée, d'observation, de sentiment, qu'on recommande dans les cours de littérature, et dans les recueils de morceaux choisis, je voudrais qu'on fît place à deux admirables récits dont l'un est trop oublié et l'autre trop peu connu.

Le premier, c'est la délicieuse histoire d'Étienne Béquet, *Marie ou le mouchoir bleu*, publiée en 1828 et plusieurs fois réimprimée depuis. L'autre, signé Isabelle Keyser, a paru en feuilleton, le 20 juin 1898, dans le journal *Le Temps* : un officier, mortellement blessé, aban-

donné le soir sur le champ de bataille, voit venir à son secours une sœur de charité, mais il ne lui demande qu'une chose, qu'elle lui lise la lettre de sa fiancée; elle lui avait été remise comme il montait à cheval et il n'a pu l'ouvrir encore. La religieuse, à la lueur vacillante d'une lampe, parcourt du regard cette lettre qui est un congé sec et hautainement poli donné par une enfant égoïste et frivole à un homme qu'elle a peur de voir revenir de la guerre mutilé ou enlaidi. Alors, comme le jeune homme l'implore d'une voix de plus en plus affligée, dans un magnifique élan de charité, elle improvise une lettre d'amour, pleine de foi, de réconfort et d'enthousiasme. Le mourant, bercé par ces douces et chaleureuses paroles, murmure dans une dernière illusion : « Odette, mon Odette, un baiser! » La religieuse frémit, mais elle n'hésite pas, elle se penche, baise les lèvres déjà refroidies du soldat qui meurt ainsi dans un ravissement suprême, « et la religieuse ne se repentit pas de son péché ».

Je me reprocherais de ne pas ajouter à ces noms celui d'Émile Zola, qui est un écrivain de premier ordre. Ceux qui ne voient que le réalisme de l'*Assommoir*, de *Potbouille* et de la *Terre* n'ont pas assez remarqué la parfaite correction de son style, la force et l'ampleur de ses descriptions; je les renverrais du reste à la grâce exquise, au charme délicieux de certains *Contes à Ninon*. L'œuvre de Zola est immense; à côté de petits ouvrages pleins de charme et de délicatesse comme *Les quatre journées de Jean Gourdon*, et d'études d'une observation puissante comme *Thérèse Raquin*, elle comprend la série des Rougon-Macquart, les trois villes : *Lourdes*, *Rome*, *Paris*, et les quatre évangiles : *Fécondité*, *Travail*, *Justice* et *Vérité*. Il n'a pu écrire le dernier, qu'aurait-il été? sans doute la vérité morale et scientifique; et j'imagine que Jean aurait été ce petit Jean, fils de Pierre Froment et de Marie, que nous voyons à la fin de *Paris*, tendre les bras en poussant des cris de joie, vers le moteur minuscule où son oncle Auguste essaie la force de l'explosif irrésistible qu'il a inventé et avec lequel il voulait faire sauter l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, crime inutile et banal, dont son frère n'a pas eu de peine à lui faire voir l'absurdité.

L'inventeur a réalisé son rêve. Son usine est ouverte et fonctionne pour le plus grand bien de tous. Le petit Jean y grandit à l'air libre, dans l'atmosphère saine et normale de la famille. Jean est beau, fort, franc et généreux. Son père et sa mère font sa première

éducation, mais l'heure arrive où il faut le mettre à l'école, car la fraternité des bancs de la classe, ainsi que celle des armes, est nécessaire à l'homme. Élevé en plein air, dans la liberté et la splendeur de la nature, en dehors de toute conception religieuse, Jean, dès ses premiers pas dans la vie, c'est-à-dire quand il entre à l'école ou au lycée, est surpris de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Il est séduit par les douces paroles, tenté par l'exemple de ses camarades : il doute de ses parents et de leur enseignement sévère. A seize ou dix-sept ans, âge où s'ouvre souvent une crise pour les jeunes âmes généreuses et fines, il est près de s'enliser dans l'attrait des spéculations métaphysiques, dans les gracieuses illusions du spiritualisme, dans le mirage trompeur de la foi religieuse. Pour le guérir, on le fait voyager. Le spectacle du monde avec ses vices et ses hypocrisies, les jalousies et les ambitions, l'ignorance et les médiocrités, l'emportent sur le travail indépendant et sur la science désintéressée, le déconcertent et le découragent, et il serait irrémissiblement perdu si, par un heureux hasard, il ne rencontrait sur sa route une jeune fille, comme lui éloignée de sa famille et de la France. Les deux enfants se plaisent, se rapprochent, se plaignent, se consolent et échangent leurs impressions. Elle est plus jeune que lui, mais elle a cette délicatesse de sentiments, cette finesse d'intuition, cette sensibilité instinctive de la femme. Dans de longues conversations, au cours de promenades dans la campagne, ils arrivent à ce qu'on appelait naguère la certitude, c'est-à-dire à la conscience de la vérité. Ils reviennent alors à Paris : Jean présente sa fiancée à sa famille où elle est accueillie à bras ouverts et tous deux désormais prendront leur part du mouvement qui emporte l'humanité vers le progrès continu, par l'observation rigoureuse de la méthode positive, par l'amour, par le travail, par le culte de la patrie. Cette formule — amour, travail, patrie — n'est d'ailleurs que la conséquence, que la réalisation concrète de notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité. L'amour n'est-il pas la forme la plus énergique de la fraternité? N'est-ce pas par le travail qu'on arrive à l'égalité, non pas cette égalité utopiste qui serait le nivellement des conditions, mais l'égalité réelle, le droit égal pour tous les hommes de développer leurs facultés inégales et d'occuper individuellement, dans la hiérarchie sociale, la place convenable à leur mérite propre et à leur valeur personnelle? Le sentiment de la patrie peut-

il exister sans la liberté qui donne à chacun l'initiative et la responsabilité et lui apprend la solidarité et le devoir? C'est par le patriotisme et la liberté, par l'égalité et le travail, par l'amour et la fraternité que la société moderne poursuivra résolument son évolution vers l'idéal qui résume toutes nos aspirations, que nous n'atteindrons jamais parce qu'il s'éloigne et s'élargit à mesure qu'on en approche, mais que les théologiens veulent emprisonner dans un dogmatisme étroit volontairement oublieux des choses de la nature et ignorant de l'âme humaine.

P. S. — J'aurais pu rapporter bien d'autres mots spéciaux, bien d'autres tournures particulières, bien d'autres expressions propres à diverses localités de la France et de ses colonies. Ainsi, à Bayonne, où l'on abuse du verbe « faire », on dit « ils font aux coups », pour « ils se battent ». Beaucoup de personnes appellent encore une armoire un « cabinet ». En Algérie, on a donné à certains mots des allures sémitiques; on appelle par exemple un converti, un renégat, un *mtourni*, participe passé formé, à la manière arabe, par *m* préféré, et qui veut dire « qui a tourné, qui a changé de religion ».

Clémence Royer

Notice biographique

Par Aristide PRATELLE

... L'Empire a été le beau temps, l'époque héroïque de la Société d'Anthropologie. Nous étions une petite église. J'aime beaucoup les petites églises: elles sont la vie et la liberté. Je n'aime pas les grandes, qui oppriment et tuent la pensée. Dans notre petite église, on travaillait avec ferveur. On luttait vaillamment, en se sentant les coudes, avec l'émulation de découvrir des vérités plus vraies, fondées sur des faits plus nombreux et des lois plus générales. Je remercie mon collègue et ami, M. Letourneau, d'accorder quelque prix à ma participation à l'œuvre commune: et j'ai plaisir à reconnaître que tous nos collègues et lui-même ont été mes collaborateurs dans mes écrits anthropologiques, n'ayant fait que transformer en idées les faits qu'ils n'ont fournis. »

CLÉMENCE ROYER.

(*Discours au banquet du 10 mars 1897 au Grand-Hôtel.*)

Depuis le jour, proche de sa fin, où l'illustre fondatrice de l'Anthropologie synthétique, dans une apothéose tardive, mais éclatante, et qui nous apparaît aujourd'hui comme une date historique, recevait les hommages admiratifs de la science française, en cette inoubliable soirée du Grand-Hôtel où le regretté Dr Charles Letourneau, rappelant très heureusement quel précieux concours avait apporté jadis le Philosophe dans le développement de la science de l'homme, soulignait le rôle de stimulant intellectuel qu'elle avait si brillamment rempli dans maints débats à la Société d'Anthropologie de Paris, un amas imposant de faits inédits, de découvertes inattendues, de savants mémoires, sont venus confirmer dans l'ensemble tant de lumineuses hypothèses explicatives proposées par elle, fournissant ainsi aux générations montantes, ainsi qu'elle en avait elle-même exprimé l'espoir, « une ample moisson de certitudes nouvelles ».

En attendant le jour, prochain sans doute, où tant d'intéressants matériaux d'études se trouveront à leur tour mis en pleine valeur par la

généralisation philosophique, nous sommes heureux de répondre à l'aimable invitation qui nous fut faite récemment par M. le Dr Georges Hervé, de rédiger, pour la *Revue Anthropologique*, une étude biographique sur Clémence Royer, en apportant à cette tribune le résultat de nos recherches sur la vie et l'œuvre anthropologique de l'immortel

Fig. 1. — Portrait de Clémence Royer, par Angèle Delesalle (musée de Nantes).

auteur de *L'Origine de l'Homme et des Sociétés*, à l'heure même où la leçon des événements montre la nécessité pour le grand public d'acquérir une connaissance plus exacte de notre espèce, de ses origines et de sa nature réelle, de ses instincts et de ses passions héréditaires, bref de l'homme mental aussi bien que de l'homme physique; la nécessité aussi de mieux comprendre le génie propre des diverses races humaines, par une étude plus approfondie de leur histoire passée et de leur état présent, seuls susceptibles de nous éclairer sur leur rôle possible dans le concert mondial de demain.

I

La Genèse d'un Esprit.

L'origine de cette tournure d'esprit si particulière qui de bonne heure portera Clémence Royer à appliquer toujours heureusement la méthode baconienne d'induction logique aux problèmes scientifiques les plus différents doit être recherchée plus loin encore que dans l'atmosphère familiale et les divers milieux scolaires où s'écoulèrent ses années de jeunesse; plus loin que les événements politiques retentissants dont elle fut alors l'inconscient témoin et dont certains apportèrent de grands changements dans la vie de sa famille ou modifièrent radicalement ses idées; elle doit être cherchée à la fois dans une conformation cranienne très spéciale qui, développée par le travail intellectuel, peut être considérée comme typique de ce qu'elle a elle-même appelé *la brachycéphalie évolutive*, et dans une hérédité très croisée où vinrent se marier harmoniquement les qualités propres de la race bretonne et de la race normande, atténuées quelque peu par une dose minime de sang hollandais.

Ajoutons cependant que la formation précoce d'un jugement aussi rapide que compréhensif et sûr de lui-même chez la jeune fille doit être attribuée pour une bonne part aux voyages nombreux qu'elle fit en compagnie de ses parents et qui mirent alors ses sens en contact direct avec les beautés et les réalités naturelles.

Fille naturelle, légitimée par mariage subséquent, d'Augustin-René Royer, né à Saint-Pierre-la-Cour, canton de Bais (Mayenne) et de la Brestoise Joséphine-Gabrielle Audouard (dont la mère, Wilhelmine Griffilt, était une Batave, physiquement fort belle, ramenée de Flessingue par le marin Joseph-Louis Audouard, son père), Augustine-Clémence Royer naquit fortuitement à Nantes, rue Montesquieu, le 31 avril 1830, à cinq heures du matin.

Quelques mois après sa naissance éclatait la Révolution de Juillet et son père, alors en garnison à Belle-Isle-en-Mer, donnait sa démission de capitaine, afin de rester fidèle au serment qu'il avait prêté aux Bourbons de la branche aînée. En 1882, il prit part à l'insurrection royaliste de l'Ouest, avec le titre d'intendant militaire, dans l'armée de la duchesse de Berry. Condamné à mort par contumace, il s'exila.

Nous le trouvons à Prague, en 1833, lors de la célébration de la majorité du duc de Bordeaux qui prit le nom d'Henri V. A cette cérémonie, Jeanne de France, brisant son collier, en tira au sort entre les assistants les pièces parmi lesquelles une des secondes pierres, une turquoise, sise à côté de la pierre de soutien, échut au capitaine Royer. C'est de l'époque de l'installation de ses parents en Suisse, près de Lausanne, sur les rives du bleu Léman, que datent les premiers souvenirs de Clémence Royer, alors âgée de quatre ans.

En 1835, les passions politiques étant calmées en France, Augustin-René Royer vient purger sa contumace à Orléans. S'étant constitué prisonnier le 18 juin, il devait être jugé vers la fin de juillet. Le 15 juillet, jour de la Saint-Henri, sa femme, accompagnée de la femme d'un autre contumace, parcourt la prison, donnant du vin chaud à tous les prisonniers qui veulent crier : *Vive Henri V!* Les deux détenus devaient passer devant les assises le 18. Interrogé sur les motifs qui lui avaient fait prendre les armes, l'incorrigible légitimiste répondit en regardant ses juges qu'il avait voulu replacer Henri V sur son trône. A son avocat qui lui reprochait sa maladresse, Royer répliqua : *J'ai parlé en homme d'honneur!*

Acquitté à l'unanimité, en dépit de ses provocantes franchises, Augustin-René Royer vint s'établir à Paris [1] pour s'y occuper d'inventions métallurgiques, lesquelles restèrent sans succès. Les brevets qu'il prit, notamment un brevet d'invention pour employer à fondre le fer la chaleur perdue des verreries, achevèrent de dissiper sa fortune, déjà compromise par ses voyages, durant l'exil, alors que ses biens étaient sous séquestre, avec sa pension militaire suspendue. Une telle nature, tout d'une pièce, n'était point faite pour les affaires. Il n'y trouva que des déceptions qui aigrirent son caractère. Il résolut d'aller vivre de sa retraite en province. Il alla s'installer au Mans, décidé à ne plus s'occuper que de son jardin.

Jusqu'alors la petite Clémence, restée dans la famille, avait reçu de grandes leçons de choses dans le cours de ses déplacements. Son père lui enseignait l'arithmétique, se complaisant à retrouver en elle ses propres aptitudes mathématiques. Elle fréquentait les petites écoles du quartier : mais elle apprenait surtout la langue dans des lectures bien choisies et dans des conversations, dont, enfant unique, elle était toujours témoin, où elle se mêlait elle-même. Elle était liseuse et bavarde. Son père et sa mère aimaient tous deux la poésie, tournaient même la chanson. A leur école, elle s'initia à la prosodie pratique.

Son père surtout était lettré pour l'époque. Légitimiste libéral comme Chateaubriand, il aimait à se dire monarchiste par raison, bourbonien par honneur, républicain par nature. Pour lui, le trône n'était pas le soutien de l'autel; mais l'autel était le soutien du trône. Il n'aurait pas manqué la messe du dimanche, mais il l'aimait courte et il allait de préférence à Saint-Roch, à la messe d'une heure qu'un prêtre polonais expédiait en vingt minutes. Quant à sa femme, elle n'avait que la dévotion par snobisme des femmes du monde. Elle eût laissé toutes les messes pour un bal où l'on faisait cercle pour la voir venir avec son mari.

La vie de province devait donc sembler lourde à ces deux mondains, parisiens d'habitudes. Leur fille avait dix ans quand ils décidèrent de la faire entrer au Sacré-Cœur-de-Marie où étaient élevées les filles des

1. D'abord rue du Colisée, et ensuite rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Orties, dans une maison que le percement de l'avenue de l'Opéra fit disparaître.

ciens coreligionnaires politiques de l'ancien chevalier de la duchesse e Berry.

Au couvent, l'enfant débuta triomphalement, fit une classe en trois mois et conquit tous les prix. On la décida mûre pour la première communion, bien qu'elle n'eût que onze ans et que régulièrement, elle n'eût dû la faire qu'à douze ans. Sous l'influence de l'enseignement religieux, cette raison précore et cette imagination déjà éveillée par toutes les choses vues et entendues durant une enfance nomade et agitée semblèrent sombrer tout à coup. Jusque-là, c'était surtout d'une vieille domestique dévote qu'elle avait reçu ses notions religieuses, qu'elle mêlait confusément aux contes de fées et aux prodiges des mille et une nuits. Les uns ne lui semblaient pas plus impossibles que les autres, si bien qu'à l'âge de dix ans, elle avait fait une neuvaine à la Sainte-Vierge, pour qu'elle lui octroyât la grâce de posséder la lampe d'Aladin, dont, nouvelle Jeanne d'Arc, elle aurait employé la vertu magique à la restauration de Henri V.

Préparée ainsi à tout croire, elle accepta avec une foi ardente le dogme et les miracles chrétiens. Les visions du Paradis devinrent pour elle une obsession. Sa conscience d'enfant ignorante devint timorée. Elle se crut capable et coupable de toutes sortes de péchés dont elle ne savait que les noms. Les élans mystiques des livres de dévotion qu'on lui plaçait entre les mains surexcitaient ses nerfs tendres; elle s'efforçait d'imaginer l'incompréhensible. Si bien qu'elle sembla perdre toute mémoire, toute intelligence des choses terrestres pour ne plus songer qu'au ciel, à son salut éternel, caressant déjà l'idée de mourir en odeur de sainteté, à dix-huit ans, pour échapper plus sûrement aux dangers de ce monde dont on lui inspirait la terreur et qui devait fatalement la conduire en enfer. Durant une retraite, certain prédicateur évoqua l'image d'une jeune fille qui, dans un bal, ayant vu son danseur tomber mort dans ses bras, dirait : « *J'ai fait un tour de valse avec un cadavre!* » Le prêtre clamait ces mots d'une voix tragique et creuse dont la jeune fille resta longtemps impressionnée, jurant de ne jamais s'exposer à pareille aventure.

Non seulement ce mysticisme intense qui lui donna pendant quelque temps l'idée de prendre le voile, causa chez elle une éclipse momentanée de ses brillantes facultés intellectuelles, mais il altéra sa santé. Ses parents durent la retirer du couvent. Pendant plus de deux années, néanmoins, elle resta dans une sorte d'hébétude. Rien ne l'intéressait en dehors des choses religieuses. Seule, retirée dans sa chambrette de jeune fille, elle s'y livrait à des pratiques de stylite, reliant ses membres avec des cordelettes, ou plaçant dans son lit des corps durs ou aigus qui lui donnaient avec la sensation de la souffrance physique une sorte de volupté mystique. Son affection pour ses parents, jadis si vive et si confiante, était devenue pleine de réserve. Ils n'étaient pas assez dévots à son gré, n'observaient pas les jeûnes et abstinences, ne suivaient pas les offices, ne faisaient pas leurs pâques. Un soir, pendant les vacances, son père voulut l'emmener

au théâtre de la ville où passait une troupe. Afin d'écarter d'elle le démon tentateur, la fillette fit un grand signe de croix et refusa de s'y laisser conduire. Étonnement, puis colère du père de Clémence qui lui donna un soufflet, le seul qu'elle eût jamais reçu. Elle l'accepta comme un martyr accepte la persécution, mais lui en garda une rancune méprisante.

Le séjour d'une petite ville devenant de plus en plus pénible à la mère de Clémence, et son père lui-même manquant d'occasions d'activité, la famille Royer revint à Paris, en 1843. Revoyant en robe longue ce jardin des Tuileries, témoin autrefois de ses ébats enfantins, où elle était alors connue sous le nom de *la Souris* mérité par sa gentillesse, sa vivacité, et par le petit cri nerveux qu'elle poussait lorsqu'elle était prise à la course, la jeune fille éclata en une crise de larmes. Il lui semblait que, sortant du fond d'une caverne où durant trois années elle avait été prisonnière, elle trouvait tout le monde changé.

Graduellement néanmoins, cette impression première s'effaça. L'adolescence venait. Les parents avaient des relations étendues. Elle prit goût à cette vie d'ordre inférieur qu'on lui avait présentée sous un jour si funeste. Revenue tristement dans la famille, la voilà qui devenait le boute en train des cercles où elle passait. Musicienne médiocre, mais infatigable danseuse, elle ne redoutait plus de voir un danseur mourir soudain dans ses bras. La lecture de poètes classiques transformait sa pensée, effaçait ses impressions mystiques. Le vague déisme de Lamartine se substituait à l'étroite et âpre dévotion du Sacré-Cœur. Elle consentait à se laisser vivre et y trouvait plaisir. Le monde lui semblait bon, beau et la nature clémente, pourvu qu'elle eût chaque hiver beaucoup de bals, et l'été de belles parties de campagne et des dîners sur l'herbe avec des gens aimables et gais.

La jeune Clémence consacrait déjà une partie de son temps aux travaux d'aiguille où elle devint fort habile, sous la direction d'une mère experte en tapisserie, qui lui enseigna la pratique d'un art où elle devait de bonne heure exceller. L'une de ses œuvres de jeune fille, certaine grisaille au petit point, aujourd'hui en possession de Mme veuve Albert Colas, symbolise l'étude arrêtant la course du temps, sous les traits d'une jeune femme drapée à l'antique, retenant le vieillard porte-faux dont le corps, d'un admirable modelé, dénote chez la jeune artiste une science singulièrement profonde de l'anatomie et de la myologie humaines.

En outre, ses parents faisant des vers, la jeune fille, qui en avait appris d'eux le mécanisme, en fit aussi. Elle avait dix-huit printemps lorsqu'elle en publia quelques-uns dans des revues. Voici les beaux alexandrins datant du lendemain de la Révolution de Février qu'elle alla lire un jour à Lamartine :

> Quoi! Faut-il qu'à vingt ans, pour gagner un peu d'or,
> Vers l'idéal du Beau, j'arrête mon essor?
> Que d'un monde railleur redoutant les sarcasmes,
> J'étouffe dans mon cœur les saints enthousiasmes?

Con les préjugés, je raidis ma raison;
Dût-il donner la mort, je boirai le poison.
J'aspire au bien, au vrai, dans un rêve de gloire;
A de vaines terreurs, non, je ne veux plus croire.
Le combat, mon esprit l'appelle, le bénit.
Comme un fer de cheval frappant sur le granit
Fait jaillir dans la nuit des milliers d'étincelles,
La lutte ne produit que des ardeurs nouvelles;
Attentive à leur voix, j'attends l'ordre de Dieu :
« Marche », m'a-t-il crié, « ta couronne est aux Cieux ».

Ces vers si juvéniles témoignent de la transformation profonde qui s'était opérée en elle sous le choc des événements, jetant en son esprit, comme autant d'éclairs dans la nuit, toutes sortes d'idées nouvelles, y semant à la fois tous les doutes, lui donnant l'envie d'en sortir. Ce fut une phase nouvelle pour son intelligence en constant travail. Toutes ces questions qui se posaient à la fois devant elle réclamaient impérieusement une solution. A sa foi légitimiste déjà fort ébranlée succéda dès lors une conviction républicaine raisonnée. Sa notion du droit s'était rectifiée. Son idéal était devenu celui de Lamartine et de Michelet, du grand historien national dont, vers la fin de sa vie, elle conseillera encore la lecture studieuse à la jeunesse.

Cependant, l'avenir de la jeune fille semblait sombre. Aigri par ses déceptions politiques et industrielles, son père était devenu hypocondre. Pris contre sa femme d'une de ces jalousies tardives qui sont des manies séniles, René-Augustin Royer avait quitté Paris, laissant derrière lui sa femme et sa fille, et était revenu se fixer dans son village natal, auprès des petites propriétés qui lui restaient, entre toutes celles qu'il avait dû vendre successivement pour subvenir à ses besoins. Sous l'influence de sa mère, d'une intelligence non moins vive, mais plus pratique, l'esprit de la jeune fille se développa avec plus d'indépendance.

Le 22 août 1849, le père de Clémence Royer, revenant de sa propriété de la Drouaunière, seul avec son chien, mourut subitement sur la route, à l'âge de soixante et un ans, succombant vraisemblablement à la rupture d'un anévrisme ou à une attaque d'apoplexie. Ce fut son chien qui attira près du cadavre deux voyageurs qui firent constater la mort par le juge de paix doublé de médecin demeurant dans une propriété voisine.

Le père de Clémence ayant sacrifié sa fortune à ses convictions politiques, la question d'avenir se posa alors pour la jeune fille comme pour sa mère qui, elle aussi, dut chercher des ressources dans son travail. D'autre part, le spectacle du monde, le théâtre et les romans, enfin les dissensions familiales lui faisaient envisager le mariage comme une dangereuse loterie. Ses méfiances instinctives firent échouer les occasions de mariages qui s'offrirent alors à elle. Sa mince dot ne lui permettant pas d'atteindre le mari rêvé, elle ne vit dans le mariage de résignation qu'un guet-apens où elle perdrait son indépendance sans aucune compensation. Aussi, elle prit la résolution de se créer une profession.

Si depuis l'âge de dix-sept ans, elle tournait facilement des vers, à la mode de ses poètes préférés, lorsqu'elle voulut s'essayer à écrire en prose, elle s'aperçut qu'elle ne savait rien, pas même sa langue qu'elle parlait d'intuition, par habitude de l'oreille. C'est que son séjour au couvent lui avait fait perdre le souvenir de tout ce qu'elle avait appris avant d'y entrer. Si depuis lors, elle avait lu les écrivains contemporains, la technique du langage lui était néanmoins restée inconnue. Enfin, sur toutes choses, elle n'avait que de vagues notions mal coordonnées, gâtées en outre par ces erreurs qui constituent le fond de l'esprit moyen des gens du monde. Elle avait à son actif, il est vrai, cette terrible logique naturelle qui, dans l'élite des réunions la rendait invincible, mais lui faisait de nombreux ennemis dans un monde où elle était taxée d'originalité et d'indiscipline.

Ayant acquis une conscience nette de son ignorance, elle résolut d'y remédier et de recommencer toutes ses études, depuis les premières règles de la grammaire et du calcul. En l'espace de deux ans, elle passe trois examens sans un échec. Au dernier, elle est reçue avec éloges. Dans le cours de cette instruction autodidacte, deux choses font surtout sur elle une impression profonde : l'*Histoire Romaine* de Michelet, qui lui révèle le sens de la critique historique, le *Cours de Physique du Conservatoire des Arts et Métiers* où elle acquiert les premières notions des lois cosmiques.

Ayant pris possession du diplôme qui lui assurait une profession, Clémence Royer entre comme professeur de français et de musique dans un pensionnat du Pays de Galles où elle étudie la langue et la littérature anglaises[1]. En même temps le spectacle des querelles des diverses sectes religieuses l'amène à réfléchir sur le problème religieux et à reviser ses propres croyances. Un examen attentif de la foi catholique l'amène à une conclusion négative et la conduit à peu près au déisme chrétien des premiers siècles de l'Église. Prétextant de sa qualité de catholique pour ne point suivre les offices protestants, elle fait chaque dimanche de longues promenades solitaires aux belles ruines historiques des environs, parfois jusqu'au rivage. Ses impressions qu'elle rédigeait, et envoyait à sa mère, étaient lues avec intérêt par ses amis qui se passaient ses lettres ou se réunissaient pour les lire.

De retour en France, elle découvre une bibliothèque dans une cachette du mur d'un vieux château de Touraine où elle avait dormi. C'étaient les Encyclopédistes, les Philosophes, Michelet, tout un monde de pensées. Rentrée à Paris, elle confesse la perte de sa foi religieuse à un prêtre, lui demandant s'il était loyal de pratiquer une religion à laquelle elle ne croyait plus. Élevée par son père dans le respect de la vérité, dans l'horreur du mensonge, dans la religion de la loyauté, de la conscience, elle déclare nettement à sa mère qu'elle ne voulait plus pratiquer une religion morte pour elle. Dès que sa conviction négative fut suffisamment

1. A Haverfordwest (Pembrokeshire).

mûrie, sentant naître en elle comme une prescience inexpliquée d'une mission à remplir dans le monde, elle rompt soudainement tous liens de famille et de société et, brûlant ses vaisseaux, afin de ne pouvoir revenir en arrière, elle part pour la Suisse, dans l'intention d'y vivre la vie d'une ascète, et d'y attendre dans la solitude que lui vienne l'inspiration prophétique.

Passant en chemin par Lyon, elle y trouve une première occasion de mettre en pratique ses convictions nouvelles en consacrant la presque totalité de son maigre patrimoine à secourir les victimes des inondations du Rhône. Si bien qu'elle atteignit Lausanne la bourse à peu près vide. Fort heureusement, son habileté dans les travaux à l'aiguille lui permit de se tirer d'affaire et de payer un modeste loyer de cinquante centimes par jour. Elle ne tarde pas néanmoins à quitter Lausanne pour se fixer à la Tour de Gourze, site solitaire, déjà visité par elle dans son enfance, où règnait cette paix propice à la méditation que ne pouvait lui donner la grande cité libre penseuse. Là, elle s'installe dans une ferme isolée, habitée par un vieux couple de paysans, moyennant une modique pension de vingt francs par mois, prix d'une modeste chambre, meublée d'un grand lit rustique, et d'une nourriture composée surtout de laitage, de légumes et de vieux lard, que vint varier une fois un vieux coq, tué accidentellement par un faucon.

Elle ne tarde pas à s'apercevoir que le genre de vie qu'elle menait à Praz-Perey ne ressemblait que bien peu au christianisme primitif qui, devenu impraticable à la lettre au XIXe siècle, perdait dès lors le caractère divin dont son esprit l'avait jusqu'alors revêtu. Elle se mit alors à étudier les Évangiles que son sens critique lui montra en désaccord avec les conditions économiques de la société moderne et impossibles à pratiquer par les chrétiens eux-mêmes.

Guérie de son désir de mener une vie d'anachorète, Clémence Royer prend alors des résolutions viriles, irrévocables, et le cours de ses pensées à cette époque paraît avoir été noté fidèlement par elle dans son roman philosophique *Les Jumeaux d'Hellas*, sur les pages encore blanches de cet album que son héros Mattéo, l'un des deux fils d'Hellas, va remplir de ses méditations, devant le magnifique horizon de cette Naples de laquelle il s'est arraché pour n'y plus revenir :

« A moi, maintenant, forces de la matière et forces de l'intelligence, images des choses et conceptions de l'esprit, réalités et théories, créations de la nature et de l'humanité, choses inertes et vivantes, vie passive et activité libre, créations d'astres et sociétés d'êtres, mondes éternels et cités passagères, resplendissements toujours renouvelés d'atomes lumineux, gloires fugitives des œuvres des hommes, immortalité mortelle de leurs noms, je vous évoque, je vous appelle. Je veux être le foyer puissant où convergeront vos échos, vos rayonnements, vos vibrations, vos bruissements. Puisse ce foyer, où vous serez venus vous répercuter, s'illuminer de votre lumière, s'échauffer de votre chaleur, retentir de

votre voix, s'animer de votre mouvement et se vivifier de votre vie. Je veux pouvoir crier un jour au monde : Voilà le vrai, tel du moins qu'aujourd'hui l'homme peut le connaître[1]. »

« A l'œuvre, que me veut, que fait maintenant, et le passé, et Ricci, et mon enfance, et tous ces actes demi-conscients que je me suis laissé commettre plutôt que je ne les ai commis? Arrière, mes souvenirs. Écroulez-vous comme les premiers châteaux de cartes qu'ont élevés mes mains débiles, et que sur la table rase de ma vie se relève lentement l'édifice de ma libre pensée[2]. »

Comme l'aura écrit son ami, M. Léopold Lacour, cette petite Bretonne « catholique et royaliste d'abord, et soudainement touchée, pour ainsi dire, de la grâce scientifique » aura été pour notre époque un exemple sans doute unique d'émancipation intellectuelle[3].

II

Praz-Perey.

C'est au chalet de Praz-Perey, sur les flancs des monts de Cully, en présence du cadre merveilleux de montagnes neigeuses qui, des rochers de Naye aux Voirons et aux deux Salèves, encercle le lac azuré où le Rhône vient clarifier ses eaux limoneuses, c'est en tête à tête avec cette admirable nature alpestre, « si puissante, si magnifiquement solennelle », que s'éveille et prend son essor l'exceptionnel génie de « l'ermite de la montagne »; c'est là qu'à l'exemple de Renan, son compatriote et précoce admirateur, l'étude de l'Exégèse allemande achève de saper en son esprit les bases historiques du christianisme : c'est là que comparant entre eux les divers systèmes philosophiques, elle atteint aux principes premiers de cette métaphysique de la substance qu'elle exposera deux ans plus tard dans son cours public de philosophie aux dames de Lausanne; c'est dans la calme retraite de Praz-Perey que Clémence Royer redécouvre un jour l'élément premier, vivant et sentant, élastique et plastique, expansif et répulsif, de Démocrite, dénaturé par Épicure, l'atome fluide, moteur et centre conscient du cosmos, qui lui servira dans la suite à expliquer le mécanisme des divers phénomènes vibratoires, aussi bien que celui de la chute des corps et celui de la gravitation sidérale, le processus vital, les marées, l'évolution des astres, et qui, avec la formule moléculaire de l'eau à ses trois états, lui donnera la clé de la chimie atomique et moléculaire; bref, c'est à Praz-Perey que la jeune philosophe, oubliant tout ce qu'elle avait appris jadis, prend connaissance de tous les résultats acquis des sciences de la nature, s'imposant la loi d'en négliger à dessein les détails techniques qui encombrent inutilement les cerveaux. Ce qu'elle entend obtenir de l'étude, ce ne sont pas des moyens professionnels,

1. *Les Jumeaux d'Hellas*, t. I, p. 202.
2. *Id.*, t. I, p. 203.
3. *Les Femmes à l'Institut.* Mme Cl. Royer. *L'Evénement*, 19 décembre 1892.

comme tant d'étudiants, c'est une conviction personnelle, une doctrine pour elle-même, une conception du monde qui la satisfasse. Croyant que la vérité existe et qu'il est possible à l'homme de la connaître, elle se donne pour but de la conquérir.

Clémence Royer passe ainsi à Praz-Perey deux ans et un mois de cette vie retirée et studieuse, parcourant le cycle entier des sciences et ne s'attachant qu'à leurs résultats généraux pour les comparer entre eux. La bibliothèque circulante de Lausanne lui fournit alors tous les livres qu'elle peut désirer. Parfois elle se rendait à pied à Lausanne pour consulter les catalogues. C'était un trajet d'environ onze kilomètres. Elle partait le matin et revenait le soir, dans la pleine obscurité des soirées d'hiver, par des sentiers escarpés et solitaires. Sa volonté la soutenait, lui donnait une force invincible.

En 1859, elle quitte l'asile de Cully et revient vivre à Lausanne pour être à proximité de la Bibliothèque. A cette époque, Clémence Royer possède déjà le vaste ensemble d'idées logiquement enchaînées les unes aux autres qu'elle développera ensuite dans ses ouvrages. A Lausanne, on se demandait avec curiosité qui était cette jeune fille qui, sur les monts de Cully, lisait les livres les moins dérangés de la Bibliothèque, où elle entrait parfois avec le grand chapeau de paille des Vaudoises.

Une occasion se présenta bientôt pour elle de se révéler. La Suédoise Frederika Brenner, dont les livres traduits en toutes langues étaient très lus parmi les protestants suisses, avait mis en honneur à Lausanne, où elle était de passage, les orateurs féminins d'Amérique. Clémence Royer en profita pour offrir aux Lausannoises un petit cours de logique en quatre leçons. Encouragée par le succès de cette première tentative, elle ouvre son célèbre Cours de Philosophie de la nature et de l'histoire en quarante leçons, comme le précédent exclusivement réservé aux femmes, et qui fut, dit-on, le premier cours de philosophie rationaliste qui ait jamais été donné en Suisse romande. C'est dans ce cours, par malheur resté oral, à part la leçon d'ouverture, que Clémence Royer pose le principe de toutes les idées qu'elle développera ensuite dans ses écrits. C'est dans cette série de leçons qu'elle présente pour la première fois sa théorie nouvelle des atomes, née à Praz-Perey. C'est dans cette synthèse rapide, dont l'exposé complet devait durer quarante heures, qu'en plein triomphe de l'école de Cuvier, elle affirme pour la première fois le bien-fondé de la doctrine de Lamarck, le même mois où Charles Darwin faisait paraître en Angleterre *The Origin of species*.

A Lausanne, comme ultérieurement en d'autres villes suisses, les conférences de Clémence Royer ont un considérable succès. Les femmes de la meilleure société viennent l'entendre par snobisme. Mais voilà qu'à un certain moment de ses leçons, Clémence Royer se met à expliquer la Bible à sa manière. La voilà qui commet le crime de ranger l'homme, roi de la création, parmi les animaux supérieurs. Tant de hardiesse fit scandale. Les pasteurs protestants et les Lausannoises elles-mêmes désertèrent

les réunions. Certain professeur, venu pour l'entendre, déclara que sa place était à Berlin! Un autre adversaire, le pasteur Naville, avec qui elle avait longuement discuté à l'issue d'une conférence, chez Mme Forel, déclara qu'elle était la seule femme qu'il eût jamais eu l'envie de battre. Racontant un jour cette anecdote à une amie, Mme Royer avoua que cette apostrophe lui avait causé plus de plaisir que le plus galant des madrigaux. Dans sa préface célèbre à *L'Origine des Espèces*, Clémence Royer remarque qu'elle rencontra alors chez les protestants suisses les mêmes oppositions que M. Darwin rencontra alors en son pays, et que sa thèse sur la parenté de l'homme et du singe lui valut de certains fervents biblistes des caricatures et des lettres, la plupart anonymes, où la conférencière était menacée de tourments imaginaires dans l'autre monde.

Par bonheur, Clémence Royer n'avait pas que des adversaires et des contradicteurs en Helvétie. Demandée par la Société Neuchâteloise d'Utilité publique, elle va porter la bonne parole à Neuchâtel, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, où le sexe masculin est dès lors admis à l'entendre, à Morges, où elle répète une partie de son cours de Lausanne, à Genève, où des Lausannois fervents se dérangent exprès pour l'écouter. Toute une phalange d'exilés de 1848 lui fait escorte, entre autres Jules Barni qui disait un jour en présence d'une amie de la philosophe : « Il me fallut aller à Lausanne et à Genève. Je ne pouvais laisser siffler Clémence Royer sans protester. » M. Petit-Cassal, père de Mme Gevin-Cassal, venait exprès de Bâle pour assister aux conférences.

Enfin, Clémence Royer, elle-même, riposta à ses adversaires en publiant la première traduction française du beau livre de Darwin qui allait faire connaître au public français le principe de sélection naturelle, confirmation étayée de preuves multiples des idées de Lamarck, déjà admises et enseignées par Clémence Royer dans son cours de Lausanne, et qui, donnant enfin à l'esprit humain une explication toute naturelle du développement de la vie organisée au cours des âges, allait fournir aux sciences morales cette base solide et sûre qui leur avait quelque peu manqué jusqu'alors. Encore que la traductrice n'ait pas cru devoir modifier son texte après chaque changement nouveau apporté par Darwin dans les éditions successives de son ouvrage données en Angleterre, cette première traduction française de 1862, d'une clarté admirable, d'une exactitude scrupuleuse, où l'on retrouve comme en un miroir fidèle la sincérité, la simplicité de l'original anglais, sera, croyons-nous, considérée un jour comme classique et retenue comme étant la meilleure, la plus réellement darwinienne de toutes celles parues jusqu'à aujourd'hui. Signalons notamment, à l'actif de la traductrice, la traduction par le terme heureux de *concurrence vitale* de l'expression *struggle for life*, incomprise des panégyristes allemands de la guerre, qui y ont vu ou voulu voir la justification biologique de leur délire belliqueux.

Mais ce qui méritera surtout les éloges de la postérité, et ce qui eut néanmoins le don d'éveiller bien des colères à l'époque, c'est l'admirable morceau d'anthologie que Clémence Royer place en tête de sa traduction

pour présenter à ses lecteurs l'œuvre du naturaliste anglais et faire ressortir en conclusion les conséquences dernières de la théorie de Darwin qui, montrant le caractère arbitraire de nos classifications méthodiques, ruinait définitivement la vieille idée de l'immuabilité des espèces et obligeait d'admettre l'inégalité naturelle des individus. M. l'ingénieur Alfred Pichou a cité dans plusieurs de ses ouvrages une notable partie des conclusions de cette préface de Clémence Royer qu'il rencontra au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, tenu à Lyon en 1873, et avec laquelle il s'entretint de la théorie de Darwin dans le cours d'une excursion à Genève. « C'est peut-être de cet entretien, m'écrivait-il le 19 novembre 1907, qu'est née en mon esprit la première idée de l'*Élite* dont Clémence Royer peut, à bon droit, être considérée comme un précurseur. »

En rapprochant les uns des autres divers extraits d'écrits de Clémence Royer datant de cette période de sa vie et en les faisant suivre de quelques citations d'ouvrages ultérieurs, il devient possible de suivre la perte graduelle en son esprit des derniers vestiges subsistants de sa foi religieuse de jadis, jusqu'au jour où elle écrira franchement que Dieu n'est que la somme de nos ignorances et jusqu'à ce que, dans la conclusion de *La Constitution du Monde*, elle osera déclarer qu'il n'y a pas de place pour « un être imaginaire nommé Dieu », dans un Cosmos, République d'êtres incréés et indestructibles, qui vit et se meut sans aucun concours extérieur durant l'éternité du temps.

Si, en effet, dans son *Introduction* de 1859 au cours de Philosophie professé à Lausanne, Clémence Royer parle encore du « Créateur » et des « choses créées »; si, dans ce rare morceau d'éloquence philosophique, il est encore question de « l'immuable volonté de Dieu » qui lui paraît encore nécessaire pour assurer l'ordre du monde; si même, à la fin de son discours, elle hasarde encore cette expression biblique : « sa gloire et sa puissance sont écrites dans les œuvres de ses mains »; si dans cette étude d'ensemble de la science humaine, elle se propose comme but final « de prouver Dieu parfait dans toutes ses œuvres »; si enfin, dans sa Préface à la première édition française de *L'Origine des Espèces*, celle de 1862, elle affirme encore dans ces grandes manifestations de la pensée humaine qui se succèdent au cours de l'histoire, la nécessité d'une *Théologie*, qui, dans la troisième édition, deviendra une *Téléologie*, dans le tome premier de son roman philosophique, *Les Jumeaux d'Hellas*, paru en 1864, elle fera écrire à son héros Mattéo, sur son album de voyageur : « Quant au seul Éternel que tout le monde dit connaître, et croit savoir nommer, mais dont personne ne se contente, qu'est-il, existe-t-il, m'entend et me voit-il dans ma recherche inquiète et ardente? Que ne se montre-t-il? que ne parle-t-il? Ne doit-il pas savoir, s'il existe, que je suis tout prêt à l'écouter !? »

Dans son étude sur Lamarck, publiée en 1868-1869 dans la *Revue de*

1. *Les Jumeaux d'Hellas*, t. I, p. 289.

philosophie positive, Clémence Royer montre le caractère purement verbal de ces termes abstraits auxquels notre esprit est trop souvent porté à donner une réalité substantielle, comme ces causes ou enchaînements de causes dont parle souvent l'auteur de la *Philosophie zoologique*, subissant à son insu les expressions scolastiques alors à la mode. Vers la même époque, dans son remarquable article *Darwinisme*, paru dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, Clémence Royer établit que, d'après la théorie de Darwin : « toutes ces séries généalogiques parallèles descendraient de degré en degré, rétrogressivement à travers les temps, en convergeant vers un point de départ uniforme, sinon unique, représenté par les essais les plus simples de l'organisation nés spontanément des forces inhérentes à la matière et dans son sein, sans intervention d'aucun acte créateur spécial. Leur développement successif à travers les âges n'était point non plus le résultat d'un plan providentiel, prédéterminé, mais de l'action complexe des causes secondes et des lois universelles qui régissent l'univers physique. »

On retrouve les mêmes idées plus complètement développées dans les pages qui suivent la réfutation humoristique du créationisme qui ornent le début du chapitre premier de *L'Origine de l'Homme et des sociétés*, œuvre aussi remarquable par sa forme classique que par l'originalité des vues anthropologiques, et la justesse des inductions qu'elle renferme et qui, comme l'a écrit M. Albert Colas « suffirait à placer Clémence Royer au premier rang de nos savants et de nos philosophes ». C'est dans cet ouvrage d'une lecture si attachante, mais par malheur encore trop peu connu et apprécié, que Clémence Royer oppose un résumé succinct des faits acquis à la science de l'homme il y a un demi-siècle, à l'irrationnelle conception de l'homme naturel de Rousseau, création imaginaire d'un chrétien malgré lui encore hanté par la vision biblique d'un Eden originel. Dans sa Préface à *L'Origine de l'Homme*, Clémence Royer indique la nécessité de reviser de siècle en siècle la science de l'homme et l'histoire de cette science, en raison du progrès constant des sciences subalternes qui s'y rattachent. C'est à cette œuvre dont le cours des événements actuels, il nous semble, démontre suffisamment l'utilité, que nous nous sommes attachés depuis six années, en toute indépendance, mais avec l'aide puissante des vives lumières de l'anthropologie philosophique, que nous voudrions voir appeler désormais *anthropologie royérienne*, du nom de sa géniale fondatrice, et avec l'appoint précieux du considérable amas de faits nouveaux surgis dans les divers domaines de la science depuis l'aurore du présent siècle [1].

1. Nous remercions bien sincèrement Mme veuve Albert Colas qui, très obligeamment, nous a confié divers documents autographes de Clémence Royer, grâce auxquels nous avons pu écrire une notable partie de cet article, complété par les déclarations de Mme O. Gevin-Cassal, intime amie de la philosophe, ainsi que par divers emprunts faits par nous à des articles de Mmes Hypatia Bradlaugh-Bonner et Marie-Louise Néron, de M. Émile Duvaud et à une conférence de M. Jules Bois. Mentionnons enfin le nom de M. Léopold-Lacour dont a bonne obligeance nous aura permis d'améliorer notre travail. A. Pr.

Glandes à sécrétion interne et Morphologie

D'après l' « Endocrinologie » de Pende

Par Léopold LÉVI

Ancien Interne, lauréat des hôpitaux, lauréat de l'Académie de Médecine.

N. Pende[1] (de Palerme) vient de consacrer à l'*Endocrinologie* un travail considérable. Cet ouvrage est remarquable par la richesse des documents qu'il renferme, par la critique aiguisée à laquelle l'auteur a soumis les innombrables publications parues dans ces dernières années sur les divers chapitres de cette nouvelle branche de la biologie et de la médecine, et par l'apport de faits personnels et de conceptions nouvelles qu'il a introduits dans ce volume.

C'est la première fois qu'une étude complète des diverses glandes endocrines, au point de vue embryologique, anatomique, histologique, physiologique, clinique, a été entreprise, et présentée sous forme didactique.

La compétence de l'auteur, déjà reconnue par un grand nombre de recherches antérieures, l'utilisation judicieuse des mémoires écrits en diverses langues, font de ce traité une œuvre utile à consulter pour tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études biologiques.

Une notion capitale que l'*Endocrinologie* de Pende met en relief, c'est l'influence des *glandes à secrétion interne* sur la *morphologie*. J'avais déjà insisté sur le rôle *morphogène* du corps thyroïde[2], et cette *Revue* a publié un petit mémoire que j'ai consacré au Syndrome de « Juvénilité persistante[3] ».

Pende donne à la question toute son ampleur et l'étudie dans ses nuances. Le rôle des sécrétions internes sur la morphologie normale et pathologique du corps se dégage nettement de son ouvrage, et amène à admettre avec Viola que l'Endocrinologie est une pathologie constitutionnelle.

1. Pende, *Endocrinologia Patologia e clinica degli organi a secrezione interna*, 1034 pages, 122 illustrations et 25 tableaux en noir et en couleur; 1916, Vallardi, Milan.

2. Léopold Lévi et H. de Rothschild, Contribution à l'étude du corps thyroïde en physiopathologie humaine. *Biologie médicale*, janvier 1912.

3. Léopold Lévi. *Revue anthropologique*, 24e année, n° 4, avril 1914, p. 159.

Nous pensons qu'il sera intéressant de faire connaître, d'après le livre de Pende, les notions établies et les problèmes que soulève la question des rapports des glandes à sécrétion interne et de la morphologie[1].

*
* *

Les glandes à *sécrétion interne*, glandes endocrines, sont des organes à structure glandulaire, dont la fonction essentielle consiste à verser dans le sang des produits auxquels Starling a donné le nom d'*hormones*[2].

Ces hormones, « messagers chimiques », ont la propriété d'agir, par voie humorale, sur des organes éloignés de leur appareil formateur, et de provoquer des actions physiologiques à distance, sans entrer dans la constitution des protoplasmas cellulaires.

Les hormones provoquent des modifications du fonctionnement des cellules, par variation de leur chimisme, qu'il y ait ou non intervention du système nerveux.

Par l'intermédiaire des hormones, les glandes endocrines exercent une fonction régulatrice sur le *trophisme*, en général. Cette influence est particulièrement importante, en ce qui concerne le développement des divers tissus et la croissance de l'organisme tout entier.

Mais cette action, et Pende[3] insiste là-dessus à juste titre, est *purement régulatrice*. Car la croissance est un phénomène autochtone des cellules. Les hormones ne déterminent pas l'évolution, le développement des tissus, elles les régularisent. C'est cette action *morpho-régulatrice* des hormones que nous nous proposons de mettre tout d'abord en relief.

Pour démontrer l'influence régulatrice des hormones sur le développement des tissus et sur la croissance, il suffit de s'appuyer sur les résultats déjà signalés par de Bordeu (deuxième moitié du XVIIIe siècle), puis par Berthold (1849), résultats que détermine la *greffe* des glandes sexuelles chez les animaux castrés.

On sait que, chez les eunuques mutilés avant l'époque pubère, et chez les animaux mâles castrés avant la puberté, il se produit des troubles du développement du squelette, des muscles, de la graisse, et des caractères sexuels secondaires. La proportion des diverses parties du squelette se trouve influencée. La castration, lorsqu'elle est pratiquée avant la puberté, influence, en sens opposé, la croissance du squelette, et la croissance du tronc et de la tête.

Elle produit un développement en longueur des membres, et surtout un allongement exagéré des membres inférieurs chez l'homme, du train

1. J'indiquerai, en note, à quelles pages de l'ouvrage de Pende peut se rapporter le lecteur, s'il veut prendre une connaissance plus approfondie des diverses questions envisagées.
2. P. 24.
3. P. 990.

postérieur chez l'animal. Par contre, il s'établit un retard dans le développement du bassin, du thorax, du crâne et de la face.

Les caractéristiques du squelette chez les eunuques sont les suivantes : La taille est supérieure à la moyenne, par longueur excessive des membres inférieurs, surtout des jambes (macroskélie de Manouvrier). La longueur des membres supérieurs est relativement exagérée : le bassin et le thorax sont en état d'hypoplasie, avec apparence infantile. Le crâne subit un arrêt de développement dans tous ses diamètres, spécialement diamètre frontal, auriculobregmatique et transverse (dolicocéphalie). Il y a défaut de développement en hauteur et en largeur de la face, surtout de la hauteur du nez et du maxillaire inférieur. Par contre, le pavillon de l'oreille se développe d'une façon exagérée.

L'étude radiologique a permis d'affirmer, chez les eunuques adultes, la persistance des cartilages épiphysaires (à qui est dû le développement en longueur du squelette) au delà du terme normal, soit au delà de vingt-cinq ans, époque à laquelle ces cartilages disparaissent normalement, par ossification. De ces premiers résultats de la castration on peut, avec Pende[1], tirer quelques déductions.

La sécrétion interne génitale a normalement une *propriété frénatrice* sur la production de l'os qui dérive des cartilages épiphysaires.

Cette propriété consisterait à ossifier, à temps voulu, les cartilages mêmes. Si cette sécrétion interne manque, les cartilages épiphysaires continuent à produire de l'os, pendant une période de temps plus ou moins distante de la normale. D'où résulte l'allongement excessif du squelette qui s'arrête seulement, quand intervient, plus ou moins tardivement, l'ossification des cartilages, ou quand ceux-ci cessent de proliférer.

En second lieu, la sécrétion interne génitale doit exercer une influence *stimulatrice* sur l'ostéogenèse du bassin, du thorax, du crâne, de la face.

Ainsi donc, le développement squelettique du tronc et de la face se comporte en manière inverse du développement squelettique des membres, en cas de suppression de la sécrétion génitale interne.

Je n'insiste pas sur l'influence de cette sécrétion sur les caractères sexuels secondaires : arrêt de développement de la prostate, des vésicules séminales chez l'homme, de l'utérus, de la trompe, du vagin, chez la femme ; absence ou retard, chez l'homme, du développement de la barbe, des moustaches, des poils pubiens et axillaires, caractère infantile de la voix, développement musculaire très amoindri, etc.

Chez la femme, le bassin conserve la forme et les proportions infantiles, les mamelles ne se développent pas, ou régressent, si elles étaient déjà développées, les poils manquent au pubis, aux aisselles.

La castration complète n'entraîne jamais l'apparition des caractères hétérosexuels, *virilisme* chez la femme, *féminilisme* chez l'homme.

Ces anomalies de développement peuvent dépendre par contre d'une

1. P. 34.

suppression *partielle* ou d'une *perversion* de la sécrétion génitale interne.

En voici l'explication[1] : Les recherches de morphologie comparée permettent d'admettre l'existence d'un *hermaphroditisme physiologique des glandes sexuelles*. Autrement dit, il existe dans l'ovaire des éléments rudimentaires mâles; dans le testicule, des éléments rudimentaires femelles. Au cours de l'ontogenèse, et à un stade tout à fait précoce de celle-ci, une des sortes d'éléments prend le dessus, et par voie de sécrétion interne, favorise le développement des caractères sexuels de tout l'organisme. En même temps le développement des éléments rudimentaires du sexe opposé se trouve inhibé, et du même coup, le développement des caractères hétérosexuels du corps. Mais ceux-ci persistent à l'état de puissance, et si, du fait de circonstances pathologiques, la sécrétion interne des éléments endocrines homosexuels diminue ou disparaît, en même temps disparaît ou cesse leur influence protectrice sur les caractères somatiques du même sexe; et alors les éléments rudimentaires du sexe opposé, endormis jusqu'alors dans les glandes génitales, peuvent se développer et, par l'intermédiaire de leurs hormones, pousser au développement des caractères hétérosexuels.

Ainsi naît le *virilisme* chez la femme, en cas d'altérations qui troublent la sécrétion interne normale de l'ovaire (atrophie ovarienne de la ménopause, tumeurs, inflammations de l'ovaire) et le *féminilisme* chez l'homme, qu'il soit atteint d'altérations des testicules congénitales (cryptorchidie, hypogénésie) ou acquises (altérations traumatiques, par exemple).

Par opposition, l'on comprend que la castration complète, abolissant les deux sortes d'éléments endocrines sexuels, ne peut conduire à la manifestation des signes hétérosexuels.

Chez les eunuques, il peut y avoir une fausse gynécomastie, par hypertrophie graisseuse localisée, mais le squelette du bassin a le type infantile et non féminin (Tandler).

L'influence des hormones génitales sur le développement des caractères sexuels est nettement démontrée, outre les effets de la castration, par les cas intéressants de *puberté précoce*, de différenciation sexuelle précoce en coïncidence avec des altérations (tumeurs, par exemple, du testicule et de l'ovaire), et encore davantage du fait que l'extirpation, dans de tels cas, des glandes sexuelles malades, entraîne une régression plus ou moins rapide des manifestations pubérales, apparues d'une façon précoce.

La démonstration que l'influence des glandes sexuelles sur l'accroissement de l'organisme est due à de vraies actions *hormoniques*, à une vraie *sécrétion interne* (et non à d'hypothétiques corrélations nerveuses de ces glandes), est établie par la méthode des *greffes*, déjà appliquée par Berthold, il y a plus de soixante ans. On peut y ajouter la méthode opothérapique.

Relevons, avec Pende[2], les expériences les plus importantes. Foges, en 1902, a greffé, chez les chapons, des testicules de coq. Alors les plumes

1. P. 35.
2. P. 33.

de la queue, qui chez le chapon sont courtes et droites, sont devenues abondantes, longues et incurvées, comme chez le coq.

Chez la grenouille verte mâle, il se développe, à l'époque de la maturité sexuelle, une callosité du pouce, caractéristique du mâle, et une hypertrophie caractéristique des muscles adducteurs de l'avant-bras (on sait que le mâle, chez ces animaux, reste accroché fortement pendant l'accouplement à la femelle, en la serrant étroitement avec l'avant-bras et le pouce). Or Nussbaum, en 1906, et ultérieurement Hams, ont démontré que, si on châtre la grenouille verte mâle, dans le jeune âge, ces caractères sexuels du mâle ne se développent pas. Mais si, chez le mâle châtré, on injecte des fragments de testicule sous la peau du dos, ces caractères sexuels apparaissent.

Récemment Pézard (1911) a communiqué l'expérience suivante : de deux poulets, castrés en novembre 1909, et qui présentent les caractères du chapon, l'un reçoit, en janvier 1910, deux fois par semaine, par voie intrapéritonéale, des extraits de testicule de porc cryptorchide. Sous l'influence de ces injections, la crête et la barbe s'agrandissent, deviennent épaisses, rouges, érectiles. On voit apparaître les caractères sexuels et combattifs, le chant. On suspend les injections en janvier 1910. L'animal ne chante plus. L'ardeur sexuelle et l'esprit combattif cessent, et il reprend peu à peu son attitude indolente de chapon. En même temps crête et barbe se flétrissent.

Il n'y a donc aucun doute que la castration agit sur l'organisme, non parce qu'on abolit des corrélations nerveuses spéciales des glandes génitales, mais parce qu'on supprime sa sécrétion interne.

Mais cette sécrétion agit-elle sur le trophisme et sur l'accroissement des tissus directement ou par l'intervention du système nerveux, autrement dit par une action *neuro-chimique*? Quelques faits conduisent à admettre ce dernier mécanisme. Nussbaum, dans les expériences rapportées plus haut, a observé que, chez la grenouille mâle, si l'on procède, avant l'époque d'apparition des caractères sexuels secondaires (callosité du pouce et hypertrophie des muscles de l'avant-bras) à la résection des nerfs de l'avant-bras, ces caractères ne se manifestent pas. Giard a observé, d'autre part, le fait que chez certains insectes, une moitié du corps a le caractère masculin, l'autre moitié le caractère féminin. Or, il est difficile d'expliquer cet androgyno-morphisme par une simple influence humorale, sans l'intervention du système nerveux. Il existe, en outre, des cas de développement unilatéral de la mamelle chez l'homme, de développement unilatéral des cornes, chez le cerf. Quelques expérimentateurs ont aussi observé que la castration unilatérale chez le cerf trouble le développement de la corne, tantôt du même côté, tantôt du côté opposé.

Pende conclut à la nécessité de l'intégrité de l'innervation des tissus sur lesquels agit la sécrétion génitale interne, pour que celle-ci puisse fonctionner d'une manière parfaitement conforme à son but.

En résumé, les résultats de la castration auxquels s'opposent les faits de puberté précoce, les effets des greffes testiculaires et des injections de substance testiculaire démontrent que la *sécrétion interne* de l'appareil génital exerce sur la morphogenèse et en particulier sur le développement du squelette une action régulatrice.

D'autres glandes endocrines manifestent également une action sur la croissance. Il en est ainsi de l'*hypophyse*, comme le prouvent les faits suivants, solidement établis [1] :

1° La possibilité de reproduire, par la destruction de l'hypophyse, chez les animaux jeunes (Cushing, Aschner, von Biedl, Ascoli et Legnani, etc.) un arrêt de développement du squelette, un *nanisme* général, parfois, avec arrêt du développement des caractères sexuels.

2° Les observations cliniques, en accord avec les faits expérimentaux, démontrent qu'une lésion hypophysaire, durant l'époque prépubérale, donne lieu à un syndrome d'*infantilisme*, caractérisé surtout par l'arrêt de développement sexuel et une adiposité générale excessive (syndrome adiposo-génital de Fröhlich). La démonstration est encore plus formelle pour les cas dans lesquels le développement d'une néoformation hypophysaire détermine l'arrêt de développement somatique, alors que l'organisme reprend sa croissance, aussitôt que le chirurgien a extirpé la néoformation.

3° Enfin le rapport indiscutable entre les lésions de l'hypophyse et deux anomalies notables de développement : le *gigantisme et l'acromégalie*, trouve sa démonstration inéluctable dans le fait que l'on voit retrocéder les symptômes acromégaliques après la résection de la tumeur hypophysaire.

Ainsi donc la glande pituitaire intervient dans le développement du squelette et des caractères sexuels. Est-ce par une action hormonique? La démonstration par les greffes et l'opothérapie n'a pas été formellement établie. Mais les arguments précédents permettent de l'admettre.

Ce qui est intéressant à signaler, c'est que l'influence de la sécrétion hypophysaire sur la croissance du squelette semble, en quelque manière, opposée à celle exercée par la sécrétion génitale. Par la destruction de l'hypophyse à la période prépubérale, on obtient un nanisme du squelette, avec persistance des cartilages épiphysaires mais avec un état d'*inertie* de ces cartilages. Par la castration prépubérale on a inversement un allongement squelettique exagéré avec persistance et *activité* des cartilages épiphysaires, d'où résulte un développement prépondérant du squelette des membres, par rapport à celui du tronc et de la tête.

On peut donc conclure à un antagonisme fonctionnel entre l'hypophyse et la glande génitale, en ce qui concerne le développement du squelette. Cet antagonisme est d'ailleurs limité à l'action de ces glandes sur les cartilages épiphysaires, c'est-à-dire sur l'*ostéogenèse enchondrale*.

1. P. 38.

Pour ce qui est de l'ostéogenèse *périostale*, nous avons signalé plus haut que la castration arrête le développement des os du tronc et de la tête, et que les os longs des castrés sont peu développés en épaisseur. Ces faits laissent penser que les hormones génitales stimulent l'ostéogenèse périostale, et de même agissent les hormones hypophysaires, comme démontre la croissance exagérée du squelette en largeur dans l'hyperfonction hypophysaire de l'acromégalie.

En dehors de la pituitaire et des glandes génitales, une autre glande endocrine prend une part indubitable à la direction de la croissance de l'organisme, c'est la *thyroïde* [1].

L'*athyréosis* ou absence de fonction thyroïdienne, aussi bien expérimentale que spontanée, est caractérisé essentiellement par une importante hypogénésie générale de l'organisme. On note surtout la dminution notable du développement en longueur du squelette, alors qu'il y a lieu de relever le fait que la croissance en largeur continue presque sans être troublée (Von Bruns). Ce sont les cartilages épiphysaires, qui, par leur persistance indéfinie, comme le démontre la radioscopie, deviennent incapables de fabriquer l'os, tandis que persiste dans une certaine mesure l'activité ostéo-plastique du périoste. Il en résulte un *nanisme du squelette* très marqué, avec une grande prédominance des diamètres transversaux sur les diamètres longitudinaux du corps, et de l'épaisseur sur la longueur des os (os courts et tassés).

Le trouble de développement n'atteint pas seulement le squelette, mais tous les organes et tissus du corps, principalement le développement du tissu générateur et les tissus d'origine ectodermique, comme le système nerveux, la peau et ses appendices. Ainsi, les glandes génitales n'arrivent pas à maturité, ou assez tard et incomplètement. L'apparition des crises pubérales fait défaut. Le développement du cerveau s'arrête (d'où résulte parfois le crétinisme). De même s'arrêtent le développement du langage et celui des centres sensoriels, même celui du langage (surdimutité congénitale). Une notable torpeur caractérise toutes les réactions nerveuses. Il y a défaut de développement des glandes de la peau, des cheveux et des poils, des ongles, des dents.

La démonstration que c'est bien aux *hormones* élaborées par la thyroïde qu'est due l'influence de cette glande sur le développement somatique et psychique, est fournie sans conteste par l'opothérapie ou la greffe thyroïdienne. Par l'administration de la substance thyroïdienne, chez les animaux comme chez l'homme thyréoprive, on voit la taille augmenter, les glandes génitales se développer, la puberté se manifester, l'intelligence, le langage subir un développement plus ou moins complet, les caractères psychiques se modifier, la croissance des dents, des poils, des ongles s'améliorer. La grande influence de la sécrétion thyroïdienne sur les processus de rénovation cellulaire est démontrée en dehors d'une sorte

1. P. 40.

de rajeunissement que la thyroïdothérapie détermine fréquemment chez les sujets thyréoprives, par les observations expérimentales, telles celles de Marinesco et Minea, sur le défaut de régénération des nerfs sectionnés chez les animaux privés de thyroïde et sur la réapparition du pouvoir régénératif du tissu nerveux, sous l'influence de l'opothérapie thyroïdienne.

Les autres glandes endocrines exercent sur la croissance de l'organisme une influence moins bien connue que celle des glandes sexuelles, de l'hypophyse, de la thyroïde.

Le *thymus* fait sentir son action sur le squelette à une période de la vie voisine de la naissance. Les animaux thymecomisés présentent une diminution de poids et de taille par rapport aux animaux de contrôle. Leur intelligence est de même retardée.

C'est de même à une époque précoce de la vie que la *glande surrénale*, et, en particulier sa portion corticale, intervient dans les processus de croissance. Peut-être même cette intervention se produit-elle dans la vie intra-utérine. Il faut envisager, à ce point de vue, les observations anatomiques de coïncidence, d'aplasie ou d'hypoplasie surrénale unilatérale avec hémiencéphalie du même côté, d'aplasie surrénale avec anencéphalie. On doit tenir compte également des observations cliniques d'hyperplasie ou de tumeur de la corticale de la surrénale, coïncidant avec les faits de gigantisme, fréquemment accompagné d'un développement exagéré du tissu adipeux ou coïncidant avec des manifestations de puberté précoce ou avec l'apparition de caractères hétérosexuels (pseudo-hermaphroditisme).

La *glande pinéale* semble posséder une action spéciale, encore que peut-être à une période précoce de développement, sur les phénomènes de maturation sexuelle, comme le démontrent les faits de puberté précoce, coïncidant avec le développement des tumeurs pinéales.

Les *parathyroïdes* paraissent exercer sur les systèmes pileux et dentaire, sur le cristallin, une influence trophique qui se manifeste vraisemblablement aussi sur le squelette, ainsi qu'on le verra plus loin.

Cet exposé met en relief que l'appareil endocrine, hormonopoiétique, possède une action sur le développement des tissus, sur les phénomènes de croissance du squelette, sur l'évolution de la puberté.

*
* *

Les ÉTATS PATHOLOGIQUES en rapport avec les troubles des glandes endocrines, font apparaître les troubles de développement de croissance, par déviation de la fonction hormonique [1].

Déjà, à *première vue*, apparaissent les troubles des fonctions endocrines morphorégulatrices. Car la plupart des états morbides, auxquels ces

1. P. 678.

troubles donnent lieu, se traduisent par un *facies* à lui seul caractéristique. Il en est ainsi des facies *acromégalique*, *myxœdémateux*, *crétin*, *infantile*, *eunuchoïde*, *juvénile*, *gérodermique*, etc. La taille, le degré de maigreur, d'obésité, l'état microsomique, ou mégalosomique en général, les rapports entre les diverses parties du corps (membres par rapport au tronc, au bassin), le développement et la forme des extrémités des membres et de la face fournissent des renseignements précieux et orientent les recherches endocrinologiques vers un diagnostic précis, que facilitera la recherche du degré d'ossification et d'apparition des cartilages épiphysaires. Le développement sexuel chez l'homme et la femme conduira à l'étude de l'appareil génital, du bassin, de l'état pileux (au pubis en particulier), du développement des seins, et fera reconnaître une puberté précoce ou tardive, et aussi des signes de ménopause anticipée ou retardée et d'hétérosexualisme (virilisme et féminilisme).

Toutes ces considérations trouvent leur développement dans la partie de l'ouvrage de Pende, consacrée à la séméiologie et au diagnostic des organes à sécrétion interne. L'auteur rapporte les tables de Broman qui montrent que non seulement le poids et la taille varient, aux diverses périodes d'évolution, mais encore les proportions du corps.

La croissance physiologique se fait en effet par étapes, avec prédominance alternative de croissance en longueur ou en largeur. La croissance en volume du tronc et l'augmentation de l'épaisseur des membres, par développement des muscles du squelette, alternent avec les phases de croissance en longueur des membres, par ostéogenèse enchondrale des os longs.

Pende envisage les types morphologiques conformément aux recherches de l'école de Giovanni, et insiste sur la méthode de Viola fondée sur la détermination des rapports du volume du tronc au volume des membres. Nous reviendrons ultérieurement sur la signification endocrinologique de ces types.

∴

Auparavant il convient de passer en revue les états pathologiques créés par les troubles de chaque glande endocrine prise à part, et de relever les modifications qu'ils impriment à l'apparence du corps, au développement du squelette, de l'appareil génital et de ses annexes.

I. *États thyroïdiens* [1]. — L'idiotie myxœdémateuse, de Bourneville, par absence congénitale de thyroïde, est classique. Il n'y a lieu de relever ici que les troubles de croissance. Celle-ci est si ralentie que Siegert a observé à deux ans et demi une longueur du corps de 0 m. 50. A l'âge adulte, en général, la taille ne dépasse pas 1 m. Ce sont surtout les os à stade cartilagineux qui sont touchés. Les cartilages épiphysaires ne s'ossifient pas. Les fontanelles restent encore ouvertes après trois ans

1. P. 745.

(Bourneville). L'examen histologique des os (Dieterle, Kassowitz) démontre une insuffisance de l'énergie productive des tissus ostéoblastiques, une tendance à l'atrophie, à la dégénérescence graisseuse de ces tissus et à la sclérose des os. Par contre, le processus de calcification n'est pas troublé, contrairement à ce qui se produit dans le rachitisme. Le crâne est très volumineux dans tous ses diamètres, dolichocéphale, avec front proéminent.

La dentition ne commence d'habitude qu'après trois ans, et à vingt ans la première dentition n'est pas encore complète : l'implantation des dents est irrégulière. La deuxième dentition ne commence pas avant dix ans, et à trente ans, on peut voir encore des dent de lait.

Les glandes génitales présentent une petitesse permanente, souvent les testicules ne sont pas descendus dans le scrotum.

A un degré atténué on trouve réalisé l'*infantilisme myxœdémateux* de Brissaud (1894). Ce qui, en dehors des signes plus ou moins évidents d'insuffisance thyroïdienne, frappe le plus dans cette forme, c'est le contraste entre l'âge réel du patient, qui a atteint ou dépassé l'époque de la puberté, et son habitus morphologique strictement infantile ou puéril, avec absence complète des signes qui caractérisent la crise de puberté. Chez ces sujets les cartilages épiphysaires persistent longtemps et se soudent seulement à un âge assez avancé. Il n'est pas toujours possible, d'après Pende, de distinguer cliniquement ce syndrome d'origine hypothyroïdienne des syndromes analogues, que peut produire aussi l'insuffisance hypophysaire ou hypophyso-génitale à l'âge prépubère. Il n'est pas non plus toujours possible de démontrer anatomiquement l'origine exclusivement ou essentiellement thyroïdienne de ces syndromes d'infantilisme. Car souvent on trouve associées des lésions de diverses glandes endocrines. Aussi bien des cas d'infantilisme Brissaud méritent-ils d'entrer dans les syndromes pluriglandulaires.

Aux états thyroïdiens se rattache le *crétinisme*, car bien qu'il comporte des lésions multiples, peut-être même diffuses au système endocrine, celles de la thyroïde sont des plus importantes. Il faut signaler tout au moins, comme lésions simultanées, le goitre hypophysaire (Schöneman) ou l'atrophie de l'hypophyse (Virchow, de Coulon).

Le squelette, chez les crétins jeunes, montre un retard plus ou moins important du développement, un retard dans l'ossification des cartilages épiphysaires et dans l'apparition des noyaux osseux. Mais, après trente ans, les cartilages finissent par s'ossifier tandis que, dans l'athyréosis, ils persistent indéfiniment (Birchel). Tous les os ne sont pas atteints en proportion égale, d'où résulte une dysharmonie dans les proportions squelettiques (Breus et Kolisko). De notables anomalies se trouvent dans les maxillaires et dans la dentition, qui ne sont pas superposables à celles du myxœdème (Kranz). Enfin on peut rencontrer des malformations osseuses (aplatissement de la tête du fémur et de l'humérus, d'où coxa vara, humérus varus). L'examen radiologique du crâne dans le crétinisme endémique, démontre suivant Bertolotti, une hyperostose globale, une épaisseur considérable des os de la base, l'aplatissement de cette région.

L'angle sphénoïdal radiologique acquiert, chez les crétins, une ouverture beaucoup plus grande que normalement.

En ce qui concerne la taille, quelques crétins sont de vrais nains, d'autres atteignent jusqu'à 1. m 50.

Pende range *le mongolisme* parmi les états thyroïdiens. Car si le facteur essentiel de cet état est une dégénérescence congénitale de tout l'organisme, il s'y trouve associée une méiopragie congénitale de la glande thyroïde. Mais celle-ci n'est pas responsable des caractères fondamentaux du mongolisme. Il n'y a pas lieu d'insister ici.

II. *États parathyroïdiens* [1]. — La traduction clinique essentielle de l'*aparathyroïdisme* est la tétanie parathyréopive qui n'intéresse pas notre sujet. Il convient toutefois de signaler les crises d'alopécie et de canitie rapides, de chute et de rupture des ongles, et plus encore la décalcification de la dentine et la perte de l'émail des dents, surtout des incisives, et la cataracte bilatérale périnucléaire ou diffuse comme signes d'insuffisance parathyroïdienne. On observe parfois la nécrose des phalanges terminales des doigts, comme dans la maladie de Raynaud (Nathan). Enfin Schüller a mentionné l'atrophie des os.

Pende a admis la possibilité d'un *nanisme parathyroïdien* [2], chez une jeune fille de dix-sept ans, dont le développement sexuel ainsi que le développement psychique est normal. Mais elle a un développement insuffisant du squelette (132 cm. avec altérations des os longs (genu valgum, à gauche) et troubles dentaires accentués : Première dentition précoce, suivie d'une chute rapide de toutes les dents. A l'âge de neuf ans, elle n'avait plus une seule dent. A neuf ans, en quatre mois, nouvelle poussée de toutes les dents, mais en trois ou quatre ans, elles tombent une à une, à l'exclusion des incisives. Troisième poussée à quinze ans. Toutes les dents poussent, moins les dernières molaires. Mais les premières molaires sont en proie à la carie.

Des crises tétaniques typiques, des symptômes de la diathèse spamophilique, l'hypertrophie vraisemblable du thymus rendent vraisemblable l'origine parathyroïdienne de ce nanisme.

III. *États hypophysaires* [3]. — Les états *hypophysaires* fournissent des exemples du rôle de la glande pituitaire sur la morphologie, que cette glande ait un fonctionnement excessif, diminué ou aboli.

Dans l'*apituitarisme* qui entraîne une cachexie grave progressive, il se produit parfois une diminution extrêmement importante du tissu adipeux et des masses musculaires, et finalement un état de momification.

L'*insuffisance partielle et chronique de l'hypophyse* donne lieu aux syndromes de l'*adiposité hypophysaire*, du *nanisme hypophysaire*, du *féminilisme hypophysaire*.

1. P. 821.
2. P. 831.
3. P. 840.

a) Je n'insiste pas sur les symptômes de l'*adiposité hypophysaire*[1], syndrome de Fröhlich, auquel Launois et Cléret ont consacré de nombreux travaux sous le nom de syndrome hypophysaire adiposo-génital. L'adiposité est parfois colossale. L'arrêt de développement sexuel entraîne le manque d'apparition des caractères sexuels secondaires. Ce qu'il y a d'intéressant à étudier ici au point de vue de l'influence des sécrétions internes sur la morphologie, c'est la pathogénie du syndrome. Car Erdheim, suivi de Bartels, d'Aschner, de Frank, de Porelli, a admis que les symptômes fondamentaux du syndrome (adiposité et atrophie génitale) dérivaient non d'une insuffisance hypophysaire, mais d'une lésion de centres trophiques situés dans la régon sous-thalamique. Erdheim croit démonstratifs, à cet égard, les cas dans lesquels existe une tumeur de la région infundibulaire qui produit le syndrome, tout en laissant l'hypophyse intacte, comme les cas développés à la faveur d'un projectile d'arme à feu fixé dans la région hypophysaire.

On peut ajouter que Karplus et Kreidl, et plus récemment Camus et Roussy ont déterminé l'existence dans l'infundibulum de centres nerveux dont l'irritation peut produire des phénomènes d'excitation du sympathique cervical : polyurie, atrophie génitale.

A ces arguments répondent des faits indiscutables qui démontrent qu'une lésion purement localisée, de son côté, au lobe antérieur de l'hypophyse et qui ne dépasse pas les limites de ce lobe, peut donner le syndrome adiposogénital. Le cas de Marañon est démonstratif à cet égard : on trouva, en effet, un kyste placé dans l'intérieur de l'hypophyse, sans donner lieu à une déformation microscopique de la glande[2].

Pende concilie les deux théories, celle de l'hypopituitarisme et celle de l'altération des centres trophiques sous-thalamiques, en admettant que la sécrétion hypophysaire est capable d'agir directement, par neuro-chimisme, et par l'intermédiaire des faisceaux et des plexus nerveux de la neuro-hypophyse sur les centres nerveux de la région sous-thalamique, centres très probablement stimulateurs du système nerveux végétatif et des glandes endocrines génitales, thyroïdes, surrénales. Avec cette théorie physiologique neuro-glandulaire, nous pouvons comprendre pourquoi une lésion, soit localisée primitivement dans le pédoncule qui unit l'hypophyse à la région sous-thalamique, soit primitivement dans cette région sous-thalamique même, peut produire le même syndrome adiposogénital, mais ne comporte pas en général, l'atrophie thyroïdienne et surrénalienne.

b). Une seconde forme clinique importante de l'hypopituitarisme est un *nanisme* accentué, compatible avec la survivance du sujet jusqu'à l'âge adulte, et qui n'est pas nécessairement associé à l'adiposité.

1. P. 853.

2. Opothérapie hypophysaire, à laquelle j'ai associé ultérieurement l'opothérapie orchidienne: m'a fourni un résultat remarquable dans un cas d'obésité colossale avec infantilo-féminilisme. *Bull. et mém. de la Soc. Médicale des Hôpitaux de Paris*. T. XXXIV, 3e série, année 1912, p. 151.

C'est dans la première décade de la vie que le sujet bien conformé à la naissance, et jusque-là bien développé, s'arrête presque complètement de grandir, ou ne grandit plus qu'extrêmement lentement. Il est comme un nain qui atteint ou dépasse à peine le mètre, avec corps proportionné, conservant toutes les proportions atteintes au moment où le développement s'arrête. L'intelligence est normale, les organes génitaux sont peu développés, mais non atrophiés. Fait important : ce sont surtout les segments distaux des membres qui sont fortement raccourcis, ce qui est l'inverse de ce qui se produit dans l'acromégalie.

A l'examen radiologique, on trouve une déformation de la selle turcique ou des opacités de la selle turcique par foyers de calcification de l'hypophyse.

Aussi, si l'on admet avec Falta une hypersécrétion de certaines hormones du lobe antérieur de l'hypophyse dans la genèse de l'acromégalie, on conçoit, par contraste, qu'une hyposécrétion des mêmes hormones, dans les premières années de la vie, détermine une anomalie opposée de développement, la microacrie, et un nanisme plus ou moins grave.

Ce nanisme, sans adiposité, et parfois sans dystrophie génitale, permet d'admettre que les hormones hypophysaires stimulatrices de l'ostéogenèse sont différentes des hormones stimulatrices du développement génital et du métabolisme des graisses.

c) L'hypopituitarisme donne encore lieu au *féminilisme*. Ce n'est plus alors ni l'adiposité, ni l'arrêt de développement sexuel, ni le nanisme squelettique qui dominent. L'apparence féminine se manifeste par l'élargissement du bassin, la finesse et la transparence de la peau, l'hypotrichose, la disposition féminine des poils du pubis, l'apparence des cheveux et des ongles, la rotondité des formes. Ce syndrome est différent de l'eunuchoïdisme caractérisé par les proportions particulières du squelette.

B. Hyperpituitarisme. — Deux syndromes sont à envisager ici : l'*acromégalie* et le *gigantisme*.

C'est Pierre Marie qui, de 1886 à 1889, a individualisé l'acromégalie et a rapporté cette affection à une altération de l'hypophyse.

Elle ne comporte pas seulement l'accroissement exagéré et dysharmonique des extrémités mains, pieds, face mais une mégalosomie générale plus ou moins prononcée.

1° Je rappelle rapidement les symptômes constitués de l'acromégalie:

Le faciès et l'habitus de l'acromégalique reproduisent le masque et l'habitus du polichinelle classique, avec la saillie et l'accroissement ridicule du nez et du menton, de l'arcade sourcilière, des bosses frontales, des régions malaires, le cou tassé emboîté entre les épaules, la cyphose dorsale, la gibbosité thoracique antérieure, l'abdomen évasé surtout dans la région des hypocondres, la voix grasse et nasonnée, et surtout l'accroissement en battant de cloches des mains et des pieds.

Les altérations squelettiques, qu'on étudie avec le plus de résultat par la radiographie, consistent en un épaississement diffus et irrégulier des

divers os de la face et de la calotte cranienne, avec saillie des apophyses intracraniennes, irrégularité d'épaisseur des tables osseuses du crâne, saillie notable de la protubérance occipitale, des bosses frontales, dilatation des divers sinus du crâne, évasement et déformation de la selle turcique, et parfois constatation radiographique du canal craniopharyngien qui reste ouvert, augmentation des diamètres des os et des cartilages nasaux, hyperostose des os malaires et des mâchoires, augmentation des espaces interdentaires. Dans le cou, on trouve l'augmentation de volume et parfois la saillie du larynx; dans le thorax, l'augmentation d'épaisseur et de largeur des côtes, dont les angles apparaissent fortement accentués, et qui présentent même à la limite chondrocostale une espèce de tuméfaction, comme dans le chapelet rachitique. Le sternum est épais, large, allongé, fortement poussé en avant et incurvé dans sa partie supérieure.

Les clavicules, les omoplates sont épaissies, les apophyses vertébrales présentent parfois des exostoses. La colonne vertébrale est cyphotique, parfois légèrement scoliotique dans sa portion cervicale inférieure et dorsale supérieure, lordotique dans le reste de son étendue. Le squelette du bassin est souvent augmenté dans ses divers diamètres. Au niveau des membres, on constate l'augmentation de largeur des diaphyses, qui est moyenne pour les os des avant-bras, des bras, des cuisses et des jambes, mais se montre prononcée pour les os longs des mains et des pieds, surtout aux extrémités distales de ces os, au voisinage desquels il s'établit parfois des ostéophytes.

J'insiste peu sur les altérations des muscles hypertrophiés et hyperplasiés au début de la maladie, mais qui s'atrophient ultérieurement.

La peau est le siège d'une hypertrophie de l'épiderme, du derme, des follicules pileux, glandes sébacées et sudoripares. Il se produit une sorte d'éléphantiasis des téguments (Benda) prédominante aux parties distales du corps : nez, oreilles, lèvres, mains et pieds, organes génitaux externes, et qui contribuent à l'augmentation monstrueuse de volume et à la forme en large de ces parties.

L'hypertrophie des muqueuses se manifeste surtout à la langue, siège d'une véritable macroglossie.

Il existe, en outre, une splanchnomégalie, un véritable *gigantisme viscéral* qui porte sur le cœur, les artères, les veines, le foie, les reins, la rate, parfois l'estomac et l'intestin, le pancréas, la thyroïde, les glandes surrénales, les cordons et les ganglions du sympathique, parfois la moelle épinière, tandis que le cerveau n'augmente pas, en règle, de volume et que les glandes génitales subissent une atrophie. Il y a lieu de s'arrêter à propos de l'appareil sexuel. L'appareil externe (pénis chez l'homme, grandes lèvres, clitoris chez la femme) participent à l'hypertrophie des régions distales du corps. Les caractères sexuels secondaires s'accentuent même chez l'homme, tandis qu'apparaissent chez la femme des signes hétérosexuels (hypertrichose, barbe, facies et voix virile).

Par contre, les productions génitales internes et les glandes génitales

(testicule, prostate, ovaire, utérus) s'atrophient dans la majorité des cas.

Sans aller jusqu'à la forme complète de la maladie, dont nous venons d'exprimer les grands traits, il peut se produire des formes *atténuées*, bénignes de la maladie, caractérisées seulement par de légères déformations, — typiques néanmoins — de la face et des extrémités. Pende les appelle les syndromes acromégaliformes. Je leur ai proposé le nom de « Pierre-marisme ». Il y a même un hypertuitarisme constitutionnel (Pende) que Strümpell appelle le tempérament acromégalique.

Après avoir montré les troubles morphologiques qui caractérisent l'acromégalie, il convient d'étudier leurs rapports avec les troubles de l'hypophyse[1]. Il résulte de l'ensemble des recherches anatomo-pathologiques que l'acromégalie est due à une hyperplasie ou une néoplasie du lobe antérieur de l'hypophyse. Mais la variété des lésions qu'on trouve à ce niveau ne permet pas d'affirmer si, pour produire l'acromégalie, ce sont les trois principales variétés des cellules de l'organe normal ou une des variétés de ces éléments qui sont en état d'hyperplasie.

Ce qu'on peut admettre, c'est la théorie de l'hyperpituitarisme, qui s'appuie sur deux arguments : 1° le fait que le syndrome s'oppose à certains égards, au syndrome de l'insuffisance hypophysaire expérimentale, et aux troubles liés aux lésions destructives de l'hypophyse chez un sujet jeune; 2° le fait que certains chirurgiens ont vu rétrocéder et améliorer les phénomènes d'acromégalie, après la résection de l'hypophyse malade. De cette conception, on peut déduire que l'hypophyse exerce une influence stimulatrice sur l'ostéogenèse enchondrale et périostale des membres, du tronc et de la face, une influence stimulatrice sur le développement et sur le fonctionnement des organes sexuels. Pour préciser davantage le mécanisme de l'acromégalie, quelques remarques sont nécessaires :

a) A une période tardive de la maladie, le fonctionnement et le développement génital sont plutôt diminués.

b) Il existe, dans l'acromégalie, des symptômes qui n'ont pas leur contre-partie dans l'insuffisance hypophysaire expérimentale ou clinique, tels la croissance exagérée du cœur, du foie, des reins, de la rate, etc.

c) En outre, l'hyperplasie de l'appareil lymphatique est de règle dans l'acromégalie, provoquant des altérations de la formule sanguine des malades. Or, ces faits s'observent également dans l'insuffisance hypophysaire.

Aussi rencontre-t-on, dans la majorité des cas d'acromégalie : 1° des symptômes d'hyperfonction de certaines hormones hypophysaires; 2° des symptômes d'hyperfonction d'autres hormones hypophysaires; 3° des symptômes d'hypofonction d'hormones, dont l'activité ne semble pas appartenir à l'hypophyse normale, pour le moins après les premières années de la vie extrautérine, puisqu'on n'a jamais démontré que

1. P. 871.

l'hypophyse stimule la croissance des viscères (cœur, foie. etc.), ce qui n'exclut pas que de telles hormones puissent être élaborées par l'hypophyse de l'embryon.

Pende admet que la tumeur ou l'hyperplasie du lobe antérieur de l'hypophyse, tout en déterminant la pénétration en excès, dans le sang, de quelques hormones du lobe antérieur, produit simultanément une diminution d'autres hormones du même lobe, autrement dit un déséquilibre biochimique de la glande. En plus, pour expliquer l'accroissement exagéré non seulement du squelette, mais des viscères, des appareils lymphatiques, etc., qui rappelle d'assez près les conditions d'accroissement fœtal ou infantile, il admet que le déséquilibre biochimique, créé dans l'hypophyse par la tumeur, réveille le biochimisme propre de l'hypophyse des premières époques du développement. Tout en se développant à l'âge adulte, l'hyperfonction hypophysaire de l'acromégalie est donc pour Pende un néopituitarisme.

2° *Gigantisme hypophysaire*[1]. — Le gigantisme hypophysaire est une variété spéciale de gigantisme... anomalie de l'habitus morphologique individuel, caractérisée par l'exagération de la croissance en longueur, de beaucoup supérieure à la mesure moyenne de la vie humaine, avec exagération plus ou moins grande de la croissance du squelette en largeur, et de la croissance des viscères.

Le gigantisme hypophysaire est donc l'opposé du nanisme hypophysaire. Or, comme celui-ci se rapporte à une insuffisance de la préhypophyse, on rapporte universellement à un excès de sécrétion de la préhypophyse, cette forme spéciale de gigantisme, qui est étroitement apparentée à l'acromégalie, au point que certains auteurs (Launois et Roy) admettent que l'un des caractères les plus fréquents et les plus importants du gigantisme d'origine hypophysaire est la coexistence avec lui de signes plus ou moins marqués d'acromégalie.

La parenté entre l'acromégalie et le gigantisme est confirmée par l'anatomie pathologique. Chez tous les géants dont on a pratiqué l'autopsie dans ces dernières années existe une hyperplasie ou un épithélioma de l'hypophyse, comme dans l'acromégalie. En outre, l'examen de nombreux squelettes de géants, conservés dans divers musées, démontre l'énorme élargissement de la selle turcique.

Les géants étudiés jusqu'ici peuvent se grouper en trois catégories principales :

Les *géants bien proportionnés*, qui présentent une santé excellente et une apparence, une musculature et une force extrêmement développées et des fonctions génitales normales;

Les géants *acromégaliques*, avec les parties distales du corps particulièrement développées;

Les géants *eunuchoïdes* ou *infantiles*, chez qui les membres inférieurs ont

1. P. 876.

une longueur disproportionnée, qui ont le tronc hypoplasique, et chez qui manquent les caractères sexuels secondaires.

Les géants purs ont le squelette très proportionné, et peuvent être féconds. Toutefois, bien que la rareté des cas n'ait pas permis de recherches suffisantes, il n'est pas improbable que même ce type de gigantisme eurythmique et harmonique puisse être d'origine hypophysaire. Car de tels géants, à une période avancée de leur maladie, ont présenté quelques signes évidents d'acromégalie.

Entre les deux autres variétés de géants, une distinction pathogénique s'impose. Chez les uns et les autres, la lésion anatomique dominante, constatée aussi bien à l'autopsie, qu'à l'examen radiologique de la selle turcique, est l'augmentation du volume de l'hypophyse; mais, dans le gigantisme eunuchoïde, cette lésion est combinée avec une altération grave et simultanée d'insuffisance endocrinienne génitale (syndrome hypophyso-génital).

Le gigantisme eunuchoïde ne peut se confondre avec le syndrome produit par la castration prépubérale, avec l'eunuchisme ou l'eunuchoïdisme. Ces anomalies peuvent donner, par elles seules, une taille supérieure à la moyenne (1 m. 90 au maximum), mais pas une taille de géant. Elles aboutissent au gigantisme, quand elles s'associent à une tumeur ou à l'hyperplasie pathologique de l'hypophyse.

Ainsi donc, acromégalie et gigantisme sont deux syndromes produits par une lésion d'hyperfonctionnement pituitaire.

Mais pourquoi cet hyperpituitarisme produit-il dans un cas l'acromégalie, dans un autre le gigantisme pur, dans un autre le gigantisme acromégalique ou l'acromégalogigantisme?

L'opinion dominante (Brissaud et Meige) est que la lésion hypophysaire conduit au gigantisme, s'il frappe un sujet jeune, chez qui les cartilages épiphysaires sont encore capables de produire de l'os; mais s'ils frappent un sujet chez qui les cartilages épiphysaires se sont ossifiés, seule une action de l'hypophyse sur l'ostéogenèse périostale est possible, et l'on a la croissance en largeur du squelette, caractéristique de l'acromégalie. Naturellement, ces deux syndromes se combinent quand la croissance exagérée du squelette commence à l'état jeune et se continue dans l'âge avancé. Cette explication, d'apparence simple, et qui s'appuie sur le fait démontré par Launois et Roy que les géants présentent une persistance assez prolongée des cartilages épiphysaires, est combattue par Pende. En effet, l'acromégalie peut s'observer dans l'adolescence, et même dans l'âge le plus tendre, alors que les cartilages épiphysaires sont encore présents (Bertolotti). En outre, la taille peut croître, bien que d'une façon limitée, alors que les cartilages épiphysaires ont disparu à la radiographie (Bertolotti).

Pende[1] croit que ces objections perdent de leur valeur, si l'on considère

1. P. 879.

les lois de croissance normale du squelette, et si, dans l'interprétation comparative du gigantisme et de l'acromégalie, on n'envisage pas seulement les anomalies de croissance des os, mais de tout l'organisme, y compris les viscères. Car, tant dans l'acromégalie que dans le gigantisme, on note presque toujours une splanchnomégalie identique et une tendance identique à l'atrophie des glandes génitales. Quant aux différences dans l'accroissement du squelette, on doit se rappeler qu'à l'état normal, la croissance des os longs ne se fait pas simultanément en longueur et en largeur, mais par phases alternées (Godin). Aussi bien, en attribuant aux hormones hypophysaires la fonction physiologique de stimuler ces deux phases de croissance du squelette, on peut comprendre comment une augmentation pathologique de ces hormones, si elle se produit dans le jeune âge, peut donner des symptômes de développement exagéré, alternativement de la longueur et de la largeur du squelette. La conséquence est que, dans de rares cas seulement, les poussées alternatives de croissance se produiront comme dans les conditions normales, en proportions réciproques (gigantisme harmonique), tandis que dans la majorité des cas, relatifs à une sécrétion hypophysaire dysharmonique, atypique et arythmique, il s'établira une prédominance relative des phases d'allongement ou d'épaississement du squelette. Cette dernière condition est d'autant plus facile à vérifier que l'on s'approche davantage de l'époque dans laquelle l'accroissement du squelette est définitivement terminé et qu'intervient l'étape évolutive de l'organisme, l'étape de croissance en largeur (après vingt-cinq ans). Et de fait, c'est l'âge de prédilection de l'acromégalie. Mais rien n'empêche d'admettre que même, à une époque précoce de la vie, l'acromégalie puisse se manifester.

Dernière considération : le gigantisme apparaît dans beaucoup de cas, comme un syndrome *congénital* qui débute à la fin de la vie fœtale. Ce qui démontre, pour le gigantisme encore plus que pour l'acromégalie, la valeur de la conception qu'il y a une prédisposition morbide de l'hypophyse aux phénomènes hyperplasiques ou néoplasiques, et aussi de l'opinion soutenue par Pende, qu'il ne s'agit pas, dans ces deux syndromes, d'un simple hyperfonctionnement d'un tissu bien conformé à la naissance et pourvu des propriétés bien logiques de l'hypophyse, qui complète son cycle évolutif physiologique. Mais il s'agit d'une erreur de développement hypophysaire, d'où résulte la prédominance et la persistance, plus longtemps que normalement, d'un certain nombre d'hormones responsables de ces syndromes.

(*A suivre.*)

La prétendue mission providentielle de l'Allemagne

Tous les peuples barbares ont des dieux nationaux dérivés de l'animisme primitif et qui expriment, en dernier lieu, un symbolisme ethnique. C'est de ce point de vue qu'il faut considérer, pour la comprendre, la religiosité de l'Allemand, survivance des temps lointains, où Odin, Thor et Votan trônaient au fond des forêts germaines. Seuls, ces dieux subsistent au plus intime de son âme et les croyances récentes n'ont fait que les recouvrir d'un manteau d'occasion. En effet, la conversion de la Prusse a été très tardive, si même elle a été jamais accomplie, et l'Allemagne est le pays où l'animisme païen a conservé ses racines les plus vivaces, ainsi que l'atteste la superstition, officiellement ressuscitée, en plein Berlin, sous la forme de la statue cloutée d'Hindenbourg. Rappelons, au surplus, que l'enthousiasme soulevé par Richard Wagner, dont M. Nordau n'a pas eu de peine à établir le désarroi mental, est dû, non point à sa musique, qui ne fut appréciée qu'après coup en Allemagne, mais à sa puissante évocation des dieux et des héros légendaires de la Germanie.

Dans l'évolution religieuse des Allemands, les Hohenzollern ont eu un rôle. Sans insister sur les oscillations de leurs croyances, il faut remarquer cependant qu'ils ont toujours affecté de croire, et que peut-être certains ont cru, à l'origine divine de leur pouvoir. Tirant d'ailleurs parti de l'esprit du protestantisme (germanique), qui abdique entre les mains des princes le soin d'organiser et de diriger les églises, ils ont créé, d'abord par l'édit du 9 juillet 1788, une religion d'État, puis, en 1817, une Église évangélique unie, où luthériens et calvinistes ont le roi pour chef commun, *Summus episcopus*.

Cette fonction « papale », appliquée à une constitution rigide, mais à des conceptions religieuses très souples, n'était nullement en contradiction avec le maintien des survivances païennes; un esprit porté vers le mysticisme pouvait, au contraire, y trouver un nouvel et solide appui. Quand Guillaume II parle, avec une familiarité un peu choquante du « vieux dieu allemand », les Allemands comprennent qu'il veut faire allusion, non au Dieu des catholiques ou des protestants, mais à un dieu exclusif et ethnique, *unser Gott*, à celui qui est propre à l'Allemagne, qui lui a personnellement donné une mission et dont les Hohenzollern sont les représentants et les vicaires. C'est ce que Guillaume II a laissé

clairement entendre, dès le début de la guerre, dans une proclamation à ses troupes de Pologne : «,Rappelez-vous, leur disait-il, que vous êtes le peuple élu ! L'esprit du Seigneur est descendu sur moi parce que je suis empereur des Germains. Je suis l'instrument du Très-Haut, je suis son glaive, son représentant. Malheur et mort à ceux qui ne croient pas à ma mission... ! »

Ne sait-on pas encore que le kaiser se fait passer, dans le monde musulman, pour un nouveau Mahomet, régénérateur de l'Islam, et le *Jewish World* n'a-t-il pas annoncé que, à Lodz, en pleine synagogue, il s'est présenté comme le Messie attendu par les Juifs ? Par là n'apparaît-il pas enfin que Guillaume II veut se faire considérer comme l'instrument des volontés d'un dieu ethnique, tellement supérieur aux dieux contingents des autres peuples que ceux-ci n'ont plus qu'à se soumettre.

Folie ! pensera-t-on. A notre point de vue, peut-être ; mais n'oublions pas que depuis plus d'un siècle, l'Allemand, pétri d'orgueil, dépourvu de tact, suggestible et crédule, est grisé d'affirmations semblables et qu'il a fini par y ajouter foi.

Après Fichte et Herder, Friedrich List, il y a soixante-dix ans, écrivait : « La race germanique a été désignée par la Providence, à cause de sa nature et de son caractère même, pour résoudre ce grand problème : diriger les affaires du monde entier, civiliser les pays sauvages et barbares et peupler ceux qui sont encore inhabités. » Aujourd'hui le professeur Ostwald proclame : « L'Allemagne lutte pour l'existence sans doute, mais plus encore pour l'avenir même du monde. Vaincue, sa défaite entraînerait dans la vie des peuples la suprématie des instincts inférieurs sur les supérieurs, de la brute sur l'homme, et un recul de la moralité qui serait l'avant-coureur de la ruine de la culture humaine.... » — « La victoire allemande n'est pas une affaire de hasard, disait à son tour l'*Algemeine Zeitung* du 13 mars 1915, c'est une nécessité métaphysique. Si vraiment les faits qui régissent l'histoire des peuples dépendent d'une volonté supérieure, capable de discernement, nous pouvons et nous devons croire que la Providence nous a réservés pour de grandes tâches.... »

Ainsi donc, sur le terrain commun d'une mentalité prétentieuse et réceptible, les fabricateurs de l'âme allemande contemporaine ont jeté les germes de suggestions qui, entretenues et développées par une culture intensive, se sont épanouis en un dogme défini, celui de la supériorité et de la mission providentielle de l'Allemagne. Puisque l'intelligence, la vertu, la force allemandes sont supérieures à toutes les autres, et que le peuple allemand est élu, son devoir est de germaniser l'humanité et son droit de l'y contraindre, car toute nation qui se refuse à la germanisation, allant à l'encontre des desseins de la Providence, mérite d'être châtiée et de disparaître de la surface de la terre. Dominer le monde est la mission sainte de l'Allemagne, *Deutschland über alles !*

Évidemment, les preuves qu'elle apporte de sa supériorité et de sa mission

prêtent aisément à la critique. Ses victoires ne sont point plus surprenantes que celles que remporta la France, qui était déjà civilisée quand les forêts, les marécages et les sables de la Germanie étaient encore parcourus par des hordes sauvages et misérables. La France, l'Angleterre, les États-Unis ont connu une expansion commerciale aussi brillante que la sienne, et si elle sait dresser d'admirables contremaîtres et d'adroits imitateurs, elle a toujours manqué d'initiateurs dans le domaine de la culture et du savoir. Bref, rien ne la désigne pour le rôle qu'elle s'attribue, bien au contraire, puisque son histoire est toute remplie de fourberies, de rapines et de crimes et qu'elle achève de se déshonorer aux yeux de l'univers. Mais, en ce qui la concerne, cela lui importe peu, attendu qu'elle est la victime de solides suggestions, contre lesquelles aucun raisonnement ne saurait prévaloir ; elle a foi dans sa mission, et cette foi lui concède une force morale dont nous avons malheureusement, par imprévoyance, subi les effets.

Néanmoins, le prestige des dogmes reçoit le contre-coup des événements ; les dieux impuissants et vaincus perdent leurs adeptes. Le jour où sur le Rhin et sur le Danube flotteront les drapeaux des alliés, et ce jour-là seulement, l'Allemagne envahie et battue cessera de croire à sa supériorité. Elle cessera d'y croire, parce que sa défaite sera trop complète et définitive au regard des promesses de domination dont ses dirigeants l'avaient enivrée et alors, passant d'un extrême à l'autre, comme après Iéna, elle étonnera le monde par sa bassesse et sa servilité.

Dr F. Helme.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

43e ANNÉE — 1918-1919

OUVERTURE DES COURS LE LUNDI 4 NOVEMBRE 1918.

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris.

Cours.

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi, à 4 heures. — *Le développement du cerveau chez l'homme et chez les singes.* — *Exposé des résultats de recherches originales* (*suite*).

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi, 5 heures. — *L'art et l'architecture aux époques néolithique et du bronze.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *L'hérédité et les croisements.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *Histoire du transformisme depuis la Renaissance jusqu'à l'époque actuelle.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Psychologie ethnique* (*suite*).

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *La sépulture et les coutumes funéraires chez les primitifs anciens et modernes.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *Les crises sociales* (*aperçus économiques, éthiques et politiques*).

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Causes géographiques de rapprochement ou de différenciation des groupes humains.* — *L'évolution de l'Ancien Continent* (*suite*).

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures. — *Notions générales.* — *Les langues des belligérants.* — *Les langues et les littératures.*

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs inscrits à la bibliothèque de l'école dès l'ouverture des Cours.

Le Directeur : YVES GUYOT.

Le Sous-Directeur : Dr H. WEISGERBER.

Le Directeur de la Revue;
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

Les précurseurs du Transformisme dans l'Antiquité

Par Pierre-G. MAHOUDEAU.

La recherche des primitives conceptions sur la Mutabilité des Êtres vivants[1] a montré que partout, durant les temps préhistoriques et au début des époques historiques, l'Homme crut qu'il était issu de formes animales simplement modifiées. Cette phase mythologique des idées transformistes, dont la durée fut considérablement longue, aboutit à l'anthropomorphisation des Animaux Ancêtres graduellement élevés au rang de divinités. Ceux qui, parmi eux, avaient été considérés à la fois comme progéniteurs et défenseurs des troupeaux durent à ces qualités de devenir des dieux créateurs et protecteurs des hommes. Les primitives populations ne semblent pas avoir imaginé autre chose. Cependant, dès les temps les plus reculés de l'histoire, certains hommes, doués de l'esprit d'observation, cherchèrent à expliquer l'Origine des Êtres vivants d'une manière plus naturelle. Avec eux la Science allait naître en face de la Mythologie et mettre, dès lors, la raison en antagonisme avec l'imagination. Les premières indications à ce sujet qui soient parvenues jusqu'à nous se constatent, bien rudimentaires et très vagues assurément, dans les vestiges de certaines antiques cosmogonies : ensuite ces indications se précisent avec les philosophes naturalistes de la Grèce dont les recherches inaugurèrent le primordial début de l'ère scientifique.

Les plus anciennes conceptions de la Mutabilité des Êtres organisés

1. *Revue anthropologique*, 1918, p. 79.

sont absolument mythologiques, et il n'en pouvait être autrement, car les connaissances scientifiques ne peuvent se trouver à l'aurore de l'humanité; elles sont destinées à être le couronnement du travail cérébral, à représenter l'apothéose de l'intelligence humaine.

La croyance en des Animaux-Ancêtres, tout imaginaire qu'elle était, avait un point de départ naturel; les essais d'explications de la nature qui y succédèrent, à des époques beaucoup plus récentes et chez des populations déjà relativement civilisées, eurent de même pour base une idée ayant quelque chose de réel; ce fut celle de la génération spontanée des Êtres vivants par transformation des substances du sol humide sous l'influence de la chaleur solaire. Déjà en Chaldée, plus de vingt siècles avant notre ère : « L'esprit humain, dit Renan, avait obscurément la prétention d'expliquer l'origine du monde sans l'intervention des dieux. La génération spontanée conçue d'une façon trop sommaire était le dogme fondamental de la science babylonienne[1]. » Il y revient plus loin : « Ce qui caractérise la science babylonienne, ce fut la tentation d'expliquer l'univers par des principes physiques. La génération spontanée et la transformation progressive des espèces y furent toujours à l'ordre du jour. Une échelle des êtres depuis le végétal jusqu'à l'Homme s'offrait dès lors naturellement à l'esprit[2]. »

Ainsi l'idée de l'origine naturelle des Êtres vivants et de leur Mutabilité incessante sous l'influence des forces physico-chimiques n'est pas une conception nouvelle; plus de deux mille ans avant notre ère, elle avait germé dans le cerveau des intellectuels babyloniens auxquels l'astronomie doit ses plus anciennes observations sérieuses.

L'Égypte paraît de son côté n'avoir pas été totalement étrangère à cette évolution vers la science, car on y constate la même tendance à expliquer l'origine des Êtres vivants par l'action des phénomènes naturels; seulement, en Chaldée comme en Égypte, ces conceptions, assurément trop peu à la portée du vulgaire, furent englobées, mélangées à des créations faites par des dieux. Il semble qu'il y ait eu superposition des interventions divines à la conception naturaliste. Il est possible que les prêtres de la Babylonie et ceux de

1. E. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 69.
2. *Id.*, t. II, p. 387.

l'Égypte, seuls, à ces époques, dépositaires du savoir humain, aient enseigné à quelques initiés, qu'ils désiraient instruire, la cosmogonie narrant la Génération spontanée et la Mutabilité des Êtres vivants, pendant qu'ils se contentaient de raconter aux vulgaires croyants les légendes de Baal, ou de Khnoumou[1].

Si les plus archaïques conceptions naturalistes se constatent en Chaldée et en Égypte, il ne semble pas cependant que ce soit de l'une ou de l'autre de ces deux régions que soit venu directement le début du mouvement intellectuel qui allait inaugurer l'ère scientifique, mais de la Phénicie qui, se trouvant située entre la Chaldée et l'Égypte, dut profiter, de très bonne heure, des découvertes faites dans les pays voisins. Les récits cosmogoniques connus sous le nom de Sanchoniaton paraissent être le résumé des connaissances sur l'origine du Monde et des Êtres que possédaient les Chaldéens et les Égyptiens vers le début du premier millénaire avant notre ère. Or c'est en Phénicie que, dans la seconde moitié du VIIe siècle avant notre ère, naissait le premier homme de science dont l'histoire nous ait conservé le nom. Thalès, dit de Milet, parce qu'il s'y fixa et y devint célèbre, n'était pas en effet d'origine grecque. Issu d'une importante famille de Phénicie, il aurait commencé son instruction dans sa patrie où les cosmogonies de Sanchoniaton ont pu diriger les tendances de son esprit vers la recherche des phénomènes naturels. Thalès aurait ensuite beaucoup voyagé, il aurait visité l'Égypte et la Chaldée. Il serait même allé en Crète pour y recueillir les traditions théogoniques sur l'origine du monde. Les connaissances qu'il acquit durant ses voyages firent de lui un géomètre et un astronome et, assurément aussi, un précurseur dans les sciences naturelles. La Grèce le considère comme le premier de ses sept sages. On lui attribue la sentence gravée sur le temple de Delphes : « Γνῶθι σεαυτόν ». Esprit curieux des choses de la nature, il essaya de trouver la cause primordiale de tout ce qui existe et arriva à concevoir comme principe initial une Matière restant toujours la même quant à sa Substance, donc unique; mais changeante dans ses manifestations.

Il est incontestable que, dès ce moment, la notion de la Mutabilité des Choses et des Êtres était formulée. Le premier naturaliste mar-

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1898, p. 233 et suiv.

chant dans une direction véritablement scientifique fut donc Thalès, de Milet. En conséquence c'est dans une ville d'Ionie, en Asie Mineure, au pays des Cariens, qu'il y a vingt-cinq siècles le transformisme prit naissance.

La manière dont Thalès essayait de démontrer le principe qu'une intuition véritablement géniale lui avait permis de formuler importe peu, les trop rudimentaires connaissances de son époque ne pouvaient lui fournir les preuves dont il avait besoin. La même chose arrivera à Lamarck, au début du XIXe siècle. Lamarck concevra nettement la modification des formes organiques sous l'influence des milieux et, cependant, les exemples qu'il donnera seront insuffisants, même défectueux.

De même pour Thalès : ayant constaté que l'eau est un élément indispensable à la vie des Êtres, il pensa que la Matière primordiale unique, restant toujours la même quant à sa substance, mais changeante dans ses manifestations, devait être l'eau. D'autres observateurs de la Nature substitueront à l'eau, soit l'air, soit le feu, soit même la terre, peu importe : le principe de la Mutabilité des Choses et des Êtres était découvert, il avait été indiqué comme cause véritable de tout ce qui existait, cela suffisait.

Disciple de Thalès, pense-t-on, Anaximandre, de Milet, paraît avoir été un génie plus profond que son maître, dont il a précisé et élargi la doctrine. Il fut astronome, mathématicien et physicien c'est-à-dire naturaliste. On lui attribue l'invention du cadran solaire et la construction de la sphère. Sa conception sur l'origine des Choses et des Êtres, plus vaste que celle de Thalès, n'admet comme principe fondamental ni l'eau, ni l'air, ni la terre, ni le feu, mais une Substance primordiale indéterminée qu'il désigne sous le nom d'*Apeiron* : c'est-à-dire sans fin, et aussi sans formes. Ce n'est pas le chaos, mais c'est un ensemble d'éléments doués d'un mouvement propre et éternel. D'après lui les choses de la nature, les êtres vivants, y compris l'homme, sont parvenus à l'état actuel par suite d'une série de juxtapositions et de transformations multiples et successives des éléments de l'*Apeiron* sous l'influence d'affinités produites par la séparation des contraires et l'agrégation des similaires. Ce qui existe est donc le résultat d'un Mouvement éternel; tout se forme, ou se détruit, par des affinités séparant ou agglomérant les éléments de l'*Apeiron* qui constituent tous les

corps organiques et inorganiques. Anaximandre enseignait, en outre, que les Êtres vivants avaient pris naissance dans les eaux sous l'influence du Soleil; aussi donne-t-il à l'Homme pour ancêtres des formes aquatiques; l'intuition est bonne, mais les preuves faisaient défaut.

Le troisième philosophe naturaliste d'Ionie, Anaximène, lui aussi de Milet, ne sut pas perfectionner les idées de ses devanciers, aussi ses conceptions n'ont-elles aucun intérêt pour nous.

D'après le ténébreux Héraclite, d'Éphèse, auteur d'un traité *Sur la Nature*, le Feu est le principe de tout, il le regarde comme éternel et sans cesse en mouvement; ne considérant donc rien comme fixe, comme immuable, il admet la Mutabilité de toutes choses, car, « tout s'écoule dans une perpétuelle mobilité, tout passe comme un fleuve ».

Diogène d'Apollonie, dit le Physicien, est, de même, un partisan du perpétuel changement. « Il semble, dit-il, que tout ce qui existe est un changement du même et reste le même. »

Médecin, législateur et surtout hiérophante, Empédocle, d'Agrigente, par ses conceptions et ses hypothèses sur la Nature, se relie à Thalès, à Anaximandre, à Héraclite, à Démocrite et même à Anaxagore. Dans son poème *De la Nature et des principes des choses* il admet quatre éléments au lieu d'un seul et, les combinant deux à deux, en fait naître tout ce qui existe. Le jeu naturel des éléments résultant d'après lui de deux forces contradictoires, la concorde et la discorde : « Voyez, dit-il, l'admirable arrangement des membres humains que l'Amour a rassemblés en un tout, voyez comme ils sont vigoureux à la fleur de la vie, mais voici qu'au déclin, une Discorde jalouse brise leur harmonie. » La renommée d'Empédocle fut considérable dans l'antiquité : son savoir, ses grandes qualités, son génie poétique sont hors de doute, car Platon, Aristote et tous les philosophes sont pleins d'admiration pour lui. On peut donc le considérer, malgré son mysticisme, comme un des grands précurseurs de la science. Il fut même plus que cela, il fut un noble cœur, car, à une époque où une demi-barbarie divisait et armait les unes contre les autres les cités de la Grèce, il comprit et enseigna la fraternité humaine, s'efforçant de gouverner les hommes, non par des moyens répressifs mais par la douceur, la bonté, la charité, l'amour des concitoyens les uns pour les autres. Sa gloire, Lucrèce

l'immortalisa dans ces vers si admirablement rendus par notre André Lefèvre :

On célèbre à bon droit l'île triangulaire;
Elle a ses gouffres noirs, son volcan qui l'éclaire;
Elle est riche en moissons, en peuples, en trésors.
Mais rien de plus fameux n'a paru sur ses bords,
De plus grand, de plus cher que cet homme dont l'âme
Éclate en chants divins et fièrement proclame
Ses intuitions sublimes : homme tel
Qu'à peine on peut le croire issu de sang mortel.

A côté de cette brillante pléiade d'investigateurs de la nature dont le développement intellectuel inaugura, il y a environ vingt-cinq siècles, l'ère du Savoir, le début de la Science humaine en essayant de se rendre compte d'une façon naturelle, c'est-à-dire en dehors des légendes mythologiques, des phénomènes physiques et biologiques qui régissent les mondes et les êtres, on trouve une autre série d'hommes, eux aussi, de grande valeur. Mais, plus rêveurs que naturalistes, ces derniers, négligeant les recherches laborieuses et préférant imaginer plutôt que d'observer, ont fait dévier l'esprit humain vers le Surnaturel, en inventant la métaphysique, dont la base est le raisonnement au lieu d'être la raison. De ces belles intelligences, néfastes à la science, nous dirons peu de choses, ils n'appartiennent pas à l'étude de la Mutabilité des Êtres vivants.

Le plus ancien de ces hommes, qui, malgré le titre qu'on leur décerne de philosophes, ne sauraient être qualifiés de véritables amis du savoir humain, est Xénophane de Colophon ; il fut contemporain de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, de Pythagore, de Phérécyde et même d'Héraclite. Poète rapsode, adversaire, peut-être envieux, d'Homère et d'Hésiode, contempteur des divinités anthropomorphiques, pourtant les seules gracieuses et les plus humaines de toutes celles qu'ont adoré les hommes, Xénophane essaya de substituer la Métaphysique monothéiste à la mythologie polythéiste. C'était simplement changer le facies de la conception imaginaire, sans sortir du Surnaturel.

L'invention d'un dieu unique, représenté par la forme géométrique la plus parfaite : la sphère, à laquelle cet ennemi de l'anthropomorphisme attribuait, d'une façon si illogique, la pensée et l'intelligence, fonctions cependant exclusivement cérébrales, était destiné à séduire

tous les esprits à tendances plus mystiques que scientifiques. Aussi cette divinité, géométriquement parfaite, devint-elle l'origine de ce monothéisme dit rationnel dont on fait honneur à Socrate et à Platon, et qu'il est équitable de rendre à son véritable inventeur, le poète Xénophane, de Colophon. Son disciple Parménide, d'Élée, surnommé le Profond, s'éloignant encore plus, s'il y a moyen, de la voie scientifique, en arriva à refuser tout témoignage venant des sens. On a de lui une bizarre conception de l'origine de l'homme; dans son poème *De la Nature* il fait pousser les membres à la façon des plantes : « La terre fécondée par les rayons du soleil engendra les membres de l'Homme, ils poussèrent pêle-mêle et épars; puis ces fragments se réunirent pour former des corps qui sont un composé de feu et de liquide. Les mâles naquirent au nord, les femelles au midi. » On comprend que l'auteur d'un pareil mode de création de l'homme ne puisse admettre que le témoignage de l'imagination.

Avec Socrate, avec Platon, l'esprit d'observation scientifique cesse complètement de faire partie de la philosophie; on préfère supposer ce qui pourrait être, inventer ce qui n'existe pas, plutôt que de rechercher ce qui existe dans la nature. Le Surnaturalisme métaphysique prend une place prédominante et, depuis lors, uni au Surnaturalisme mythologique, il a sans cesse essayé de faire échec à la science.

Disciple de Platon, dont pendant vingt ans il suivit l'enseignement, Aristote présente le curieux spectacle d'une intelligence supérieure qui, d'abord dévoyée dans la métaphysique, arrive dans la seconde partie de son existence à rejeter graduellement la presque totalité des conceptions qu'il devait à autrui. En effet Aristote, primitivement suggestionné par son maître, dut ensuite à l'étude de l'Histoire Naturelle d'arriver à penser par lui-même. En conséquence l'œuvre d'Aristote reflétant ces deux phases de son existence est pleine de contradictions.

Ainsi Aristote, disciple de Platon, métaphysicien longtemps avant d'être naturaliste, est célèbre par l'invention du premier moteur immobile. L'immobilité point de départ du mouvement est chose difficile à concevoir. Aristote métaphysicien admet les Causes finales, inventées, dit-on par Socrate, prônées par Platon; auxquelles Aristote-naturaliste devra substituer l'influence des Milieux; c'est-à-dire

que Aristote métaphysicien est logiquement fixiste, Aristote naturaliste deviendra forcément transformiste. Quelques citations empruntées à l'Histoire des Animaux d'Aristote vont mettre ce fait en évidence.

En Lybie « où il ne pleut point, dit Aristote, les animaux se rencontrent dans le petit nombre d'endroits où il y a de l'eau. Là les mâles s'accouplent avec les femelles d'espèces différentes et ces familles nouvelles font souche, si la taille des deux individus n'est pas trop différente et la durée de la gestation trop inégale entre les deux espèces. »

Que le fait soit vrai ou faux peu nous importe pour le moment; ce que nous devons constater c'est que, par ce passage, Aristote établit nettement qu'il ne considère pas les formes zoologiques comme fixes, comme absolument invariables, ainsi qu'elles devraient l'être si les Causes finales existaient.

Aristote naturaliste, observant les faits, est si peu partisan de la fixité des Êtres vivants, qu'il reconnaît que de petites modifications anatomiques suffisent pour entraîner des transformations importantes.

Ainsi, au sujet des animaux qui vivent dans l'eau et respirent à l'air libre et de ceux qui ont besoin d'eau pour respirer, mais qui vont à terre chercher leur nourriture, Aristote dit : « Dans les animaux des deux dernières catégories la nature semble contrariée si l'on veut parler ainsi. On voit aussi des mâles qui ont l'air féminin et des femelles qui ont l'air mâle. Une différence réelle dans de petites parties suffit pour faire paraître des différences aussi considérables dans l'ensemble du corps de l'animal. »

« L'effet de la castration en est une preuve. On ne retranche par cette opération qu'une petite partie du corps de l'animal; néanmoins ce retranchement change sa nature et fait qu'elle se rapproche de l'autre sexe. Ainsi il est évident qu'au moment de la formation première un rien dans une des parties qui constituent le principe des corps fera de l'animal un mâle où une femelle. — C'est donc de la disposition de petites parties que résulte la différence d'animal terrestre et d'animal aquatique, dans les deux sens que j'ai distingués. »

Ce passage est nettement démonstratif; Aristote, qui constate qu'un très léger changement, un rien suffit pour modifier profondément les formes vivantes, ne saurait être un adversaire du transformisme. Son intuition s'élève même beaucoup plus haut, car elle va, à un point de vue plus général, jusqu'à concevoir que les Êtres

animés doivent être une modification des corps bruts, qu'il désigne sous le nom d'Êtres inanimés.

« Dans la nature, dit-il, le passage des Êtres inanimés aux Animaux se fait peu à peu, et d'une façon tellement insensible qu'il est impossible de tracer une limite entre ces deux classes. »

« Après les Êtres inanimés, viennent les Plantes, qui diffèrent entre elles par l'inégalité et la quantité de vie qu'elles possèdent. Comparées aux Corps bruts, les plantes paraissent douées de vie, elles paraissent inanimées comparées aux Animaux. »

« Des Plantes aux Animaux, le passage n'est point subit et brusque; on trouve dans la mer des êtres dont on douterait si ce sont des Animaux ou des Plantes, ils sont adhérents aux autres corps et beaucoup ne peuvent être détachés sans périr des corps auxquels ils sont attachés. »

Cette conception du passage insensible de l'être inanimé à l'animal, n'est point d'un fixiste, mais d'un partisan convaincu, par l'évidence des faits, de la Mutabilité des Êtres vivants. Aristote, il est impossible de le nier, fut donc un véritable précurseur du transformisme, tel est le fait que, malgré tous leurs efforts, ne parviendront pas à falsifier les défenseurs de la métaphysique.

On peut même ajouter qu'il aurait parfaitement pu se faire que si Aristote, mort à soixante-deux ans, eût vécu plus longtemps, nous ne connaîtrions de lui que le naturaliste et pas du tout le métaphysicien : car de quelle façon expliquer autrement la défense expresse, qu'il fit en mourant, de rendre ses œuvres publiques, sinon par la supposition que, devenu plus instruit, éclairé par ses recherches en Histoire Naturelle, comprenant les contradictions du philosophisme socratique avec la science véritable, il ait eu l'idée de refaire ou de corriger complètement certains de ses écrits. Il n'en eut pas le temps. N'ayant pas été publiées, ses œuvres restèrent longtemps inconnues; aussi, après sa mort, Aristote n'eut aucune influence sur l'évolution de l'intelligence grecque. Il resta presque ignoré pendant plus de deux siècles et, c'est seulement au temps de Cicéron que ses ouvrages, apportés à Rome par Sylla après la prise d'Athènes, furent remis à Andronicus de Rhodes qui les fit connaître.

Avec Aristote se termine la série des documents relatifs aux primitives conceptions sur la Mutabilité des Êtres vivants.

Au XVIIIe siècle cette question trouvera un nouveau et génial défenseur : Buffon; mais le triomphe du transformisme n'aura lieu que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

De cette sommaire étude, il résulte que la conception de la Mutabilité des Êtres vivants, pour avoir varié plus ou moins profondément durant les temps anciens, n'en est pas moins une idée naturelle qui semble avoir existé de tout temps dans le cerveau de l'homme, tandis que celle de la Fixité des espèces, appuyée sur les causes finales de Socrate et sur le créationisme biblique, est une explication aussi artificielle que récente, contre laquelle s'élèvent tous les faits constatés par l'observation et vérifiés par la méthode expérimentale.

Études de morphologie paléolithique[1]

III. — Les niveaux présolutréens du Trilobite

Par H. BREUIL
Professeur à l'Institut de Paléontologie humaine,
Correspondant de l'École d'anthropologie.

1. — Niveau inférieur aurignacien.

J'ai, voici onze ans, décrit la stratigraphie des assises paléolithiques de la grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure (Yonne), en déterminant comme appartenant à divers niveaux de l'Aurignacien les deux couches sous-jacentes au niveau protosolutréen de cette grotte, et en confirmant et précisant l'âge de ce dernier, que recouvrait le magdalénien. Le point de départ de ces observations était la publication de M. l'abbé A. Parat[2] et l'étude détaillée que je fis de ses récoltes exposées alors au petit séminaire de Joigny, grâce à son aimable autorisation. Je préparai alors les éléments d'une description que d'autres recherches et d'autres travaux ont ajournée jusqu'ici, et qui me semble digne d'être enfin publiée.

La couche par laquelle notre description débutera est superposée à une assise moustérienne; la faune comprend, d'après l'abbé Parat, *Ursus spelæus*, *Hyena spelæa*, *Canis lupus* et *lagopus*, *Elephas primigenius*, *Rhinoceros*, *Equus*, Bovidé de grande taille, *Capella rupicapra*, *Cervus elaphus* et *tarandus*, *Lepus cuniculus*, marmotte.

L'outillage en pierre caractéristique, outre les galets, lames, nucléus, percuteurs et éclats divers, qui ne sauraient servir à notre travail, comprend les types d'instruments en silex suivants (fig. 1 à 7) : — Eclat épais, à dos très retaillé et bout carré en tailloir, à retouche du taillant sur les deux faces (n° 1). — Éclats rares à retouche en arc de cercle analogues à des racloirs moustériens (nos 2 et 3). — Éclat rectangulaire

1. Voir nos études antérieures : *Études de morphologie paléolithique* : I. *La transition du Moustérien vers l'Aurignacien à l'Abri Audi (Dordogne) et au Moustier*. II, *L'industrie de la Grotte de Châtelperron (Allier) et d'autres gisements similaires*; *in Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1909, p. 320-340; 1911, 29-40 et 66-76.

2. Abbé A. Parat. La grotte du Trilobite,... etc. (*Bull. Soc. Sc. hist. et nat. de l'Yonne*, 2e sem. 1902. Auxerre, 1903).

court à retouche terminale concave, et angle latéral appointé (n° 4); — Éclat triangulaire retouché à la manière d'une pointe moustérienne (n° 5); — autre pointe sur lame courte et épaisse, à retouches presque verticales, se reliant aux grattoirs-museaux des gisements classiques de la Dordogne (n° 6); — autre pièce analogue, mais plus triangulaire et moins épaisse, à belle retouche lamellaire, extrémité formant un museau bien défini (n° 19). — Rares grattoirs à retouche lamellaire, se reliant aux

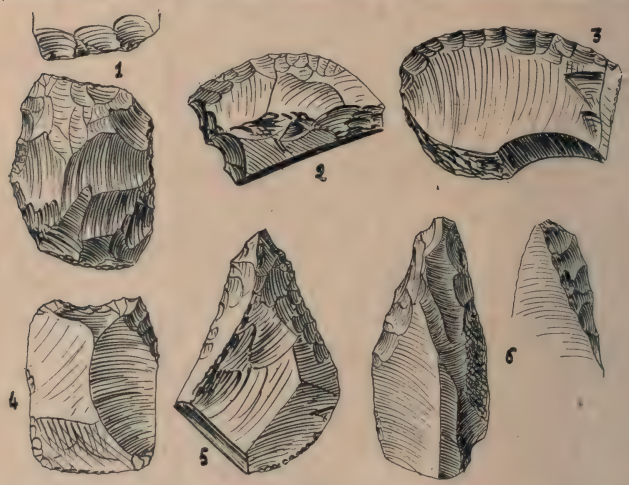

Fig. 1. — Silex du niveau aurignacien inférieur du Trilobite : Racloirs, pointes, etc. Échelle : 2/3.

formes les plus anciennes des vrais carénés du Périgord (n°s 7, 8, 9, 10); l'un présente deux coches symétriques déterminant un large museau (n° 9); un autre passe aux nucléiformes (n° 10). Ces types sont très peu nombreux; il en est de même des grattoirs circulaires ou ovales courts (n°s 11, 12, 13). — Les grattoirs sur bout de lame, plus ou moins retouchés latéralement, parfois avec burin sur angle à retouche oblique à l'autre extrémité, sont assez nombreux (n°s 14 à 18). Par des formes à terminaison elliptique (n° 25) ces grattoirs passent au grattoir en ogive (n° 23); la belle retouche aurignacienne de ces deux pièces est assez rare.

On passe insensiblement du grattoir en ogive avec bec médian, à des lames appointées simples ou doubles (n°s 24, 26, 27). Les vrais perçoirs sont tous incurvés vers la gauche, à bord gauche très concave formant coche et à bord droit convexe (n°s 20, 21, 22).

Les coches proprement dites sont peu nombreuses : celle, double (n° 48),

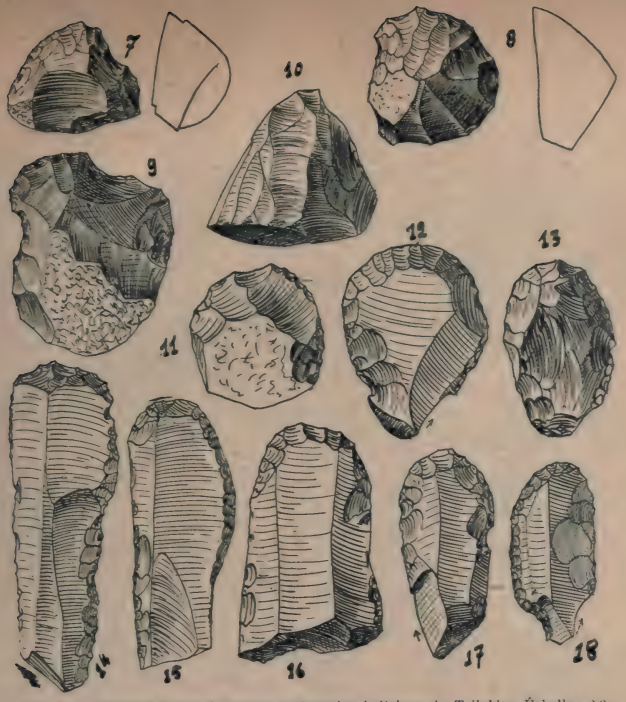

Fig. 2. — Grattoirs divers du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

Fig. 3. — Grattoirs à museau, à bec, perçoirs, etc., du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

bien que typique, et étranglant la lame en son milieu, a l'inconvénient

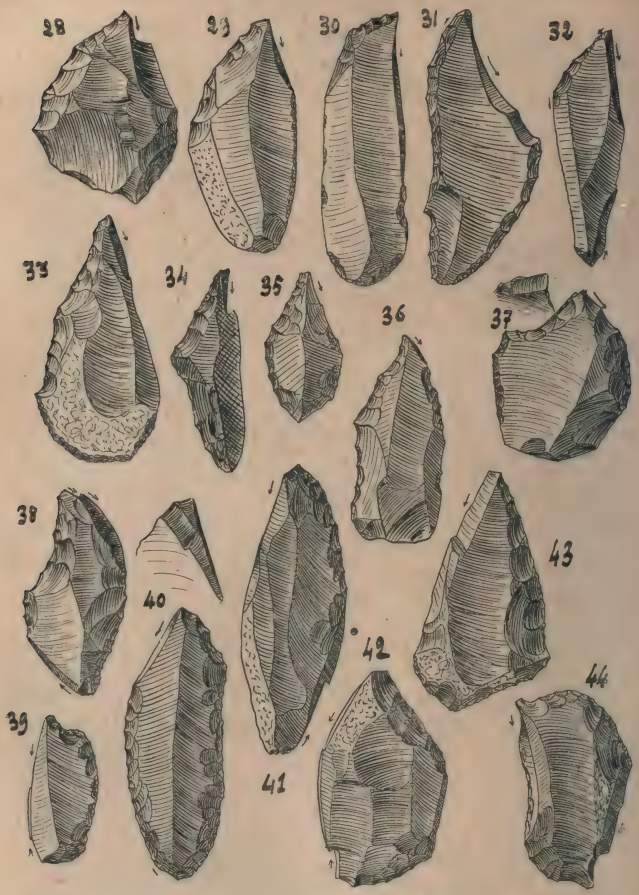

Fig. 4. — Burins du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle: 2/3.

d'être unique, et peu accentuée. Les autres (nos 52, 53, 54), faites sur des lames à aspect assez ancien, rappellent plutôt les coches d'usage de la Roche-au-Loup que les coches de l'aurignacien moyen. Nous avons dit

que la belle retouche aurignacienne est ici peu fréquente, malgré la belle

Fig. 5. — Lames retouchées du niveau aurignacien inférieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

qualité du silex ; les seuls exemples, en dehors des autres outils spéciaux, sont les n°s 55, 46, 45 et 50.

Dans la pièce n° 50, la retouche, bien que faite par percussion, est très

longue et imite un peu le solutréen. L'analogie est plus grande dans la pièce n° 49, qui évoque la pensée des prototypes que nous trouverons

Fig. 6. — Lamelles de taille de burins et pointes genre Gravette, mêmes niveau et échelle.

dans la troisième couche paléolithique supérieure : aurait-elle changé de niveau par suite de quelque accident? En tout cas, l'ensemble des silex de ce niveau n'a pas une conservation homogène, et il pourrait comprendre

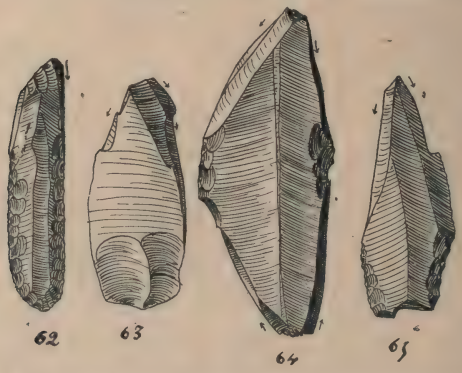

Fig. 7. — Burins à enlèvements bilatéraux, mêmes niveau et échelle.

des objets appartenant à plusieurs moments de l'aurignacien. Certains éléments évoquent nettement le niveau très ancien de Châtelperron, d'autres sont inséparables morphologiquement de l'aurignacien supérieur, très avancé, que l'on trouve superposé, et qui, peut-être, a plus ou moins pénétré dans le niveau sous-jacent dont aucune assise stérile ne le sépare.

Le type de la pointe de Châtelperron est représenté par un bel exem-

plaire (n° 51); une autre pièce à dos courbe, base équarrie et tranchant unilatéral (n° 47) est beaucoup moins typique.

Les types analogues à la pointe de la Gravette ne sont pas beaucoup plus nombreux : une seule typique (n° 61), une autre, qui est plutôt un perçoir sur petite lame (n° 60) et un fragment plus gros. Le dos rabattu de la pièce 61, assez épais, ne l'est que par des retouches de bas en haut, et à Châtelperron même, il existe de rares échantillons analogues. Il est étonnant, étant données la finesse du silex du Trilobite et la facilité avec laquelle on peut en tirer des lamelles, qu'on n'ait pas fabriqué spontanément de plus nombreux exemplaires de ces petits instruments.

Il ne faut pas les confondre avec les *esquilles de fabrication de burins* (nos 56 à 59), dont l'origine a été établie par le regretté capitaine Bourlon et MM. les abbés Bouyssonie. Ces esquilles sont ici nombreuses, et en effet les burins sont vraiment abondants et de plusieurs types.

Fig. 8. — Poinçons d'ivoire et d'os; mêmes niveau et échelle.

Le plus grand nombre d'entre eux se rapporte au type à coup de burin simple ou multiple, unilatéral, et autre côté retouché; le bord retouché présente une grande variété d'aspect, convexe (nos 28 à 31), rectiligne oblique (nos 32 à 35, 40 à 43), concave (nos 36 à 39) ou sinueux (n° 44). Les instruments doubles ne sont pas exceptionnels (nos 32, 38, 41, 42, 44).

Le burin ordinaire, à esquilles bilatérales, simples (nos 65) ou multiples, existe en nombre réduit : il affecte plus souvent l'aspect polyédrique (nos 62 à 64) si fréquent dans l'aurignacien moyen et supérieur du Périgord.

Les os travaillés sont peu nombreux et fort simples : la pointe d'une sagaie d'ivoire (n° 68), deux extrémités de poinçons en os (n° 67) et un gros poinçon de même matière (n° 66).

A noter encore une grande coquille, perforée au sommet, du *Pectunculus obovatus*, des sables d'Étampes, et une incisive d'Ours perforée. Les matières colorantes sont représentées par des débris d'hématite et de sanguine, avec un fragment de pilon rougi par ces matières.

2. — Niveau supérieur aurignacien.

La faune de cette couche comprenait :

Ursus spelæus, *Hyæna spelæa*, *Canis lupus* et *vulpes*, *Lepus cuniculus*, *Elephas primigenius*, *Equus* abondant, *Rhinoceros*, *Bison europæus* ou *Bos*

primigenius, *Cervus elaphus et tarandus*, celui-ci abondant, Bouquetin.

Les restes industriels de ce niveau, ainsi que les matières minérales

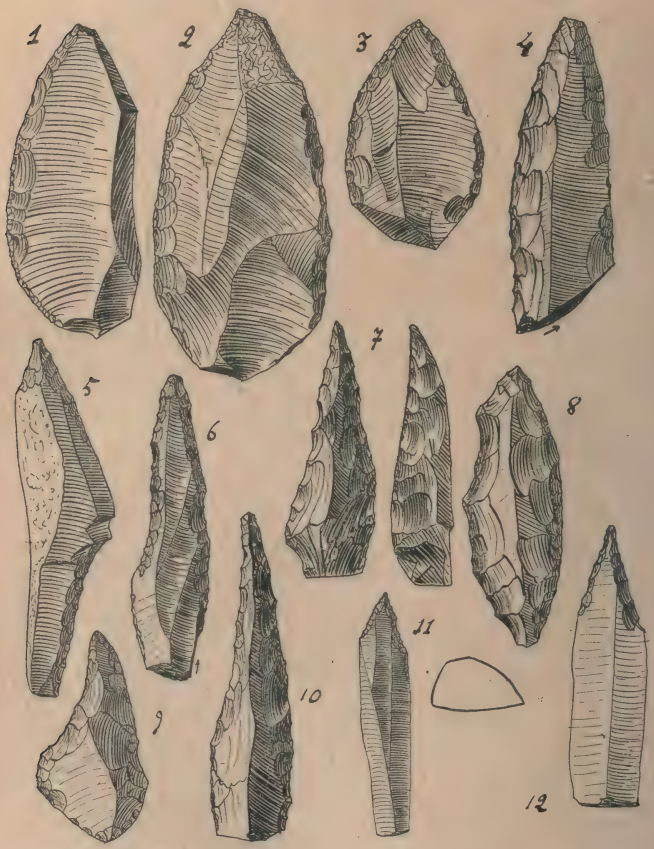

Fig. 9. — Éclats et lames retouchées en pointes et perçoirs; niveau aurignacien supérieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

colorantes, jaune, rouge, noire, étaient abondants; parmi les galets de cette couche, il y en avait un, de schiste ardoisé, brisé, qui portait des

gravures très remarquables que j'ai découvertes et publiées[1], et où j'ai pu déchiffrer plusieurs figures de Rhinocéros et celle d'un Ruminant

Fig. 10. — Disque et grattoirs : mêmes niveau et échelle.

cavicorne. Un polissoir en grès à rainures a été découvert, ainsi que divers broyeurs à couleurs, à ce niveau.

1. *Rhinocéros gravé sur schiste, grotte du Trilobite à Arcy-sur-Cure, in Revue de l'École d'anthropologie*, 1906, p. 242.

Les silex (fig. 9 à 14) étaient en immense quantité : 17 320 éclats,

Fig. 11. — Lames retouchées diverses; mêmes niveau et échelle.

dont seulement 1 160 pièces retouchées; la matière, excellente, était très favorable à un joli travail.

Les éclats retouchés en racloirs étaient assez nombreux (n° 14, fig. 10); les pointes à retouches unilatérales (n° 1, fig. 9), et bilatérales (n°s 2, 3) n'étaient pas rares. Mais le plus grand nombre des éclats ont été trans-

formés en grattoirs courts (nos 15 à 17); je dois aussi signaler un disque percuteur à facettes, très mâchonné sur les bords (n° 13).

Les grattoirs sur éclats allongés en lames sont plus nombreux, parfois doubles, souvent combinés avec un burin à l'opposé; leur retouche est souvent fort belle. Le grattoir sur bout de lame à contour ogival (n° 24) est assez exceptionnel. Les lames appointées épaisses (n° 8) ou minces (n° 5, 11, 12) ne sont pas rares; elles passent à des perçoirs allongés droits, souvent très épais (nos 6, 7, 9, 10). Quelques lames ont vers la pointe une retouche unilatérale oblique analogue à celle de beaucoup de burins (nos 26, 27); quant aux lames à coches, elles sont peu typiques : les nos 28 et 29 paraissent plutôt dues à l'usage. Quant au n° 30, c'est un fragment qui peut aussi bien procéder d'une lame « étranglée » typique que d'un gros perçoir à long taraud.

Fig. 12. — Esquilles de fabrication de burins; mêmes niveau et échelle.

Les pointes typiques de la « Gravette » ne sont, dans la collection Parat, qu'au nombre d'une dizaine; un seul fragment (n° 4) appartenait à une pièce de grande taille. Une autre, très plate et assez large, avec coche d'emmanchure vers le premier tiers inférieur du dos rabattu, paraît avoir dû être utilisée comme couteau peu pointu (n° 31). Parmi les autres, il en est trois qui ont, plus ou moins indiquée, une soie d'emmanchure évoquant le souvenir des pointes à cran atypiques de l'aurignacien supérieur de Grimaldi, etc. (nos 34 à 37). On retrouve un dispositif analogue sur la lame appointée (n° 5).

Tout le reste de l'outillage se rapporte au burin, avec une assez grande variété dans le travail. Il s'ensuit également que les esquilles ayant été enlevées des bords éclatés par le « coup du burin » destiné à produire les facettes qui le caractérisent, sont abondantes également (nos 38 et 42). Comme d'ordinaire, les unes procèdent de la première taille d'une lame transformée en burin, et dont on voit le bord retouché (nos 40 à 42), et les autres, dues à des avivages ultérieurs, présentent à leur base les facettes des burins rafraîchis (nos 38 et 39).

Les burins à facettes bilatérales, ordinaires (simples ou doubles) (n° 70) ou polyédriques (nos 67 et 70 partie basse) sont peu nombreux. Au contraire, les burins à coup de burin unilatéral et autre côté retouché sont en nombre très considérable (nos 25 et 43 à 69). Un groupe assez nombreux a le bord retouché très concave, et le coup de burin donné le long du bord convexe. Quelques-uns ont ainsi un certain profil busqué (nos 25, 43, 67). D'autres, assez nombreux également, prolongent leur

rostre en fin perçoir, et le coup de burin terminal est extrêmement réduit (nos 44, 45, 52, 53). On a là un type nouveau qu'on pourrait appeler le *burin-perçoir*.

Il passe insensiblement au type unilatéral à retouche oblique concave,

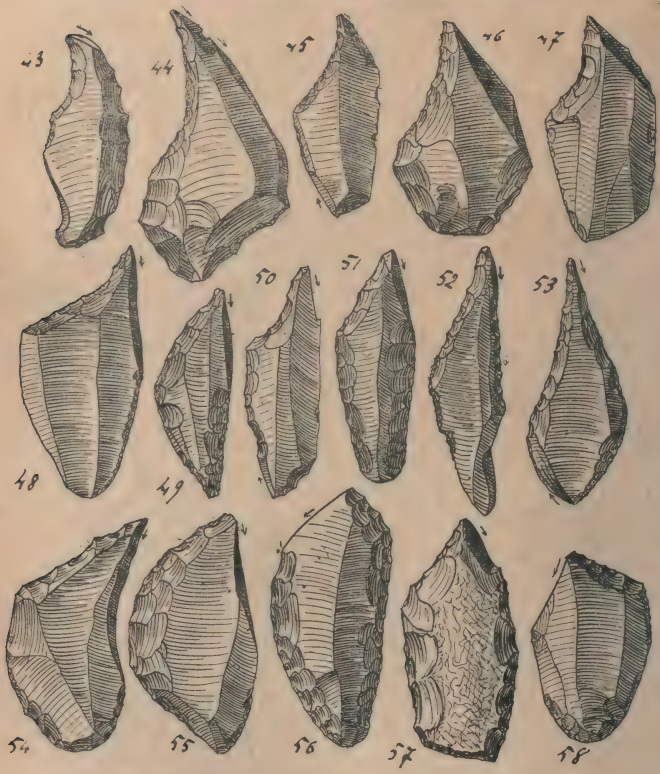

Fig. 13. — Perçoirs-burins et burins latéraux; mêmes niveau et échelle.

rectiligne et convexe, avec rostre toujours délié (nos 45 à 51 et 54). Les autres types sont plus banals et présentent les variantes accoutumées (nos 55 à 69). Il en existe sur des éclats trapus ou sur des lames assez fines, souvent très bien retouchées, fréquemment avec un grattoir terminal opposé. Selon la règle, et comme au niveau précédent, la retouche se trouve bien plus fréquemment à gauche qu'à droite.

Outillage en os. Si l'outillage en silex de cette couche aurignacienne supérieure du Trilobite est varié et intéressant, il en est de même de

Fig. 14. — Burins divers, mêmes niveau et échelle.

celui en matière osseuse. Notons d'abord une incisive d'Ours perforée et ornée d'incisions (n° 78); une partie antérieure segmentée de mâchoire inférieure de cheval, portant, au voisinage du trou nourricier, des incisions d'apparence ornementale (n° 86); et une partie distale de tibia de Renne décoré de faisceaux régulièrement espacés de lignes décoratives (n° 80);

peut-être était-ce un tube à ocre analogue à ceux que j'ai signalés de la grotte des Cottés.

Les autres objets sont des instruments ou des armes d'ivoire, d'os ou de bois de cervidé.

Les objets d'ivoire, au nombre de 13 pièces, se rapportent tous à des

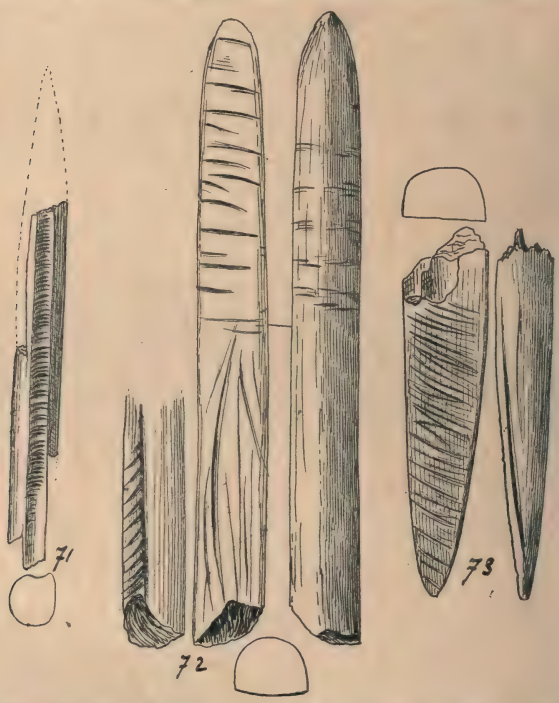

Fig. 15. — Fragments de sagaies d'ivoire, niveau aurignacien supérieur du Trilobite. Échelle : 2/3.

fragments de sagaies à section en D à côté convexe très renflé. Une base à biseau pointu et strié (n° 73) prélude aux formes du magdalénien le plus ancien; une rainure reborde la marge externe de cette insertion. Un fragment médian (n° 71) présente une cannelure longitudinale à fond strié transversalement.

La troisième pièce, plus considérable (n° 72), manque de sa base et a une pointe assez obtuse; des incisions fines et par petits faisceaux du

côté convexe, plus fortes et plus espacées du côté plat, entaillent toute la partie avoisinant l'extrémité : il est probable qu'elles ont une raison d'être pratique et non décorative. Sur un des côtés existe une forte

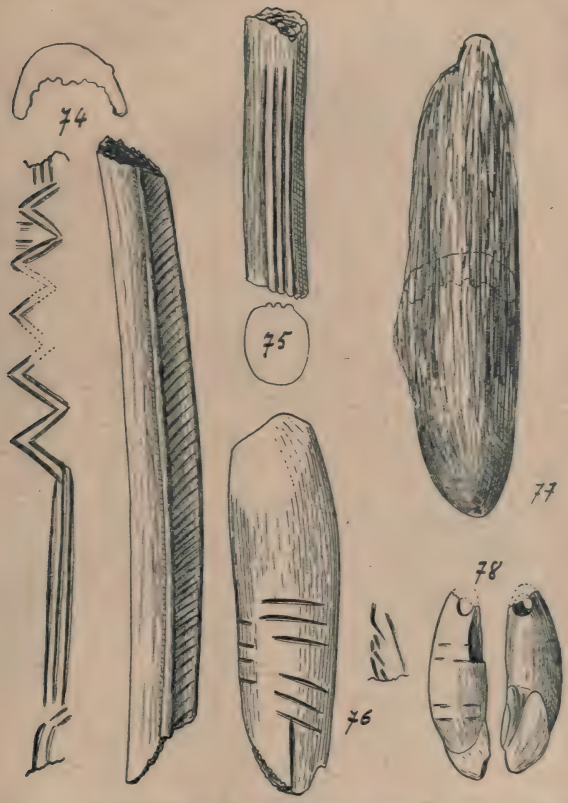

Fig. 16. — Bois de cervidés travaillés et dent d'ours perforée; mêmes niveau et échelle.

incision longitudinale continuant sur la partie manquante; il en part obliquement de nombreux petits traits unilatéraux.

Les instruments en os sont les plus nombreux. Il en est qui procèdent de la transformation de côtes, soit employées telles (nos 81, 83, 84, 85), soit seulement sur une demi-épaisseur (lissoir n° 79). Les incisions

situées vers la partie basilaire paraissent avoir eu pour raison de fixer solidement un lien. Ces objets sont identiques à ceux que livrent les

Fig. 17. — Os divers travaillés et décorés, mêmes niveau et échelle.

niveaux aurignaciens supérieurs du Périgord et des Pyrénées. Il en est (n° 93) qui se terminaient en pointe.

Quelques sagaies sont en tiges épaisses prélevées sur des os longs de grands animaux; elles présentent toujours de nombreuses hachures du

côté assez plat qui adhérait à la hampe, et d'autres, sur la face opposée,

Fig. 18. — Sagaies et poinçons en os : mêmes niveau et échelle.

mais vers la pointe (nos 88, 89). Leur base est laissée indéterminée. Cependant une autre base, beaucoup plus menue (n° 92), est à biseau simple et lisse. Une autre petite sagaie est à base pointue (n° 91) et section cylindrique.

La plus remarquable et la plus typique est une pointe plate triangulaire à base fendue, mais presque entièrement privée de ses deux lèvres (n° 90); c'est une vraie pointe du type d'Aurignac.

A côté de ces pointes en os existent d'autres outils, comme un joli ciseau poli (n° 87) et de nombreux poinçons (n°s 82, 93 à 101); plusieurs sont à tête simple ou décorée (n°s 94, 95, 97); dans d'autres, elle est formée par une articulation (stylet de cheval, n° 96; de renne, n° 99; tibia de petit animal, n° 100); exceptionnellement (n° 82) la base est pointue et la tige décorée d'incisions.

A côté des poinçons doivent se placer 5 fragments de très fines pointes en os à section circulaire rappelant des morceaux d'aiguilles magdaléniennes (n° 98). Nous figurons le plus typique; on peut remarquer qu'au contraire des aiguilles magdaléniennes, la tige en est mal calibrée et présente des renflements et des étranglements. Toutefois, grâce aux beaux travaux de M. Didon à Sergeac, nous savons que, dès l'Aurignacien moyen, certains petits poinçons fins ont la tête perforée d'un très petit trou.

Les bois de Renne travaillés sont rares : fragment de fût de petit bois à triple carène longitudinale (n° 75). — Autre base de bois tombé, fragmenté, orné de quelques incisions transversales et, sur un côté, un fragment de dessin gravé ressemblant vaguement à une tête de profil d'Équidé.

Sur un autre bois de Renne, divisé en deux en longueur, et creusé en auge du côté spongieux, l'un des bords, du côté cortical, présente une zone rayée obliquement, limitée par une carène parallèle au bord. La surface unie est ornée de dessins géométriques : zigzags et faisceau de trois lignes longitudinales alternant dans le sens de la longueur.

Le bois de Cerf n'a fourni la matière première que d'un seul instrument, simple éclat usé en lissoir à une extrémité (n° 77).

C'est de ce niveau que provient aussi le remarquable rameau gravé sur fragment d'os de Renne, publié par M. l'abbé Parat à diverses reprises.

3. — Niveau protosolutréen.

La faune de la couche protosolutréenne comprend quelques rares vestiges d'*Ours* des cavernes, d'Hyène, de Loup, de Renard, de Lapin, de Bœuf et de Mammouth; le Cheval et le Renne prédominent.

Le mobilier lithique, outre des galets diversement utilisés, et quelques fragments de matière colorante, comprenait environ 3 500 éclats, dont 410 retouchés (fig. 19 à 23).

Les plus caractéristiques sont les pointes. Certaines, passablement épaisses (n° 1) ou bien plus minces (n° 3) rappellent des pointes moustériennes soignées. D'autres, par la perfection des retouches et leur aspect lamellaire, dénotent l'apparition d'un processus nouveau de retouches s'acheminant à la belle technique solutréenne (n°s 2, 4, 6).

Dans la grande pointe n° 2, les retouches envahissent la base; dans la

pointe n° 6, un peu asymétrique et mousse, quelques retailles basilaires déterminent un rudiment de soie.

On retrouve la même préoccupation de façonnement de la base dans

Fig. 19. — Pointes du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

les pointes sur lames n°s 5 et 7. Dans cette dernière, les retouches s'y bornent à une simple coche à gauche, et à la transformation en pointe aiguë de l'extrémité opposée.

Dans le n° 5, les retouches, faites, sur un éclat mince, revêtent nettement le caractère solutréen, elles sont aussi limitées à la pointe et à la

base, mais elles s'étendent aux deux faces de cette dernière. La forme

Fig. 20. — Lames retouchées du protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

feuille de Laurier est réalisée par la belle pointe n° 8 (fig. 19), d'ailleurs un peu épaisse, et à retouches faites seulement sur la face supérieure.

Mais le plus grand nombre de ces pièces de transition sont des lames très allongées, à retouche s'étendant seulement à une grande partie des

bords, mais non pas à la totalité (nos 13, 14, 15, 17). Exceptionnellement, la retouche solutréenne est localisée aux deux bords, vers la pointe, et

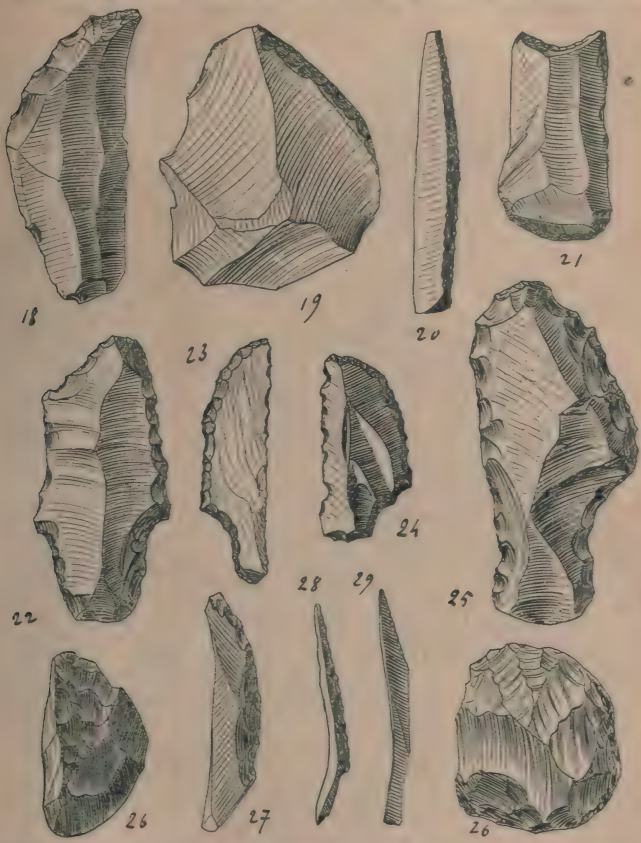

Fig. 21. — Outils divers du niveau protosolutréen du Trilobite, à l'exception de l'objet n° 23, qui provient de la grotte des Fées d'Arcy. Échelle : 2/3.

le long d'un seul bord, mais ici (n° 12) la retouche se raccourcit et prend l'aspect de la belle retouche aurignacienne. Plusieurs belles lames ont été entièrement retouchées sur tout le pourtour par ce dernier procédé (nos 10, 11). Quelques-unes de ces pointes se terminent

à un bout en burin unilatéral (nos 9, 14, 15, 16); les nos 9 et 16 sont assez épais.

Parmi les autres outils de silex, il existe une lame transformée en

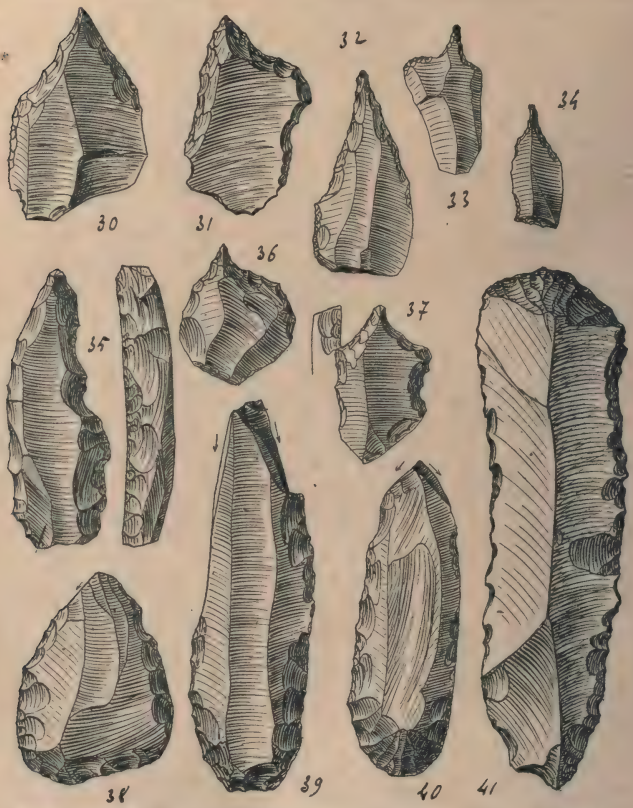

Fig. 22. — Perçoirs, burins et grattoirs du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

large couteau par rabattage du bord convexe (n° 18); un éclat large retouché en racloir convexe (n° 19); deux pointes de la Gravette (n° 20), une lame à terminaison carrée retouchée en grattoir concave (n° 21), plusieurs éclats retouchés en grattoirs irréguliers (nos 22 et 25 [1]) à base

1. En quartzite grise.

rétrécie pour l'emmanchure par des retouches bilatérales. Un autre, en forme de petit couteau à dos convexe rabattu placé à droite, présente

Fig. 23. — Burins divers du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

une base à cran unilatérale (n° 24); malheureusement la soie est cassée. Une autre pièce, toute pareille, mais plus fine et intacte, provenant de la grotte des Fées (collection Parat) appartient au même type, mais le dos rabattu se trouve à gauche (n° 23, fig. 21). La répétition, dans deux grottes voisines, d'un objet, que l'on pourrait appeler *couteau à cran* ou

à soie, semble indiquer que c'est un véritable type industriel, plus ou moins analogue aux pointes à cran atypiques des niveaux aurignaciens supérieurs.

Les perçoirs sont assez abondants à ce niveau; il en est d'à peine distincts d'une pointe-perçoir moustérienne (nos 30-31), d'autres plus déliés (no 32), plus courts (no 36), ou plus épais (no 37), ce dernier formant bec. Une lame épaisse (no 35) présente une terminaison analogue.

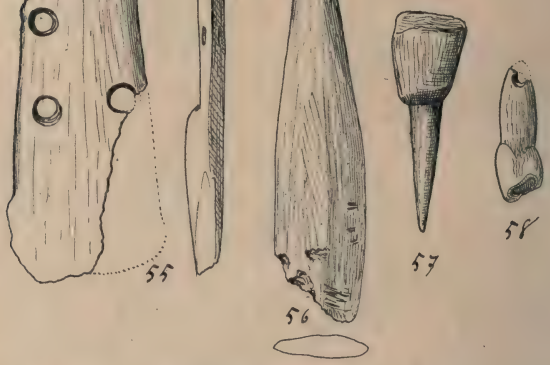

Fig. 24. — Os travaillés du niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

Notons cependant l'apparition de deux fins perçoirs (nos 33 et 34), d'aspect plutôt magdalénien.

Avant d'aborder les burins, disons un mot des grattoirs, en tout semblables à ceux du niveau précédent, et dont, pour ce motif, je ne reproduis qu'un grand échantillon sur bout de lame, à deux tranchants latéraux très fatigués par l'usage (no 41).

D'autres sont pareils aux grattoirs-burins (nos 38 à 40), c'est-à-dire, tantôt courts et trapus, tantôt allongés. Le disque (no 26), représenté sous deux aspects, paraît un grattoir circulaire arrivé au dernier stade de l'usure.

Les esquilles résultant de la fabrication des burins ne manquent pas plus que ceux-ci (nos 27 à 29) et n'appellent aucunes remarques particulières.

La transition des perçoirs courbes (no 42) aux burins-perçoirs (nos 43 à 45) n'est pas moins parfaite qu'au niveau précédent, mais les types sont moins finement fabriqués. On retrouve les burins d'angle à retouche latérale oblique convexe ou rectiligne, parfois concave (nos 46 à 50 et 54).

Enfin quelques échantillons sont ordinaires (nos 40, 51, 53) parfois polyédriques (no 39) ou aberrant (nos 38 et 52).

L'outillage en matière osseuse est peu abondant : un poinçon à tête, court (no 57), une pointe d'Aurignac à base non fendue (no 56), une incisive de Cerf percée (no 58), et une lame d'os à multiples perforations d'utilisation problématique (no 55).

M. Parat rapporte à ce niveau deux autres pièces en bois de Renne (nos 59 et 60). Ce sont deux jolies pointes de sagaies; l'une est à biseau simple et double rainure; l'autre, courbe, à base pointe, et léger épaulement médian, présente de fines rayures longitudinales, et un dessin en forme de trait à barbelure unilatérale récurrente.

Fig. 25. — Sagaies d'aspect magdalénien ancien, attribuées par M. Parat au niveau protosolutréen du Trilobite. Échelle : 2/3.

Ces objets étant incontestablement typiques de niveaux assez anciens du magdalénien, je suis porté à croire qu'ils appartenaient au niveau recouvrant immédiatement l'assise protosolutréenne que nous venons de décrire; des fouilles, mentionnées par M. Parat, l'avaient presque totalement fait disparaître, et avaient même commencé à bouleverser le niveau solutréen. Cette continuité des deux assises, et les bouleversements mentionnés par M. Parat autorisent et confirment mon impression que ces deux pièces n'appartiennent pas au niveau que nous venons de décrire.

Glandes à sécrétion interne et Morphologie

D'après l' « Endocrinologie » de Pende

Par Léopold LÉVI

Ancien Interne, lauréat des hôpitaux, lauréat de l'Académie de Médecine.

(*Suite*[1].)

IV. *États surrénaliens*[2]. — Au point de vue de la question des rapports de la morphologie et des glandes endocrines, nous avons à envisager surtout les cas d'excès de sécrétion surrénale[3]. On constate, en effet, la coïncidence de développement d'une hyperplasie ou d'une tumeur épithéliale de la corticale de la surrénale avec un syndrome que Gallais a dénommé le *syndrome génito-surrénal*.

Il consiste essentiellement en une stimulation intense du *développement des caractères sexuels secondaires masculins*. Presque dans tous les cas, il s'agit de femmes, chez qui domine le syndrome clinique du *virilisme*. Quand il apparaît chez les fœtus, il conduit au pseudhermaphroditisme féminin externe; quand il apparaît chez l'enfant et à l'âge prépubère, il conduit aux manifestations d'un développement pubéral précoce, avec l'évolution des caractères secondaires mâles, à côté de caractères femelles, peu prononcés en général. Quand il apparaît dans l'âge adulte, il conduit au développement des caractères de la virilité et à la régression des caractères féminins préexistants. Lorsque sont atteints, ce qui est exceptionnel, des sujets du sexe masculin, plus souvent des enfants, ils manifestent un développement précoce et exagéré des caractères de la virilité, mais jamais du féminisme.

Il s'agit donc, dans ces divers cas, d'une *virilation*, précoce ou non, de l'organisme avec ses principaux caractères (signes sexuels secondaires,

1. Voir *Revue* de septembre-octobre 1918.

2. P. 885.

3. Toutefois, dans la maladie d'Addison (par insuffisance surrénalienne) on note parfois la constitution hypoplasique de Bartels, avec gracilité du squelette surtout des os longs, insuffisance de développement de la cage thoracique, du bassin et aussi des caractères sexuels.

On admet encore l'origine hypo-surrénalienne de certaines formes d'*infantilisme* et de *nanisme*. Il s'agit de syndromes pluriglandulaires, sur lesquels je reviendrai plus loin.

développement du système pilifère, de la musculature, de la force musculaire, du caractère masculin) le tout en rapport avec des néoformations hyperplasiques ou néoplasiques des cellules de la corticale surrénale.

Les formes cliniques principales du syndrome génitosurrénal se réduisent à trois :

1. Pseudohermaphroditisme féminin externe surrénal.
2. Virilisme surrénal.
3. Macrogénitosomie précoce surrénale.

J'insiste peu sur les deux premiers types.

1. Chez les sujets du premier groupe, on note les caractères extérieurs masculins (y compris les organes génitaux externes) qui apparaissent à la fin de la première période de la vie extra-utérine et s'accentuent à la puberté. Les organes génitaux internes et les glandes sexuelles sont féminins: mais constamment, d'après Gallais, aussi bien l'appareil génital (utérus, trompe, vagin) que les ovaires, sont hyperplasiques et atrophiques.

Comme lésions surrénales, on note communément une hyperplasie parfois énorme des deux surrénales, rappelant par leur aspect, leurs dimensions, leurs caractères histologiques, les surrénales du fœtus.

Une seule capsule peut être restreinte, parfois une capsule accessoire ou aberrante.

2. Dans le virilisme surrénal, on assiste au développement progressif des poils sur tout le corps, à topographie masculine, au développement de la barbe et de la moustache, aux modifications de la voix. L'autopsie montre une atrophie constante de l'ovaire (absence des follicules de Graef typiques) et un adénome bénin ou malin à type cortical des deux capsules surrénales ou d'une seule, parfois d'une capsule aberrante.

3. La macrogénitosomie précoce surrénale se développe en général chez les petites filles de quatre à onze ans. Elle consiste en une macrosomie précoce, due surtout au développement abondant du tissu adipeux et de la musculature du squelette. Elle s'accompagne d'une croissance de la taille et d'un développement des caractères sexuels de la puberté. Ainsi des petites filles, de trois à quatre ans, peuvent acquérir en un à deux ans les proportions de femmes de quinze à vingt ans. Mais le fait le plus caractéristique, et en même temps le plus précoce de cette puberté pathologique prématurée, est l'*hyperthricose à type masculin*, l'*hirsutisme* qui, chez les filles, peut s'accompagner du développement exagéré du clitoris jusqu'au volume d'un petit pénis, ou du gland d'un adulte. Le squelette peut, dans ces cas, atteindre à trois, quatre ans, la taille du squelette d'un homme de vingt ans, mais elle n'est jamais une taille gigantesque, un vrai gigantisme, car il semble que la soudure des cartilages épiphysaires se produise d'une façon précoce, d'où résulte la brièveté relative des membres inférieurs de ces sujets, par rapport au tronc (Neurath). Le développement des dents est de même précoce.

Chez les garçons, ce qui prédomine, c'est le développement précoce et extraordinaire des muscles et de la force musculaire (enfants hercules ou athlètes précoces).

Il se produit souvent dans ces cas une tumeur abdominale, un hypernéphrome, parfois malin, d'une capsule surrénale principale ou accessoire.

Dans ces cas, d'autres glandes endocrines peuvent participer au processus. Linser[1], dans un cas de macrogénitosomie, a noté une hypophyse de 350 g. Mais les seules altérations constantes sont l'hyperplasie ou la néoplasie des cellules de la corticale surrénale et l'atrophie ovarienne.

Les cas portent exclusivement sur le sexe féminin.

Tout fait croire, dit Pende[2], que la première altération en cause est l'altération surrénale. C'est avec le développement de la tumeur de la surrénale que commence et se poursuit le syndrome, et dans deux cas (Bovin, Knowley Thanton), le syndrome a régressé, le patient a perdu les caractères virils et a repris les caractères de son sexe, après l'ablation chirurgicale de l'hypernéphrome. On peut, pour les mêmes raisons, exclure que le facteur principal soit une dysfonction ovarienne, capable de provoquer par réaction une hyperplasie simple ou néoplasique de la corticale surrénale.

On ne s'expliquerait pas, avec cette hypothèse, pourquoi fréquemment la lésion surrénale est limitée à une seule capsule, et même à un corpuscule cortical aberrant. D'autre part, les lésions constatées dans l'ovaire sont des lésions d'atrophie; et s'il est démontré qu'une hypofonction ovarienne primitive partielle soit capable de produire un syndrome de masculisme, il n'est pas démontré qu'elle puisse produire ni une macrogénitosomie précoce, ni l'hirsutisme au degré qu'on le constate dans ce syndrome d'origine surrénale.

D'ailleurs l'origine primitivement congénitale se révèle par les caractères de disproportion squelettique (macroskélie) qui manquent dans le syndrome génitosurrénal.

Mais par quel mécanisme l'hyperplasie (ou l'hypernéphrome corticosurrénale) détermine-t-elle les symptômes spéciaux de *virilisation précoce* prépubérale ou postpubérale, et pour quelle raison la maladie frappe-t-elle exclusivement les femmes?

Pende suppose que la corticale surrénale qui offre, au point de vue ontogénétique, des liens intimes avec les glandes sexuelles, possède, à la fin de la période embryonnaire, la propriété de stimuler le développement des tissus qui prennent part à la différenciation des sexes. Cette influence hormonique n'est pas spécifique, c'est-à-dire en rapport avec le développement du sexe de l'individu, mais indifférente, bisexuelle, toutefois à prédominance virilogène. Et par là, la corticale ne peut, chez le mâle, que favoriser l'action virilogène des hormones testiculaires, tandis que, chez la femme, elle tend à inhiber l'action féminilogène des hormones ovariennes.

1. Linser.
2. P. 914.

On peut supposer, en outre, que dans le développement ultérieur, tandis que, chez le mâle, persistent les hormones virilogènes corticales, chez la femme, au contraire, à mesure que s'accroit le développement de l'ovaire et l'action protectrice de cette glande sur les caractères correspondants du sexe féminin, on voit se réduire l'influence virilogène de la corticale surrénale et persister son influence féminilogène. Enfin, à la période de maturité ovarienne complète, les hormones virilogènes doivent être réduites à leur état potentiel, et complètement neutralisées par l'influence antagoniste des hormones ovariennes.

Il est donc à présumer[1] qu'un développement exagéré de la corticale surrénale, par rapport au degré de développement des ovaires, soit désavantageux pour les fonctions protectrices que cette dernière exerce sur les caractères féminins, et que, physiologiquement, la corticale surrénale doit subir une régression relative, surtout dans les périodes de développement dans lesquelles l'ovaire fait sentir son action stimulatrice sur les caractères du sexe correspondant.

Mais si, par une anomalie congénitale (persistance de développement et des caractères de la corticale surrénale du fœtus) ou par un processus pathologique hyperplasique ou néoplasique acquis, il se produit une exagération (dans la période infantile) ou un réveil des actions hormoniques fœtales, à prédominance virilogène, de la corticale surrénale — actions existant jusqu'alors à l'état potentiel, chez la femme, — les syndromes qui en résultent chez celle-ci, ne peuvent qu'être réalisés sous forme de pseudohermaphroditisme congénital féminin externe, ou de manifestations des caractères sexuels secondaires, avec prédominance des caractères virils, ou une virilation, avec régression des caractères féminins.

Cette hypothèse d'hypersurrénalisme cortical métaplasique, à type différent de l'état physiologique, explique pourquoi ces syndromes frappent presque exclusivement la femme, et pourquoi ils sont souvent le résultat de l'hyperplasie de corpuscules corticaux accessoires, car ceux-ci, plus que les capsules surrénales, conservent les propriétés biologiques du tissu cortical du fœtus.

V. *États génitaux*[2]. — On connaît les caractères du syndrome de castration artificielle, quand elle est pratiquée d'une façon plus ou moins précoce. Envisageons les castrats naturels qui, par maladie congénitale ou acquise des glandes sexuelles, présentent un syndrome plus ou moins complet d'agénitalisme.

A. *Agénitalisme ou eunuchisme.* — En ce qui concerne le squelette, la face a son développement diminué dans le sens de la largeur, et surtout en hauteur, surtout pour la *hauteur du corps du maxillaire inférieur*.

Les os ne sont pas anguleux et massifs, mais arrondis. Le nez manque

1. P. 917.
2. P. 920.

de développement en longueur, et est quelque peu abaissé à la racine. Il y a proéminence du rebord sourcilier, allongement des oreilles, arrêt de développement en hauteur et en largeur du front.

Le crâne est restreint dans tous ses diamètres, mais un peu plus dans les diamètres transverses et présente, d'après Gall, un aplatissement de la région occipitale.

La radiographie décèle un élargissement de la selle turcique.

La taille est supérieure à la moyenne (chez l'homme, comme chez la femme), de 25 à 30 cm., mais ne dépasse jamais 2 m. comme dans le gigantisme.

L'augmentation de la taille se produit seulement à l'époque de la puberté.

On note un retard de l'ossification des épiphyses des os longs, et aussi des sutures craniennes : il persiste même quelques épiphyses jusque dans la vieillesse.

Le signe caractéristique est la prédominance de la longueur des membres inférieurs, surtout des jambes, sur la longueur du tronc qui est court et étroit. Le bassin est intermédiaire entre le bassin infantile et féminin.

Les mains et les pieds sont de forme allongée, mais non acromégalique, les saillies osseuses d'insertion musculaire sont à peine développées. Souvent existe un genu valgum.

Les organes génitaux externes et internes sont hypoplasiques. Chez la femme, les mamelles ne se développent pas. Chez l'homme la gynécomastie vraie est niée chez les castrats artificiels (Tandler) tandis qu'elle est fréquente chez les castrats naturels et les eunuchoïdes.

L'expression de la face est infantile ou puérile, bien que se développent des rides, mais nullement comparables à celles que donnent la face de vieille femme de la gérodermie de Rummo.

B. *Hypogénitalisme.* — Les syndromes dus à une insuffisance génitale partielle, méritent le nom d'*eunuchoïdisme* que leur a donné Griffith et qui comportent comme variété la gérodermie *génitodystrophique* de Rummo et Ferranini.

Enuchoïdisme. — Le symptôme caractéristique de ce syndrome est la disproportion dans le développement du squelette des membres, surtout des membres inférieurs excessivement longs, par rapport au squelette du tronc et de la tête (diminué dans tous ses diamètres). La taille est le plus souvent, mais non nécessairement, supérieure à la moyenne.

Les cartilages épiphysaires restent longtemps visibles et peuvent ne s'ossifier que dans la vieillesse. Les os longs sont allongés et minces, et aussi les mains et les pieds. La dentition est souvent retardée, ce qui manque chez les eunuques.

La selle turcique, contrairement à ce qui se produit dans l'eunuchisme, est normale ou petite. Souvent se rencontre un genu valgum.

La mâchoire est peu développée et rentrante, contrairement à ce qui se produit dans la gérodermie où elle est proéminente.

Les cheveux bien développés blanchissent vite, phénomène qui n'est pas évident chez les eunuques. Souvent les cheveux sont longs, souples, à type féminin. De même, il existe un type féminin de distribution du tissu graisseux sous-cutané, qu'il soit ou non augmenté par rapport à la normale (accumulation au-dessus de la symphyse pubienne, au voisinage des fesses et des mamelles).

L'appareil génital externe et interne est plus ou moins gravement atrophié.

Chez les femmes eunuchoïdes (ce qui est très rare) la conformation du squelette est voisine de celle d'un adolescent mâle, outre la disproportion caractéristique entre les membres et le tronc : le bassin est peu élargi, les organes génitaux internes et externes sont hypoplasiques, de même que les mamelles; la graisse manque.

Tels sont les caractères généraux de l'eunuchoïdisme.

Une condition *sine qua non*, pour parler d'eunuchoïdisme, est que ce syndrome soit précoce, prépubéral; autrement manque justement ce qu'on peut considérer comme le signe le plus caractéristique de l'eunuchoïdisme, comme de l'eunuchisme, l'anomalie spéciale de développement du squelette.

L'eunuchoïdisme comporte trois groupes principaux.

a) Dans une première catégorie de cas, domine le cachet puéril et en même temps féminin de la face, qui est joufflue, ronde, non anguleuse; la distribution de la graisse, des poils du mont de Vénus, les dimensions du squelette sont à type féminin, les mains sont longues et effilées. C'est encore un féminilisme qui se trouve réalisé, différent du féminilisme d'origine primitivement hypophysaire, par la longueur excessive des membres inférieurs rapportés au tronc. Pende donne à ces cas le nom de *féminilisme eunuchoïde*.

b) Dans une deuxième catégorie de cas, on trouve le type de *gérodermie génitodystrophique* de Rummo et Ferranini, dans lequel domine le *sénilisme* de la face et de la peau, et des modifications squelettiques intéressantes à analyser. Les stigmates fondamentaux sont[1] :

I. Le *masque sénile, précoce, remontant à l'enfance*, le crâne insuffisamment développé par rapport à la face, avec occiput plutôt saillant, les temporaux un peu déprimés, le front bas et fuyant, les oreilles en anse, souvent avec un développement marqué du lobule de Darwin, les saillies osseuses de la face prononcées et massives, surtout celles des os malaires et des mâchoires, la lèvre inférieure fréquemment épaisse et saillante, les dents irrégulièrement implantées, la voûte palatine ogivale.

II. La cyphose cervico-dorsale, les membres supérieurs et inférieurs allongés d'une façon exagérée par rapport au tronc (attitude pithécoïde). Les mains et les pieds excessivement développés et massifs.

La selle turcique est agrandie. Souvent existe une ostéopsatyrosis et une raréfaction des extrémités épiphysaires des os longs.

1. P. 928.

Il n'y a pas persistance des cartilages épiphysaires. La taille (de 1 m. 63-1 m. 75) n'est pas supérieure à la normale, elle peut lui être inférieure.

En général, le développement exagéré des membres est très rapide, remonte à la première enfance, et s'arrête à dix-sept-vingt ans. C'est après qu'apparaît la cyphose cervico-dorsale.

Il est bon de noter que dans l'hypogénitalisme pur, le développement est, au contraire, normal presque jusqu'à la puberté, et seulement alors, par suite de la persistance prolongée des cartilages épiphysaires, on a le gigantisme des membres.

Il semble au contraire, dans la gérodermie, que les épiphyses se soudent à la puberté.

Le développement du pénis, des testicules, de la prostate, est très réduit, le larynx hypoplasique.

Le syndrome de Rummo et de Ferranini est toujours congénital, spontané, fréquemment héréditaire et familial, et intéresse presque toujours les mâles.

Il s'éloigne du syndrome de l'hypogénitalisme par des symptômes qui ne sont pas en rapport avec l'insuffisance génitale. On ne peut contester la grande analogie du squelette des gérodermiques avec celui du gigantisme acromégalique (par hyperpituitarisme).

Chez les gérodermiques, on trouve en effet, le développement prépondérant de la face, par rapport au crâne, l'apparence anguleuse de la face, le prognathisme, la saillie de l'occiput, la cyphose cervico-dorsale, caractères propres à l'hyperpituitarisme acromégalique et opposés à ceux que produit la castration. On trouve les pieds et les mains grands et massifs, la selle turcique agrandie, enfin le fait caractéristique du développement rapide et précoce en longueur des membres, avant la puberté, et l'arrêt de la croissance, à l'époque de la puberté (l'opposé de ce qui survient dans l'insuffisance génitale pure). On peut alors attribuer un groupe important des symptômes de la gérodermie, non pas à l'insuffisance testiculaire, mais à un hyperpituitarisme concomitant.

La longueur anormale des membres et la grande diminution des organes génitaux et des caractères sexuels secondaires confèrent toutefois à l'hypogénitalisme une place dominante dans le syndrome.

c) Une troisième catégorie d'eunuchoïdes, qui s'éloigne davantage de l'eunuchisme pur, est formée des eunuques tardifs, à infantilisme réversif de Gandy. Ici, il n'y a point d'exagération du squelette des membres, parce que l'affection apparaît après le développement de la puberté. Il se produit une régression plus ou moins complète de l'appareil génital et des caractères secondaires du sexe : chute des poils, accumulation de graisse, à type féminin ; régression qui imprime à ces malades un aspect extérieur assez analogue à celui des châtrés et surtout une ressemblance avec les gérodermiques, car chez eux domine l'apparence sénile de la face. On note en plus la chute précoce des dents, avec atrophie du rebord alvéolaire, l'arc sénile de la cornée.

En général ces cas, tout en comportant une prédominance d'hypogénitalisme, sont des syndromes pluri-glandulaires.

C. *Virilisme d'origine hypogénitale.* — L'insuffisance ovarienne peut conduire, chez la femme, au développement des signes sexuels mâles et à la régression des signes féminins. Ce virilisme, d'origine primitivement ovarienne, se place à côté du virilisme surrénal, hypophysaire, hyperthyroïdien.

Il s'agit de cas dans lesquels apparaissent des caractères masculins (développement de la barbe, de la moustache, du clitoris, des poils sur le tronc et sur les membres, grossissement de la voix coïncidant avec un arrêt brusque des règles, et avec le développement rapide d'une tumeur ovarique.

Un virilisme atténué, d'origine ovarienne, est celui que beaucoup de femmes présentent à l'époque critique.

Certaines femmes indiennes (Roberts) chez qui, vers l'époque de la puberté, on extirpe, par un procédé spécial, les ovaires et l'utérus, présentent, outre l'atrophie complète de la vulve et des mamelles, un caractère eunuchoïde du squelette, ont un aspect masculin, surtout par la pauvreté de la graisse sous-cutanée, l'absence de rotondité des formes et le développement notable des muscles du squelette.

Comment s'explique le virilisme d'origine ovarienne? La castration totale ne produit pas, chez la femme, le virilisme. Nous supposons qu'un hypoovarisme partiel et précisément la suppression d'activité de quelques éléments ovariens (éléments folliculaires, chargés de maintenir et de protéger les caractères du sexe correspondant), réveille l'activité des éléments ovariens rudimentaires, qui sécrètent les hormones virilogènes. La suppression complète des ovaires ne peut, par conséquent, créer le virilisme.

D. *Hypergenitalisme.* — L'insuffisance sexuelle n'est pas seule à intervenir sur les caractères morphologiques du sujet. Le développement excessif et précoce des organes sexuels (*hypergénitalisme*) entraîne à son tour la *puberté précoce* et le *nanisme*.

Voici un cas de puberté précoce chez un garçon (Sacchi). Un enfant de cinq ans, jusqu'alors normal, commence à présenter un développement notable du squelette et des muscles, un développement des poils du pubis et du visage, une voix à timbre d'homme. En même temps, le testicule se met à grossir. A l'âge de neuf ans et demi, la taille est celle d'un garçon de quinze ans (143 cm. avec un poids de 44 kg.), mais les proportions squelettiques sont celles de la période prépubérale. Le thorax est large, la barbe noire et longue, les poils des membres et des organes génitaux bien développés. On extirpe le testicule gauche malade. Un mois après commence la chute des poils de la barbe et des membres, tandis que ceux du mont de Vénus persistent. L'examen histologique a reconnu un épithélioma alvéolaire. On peut supposer, avec Pende, que les éléments de ce néoplasme possédaient des propriétés endocrines semblables à celles des cellules interstitielles du testicule.

Dans un cas de Riedel, concernant une fillette, l'enfant, à l'âge de six ans, présentait des menstruations avec développement des mamelles et des poils, l'utérus a le volume d'un utérus d'une jeune fille de dix-sept ans. Il se développe, en même temps, un sarcome de l'ovaire. La tumeur enlevée, la menstruation disparaît. Il est probable d'ailleurs que, outre les néoplasies de l'ovaire, l'hyperplasie ovarienne constitutionnelle, et souvent héréditaire, peut donner le syndrome de puberté précoce. Il y aurait une anomalie congénitale de l'ovaire, rendant précoce sa maturation.

Dans les cas de puberté précoce, il y a soudure précoce des épiphyses, avec nanisme squelettique définitif. Contrairement à l'hypogénitalisme, il y a dans ces cas, diminution de longueur des membres, par rapport au tronc (caractères de l'enfance).

Nanisme hypergénital. — Dès les temps les plus reculés, on a distingué une variété de nains par le développement exagéré des organes génitaux externes et des caractères sexuels secondaires.

Un excès de sécrétion génitale interne, à l'époque de la puberté, peut inhiber l'activité ostéogénétique intense et rapide que les cartilages épiphysaires présentent à cette époque, et à qui est dû le rapide allongement du squelette de la puberté. Il peut aussi en résulter un nanisme, par hypergénitalisme de la puberté. Dans les proportions squelettiques on note le type *prépubéral* du squelette, c'est-à-dire qu'il n'y a pas excès de longueur des membres, par rapport au tronc. Mais ces nains ne présentent pas l'énorme brièveté des membres (miromélie) et l'ampleur exagérée de la voûte crânienne qu'on voit dans le nanisme achondroplasique ou achondrodystrophique. Chez les nains de cette catégorie, on a supposé comme facteur pathogénique de l'insuffisance du développement enchondral, un hypergénitalisme, mais si l'hypergénitalisme peut produire une ossification précoce des cartilages épiphysaires, il ne détermine pas leur aplasie ou leur hypoplasie. C'est là un fait congénital, familial, souvent héréditaire, dépendant de causes encore obscures.

VI. *États pinéaliens*[1]. — Quelques observations de tumeurs de la glande pinéale permettent de penser que cette glande exerce une action sur le développement du corps et de l'appareil génital.

En effet, sans parler des symptômes à proprement parler encéphaliques, les tumeurs pinéales comportent une macrogénitosomie précoce (Pollizzi) : développement précoce, chez des sujets au-dessus de dix ans, des organes génitaux, des caractères sexuels secondaires et de tout le corps.

Ces syndromes de puberté s'observent presque toujours chez les garçons, contrairement aux cas de puberté précoce d'origine cortico-surrénale, qui ont une prédisposition pour les filles. La puberté précoce, d'origine pinéale, ne dépend donc pas d'une action de la corticale surrénale. D'ailleurs, dans la macrogénitosomie précoce d'origine surrénale, il y a un développement notable des muscles et de la force musculaire (Sézary).

1. P. 950.

Dans la puberté précoce pinéale, il y a plutôt adiposité, que Sarteschi a pu reproduire expérimentalement par l'extirpation de la pinéale.

VII. *États thymiques*[1]. — Chez l'enfant, l'état thymique ne manifeste pas un état de nutrition en apparence excessif. La graisse est abondante, mais molle (habitus pâteux). La coloration est pâle, chlorotique, et souvent même subcyanotique, à la face.

Chez les adolescents et les adultes, les os longs sont assez grêles, avec retard d'ossification des cartilages épiphysaires. Les mâles manifestent une certaine configuration féminine du squelette, une distribution à type féminin de la graisse sous-cutanée et des poils plutôt rares. La pomme d'Adam est peu prononcée, les organes génitaux externes peu développés, souvent existent de la cryptorchidie et de la gynécomastie.

Chez la femme, l'aspect est souvent chlorotique, le bassin est rétréci, il y a retard de la puberté, développement faible des mamelles et du mont de Vénus. Parfois (Pende) il se produit un développement exagéré, à type masculin, de la musculature des membres.

Tels sont, envisagés, glande par glande, les troubles morphologiques qui résultent d'un fonctionnement anormal de la thyroïde, des parathyroïdes, de l'hypophyse, de l'appareil génital, des surrénales, de la pinéale, du thymus.

***

Syndromes pluriglandulaires et Morphologie[2]. — Nous n'avons considéré jusqu'à présent l'état morphologique que dans ses rapports avec les troubles d'*une seule* glande endocrine.

Mais, en pathologie endocrinienne, il est plus fréquent d'avoir affaire à des syndromes dans lesquels interviennent les troubles de glandes variées, diversement associés.

Ce sont les diverses variétés de syndromes *pluriglandulaires* :

1° C'est ainsi qu'à l'acromégalie, syndrome hypophysaire, peuvent s'associer des phénomènes d'hyperfonction de la corticale surrénale sous forme d'hirsutisme et de virilisme.

La gérodermie dystrophique comporte, à côté du symptôme hypogénital, des symptômes d'hyperpituitarisme. Dans l'infantilisme réversif de Gandy, à côté du syndrome génital coexistent des troubles hypophysaires, thyroïdiens ou surrénaliens[3].

Dans ces divers cas, il y a syndrome d'une glande au complet, avec symptômes d'importance accessoire, par troubles d'une autre glande.

2° On peut voir, d'autre part, associés deux ou plusieurs syndromes classiques complets : eunuchoïdisme et gigantisme hypophysaire par

1. P. 957.
2. P. 978.
3. P. 979.

exemple, chacun de ces syndromes a une importance nosologique à peu près égale.

3° Un troisième groupe nosographique (*syndromes pluriglandulaires à type clinique indéfini*) comporte le plus grand nombre de cas. Certains de leurs symptômes font partie de la séméiologie d'une glande endocrine, d'autres de la séméiologie d'autres glandes, sans que domine un syndrome clinique connu.

Dans ces syndromes, à type indéfinissable, interviennent aussi les anomalies du système nerveux végétatif, et parfois une altération primitivement combinée des systèmes endocrinien et sympathique.

On peut ranger dans cette catégorie le *nanisme sénile* de Variot et Pironneau, ou *progérie* de Hastings Gilford. Chez des enfants et des adolescents il se produit un arrêt de croissance en longueur du corps, et surtout de la masse du corps lui-même, avec cachexie extrême, atrophie génitale. La chute des cheveux et des sourcils, l'atrophie du squelette et des muscles reproduisent des symptômes d'un sénilisme précoce prononcé auquel correspond anatomiquement l'existence d'un athérome des artères et des valvules cardiaques. L'autopsie, dans un cas de Ransom, a montré une sclérose de presque toutes les glandes endocrines ou exocrines.

L'*infantilisme, type Lorain*, comporte de même la participation morbide de plusieurs glandes endocrines en même temps.

4° Enfin, il y a parfois participation de glandes exocrines à un syndrome endocrinien. Il en est ainsi dans le syndrome de Mikulicz (hypertrophie des glandes salivaires) associé, comme je l'ai noté moi-même, au myxœdème ou à l'infantitisme, l'hypothyroïdisme et l'hypogénitalisme.

*
* *

États morphologiques et facteur endocrinien douteux ou accessoire[1]. — Reste à envisager des états morphologiques dans la production desquels entre un *facteur endocrinien*, mais à titre de facteur prédisposant en coefficient, mais non comme agent essentiel de la maladie.

Il ne convient pas d'admettre du fait que les hormones exercent une grande influence sur la croissance, une genèse endocrinienne à des anomalies d'évolution limitées. La *polydactylie* et la *macrodichylie* ne sont pas d'origine endocrinienne, parce qu'elles se rencontrent chez des sujets atteints de lésions d'une glande endocrine ou chez des descendants d'endocrinopathes. Même, chez un myxœdémateux, des *malformations dentaires* dépendent souvent plutôt, chez des nouveau-nés syphilitiques, d'une spirochétose syphilitique que du trouble thyroïdien qui, d'ailleurs, dépend lui-même de la syphilis.

L'*achondroplasie*, et l'hypochondroplasie, dont nous avons déjà parlé, n'ont pas une origine endocrinienne directe. Tout au plus, la grave dystrophie ou dysgénésie qui frappe, dans la vie fœtale, les cartilages

1. P. 983.

épiphysaires, trouve-t-elle une influence prédisposante dans les anomalies de certaines sécrétions internes, de la thyroïde, par exemple.

La question revêt toute son ampleur à propos de l'*hypoévolution* et de l'*hyperévolution générale*, de la *microsomie* et de la *mégalosomie*, du *nanisme* et du *gigantisme*.

L'hypoévolution générale peut intéresser seulement l'évolution de la masse globale du corps, qui se montre insuffisante, lorsqu'on la considère à une certaine époque de la croissance. N'empêche que l'évolution, la différenciation morphologique se produisent presque normalement, la puberté s'établit normalement, les caractères sexuels sont bien prononcés. Ces cas se voient fréquemment chez des descendants de syphilitiques, tuberculeux, diabétiques. Il s'agit d'une *hypoévolution globale*, de *microsomie légère*, d'*éclats hypoplasiques*.

Si la réduction du volume du corps est très marquée, il y a *nanisme*, mais nanisme proportionné, primordial, microsomie essentielle hérédo-familiale (E. Lévi).

Il est difficile, dans les cas de ce genre, d'affirmer ou de nier, l'intervention de quelque anomalie endocrinienne. Ce qui les différencie de l'infantilisme myxœdémateux, hypophysaire, c'est le développement de la puberté et la différenciation sexuelle.

Ces caractères manquent dans l'*infantilisme* vrai et chez les *nains infantiles*.

Toutefois, il n'est pas possible d'écarter toute possibilité de genèse endocrinienne, dans quelques-unes de ces hypoévolutions intéressant seulement la masse du corps, sans troubler la forme du corps. La pathologie expérimentale commence à démontrer, dit Pende, que l'insuffisance de quelques glandes endocrines : le *thymus*, les *parathyroïdes* par exemple, peuvent entraîner une insuffisance de l'évolution pondérale de l'organisme, une insuffisance de croissance du squelette sans inhibition du développement sexuel et de la puberté. Les faits de microsomie essentielle ne sont d'ailleurs qu'exceptionnellement (3 cas d'E. Lévi) tout à fait indemnes de quelque stigmate du vrai infantilisme. Toutefois, ces trois cas provenaient de la région où se rencontrent fréquemment le nanisme myxœdémateux et le crétinisme endémique.

Comme pour l'achondroplasie, on peut admettre une influence prédisposante ou adjuvante d'anomalies hormoniques (du thymus, des parathyroïdes) dans la genèse du *nanisme rachitique*, car le rachitisme attaque facilement les sujets adéno-dystrophiques.

La même valeur, en cause prédisposante, se retrouve, à propos du *nanisme mongoloïde*, dans les anomalies des hormones thyroïdiennes et génitales.

L'*infantilisme* vrai, entendu au sens clinique du syndrome, est caractérisé par le manque de signes de puberté, chez un individu qui a atteint ou dépassé l'âge de la puberté, en même temps que la taille et la forme du corps restent semblables à celles d'un enfant ou de petit enfant (dans ce cas, il vaut mieux parler de *puérilisme*).

Mais les signes de puberté ne consistent pas seulement dans le développement génital et l'apparition des caractères sexuels secondaires, mais dans un complexus de transformation (squelettique, musculaire, psychique) qui peut être d'ailleurs indépendant de la crise de développement sexuel.

Il ne suffit donc pas, pour entraîner le diagnostic d'infantilisme, de constater chez un sujet qui a atteint ou dépassé l'âge de la puberté, l'absence des signes du développement sexuel. Si ces signes manquent, mais si le squelette a les dimensions et les propositions de celui de l'adulte et si, en outre, le facies, le psychisme ont les caractères qu'on trouve chez l'adulte, il ne s'agit pas d'infantilisme, mais d'*hypoévolution sexuelle*.

C'est pourquoi Pende, à propos du gigantisme hypophysaire, avec absence de développement sexuel (gigantisme eunuchoïde) et à propos du syndrome de Rummo et Ferranini, n'a pas parlé d'infantilisme. Par contre, ce sont de vrais types d'infantilisme, ces sujets avec une insuffisance évidente de la thyroïde, de l'hypophyse ou des deux glandes à la fois, chez qui on constate un arrêt ou un grave développement squelettique, accompagné d'un retard ou d'un arrêt de développement psychique et de l'absence, à l'époque de la puberté, des phénomènes de développement sexuel : infantilisme thyroïdien, hypophysaire, thyro-hypophysaire.

L'hypogénitalisme primitif, au contraire, lorsqu'il n'est pas combiné à une insuffisance de la thyroïde et de l'hypophyse, ne donne pas le syndrome de l'infantilisme, mais celui de l'eunuchoïdisme.

De même pour Pende, un *hyposurrénalisme* pur et simple ne peut donner un vrai infantilisme, mais seulement un état hypoplasique, avec allongement quelque peu exagéré du squelette, finesse des os longs et légère diminution du développement sexuel, état qui se retrouve chez des sujets à état thymique et qui ressemble plus à l'eunuchoïdisme qu'à l'infantilisme vrai.

Pour en revenir aux faits d'infantilisme pur de Falta, sans signes endocriniens et sans altérations endocriniennes, Pende ne considère pas les trois cas de Falta comme démonstratifs. Il admet plutôt l'existence de cas rares d'infantilisme *cryptogénétique*, qu'éclairciront peut-être les progrès de la séméiologie clinique et l'histopathologie des glandes à sécrétion interne.

En ce qui concerne le *gigantisme*[1], on peut admettre l'origine endocrinienne de ce syndrome dans la majorité des cas, bien qu'il existe des cas rares de gigantisme eurythmique avec développement sexuel normal, et sans anomalies endocriniennes apparentes. Toutefois, dans certaines de ces observations au bout d'un temps plus ou moins prolongé, le géant a présenté des symptômes d'acromégalie, manifestant ainsi son origine primitivement hypophysaire.

Une question intéressante encore à discuter, car elle est d'ordre

1. P. 988.

général, concerne les rapports qui peuvent exister entre les anomalies des glandes endocrines et la genèse de la *sénilité* physiologique (avec tous les troubles morphologiques qu'elle comporte). Lorand estime que la sénilité physiologique est due à l'insuffisance des glandes endocrines et particulièrement de la thyroïde.

La réponse de Pende à ce sujet est importante, elle montre que, si la responsabilité des hormones dans nombre de troubles morphologiques n'est pas douteuse, il ne faudrait pas tout ramener à la notion hormonique.

Les hormones ne sont pas des facteurs de l'évolution du développement des tissus, mais des régulateurs de ces fonctions. La croissance est un phénomène autochtone des cellules, et semblablement l'involution sénile. Les altérations hormoniques peuvent hâter ou retarder la sénilité, mais ce ne sont pas elles qui créent cette phase physiologique de la vie de toutes les cellules. Dans cette phase, les glandes endocrines vieillissent comme tous les autres organes. Il n'en est d'ailleurs pas moins vraisemblable, et c'est une opinion que moi-même j'ai soutenue[1], que la sénilité précoce ou pathologique peut dépendre des altérations de quelques glandes, surtout des altérations combinées de la thyroïde et des glandes sexuelles. Inversement il existe un syndrome de *juvénilité persistante* que j'ai étudié dans cette *Revue* et à qui j'ai attribué une origine essentiellement thyroïdienne.

*
* *

États constitutionnels physiologiques, d'ordre endocrinien. — Nous nous rapprochons ainsi des états physiologiques, des *constitutions* plus ou moins normales, auxquelles prennent part le fonctionnement des glandes endocrines. Sans aller jusqu'aux troubles morbides, le fonctionnement prédominant et très marqué de telle ou telle glande endocrine[2] donne lieu à une apparence morphologique particulière et ainsi se trouvent constitués divers types intéressants.

Ainsi l'hyperpituitarisme constitutionnel, qui concerne des sujets macrosomiques, présentant une taille supérieure à la moyenne, un petit gigantisme, un développement exagéré des membres comme de la cavité du tronc, une saillie accentuée ou un aspect massif des mâchoires, des arcades sourcilières et zygomatiques. Les mains et les pieds sont grands, mais proportionnés au reste du corps.

1. Léopold Lévi et H. de Rothschild, *Corps thyroïde et sénilité. In. Nouvelles études sur la physiopathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines* (2e série), Paris, O. Doin et fils, 1911, p. 515.

2. En ce qui concerne la glande thyroïde, j'ai montré que le syndrome maximum d'insuffisance thyroïdienne, le *myxœdème*, se rattache, par toute une série d'intermédiaires, au *tempérament hypothyroïdien*, et que le syndrome maximum d'hyperthyroïdie, la *maladie de Basedow*, se rattache par toute une série d'intermédiaires au *tempérament hyperthyroïdien*.

L'hyposurrénalisme constitutionnel[1], admis hypothétiquement par Pende, serait caractérisé par un habitus athlétique, un développement puissant de la musculature, et du système pilifère, et chez les femmes d'une hypertrichose légère à type masculin.

D'une façon générale on peut admettre[2] que le facteur déterminant, sinon unique, le plus important pour différencier les constitutions morphologiques individuelles, est la manière d'être et de fonctionner, par raisons héréditaires ou acquises, du système endocrine.

Si l'on considère à ce point de vue les deux types morphologiques, les plus éloignés du type normal, types bien caractérisés par l'école de Giovanni, le *type bréviligne* ou *mégalosplanchnique* ou *habitus apoplectique* et le *type longiligne* ou *microsplanchnique* ou *habitus phtisique*, on est frappé immédiatement des grandes analogies que ces types morphologiques antithétiques présentent avec l'habitus caractéristique de quelques endocrinopathes.

De fait, on retrouve, dans l'habitus de l'*hypothyroïdien constitutionnel*, les signes fondamentaux de type bréviligne ou mégalosplanchnique, et dans l'habitus des sujets à *hyperthyroïdisme constitutionnel*, les signes caractéristiques de l'*habitus phtisique* ou longiligne. Les types longilignes accentués sont purement les sujets entachés d'hyperpituitarisme ou d'hypogénitalisme prépubéral.

L'hyperthyroïdisme explique bien la croissance en longueur du squelette, qui est exagérée par rapport à la croissance en largeur, la prédominance de l'évolution et de la différenciation morphologiques sur l'évolution en masse du corps, le manque de développement du tissu adipeux et des muscles du squelette, la précocité et l'intensité des crises pubères, la juvénilité persistante des formes, etc. qu'on trouve dans l'habitus phtisique. — Quant à la constitution mégalosplanchnique, que caractérisent l'excès de développement du tronc sur le développement des membres, et la prédominance des processus assimilateurs sur les processus désassimilateurs, elle répond à un hypothyroïdisme constitutionnel, total ou partiel, combiné ou non avec une hypersécrétion constitutionnelle des hormones stimulatrices de la croissance du tronc et des viscères (hormones hypophysaires; thymiques?) et des hormones stimulatrices des processus anaboliques (corticale de la surrénale, pancréas, parathyroïdes, thymus).

Le *gigantisme viscéral*, qui se vérifie dans beaucoup de cas d'hyperpituitarisme pathologique, le développement exagéré des muscles du squelette et la robustesse des os qu'on rencontre chez les sujets entachés d'hyperfonction de la corticale surrénale ou du thymus semblent indiquer l'existence d'hormones, dont l'hypersécrétion constitutionnelle peut fournir la raison du développement exagéré du tronc et des viscères et des muscles des membres, chez certains individus.

En résumé, la suppression chirurgicale, expérimentale, pathologique,

1. P. 881.
2. P. 919.

complète ou incomplète des diverses glandes à sécrétion interne, entraîne l'apparition des troubles morphologiques portant sur le squelette, le tissu graisseux sous-cutané, l'appareil sexuel, les caractères sexuels secondaires, le système pileux, etc.

Ces divers troubles sont produits par un mécanisme hormonique, comme le démontrent l'influence des greffes (testiculaires, thyroïdiennes, etc.), et les traitements opothérapiques.

Chaque glande envisagée séparément provoque, par son insuffisance ou son hyperfonctionnement, des modifications dans les apparences du sujet. Plus fréquemment ces troubles morphologiques nécessitent la mise en jeu des troubles simultanés de plusieurs glandes (syndromes pluriglandulaires). Dans quelques états morphologiques, le facteur endocrinien n'intervient qu'à titre accessoire. Les constitutions normales dépendent, elles aussi, du fonctionnement d'une ou plusieurs glandes endocrines.

Choses du Japon[1]

Une étrange cérémonie funèbre.

Il y a quelque temps, les journaux ont raconté en détail une curieuse cérémonie funèbre célébrée le 5 avril dernier dans un temple bouddhiste des environs de Kobé. Ce jour-là on fêtait le 5e centenaire de la mort du bonze fondateur du temple. Après avoir dûment fêté cet honorable anniversaire, on procéda à la célébration des funérailles du bonze Nantembo, chef actuel de ce même temple. Cette cérémonie n'a rien eu de triste puisque le héros est encore heureusement un vert vieillard de quatre-vingts ans. En attendant, donc, on l'enterra, par métaphore, de son vivant; on célébra un *sengeshiki*, ce qui veut dire, « cérémonie de la mort d'un bonze chargé de mérites », ou, pour parler le langage bouddhiste, passage d'un bodhisattva à un autre des dix mondes bouddhiques.

La cérémonie eut lieu dans la cour du temple. Trois mille personnes environ, bonzes, bonzesses et bonzillons appartenant à la secte Zen entouraient la place choisie, tandis que des centaines de fidèles étaient accourus pour assister au spectacle.

Au signal donné par le tambour du temple, le vieux Nantembo, revêtu d'un costume thé clair, couleur du Nirvana, s'avança tranquillement vers le lieu de la cérémonie. Il tenait à la main gauche le *hossu*, cet espèce de long plumeau en poils blancs, porté par les bonzes de haut rang, et s'appuyait de la droite sur un bâton de Nanten (*nandina domestica*). Dès que son suivant eût récité la formule d'adoration des reliques, le vieillard promena lentement son *hossu* sur le cercueil pour le purifier et récita les paroles suivantes : « En ce moment où les cerisiers sont en fleurs, moi, Nantembo, après une longue vie de quatre-vingts ans, je finis ma vie pleine de mérites et me retire dans la solitude. » Puis il brûla l'encens devant le cercueil.

A ce moment commença la cérémonie funèbre proprement dite. Le cercueil usité chez les bouddhistes consiste généralement en une grande jarre ronde en terre cuite où le cadavre est placé accroupi dans la posture de l'adoration du Bouddha. Cette jarre est placée dans une autre caisse carrée en bois. Pour la circonstance, la jarre était un don d'un riche bouddhiste et la caisse avait été fabriquée avec le bois d'un camphrier planté il y a cinq cents ans par le fondateur du temple. Le

1. Extraits de l'*Information d'Extrême-Orient*, 1918.

vieux Nantembo entra dans la jarre sur laquelle on abaissa lentement une espèce de dais. Alors les bonzes se mirent à réciter en chœur leurs incantations, et les assistants vinrent à tour de rôle adorer en offrant l'encens. Cela dura vingt-neuf minutes, pour se continuer par la cérémonie de la renaissance. On éleva majestueusement le dais qui recouvrait la jarre et le vieux bonze en sortit avec le visage de quelqu'un qui revient du « Paradis de la terre pure ». Il échangea son costume thé clair contre un autre, violet, en récitant la formule suivante : « Avec une petite bouteille, j'ai été acheter du saké dans le village : maintenant je prends mon habit de dessus et reviens prendre ma place à la cérémonie. » C'était fini.

Les reporters de journaux (cette race est sans pitié), ne voulurent pas se contenter d'avoir pris des clichés des divers phases de la cérémonie. Ils se précipitèrent vers le vieillard pour lui demander ses impressions, et voici comment ils le font parler :

« Je suis resté accroupi pendant vingt minutes dans cette grande jarre. Ce doit être qu'on a bien du mal à se défaire des sensations de ce monde impur, car je n'arrivais pas à me métamorphoser en Bouddha. Alors j'ai pris cette bouteille de 3 *go* de *masamune* (espèce de saké) que j'avais placée dans mes vêtements et l'ai dégustée à loisir. C'était bon, c'était tellement bon que le Bouddha qui siège en mon gosier s'en est éveillé. Cet élixir est ce qu'il y a de mieux dans la voie de la contemplation. »

Le vieux bonze va vivre maintenant dans la retraite les jours qui lui restent à passer sur cette terre de l'illusion.

Politesse.

La politesse japonaise n'est pas une imitation de la politesse européenne. Entre eux les Japonais ne s'embrassent ni se serrent la main. La politesse japonaise se manifeste d'abord par des salutations respectueuses et prolongées : debout on se courbe très bas en faisant entendre une sorte de sifflement de plaisir; assis ou agenouillé, on se jette à plat ventre, le visage contre la natte; et regardant du coin de l'œil l'hôte qu'on veut honorer, on a grand soin de ne pas se relever avant lui. On emploie mille formules étranges, amusantes et séduisantes : à l'auberge, pendant le déjeuner, vous dites, par exemple, à la servante qui vous sert agenouillée à côté de vous : « Condescendez (à me donner) de l'honorable thé, ou des honorables gâteaux ». La politesse égalitaire de cet Extrême-Orient hiérarchisé contraste de façon surprenante avec la rudesse autoritaire de nos sociétés démocratiques. Une tradition constamment suivie par tous introduit de la douceur, et même une sorte de cordialité, dans tous les détails de la vie quotidienne. Jamais de scènes de violence; presque jamais de disputes; les menaces mêmes s'expriment avec calme. La facilité avec laquelle les Européens se mettent en colère stupéfie les Japonais, leur paraît une marque d'instinctive grossièreté. Certaines

habitudes japonaises sont d'une charmante délicatesse. Par exemple, il y a, dans les rapports commerciaux de vente et d'achat, une sorte de brutalité choquante au tact des Japonais : alors de ce conflit d'intérêts, ils cherchent à faire l'occasion d'un échange d'amabilités. Pour un service rendu, pour l'achat d'un objet, nul ne se sent quitte avec l'argent qu'il donne : on doit y joindre un remerciement, un geste courtois, un sourire. Dans les hôtels japonais du type traditionnel, l'hôtelier établit la note au plus juste prix ; c'est au voyageur d'ajouter, selon son bon plaisir, un *présent de thé* plus ou moins considérable, une somme d'argent qui constitue le principal bénéfice de l'hôtelier : celui-ci, avec mille remerciements, répond au *présent de thé* par de petits cadeaux, un éventail, des gâteaux, une serviette à grands ramages. Au lieu d'être simplement un rapport brutal d'achat et de vente, le paiement d'une note prend ainsi l'allure joyeuse d'une rencontre entre deux amis.

Cette politesse traditionnelle, tous ou presque tous la pratiquent comme spontanément. Ce qu'elle ajoute de douceur à la vie, il est difficile de l'imaginer tant qu'on n'a pas soi-même joui du charme d'un tel milieu. Dans certains cas, la politesse japonaise confine à des formes très subtiles de la bonté. L'usage qui veut qu'on témoigne aux vieillards les plus grands égards, qu'on cède à tous leurs désirs, est infiniment touchant, et justifié par d'excellentes raisons : c'est la plus douloureuse des tristesses humaines que celle de se sentir vieillir, mourir peu à peu, approcher de la mort définitive ; il y a une exquise charité dans l'effort pour apaiser chez les autres cette tristesse-là, pour adoucir les derniers jours des vies qui vont finir bientôt.... La politesse japonaise touche encore à cette vertu très haute, la domination de soi. On se maîtrise pour ne pas attrister les autres en leur révélant ses souffrances. Il y a de la résignation, quelquefois de l'héroïsme sous certains sourires. Au Japon, la plus jolie des élégances, c'est de souffrir en souriant. Un Japonais peut sourire en annonçant la mort d'un être cher : c'est sa façon de reconnaître l'inévitabilité de son malheur, d'empêcher ses amis d'éprouver un trop vif chagrin ; ensuite il s'abandonnera à sa douleur, mais seulement dans la solitude, quand il sera bien sûr de ne pas attrister par ses larmes le spectacle de l'Univers, de ne pas diminuer la joie qu'ont les autres à vivre....

FÉLICIEN CHALLAYE.

AME FÉMININE.

... La psychologie de la femme japonaise est quelque chose d'infiniment complexe dont on est bien obligé de tenir compte. Psychologie faite d'une souveraine passivité d'âme, mais aussi d'un esprit de volonté inflexible, qui n'a pas d'ailleurs toujours pour mobile de grands sentiments. La rage rancunière anime facilement les femmes.

Le 11 août, une jeune femme de vingt ans se querelle avec sa sœur aînée; dans son accès de rage, elle sort de la maison et se jette à la mer, près de Kamakoura. Et voilà sa sœur bien punie!

Lorsqu'elles ne se vengent pas en se suicidant, elles s'ingénient à susciter de quelque autre manière le remords et la désolation dans la conscience de la personne qui ont blessé leur amour-propre.

Mais le suicide de cette jeune fille nommée Haroue, comme il est émouvant! C'était le 26 juillet; Kakouno, âgée de dix-huit ans, se dispute avec son amie Haroue. La première rentre chez elle et rapporte le fait à sa sœur aînée, celle-ci la réprimande vivement. Kakouno ne supporte pas ces reproches, elle va se noyer. A cette nouvelle, Haroue, se jugeant responsable du suicide de son amie, court chercher la mort dans le même cours d'eau, à l'endroit même où Kakouno a disparu.

Chez la femme japonaise, il y a une grandeur d'âme enseignée par la morale traditionnelle.

Le 3 juin, le commandant Eto, attaché à la flotte britannique, coulait sur un bâtiment de guerre anglais. On célébra en son honneur à Tokyô, le 25 juillet, d'imposantes funérailles. La jeune femme du commandant Eto y assista, les cheveux coupés ras, ce qui émotionna beaucoup les assistants. La morale des *Samourai* enseigne que la femme fidèle ne se marie jamais deux fois. Si le mari meurt, la veuve coupe sa longue chevelure, précieuse comme un trésor, comme pour affirmer qu'elle ne se remariera pas. Elle a le sentiment de mourir avec son mari. Cette pratique, maintenant affaiblie, existe encore dans les familles traditionalistes et surtout militaires. Mme Eto, sans montrer une larme aux assistants, leur dit un peu tristement : « Mon mari était depuis longtemps prêt et doit être satisfait ».

Dans ces mots est contenue toute la morale féminine de la féodalité. La femme affligée ne doit jamais montrer l'émoi de ses sentiments, la tristesse de son cœur. Dans le monde féminin d'aujourd'hui il y a toujours la même volonté de surmonter et de cacher ses souffrances. Ce monde cependant évolue lentement. La jeune fille actuelle manifeste une personnalité plus accusée, elle ose affirmer ses goûts.

Dans une école de jeunes filles de seize à dix-huit ans qui finissaient leurs études, le professeur leur demande quel est leur idéal de mariage. Il fut convenu que les réponses seraient anonymes. Il y en eut 72. Sur la question « fortune », cinquante. Deux demandèrent l'aisance; treize s'accommodèrent de la pauvreté à la condition que l'époux ait des talents; sept enfin se prononcèrent pour les grandes fortunes. Au point de vue de la personnalité du mari, trente-quatre demandèrent une « éducation convenable », vingt-cinq un « caractère viril », dix-neuf la sobriété, seize une bonne constitution, douze des maris ni buveurs ni fumeurs, neuf un « caractère doux », neuf des « hommes de goût », sept des hommes habiles dans leur profession, le même nombre du « sentiment et de la beauté ». Sur le chapitre des professions, vingt-trois demandèrent des hommes d'affaires, quinze des militaires, quatorze des

fonctionnaires. Quant à l'âge, quarante demandèrent des hommes de vingt-quatre à vingt-huit ans, trente allèrent jusqu'à trente ans. Enfin il n'y eut que cinq réponses pour des maris sans familles. Toutes les autres jeunes filles acceptaient les beaux parents, ce qui surprit agréablement les personnes qui se plaignent des tendances individualistes du moment.

Le harakiri au XXe siècle.

Deux petits faits se sont passés récemment qui méritent d'être connus. Ils témoignent de la survivance, au sein d'un Japon très moderne, d'idées morales qui appartiennent à l'ancienne civilisation japonaise. Ils sont intéressants aussi par les commentaires qu'ils ont soulevés....

Un jeune soldat envoyé en Sibérie laissait au Japon son père âgé et malade; ce vieillard vient de se donner la mort, en indiquant dans une lettre qu'il a seulement voulu épargner à son fils tout souci à son sujet, afin qu'il pût se dévouer tout entier et sans inquiétude à son devoir de soldat. Le ministre de la Guerre propose à l'admiration des Japonais ce trait d'abnégation patriotique; un citoyen enthousiaste a envoyé une somme d'argent destinée à l'achat d'encens qui sera offert aux mânes du défunt.

Dans la banlieue de Tokyo, sur une voie ferrée, la négligence de deux gardes-barrières, hommes de quarante-trois ans, fut la cause d'un accident mortel; pour expier leur faute par la mort volontaire, selon l'ancienne coutume, les deux hommes enlevèrent leurs vêtements qui appartenaient à l'administration... et se firent écraser par les roues du convoi suivant.

Les Japonais déclarent professer une admiration presque exclusive pour leur ancienne civilisation et pour les mœurs du vieux Japon; cependant ces exemples de harakiri n'ont pas reçu de l'opinion publique l'accueil que l'on pourrait croire. Les journaux regrettent la survivance de cet esprit d'inutile sacrifice qui, sans apporter aucun soulagement à la personne lésée, quand il y a eu faute, prive l'État de serviteurs utiles. Déjà, quand, il y a huit ans, le général Nogi accomplit, avec sa femme, le harakiri pour ne pas survivre à l'empereur qu'il avait servi toute sa vie, cet acte fut désavoué par certains. Les esprits ont changé....

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS ET ARTICLES DIVERS

A. de Mortillet. — Quelques mégalithes des régions envahies; département du Pas-de-Calais 1
E. Landau. — Notes eugéniques 26
J.-L. de Lanessan. — La civilisation, l'organisation et la guerre 35, 94
L. Reutter. — Les flèches empoisonnées. Iles Pagheh 64
P.-G. Mahoudeau. — Les primitives conceptions sur la mutabilité des êtres vivants 79
A. Aymar et **G. Charvilhat.** — Tranchets-lissoirs néolithiques des plateaux de Corent et de Gergovia 117
R. Blanchard et **Buy van Quy.** — Sur une collection d'amulettes chinoises. 131
L. Manouvrier. — Conclusions générales sur l'Anthropologie des sexes et applications sociales 173
R. Anthony. — Les dimensions du canal vertébral lombaire de l'homme de la Chapelle-aux-Saints 192
G. Hervé. — Buffon et son œuvre ethnologique. 195
A. Larsonneur. — Coutume indigène du Gabon, race pongoué-pahouine . . 219
F. Schrader. — Emploi ornemental d'un symbole solaire dans les deux Amériques 237
J. Vinson. — Le français contemporain 243
A. Pratelle. — Clémence Royer, notice biographique. 263
L. Lévi. — Glandes à sécrétion interne et morphologie 276, 334
F. Helme. — La prétendue mission providentielle de l'Allemagne. 295
P.-G. Mahoudeau. — Les précurseurs du transformisme dans l'antiquité . 299
H. Breuil. — Études de morphologie paléolithique. — III. Les niveaux présolutréens du Trilobite. 309
Choses du Japon : Une étrange cérémonie funèbre 350
— : Politesse 351
— : Ame féminine 353
— : Le harakiri au XXe siècle 354

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Liste des membres de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques I
Programme des cours pour l'hiver 1918-1919 298

NÉCROLOGIE

Albert Dastre 76

LIVRES ET REVUES

F. Sarazin. — Étude anthropologique sur les Néo-Calédoniens et les Loyaltiens. Les caractères extérieurs 30
Raphael Dubois. — Les origines naturelles de la guerre 66
J. de Morgan. — Essai sur les nationalités 73
W. Ridgeway. — The dramas and dramatic dances of non european races, in special reference to the origin of greek tragedy 121
C.-M. Barbeau. — Contes populaires canadiens 126
G. Sera. — Giornale per la Morfologia de l'Uomo e dei Primati 130
J.-L. de Lanessan. — La Tunisie 130
W. Hough. — Culture of the ancient pueblos of the upper Gila river region, New Mexico and Arizona 242
N. Pende. — Endocrinologia patologia e clinica degli organi a secrezione interni 277, 334

FIGURES

Monuments mégalithiques de Fresnicourt (Pas-de-Calais) 3
Dolmen de Fresnicourt (5 fig.) — 6-10
Menhir d'Oisy-le-Verger (5 fig.) — 11-14
Menhirs de Mont-Saint-Éloi (5 fig.) — 16-19
Tumulus de Sailly-en-Ostrevent (5 fig.) — 21-24
Tranchets-lissoirs néolithiques. Puy-de-Dôme 119
Amulettes chinoises (50 fig.) 133-171
Symboles solaires en Amérique (5 fig.) 237-240
Portrait de Mme Clémence Royer 264
Industrie des niveaux présolutriens de la grotte de Trilobite (25 fig.) . 310-333

Le Directeur de la Revue. G. Hervé

Le Gérant Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue anthropologique

COULOMMIERS
IMPRIMERIE PAUL BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE, 1919

AVEC 33 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

La France et les Slaves du Sud

Par Abel HOVELACQUE

Dans ma leçon sur les *Linguistes français* (n° de septembre-octobre 1917), j'ai parlé de deux articles d'Hovelacque qui avaient paru, en 1872, dans un journal de Bayonne, *L'Impartial des Pyrénées et des Landes*, dont j'étais l'un des principaux collaborateurs.

Hovelacque m'avait envoyé ces articles au retour d'un voyage de quatre mois en Hongrie, en Serbie et en Croatie. Ils sont aujourd'hui tout à fait d'actualité, et il me parait intéressant et utile de les reproduire ici. On remarquera, avec l'exactitude des observations et la précision des détails, la justesse des aperçus, la clairvoyance et le sens politique de notre ami, qui fut un des promoteurs de l'alliance russe.

Hovelacque avait, en somme, ramené la question d'Orient sur son véritable terrain. Le péril n'était plus du côté de la Turquie, mais au centre même de l'Europe, dans l'extension formidable de la puissance germanique après la guerre des duchés, Sadowa et le traité de Francfort. Les vaillantes armées de l'Entente ont enfin abattu le colosse et desormais ses ambitions seront contenues à l'ouest par l'union indissoluble de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, appuyées sur l'Amérique tout entière, et à l'est par une vaste fédération slave que soutiendront les trois grands États de l'Asie : le Japon, la Chine et l'Inde.

Hovelacque avait, l'un des premiers, travaillé à préparer la victoire définitive du droit. Il n'aura pas, comme nous, la joie de prendre part à la constitution du nouvel ordre de choses — *magnus ab integro sæclorum nascitur ordo* — dans un monde émancipé par le travail, régénéré par la science et rendu meilleur par la liberté.

JULIEN VINSON.

LA FRANCE ET LES SLAVES DU SUD

L'ignorance proverbiale dans laquelle nous vivons, en ce qui concerne les nations étrangères, n'est nulle part plus éclatante — et malheureusement plus déplorable — qu'à l'égard des affaires de la monarchie austro-hongroise, dont la constitution politique et la composition ethnographique doivent pourtant nous intéresser de la façon la plus particulière. Combien y a-t-il de personnes parmi nous pour lesquelles Trieste, Agram, Raguse, Temesvar, Hermanstadt, Pest, Lemberg, Cracovie, Prague, ne sont autre chose que des villes autrichiennes?

Et pourtant qu'est-ce que l'Autriche dans ce singulier empire? à peine la quatrième partie, neuf millions d'hommes sur trente-cinq, et encore en lui adjoignant la partie allemande du Tirol (Innsbruck, Botzen), de la Carinthie (Villach, Klagenfurt), de la Styrie (Radstadt, Gratz) et de la Bohême (Eger, Reichenberg). Telle est l'Autriche; et de ces neuf millions d'habitants, la plus grande part, les Viennois en tête, n'a d'autre but qu'une annexion pure et simple à l'Allemagne. La partie septentrionale, c'est-à-dire allemande, de la Styrie, de la Carinthie et du Tirol lutterait peut-être encore pour un semblant d'autonomie; mais en ce qui concerne l'Autriche proprement dite, Haute-Autriche (Linz) et Basse-Autriche (Vienne), il n'y a pas à garder d'illusion, même la plus petite. Voilà ce qu'en France on ne sait pas assez.

Ce sont ces quelques millions d'Allemands qui, de concert avec les cinq millions de Magyars (Hongrois), accablent sous une domination de fer seize millions de Slaves et près de trois millions de Roumains. Dans cette association, c'est à l'Autriche que revient le plus triste rôle : le Magyar est sans doute odieux, mais, en même temps, il est dupe; — l'Autrichien est odieux et dupeur.

C'est bien un des plus grands préjugés valant chez nous comme monnaie courante que de regarder les Hongrois (ou Magyars, pour les appeler du nom qu'ils se donnent), comme le type d'une nation généreuse et chevaleresque : le dolman, les brandebourgs, les bottes à éperons retentissants, le bonnet empanaché, la moustache triomphante, voilà non pas le dernier mot, mais le mot unique de leur

magnanimité. Le secret de leur complicité avec l'Autriche est dans la façon dont la même Autriche a su exploiter leur orgueil démesuré. Et il faut reconnaître qu'en les mettant de moitié dans son jeu, il y a une douzaine d'années, l'Autriche a fait un coup de maître. De deux choses l'une : ou bien elle se voyait absorbée par la fédération des autres peuples de la monarchie (Hongrois, Slaves, Roumains), ou bien elle devait acheter la complicité de l'un de ces peuples en lui sacrifiant une part des autres. Il n'y avait évidemment pas à songer aux Roumains, trop peu nombreux, trop peu sûrs d'eux-mêmes; — pas davantage aux Tchèques (Slaves de Bohème), incapables de prêter les mains à une œuvre de cette espèce; — pas davantage aux Slaves du sud (Istriens, Croates, Slavons, Dalmates), dont les aspirations extra-autrichiennes n'étaient point dissimulées. Les Hongrois seuls se prêtaient au marché. Il est incontestable que, malgré toutes les apparences, cette opération fut déplorable pour eux. La prudence la plus élémentaire conseillait aux Magyars une alliance, une fédération avec les Roumains et les Slaves du sud. La bonne entente entre ces trois éléments n'avait rien d'impossible, et un petit groupe de Hongrois intelligents n'a pas encore désespéré d'atteindre à ce but. Mais Vienne avait judicieusement compté sur l'amour-propre inconscient des Magyars, qui donnèrent tête baissée dans le piège. Et ces fiers patriotes, oublieux des persécutions de 1849, que sont-ils? non seulement la proie, mais encore les agents de la germanisation la plus radicale. C'est là un fait géographique : incapables de gagner un pouce de terrain sur la race roumaine, passive à la vérité, mais extraordinairement tenace; se heurtant au nord et au sud contre les éléments slaves (Tchèques, Croates), décidés aux derniers sacrifices pour la revendication de leur autonomie, les Magyars n'ont qu'une porte ouverte, celle de leur limite occidentale, et cette porte est ouverte à grands battants au flot germanique qui les envahit, les inonde et avant un siècle et demi les aura submergés.

Quoi qu'il en soit, il importe que tout le monde sache que les deux complices (neuf millions d'Allemands et cinq millions et demi de Magyars) se partagent à l'amiable : Latins, 3 493 600, Slaves, 16 161 000; ce qui revient à dire que 14 500 000 individus en exploitent 19 654 700. Le partage s'opéra de la façon suivante. Les Latins de l'ouest, Italiens pour la plupart, quelques-uns Frioulans,

en somme 602 600 individus, échurent à l'Autriche; de même, 1 192 000 Slovènes (Carniole, Carinthie du sud, Styrie du sud); de même les Istriens, de même les Dalmates, 440 000. Les 6 401 800 Tchèques, Moraves, Slovaques, furent partagés entre l'Autriche et la Hongrie, les deux tiers environ (Tchèques et Moraves) demeurant à la première. Les 3 061 000 Ruthènes (partie nord-est de la monarchie) eurent le même sort; la plus grande part fut livrée à l'Autriche, qui retint également les 2 463 000 Polonais (Galicie de l'ouest). Quant aux Croates, Slavons et Serbes, au nord du Danube (Zombor), ils demeurèrent aux mains des Magyars, ainsi que 26 000 Bulgares; il en fut de même des Latins de l'est, c'est-à-dire de 2 891 600 Roumains.

Si les Autrichiens d'une part et les Hongrois de l'autre ont suffisamment mis en œuvre contre les Slaves et les Roumains les moyens avouables et inavouables — spécialement ceux-ci —, c'est ce que l'histoire des derniers mois, notamment des dernières années, laisse heureusement éclater. Les Polonais, à vrai dire bernés de la façon la plus grossière, échappent en partie à ces persécutions, mais les Tchèques ont eu plus d'une fois la triste et glorieuse occasion de témoigner leur patriotisme et leur foi en l'avenir. La Bohême, par sa situation géographique, est un coin formidable enfoncé au flanc de l'Allemagne; sa puissance intellectuelle, ses vertus nationales, garantissent son indépendance future.

Quant aux Slaves du sud, sujets de l'Austro-Hongrie, Croates, Slavons, Dalmates, Serbes au nord du Danube, Slovènes, la question de l'avenir est posée pour eux définitivement. A cette heure encore, ils demandent la fédération austro-slavo-roumaine-hongroise; mais la politique terroriste de Vienne et de Pest hâte singulièrement la venue du jour où ils réclameront sans restriction une autonomie absolue. C'est qu'en effet, ces Slaves du sud ne quittent pas des yeux leurs frères Bosniens, Herzégovins, Monténégrins, Serbes et Bulgares. La question d'Orient a pour vrai nom aujourd'hui celui de question austro-turque : ces deux assemblages sans nom s'effondreront en même temps, malgré la Prusse, malgré l'Angleterre.

Les Slaves du sud se divisent en trois groupes distincts. Le groupe occidental est formé par les Slovènes, dont nous avons déjà parlé : près de 1 200 000 individus. Le groupe central se compose de

l'Istrie, de la Dalmatie, de la Slavonie, de la Syrmie, de la Serbie au nord du Danube, de la Serbie proprement dite, de la Bosnie, de l'Herzégovine et du Montenegro; la langue de ces divers pays, le serbe ou mieux le serbo-croate, est la plus pure des langues slaves vivantes. La Croatie, par bonheur, a compris l'importance d'une discipline rigoureuse, et ses chefs, entre autres MM. Mrazovitch et Ratchki, usent patriotiquement de sa confiance absolue. Zagreb (en allemand Agram), belle ville de 25 000 âmes et capitale du pays croate, est un centre intellectuel considérable. En Slavonie, le chef des nationaux est le célèbre évêque Strossmayer, grand esprit et grand cœur, et, disons-le en passant, aussi bon latin que bon slave. Chez les Slaves du nord du Danube, le mouvement est conduit par M. Miletitch, tacticien habile. Quant à la Serbie proprement dite, il n'y a pas à se dissimuler qu'elle ne soit appelée à jouer pour les Slaves du sud le rôle qu'a rempli le Piémont en Italie, et, assurément, elle s'en montre digne : l'organisation du pays est développée à un haut degré, grâce aux constants efforts des Blaznavatz, des Ristitch, des Gavrilovitch, des Marinovitch. M. Blaznavatz a mis sur pied une armée relativement formidable et pleine d'ardeur; dirigée par le colonel Zach, officier d'une grande valeur, l'école militaire de Belgrade donne déjà d'heureux résultats. Le groupe oriental des Slaves du sud est fourni par les Bulgares (6 000 000 individus, ou environ). Ceux-ci occupent la plus grande part de la Turquie d'Europe: ils en détiennent le nord et le centre, et s'étendent au sud presque jusqu'à Andrinople et Salonique. Le million d'Osmanlis que l'on peut à peu près compter en Europe ne se montre que par groupes isolés.

Il est aisé de concevoir ce que peut, ce que doit être, dans cette question austro-hongroise, le rôle de la France : ses sympathies concordent facilement ici avec ses intérêts. De deux choses l'une : ou bien nous devons nous rallier au dualisme austro-hongrois, c'est-à-dire prêter la main à la germanisation du Danube et de la côte orientale de l'Adriatique, ou bien il nous faut appuyer les Slaves du sud dans leurs revendications autonomistes; en d'autres termes, ou bien les Slaves du sud, de Trieste à Cattaro et de Cattaro à Belgrade, deviendront Allemands, ou bien ils demeureront Slaves. La Prusse désavoue sans doute aujourd'hui toute idée d'extension dans le sud

de l'Europe, mais ce qu'elle ne désavoue point, c'est le travail de germanisation qu'opèrent à son profit les Autrichiens et les Magyars ; elle attendra silencieusement que ce travail soit achevé, mais alors elle paraîtra, et l'Adriatique se trouvera à sa discrétion. C'est dans ce sens que la constitution d'une puissante fédération des Slaves du sud est pour l'Italie d'un intérêt immense, d'un intérêt vital : si jamais Trieste tombe entre les mains prussiennes, la Lombardie est perdue à jamais.

Et au sujet de nos désirs d'une sincère entente avec les Slaves du sud, il serait singulièrement maladroit de nous accuser de pactiser avec le parti clérical. Le clergé croate et slavon est au premier rang de l'armée patriote. Gardons de prendre le change : le jésuite est à Vienne et surtout à Berlin, cent fois plus redoutable que cet autre bon apôtre, le jésuite romain.

Si l'on vient enfin objecter qu'en appuyant les tendances fédératives des Slaves du sud, nous faisons en définitive le jeu de la Russie, notre réponse ne sera pas embarrassée : ceux-là seuls parlent encore de panslavisme pour qui le monde slave est un monde inconnu. A aucun prix, les Slaves du sud n'aliéneront une indépendance pour laquelle ils auront tant et si ardemment lutté. N'oublions pas, d'autre part, que les années qui approchent verront de nouvelles et grandes luttes dont nous ne serons pas les moindres acteurs. Ici, toute illusion serait coupable : nous voulons actuellement une paix sincère et complète, mais l'expérience des choses nous a laissé comprendre qu'il n'y a souvent qu'un intervalle de deux semaines entre les travaux de la paix et le choc des armées. Prévenons l'avenir; tous ceux que nous aiderons ne seront pas ingrats. Et déjà, pour en revenir aux Slaves du sud, leur amitié n'est pas sans prix pour nous : s'ils s'entendent, les Slaves de l'Autriche et de la Hongrie peuvent contre-balancer les desseins germaniques de Vienne et assurer la neutralité de la monarchie austro-hongroise.

Reste la tâche peu aisée de la conversion des Magyars. Tout le péril pour eux provient de l'Allemagne; on les berne, on les joue lourdement, et leurs yeux restent fermés à l'évidence. Aujourd'hui encore, les Slaves du sud sont disposés à leur tendre une main loyale; puissent-ils la saisir et comprendre l'inanité du spectre panslaviste! S'ils persistent dans leur aveuglement, ils périront par les

armes russes ou par la diplomatie prussienne. Il en va de même à l'égard des Polonais-Autrichiens; chaque velléité de compromis avec Vienne est un pas dans la germanisation; l'union avec les autres Slaves, autrement avec les Russes, peut seule les sauver d'un trépas prochain. Toute cette politique est certainement la politique slave, mais, surtout et avant tout, c'est la politique française, la politique latine. Réjouissons-nous d'être en si parfaite communauté d'intérêts avec les diverses nationalités slaves. Notre ennemi est le même; ne l'abordons que la main dans la main. Et puis la première garantie que nous donnions à nos alliés, c'est l'établissement définitif de notre constitution républicaine : les intérêts dynastiques peuvent, au gré d'un homme, bouleverser alliances et sympathies, la République impersonnelle reste attachée au plan national. Nous le maintiendrons.

(*L'Impartial des Pyrénées et des Landes*, n° du 26 juin 1872.)

LE MOUVEMENT CROATE

Les affaires de la monarchie dualiste austro-hongroise ne doivent pas cesser d'attirer les regards prévoyants de la France. Dans un précédent article, nous avons exposé la constitution ethnologique et politique de cet empire, où huit ou neuf millions d'Allemands et cinq millions de Magyars (Hongrois) tiennent en laisse trois millions de Roumains et plus de seize millions de Slaves.

Une partie de ces derniers, Croates et Slavons, ont assisté ces jours derniers à la session de leur Diète nouvellement élue; sur 75 sièges, le parti national en avait conquis 49, le tiers parti 8, et le parti gouvernemental, magyar, unioniste, seulement une vingtaine. C'est à ce résultat qu'avait pu aboutir la pression formidable du gouvernement de Pest. Honteusement battu, il lui fallut recourir à la convocation de ses réserves « virilistes ». On sait que le Landtag se compose, en effet, non seulement de membres élus, mais d'un certain nombre de *virilistes*, évêques et aristocrates, la plupart dévoués d'avance à tout gouvernement, quel qu'il soit. La convocation officielle de 49 virilistes bouleversa les résultats du scrutin et assura une majorité faible, mais décisive, au parti gouvernemental; il vint en effet plus de 40 virilistes à Zagreb (Agram), tandis que le Landtag n'en possède habituellement qu'une quinzaine tout au plus.

Le but que poursuivit le gouvernement fut d'abord modéré. En apparence, il s'agissait d'arriver à une entente, à un *modus vivendi*; ce but est aussi celui du parti national, mais ce serait une bien grande illusion de penser que l'on puisse arriver à poser la question sur un terrain commun. Le *modus vivendi* proposé par le parti national expose, en effet, certains points fondamentaux que le gouvernement magyar ne peut accepter en aucune façon, sous peine de voir sa suprématie tyrannique s'effondrer d'elle-même. La première demande de la Croatie et de la Slavonie est la réunion de la Dalmatie, laquelle, ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article, relève, non de la Hongrie, mais de l'Autriche : l'ensemble de la Croatie, de la Slavonie et de la Dalmatie forme en effet ce qu'on appelle historiquement le royaume triunitaire; l'Austro-Hongrie lui a appliqué audacieusement l'adage politique : *divide ut imperes*.

La seconde demande des Croates est relative à leur indépendance financière. Voici à ce sujet un fait caractéristique : la Croatie paie chaque année plus de 3 millions de florins et on ne lui en remet, pour son usage personnel, que 2 200 000; la loi du plus fort sanctionne le détournement de la différence au profit des Magyars.

Une troisième demande s'applique à l'annexion pleine et entière des Confins militaires. Le gouvernement connaît bien l'inutilité et l'injustice de cette organisation surannée; il la détruirait volontiers tout entière si l'état normal qui s'ensuivrait ne devait profiter à la Croatie.

Ces trois réclamations capitales constituent un minimum de demandes dont le parti national ne peut rien effacer; il prétend ne pas se livrer, pieds et poings liés, au magyarisme, c'est-à-dire, en termes francs, au germanisme. Encore un coup, le gouvernement de Pest ne peut, de son côté, concéder quoi que ce soit, sous peine d'établir dans son propre sein un rival d'une bien autre valeur et d'une bien autre intelligence que la sienne propre.

La situation, en un mot, est inextricable et les choses ne peuvent marcher dans cette voie que jusqu'au jour de la prochaine crise européenne.

Le parti national, durant les séances de la Diète, a conquis, par quelques concessions de personnes, plusieurs membres du tiers parti, et il est arrivé de la sorte à faire rédiger une adresse au roi de Hongrie (au nord-ouest « empereur d'Autriche ») où ses réclamations

sont assez fermement proposées. Le roi a reçu cette adresse et lui a répondu de la façon la plus banale; pouvait-il en être autrement? Sa réponse n'a pas même contenu l'allusion la plus lointaine à la réunion de la Dalmatie. Les chefs du parti national (Strossmayer, Mrazovitch, Ratchki) ont assurément dépouillé tout espoir; il leur faudra bientôt se replier sur les réserves commandées par M. Manets, lequel proteste, et avec une singulière énergie, contre toute idée de compromis des Slaves du sud avec l'Autriche-Hongrie.

Le triple bandeau qui recouvre les yeux des Magyars s'épaissit de plus en plus. Puisse la voix patriotique et intelligente de Kossut parvenir de Turin aux oreilles de ses concitoyens éperdus par la peur insensée du panslavisme! L'on n'aura jamais vu dans l'histoire un peuple courir à son trépas aussi tristement et follement que les Magyars! Il faut dire qu'ils ont affaire à de dures conditions : d'une part les menées hypocrites, mais adroites de la Prusse, d'autre part l'admirable esprit de discipline dont font preuve les Slaves du sud.

Cette discipline et la patience sont pour ces derniers le gage assuré de leur autonomie, si désirable pour eux et pour nous.

(*L'Impartial des Pyrénées et des Landes*, n° du 30 juillet 1872.)

Les premiers habitants des pays yougoslaves

Ethnologie paléolithique et néolithique de l'Illyricum

Par le Dr NIKO N. ŽUPANIĆ
Vice-Directeur du musée ethnologique de Belgrade.

La situation des Yougoslaves, les perspectives d'avenir de leur développement intellectuel et politique, sont l'objet de nombreuses publications [1]. Le but de cette étude est de présenter dans leurs grandes lignes les débuts de la vie humaine dans les territoires des Serbes, Croates et Slovènes.

Les pays yougoslaves compris entre le golfe de Trieste au nord et le golfe de Salonique au sud étaient jadis peuplés par les Illyriens, d'où le nom d' « Illyricum » donné dans l'histoire à ces territoires, même quand ils devinrent, au VIe et au VIIe siècles, la patrie des Serbes, Croates et Slovènes. Ce fut Napoléon qui donna au nom d'Illyrie une nouvelle signification nationale et politique ; après sa brillante victoire sur l'Autriche à Wagram, il détacha de l'empire autrichien la côte orientale de l'Adriatique depuis les bouches de Kotor (Cattaro) jusqu'à Trieste, ainsi que tout le territoire jusqu'à Beljak (Villach) en Carinthie, et fonda ainsi l'Illyrie (les pays illyriens), dont il forma (1809) un corps politique et administratif spécial. On a découvert il y a quelque temps des documents historiques qui montrent que Napoléon, avant de quitter Schœnbrunn, médita pendant quatre jours sur le sort de l'Illyrie, après avoir reçu de Ljubljana (Laibach) des informations secrètes disant que les habitants de ce pays sont des Yougo-

1. Le programme yougoslave (avec une carte). Bibliothèque yougoslave, n° 1, Paris, 1915. — B. Vosnjak, L'administration française dans les pays yougoslaves (*Revue des sciences politiques*, 36e année, Paris, 1917). — Hinko Hinković, Les Yougoslaves, leur passé, leur avenir (conférence faite à l'École d'anthropologie le 4 avril 1916, *Revue anthropologique*, juin 1916, Paris). — E. Denis, *La grande Serbie*, Paris, 1915. — A. Chervin, *L'Autriche et la Hongrie de demain*, Nancy, 1915. — B. Vosnjak, *Les Slaves du Sud et l'Autriche-Hongrie (un rempart contre l'Allemagne*, les *Slovènes*), Paris, 1918. — A. Muzet, *Le monde balkanique*, Paris, 1918. — Comte Lujo de Vojnović, *La Dalmatie, l'Italie et l'unité yougoslave*, Genève-Bâle-Lyon, 1917.

slaves et non point des Italiens ou des Allemands, comme on le croyait jusqu'alors; ces mêmes informations disaient encore que les Serbes, Croates et Slovènes faisaient partie de la même nation et qu'ils ne différaient pas plus entre eux que les diverses branches de la nation hellénique. Les desseins de Napoléon à l'égard de la nation yougoslave étaient d'une grande portée : expulser les Turcs d'Europe afin d'élargir l'Illyrie jusqu'à Constantinople, et apporter à la France la forte amitié des Yougoslaves; les aspirations nationales et politiques des deux pays ne sont aucunement en opposition, et ils ont besoin l'un de l'autre tant pour le commerce que pour le maintien de l'équilibre européen.

Depuis Napoléon, l'idée de se débarrasser des oppresseurs austro-hongrois est restée vivace dans le cœur des Serbes, Croates et Slovènes. Dans la guerre actuelle, l'idée yougoslave a une part considérable et elle s'est affirmée dès les premiers moments avec une force particulière; les Yougoslaves entendent être libres depuis la rivière Drave en Carinthie jusqu'au golfe de Salonique, ils veulent être enfin maîtres de leur destinée sur leur propre sol et non plus les esclaves des Allemands et des Magyars[1].

Linguistiquement, les habitants de l'Illyricum appartiennent à la famille slave; ils sont venus de la plaine sarmate et des plaines au delà des Carpathes. Anthropologiquement, il y a une différence sensible entre les Russes, les Polonais et les Yougoslaves, ces derniers ayant du sang illyrien dans les veines. Aulu-Gelle a écrit que, parmi les Illyriens, certains hommes pouvaient tuer par leur regard; les Yougoslaves tiennent de ces ancêtres par leur robuste constitution et leur caractère violent. D'après Deniker, ils représentent une race spéciale, la race adriatique (*homo adriaticus*).

Nous nous sommes donné pour tâche d'expliquer l'origine, la physiologie, et toutes les particularités raciales des habitants de l'Illyricum depuis les âges préhistoriques jusqu'à l'époque actuelle; ici, nous esquisserons seulement la vie de ces régions aux temps paléolithique et néolithique[2].

1. Afin de réaliser cette grande idée, il fut constitué à Londres, en 1915, un « Comité yougoslave », comprenant les représentants des Serbes, Croates et Slovènes d'Autriche-Hongrie. La tâche du Comité est d'aider ses frères libres de Serbie et du Monténégro dans leurs efforts pour la réunion et la libération de tous les Yougoslaves, et de contribuer pour sa part au groupement de toutes les forces physiques et morales. Les régiments de volontaires serbes, croates et slovènes ont montré par leur présence aux côtés des armées alliées que l'idée de l'union yougoslave devient une réalité.

2. Nous avons conservé l'orthographe yougoslave des noms serbes, croates et slovènes. On prononce :

c	comme	ts	lj	comme	gl (italien)
g	—	gu	š	—	ch
dź	—	dj	u	—	ou
j	—	y	č	—	tch
nj	—	gn	ć	—	tch (plus doux)
			ž	—	j

*
* *

Quelle était et comment se nommait la race qui habitait, au commencement des temps historiques, les territoires aujourd'hui occupés par les Serbes, Croates et Slovènes? Était-elle autochtone ou émigra-t-elle d'une autre contrée? Il est extrêmement difficile de donner une réponse positive à ces questions, les premières données à notre disposition ne datant que de peu avant l'ère chrétienne; nous ne savons rien de ce qui s'est passé auparavant, et l'étude du préhistorique de cette région nous révélerait le secret de la vie des précurseurs des Yougoslaves plutôt que celui de leur origine et de leur nom.

Dans les premiers chapitres de l'histoire des Slovènes, Croates et Serbes, nous lisons que les premiers habitants de la péninsule balkanique étaient des Thraces et des Illyriens; les premiers vivaient sur la partie orientale et les seconds sur la partie occidentale du territoire commun des Slaves méridionaux, entre l'Adriatique et le Pont. Je suis opposé à cette opinion pour des raisons très fortes que j'ai fait valoir il y a déjà dix ans [1].

Dans l'état présent de la paléolinguistique, les Illyriens et les Thraces sont des rameaux de l'arbre aryen (indo-européen), qui se développait probablement autour de la Baltique et commença à s'étendre vers le sud de l'Europe environ 2000 ans avant Jésus-Christ. Il semble que les Hellènes soient arrivés les premiers, vers le XVIIIe siècle, sur les bords septentrionaux balkaniques; de là leurs tribus sont graduellement descendues vers le sud pour s'établir finalement toutes en Hellade [2], au sud de la ligne Salonique-Valona, dans la péninsule secondaire à climat méditerranéen, attirées par le beau ciel et la haute civilisation. Les Danaïdes et les Ioniens formaient l'avant-garde; ils s'arrêtèrent un certain temps dans la Macédoine du sud et la Thessalie, puis occupèrent au XVe siècle l'Attique et l'Argolide. Au XIVe, les Eoliens et les Achéens suivirent et s'installèrent dans la Grèce moyenne (Akarnania) et spécialement dans le Péloponèse (Laconie, Argolide, Arcadie). Au XIIe siècle, les Béotiens s'établirent autour du lac de Copaïs, dans la moyenne Hellade, après avoir été chassés de l'embouchure de la rivière Penée en Thessalie, par les Thessaliens et les Doriens qui occupaient jusqu'alors le territoire situé entre le Vardar et l'Olympe. Pressés par les Illyriens de la région du Pinde, les Doriens pénétrèrent les derniers dans le sud et mirent fin, au début du XIe siècle, à la grande civilisation mycénienne, développée sur la base ethnique pélasgo-achaïenne.

La partie orientale de la péninsule balkanique fut occupée, environ 1500 avant Jésus-Christ, par les Thraces, tandis que, à l'ouest, les Thessaliens, les Doriens et les Macédoniens, arrière-gardes des Hellènes, descendaient graduellement le long des vallées de la Morava et du Vardar.

1. *Dodatak Starinaru*, N. R. III, p. 36, Belgrade, 1908.
2. *Politisch-anthropol. Monatschrift*, XIV, p. 138-149, 204-215, Berlin, 1916.

Les Thraces chassèrent les Dardaniens et les Mysiens, à travers l'Hellespont, jusqu'en Asie Mineure et quelques-uns d'entre eux s'établirent dans le coin nord-ouest (Bithyniens et Tiniens). A la fin du XIVe et au début du XIIIe siècle, les Thessaliens et les Doriens quittèrent à leur tour le territoire situé entre le Vardar inférieur et Haliakmon (Bistrica), qui fut occupé par les Macédoniens se dirigeant vers l'embouchure du Penée. Nous pouvons donc supposer que les Illyriens possédaient vers 1300 la partie occidentale des Balkans jusqu'à Demir-Kapija et les lacs Dessaret au sud. Une nouvelle et forte pression des Illyriens sur les Doriens et les Macédoniens causa sans doute la migration de ces derniers vers 1100.

Ainsi nous voyons que, déjà avant les Illyriens et les Thraces, les Hellènes demeuraient sur les terres de l'Illyrie : mais l'archéologie préhistorique constate indéniablement que ces régions étaient habitées auparavant. On a, en effet, découvert des objets de l'âge du cuivre (énéolithique, 2500-2000 av. J.-C.), du néolithique proprement dit (probablement 6000-2500), du début du néolithique (peut-être 15000-6000), et même du paléolithique. Donc, des êtres humains ont vécu là des dizaines de milliers d'années avant l'arrivée des Illyriens et des Thraces dans la péninsule balkanique.

I. — Paléolithique.

Les plus anciens restes squelettiques humains en Europe furent découverts en 1912 près de Piltdown (Angleterre); ils appartiennent chronologiquement à la fin du pliocène et on pourrait évaluer leur âge à 400 000 ans. L'homme de Piltdown (*Eoanthropos Dawsoni*) présente un singulier mélange de caractères humains et anthropoïdes : contemporain de ce que l'on nomme « éolithes », il rappelle les singes par la bouche, les dents, la face et le cerveau [1]; sa race s'est éteinte à la fin du tertiaire. Quelques savants contestent l'existence de cet homme à cette époque géologique et tiennent pour plus probable qu'il vivait aux temps chelléens (paléolithique ancien) [2]; mais il faut avoir des preuves plus profondes que celles exposées dans le livre de M. Windle pour accepter cette opinion.

Viennent ensuite, par ordre chronologique : la mâchoire massive de Mauer (Heildelberg), du second interglaciaire : puis les restes de Taubach près de Weimar (chelléen), de Néanderthal près Düsseldorf (acheuléen tardif), du Moustier en France, de Krapina en Croatie. Le squelette de Galley Hill, découvert dans la vallée de la Tamise près de Barnfield, appartient probablement au chelléen; bien que son crâne soit très peu élevé et extrêmement dolichocéphale (indice 69 à peu près), il est morphologiquement plus rapproché de celui des hommes actuels que tous les autres crânes provenant de cette époque découverts jusqu'à présent; par les tibias, on a pu estimer la taille à 1 m. 60.

1. A. Keith, *The antiquity of man*, p. 293-336, Londres, 1916.
2. Sir Bertram C. A. Windle, *The church and science*, p. 224-231, Londres, 1917.

Des restes de l'homme paléolithique ont été recueillis dans l'Illyrie en deux endroits : près de Krapina (au nord-ouest de Zagreb) et à Belgrade. Dans les limites des terres slovènes (Carniole, Carinthie et Styrie du sud, Goritz, Prenkmurje — pays au delà de la Mura, Trieste et environs, Istrie du nord et Slovénie vénitienne), on n'a pas encore trouvé de restes humains paléolithiques, bien qu'on puisse en supposer un grand nombre dans les cavernes du Kras (Carso); cela est d'autant plus singulier que, dans les grottes de Trieste et sur le plateau rocheux de Gorice existent d'innombrables restes de faune et que, dans la caverne de Tominc (Tominčeva jama), à l'est de Trieste, des instruments d'aspect paléolithique ont été trouvés; les avis des archéologues à leur sujet sont partagés, certains les prétendant néolithiques.

Dans le loess sur lequel Belgrade est construite, le prof. Gjoka Jovanovič a découvert, il y a environ vingt-cinq ans, une calotte crânienne humaine à côté d'ossements d'*Elephas antiquus*; la description en fut donnée, accompagnée d'un dessin, dans le *Starinar*, organe de la Société serbe d'archéologie. Entre le découvreur et le géologue Jova Žujovic, s'élevèrent des discussions passionnées sur l'âge et la race de ces restes; la mort soudaine de Jovanovič les arrêta, et la question ne fut plus portée à l'ordre du jour des séances. Quelque temps avant la guerre, nous avions pris des dispositions pour voir personnellement les pièces de Belgrade, mais nous n'avons pu les retrouver. Tout ce qu'on peut en dire, en se basant sur le dessin publié, est que le crâne de Belgrade doit être néanderthaloïde, avec front bas et arcades sourcilières proéminentes. Si Gjoka Jovanovič a raison, et si l'éléphant antique était en effet son contemporain, on peut dire que cet homme vivait au moment du climat chaud III de l'époque interglaciaire [1].

Beaucoup plus certaines sont les données relatives à l'homme de la caverne de Krapina, qui fut inondée aux temps diluviens par le ruisseau Krapinica, dont le lit était alors de 25 mètres plus élevé qu'actuellement. Le professeur Gorjanovič-Kramberger a trouvé là les ossements d'au moins dix individus, accompagnés de pierres travaillées, et d'une faune contemporaine (*Rhinoceros Merckii* et *Elephas antiquus*) qui daterait le tout de la troisième époque interglaciaire à climat chaud (fin du Riss et commencement du Wurm). H. Obermaier, se basant sur cette faune chaude, estimait, en 1912[2], que l'homme de Krapina était chelléen, tandis que le paléontologiste Gorjanovic-Kramberger assurait que l'industrie est moustérienne typique[3]. En 1913, ce dernier envoya à MM. Breuil et Obermaier

1. En écrivant ceci, l'auteur n'avait pas à sa disposition le travail de Gjoka Jovanovič et il cite les indications de mémoire.

2. H. Obermaier, Der Mensch den Vorzeit (*Der Mensch aller Zeiten*, b. 1. p. 365. *Allgm. Verlagsgesellschaft* m. b. H.). Berlin, 1912.

3. Dragutin Gorjanovic-Kramberger, Život i kultura diluvijalnog čovjeka iz Krapine u Hrvatskoj, préface, p. 11 (Hominis diluvialis ex Krapina in Croatia vita et cultura. *Opera academiae scientiarum et artium Slavorum meridionalium*, liber XXIII, Zagreb (Agram), 1913).

des photographies des instruments de Krapina; après une étude minutieuse, et de nombreuses comparaisons avec le paléolithique français, ces deux savants ont confirmé les dires du découvreur; l'industrie de Krapina est bien moustérienne. Mais, comme le moustérien avancé fait partie de l'époque glaciaire de Wurm, cette détermination n'est pas d'accord avec l'étude de la faune chaude. Nous pensons donc qu'à Krapina, l'homme a habité la grotte dès la fin du chelléen, et que c'est seulement au moustérien que se forma la couche épaisse de 8 mètres qui contient la faune et l'industrie (on trouve en effet, des pierres à tranchant usé et à pointe retouchée des deux côtés, habituelles à l'acheuléen). Ou bien peut-on admettre que la faune chaude continuait à exister en Croatie aux temps moustériens, alors qu'elle était déjà éteinte dans l'Europe occidentale?

Nous pouvons dire que l'homme de Krapina était chasseur, et qu'il fabriquait des instruments très primitifs, en pierre, en os et en bois: il connaissait le feu, car on a constaté des restes de foyers contenant des ossements d'animaux à demi brûlés. Ces ossements (*Rhinoceros Merckii* et *Bos primigenius*) se rencontrent dans toute l'épaisseur des huit mètres de couche sableuse formée par les éboulements: un grand nombre d'entre eux sont brisés ou fendus, ce qui indique que l'homme de ce temps était carnivore. Il devait même être anthropophage, car les os humains sont tous cassés dans le sens de la longueur, probablement pour en extraire la moelle, et à moitié brûlés. Les objets d'industrie ne se trouvent pas uniquement autour des foyers, mais dans tout le sol comblant la grotte; parmi eux, citons une sorte de hache faite d'un tibia, et une pièce triangulaire à bords usés. Les instruments en os n'ont rien de spécial et ne se rapportent à aucun type; ils ont dû être faits selon la nécessité du moment. Les armes sont en pierres grossières, charriées par le ruisseau depuis le mont Ivancica, au nord de Krapina: roches éruptives, silex, plus rarement jaspe et quartz calcédonieux (une fois), peu propices au travail et ne se prêtant pas à un fini remarquable.

D'après les particularités relevées sur les restes humains, *les habitants de la Croatie appartenaient il y a à peu près 50 000 ans à la race de Néanderthal*, dont ils présentent les caractéristiques: arcades sourcilières proéminentes, front bas, crâne peu élevé, menton fuyant, et taille petite (1 m. 62, ou même 1 m. 54-1 m. 55, comme l'affirme M. Boule). Le géologue croate Dragutin Gorjanovic est d'avis qu'au paléolithique antérieur vivaient en Croatie deux races distinctes: *homo primigenius var. Spyensis*, et *homo primigenius var. Krapinensis*, toutes deux ayant les os longs et élancés, la taille fine et le crâne brachycéphale (un hyperbrachycéphale avec indice moyen de 85,5). En outre, la *var. Spyensis* se distingue par ses fortes mandibules, une taille élevée et des dents molaires cylindriques ou prismatiques à tubercules peu saillants; tandis que la *var. Krapinensis* avait la mâchoire inférieure plus basse et plus massive, la taille plus petite et des molaires normales avec grandes cavités pulpaires.

H. Obermaier[1] affirme que l'*homo primigenius* du paléolithique ancien marchait redressé, qu'il possédait le langage articulé, que sa taille était variable et qu'il est l'ancêtre de races plus développées; beaucoup d'anatomistes et d'anthropologistes sont aujourd'hui de cet avis, auquel s'est rallié Gorjanovic. Le paléontologue croate essaie de démontrer[2], en se

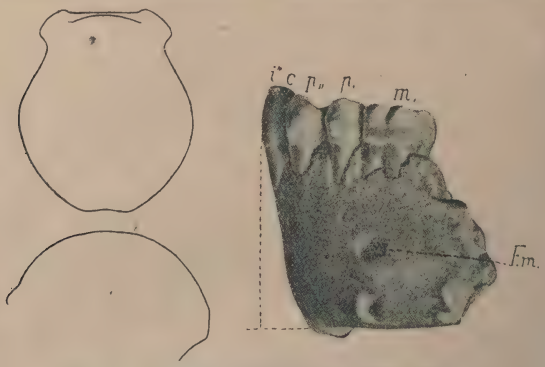

Fig. 1 et 2. — Crâne et mandibule de l'homme de Krapina (d'après Gorjanovic-Kramberger).

basant sur la morphologie comparée, qu'aucune interruption n'est survenue dans le développement de l'homme, depuis son origine, l'homme de Néanderthal et l'« homo sapiens » moderne étant seulement les deux extrémités d'un arbre généalogique sur lequel il n'y a pas de marques nettement tranchées, mais bien des marques graduelles de développement. Gorjanovic explique ainsi l'évolution de l'homme néanderthalien à l'homme moderne : avec le temps son front s'est rehaussé parce que sa pensée est devenue plus intense et son intelligence plus haute, ceci démontré par l'agrandissement de l'indice de la calotte cranienne (Néanderthal, 40,4; Spy I, 40; Krapina et Spy II, 44,3; le paléolithique récent de Šlan, 51,1; Brünn (Brno), 52,3 ; nègre moderne de Djaga, 52); peu à peu, les arcades sourcilières ont diminué et l'angle lambdatique est devenu plus grand.

Il y a dix ans, nous n'étions déjà pas de cet avis[3] et nous n'avons pas

1. *Op. cit.*, p. 365.

2. D. Gorjanović-Kramberger, *Potjeće li moderni čovjek ravno od diluvijalnog homo primigenius-a?* (L'homme moderne descend-il directement de l'homme primitif?) 1er congrès des médecins et naturalistes serbes à Belgrade, 11, 106-113, Belgrade, 1905.

3. *Dodatak Starinaru*, N. R., III, p. 38-39, Belgrade, 1905. N. Županić, Predavanje Gorjanović-Kramberger (*Srspskom Geografskom Društvu*, 8, XII, 1911), (*Srspki Knjizevni Glasnik*, XXVII, 12, p. 960, Belgrade, 1911).

varié. Nous ne comprenons pas comment peut tout d'un coup survenir, au paléolithique récent, cette intelligence supérieure qui augmente le volume du cerveau: ni pourquoi, au paléolithique inférieur, un front bas et des « tori supraorbitales » saillants correspondaient à un niveau très bas de l'intelligence? Le savant professeur a constaté ces faits et des phénomènes d'adaptation morphologique, mais il n'a pas exposé les causes et les circonstances de ces changements et, quand il a voulu essayer de le faire, il semble qu'il ait été dans l'erreur. Nous pensons, nous, que l'homme a dû d'abord se perfectionner, que son front a dû s'élever et son cerveau se compliquer, quand les conditions d'existence lui ont permis de mieux développer sa vie et son intelligence; nous ne nions pas l'évolution de l'homme avant l'âge paléolithique, mais nous estimons que les races humaines ne se modifient en rien dans leurs caractères essentiels. Notamment, les influences mécaniques ne peuvent pas être, comme le veulent certains anthropologistes, la cause des changements physiques des races. En général, une race ne se modifie que par le croisement. Nous n'expliquons pas l'apparition de l'homme du paléolitique récent avec un front plus haut, un cerveau et un indice céphalique plus grands, comme un résultat de l'évolution morphologique directe, mais comme le résultat du mélange avec une race plus perfectionnée; la forme du cerveau provenant de l'une et les arcades sourcilières proéminentes restant comme un héritage de l'autre. La supposition de l'existence de races humaines supérieures n'est pas une hypothèse; elle est confirmée par des exemples comme les hommes de Galley-Hill et de l'Olmo (ce dernier découvert en 1863 dans la vallée de l'Arno). Le premier de ces crânes ressemble, tandis que le second correspond tout à fait, à l'Européen moderne ; ce fait a troublé certains anthropologistes, qui mirent en doute leur authenticité. Nous sommes d'avis que ces deux crânes appartiennent à l'âge prémoustérien, car la filiation du Paléolithique moyen à l'Européen moderne est tout à fait logique. La race néanderthalienne et sa civilisation se sont éteintes dans un cataclysme; mais, sans doute, quelque part, en Eurasie, et à la même époque que l'homme de Krapina, vivait l'ancêtre de l'« homo europaeus », déjà supérieur physiquement et intellectuellement. L'homme néanderthalien a dû disparaître, de par la loi de la lutte pour l'existence, de la même manière que les Peaux-Rouges des États-Unis.

II. — Néolithique.

Par le développement de leur civilisation, les races de la période néolithique appartiennent à la plus récente couche d'alluvion. Quand la température de l'Europe centrale se fut élevée de quelques degrés, les glaces se retirèrent vers le nord et s'arrêtèrent sur les hauts sommets; le climat, jadis humide, devint plus clément. Certaines régions alpines et baltiques, libérées des glaces, devinrent habitables; simultanément le nord de

l'Afrique, le bassin de l'Asie centrale (Tarim) s'asséchèrent, les sources et les fleuves tarirent, les campagnes furent converties en steppes, et la vie humaine y devint impossible. Les peuples de ces contrées durent donc les abandonner et émigrer à la suite de la faune, les vallées des fleuves les dirigeant au travers des forêts immenses. Les tribus habitant encore au pied des Alpes remontèrent vers le nord, tandis que les peuplades de l'Europe méditerranéenne et de l'Afrique se dirigèrent vers les Alpes, les côtes de l'Atlantique, et même vers la Gaule occidentale et les Iles Britanniques, de l'autre côté vers les Balkans et les régions pontiques.

Il semble du reste que des migrations se soient produites dans le temps, chaque fois qu'une époque glaciaire a succédé à une époque chaude et interglaciaire, et *vice versa*. Mais c'est au néolithique qu'elles ont pris le plus d'importance.

Les modifications du climat entraînèrent celles de la vie matérielle ; les mouvements des masses provoquèrent des conflits qui, apparemment, dégénèrèrent en guerres de longue durée. Il fallut donc organiser des armées, former des unités sociales plus fortes et plus compactes; de là, naquirent la distribution du travail et la séparation des classes sociales, qui amenèrent le progrès et l'encouragèrent à tous les points de vue. L'art, soit plastique soit ornemental, ne pouvait atteindre son développement qu'à cette époque. Le néolithique doit donc être considéré comme l'aurore du développement social et intellectuel de l'Europe.

Ces hommes n'étaient plus des chasseurs; ils étaient devenus agriculteurs et éleveurs de bétail; ils ne gîtaient plus dans les cavernes, comme ceux du paléolithique, mais construisaient des habitations; leurs instruments de pierre sont très perfectionnés, et leurs poteries diversement ornées atteignirent à la fin une imposante perfection. La comparaison nous permet d'affirmer que les deux civilisations, paléolithique et néolithique, sont indépendantes, et étrangères l'une à l'autre.

Il est difficile de déterminer l'origine de la période néolithique et de préciser les causes de son apparition; elle a dû commencer vers 15 000 avant notre ère par l'installation de gens venant du sud et de l'est; il semble néanmoins que la migration la plus importante ait eu lieu au néolithique véritable (6000-2500 av. J.-C.). L'influence ethnique et intellectuelle de l'Orient se fait sentir surtout dans le néolithique récent (énéolithique, 2500-2000). *Ainsi se créa la base ethnique sociale et intellectuelle de la civilisation européenne actuelle.*

En Portugal, aux kjoekkenmödings de Mugem, apparaît le type brachycéphale, mélangé aux dolichocéphales du type de Cro-Magnon; on les retrouve associés au néolithique développé, dans la péninsule ibérique. Les recherches de V. Jaques dans le sud-est de l'Espagne (El-Agar, près de Carthagène) ont montré que la population de cette région n'était pas homogène, même à l'âge du bronze; la forme brachycéphale a été constatée uniquement sur les crânes féminins, qui étaient ornés de diadèmes d'argent.

En Italie, affirme M. Sergi, la population néolithique était dolichocéphale et se composait de deux éléments : les Ligures et les Pélasges; mais, à l'énéolithique, pénétra dans l'Ausonie, venant du nord, un type à crâne arrondi que Sergi nomme « aryen », tandis que W. Ripley le nomme « homo alpinus ». Ce dernier type est le plus fréquent dans les nécropoles du nord et du centre de l'Italie (Remedello, Cumarolla, Cantalupo, etc.); mais au néolithique récent, il s'agit en général d'un mélange de celui-ci avec les indigènes méditerranéens. Puis l'élément brachycéphale domine chez les hommes des palafittes et des terramares, et surtout à l'âge du fer. M. Sergi distingue en lui deux variétés : la forme ronde et aplatie (platicefalo orbicolare, Orvieto) et le sphénoïde rond (sfenoide rotondo, Certosa). Ces deux formes ont été remarquées aussi par Hoelder qui désigna la première sous le nom de « type touranien » et la seconde sous celui de « type rhéto-sarmate ».

Studer et Bannwarth affirment que l'habitant du néolithique suisse est uniquement brachycéphale et que le dolichocéphale n'apparaît qu'à l'énéolithique: le dolichocéphale et le mésocéphale dominant dans l'âge du bronze. E. Pittard corrige ce dire et soutient que, dans le paléolithique et le début du néolithique, la population suisse était dolichocéphale, mais que les brachycéphales, survenant, l'ont en partie chassée, et se sont en partie mélangés avec elle; ainsi se sont formés de nouveaux types mésocéphales et superbrachycéphales. Les envahisseurs étaient les *protobrachycéphales* de ce pays; les *néobrachycéphales* apparurent à la fin de l'âge du bronze et se distinguèrent des précédents par un crâne plus arrondi et une capacité cérébrale plus grande: ils sont identifiés au « type celtique » de Broca et au « type de Disentis » de His et Rütimeyer. Schenk remarque de son côté que les néobrachycéphales avaient le crâne sphérique, le front haut et bombé, la nuque fort inclinée, donnant en *norma occipitalis* la forme d'un pentagone; il estime que les proto- et les néobrachycéphales sont de même origine et ne diffèrent entre eux que dans les détails. Pittard croit que les protobrachycéphales sont descendus des régions des Alpes orientales et du nord-ouest du continent (Ardennes).

La France était, à l'origine, dolichocéphale; cette forme prédomine au néolithique. Hervé a montré que, sur 377 crânes de cette période, il y a 81,95 p. 100 de dolichoïdes et seulement 18,50 p. 100 de brachycéphales. Pendant l'âge du bronze, l'élément brachycéphale a augmenté et a vécu à l'ouest et dans le sud (Bretagne et Pyrénées). Dans les régions de la Seine et du Rhône existait un type entièrement différent, de grande taille, yeux bleus, cheveux blonds, dolichoprosope, avec nez proéminent qui, suivant Broca, viendrait des côtes de la mer de l'est (Ostsee) et serait l'ancêtre des Belges, tandis que les habitants du sud de la Seine seraient des Celtes. Broca croit encore que l'élément brachycéphale est venu en France de l'Orient et du sud-est.

Les premiers habitants de la Grande-Bretagne étaient dolichocéphales; les brachycéphales continentaux n'y parvinrent qu'au commencement de l'âge du bronze. Ceux-ci, dit Rolleston, inhumaient leurs morts dans les « round barrows » et connaissaient la céramique et la métallurgie, ils venaient du Danemark (de fait, dans ce pays et en Norvège on trouve sur la côte le type à tête courte dit « type de Borreby ») et se sont infiltrés également en Écosse, laissant de côté l'Irlande. Nulle part la différence entre les deux populations n'est plus frappante qu'en Grande-Bretagne : l'indice céphalique des gens des « round barrows » est de 85 et celui des « long barrows » de 75, soit une différence de 10; les premiers avaient une taille de 1 m. 75 (Thurnam), les seconds de 1 m. 65. Thurnam veut que les conquérants à tête courte soient venus de Bretagne; Keith croit au contraire, et avec plus de vraisemblance, que leur origine doit être cherchée dans le centre de l'Europe, au nord des Alpes.

La grande plaine sarmate, la Russie, était, au temps le plus reculé, habitée par des dolichocéphales; les plus anciens kourganes, d'après Keith, contenaient : 67 p. 100 de dolichos du type scandinave, 20 p. 100 de brachys du type round barrow et 12,5 p. 100 de brachys alpins; les brachys ont d'autant plus prospéré en plaine sarmate qu'ils se rapprochaient davantage des Karpathes.

Il faut donc admettre comme un fait incontestable l'arrivée de la population brachycéphale, à l'époque néolithique, dans l'Europe occidentale et méridionale; cet élément devint de plus en plus prépondérant et finit par prédominer complètement dans certaines régions; l'Angleterre nous en donne la meilleure preuve. Ce fut à ce moment, incontestablement, que se produisit le changement de structure du cerveau humain; pourquoi? Ici, les opinions et les théories des anthropologistes diffèrent, mais peuvent être ramenées à ces hypothèses : 1° les brachycéphales ne sont pas venus, mais les dolichos autochtones se sont transformés; 2° les brachys sont descendus des Karpathes et venus de régions orientales encore plus lointaines; 3° les brachys vivaient déjà en Europe au paléolithique, et à différentes reprises émigrèrent dans l'Europe centrale et septentrionale; 4° les brachycéphales (*curvooccipitales*, homo alpinus) sont européens, tandis que d'autres (*planooccipitales*) sont venus d'Asie.

L'anthropologiste russe Bogdanov a nié l'origine asiatique de l'élément à crâne rond habitant l'Europe; pour lui, c'est la propriété naturelle des crânes de se transformer selon les influences et le progrès de la civilisation. C'était aussi l'opinion de Lissauer qui n'admettait pas qu'on recherchât l'origine des brachys européens ailleurs qu'en Europe. Baer et Ranke prétendent démontrer que la formation de la race brachy a dépendu des conditions géographiques, du lieu de l'habitation et de sa construction; c'est-à-dire que chez le montagnard la position de la tête est différente de celle de l'homme de la plaine, les muscles du cou se modifiant de ce

fait, la mécanique musculaire est la cause de la formation d'une tête courte (j'ai déjà fait ailleurs des objections à cette théorie)[1].

Le savant italien Giuffrida Ruggeri s'est élevé aussi contre l'origine asiatique des brachycéphales, qu'il considère comme un élément très ancien et autochtone de notre continent. Les brachycéphales, dit-il, habitaient déjà l'Europe au paléolithique (Krapina) et ils se sont développés avec le temps dans les régions montagneuses, d'où ils descendirent plus tard dans les plaines, mais ils n'apportèrent aucun trait particulier de civilisation, ni au néolithique ni à l'âge du bronze: dans les plaines sarmates et dans les Balkans ils seraient venus des Karpathes, ainsi que dans la France méridionale, dans l'Allemagne et l'Italie, les Alpes et les Cévennes; le milieu montagnard influait sur la formation du crâne de même que sur la flore. Les Allemands, eux, ne veulent pas que la race à tête ronde soit asiatique, mais il semble que leur opinion soit due plutôt à leur vanité nationale qu'à leur conviction scientifique: ils ont établi un dogme et un évangile de leur origine aryenne pure et entendent être les véritables et les plus nobles représentants de l'humanité. C'est avec mépris qu'ils ont traité, il y a deux ou trois dizaines d'années, les Slaves à tête ronde et, de ce fait, inférieurs; cependant l'analyse scientifique a démontré que les Souabes et les Bavarois sont des brachys plus extrêmes que les Slaves. Les Boches se sont difficilement décidés à publier une statistique anthropométrique du peuple allemand: ils ont créé de nouvelles théories sur la provenance de l'*Homo alpinus*, type auquel appartiennent les Allemands du sud, tandis que les Slaves auraient été des étrangers en Europe. Schliz écrit en 1912 que la race de Grenelle, à crâne haut et face petite (Furfooz, la Truchère) a évolué du Néanderthal comme l'a fait l'homme de Krapina, mais que l'élément brachycéphale n'a été important qu'à la fin du quaternaire seulement[2]; Schliz fut suivi par plusieurs jeunes théoriciens qui ont essayé, au cours de la guerre actuelle, de prouver l'origine européenne de la brachycéphalie allemande.

***

Il existe un grand nombre d'hypothèses et de théories sur l'apparition et la formation de la brachycéphalie; elles sont contradictoires. Il n'est en effet pas facile de démontrer les accidents qui ont pu se produire à la fin du glaciaire et au néolithique; nous n'avons encore que bien peu de documents, et l'écriture et les historiens ne sont pas là pour nous renseigner sûrement. Cependant une invincible curiosité nous pousse à rechercher la solution du problème et nous déclarons être, pour notre

1. N. Županić, Die Illyrier (*Sitzungsberichte der anthrop. Gesells.*, Vienne, 1907).
2. A. Schliz, Beiträge zur prehistor. Ethnologie, I (*Prähist. Zeitschrift*, IV, p. 38, Leipzig, 1912).

part, profondément convaincu que *les brachycéphales modernes sont, de même que les préhistoriques, d'origine mongole*; dans leurs migrations, ils ont marqué leur passage par les noms donnés aux fleuves et aux montagnes; cette langue des colonisateurs à tête ronde était le mongol; nous allons donner quelques exemples frappants de cette manière de voir.

Rien dans l'histoire ne nous renseigne sur l'invasion de la péninsule ibérique par les Mongols à l'époque ancienne, mais il existe dans ce pays des noms de cette origine. Dans le nord-ouest, montagne des Cantabres, prend sa source un fleuve nommé Miño; en comparant les étymologies de l'ancienne nomenclature géographique européenne, on a remarqué plusieurs noms à terminaison semblable. Une autre orthographe de ce nom, « Minho », a attiré davantage notre attention. On sait que les noms des fleuves signifient d'habitude « le fleuve, l'eau »; or, nous nous souvenons spontanément ici de noms des rivières de Chine, de Mandchourie, et de la Sibérie orientale : « Liaho, Hunho, Shaho », etc. Le radical « ho » qui se trouve toujours à la fin signifie « le fleuve (le fleuve Lia, le fleuve Hun) ». Osons-nous affirmer que le nom de « Minho » signifie « le fleuve de Min [1] », nom apporté en Ibérie par les brachycéphales parlant la langue mongole? (Le Minho était appelé « Minius » par les auteurs anciens).

On nous objectera qu'il n'y a là qu'un simple accident, une coïncidence; cherchons ailleurs dans la péninsule ibérique : Voici la rivière « Tajo », dont le nom se compose aussi de deux radicaux, « ta-ho », dont le second est évidemment le même que celui de « Min-ho »; les Espagnols prononçant « Taho », ce nom devrait signifier « le fleuve Ta [2] ». A l'époque romaine, le Tage s'appelait « Tagus », même suffixe que « Margus », l'actuelle Morava, rivière de Serbie. De même, le Tajo a son analogue en Chine, sans doute avec la même signification, le Yang-tsze-Kiang, ou Ta-Kiang, c'est-à-dire « le fleuve Ta [3] ». Le Margus put être dénommé aux temps préhistoriques « Marho », « le fleuve Mar [4] ». Je donne comme preuve que le nom du fleuve portugais est d'origine mongole, le fait qu'il existe en Asie une rivière « Minho », qui se jette près de la ville de Hsu-Cou, dans le grand fleuve Yang-tsze-Kiang.

En Italie, nous avons trouvé des brachycéphales dans les tombes énéolithiques; cherchons-y des noms mongols : Voici le « Mincio » (ancien « Mincius »), affluent du Pô, même nom que « Minho » espagnol

1. Le radical « Min » existe en chinois et veut dire « trouble »; « Minho » pourrait donc être traduit : « le fleuve trouble ». Dans le pays yougoslave existe la rivière « Mutnica », même signification.

2. Probablement certaines tribus mongoles prononçaient « ho » (le fleuve), comme « jo »; chez les Magyars, composés de Finnois et de Turcs, il existe un fleuve « Sajo », nom analogue à celui de « Saho », rivière de Mandchourie.

3. En chinois, « ta « signifie « grand »; le Ta-Kiang est le plus grand fleuve de Chine. D'après cela, Tajo serait « le grand fleuve », et il est en effet le plus grand de la péninsule ibérique.

4. En Turkestan, les auteurs signalent le fleuve Margus (ΜΑΡΓΟΣ) qui prend sa source dans le Parapamir occidental, et se nomme maintenant « Murgh'ab ».

et chinois. (En Chine, « fleuve » se dit « ho », mais les Mongols du Thibet disent « Cu (tchou) », ce qui indiquerait une variété de dialectes chez les envahisseurs de l'Europe préhistorique). Nous trouvons en Étrurie la petite rivière « Minio ». Dans le Samnium, est le « Sanro », qui se jette dans l'Adriatique au nord de la Pta della Penna; constatons sans insister que ce nom ressemble à celui de « Sangarius » (ΣΑΓΓΑΡΙΟΣ), nom porté au temps d'Homère par le fleuve qui est le Kisil-Irmak d'Asie Mineure: il est hors de doute que « Sangarius » a la même signification que « Sungari », rivière qui prend sa source à la frontière de Corée. Enfin, je remarque le nom du Pô (Padus); il semble que le mot « Po » soit plus ancien et qu'il ait été conservé par les Ligures, bien qu'il ne soit pas signalé dans la littérature ancienne. Il est probable que ce nom vient de l'âge néolithique ou du bronze et qu'il a été apporté par les colonisateurs mongols; comme nous l'avons vu, au Thibet, le mot « Cù (tchou) » indique le « ruisseau », mais, pour le « rivière », c'est l'expression « tsang-po » qui est la plus fréquente. Dans le Thibet méridional, coule le Tarku-ću, nommé à sa source « Po-Ću »; le Brahmapoutra, né au Thibet, y est nommé « Sang-Po », « le fleuve ». Cela nous amène à penser que le nom du fleuve lombard « Po » est d'origine mongole et cela dans sa forme abrégée.

L'Illyrie est aujourd'hui le *placenta* des populations brachycéphales du sud-est de l'Europe; attendons-nous à y trouver des fleuves à nom asiatique. Entre Skadar (Scutari) et Žabljak passe la petite rivière « Kiri », qui se jette dans le lac de Scutari; origine turque : « keru », nom employé par la tribu Didot dans le Caucase et dans le sud-est de l'Asie. (Dans l'île de Sumatra existe un fleuve « Kiri », nom probablement donné par les anciens immigrés mongols; de même origine est sans doute le nom de « Kura » (ΚΥΡΟΣ), rivière de la Caspienne). — Le plus grand fleuve de l'Illyrie méridionale est le « Drim », ancien « Drilon » (ΔΡΙΛΩΝ), nom provenant selon toute apparence du mot thibétain « drül », serpent; cette explication paraît plausible, car le Drim, plus que tout autre fleuve européen, abonde en anguilles; « Drilon » devrait donc signifier « fleuve des serpents[1] » (l'anguille pouvant, à première vue, être prise pour un serpent).

Ajoutons enfin que plusieurs voyageurs du XIXe siècle remarquent des traits de ressemblance entre les Albanais et les Mongols[2]. Il est hors de doute que le nom de la rivière « Usora », en Bosnie, est le même que celui de l' « Usouri », séparant la Mandchourie de la province de l'Amour.

La ceinture eurasienne : Alpes, Karpathes, Jajla, Caucase, Hindu-Kuš, Pamir, Himalaya, divisait anthropologiquement l'ancien monde en deux

1. Il est caractéristique que le Drim, Drina (Drilon), à la frontière serbo-bosniaque, a un cours extrêmement sinueux et que, vu en plan, il a la forme d'un serpent.

2. N. Županić, Le système de l'anthropologie historique des peuples balkaniques; — III. Les Albanais (*Starinar*, N. R., III, Belgrade, 1908).

LES PAYS YOUGOSLAVES

par

Niko N. Županić Ph.D.

Les parties ombragées représentent les territoires habités par des non Yougoslaves

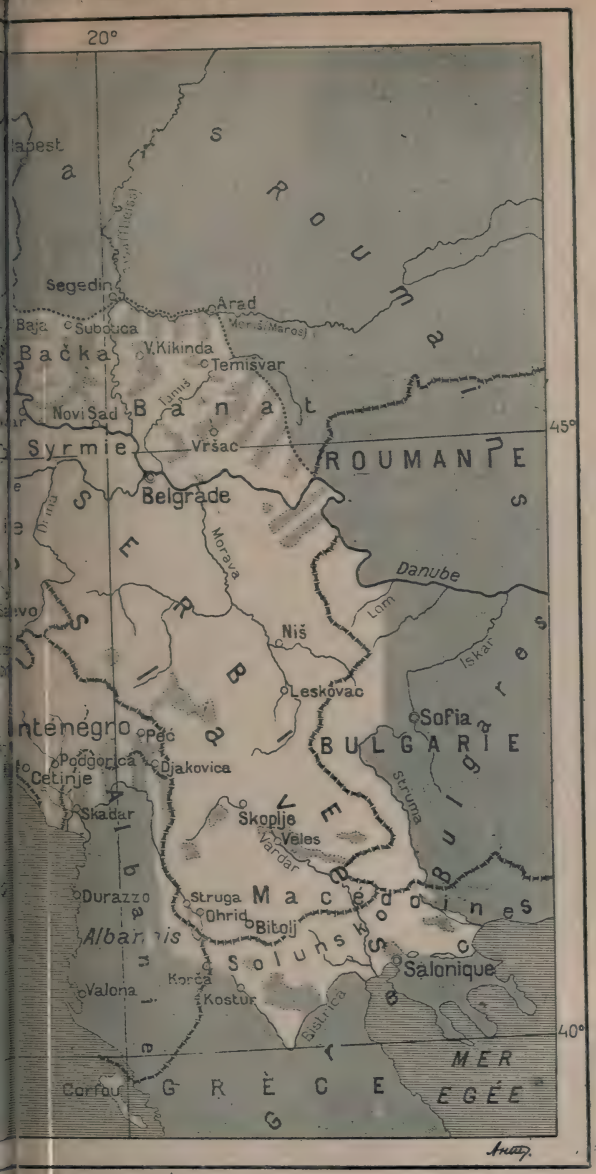

Paris, Décembre 1918.

parties : au nord habitaient les Aryens blonds, en Asie les Mongols jaunes, au sud les différents peuples négroïdes dont la peau passait du brun au noir. L'arrivée des Mongols au sud de cette chaîne a produit les premiers mélanges caractéristiques des races et des langues; le produit du métissage des dolichocéphales bruns et des brachycéphales jaunes fut, dans la péninsule balkanique, les Pélasges rouges-bruns [1]; ceux-ci parlaient une langue de structure mongolo-hamite et étaient porteurs de la civilisation énéolithique et, surtout, de la plus ancienne civilisation minoenne dans les régions égéennes. Si, dans les anciens auteurs, les Phéniciens sont mentionnés en Illyrie (Φοῖνιξ Κάδμος) et en Égée, il ne faut pas penser seulement aux colonisateurs de la Palestine, mais aussi aux indigènes à peau brun-rouge remarqués par les Hellènes à cheveux blonds, précisément en raison de leur coloration. Le mot φοινιξ signifie « couleur brun-rouge », καεξοχήν.

Du Turkestan, les Mongols apportèrent les premiers animaux domestiques, le chien, la brebis, le gros bétail, tandis que les agiles petits Méditerranéens cultivaient les champs et construisaient des habitations fixes et solides. Les brachycéphales furent d'abord des bergers cherchant de préférence les régions de montagne; ceux-ci ont importé d'Asie centrale les premiers objets polis en néphrite et en jadéite, les industries employant ces pierres dures ne pouvant se développer que là où elles abondent; c'est encore le cas aujourd'hui pour la Chine et le Turkestan.

Sur les deux bords de la Méditerranée, les premiers États puissants furent organisés par les Mongols. Je n'insiste pas, mais je remarque seulement que ceux-ci ont conquis l'Égypte avant le roi Menès, qui a régné au 6e millénaire av. J.-C.

*
* *

Sur le sol slovène, les plus anciens restes néolithiques ont été recueillis au village de Pegovo [2] (Peggau), dans la vallée de la Mura. D'après l'examen de la céramique, ils appartiennent tout à fait au début de cette période. Les ossements nous apprennent que ces hommes styriens étaient de race naine (1 m. 40) et de constitution faible et délicate; on dirait qu'ils vivaient conjointement avec une population de taille plus haute, ainsi que cela est le cas aujourd'hui dans les Indes orientales et Sumatra.

Les débris des colonies néolithiques des pays yougoslaves indiquent

1. Le nom ethnique « Pélasge » se compose de deux mots, dont le second, « asgos », est thrace et signifie « peuple ». Πελασγος veut dire vraisemblablement « peuple de teint foncé ».

2. Pegovo (allemand Peggau) est situé dans le duché de Styrie, au nord de Štajerski Gradec (Gratz); sa population parle l'allemand mais le village se trouve en ancien territoire slovène, non loin de la frontière linguistique germano-slave. Au moyen âge, cette frontière passait plus au nord, par la Haute et Basse-Autriche, Salzbourg et le Tyrol.

que ces gens évitaient les montagnes et vivaient dans les plaines, les vallées, ou sur les lacs (palafittes). Le marais de Ljubljana (Laybacher Moor) était alors un lac qui a livré des restes (Notranje Gorice, Ig, Stu-

Fig. 3. — Fragments de terres cuites néolithiques. Butmir (Bosnie) (d'après Hoernes).

denec, etc.) appartenant à la période néolithique la plus récente (énéolithique); Notranje Gorice, avec leur céramique à bandes circulaires (Schnurkeramik), sont plus anciens que Studenec, céramique à compartiments (Rahmenstil); cette dernière témoigne d'une aptitude artistique

plus grande et d'un goût plus raffiné [1]. L'ornementation des vases et des instruments de cuivre rappelle celle de l'ancienne époque néolithique de Chypre et de l'Asie Mineure.

Dans ces stations, on a recueilli trois crânes qui sont conservés au musée de Ljubljana et ont été étudiés par von Luschan, Ugo Vram et Schliz. Le premier pense qu'il est difficile de les considérer comme appartenant à la race aryenne, car ils rappellent les nègres. Le second, anthropologiste roumain, affirme [2] que la population néolithique de la plaine de Ljubljana était *eurafricaine*, donc probablement hamite. Schliz, au contraire, rattache ces crânes à son type « Pfahlbautypus », qui est un mélange de la race de Grenelle à tête ronde avec la branche alpine des dolichocéphales de Brünn; ce mélange est caractérisé par la forme « en poire » avec nuque large et plate, côtés faiblement incurvés et front arrondi. Les crânes du marais de Ljubljana sont ellipsoïdes, ovoïdes ou pentagonaux, avec indices 72,8, 75,5, 76,5. Les mésocéphales doivent être considérés comme un mélange entre les Hamites du sud et les mélano-brachycéphales de l'est; en effet, ils ressemblent par certains côtés aux crânes lapons ainsi qu'aux atars [3].

Nous l'avons déjà dit, on n'a pas trouvé de restes néolithiques dans les grottes de Carniole; par contre, les stations existent dans les environs de Trieste, notamment dans les cavernes suivantes : Tominćeva jama près de Škocjan, Terezina jama près de Devin, Vlašča jama près de Nebrežina, Cotarjeva pećina près de Prosek. Également peuplées étaient les hauteurs et les collines d'Istrie et de Margravate Goritz; ces hauteurs, nommées aujourd'hui « gradišča » (castellieri, forteresses) ont été peuplées plus tard, jusqu'à l'âge du fer et l'époque de la Tène; par exemple Škocjan près Trieste, Gradišče Dane, Vrem, Barka, Rodik, Caciče, Famle, etc. Mais on n'a là aucun ossement humain.

Vers le sud-est sont des stations plus remarquables. En Slavonie et en Syrmie : Sarvaš, Ošijek, Babska, Vučedol. En Bosnie : Donji Klakar sur la Save, Novi Seher près de Žepce et le fameux Butmir près de Sarajevo. En Serbie : Jablanica près de Medjulužje, la couche inférieure de Gradac près de Leskovac, Vinča sur le Danube à l'est de Belgrade. Ces stations ont livré un riche mobilier archéologique; les débris humains peu nom-

1. La population actuelle de la Carniole parle le slovène et fait preuve de grandes aptitudes pour les arts. Bien que Ljubljana ne soit que le centre d'un petit peuple de 1 400 000 habitants, on y pratique surtout la peinture, qui est connue en Europe par son originalité, et sa technique ferme et bien comprise. C'est près de Lujbljana que sont nés les fameux artistes slovènes : l'ornemaniste Ivan Jager, et Joże Plećnik qui est peut-être le plus grand architecte du monde slave.

2. Ugo Vram, Crani della Carniola (*Atti d. Soc. romana di antrop.*, IX, 1-2, p. 151-160, Rome, 1903)?

3. Schliz, Beiträge zur praehist. Ethnologie (*Praehist. Zeitschrift*, IV, p. 37, Leipzig, 1912).

breux auraient pu nous renseigner quelque peu sur les caractères physiques des populations; malheureusement, on ne s'est pas assez préoccupé de les rechercher, et encore moins de les conserver.

De même que les néolithiques de la Carniole et de l'Europe centrale

Fig. 4. — Caverne Theresien, à Devin (Duino) près Monfalcone (Tržič).

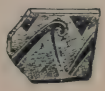

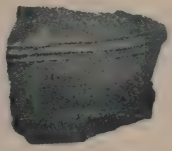

Fig. 5. — Caverne de Gabrovica. Fig. 6. — Caverne de Čotarjova.

Fig. 4-6. — Céramique néolithique des stations de la côte (d'après Hoernes).

préféraient les vallées et les bords des lacs, la Slavonie et la Syrmie étaient fortement peuplées sur les rives de la Drave et du Danube. Près des bouches de ce dernier fleuve, non loin de Vukovar, se trouve Vučedol, station réputée par l'ornementation de sa céramique qui, au point de vue artistique, peut être comparée à celle de Butmir. Les ornements géométriques des vases sont semblables, mais la technique diffère; à Butmir, ce sont des bandes circulaires incisées dans la pâte, tandis qu'à Vučedol la surface du vase est divisée en compartiments contenant une figure triangulaire; dans ce second pays, on a recueilli des poteries en forme de bouteille à goulot et fond ovales, décorées de plusieurs lignes parallèles incisées et remplies d'une matière blanche, analogues aux vases de Chypre et de Grèce; ce genre de vases est généralement inconnu dans l'Europe centrale. A part cela, la céramique de Vučedol et son ornementation relèvent plutôt de la technique des stations des marais de Ljubljana (Laybach), mais elles sont plus riches et plus originales. Vučedol appartient à la fin du néolithique

Fig. 7. — Station de Vučedol, âge du cuivre (d'après Hoernes).

(énéolithique), de même que Sarvaš en Slavonie (10 kilom. de Osijek) et Babska en Syrmie; ici, la poterie est du type de Vučedol, mais l'ornementation des vases de Sarvaš rappelle plutôt celle des palafittes de Ljubljana. Vukovar se rapproche beaucoup de Butmir par la trouvaille fréquente d'idoles en terre cuite.

Dans ces stations, les squelettes humains sont d'un grand intérêt. Recueillis en 1897 à Vučedol et à Babska, et conservés dans la section archéologique du musée de Zagreb, ils étaient en position couchée, avec les jambes repliées. L'anthropologiste italien Giuftrida Ruggeri les a étudiés et publiés en 1908. Les crânes de Vučedol, en trop mauvais état pour être mesurés, sont séparés par lui en deux ellipsoïdes, deux ovoïdes et trois pentagonaux; l'un d'eux est fortement prognathe. Les crânes de Babska, en meilleur état de conservation, ont donné comme indice : 69,2 et 76,3; donc un hyperdolicho ellipsoïde et un mésocéphale pentagonal. Pas de brachycéphale. La population de la Slavonie et de la Syrmie aurait donc, à la fin du néolithique, été composée de dolichoïdes représentant le type méditerranéen pur qui se continue en Croatie et en Slavonie jusqu'à la fin de l'âge du fer. C'est là l'opinion de G. Ruggeri, mais nous ne pouvons complètement admettre les distinctions qu'il établit : les mésocéphales des palafittes de Ljubljana peuvent difficilement représenter une race pure, ce sont plutôt des mélanges.

En 1911, un squelette humain a été découvert à Vinča, dans la couche la plus profonde, à 9 mètres au-dessous de la surface actuelle. La stratigraphie du lieu et les petits morceaux de cuivre oxydé qui l'accompagnaient nous indiquent que cet homme a été inhumé à l'époque énéolithique (2500-2000 av. J.-C.), donc qu'il était contemporain de Troie II. Transporté au musée historique et artistique de Belgrade, il y fut en partie reconstitué dans sa position funéraire; couché avec les jambes repliées; les guerres ont, depuis, interrompu son examen. On peut néanmoins dire avec certitude que cet homme, de petite taille et dolichocéphale, était fortement musclé.

Miloje Vasić décrivit la stratigraphie et les fouilles qu'il avait conduites et son avis prévalut. Toutefois, certains archéologues, comme M. Wilke, soutinrent que Vinča était du néolithique pur et contemporain des stations de Dimini et de Sesklo, en Thessalie méridionale, qui ont donné des emplacements fortifiés, avec des maisons tétragonales, des vases ornés, des idoles en pierre et en terre cuite, des lances, et des petites flèches en os et en corne de cerf. M. Wilke estime que Vinča doit être daté du 4e millénaire (3500-3000) et que ses habitants, si l'on adopte la chronologie de Forrer [1], étaient au moins contemporains des premiers colonisateurs d'Hissarlik (Troie I).

1. Forrer, Reallexikon der praehist., *Klass, und frühmittelalt. Altertümer*, p. 850, Berlin-Stuttgart, 1907.

Il est curieux de constater que, au point de vue du sentiment artistique et de son perfectionnement, la civilisation balkanique est supérieure à celle de la Crète où, pendant l'âge du bronze, elle prit un essor à nul autre pareil dans le monde méditerranéen. Quant à la civilisation de la fin du néolithique sur la terre des Hellènes et dans la partie orientale de

Fig. 8. — Céramique des palafittes de Ljubljana (Laybach) (d'après Hoernes).

la côte balkanique, nous trouvons des exemples similaires et des analogies en Haute-Égypte (Negada): cela signifierait que, en Thessalie, la civilisation était un fait accompli quand elle débuta en Crète; dans l'ancien âge du bronze en Thessalie (2500-2000), les stations de Dimini et Sesklo ont perdu la jolie céramique ornée et l'ont remplacée par la poterie monochrome des premières populations de Troie.

Jusqu'à présent, il n'a pas été trouvé de squelettes humains en Bosnie; mais là, nous avons un art qui peut nous donner des indications : les statuettes de terre cuite sont si vigoureuses et si adroites qu'elles peuvent être comparées à celles de Tyrinthe et de Mycènes pour la véracité et la naïveté de la représentation humaine. De couleur blanche ou noire, elles rappellent par leurs teintes, par la représentation du vêtement, des ornements de jambes et des cicatrices, l'homme négroïde et son goût sensuel [1].

Sur le territoire de la Bulgarie actuelle, nous trouvons également des représentations humaines préhistoriques analogues à celles des négroïdes primitifs. La face des statuettes en os et en argile de Sultan Selo (département de Šumen), fin du néolithique et début du bronze, porte non seulement des tatouages, mais aussi, au-dessous de la commissure des lèvres et sur le menton, des incisions indiquant, d'après Cilingirov qui les a étudiées [2], les anneaux passés dans la lèvre inférieure à la manière des nègres.

Enfin, on a constaté un peuple à caractères négroïdes, de petite taille (homme 1 m. 60, femme 1 m. 40 seulement) et à fort prognathisme, dans les stations du néolithique ancien (3000-2500) à Troade (Timbra), à proximité de la péninsule balkanique [3].

*
* *

Si maintenant nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur le néolithique des pays yougoslaves, nous voyons que nous possédons bien peu de matériel ostéologique pour étudier ses populations. Nous pouvons dire, toutefois, que les habitants de l'Illyricum à cette époque étaient de petite taille, dolichocéphales, avec crâne ellipsoïde, ovoïde ou pentagonal, et cheveux vraisemblablement noirs et frisés. Il ne faut pas en déduire que les prédécesseurs des Yougoslaves étaient des nègres, mais on peut croire qu'ils étaient des négroïdes, ou mieux encore, un type méditerranéen semblable aux Hamites. Il est bien difficile, en présence du peu de documents dont nous disposons encore, d'établir leur origine, mais il est probable qu'ils sont venus de l'Afrique du nord, ou du sud de la ceinture montagneuse Caucase-Hindukus-Himalaya. En tout cas, il y avait

1. Nous avons noté l'aptitude pour les arts des Néolithiques de la Carniole et de la Bosnie; citons aussi les Serbo-Croates du territoire de l'ancienne Dalmatie (qui s'étendait de l'Adriatique à Belgrade et Komaj), et remarquons que Frano Vrana (Lavrana, 1425-1501), un des plus fameux sculpteurs de la Renaissance, est né dans le nord de la Dalmatie, près du lac de Vrana, tandis qu'à l'actuelle frontière de Bosnie est né Ivan Mestrović, le grand rénovateur de la beauté archaïque dans l'architecture moderne.

2. A. Cilingirov, Kosni idoli ot praistoričnoto selište v Sultan (*Zbornik za narodni umotvorenija*, XXV, n° 15, p. 53. Sofia, 1910).

3. N, Županić, Trojanci i Arijevci (*Glas Srpske Kraljevske Akademije*, LXXXVI (drugi razred 51), p. 261, Belgrade, 1911.

parmi ces primitifs des variétés, indiquées par les gens de très petite taille, de même que par des caractères absolument négroïdes.

D'après les crânes étudiés, la population de Ljubljana et de Vućedol

Fig. 9. — Poteries et figurines des palafittes de Ljubljana (d'après Hoernes).

n'appartenait pas complètement au type néolithique extrêmement dolichocéphale des régions de l'Europe centrale et occidentale; on peut la considérer comme le produit du mélange des Hamites avec les brachycéphales asiatiques aux temps énéolithiques et du bronze. Ainsi s'expliquerait la concordance entre l'art ornemental de l'Asie Mineure et celui de

Ljubljana et de la Syrmie, concordance relevée par différents archéologues, et encore plus frappante entre l'art de Butmir et l'art hellénique primitif. Il est tout de même curieux de constater qu'aucun des treize crânes d'Illyrie n'est brachycéphale absolu ; or, comme nous l'avons déjà dit, l'Illyrie est aujourd'hui un des centres de la brachycéphalie en Europe.

Les brachycéphales devaient vivre sur les hauteurs et les plateaux avec leurs troupeaux ; ils descendirent peu à peu dans les plaines et se mêlèrent aux dolichocéphales bruns qui peuplaient les rives des fleuves et cultivaient leurs champs. Tous les ossements néolithiques humains recueillis jusqu'à présent l'ont été dans les stations des plaines de la Save et du Danube ; les études craniologiques effectuées, encore en trop petit nombre malheureusement, établissent que la dolichocéphalie était, en Illyrie néolithique et énéolithique, plus accentuée qu'en Espagne, en France, en Suisse et en Italie à la même époque.

Dans cette étude, nous avons donné aux populations néolithiques et énéolithiques de la péninsule balkanique le nom de « Pélasges ». Un vieux poète hellène a dit de ceux-ci qu'ils étaient d'origine très ancienne et sortis de la « terre noire », c'est-à-dire autochtones et de teint foncé. A l'âge du bronze, ils traversèrent les tribus helléniques et se mêlèrent aux Thraces et aux Illyriens établis entre l'Adriatique et la mer Noire ; à l'époque de la Tène, les Celtes s'infiltrèrent à leur tour parmi les Illyriens. Enfin, au commencement du moyen âge, apparurent les Yougoslaves qui, descendus des plaines sarmates et des Carpathes dans la Pannonie et la péninsule balkanique, se mêlèrent à l'amalgame ethnique déjà possesseur du sol. Or, par la force de l'hérédité et de la loi de « retour », le sang des anciens Pélasges qui coule dans leurs veines les a transformés physiquement dans une large mesure ; si bien qu'à leur arrivée dolichocéphales de haute taille, blonds aux yeux bleus et à la peau claire, ils sont maintenant les représentants de ce que l'anthropologie moderne nomme la « race adriatique » (homo adriaticus) : brachycéphales de grande taille à cheveux bruns.

Paris, juillet 1918.

L'entrelacs cruciforme

Par le Dr CAPITAN

Parmi les symboles graphiques bien connus en archéologie, il en est un très spécial, de dessin assez compliqué, dont la valeur et l'individualité propre n'ont peut-être pas été assez nettement notées jusqu'ici. Il était en général confondu avec le swastika dont il est d'ailleurs absolument distinct tout au moins morphologiquement. Formé de traits continus et passant régulièrement et alternativement tantôt au-dessus, tantôt au-dessous l'un de l'autre, sa disposition générale est cruciforme (fig. 11 et 12).

La dispersion mondiale de ce symbole dans le temps et dans l'espace est très particulière et nettement limitée. C'est ainsi que dans l'antiquité, on ne le trouve qu'en Asie antérieure, en Asie et en Amérique, tandis qu'à partir de l'époque romaine, il se répand dans tous les points où a pénétré l'expansion romaine. Plus tard, il va plus loin encore et gagne la Scandinavie, l'Irlande et le Nord de l'Ecosse.

A ce propos, deux mots sur la signification et les origines en général des symboles ou des types spéciaux d'armes ou d'ustensiles antiques. Si l'on observe les mêmes objets en divers points du monde, on peut y appliquer deux théories : la migration ou au contraire, la genèse locale, en des points divers, souvent très éloignés, par une similitude fortuite, du fait de phénomènes dits de convergence par les naturalistes. C'est en un mot le mécanisme monogéniste ou polygéniste.

L'interprétation de ces faits est fort délicate. Quelques exemples le feront comprendre. Ainsi le symbole croix, très simple dans son graphisme est la traduction d'images très diverses. Ce peut être un schéma réduit de la figure humaine, comme dans les graphismes néolithique et énéolithique d'Espagne, d'un oiseau volant (comme en Amérique), ou bien au contraire un symbole solaire et parfois stellaire, comme on le voit dès le quaternaire moyen et dans tous les temps pré et protohistoriques, ou encore l'indication des quatre points cardinaux (comme en Amérique). Parfois même il indique des nids d'animaux, comme en Australie.

Il en est de même du très vieux signe qu'est l'empreinte de la main, signe très simple, très naturel et qui a naturellement été employé par les peuples les plus divers.

Tous deux semblent bien avoir une origine polygéniste et, nés sponta-

nément en des points très variés du monde à des époques diverses, ne présenter aucune trace de parenté et avoir des significations très diverses.

Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de signes à morphologie complexe, à localisations définies, à évolution limitée; et si en même temps l'apport est historiquement possible.

On peut admettre dans ces cas la migration du symbole et son transport d'un point à un autre, corrélatifs soit des migrations humaines perpétuelles dans le monde primitif, soit d'apport par des envahisseurs guerriers ou plus souvent commerçants ou religieux.

Les exemples sont innombrables en histoire ancienne et surtout en protohistoire. Ils sont calqués sur ceux que fournit l'étude des types industriels.

Tel le cas de la grande hache poignard de l'époque du bronze que l'on trouve dans le Nord de l'Italie puis en Espagne, en Bretagne et d'autre part en Germanie pour finir en Scandinavie, mais qui manque dans les autres pays. Tel celui de la décoration céramique mycénienne où les figures empruntées à la mer (poulpe surtout) sont absolument spéciales. Tel aussi le type de la figure humaine réduite aux yeux et aux sourcils, parfois au nez et jamais avec la bouche : type à la chouette que l'on suit d'Ilios en Grèce, puis en Italie, dans le Sud de la Gaule, en Espagne, pour finir en Grande-Bretagne. Mêmes observations pour les céramiques égyptienne, grecque, à figures découpées sur fond uniforme, etc. Dans tous ces cas la migration est évidente.

De même pour l'entrelacs cruciforme. Dans l'antiquité il est inconnu dans toute la Grèce et l'Archipel, l'Egypte, dans tout l'Occident pré et protohistorique.

La première trace qu'on en trouve est à Suse. En effet une très curieuse

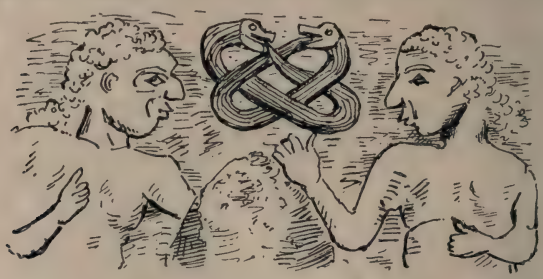

Fig. 1. — Sur un relief en asphalte noir. Nécropole de Suse; 2e période. Époque de Naram-Sin (*Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII, pl. 37).

planche publiée dans les *Mémoires de la Délégation en Perse* (fig. 1) représente une plaquette en bitume de l'époque de Naram-Sin (2800 avant l'ère environ) sur laquelle deux personnages en attitude d'adoration ont

au-dessus de leurs têtes un entrelacs cruciforme typique formé par deux serpents entrelacés se mordant la queue. Il est vraisemblable que c'est un symbole chthonique. Nous n'avons pu retrouver dans les époques suivantes de haute antiquité notre symbole en aucun point du monde. Mais naturellement il y aurait encore beaucoup à chercher dans cette direction.

Faudrait-il voir dans ce prototype élamite l'origine des entrelacs, des grecques que l'on retrouve dans les décorations minoennes, mycéniennes et dans toute la décoration hellénique?

Faut-il aussi y rattacher les curieuses grecques représentant des serpents stylisés et régulièrement entrelacés qu'on peut observer sur les bronzes chinois des dynasties Tcheou par exemple (milieu environ du premier siècle avant l'ère)?

Faut-il au contraire, comme le pense M. Pottier et comme en effet cela parait plus rationnel, ne considérer comme étant de même famille que des signes très similaires?

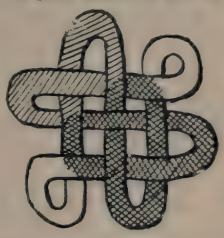

Fig. 2. — Entrelacs bouddhique. Le croquis montre comment on peut y retrouver deux entrelacs cruciformes se pénétrant.

Dans ce dernier cas, il faut remonter à une époque beaucoup moins ancienne dans la chronologie générale pour trouver dans les accessoires bouddhiques une figure très voisine de l'entrelacs cruciforme; c'est le nœud bouddhique, image symbolique à signification religieuse qui se trouve sur de nombreux objets en Chine et au Thibet et dont le musée Guimet possède de beaux exemplaires [1].

Cette figure : entrelacs régulier, sans commencement ni fin, se compose de l'association de deux entrelacs cruciformes accolés (fig. 2). Peut-on établir un rapport entre la figure de Suse et cette image bouddhique?

Malgré l'espace de temps énorme qui sépare les deux objets, malgré la longue distance, la chose n'est pas impossible, mais il faudrait l'établir par des intermédiaires qui actuellement nous manquent. Nous devons nous contenter simplement de noter les faits.

Il est une autre famille d'images qui ne sont en somme que la complication de celle-ci, les alternances sont très fréquentes, parfaitement régulières, en nombre égal dans le sens vertical comme dans le sens horizontal, la forme générale est carrée (fig. 14 à gauche). Cette image se rencontre également dans les symboles bouddhiques; elle a une dispersion mondiale très étendue tandis que sa persistance dans le temps est pour

1. Le nœud bouddhique s'appelle *t'chang*. Il fait partie du *Pa ché Siang* ou les huit emblèmes bouddhistes, de bon augure. Le Dr Gieseler qui m'a fourni ces renseignements fait remarquer que le nœud bouddhique est formé par l'entrelacement d'un seul élément tandis que l'entrelacs cruciforme est formé de deux figures distinctes entrelacées.

ainsi dire indéfinie. Son interprétation et sa genèse sont d'ailleurs fort difficiles à établir. Elle peut en effet dériver du nœud bouddhique, mais elle peut également avoir une autre genèse dans la mise en œuvre des

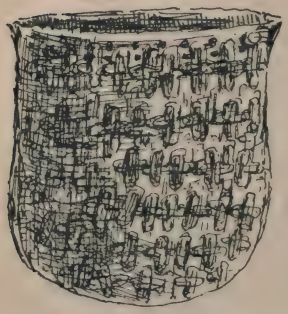

Fig. 3. — Vase provenant de Hollywood Mound (Géorgie) (d'après Cyrus Thomas, 12e *Annual report of the Bureau of ethnology*, 1890-91, pl. 19).

Fig. 4. — Détail des entrelacs cruciformes figurés sur ce vase.

méthodes de vannerie et de tissage où l'alternance régulière de l'entrelacement est le propre du procédé. De telle sorte que là encore il pourrait

Fig. 5. — Sur un fond de vase des Mounds (South Apalachian), d'après Holmes (On the origin of the Cross Symbol; *Proceed. Am. Antiq. Soc.*, oct. 24, 1906).

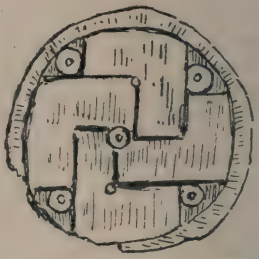

Fig. 6. — Sur un gorgerin en coquille. Dans un Mound à Fains Island, Tennessee (d'après Wilson, *The Swastika*, p. 880).

bien ne pas s'agir d'une genèse univoque, imprudente d'ailleurs à affirmer dans tous les cas, mais bien de processus créateurs multiples, ce qui nous ramènerait aux conceptions polygénistes de M. Pottier.

Les mêmes observations pourraient être faites pour les si complexes entrelacs dont on voit l'apparition à l'époque mérovingienne, ainsi que

dans l'art byzantin et qui, vraisemblablement partis d'Orient, s'observent avec une extrême fréquence et avec les modalités les plus compliquées,

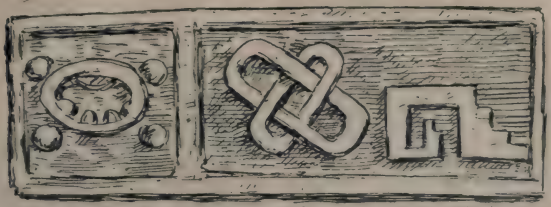

Fig. 7. — Sur le linteau d'une petite porte, aux lignes en mosaïque architectel supportant le grand temple d'Uxmal (époque maya; Yucatan).

dans la décoration des églises et même des objets mérovingiens et carolingiens, ainsi que nous le verrons plus loin.

Fig. 8-9. — Image de l'orfèvre mexicain. — A droite, le signe de l'or (Codex Mendoza).

Il y a là une grande famille d'art décoratif, bien connue d'ailleurs de tous les archéologues, et à laquelle M. Prou a consacré un important mémoire[1]. Mais là encore la genèse de ces curieuses formes décoratives est bien complexe. On peut certes admettre que leur association au swastika, à la tresse, les rattache à l'art oriental (fig. 20). Mais évidemment il est impossible de les rapprocher certainement de notre type d'entrelacs cruciforme. Nous n'insisterons donc pas sur ces très curieuses formes décoratives.

Fig. 10. — Sur un moulin en pierre (metatl) provenant de l'Amérique Centrale.

Il paraît évidemment plus sage, conformément à l'opinion si prudente de M. Pottier, de s'en tenir à l'étude du symbole lui-même, de la croix entrelacée, dans sa morphologie complète et isolée.

1. M. Prou, Un chancel carolingien orné d'entrelacs (*Mémoires de l'Ac. des Inscriptions*, 1912).

Or, chose singulière, nous en trouvons des spécimens absolument typiques dans la céramique, presque toujours funéraire, des Mounds des

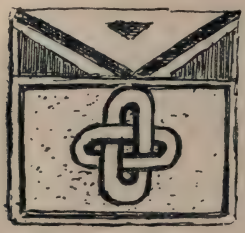

Fig. 11. — Sur une mosaïque d'époque romaine. Fouilles et Musée de Carmona, près Séville (Espagne).

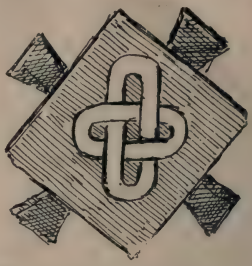

Fig. 12. — Sur une mosaïque de la maison du poète tragique, à Pompéi.

États-Unis. Comme on le sait, il s'agit là d'énormes terrassements, hautes buttes ou levées de terre, fréquentes surtout dans la vallée du Mississipi, œuvre de populations anciennes, d'âge malheureusement incertain, mais antérieures aux grands empires mayas et aztèques.

Plusieurs de ces tumuli ont fourni, à côté des squelettes enterrés, des vases portant l'entrelacs cruciforme très net avec tous ses caractères de forme soit courbe, soit carrée. Notre éminent ami Clarence Moore, de Philadelphie, qui a fait d'immenses fouilles dans les Mounds et publié plus de 25 volumes admirablement illustrés relatant les résultats de ces belles fouilles, en a signalé plusieurs spécimens curieux parfaitement reproduits (par exemple *Certain mounds of Arkansas and Mississipi*, fig. 48), Holmes, Wilson, Cyrus Thomas en ont publié aussi des spécimens (fig. 3 à 6). Ce signe avait certainement une valeur symbolique, comme une série d'autres existant sur cette céramique, et une signification très vraisemblablement funéraire.

Fig. 13. — Sur une mosaïque d'époque romaine provenant de Bobadilla (Espagne).

Au contraire, ce même signe passe dans le graphisme mexicain des époques mayas, puis aztèque, avec une tout autre signification.

Dans les belles ruines mayas d'Uxmal (Yucatan), sur les flancs du grand monticule artificiel que surmonte le temple dit la maison du nain, je l'ai trouvé profondément gravé sur le linteau d'une petite porte enfouie sous la

végétation (fig. 7). Au Mexique, il existe dans les manuscrits; ainsi, dans le Codex Mendoza, il apparaît comme signe de l'or sur un disque placé sur le fourneau de l'orfèvre, figuré en train de fondre de l'or. C'est le signe de l'or des archéologues mexicanistes (fig. 8-9 . L'identité morphologique est

Fig. 14. — Mosaïque d'époque romaine. Musée d'York (Angleterre).

absolue avec certaines figures gravées sur des boucles de ceintures mérovingiennes dont nous allons parler, ainsi d'ailleurs que me l'avait depuis longtemps signalé notre vieil et regretté ami le distingué américaniste Boban.

Or, si ce signe se rencontre dans l'Amérique du Nord, parfois dans

Fig. 15. — Mosaïque formant le pavage d'une des chapelles de Saint-Vital à Ravenne.

l'Amérique centrale (fig. 10), il manque absolument dans l'Amérique du Sud. Sa présence n'a jamais été signalée sur les monuments péruviens et je ne l'ai jamais rencontré sur les innombrables vases péruviens décorés que j'ai pu examiner.

Et alors se pose ici encore le même problème de polygénie ou de monogénie. Faut-il admettre que cette forme d'entrelacs, si identique à celle d'Orient, a pris naissance sporadiquement en Amérique, ou au contraire supposer qu'elle a été importée de Chine, avec d'autres symboles d'ailleurs, que nous retrouvons dans les Mounds (par exemple les swastikas, les triskèles, les hin-yan si identiques à ceux de Chine)? Il va de soi, d'ailleurs, que cette importation a pu se faire par invasion, par transport com-

mercial ou religieux, par naufrage et à des époques que malheureusement nous ne pouvons déterminer. Naturellement il est impossible d'affirmer ni de démontrer l'une ou l'autre interprétation. Provisoirement nous adopterons l'hypothèse monogéniste et admettrons le transport de Chine en Amérique, qui paraît indiscutable pour beaucoup d'autres faits archéologiques.

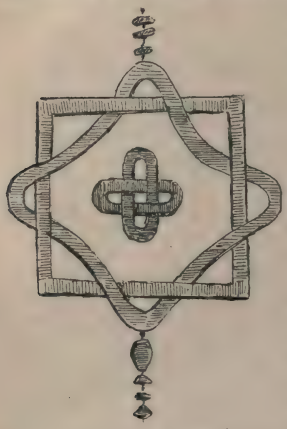

Fig. 16. — Broderie sur un suaire copte (Musée de Kensington).

Si maintenant nous revenons à l'Occident, nous pourrons reconnaître la fréquence de l'entrelacs cruciforme dans les mosaïques romaines. J'ai pu le constater à Rome (musée, Forum); à Pompeï (maison du poète tragique) (fig. 12) en Gaule (par exemple : musées d'Angoulême et de Périgueux); en Espagne (Bobadilla et Carmona, en Andalousie) (fig. 11 et 13); en Angleterre (musée d'York)... et certes ces exemples pourraient être notablement multipliés. Il se présente le plus souvent sous sa forme typique d'entrelacs cruciforme avec extrémités arrondies et grande largeur des branches de la croix; parfois les extrémités sont carrées. Tantôt le signe est seul au milieu d'un carré constituant un des éléments décoratifs de la bordure de la mosaïque, tantôt (comme sur la

A B

Fig. 17-18. — Boucles mérovingiennes en bronze, avec figuration d'entrelacs, des cimetières barbares : A. Cimetière d'Ableiges (Seine-et-Oise). Collection Capitan. — B. Cimetières de la Somme. Collection de Morgan.

mosaïque de Bobadilla) il est placé sur un vrai swastika. Parfois (comme dans la mosaïque d'York), (fig. 14) il existe, côte à côte, un entrelacs sur un swastika, une grecque ayant la plus grande ressemblance avec des grecques chinoises anciennes, et enfin une figure rappelant absolument les entrelacs carrés à petits éléments multiples bouddhiques dont nous avons parlé ci-dessus.

A Saint-Vital de Ravenne, la mosaïque du dallage présente toute une série d'entrelacs très typiques de formes un peu différentes les unes des autres (arrondis ou carrés) (fig. 15).

Il paraît donc, en somme, vraisemblable d'admettre que notre entrelacs a

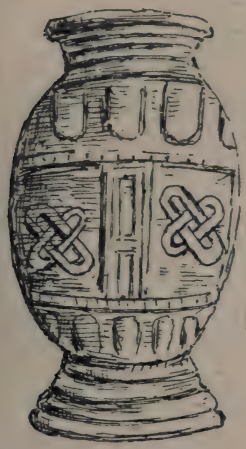

Fig. 19. — Petit vase gallo-romain ou mérovingien en terre rouge. 3/4 gr. nat. (Musée de Moulins, Allier).

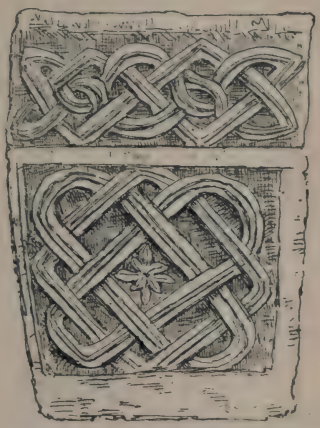

Fig. 20. — Une face d'un chapiteau du clocher de l'église de Brantôme (Dordogne), XIe siècle.

été importé d'Orient et transporté par les mosaïstes romains à titre de motif décoratif qu'ils affectionnaient.

Le musée de Kensington conserve une broderie de suaire gréco-égyptien portant au milieu l'entrelacs très typique (fig. 16).

Les Byzantins ont également employé dans leurs décorations cet entrelacs. A l'époque mérovingienne il se rencontre assez fréquemment dans l'ornementation des bijoux; on le trouve par exemple sur l'ardillon à base élargie des boucles de ceinture ou sur la contreplaque de la boucle (fig. 17-18). Je l'ai découvert sur un petit vase en terre grossière, non émaillée, conservé au Musée de Moulins, où il se répète quatre fois sur la panse. Ce vase paraît être de très basse époque gallo-romaine et vraisemblablement mérovingien (fig. 19).

On peut admettre que ces décorations ont été apportées d'Orient par les envahisseurs barbares ou par les artistes.

Ce signe, d'ailleurs, reste dans la décoration. On le trouve sur les parois de diverses églises du XIe au XIIIe siècle, au milieu des entrelacs complexes

dont nous parlions plus haut (fig. 20). On peut ainsi le voir se répétant sur une paroi du chœur de la cathédrale de Bayeux.

Un grand nombre de signatures du moyen âge sont accompagnées de ce signe. Telle celle du roi René, à la fin d'un mémoire de travaux de réparation de l'église des Saintes-Maries (1455), que j'ai pu calquer dans la sacristie de l'église. Telles celles nombreuses de notaires royaux du midi. Mais là, parfois il a pu s'agir d'un motif ornemental banal, mais subsistant encore dans le graphisme avec ses caractères propres, et que les fioritures du scribe ont reproduit. Le plus souvent, d'après M. Prou, il se serait agi de la traduction, en calligraphie plus ou moins fantaisiste, de la croix. En tout cas c'est un motif décoratif qui subsiste encore et qu'on retrouve de temps à autre sur des objets usuels de nos jours.

On peut se demander quelle pouvait être à l'origine la signification de ce signe et d'abord s'il en avait une. Là encore on touche à un gros problème que seule l'ethnographie nous permet d'éclairer. Nous savons que chez tous les peuples, au moins à l'origine, il n'est pour ainsi dire pas une figure graphique qui n'ait une signification. La décoration pour le plaisir de la vue est un processus très évolué et très tardif. Tout trait figuré a une valeur religieuse ou magique, surtout lorsqu'il affecte une forme un peu compliquée. Les exemples ethnographiques sont tellement nombreux qu'on ne peut guère hésiter pour l'interprétation en ce sens du graphisme ancien.

On peut donc, avec la plus grande vraisemblance, admettre que l'entrelacs cruciforme a eu à l'origine une valeur symbolique, magique ou prophylactique. L'origine serpentaire que démontre la pièce de Suse pourrait indiquer une culte chthonien avec ses modalités diverses d'abondance, de fécondité, de multiplication, d'influence heureuse ou, au contraire, de puissance infernale, de mort, etc. D'autre part les rapports avec le swastika pourraient faire penser à un symbolisme solaire ou igné, de vie, de lumière, de puissance. Quant au passage très régulier et alternant de chaque élément de la figure, tantôt dessus, tantôt dessous l'un l'autre, on pourrait voir précisément par l'alternance d'un élément tantôt découvert, tantôt caché, le symbolisme de l'alternance du jour et de la nuit, tandis que la figure fermée noterait la pérennité du phénomène. Il va de soi que ce sont là de simples hypothèses, bien entendu, cherchant à expliquer les deux caractéristiques de ce curieux symbole.

Il est évident aussi que ce symbole copié et recopié, modifié, adapté, a perdu probablement depuis bien longtemps sa signification première et qu'il est devenu un simple motif décoratif à son tour modifié et transformé de mille manières. C'est là une règle générale, un fait d'observation banale.

En tous cas, l'entrelacs cruciforme constitue une figure ancienne, de forme bien voulue, à extension mondiale, en certains points, dont la valeur et l'individualité méritent d'être retenues et nettement notées.

L'Empereur Julien et la question du déterminisme morphologique en Biologie

Par R. ANTHONY

Du grand ouvrage contre les chrétiens que, d'après saint Jérôme, l'empereur Julien aurait composé peu de temps avant sa mort, en partant pour sa dernière expédition militaire, il ne nous reste que des fragments que nous a conservés Cyrille d'Alexandrie, dans la réfutation qu'il lui opposa un siècle plus tard [1].

Au IVe livre de la réfutation de saint Cyrille [2], j'ai relevé ce passage dont voici le texte grec, d'après l'édition moderne de C. I. Neumann [3],

« Ὅπερ οὖν ἐλέγομεν, εἰ μὴ καθ' ἕκαστον ἔθνος ἐθνάρχης τις θεὸς ἐπιτροπεύων [ἦν] ἄγγελός τε ὑπ' αὐτῷ καὶ δαίμων καὶ ψυχὴν ἰδιάζον γένος ὑπηρετικὸν καὶ ὑπουργικὸν τοῖς κρείττοσιν ἔθετο τὴν ἐν τοῖς νόμοις καὶ τοῖς ἤθεσι διαφορότητα, δεικνύσθω, παρ' ἄλλου πῶς γέγονε ταῦτα. Καὶ γὰρ οὐδὲ ἀπόρχη λέγειν· « εἶπεν ὁ θεὸς καὶ ἐγένετο » ὁμολογεῖν γὰρ χρὴ τοῖς ἐπιτάγμασι τοῦ θεοῦ τῶν γινομένων τὰς φύσεις. Ὃ δὲ λέγω σαφέστερον ἐρῶ· ἐκέλευσεν ὁ θεὸς ἄνω φέρεσθαι τὸ πῦρ, εἰ τύχοι, κάτω δὲ τὴν γῆν: οὐχ ἵνα τὸ πρόσταγμα γένηται τοῦ θεοῦ, τὸ μὲν ἐχρῆν εἶναι κοῦφον, τὸ δὲ βρίθειν; οὕτω καὶ ἐπὶ τῶν ἑτέρων ὁμοίως..... [4] τὸν αὐτὸν τρόπον καὶ ἐπὶ τῶν θείων. Αἴτιον δὲ, ὅτι τὸ μὲν τῶν ἀνθρώπων ἐπίκηρόν ἐστι καὶ φθαρτὸν γένος. Εἰκότως οὖν αὐτοῦ φθαρτὰ καὶ τὰ ἔργα καὶ μεταβλητὰ καὶ παντοδαπῶς τρεπόμενα· τοῦ θεοῦ δὲ ὑπάρχοντος ἀΐδιου, καὶ τὰ προστάγματα τοιαῦτ' εἶναι προσήκει. Τοιαῦτα δὲ ὄντα ἤτοι φύσεις εἰσὶ τῶν ὄντων ἢ τῇ φύσει τῶν ὄντων ὁμολογουμένα. Πῶς γὰρ ἂν ἡ φύσις τῷ προστάγματι μάχοιτο τοῦ θεοῦ; πῶς δ' ἂν ἔξω πίπτοι τῆς ὁμολογίας; οὐκοῦν εἰ καὶ προσέταξεν

1. Voir par exemple : S. P. N. Cyrilli Alexandriae Archiepiscopi, pro sancta christianorum religione, adversus libros athei Juliani. Édition greco-latine, *Patrologiae cursus completus, series graeca*, t. LXXVI. J.-P. Migne édit., Paris, 1859.

2. *Loc. cit.*, p. 719-720.

3. Juliani imperatoris librorum contra Christianos quae supersunt. *Script. graec. qui christ. impugn. relig. quae supersunt*. F. III. C. I. Neumann édit., Lipsiae, 1880, p. 185-186.

L'ouvrage de Julien aurait, d'après saint Jérôme, compris VII livres. Le passage reproduit ici proviendrait du Ier livre, le seul dont saint Cyrille nous ait conservé d'importants fragments.

4. Lacune.

ὥσπερ τὰς γλώσσας συγχυθῆναι καὶ μὴ συμφωνεῖν ἀλλήλαις, οὕτω δὲ καὶ τὰ πολιτικὰ τῶν ἐθνῶν, οὐκ ἐπιτάγματι δὲ μόνον ἐποίησε τοιαῦτα καὶ πεφυκέναι οὐδὲ[1] ἡμᾶς πρὸς ταύτην κατεσκεύασε τὴν διαφωνίαν. Ἐχρῆν γὰρ πρῶτον διαφόρους ὑπεῖναι φύσεις τοῖς ἐν τοῖς ἔθνεσι διαφόρως ἐσομένοις. Ὁρᾶται γοῦν τοῦτο, καὶ τοῖς σώμασιν εἴ τις ἀπίδοι Γερμανοὶ καὶ Σκύθαι Λιβύων καὶ Αἰθιόπων ὁπόσον διαφέρουσιν. Ἆρα καὶ τοῦτό ἐστι ψιλὸν ἐπίταγμα καὶ οὐδὲν ὁ ἀὴρ οὐδὲ ἡ χώρα τῷ πῶς ἔχειν πρὸς τὸ χρῶμα θεοῖς συμπράττει[2]; »

et, dont voici d'autre part la traduction que je propose[3] :

« Ainsi donc que nous l'avons dit, s'il n'y a pas, préposé à chaque nation, un Dieu chargé de le gouverner, avec un génie, un démon sous ses ordres, si ce n'est pas une race spéciale d'êtres spirituels obéissant aux dieux

1. C. I. Neumann écrit οὐδέ, mais le *Codex Venetus Marcianus 123* saec. XIII et le *Codex Venetus Marcianus 122* saec. XIV portent l'un et l'autre simplement δέ. Migne adopte cette forme du texte, lequel me paraît ainsi plus compréhensible qu'avec la modification apportée par C. I. Neumann.

2. L'édition Migne suit un autre texte et écrit : « καὶ οὐδὲν ὁ ἀὴρ οὐδὲ ἡ[χώρας] τῷ πῶς ἔχειν πρὸς [τὰ οὐράνια θέσις] συμπράττει. ». Les mots sur lesquels portent les variantes sont entre crochets. Pour l'origine de ces variantes, voir l'édition C. I. Neumann, notes de la page 186.

3. Talbot donne de ce passage la traduction qui suit : « Ainsi que nous l'avons dit, si Dieu n'a pas établi dans chaque nation, pour la gouverner, un génie ou un démon sous ses ordres, et une race spéciale d'âmes qui obéit et se plie à des êtres supérieurs, d'où résulte la différence des lois et des coutumes, qu'on me montre alors de quelle autre cause elle peut provenir. Il ne suffit pas de dire : « Dieu dit, et-ce fut ». Il faut encore que la nature de ce qui se fait s'accorde avec les ordres de Dieu. Je m'explique plus nettement. Dieu commande, par exemple, que le feu se porte vers le haut et la terre vers le bas. Ne fallait-il pas pour que cet ordre s'accomplît, que le feu fut léger et la terre pesante? Et ainsi du reste. Il en est de même pour les choses divines. Étant donné que la race humaine est périssable et mortelle, il suit nécessairement que ses œuvres sont périssables, sujettes au changement et essentiellement mobiles. Mais Dieu étant éternel, éternels aussi doivent être ses ordres. Ses ordres étant éternels, ils sont la nature même des êtres ou conformes à la nature des êtres. Car comment la nature pourrait-elle être en lutte avec un ordre de Dieu? Comment pourrait-elle exister en dehors de cet accord? Si donc, de la même manière que Dieu a ordonné la confusion des langues et leur dissonance, il a voulu qu'il y eût une différence dans la constitution politique des nations, il ne l'a pas fait seulement par un ordre de lui, mais il a dû nous créer en vue de cette différence. Il a donc fallu d'abord une différence naturelle entre des nations qui devaient vivre différemment. On le voit d'après les corps mêmes, si l'on considère la différence qu'il y a entre les Germains, les Scythes, les Lybiens et les Ethiopiens. Cela peut-il se faire par un ordre pur et simple? Le climat, le pays, l'état du ciel n'y sont-ils pour rien? » Eug. Talbot, *Œuvres complètes de l'empereur Julien*. Traduction nouvelle, Paris, Henri Plon, 1863, p. 332 et 333. — La traduction de Talbot me paraît d'une façon générale manquer de netteté, de précision et souvent même de fidélité; le plus souvent elle obscurcit la pensée de Julien, si claire dans le texte grec.

J'ai également sous les yeux, en écrivant cet article, la traduction du Marquis d'Argens (Discours de l'Empereur Julien, *Œuvres de Voltaire*, t. XXVIII, Paris, Hachette, 1869, p. 192). Comme la plupart des traductions anciennes, celle-ci ne suit le texte que de très loin. Le Marquis d'Argens ajoute souvent à la pensée de l'auteur qu'il semble d'ailleurs bien connaître et bien comprendre.

supérieurs et travaillant sous eux qui a établi la différence qui existe dans les lois et dans les mœurs, qu'on me montre alors de quelle autre cause cela a pu provenir. Car il ne suffit pas de dire : « Dieu dit, et ce fut », faut-il encore que ce qui se fait soit de par sa nature en rapport avec les ordres de Dieu. Je vais m'expliquer plus clairement. Par exemple, Dieu ordonna que le feu se portât en haut et la terre en bas. Pour qu'un tel ordre vienne de Dieu ne fallait-il pas que le feu soit léger et que la terre soit lourde? Et ainsi du reste[1].... il en est de même pour les choses divines. La cause en est que la race humaine est caduque et périssable. Il s'ensuit donc nécessairement que ses œuvres sont aussi périssables, sujettes au changement, mobiles en tous les sens. Mais Dieu étant de toute éternité, ses ordres ne peuvent être qu'éternels. Ses ordres étant éternels, ou bien ils sont la nature même des êtres, ou bien ils sont conformes à la nature des êtres. Comment en effet la nature pourrait-elle se trouver en lutte avec les ordres de Dieu? Comment pourrait-elle exister sans s'accorder avec ces ordres? Si donc, de même que Dieu a voulu la confusion des langues et leur dissonance, il a voulu aussi qu'il existât entre les peuples des différences politiques, il ne l'a pas fait simplement en en donnant l'ordre, mais il a aussi arrangé les choses de manière que nous soyons naturellement préparés à cette différence[2]. Il a donc fallu qu'il existât d'abord entre les peuples qui devaient vivre différemment des différences naturelles. En se plaçant au point de vue purement physique, ne voit-on pas combien les Germains et les Scythes diffèrent des Libyens et des Éthiopiens? S'agit-il là aussi d'un ordre pur et simple; l'air, la nature du sol n'ont-ils pas concouru avec les dieux inférieurs[3] pour donner aux uns comme aux autres leur couleur particulière[4]? »

Ce passage, qui résume à peu près complètement la doctrine philosophique de Julien, au moins en ce qu'elle a d'essentiel, exprime très nettement dans ses dernières lignes l'idée que les facteurs physiques sont les causes déterminantes des différences morphologiques que des êtres vivants, en l'espèce des hommes, sont susceptibles de présenter. Et la

1. Lacune. Il paraît probable que Julien disait ici que les hommes sont portés à croire que la nature essentielle tant des choses matérielles que de ce qui se rattache au monde des idées (ceci étant rendu dans le texte par τῶν θείων), est susceptible de changer. La cause en est, continuait-il alors, que la race humaine, etc. C'est à peu près de cette même manière que le Marquis d'Argens aussi (*loc. cit.*) rétablit la partie du texte qui manque.

De nombreux passages de Spinoza, notamment dans l'*Éthique*, seraient à rapprocher de ce passage de Julien où il était manifestement fait allusion à la tendance naturellement anthropomorphique des esprits humains.

2. J'ai traduit ici en rétablissant δὲ (voir p. 46, note 1).

3. θεός au pluriel désigne évidemment les dieux inférieurs.

4. En suivant le texte adopté dans l'édition Migne (voir p. 46 note 2) et qui est aussi celui auquel Talbot paraît s'être conformé (voir p. 46, note 3), la dernière partie de cette phrase pourrait se traduire ainsi : « ... l'air, la situation géographique, l'état du ciel n'y ont-ils pas concouru ? »

phrase qui traduit cette conception si hautement scientifique qu'on s'étonne de la trouver chez un auteur du IVe siècle, ne saurait être regardée comme un accident dans l'œuvre de l'empereur philosophe; elle est la conclusion logique d'un vaste système soigneusement élaboré, et dont maints passages du *Discours sur le Roi Soleil* ou de celui sur la *Mère des Dieux*[1] font déjà pressentir les conséquences que nous voyons formulées ici.

Nous devons reconnaître en Julien un incontestable précurseur de la doctrine de l'Évolution.

Il est bien entendu que l'on ne saurait disputer à Lamarck la gloire d'avoir, au début du XIXe siècle, précisé pour la première fois la nature véritable du problème fondamental que l'étude de la biologie pose, en même temps que d'avoir montré la voie qui peut-être conduira un jour à sa complète solution. Cependant, en suivant à travers les siècles les progrès de la pensée humaine, on voit très nettement la doctrine de l'Évolution organique se dégager peu à peu des spéculations des philosophes. Quelle fut dans ce long travail de la pensée des siècles l'œuvre particulière de Julien; quelle est la pierre qu'il a apportée à la construction de l'édifice auquel nous travaillons encore? Voilà ce qu'il est peut-être intéressant de rechercher.

Julien avait été élevé dans le christianisme. Il semble qu'il l'ait quitté pour deux sortes de raisons. D'abord pour des raisons d'ordre purement philosophique : le christianisme, avec ses arguments d'autorité, qui répondait à tout par un verset de l'Écriture et prétendait, en matière de connaissance, substituer la foi en la parole de Dieu ou de ses prophètes à l'exercice de la raison, ne pouvait satisfaire son esprit animé de la passion de la recherche et du désir de comprendre; la philosophie néoplatonicienne que lui révéla à Pergame le plus autorisé des successeurs de Jamblique était au contraire bien faite pour le séduire.... Ensuite, pour des raisons d'ordre politique : Empereur, et remplissant avec conviction sa fonction de maître du monde, il crut voir dans le christianisme un péril pour l'État et pour la société. Décidé à le combattre, il entendit le combattre en philosophe, sachant bien que l'on ne pouvait espérer réduire par la violence une religion aussi solidement établie que le christianisme l'était déjà. C'est alors sans doute qu'il songea à lui opposer l'ancienne religion nationale, que, par tous les moyens en son pouvoir il s'efforça de restaurer. Devançant Proclus, il en combina les données avec ses idées de philosophe néoplatonicien. Et, dans ses ouvrages, on peut toujours distinguer en lui deux hommes : l'empereur, le pontife, qui, s'adressant au peuple, invoque, glorifie, exalte, veut faire craindre les Dieux; et le philosophe, qui, parlant alors pour l'élite, n'hésite pas à reconnaître que tous les dires qu'il rapporte, leurs actions

1. Voir Eug. Talbot, *Op. cit.*, p. 111-157.

et leurs exploits ne sont en somme que des contes, mais des contes vénérables, des symboles dont il s'attache à démontrer en même temps la très grande utilité.

Le néoplatonisme de Julien est, en dépit de son aversion pour le christianisme, très mélangé de conceptions chrétiennes [1].

Julien croit en un Dieu éternel, mais personnel comme celui des Juifs et des Chrétiens; de ce fait, sa doctrine s'écarte du panthéisme auquel elle se rattache à tous les autres égards. Dans son système, Dieu et le monde ne se confondent donc pas. Le monde cependant est éternel, comme Dieu qui en est la Providence générale; dans son essence, il est tel que Dieu le veut et ne saurait jamais être autrement qu'il est, puisque, Dieu étant éternel, ses ordres le sont aussi. Si le monde est immuable dans son essence, il ne l'est pourtant pas dans ses accidents. Des Dieux inférieurs, des Génies, des Démons peuvent le faire varier dans ses modes. Mais, comme ces Divinités subalternes travaillent sous les ordres de Dieu, il s'ensuit que, quels que soient les changements qu'elles imposent aux choses, l'essence de ces choses ne peut jamais être altérée. Les divinités subalternes ne sont purement et simplement, pour Julien parlant à l'élite, que des représentations symboliques des agents physiques.

L'air, la nature du sol, etc., peuvent par exemple faire que des races d'hommes spéciales se constituent avec des caractères spéciaux; mais l'essence même des hommes ne peut être changée; qu'ils deviennent noirs ou blancs, les hommes resteront toujours des hommes.

On conçoit qu'au lieu de l'essence de l'homme pourrait être envisagée l'essence de l'être vivant, dont la forme humaine ne serait qu'un accident ou un mode, comme le noir et le blanc ne sont des accidents de l'essence humaine; alors en découlerait l'évolution organique. Si l'on s'élevait, comme le fit Spinoza, jusqu'à la notion d'une substance unique, toutes les formes matérielles seraient des modes de cette substance; alors en découlerait l'évolution *sensu latissimo* dont les facteurs physiques seraient les causes déterminantes. Pourquoi Julien s'est-il arrêté sur une aussi belle route? Peut-être pour des raisons que lui dictaient les besoins de sa polémique religieuse : pour ménager les croyances populaires pour ne rejeter aucun des innombrables Dieux qui, dans la religion, païenne, personnifiaient les forces et les éléments.

Empedocle, Democrite, Aristote et quelques autres sont sans doute et à divers titres, des précurseurs plus anciens que Julien de la doctrine de l'Evolution. Mais il les dépasse en ce sens qu'aucun d'eux ne semble avoir vu aussi clairement que lui le problème fondamental de la science biologique qui est, à vrai dire, celui du déterminisme. Lucrèce, devançant Darwin, nous a donné, probablement d'après les conceptions épicuriennes courantes, un brillant tableau de la lutte pour la vie. Aristote, le premier, a posé le principe de la variabilité des formes vivantes, Julien

1. Bien que Julien affecte de se proposer Marc-Aurèle comme modèle, sa morale aussi est encore plus chrétienne que stoïcienne.

conçoit que les causes des variations ne peuvent être que naturelles, et celles qu'il invoque ne sont pas différentes de celles que nous invoquons encore aujourd'hui.

Sans doute, Julien reste-t-il un métaphysicien et un mystique comme tous les hommes de son temps. Mais son exemple est une illustration merveilleuse de la fécondité de la doctrine panthéistique pour qui chercher les lois de la Nature est vraiment chercher Dieu. Si l'on peut dire que notre conception moderne de l'évolution était tout entière contenue dans la doctrine métaphysiqne de Spinoza, on peut dire aussi que son ébauche était depuis longtemps déjà dans le néoplatonisme et que son principe le plus essentiel existait dans le système particulier et très original de Julien.

Remarque. — Je relève dans Giard (Histoire du transformisme, *Revue scientifique*, 3e série, n° 22, 1er décembre 1888), le texte qui suit : «... Bossuet... dans son *Discours sur l'Histoire universelle* (1681) déclare en parlant de l'Egypte *que la température uniforme du pays y faisait les esprits solides et constants*. N'est-il pas étonnant de rencontrer une affirmation aussi nette de l'action du climat sur l'organisme, et, par suite, sur le moral d'un peuple, etc... ». La phrase de Bossuet est à rapprocher de celle de Julien; mais on remarquera que cette dernière fut écrite quinze siècles plus tôt; qu'elle est en outre infiniment plus précise et se rattache à un corps complet de doctrine, ce qu'on ne peut point dire des quelques mots vagues rencontrés sous la plume de Bossuet.

COMMONT

Nous venons bien tardivement, du fait des grands événements de la guerre, adresser un suprême adieu à notre dévoué collaborateur et ami, Commont, le grand spécialiste des dépôts quaternaires qu'il connaissait mieux que quiconque.

Habitant Saint-Acheul, Commont, naturellement très bon observateur, s'était intéressé, il y a plus de vingt ans, aux découvertes constantes d'objets et d'ossements préhistoriques qui se faisaient dans les carrières de cette localité. Frappé de la variabilité continuelle d'aspect des alluvions, et par suite de l'extrême difficulté de leur étude, il avait voulu les comprendre, les débrouiller, puis les étudier. Il vint nous demander conseil, à Boule et à moi : nous lui donnâmes une direction, une méthode, et souvent des avis. Il se mit au travail et ce travail persévérant, méthodique et intelligent, dura jusqu'à sa mort. Il devint ainsi le savant le plus compétent sur ce sujet; il réunit une collection scientifique, à la fois archéologique et paléontologique, comprenant un nombre immense de documents, tous provenant des alluvions, tous recueillis avec une précision, une méthode et une exactitude scientifique extrêmes.

D'autre part, il sut mettre en œuvre observations et documents matériels, et publia ainsi de nombreux mémoires, toujours abondamment illustrés de coupes excellentes et de fort jolis dessins exécutés par lui-même. Notre *Revue* a donné trois de ces mémoires (*Les découvertes récentes à Saint-Acheul*, 1906, p. 228; *L'industrie des graviers supérieurs à Saint-Acheul*, 1907, p. 14; *L'industrie de la base de la terre à briques à Saint-Acheul, Montières et Belloy-sur-Somme*, 1907, p. 239). Il a publié également plusieurs mémoires dans l'*Anthropologie* et un volume entier, de 430 pages, intitulé *Les hommes contemporains du renne dans la vallée de la Somme*, paru peu de temps avant la guerre.

Commont avait complètement débrouillé la question si compliquée des alluvions quaternaires et il avait eu le très grand mérite de rendre clair un sujet jusqu'ici extrêmement obscur. Il avait établi des coupures judicieuses basées sur l'observation précise, et caractérisées par une faune et une industrie spéciales. Aussi était-il devenu le maître des alluvions quaternaires; de toutes parts, on venait travailler avec lui et prendre des leçons sur le terrain.

C'est donc une perte très grande, s'ajoutant, hélas! à tant d'autres, pour la préhistoire française et même pour la science mondiale. Au malheureux ami que l'affreux bombardement d'Amiens a achevé, nous adressons un suprême adieu; à sa femme et à ses enfants, nos plus attristées condoléances.

Dr Capitan.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
Fondée en 1875. Reconnue d'utilité publique comme Établissement d'Enseignement supérieur (Loi du 22 Mai 1889)

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 15

APPEL AUX ANTHROPOLOGISTES ALLIÉS

Paris, le 20 Novembre 1918.

Monsieur et cher Collègue,

L'Ecole d'Anthropologie de Paris fait appel aux Anthropologistes de toutes les Nations qui se sont liguées pour la défense de la Civilisation. Convaincue que la victoire militaire des Alliés n'est que la préface à une magnifique collaboration dans l'avenir, elle propose d'organiser un CENTRE COMMUN D'ACTION qui prépare et assure un renouveau d'activité aux sciences anthropologiques et développe en elles le goût de recherches désintéressées, l'indépendance de pensée, la valeur intellectuelle et morale qu'elles auraient perdues sous l'influence néfaste de l'Allemagne..

La crise terrible que traverse l'humanité peut devenir un enseignement fécond si on sait l'observer et tirer parti des expériences qu'elle a placées devant nos yeux :

Elle a dévoilé l'esprit de fourberie et de domesticité de la science allemande, sa fausse érudition, son mercantilisme éhonté, son habileté à déformer les théories, et même les observations anthropologiques, pour appuyer les visées de l'impérialisme allemand :

Elle a posé, avec une ampleur qu'ils n'avaient jamais atteinte, des problèmes dont quelques exemples suffiront à montrer l'extrême gravité : délimitation et relation entre les nationalités, les peuples, les langues, les races et les centres de civilisation; — questions d'eugénique portant sur la valeur des prochaines générations après les souffrances et les hécatombes de la guerre actuelle; — questions de démographie et crise de la natalité chez les peuples les plus civilisés; — questions touchant le rôle et l'évolution des idées religieuses; — questions d'organisation politique variant suivant les races et les traditions; — évolution et régressions sociales et économiques; — aptitudes raciales et ethniques dévoilées par la guerre; — persistance et transformations des antagonismes natio-

naux; — dangers et avantages des croisements entre races différentes, etc.

Tous ces problèmes ont attiré depuis longtemps l'attention de l'Anthropologie; elle seule peut les traiter dans toute leur complexité, d'une manière objective, avec la seule préoccupation de la recherche de la vérité.

Mais cette œuvre si nécessaire ne peut s'accomplir que grâce à une collaboration étroite et constante entre les hommes sincères appartenant aux Nations qui viennent de montrer d'une façon si saisissante leur grandeur morale et leur puissance civilisatrice.

C'est pourquoi l'École d'Anthropologie de Paris croit devoir prendre l'initiative d'une proposition tendant à grouper, orienter et centraliser tous les efforts des hommes préoccupés de ces questions.

Il lui semble qu'elle y a quelque droit et qu'elle peut le faire sans témérité :

En France, sous l'impulsion de Broca, a été constitué, à partir de 1859, le premier centre de recherches, puis d'enseignement systématiquement organisé, de l'Anthropologie; et cet organisme scientifique est resté, suivant l'esprit de son fondateur, complètement libre et absolument autonome.

⁂

Ces considérations nous ont déterminés, Monsieur, à vous soumettre les propositions suivantes :

Il serait désirable de fonder un INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE permanent entre tous les Anthropologistes des Nations alliées ayant comme organe un OFFICE CENTRAL PERMANENT avec les fonctions suivantes :

1° Organisation de sessions périodiques;

2° Facilités de relations entre les chercheurs, par centralisation de toutes les adresses, avec les spécialités de chacun et ses principales préoccupations de recherches : par notation et publication des demandes et offres portant sur des objets de collections ou de bibliothèques: par des renseignements de toute sorte donnés sur place ou par correspondance;

3° Centralisation des organes de publications anthropologiques; — des revues, journaux, livres et brochures parus et classés systématiquement; — des fiches bibliographiques; — des doubles dans les collections;

4° Organisation d'un plan d'ensemble de recherches anatomiques à faire pour éclairer le double problème de l'adaptation humaine et des relations d'ordre phylétique de l'Homme avec les Mammifères voisins;

5° Organisation systématique de fouilles préhistoriques et ethnographiques, et utilisation des tranchées ouvertes dans d'autres buts;

6° Organisation d'enquêtes anthropologiques d'après des plans d'ensemble;

7° Attitude des Nations les unes envers les autres.

Le fonctionnement de cet organisme est difficile à établir; il soulève des questions de personnel, d'emplacement, de budget, dont l'importance ne saurait vous échapper.

RIEN NE PEUT ÊTRE FAIT SANS ENTENTE PRÉALABLE.

C'est pourquoi, Monsieur et honoré Collègue, nous vous prions instamment de nous répondre :

1° Si ces idées vous paraissent justes;

2° Si, après la conclusion de la paix, vous consentez à vous rendre à un CONGRÈS PRÉPARATOIRE où les bases et les moyens de l'organisation future seraient discutés.

En cas d'empêchement personnel, vous pourriez vous faire représenter, vous, ou votre Société, ou votre Établissement scientifique, par un DÉLÉGUÉ.

La date de ce CONGRÈS PRÉPARATOIRE vous serait ultérieurement indiquée. Prière de vouloir bien nous informer de la date qui vous conviendrait le mieux.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, nos meilleurs sentiments confraternels.

Le Directeur de l'École d'Anthropologie,
YVES GUYOT.

Le Sous-Directeur,
WEISGERBER.

Les Professeurs :

R. ANTHONY, L. CAPITAN, G. HERVÉ, P.-G. MAHOUDEAU,
L. MANOUVRIER, A. DE MORTILLET, G. PAPILLAULT,
F. SCHRADER, J. VINSON, S. ZABOROWSKI.

Prière de répondre à *M. le Directeur de l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École-de-Médecine, Paris, VIe.*

LÉGION D'HONNEUR

Parmi les récentes promotions dans la Légion d'honneur, il en est une que la direction, le Conseil d'administration et le corps professoral de l'École d'Anthropologie ont accueillie avec une joie très vive, et que nous sommes particulièrement heureux de porter aujourd'hui à la connaissance de nos correspondants de province et de l'étranger, ainsi que des lecteurs de la *Revue anthropologique*.

Le 28 décembre dernier, notre excellent collègue et ami le Dr Capitan recevait, *en qualité de médecin principal de l'armée*, la croix d'officier. Cette haute distinction — témoignage public de juste reconnaissance à l'égard du médecin, du savant qui, dispensé par son âge, a néanmoins tenu à prodiguer à nos soldats pendant toute la durée de la guerre, sans se laisser arrêter ni par la fatigue ni même par la maladie, ses soins les plus dévoués — venait attester devant tous et récompenser des titres éminents. Chargé, en effet, du grand service des contagieux à l'hôpital Bégin, le Dr Capitan a dirigé ce service, avec un zèle qui à aucun moment n'a fléchi, depuis le premier jour de la mobilisation jusqu'à l'heure actuelle. Non seulement, en ce poste périlleux, il a fait œuvre de philanthropie et de patriotisme, mais il a su encore mettre à profit ses fonctions pour enrichir la science médicale. De nombreuses observations poursuivies au chevet de ses malades, des recherches cliniques et bactériologiques ont conduit M. Capitan à créer plusieurs méthodes thérapeutiques, communiquées à l'Académie de médecine, et qui ont donné les résultats les plus remarquables dans le traitement de diverses contagions : la diphtérie, l'angine ulcéreuse dite de Vincent, la grippe très grave et la redoutable tuberculose.

Que notre collègue reçoive donc ici nos bien sincères et cordiales félicitations. Qu'il reçoive, de plus, nos remerciements; car ses très lourdes occupations nosocomiales ne l'ont point empêché de continuer ses leçons de préhistorique durant ces quatre années, au cours desquelles l'École d'Anthropologie n'a pas cessé de fonctionner régulièrement, même sous les bombardements du printemps de l'an dernier.

G. Hervé.

SOCIÉTÉ PORTUGAISE D'ANTHROPOLOGIE

M. Mendes Correa, professeur d'anthropologie à la Faculté des Sciences de Porto, nous annonce la récente fondation de la Société portugaise d'anthropologie et d'ethnologie.

Nous offrons à la nouvelle Société tous nos vœux de longue vie et de prospérité.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE LIÉGE

MM. Max Lohest et Charles Fraipont nous font part de la création d'une Association liégeoise pour l'étude et l'enseignement des sciences anthropologiques, ayant pour objet, d'après les termes mêmes de ses statuts :

1° de faciliter à ses membres l'étude des sciences anthropologiques;

2° d'en répandre la connaissance dans le public;

3° de fonder à Liége une *École libre d'anthropologie*;

4° de faire paraître des publications.

L'enseignement de l'École porte sur les branches suivantes : anthropologie physique; anatomie, embryologie, zoologie, physiologie, pathologie, dans leurs rapports avec l'anthropologie; géologie et géographie dans leurs rapports avec l'anthropologie; archéologie préhistorique et protohistorique; ethnographie; histoire des religions; linguistique et sociologie dans leurs rapports avec l'anthropologie. Il se compose de cours généraux et de conférences pratiques accompagnées de fouilles, visites de musées, voyages et missions. Aucune condition d'âge, de sexe, d'études, de nationalité, n'est imposée.

Les élèves titulaires peuvent, après deux années d'études, et sur présentation d'un travail original sur un sujet de leur choix, obtenir un diplôme. L'inscription annuelle et générale est de cent francs, et réduite à cinquante pour les étudiants de l'Université de Liège; les frais d'obtention du diplôme sont de cinquante francs.

Nous souhaitons à nos amis belges, qui ont déjà adhéré avec empressement à notre *Appel aux anthropologistes alliés*, tout le succès que mérite leur effort et leur initiative.

Le Directeur de la Revue.
G. Hervé

Le Gérant
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Recherches anthropologiques sur les Roumains de Transylvanie

PAR

Eugène PITTARD et **Émile SERGENT**

Professeur d'anthropologie
à l'Université de Genève.

Nos connaissances relatives aux caractères anthropologiques des Roumains sont encore fragmentaires. Il faut même constater que les premiers travaux qui ont été publiés concernent, non pas les Roumains du royaume, mais les Roumains qui vivent en dehors de celui-ci. C'est à Weisbach, puis à Himmel et à Bassanovitch que l'on doit les premières publications concernant l'anthropologie des Roumains qui habitent dans les environs immédiats de la Roumanie. Les recherches de Himmel concernent les Roumains de la Bulgarie du district de Lom. Les conclusions de cet auteur assuraient aux Roumains de cette région un crâne dolichocéphale; celles de Weisbach et de Himmel indiquent, au contraire, pour les Roumains de la Bukovine, de la Transylvanie et du Comitat hongrois de Bihar, un crâne brachycéphale.

Depuis ces recherches, j'ai publié une série de mémoires concernant la craniologie et l'anthropologie générale des Roumains. Mais il s'agit surtout des Roumains du royaume. Au cours de cette récolte de documents, j'avais observé que les parties montagneuses de la Roumanie, la zone des Carpathes, sur toute la longueur de celles-ci semble-t-il, renferment une population plus nettement brachycéphale que le reste du pays. Or c'est justement dans les montagnes de la Transylvanie et de la Bukovine que les traditions roumaines placent le noyau véritable du peuple roumain.

On voit dès lors l'importance scientifique considérable, se prolongeant même jusqu'à des considérations politiques que la guerre actuelle a mises en évidence — puisque aussi bien les pangermanistes ont voulu utiliser les arguments impérialistes tirés de la race — l'importance considérable, disons-nous, qu'il y a à connaître l'anthropologie des Roumains qui habitent la Transylvanie.

C'est pourquoi, en vue de cette note préliminaire, j'ai sorti de la grande série des Roumains de toutes provenances mesurés au cours de mes cinq campagnes anthropologiques dans la Péninsule des Balkans, 194 Roumains provenant de la Transylvanie, pour en faire une étude particulière.

Cette série se compose de 175 hommes et de 19 femmes. Tous sont des

adultes. Un de mes élèves, M. Émile Sergent, a bien voulu reprendre toutes les données anthropométriques relatives à ces Roumains de Transylvanie. C'est lui qui a calculé tous les indices, tous les rapports et toutes les moyennes. Nous ne donnons ici qu'un abrégé d'une étude morphologique et descriptive que nous espérons reprendre plus tard d'une manière plus détaillée. E. P.

*
* *

Les 194 Roumains de Transylvanie dont les caractères anthropométriques vont être exposés ont été arrangés par groupes de 10 individus (le dernier des groupes masculins n'en renferme que cinq) sériés selon la taille croissante.

Étude de 175 hommes.

I. — La Taille.

La stature moyenne des Roumains de Transylvanie est de 1 m. 67. Par groupes de 10 individus, la taille s'échelonne de 1 m. 54 à 1 m. 789. Individuellement, la variation s'étend bien plus loin : de 1 m. 50 à 1 m. 83.

La taille moyenne des Roumains de Transylvanie (nous avons 175 individus) est supérieure à celle des Roumains du royaume. Celle-ci ne dépasse guère 1 m. 65 pour l'ensemble du pays. Il apparaîtrait donc, de ces constatations, que les Roumains qui habitent la région montagneuse de la « Terre roumaine », telle que la comprennent les nationalistes roumains, ont une stature plus élevée que les Roumains de la zone des collines ou des plaines.

Répartition des tailles individuelles :

	Individus.			
Au-dessous de 1 m. 60	23	soit le	13,14	p. 100.
De 160 à 1 649	35	—	20	—
De 165 à 1 699	72	—	41,14	—
De 170 et au-dessus	45	—	25,71	—
Total	175	hommes.		

On peut constater une prédominance réelle des statures élevées. A partir de 1 m. 65, nous trouvons 66,85 p. 100 d'individus. Quant aux hautes tailles, elles ne sont pas rares. Le quart des Roumains de Transylvanie ont une stature qui atteint ou dépasse 1 m. 70.

Les hommes que l'on considère comme représentant le type des plus purs Roumains sont donc d'une taille supérieure à ceux qui demeurent en dehors des zones boisées et des régions de montagnes toujours moins accessibles aux métissages.

Il sera intéressant de constater définitivement si, pour ce qui concerne le Royaume de Roumanie, nous obtenons un decrescendo de la stature, au fur et à mesure que, quittant la haute muraille des Carpathes, nous descendons vers les plaines alluviales du Danube. Les recherches de

Félix, d'après les chiffres du recrutement, semblent bien l'indiquer.

Dans tous les cas nous savons que les Magyars, voisins immédiats et conquérants des Roumains de Transylvanie, ne sont pas des hommes de stature élevée. Les divers recensements de la taille des Hongrois ont montré que ces derniers sont des hommes dont la stature est nettement au-dessous de la moyenne européenne. Weisbach indique 1 m. 635; Scheiber 1 m. 629 (chiffre majoré parce qu'il s'agit de recrues). La moyenne générale ne doit pas être très éloignée de 1 m. 648. On remarque des variations selon les diverses régions de la Hongrie. Pour ce qui concerne spécialement la Transylvanie, voici ce que dit Deniker :

Enfin le troisième groupe de Hongrois est localisé dans le coin sud-est de la Transylvanie où, dans les Comitats de Czik, Udvarnely et Haromszek, les Hongrois Szekely forment de 84 à 90 p. 100 de la population; la taille s'y abaisse de nouveau jusqu'à 1 m. 620[1].

Pour ce qui touche aux Roumains de la Transylvanie et de la Bukovine, nous avons déjà quelques renseignements. Nous les empruntons également à Deniker. Les recrues mesurées par Weisbach avaient une stature peu élevée (1 m. 635); Körösi trouve un chiffre à peu près identique. Pour les Roumains de la Bukovine, Himmel trouve une taille de 1 m. 673 semblable à celle que nous avons mesurée pour les Roumains de la Transylvanie de la présente série.

Il semble bien que dans la Transylvanie et dans la Bukovine, la stature des hommes montre des variations assez étendues selon les régions considérées. Là aussi il y aura lieu, comme dans la Roumanie elle-même, d'étudier avec plus de minutie les caractères anthropologiques des habitants. Pour l'ensemble des Roumains établis en dehors du royaume, Deniker pense que la stature est un peu plus petite que celle des Roumains de la Roumanie. Les chiffres que nous publions semblent infirmer cette supposition.

II. — *La hauteur du buste.*

Groupes.	Hauteur buste mm.	Rapport B. à T.	Groupes.	Hauteur buste mm.	Rapport B. à T.
—	—	—	—	—	—
1	827,6	53,61	11	886,4	52,99
2	847,8	53,45	12	885,4	52,67
3	851,6	53,26	13	889	52,60
4	850,4	52,73	14	885	51,91
5	863,8	53,07	15	904	52,71
6	888,3	54,15	16	918	52,97
7	881,9	53,45	17	914	52,13
8	881,8	53,28	18	943	52,70
9	877,9	52,88	Moyennes	903,10	52,58
10	878,8	52,79			
Moyennes	864,99	53,26	Moyennes générales	884,04	52,92

1. J. Deniker, *La taille en Europe*, Paris, 1908.

S'il n'y a pas augmentation régulière de la hauteur du buste en fonction de la taille croissante, on constate néanmoins que chez les individus de grande taille, le buste croît proportionnellement à la stature.

En examinant le rapport de la hauteur du buste (B) à la taille totale (T), on constate que ce sont les individus les plus grands qui possèdent le rapport le moins élevé :

Si nous examinons dans les séries provenant de la Péninsule des Balkans ce rapport $\frac{B}{T}$, on constate que celui des Roumains de Transylvanie est très élevé. C'est le plus élevé que nous trouvons de tous ceux qui ont été obtenus en examinant les populations des divers États, exception faite, cependant, pour les Roumains du royaume qui présentent également un très haut buste.

III. — *La grande envergure.*

Groupes.	Grande envergure mm.	R. G. E. à taille.	Groupes.	Grande envergure mm.	R. G. E. à taille.
1	1 589,4	102,96	11	1 714,2	102,48
2	1 631,6	102,84	12	1 723,8	102,58
3	1 626,4	101,73	13	1 721,6	101,83
4	1 666,4	103,32	14	1 757,5	103,10
5	1 665	102,30	15	1 795,8	104,71
6	1 658,2	101,09	16	1 750,6	101.02
7	1 698,7	102,95	17	1 754,8	100,08
8	1 697,6	102,54	18	1 842	102,95
9	1 668,1	100,48	Moyennes	1 757,53	102,34
10	1 712,4	102,87			
Moyennes	1 661,38	102,30	Moyennes générales	1 709,45	102,32

La grande envergure absolue des Roumains de Transylvanie est dépassée par celle de presque tous les groupes ethniques de la Péninsule des Balkans, exception faite cependant pour ce qui concerne les Grecs. Les Roumains du royaume ont un chiffre également supérieur (1730 mm.).

Quant au rapport $\frac{G.E}{T}$ il est également plus élevé chez toutes les populations Balkaniques que chez les Roumains de Transylvanie ; ce résultat est d'autant plus intéressant à signaler que la taille des Roumains de Transylvanie figure parmi les tailles élevées.

IV. — *Les diamètres craniens horizontaux et l'indice céphalique.*

Groupes.	D. A. P. mm.	D. M. mm.	D. T. mm.	Indice céphalique.
1	182,9	182	155	84,87
2	185,2	184,3	155,1	83,87
3	179	178	154,2	86.27
4	179,2	178,5	153,7	85,73
5	185,2	183,5	154,4	83,45
6	184,9	183,5	159	86,05
7	187,2	185,9	156,4	83,63
8	184,1	183,1	158,2	85,98
9	186,5	185,6	153,6	82,46
10	185,9	184,2	155,2	83,52
Moyennes	184,01	182,86	155,48	84,58
11	188,1	186,6	155,4	82,66
12	185,8	184,1	156,6	84,31
13	184,9	182,8	155,2	83,98
14	182	180,5	155	85,24
15	189,9	187,5	158,1	83,32
16	187	185,5	157,4	84,22
17	184,9	182,8	157,8	85,45
18	186,8	185,6	157	84,10
Moyennes	186,17	184,42	156,56	84,16
Moyennes générales	185,09	183,90	156,02	84,37

Les chiffres des D. A. P. et M. sont à peu près semblables à ceux que nous avons obtenus en mesurant les Roumains du royaume (185 mm. 6 et 184 mm. 01).

Le diamètre transverse moyen est notablement supérieur à celui mesuré chez les Roumains du royaume (153 mm. 9).

Nous pouvons pressentir dès maintenant que la brachycéphalie des Roumains de Transylvanie sera plus accentuée que celle des Roumains du royaume puisque, à un diamètre antéro-postérieur semblable, correspond un diamètre transverse plus développé.

Le développement du crâne dans ses deux dimensions horizontales principales par rapport à la taille est à peu près identique chez les Roumains de Transylvanie et chez les Roumains du royaume (11,08 chez les premiers et 11,2 chez les seconds pour ce qui concerne le diamètre antéro-postérieur, et 9,3 dans les deux cas pour ce qui concerne le diamètre transverse).

L'indice céphalique moyen est 84,37 : il marque la sous-brachycéphalie. C'est un des indices élevés parmi ceux que présentent les populations du sud-est Européen. Nous ne trouvons, en effet, que les Albanais qui dépassent ce chiffre parmi les séries qui ont été étudiées par nous-mêmes. Cet indice céphalique moyen des Roumains de Transylvanie est de près de 2 unités plus élevé que celui des Roumains du royaume (82,92). Mais l'un de nous (P.) a déjà montré que les Roumains du royaume qui appartiennent à la région montagneuse de ce pays paraissent être plus

nettement brachycéphales que les Roumains des collines et des plaines. Il faut se rappeler que c'est dans les hautes vallées de la Transylvanie que le peuple roumain place ses origines ethniques.

La moindre brachycéphalie des régions basses s'expliquerait assez facilement par des métissages opérés avec les populations voisines, entre autres avec les Serbes et les Bulgares. Ces deux populations, en effet, ont un indice céphalique notablement plus faible que celui des Roumains du royaume. Et, puisque les Roumains considèrent que les représentants les plus purs de leur race sont ceux qui habitent aujourd'hui encore la zone des hautes collines et la zone des Carpathes, l'étude que nous publions établirait donc un lien de parenté morphologique entre le groupe transylvain d'un côté et le groupe montagnard du Royaume de l'autre. Les frontières politiques sépareraient arbitrairement les représentants d'une population qui, anthropologiquement, paraît avoir une origine commune.

Les extrêmes de l'indice céphalique oscillent de 72, marquant l'hyperdolichocéphalie, à 92 indiquant une hyperbrachycéphalie. Mais ces chiffres ne sont représentés chacun d'eux que par un seul individu. En réalité, c'est entre 80 et 88 que se trouve le plus grand nombre de sujets; et les sommets de la courbe, représentant le développement de l'indice céphalique dans la série entière, se trouvent aux indices 82 et 84, c'est-à-dire presque exactement à la médiane.

Les hommes les plus grands ont un indice céphalique moyen d'une valeur un peu moins élevée que celle des individus les moins grands (84,16 pour les premiers et 84,58 pour les seconds).

C'est une confirmation de la loi de corrélation entre le développement de la taille et l'indice céphalique exprimée par l'un de nous autrefois et qui faisait constater que plus la taille s'élève, plus la valeur de l'indice céphalique diminue[1].

La répartition des diverses formes céphaliques pour la série des 175 hommes donne le résultat suivant :

Hyperdolichocéphales	1	soit le	0,6	p. 100.
Dolichocéphales	7	—	4	—
Sous-dolichocéphales	10	—	5,71	—
Mésaticéphales	23	—	13,14	—
Sous-brachycéphales	37	—	21,14	—
Brachycéphales	39	—	22,29	—
Hyperbrachycéphales	58	—	33,14	—
Total	175	hommes.		

En réunissant d'un côté les formes dolichocéphales et, de l'autre, les formes brachycéphales, nous obtenons les proportions que voici :

Formes dolichocéphales	10,31	p. 100.
Formes brachycéphales	76,57	—

1. Eugène Pittard, Influence de la taille sur l'indice céphalique dans un groupe ethnique relativement pur (*Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1908).

La prédominance des crânes courts et larges est manifeste. L'indice moyen brachycéphale n'est pas obtenu par des individus exceptionnels. Il est bien l'expression du plus grand nombre.

V. — *Le frontal minimum et la hauteur du crâne.*

Groupes.	Front. min. mm.	Haut. du crâne mm.	Groupes.	Front. min. mm.	Haut. du crâne mm.
1	109,4	116,6	11	115,4	120,4
2	110,8	118,8	12	112,4	123
3	110,9	119,4	13	113,2	122,5
4	109,1	116,8	14	114	122,7
5	113,9	122,8	15	113,5	126,6
6	114,5	121,8	16	113,6	125,5
7	114,1	124,4	17	116,5	123,6
8	112	121,1	18	115,5	124,8
9	112,5	121,9	Moyennes	114,27	123,63
10	113,4	122			
Moyennes	112,06	120,56	Moyennes générales	113,16	122,09

Le diamètre frontal minimum des Roumains de Transylvanie (113 mm. 16) est un des plus élevés que nous ayons trouvé en mesurant les populations du Sud-Est Européen. Il dépasse celui de tous les Européens de la Péninsule des Balkans, excepté les Roumains de royaume qui ont encore un frontal minimum légèrement plus élevé (114 mm. 1).

Quant à la hauteur du crâne, sa moyenne 122 mm. 09 est dépassée par presque toutes les autres séries ethniques, sauf les Serbes et les Albanais. Comparée à la hauteur du crâne des Roumains du royaume, elle se montre notablement plus faible, mais ce dernier caractère provient vraisemblablement du fait que les Roumains de Transylvanie sont beaucoup plus nettement brachycéphales que les Roumains du royaume.

Le rapport du D. frontal et de la hauteur du crâne à la taille sont les suivants :

Chez les 100 individus les plus grands. Rapport $\frac{Fr.}{T.} = 6,90$; $\frac{Ht}{T.} = 7,42$.

Chez les individus les plus petits . . . — $\frac{Fr.}{T.} = 6,65$; $\frac{Ht}{T.} = 7,19$.

Ces chiffres nous permettent de constater dans les deux cas qu'au fur et à mesure que la stature s'élève, le développement du front, dans le sens horizontal, compris entre les deux crêtes, et le développement de la hauteur du crâne ne marchent pas proportionnellement au développement de cette stature. Si nous multiplions les trois dimensions principales du crâne : D. A. P., D. T. et Hauteur, nous obtenons un produit qui ne représente pas évidemment le volume crânien mais qui, cependant, mérite d'être mis en comparaison avec le même produit obtenu en étudiant de la même manière les populations du Sud-Est Européen.

On trouve 3414. Ce chiffre est inférieur à tous ceux que nous avons trouvés chez les populations Balkaniques, excepté les Serbes.

VI. — *Les caractères de la face.*

GROUPES —	B. J. mm.	B. Z. mm.	RAPPORT A LA TAILLE DE B. J.	RAPPORT A LA TAILLE DE B. Z.	O. M. mm.	O. A. mm.	O. N. mm.	RAPPORT A LA TAILLE DE O. M.	RAPPORT A LA TAILLE DE O. A.	RAPPORT A LA TAILLE DE O. N.
1	123,7	136,6	8,01	8,87	141,5	91,9	72,3	9,18	5,95	4,68
2	130	138,8	8,19	8,75	140,5	92,8	74	8,85	5,85	4,66
3	127,3	137,7	7,96	8,61	138,2	91,3	72,3	8,64	5,71	4,52
4	129,4	139,6	8,02	8,65	141,8	92,1	71,1	8,79	5,71	4,41
5	132,1	141,1	8,11	8,67	144,4	94,3	75,2	8,87	5,79	4,62
6	131,7	145	8,02	8,83	144,6	95,1	75,6	8,81	5,79	4,61
7	128,3	141,9	7,76	8,60	146,1	93,3	75	8,85	5,65	4,54
8	133	142,7	8,04	8,62	143,9	92,5	72,8	8,60	5,58	4,39
9	131	141,8	7,89	8,54	145	95,4	75,9	8,73	5,74	4,57
10	133,6	140,9	8,03	8,46	145,5	94,6	75,1	8,74	5,68	4,51
Moyennes . . .	130,00	140,61	8,00	8,66	143,15	93,33	73,93	8,81	5,74	4,55
11	131,1	142,3	7,83	8,50	145	94,7	77,5	8,66	5,66	4,63
12	130,5	141,5	7,76	8,42	145,5	95,7	76,2	8,65	5,69	4,53
13	131,8	142,3	7,79	8,31	146,6	97,3	77,1	8,67	5,75	4,36
14	132,6	143,1	7,77	8,39	143,5	93,8	75,5	8,41	5,50	4,42
15	134,2	144,8	7,82	8,44	146,9	95,2	76,8	8,56	5,55	4,47
16	132,5	143,9	7,64	8,30	146,3	95,1	77,1	8,44	5,48	4,45
17	134	144,4	7,64	8,23	149,9	98	78,4	8,55	5,58	4,47
18	134,6	145	7,52	8,10	143	94,8	74,4	7,99	5,39	4,15
Moyennes. . . .	132,66	143,41	7,72	8,34	145,84	95,57	76,62	8,49	5,57	4,46
Moyennes générales	130,83	142,01	7,86	8,50	144,49	94,45	75,27	8,65	5,65	4,50

Le diamètre bijugal (B. J.) moyen est de 130 mm. 83. C'est une petite dimension si nous la comparons à celle qui a été fournie, pour la même région faciale, par les populations balkaniques. Il n'y a que les Serbes qui possèdent un chiffre semblable. Tous les autres groupes ont un bijugal plus développé. Les Roumains du royaume ont présenté comme moyenne de ce caractère 133 mm. 5.

Le diamètre bizygomatique (B. Z.) moyen est de 142 mm. 01. C'est un chiffre élevé. Si nous examinons cette région dans les divers groupes ethniques du Sud-Est Européen nous ne trouvons, parmi les populations Européennes ou européanisées depuis plusieurs siècles, que les Tartares qui aient un chiffre supérieur. Toutes les populations balkaniques ont uu bizygomatique plus faible que celui des Roumains de Transylvanie. Quant aux Roumains du royaume le diamètre bizygomatique est de 141 mm. 2, inférieur à celui des Roumains de Transylvanie, mais il est possible que là aussi il y ait lieu de faire intervenir, pour expliquer la

plus grande largeur de la face, le caractère de plus grande brachycéphalie de Roumains de Transylvanie.

L'ophryo-mentonnier des Roumains du royaume est à peu près semblable à celui des Roumains de Transylvanie; par contre ces derniers possèdent des hauteurs ophryo-alvéolaire et ophryo-nasale notablement plus petites, surtout la première de ces deux dernières dimensions.

Dès à présent, sans qu'il soit besoin d'aucun calcul, nous pouvons admettre que les Roumains de Transylvanie sont caractérisés par une chamaeprosopie plus nette que celle des Roumains du royaume et même que celle de la plupart des populations du Sud-Est Européen.

En examinant les séries ethniques que nous avons étudiées dans la Péninsule des Balkans, nous ne trouvons que les Serbes qui possèdent des dimensions verticales du visage plus faibles que celles qui viennent d'être exprimées par les Roumains de Transylvanie.

Les rapports des trois principales dimensions du visage à la taille croissante (voir tableau ci-dessus), montrent un rapport dont la valeur diminue au fur et à mesure que s'élève la stature.

VII. — *Les dimensions du nez et l'indice nasal.*

Groupes.	Longueur du nez mm.	Largeur du nez mm.	RAPPORT A LA TAILLE de la longueur.	de la largeur.	Indice nasal.
1.	50,6	35,3	3,27	2,28	71,25
2.	50,7	35,1	3,19	2,21	69,29
3.	49,7	35,1	3,10	2,19	70,76
4.	49	35,5	3,04	2,20	73,39
5.	49,7	34,7	3,05	2,13	70,01
6.	50,2	36,6	3,06	2,23	73,21
7.	50,2	36,9	3,04	2,23	70,29
8.	49,7	35,4	3,00	2,19	71,48
9.	50,1	36,3	3,01	2,18	73,15
10.	49,2	35,2	2,95	2,11	71,71
Moyennes	49,91	35,61	3,07	2,19	71,45
11.	51,5	36,6	3,06	2,18	71,97
12.	50,2	37,1	2,98	2,21	74,53
13.	50,6	36,3	2,99	2,14	71,97
14.	50,3	36,9	2,89	2,16	73,69
15.	50,1	36	2,92	2,09	71,83
16.	50,9	37,4	2,94	2,15	73,83
17.	51,5	36,5	2,93	2,08	70
18.	49,6	35,4	2,77	1,97	71,46
Moyennes	50,58	36,52	2,94	2,12	72,41
Moyennes générales	50,24	36,07	3,00	2,15	71,93

La longueur moyenne du nez des Roumains de Transylvanie est de 50 mm. 24 et la largeur moyenne de cet organe est chez eux de 36 mm. 07.

Si nous examinons comparativement la longueur nasale dans les divers groupes ethniques du Sud-Est Européen, nous constatons que celle qui est indiquée pour les Roumains de Transylvanie est la plus faible de toutes, plus faible même que celle des Serbes qui, cependant, nous l'avons vu ci-dessus, sont des hommes à face courte.

Les Roumains du royaume ont une longueur nasale (51 mm. 35) plus grande que celle de leurs congénères Transylvains. Quant à la largeur du nez des Roumains de Transylvanie, elle dépasse celle des Roumains du royaume (35 mm. 4) et elle est une des plus grandes de toutes celles que nous avons mesurées dans la Péninsule des Balkans.

L'indice nasal moyen (71,93) indique la mésorrhinie, mais ce caractère est très rapproché du nez leptorrhinien. Cet indice moyen est le plus élevé de tous ceux que nous avons trouvés en mesurant les populations de la Péninsule des Balkans; il dépasse, de 2 unités, l'indice moyen des Roumains du royaume. La répartition des indices individuels fournit l'arrangement suivant :

	Individus.			
Leptorrhiniens.	77	soit le	45,3	pour 100.
Mésorrhiniens	85	—	50	—
Platyrrhiniens	8	—	4,7	—

Cette répartition montre bien que le caractère moyen de mésorrhinie est juste à la limite. Nous trouvons, en effet, une quantité de leptorrhiniens presque aussi grande que celle des mésorrhiniens. Le graphique représentant l'indice nasal des 175 Roumains de Transylvanie montre deux groupes d'indices massés autour : le premier, de l'indice 66 — très nettement leptorrhinien — et le deuxième, de l'indice 75 — nettement mésorrhinien.

Le rapport de la longueur nasale à la taille est pour les 100 individus les plus petits 3,07 et, pour la série des plus grands 2,94. Le rapport de la largeur nasale à la taille est dans les mêmes relations : 2,19 et 2,12. Les moyennes respectives de ces deux rapports sont pour la longueur du nez 3, et pour la largeur 2,15. On constate qu'au fur et à mesure de la taille croissante, la longueur, aussi bien que la largeur, diminuent.

VIII. — *Le pavillon de l'oreille.*

Groupes.	Hauteur de l'oreille mm.	Largeur mm.	RAPPORT A LA TAILLE de la hauteur.	de la largeur.
1	62,3	34,5	4,03	2,23
2	62,5	34,9	3,94	2,19
3	59,9	35,2	3,76	2,20

Groupe.	Hauteur de l'oreille mm.	Largeur mm.	RAPPORT A LA TAILLE de la hauteur.	de la largeur.
4	63	36,1	3,91	2,24
5	62,4	35,1	3,83	2,15
6	61,8	36,1	3,76	2,20
7	63,9	36,6	3,87	2,21
8	65,2	35,9	3,94	2,17
9	62,9	36	3,79	2,16
10	63,6	34,8	3,82	2,09
Moyennes	62,75	35,52	3,86	2,18
11	64,4	37,3	3,85	2,23
12	62,5	36,1	3,72	2,15
13	64,1	36,2	3,79	2,14
14	63,5	36,6	3,72	2,14
15	65,2	35,8	3,80	2,08
16	63,1	36,5	3,64	2,10
17	64	36,9	3,65	2,10
18	63,5	35,8	3,54	2
Moyennes	63,78	36,40	3,71	2,12
Moyennes générales	63,27	35,96	3,78	2,15

La longueur de l'oreille des Roumains de Transylvanie dépasse notablement celle des Roumains du royaume qui semblent avoir fourni, parmi les populations du Sud-Est Européen, une des oreilles les plus longues. Quant à la largeur du pavillon, elle est à peu près la même chez les Roumains de Transylvanie et chez les Roumains du royaume. En examinant le développement des deux dimensions principales de l'oreille en fonction de la taille croissante, nous constatons que, pour ce qui concerne la hauteur de cet organe, les hommes les plus petits possèdent une longueur auriculaire relativement plus considérable que les plus grands, et il en est de même pour la dimension transversale. En considérant les grandeurs absolues, on constate que les deux dimensions principales croissent au fur et à mesure à la taille croissante.

IX. — *Le diamètre biangulaire externe et interne et l'ouverture palpébrale.*

Groupes.	Biangulaire externe mm.	Biangulaire interne mm.	Ouverture palpébrale mm.	RAPPORT A LA TAILLE du biangulaire externe.	du biangulaire interne.
1	94,4	31,2	31,6	6,11	2,02
2	95,2	32,5	31,4	6	2,04
3	94,5	31,3	31,6	5,91	1,95
4	96	30,5	32,7	5,95	1,89
5	96,9	31,7	32,6	5,95	1,94
6	98,3	31,5	33,4	5,99	1,92
7	99,5	33,2	33,1	6,03	2,01
8	97,9	32,4	32,7	5,91	1,95
9	97,4	31,7	32,8	5,86	1,92

Groupes.	Biangulaire externe mm.	Biangulaire interne mm.	Ouverture palpébrale mm.	RAPPORT A LA TAILLE du biangulaire externe.	RAPPORT A LA TAILLE du biangulaire interne.
10.	97,6	31,7	32,9	5,86	1,90
Moyennes	96,77	31,77	32,5	5,95	1,95
11.	101	33,6	33,7	6,03	2,00
12.	99,9	31,3	34,3	5,94	1,86
13.	98,6	32,2	33,2	5,83	1,90
14.	98,1	32,1	33	5,75	1,88
15.	99	31,6	33,7	5,77	1,84
16.	100,1	32,9	33,6	5,77	1,89
17.	101,1	32,5	34,6	5,76	1,85
18.	101,2	32,6	34,3	5,65	1,82
Moyennes	99,87	32,35	33,8	5,81	1,88
Moyennes générales.	98,32	32,06	33,15	5,88	1,91

La moyenne du diamètre biangulaire externe est de 98 mm. 32 et celle du biangulaire interne 32 mm. 06. Ces deux dimensions augmentent absolument au fur et à mesure de la taille croissante, mais leur grandeur relative décroît lorsque s'élève la taille.

En comparant la série des Roumains de Transylvanie aux autres séries ethniques du Sud-Est Européen, nous constatons que les diamètres biangulaire externe et interne sont fortement développés chez les Roumains de Transylvanie. Nous ne trouvons aucune série européenne atteignant pour le biangulaire externe un chiffre aussi élevé que celui des Roumains transylvains; et pour ce qui concerne le biangulaire interne il n'y a que les Roumains du royaume qui possèdent un chiffre à peu près semblable, même légèrement plus élevé (32 mm. 9). Quant à l'ouverture palpébrale, sa dimension moyenne est de 33 mm. 15. C'est un chiffre qui n'est guère atteint par les populations du Sud-Est Européen. Les Roumains du royaume ont une ouverture palpébrale moins développée (32 mm.)

Ces fortes dimensions transversales sont vraisemblablement liées à ce caractère de chamaeprosopie que nous avons déjà constaté ci-dessus.

X. — *La longueur de la bouche.*

Groupes.	Longueur de la bouche. mm	Rapport à la taille.	Groupes.	Longueur de la bouche. mm	Rapport à la taille
1	56,6	3,66	11	54,9	3,28
2	56,1	3,53	12	58,1	3 45
3	55	3,44	13	56,6	3,34
4	54,5	3,38	14	57,8	3,39
5	56,9	3,49	15	58,2	3,39
6	56,9	3,47	16	56,5	3,26
7	58,4	3,54	17	57,8	3,29
8	58,3	3,52	18	58,8	3,28
9	56,1	3,32	Moyennes. . . .	57,34	3,33
10	58	3,48			
Moyennes. . . .	56,68	3,49	Moyennes générales	57,01	3,41

La grandeur de la bouche s'accroît au fur et à mesure de la taille croissante. Comparée à celle des diverses populations du Sud-Est Européen, la bouche des Roumains de Transylvanie apparaît comme l'une des plus grandes : elle dépasse, dans tous les cas, très fortement, celle des Roumains du royaume (53 mm. 50).

XI. — *Couleurs des yeux et des cheveux. Forme du nez.*

GROUPES	YEUX						CHEVEUX						FORME DU NEZ					
	Bruns.	Gris bruns.	Gris.	Gris bleus.	Bleus	Gris verts.	Bruns.	Bruns foncés.	Noirs.	Châtains.	Châtains clairs.	Roux.	Droits.	Droits relevés.	Droits élargis.	Droits aquilins.	Droits léger. aquilins	Droits abaissés.
1 . . .	4	2	2	2			2	4	1	2	1		3	2	1	1	1	2
2 . . .	5		2	2	1		3	1	2	2	2		8	1				1
3 . . .	5		3	2			4	2		1	3		8	2				
4 . . .	5	1	3	1			2	4	2	1	1		6	2	1		1	
5 . . .	4		3		3		5	1	1	3			5	3	1		1	
6 . . .	2		2		6		3	2	1	2	2		7	3				
7 . . .	6		2	1	1		3	2	2	2	1		8	2				
8 . . .	4	1	1	1	3		5	1	1	3			8			2		
9 . . .	4	1	3		2		3	2	1	2	2		4	4	2			
10 . . .	3	1	4		2		5	3	1		1		5	2		2	1	
11 . . .	4		5		1		3	3	1	2	1		5	3				2
12 . . .	4	1	2		3		4	3	1	1	1		7	1	1			1
13 . . .	4	2	2	1		1	2	5	1	2			5	3	1		1	
14 . . .	5	3	1		1		3	2	2	1	1	1	5	3		1	1	
15 . . .	4	3	2	1			3	1		4	2		7	3				
16 . . .	3	1	3	1	1	1		6	1	3			6	2	2			
17 . . .	5	4			1		2	3	1	3	1		4	3	1	1	1	
18 . . .	2		1		1	1	1		1	2	1		4		1			
175 hom.	73	20	41	12	26	3	53	45	20	36	20	1	105	39	11	7	7	5
En p. 100.	41,7	11,4	23,4	6,8	14,8	1,7	30,2	27,7	11,4	20,6	11,5	0,5	60	22,3	6,3	4	4	3,4

Le tableau XI montre que les Roumains de Transylvanie sont des hommes dont les yeux sont presque aussi souvent de couleurs claires que de couleurs foncées. Si les iris bruns se présentent dans la proportion de 41,7 p. 100; les iris gris et bleus sont dans une proportion supérieure (46,7 p. 100).

Quant aux cheveux ils sont plus nettement pigmentés. Si les Roumains de Transylvanie n'ont pas fréquemment les cheveux noirs, en revanche ils semblent avoir très rarement des cheveux de nuances claires. Sur 175 hommes je n'ai pas noté un seul individu ayant des cheveux blonds. Les cheveux foncés, non compris les châtains, sont dans la proportion de 67,3 p. 100.

La forme du nez des Roumains de Transylvanie est, dans la majorité, la forme dite du nez droit. Mais un nez commun dans cette population, c'est le nez relevé à son extrémité, rappelant un peu le nez slave (22,3 p. 100).

Étude de 19 femmes.

Cette série féminine est évidemment très faible. Néanmoins nous exposons les caractères anthropométriques et descriptifs des 19 femmes mesurées parce que nous savons à quel point ces sortes de documents sont rares. Dans presque toutes les séries ethniques, les groupes féminins sont faiblement représentés. Nous indiquerons les caractères observés dans le même ordre que celui que nous avons suivi pour étudier la série masculine.

I. — *La taille.*

Le premier groupe de dix femmes a comme stature moyenne 1 m. 486; le second 1 m. 572. La moyenne générale est 1 m. 529.

La différence sexuelle est de 15 unités, en gros. C'est là un chiffre considérable. On sait que dans les groupes européens des différences comme celle-là ne se présentent guère. Peut-être que, si la série féminine avait été numériquement plus forte, cette différence aurait été atténuée.

Les dix-neuf tailles féminines se répartissent entre les extrêmes 1 m. 57 et 1 m. 62. C'est la taille 1 m. 54 qui est la plus souvent représentée.

II. — *Le buste et la grande envergure.*

La hauteur du buste est, pour les deux groupes de 10 femmes, 802 m. 4 et 848 mm. La moyenne égale 825 mm. 2. Le rapport de la hauteur du buste à la taille est 53,96. Si l'on se reporte au chiffre qui a été exprimé pour ce rapport dans la série masculine (52,92) on constatera que le buste des femmes roumaines (de Transylvanie) est notablement plus haut que celui des hommes de leur groupe ethnique.

La grande envergure a donné les valeurs suivantes : 1523,2 et 1593 mm.; moyenne : 1558 mm. Ce chiffre dépasse celui de la taille.

Le rapport de la grande envergure à la taille est 101,92. Il est inférieur à celui des hommes. Les femmes semblent donc avoir des bras relativement peu développés.

III. — *Les diamètres craniens et l'indice céphalique.*

Voici les valeurs qui concernent ces caractères :

	D. A. P.	D. M.	D. T.	Indice céphalique.
1er groupe.	177 mm.	177 mm.	146 mm.	82,50
2e —	175 »	175 »	152 »	86,73
Moyennes.	176 »	176 »	149 »	84,61

L'indice céphalique moyen est plus élevé que celui des hommes; ce qui est le fait habituel. On remarquera la différence très grande qui existe entre les deux groupes de dix femmes. Le premier marque la sous-brachycéphalie; le second l'hyperbrachycéphalie (classif. Deniker).

Répartition des indices individuels :

Dolichocéphales	1	soit le	5,3	p. 100.
Sous-dolichocéphales	1	—	5,3	—
Mésaticéphales	2	—	10,5	—
Sous-brachycéphales	7	—	36,9	—
Brachycéphales	1	—	5,3	—
Hyperbrachycéphales	7	—	36.9	—
Total	19 femmes.			

Il n'y a pas une seule hyperdolichocéphale. On voit, par contre, le nombre important des hyperbrachycéphales.

Les formes brachycéphales = 79,8 p. 100 de la série.

Les rapports des trois diamètres crâniens à la taille sont (moyennes de la série) : Pour le D. A. P. 11,51; pour le D. M. 11,52; pour le D. T. 9,74.

Les deux premiers de ces rapports sont plus faibles que ceux des hommes. Mais le rapport du diamètre transverse est plus fort. Il en résulte que le crâne des femmes est moins développé dans le sens longitudinal par rapport à leur taille que le crâne des hommes, mais qu'il est plus développé dans le sens transversal. Ce phénomène explique la brachycéphalie toujours plus accentuée des femmes dans un groupe ethnique donné.

IV. — *Le frontal minimum et la hauteur du crâne.*

	Frontal minimum.	Hauteur du crâne.	RAPPORTS A LA TAILLE du frontal minimum.	RAPPORTS A LA TAILLE de la hauteur du crâne.
1er groupe	106 mm. 5	110 mm. 6	7,16	7,44
2e —	111 — 1	114 — 6	7,96	7,21
Moyennes	108 — 8	112 — 6	7,11	7,36

Les deux dimensions ci-dessus sont naturellement, comme grandeurs absolues, plus petites chez les femmes que chez les hommes. Mais les deux rapports de ces dimensions à la taille totale sont plus grandes chez les femmes. C'est surtout par le développement du frontal, dans le sens mesuré, que les femmes s'éloignent le plus des hommes. Si l'homme = 100, la femme = 105,2 pour le premier de ces rapports et 100,8 pour le second. Le crâne féminin est bien développé dans le sens frontal transversal,

V. — *Les largeurs : bijugale et bizygomatique.*

Nous indiquons, en même temps que ces diamètres, leurs rapports à la stature :

	B. J.	B. Z.	RAPPORTS A LA TAILLE de B. J.	RAPPORTS A LA TAILLE de B. Z.
1er groupe	120 mm. 3	129 mm.	8,09	8,68
2e —	128 — 5	134 —	8,17	8,52
Moyennes	124 — 4	132 —	8,13	8,60

En comparant ces valeurs à celles qui ont été exprimées pour la série masculine, on constate que, si les diamètres transversaux de la face sont absolument plus petits chez les femmes, ces mêmes diamètres, relativement à la taille, sont chez elles, tous les deux, plus grands.

VI. — *Les principaux diamètres verticaux de la face.*

Nous notons les dimensions des trois diamètres : ophryo-mentonnier, ophryo-alvéolaire et ophryo-nasal; ainsi que les rapports de ces trois dimensions à la taille :

	O. M.	O. A.	O. N.	RAPPORTS A LA TAILLE de O. M.	RAPPORTS A LA TAILLE de O. A.	RAPPORTS A LA TAILLE de O. N.
1er groupe . .	126 mm. 6	83 mm. 2	66 mm. 5	8,52	5,59	4,47
2e — . .	130 —	86 —	66 — 5	8,26	5,47	4,23
Moyennes. . .	128 — 3	84 — 6	66 — 5	8,39	5,53	4,35

Si nous comparons ces chiffres à ceux fournis par la série masculine, nous constatons que, soit les diamètres absolus, soit les rapports, sont tous inférieurs chez les femmes. Cette observation nous permet donc de constater que, si les femmes roumaines de Transylvanie ont les diamètres transversaux du visage relativement plus développés que ceux des hommes de leur groupe ethnique, il n'en est pas de même pour ce qui concerne les diamètres verticaux. Les femmes seront donc beaucoup plus chamaeprosopes que les hommes. Elles ont la face courte et large.

On aura une idée plus nette encore de cette différence morphologique si nous disons que si l'H. = 100, la F. = 103,4 pour le diamètre bijugal et seulement 96,9 pour le diamètre ophryo-mentonnier.

VII. — *Les dimensions du nez et l'indice nasal.*

Nous ajoutons aux dimensions du nez les rapports des deux diamètres considérés à la taille.

	Longueur du nez.	Largeur.	RAPPORTS A LA TAILLE de la longueur.	RAPPORTS A LA TAILLE de la largeur.
1er groupe	47 mm. 1	32 mm. 5	3,16	2,17
2e —	48 — 3	33 —	3,07	2,09
Moyennes	47 — 7	32 — 6	3,11	2,13

Les dimensions nasales augmentent absolument au fur et à mesure de la taille croissante; elles diminuent relativement avec l'agrandissement de la stature.

Les comparaisons sexuelles montrent que, par rapport à la taille, les femmes ont le nez plus long que celui des hommes, mais elles l'ont moins large.

L'indice nasal est le suivant :

1er groupe	69,30
2e —	68,70
Moyennes	69

Ces trois indices indiquent la leptorrhinie. Ces chiffres sont plus faibles que ceux des hommes. A l'inverse de ce qui a été constaté chez ces derniers, on remarquera que les femmes les plus grandes sont celles qui, en même temps, sont les plus leptorrhiniennes.

Répartition des indices individuels :

	Individus.
Au-dessous de 70	12 soit le 63,2 p. 100.
De 70 à 84,9	7 — 36.9 —

Il n'y a aucune indice platyrrhinien.

La prédominance des types leptorrhiniens est manifeste.

VIII. — *Les dimensions de l'oreille.*

Ce sont les diamètres verticaux et transversaux de l'oreille entière auxquels nous adjoignons les rapports de ces dimensions à la taille.

	Hauteur de l'oreille.	Largeur.	RAPPORTS A LA TAILLE de la hauteur.	de la largeur.
1er groupe	57 mm. 9	32 mm. 4	3,89	2,18
2e —	58 — 9	34 — 8	3,74	2,21
Moyennes	58 — 4	33 — 6	3,81	2,19

Les grandeurs absolues du pavillon auriculaire s'augmentent au fur et à mesure de la stature croissante. Ces grandeurs diminuent relativement lorsque la taille s'élève. Si nous comparons les rapports moyens à ceux des hommes, nous constatons que les femmes roumaines de Transylvanie ont l'oreille plus développée que les hommes de leur groupe ethnique et que cette plus grande augmentation a lieu dans les deux dimensions.

IX. — *Le biangulaire externe et interne et l'ouverture palpébrale.*

	Biangulaire externe.	Biangulaire interne.	Ouverture palpébrale.	RAPPORTS A LA TAILLE du biangulaire externe.	du biangulaire interne.
	—	—	—	—	—
1er groupe .	91 mm. 2	30 mm. 08	30 mm. 56	6,13	2,07
2e — .	94 —	32 — 8	30 — 6	5,97	2,08
Moyennes .	92 — 6	31 — 8	30 — 5	6,05	2,07

Les trois dimensions absolues sont plus développées chez les hommes. Mais les rapports sont plus forts chez les femmes. Nous retrouvons ici le caractère de largeur du visage que nous avions noté ci-dessus à propos de diamètre bijugal et du bizygomatique.

Si, pour les deux diamètres biangulaires externe et interne l'H = 100, la femme = respectivement 102,9 et 108,3. C'est par la largeur interoculaire que la femme s'éloigne le plus de l'homme.

X. — *La longueur de la bouche.*

		Rapports à la taille.
		—
1er groupe	50 mm.	3,36
2e —	51 — 5	3,27
Moyennes	50 — 8	3,32

De même que nous l'avons observé pour la bouche masculine, la bouche des femmes augmente de longueur au fur et à mesure de la taille croissante. La dimension absolue de l'ouverture buccale est plus grande chez les hommes ; et la dimension relative est aussi plus grande chez eux. Par ce caractère, si l'H. = 100, la F. = 97,3.

XI. — *Couleur des yeux et des cheveux. Forme du nez.*

Nous indiquons ces caractères descriptifs dans un petit tableau.

	COULEURS DES YEUX				COULEURS DES CHEVEUX				FORME DU NEZ			
	Bruns.	Gris.	Gris bleus.	Bleus.	Bruns.	Bruns foncés.	Châtains.	Châtains clairs.	Droits.	Droits relevés.	Droits légèrement relevés.	Droits abaissés.
1er groupe	3	3	1	3	6	1	3	—	5	3	1	1
2e —	5	2	1	1	3	1	1	4	6	2	1	—
Totaux	8	5	2	4	9	2	4	4	11	5	2	1

Pour ce qui touche à la couleur des yeux, on remarquera la prédominance des iris bruns. Mais si nous associons les iris faiblement pigmentés dont la gamme va du gris au bleu, nous en trouvons bien davantage. La proportion de ces derniers est d'environ 60 p. 100. Il est intéressant de mettre en regard de cette pigmentation peu accusée des yeux le fait que nous n'avons trouvé aucune femme ayant des cheveux blonds. Si nous éliminons les cheveux châtains clairs, nous avons une proportion de 79 p. 100 d'individus ayant des cheveux foncés (jusqu'au châtain y compris). Nous pouvons conclure *grosso modo* que les femmes roumaines de Transylvanie ont fréquemment — cette fréquence équivaut à une forte majorité — des cheveux foncés et des yeux clairs.

Résumé.

I. Pour ce qui concerne les hommes :

La taille moyenne des Roumains de Transylvanie est de 1 m. 67. Ce chiffre dépasse celui qui est actuellement connu pour représenter les Roumains du royaume.

L'indice céphalique des Roumains de Transylvanie est 84,37. Il marque la brachycéphalie. Cet indice est plus fort que celui des Roumains du royaume. Dans le détail, les formes brachycéphales représentent le 76.57 p. 100; les formes dolichocéphales le 10,31 p. 100. Cette différence montre bien dans quelle direction il y a lieu de chercher l'origine des Roumains Transylvains. Nous rappelons à ce propos la parenté anthropologique que nous avons montrée, au cours des pages précédentes entre cette série et celles des Roumains du royaume, appartenant surtout aux régions montagneuses.

L'indice nasal moyen des Roumains de Transylvanie (71,93) marque un caractère de mésorrhinie. L'examen des indices individuels montre que ce caractère appartient à la moitié exactement des individus examinés; les autres, sauf quelques rares platyrrhiniens, sont des leptorrhiniens (45.3 p. 100).

Les Roumains de Transylvanie sont des hommes dont les yeux sont fréquemment bruns (41,7 p. 100). Mais ils ont aussi souvent des yeux aux iris clairs : gris, gris bleus et même bleus. Nous avons noté environ 15 p. 100 d'hommes ayant les yeux bleus.

Les cheveux de ces Roumains ne sont jamais de couleurs claires. Nous n'avons pas trouvé un seul individu blond. Les cheveux noirs ne sont pas abondants. Mais la presque totalité des hommes mesurés avaient des cheveux fortement pigmentés (nous comprenons dans cette expression les cheveux châtains).

Les Roumains de Transylvanie ont généralement le nez droit (60 p. 100); mais fréquemment aussi on constate chez eux la présence d'individus à nez relevés rappelant un peu la forme communément appelée le nez slave.

A ce propos nous n'oublions pas les invasions slaves qui ont parcouru ce pays.

II. Pour ce qui concerne les femmes :

La taille moyenne des Roumaines de Transylvanie est de 1 m. 529. La différence sexuelle de la stature est de 15 cm. Elle est relativement considérable, si on la compare à celle qui a été relevée sur les groupes européens. Nous n'insistons pas à cause de la petite série féminine que nous avons mesurée.

L'indice céphalique moyen des Roumaines de Transylvanie (84,61) marque, comme celui des hommes, la brachycéphalie. Chez ces femmes, la proportion des types brachycéphales = 79,8 p. 100. Elle est un peu plus élevée que dans la série masculine. La proportion des formes dolichocéphales est la même chez les femmes que chez les hommes.

L'indice nasal moyen des femmes est 69. Il indique la leptorrhinie. La prédominance des types leptorrhiniens est manifeste dans cette série féminine, où nous ne rencontrons que 36,9 p. 100 d'individus mésorrhiniens. L'indice nasal moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Les Roumaines de Transylvanie ont des yeux souvent clairs; plus souvent même que des iris foncés. Nous avons fait une observation de même nature pour ce qui concerne les hommes. Nous avons rencontré environ 21 p. 100 de femmes ayant des yeux bleus. Cette proportion est plus élevée que chez les hommes.

Nous n'avons pas trouvé une seule Roumaine de Transylvanie ayant les cheveux blonds. Presque toutes les femmes de ce groupe ethnique ont les cheveux foncés, ou au moins châtains. Une proportion de 21 p. 100 d'entre elles avaient des cheveux châtains clairs.

Le nez des Roumaines de Transylvanie est habituellement, un nez droit. Cependant environ 26 p. 100 des femmes examinées présentaient un nez relevé. Cette proportion est un peu supérieure à celle rencontrée chez les hommes du même groupe ethnique.

Cette étude — ici, il ne s'agit que d'une note préliminaire, — sera reprise plus tard, avec détails.

Chandoo, Alcool ou Morphine?

Par T.-V. HOLBÉ

Correspondant de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

Quand, il y a une dizaine d'années, le gouvernement chinois annonça qu'il allait supprimer la culture du pavot et interdire désormais le commerce et l'usage de l'opium dans l'Empire, je pensai et je dis à qui voulait l'entendre : le gouvernement chinois est-il en cela bien sincère, a-t-il la ferme intention d'arriver à la suppression totale de l'usage du chandoo dans l'Empire du Milieu et a-t-il les moyens d'arriver à cette suppression? Si oui, voici ce qui va se passer :

a) Un certain nombre de fumeurs abandonneront simplement le bambou (la pipe à opium) et seront réellement débarrassés de leur passion. Parmi les autres :

b) Les uns se livreront à l'alcool,

c) Les derniers deviendront morphinomanes [1].

Or, voici où nous en sommes, ou plutôt où en sont les Chinois, en ce moment (fin 1917).

D'abord la suppression [2] de la culture du pavot ruine ou appauvrit un grand nombre de régions et le fisc s'en ressent. Si, en effet, dans certains endroits, on a pu remplacer la culture riche du pavot par une autre culture suffisamment rémunératrice, comme celle du coton par exemple, il y a aussi des terrains ingrats pour toutes les autres plantes utiles et qui semblent vraiment n'avoir convenu qu'au pavot. Mais voyons ce que sont devenus les anciens fumeurs d'il y a dix ans et plus :

Beaucoup ont continué et continuent à fumer; ce que j'ai vu récemment au Yun-nam et les renseignements qui me sont venus des autres parties de la Chine me le prouvent surabondamment. Il n'y a plus de fumeries publiques; on se cache, voilà tout.

1. Je basais mes prévisions sur ce que j'avais vu et ce que je voyais encore se passer dans notre Indochine. J'étais, à cette époque, très bien placé pour voir beaucoup de choses qui échappaient forcément au public.

2. Pour une foule de raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, je crois que la suppression *absolue* de la culture du pavot ne sera jamais obtenue en Chine.

D'autres, certainement très nombreux, ont réellement cessé de fumer et alors, parmi eux :

a) Certains ont délaissé le bambou et la petite lampe sans s'adonner, *jusqu'ici*, à aucune autre passion aussi dangereuse ou plus dangereuse que celle qu'ils ont abandonnée. Pour ceux-là, pour ceux du moins d'entre eux qui fumaient avec excès, les édits prohibitifs concernant l'opium ont été un bienfait. Mais ils constituent une minorité.

b) Il y en a qui se sont mis à boire. Des agents du fisc de la République du Milieu m'ont affirmé que dans ces dernières années la production et la consommation de l'alcool ont augmenté dans des proportions notables[1]. Ceux là ont-ils gagné au change?

Qui oserait l'affirmer?

c) Enfin, un grand nombre se sont livrés à la morphine. Les uns avalent quotidiennement, sous forme de pilules ou de drogues diverses des quantités plus ou moins grandes de chlorhy. de morphine qui leur vient d'Europe ou du Japon. Ce sont de vrais morphinophages. Les autres, plus civilisés, usent de la solution par le moyen de la seringue de Pravaz.

Il y a, dans tous les grands centres chinois, des boutiques interlopes où moyennant quelques cents (de deux à quatre sous de notre monnaie), on vous fait une piqûre de morphine; je laisse à deviner dans quelles conditions d'asepsie! De nombreux Célestes sont outillés pour se faire eux-mêmes les injections à domicile. Il m'a été donné de voir l'*ex*-seringue de *Pravaz* de l'un d'eux; que l'on n'aille pas croire que je charge ici le tableau : le cylindre en verre primitif ayant sans doute été brisé, avait été remplacé par un tuyau de bambou, les montures en ébonite avaient été fixées sur ce tuyau au moyen d'une sorte de résine noirâtre, l'aiguille toute rouillée, la pointe émoussée... et quelle propreté! Je n'ai pas vu le corps du Chinois, mais je me doute de l'état dans lequel devaient se trouver ses bras, son ventre, ses cuisses, ses fesses, toutes les parties que peut atteindre la main opérante!

Ceux-là seuls qui connaissent tous ces détails peuvent se rendre un compte exact de l'insigne maladresse et de la sottise immense qu'a commises le gouvernement chinois, en prétendant supprimer radicalement le chandoo, dans le but « de préserver la race ». Hélas! on ne rend pas les hommes vertueux avec des édits, des lois et des décrets. Un clou chasse un clou et, dans tous les pays de la terre et à toutes les époques,

1. Malgré cela, il est certain que les Chinois, comme tous les Jaunes, du reste, sont relativement peu portés vers l'alcool. Ils le sont, dans tous les cas, beaucoup moins que les Blancs et surtout que les Noirs. Cependant, il semble qu'il n'en a pas toujours été ainsi; Samuelson, dans son *Histoire des Boissons*, cite un édit impérial du XIe siècle avant notre ère où il est écrit : « Notre peuple ayant été désorganisé et ayant perdu sa vaillance par suite de l'abus excessif de l'alcool.... » Un édit ultérieur ne prononce rien moins que la peine de mort contre ceux qui boiront avec excès. Les décrets publiés plus tard, au XVIIIe siècle, par les empereurs Young-Ching et Kien-Long, contre l'usage du chandoo, semblent avoir été copiés sur ceux-là.

les hommes ont eu recours à des substances provoquant l'excitation cérébrale et apaisant la douleur physique et morale.

L'homme recherche le plaisir et evite la douleur, c'est écrit dans tous les traités de philosophie. Ici on noie ses soucis dans les pots, là on les fait s'évaporer avec la fumée de la pipe. Chaque peuple a son excitant national, et si vous prétendez enlever à un peuple son excitant familier, il en adoptera fatalement un autre ou plusieurs autres. Faites en sorte qu'il ne perde pas au change. C'est ce que, en voulant supprimer l'usage du chandoo, le Gouvernement chinois, « pour préserver la race », n'a pas su prévoir. Mieux inspiré et mieux documenté, il aurait dit, comme les grenouilles de la fable :

De celui-ci contentons-nous, de peur d'en rencontrer un pire.

Les dangers de la morphinomanie et ceux de l'alcoolisme sont beaucoup trop connus et ont été décrits trop souvent, avec beaucoup trop de talent et de vérité, pour que je croie utile d'en reparler ici. Je ne citerai, au cours de ce mémoire, que quelques observations personnelles, pour comparaison avec le danger que peut présenter le chandoo. Ce dernier danger a été exagéré considérablement et je puis dire, en toute sincérité, que le chandoo a été diffamé. En France, les uns se sont formé une opinion d'après les récits des voyageurs du milieu du dernier siècle (comte R. de Beauvoir, *Voyage en Chine*. M. de Molins, *Voyage à Java*. M. de Moges, *Voyage en Chine et au Japon*, 1857-58)[1], récits où la sincérité et l'observation le cèdent trop souvent à la fantaisie et au pittoresque; ou bien encore on s'en est rapporté aux dires des Baudelaire et des Th. de Quincey, mais ces derniers étaient des opiophages, des mangeurs d'opium, et non des fumeurs de chandoo, ce qui n'est pas du tout la même chose. On comprend, tout de suite, la différence très grande qui existe entre ces deux produits, différence qui, par conséquent, doit se retrouver dans leurs effets sur l'organisme, quand on sait que l'opium contient six principes actifs principaux (alcaloïdes) qui sont :

La morphine, la codéine, la narcéine, la thébaïne, la papavérine, la narcotine ;

Que les trois premiers sont calmants, hypnotiques;

Que les trois derniers sont convulsivants (Cl. Bernard).

Que, tandis que dans l'opiophagie l'action des convulsivants est prédominante dans la transformation de l'opium en chandoo, les trois alcaloïdes convulsivants sont éliminés d'une façon presque complète (ainsi du reste que la narcéine et une partie de la codéine), au cours de la

1. Le marquis de Moges dit de l'opium : « Les Chinois commencent vers l'âge de vingt ans à fumer une pipe par jour. Les grands fumeurs arrivent à huit, mais alors ils succombent dans un délai de cinq à dix ans. Ceux qui fument de deux à quatre pipes par jour peuvent vivre vingt, quelquefois trente ans.... » (!!) Voilà qui est précis, quant à la sincérité et à l'exactitude!...

phase de préparation dite du *crépage*, qui a pour but de détruire les principes âcres : résines, caoutchouc, gommes, etc... et les alcaloïdes convulsivants « qui portent à la tête ». Ce résultat est obtenu par une température voisine de 200° à laquelle résiste encore la morphine[1]. C'est donc commettre une grosse erreur que de vouloir se faire une idée des effets du chandoo d'après ce que Baudelaire, de Quincey et autres ont dit de l'opium. Quant à ceux qui, n'étant jamais venus en Extrême-Orient, ont voulu traiter « la question du chandoo », d'après ce qu'ils ont pu voir en France depuis quelques années, influencés par l'étrangeté, le mystère, l'exotisme des fumeries et surtout par la prévention, leur jugement a été faussé. Il est vrai toutefois que « le fâcheux exemple donné chez nous par les néo-zélateurs de la drogue, qui ont bruyamment transporté leurs fumeries dans les ports de guerre et la capitale et qui se sont livrés, par snobisme ou désœuvrement, aux pires excès, a puissamment contribué à égarer l'opinion publique déjà mal informée ». Et comment l'opinion publique serait elle bien informée quand, par exemple, on a pu lire dans un de nos plus grands quotidiens (*Le Journal* du 1er mars 1907), sous la signature : Docteur Pascal, un article ayant pour titre *La fée brune*, d'où j'extrais le passage suivant :

« ... On se couche sur le côté et on prend la pipe. C'est l'ivresse et ce n'est pas pour tous la même ivresse.... Un bien-être divin envahit les sens. Plus de soucis, plus d'obstacles, des visions de bonheur et de volupté. L'esprit est délivré de toutes chaînes, l'imagination a des ailes, on est un dieu... oui, mais après la béatitude momentanée c'est le sommeil lourd, c'est le réveil avec courbatures et nausées, le dieu désenchanté marche maintenant en titubant, sa langue est pâteuse, sa gorge sèche, son teint pâle, son cerveau débile. Oui, mais dès l'époque où il en est au chiffre de dix pipes, le fumeur, finie la béate torpeur du rêve, est un être voûté, pâle, amaigri, grelottant et toussant par des températures tropicales; maux de tête perpétuels, impossibilité de digérer, constipation. Oui, mais après les visions érotiques du rêve, après l'illusoire paradis de Mahomet[2], l'homme réveillé n'est qu'un impuissant, ce n'est plus un homme, il est exclu de l'amour. Plus d'esprit et plus de cœur. Les affections de famille, les devoirs professionnels n'existent plus. Un jour on ne sait même plus avoir honte et c'est le gatisme précoce!... »

Si l'auteur de ces lignes n'a eu pour but, en les écrivant, que d'effrayer les néophytes et d'entraver la propagation de l'usage du chandoo en

1. Ces points intéressants ont été mis en lumière par E. Lalande, pharmacien de la marine, dans une remarquable étude parue en 1890 (nos de juillet, août, septembre des *Archives de médecine navale*.) Ce travail valut à son auteur le prix de médecine navale avec la médaille d'or.

2. Est-il besoin d'affirmer encore ici que la fumée du chandoo ne procure pas de visions de houris ni de sensations volupteuses, mais seulement une exaltation des facultés intellectuelles et l'oubli, du moins partiel, des misères quotidiennes (N. D. R.).

France, on peut lui pardonner, car il est permis, jusqu'à un certain point et dans certains cas, de dire que *la fin justifie les moyens*, et je ne pense pas qu'il ait pu avoir une autre intention en présentant un pareil tissu d'exagérations et de faussetés.

Une note beaucoup plus exacte nous est donnée par le même périodique (*Le Journal*) dans son numéro du 18 mai 1908 où, par la plume d'E. Gautier, le docteur L..., qui a habité pendant dix-huit ans l'Indochine et qui lui aussi *a été* fumeur de chandoo, s'exprime ainsi :

« ... L'opium (le chandoo) en effet n'est pas ce qu'un vain peuple pense ni ce qu'on figure dans les grotesques pantomimes des music-halls. Il s'en faut que ce soit le poison insidieux et fatal qui, en quelques semaines, vous vide le mieux meublé et vous transforme l'homme le plus robuste, le plus intelligent, le mieux équilibré, en une sorte de loque inconsciente, à la merci du moindre risque et de la moindre tentation. Ceci n'est vrai, à la rigueur, que pour les abouliques qui en abusent. Mais nos apéritifs et nos liqueurs, nos grands crus eux-mêmes et l'extra-dry ne logent-ils pas à la même enseigne, si l'on en fait excès? Soyez sûrs que le spectacle du pochard vautré au ruisseau, après un pardon, dans un village de Bretagne, du matelot en bordée, ou de l'apache à qui la fée verte fait complémentairement voir rouge, n'est ni moins triste, ni moins répugnant, ni moins immoral que celui du Chinois avachi, après vingt pipes, sur sa natte souillée de déjections, qu'on nous montre dans les romans à thèses.

Au demeurant, il faut s'entendre. Ceux qui abusent ou seraient tentés d'abuser de l'opium, ce sont les Européens, ce sont les Blancs. L'intoxication est rare chez les Jaunes qui, en général, usent modérément, juste assez pour obtenir le précieux coup de fouet, l'exquise sensation d'euphorie dont leurs nerfs ont besoin, du cordial auquel d'ailleurs ils sont faits par un atavisme séculaire. Sans doute il y a des exceptions et il ne manque pas en Chine d'opiomanes parmi les déclassés, les neurasthéniques et les gens qui n'ont pas de conduite; mais ils ne sont probablement ni plus nombreux ni mieux considérés que les alcooliques de Paris ou de Londres..., non pas que nous devions prendre au pied de la lettre tout ce qui se débite sur ce chapitre, d'exagérations et de sottises. Au point de vue strictement pathologique, l'opium est moins dangereux que la morphine; d'autre part, on ne me fera jamais avaler qu'il ait le sournois pouvoir de faire perdre le sens moral (si ce n'est un sens moral bien mal accroché) à personne, ni d'ensemencer la trahison dans un terrain réfractaire à cette ivraie.... »

Ceux qui voudront se faire une idée exacte de l'action du chandoo sur l'organisme n'auront qu'à consulter le travail consciencieux et documenté de notre vieil ami Dr[1]. N. En Indochine, N... a observé méthodiquement

1. Dr H. Nicolas, *Quelques recherches sur les effets physiologiques du chandoo.* Th. m., Montpellier, 1884.

et scientifiquement les effets du chandoo sur lui-même — sur des Français — sur des Asiatiques (Annamites et Chinois). De ses conclusions j'extrais les lignes suivantes :

« En somme l'opium, sur une grande étendue de l'empire chinois, a supplanté l'alcool. Est-ce un bien, est-ce un mal? Le suc du pavot est-il si délétère, produit-il des ravages si considérables au physique et au moral? Doit-il anéantir, à une époque peu éloignée, les races qui en font usage? non. Excitant cérébral puissant, il est plutôt utile que nuisible au lettré qui n'en abuse pas, absolument comme le café nous est utile quand nous voulons fournir une somme de travail intellectuel considérable. C'est presque un aliment d'épargne pour le travailleur. En tous cas, il diminue sa fatigue en diminuant sa sensibilité et lui donne quelques heures d'oubli et de repos. En supprimant la douleur, il est le grand consolateur, pour celui qui souffre. Enfin, pris avec excès, il n'est pas plus dangereux que les boissons alcooliques. Les victimes de l'opium sont relativement moins nombreuses que celles de l'alcool et elles sont moins à plaindre. La vue du *delirium tremens* n'empêche pas de prescrire le vin et la bonne eau-de-vie; le sombre tableau de celui qui fume avec excès ne doit pas faire oublier que, dans l'immense majorité des cas, le chandoo n'est pas nuisible et que parfois il est utile. »

De son côté le docteur E. Martin, dans son intéressant ouvrage sur l'opium[1], dit :

« Il y a trois modes d'abus de l'opium.

« 1° La morphinomanie est le plus redoutable.

« 2° L'opiophagie, répandue surtout en Orient, son pays d'origine, est fréquemment une pratique utilitaire. Ses abus sont rares et ont été singulièrement exagérés.

« 3° Le mode fumigatoire, incriminé par les uns, absous par les autres, peut désormais, depuis nos recherches et les analyses (de Moissan), que nous avons exposées, être l'objet d'appréciations raisonnées. Pour lui aussi, le nombre et la gravité des abus ont été exagérés.

« Quant à ceux de nos compatriotes qui sont assez forts pour s'affranchir de ces excès et qui ne demandent à l'opium qu'une simple excitation physique et psychique, peut-être commandée par le climat, ils n'en retirent que des avantages. »

En 1888, MM. L..., pharmacien de 1re classe de la marine, A..., médecin de 2e classe et moi, nous entreprîmes une série d'expériences dont il est inutile d'indiquer ici la technique, dans le but de déterminer la quantité de morphine qui reste dans l'organisme, après la consommation d'une quantité de chandoo donnée. En d'autres termes : voici 12 grammes de chandoo contenant 1 gramme de morphine; quelle portion de ce gramme

1. *L'opium, ses abus, mangeurs et fumeurs d'opium, morphinomanes.* Par le Dr E. Martin, ex-médecin-major de l'École Polytechnique et de la légation de France à Pékin; lauréat de l'Ac. de Méd. 1893.

de morphine restera dans l'organisme du fumeur après la consommation des 12 grammes de chandoo?

Malgré l'ingéniosité de L... et le grand désir que nous avions de résoudre cet important problème, les expériences, en ce qui nous concernait, A... et moi, étant plutôt pénibles, nous ne pûmes pas atteindre notre but. Tout ce que nous avons pu savoir, c'est que la quantité de morphine gardée par le fumeur est infinitésimale, par rapport à celle contenue dans la fumée expirée.

M. Gardner, ancien consul d'Angleterre à Che-foo, a été frappé de l'immunité relative des fumeurs d'opium pour les maladies des bronches et des poumons. Moore raconte que, pendant un automne où il y eut beaucoup de malades à Joudpoor, sur le grand nombre de personnes attachées à l'agence politique, seuls plusieurs fumeurs d'opium échappèrent à des fièvres plus ou moins graves[1].

Un fumeur que j'ai connu, il y a bien des années déjà, me racontait que, dans tel poste du Cambodge où il se trouvait en service, lors d'une épidémie de dyssenterie, sur sept Européens qui se trouvaient dans le poste, cinq furent atteints, dont un assez grièvement pour devoir être évacué sur l'hôpital de Pnôm-Penh où il mourut, du reste, si mes souvenirs sont bien exacts. Les deux autres ne furent pas touchés; ils étaient fumeurs l'un et l'autre. On peut ne voir là qu'une simple coïncidence; je crois, moi, qu'il est permis d'y voir autre chose. D'autres faits du même genre, dont le récit trouverait sa place ici, m'ont souvent été rapportés, mais le souvenir ne m'en est pas resté d'une façon assez précise.

Feu le Dr C..., médecin inspecteur des troupes coloniales, directeur du Service de Santé de l'Indochine, rentrant en France en 1908, son temps de séjour colonial terminé, vint me voir à son passage à Saïgon. J'avais connu C... autrefois dans la marine et nous avions eu l'avantage, de naufrager ensemble en mer Rouge en 1888. Nous causâmes du présent et de l'avenir, davantage du passé. Au cours de la conversation, C... me dit en souriant : « Du reste il faut que je vous fasse un aveu ». — Quoique un peu étonné, je compris tout de suite, « comment, *tu quoque?* » lui dis-je. — « Eh bien! oui. Voici : pendant toute la durée de mon séjour au Tonkin, j'ai fumé quotidiennement quatre pipes d'opium et je crois bien que c'est grâce à ça que j'ai pu terminer mes deux ans sans encombre. Vous savez combien, dans ces pays-ci, à certains jours, les organes deviennent paresseux à tour de rôle; tantôt c'est l'estomac ou l'intestin, l'appétit manque, la digestion est lente, puis, ce sont les jambes qui refusent presque de vous porter, d'autres fois c'est le cerveau qui fait grève, le moindre effort intellectuel devient alors très pénible. Or, vous n'ignorez pas l'importance du service que je dirigeais; j'avais tous les jours des règlements à élaborer, des ordres à transmettre, des pièces à vérifier, des rapports à fournir, et la plupart du temps il m'était impos-

1. Moore, *On the other side of the opium question.*

sible de remettre ce travail au lendemain. Mes quatre petites pipes m'ont souvent rendu grand service et puis, je crois volontiers qu'à petites doses l'opium est un excellent prophylactique contre la fièvre et les maladies de l'intestin. »

Au sujet de l'innocuité parfaite du chandoo pris à petites doses, ce qui est le cas de l'immense majorité des fumeurs Asiatiques (mais n'est pas toujours le cas des fumeurs Européens), je citerai l'opinion d'un homme dont personne, je pense, n'osera contester la science ni l'impartialité, et cette opinion est le résultat d'observations faites *in situ*[1] :

« ... La fumerie d'opium de la même ville (Shang-haï), située dans la concession française, est le plus bel établissement de ce genre de l'Extrême-Orient. Dans ses cabinets particuliers, ouverts sur le devant, les fumeurs d'opium, couchés tête à tête auprès de la lampe qui sert à allumer les pipes, ne diffèrent guère que par leur attitude horizontale, des gens qui chez nous vont, dans les cafés, causer entre amis de leurs affaires ou de leurs plaisirs, en fumant du tabac et buvant frais. Pris à faible dose, en effet, l'opium n'a pas plus d'effets nuisibles que le tabac, et la fumerie d'opium n'offre ni plus ni moins de danger que nos cafés. Comme ces derniers, elle n'est qu'un lieu de distraction et de plaisir où les hommes de toutes les classes vont se reposer des fatigues de la journée[2]. »

Et ailleurs :

« Parmi les cultures qui pouvaient rapporter à l'Indochine française des revenus importants, nous voulons citer celle du pavot.... L'habitude de fumer l'opium n'est en réalité ni meilleure ni plus mauvaise que celle de fumer du tabac ou de boire des liqueurs alcooliques, elle n'a que l'inconvénient d'être moins aisée à satisfaire. Le monopole de l'opium, contre lequel certains rigoristes protestent avec tant de violence, n'est donc pas plus un mal que celui du tabac; il a l'avantage de donner à l'Angleterre des millions pris sur les fantaisies ou les vices dont ceux qui s'y livrent sont seuls responsables et qu'elle serait contrainte de prendre sur la consommation d'objets de première nécessité. Cette considération sur laquelle nous nous appuyons pour justifier le monopole du tabac et les ressources énormes qu'il fournit au gouvernement français, suffit amplement pour justifier les Anglais dans les Indes et pour encourager les Français de la Cochinchine et du Tonkin à imiter leur exemple et à provoquer dans ces deux colonies la culture d'une plante si productive en recettes fiscales[3]. »

Par conséquent, M. de Lanessan, non seulement déclare que l'usage du chandoo n'est pas plus mauvais que celui du tabac ou des liqueurs

1. *In situ*, c'est-à-dire en Extrême-Orient, dans les pays Jaunes, là où le chandoo est passé dans les mœurs depuis longtemps.

2. J.-L. de Lanessan, l'Extrême-Orient et la Civilisation moderne (*Rev. Scientif.*, 2 juin 1888.)

3. J.-L. de Lanessan, *L'Expansion coloniale de la France.*

alcooliques, mais encore préconise la culture du pavot, dans les terrains idoines de l'Indochine française.

L'usage du chandoo n'est pas plus mauvais que celui du tabac. C'est que l'usage du tabac n'est pas sans danger, *quand il est mal pratiqué ou poussé à l'excès*; les forts fumeurs de cigarettes ont de la laryngite qui devient chronique, les amateurs de pipes courtes, de brûle g..., sont exposés au cancroïde (d'aucuns disent cancer) des fumeurs et quel est le médecin qui oserait nier les effets nuisibles de la nicotine sur le cœur? tous les praticiens n'interdisent-ils pas l'usage du tabac aux cardiaques? Et cependant le tabac est si bien acclimaté chez nous qu'il est considéré comme une chose presque nécessaire à la vie; la preuve, c'est qu'on en fournit aux soldats et aux marins, comme on leur fournit du vin.

Je ne sais plus où j'ai lu qu'un certain sultan du Maroc, il y a deux ou trois cents ans, s'étant sans doute rendu compte des méfaits que pouvait produire le tabac, dans certains cas, en avait interdit l'usage à ses sujets et avait fini par pousser la rigueur jusqu'à faire essoriller les délinquants; malgré cela on fumait partout, même dans le harem, et l'édit prohibitif tomba en désuétude.

Dès le début du XVIIe siècle, l'usage du tabac fut interdit au Japon, on en prohiba même la culture; les peines allaient jusqu'à l'emprisonnement et la confiscation des biens.... Quelques années plus tard, on fumait jusque dans la cour du Mikado. Tout récemment encore, en 1900, une loi qui n'est déjà plus appliquée interdit l'usage du tabac aux enfants au-dessous de quinze ans. Même jusqu'à ce jour, la législation ne s'est jamais désintéressée de la culture du tabac, mais elle la réglemente à présent dans l'intérêt du fisc et non plus de l'hygiène. C'est ce qu'avec raison M. de Lanessan propose de faire, pour l'opium, en Indochine.

La passion du chandoo a, sur celle de l'alcool ou de la morphine, l'immense inconvénient d'être moins facile à satisfaire et moins discrète. Le nécessaire d'un morphinomane tient fort peu de place; on l'a toujours sur soi et rien ne le décèle. Quel que soit l'endroit où l'on se trouve, il est toujours facile de s'absenter un court instant, comme pour aller satisfaire un petit besoin *naturel*, et l'on revient au bout de deux minutes, *satisfait*. Que de morphinomanes je connais, qu'on ne soupçonne même pas! Pour ce qui est de l'alcool, on en trouve partout, sous forme de boissons fermentées ou de liqueurs dites distillées, et l'ami le plus sobre ne trouvera rien d'extraordinaire à ce qu'à *l'heure de l'apéritif* vous lui faussiez compagnie pour aller vous *rafraîchir*, à moins qu'il ne préfère vous suivre et faire comme vous. Ceci est tellement passé dans nos mœurs que lorsque vous allez en visite chez des amis, il est d'habitude, au moins dans certaines régions, que l'on vous présente sur un plateau les liqueurs les plus variées, distillées ou sucrées, apéritives ou digestives, selon le moment de la journée, dont vous ferez un choix. Quant au chandoo, c'est bien différent; la drogue ne se trouve pas dans

toutes les boutiques, sa consommation exige tout un attirail qu'il est impossible de dissimuler. La plus petite *séance* demande encore du temps et sinon un local, tout au moins un endroit spécial, à l'abri du moindre courant d'air. Enfin, l'odeur bien connue du chandoo vous trahit. Si vous êtes dans un établissement public, si vous fumez dans une chambre d'hôtel ou dans la cabine d'un bateau, par exemple, tout le monde saura que vous fumez l'opium et à partir de ce moment tout ce qu'il pourra vous arriver de malheureux trouvera son explication par ce fait que *vous êtes un fumeur d'opium*!

Sir F. Sweeteenham, commissaire des Straits à la délégation anglaise de la Commission Internationale de l'Opium, écrivait, dans une lettre au *Times*, au début de 1909 : « On connaît tout ce qu'il est intéressant de connaître au sujet de l'opium; les consommateurs modérés de la drogue, par ingestion ou par fumée, ne sont pas plus amoraux, ou dégradés, ou ruinés au point de vue physique que leurs compatriotes qui ne sont pas adonnés à cette habitude. Mais ce qu'il est curieux d'observer, c'est que lorsqu'un opiomane s'affaiblit, qu'il se déprave ou devient criminel, tous ses manquements, ses crimes sont attribués à sa passion pour l'opium, et pourtant il est plus que probable que, parmi les opiomanes modérés, il n'y a pas une plus grande proportion de dépravés et de criminels qu'il n'y en a parmi les abstinents complets de la drogue. »

Un ancien camarade de la marine, passé depuis dans l'armée coloniale où il a atteint les plus hauts grades, le très sympathique Dr G..., de passage à Saïgon, revenant du Tonkin, en 1892, dit à un ami commun, médecin, qui lui, parfaitement au courant, me répéta le propos en riant : « J'ai appris, avec plaisir, au Tonkin, que H.... ne fumait plus; cela se voit, du reste, je lui ai trouvé bien meilleure mine qu'à mon passage, il y a deux ans. » Qui avait bien pu renseigner ainsi, faussement cet excellent G...? Je fumais, à cette époque, deux fois plus qu'à son premier passage, mais j'avais à ce moment, avec un meilleur état de santé, beaucoup moins de soucis que deux ans auparavant.

Quelque huit ou dix ans plus tard, je me trouvais un jour avec un fonctionnaire annamite, homme d'une trentaine d'années qui avait avec lui son aîné, un garçon de six à sept ans. Cet enfant était chétif; on avait dû lui couper les cheveux de très près, sa tête étant parsemée de ces plaies croûteuses dont on vient si facilement à bout lorsqu'on en connaît l'origine. Survient Mme M..., sage-femme dont le logement était contigu à celui de l'Annamite; ils se connaissaient donc un peu. On cause un petit instant, puis l'Annamite s'en va avec son fils; alors Mme M... : « Hein! vous avez vu ça, vous avez vu cet enfant? Les voilà bien les fumeurs d'opium, voilà de quoi ils sont capables, ah! les criminels! » Je ne pus m'empêcher de sourire; Mme M... ne se doutait pas qu'elle parlait à un homme qui fumait lui-même trois fois plus que le fonctionnaire annamite traité, par elle, de criminel, lequel, du reste n'était qu'un fumeur très modéré. Elle ignorait aussi que cet indigène, que je connais-

sais depuis longtemps, avait subi les premières atteintes de l'*avarie*, moins d'un an avant son mariage, qu'il ne s'était que peu ou presque pas soigné durant les premières années de sa maladie et que par conséquent l'état de son fils...: mais je ne crus pas devoir mettre Mme M... au courant de ces détails, pour l'amener à une plus juste appréciation des faits.

A la fin de l'année 1909 mourut à Saïgon M. F. V..., administrateur des Services Civils, ancien lieutenant de vaisseau; une entérite à forme grave l'enleva dans l'espace de quelques jours. V... était maigre et pâle, il fumait l'opium; aussi, plusieurs personnes qui connaissaient ce dernier détail ne manquèrent pas d'attribuer sa mort au chandoo et je ne suis nullement certain que le médecin qui lui donna ses soins n'ait pas été dans ces idées. Or, je connaissais très intimement V.... qui était un de mes bons amis. J'étais sans doute la seule personne en Cochinchine qui fût dans ce cas, à ce moment-là, et je puis déclarer que j'avais fait la connaissance de V.... à bord du *Cachar*, en 1887, dans une traversée de Saïgon à Toulon. Il était alors tout jeune officier de marine, venant d'être promu enseigne de vaisseau. Maigre, de toute petite taille, de tempérament anémique, de teint très pâle, cheveux et poils du visage d'un blond tirant sur le blanc, ses oreilles étaient détachées et diaphanes, le bord de ses lèvres et de ses paupières à peine coloré; tout cela lui donnait un air enfantin qui lui avait valu de ses camarades le surnom de *Bébé*. Tel j'avais connu V.... sur le *Cachar*, en 1887, tel je le retrouvai ici dix ans plus tard, attaché au cabinet de M. Doumer, gouverneur général (c'est alors qu'il commença à fumer), et tel je l'ai connu jusqu'à ses derniers jours; son aspect n'avait pas varié. V.... avait la poitrine étroite, extrêmement velue, en forme de carène, un vrai thorax d'oiseau; de constitution frêle, il n'était cependant jamais malade, mais il était évident que le jour où il le deviendrait il ne pourrait guère opposer de résistance à la maladie. V...., comme je l'ai dit, fumait l'opium mais c'était un fumeur très modéré. Doué d'une grande énergie morale, sobre, menant une vie très régulière et très active, il ne passait sur son lit de camp que *juste assez de temps pour obtenir le précieux coup de fouet, la sensation d'euphorie dont ses nerfs avaient besoin*. Dans ces conditions, ma conviction est que non seulement V.... ne doit pas être compris dans le nombre des victimes de l'opium, mais encore que c'est cet opium, dont il n'abusa jamais, qui lui a permis de tenir pendant de nombreuses années dans un pays dont le climat débilitant a eu si souvent raison des santés les plus robustes.

S. M...., administrateur des Services Civils, mourut, il y a quelques années: c'était un très gros fumeur, aussi on ne manqua pas de dire que c'était l'opium qui l'avait tué: or un de ses anciens chefs et amis me disait encore dernièrement que M.... déjà tuberculeux (il avait eu deux hémoptysies pendant qu'il servait sous ses ordres à N...), était devenu avarié et de la belle façon, quelque temps plus tard. Ceux qui sont au

courant de ces faits peuvent-ils raisonnablement mettre la faute, ou toute la faute, sur le compte du chandoo?

Que de victimes de l'avarie ou de la tuberculose ont été ainsi indûment passées au compte du chandoo!

J'ai dit plus haut que le chandoo a été calomnié. En effet, non seulement on a exagéré et dénaturé ses effets (dans le sens péjoratif), mais encore on a osé mettre sur son compte les méfaits qui doivent être attribués à d'autres excitants. C'est qu'il y a des fumeurs éclectiques qui servent, sans pudeur, plusieurs dieux à la fois. Ceux qui adorent simultanément le bambou et la bouteille ne sont pas rares[1]. J'ai connu une dame, femme d'un fonctionnaire de rang assez élevé, qui, au culte de ces deux divinités infernales, auxquelles elle sacrifiait avec la plus grande largesse, joignait le culte de l'éther. Inutile de dire que tout ce qui avait pu, autrefois faire, en elle, le charme de son sexe, s'était liquéfié, sublimé, volatilisé!

Un soir de septembre 1887, je me trouvais sous le *sala* d'Angkor-Vat, en compagnie de MM. J..., médecin de la marine, M..., magistrat, et de trois officiers de la canonnière le X..., nos hôtes. A table, pendant le repas, une scène violente eut lieu entre MM. L... et R..., officiers du X.... Tous les torts étaient incontestablement du côté de R... et nous eûmes beaucoup de peine pour arranger cette malheureuse affaire avant de regagner le bord. R... n'était pas fumeur d'opium, il n'en avait guère les moyens ni les loisirs sur son bateau, mais il aimait bien fumer quelques pipes quand l'occasion s'en présentait. Précisément, ce jour-là, dans le courant de l'après-midi, il avait fumé cinq ou six pipes et, *naturellement*, le chandoo fut accusé d'avoir été la cause première de cette algarade; des quatre autres témoins, personne, pas même Y... ne songea à voir là autre chose. Or, je viens de dire que R... n'était pas coutumier de l'opium, mais je ne saurais en dire autant de l'alcool; je l'avais vu, pour ma part, prendre un apéritif corsé avant midi, boire sec au repas, sans compter le petit verre, se rafraîchir (si l'on peut ainsi dire, car nous n'avions pas de glace) avec de la bière dans le courant de l'après-midi et prendre un nouvel apéritif corsé avant le repas du soir. Mais à tout cela personne n'avait fait attention, tant ces choses sont fréquentes chez nous et paraissent naturelles. On ne les remarque même plus. Quel était donc le coupable, était-ce l'opium ou l'alcool? Le chandoo n'a jamais rendu furieux les hommes d'aucune race.

Dans le *Tour du Monde* de Charton (année 1864, 2e vol.) M. de Molins a publié un intéressant *Voyage à Java* qu'il aurait pu intituler autrement, attendu qu'il ne resta pas moins de quatre ans dans l'île. M. de Molins n'était pas un savant, mais c'était un artiste et son récit est accompagné

1. Je dois déclarer que je n'ai jamais connu que des Européens qui fussent dans ce cas. Aucun Asiatique.

de fort jolis dessins exécutés, ma foi, avec suffisamment de vérité. L'un de ces dessins représente un Javanais (la scène, à laquelle l'auteur assista, se passait à Soerabaya), courant les cheveux flottants, brandissant un kriss à la lame flamboyante comme l'épée de l'ange exterminateur, et au-dessous de la gravure : Amok, effet de l'opium sur les Malais[1]. Le forcené en question était-il malais ou javanais? Mais ceci importe peu ; je me suis demandé, pendant de longues années, comment l'opium pouvait bien avoir, sur les gens d'une race, des effets aussi diamétralement opposés à ceux qu'il produit sur le reste de l'humanité. La partie du texte se rapportant au dessin dit :

« Le Javanais, quoi qu'on dise en Europe, est généralement doux et timide; aussi lorsqu'il conçoit la pensée d'un crime, a-t-il besoin pour s'exciter à le commettre, de recourir à l'ivresse ; il choisit la plus terrible, celle de l'opium, et une fois sous l'empire de ce funeste poison, il court se précipiter, le kriss à la main, sur la victime qui a excité sa haine et l'égorge sans pitié. Mais, jamais assouvi par ce premier meurtre, il se met alors à courir au hasard, tuant ou blessant tous ceux qu'il rencontre. On a vu des Indiens[2], ivres d'opium, assassiner jusqu'à quinze et dix-sept personnes. C'est ce qu'on appelle faire amok. »

Au cours de mes voyages à Java et dans la presqu'île malaise, où l'*amok* est également pratiqué, voici les renseignements précis que j'ai pu recueillir, de gens sérieux et de savants, touchant cette coutume : Les criminels de profession n'ont besoin, dans aucun pays du monde, de recourir aux excitants pour commettre leurs forfaits, mais parmi les populations douces, comme celles de Java par exemple[3], celui qui, sous l'influence d'une passion quelconque, a résolu de commettre un crime, pour se donner du courage, a recours à tous les excitants connus de lui et qu'il trouve à sa portée : à l'opium, au haschich, à l'acool, et on comprendra que chez un sobre musulman, la moindre quantité d'alcool pourra faire voir rouge, *malgré l'opium*. A Java, beaucoup de fumeurs indigènes mêlent du haschich à leur opium. Ceci explique suffisamment, je pense, l' « effet de l'*opium* sur les Malais » constaté par M. de Molins. La fumée du chandoo n'a pas, comme l'ammoniaque, le privilège d'*éteindre les vapeurs* de l'alcool et de calmer les alcooliques; nous venons de le voir par les exemples qui précèdent et nous le verrons encore par ceux qui suivent. L'opium n'est pas l'antidote de l'alcool.

Par une chaude et sèche nuit de mars 1889, entre onze heures et demie et minuit, au village de Xa-Tay, dans la banlieue saïgonnaise, à 2 km.

1. R. Cortambert a reproduit ce dessin et le texte qui l'accompagne dans son ouvrage, *Mœurs et Caractères des Peuples*, Paris, Hachette, 1879.

Voilà comment se créent et se répandent les légendes.

2. Aux Indes Néerlandaises on donne souvent ce nom là à l'ensemble des peuples de la Malaisie. (N. D. R.)

3. Il en est exactement de même en Indochine, comme nous le montrerons bientôt.

environ du centre de la ville, à la lueur d'un incendie qui achevait de consumer une grande *cai-nhà* annamite en paillote et les arbres environnants, qui flambaient comme des torches, je découvris et ordonnai d'enlever, en aidant moi-même à la besogne, deux malheureux indigènes qui gisaient dans la poussière d'un petit sentier bordé de hautes herbes. Il y avait là un vieillard et un homme jeune, de vingt-cinq ans environ; tous deux avaient le ventre ouvert. Le vieillard, qui était le moins touché, retenait des deux mains, dans la ceinture de son cai-quan (pantalon indigène) la masse de ses intestins saillant par l'horrible blessure qu'il avait reçue. Quant au plus jeune, roulé dans la poussière au moment où je l'aperçus, sa longue et abondante chevelure noire flottant en désordre, les yeux mi-clos, une écume sanglante à la bouche, le coup qu'il avait reçu, ou plutôt qu'il s'était administré, avait été tellement bien donné que la plus grande partie des viscères abdominaux pendaient au dehors et que l'intestin avait été sectionné sur plusieurs points. Inutile de dire qu'il ne réagissait presque plus; il mourut dès son arrivée à l'hôpital indigène de Choquan, où je l'avais fait transporter par une voiture réquisitionnée sur la route. C'était un des plus beaux spécimens de la race annamite que j'aie jamais vus. Sa facture était impeccable. Le vieux, qui ne mourut que le lendemain matin, avait encore toute sa connaissance au moment où j'arrivai. Il eut la force de raconter à haute voix, en s'interrompant par moments pour reprendre haleine, tout le drame horrible qui achevait de se dérouler et qui occasionnait sa mort et celle des siens : La maison incendiée était la sienne, il l'habitait avec sa fille et, quelques jours plus tôt, aussi avec son gendre qu'il avait dû chasser définitivement de chez lui, à cause de ses habitudes de fainéantise et d'intempérance. Celui-ci, n'ayant pas pu obtenir son pardon du vieillard, médita sa vengeance; elle fut terrible. Dans la nuit du drame, vers onze heures, il avait pénétré dans la maison, dont il connaissait bien toutes les habitudes; ayant décroché la lampe à pétrole servant de veilleuse, il s'approcha de sa femme qui dormait sur le lit de camp, sous la moustiquaire, près de la paroi en paillotte, et il projeta sur le tout le liquide de la lampe, enflammé. Le feu prit aussitôt et la malheureuse femme, s'éveillant au milieu des flammes qui avaient aussi gagné ses vêtements, poussa des cris de terreur et de douleur. Son père accourut, criant au secours, et reçut à ce moment, de son gendre, un coup de coupe-coupe dans l'abdomen qui devait amener sa mort quelques heures plus tard. Ayant ainsi assouvi sa vengeance, le meurtrier, avec une énergie procurée sans doute par les excitants qu'il avait pris, fit *hara-kiri* en s'ouvrant lui-même le ventre dans les conditions rapportées plus haut. Voilà le drame tel que nous le raconta l'infortuné vieillard. Je fus le seul Français à entendre ce récit. Un Annamite qui se trouvait là, et qui me parut être un des notables du village, me dit que vers dix heures du soir on avait vu l'assassin entrer dans une fumerie d'opium. Ceci me fut dit à titre de simple renseignement, sans aucune intention d'incriminer la

drogue, car il n'est pas Asiatique qui croie le chandoo capable d'inspirer *a lui seul* de tels actes, mais si d'autres Français avaient entendu...! L'Annamite me dit que le meurtrier se soûlait souvent et c'était là la principale raison qui l'avait brouillé avec sa femme et son beau-père, car les Annamites ont *encore* du mépris pour les ivrognes, du reste fort rares chez eux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait dû, ce soir-là, procéder à de nombreuses libations, car au moment où, pour le transporter à la voiture que j'avais réquisitionnée, je saisis cette misérable loque sous les aisselles tandis que deux indigènes l'avaient pris chacune par une jambe, je sentis très distinctement (et mes aides en firent la remarque), dominant l'odeur froide des viscères mis à nu, l'odeur si reconnaissable du choum-choum ou alcool de riz. — Voilà donc un premier exemple d'amok en Indochine. Effet de l'*opium* (?) sur les Annamites. — En voici un second : En 1897, si mes souvenirs sont bien exacts, un nommé Bourgoin, agent des Douanes et Régies à Benluc, entre Saïgon et Mytho, fut assassiné, à la nuit, par trois Annamites : son boy, son planton et un malandrin recruté par ceux-ci sur le pavé de Cholon. Le vol avait été le mobile du crime. L'enquête faite par la police de Cholon révéla que, dans l'après-midi, on avait vu les trois sinistres compères entrer dans une fumerie; elle révéla aussi qu'on les avait vus avaler de copieuses rasades de choum-choum.

L'excitation provenant du chandoo est bien différente de celle que procure l'alcool, on pourrait même dire qu'elle en est l'opposée; mais ici, malheureusement, ne se vérifie pas le vieil adage allopathique : *contraria contrariis*... et on tenterait en vain de calmer la fureur d'un alcoolique en lui faisant fumer quelques pipes de chandoo. L'opium, je le répète, n'est pas l'antidote de l'alcool.

Je ne connais pas d'exemple, non seulement d'un crime, mais même d'un acte prouvant *que l'on n'a plus la tête à soi*, commis sous l'influence *unique* de la fumée de chandoo.

Par contre, sans sortir de l'Indochine, voici, *unus inter omnes similes*, un extrait d'un journal local, en date du 23 septembre 1913 : « *La bringue sanglante*. Dimanche soir, vers huit heures, des militaires faisaient la fête dans un café de Dakao. Au nombre de cinq ou six, ils avaient absorbé force absinthe et le chahut réglementaire avait commencé. Nos marsouins en goguette s'étaient mis courageusement à briser les verres et soucoupes de l'établissement et cet exercice aurait pu durer longtemps, lorsque deux d'entre eux, plus excités par la boisson, se prirent de querelle.... Le patron de l'établissement... intervint alors et expulsa tous les consommateurs: quelques soldats rentrèrent au quartier, se désintéressant de la querelle des deux compagnons. Plus excités que jamais, les belligérants s'engagèrent dans la rue Foucault et l'un d'eux, apercevant un Annamite, lui planta son couteau sous le téton gauche.... » Amok, effet de l'ALCOOL sur les Français.

Un dimanche d'avril 1907, vers quatre heures et demie de l'après-midi,

je descendais la rue P.-Blanchy qui, dans sa partie basse, est suffisamment meublée de guinguettes, tenues par des Chinois, à l'usage des militaires de la garnison. D'un de ces établissements s'échappaient des vapeurs odorantes d'alcools variés, parmi lesquelles dominait celle de l'absinthe. La salle était comble, soldats et marins fraternisaient, pour la circonstance, dans une sorte de Sacrée Union. La tenue débraillée semblait de rigueur. Au centre de la pièce, debout près d'une table, un soldat en manches de chemise, chantait d'une voix éraillée, en faisant de grands gestes, une chanson patriotique ou sentimentale. Sur le seuil de la porte, arc-bouté de la dextre contre le chambranle, un matelot, *toutes voiles dehors*, à la vue des passants, arrosait copieusement le trottoir, tandis qu'un militaire, le corps courbé, le front sur son avant-bras droit appuyé contre le tronc du tamarinier le plus proche, comptait ses chemises! — A-t-on jamais observé spectacle aussi complètement édifiant en passant devant une fumerie d'opium?

Quand, il y a une vingtaine d'années, à la suite des excentricités commises par les néo-zélateurs de la drogue, dans les ports et la capitale, on commença à s'effrayer en France, les autorités civiles et militaires de l'Indochine se mirent à traquer les fonctionnaires et surtout les officiers qui se livraient aux douceurs du bambou. Voici alors ce qui se produisit et ce que l'on aurait dû prévoir : beaucoup de ceux qui abandonnèrent la pipe de chandoo se mirent à boire[1], d'autres très nombreux troquèrent la pipe contre la seringue de Pravaz[2].

Des premiers, de ceux qui normalement sobres d'alcool, avant et pendant la pipe, sont devenus des fervents du wisky-soda et des apéritifs, je ne dirai pas grand chose, c'est si naturel de prendre *son* apéritif! Je ne citerai qu'un seul cas, par exemple très caractéristique.

B... vint ici, il y a une douzaine d'années. De haute taille (1 m. 78), gros mangeur, fortement charpenté et musclé, il aurait comme Milon assommé un bœuf d'un seul coup de poing. B... avait peu de lettres et c'était un impulsif; il trouva une situation proportionnée à ses aptitudes au service de l'Immigration. Un beau jour, environ deux ans après son arrivée dans le pays, il goûta au chandoo et l'ayant trouvé bon, il se mit aussitôt à fumer d'une façon désordonnée; rapidement il arriva à des doses très grandes : cent cinquante pipes et plus, il l'avouait lui-même;

1. Consommer un quart ou un tiers de litre de vin à chacun des deux principaux repas, un verre de bière fraîche de temps en temps, etc..., ce n'est pas là, bien entendu, ce que j'appelle boire; les boissons fermentées sont du reste en usage chez nous, Européens, depuis les temps reculés des Noë et des Gambrinus et leur abus n'a jamais produit les terribles ravages des liqueurs alcooliques dites distillées ou apéritifs qui sont d'invention récente; il ne s'agit ici que de ces dernières.

2. C'est ce que j'avais vu se passer chez nous, en Indochine, qui me permit plus tard de prophétiser ce qui allait se passer en Chine.

On peut, sur le passé, former ses conjectures.

et, chose remarquable, effet bien rare de l'idiosyncrasie, son aspect s'était à peine modifié et ne laissait rien deviner à ceux qui n'étaient pas au courant de ses habitudes, il avait même conservé son bon appétit.

Il y avait sept ans que cela durait, lorsque B... partit pour la France en congé régulier. Après avoir fumé pendant les premiers jours du voyage, voyant sa provision d'opium diminuer, songeant aux difficultés qu'il aurait à s'en procurer et aux ennuis qui l'attendaient en France où les fumeurs sont traqués sérieusement, il résolut brusquement d'abandonner le chandoo et jeta, par-dessus bord, pipe, lampe, opium et tout l'attirail du fumeur. C'était risquer beaucoup, mais, comme je l'ai dit, B... avait une constitution remarquablement robuste et il sortit triomphant de cette épreuve, après quelques jours de souffrance. Jusque-là, B... avait été plutôt sobre d'alcool; en France il prit l'habitude de l'apéritif; néanmoins, quand il revint à Saïgon il était resplendissant de force et de santé. Il essaya de reprendre le bambou, mais à deux reprises il n'éprouva que dégoût et malaise d'avoir fumé quelques malheureuses petites pipes[1]. Alors il se livra à l'alcool corps et âme, si l'on peut ainsi dire, comme il l'avait fait auparavant pour l'opium; il en vint à absorber les deux tiers d'une bouteille d'absinthe chaque jour. Ça ne fut pas long; après trois ans il était à bout. Entré à l'hôpital de Saïgon dans un état pitoyable (cirrhose avec ascite), grâce aux soins éclairés qui lui furent, c'est le cas de le dire ici, prodigués, on put le désaccoutumer de l'alcool et le retaper partiellement. Il partit pour France. Mais les lésions dues à l'alcool sont définitives. B... mourut en route, en vue de Suez, ce qui permit d'éviter l'immersion à sa dépouille. Sept ans de pratique abusive du chandoo n'avaient pas réussi à ébranler la santé de ce colosse; l'alcool montra alors sa *supériorité* : au bout de trois ans, le colosse n'était plus qu'un cadavre.

De ceux qui troquèrent la pipe pour la seringue de Pravaz, je dirai qu'ils furent beaucoup plus nombreux qu'on ne serait tenté de le croire. La seringue et ses accessoires, ça ne se voit pas, ça ne se sent pas, ça ne se sait pas; les apparences sont sauves.

Un garçon fort gentil que je connaissais depuis plusieurs années, le capitaine C..., m'écrivait du Cap, à la date du 20 mai 1900, dans une lettre que j'ai sous les yeux : « ... Vous savez qu'autrefois je fumais l'opium; mes chefs l'ayant appris m'ont fait subir toutes les misères possibles, me traitant comme un véritable paria. J'ai dû abandonner cette distraction pour une autre plus discrète, pour les piqures de morphine. » A quelque temps de là j'avais reçu d'une autre connaissance, le commandant L..., un aveu formulé à peu près dans les mêmes termes : « J'ai abandonné l'usage du bambou pour l'usage plus discret de la seringue. » Fatale discrétion. Je ne sais ce qu'est devenu le commandant L..., mais le capi-

1. La même chose est arrivée à plusieurs anciens gros fumeurs, entre autres au Dr N.... Il y a là un phénomène qui ressemble beaucoup à l'anaphylaxie.

taine C... mourut à l'hôpital de Saïgon, quelques mois après m'avoir écrit sa lettre.

Et le capitaine Y..., ce grand, beau garçon si sympathique, lui aussi quitta la pipe pour adopter la seringue. Or, il y a quelques années, me trouvant à Hué chez mon ami R..., médecin principal des troupes coloniales, qui avait bien connu Y..., j'appris que ce dernier était devenu fou au Tonkin et qu'on avait dû le renvoyer en France, où il était mort dans un asile d'aliénés. La petite seringue a de ces indiscrétions.

Un vieux proverbe dit : qui a bu boira. Ceci est vrai dans l'immense majorité des cas, cependant, là encore il y a des exceptions. J'ai connu deux ex-alcooliques sérieux, c'est-à-dire qui, ayant complètement abandonné tout apéritif, tout petit verre, n'étaient pas retombés dans leurs anciens excès. Ils étaient l'un et l'autre vieillis avant l'âge et éteints.

J'ai connu aussi (et j'ai suivi leur guérison) quatre morphinomanes; deux modérés et deux très forts. Parmi les premiers une dame qui, un mois après avoir cessé ses injections, retrouva son embonpoint naturel qu'elle avait perdu au cours de sa passion. Mais elle rechuta au bout de quelque temps et mourut. L'autre était un ecclésiastique très vif, très sensible, très impressionnable. Il lui fallut beaucoup de temps, beaucoup de bon vouloir et d'énergie morale pour arriver à se guérir complètement. Il ne rechuta pas, tout au moins de longtemps; je l'ai perdu de vue depuis bien des années. Les deux fortement intoxiqués étaient des morphococaïnomanes. L'un partit pour le Tonkin avant d'être complètement libéré, mais sa femme veillait et j'appris un ou deux ans plus tard qu'il avait pu atteindre la guérison absolue. Le second, ancien haut fonctionnaire indochinois, fut d'abord un très gros fumeur et devint ensuite un très gros morphinomane; homme intelligent, très méthodique, très maître de soi, il s'est entièrement désaccoutumé et jouit d'une santé parfaite. On lui donne facilement six à huit ans de moins que son âge réel. Il n'a jamais été maigre, ni au cours de sa longue opiomanie, ni même au cours de sa longue morphinomanie. J'ai connu bien d'autres forts opiomanes qui étaient dans le même cas. Lors donc que le Dr Martin (*loc. cit.*), écrit : « ... les ravages exercés par le fumage ne sont pas aussi étendus que le prétendent ceux qui appartiennent à l'Ecole antiopiumiste..., le premier est la disparition graduelle du tissu graisseux... », il semble vouloir trop généraliser; ce ravage est loin de s'exercer dans tous les cas, chez tous les fumeurs. Là aussi l'idiosyncrasie joue un grand rôle.

Je crois volontiers qu'il est non pas moins pénible, moins douloureux, mais plus commode et plus fréquent, disons donc moins difficile, de se désaccoutumer de la morphine que de l'alcool. Quand une fois on s'est défait de sa seringue et de sa « matière première », il n'est pas toujours très facile de s'en procurer d'autres. Combien, au contraire les alcooliques sont sollicités par le fruit devenu pour eux défendu! ils en voient, ils en sentent partout où ils vont. Il leur faut certainement une énergie

plus soutenue pour résister à la tentation et les rechutes doivent être bien plus fréquentes. Qui a bu boira!

Contrairement à ce qu'ont dit des gens sûrement mal informés, la désaccoutumance du chandoo est chose relativement facile; le tout est de savoir s'y prendre, il y a des procédés que connaissent bien tous ceux qui sont en Indochine depuis quelques années. Dans tous les cas, pour peu que l'on soit fumeur *sérieux*, éviter la cessation brusque. Le seul avantage que l'on puisse retirer de ce procédé brutal, c'est d'en finir beaucoup plus rapidement qu'avec les procédés de désaccoutumance et le danger que l'on court est très grand. Vouloir faire comme le nommé B... dont j'ai parlé plus haut, c'est courir de grands risques. J'ai connu deux Annamites, les nommés Qui et Theo, qui, l'un et l'autre, moururent *subitement*, le second jour qui suivit leur sevrage forcé. Ces Annamites étaient devenus fumeurs au contact de leurs patrons français dont ils étaient chargés de faire les pipes.

S..., lieutenant de vaisseau attaché à la division navale. Homme intelligent et de manières distinguées. S..., fumait beaucoup, désordonnément, sans méthode. Ce sont là les fumeurs les plus dangereux (pour eux-mêmes, s'entend). Quand les exigences de son service l'empêchaient de fumer, il avalait d'une solution de morphine. S..., était naturellement maigre, il n'avait pas le teint pâle, décoloré qu'ont généralement les gros fumeurs. Pourquoi S... intelligent, ayant toutes les apparences d'un homme énergique, s'abandonnait-il ainsi à sa passion? C'était là son secret; il y a des questions qu'on ne peut poser qu'à des amis très intimes et je ne le connaissais pas assez pour pouvoir me permettre de l'interroger sur ce point. Un soir j'aperçois S..., il vient vers moi souriant, comme un homme satisfait. — « Eh bien! me dit-il, en faisant le geste de trancher, vous savez, à partir de demain, fini. — Quoi donc fini? — L'opium parbleu; je vais m'enfermer dans ma cabine pendant quatre jours, avec une sentinelle à la porte qui aura l'ordre de m'empêcher de sortir dans le cas où la fantaisie m'en prendrait. »

« Je me mets, moi-même aux arrêts de rigueur. Le premier jour, je le sais, mes souffrances seront atroces, le second jour elles seront moins fortes, le troisième beaucoup moins fortes et le quatrième je ne sentirai presque plus rien. Quatre jours sont vite passés. Dans cinq jours, je viendrai vous annoncer ma délivrance. — Oh, oh! lui dis-je, sachez bien que les choses pourraient ne pas se passer aussi facilement que vous semblez le croire, si votre cœur n'est pas bardé d'un *æs* aussi *triplex* que celui dont parle Horace, il pourrait bien vous jouer un mauvais tour. Prenez garde, c'est très dangereux ce que vous allez faire là. — Oh! j'ai prévenu le docteur du bord, je l'ai mis au courant de mon projet et il m'a promis de veiller sur moi[1]. — Je maintiens mes dires, vous jouez

1. La qualité de médecin et le fait d'avoir résidé un certain temps en Extrême-Orient, n'impliquent nullement la connaissance parfaite de la « question de

très gros jeu, prenez garde, prenez garde. » Le surlendemain matin on vient me dire que S... est mort, son ordonnance l'a trouvé mort dans sa cabine où il avait pénétré une demi-heure plus tôt sans rien constater d'anormal dans l'état du patient. Il y a là, je crois, un effet inhibitif amenant l'arrêt brusque du cœur. Je m'en tiendrai à cette explication jusqu'à ce que de plus qualifiés que moi aient donné la solution exacte du problème.

*
* *

Je répète que la désaccoutumance au chandoo est chose relativement facile. Par exemple, il ne faut pas employer la méthode de la cessation brutale également dangereuse, du reste, pour les alcooliques et les morphinomanes. Au cours de ma vie, déjà longue, je n'ai connu qu'un nombre bien restreint d'adorateurs de la bouteille ou de la seringue qui aient franchement consenti à abjurer leur erreur et à brûler ce qu'ils avaient adoré. Le nombre des fumeurs que j'ai plus ou moins connus, et qui ont abandonné le bambou, ne pourrait se chiffrer que par *centaines* quant aux Européens et par *milliers* quant aux Asiatiques. Tous ceux qui ont habité un certain temps l'Indochine, et surtout la Cochinchine depuis une trentaine d'années, savent très bien que j'ai le droit de parler ainsi.

1. — J'ai moi-même fumé l'opium pendant une vingtaine d'années (1885-1905) et ... j'en connais les détours. Pendant les quatre premières années, je ne fus qu'un petit ou tout petit fumeur. Ne mettant jamais les pieds dans un café, n'ayant aucun goût pour « la société », je vivais chez moi, mettant mon plaisir dans l'étude de certaines questions qui m'ont passionné dès ma jeunesse; je fumai donc par passe-temps, par délassement et aussi un peu par gourmandise, *juste assez pour obtenir le fameux coup de fouet, la sensation d'euphorie dont mes nerfs avaient besoin.* Après quatre ans d'usage très modéré, le chandoo devint tout d'un coup, pour moi, une nécessité. J'aurais pu recourir à d'autres calmants, à d'autres donneurs d'oubli, j'aurais pu noyer mes soucis et chagrins dans les pots, mais cela ne convenait ni à mon tempérament ni à mon caractère. De petit fumeur, je devins fumeur modéré, grand fumeur, puis très grand fumeur; pendant près d'un an (1895-96), je fumai cent vingt pipes par jour, puis, je diminuai jusqu'à rompre définitivement avec ce qui était devenu pour moi une vieille habitude, au début de 1905.

Le bambou fut mon psychomètre; à la quantité d'opium que je fumais correspondait mon état d'âme et quand, d'une part sous l'influence du

l'opium », dans tous ses détails. Il faut avoir observé avec intérêt, beaucoup et longtemps, et je dirai même aussi *avoir pratiqué.* Le meilleur médecin ne serait-il pas celui qui aurait eu lui-même toutes les maladies qu'il est appelé à soigner? Le docteur du bord, dans la circonstance, était un tout jeune médecin qui comptait, sans doute, pouvoir combattre les symptômes en S..., quand le moment serait venu; mais il y a des choses que l'on doit craindre et que l'on ne peut pas prévenir, tant est grande leur soudaineté. S... en fit la triste expérience.

temps qui, dit-on, est le plus grand remède, d'autre part à cause de ce fait que la roue de la vie ne tourne pas pour nous toujours immanquablement dans le mauvais sens, je compris que c'en était assez, que la quantité de soucis, peines et chagrins que j'avais à supporter, n'excédait pas la dose moyenne que tout homme est fatalement destiné à endurer dans la vie; le dérivatif devenant inutile, je cessai d'y recourir. Jamais, à aucun moment, au cours de mes vingt ans de pratique, je n'ai perdu de vue le serment que je m'étais fait à moi-même d'abandonner le chandoo dès que cela me paraîtrait possible. Jamais je n'ai fumé d'une façon désordonnée, mais toujours méthodiquement: consciemment j'avais accepté les chaînes d'or de l'esclavage, consciemment je les ai rompues[1].

Si, dans les lignes qui précèdent, j'ai cru pouvoir enfreindre cette règle de la bienséance qui défend de parler de soi, c'est que mon histoire est également celle de plus d'un fumeur. Que de gens se sont adonnés, en quelque sorte à contre-cœur, aux excitants ou aux stupéfiants, pour des raisons d'ordre intime que nous aurions jugées respectables, si nous les avions connues. Heureux lorsque plus tard, avec un peu d'énergie, ils ont pu retrouver, à la fois, la santé morale avec la santé physique. Où serais-je en ce moment, et dans quel état, si pendant vingt ans j'avais absorbé des quantités d'alcool équivalentes aux quantités de chandoo que j'ai fumées?

2. — Le commandant S .. était un fumeur modéré; je l'avais connu fumeur comme capitaine, fumeur comme lieutenant. Ceci se passait à l'époque où les persécutions contre les fumeurs n'avaient pas encore commencé. Son temps de colonie terminé, il allait rentrer en France pour y prendre sa retraite. Voici tant d'années que je fume, me dit-il, et vraiment ç'a été pour moi un passe-temps fort agréable aussi bien dans la colonie qu'en France, dans les garnisons. A présent je m'en retourne définitivement vivre en famille, dans mon cher pays, dans mes chères montagnes de l'Ariège et je veux redevenir un *Français de France*, j'abandonne l'opium. Il m'écrivit de Djibouti pour m'annoncer que c'était chose faite, il en était heureux. J'eus de ses nouvelles deux ans environ plus tard, par un de ses *pays*; il avait changé le bambou de la pipe à opium pour le roseau de la canne à pêche.

3. — A... (un vieil ami) quitta la marine, il y a une trentaine d'années, pour entrer dans les Résidences, au Tonkin. Il ne fut jamais qu'un fumeur prudent et modéré. Maintes fois, à ses passages à Saïgon, il me dit combien le chandoo lui avait été utile dans plus d'une circonstance, en lui permettant d'apprendre, sur le lit de camp, de la bouche même des mandarins chez qui il logeait étant en tournée, des choses fort intéres-

1. J'ai été plus d'une fois tenté de reprendre ces chaînes durant la seconde moitié de l'année 1914.

santes à connaître pour lui. On était en pleine période de piraterie et les aveux qui lui étaient faits, sur le lit de camp, ne lui auraient jamais été faits ailleurs ni à un autre moment. Quand, au cours d'un congé en France, étant sur le point de se marier, sa fiancée lui demanda de cesser de fumer, A... obéit. Il n'a jamais plus touché à une pipe.

4. — M..., ancien sous-officier d'infanterie de marine, fut libéré ici du service militaire, il y a une quarantaine d'années; il devint chef de bureau. M... passa dans la colonie près de trente années durant lesquelles il ne cessa jamais de fumer l'opium. C'était un fort fumeur (cinquante pipes et même plus, par jour). Il ne rentra en France que pour y prendre sa retraite; n'ayant jamais profité des congés auxquels il avait droit. Ils se désaccoutuma du chandoo à ce moment-là et s'en fut vivre tranquillement dans son pays de Rouergue.

5. — F..., franc-comtois, ancien pharmacien militaire, administrateur des Services Civils. Il fuma l'opium pendant plus de vingt ans et passait, à tort, pour un des plus grands fumeurs de la Cochinchine. Je le connaissais assez intimement et je ne crois pas que, dans les périodes de ses plus grands excès, il ait jamais dépassé la trentaine alors que ceux, parmi les Européens, qui atteignent et dépassent les cinquante et soixante pipes quotidiennes ne sont pas absolument rares. Vers 1890, F... tomba dans un état d'anémie extrême. Est-ce le chandoo qui lui valut cela? Il est permis d'un douter car, alors qu'il n'en pouvait plus, qu'il paraissait à bout de souffle, il fut guéri d'une façon étonnamment rapide, quasi miraculeuse, par un traitement suivant la méthode de Brown Séquard. Dès le premier jour, la somnolence constante disparut et le vrai sommeil réapparut avec la faculté de manger et de digérer, ce fut une véritable résurrection; or, pendant sa maladie et après sa cure, F... n'en continua pas moins de fumer comme devant et l'anémie ne se réveilla plus durant les quelques années qu'il passa encore dans la colonie. Quand il partit pour prendre sa retraite et vivre définitivement en France, il abandonna le bambou. J'eus de ses nouvelles pendant assez longtemps par un de ses bons amis, fonctionnaire indigène qui habitait Cholon et qui est mort depuis. Il paraît qu'il était devenu gros, lui, qui jusque-là, avait été maigre à toutes les époques de sa vie.

6. — Ceux qui ont connu Saïgon, il y a plus de trente ans, doivent se souvenir de Hao-Chu-Ky, le marchand chinois de la rue Catinat. Il avait une fabrique de meubles où on faisait d'assez joli travail, pour l'époque. Sa femme, une excellente créature, parlait le français, non pas d'une façon très correcte mais d'une façon courante. Caroline, c'est ainsi qu'on l'appelait, je ne sais trop pourquoi, se tenait au magasin, en bas, et présidait à la vente; les ouvriers travaillaient dans l'atelier et Hao-Chu-ky, en haut, à l'étage, fumait, fumait beaucoup. Combien de pipes fumait-il

par jour? Je crois fort que personne, pas même lui, ne l'a jamais su; ce qu'il y a de certain c'est qu'il passait tout son temps sur son lit de camp, il y fumait, il y dormait, il y mangeait, il y recevait ses amis et ne consentait à en descendre que pour satisfaire aux besoins naturels et aussi le soir, après les fortes chaleurs du jour, pour aller pendant une heure, dans sa voiture, respirer l'air du dehors, en faisant la promenade classique du « tour de l'inspection ». Hao-Chu-ky coulait des jours doux et paisibles, point envieux, très envié. La concurrence finit par s'établir, âpre comme toute concurrence chinoise; les affaires marchèrent moins bien, on fut obligé de diminuer encore le nombre des pipes. Plus tard les affaires marchèrent mal et très mal, et le nombre des pipes diminua avec celui des recettes jusqu'à cessation complète des unes et des autres. Ce fut la misère, mais elle ne dura pas longtemps. H. C. K..., qui était intelligent et assagi par l'adversité. trouva une place dans l'administration des Messageries Fluviales, à Chandoc. Il était là depuis trois ou quatre ans lorsqu'un beau jour il apprit qu'un billet de la loterie de Macao lui avait fait gagner cinq ou six mille piastres, je ne me rappelle plus au juste. C'était la fortune; H. C. K... dit adieu aux Fluviales et fit ses malles pour s'en retourner finir ses jours en paix dans le pays de ses aïeux. Il vint me voir, à son passage à Saïgon; nous avions été voisins pendant quelques années et il avait pour moi une grande estime. Il jouissait d'une santé florissante. « Eh bien! lui dis-je, H. C. K... et cette pipe, donc? — Oh! fini, fini maintenant, *quenqu'un* donné moi *minne pia* (stres moi n'a pas vouloir fumer une *seune*[1].

⁂

Si les lésions dues à l'alcool (sclérose des tuniques artérielles, etc...) sont définitives, je ne crois pas qu'il en soit tout à fait de même de celles des morphinomanes, si j'en juge par l'état de santé de ceux d'entre eux (rares à la vérité) que j'ai connus et qui avaient réussi à vaincre leur passion. Dans tous les cas, le retour à la santé est *général* chez *tous les anciens* gros fumeurs de chandoo qui n'avaient pas d'autres tares concomitantes.

Je crois avoir démontré suffisamment, autrement que par de simples arguments théoriques, que les dangers que peut offrir le chandoo sont autrement moindres que ceux que présentent l'alcool et la morphine. L'opium et le chandoo, en Orient et en Extrême-Orient, n'ont jamais occasionné les ravages terribles qu'a produits et que produit encore l'alcool et que commencent à produire la morphine, la cocaïne, etc... dans certains pays d'Europe; et le Gouvernement chinois, qu'il soit ou non

1. Beaucoup de Chinois et d'Annamites transforment l'*l* en *n* dans certains mots français.

sincère dans sa lutte contre le chandoo « pour préserver la race »[1], a tout simplement fait comme le nautonier antique :

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Prenons garde de l'imiter en Indochine.

Ici, un premier cri d'alarme sérieux, fut jeté dans un journal local, (*L'Information de Saïgon* du 8 février 1912), cri d'alarme qui, malgré la valeur des arguments présentés et la haute qualité de l'auteur de l'article, semble bien ne guère avoir ému les pouvoirs publics de la Colonie, bien plus préoccupés de donner, *à tout prix*, satisfaction à l'opinion publique *mal éclairée* de France et d'Europe que « de préserver la race ». Je crois devoir reproduire ci-dessous, ce document presque en entier; il a pour titre : « *Opium ou Alcool* ».

« ... A la veille du moment où ce congrès (de la Haye) va être appelé à faire des propositions fermes, relatives à l'usage de l'opium dans notre colonie d'Indochine, je crois bon de vous adresser, à titre de documents, quelques chiffres que devront méditer les membres de cette assemblée.

« Si l'on s'en refère aux communications faites concernant le sens des propositions du Congrès, ce dernier aurait l'intention de conseiller, dans un but de conservation de la santé publique, l'interdiction de l'usage de l'opium dans nos possessions d'Extrême-Orient. Sera-ce une bonne chose? Je ne pense point, car vous n'ignorez pas que la suppression même mitigée de l'opium, suppression qui n'a été atteinte qu'indirectement en Indochine (l'élévation du prix de la drogue ayant rendu celle-ci inaccessible au menu peuple), a eu pour résultat immédiat l'augmentation de la consommation de l'alcool.

« Ainsi, pour éviter aux Annamites de tomber dans l'opiomanie, nous les faisons verser dans l'alcoolisme ; à l'action nocive, pour l'individu, de

1. La race avait-elle un si grand besoin d'être protégée contre le chandoo? Les peuples fumeurs d'opium sont-ils donc des peuples dégénérés? Depuis deux siècles et demi que l'habitude de *fumer* l'opium a commencé à se répandre en Chine, la race a-t-elle périclité? Connaît-on un peuple plus actif, plus laborieux... et plus prolifique que le peuple chinois?

En Basse-Cochinchine, autre pays de fumeurs, la population qui était estimée à seize ou dix sept cent mille habitants en 1865, dépasse aujourd'hui trois millions; elle aura triplé dans l'espace d'un siècle. Peut-on en dire autant de la population française? (Les femmes qui fument ont des grossesses aussi régulières que les autres. Les avortements ne sont, chez elles, ni plus ni moins fréquents. Dr H. Nicolas, *loc. cit.*)

Quant à Java, c'est le pays du monde, où la population a augmenté avec la plus grande rapidité. Elle était estimée à environ 2 millions sous le maréchal Daendels en 1810 et sous Raffles en 1813. Elle était de 34 millions en 1910, lors de mon premier voyage dans l'île.

Attendons un peu, que l'acool et la morphine aient commencé à produire leurs effets en Chine et en Indochine; on verra alors comment les gouvernements chinois et français auront su *préserver* les races chinoise et annamite!

l'extrait de pavot, nous substituons l'action nocive pour la race, de l'alcool de riz et facilitons désormais la procréation de tous les dégénérés dont l'alcoolisme est le père. Les chiffres ci-dessous, qui sont les chiffres officiels de la consommation de l'opium et de l'alcool, sont plus éloquents que n'importe quel mémoire ou rapport scientifique.

« En 1909, la quantité d'opium consommée en Annam-Tonkin s'est élevée à 47 000 kg. A partir de 1910 commence l'application des mesures restrictives, la consommation tombe à 25 000 kg.; mais c'est surtout en 1914 que l'abaissement de cette consommation est surtout marquée. Pour les six premiers mois qui sont toujours les plus forts de l'année, eu égard aux fêtes du Têt, la consommation n'atteint que 11 000 kg.

« En revanche, la régie, abstraction faite de tout alcool d'importation, a enregistré pour les six premiers mois de 1911, 9 400 000 litres d'alcool, alors que pour toute l'année 1910 on n'en avait enregistré que 11 785 000 litres. A la fin de 1911, la consommation atteindra certainement 18 000 000 de litres en augmentation de 7 000 000 sur l'année précédente. Il est grand temps, sinon trop tard, d'enrayer le mal. Les Annamites lettrés, les interprètes prennent maintenant « l'apéritif », matin et soir, et des rapports signalent certains indigènes aisés qui consomment un demi-litre d'alcool par jour. L'administration hélas! pousse elle-même à cette consommation puisque chaque détaillant s'est engagé à vendre une quantité fixée par la régie. Le péril alcoolique est donc autrement sérieux que celui de l'opium et en l'occurrence on peut dire que la vérité du proverbe : « souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire », se manifeste encore une fois.

« Il ne faut pas oublier de mentionner que, sous prétexte de faciliter aux fumeurs les moyens de perdre cette habitude, le Japon introduit, sous forme de comprimés et de bonbons, des préparations à base de cocaïne et de morphine.

« Les Chinois ont un intérêt majeur à poursuivre leur campagne, intérêt politique au premier chef. D'ailleurs, ils ne s'en cachent pas et ont choisi, pour faire leur manifestation contre l'opium, à Tien-Tsin, le jour anniversaire du fameux traité qui mit fin à la « guerre de l'opium », en 1842.

« En Indochine, la consommation s'élève à 2 g. par habitant; en supposant que par la contrebande il s'en dépense encore autant, on se trouverait donc en présence d'une consommation de 4 g. d'opium par habitant. Comme nous sommes loin des 12, 15, 20 litres d'alcool qu'absorbent certains départements français et dans quelle posture nous trouvons-nous, après cette constatation, quand, au nom de l'hygiène et de la morale, nous voulons supprimer l'opium! Aussi bien, des gens estiment-ils que l'on cherche à supplanter une drogue par une autre, afin d'en tirer un plus grand bénéfice.

« Pour ma part, je ne crois pas la chose exacte, mais notre conduite, en l'espèce, légitimerait cette opinion.

« Un médecin a été adjoint à la délégation française qui siège à la

Haye ; si l'honorable assemblée ne considère, pour justifier son vote, que les faits tirés de l'étude de l'action de l'opium sur l'organisme, nul doute qu'on ne rende à l'Indochine sa liberté de manœuvre, et que le pays ne puisse désormais se livrer à la culture du pavot dans les régions du Haut et Moyen Laos particulièrement favorables à l'exploitation de cette plante[1].

« Ce serait un moyen infaillible de relever les finances de la colonie sans susciter de réclamations de la part du nhà-quê (paysan). Ce serait au surplus — et tel était l'objectif que je m'étais fixé en vous exposant ces considérations — ne point remplacer un toxique, l'opium, dont les effets ont été bien exagérés, par un poison, l'alcool, infiniment plus pernicieux et pour l'individu et pour la race, que lui. »

Cet article est signé : Dr X..., médecin inspecteur des troupes coloniales.

Voici ce que je puis dire moi-même, ici, aujourd'hui :

La quantité d'opium préparé pour les fumeurs a été pour toute l'Indochine :

En 1907 de.	115 583	kilogrammes.
En 1910 de.	83 229	—
En 1913 de.	64 173	—

c'est-à-dire que la consommation du chandoo a diminué sensiblement de 50 p. 100 dans l'espace de six ans[2].

D'autre part, la quantité d'alcool de riz (ramené en alcool pur à 100°), consommé dans la seule Basse-Cochinchine, a été :

En 1907 de	2 872 000	litres.
En 1910 de	4 071 000	—
En 1913 de	4 960 000	—

c'est-à-dire que la consommation de l'alcool a sensiblement doublé dans cette même période de six ans.

Les chiffres des deux petits tableaux ci-dessus sont suffisamment suggestifs par eux-mêmes, tout commentaire serait donc superflu.

Mais voici bien une autre histoire :

Il a été introduit en Indochine durant la seule année 1914 et au su de la douane, plus de 1 000 kg. de chlorhy. de morphine[3]; il est vrai qu'une

1. Nous avons vu plus haut que c'est là aussi l'opinion de M. de Lanessan. J'avais exprimé moi-même la même idée, dans un rapport adressé au Président du Conseil Colonial de la Cochinchine, en date du 7 novembre 1885. (N. D. R.)

2. Le prix de cession du kilogramme de chandoo aux débitants a été : en 1907 de 80 piastres. en 1910 de 88 piastres, en 1913 de 140 piastres, en 1918 de 170 piastres; pendant ce temps alcool et morphine gagnent et au delà le terrain que perd le chandoo.

3. Rien que dans le mois d'avril 98 kilogrammes de morphine... et 2 kilogrammes de cocaïne!

bonne partie de ce produit a dû être exportée dans les pays voisins, mais il en est resté quand même pas mal dans la colonie. Tout le monde ici vendait de la morphine en gros : quincaillers, épiciers, marchands drapiers, etc.... Depuis, le Gouvernement a fait cesser ce scandale, et seuls les pharmaciens sont autorisés à tenir de la morphine dont la consommation est étroitement contrôlée. Mais la morphine est un produit beaucoup trop actif, sous un faible poids et un petit volume, et la vente de ce produit laisse un bénéfice beaucoup trop grand pour ne pas tenter les contrebandiers.

N'en a-t-on pas trouvé dernièrement servant *de bourre* à un stock considérable de boutons métalliques! D'autre part, les frontières de terre et de mer sont, aussi bien en Chine qu'en Indochine, beaucoup trop étendues et trop accidentées pour pouvoir être surveillées efficacement.

L'acoolisme et la morphinomanie ont pris pied en Indochine parmi la population indigène, *grâce* aux mesures prises (et continuées) par le Gouvernement « pour préserver la race » contre les périls bien restreints, sinon tout à fait imaginaires, du chandoo.

Pour le moment, le mal n'est ni très profond ni très étendu et il passe encore inaperçu à l'immense majorité des gens, mais le jour (qui n'est pas éloigné) où il deviendra évident pour tous, il sera trop tard pour y remédier. Nous pourrons alors nous flatter d'avoir fait ici de la *bonne besogne*! Ceux qui, comme le Dr X.[1] et comme moi, se rendent un compte exact des faits, ne peuvent que déplorer la chose.

J'aurais pu donner un plus grand développement à cette étude, mais il faut savoir se borner; je terminerai donc en affirmant ici, une fois de plus, que des trois passions : chandoo, alcool, morphine, la première est, de beaucoup, la moins redoutable.

1. Qui n'est autre que le Dr R...., aujourd'hui retraité comme médecin inspecteur.

Découverte d'un Dépôt sous-marin de Pierres-figures préhistoriques au milieu d'une station néolithique inférieure

[Époque Girienne] à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée).

Par M. le Dr Marcel BAUDOUIN (Vendée).

Je possède, dans ma collection, un certain nombre de PIERRES-FIGURES, que j'ai recueillies dans la station sous-marine de Saint-Gilles-sur-Vie[1], type d'une époque du Néolithique inférieur[2] que j'ai appelée GIRIENNE[3], au cours d'une fouille méthodique, exécutée en 1918. — Cette trouvaille a été faite dans des conditions telles qu'elle acquiert un intérêt de premier ordre, en ce qui concerne la résolution des divers problèmes posés depuis de longues années au sujet de cette question des prétendues STATUETTES, INFORMES, en SILEX[4].

Mes pièces sont au nombre d'une douzaine. Certes, quelques-unes sont discutables, comme tous les objets de cette sorte; mais la plupart ne le sont pas. Et l'une d'elles, en particulier, est tellement démonstrative que le doute n'est plus *scientifiquement* permis! C'est elle seule qui, d'ailleurs, a pu me convaincre définitivement, car, jusqu'à présent, j'étais resté assez sceptique en cette matière.... — Elle fut recueillie la quatrième de cette série.

1. E. Bocquier et Marcel Baudouin, *C. R. Ac. des Sciences*, Paris, t. CLVII, 1913, p. 452. — *Homme Préh.*, Paris, 1913, n° 9, septembre, p. 281-288.

2. E. Bocquier et M. Baudouin, *Bull. Soc. Préh. France*, Paris, 1914, 26 mars, n° 3, p. 161-182, 14 fig. — Tiré à part, 1914 [voir p. 17, note 1].

3. Marcel Baudouin, *Nouv. rens. sur la Pétrogr. de la Station sous-marine de St-Gilles-sur-Vie (V.)*. — *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 1914, IX, 22 oct., p. 391-400 [cf. p. 9].

4. Tous les préhistoriens admettent, par contre, les vraies statuettes, en silex taillé, de la fin du Néolithique, qui ont été trouvées dans l'Amérique centrale (Honduras), en Russie (Rœsich), en Égypte, etc., etc.

Il s'agit là, en effet, de pièces qu'on ne peut plus discuter, au point de vue « taille » et « statuette ».

Je vais d'abord décrire cette Pierre-Figure avec soin, vu son importance primordiale; plus tard j'en mentionnerai trois autres, indiscutables, trouvées les première, troisième et septième, et ne ferai que citer ici les 4 discutables (nos 2, 5, 6, et 8-12), ne voulant pas tenter encore une description complète et *ne varietur* de cet extraordinaire ensemble.

Un mot seulement encore avant d'entrer dans l'étude des faits matériels : il s'agit d'objets *néolithiques*, et non pas *paléolithiques*[1].

Observation.

Tête d'Oiseau. — Extrémité d'un galet de mer ovalaire, assez plat, en silex noir du gisement, cassé par l'homme, de façon voulue, pour détacher une calotte aplatie dans un sens.

a) Description. — 1° Pour obtenir une tête d'Oiseau, vue de profil à gauche, c'est-à-dire sinistrorsum, on a abattu d'abord un gros *éclat* au niveau du bord du galet et au-dessous d'un *trou naturel* de la roche (intact). Cela a fait apparaître le bec. Un autre abattage d'*éclat* en bas a dessiné le cou, tombant droit. Fait important, de petites retouches ont régularisé ces coups (travail voulu). De plus, on a fait sauter un autre *éclat*, sur le profil droit, pour montrer que la pièce ne devait pas être regardée de ce côté, où il n'existe qu'une cavité *naturelle* du silex, simulant un œil, qui serait l'œil droit.

Mais voilà où l'affaire devient extraordinaire et sensationnelle!

2° Sur la face gauche, on voit une superbe Cupulette conique, avec *sommet très aigu*; elle simule, à s'y méprendre, une perforation, en *cône*, du silex, analogue à celle résultant du piquage et du rodage [qu'on voit sur certaines haches polies ou marteaux-haches[2] en silex] et obtenue par le procédé des Cupules. On croirait à un travail aussi savant qu'admirable, d'autant plus que la cavité paraît avoir un superbe *polissage* et est revêtue d'une *patine* noire mate superbe. Cette cupulette a 13 mm. de diamètre et 6 mm. à 8 mm. de profondeur.

En réalité, il ne s'agit là, non pas d'une *empreinte* véritable de fossile, dont le *moule interne* aurait disparu, mais d'un dépôt spécial du silex.

J'ai trouvé la preuve de cette explication sur un galet de mer, en silex noir, du même atelier, intact, où l'on voit un « *pseudo*-cercle *gravé* », *blanc*, sur le fond noir, de 12 mm. de diamètre et dont l'intérieur renferme précisément encore sinon un « moule interne de fossile », du moins

1. Si j'insiste, c'est parce que certains préhistoriens ont avancé que la station de Saint-Gilles pouvait être paléolithique et même *strepyenne*.

Il n'en est rien, de par la *faune* d'abord, puis et surtout de par les pierres-figures que j'aurai à décrire, sans parler de la *forme* des outils et de leur *mode de taille* (industrie), puisque ces représentations n'apparaissent qu'au Paléolithique supérieur, en tant que parures et sculptures sur os.

2. Ces pièces sont d'ailleurs extrêmement rares, vu la difficulté du perçage du silex, par percussion et rodage.

du silex très noir. Ce cercle correspond à l'ouverture de la cupulette.

Celle-ci n'est *donc pas due à l'homme*. Mais ce dernier l'a remarquée et a profité de sa présence pour l'utiliser.

Il en a fait un gros *œil d'oiseau*, en taillant alors le silex qui le portait, de façon à obtenir une tête d'oiseau, mais sans toucher au trou lui-même.

Une telle constatation est la meilleure preuve qu'on puisse donner de l'utilisation par l'homme des cavités naturelles et des irrégularités des silex pour la confection des PIERRES-FIGURES, sans qu'il ait eu besoin de les corriger ou de les compléter.

Certes il eût mieux valu avoir affaire ici à une cavité *rodée par l'Homme* (ce que ne savait sans doute pas faire encore le Girien) et rappelant le travail des Robenhausiens. Mais pour moi cette pièce est bien plus intéressante qu'une hache de silex perforée, et bien plus démonstrative au point de vue *pierre-figure* du moins!

3° Qui plus est, par un travail spécial de *piquage* (*percussion*) et d'*usure* par *polissage* de l'écorce du galet, on a tracé, partant de l'œil et allant vers la nuque, une figure en V, dont les deux branches séparent le crâne de l'oiseau de son *bec* et de son *cou*, en arrière. C'est là le fameux symbole en V ou CHEVRON, qu'on trouve si souvent, en préhistoire, gravé ou sculpté, et qui a été plaqué sur la face gauche de la tête, de façon à ce que son sommet corresponde à la cupulette.

Le doute n'est plus permis par suite, vu cette sorte de travail annexe à la *taille voulue* du silex. Certes, certains préhistoriens pourront soutenir qu'il ne s'agit pas non plus ici d'un travail humain, en se basant sur ce que je viens de dire pour la cavité de l'*œil* de l'oiseau. Mais je dois leur déclarer que je n'ai absolument rien observé, sur les autres silex de la station, qui puisse faire croire en l'espèce à un simple accident naturel.

D'ailleurs le hasard aurait vraiment trop beau rôle, s'il en était ainsi....

C'est déjà suffisant d'avoir montré la véritable origine de l'*œil*, alors que tout le monde croyait qu'il s'agissait d'un trou artificiellement creusé!

b. Diagnostic. — a) En effet, il ne peut être question d'un OUTIL. On ne pourrait discuter que l'hypothèse RABOT. Mais les retouches d'usage manquent d'ailleurs. Il n'en existe pas trace ici.

b) De plus il ne peut s'agir d'une tentative de fabrication d'une PENDELOQUE, puisque la *cavité naturelle* du silex à cassure, du côté droit, est *intacte*, n'a pas été commencée à roder, et surtout se trouve à plus d'un centimètre en avant de la cupulette; puisque l'autre cavité naturelle du silex, située au niveau de l'œil droit supposé, n'a pas été attaquée non plus; et puisque le *Chevron* s'arrête à la nuque et n'empiète pas sur la face droite[1].

1. On pourrait quand même croire à une *cavité* du silex, obtenue par rodage (travail humain), puis patinée d'une manière particulière, malgré ce premier fait, supposé non probant. Il n'en est rien, car j'ai recueilli un autre *silex*, taillé cette

c) *Signification* (*Hypothèses*). — La PIERRE-FIGURE est donc la seule hypothèse possible. L'oiseau ressemble surtout à un *Perroquet*, espèce qui n'existait pas, sans doute, au Néolithique inférieur en France ! — Mais il rappelle aussi l'*Horus* égyptien, c'est-à-dire la tête de ce fameux *Épervier*, qui n'est — je l'ai démontré ailleurs — que le *Pigeon Colombar* d'Afrique et d'Asie. J'en conclus que cette tête doit correspondre à une *Colombe* [c'est-à-dire au Pigeon Bizet ou sauvage].

La Colombe a été, comme je l'ai prouvé, le symbole de l'Équinoxe d'Automne, dès le Néolithique. — Le CHEVRON, symbole des Équinoxes[1], ne fait que confirmer cette interprétation. — A noter aussi le profil *Sinistrorsum* voulu, les Oiseaux symboles de cet Équinoxe étant d'ordinaire figurés à l'inverse des symboles zodiacaux, ainsi que ceux du Pôle.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on connaît des Oiseaux entiers, mais *sans yeux*, parfaitement *taillés* dans du silex. Et l'une de ces statuettes, très bien venue, représente en particulier, un *Cygne*, qui a été le symbole de l'Équinoxe de Printemps à la fin du Néolithique, comme je l'ai montré ailleurs. — Mais cette pièce est de la fin du Néolithique et égyptienne, si mes souvenirs sont exacts, c'est-à-dire presque de l'âge du cuivre d'Afrique.

*
* *

CONDITIONS DE LA TROUVAILLE. — 1° Mes pierres-figures ont toutes été trouvées ensemble au cours d'*une fouille particulière*, exécutée, de parti pris, à mer très basse, en juillet 1918, sur le bord même du lit de la *Vie*, côté Saint-Gilles-sur-Vie, et à une trentaine de centimètres de profondeur, c'est-à-dire en terrain absolument vierge, n'ayant jamais été remanié même par la drague du port, et en pleine station, comme antérieurement.

2° Elles ont été recueillies au milieu d'une quantité considérable d'éclats de silex et de galets intacts, sur un espace assez grand, mais très limité en somme, sous le sable et la vase.

Ce qui prouve que, s'il ne s'agit pas d'une vraie cachette, il ne peut être question que d'objets déposés ou égarés dans l'atelier de taille, à un *endroit donné* et à une place à part.

En effet, je ne les ai reconnues qu'au cours du lavage à l'eau douce des pièces au laboratoire, et non pendant la récolte; et, successivement, à plusieurs jours d'intervalle. — Au début, je crus à des accidents naturels

fois, où existe une CAVITÉ semblable et à *patine* analogue, et où il ne peut y avoir de travail humain (Là le *moule interne* du grain de silex est tombé aussi).

On retrouve d'ailleurs cette *patine*, sans qu'il y ait de véritable *dépression*, à la surface du même silex taillé, mais en un endroit où il n'y a pas eu de dépôt de silex en *grain rond*.

Je ne crois pas à un « fossile », parce que d'autres galets analogues, que j'ai cassés, ne m'ont pas montré de débris de *coquille* dans ces trous.

1. C'est l'image de la course de la Constellation des Pléiades *au-dessus de la Terre* [Période d'automne-hiver].

ou à des outils spéciaux. Je n'ai eu les yeux véritablemen ouverts, en ce qui concerne le sens de ces pièces, qu'à la quatrième trouvaille de cette fouille, car jamais, auparavant, ni au cours de mes récoltes à mer basse ou des draguages sous l'eau, je n'avais eu l'attention attirée par des silex de cette forme très spéciale et manifestement *taillés*. — Je croyais... au hasard, comme d'usage!

3° Ces Pierres-Figures ont donc été *fabriquées* là, sur place; puis laissées dans une sorte de *Dépôt*, qui pouvait n'être qu'une sorte de réserve d'*atelier*[1].

4° C'est la première fois, je crois, qu'on découvre des Pierres-Figures dans de telles conditions. — D'ordinaire, en effet, on ne les trouve que par hasard, de-ci de-là, au cours d'explorations sur le terrain ou de travaux de terrassement, exécutés sans but scientifique.

C'est ainsi, je crois, qu'ont été constituées les collections célèbres de Thieullen, Dharvent, Bertin, F. Pérot, etc., etc.

Jamais ces confrères n'ont fait de si abondantes et pareilles trouvailles, à ce que je sache[2], du moins au cours d'une FOUILLE, *scientifiquement menée*, en un *endroit choisi à l'avance* et surtout au milieu même d'un grand *Atelier de taille*, de 500 m. de longueur sur 100 m. de largeur au moins. — J'ajoute qu'il est bien évident que, jusqu'à présent, personne ne connaissait des *Pierres-Figures sous-marines*, recueillies sur place et en position géologique.

5° Il s'agit donc là d'une découverte tout à fait capitale, qui résoud définitivement la question des PIERRES-FIGURES PRÉHISTORIQUES dans le sens de l'affirmative la plus absolue.

1. Ces pierres-figures ont été recueillies et reconnues au milieu de deux pleins paniers, provenant de la fouille, d'une soirée, d'*éclats de silex taillés*, de galets de mer en silex, intacts, et d'*outils* caractéristiques. — J'estime qu'il y avait au moins 300 éclats, plus ou moins gros; une centaine de galets et une centaine de pièces préhistoriques sur lesquelles j'ai pu mettre un nom. C'est dire que le hasard n'a pu jouer aucun rôle en l'espèce. D'ailleurs la plupart des galets de mer, en ce silex noir, *travaillés par l'Homme*, étaient *sphériques* ou ovalaires et des plus réguliers, comme le prouvent tous les *éclats* examinés un à un, et à plusieurs reprises, comme je le fais constamment.

2. Toutefois M. J. Dharvent a trouvé une pierre-figure, d'époque *Moustérienne*, *in situ*, c'est-à-dire en position stratigraphique, avec deux racloirs moustériens, à Rollecourt (Pas-de-Calais), dans un lit de graviers supérieurs (C. P. F., Vannes, 1906, p. 238).

Mais on ne peut pas donner à ce point le nom de *station* ou d'*atelier*.

De plus, M. F. Pérot a recueilli des pierres-figures dans des milieux archéologiques bien caractérisés [station *néolithique* d'Izeure (Allier)], par exemple, comme je l'ai rappelé ailleurs.

DÉCOUVERTE DE DEUX DOLMENS ET D'UN MENHIR DANS LE NONTRONNAIS

La partie granitique du Nontronnais a été peu étudiée au point de vue préhistorique ; les archéologues périgourdins, habitués aux belles découvertes des vallées calcaires, n'ont guère foulé les plateaux sans grottes, et les archéologues limousins, trop peu nombreux et trop éloignés, n'ont pas comblé la lacune. Cependant, cette région, voisine des terres du Périgord relativement peuplées aux temps préhistoriques et placée sur le versant plus chaud de la Garonne, devrait être une des parties du Limousin les plus favorisées.

Un jeune préhistorien, M. Causse, nous avait signalé un dolmen à Saint-Jory-de-Chalais; c'est sur son invitation et avec sa collaboration que nous avons fait les relevés et les descriptions suivantes :

1. *Dolmen de Saint-Jory-de-Chalais* (fig. 2 et 3). — Ce monument est situé à 200 m. de la route de Saint-Jory à Miallet, près d'un taillis de châtaigniers, à la hauteur du village de la Jolinie, dans une lande qu'on commence à défricher, sur la propriété de M. La Peyronie, qui a eu l'amabilité de nous autoriser à fouiller. On le voit de la route; il est fort enfoncé dans la terre. Il est connu dans le pays sous le nom de Pierre levée de la Jolinie; nous n'avons recueilli aucune légende le concernant.

L'énorme pierre formant table, en granit à gros grain, est sensiblement ronde (3 m. 95 sur 3 m. 80, épaisseur maximum 0 m. 85); légèrement inclinée vers l'est, où elle s'appuie sur le sol, elle ne repose à l'ouest que sur deux supports; peut-être l'a-t-on jadis fait basculer ainsi pour pouvoir fouiller l'intérieur. Les supports, au nombre de trois, sont de longues et belles dalles ; les deux plus grandes sont dirigées suivant l'axe O.-O.-N. — E.-E.-S.; celle du nord surtout (longueur 2 m. 35), bien verticale et à bords bien lisses, semble avoir été taillée ; celle du sud (longueur 2 m. 50) a un peu glissé vers l'intérieur, sa forme est moins régulière. A l'ouest, la chute du support ne nous a pas permis de bien nous rendre compte du système de fermeture, qui devait être un petit mur en pierrailles. La chambre ainsi formée a 1 m. 85 de large sur 2 m. 30 de long.

La fouille entreprise le long de la paroi nord (la plus solide), jusqu'à 1 m. 90 de profondeur, ne nous a donné que quelques charbons de bois, cinq morceaux de poterie noire, et une sorte de rondelle grossière en calcaire; le tout enfoui dans une terre jaune. A la base de la dalle, 1 m. 60 de profondeur, plusieurs petits blocs servaient de cales. — Dans

la région, M. Causse a trouvé quelques silex épars dans les champs; une hache polie a été recueillie en haut d'une carrière qui domine le pont de la route de Thiviers à Saint-Jory sur le Touroulet.

Ce dolmen ressemble extrêmement à celui que nous avons récemment découvert sur le sommet des Monts de Blond et que nous avons décrit en 1918 dans le *Bulletin archéologique* du Limousin; tous deux ont la forme d'une cella, assez rare en Limousin. Les dimensions du monument de Saint-Jory sont seulement un peu plus réduites et nous n'y avons trouvé aucune trace du tumulus de recouvrement.

II. *Dolmen de Vaure, à Miallet* (fig. 1). — Sur la droite du chemin de Miallet à Saint-Saud, juste avant la tuilerie de Vaure, s'étend une grande lande formée de cailloutis de quartz et de sables tertiaires, comme il en existe sur toute la lisière des granits limousins[1]; c'est là que se trouve le dolmen, petit monument de forme assez spéciale que nous n'avions pas encore recontrée en Limousin, construit en plaques minces de gneiss micaschisteux, et d'un aspect fragile inconnu dans la région.

La table a 0 m. 20 d'épaisseur, 1 m. 50 de largeur et 2 m. 20 de longueur; elle a été rejetée vers l'ouest et ne recouvre plus qu'une partie des supports. Ceux-ci sont au nombre de six et de faible épaisseur; au sud, trois seulement dépassent le sol : A, de 0 m. 85 de hauteur extérieure, B, de 0 m. 90, C, de 0 m. 75; ceux du nord sont presque au ras du sol et ceux que nous indiquons par E et F ne sont que de toutes petites plaques de micaschiste.

MM. Causse et Boulland ont fouillé à 30 cm. de profondeur, près du pilier A et n'ont rien trouvé; mais, dans un champ à 20 m. de là, M. Causse a recueilli la partie centrale d'un superbe poignard néolithique, bien poli et à bords finement retouchés; cette très belle pièce devait appartenir au mobilier funéraire du dolmen, qui aura été fouillé autrefois[2].

III. *Menhir de Dintro, à Saint-Jory-de-Chalais.* — Sur la route de Thiviers à Saint-Jory se trouve le hameau de Pierrefiche; mis en éveil par ce nom, nous avons questionné les habitants qui ont indiqué une pierre plantée un peu à l'ouest, près de Dintro, vers la cote 271 de la carte de l'État-major, entre les ruisseaux de le Coliet et de la Queue-d'âne. C'est un gros bloc de granit, terminé en pointe, ayant 0 m. 75 de largeur à la base et 1 m. 55 de hauteur au-dessus du sol. Aucun autre bloc n'existe sur ce versant. Si l'on admet la théorie des « menhirs indicateurs », celui-ci trouverait sa raison d'être dans le voisinage du dolmen de Saint-Jory.

1. Les stations préhistoriques sont souvent placées sur ces plaques tertiaires ; telles Envaud, Puy-de-Mond, la Jourdanie, près Limoges.

2. Les belles pièces en silex du Pressigny sont assez fréquentes en Limousin ; nous en possédons trois; le musée de Rochechouart également. Le plus souvent, ce silex a dû être apporté à l'état brut et débité dans les nombreuses stations; mais les belles pièces *ont probablement été* importées toutes finies.

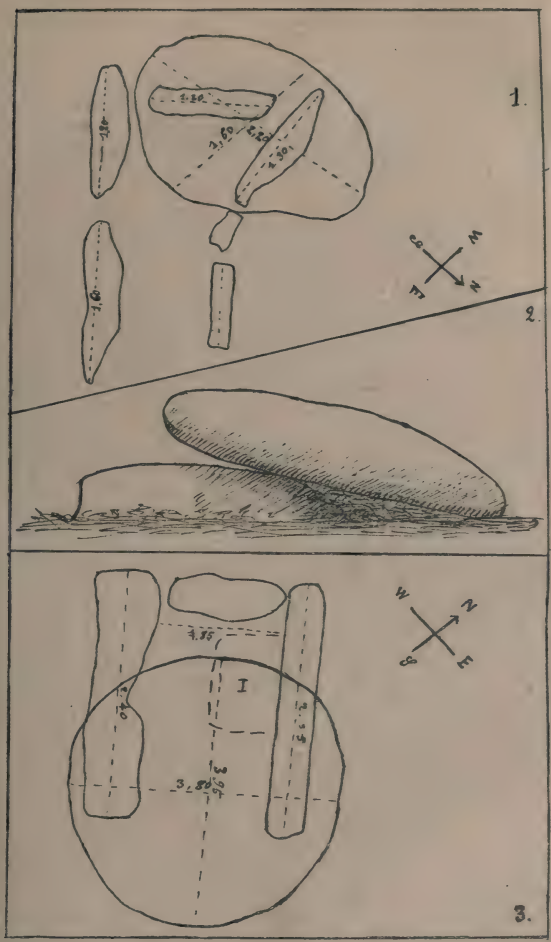

Fig. — 1. Dolmen de Vaure, à Miallet : 2 et 3. Dolmen de la Jolinie, à Saint-Jory-de-Chalais.

Peut-être alors existerait-il un autre indicateur du même monument : à 2 km. au nord, sur la lisière des communes de Miallet et la Coquille, entre Chatelavy et la Chevalerie, près de la cote 304, se voit une large pierre plate et longue, qui semble être un menhir renversé. Longueur 2 m. 70, largeur 1 m. 20, épaisseur 0 m. 35. L'extrémité qui, suivant cette hypothèse, aurait été enfoncée dans le sol, porte même une encoche qui paraît intentionnelle. Malheureusement nous n'avons pu recueillir aucune légende sur cette pierre et nous ne pouvons affirmer qu'il s'agit bien là d'un menhir.

Tels sont les quelques documents que nous a fournis cette région mal connue. Les taillis et les landes incultes qui couvrent encore en partie le terrain ont contribué à conserver les mégalithes, mais ils rendent les recherches très pénibles; et c'est ainsi que nous expliquons la rareté des découvertes signalées. Mais nous croyons que les chercheurs actifs ont encore là un champ d'utiles observations.

M. Deffontaines.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

L'Éducation morale chez les animaux

Par J.-L. de LANESSAN

I. — Observations et expériences personnelles.

Avez-vous assisté à l'élevage d'une nichée d'oiseaux, de petits chiens ou de petits chats? Si votre réponse est affirmative, vous admettez sûrement comme moi, que nul père, nulle mère, nul instituteur, précepteur ou professeur appartenant à l'espèce humaine n'a jamais obtenu, dans son œuvre éducatrice, des résultats aussi remarquables que ceux dont pourraient se vanter le couple de serins ou de moineaux, la chatte ou la chienne dont vous avez étudié la conduite.

Pendant que vous observiez l'élevage des petits oiseaux, chiens ou chats, avez-vous fait quelque effort pour découvrir si leurs parents avaient ce que nos métaphysiciens appellent des idées morales? Vous êtes-vous donné la peine de noter la nature des relations que les pères et mères entretiennent soit avec leur progéniture, soit entre eux et avec les autres représentants de leur race ou des diverses espèces d'animaux avec lesquels ils se trouvent en contact? Si vous avez fait tout cela, vous avez constaté que nulle femme ne soigne mieux ses enfants que la poule, la serine, la chatte ou la chienne ne soignent leur progéniture, et que ces animaux entretiennent avec leurs congénères des relations attestant une parfaite sociabilité.

Vous avez pu également vous assurer que, si tous ces êtres manifestent un très grand plaisir lorsqu'ils satisfont leurs besoins naturels, ils ne tombent ni dans la passion ni dans le vice où se laissent choir un si grand nombre d'humains par l'abus de ces mêmes plaisirs. Ils mangent quand la faim les presse, boivent quand ils ont

soif, courent, sautent, volent quand le besoin naturel d'activité ou les nécessités de l'existence les sollicitent, se livrent aux jeux de l'amour quand les aiguillons de la chair les y excitent, mais n'abusent ni des aliments, ni des boissons, ni des mouvements de leurs membres, ni des plaisirs génésiques, de telle sorte que vous n'avez vu parmi eux ni gourmands, ni ivrognes, ni surmenés, ni débauchés. Pour me servir, en l'adaptant à ma pensée, d'un mot très juste de Montaigne, ils usent des « voluptés » que la nature met à leur disposition, mais ils « ne corrompent » pas les « règles » de la nature, ainsi que le font un si grand nombre d'individus de notre espèce.

Vous avez pu aussi vous assurer, par les observations auxquelles je fais allusion, que tous les individus d'une même espèce ou race d'animaux ont les mêmes mœurs et, par conséquent, les mêmes idées morales, tandis que chez les hommes vous constatez jusque dans la même famille des différences très prononcées au point de vue de la moralité.

Enfin, si vous avez cherché à vous rendre compte pourquoi de telles différences existent entre les animaux et les hommes, vous en avez certainement découvert les causes dans l'éducation qu'ils reçoivent et dans celle qui nous est donnée. Tandis que parmi les hommes cette dernière varie à l'infini selon les éducateurs et sans que ceux-ci, surtout s'il s'agit des parents, paraissent obéir à aucune autre règle que leur caprice, chaque mère, dans les espèces animales, donne à sa progéniture l'éducation qu'elle a elle-même reçue, en employant les procédés dont il a été usé à son égard par ses parents et qui, tous, sont indiqués par la nature, en sorte que tous les individus d'une même espèce reçoivent une éducation identique et contractent, dès leur naissance, les mêmes habitudes. Comme ces habitudes sont conformes aux exigences de la nature, ils les conserveront pendant toute leur vie et les transmettront à leur descendance avec les seules modifications qui auront pu être déterminées par les variations du milieu cosmique dans lequel s'écoule leur existence. Il y aurait erreur, en effet, à croire que les mœurs des animaux sont invariables : ces êtres s'adaptent, dans la même mesure que l'homme, aux conditions dans lesquelles ils vivent.

Ceux qui fréquentent notre compagnie offrent à cet égard un

intérêt particulier. Sous l'influence des soins et des témoignages d'attachement qu'ils reçoivent, il n'est pas rare qu'ils s'humanisent, si je puis dire, au point de rompre presque toute relation avec leurs congénères. J'ai eu un caniche qui, sous ce rapport, fut tout à fait remarquable.

Il naquit d'un père et d'une mère de la même race, formant depuis plusieurs années un ménage très uni, malgré l'inconduite du mari. Le mâle et la femelle vivaient dans l'intimité de ma femme et la mienne; le premier avec une préférence marquée pour moi, la seconde très attachée à sa maîtresse qu'elle ne quittait pas.

Dès que le petit auquel je fais allusion fut assez fort pour gravir les escaliers, sa mère le conduisit dans notre appartement particulier et se plut à le voir jouer avec nous. Bientôt le jeune animal passa toutes ses journées dans notre société; il ne nous quittait qu'à regret le soir, pour aller coucher avec ses parents. Il ne descendait au jardin que par ordre, pour satisfaire ses besoins et participer aux repas des chiens et des chats. Il entretenait avec les chats d'excellentes relations. Il n'était pas rare que la nuit quelqu'un d'entre eux couchât auprès de lui, dans sa caisse. Quand il eut atteint l'âge auquel les jeunes chiens commencent à courir le guilledoux, il ne manifesta nul désir d'imiter les fugues de son père.

Plus il avançait en âge, plus il se montrait attaché à ma femme et à moi, moins il quittait notre compagnie. Quand je travaillais, il se couchait volontiers sur un voltaire voisin de mon bureau, ne me quittait guère de l'œil et avançait sa patte pour me saisir le bras dès que je cessais d'écrire. Son plus grand bonheur était de glisser l'une de ses pattes dans ma main gauche tandis que ma droite courait sur le papier. Il poussait de gros soupirs quand je retirais ma main. Non seulement il ne cherchait pas à s'échapper du jardin, comme le faisait à chaque instant son père, mais encore il ne tenait pas à nous suivre lorsque nous allions faire une promenade. Une seule fois, comme je l'avais appelé avec insistance, il consentit à nous accompagner; mais, à peine hors du jardin, il fut saisi d'une grande frayeur. Pendant tout le cours de la promenade il ne cessa de se hausser le long de mes jambes pour me lécher les mains, me suppliant de la voix et du geste de le protéger contre l'inconnu dont il était enveloppé.

Je crois que cette promenade fut la seule qu'il fit au cours des

douze années que dura sa vie. Il n'eut jamais de relations sexuelles avec aucune chienne. Quand il en venait une dans le jardin, il lui donnait la chasse. Il lui arrivait parfois de courtiser sa mère, mais il était si vivement rabroué qu'il n'osa jamais insister. Il en fut ainsi même après que son père eut été rendu par l'âge incapable d'accomplir sa fonction conjugale. Je disais volontiers, en parlant de ses mœurs, qu'il était devenu plus homme que chien.

Quant à ses parents, ils faisaient mentir le mot de Buffon d'après lequel « dans l'amour, le physique seul serait bon ». Quoique le mâle se livrât de temps à autre à des fugues non désintéressées, il restait d'ordinaire auprès de sa femme et l'entourait d'une jalousie telle qu'il ne tolérait, à aucun moment, l'approche d'aucun autre mâle. Lorsqu'elle était sous l'influence du besoin de reproduction, il ne la quittait pas un seul instant, ni de jour, ni de nuit. La femelle, de son côté, témoignait un grand attachement au compagnon habituel de sa vie, le caressait fréquemment, lui cédait toujours le plat commun, attendant qu'il eût fini de manger pour prendre sa place. Chaque fois qu'il s'absentait, seul ou en ma compagnie, elle l'accueillait, au retour, avec les marques d'une vive satisfaction. Toutefois, lorsqu'elle le soupçonnait de quelque infidélité, son attitude était plus froide; elle devenait tout à fait maussade si, en le flairant, elle acquérait la certitude d'un délit. Mais sa mauvaise humeur ne se prolongeait guère au delà de quelques heures et elle n'accepta jamais d'autres hommages que les siens. Lorsqu'il fut devenu très vieux, elle recevait encore avec un plaisir manifeste les caresses qu'il pouvait lui faire. Tandis que, couché auprès d'elle, il lui léchait le dos, elle faisait entendre une sorte de ronron imité de celui que les chats lui adressaient à elle-même quand elle les réchauffait entre ses pattes.

Chez ces deux animaux l'amour physique avait donné naissance, à la longue, à une sorte d'affection très semblable à celle qui unit les hommes et les femmes dans les meilleurs ménages. J'ajoute que les relations du fils avec ses parents étaient fort amicales, avec une pointe de respect du premier pour les seconds. Il n'abordait, par exemple, le plat commun qu'après son père et sa mère.

L'évolution qui s'était produite, sans mon intervention, chez ce caniche, m'inspira le désir de dresser un chat à vivre comme lui dans la société exclusive de l'homme. Je fis l'expérience avec un

petit chat de race commune, né le 25 août 1907, à quatre heures du matin, dans notre cabinet de toilette, d'une mère âgée d'un an environ, dont les mamelles n'étaient que très peu développées et qui n'avait pas encore eu de petits. Sur les cinq qu'elle mit au monde, on ne conserva que « Pierrot », ainsi dénommé en raison de sa robe blanche, légèrement teintée de jaune par places. Vers huit heures du matin, sa maîtresse, après s'être levée, le plaça sur son lit où la mère vient aussitôt le rejoindre. J'observais attentivement ce qui allait se passer entre la mère et le fils. La première s'était couchée sur le flanc, le second tournait autour d'elle, ayant faim sans doute, mais ne sachant de quelle manière il pourrait satisfaire ce besoin; il passait sans s'arrêter devant les mamelles maternelles qui n'exhalaient probablement aucune odeur capable d'impressionner son odorat. Au bout d'une demi-heure d'observation, il me parut évident qu'il serait incapable de se nourrir, car ni lui-même ni la chatte n'en connaissaient les moyens. Je mis alors dans sa bouche l'un des mamelons de sa mère, qui me remercia par un très sonore ronron. Par action réflexe, le petit suça le mamelon et en tira du lait en quantité suffisante pour calmer sa faim, car après avoir tété pendant un instant il s'endormit auprès de sa nourrice toujours ronronnante. Je me levai alors et allai me mettre au travail dans un petit salon voisin de ma chambre, où ma femme et moi avions coutume de nous tenir pendant la matinée. J'étais au travail depuis près d'une heure, lorsque la chatte vint miauler auprès de moi une sorte de prière. Comme je me levais sans soupçonner ce qu'elle désirait, elle se dirigea vers ma chambre où je la suivis, sauta sur le lit auprès de son petit et se coucha en faisant un gros ronron. Devinant alors ce qu'elle voulait de moi, je plaçai l'un de ses mamelons dans la bouche du petit Pierrot qui s'empressa de téter; puis je revins à ma table de travail, accompagné par les remerciements sonores de la mère.

Après le déjeuner, j'avais fait placer le petit et sa mère sur le lit d'une chambre voisine de ma bibliothèque où je travaillais chaque après-midi. Ma femme étant venue m'y rejoindre, la chatte s'approcha d'elle en miaulant une requête. « Lève-toi et suis-la, dis-je à ma femme ». La chatte nous conduisit dans la chambre, sauta sur le lit, se coucha de nouveau sur le flanc à côté de son petit, en ronronnant très fort, et je mis encore un de ses mamelons dans la

bouche de Pierrot qui s'empressa de téter. A partir de ce moment, il ne fut plus nécessaire d'aider le petit chat; il trouvait de lui-même la mamelle la plus abondamment pourvue du lait qui satisfaisait sa faim.

D'une façon générale, dès qu'il avait fini de téter il s'endormait et sa mère le quittait. Elle ne revenait qu'au bout d'un temps assez long pour qu'il fût permis de supposer que le lait contenu dans ses mamelles commençait de la gêner. Le petit faisait une ample tétée puis s'endormait. Les tétées n'avaient lieu ainsi qu'à des intervalles réguliers et correspondant sans doute à la sensation qui indiquait à la mère la surabondance de son lait. Chaque fois qu'elle revenait auprès de son petit, elle attirait son attention par une sorte de musique gutturale d'une extrême douceur. Elle le caressait de la voix, comme désireuse que son réveil se fît en gaieté, puis elle ronronnait doucement pendant qu'il la tétait. Ces deux êtres alors étaient pleins de joie.

Afin de pouvoir observer tous les détails de l'éducation que recevrait le petit Pierrot, je le fis mettre dans une corbeille confortablement munie de langes blancs et disposée sous ma table de travail, à côté de mon fauteuil. Je n'avais qu'à baisser les yeux pour suivre tous les mouvements de la mère et de son petit. Au bout de quelques jours, très étonné de la blancheur des linges sur lesquels Pierrot reposait, je demandai si on les avait changés; il me fut répondu négativement. Qu'étaient donc devenues les déjections du petit animal? Je ne tardai pas à le savoir. Au moment même où je me posais la question, la mère revenait auprès de Pierrot. Elle lui fit sa musique la plus douce, puis, en léchant ses parties postérieures, provoqua les déjections naturelles et les absorba. Elle se comportait de la même façon que les serins agissent avec leurs petits tant que ceux-ci ne sont nourris qu'avec des aliments déjà en partie digérés par les parents. La mère de Pierrot continua d'agir de la sorte aussi longtemps qu'il ne fut alimenté que par le lait maternel. Et voilà pourquoi les linges de sa couche restaient toujours blancs.

Dès qu'il fut assez fort pour marcher, sa mère l'incitait par des appels très doux à sortir de son panier, le poussait à trottiner autour d'elle, jouait avec lui au moyen d'une sorte de cache-cache. Dès qu'il manifestait de la fatigue, elle lui montrait le chemin de son panier, y pénétrait la première, l'y appelait et lui donnait à téter, après quoi il s'endormait.

Lorsqu'il eut les dents assez développées, nous commençâmes à lui donner un peu de pain trempé dans du lait et de la viande cuite, hachée. A partir de ce jour, sa mère ne s'occupa plus de ses excrétions. Dès le premier besoin qu'il éprouva, il sortit de son panier et courut dans mon cabinet en poussant de petits cris dont la signification n'était guère douteuse. Sa maîtresse avait fait préparer une caissette pleine de sciure de bois dans laquelle il fut placé. Aussitôt il y satisfit ses besoins. A partir de ce jour, sans autre indication que celle qui venait de lui être donnée, il se rendait dans sa caisse chaque fois qu'il avait à se soulager. Pourquoi ne l'avait-il pas fait dans son panier? Il me paraît probable qu'ayant l'habitude de reposer sur des linges très propres, il lui répugnait de les salir. Chaque fois qu'il allait dans sa caisse, il s'empressait de recouvrir ses excrétions, attirant la sciure au-dessus d'elles avec ses pattes jusqu'à ce qu'il n'en sentît plus l'odeur qu'il manifestait lui être fort désagréable. Quand il fut plus grand, dès qu'il avait satisfait un besoin, il exigeait que l'on nettoyât sa caisse, assistait au nettoyage et ne se montrait content que quand toute odeur avait disparu. Il restait, en somme, fidèle aux habitudes de propreté que sa mère lui avait fait prendre.

Celle-ci entretenait également les poils de son petit, la paume de ses pattes, son nez, ses oreilles, etc., dans un état parfait de propreté, léchant toute souillure qu'elle apercevait. Lui-même, de très bonne heure, imitant cette conduite, se léchait soigneusement dès que le moindre grain de poussière se fixait à ses poils ou à ses pattes. Chaque fois qu'il avait mangé, il nettoyait ses lèvres avec ses pattes.

Dès que le petit Pierrot put manger seul, sa mère ne s'en occupa plus. Elle cessa même de nous fréquenter, comme si elle eût été jalouse de l'attachement que nous avions pour son petit. Elle nous laissait un animal toujours gai parce qu'elle-même lui avait toujours montré de la gaieté, propre parce qu'elle l'avait constamment entretenu dans un état de propreté parfaite, sobre parce qu'elle lui avait fait contracter l'habitude de repas qui, étant réguliers et copieux, ne permettaient pas à son appétit de devenir excessif, joueur parce qu'elle l'avait habitué à jouer, caressant enfin parce qu'elle s'était toujours montrée caressante dans ses relations avec lui. En toute évidence, ce n'est pas un devoir que cette chatte avait rempli en

élevant son petit, c'est un plaisir qu'elle s'était procuré à elle-même. Elle s'arrêtait dans cette œuvre, parce que le petit était parvenu à un âge où des besoins nouveaux ne tarderaient pas à se manifester et parce qu'elle-même commençait à éprouver des sensations la sollicitant vers d'autres plaisirs que ceux de la maternité.

Mon rôle d'éducateur et celui de ma femme commencèrent dès l'heure où finit celui de la mère de Pierrot. Mon but, je l'ai dit déjà, était simplement de m'assurer s'il serait possible d'amener un chat pourvu de tous ses organes à vivre exclusivement en ma compagnie et celle de ma femme, dans une maison autour de laquelle s'étend un vaste jardin où s'ébattaient jour et nuit cinq ou six chats et chattes et deux chiens.

Les observations qu'il m'avait été donné de faire sur le caniche dont j'ai parlé plus haut me conduisirent à penser que le meilleur moyen d'atteindre mon but était d'appliquer au petit Pierrot une éducation dont les principes seraient calqués sur la conduite de sa mère, c'est-à-dire lui procurer assez de bien-être ou de plaisir pour qu'il n'eût pas l'idée d'aller chercher des distractions parmi ses congénères.

Tout d'abord, j'eus soin de le conserver jour et nuit auprès de moi-même ou de sa maîtresse. Son panier, tant qu'il désira s'y tenir, allait de mon cabinet de travail à notre chambre à coucher, toujours auprès de nous. Quand il l'abandonna, on lui ménagea des lieux de repos dans toutes les pièces où nous résidions.

En dehors de quelques cuillerées de lait que sa maîtresse lui donnait chaque matin, il ne faisait, comme nous, que deux repas et les faisait auprès de nous. Afin de lui apprendre le chemin de la salle à manger, je l'y descendais moi-même, matin et soir, sur mon bras et je le remontais après le repas. Au bout de quelques jours, il avait compris la signification de mon geste et venait de lui-même au-devant de moi, dès qu'il nous voyait nous préparer à descendre pour le repas. Un peu plus tard, il me signifia qu'il voulait se rendre seul à table. C'était délicat, parce que, au-dessous de la salle à manger qui se trouve au premier, l'escalier continue dans le rez-de-chaussée jusqu'à une porte sur le jardin qui est toujours ouverte. Il y avait à craindre, s'il descendait seul, qu'il suivît l'escalier jusqu'à la porte du jardin et y allât rejoindre les quatre ou cinq congénères qui s'y ébattaient constamment. Dès le premier jour, il me prouva qu'il connaissait parfaitement le chemin ; il s'arrêta devant la porte de la

salle à manger, attendit que je la lui ouvrisse, y entra devant moi et sauta sur la table. A partir de ce jour, il ne manqua jamais de se rendre directement avec nous au lieu où il savait que son repas l'attendait. Pas une seule fois, pendant les sept années de sa trop courte existence, il ne poussa jusqu'à la porte du jardin qui, pourtant, était toujours ouverte. Pas une seule fois, non plus, il n'essaya de quitter notre appartement ou mon cabinet de travail, où il vivait sans cesse avec nous; pas une seule fois il ne tenta d'aller rejoindre les autres chats au jardin. Il regardait ceux-ci par la fenêtre, leur adressait même quelquefois d'aimables appels, particulièrement à une jolie chatte grise qui avait attiré son attention, mais jamais il ne descendit vers eux, quoique l'on ouvrit les portes sans nulle précaution, maintes fois dans la journée. Le soir seulement, à la tombée du jour, il manifestait parfois quelque velléité de sortir de la vérandah où il allait après avoir mangé. Cela lui advint deux ou trois fois dans le cours de sa vie, mais dès qu'il était dehors il perdait la tête et n'avait qu'un souci : rentrer le plus tôt possible pour nous retrouver.

Il ne vivait, en somme, qu'avec nous. Il nous accompagnait dans nos voyages et, soit à Paris, soit à Rochefort, soit à l'hôtel, il ne quittait jamais les pièces où nous nous tenions. Et lorsque nous étions rapprochés, soit en travaillant soit en causant, il venait toujours se placer entre nous deux en ronronnant, mais sans chercher des caresses qui semblaient alors l'importuner. Il tenait à montrer que son seul but était d'être avec nous. Dès qu'il entendait le pas d'une personne étrangère à la maison, il se sauvait dans quelque cachette où il pensait échapper à la vue. Il ne descendait jamais à la cuisine, mais il accueillait avec gentillesse la femme de chambre ou la cuisinière lorsqu'elles venaient dans notre appartement. Il se montrait particulièrement aimable pour la cuisinière, qui pourtant ne le caressait guère, mais dont la voix est très douce. J'ai remarqué la très grande action exercée sur tous les animaux par la voix humaine, action agréable et attractive si la voix est douce, harmonieuse; désagréable et répulsive ou inspirant la crainte, si la voix est forte, rude, inharmonique. Les jeunes enfants manifestent à cet égard les mêmes impressions et sentiments que les animaux.

A Paris, Pierrot s'était familiarisé avec quelques personnes amies, mais n'était pas sans conserver de la défiance et manifestait sa joie par des gambades dès que sa maîtresse et moi rentrions dans notre

chambre. Il tenait essentiellement à ce que nous fussions ensemble. A l'heure du déjeuner ou du dîner, il allait chercher celui de nous deux qui tardait à descendre, et s'il m'arrivait — ce qui était rare — de manquer à un repas, il refusait non seulement de manger, mais même de rester dans la salle à manger.

Il mangeait sur la table entre ma femme et moi, dans une petite assiette qui lui était réservée. On lui avait fait comprendre très facilement qu'il devait manger dans son assiette, proprement, sans en retirer quoi que ce fût. Pour lui faciliter l'accomplissement de cette obligation, on ne lui donnait que de la viande coupée en morceaux assez petits pour qu'il n'eût pas besoin de les prendre avec ses pattes afin de les déchirer. On l'avait habitué aussi à ne pas s'approcher des plats, même pour les flairer. La première fois que, tout jeune encore, il essaya de mettre le nez dans un plat, je lui donnai un petit coup de mon couteau sur le bout du museau; il ne renouvela jamais cette tentative, même pour les mets qu'il aimait le mieux. Quant à nos assiettes, il les respectait au point que si on voulait le faire manger dans une assiette semblable aux nôtres, il s'y refusait absolument.

Pendant son enfance et sa jeunesse, et conformément à l'habitude que lui avait fait contracter sa mère, il aimait à jouer et sa maîtresse l'y aidait volontiers. En avançant en âge, il perdit le goût du jeu, mais il se plaisait encore au cache-cache que lui avait appris sa mère. Il se pelotonnait sous un meuble, se laissait appeler à plusieurs reprises sans répondre, puis saisissait la robe de sa maîtresse lorsqu'elle passait auprès de lui en le cherchant. Il prenait soin, dans ce jeu, d'assurer l'immobilité d'un petit grelot qu'on lui avait mis au cou afin de savoir constamment où il se trouverait. Mais quand il voulait attirer l'attention, il le faisait lui-même sonner en agitant son cou. Lorsque nous rentrions de quelque promenade ou d'un repas en ville, il agitait très fortement son grelot dès qu'il entendait nos pas dans l'escalier, comme pour nous dire : « Venez vite, je vous attends, je suis impatient de vous revoir », et dès que nous entrions, il montait sur une chaise ou un fauteuil pour recevoir plus aisément nos caresses et nous faire entendre son ronron en se roulant sur le dos. Il agitait aussi, assez fréquemment, son grelot lorsqu'il voulait qu'on lui donnât quelque chose ou qu'on lui ouvrît une porte.

Il couchait habituellement au pied du lit de sa maîtresse, sur une

petite couche qu'elle lui préparait chaque soir et où il exigeait que figurassent quelques pièces de son vêtement. Si je me levais pendant la nuit, il m'adressait un appel très affectueux pour que j'allasse le caresser, se roulait sur le dos et me faisait son plus doux ronron. Tous les matins, vers quatre ou cinq heures, il venait me faire visite. Après s'être assuré que j'étais éveillé, en me regardant dans les yeux, et avoir reçu une petite caresse, il s'étendait auprès de moi, cherchait à glisser ses pattes dans une de mes mains et sommeillait en ronronnant jusqu'à ce qu'il sentît le sommeil le gagner; il retournait alors à sa petite couche.

Il n'eut jamais de relations sexuelles avec aucune chatte ni ne chercha à en avoir; mais, de temps à autre, une sorte de rut se manifestait par une odeur forte de ses urines. Sous la vérandah, où les chattes venaient souvent et où il allait lui-même volontiers quand il avait achevé son repas, il lui arrivait fréquemment de pousser des miaulements provoqués sans doute par les odeurs que les chattes avaient laissées, mais si, au même moment, il les apercevait dans le jardin, il ne faisait aucun effort pour aller les rejoindre. Elles représentaient, sans doute, pour lui, un inconnu aussi redouté que convoité. A Paris, où il ne pouvait pas voir de chattes, il ne donnait jamais aucun signe de désir génésique.

Il mourut le 3 décembre 1914, après trois jours de souffrances provoquées par un calcul des reins. Pendant sa maladie, il ne voulut pas qu'on le retirât du pied de notre lit et ne cessa de nous témoigner son affection soit par des ronrons, soit par des mouvements de queue, jusqu'à la dernière heure de sa vie.

En somme, j'avais atteint mon but : un chat en possession de tous ses organes et en pleine liberté s'était habitué à ne vivre qu'avec ses maîtres, à partager toute leur existence, à ne voir en eux que des amis, à ne se montrer heureux qu'en leur compagnie, à ne pas chercher la fréquentation de ses congénères. Le petit Pierrot s'était, si je puis dire, haussé socialement au niveau de l'homme par toutes ses habitudes et celles-ci étaient le fruit d'une éducation qui ne nous avait occasionné aucune peine, car jamais il ne nous donna motif de le corriger. Sa maîtresse, d'ailleurs, n'y aurait pas consenti. Elle était persuadée que la bonté, seule, est éducatrice.

Si, après avoir rappelé cette expérience, je me reportais aux souvenirs de mon enfance, je serais obligé de reconnaître que je fus

beaucoup moins facile à élever que mon petit Pierrot et que l'éducation dont je fus l'objet de la part de mes parents ou de mes maîtres eut pour effet, non de me rapprocher d'eux, mais de m'en éloigner.

Ce n'est point le lieu de faire l'exposé des raisons de ces différences. Je veux me borner à rappeler les règles suivies par la mère de Pierrot dans l'éducation de son enfant, à rechercher quelle conduite est tenue, généralement, par les animaux, dans l'éducation de leurs petits et à comparer l'éducation reçue par les animaux avec celle que reçoivent les enfants des hommes.

Notre génial Buffon a dit fort justement que « s'il n'existait point d'animaux, la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible »; et pour faciliter à son lecteur la compréhension de notre espèce, il commençait par étudier l'organisation et les mœurs des animaux, sans en excepter l'éducation de ces derniers et le développement de leurs facultés intellectuelles et morales. Ainsi ai-je voulu faire, en exposant l'éducation reçue par mon petit Pierrot avant de parler de celle qui est donnée à nos enfants par leurs parents et leurs maîtres.

La conduite de la mère de Pierrot est extrêmement simple : elle veille constamment à ce que ses besoins naturels soient satisfaits, mais elle ne dépasse pas la limite de chaque besoin, et elle n'en provoque pas la manifestation. Elle offre son lait à son petit chaque fois qu'il a faim, mais elle ne le pousse pas à téter lorsqu'il vient d'abandonner les mamelles maternelles ; elle attend pour les lui offrir de nouveau que son appétit soit revenu. Elle joue avec lui autant que son besoin d'activité l'incite à jouer, mais elle s'arrête et l'encourage au repos dès qu'il montre de la fatigue. Elle le nettoie lorsqu'il est sale, mais elle ne le lèche pas au delà de ce qui est nécessaire pour le rendre et le maintenir propre, etc. D'un autre côté, comme l'élevage de son petit répond pour elle-même à un besoin naturel, elle y trouve un plaisir d'où résulte l'habitude de se montrer plaisante, gaie, caressante dès qu'elle s'approche de son élève, et par là elle provoque la gaieté de ce dernier.

Il se produisait, en somme, entre ces deux êtres, pendant toute la durée de l'élevage, un échange de plaisirs qui les comblait l'un et l'autre de joie. Mais, ainsi que l'a fait justement observer Buffon[1], les

1. *Discours sur les animaux*. Voyez Buffon, *Œuvres complètes*, édit. de Lanessan, t. IV, p. 435.

animaux « ne s'excèdent pas dans leurs plaisirs; guidés par le seul sentiment de leurs besoins actuels, il les satisfont sans chercher à en faire naître de nouveaux ». Le jeune animal que sa mère habitue à satisfaire tous ses besoins dans les limites où cette satisfaction est nécessaire et plaisante, conservera pendant toute sa vie, si les conditions extérieures le permettent, les habitudes contractées. C'est précisément ce qui se produisit pour Pierrot. Faisant toujours avec nous des repas réguliers et copieux, il ne fut jamais tenté de manger plus que son appétit ne l'exigeait; si la quantité de viande, de poisson ou de tout autre mets qu'on lui servait dans sa petite assiette était plus grande qu'à l'ordinaire, il ne manquait jamais d'en laisser quelques morceaux, que nous appelions « la part du pauvre », en faisant allusion aux prescriptions de la Bible. S'il se plaisait à vivre constamment auprès de nous, c'est que nous avions pris soin de ne lui procurer que des agréments. Ma femme ne voulait, à aucun prix, qu'on le châtiât, même quand il faisait quelque petite sottise. Elle invoquait alors les philosophes chinois[1]. « Maître, demande à Meng-Tseu, l'un de ses disciples, pourquoi un homme supérieur n'instruit-il pas lui-même ses enfants ? — Meng-Tseu dit : parce qu'il ne peut pas employer les corrections.... Si le père use des corrections pour porter son fils à faire le bien, alors l'un et l'autre sont bientôt désunis de cœur et d'affection, il ne peut point leur arriver de malheur plus grand » (page 70). Toujours bien soigné, toujours caressé quand il recherchait les caresses, mais jamais importuné quand il ne les provoquait pas, Pierrot se trouvait si bien auprès de nous qu'il ne songeait pas à nous quitter pour aller rejoindre des congénères qu'il avait l'air de considérer comme inférieurs à lui-même. N'était-il pas mieux logé, mieux nourri, mieux choyé qu'eux? S'il ne fit jamais aucun effort pour satisfaire son besoin de reproduction, c'est pour un motif analogue. Combien n'existe-t-il pas de jeunes filles et même de jeunes gens qui reculent devant le mariage ou évitent le libertinage dans la crainte de se séparer d'une famille où ils sont bien traités ? Ils sentent les aiguillons de la chair, mais l'impulsion qu'ils en reçoivent est contrebalancée par la sensation de bien-être, de quiétude, de bonheur assuré que leur fait éprouver la vie auprès d'un père, d'une mère, d'aïeuls, de frères ou de sœurs, de parents, d'amis

1. Voyez J.-L. de Lanessan, *La morale des philosophes chinois* (Alcan, édit.).

de la famille, qui les entourent d'affection et de soins. N'y a-t-il pas des religieux et des religieuses fidèles au serment de chasteté? Cette fidélité ne résulte-t-elle pas autant des agréments de la vie collective du couvent que de la foi religieuse? J'ai connu des jeunes filles de faible croyance que le couvent attirait par les charmes qu'à tort ou à raison elles attribuaient à la vie en commun. Mon caniche Tamky, mon chat Pierrot sont des exemples de la même mentalité, et l'on saisit chez eux facilement les causes déterminantes de la chasteté observée.

Dans l'éducation de Pierrot, je m'étais attaché à suivre, comme sa mère l'avait fait avant moi, les prescriptions de la nature. Je veillais à la satisfaction de ses besoins quand il manifestait le désir de les satisfaire; je ne provoquais pas les besoins eux-mêmes et je ne le poussais pas à en exagérer les plaisirs. J'étais arrivé ainsi à former un animal ayant de la modération dans tous les actes de sa vie, en même temps qu'admirablement adapté aux mœurs de ses maîtres. Mais ce n'est point ainsi que tous les animaux domestiques sont traités. Aussi les mœurs de la plupart d'entre eux se distinguent-elles singulièrement de celles de Pierrot.

Sans parler de ceux que l'on dresse en vue d'un objet spécial (tours et exercices de cirque, combats, etc.), la plupart de nos animaux domestiques sont rendus vicieux par la fausse éducation qu'ils reçoivent de leurs maîtres. La plupart des chiens hargneux et méchants, des chats gourmands et voleurs, des chevaux rétifs, etc., doivent leurs défauts à la manière dont ils ont été éduqués par l'homme. Ne sait-on pas même qu'il est facile de faire contracter à des singes, à des chiens et probablement à la plupart des animaux la passion de l'ivrognerie, et que l'on peut faire dévier jusqu'à leurs habitudes génésiques naturelles? L'homme, dans toutes ces circonstances, au lieu d'imiter la conduite des mères animales, qui se bornent à satisfaire les besoins naturels de leurs petits en les modérant, l'homme, dis-je, ne prenant pour règle que sa fantaisie, crée chez l'animal les passions et les vices dont il est lui-même affligé.

II. — Formation des idées morales chez les animaux et chez l'homme.

Pour bien saisir les différences qui existent entre l'éducation reçue par les animaux et celle qui est donnée aux enfants des hommes, il est indispensable de rappeler quelle est la source des idées morales et des passions qui existent chez les animaux et chez les hommes.

Êtres purement matériels, les hommes comme les animaux ne peuvent évidemment avoir des idées morales et des passions avant leur naissance ni avant que leur cerveau ait atteint un certain développement. Il est également de toute évidence que ces idées et ces passions n'ont pu se développer que sous l'influence des impressions extérieures.

N'est-il pas impossible d'admettre que l'enfant ait de l'affection pour sa mère avant de l'avoir connue, du respect pour la propriété d'autrui avant de savoir qu'il existe d'autres hommes et que ces hommes sont possesseurs d'objets quelconques, de l'attachement pour ses semblables quand il ignore qu'il a des semblables? Comment pourrait-il avoir la notion du bien et du mal avant d'avoir été l'objet d'aucun acte agréable ou désagréable? D'où pourrait-il tenir l'idée de quelque devoir ou de quelque droit quand il n'a même pas encore celle de son *moi*? Il ne peut même pas avoir des sentiments égoïstes pour lui-même, car il ignore sa propre existence, etc.

On est beaucoup aidé dans la recherche de la source des idées morales par le fait que ces idées existent chez les animaux aussi bien que chez les hommes, et que les premiers, étant dépourvus de l'âme que les philosophes spiritualistes attribuent à l'homme, on ne saurait douter que l'existence des idées morales n'entraîne pas celle d'une âme.

L'étude attentive des animaux m'a conduit, il y a déjà bien des années[1], à placer la source des idées morales de tous les animaux et des hommes dans les *besoins naturels* qui sont communs à tous ces êtres.

Ces besoins sont : 1° le *besoin de nutrition*, dont la satisfaction

1. Voy. J.-L. de Lanessan, *La morale naturelle* (Alcan, édit.).

rationnelle assure l'existence de chaque individu depuis le premier jusqu'au dernier instant de la vie; 2° le *besoin d'activité*, qui détermine tous les mouvements dont le corps de l'homme est le siège, soit en vue de l'accomplissement des diverses fonctions physiologiques, soit en vue de ses relations avec les choses et les êtres qui lui sont extérieurs; 3° le *besoin de reproduction*, qui détermine le rapprochement des individus de sexes différents et assure la perpétuation des variétés, des races et des espèces; 4° le *besoin de société*, qui détermine le rapprochement de chaque homme avec les autres hommes ou avec les divers êtres vivants, et préside à la formation des sociétés animales et humaines les plus parfaites.

La satisfaction de ces besoins est inspirée par des sensations internes assez impérieuses pour entraîner la production d'actes appropriés à chacun des besoins. Elle est toujours suivie d'un plaisir qui contribue à déterminer les actes nécessaires.

L'impétuosité du besoin et la grandeur du plaisir procuré par sa satisfaction sont les causes déterminantes de l'*égoïsme* qui caractérise essentiellement tous les animaux et tous les hommes.

La recherche excessive du plaisir procuré par la satisfaction des besoins naturels peut déterminer la *passion*, c'est-à-dire le désir irrésistible de pousser la satisfaction de tel ou tel besoin au delà des limites naturelles ou de la répéter sans nécessité. Les passions qui naissent de la sorte n'existent que rarement chez les animaux, tandis qu'elles sont très fréquentes chez les hommes.

J'ai montré comment, du besoin de nutrition, naissent, dès les premières heures de l'existence, les idées égoïstes qui président à sa satisfaction et l'*idée de bonheur* engendrée par le plaisir qui résulte de cette satisfaction. Comme ce besoin se fait sentir chaque jour pendant toute la durée de l'existence de chaque animal et de chaque homme, il entretient très vivaces, d'une manière permanente, les idées auxquelles il a donné naissance. Le bonheur repose donc en grande partie sur sa satisfaction, et le malheur sur les difficultés que celle-ci rencontre. J'ai montré aussi comment du besoin de nutrition naissent : l'*idée de liberté*, engendrée par la nécessité où se trouvent les animaux et les hommes de se déplacer sans cesse pour se nourrir; l'*idée de migration*, qui préside à leurs déplacements périodiques pour la recherche des lieux et climats les plus favorables à leur alimentation et à leur reproduction; l'idée de *crainte* et de

défiance, très développée chez les animaux qui servent de nourriture à d'autres animaux; les idées de *ruse* et de *dissimulation* propres aux animaux chasseurs; l'idée de *propriété*, née de la nécessité de conserver pour soi-même les aliments que l'on s'est procuré ou les lieux qui les renferment; l'idée de *prévoyance*, qui détermine certains animaux à faire des provisions alimentaires pour les saisons où la terre cessera de leur fournir des aliments frais.

J'ai montré encore comment, de la satisfaction excessive du besoin de nutrition, naissent, chez les hommes, les passions de la gourmandise et de l'ivrognerie, et comment, de l'idée de propriété, peuvent découler, par dérivation, l'*avarice* et le *vol*.

Malgré l'importance considérable dont il jouit au point de vue du développement des forces physiques et des facultés intellectuelles, le besoin d'activité ne donne naissance à aucune idée morale ou passion particulière; mais il renforce toutes celles qui naissent des autres besoins.

Tandis que le besoin de nutrition et le besoin d'activité qui vient à son aide dans la production des idées ne déterminent que des idées morales égoïstes, le besoin de reproduction engendre nécessairement des idées altruistes, car la nature semble se complaire à rendre indispensable l'union de deux individus distincts pour que leur race se perpétue. Rapprochés d'abord par le seul désir physique de satisfaire le besoin de reproduction, le mâle et la femelle de la plupart des espèces animales et des races humaines forment des unions qui durent au moins pendant toute la période de développement de leur progéniture et, souvent, se prolongent pendant une partie ou la totalité de leur existence. Chez les oiseaux monogames, dès qu'un mâle a été favorablement accueilli par une femelle, il s'attache à elle, lui renouvelle aussi fréquemment que ses forces le lui permettent la manifestation des désirs qu'elle lui inspire, l'aide à construire son nid, lui donne à manger et la distrait par ses chants lorsqu'elle couve, l'aide ensuite à nourrir ses petits, lui témoigne, en un mot, de vingt façons, l'attachement qu'il a pour elle, tandis qu'il ne fait plus aucune attention aux autres femelles de son espèce. La satisfaction que manifeste la femelle pendant que son conjoint chante auprès de son nid et l'aide dans ses fonctions maternelles, ainsi que les caresses qu'elle lui prodigue, témoignent de l'existence chez elle d'un attachement égal au sien. Il n'est pas

contestable que, chez ces oiseaux, la liaison déterminée d'abord par le seul désir génésique est suivie d'un sentiment semblable à celui qui, parmi les hommes, a reçu le nom d'*amour*.

Dans les ménages polygames, le mâle se montre plein de sollicitude pour ses femelles; il les appelle quand il a trouvé quelque bonne chose à manger, il veille attentivement sur elles et les prévient chaque fois qu'un danger les menace; il se montre aussi d'une extrême jalousie à l'égard des rivaux qui voudraient courtiser ses peu fidèles compagnes; mais il ne s'occupe ni de la construction des nids ni de l'élevage des petits.

Les mammifères présentent des faits analogues, mais chez eux la polygamie est plus fréquente que la monogamie. Celle-ci n'existe guère que chez les espèces d'animaux carnassiers dont la nutrition est toujours difficile. Parmi les singes, il en est de même. Les espèces de grande taille, telles que les gorilles, les orang-outangs, les chimpanzés, les gibbons, etc., qui ont besoin d'une très grande quantité d'aliments, vivent en familles séparées, formées d'un mâle, d'une femelle et de quatre ou cinq petits de divers âges. Les espèces petites et moyennes, telles que les semnopithèques, les cercopithèques, les macaques, les atèles, les cynocéphales, etc., forment ordinairement des sociétés composées d'un grand nombre d'individus. Dans toutes les espèces, aussi bien parmi celles qui vivent en familles isolées que dans celles dont la vie est sociale, les femelles paraissent être, à la fois, très attentives à plaire aux mâles dont elles nettoient avec soin le pelage, et très attachées à leurs enfants dont elles n'ont généralement qu'un seul à la fois.

En somme, chez tous les animaux, le besoin de reproduction donne d'abord naissance à l'idée purement égoïste de le satisfaire; mais plus tard naissent, chez le mâle et la femelle, des idées altruistes, telles que l'*idée de la maternité* chez la femelle, l'*idée de la paternité* chez le mâle, l'*idée de plaire* chez les deux et, finalement, l'idée qui chez les hommes a reçu le nom d'*amour*. En même temps, les petits s'attachent à la mère et au père qui les nourrissent et les soignent, et la famille se trouve fondée sur des idées nettement altruistes qui persisteront tant que la famille elle-même durera. Dans certaines espèces, la famille formera le point de départ d'une société comprenant un nombre de groupes familiaux plus ou moins considérable.

Dans l'espèce humaine, la monogamie doit avoir été la seule

forme des liaisons de l'homme et de la femme tant que nos ancêtres ne se sont nourris, comme les grands singes actuels, que de fruits, de graines, d'œufs d'oiseaux et autres aliments dont l'abondance n'est pas assez grande pour qu'un nombre considérable d'individus puissent vivre sur un même territoire sans se gêner réciproquement. La polygamie n'a pu se montrer qu'à l'époque où, ayant inventé de puissants moyens de chasse et de pêche et s'étant mis à cultiver certaines plantes, les hommes purent se fixer en des lieux favorables à la vie, probablement à l'embouchure des fleuves et sur les bords des grands lacs où la terre était fertile, les animaux de toutes sortes nombreux et où ils trouvaient, par conséquent, une nourriture abondante.

Dans l'espèce humaine comme dans les espèces animales supérieures, le déclenchement du mécanisme de la reproduction détermine des manifestations quelque peu distinctes dans les deux sexes. Chez la plupart des femmes, comme chez les femelles des animaux, c'est l'idée de la maternité qui apparaît la première et qui reste prédominante. Chez l'homme, le déclenchement du mécanisme de la reproduction détermine d'abord une idée purement égoïste, celle de satisfaire son besoin naturel, et il le satisfait avec la première femme qui lui en offre les moyens, sans se préoccuper d'autre chose que du présent immédiat et sans qu'aucune pensée d'union durable lui vienne à l'esprit. Dans les pays où l'alimentation est très difficile, il n'est pas rare de voir l'homme ne prendre aucun souci des enfants dont il a provoqué la formation. Beaucoup d'hommes, même dans les pays les plus riches et les plus civilisés, conservent plus ou moins, pendant toute la durée de leur vie, ces dispositions égoïstes. Cependant, même parmi ceux-là, le sentiment de la paternité est poussé parfois à un haut degré. Un grand nombre d'ouvriers, qui peuvent à peine satisfaire leurs propres besoins, auraient bien des motifs de limiter leur progéniture ou de n'en avoir pas du tout; cependant, il est rare de constater chez eux la moindre prudence; il semble même que plus ils sont pauvres et moins ils prennent de précautions pour éviter les charges nouvelles que leur imposeront les enfants. Ils se montrent très fiers d'en avoir beaucoup et s'en vantent comme d'une preuve de virilité et de courage civique.

Parmi les hommes comme parmi les animaux, les liens sexuels

ne se resserrent, les affections ne se développent entre l'homme et la femme d'abord, entre les parents et les enfants ensuite, que dans les lieux où la vie est facile. Dès que l'homme et la femme sont dispensés de consacrer leur vie entière à la recherche de leur nourriture, ils se comportent comme les mâles et les femelles des animaux dont l'alimentation est aisée; ils renoncent aux unions passagères dans lesquelles toutes les charges de la famille retombent sur la mère; ils forment des ménages durables, tantôt monogames comme ceux de la plupart des oiseaux, tantôt polygames comme ceux des bœufs et des chevaux sauvages.

Alors encore, c'est le besoin de reproduction qui pousse l'homme à rechercher la compagne avec laquelle il perpétuera sa race; mais, n'étant plus incessamment tiraillé par le besoin de nutrition, il s'attarde à la satisfaction répétée du besoin de reproduction. Du plaisir qu'il y trouve naissent dans son cerveau des idées qu'il n'avait pour ainsi dire pas eu le temps de concevoir quand il vivait sous la pression continue de la faim. Il s'attache alors, d'une façon durable, à la femme qu'il a conquise, comme à tout ce dont il a fait sa *propriété*. La femme ne fut pour lui, d'abord, qu'un bien assez semblable aux autres; mais, insensiblement, il se prit d'*affection* pour sa compagne, comme elle-même s'éprit de lui et, dans ces deux êtres, l'*amour sexuel* naquit des plaisirs sans cesse renouvelés, puis se fortifia par la répétition quotidienne de toutes les souffrances et de toutes les joies auxquelles les exposait la vie alternativement rude et molle qu'ils menaient ensemble. Chez la femme, l'amour sexuel devient plus fidèle en raison du besoin plus grand de protection et d'aide qu'elle éprouve pendant la grossesse et l'allaitement. Chez l'homme, il est fortifié par l'orgueil qu'inspire la supériorité physique et qu'entretient la satisfaction intime provoquée par les services rendus. Dans l'un et dans l'autre, au cours des siècles, à mesure que l'intelligence se développe, que les idées se multiplient par l'observation des objets et des êtres et par les expériences accumulées, l'amour prend un caractère moins exclusivement physique. Il devient dans les natures d'élite l'*amour intellectuel*. On voit naître, chez elles cette confiance réciproque, cette aide mutuelle, cette fusion des esprits d'où découlent les joies et les consolations les plus précieuses et les plus solides de la vie, et d'où sort la force de résister aux accidents et aux malheurs. Et la légende des peuples civilisés

conserve pieusement, pour l'édification de la jeunesse, ces admirables poèmes où l'amour constant des Philémon et des Baucis est si vivace que la vieillesse elle-même est incapable de ternir sa douceur et sa sérénité.

Avec l'enfant, apparaissent des sentiments nouveaux et des idées nouvelles. Entre la mère et l'enfant, chair de sa chair, les relations sont si intimes, si lointaines et si puissantes, que l'*amour maternel* naît au cœur de la femme avant même que le fruit de son amour sexuel se soit détaché de son sein. Il s'avive et s'accroît par la vue du nouveau-né, par l'allaitement, par les soins de chaque heure et par l'éclosion de sentiments qui, en retour des soins maternels, se développent chez le nourrisson. L'enfant est d'abord exclusivement égoïste. Il n'a que des besoins et des exigences. Il ne connaît sa mère qu'aux heures où s'aiguisent ses besoins, et c'est à peine s'il daigne accepter les caresses qu'elle lui prodigue. Petit à petit, cependant, la sensation de la faim, la notion du sein où elle se satisfait et l'idée de la nourrice toujours prête au premier appel, toujours bonne, toujours caressante, se lient et s'enchaînent dans son esprit. Par intérêt d'abord, par reconnaissance ensuite, il s'attache à celle qui le nourrit et le soigne ; il tourne la tête à son approche, rit quand elle rit, ouvre les bras à ses appels. La mère, attentive à l'éclosion de la moindre idée dans ce cerveau fait de son propre cerveau, à la formation du moindre sentiment dans ce cœur fait de son propre cœur, la mère ravie voit naître et grandir, de jour en jour, dans l'être qui prolonge sa propre existence l'*amour filial* qui est la récompense de ses douleurs et l'espoir de sa vie.

L'affection vouée par l'enfant à sa mère s'étendra bientôt au père qui s'occupe de lui, le soigne et le caresse, lui ouvre des horizons plus larges sur le monde, lui procure des plaisirs inconnus et flatte son orgueil naissant de petit homme. Mais cette affection revêt, par la force même des choses, un caractère particulier. De même que l'*amour paternel* est toujours doublé de l'autorité que l'homme exerce sur le petit être, de même l'amour qui naît au cœur du fils à l'égard de son père est accompagné du respect que lui inspirent pour ce dernier la rudesse de la voix, les signes extérieurs de la force, la parcimonie relative des soins et des caresses. Ce respect sera plus grand encore pour l'aïeul, même le plus affectueux et le plus aimé, en raison de son âge, que les enfants exagèrent toujours

et de la déférence qui lui est déjà témoignée par les divers membres de la famille.

Voilà désormais la famille fondée, sur les services que ses membres se rendent les uns aux autres, sur l'affection qui rayonne de tous les cœurs, sur l'autorité que l'on reconnaît aux anciens et sur le respect qu'on leur manifeste. Et tout naturellement, de cette source féconde de sentiments, naissent, dans les familles humaines parvenues à un certain degré d'évolution intellectuelle, toutes les idées d'où les religions et les philosophies ont tiré les préceptes relatifs à ce que l'on appelle les *devoirs familiaux*. Les parents seront considérés comme ayant le devoir de nourrir, de soigner, d'élever, d'instruire les enfants auxquels ils ont donné naissance. Les enfants, de leur côté, seront considérés comme tenus de respecter leurs parents et de leur rendre dans la vieillesse les soins qu'ils en ont reçus. La conséquence de ces premières idées sera de reconnaître aux parents certains droits sur leurs enfants, et à ces derniers certains droits par rapport à leurs parents. Mais pour corriger l'égoïsme naturel de tous ces êtres, l'éducation devra renforcer les diverses idées qui naissent de leurs relations réciproques.

Parmi les passions qui, en dehors de la débauche, découlent du besoin de reproduction, il n'est possible d'oublier ni la *jalousie* qui empoisonne l'existence de tant d'hommes et de femmes, ni l'*esprit de domination* qui, à toutes les époques et même de nos jours, courbe la femme et les enfants sous l'autorité, souvent tyrannique, du chef de famille. Ces deux passions existent chez les animaux supérieurs comme chez les hommes, mais dans ces derniers elles sont fortement avivées par l'éducation et par les lois. Les religions, les lois et l'éducation contribuent puissamment à développer chez le mari et le père l'esprit de domination, car elles inculquent à l'homme l'idée que sa femme et ses enfants sont une propriété de même nature que sa maison ou son champ. Autrefois la loi lui accordait sur eux le droit de vie et de mort. Aujourd'hui les lois sont indulgentes pour celui qui tue la femme infidèle et les mœurs l'encouragent à la tuer. Mais les passions que la religion, la loi et les mœurs encouragent sont condamnées par la raison et peuvent être tempérées par l'éducation ou même disparaître sous son influence.

De même que la nature semble s'être donné pour tâche de rendre

nécessaire pour les animaux et les hommes la constitution de la famille, en exigeant l'union de deux individus distincts pour qu'il y ait multiplication de l'espèce, elle paraît vouloir condamner à la destruction tous les végétaux, les animaux ou les hommes qui vivent dans l'isolement. A côté du besoin de reproduction, elle a placé le *besoin de société* qui conduit tous les êtres à se réunir en nombre plus ou moins considérable pour résister aux causes de destruction dont ils sont entourés. Allant plus loin, elle a relié tous les corps constitutifs de l'univers, tous les astres qui peuplent l'immensité des espaces par un lien tellement étroit, la *gravitation*, que tout mouvement exécuté par l'un quelconque d'entre eux a sa répercussion dans tous les autres, et que chacun se déplace à travers la matière impondérable suivant une direction déterminée, d'une manière absolue, par l'attraction que tous les autres exercent sur lui. Par la gravitation, tous les éléments qui entrent dans la constitution de chacun de ces astres se trouvent liés si solidement à sa masse, que les mouvements de rotation ou de circulation de cette dernière sont incapables, malgré leur extrême rapidité, de les en séparer. Les rochers qui se détachent des montagnes sous l'influence des pluies, des gelées ou des vents, les sables et les terres que la pluie ou les vagues de la mer arrachent aux continents, les eaux de la mer, des lacs ou étangs, des fleuves et rivières, etc., les gaz et les vapeurs qui composent les atmosphères, les êtres vivants qui habitent les planètes forment ainsi, en vertu de la gravitation et de ce que l'on peut appeler la *loi d'association*, des groupements d'objets disparates, si étroitement liés les uns aux autres que rien ne les peut séparer et que chacun agit sur tous les autres en même temps qu'il subit l'action de chacun d'entre eux.

L'observation établit, en outre, d'une manière irréfutable, que l'association joue, parmi les êtres vivants, un rôle considérable dans la lutte pour l'existence.

Les associations des végétaux et des animaux inférieurs résultent à peu près uniquement de la manière dont ils se reproduisent. Leur multiplication s'effectuant avec une extrême rapidité, les individus qui en sortent se trouvent rapidement accumulés en nombre parfois extrêmement considérable dans un même lieu, et leur défense contre les causes de destruction peut être considérée comme tout à fait inconsciente. Chez les animaux plus élevés en organisa-

tion, tels que les insectes, les poissons, les oiseaux, les mammifères, les associations sont également à peu près générales, mais elles sont déterminées non seulement par la manière dont ces animaux se reproduisent, mais encore par l'existence, chez chaque individu, du besoin naturel de société qui le porte à se réunir à ses semblables. La connaissance que chacun des membres de ces sociétés a des avantages qu'il en retire, contribue encore à resserrer les liens qui les unissent.

Chez les oiseaux et les mammifères qui vivent en société, la vie sociale est déterminée, à la fois, par la sélection qui entraîne la destruction à peu près inévitable des individus isolés, par le besoin naturel de société et par la connaissance plus ou moins nette qu'ils ont des avantages que l'association est susceptible de leur procurer dans la lutte pour l'existence.

Il en est de même parmi les hommes. Indépendamment du besoin de société que tous éprouvent en vertu de leur organisation, chaque individu puise dans ses relations avec les autres des idées et des sentiments qui le disposent à leur être utile et agréable, afin qu'ils le soient à son égard; et l'égoïsme devient, dans les sociétés humaines, plus encore que dans les sociétés animales, un ferment d'altruisme.

Mais l'éducation dont la plupart des hommes sont l'objet a de tout temps déterminé la naissance de passions qui troublent profondément les sociétés humaines.

Il existe, à ce point de vue, des différences profondes entre les sociétés animales et les sociétés humaines. Les inégalités de caractère qui existent entre les animaux d'une même race ou d'une même espèce sont atténuées par l'éducation uniforme qu'ils reçoivent tous, au point que l'harmonie règne toujours dans leurs sociétés sans que celles-ci aient ni lois ni maîtres. Parmi les hommes, au contraire, les inégalités naturelles sont accentuées par l'éducation, au point de donner naissance à des passions qui créent les désordres et les conflits dans l'intérieur de chaque corps social et la guerre entre les diverses sociétés. Une éducation vicieuse agit d'abord dans la famille pour imposer à la femme et aux enfants non seulement le respect du mari et du père, mais encore la docilité à tous ses ordres ou caprices; puis, dans la société, pour courber la majeure partie de ses membres sous l'autorité d'un petit nombre d'individus ou de

familles. Lorsque la société s'organise, les lois ou les coutumes et la religion consacrent l'autorité des uns et la subordination des autres, en faisant naître deux passions également nuisibles au progrès rationnel de la société : la passion de la *domination* et la passion de la *rébellion*. La première conduit fatalement à la tyrannie dans l'intérieur de la société et à la guerre avec les sociétés voisines, car la passion de domination conduit presque fatalement à celle de l'*ambition*.

La seconde engendre la discorde entre les membres du corps social et la guerre civile. Il est à peine besoin de rappeler que de la passion de l'ambition naissent, avec les guerres, toutes les passions qui rendent les conflits internationaux si nuisibles à l'humanité : la *cruauté*, qui fait verser le sang de milliers d'hommes pour la gloire d'un seul ; la *cupidité*, qui préside à la dévastation des territoires du vaincu par le vainqueur ; la *déloyauté*, qui fausse les relations des peuples pour fournir des prétextes à l'ambition ; l'*injustice*, parce que le plus fort s'imagine volontiers qu'il lui suffit de détenir la force pour avoir le droit avec lui, etc.

Non moins néfaste à l'humanité est le sentiment de la *rébellion* poussé jusqu'à la passion. Il est dans l'ordre de la nature que tout membre d'une société, opprimé ou lésé par un ou plusieurs autres membres du même corps social, se révolte contre le mauvais traitement dont il est l'objet. Il n'y a pas d'animal qui ne manifeste l'esprit de rébellion, mais il ne le manifeste qu'au moment où il est réellement lésé dans sa liberté, ou bien maltraité. Parmi les hommes, lorsque l'esprit de rébellion se transforme en passion, il produit les mêmes effets funestes à l'humanité que l'esprit de domination avec lequel, du reste, presque toujours il se confond : c'est-à-dire la guerre avec sa cruauté, sa cupidité, sa déloyauté, son injustice. Bien rares sont les révolutionnaires qui ne furent pas des tyrans.

Parmi les passions que la vie sociale a engendrées chez les hommes, il en est une qui a joué dans l'histoire de l'humanité un rôle considérable et souvent funeste : la *passion religieuse*. La croyance à l'existence d'êtres mystérieux, supérieurs à l'humanité, assez puissants pour être utiles ou nuisibles à l'homme, dut être, dans les temps les plus reculés de l'histoire humaine, exclusivement personnelle. Plus tard, le chef de famille imposa ses croyances à sa femme, et à ses enfants et chaque petite société familiale eut sa

religion dont le père était le prêtre. Lorsque les familles d'une même localité s'unirent pour former un village, une cité, ils dotèrent leur nouvelle société d'une religion que tous les membres de la cité étaient tenus de pratiquer. Chez les Grecs et les Romains, la religion de la cité était du reste fort tolérante à l'égard des autres religions. Rome finit par être l'asile de toutes les divinités adorées autour de la Méditerranée et jusque dans les profondeurs de l'Orient. Seul, dans l'antiquité, le petit peuple d'Israël, après avoir imaginé, dans les rêveries qu'inspire le désert, le dieu universel dont Moïse écrivit les lois, imposa sa foi, son culte et son organisation théocratique à toutes les populations dont il fit la conquête. Et seul le peuple d'Israël connut la passion religieuse.

Celle-ci se répandit dans toutes les parties du monde, lorsque le christianisme, héritier de la foi d'Israël, eut substitué son dieu universel aux multiples divinités entre lesquelles les hommes avaient jusqu'alors partagé leurs hommages. A partir du IVe siècle de notre ère, c'est-à-dire à partir du jour où le christianisme fut devenu le directeur intellectuel de l'empire romain, la passion religieuse prit place, à côté de l'ambition et de la cupidité, parmi les causes principales des guerres civiles et internationales.

En somme, l'observation des animaux et des hommes établit d'une manière irréfutable que les mêmes idées morales existent chez ces êtres, que ces idées se transforment souvent chez les hommes en passions auxquelles échappent d'une façon générale les animaux, en raison de l'éducation qu'ils reçoivent. Nous sommes ainsi amenés à examiner comparativement le rôle et le résultat de l'éducation chez les animaux et chez l'homme et à déterminer ce que doit être l'éducation dans l'humanité.

III. — Examen comparatif de l'éducation morale et de ses résultats chez les animaux et chez l'homme.

Lamarck[1] a noté fort justement que les hommes comme les animaux contractent, sous l'influence de leurs besoins naturels, « diverses sortes d'habitudes qui se transforment en eux en autant de penchants auxquels ils ne peuvent résister et qu'ils ne peuvent

1. *Philosophie zoologique*, II, p. 297.

changer eux-mêmes », et il en déduisait la nécessité de procéder à l'éducation des enfants dès le plus jeune âge.

Il importe de noter que l'éducation d'un animal, c'est-à-dire l'art de lui faire contracter des habitudes, exige d'autant plus de soin que cet animal est plus intelligent, c'est-à-dire possède des idées plus nombreuses et plus variées. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'homme, étant le plus intelligent des animaux, soit aussi celui qu'il est le plus difficile d'éduquer moralement, c'est-à-dire celui auquel il est le moins aisé d'inculquer des habitudes assez fortes pour qu'il ne puisse plus les changer lui-même. Il faut noter, en second lieu, que tous les animaux d'une même espèce sont éduqués par leurs parents de la même manière et conformément à un principe qui consiste dans la satisfaction modérée de leurs divers besoins naturels, tandis que l'éducation des enfants est livrée aux caprices et aux passions de leurs parents.

Buffon a dit [1] en parlant de l'homme : « Nous, indépendamment de ce que nous voulons tout à l'excès..., nous ne savons pas trop ce qui nous convient ou ce qui nous est nuisible ». Dans ces deux lignes sont résumés les deux vices capitaux de l'éducation donnée à la plupart des enfants : ceux qui les éduquent ne savent pas, en général, ce qui leur convient, et ils portent souvent jusqu'à l'excès les sentiments ou les idées qu'ils veulent leur inspirer. Sans parler des vices que les pères ou mères vicieux inculquent à leur progéniture et d'où résulte la formation, dans nos sociétés, d'une véritable classe d'apaches vivant en marge du corps social et à ses dépens, quel est le père, quelle est la mère qui évitent de faire partager à leurs enfants leurs goûts ou leurs idées? J'ai un ami à qui l'odeur des pommes déplaît au suprême degré; il n'a jamais permis que des pommes figurassent sur sa table, voire dans sa maison, et ses enfants ignoreraient jusqu'à l'existence de ce fruit s'ils n'en avaient pas vu et mangé ailleurs que chez eux. Tel autre qui déteste le vin, en a inspiré l'horreur à ses enfants. Ceux qui aiment les mets très épicés y habituent leur progéniture. Dans une autre famille, c'est l'habitude des mets sans saveur qui sera imposée par les parents à leurs enfants, etc. Un enfant qui verra son père manger et boire beaucoup l'imitera, sera encouragé à l'imiter au point d'être exposé

1. *Loc. cit.*, p. 435.

à devenir gourmand, peut-être ivrogne. Un autre prendra l'habitude de s'emporter, de dire des insultes, de commettre des violences parce qu'il aura eu sous les yeux, dès son enfance, chez ses parents, le spectacle d'emportements et de violences. Un père habitué à dire des gros mots ou à faire des plaisanteries salées ne sera pas fâché d'être imité par ses garçons. Un des frères de mon père, officier de marine marchande, qui venait, étant célibataire, se reposer chez nous pendant l'intervalle de ses voyages, se faisait un malin plaisir, pour railler l'autorité de ma mère, de jurer et de sacrer. J'en pris en quelque mesure l'habitude et je n'ai jamais pu m'en débarrasser; peut-être, il est vrai, ne m'y suis-je jamais bien sérieusement efforcé. Je tiens d'un de mes oncles maternels la coutume de tourmenter ma barbe quand je réfléchis ou suis inoccupé. Elle remonte à ma plus tendre enfance : avant d'avoir de la barbe, je caressais mon menton. J'ai eu, il y a une dizaine d'années, un caniche qui, dans sa jeunesse, faisait sans cesse claquer ses dents en frappant ses mâchoires l'une contre l'autre; comme je l'imitais pour jouer avec lui, j'arrivai bientôt à faire son geste toutes les fois que j'étais fortement occupé par quelque pensée, et je conservai cette habitude pendant une couple d'années; je ne m'en débarrassai qu'en priant ma femme de me prévenir dès qu'elle entendrait le bruit de mes mâchoires.

Montaigne [1] a fort bien relevé la faute que commettent beaucoup de parents en riant de certains défauts de leurs enfants ou les provoquant eux-mêmes par de mauvais exemples : « Platon, dit-il, tansa un enfant qui jouait aux noix. Il luy répondit : Tu me tanses de peu de chose. — L'accoutumance, répliqua Platon, n'est pas chose de peu. Je trouve que nos plus grands vices prennent leur ply dez nostre plus tendre enfance, et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux mères de veoir un enfant tordre le col à un poulet, et s'esbattre à blecer un chat ou un chien; et tel père est si sot, de prendre à bon augure d'une ame martiale, quand il veoid son fils gourmer injurieusement un païsan ou un laquay qui ne se deffend point; et à gentillesse, quand il le veoid affiner son compagnon par quelque malicieuse desloiyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison; elles se

1. *Essais*, L. I, ch. XXII.

germent là; et s'eslèvent aprez gaillardement, et pronfitent à force entre les mains de la coustume ». Après avoir présenté des observations analogues sur les erreurs de conduite des parents, Lamarck[1] concluait : « On ne saurait imaginer combien sont grandes les influences de nos premières habitudes et de nos premières inclinations sur les penchants qui sont dans le cas de nous dominer un jour, et sur le caractère qui nous deviendra propre.... Tout ce qui influe à rendre habituelle telle de nos actions modifie notre organisation intérieure en faveur de cette action; en sorte que, par la suite, l'exécution de cette même action devient pour nous une nécessité ».

Les Églises n'ignorent pas ces faits, et c'est pour cela qu'elles poussent les parents à « routiner », comme disent les dresseurs d'animaux, leurs enfants aux pratiques de leur culte, tout en leur inculquant leurs dogmes. Les parents sont du reste, tous, portés naturellement à vouloir imposer leurs idées, leurs croyances, leurs théories et jusqu'à leurs préjugés à leur progéniture. S'ils sont religieux, ils voudront que leurs enfants soient religieux et le soient de la même façon qu'eux; s'ils sont monarchistes, ils tiendront à ce que leurs enfants soient monarchistes et le soient à leur manière, etc. Mais, dans ce domaine, leur tâche est délicate; il faut qu'ils évitent les fausses manœuvres qui, même dans le dressage des animaux, exposent l'éducateur à produire des résultats opposés à ceux qu'il recherche. Si le père ou la mère usent de leur autorité d'une façon maladroite, ils pourront déterminer chez leurs enfants des révoltes intellectuelles, d'où naîtra l'indiscipline. Celle-ci nécessairement ira s'accroissant sans cesse au fur et à mesure que les enfants avanceront en âge, car, selon la remarque très juste de Buffon, « il arrive toujours que l'amour descend beaucoup plus vite qu'il ne remonte » parce que « à mesure qu'il avance, l'enfant acquiert de quoi se passer plus aisément de secours, comme il a physiquement moins besoin d'aide ». L'un de nos plus expérimentés dresseurs d'animaux présente une observation qu'il serait bon de faire entrer dans l'esprit des parents comme dans celui des gouvernants : « Il faut, déclare-t-il, se garder d'*acculer* » l'animal que l'on veut dresser, c'est-à-dire qu'il faut éviter soigneusement de l'importuner, de l'irriter ou de l'effrayer au-delà d'une certaine mesure, parce que dès lors on ne

1. *Loc. cit.*, II, p. 334.

peut plus rien en tirer. J'ai entendu bien des parents déclarer que tel enfant était incorrigible, indomptable, et, lorsque c'était vrai, j'ai toujours constaté qu'il fallait en chercher la cause dans un vice de l'éducation donnée à cet enfant. En voulant trop le « routiner », on l'avait « acculé ».

Tous éduqués de la même façon, c'est-à-dire assouplis aux mêmes habitudes, les animaux d'une même espèce se conduisent tous de la même manière et les sociétés qu'ils forment n'ont besoin ni de lois ni de gouvernements, parce qu'elles sont à l'abri des passions qui troublent les sociétés humaines. Les hommes, au contraire, recevant des éducations très différentes et qui, chez un grand nombre d'entre eux, créent des habitudes passionnelles, ne réussissent que difficilement à former des sociétés harmoniques et ces sociétés elles-mêmes n'entretiennent qu'avec peine des relations pacifiques les unes avec les autres. Dans l'intérieur de chaque société les individus emploient volontiers la force les uns contre les autres, et entre les diverses sociétés les guerres ont été, à toutes les époques, presque incessantes. Et ni les gouvernements ni les lois n'ont jamais pu empêcher complètement ni les crimes ni les rébellions ni la tyrannie, de même qu'ils ont été impuissants à empêcher les guerres internationales. La force, en un mot, joue parmi les hommes un rôle qu'il est impossible de constater parmi les animaux. On peut même dire que plus l'intelligence humaine s'est développée et plus le rôle de la force a pris d'importance dans les relations entre individus, entre familles et entre nations. Ce fait résulte de ce que le développement de l'intelligence a toujours, chez l'homme, été accompagné de celui des passions provoquées par la recherche excessive des plaisirs que procure la satisfaction des besoins naturels. Les religions elles-mêmes, en dépit des préceptes moraux qu'elles répandent, ont puissamment contribué à troubler les relations des individus et des collectivités humaines, en raison des passions religieuses. Celles-ci, en effet, sont d'autant plus violentes que la foi met, en quelque sorte, l'esprit du croyant à l'abri des influences de la raison.

Pour être équitable, il faut ajouter qu'un progrès considérable a été réalisé au cours des derniers siècles dans la morale privée et publique de l'humanité. Au fur et à mesure que l'intelligence de l'homme s'est développée et que l'instruction s'est répandue, le nombre des abus individuels ou collectifs de la force est allé en s'at

ténuant en de très fortes proportions. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un nombre restreint d'individus ou de nations qui usent de la force pour faire prévaloir leurs intérêts ou leurs idées.

Nous sommes ainsi amenés à rechercher ce que doit être l'éducation, c'est-à-dire quelles idées morales il est indispensable qu'elle introduise dans les esprits. L'observation de la nature permet de répondre aisément à cette question. Puisque toutes les passions naissent de la recherche exagérée de la satisfaction des besoins naturels, le but principal de l'éducation devra être de faire contracter aux enfants, dès le premier âge, l'habitude de ne satisfaire ces besoins que dans la mesure de la nécessité.

Il est inutile de se livrer à une observation très minutieuse pour constater que l'imitation et l'éducation jouent un rôle considérable dans la naissance des passions. Tout enfant bien portant est tenté de manger et de boire au-delà de ses besoins; si l'on n'y met aucun empêchement, il sera vite devenu gourmand et ivrogne. Tout jeune homme vigoureux et de bonne santé est à la recherche des plaisirs sexuels et en abuse volontiers. Si l'éducation n'enraye pas son évolution dans cette voie, il tombera facilement dans la passion. D'un autre côté, qui ne sait combien l'éducation est responsable de la naissance et du développement de la passion religieuse? Notre enseignement de l'histoire, avec sa glorification des conquérants, des despotes, des dictateurs, des conventions omnipotentes, des batailles les plus sanglantes et des guerres les plus injustes, n'est-il pas fait pour engendrer toutes les formes de l'ambition? L'avarice ne s'apprend-elle pas dans la famille? etc.

Le rôle des éducateurs devra donc être de mettre l'enfant et le jeune homme à l'abri de tout ce qui serait susceptible de provoquer une passion quelconque. Mais on ne devra jamais contrarier ni la satisfaction modérée des besoins naturels, ni la mise en pratique des idées qui naissent de ces besoins, de façon à ne pas provoquer la naissance de la passion par la non-satisfaction des besoins d'où elle est susceptible de naître. Les éducateurs doivent en outre développer chez les enfants, d'aussi bonne heure que possible, les idées altruistes qui naissent naturellement de leurs rapports avec leurs parents et avec tous ceux qui les soignent ou les distraient, en prenant pour base le vieux proverbe français : « ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'ils te fassent; rends aux autres les services que tu

désires qu'ils te rendent ». Sous une forme plus philosophique, on peut dire que l'éducation a pour objet de persuader à tous les membres du corps social qu'ils ont intérêt à ne jamais abuser des forces matérielles ou intellectuelles dont ils disposent, car tout abus de la part de l'un détermine presque fatalement un abus analogue de la part des autres.

Après leur formation dans l'esprit des enfants, dans celui des hommes et dans celui des sociétés humaines, les idées morales deviennent des *idées déterminantes* [1]. Si l'éducation les a développées dans la direction indiquée plus haut et qui est conforme à la nature, elles détermineront une conduite dégagée de passions et les hommes seront détournés de l'emploi de la force. Mais l'éducation peut aussi contribuer et, en réalité, contribue très souvent, parmi les hommes, à développer l'égoïsme individuel et à faire naître les passions. Les idées fausses acquises de la sorte n'en sont pas moins des idées déterminantes qui inspireront la conduite de ceux qui les ont acquises. L'éducation peut donc, suivant la nature des idées morales qu'elle détermine, produire soit des hommes honnêtes, bons, aimants, respectueux de la personne, des biens et de la liberté de leurs semblables, modérés dans la satisfaction de leurs besoins naturels ; soit des êtres passionnés, voire des criminels. Alors même que tous les enfants sont élevés et éduqués de la même manière par leurs parents, ils peuvent différer moralement les uns des autres en raison de l'éducation et des exemples qui agissent sur les uns ou les autres en dehors de la famille, à l'école, au collège, dans la rue, etc., et aussi en raison de l'impressionnabilité de chaque enfant.

L'éducation, en somme, étant toute puissante pour faire naître les idées morales déterminantes, c'est à elle qu'il faut demander de former des hommes réalisant au plus haut degré possible les qualités qu'exigent la vie familiale et la vie sociale pour que chacun soit heureux.

1. Voyez J.-L. de Lanessan, *L'idéal moral du matérialisme* (Alcan, édit.).

Le « De rerum natura » de Lucrèce, au point de vue des sciences anthropologiques

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Longtemps avant que Lucrèce ne vînt, dans la langue dorée des poètes, exposer les problèmes qui importent le plus à l'esprit humain, des Grecs, curieux des choses de la nature, s'étaient efforcés de connaître le principe de la vie et d'expliquer l'univers. Les premiers qui osèrent chercher des solutions possibles, en dehors des rêveries mythologiques, furent des Ioniens : Thalès de Milet et ses disciples, Anaximandre et Anaximène. Tous les trois, attribuant à divers éléments des propriétés fondamentales, pensèrent être arrivés à comprendre le mode de formation des choses et des êtres. — Si ingénieuses qu'aient été leurs hypothèses, elles se trouvaient trop restreintes et par suite trop incomplètes pour tout expliquer. Thalès avait bien eu l'intuition de l'existence d'une matière unique, quant à sa substance, mais changeante dans ses manifestations; seulement il avait cru trouver dans l'élément liquide, l'eau, le principe primordial du monde. Chez Anaximandre plus instruit, sans doute, en tout cas esprit plus vaste, la conception de la substance fondamentale de l'univers ne fut plus limitée à un élément tangible, comme l'eau, l'air, la terre ou le feu, mais devint quelque chose de plus général, dont tous les éléments précédents ne seraient que des manifestations, et qu'il appela du nom d'*Apeiron*, c'est-à-dire illimité, en même temps que sans forme définie. Cette substance sans borne et amorphe emplissait l'espace infini; Anaximandre la regardait comme sans cesse en mouvement, éternelle, immuable, et existante dans toutes les combinaisons des choses et des êtres; ce qui équivaut à une matière cosmique universelle. Des forces attractives et répulsives produisaient les agrégations ou les séparations. Il est certain que l'intuition d'Anaximandre, remarquable pour l'époque, mettait les recherches sur la nature des choses dans une direction destinée à donner de sérieux résultats. Malheureusement ses successeurs ne continuèrent point à agrandir le domaine scientifique; Anaximène ne paraît pas avoir bien saisi l'ampleur de la conception de l'*Apeiron* d'Anaxi-

mandre, car il assimile la substance universelle à l'air. Pour lui tout vient de l'air, qui, sans cesse en mouvement, est infini et éternel. C'est restreindre à un seul élément l'idée de la matière cosmique d'Anaximandre. Anaximène, délaissant la conception des forces physiques attractives et répulsives, fait tout provenir de phénomènes de dilatation et de condensation atmosphériques.

Telles étaient les principales conceptions naturalistes sur l'Univers et l'origine des choses et des êtres, lorsque la théorie atomistique prit naissance, non plus en Asie sur la terre Ionienne, mais dans les pays septentrionaux de la Grèce, en Thrace.

Les savants d'Ionie avaient vécu au VIIe et VIe siècle avant notre ère; c'est à une date plus récente, au Ve et IVe et même au IIIe siècle, que leurs véritables successeurs arrivèrent, en coordonnant toutes les principales connaissances de leur époque, à émettre une hypothèse qui, modifiée et perfectionnée depuis lors avec les progrès des sciences physiques et naturelles, est encore la plus logique conception que l'esprit humain soit parvenu à se faire du Monde et des Êtres.

Le premier investigateur de la nature auquel on doit faire remonter la géniale conception de la théorie atomistique serait Leucippe, né, pense-t-on, à Abdère, colonie grecque en Thrace. Malheureusement de ce grand précurseur scientifique on ne connaît guère que le nom. On lui attribue l'idée que l'espace est rempli d'éléments simples, insécables : les atomes. qui, sans cesse en mouvement dans le vide, donnent, par suite d'agrégations plus ou moins durables, naissance à tout ce qui existe.

Son disciple, Démocrite, d'Abdère, continuant et perfectionnant la conception de son maître, assura à la théorie des atomes toute l'ampleur et toute la valeur scientifique que l'état des connaissances d'alors lui permettait d'atteindre.

Démocrite, né à Abdère vers 494 ou 470 avant notre ère, ayant dû à une heureuse situation de fortune de pouvoir voyager, put grâce à cela se mettre en rapport avec les esprits cultivés de tous les pays civilisés et acquérir le maximum des connaissances qui existaient de son temps. Il apprit dans ses voyages tout ce qui concernait, alors, les sciences de la nature : astronomie, physique, zoologie, botanique, médecine, auxquelles il faut ajouter les mathématiques. Intelligence éminemment bien douée, Démocrite, aurait écrit en outre sur la logique, la morale, la poésie, la grammaire et même la stratégie. Ce fut donc un esprit universel; c'est-à-dire que son instruction réalisa les meilleures conditions pouvant lui permettre d'arriver à une conception logique de l'ensemble des choses et des êtres.

La haute valeur intellectuelle de Démocrite est attestée par tous les hommes les plus éminents de l'antiquité; son style, au dire de Cicéron à la fois clair et poétique, aurait rivalisé avec celui de Platon. Ce fut, avant Aristote, le plus grand naturaliste des temps anciens, et il est à présumer que le maître d'Alexandre emprunta un grand nombre des docu-

ments qui honorent son *Histoire naturelle* à son prédécesseur le grand Abdéritain. Malheureusement les ouvrages de Démocrite, dont le total s'élevait, suivant Diogène Laërce, à soixante-douze, ne sont point parvenus jusqu'à nous, on n'en connaît guère que les titres et de très rares lambeaux disséminés dans divers auteurs; encore l'authenticité et l'intégrité du texte sont-elles souvent douteuses.

Ruiné, ce qui n'a rien d'étonnant, par ses nombreux voyages à l'étranger, il aurait visité la Chaldée, la Perse, et même l'Inde, séjourné plusieurs années en Égypte et probablement aussi dans la Grande-Grèce. Démocrite, de retour dans sa patrie, aurait refait sa fortune en lisant en public son principal ouvrage, connu sous le nom de *Megas diacosmos*. Les Abdéritains, enthousiasmés de tant de savoir, lui auraient attribué une somme considérable et auraient même voulu le mettre à la tête de leur ville. On lui éleva des statues. Démocrite, l'homme au grand savoir, à l'esprit railleur mais toujours gai, ce qui fit qu'on opposa son caractère à celui du ténébreux Héraclite, aurait vécu, selon certains auteurs, au delà de cent ans; mais Diodore de Sicile le fait mourir à quatre-vingt-dix ans.

Le système scientifique de Leucippe et de Démocrite, adopté par Épicure, nous a été surtout transmis par Lucrèce; mais avant de l'exposer tel qu'il se présente dans le *De rerum natura*, nous devons donner quelques indications biologiques sur Épicure, auquel le grand poète romain avait voué un culte presque divin.

Épicure, né près d'Athènes, dans le bourg de Gargettos, en 341 avant notre ère, vécut dans sa jeunesse à Samos. Sa mère, obligée pour vivre de faire le métier de devineresse, faisait prononcer par son fils les paroles magiques. Épicure fut ainsi, dès l'enfance, à même de comprendre que le savoir des augures et l'interprétation des pensées attribuées à des êtres surnaturels reposaient entièrement sur l'ignorance et la crédulité de ceux qui venaient les consulter. Aussi son intelligence, rapidement éveillée et délivrée en même temps de toute croyance au surnaturel, chercha-t-elle à connaître la réalité des faits, en dehors de toute explication mythologique.

On raconte qu'Épicure n'avait encore que quatorze ans lorsqu'un grammairien expliquant devant lui ce vers d'Hésiode :

« A l'origine naquit le chaos... »

il s'écria : « Et le chaos, d'où naquit-il? » Le maître ne put lui répondre et le renvoya aux philosophes. Épicure se mit dès lors à lire les ouvrages d'Anaxagore, d'Archélaüs et surtout de Démocrite dont le système cosmogonique l'enthousiasma. Après avoir étudié la philosophie à Athènes, auditeur, mais non disciple des platoniciens, il habita successivement Colophon, Mithylène et Lampsaque. A l'âge de trente-six ans il vint se fixer à Athènes. Possédant au plus haut degré l'art de charmer les auditeurs,

nature douce, égale, caractère affectueux, bienveillant avec tout le monde, Épicure sut se faire aimer autant par ses qualités que par son désintéressement, car, en un temps de grande famine, il partagea avec ses disciples les quelques provisions qu'il possédait. Son existence fut un modèle de sobriété et de tempérance. Il vivait, au dire de Sénèque, avec une somme ne représentant pas même la valeur d'un sou par jour. Souffrant d'une cruelle maladie, il conserva toujours le plus grand calme d'esprit, la plus parfaite sérénité. Ne s'étant pas marié et considérant ses disciples comme ses enfants, lorsqu'il mourut, en 270 avant notre ère, il leur légua son jardin et affranchit ses esclaves.

Ses ouvrages, très nombreux, environ trois cents, ne sont point parvenus jusqu'à nous; on a seulement retrouvé à Herculanum quelques parties de son traité *Sur la Nature*; on possède, en outre, quelques lettres conservées par Diogène Laërce.

La perte des ouvrages de Démocrite et d'Épicure, si regrettable qu'elle soit, se trouve heureusement réparée par la conservation du *De rerum natura* de Lucrèce. Cette œuvre, si remarquable à la fois par son élévation poétique et par sa documentation scientifique, permet de connaître, d'une façon précise, quel était l'état des connaissances sur l'Univers, les Êtres vivants et l'Homme au Ier siècle avant notre ère. Car le *De rerum natura* n'est pas un roman poétique comme les chants d'Homère ou l'*Énéide* de Virgile, c'est exclusivement un ouvrage scientifique, qui, aussi bien par les données qu'il contient sur l'origine de l'univers, sur les atomes, sur la pluralité des mondes, sur la succession des êtres vivants, sur la concurrence vitale que par les hypothèses où il expose les premiers âges de l'humanité, est du plus haut intérêt pour les études anthropologiques. Et cela est à un tel point vrai qu'un des plus éminents maîtres de notre École, qui fut à la fois philosophe, historien, mythologiste, linguiste et ethnologiste, André Lefèvre, grand poète lui aussi, a traduit en vers français toute l'œuvre de Lucrèce, donnant la meilleure interprétation poétique qui existe du *De rerum natura*. Aussi toutes les citations que nous ferons seront-elles empruntées à André Lefèvre.

Lucrèce (Titus Lucretius Carus), est né à Rome vers l'an 95 ou 90 avant notre ère. Il appartenait à une famille équestre. Il mourut dans le siècle qui l'avait vu naître, jeune encore, âgé de quarante ou de quarante-quatre ans, vers l'an 51 ou 50. Et c'est tout ce que l'on sait de sa vie. Quelques autres renseignements venant de sources suspectes ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Si la vie de Lucrèce est inconnue, son œuvre l'a rendu immortel en faisant de lui le plus grand des poètes latins.

PREMIER ET DEUXIÈME LIVRES

Le *De rerum natura* commence par la plus belle des invocations qui aient pu être faites à l'*Alma Venus*. C'est qu'elle est le symbole même de

la Vie; c'est qu'elle est la *Genetrix* par excellence, cette gracieuse déesse *hominum divomque voluptas*. Vénus est donc la seule divinité que puisse invoquer un poète scientifique. Seule, tant qu'il y aura des êtres vivants sur la Terre, rajeunissant sans cesse avec chaque nouvelle génération, elle survivra, quand tous les autres dieux et déesses, anciens et actuels, seront depuis longtemps disparus dans l'éternel oubli.

Lucrèce chante, et André Lefèvre s'en fait le fidèle interprète :

« C'est par toi que tout vit; c'est par toi que l'amour
Conçoit ce qui s'éveille à la splendeur du jour. »
. . . . . .
« Les oiseaux tout d'abord chantent, frappés au cœur,
Ta venue, ô déesse, et ton assaut vainqueur!
. . . . . .
. . . . . L'univers est séduit :
Le monde vivant court où ta loi le conduit.
Partout, au sein des mers, des fleuves, des montagnes,
Sous les bois pleins d'oiseaux, dans les vertes campagnes,
A travers tous les cœurs secouant le désir,
Tu fécondes l'hymen par l'attrait du plaisir. »
« Toi qui présides seule à la nature entière,
Toi sans qui rien ne monte à la saine lumière,
Puisque rien n'est aimable et charmant que par toi,
Sois mon guide en ces vers; viens, et daigne avec moi
Pour notre Memmius dévoiler la Nature. »

C'est donc bien une œuvre de science que Lucrèce place ainsi sous la protection de la déesse de la fécondation, de la vie. Mais pour que la vie s'étende, pour qu'elle puisse subsister, il faut que l'Homme soit en paix avec l'Homme; et, nous aussi nous pourrions actuellement, avec Lucrèce, adresser à l'*Alma Venus* la prière suivante :

« . . . . . assoupis les fureurs de la guerre;
Car toi seule aux mortels sur l'onde et sur la terre
Dispenses les douceurs du bienfaisant repos.
Oui, Mars, le dieu du glaive et des sanglants travaux,
Souvent se laisse aller dans tes bras: la blessure
D'un éternel amour l'enchaîne à ta ceinture:
Et, son col arrondi sur ton beau sein couché,
Tout béant de désir, l'œil au tien attaché,
Il repaît ses regards avides; et son âme
Qui monte, suspendue à tes lèvres, se pâme.
Que tes membres sacrés d'un long embrassement
Enveloppent, déesse, enivrent ton amant!
Que ta bouche, épanchant le baume des prières,
Nous obtienne la fin des luttes meurtrières. »

Oui, la fin des luttes meurtrières, quand donc l'Humanité, arrivera-t-elle à la connaître? — Quand donc la recherche du véritable bonheur remplacera-t-elle les fureurs de l'ambition, de la domination? — Mais laissons ces tristes pensées, pour ne plus nous occuper que de l'œuvre scientifique et sublime du grand poète romain.

Le but de Lucrèce est, ainsi qu'il le dit, de chercher à expliquer les vérités les plus hautes sur le ciel et sur les dieux, de montrer les éléments primordiaux des choses, d'où vient tout ce que la nature fait naître, accroît et entretient, et à quoi elle ramène de nouveau tout ce qui périt. Mais contre ce désir de connaître l'univers, de l'expliquer d'une façon naturelle se dressent d'antiques conceptions qui terrifient l'esprit humain.

« Longtemps dans la poussière, écrasée, asservie,
Sous la religion l'on vit ramper la vie ;
Horrible, secouant sa tête dans les cieux,
Planait sur les mortels, l'épouvantail des dieux.
Un Grec, un homme vint, le premier dont l'audace
Ait regardé cette ombre et l'ait bravée en face ;
Le prestige des dieux, les foudres, le fracas
Des menaces d'en haut ne l'ébranlèrent pas.
L'obstacle exaspéra l'ardeur de son génie.
Fier de forcer l'accès de la sphère infinie.
. . . . . .
Il pose sur l'erreur son pied victorieux;
La religion croule et nous égale aux dieux ! »

Cet homme qui, le premier, osa tenir tête à la religion était celui qui avait appris dès l'enfance, en parlant lui-même au nom des dieux, ce que valaient ces croyances qui terrifiaient l'humanité, ce Grec c'était Épicure. Lucrèce en invoquera la mémoire dès les premiers vers du livre III, il en renouvellera la glorification, la déification pour mieux dire, au commencement du livre V et enfin au début du livre VI il enveloppera dans un même hommage Épicure et sa patrie Athènes. C'est qu'Épicure a dissipé les ténèbres qui entouraient l'intelligence humaine et nulle expression de reconnaissance n'est assez grande pour reconnaître un tel service, car ce ne sont pas les rayons du soleil, ou la lumière du jour qui peuvent y parvenir, mais l'étude de la nature.

« ... la Nature s'ouvre et la nuit se dissipe.
Au seuil de la science est assis ce principe :
Rien n'est sorti de rien. Rien n'est l'œuvre des dieux.
(*Nullam rem e nihilo gigni divinitus unquam.*)
C'est à force de voir sur la terre et dans les cieux
Des faits dont la raison cherche en vain l'origine,
Que nous plaçons en tout la volonté divine. »

Et alors Lucrèce poursuit son étude des phénomènes naturels en constatant que si la nature dissout les corps, les résolvant en leurs éléments primordiaux, les éléments eux, ne sont pas anéantis.

L'éternité de la substance fondamentale dont est fait l'Univers, et le renouvellement continuel des corps auxquels cette substance donne naissance sont mis en évidence dans les vers suivants :

« Établissons encor ceci, que la Nature
Rend à leurs éléments les corps qu'elle dissout.
Tout meurt, rien ne périt . . . . . »

En conséquence si les corps cessent d'exister, leurs éléments subsistent, car ils ne rentrent jamais dans le néant; toutes choses étant par la séparation des parties ramenées aux éléments de la matière.

D'où cette conclusion :

« La forme est périssable et l'atome éternel. »

Ainsi, dès l'antiquité, Démocrite avait déjà eu l'intuition que, la substance universelle étant sans cesse en mouvement, se modifiant continuellement pour revêtir des aspects différents, les formes vivantes résultaient d'un perpétuel changement. La transformation des choses et des êtres apparaissait donc comme la grande loi directrice de la Nature. Dès que cette conception se fit jour, on peut le dire, le principe même du transformisme était découvert; telle est l'indication qui résulte ici du texte de Lucrèce.

L'École Atomistique, comprenant que rien de véritablement immatériel ne saurait exister, essayait de démontrer que même les phénomènes qui échappent à la perception de certains de nos sens, sont de nature matérielle. En effet, si nous ne voyons pas les odeurs, cependant un autre sens nous permet d'être touchés par elles, nous les sentons, elles impressionnent notre odorat. La vue ne nous permet pas de percevoir la chaleur, cependant elle nous brûle; nous n'apercevons pas davantage les sons, cependant nous les entendons. Pour qu'il en soit ainsi il faut nécessairement que tous ces phénomènes soient matériels, car :

« Rien, si ce n'est un corps, ne touche et n'est touché. »
(*Tangere enim et tangi, nisi corpus, nulla potest res.*)

Lucrèce expose ensuite la constitution de l'univers. La Nature se compose de deux choses : la matière et le vide.

« . . . La nature a donc deux éléments;
Les corps, groupes doués de divers mouvements;
Et le vide, le lieu des corps et leur carrière.
Le simple sens commun affirme la matière. »
. . . . . .

« En vain concevrait-on une troisième essence,
Exempte de tout vide et de toute substance;
Rien n'existe sans forme et sans dimension.
Si faible sur les sens que soit l'impression,
L'objet est en matière; et tout espace où l'être
Sans obstacle palpable impunément pénètre,
C'est le vide. . . . . »

Ainsi rien ne saurait exister en dehors de la matière et de l'espace; une troisième chose n'ayant ni forme ni dimension, ne se composant ni de substance ni de vide, n'est pas possible; ce serait, en effet, une rêverie métaphysique, c'est-à-dire surnaturelle.

La matière est formée d'éléments simples et mobiles d'une petitesse excessive.

« Dans l'atome suprême, insoluble, intangible,
La petitesse atteint les bornes du possible. »

Or ces atomes ultramicroscopiques voltigent sans cesse dans l'espace, leur nombre est illimité, car le vide où ils se meuvent s'étend également dans tous les sens; sans bornes, il ne peut avoir d'extrémité, aussi n'y a-t-il rien qui soit en dehors de lui.

« . . . Rien ne se conçoit que l'univers n'enferme;
Rien qui soit au delà de la totalité.
Donc le monde, le tout, n'a point d'extrémité.
Il n'importe en quel point l'observateur se place.
Un pas ou mille pas n'ôtent rien à l'espace;
L'infini se dérobe et n'est pas entamé. »

Après la constitution de l'univers, le sublime chantre de la Nature étudie la composition des atomes et les combinaisons auxquelles ils donnent lieu; nous citerons seulement les passages qui nous intéressent particulièrement.

Ayant indiqué comment les atomes, permanents et mobiles, peuvent se combiner, Lucrèce, en présence de l'imperfection des choses de la nature, réfute les opinions des hommes qui, ignorants des propriétés de la matière, pensent que tout ce qui existe est l'œuvre des dieux.

« Tout pour eux est calcul, tout est d'ordre divin.
Jamais erreur ne fut plus loin du vrai chemin.
Quand bien même, en effet, j'ignorerais l'essence
Des éléments premiers, germes de la substance,
Les imperfections des choses et des cieux,
Tout m'instruirait qu'un monde à ce point vicieux
Ne peut être le fruit d'une raison divine. »

Une œuvre divine ne saurait, en effet, être autrement que parfaite. Tandis que le monde ne l'est pas. Cependant il n'a point changé, car de tout temps jamais la matière n'a été autrement qu'elle est, ni plus abondante, ni plus agglomérée, elle ne reçoit rien, et aussi ne perd rien. La quantité de matière et la somme du mouvement restent toujours les mêmes.

« Le fond primordial n'a pas changé. Jamais
Dans sa trame, il ne fut plus dense ou moins épais.
Sa masse ne subit ni perte ni croissance.
Donc les germes premiers qui forment la substance
Gardent le mouvement qui dirigea leur cours
Et, tel qu'il est acquis, le garderont toujours. »

Ainsi l'éternité de la matière et du mouvement était une conception acquise par la science longtemps avant le Ier siècle qui précéda notre ère. Lucrèce, après avoir montré que les éléments qui forment le ciel, la mer, la terre, les fleuves et le soleil sont les mêmes dont les mélanges et les combinaisons diverses donnent naissance aux moissons, aux arbres et aux animaux, ajoute que, de cette faculté transformatrice, il ne résulte pas que toute espèce de combinaison soit possible, que des êtres monstrueux, des formes à moitié humaines, à moitié animales et végétales, puissent naître.

« Il s'en faut que tout corps puisse unir tous les types.
Quels monstres imprévus naîtraient de ces hymens!
Hommes presque animaux, animaux presque humains,
Rameaux puissants jaillis de vivantes poitrines,
Corps terrestres greffés sur des formes marines. »

Lucrèce, exposant ensuite l'idée de la génération spontanée telle qu'elle était alors conçue, croit que des animaux peuvent sortir vivants de la boue humide, ce qui lui fait admettre que les êtres doués de sensibilité sont composés de principes insensibles. Si l'exemple est défectueux, il y a cependant là l'intuition des affinités qui unissent les corps inorganiques aux corps organisés.

« Donc il est avéré que les effets sensibles
Procèdent forcément des germes impassibles.
Loin d'infirmer ce fait, d'ébranler ces leçons,
Tout ce que nous voyons, sentons et connaissons
Nous conduit par la main et nous force d'admettre
Que l'insensible est l'âme et le foyer de l'être. »

Or toutes les choses se transforment successivement, l'eau se changeant en herbe, l'herbe en troupeaux et les troupeaux en corps humains.

« Vois-tu, lorsqu'aux sillons trempés profondément
L'hiver pluvieux laisse un putride ferment,

Ces légions de vers en pleine fange écloses?
Les vivants ne sont faits que de métamorphoses.
Fleuves, gazons, feuillage, en pâture dissous
Se changent en troupeaux, et les troupeaux en nous;
Et nous-mêmes souvent nous enflons de nos restes
L'aigle au vol souverain et les bêtes funestes. »

Ainsi, par la simple évolution naturelle des choses, tout genre d'aliment se transforme en substance vivante. La transformation continuelle de la matière est donc la loi suprême, la règle universelle.

La mort, en effet, en détruisant les corps, ne consume pas, n'anéantit pas les atomes dont la matière est formée, elle en dissocie simplement les combinaisons. Il se produit alors des associations nouvelles; des corps se forment qui revêtent d'autres aspects et ainsi de suite, car sans cesse la vie succède à la vie.

Interprète des géniales intuitions de Démocrite, Lucrèce, en face de l'espace infini, ne veut point, comme Pythagore, Platon et même Aristote, limiter à la terre, aux planètes, au soleil et aux étoiles visibles, la vie de l'Univers; pour lui, au delà de ce qui nous est accessible, d'autres mondes doivent exister, sur lesquels il doit y avoir des habitants. C'est la conception de la pluralité des Mondes habités, déduite de celle de l'espace infini. « De quelque côté, disait Lucrèce, que nous nous tournions, à droite et à gauche, au-dessus de nous et au-dessous, nous trouvons partout l'infini.... Est-il vraisemblable, quand l'espace est sans limites en tous sens, quand, infinis en nombre, des germes voltigent de mille façons, animés d'un mouvement éternel : est-il vraisemblable que seule notre Terre et son ciel aient pu être formés, tandis qu'une si prodigieuse quantité de matière serait restée dehors inutilisée? »

« Quoi! . . . . . .
Tant de germes, pareils à ceux dont la Nature
Au hasard, à tâtons, combina la structure,
Dont les chocs spontanés ont fondé l'univers,
La terre et les vivants et les cieux et les mers,
N'auraient en aucun lieu condensé leur poussière!
Non, non. Il est ailleurs des amas de matière,
Des mondes habités, frères de ce séjour
Dont notre éther embrasse et maintient le contour. »
« Quand l'atome est en nombre et la carrière prête,
Il faut, et nul pouvoir, nul retard ne l'arrête,
Il faut que l'être naisse et que la chose soit.
Quand ce nombre est si grand qu'à peine il se conçoit,
Qu'avant de le compter s'useraient mille vies,
Les semences des corps, incessamment servies
Par l'immanent pouvoir qui les groupe en ces lieux
Dans leur ordre présent, doivent sous d'autres cieux

Produire, conviens-en, d'autres terres, domaines
D'autres corps animés, d'autres races humaines. »

Que dans l'espace sans limites d'autres terres existent, tournant autour d'autres centres solaires, c'est, sinon certain, du moins tellement probable qu'on doit tenir pour exacte la pluralité des mondes habitables.

Seulement rien ne permet de supposer que, dans ces autres mondes, il existe des races semblables à la nôtre, des types humains ; le contraire semble plutôt vraisemblable. Car l'évolution phylogénique montre que les ancêtres de l'Homme, très différents à l'origine du type Hominien actuel, ont dû à des circonstances si diverses les multiples adaptations qui, d'un Vertébré, primitivement aquatique, puis quadrupède terricole, ont fait un animal redressé, marcheur bipède à caractéristique cérébrale, qu'il est très peu probable, sinon même impossible, que les mêmes séries de modifications morphologiques successives aient pu se produire exactement dans le même ordre et dans les mêmes conditions de milieux pour former des types zoologiques identiques à celui de l'Homme.

Mais si peu vraisemblable que cela paraisse, il se peut, après tout, que cela soit; l'infini est si immense et l'éternité si incommensurable qu'il pourrait se faire que Lucrèce soit dans le vrai.

En tout cas, l'immortel chantre du *De rerum natura* est bien assurément dans le vrai lorsqu'il conçoit que seules les forces physico-chimiques de la Nature peuvent être assez puissantes pour faire mouvoir les mondes de l'Univers et en diriger le cours.

La Nature « ..... agit spontanément sans dieux. —
Par l'éternel loisir du calme insoucieux
Où vous vivez, dieux saints, par vos âmes sereines!
Qui de vous, qui, saurait prenant en main les rênes,
Diriger l'infini, somme des univers,
Faire à la fois tourner tous les cieux, et, des airs
Sur la terre exprimer le feu qui la féconde?
Qui, présent à toute heure, en tout lieu, sur le monde
Abaissant le manteau ténébreux des vapeurs,
Secouerait l'air serein de soudaines clameurs,
Souvent pour écraser son propre temple en poudre?
Ou fuirait aux déserts pour essayer sa foudre,
Arme qui frappe à faux et dont les coups, passant
A côté du pervers, abattent l'innocent!

TROISIÈME LIVRE

Réputé le plus sublime de l'œuvre de Lucrèce, le troisième livre du *De rerum natura* est spécialement consacré à l'étude de l'âme et de l'immortalité. Cette question qui, depuis Socrate et Platon, a dominé en quelque sorte toute la philosophie, n'a pas pour origine l'observation d'un

fait naturel, la constatation d'une chose existante dans la réalité; nullement, elle est le résultat d'une conception surnaturelle. Son point de départ, du moins en ce qui concerne les mentalités grecques et romaines, semble avoir été l'Égypte où, dès la plus haute antiquité, on voit apparaître la croyance, sinon précisément en une immortalité véritable, du moins en une survivance de plus ou moins longue durée après la mort. Les causes de cette croyance furent, autant qu'on en peut juger d'après les indications archéologiques, de fausses interprétations de divers phénomènes physiques dont le plus important fut celui de l'Ombre qui retrace les contours d'un corps éclairé par la lumière, de cette ombre qui, insaisissable, semble accompagner la personne dont elle reproduit les traits, si bien qu'elle paraît être un second individu doublant le premier. De là dérive la conception de ce *double*, qui joue un si grand rôle dans toute la mythologie égyptienne. En outre, la vue de l'image réfléchie par l'eau, ou par une surface polie, ainsi que les sons renvoyés par l'écho contribuèrent, sans doute, à la formation de la croyance en l'existence d'une double personnalité pour chaque individu.

A cela il convient, très probablement, d'ajouter les visions que, durant le sommeil, procurent les rêves et, les illusions, plus rares et par suite plus frappantes, qu'à l'état de veille, on peut devoir à des hallucinations, auditives ou visuelles. Tous ces phénomènes, incompréhensibles pour les intelligences primitives, ou celles qui, de nos jours, sont demeurées ignorantes, durent, dans des conditions favorables, engendrer les croyances au Surnaturel.

A l'époque où vivait Lucrèce, quatre siècles de dissertations philosophiques sur l'existence de l'âme et sur la survivance après la mort, venant compliquer les légendes religieuses sur ces sujets, avaient engendré tant de folles terreurs qu'il en était résulté, pour la société romaine, un pénible état de malaise, auquel seules les intelligences d'élite étaient capables de se soustraire.

Lucrèce s'efforça de rassurer ses contemporains; dans ce but il donna de l'âme une description aussi conforme aux notions naturelles que pouvait le permettre la science de son époque. Nous indiquerons sommairement les principaux arguments par lesquels il établit que l'âme étant partie intégrante du corps, doit, comme lui, disparaître, se dissoudre à la mort.

Le premier point sur lequel Lucrèce insiste, c'est que l'esprit (*animus*) désigné souvent sous le nom d'intelligence (*mens*), dans lequel est localisé le conseil et la direction de la vie, est une simple partie de l'homme, au même titre que les mains, les pieds et les yeux.

« D'abord l'intelligence, ou, sous un autre nom
L'esprit, guide et conseil de la vie, est chez l'homme
Un organe et rien autre, une part dans la somme
Vivante, enfin ce qu'est l'œil, le pied ou le bras. »

A côté de cet esprit ou intelligence (*animus*), Lucrèce admet l'existence d'un principe vital (*anima*), constitué à la fois par un souffle (ἄνεμος = vent, air) et un peu de chaleur.

L'esprit (*animus*) serait localisé dans le milieu de la poitrine, tandis que l'âme (*anima*) serait disséminée dans la totalité du corps. L'esprit et l'âme indissolublement unis ne forment qu'une seule et même substance, une simple partie de l'homme, mais l'esprit est en quelque sorte le directeur et domine sur tout le corps.

« J'enseigne l'unité de l'esprit et de l'âme,
Je dis qu'un même fil forme leur double trame.
Mais le chef souverain, tête du mouvement,
C'est lui qu'on nomme esprit, pensée ou jugement. »

Par divers exemples, Lucrèce montre que la substance de l'esprit et de l'âme est entièrement corporelle.

« Tous deux sont corporels, puisqu'ils meuvent le corps.
Ils gouvernent tout l'homme, ils tendent ses ressorts,
. . . . . .
Sans toucher, point de choc; sans corps, point de toucher :
A cet enchaînement tu ne peux t'arracher.
Confesse donc que l'âme et l'esprit sont matière. »

Mais leur matière, composée de particules excessivement petites, est tellement subtile et occupe si peu de place qu'après la mort, lorsque la substance de l'âme et de l'esprit est partie, le corps n'a point diminué en volume, ni perdu de son poids. La mort n'a rien enlevé en dehors de la sensibilité vitale et de la vapeur chaude.

« Quand le repos funèbre en nous est descendu,
L'esprit et l'âme ont fui, mais rien ne s'est perdu
De la forme et du poids, rien de ce qui fut l'homme;
De son dépôt la mort représente la somme;
Seuls le souffle et la flamme intime sont partis. »

La substance dont sont formés l'esprit et l'âme est inséparable de celle du corps, on ne peut enlever l'une sans détruire le tout, tant les éléments en sont entrelacés. Aussi ne voit-on jamais le corps naître et croître sans l'esprit et l'âme; de même qu'il ne peut survivre après la mort lorsqu'il est privé de leur substance.

« Le corps n'est rien sans l'âme. Il n'a point en lui-même
De quoi naître et grandir et survivre à la mort.
. . . . . .
. . . . . Quand l'âme l'abandonne,
Il succombe, entraînant tous ses ressorts pourris.

Pour dissiper toute équivoque possible Lucrèce a bien soin de déclarer qu'il ne faut jamais séparer l'idée de l'esprit de celle de l'âme, car tous deux ne sont qu'une seule et même chose. C'est pourquoi s'il dit que l'âme est mortelle il est bien entendu que cela s'applique de même à l'esprit, puisqu'il s'agit d'un seul tout dont les parties sont indissolublement unies.

« L'âme naît, l'esprit naît, donc l'âme et l'esprit meurent.
(Comme en constant accord leurs substances demeurent,
Pour nommer l'une et l'autre un des deux mots suffit.
Ce que j'écris de l'âme entends-le de l'esprit,
Ainsi quand je dirai : l'âme est chose mortelle,
Ne va pas oublier que l'esprit meurt comme elle.) »

Seule et même chose, inséparables, l'âme-esprit et le corps naissent ensemble, s'accroissent simultanément et vieillissent en même temps. Durant l'enfance les membres sont faibles et les pensées qui viennent à l'esprit sont débiles; avec l'adolescence, avec l'âge viril, la mentalité prend de la force ; ensuite quand vient le déclin, l'intelligence s'affaiblit; tout manque à la fois : la force corporelle et la vigueur intellectuelle.

« . . . l'âme et le corps ensemble sont conçus :
Nous les sentons grandir et décliner ensemble.
Au pas du frêle enfant qui vacille et qui tremble
Répond le mol essor de son mobile esprit.
L'âge, en formant le corps adolescent, mûrit
L'âme plus vigoureuse et la raison plus large.
Puis, quand les membres las ont plié sous la charge
Des ans accumulés, l'âme comme le corps
Voit chanceler sa force et s'user ses ressorts. »

En conséquence la conception de Lucrèce est la suivante : l'âme-esprit, c'est-à-dire principe vital et principe intellectuel inséparables du reste de l'organisme, subissent toutes les modifications évolutives du corps. Il y a lieu de remarquer que, dans cette façon de comprendre et d'expliquer les rapports de la vie et de l'intelligence avec le reste de l'organisme, il n'y a rien qui rappelle quoi que ce soit de mystérieux, de surnaturel, de semblable à la conception métaphysico-théologique des philosophes platoniciens. C'est une tentative d'explication entièrement digne d'un esprit scientifique.

Donnant plus de précision à ses arguments, Lucrèce constate que l'âme-esprit, partie du corps humain, ne peut pas plus exister sans le corps que les mains, les yeux, les narines ne sauraient toucher, voir et sentir s'ils étaient séparés du reste de l'organisme, c'est pourquoi, quand l'enveloppe corporelle se dissout, quand le souffle vital est exhalé, les

facultés de l'âme-esprit sont disparues; les destinées de l'âme-esprit et du corps étant inséparables.

« . . . . . lorsque la vie éteinte,
A rejeté le souffle et rompu le contour,
Il faut bien que l'esprit se dissolve à son tour,
Et l'âme avec l'esprit, car leur cause est la même. »

Admettez avec les philosophes et les théologiens actuels, car cette opinion n'a pas toujours été admise, que l'âme est immortelle, il est évident qu'il faudra lui attribuer la possession de sens survivant avec elle, sans quoi elle ne pourrait percevoir nulle sensation extérieure. Or, comme une âme isolée du corps ne peut posséder ni narines, ni yeux, ni oreilles, ni langue, ni mains, il faut bien comprendre que des âmes réduites à leur seule substance sont incapables de sentir, et par suite ne peuvent exister.

« . . . si l'âme était de nature immortelle
Et pouvait sentir loin du corps qui la recèle,
De cinq sens, que je pense, il la faudrait pourvoir;
Et même on ne la peut autrement concevoir
Errante sous la terre au bord des fleuves sombres;
Les poètes anciens et les peintres des ombres
Donnent toujours des sens aux fantômes des morts,
Qu'est-ce qu'un nez, des mains, des yeux d'âme sans corps?
Que des oreilles d'ombre ou des langues de mânes?
Rien ne sent, rien ne vit, sans un concours d'organes. »

L'existence d'âmes-esprits ne possédant aucun organe est donc absolument impossible. Dès lors en quoi peut consister la survie après la mort? — Il ne peut à cette question y avoir aucune réponse appuyée par un fait réel. — La continuité de la vie après la mort, rêverie éclose sur les rives du Nil, de même que l'immortalité imaginée par la philosophie à Athènes, sont des leurres et non des réalités. Car si l'homme possédait une âme immortelle, ce qui est synonyme d'éternelle, il devrait avoir gardé quelques souvenirs d'une existence antérieure. Or, nul homme de bonne foi et sain d'esprit ne peut se vanter de posséder quelque notion d'une vie antérieure. — L'absence de souvenir, n'est-ce pas l'équivalent de la mort?

« . . . Si l'âme est d'immortelle essence
Et s'insinue en nous le jour de la naissance,
Les vestiges de l'âge et des actes passés
Dans un contour nouveau se sont-ils effacés?
Si l'âme, en renaissant, à ce point se transforme,
Que du séjour quitté tout souvenir s'endorme,

Cela, je crois, diffère assez peu de la mort.
Puisqu'il en est ainsi, tombe avec moi d'accord
Que l'âme antérieure est bien morte et que celle
Qui rentre en nous est bien d'éclosion nouvelle. »

Si d'un autre côté on imagine l'âme étrangère au corps, de nature différente, et qu'on admette qu'elle est introduite vivante dans notre corps, déjà complètement formé, on ne devrait pas alors la voir croître, grandir avec le corps; elle devrait y vivre seule, isolée comme dans une cage, tandis que le contraire se constate.

« Mais, au seuil de la vie et du monde animé,
L'âme neuve se joint au corps déjà formé. »
Pourquoi donc, dans le sang, avec le corps son hôte
Paraît-elle s'accroître et vivre côte à côte?
Il lui fallait au moins, comme en cage un oiseau,
Seule et pour soi grandir. Or, dans tout le réseau,
Partout le sentiment à la fois se présente.
Ainsi, rien ne l'isole, ainsi rien ne l'exempte
Des lois de la naissance et du coup de la mort. »

Si on admet l'âme immortelle et différente du corps, certaines questions se posent; à quel moment l'âme vient-elle s'unir au corps? Des êtres immortels sont-ils en faction pour attendre le bon fonctionnement d'organes mortels? Y a-t-il entre eux un concours de vitesse; ou une convention préalable règle-t-elle le droit à l'entrée sans lutte, ni contestation?

« Donc à l'heure où l'amour accouple hommes et bêtes,
Lorsque Vénus conçoit, des âmes toutes prêtes,
Guettant l'endroit précis, lutteraient à l'entour
A qui doit la première entrer et voir le jour?
A moins que, pour mettre ordre à ce conflit stérile,
Un pacte n'ait d'avance admis la plus agile
A l'honneur d'essayer les moules corporels!
Non, faire voltiger sur le lit des mortels
Cet innombrable essain d'immortelles émules
C'est bien le plus bouffon des contes ridicules! »

Le ridicule, dit-on, tue tout; il est certain que si les croyants en l'âme immortelle se donnaient la peine de réfléchir, de penser un peu par eux-mêmes, au lieu de paresseusement s'en rapporter à ce qu'on leur raconte, sans le leur prouver, la croyance en l'immortalité de l'âme ne subsisterait pas longtemps. Mais « le monde, dit Voltaire, est plein de gens d'esprit qui ne savent pas comment ils doivent penser »; ajoutez à ces gens d'esprit tous ceux qui ne pensent pas et vous comprendrez pourquoi

les conceptions les plus contraires aux faits naturels paraissent dominer notre mentalité.

Qu'on veuille bien un peu y réfléchir; est-il possible d'unir le mortel à l'immortel et de leur faire éprouver les mêmes sentiments, de leur attribuer une action de l'un sur l'autre?

« O démence! au mortel accoupler l'éternel!
Imaginer entre eux un concert mutuel,
Un but commun! Quel nœud d'éléments plus contraires?
Quoi! l'être périssable et l'immortel, d'accord
Pour subir la tourmente anxieuse du sort! »

Il faut se rendre à l'évidence : la croyance en une vie future est, ainsi que le disait Pline le naturaliste, une puérile extravagance provenant de mortels désirant ne jamais mourir.

Aussi est-elle bien vraie la conclusion de Lucrèce :

« *Nil igitur mors est, ad nos neque pertinet hilum,*
Quandoquidem natura animi mortalis habetur. »

La mort n'est donc rien, cela ne nous intéresse en rien, puisque nous savons que l'âme est mortelle.

Ce qu'André Lefèvre condense en ce beau vers :

« Ami, la mort n'est rien, dès que l'âme est mortelle. »

Enfin, dernière preuve, durant la longue suite des temps qui ont précédé notre existence avons-nous éprouvé de la douleur? Nullement. Après la mort il en sera de même, car la souffrance ne peut être ressentie par celui qui n'existe plus.

« Nous n'avons pas souffert, nous qui n'existions point :
De même, après la mort, lorsque sera disjoint
Ce nœud d'âme et de chair où tout l'homme réside,
Rien n'atteindra nos sens, ou notre être, mot vide,
Car nous ne serons plus! Rien : dût avec la mer
La terre se confondre et l'onde avec l'éther! »

En conséquence, pour connaître notre avenir, nous n'avons qu'à considérer le passé; l'éternité antérieure à notre naissance n'est rien pour nous. Nous n'avons donc pas plus de crainte à avoir pour les temps futurs; une paix plus calme que le plus profond sommeil nous attend seule dans l'éternité à venir.

« Songe de quel néant furent pour nous remplis
Tant de siècles anciens avant nous accomplis;

Regarde en ce miroir que t'offre la Nature
Par delà le tombeau, l'antiquité future !
Qu'y vois-tu? Rien d'horrible; une sécurité
Dont nul sommeil ne vaut le calme illimité. »

A tous ces arguments qu'y a-t-il à répondre? Rien de sensé; des raisonnements philosophiquement plus ou moins ingénieux. Que peuvent-ils contre le bon sens, qui, simple et logique, refuse d'admettre les rêveries du Surnaturel?

Aussi, malgré les affirmations aussi solennelles qu'intéressées des théologiens, malgré les subtils raisonnements des philosophes spiritualistes, d'accord avec l'inébranlable crédulité des spirites, les arguments du bon sens énoncés par Lucrèce n'ont jamais pu être réfutés; l'existence d'une âme immatérielle et immortelle reste toujours à démontrer. Elle n'a en sa faveur aucune preuve véritable, ni aucun fait réel.

Les notions des sciences naturelles permettent, au contraire, à l'Anthropologie zoologique, pour laquelle cette question constitue un problème de haute importance, de compléter et de terminer définitivement la démonstration de Lucrèce. Nous le montrerons dans un autre article; mais auparavant il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher des idées exprimées par Lucrèce les opinions qu'avaient sur l'immortalité de l'âme quelques-uns des plus intellectuels parmi les Romains.

Dans de nombreux passages de ses œuvres, Ciceron constate que « ce sont des choses fausses, ainsi que tous le comprennent ».

Jules César déclare, en plein Sénat, que « la mort n'est point un supplice, c'est la fin de toutes les peines, par elle tous les maux des mortels disparaissent, au delà il n'est plus ni souci, ni joie. » (Salluste, *Conjuration de Catilina.*)

Plus explicite encore est Sénèque, lorsqu'il fait dire par les femmes troyennes : « Est-ce une vérité? ou une fable inventée pour séduire les esprits timides que les âmes vivent quand les corps sont enterrés? ou devons-nous croire que nous mourrons tout entier et qu'il ne reste plus rien de nous? »

A quoi il est répondu : « Après la mort rien ne subsiste, la mort elle-même n'est rien que le terme et la fin d'une vie très courte. — Renoncez à tout espoir, bannissez toute crainte. Tu cherches dans quel lieu tu seras après la mort? Là où se trouvent ceux qui ne sont pas nés. » (*Troades*, Acte II.)

Enfin Pline le naturaliste, se faisant l'écho du bon sens de son époque, s'exprime en ces termes : « Pour tous, sans exception, l'état après le dernier jour est le même qu'avant le premier. Après la mort, le corps et l'âme n'ont pas plus de sentiment qu'avant la naissance. C'est la même vanité qui nous porte à éterniser notre mémoire et qui nous fait imaginer au delà du tombeau le mensonge d'une vie. Tantôt c'est l'immortalité de l'âme, tantôt c'est la métempsycose; d'autres fois on donne le sentiment

aux ombres dans l'enfer. — On honore les mânes et on fait un dieu de celui qui a cessé d'être un homme; comme si le mode de la vie de l'homme différait en rien du mode de la vie des autres animaux!

Comme si l'on ne trouvait pas, dans le monde, beaucoup d'êtres plus durables auxquels personne ne suppose une pareille immortalité!

Mais quelle sera la substance de l'âme ainsi isolée? — Quelle en sera la matière? Où sera la pensée? — Comment verra-t-elle, entendra-t-elle, touchera-t-elle? — A quoi servira-t-elle? Ou quel bien y a-t-il sans ces fonctions?

Puis, quel séjour assigner à cette multitude d'âmes et d'ombres depuis tant de siècles? — Ce sont là des illusions puériles, des rêveries de l'humanité, avide de ne jamais finir.

C'est une folie, et une mauvaise folie de vouloir recommencer la vie après la mort. Quel repos trouveront jamais les êtres engendrés, s'ils conservent du sentiment, âmes dans le ciel, ombres dans les enfers? — Ces illusions et cette crédulité détruisent le principal bienfait de la nature, la mort, et elles en doublent la peine, s'il faut nous tourmenter même d'un état à venir.

S'il est doux de vivre, à qui peut-il être doux d'avoir vécu?

Mais combien n'est-il pas plus facile et plus certain de nous croire nous-mêmes et d'appuyer notre sécurité sur l'expérience de ce que nous avons été avant notre naissance? PLINE, *Histoire naturelle*, Livre VII, Ch. LVI, traduction de E. Littré.)

Assurément Pline, ne possédait pas la géniale envergure intellectuelle de Lucrèce, mais si l'un et l'autre sont d'accord pour dévoiler l'impossibilité des croyances surnaturelles, c'est que partout les hommes de bon sens, qui ne se laissaient pas suggestionner par les illusions de l'imagination, se rencontraient pour montrer l'inanité du mythe égyptien sur la vie future.

Dans la Bible même, l'Ecclésiaste n'avait-il pas protesté de son côté contre toute survivance imaginaire?

« Car — disait-il — verset 19 — le sort des enfants de l'Homme et le sort des animaux sont les mêmes; comme les uns meurent, ainsi meurent les autres : tous ont un même souffle, la supériorité de l'Homme sur l'animal est nulle, car tout est Vanité. »

Ainsi tous les bons esprits de l'Antiquité ont conclu dans le même sens; malgré Socrate et Platon tous, constatant des faits réels, ont reconnu que l'Homme, simple forme animale, ne possédait rien de spécial, rien qui fût susceptible de lui conférer une survivance, une immortalité à laquelle nul être vivant ne saurait prétendre.

HACHE DE BRONZE MORGIENNE, TROUVÉE EN HOLLANDE

Un de nos lecteurs, ancien élève de l'École d'Anthropologie, M. W. Hamburger, de Blaricum (Hollande), vient d'avoir l'aimable attention, dont nous le remercions très vivement, de nous envoyer la photographie reproduite ci-dessous, et qui représente des objets de bronze trouvés l'hiver dernier aux environs de Baarn, villégiature des personnes riches d'Amsterdam.

Hache de bronze, trouvée en Hollande.

Ces objets, appartenant à M. van der Heyden, le grand collectionneur d'antiquités de Baarn, sont : 1° deux bracelets; 2° une hache du type dit *à bords droits*. Les bracelets montrent quelque usure. Par contre, la hache est en parfait état et admirablement conservée; sa longueur est de 15 cm. et demi environ, sur 7 cm. de plus grande largeur (à la tête).

C'est un paysan qui, en travaillant la terre, a découvert hache et bracelets enfouis dans le sol, à un demi-mètre de profondeur, au lieu dit *Zevenluiden* (Sept-Gens), entre Baarn et Lage-Vuursche. A côté du gisement était une sépulture « en forme de dôme », comme il y en a d'assez nombreuses en ces régions.

La trouvaille en question est des plus intéressantes par son extrême rareté. Jusqu'ici, en effet, le premier âge du bronze (époque morgienne de G. de Mortillet), auquel appartient la hache de Zevenluiden, était à peine représenté aux Pays-Bas, si même il y était représenté, et ceux-ci présentent à cet égard un absolu contraste avec les pays scandinaves, par exemple, ou avec nos contrées.

G. Hervé.

Livres et Revues

Le huitième volume des *Archives d'Études orientales*, publiées par L. A. Lundell, est consacré à *La Suède et l'Orient*, par I. I. Arne. C'est une étude archéologique sur les relations entre la Suède et l'Orient pendant l'âge des Vikings, c'est-à-dire du VIIIe au Xe siècle.

L'auteur entend par « Orient » les pays situés à l'est et au sud-est de la mer Baltique, c'est-à-dire la Russie, l'Europe orientale, l'Asie occidentale, enfin la Perse, l'Arménie, la Syrie.

Les preuves des relations qui existaient entre ces pays et la Suède sont données par les objets caractéristiques qu'on y a retrouvés, et par les différentes chroniques byzantines, par les annales bertiniennes, par les pierres runiques avec inscriptions, élevées en souvenir des Suédois morts en Orient.

Les routes suivies par les Scandinaves sont jalonnées d'objets, fibules, poignées d'épées, grelots, bagues, anneaux, etc., qui sont, soit des originaux, soit des copies d'objets scandinaves.

Par contre, en Suède même, on a trouvé environ 40 000 monnaies arabes qui ont été introduites par la Russie en suivant surtout la route de la Volga.

Parmi les autres objets retrouvés dans les tombes de Suède, on a rencontré des objets apportés de l'Orient par le commerce, des sabres à un tranchant, des haches à type allongé à taillant mince, des bijoux, des plaques, des boutons, des fibules, des épingles, même de la céramique.

Il y a donc eu pénétration réciproque des deux civilisations et un mélange de styles qu'on peut reconnaître.

Mais la civilisation suédoise paraît avoir eu une grande importance pour l'organisation de l'État russe : on reconnaît que le plus ancien droit russe a été influencé par des usages judiciaires scandinaves ; dans les « bylines » russes, on retrouve les chants des bardes suédois.

H. P. Steensby. — *Norsemen's Route from Groenland to Wineland*. Extrait du « Meddelelser om Groenland », LVI, Copenhague, 1917.

Nul ne met plus en doute que les Normands, dans leurs expéditions navales, parvinrent les premiers d'Europe à la côte est de l'Amérique en faisant des étapes en Islande et au Groenland.

La région ainsi visitée fut appelée le Wineland parce que les Normands y avaient trouvé la vigne et le blé à l'état sauvage, mais on admettait généralement que le Wineland était la Nouvelle-Écosse.

M. Steensby essaie, en discutant les documents originaux les plus anciens, de situer avec précision cette contrée. Éliminant différents documents qui ne seraient que les échos plus ou moins altérés de la Saga d'Éric le Rouge, écrite vers l'an 1075, il a étudié et discuté ce texte.

Les découvreurs du Wineland seraient des Islandais partis du Groenland, naviguant vers l'ouest et le sud-ouest, poussés par les vents dominants et les courants; ils contournèrent le Labrador qu'ils appellent Hellulandt (terre rocheuse), passèrent par le détroit de Belle-Isle, puis longèrent la côte sud du Labrador qu'ils appellent Markland (terre boisée), et Furoustrandir, en remontant le golfe de Saint-Laurent et le Saint-Laurent lui-même, jusqu'aux environs de l'endroit où s'élève actuellement la ville de Québec. D'autres navigateurs auraient longé la côte sud du golfe Saint-Laurent, et c'est à cette région qu'il faut attribuer le nom de Wineland.

La brochure de M. H. P. Steensby contient à ce sujet des détails fort curieux et intéressants. La Saga-Thorhal raconte les aventures du chasseur qui a longé cette côte du Wineland où il se serait même établi pendant un certain temps dans un lieu dit Hop, situé sur la rive droite de la Rivière du Sud près de l'endroit où elle se jette dans le Saint-Laurent en face de la ville actuelle de Saint-Thomas.

Mais ces sagas présentent un intérêt qui nous touche plus particulièrement puisqu'elles nous donnent quelques renseignements ethnographiques, malheureusement trop succints.

Pendant leur séjour à Hop, les Normands reçurent la visite d'indigènes montés sur des barques de peau, qui s'approchèrent en agitant des perches ou lances dans la direction du soleil, et en produisant un bruit semblable à celui du vent dans la paille.

Cette première entrevue fut pacifique et donna lieu à des échanges de fourrures contre d'autres objets, et surtout contre des morceaux d'étoffe rouge débitée en lanières, dont les indigènes ornèrent leur coiffure. Une visite ultérieure se termina par une bataille.

Ces indigènes, auxquels la saga donne le nom de Skrœling, avaient la peau de couleur sombre; ils avaient un air rude, les cheveux incultes, les yeux gros et les pommettes saillantes; ils cherchaient à se procurer des épées et des lances.

Dans la bataille, ils se servirent d'armes de jet et de frondes. Mais ce qui produisit une panique parmi les Normands fut le jet d'une perche à laquelle était fixé un ballon ayant la forme d'un ventre de mouton et de couleur bleuâtre, et qui, en tombant, produisit un bruit affreux. Ils se servaient aussi de haches de pierre.

Les caractères physiques décrits ci-dessus sont assez vagues, et peuvent tout aussi bien concerner des Peaux-Rouges que des Esquimaux, comme le croyaient les Normands puisqu'ils ne pouvaient soupçonner l'exis-

tence des Peaux-Rouges. Les Esquimaux ont des barques en peau, tandis que les Peaux-Rouges ont des barques en écorce ; la confusion était toutefois possible. Mais l'acte d'agiter des perches ou lances en bois se retrouve dans les peintures indiennes, dans les danses, etc. La hache et la fronde sont bien indiennes.

En résumé, M. Steensby pense qu'il s'agit d'Iroquois plutôt que d'Esquimaux. Il est évident que, si le Wineland est sur la rive droite du Saint-Laurent, les Normands eurent plutôt affaire avec des Peaux-Rouges qu'avec des Esquimaux, et nous aurions là la description la plus ancienne des Peaux-Rouges.

L'étude de M. Steensby est poussée fort à fond et amène certainement le lecteur à conclure comme lui que les parages découverts par les Normands sont situés sur la rive droite du Saint-Laurent qui dépendent du Canada actuel.

H. P. Steensby. — *Anthropogeographical study of the civilization of the Esquimau.* — Copenhague, 1918.

L'auteur attribue à la géographie et à la constitution des régions arctiques une influence prépondérante sur la répartition et les mœurs des habitants. Partant de ce principe, il divise géographiquement les Esquimaux en deux groupes : un groupe arctique de civilisation ancienne, et un groupe subarctique ayant subi des influences étrangères. Cette civilisation, résultat de la configuration terrestre et de l'adaptation au climat, se serait répandue aussi loin qu'il était possible ; à l'ouest, elle aboutit au détroit de Behring, où les populations asiatiques lui incorporèrent leurs méthodes et leurs instruments.

Il est actuellement impossible de fixer l'origine asiatique ou américaine des Esquimaux : leur nom leur aurait été donné par les Canadiens et signifierait en algonquin « mangeurs de viande crue » ; entre eux, ils se nomment « innuit », hommes ; en Scandinavie, on les appelait « straeling ». Il est en tous cas certain qu'ils s'adaptèrent admirablement aux difficultés climatiques et qu'ils profitèrent largement des améliorations de vie que leur apportèrent les Européens.

Cette monographie porte sur toute la région comprise entre le détroit de Behring et le Groenland ; elle complète et met au point un mémoire du même auteur paru en danois en 1905.

Vilhjammur Stefansson. — *The Stefansson-Anderson arctic expedition of the american Museum* (*Antropological papers of the american Museum of natural history*, vol. XIV, f. I.)

La partie de l'Alaska qui longe l'Océan glacial et qui est habitée par les Esquimaux est l'objet de missions anthropologiques et ethnographiques ; l'une d'elles a été récemment confiée à MM. Anderson et Stefansson. Ce

dernier avait, de 1906 à 1912, fait plusieurs séjours chez les indigènes du delta de la Mackensie et du golfe Coronation, et connaissait leur langue.

L'auteur décrit la vie de ces gens, qui se déplacent continuellement afin de renouveler leur territoire de chasse. Le renne leur fournit la viande et surtout le sang dont ils sont très friands. Le phoque est leur principal aliment; en hiver, ils le chassent avec des chiens qui l'éventent par les trous qu'il perce dans la glace pour respirer. A l'été, l'Esquimau se retire dans les terres, emportant avec lui son kayak et utilisant ses chiens comme porteurs; il pêche le saumon de rivière avec des nasses. — Les Esquimaux de la Mackensie sont en contact avec les blancs depuis une trentaine d'années et chassent la baleine. Tous ont pris l'habitude de brûler du bois, dont la flamme les éclaire mieux que l'huile de phoque ou de baleine des anciennes lampes de schiste.

De nombreux, importants et intéressants documents, parmi lesquels des cartes et des planches d'ethnographie, ont été rapportés par les explorateurs, qui publient également, dans la seconde partie de leur ouvrage, leur journal de voyage.

Rd A. G. Morice. — *Northwestern Dénés and Northeastern Asiatics* (*Transactions of the royal Canadian Institute*, mai 1915.)

Les Indiens de l'Amérique du nord sont-ils autochtones, viennent-ils d'autres continents, ont-ils colonisé les continents voisins? La question est posée par l'auteur, qui a vécu trente ans chez les Indiens Dénés, dans le nord-ouest du Canada, et les a étudiés complètement au point de vue ethnographique.

Le Rd Morice compare ces Indiens aux habitants du nord-est de l'Asie et trouve, notamment dans les traditions, la religion, les chants, l'usage du calumet, les totems, etc., la preuve de relations très anciennes entre ces populations: on ne peut tirer argument des dialectes nombreux et variés qui, peut-être, dériveraient d'une langue archaïque disparue. Il conclut que, probablement, il s'est produit d'Asie en Amérique, par le détroit de Behring et les îles Aléoutiennes, un courant migratoire de groupes et même de tribus entières.

Du reste, la Jesup North Pacific Expedition confirme qu'il existe des rapports évidents, somatiques, ethnographiques, linguistiques, mythologiques, entre les populations des deux continents, depuis l'Amour jusqu'à la pointe nord-orientale de l'Asie et depuis la rivière Columbia jusqu'au détroit de Behring.

Le seul reproche qu'on puisse faire à l'auteur, c'est que, n'étant pas anthropologiste, il a un peu trop négligé les caractères somatiques des gens qu'il veut identifier.

H. Weisgerber.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Conclusions sur l'anthropologie des sexes et applications sociales

Par L. MANOUVRIER

(*Suite* [1])

N'ayant pas ici la possibilité d'entrer dans de plus grands détails, je résumerai simplement les données fondamentales que je viens d'indiquer en un schéma auquel j'ai déjà eu recours pour représenter les conclusions générales de mon cours sur ce sujet à l'École d'Anthropologie en 1883. Il fut également exposé devant le premier « Congrès français et international du Droit des femmes » (Paris, 1889) [2]. Sans prétendre à une précision mathématique en pareille matière, il me semble que ce schéma peut avoir une grande utilité par le seul fait qu'en rendant inséparables dans l'esprit les trois faits capitaux qui ressortent de l'étude comparative, anatomo-physiologique, de l'homme et de la femme, il s'oppose à l'oubli trop fréquent de l'un quelconque de ces trois faits inséparables lorsqu'on envisage les deux autres. La plupart des erreurs commises, soit par les féministes, soit par les antiféministes, résultent de ce que les uns et les autres méconnaissent ou négligent souvent soit le premier, soit le second, soit le troisième de ces faits, alors que tous les trois doivent être pris en considération dans toute spéculation sociologique, politique, pédagogique ou morale relative à l'amélioration de la condition des femmes en vue de l'intérêt commun des deux sexes et du progrès social.

Représentons par deux lignes égales horizontales H et F l'ensemble des capacités fonctionnelles masculines (H) et féminines (F). Consi-

1. Voir *Revue anthrop.*, 1918, p. 173.
2. Indications anatomiques et physiologiques relatives aux attributions naturelles de la Femme. *C. R. du Congrès* et *Progrès français.*

dérons dans cet ensemble trois portions : capacités intellectuelle, musculaire, nutritive. Le développement de chacune de ces trois portions dans chaque sexe sera figuré, conformément à ce que nous avons dit, par trois tronçons des lignes H et F en coupant ces deux lignes horizontales par deux autres : l'une verticale et l'autre oblique. En effet, la ligne verticale sépare à droite deux portions égales représentant l'égalité intellectuelle des sexes. La ligne oblique divise le reste des lignes H et F en deux tronçons inégaux : l'un central, plus grand chez l'homme (supériorité musculaire), l'autre à gauche plus grand chez la femme (capacité nutritive supérieure). Menons

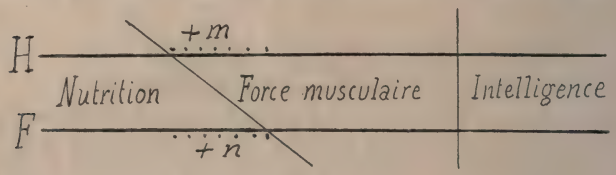

Fig. 1.

les deux lignes pointillées, et nous représentons ainsi par la partie $+m$ la supériorité masculine, et par la partie $+n$ la supériorité féminine. Tel est le schéma qui résume et réunit les prolégomènes biologiques du féminisme ; je dis prolégomènes, parce qu'on chercherait vainement à éluder et à remplacer par des conventions, des faits naturels qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer ou de modifier.

Leur réunion dans notre schéma facilite les déductions générales que l'on en peut tirer.

On peut remarquer d'abord que la supériorité masculine m est utilisable par son possesseur pour lui-même ; il en peut tirer parti industriellement et, puisque son intelligence n'est pas moindre que celle de la femme, il est en somme supérieur en puissance à celle-ci. Il peut l'opprimer, s'il le veut.

La supériorité n de la femme, au contraire, constitue pour celle-ci non un avantage dans la lutte, mais un empêchement et des besoins. Socialement la valeur de cette supériorité est inestimable ; c'est la condition même de l'existence de la race. Mais la femme n'en peut tirer parti pour elle-même. Sa supériorité ne profite qu'à la société ; elle est pour l'enfant. Son attachement supérieur à l'enfant devient

pour elle un autre impedimentum. En cas d'égoïsme de la part de l'homme elle est obligée de subvenir avec des moyens moindres à des besoins plus grands. Ou bien il faut qu'elle séduise l'homme, pour que celui-ci consente à faire son devoir.

Ce devoir, le schéma l'indique avec évidence : l'excédent masculin *m* doit être consacré à l'excédent féminin *n* autant que ce dernier doit être consacré à l'enfant ; *m* représente la dette de l'homme envers la femme, au même titre que *n* représente la dette de la femme envers l'enfant ou la race ; *m* et *n* sont deux dettes imposées par la nature.

La préparation mensuelle à la maternité, la gestation, l'accouchement, l'allaitement, les soins indispensables à l'enfant, tout cela est du travail ; et puisque c'est un travail indispensable à la société, mettant obstacle, en outre, au travail pécuniairement productif, il doit être rémunéré, gagé sur le produit nécessaire de *m* ou des substitutifs dérivés de cette supériorité masculine.

D'après l'ensemble des attributions dévolues aux femmes dans la généralité des peuples, on peut dire qu'en regard de la diversité des métiers masculins comportant une multitude de spécialités, il y a un métier pour tout l'ensemble du sexe féminin, si bien qu'on pourrait l'appeler *le métier de femme*. Cette opposition suggère aussitôt l'idée que le sexe masculin dans son ensemble a dû faire dans un bien plus grand nombre de directions des efforts favorables à l'extension des facultés humaines en même temps qu'à leur produit, d'où l'on pourrait être tenté d'inférer que, si le progrès intellectuel humain s'est effectué principalement par l'effort masculin, le progrès cérébral réalisé dans l'espèce humaine doit se trouver supérieur dans le sexe mâle. Mais l'observation montre que la supériorité intellectuelle est transmissible d'un sexe à l'autre. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que la diversité des objets sur lesquels se dirigent les efforts intellectuels exige une diversité semblable de ceux-ci. Les points extérieurs d'application de l'énergie utilisée étant très variés, la variété des produits sera également supérieure, d'autant plus que chaque progrès dans ce sens en suscite d'autres et les rend possibles sous l'effort d'un travail ne différant pourtant pas, en lui-même, du travail précédent.

Il faut considérer aussi que la somme imposante des progrès scientifiques et industriels accomplis par le sexe masculin est le fruit d'un travail collectif de la division toujours croissante de ce travail, et

constitua un résultat social dont la réalisation graduelle s'est effectuée en réalité moléculairement, pour ainsi dire. Il n'a pas coûté à chaque travailleur, si ce n'est à un très petit nombre, un effort intellectuel physiologiquement spécial. Les découvertes ne sont pas pour cela faites par n'importe qui et l'on doit honorer ceux qui sont parvenus à les faire, mais nous envisageons ici la question au point de vue purement physio-psychologique.

L'extrême division de la plupart des travaux masculins, élément nécessaire de progrès dans la production, nous semble être pourtant, en un sens, un élément de progrès organique grâce à la répétition poussée à l'extrême, chez un très grand nombre d'individus, d'actes parfois difficiles et demandant un effort dans une direction nouvelle ou précédemment peu usitée. Mais la valeur d'ensemble de chacun de ces individus se trouve au contraire plutôt diminuée par cette spécialisation d'une étroitesse extrême dans le travail industriel.

L'homme ayant été de tout temps beaucoup plus libre de se mouvoir avec plus de puissance dans un cercle beaucoup plus étendu et dans des directions plus variées, plus libre même dans l'emploi de son intelligence, c'est à l'activité masculine que sont dues en immense majorité les œuvres d'art et de science accomplies par l'esprit humain. Il est admissible et même très probable qu'à l'origine les femmes purent être et furent des initiatrices et des participantes principales dans les directions d'art et de connaissance où elles étaient plus particulièrement stimulées par les besoins attenants à leurs attributions naturelles, et où elles pouvaient trouver autour d'elles les matériaux nécessaires à la confection d'un outillage primitif. Leur part dans la formation primitive de divers arts tels que la médecine, la littérature, la musique, la confection des vêtements, des tissus, des vases, etc., peut avoir été prépondérante jusqu'au point où le perfectionnement de chaque art a nécessité l'intervention de moyens plus divers et de la spécialisation masculine.

Il existe en effet, et c'est un fait capital, une spécialisation féminine qui s'est imposée avant toute autre comme une nécessité de tous les temps et de tous les lieux et dont la largeur est assez grande pour absorber l'activité intellectuelle aussi bien que musculaire des femmes. Cette spécialisation peut être ainsi nommée malgré la diversité des actes et des préoccupations qu'elle comporte, par simple opposition avec l'ensemble des attributions naturelles mas-

culines. Mais la spécialisation féminine, également naturelle, est toute différente de celle qui résulta de la différenciation nécessaire des professions sociales dans un même sexe. Elle résulte en effet de la différenciation même des sexes qui rend chacun d'eux complémentaire l'un de l'autre bien au delà du fonctionnement reproducteur et a pris dans l'espèce humaine une importance proportionnée à l'élévation du rang zoologique de celle-ci, à la complexité de son intelligence et des besoins tant individuels que sociaux.

L'enfant se trouve plus longtemps rivé à sa mère, bien au delà de l'allaitement et de la première enfance qui dure des années. La mère s'y attache d'autant plus et se trouve ainsi triplement besogneuse du concours paternel. Le père, de son côté, se trouve plus étroitement attaché à sa compagne, à ses rejetons, à l'abri commun, au foyer, tout cela devenu comme une partie de lui-même, en même temps que la réciprocité des affections et la communauté des besoins créent une solidarité plus étroite accrue par la concurrence que sentent autour d'eux le père, la mère, les enfants eux-mêmes. Il y a au foyer, des plaisirs, des peines, des craintes, des espoirs communs.

Le foyer demande un pourvoyeur accomplissant une certaine tâche sociale rémunératrice et soutenu dans ses efforts par ses affections familiales. Mais il y a aussi à la maison et autour de la maison du travail à faire, un travail assez varié, assez difficile pour que les muscles et le cerveau de la mère y trouvent la plus large utilisation et le plus complet exercice, alors même que la femme ne participe en rien au travail du pourvoyeur. Dans le genre de vie des paysans agriculteurs qui, en raison de sa haute et ancienne généralité, doit servir de *prototype* en pareille matière, le travail masculin est dur, mais celui de la femme est le plus souvent excessif pour des mères, d'autant plus qu'en face de tâches sans cesse renaissantes qui s'imposent rigoureusement et qui seules sont considérées comme un travail, les devoirs et les fatigues résultant de la maternité apparaissent comme de simples embarras ne devant pas retentir sur l'accomplissement du véritable « travail ». Il en est ainsi même aux yeux des femmes, sous la pression de nécessités dont elles comprennent la rigueur. Aussi, dans leur ignorance complète des nécessités hygiéniques les plus impératives, résistent-elles aux souffrances avec un courage qui persiste jusqu'au bout des forces humaines,

prenant même tout juste le temps nécessaire pour accoucher et considérant les infirmités qui en résultent souvent comme des conséquences à peu près normales de la maternité devant être supportées sans plainte.

Le travail de l'homme exige une dépense musculaire plus grande en somme, mais surtout plus intense. Il nécessite des intervalles de repos que la femme ne connaît guère à cause de la multiplicité des besognes qui lui incombent et dont certaines, n'exigeant qu'une faible attention, sont reposantes pour les muscles et peuvent être accomplies en pensant à autre chose. Les préoccupations ne manquent pas, soit ordinaires soit incidentes, venant de tous côtés : ménage, culture, repas, vêtements, matériel, animaux domestiques, soins et surveillance des enfants, maladies, relations extérieures d'affaires, de voisinage, de famille, etc., participation ordinaire ou incidente au travail du mari, notamment pour toutes les récoltes, le jardinage, certaines cultures. Certes l'épouse ne suffirait pas à de telles exigences ou elle y pourvoirait mal si elle n'était secondée ordinairement par les vieux parents et par ses enfants garçons ou filles qui, de bonne heure, apportent leur contribution croissante jusqu'à l'âge de la séparation.

Très heureuses ainsi, dans leur vie suffisamment autonome et variée, peuvent être les paysannes.

Admirables de courage et de dévouement, elles ne s'effrayent d'aucun travail, méprisent la fatigue et supportent stoïquement les souffrances physiques. Elles paraissent d'ailleurs satisfaites de leur sort sans que les charmes de la vie champêtre (O fortunatos nimium...) soient aussi sensibles pour elles que pour le poète. Ce sort serait en somme enviable, la vie agricole pouvant d'ailleurs devenir moins dure, et les familles paysannes continueraient à être comme des pépinières de santé, de force physique et morale, sans le fléau très protégé qui, après avoir été simplement la cause de soucis intermittents pour les épouses villageoises, a introduit par suite d'un désordre social, jusque dans les familles, une cause de querelles, de brutalité, d'abêtissement, de misère, de maladie et de dégénérescence, sans parler des conséquences moins directes qui sont rarement comprises alors même qu'elles sévissent le plus terriblement.

Toujours est-il que les paysannes trouvent dans leur genre de vie l'occasion d'exercer en totalité leur intelligence aussi largement

pour le moins que les hommes, d'autant plus que ces femmes si affairées au foyer connaissent et comprennent les travaux masculins auxquels elles participent généralement, tandis que le concours réciproque est rare. Elles remplissent souvent le rôle de directrices et tout au moins de conseillères si bien que, même dans les pays où elles semblent être de simples servantes des maris, c'est à elles que l'on préfère s'adresser (comme l'a noté particulièrement l'administrateur Mondières chez les Annamites), lorsqu'il s'agit d'affaires litigieuses et embrouillées que le mari ne peut réussir à exposer clairement.

La vie agricole étant prototypique ainsi qu'il a été dit plus haut, et d'autre part la population des villes ayant sa source dans celle des campagnes, l'importance des faits que nous venons de noter est capitale.

Le rôle des épouses et mères à la ville est de même ordre, bien que souvent modifié par la diversité des professions, l'étroitesse des spécialisations et la nécessité fréquente pour deux conjoints de concourir chacun séparément à l'entretien pécuniaire. Mais la femme reste toujours la ménagère. Si sa tâche est moins compliquée de ce côté que celle de la paysanne, elle n'en reste pas moins une tâche variée dans ses détails, très souvent plus que celle du mari et demandant plus d'intelligence. S'il s'y ajoute un métier féminin exercé à l'extérieur, il y a deux charges accumulées, dont la première doit forcément souffrir et conséquemment toute la famille. Les enfants sont négligés et vagabondent dans des conditions souvent dangereuses. Le mari cède aux tentations qui le guettent à toute heure. Il dissipe son gain, etc. La filière est assez connue.

Dans les humbles professions des « prolétaires », généralement, aussi bien à la ville qu'à la campagne, l'intelligence et le courage (virtus) sont exercés chez les femmes autant et plus que chez les hommes. Si le rôle masculin comporte dans les professions élevées des tâches plus complexes, une supériorité masculine apparaît alors, en général ; mais c'est par l'effet d'une sélection sociale particulièrement masculine et, en outre, d'exigences qui sollicitent alors plus rigoureusement le courage et l'activité intellectuelle des maris. Mais les occasions pour les femmes de manifester et de mettre en valeur les qualités intellectuelles ou morales qu'elles peuvent posséder, et leur supériorité nullement rare sur celles

des maris, sont loin de faire défaut même dans les situations élevées.

L'instruction nécessaire aux maris et les virtuosités qu'ils ont acquises pour conquérir leur profession et dans l'exercice de celle-ci tendent à séparer là comme ailleurs les attributions sexuelles, et beaucoup plus que dans la catégorie très nombreuse des petits commerçants boutiquiers, notamment. Ici la répartition sexuelle des occupations professionnelles, y compris la direction, est souvent difficile à distinguer. Mais si complète que soit, en ce cas, la participation de la femme, il y a toujours une charge qui lui incombe très spécialement et s'ajoute aux autres; c'est celle du ménage et des enfants.

Cette tâche-là est universellement féminine dans tous les temps et lieux, parce qu'elle est naturelle et regardée comme telle par tout l'ensemble des deux sexes. Elle est commandée par la nature des êtres et la force des choses, préparée en conséquence par l'éducation des filles dès le début de la vie. Chez les peuples les plus civilisés, non moins que chez les plus primitifs, le soin des enfants et du ménage est considéré par les femmes aussi bien que par les hommes, et malgré la sévérité de ses exigences, comme un apanage auquel il est honteux et coupable pour une femme de renoncer; dans lequel il est malséant qu'elle se laisse suppléer par le mari sans nécessité absolue, auquel le mari ne peut même participer ouvertement, en dehors du cas de force majeure, sans faire injure à la mère aux yeux des autres femmes et sans encourir leurs moqueries. Il semble qu'en ce cas elles estiment qu'il s'est produit un empiétement sur les *droits*, sur le *domaine légitime* de leur sexe. Il en est vraiment ainsi et leur sentiment au sujet du bon ordre social sur ce point n'est pas moins juste que général.

Ce sentiment ne résulte pas seulement du choc reçu par des habitudes invétérées et par l'insoumission à une « mode ». C'est en effet le bon ordre social, l'ordre commandé par la nature qui se trouve intéressé et avec lui l'intérêt de l'un et de l'autre sexe, l'intérêt général.

Il y a du plaisir dans le travail quand celui-ci est conforme aux aptitudes, aux inclinations. La fatigue, l'ennui qu'il peut entraîner sont supportés patiemment grâce à la perspective des avantages qu'il doit procurer, des affections qu'il peut satisfaire. Sous ce rapport les travaux du ménage, très variés et par suite brefs, n'exigent pas d'efforts musculaires trop intenses. Ils produisent en outre

chacun son résultat très visible et à profit immédiat pour la femme et toute la famille. Ils ne sont ni commandés, ni dirigés, ni surveillés. Ils constituent plutôt que ce qu'on appelle communément un travail (bien qu'il en soit un très considérable), une occupation volontaire et libre en apparence; d'où l'épouse et mère considère son travail de *maîtresse de maison* comme une fonction lui appartenant en propre, consacrant son titre et le sanctionnant dans une large mesure en même temps qu'elle accroît, avec son propre bien-être, celui de son mari, la puissance de travail de ce dernier.

Cette tâche accroît l'influence de l'épouse sur le mari, pour lequel résulte une certaine dépendance, et de la mère sur les enfants qui attendent d'elle continuellement presque toutes leurs satisfactions et reconnaissent d'autant mieux son autorité.

Plus constante est la présence de la mère à la maison, plus l'affection de l'enfant grandissant acquiert de profondeur et de solidité, plus l'influence affective prendra d'importance dans son caractère et le rendra sensible aux considérations familiales qui pourront retentir sur sa conduite future, plus ses sentiments seront influencés dans la direction altruiste. Il n'est pas bon que l'enfance soit privée des influences qui se produisent uniquement au foyer familial et viennent plus particulièrement de la mère qui en est l'*âme*, comme on le dit très justement mais qui, dans les centres industriels surtout, est obligée de travailler du matin au soir dans un atelier ou une usine. L'enfant peut apprendre à l'école des préceptes de morale et les réciter; il lui manque quelque chose d'essentiel qui se développe dans la famille, au foyer normal, sans leçons ni livres et qui ne peut être donné ni par les leçons ni par les livres, — quelque chose qui prépare le terrain pour les semailles. L'absence de la mère au foyer est une influence démoralisante pour la famille entière, car elle atteint aussi le père et la mère elle-même. Ce n'est pas ici le lieu d'insister.

La participation considérable de la femme au travail extérieur du mari dans les campagnes ne présente pas un pareil danger. Elle se produit auprès du mari et des enfants qui eux-mêmes y contribuent. Ce sont là des conditions au contraire excellentes, si ce n'était qu'elles sont souvent trop exténuantes pour les mères. Divers perfectionnements ont déjà atténué et arriveront à supprimer cet excès.

Mais dans les villes le danger est grand et à faces multiples. Si la

femme est obligée de participer à l'entretien pécuniaire du ménage par un travail industriel accompli à la maison, ce qui peut être une nécessité familiale et sociale, la situation est analogue à celle de la famille agricole. Mais un travail qui tient la mère presque constamment éloignée du foyer au détriment de la bonne tenue et du bien-être des enfants, du mari et d'elle-même, supprimant les avantages de toute sorte qui résultent de la vie de famille, cela constitue une immoralité qui s'est produite par adaptation à une autre immoralité et qui en entraine d'autres, à son tour; triste enchaînement dont les conséquences sont malheureusement incomprises. Cela ne semble guère correspondre à une direction sociale vraiment normale.

Il est possible que le désordre dont il s'agit soit une adaptation à des nécessités d'ordre économique, générales et inéluctables; c'est même en partie certain. Mais alors on peut douter que de pareilles nécessités correspondent à un progrès moral; et cela, joint à une multitude d'autres choses, montre que, dans ce que désigne trop complexivement ce prestigieux mot *progrès*, il y a une part à retenir comme précieuse et une part à rejeter.

(*A suivre.*)

Les Germains devant l'Histoire

Par Jacques HILLEMACHER

In re omni consensio omnium gentium est vox naturæ, et argumentum veritatis.

Avant-Propos.

Voici déjà près d'un siècle que l'illustre Gibbon écrivait, dans sa grande *Histoire de la chute de l'Empire Romain*, en tête du chapitre consacré à la Germanie : « Malgré son importance et sa variété, ce sujet a été si souvent, si habilement, et si heureusement traité, qu'il est maintement devenu familier au lecteur et ardu pour l'écrivain. » Depuis Gibbon, nombre de travaux sont venus s'ajouter à une bibliographie déjà considérable, et la guerre a fourni le prétexte d'une foule d'études pleines d'érudition et de talent sur la matière qui fait l'objet de nos recherches actuelles. Mais jusqu'ici, on n'a, à notre connaissance, envisagé la question que d'un point de vue particulier, et M. Charles Benoist, dans son remarquable discours prononcé à la séance des cinq Académies *, s'est borné à reproduire les jugements qu'ont portés sur la Germanie les Maîtres de l'esprit français. Nous nous sommes proposé à notre tour, dans un Essai plus général, de réunir en un florilège les diverses opinions qu'ont eues depuis l'antiquité, sur la race allemande, les penseurs de tous les temps et de tous les pays[1]. Le caractère universel de cette appréciation n'est-il pas le meilleur garant d'impartialité, et l'argument sans réplique devant lequel doit nécessairement plier la vanité d'un peuple plein de barbarie et de férocité, et qui, ne pouvant se parer des vertus que lui dénie l'humanité, se glorifie du moins de ses crimes.

L'imprécision apportée par les anciens dans leurs distinctions ethnologiques, la confusion qui règne dans une nomenclature de peuples que rien n'attache au sol, et dont l'histoire est une perpétuelle migration,

* Le 25 octobre 1915.

1. Notre travail porte principalement sur l'antiquité : la première partie est uniquement consacrée aux faits historiques tels qu'ils sont présentés dans les auteurs anciens.

hérissent de difficultés la tâche d'établir nettement la ligne de démarcation qui sépare la race germanique des autres races. Mais il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'un travail sur la recherche des origines : les institutions, les mœurs d'un pays, sont des éléments qui permettent suffisamment de lui assigner dans le monde une place spéciale, et de démêler la vérité, à travers les contradictions des auteurs. Notre but est de montrer le caractère particulier de l'âme allemande, de faire ressortir le fonds de sauvagerie inhérent à la race germanique, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, et qui s'affirme encore à nous sous une forme invariable depuis l'antiquité.

Car il faut voir dans les Germains une race de formation distincte[2] et fermée à tout élément extérieur de civilisation. Non seulement elle a conservé son caractère individuel primitif que rien n'est parvenu à altérer, mais elle apporte encore dans ses actes le même esprit méthodique de barbarie et de destruction. Que son histoire écrite avec du sang n'a jamais été que le renouvellement des mêmes atrocités, soit en vertu d'une prédisposition naturelle, soit d'un principe, c'est ce que nous allons montrer tout à l'heure.

I. — LES INVASIONS GERMANIQUES

Qu'on se représente, d'un côté, des régions hyperboréennes, informes, incultes, couvertes de forêts et de marécages, ensevelies sous le voile d'une brume perpétuelle, et de l'autre, des pays heureux, fertiles, où le ciel bleu s'irradie de lumière et de douceur; et l'on comprendra peut-être pourquoi les Germains ont été poursuivis par la hantise de s'expatrier, tourmentés par le désir d'une contrée plus belle et plus riche que la leur. « *C'est dans l'histoire*, dit M. Zeller, *un Peuple invasion. Le Slave a été nomade*, ajoute le même auteur, *mais sur son sol, non émigrant : il a l'amour de ses steppes, on l'y retrouvera toujours.... L'esprit d'aventure a entraîné les Gaulois aux quatre coins du ciel; le désir d'acquérir, l'esprit de convoitise aiguisé par la pauvreté des ressources et l'accroissement de la famille, poussent l'Allemand hors de chez lui vers des pays meilleurs*[3]. »

« *Ils s'adonnent peu à l'agriculture* », remarque César[4]; et Tacite dit de même : « *La guerre et les rapines fournissent à leurs dépenses; ils préfèrent appeler les combats et s'exposer aux blessures que labourer la terre et*

2. L'Allemand Chunradus Celtes revendiquait déjà, comme un titre de gloire pour son pays, cette pureté d'origine :

Gens invicta manet toto notissima mundo
Solis et ardoris patiens, durique laboris
Quæ nequit ignavam vitæ tolerare quietem
Indigena, haud alia ducens primordia gente,
Sed coelo producta suo....

3. J. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, t. I.
4. Parum agriculturæ student.

attendre les récoltes. Bien plus, il leur semblerait lâche et honteux d'acquérir par la sueur ce qu'on peut obtenir par le sang[5]. »

Pomponius Mela nous trace de même un tableau saisissant de la barbarie des Germains, de leur prédisposition naturelle au brigandage et à la guerre, qu'ils déclarent sans motif dans un but de lucre et aussi, si l'on peut s'exprimer ainsi, par *dilettantisme* : ils cultivent le meurtre, le vol, la destruction, comme les autres peuples les lettres et les arts. Voici comment s'exprime le géographe latin :

« *Les peuples qui habitent ces contrées (la Germanie) sont farouches de corps et d'âme, ils cultivent une férocité innée physiquement et moralement; moralement, par la guerre; physiquement en endurcissant leur corps à un travail régulier et surtout au froid. Jusqu'à la puberté, ils vivent nus, et chez eux l'enfance se prolonge longtemps. Les hommes sont vêtus d'une saie ou d'écorces d'arbres, bien que l'hiver chez eux soit rigoureux. Ils font de la natation un exercice et un plaisir. Ils livrent la guerre à leurs voisins sous des prétextes qu'ils inventent, selon leur bon plaisir; leur but n'est point d'accroître leurs possessions, car ils ne se donnent même point la peine de cultiver les terres qu'ils ont, mais pour faire la solitude autour d'eux. Ils font résider le droit dans la force, si bien qu'ils ne répugnent aucunement au brigandage*[6]. »

Les anciens se sont tous accordés à reconnaître en ces barbares une race dévastatrice et dangereuse, préoccupée uniquement du soin de la guerre. On multiplierait à l'infini les passages qui attestent ce fait : « *Chez eux*, dit César, *le brigandage n'a rien de honteux, s'il se commet hors des limites du pays: c'est disent-ils, un moyen d'exercer la jeunesse et de bannir l'oisiveté*[7]. »

Senèque considère la Germanie comme une nation insatiable de guerre :

5. Materia munificentiæ per bella et raptus. Nec arare terram aut exspectare annum tam facile persuaseris quam uocare hostem et uulnera mereri. Pigrum quin immo et iners uidetur sudore adquirere quod possis sanguine parare.
(Taciti, *Germ.*, cap. XIV).

6. Qui habitant (Germaniam), immanes sunt animis atque corporibus, et ad insitam feritatem vaste utraque exercent, bellando animos, corpora ad consuetudinem laborum, maxime frigoris. Nudi agunt antequam puberes sint et longissima apud eos pueritia est : viri sagis velantur, aut libris arborum, quamvis sæva hieme. Nandi non patientia tantum illis, studium etiam est. Bella cum finitimis gerunt : causas eorum ex libidine arcessunt; neque imperitandi prolatandique, quæ possident, nam ne illa quidem enixe colunt, sed ut, circa ipsos quæ iacent, vasta sint. Ius in viribus habent, adeo ut ne latrocinii quidem pudeat.
(Pomponius Mela, III, 3.)

L'expression saisissante de Pomponius Mela est à retenir; on y retrouve la formule que reprendra plus tard Bismarck : Ius in viribus habent. la force prime le droit (Faustrecht).

7. Civitatibus maxima laus est, quam latissimas circum se vastatis finibus solitudines habere. Hoc proprium virtutis existimant, expulsos agris finitimos cedere, neque quemquam prope audere consistere.... Latrocinia nullam habent infamiam, quæ extra fines cuiusque civitatis fiunt; atque ea iuventutis exercendæ ac desidiæ minuendæ causa fieri prædicant.
(Cæsar, *B. G.*, lib. VI., cap. XXIII.)

« *Quoi de plus intrépide que les Germains*, s'écrie-t-il, *quoi de plus impétueux dans l'attaque, quoi de plus passionné pour les armes, au milieu desquelles ils naissent et grandissent, qui sont l'unique affaire de leur vie et qui leur font négliger tout le reste*[8]. »

A toutes les époques, le Teuton sortira de ses frontières dans une intention de conquête brutale et intéressée, il livrera bataille dans un espoir de pillage et de gain; au contraire d'un Alexandre ou d'un César dont l'ambition était d'amener les peuples subjugués à un état social meilleur, à les faire participer aux bienfaits d'une domination éclairée, un Arminius ou un Arioviste n'aura pour objectif que la ruine, la dévastation et le vol. Ce sera, dès le premier jour, la lutte entre la barbarie et la civilisation.

8. Germanis quid est animosius? Quid ad incursum acrius? Quid armorum cupidius, quibus innascuntur, innutriunturque, quorum unica illis cura est, in alia negligentibus. (Senecæ de ira, lib. I, cap. II.)

*On remarquera la complaisance avec laquelle les Allemands ont excusé leurs vices et les ont interprétés dans un sens flatteur pour eux. C'est ainsi qu'ils voient dans le brigandage un exercice salutaire pour la jeunesse, dans leur ignorance et leur saleté une vertueuse simplicité, dans l'anarchie la liberté, etc C'est au commencement du XIXe siècle que les philosophes allemands, en reconnaissant l'infamie de leurs concitoyens, prétendirent s'en glorifier et firent de la barbarie érigée en système l'apanage de la civilisation allemande.

**Habitabat itaque Chlodio Rex in Dispargo castello, in finibus Toringorum, in regione Germaniæ. Propterea omnes regiones gentium quæ ultra Rhenum fluvium sunt, hoc nomine nuncupantur Germaniæ, eo quod in Germania corpora sunt immanissima, generatioque sævissima et dura, et populi semper indomiti ac ferocissimi. (Anonymi sæculi VIII, *Gesta regum francorum*.)

***Ab hac ergo populosa Germania, sæpe innumerabiles captivorum turmæ abductæ meridianis populis pretio distrahuntur; multæ quoque ex ea, pro eo quod tantos mortalium germinat, quantos alere vix sufficit, sæpe gentes egressæ sunt quæ nihilominus, partes Asiæ, sed maxime sibi contiguam Europam afflixerunt. Testantur hoc ubique urbes erutæ, per totum Illyricum Galliamque, sed maxime miseræ Italiæ, quæ pene omnium illarum est gentium experta sævitiam, Gothi siquidem, Wandalique, Rugi, Heruli, atque Turcilingi, nec non etiam aliæ feroces, et barbaræ nationes e Germania prodierunt.
(Paulus Diaconus, *De Gestis Langobardum*, I, I.)

****Il est remarquable de lire dans les scholies (sur la *Germanie* de Tacite) du commentateur allemand Andreas Althamerus, les lignes suivantes où il reconnait, en la déplorant, la sauvagerie guerrière de ses compatriotes. Voici ses propres expressions : « *Hélas*, s'écrie-t-il, *la haine de la paix et l'amour de la guerre subsistent encore chez le peuple teuton. Aujourd'hui même, les Germains* « φιλοπόλεμοι » *et furieusement assoiffés de sang, servent en qualité de mercenaires et mènent une existence vénale et vile.*

« *Nulle foi, nulle piété chez les hommes qui suivent les armées. Ils y vendent leur peine au plus offrant.* »

Cette nation professait pour le calme et le repos une telle aversion que les anciens

*
* *

La marche foudroyante des Cimbres et des Teutons, dont le flot envahisseur se répandit sur la Gaule et sur l'Italie, inaugure la série des grandes invasions qui comportent des données historiques certaines, mais elle n'est certes pas la première en date. Les Cimbres, dont le pays d'origine semble être le Schleswig-Holstein et le Jutland, s'étaient déjà vraisemblablement abattus sur l'Europe méridionale, s'avançant jusqu'au Palus-Maeotis dont ils occupèrent la région. L'analogie de nom entre les Cimbres et les Cimmériens, qu'il faudrait considérer comme un seul et même peuple, confirmerait cette hypothèse. Mais écoutons Plutarque à ce sujet :

« *A peine savait-on à Rome la prise de Jugurtha, qu'on y porta la nouvelle de l'invasion des Teutons et des Cimbres. Tout ce qu'on rapportait du nombre et de la force de leurs armées parut d'abord incroyable, mais ce qu'on en disait se trouva bientôt au-dessous de la vérité. Ils étaient trois cent mille combattants, tous bien armés et ils traînaient à leur suite une foule beaucoup plus nombreuse de femmes et d'enfants pour qui ils cherchaient des terres capables de nourrir cette multitude immense, et des villes où ils pussent s'établir, car ils savaient qu'avant eux, les Celtes avaient conquis sur les Toscans la contrée la plus fertile de l'Italie. Comme ces barbares avaient peu de commerce avec les autres peuples et qu'ils habitaient des pays très éloignés, on ignorait à quelles nations ils appartenaient et de quelles contrées ils étaient partis pour venir, comme une nuée orageuse, fondre sur les Gaules et sur l'Italie. Leur grande taille, leurs yeux noirs, et le nom de Cimbres que les Germains donnent aux brigands*[9], *faisaient seulement conjecturer qu'ils*

auteurs la nommèrent à juste titre la belliqueuse Germanie[a]. Chunradus Celtes dit de même en parlant des Germains : « *Ils ne se croyaient pas interdit de se livrer aux rapines*[b] » ; Henricus Bebelius, le poète allemand, s'exclame à son tour, non sans raison : « *O déplorable et exécrable avarice des Germains*[c] ».

a) Mansit pacis odium bellique amor, heu dolor in Theuthonica natione; passim enim nunc stipendiis merent vitam vilem ac venalem circumferent φιλοπόλεμοι Germani ac sanguinis sitientissimi :

« Nulla fides pietasque viris qui castra sequntur,
Venalesque manus ibi fas ubi maxima merces ».

Obtinuit nomen ut bellax Germania ab auctoribus vocitetur, tam ingrata est genti quies otiumque. (A. Althamerus, *Scholia in German.*)

b) Nec censere nephas animum intendisse rapinis.

(Chunradus Celtes.)

c) Non immerito exclamat Henricus Bebelius Poeta germanus : proh deorum atque hominum fidem! o dolendam atque execrandam Germanorum avaritiam. Quos esse invictos ab hostibus, res ipsa atque multorum authorum testimonia declarant hos ipsa pecunia vincit. (Althamerus, *op. cit.*)

9. Festus nous apprend que c'est en langue gauloise que le mot Cimbre signifie brigand, et non en langue germanique comme le prétend Plutarque. Cimbri lingua gallica latrones dicuntur (Festus, v. Cimbri). Et Scaliger remarque

étaient de ces peuplades de la Germanie qui habitent sur les bords de l'Océan septentrional. D'autres disent que la Celtique, contrée vaste et profonde, s'étend depuis la mer extérieure et les climats septentrionaux situés à l'Est, jusqu'aux Palus-Maeotides et touche à la Scythie Pontique; que ces nations voisines s'étant unies sortirent ensemble de leur pays, non en même temps et par une seule migration, mais que chaque année, au printemps, elles se mettaient en campagne et attaquaient les peuples qui se trouvaient sur leur passage[10]. *Bientôt par des conquêtes successives, elles s'étendirent dans tout le continent et, quoique chaque peuple eût un nom différent, on donnait à toute leur armée celui de Celto-Scythes. Selon d'autres enfin, une portion de ces Cimmériens qui furent les premiers connus des anciens Grecs, portion peu considérable eu égard à la nation entière, prit la fuite ou fut chassée de son pays par les Scythes, à la suite de quelque sédition et passa des Palus-Maeotides dans l'Asie sous la conduite de Lygdamis. Les autres, qui formaient la partie la plus nombreuse et la plus belliqueuse de la nation, habitaient aux extrémités de la terre, près de l'Océan hyperboréen, dans un pays couvert de bois et d'ombres épaisses, presque inaccessible aux rayons du soleil qui ne peuvent pénétrer dans ces forêts si vastes et si profondes qu'elles vont se joindre à la forêt Hercynie.* »

La description que Plutarque nous fait de ces êtres, demi-hommes, demi-brutes, s'avançant en cadence, et frappant leurs armes en mesure, est saisissante, et l'on comprend l'effroi qu'ils durent jeter parmi les Romains. Ils avaient résolu de ne s'établir nulle part, qu'ils n'eussent

que cette appellation leur a été donnée par suite de leur habitude de pillage : « ex more gentis ».

L'hypothèse la plus vraisemblable est que les Cimbres ou Cimmériens s'étant établis sur les bords du Palus-Maeotis, en furent chassés à leur tour par les Scythes. « C'est avec raison, dit Strabon, que Posidonius pense que les Cimbres furent une nation nomade et dévastatrice; ils s'avancèrent en conquérants jusqu'au Palus-Maeotis auquel ils donnèrent le nom de Bosphore cimmérien.

Οὐ κακῶς εἰκάξει (Ποσειδώνιος), ὅτι ληστρικοὶ ὄντες καὶ πλήνητες, οἱ Κίμβροι, καὶ μέχρι τῶν περὶ τὴν Μαιῶτιν ποιήσαντο στρατείαν· ἀπ' ἐκείνων δὲ καὶ ὁ Κιμμέριος κληθεὶς βόσπορος, οἷον Κιμβρικός, Κιμμερίους τοὺς Κίμβρους ὀνομασάντων τῶν Ἑλλήνων. (Strabonis, *Geogr.*; lib. VII, p. 293.)

10. Ἄρτι γὰρ ἀπηγγελμένης αὐτοῖς τῆς Ἰουγούρθα συλλήψεως οἱ περὶ Τευτόνων καὶ Κίμβρων φῆμαι προσέπιπτον, ἀπιστίαν μὲν ἐν ἀρχῇ παρασχοῦσαι πλήθους τε καὶ ῥώμης τῶν ἐπερχομένων στρατῶν, ὕστερον δὲ τῆς ἀληθείας ὑποδεέστεραι φανεῖσαι. Μυριάδες μὲν αἱ μάχιμοι τριάκοντα σὺν ὅπλοις ἐχώρουν, ὄχλοι δὲ παίδων καὶ γυναικῶν ἐλέγοντο πολλῷ πλείους συμπεριάγεσθαι, γῆς χρῄζοντες, ἣ θρέψει τοσοῦτον πλῆθος, καὶ πόλεων, ἐν αἷς ἱδρυθέντες, βιώσονται ..... Καὶ μάλιστα μὲν εἰκάζοντο Γερμανικὰ γένη τῶν καθηκόντων ἐπὶ τὸν βόρειον ὠκεανὸν εἶναι τοῖς μεγέθεσι τῶν σωμάτων καὶ τῇ χαροπότητι τῶν ὀμμάτων καὶ ὅτι Κίμβρους ἐπονομάζουσι Γερμανοὶ τοὺς λῃστάς. Εἰσὶ δὲ οἱ τὴν Κελτικὴν διὰ βάθος χώρας καὶ μέγεθος ἀπὸ τῆς ἔξω θαλάσσης καὶ τῶν ὑπαρκτίων κλιμάτων πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα κατὰ τὴν Μαιῶτιν ἐπιστρέφουσαν ἅπτεσθαι τῆς Ποντικῆς Σκυθίας λέγουσι κἀκεῖθεν, οὗ τὰ γένη μέμικται, τούτους ἐξαναστάντας οὐκ ἐκ μιᾶς ὁρμῆς οὐδὲ συνεχῶς, ἀλλὰ ἔτους ὥρᾳ καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τοὔμπροσθεν ἀεὶ χωροῦντας πολέμῳ χρόνοις πολλοῖς ἐπελθεῖν τὴν ἤπειρον. κ. τ. λ.

(Plutarchi Marius, XI.)

détruit Rome et ravagé toute l'Italie[11]. Rien ne semblait devoir résister à ce flot destructeur qui brisait tout sur son passage. Non contents de piller et de désoler les campagnes, les Teutons venaient insulter les soldats de Marius jusque dans leur propre camp avec une audace et une insolence révoltantes dans lesquelles on retrouve la morgue et la jactance chères aux Allemands actuels[12]. Les Teutons se vantaient à l'avance de la prise de Rome, comme les Prussiens, avant la bataille de la Marne, annonçaient leur entrée dans Paris où ils avaient prématurément commandé un festin de triomphe. Les barbares en passant près des Romains, se moquaient d'eux et leur demandaient s'ils n'avaient rien à faire dire à leurs femmes, car ils seraient bientôt auprès d'elles[13]. Cette vanité, cette assurance avant la lettre éclatent dans le passage suivant du même auteur :

« *Quant aux Cimbres, ils différaient de combattre parce qu'ils attendaient, disaient-ils, les Teutons dont le retard les étonnait fort, soit qu'ils ignorassent réellement leur défaite, soit qu'ils voulussent n'y pas croire, car ils accablaient d'outrages ceux qui venaient leur en porter la nouvelle. Ils envoyèrent même à Marius des ambassadeurs chargés de lui demander, pour eux et pour leurs frères, des terres où ils pussent s'établir. Marius ayant demandé aux*

11. Νικήσαντες γὰρ (οἱ Κίμβροι) οἷς ἐνέτυχον καὶ χρημάτων πολλῶν κρατήσαντες ἔγνωσαν μηδαμοῦ γῆς ἑαυτοὺς ἱδρύειν, πρὶν ἀνατρέψωσι τὴν Ῥώμην καὶ διαπορθήσωσι τὴν Ἰταλίαν. (Plutarchi, in Mario, cap. XI).

12. Τῶν δὲ οὐ μόνον ἡ καθ' ἡμέραν ὄψις ἀφῄρει τι τοῦ θάμβους, ἀλλὰ καὶ πρὸς τὰς ἀπειλὰς τῶν βαρβάρων καὶ τὸν κόμπον οὐκ ἀνεκτὸν ὄντα θυμὸς αὐτοῖς παριστάμενος ἐξεθέρμαινε καὶ διέβλεψε τὰς ψυχάς, οὐ μόνον ἀγόντων καὶ φερόντων τὰ περὶ ἅπαντα τῶν πολεμίων, ἀλλὰ καὶ τῷ χάρακι ποιουμένων προσβολὰς μετὰ πολλῆς ἀσελγείας καὶ θρασύτητος... (*Id.*, cap. XVI.)

13. Ἐπορεύοντο δὲ ἐγγὺς πυνθανόμενοι τῶν Ῥωμαίων μετὰ γέλωτος, εἴ τι πρὸς τὰς γυναῖκας ἐπιστέλλοιεν· αὐτοὶ γὰρ ἔσεσθαι ταχέως παρ' αὐταῖς. (*Id.*, cap. XVIII.)

Recessere igitur increpantes, et (tanta erat capiendæ urbis fiducia) consulentes, si quid ad uxores suas mandarent. (Florus, lib. III, cap. IV.)

*On lit de même dans Diodore de Sicile : « Les peuplades qui habitent au nord dans le voisinage de la Scythie, sont très sauvages. Ces peuples devenus fameux par leur courage et leur férocité ont, selon quelques auteurs, ravagé jadis toute l'Asie. Ils portaient alors le nom de Cimmériens, et peu de temps après, on les a appelés, par corruption, Cimbres. De toute antiquité, ils se plaisent au brigandage, en envahissant les autres pays, et méprisant toutes les nations.

Ἀγριωτάτων δὲ ὄντων τῶν ὑπὸ τὰς ἄρκτους κατοικούντων καὶ τῶν τῇ Σκυθίᾳ πλησιοχώρων ..... διαβεβοημένης δὲ τῆς τούτων ἀλκῆς καὶ ἀγριότητος, φασί τινες ἐν τοῖς παλαιοῖς χρόνοις τοὺς τὴν Ἀσίαν ἅπασαν καταδραμόντας ὀνομαζομένους δὲ Κιμμερίους, τούτους εἶναι βραχὺ τοῦ χρόνου τὴν λέξιν φθείραντος ἐν τῇ τῶν καλουμένων Κίμβρων προσηγορίᾳ· ζηλοῦσι γὰρ ἐκ παλαιοῦ ληστεύειν ἐπὶ τὰς ἀλλοτρίας χώρας ἐρχόμενοι, καὶ καταφρονεῖν ἁπάντων. (Diodore, V, 32).

**Ambrones fuerunt gens quædam gallica, qui subita inundatione maris, cum amisissent sedes suas, rapinis et prædationibus se suosque alere cœperunt. Eos et Cimbros Teutonosque, C. Marius delevit. Ex quo tractum est, ut turpis vitæ, homines Ambrones dicerentur. (Festus, V, *Ambrones*.)

ambassadeurs de quels frères ils voulaient parler, ils répondirent que c'étaient les Teutons. Tous ceux qui étaient présents éclatèrent de rire et Marius leur dit en plaisantant : « Ne vous inquiétez plus de vos frères, ils ont la terre que nous leur avons donnée et qu'ils conserveront à jamais. »

« Les barbares ayant senti l'ironie, s'emportèrent en injures et en menaces et lui déclarèrent qu'IL ALLAIT ÊTRE PUNI DE SES RAILLERIES, D'ABORD PAR LES CIMBRES ET ENSUITE PAR LES TEUTONS LORSQU'ILS SERAIENT ARRIVÉS[14]. »

« *Ce sont bien là les ancêtres de ceux qui, six siècles plus tard, renverseront l'empire Romain*, remarque M. Zeller; *les uns et les autres* (*Cimbres et Teutons*) *n'étaient que des barbares avides et brutaux et il n'y a que le patriotisme aveugle d'un historien allemand qui puisse trouver enviable pour une nation une aussi désastreuse apparition dans l'histoire de l'humanité* *. »

Après avoir trouvé une héroïque résistance dans la Belgique[15], les Cimbres et les Teutons furent anéantis par Marius[16]; la civilisation, qui devait plus tard s'effondrer sous les coups des barbares, est momentanément sauvée; mais nous allons voir se précipiter sur la Gaule et sur l'Italie les attaques successives des Germains. Les peuples latins se liguèrent instinctivement contre l'ennemi commun; c'est dans César, dans Probus et finalement dans Julien que les Gaulois trouveront les défenseurs de leur sol et de leur constitution nationale **.

Tacite nous apprend que lorsqu'une cité germaine languit dans la paix et dans l'inaction, presque toute la jeune noblesse vient d'elle-même s'offrir aux peuples qui sont alors en guerre, parce que d'abord le repos est insupportable à la nation, qu'ensuite au milieu des hasards ils s'illus-

14. Plutarchus in Mario, cap. XXIV ed. Sintenis.

15. Solosque esse (Belgas) qui patrum nostrorum memoria, omni Gallia vexata, Teutonos Cimbrosque, intra fines suos ingredi prohibuerint.
(Cæsar, *de bello gallico*, lib. II, c. IV.)

16. Aix, 102 av. J.-C.; Verceil, 101av. J.-C. — Florus, Livii *epit.* Plutarchus *in Mario*. P. Orosius, lib. V. Eutropius.

*. J. Zeller, *Hist. d'Allemagne*, t. I.

**[C'est à tort que Festus fait des Ambrons, les alliés des Teutons, une nation gauloise. D'aucuns ont prétendu que ce peuple était établi dans la région d'Embrun, ce qui est inconciliable avec le texte de Festus qui dit positivement que les Ambrons avaient été chassés de leur pays par suite d'une inondation des terrres par l'Océan; motif que donne Florus de l'émigration des Cimbres. Bien que cette opinion ait été réfutée par Strabon, qui pense que ces peuples étaient simplement entraînés par leur propension au brigandage, il n'en reste pas moins une indication précise qui donne à penser que ces peuples étaient établis au bord de la mer. Les Ambrons, comme les Teutons, auraient donc plutôt habité les îles et les côtes de la Baltique. Cependant quelques auteurs placent le pays des Ambrons dans l'évêché de Paderborn : « ad flumen Ambram seu Emmeram ». Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que les Ambrons aient été une nation germanique, étant donnés les traits de mœurs qui les caractérisent. Sur ces peuples, cf. J. O. Müller, *Bellum Cimbricum*, p. 49 et suiv.; Mascou, *Hist. des anciens Germains*; Ritter, *Hist. Guther*, V. 4, 18 et suiv.; Oudin, *Pièces d'histoire et de littérature*, etc.]

trent plus vite, et qu'enfin ils ne peuvent entretenir un grand nombre de compagnons que par la rapine et la guerre[17]. « *Lorsque dans une assemblée*, dit de même César, *un chef propose une entreprise et demande qui veut le suivre, ceux auxquels plaisent l'expédition et le chef, se lèvent et lui promettent leur assistance; aussitôt la multitude applaudit*[18]. »

C'est ainsi que les Suèves (Suevi, die Schwebende, les errants, dénomination qui s'étend à plusieurs tribus distinctes), vont se grouper autour d'un chef commun, Arioviste, toujours dans cette même intention d'aller s'établir dans un pays plus riche que le leur et de s'approprier par la force les terres qu'ils convoitent. On sait que les Arvernes, alors en contestation avec les Eduens, appelèrent à leur aide les Germains. Arioviste saisit ce prétexte pour envahir la Gaule et opprimer le peuple qui avait sollicité son secours. César nous révèle quels furent les véritables motifs et le caractère de cette expédition :

« *D'abord quinze mille Germains passèrent le Rhin*, écrit-il; *la fertilité du sol de la Gaule, ses richesses, sa civilisation, plurent bientôt à ces hommes grossiers et barbares, et en attirèrent un plus grand nombre; il s'en trouve maintenant cent vingt mille dans la Gaule.* »

Les Eduens et les Séquanais, sous le joug d'Arioviste, eurent alors le même sort qu'aujourd'hui la malheureuse Belgique et le Nord de la France en proie à la domination allemande; nous retrouvons la même cruauté, la même insolente vanité, la même morgue insultante à l'égard de l'ennemi vaincu ou du pays annexé. « *Les Séquanais vainqueurs*, continue César, *ont été encore plus malheureux que les Eduens vaincus. Arioviste, roi des Germains, s'est établi sur leurs frontières, a pris le tiers de leur territoire qui est le meilleur de toute la Gaule et maintenant il leur ordonne de céder un autre tiers à vingt-quatre mille Harudes qui, depuis peu de mois, sont venus le joindre et demandent à s'établir. Dans peu d'années, tous les Germains auront passé le Rhin et chassé les Gaulois, car le sol de la Germanie ne peut se comparer à celui de la Gaule, non plus que la manière de vivre des deux pays. Arioviste, depuis qu'il a vaincu les Gaulois à Magétobrie, commande en tyran superbe et cruel; il prend en otage les plus nobles familles et déploie sur eux toute sa cruauté, au moindre mouvement qui contrarie ses désirs ou ses ordres. C'est un homme féroce, emporté, furieux, dont on ne peut supporter plus longtemps le despotisme*, etc.[19]. »

17. Si civitas, in qua orti sunt, longa pace et otio torpeat, plerique nobilium adolescentium petunt ultro eas nationes quæ tum bellum aliquod gerunt, quia et ingrata genti quies et facilius inter ancipitia clarescunt, magnumque comitatum non nisi vi belloque tueare.... (Taciti, *Germania*, cap. XIV.)

18. Atque ubi quis ex principibus in concilio dixit, se ducem fore, qui sequi velint, profiteantur, consurgunt ii qui et causam et hominem probant, suumque auxilium pollicentur, atque ab multitudine collaudantur...
(Cæsar, *B. G.*, lib. VI, 23.)

19. Sed peius victoribus Sequanis, quam Æduis victis, accidisse : propterea quod Ariovistus rex Germanorum, in eorum finibus consedisset tertiamque partem agri sequani qui esset optimus totius Galliæ occupavisset, et nunc de altera parte tertia Sequanos decedere iuberet, propterea quod paucis mensibus

Le grand général romain fut l'un des premiers à s'apercevoir du péril germain et à s'efforcer d'en garantir le monde latin. « *César voyait combien il était dangereux pour Rome d'habituer ainsi les Germains à passer le Rhin et à venir en grand nombre dans la Gaule; sans doute ces* PEUPLES GROSSIERS ET BARBARES, *une fois maîtres de la Gaule, ne manqueraient pas, à l'exemple des Cimbres et des Teutons, de se jeter sur la province romaine et de là sur l'Italie.... César pensait qu'il fallait se hâter de prévenir ces périls. De plus l'orgueil et l'insolence d'Arioviste s'étaient exaltés à un point vraiment intolérable*[20]. »

Malgré la lutte qu'ils soutinrent pour défendre leur indépendance nationale contre la domination latine, les Gaulois virent toujours dans Rome une sauvegarde et un appui contre la Germanie, l'ennemie commune. La tradition, rapportée par Servius, montre la vénération respectueuse et pleine d'admiration dont ils entouraient le nom de César en qui ils voyaient un bienfaiteur et un libérateur.

« *Alors que C. Julius César combattait en Gaule,* raconte le commentateur de Virgile, *il fut pris par un ennemi; comme celui-ci l'emmenait prisonnier, tout équipé sur son cheval, un soldat gaulois accourt, le reconnaît, et s'écrie : « Cecos Cæsar! » ce qui, en langue gauloise, signifie : « Laisse César libre! » et aussitôt on lui rendit la liberté*[21]. »

ante Harudum milia hominum XXIV ad eum venissent, quibus locus ac sedes pararentur. Futurum esse paucis annis, uti omnes ex Galliæ finibus pellerentur atque omnes Germani Rhenum transirent; neque enim conferendum esse gallicum cum Germanorum agro, neque hanc consuetudinem victus cum illa comparandam. Ariovistum autem, ut semel Gallorum copias prœlio vicerit, quod prœlium factum sit ad Magetobriam, superbe et crudeliter imperare obsides nobilissimi cuiusque liberos poscere et in eos omnia exempla cruciatusque edere, si qua res non ad nutum aut ad voluntatem eius facta sit; hominem esse barbarum, iracundum, temerarium; non posse eius imperia diutius sustineri.

(Cæsar, *B. G.*, lib. I, c. 31.)

Remarque. — Arioviste, comme les Allemands récemment, rejetait la responsabilité de la guerre sur les Gaulois :

« Quod multitudinem Germanorum in Galliam transducat, id se sui muniendi non Galliæ impugnandæ causa facere : eius rei testimonium esse, quod, nisi rogatus, non venerit, et quod bellum non intulerit, sed defenderit. »

« S'il a fait passer tant de Germains dans la Gaule, c'est pour sa sûreté, et non pour attaquer les Gaulois; ce qui le prouve, c'est qu'il n'est venu que sur leur prière, et qu'il n'a point déclaré la guerre le premier, mais qu'il l'a repoussée. »

(Cæsar, *B. G.*, I, 44.)

20. Paulatim autem, Germanos consuescere Rhenum transire, et in Galliam magnam eorum multitudinem venire, populo romano periculosum videbat : neque sibi homines feros ac barbaros temperaturos existimabat, quin, quum omnem Galliam occupassent, ut ante Cimbri Teutonique fecissent, in provinciam exirent, atque inde Italiam contenderent; præsertim quum Sequanos a Provencia nostra Rhodanus divideret. Quibus rebus quam maturrime occurrendum putabat. Ipse autem Ariovistus tantos sibi spiritus, tantam arrogantiam sumpserat, ut ferendus non videretur.

(Cæsar, *B. G.*, lib. I, cap. XXXIII.)

21. Hoc de historia tractum est : « Nam C. Iulius Cæsar quum dimicaret in Gallia et ab hoste raptus, equo eius portaretur armatus, occurrit de hostibus

Dans le fameux discours qu'il place dans la bouche de Cérialis, Tacite expose clairement et sous forme de résumé la cause éternelle des incursions germaines et montre quel rempart défensif y éleva continuellement la puissance romaine; celle-ci anéantie, rien ne s'opposera plus à la rage exterminatrice des barbares.

« *Lorsque les généraux de Rome entrèrent sur votre territoire et dans les autres contrées de la Gaule*, dit Cérialis aux Gaulois, *ce ne fut par aucun esprit de cupidité; ils y vinrent à la prière de vos ancêtres que fatiguaient des dissensions meurtrières et parce que les Germains, que vous aviez appelés à votre secours, avaient réduit à l'esclavage et les alliés et les ennemis. Je ne parlerai point de tous nos combats contre les Cimbres et les Teutons, des grands exploits de nos armées, ni du succès de nos guerres avec les Germains, ils sont assez connus; et si nous avons occupé les rives du Rhin, ce ne fut point pour protéger l'Italie, mais de peur qu'un nouvel Arioviste ne s'élevât sur vos têtes. Croyez-vous que* VOUS SEREZ PLUS CHERS A CIVILIS ET AUX BATAVES, ET A TOUS CES PEUPLES DONT LE RHIN VOUS SÉPARE, QUE VOS ANCÊTRES NE L'ÉTAIENT AUX ANCÊTRES DE CES MÊMES NATIONS? LES MÊMES MOTIFS D'INVASION SUBSISTERONT TOUJOURS POUR LES GERMAINS : L'AMOUR DE VOS FEMMES ET DE VOS BIENS, LE DÉSIR DE CHANGER DE LIEU, ET TOUJOURS ON LES VERRA DÉSERTER LEURS SOLITUDES ET LEURS MARAIS POUR SE JETER SUR CES GAULES SI FERTILES, POUR ASSERVIR VOS CHAMPS ET VOS PERSONNES[22].... »

« *Si, ce dont les dieux nous préservent*, conclut l'orateur, *les Romains venaient à être chassés de la terre, qu'y verrait-on, sinon la guerre universelle des nations? Il a fallu huit cents ans d'une fortune et d'une discipline constantes pour élever ce colosse immense qui ne peut être détruit sans la ruine des destructeurs et alors le plus grand péril sera pour vous qui avez l'or et les richesses, principales causes des guerres*[22 bis]. »

qui eum nosset, et insultans, ait : « Cecos Cæsar », quod Gallorum lingua, dimitte significat et ita factum est ut dimitteretur.

(Servius, Comment. in Virgil, *Aen*, lib. IX.)

Servius ajoute : « Hoc autem ipse Cæsar in Ephemeride sua dicit, ubi propriam commemorat felicitatem ». (Cet ouvrage de César est aujourd'hui perdu.)

22. Terram vestram, ceterorumque Gallorum ingressi sunt duces imperatoresque romani, nulla cupidine, sed maioribus vestris invocantibus, quos discordiæ usque ad exitium fatigabant; & acciti auxilio Germani, sociis pariter atque hostibus servitutem imposuerant. Quot prœliis adversus Cimbros Teutonosque quantis exercituum nostrorum laboribus, quove eventu Germanica bella tractaverimus, satis clarum. Nec ideo Rhenum insedimus, ut Italiam tueremur : sed ne quis alius Ariovistus regno Galliarum potiretur. An vos cariores Civili Batavisque & Transrhenanis gentibus creditis, quam maioribus eorum patres avique vestri fuerunt? Eadem semper caussa Germanis transcendendi in Gallias : libido atque avaritia, et mutandæ sedis amor : ut relictis paludibus & solitudinibus suis, fecundissimum hoc solum, vosque ipsos possiderent. Ceterum libertas et speciosa nomina prætexuntur; nec quisquam alienum servitium, & dominationem sibi concupivit, ut non eadem ista vocabula usurparet. Regna bellaque per Gallias semper fuere, donec in nostrum ius concederetis... [Taciti, *Hist.*, lib. IV, 73, 74.]

22 *bis*. Nam pulsis (quod dii prohibeant) Romanis, quid aliud quam bella

*
* *

Refoulés par César au delà du Rhin, les Germains se maintiendront dans un calme relatif jusqu'à Auguste qui, le premier, fixera les frontières de l'empire en assignant aux barbares un territoire nettement délimité : œuvre longue et pénible qui ne fut réalisée qu'au prix d'efforts et de sacrifices multiples. La domination romaine s'étend maintenant jusqu'au Danube. Mais ces peuples récemment subjugués, toujours agités de révolte, vont dès lors recommencer contre la force disciplinée qui les contient, contre l'État organisé qui les soumet, une lutte âpre et acharnée de plus de quatre siècles, lutte qui se terminera par l'effondrement du monde antique ; l'anarchie aveugle, destructrice et stérile régnera désormais. Nous allons essayer de mettre en lumière l'antagonisme de deux races, l'une s'efforçant de maintenir l'ordre, l'harmonie et la lumière, l'autre s'acharnant à l'anéantissement de ce merveilleux équilibre politique, de cette perfection sociale que le génie d'hommes policés et arrivés à un degré supérieur de culture était parvenu à fonder avec le temps. Les conquérants dignes de ce nom ne font appel à la puissance brutale et exterminatrice que pour réédifier ce qu'ils ont anéanti, dans un but d'amélioration; mais les Germains, qu'ont-ils apporté, sinon la ruine, la désolation et les ténèbres?

Les campagnes de Drusus et de Tibère ne réussirent à pacifier la Germanie que momentanément; dans un sursaut, elle va tenter de secouer le joug. Nous rappellerons le désastre de Varus comme une nouvelle preuve de la lâcheté et de la perfidie allemandes. « Natum mendacio genus », dit Velleius Paterculus[23]. Varus, continue le même auteur, eut le tort de considérer comme des hommes, des êtres qui n'avaient d'humain que le corps et la voix, et de s'imaginer qu'ils pourraient être adoucis par la justice[24], et Strabon ajoute : « Ils livraient les otages et trahissaient la foi jurée; avec ces peuples il y a tout intérêt à être méfiant : ceux à qui les Romains s'étaient fiés sont ceux précisément qui leur ont fait le plus de mal[25]. »

omnium inter se gentium exsistent? Octingentorum annorum fortuna disciplinaque compages haec coaluit : quæ convelli sine exitio convellentium non potest (Taciti, *Historiarum*, lib. IV, 73, 74.)

23. At illi quod nisi expertus vix credat in summa feritate versutissimi et natum mendacio genus (Velleius II, CXVIII). — César dit de même : perfidia et dissimulatione usi Germani.

24. Concepit esse homines qui nihil præter vocem membraque haberent hominum, quique gladiis domari non poterant posse iure mulceri. [C'est ainsi du moins que nous traduisons cette phrase, selon nous interprétée à contresens par le traducteur de Velleius, qui a compris : concepit esse homines qui : des hommes qui, tandis que homines est ici attribut, concepit qui... nihil humanum haberent eos esse homines.] (Velleius, II, CXVII.)

25. ....προδιδόντες καὶ τὰ ὅμηρα καὶ τὰς πίστεις. πρὸς οὓς ἡ μὲν ἀπιστία μέγα ὄφελος, οἱ δὲ πιστευθέντες τὰ μέγιστα κατέβλαψαν. (Strabonis, *Geogr.*, VII, p. 291.)

Arminius, qui fut l'âme de cette lâche conspiration, abusa honteusement de la confiance qu'il avait pu inspirer aux Romains. Les Allemands font d'Arminius un héros de Nibelungen, et considèrent son acte de traitrise comme le sursaut spontané des peuples germains s'unissant pour lutter communément contre le despotisme et recouvrer leur liberté. Les historiens anciens s'accordent tous au contraire à reconnaître en ce complot un fait accidentel, une occasion de tirer parti de l'incurie du général romain, et d'abuser de son aveugle confiance. « *Arminius profita de l'imprévoyance de Varus pour tramer un dessein perfide* », dit Velleius [26]. La dissimulation des Germains était si profonde que Varus, prévenu du complot par Ségeste, refusa de croire au rapport de ce dernier, déclarant que les services qu'il rendait aux Germains lui répondaient de leurs bons sentiments. Florus raconte le désastre en ces termes :

« *Ne prévoyant, ne craignant rien, déplorable sécurité! il les citait à son tribunal, quand soudain, ils l'attaquent de toutes parts, emportent son camp, massacrent trois légions. Rien de plus affreux que ce carnage de toute une armée au milieu des marais et des bois, rien de plus révoltant que les outrages des barbares, surtout à l'égard des avocats : à ceux-ci ils crevaient les yeux, à ceux-là ils coupaient les mains : ils allaient jusques à coudre la bouche à l'un d'eux après lui avoir arraché la langue qu'un barbare tenait à la main, en disant : « Vipère, cesse enfin de siffler* ! [27] ».

Ainsi, par la perfidie de l'ennemi, conclut de son côté Velleius, fut anéantie l'armée romaine sans que les malheureux soldats eussent eu seulement la faculté de combattre.

Nous ne nous arrêterons pas aux campagnes de Germanicus qu'on peut lire tout au long dans Tacite; les tentatives de rébellion de Civilis ou de Décébal le Dace, — cette dernière ne se rattachant qu'indirectement aux affaires de la Germanie, — ne rentrent pas non plus dans notre plan. Nous ne retiendrons que les faits historiques capables de peindre l'âme germanique [28].

Sous Marc-Aurèle, l'empire est de nouveau envahi par les hordes barbares [A. C., 161-180]; depuis la marche foudroyante des Cimbres et des Teutons, Rome n'avait couru de si grand danger : « *Cette guerre est la plus terrible dont on se souvienne* », dit Eutropius [29]. Le soulèvement était

26. Segnitia ducis in occasionem sceleris usus est.
(Velleius Paterc., II, CXVIII.)

27. Duce Arminio arma corripiunt; quum interim tanta erat Varo pacis fiducia, ut ne prædicta quidem et prodita per Segestem, unum principum coniuratione commoveretur. Itaque improvidum et nihil tale metuentem improviso adorti, quum ille (o securitas) ad tribunal citaret, undique invadunt, castra rapiunt, tres legiones opprimuntur; nihil illa cæde per paludes perque silvas cruentius; nihil insultatione barbarorum intolerantius : præcipue tamen in causarum patronos. Aliis oculos, aliis manus amputabant, unius os sutum, recisa prius lingua, quam in manu tenens barbarus : tandem, inquit, vipera, sibilare desiste. (Florus, lib. II, cap. XXX).

28. Sur les guerres de Germanie, voir Dion Cassius.

29. Bellum quantum nulla memoria fuit. (Eutropius, lib. VIII, cap. VI.)

général, toutes les nations depuis les bornes de l'Illyrie jusqu'à la Gaule s'étaient liguées [30].

« *En ce temps*, écrit Dion Cassius, *les Celtes de delà le Rhin firent une irruption jusqu'en Italie où ils causèrent une infinité de maux et de ravages* [31]. » Ces guerres ne laissèrent à Marc-Aurèle que d'assez courts intervalles de repos, car, fait remarquable dont nous avons eu un exemple au cours de cette guerre, *les barbares, incapables de tranquillité si la nécessité ne les y forçait, étaient toujours prêts à demander la paix, lorsqu'ils se sentaient pressés, et toujours prêts à reprendre les armes lorsque le danger n'était plus* [32].

Toujours poussés par ce même mobile, qui était d'acquérir de nouveaux territoires et de faire du butin, les barbares menaçaient Rome. Les Cattes avaient franchi les frontières de la Germanie romaine et envahissaient la Rhétie. On envoya contre eux Aufidius Victorinus. Les Marcomans, voyant l'effort des Romains dirigé contre les Parthes, s'unirent aux Quades et aux Iazyges, et se répandirent le long du Danube.

« *Telle fut la terreur qu'inspira à Rome cette guerre*, dit Capitolin, *que Marc-Antonin manda de tous côtés des prêtres, accomplit les cérémonies étrangères, et célébra les lectisternes. Les Victovales et les Marcomans*, continue Capitolin, *excitaient un mouvement général et d'autres nations cédant à la pression qu'exerçaient sur eux ces barbares, menaçaient d'une invasion, si l'empire ne leur donnait asile* [33]. »

Une bataille terrible s'engage près d'Aquilée, le préfet du Prétoire Vindex est tué**. 20 000 Romains sont anéantis. Marc-Aurèle cependant, après une série de combats acharnés, parvint à mettre en déroute les ennemis. Ceux-ci, lâches dans la défaite, envoyèrent des ambassadeurs pour demander pardon de leur défection [34].

30. Gentes omnes ab Illyrici limite usque in Galliam conspiraverant ut Marcomanni, Narisci, Hermunduri, et Quadi, Suevi Sarmatæ, etc.
(Capitolini M. Antoninus, cap. XXII).

31. Dion Cassius, lib. LXXI. Πολλοὶ δὲ καὶ τῶν ὑπὲρ τὸν Ῥῆνον Κελτῶν μέχρι τῆς Ἰταλίας ἤλασαν, καὶ πολλὰ ἔδρασαν ἐς τοὺς Ῥωμαίους δεινά. (A. C. 172.)

32. Crévier, *Hist. des empereurs*, T. XXX, p. 212.

33. Victovalis et Marcomannis cuncta turbantibus, aliis etiam gentibus quæ pulsæ a superioribus barbaris fugerant, nisi reciperentur bellum inferentibus.
(Capitolini Marcus Antoninus, XIV.)

34. Quum plerique ad legatos imperatorum mitterent defectionis veniam postulantes. (*Id.*)

L'Inscription suivante fut décernée à Marc-Antonin après la guerre :

QUOD OMNES
OMNIUM ANTE SE MAXIMOR. IMPP.
GLORIA SUPERGRESSUS
BELLICOSIS GENTIB. DELETIS ATQUE SUBACTIS
S. P. Q. ROMANUS

*Dion Cassius rapporte que, sur un champ de bataille, on trouva des corps de femmes armées; il est intéressant de comparer ce trait à la conduite des femmes germaines à Verceil (ἐν μέντοι τοῖς νεκροῖς τῶν βαρβάρων καὶ γυναικῶν σώματα ὡπλισμένα εὑρέθη.)

** Capitolin rapporte que ce fut Furius Victorinus qui trouva la mort dans ce combat : et Lucius quidem quod amissus esset, etc. (*Ant.* XIV).

« Lucius Verus était d'avis de retourner à Rome, conclut Capitolin, mais Marc-Antonin, pensant que la retraite des barbares n'était qu'une feinte, comme tout le reste, pour engager les Romains à ne pas s'inquiéter de la guerre, voulait qu'on poussât en avant, afin de ne pas être écrasé par ces masses formidables[35]. » Enfin ils passèrent les Alpes, qui servaient de remparts à l'Italie et à l'Illyrie.

« Ce ne sont au cours de ces guerres que traités déchirés aussitôt que conclus[36] », dit M. Zeller; les auteurs s'accordent tous à reconnaître la mauvaise foi des barbares qui font servir à leurs intérêts la ruse et la trahison. « Les Quades, rapporte M. Zeller, forcés de livrer des chevaux, obtiennent de rester près du Danube, dans la vallée de la Morawa, à la condition qu'ils ne laisseront point passer les Marcomans qui se présentaient sur le territoire romain sous prétexte de commerce, dit un traité, et qui s'y livraient seulement à l'espionnage[37]. » Certains d'entre ces barbares prirent rang dans l'armée romaine, car les Germains s'enrôlaient souvent pour combattre les Germains[38]; d'autres ayant reçu en gage de leur soumission des territoires en Dacie, en Pannonie et jusqu'en Italie, ne tardèrent pas à se révolter. C'est ainsi que les Germains établis à Ravenne poussèrent l'audace jusqu'à vouloir renverser la ville[39].

M. Zeller tire de ces faits la conclusion qui en découle naturellement, conclusion qui renferme une éternelle vérité, et que les événements qui ont précédé la guerre actuelle sont venus encore confirmer. « *Les Germains*, dit M. Zeller, — on pourrait aussi bien dire les Allemands, — *ne prennent service dans les armées de Rome que pour apprendre à la combattre, ils ne viennent commercer dans les provinces que pour espionner, ne*

35. Lucius tamen inuitus profectus est quum plerique ad legatos imperatorum, mitterent, defectionis veniam postulantes. Et Lucius quidem quod amissus esset præfectus præfectorio Furius Victorinus atque pars excercitus interisset, redeundum esse censebat : Marcus autem fingere barbaros existimans, et fugam et cætera quæ securitatem bellicam ostenderent, ob hoc ne tanti apparatus mole premeretur, instandum esse, dicebat. (I. Capit. M. Ant. XIV.)

36. J. Zeller, *Hist. d'Allemagne*, tome I, p. 193-194.

37. Οὐ μέντοι καὶ τῆς ἐπιμιξίας τῆς ἐν ταῖς ἀγοραῖς ἔτυχον, ἵνα μὴ καὶ οἱ Μαρκομάννοι οἵ τε Ἰάζυγες, οὔτε οὔτε δέξεσθαι οὔτε διήσειν διὰ τῆς χώρας ὠμωμόκεσαν, ἅμα μιγνύωνται σφισι καὶ ὡς Κούαδοι καὶ αὐτοὶ ὄντες τά τε τῶν Ῥωμαίων κατασκέπτωνται καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἀγοράζωσιν. (Dionis Cassii. Ep., L. LXXI (11), U. p. 407.)

N. B. Nous ne savons de quel traité veut parler M. Zeller dont nous rapportons textuellement les paroles. Peut-être fait-il allusion au passage de Dion que nous citons ici, à l'appui de son dire, mais les termes qu'emploie l'historien grec sont loin d'être aussi catégoriques, et se rapportent plutôt à une mesure de précaution.

38. Emit et Germanorum auxilia contra Germanos.

(Jul. Capit. M. Ant., 21.)

39. Οἱ δὲ καὶ γῆν οἱ μὲν ἐν Δακίᾳ οἱ δὲ ἐν Παννονίᾳ οἱ δὲ Μυσίᾳ καὶ Γερμανίᾳ τῇ τε Ἰταλίᾳ αὐτῇ ἐλαβον καὶ αὐτῶν ἐν Ῥαβέννῃ τινὲς οἰκοῦντες ἐνεωτέρισαν, ὥστε καὶ τὴν πόλιν κατασχεῖν τολμῆσαι. καὶ διὰ τοῦτ'οὐκέτ' ἐς τὴν Ἰταλίαν οὐδένα τῶν βαρβάρων ἐσήγαγεν, ἀλλὰ καὶ τοὺς προαφιγμένους ἐξῴκισεν.

(Dio., *loc. cit.*)

prêtent des serments aux Romains que pour les violer, ne signent une paix que pour se préparer à la guerre, ne reçoivent d'argent que pour se procurer des armes, ne consentent à s'établir dans l'empire que pour être mieux à même de le dévaster. Pour eux, hors de leur frontière, avec l'ennemi, il n'y a pas de promesse, il n'y a pas d'engagement; les peuples de l'antiquité classique avaient reconnu entre eux des lois même pour la guerre, un droit des gens. Contre le voisin, l'ennemi, le Germain se croit tout permis.... Le philosophe Marc-Aurèle mourut tristement à Vienne sur les bords du Danube, aux prises avec cette barbarie implacable[40].

***

Nous allons dès lors voir apparaître, dans l'histoire, une foule de peuplades qui, sous de nouvelles appellations, vont de tous côtés assaillir l'empire et s'acharner à sa ruine. On reconnaît cependant, sous ces dénominations diverses, les anciennes nations qui ne font que se distinguer, comme le dit Procope, en empruntant les noms des différents chefs qui les conduisaient. L'anarchie militaire qui divisait alors l'empire et le règne des trente tyrans favorisèrent l'infiltration lente des barbares, qui s'opéra aussi bien par l'accès qu'ils eurent à l'empire, et la cession des territoires qu'on leur abandonna, que par les armes. Cet envahissement pacifique d'un pays est peut-être le plus dangereux, car il se fait insensiblement, graduellement, sans qu'on puisse le combattre ouvertement. C'est le champ ouvert à l'espionnage qui permet à l'ennemi de s'établir partout, de s'imposer partout; si l'on n'y prend garde, le citoyen est vite remplacé par le métèque. Lorsque tous deux ont les mêmes titres et les mêmes droits, la catastrophe est consommée, la nation est à l'avance vaincue, son caractère individuel disparaît pour faire place à un nouvel état de choses improductif et stérile. L'indépendance de la Grèce ne s'est conservée quelque temps qu'au prix d'une démarcation bien nette entre les différents éléments sociaux, mais la démocratie l'a tuée. Rome a péri pour n'avoir pas su respecter le principe de la distinction des races, et si elle a reculé jusqu'au dernier moment l'instant de sa déchéance et de sa ruine, c'est qu'elle a su par une habile politique semer la discorde parmi ses ennemis. C'est ce qu'exprime Tacite lorsqu'il écrit : « *Puissent durer à jamais, dans le cœur de ces nations, à défaut d'affection pour nous, ces haines contre elles-mêmes, car pressés comme nous le sommes par les destinées de l'empire, désormais la fortune ne peut rien nous offrir de plus que les discordes de nos ennemis*[41]. *Tout crime commis entre les barbares*, dit-il ailleurs, *doit être un sujet de joie pour Rome. Que Rhadamiste jouisse de son odieuse conquête pourvu qu'il soit odieux, infâme,*

40. Zeller, *op. cit.*, p. 194.

41. Maneat, quæso, duretque gentibus si non amor nostri, at certe odium sui; quando, urgentibus imperii fatis, nihil iam præstare fortuna maius potest, quam hostium discordiam. (Taciti, *Germania*, cap. XXXIII.)

la haine qu'on lui portera nous sera profitable, sa gloire, son honneur ne nous le seraient pas[42].

Rome avait commencé par porter la guerre en Germanie dans un but de conquête et de civilisation; mais, au contraire des Gaulois qui s'étaient facilement humanisés au contact de leur vainqueur, et identifiés, pour ainsi dire, avec lui, les barbares d'outre-Rhin ne purent jamais ni être subjugués par les armes, ni gagnés par l'influence civilisatrice des lois. Ils deviennent, pour le midi policé et florissant, un péril constant. A partir du IIe siècle, la politique des empereurs ne consistera plus qu'à contenir le flot débordant de ces hordes sauvages, qui, malgré les hécatombes qu'on en fait, comme une hydre menaçante, renaissent toujours plus nombreuses et plus redoutables.

Caracalla battit les Alamans sur les rives du Mein[43], victoire qui lui valut le surnom de Germanique[44], et défit les Goths en Dacie. C'est la première mention qui soit faite, dans l'histoire, de ces peuples qui vont bientôt s'illustrer par leurs funestes exploits. Nous avons peu de détails sur les campagnes de Caracalla; elles durent cependant avoir une certaine importance car elles permirent de consolider la frontière par de nombreuses forteresses [A. C., 214-215].

Mais à partir de cette époque, le désir de vaincre à tout prix ne se manifeste plus chez les empereurs, qui se laissent volontiers aller à traiter avec l'ennemi et à acheter la paix à prix d'argent[45]. *Alexandre Sévère part pour la guerre de Germanie au milieu des acclamations du peuple. Les Germains dévastaient alors la Gaule, ce qui blessait la république et l'empereur lui-même*[46]. Voici ce que raconte Hérodien : « *Alexandre, n'appréhendant plus rien de la part des Perses, eut bientôt une plus grande alarme du côté de l'Illyrie. Les gouverneurs lui mandèrent que les Germains*

42. Omne scelus externum cum lætitia habendum.
Potiretur Rhadamistus male partis, dum invisus, infamis : quando id magis ex usu, quam si cum gloria adeptus foret.
(Taciti, *Annalium*, lib. XII, cap. XLVIII.)

43. Alamannos prope Mœnum amnem devicit. (Aur. Victor. Caes.)

44. Et quum Germanos subegisset Germanicum se appellavit.
(Ael. Spartian, Carac. 5.)

*Deinde ad orientem profectionem parans, omisso itinere in Dacia resedit. Circa Rhetiam non paucos barbaros interemit. (*Id., l. c.*)

**Helvius Pertinax filius Pertinacis dicitur ioco dixisse, adde si placet etiam Geticus maximus, quod Getam occiderat patrem, et Gothi Getæ dicerentur, quos ille dum ad orientem transiit tumultuariris proeliis devicerat. (*Id.* cap. x.)

45. Οὐ μέντοι ἀλλὰ καὶ αὐτοὶ τὸ τῆς ἥττης ὄνομα πολλῶν χρημάτων ἀποδόμενοι συνεχώρησαν αὐτῷ ἐς τὴν Γερμανίαν ἀποσωθῆναι.
(Dio. L. LXXVII, Caracalla, c. 14.)

46. Sperantibus victoriam cunctis ad germanicum bellum profectus est deducentibus cunctis per centum et quinquaginta millia. Erat autem gravissimum reipublicæ atque ipsi quod Germanorum vastationibus Gallia diripiebatur. (Lampridius. Sever., LIV.)

46 *bis*. In Galliam maturrime contendit quæ Germanorum direptionibus tentabatur. (Aur. Victor, Caes., XXIV).

ayant passé le Rhin et le Danube s'étaient répandus sur les terres de l'empire et ravageaient le pays, sans que les armées pussent s'y opposer, et que par là l'Italie se trouvait fort découverte[47]. » « Alexandre ne laissa point d'envoyer aux Germains des ambassadeurs pour leur offrir la paix avec de grandes sommes et toutes les autres choses dont ils pourraient avoir besoin. C'était le vrai moyen d'obtenir des Germains ce qu'il demandait, et ce n'était pas la première fois que les barbares de la Germanie, qui sont fort avides d'argent, avaient vendu la paix aux Romains![48] » [A. C. 235.]

Les Germains, qui étaient déjà nombreux dans les légions, suscitent la révolte qui aboutit au meurtre de Sévère et appellent au pouvoir un des leurs, 'le Goth Maximin[49]. *C'est déjà un signal du changement qui s'accomplit au profit de la barbarie*[50].

Maximin cependant, voulant faire oublier son origine[51], fit assassiner ses complices et déclara la guerre aux Germains qu'il poursuivit jusque dans leurs forêts[52]. Dès lors les barbares ne laissent plus un instant de répit au monde latin. Les Goths qui infestaient la Thrace sont battus par Gordien. Sous ce même empereur, Aurelien, alors simple tribun de légion près de Mayence, défait les Francs qui s'étaient répandus dans toute la Gaule (A. C. 241][53]. Sous Philippe et Decius, la Moesie est envahie à trois reprises par les rois Goths Ostrogotha et Kniva[54]; Marcianopolis assiégée achète sa délivrance[55]; Philippopolis[56], où 100 000 hommes

47. Αἰφνιδίως ἄγγελοί τε καὶ γράμματα ἐτάραξε τὸν Ἀλέξανδρον καὶ ἐς μείζονα φροντίδα ἐνέβαλεν, ἐπιστειλάντων αὐτῷ τῶν ἐμπεπιστευμένων τὴν Ἰλλυρίδος ἡγεμονίαν ὅτι ἄρα Γερμανοὶ Ῥῆνον καὶ Ἴστρον διαβαίνοντες τὴν Ῥωμαίων πορθοῦσιν ἀρχὴν καὶ τὰ ἐπὶ ταῖς ὄχθαις στρατόπεδα ἐπικείμενα πόλεις τε καὶ κώμας πολλῇ δυνάμει κατατρέχουσιν, ἔτι τε οὐκ ἐν ὀλίγῳ κινδύνῳ τὰ Ἰλλυρικὰ ἔθνη ὁμοροῦντα καὶ γειτνιῶντα Ἰταλίᾳ. (Herod., VI, 7, 2.)

48. Ἀλέξανδρος μὲν ἐν τούτοις ἦν· πλὴν ἔδοξεν αὐτῷ πρεσβείαν πέμψαι πρὸς αὐτοὺς καὶ περὶ εἰρήνης διαλέγεσθαι. πάντα τε ὑπισχνεῖτο παρέξειν ὅσων δέονται, καὶ χρημάτων ἀφειδῶς ἔχειν· τούτῳ γὰρ μάλιστα Γερμανοὶ πείθονται, φιλάργυροί τε ὄντες καὶ τὴν εἰρήνην ἀεὶ πρὸς Ῥωμαίους χρυσίου καπηλεύοντες,

(Herodiani, lib. VI, 7, 9.)

Cf. H. Bebelius : o dolendam atque exsecrandam Germanorum auaritiam; et Froissart : les allamans sont moult convoitous.

49. Multi dicunt a Maximino immissos tirones eum occidisse.

(Lampridius, *Sev.*)

50. J. Zeller, *Hist. d'Allemagne.*

51. Nam ignobilitatis tegendæ causa omnes conscios generis sui interemit.

(Capit. Max., IX.)

52. Nisi Germani per amnes et paludes confugissent omnem Germaniam in romanam ditionem redegisset. (*Id.*, c. XII.)

53. Apud Moguntiacum, tribunus legionis sextæ gallicanæ Francos irruentes, quum vagarentur per totam Galliam sic afflixit ut etc. (Vopiscus Aur., VII).

54. Transiens tunc Ostrogotha cum suis Danubium Mœsiam Thraciamque vastavit. (Iornandes, *Hist. Goth.*, VII).

55. Mox Danubium vadati et secundo Mœsiam populati Marcianopolim... aggrediuntur. (Iornandes, *Hist. Goth.*, VI).

56. Post (Ostrogothæ) decessum, Cniva... nonnullos ad vastandum Mœsiam dirigit....

Cniva vero diu obsessam invadit Philippopolim. (Iorn., *l. c.*)

* Son père était Goth et sa mère Alaine, φύσει δὲ ἦν τὸ ἦθος, ὥσπερ καὶ τὸ γένος,

trouvèrent, dit-on, la mort, est prise. Decius[57] lui-même et son fils périssent en poursuivant l'ennemi[58]. A partir de 253 l'invasion est générale. Le règne de Valérien et de Gallien[59], funeste au nom romain, dit

βάρβαρος· τό τε φονικὸν πάτριον ἔχων καὶ ἐπιχώριον, πρόνοιαν ἐποιεῖτο δι' ὠμότητος τὴν ἀρχὴν βεβαιῶσαι. (Herodian, lib. VII, I.)

57. Decius et son fils auraient trouvé la mort près de Forum Terebronii, petite ville de la Mœsie « Huius temporibus, cum plurimi Gothi Histrum fluvium transmeassent, Romanorum civitates devastantes, Misam et Nicopolim capientes vastaverunt. Decius autem, una cum filio illos bello aggressus, apud Abritum, qui locus Foroterebronii dicitur, triginta millibus Barbarorum interfectis, de suis plurimis perditis maxime Thracibus, ipse quoque eodem bello inter confusas turbas gurgite paludis submersus est, ita ut nec cadaver eius potuerit inveniri. (*Historia miscella*, lib. X, cap. XVII.)

57 *bis*. « Decius cum suo filio in Abricio Thraciæ loco a Gothis occiditur. (Cassiodorus in *Chronico*).

57 *ter*. A l'aide de ces passages, il est facile de rétablir les textes de Jornandes et d'Aurélius Victor où il faut lire :

Dans le premier : « In Abruto, fraude cecidere », au lieu de : « Bruti fraude ».

Dans le second : « Ad Abrutum », au lieu de : « Abrupto ».

Syncelle confirme cette leçon : Σκύθαι περιωθέντες οἱ λεγόμενοι Γότθοι τὸν Ἴστρον ποταμὸν ἐπὶ Δεκίου πλεῖστοι τὴν Ῥωμαίων ἐπικράτειαν κατενέμοντο· οὗτοι τοὺς Μυσοὺς φεύγοντας εἰς Νικόπολιν περιέσχον· Δέκιος δὲ ἐπελθὼν αὐτοῖς, ὡς Δέξιππος ἱστορεῖ καὶ τρισμυρίους κτείνας ἐλαττοῦται κατὰ τὴν μάχην, ὡς καὶ τὴν Φιλιππούπολιν ἀπολέσαι ληφθεῖσαν ὑπ' αὐτῶν καὶ Θρᾶκας πολλοὺς ἀναιρεθῆναι· ἐπανιοῦσι δὲ Σκύθαις ἐπὶ τὰ σφέτερα ὁ αὐτὸς Δέκιος ἐπιθέμενος ἀναιρεῖται ἐν Ἀβρύτῳ, τῷ λεγομένῳ φόρῳ Θερεβρωνίῳ, σὺν τῷ παιδὶ διὰ νυκτὸς ὁ θεομάχος· οἵ τε Σκύθαι μετὰ πλείστων αἰχμαλώτων καὶ λαφύρων ἐπανέρχονται.

(Georg. Syncellus, p. 376 A. sive e ChronicisDexippi sive ex Scythica historia.)

Τῶν δὲ πραγμάτων διὰ τὴν Φιλίππου περὶ πάντα ἐκμέλειαν παραχῆς πληρωθέντων, Σκύθαι τὸν Τάναϊν διαβάντες ἐλήζοντο τὰ περὶ τὴν Θρᾴκην χωρία· οἷς ἐπεξελθὼν Δέκιος καὶ ἐν πάσαις κρατήσας ταῖς μάχαις παρελόμενος δὲ καὶ τῆς λείας ἣν ἔσυχον εἰλκυστόν, ἀποκλείειν αὐτοῖς ἐπειρᾶτο τὴν οἴκαδε ἀναχώρησιν, διαφθεῖραι πανωλεθρίᾳ διανοούμενος, ὡς ἂν μὴ καὶ αὖθις ἑαυτοὺς συναγαγόντες ἐπέλθοιεν.

(Zosimus, I, 23.)

58. Uterque in barbarico interfecti sunt. (Eutropius, IX, IV.)

59. D'après Zonaras, Gallien aurait défait trois cent mille Alamans, aux environs de Milan. Il est difficile de préciser la date de cette victoire passée sous silence par les historiens anciens. Voici le texte de Zonaras : Ὁ Ἀλαμαννοῖς περὶ τριάκοντα μυριάδας οὖσι περὶ τὰ Μεδιόλανα συμβαλὼν μετὰ μυριων ἐνίκησεν· εἶτα καὶ Αἰρούλοις, Σκυθικῷ γένει καὶ Γοτθικῷ, ἐπεξελθὼν ἐκράτησεν ἐπολέμησε δὲ καὶ Φράγγοις. (Zonaras, lib. XII.)

Valerianus et Gallienus... Horum imperium romano nomini perniciosum, et pæne exitiabile fuit, vel infelicitate principum, vel ignavia... Germani

Remarque. Zosime confond le Tanaïs avec le Danube.

Il convient d'observer dès à présent (Voir le dernier chapitre de cet ouvrage) que Zosime et les auteurs grecs, donnent souvent aux Goths le nom de Scythes. Cf. Trebellius Pollio : Scythæ hoc est pars Gothorum.

a. Scythæ quorum ad Istrum sedes fuit sunt Gothi; iidem a Zosimo aliis his nominibus declarantur : Gothi, Borani, Urugundi et Carpi (I, 27. I, 31). Grothingi (IV, 38). Nec minus Zosimo Bastarnæ sunt Σκυθικὸν ἔθνος (I, 71). Taiphali (II, 31. IV, 25). [Notae ad Zosimum ed Bonn.]

b. Scytharum vocabulo comprehendi omnes populos etiam Germanos docet Strabo lib. XI. Plin. lib. IV, c. XII.

(Dionys, Petauius, notæ ad Synesium, de regno, 45.)

Eutrope, faillit ruiner l'empire par leurs infortunes ou leur lâcheté. Les Germains vinrent jusqu'à Ravenne. Les Alamans ravagèrent les Gaules et se jetèrent sur l'Italie. La Dacie conquise par Trajan, au delà du Danube, fut perdue; la Grèce, la Macédoine, le Pont, l'Asie, furent dévastés par les Goths. Les Sarmates et les Quades pillèrent la Pannonie; les Germains pénétrèrent jusque dans les Espagnes et prirent d'assaut la célèbre ville de Tarragone[60].

Ravennam usque perveniunt. Alamanni, vastatis Galliis, in Italiam irruperunt. Dacia quæ a Traiano ultra Danubium fuerat adiecta, amissa est. Græcia, Macedonia, Pontus, Asia, vastata per Gothos. Pannonia a Sarmatis Quadisque populata est. Germani usque ad Hispanias penetraverunt, et civitatem nobilem Tarraconem expugnaverunt. (Eutropius, lib. IX, p. VI.)

D'après Zozime, les Goths auraient envahi l'Italie, et même menacé Rome; c'est probablement lors de cette invasion, que Gallien remporta, aux environs de Milan, la victoire rapportée par Zonare. Voir note 59.

Ὄντων δὲ τῶν ἀμφὶ τὴν ἑῴαν ἐν τούτοις, πάντα μὲν ἦν ἀναρχά τε καί ἀβοήθητα, Σκύθαι δὲ ὁμογνωμονήσαντες καὶ ἐκ παντὸς ἔθνους τε καὶ γένους εἰς ἓν συνελθόντες τήν τε Ἰλλυρίδα μοίρᾳ τινὶ σφῶν ἐλήζοντο καὶ τὰς ἐν ταύτῃ πόλεις ἐπόρθουν. μοίρα δὲ ἄλλη τὴν Ἰταλίαν καταλαβόντες καὶ ἄχρι τῆς Ῥώμης ἐπήεσαν... Γαλλιηνοῦ δὲ τοῖς ἐπέκεινα τῶν Ἄλπεων τόποις ἐγκαρτερροῦντος καὶ Γερμανικοῖς ἐνασχολουμένου πολέμοις, ἡ γερουσία τὴν Ῥώμην εἰς ἔσχατον ἐλθλακυῖαν ὁρῶσα κακοῦ, τοὺς κατὰ ταύτην στρατιώτας ὁπλίσασα, δοῦσα δὲ ὅπλα καὶ τῶν ἀπὸ τοῦ δήμου τοῖς ἐρρωμενέστεροις, στράτευμα πλῆθει τοὺς βαρβάρους ὑπεραῖρον συνήγαγεν ὅπερ ὀρρωδήσαντες οἱ πολέμιοι τὴν μὲν Ῥώμην ἀπέλιπον, τὴν δὲ Ἰταλίαν πᾶσαν ὡς εἰπεῖν ἐπελθόντες ἐκάκωσαν... (Zosimus, lib. I, c. 37.)

*On trouve dans Zozime quelques détails sur les invasions qui eurent lieu sous Gallus, Valérien et Gallien.

A. Gallus, An. 251-253. Ἐκμελῶς δὲ τοῦ Γάλλου τὴν ἀρχὴν μεταχειριζομένου, Σκύθαι πρῶτον μὲν τὰ πλησιόχωρα σφίσι συνετάραττον ἔθνη, προϊόντες δὲ ὁδῷ καὶ τὰ μέχρι θαλάττης αὐτῆς ἐλήζοντο, ὥστε μηδὲ ἓν ἔθνος Ῥωμαίοις ὑπήκοον ἀπόρθητον ὑπὸ τούτων καταλειφθῆναι, πᾶσαν δὲ ὡς εἰπεῖν ἀτείχιστον πόλιν καὶ τῶν ὠχυρωμένων τείχεσι τὰς πλείους ἀλῶναι. (Zosimus, I, 26.)

Ἐν τούτοις δὲ τῶν πραγμάτων ὄντων... αὖθις Γότθοι καὶ Βορανοὶ καὶ Οὐρουγοῦνδοι καὶ Κάρποι τὰς κατὰ τὴν Εὐρώπην ἐλήζοντο πόλεις ἔι τι περιλειμμένον ἦν οἰκειουμενοι. (*Id.*, I, 27.)

B. Valérien et Gallien. Ὁρῶν δὲ ὁ Γαλλιηνὸς τῶν ἄλλων ἐθνῶν ὄντα τὰ Γερμανικὰ χαλεπώτερα σφοδρότερόν τε τοῖς περὶ τὸν Ῥῆνον οἰκοῦσι Κελτικοῖς ἔνθεσιν ἐνοχλοῦντα, τοῖς μὲν τῇδε πολεμίοις αὐτὸς ἀντετάττετο τῶν δὲ τὰ περὶ τὴν Ἰταλίαν καὶ τὰ ἐν Ἰλλυριοῖς καὶ τὴν Ἑλλάδα προθυμουμένοις λῃσασθαι τοὺς στρατηγοὺς ἅμα τοῖς ἐκεῖσε στρατεύμασιν ἔταξε διαπολεμεῖν. (Zosimus, lib. I, 30.)

C. Prise de Trébizonde. Ravages des barbares. An. 258. Τῆς δὲ πόλεως τοῦτον τὸν τρόπον ἁλούσης, γεγόναασι πλήθους ἀφάτου, χρημάτων καὶ αἰχμαλώτων οἱ βάρβαροι κύριοι· πάντας γὰρ σχεδὸν τοὺς πέριξ οἰκοῦντας συνέδη κατ'αὐτὴν ὡς εἰς ὀχυρὸν χωρίον συναλισθῆναι. διαφθείραντες δὲ τά τε ἱερὰ καὶ τὰ οἰκοδομήματα καὶ πᾶν ὅ τι πρὸς κάλλος ἢ μέγεθος ἤσκητο καὶ προσέτι τὴν ἄλλην χώραν καταδραμόντες, ἅμα πλήθει παμπόλλῳ νεῶν ἀνεχώρησαν ἐπ'οἴκου. (Zosimus, lib. I, cap. 33.)

60. Germani Alpibus, Rhetia, totaque Italia penetrata, Ravennam usque perveniunt. Alamanni Gallias pervagantes, etiam in Italiam transeunt. Græcia, Macedonia, Pontus, Asia Gothorum inundatione deleatur. Nam Dacia trans Danubium in perpetuum aufertur. Quadi et Sarmatæ Pannonias depopulantur, Germani ulteriores abrasa potiuntur Hispania. Extant adhuc per diversas provincias in magnarum urbium ruinis parvæ et pauperes sedes, signa mise-

Il est difficile de se faire une idée exacte de ce que purent être les ravages des barbares. Les villes, les chefs-d'œuvre de l'art, tous les monuments que le génie humain avait édifiés et qui consacraient l'idéal de beauté d'une race, sont anéantis par la rage destructrice de ces peuples sauvages. Ces hommes, qui des merveilles de la Grèce et de l'Italie firent un monceau de ruines, sont les mêmes que ceux qui s'acharnèrent hier à la destruction de nos cathédrales, de nos palais et de tous les trésors respectés par l'admiration universelle de cent générations. Comme l'herbe foulée par Attila, rien ne fleurira plus sur les décombres qu'ils laissent derrière eux. Leur plus beau titre de gloire, comme dit César, est de s'entourer des immenses solitudes qu'ont créées leurs dévastations. Pour peindre l'horreur de ces temps il « faudrait tremper son pinceau dans des ténèbres de tremblement de terre et d'éclipse » [61].

Respa et Veduco, Thuro et Varo, chefs des Goths, saisissent des vaisseaux, passent l'Hellespont[62], dévastent un grand nombre de cités dans cette province et livrent aux flammes le fameux temple de Diane à Ephèse [A. C., 260][63].

Ce temple, comme chacun sait, contenait d'inappréciables richesses. On n'avait pas employé moins de deux cents années à le construire et l'Asie entière avait contribué à l'enrichir. Il était soutenu par 127 colonnes de 60 pieds, données par autant de rois, et dont l'une avait été sculptée par Scopas. On y voyait en outre des statues de Praxitèle et des tableaux d'Apelles et de Parrhasius; cette merveille vénérée et respectée par les conquérants Perses, Macédoniens et Romains, ne sut pas trouver grâce devant la fureur sacrilège des Goths. Ceux-ci, avant de repasser l'Hellespont, saccagèrent Troie et Ilion[64]. Les bibliothèques d'Athènes ne furent épargnées que par miracle et grâce à l'intervention inattendue d'un chef barbare. « *Quand les Goths ravagèrent la Grèce*, raconte Montaigne (d'après Zonare), *ce qui sauva toutes les librairies d'être passées au feu ce feut un d'entre eux qui sema cette opinion qu'il falloit laisser ce meuble entier aux*

rarium, et nominum indicia servantes ex quibus nos quoque, in Hispania, Tarraconem nostram ad consolationem miseriæ e recentis ostendimus.
(Orosius, lib. VII, cap. XXII.)

61. As when some great painter dips
His pencil in the gloom of earthquake and eclipse.
(Shelley's revolt of Islam.)

62. Respa et Veduco, Thuro Varoque duces Gothorum, sumptis navibus, Asiam transiere, fretum Hellesponticum transvecti : UBI MULTIS EIUS PROVINCIAE CIVITATIBUS POPULATIS. Opinatissimum illud Ephesi Dianæ templum... igne succendunt, partibus Bithyniæ delati, Chalcedoniam subvertere. Quam post Cornelius Avitus aliqua parte reparavit. Quæ hodieque quamvis regiæ urbis civitate congaudeat, signa tamen suarum ruinarum aliquanta ad indicia retinet posteritatis.
(Iordanes, *De rebus geticis*, cap. XX.)

63. Tunc etiam templum Dianæ Ephesiæ dispoliatum et incensum est cuius opes fama in populos satis notæ. (Trebellius Pollio Gallien. P.)

64. Hac ergo felicitate Gothi, qua intrauere partibus Asiæ præda potiti Hellesponticum fretum retransmeant vastantes in itinera Troiam Iliumque. (Iord.)

ennemis, propre à les détourner de l'exercice militaire et amuser à des occupations sédentaires et oisives[65] ».

La ville de Chalcédoine[66] fut réduite, dit-on, dans un état si déplorable

65. Οἱ βάρβαροι δὲ πόλλας μὲν κατέδραμον χώρας, τὴν δέ γε Θεσσαλονίκην ἐπολιόρκουν... ἀλλ' ἐκείνης μὲν τῆς πόλεως ἀπεκρούσθησαν, ἐλθόντες δὲ ταῖς Ἀθήναις εἷλον αὐτάς· Καὶ συναγαγόντες πάντα τὰ ἐν τῇ πόλει βιβλία, καῦσαι ταῦτα ἠβούλοντο. Εἷς δέ τις τῶν συνετῶν παρ' αὐτοῖς δοκούντων ἀπεῖρξε τοὺς ὁμοφύλους τοῦ ἐγχειρήματος, φάμενος ὡς περὶ ταῦτα, οἱ Ἕλληνες ἀσχολούμενοι πολεμικῶν ἀμελοῦσιν ἔργων καὶ οὕτως εὐχείρωτοι γίνονται. (Zonaras, lib. XII, p. 635.)

Cet acte fut donc inspiré par une vue intéressée qui se nuance du mépris que professe l'Allemand de tous les âges à l'égard du raffinement intellectuel de ceux qu'il appelle Welches et qu'il rabaisse au profit de la force brutale. Luden considérait déjà les Gaulois comme un peuple pourri.

66. ...ἐπεραιώθησαν οἱ βάρβαροι καὶ Χαλκηδόνα μηδενὸς ἀντιστάντος ἑλόντες χρημάτων καὶ ὅπλων καὶ ἄλλης ὅτι πλείστης ἀποσκευῆς γεγόνασιν ἐγκρατεῖς. (Zosimus, I, 34.)

* Ἐπὶ δὲ τὴν Νικομήδειαν ἐχώρουν μεγίστην οὖσαν καὶ εὐδαίμονα, διά τε πλοῦτον καὶ τὴν εἰς ἅπαντα εὐπορίαν ὀνομαστοτάτην. ἐπεὶ δὲ τῆς φήμης προκαταλαβούσης ἔρθασαν οἱ ταύτης οἰκήτορης ἀποδρᾶναι τῶν χρημάτων, ὅσα περ οἷοί τε γεγόνασιν, ἐπικομισάμενοι, τῶν μὲν εὑρεθέντων οἱ βάρβαροι τὸ πλῆθος ἐθαύμασαν. διὰ δὲ τιμῆς πάσης καὶ θεραπείας Χρυσόγονον ἦγον τὸν ἐπὶ τὴν Νικομήδειαν αὐτοὺς ἐλθεῖν ἐκ πολλοῦ παρορμήσαντα. Ἐπιδραμόντες δὲ Νικαίᾳ καὶ Κίῳ καὶ Ἀπαμείᾳ καὶ Προύσῃ τὰ παραπλήσιά τε καὶ ἐν ταύταις πεποιηκότες ἐπὶ τὴν Κύζικον ὡρμησαν, τοῦ Ῥυνδάκου δὲ ποταμοῦ πολλοῦ ῥεύσαντος ἐκ τῶν γενομένων ὄμβρων, περαιωθῆναι τοῦτον ἀδυνατήσαντες ἀνεχώρησαν ὀπίσω, καὶ τὴν μὲν Νικομήδειαν ἐνέπρησαν καὶ τὴν Νίκαιαν, ἀμάξαις δὲ καὶ πλοίοις ἐμβαλόντες τὰ λάφυρα περὶ τῆς οἴκαδε ἐπανόδου διενοοῦντο, τοῦτο τῆς δευτέρας ἐρῴδου ποιησάμενοι τέλος. (Zosimus, I, 35.)

** Ἐπὶ Οὐαλεριανοῦ δὲ καὶ Γαλλιηνοῦ πάλιν οἱ Σκύθαι διαβάντες τὸν Ἴστρον ποτάμον τήν τε Θρᾴκην ἐλῄσαν καὶ Θεσσαλονίκην ἐπολιόρκησαν τὴν Ἰλλυρίδα πόλιν, οὐδὲν ἄριστον ἐπ' αὐτῇ δράσαντες τῇ τῶν φυλάκων ἀνδρείᾳ διὰ τοῦτο παραχθέντες Ἕλληνες τὰς Θερμοπύλας ἐπρούρησαν· τότε τεῖχος Ἀθηναῖοι ἀνωκόδομησαν καθαιρεθὲν ἀπὸ τῶν Σύλλου χρόνων Πελοποννήσιοι δὲ ἀπὸ θαλάσσης εἰς θάλασσαν, τὸν Ἰσθμὸν διετείχισαν, οἱ δὲ Σκύθαι μετὰ πολλῶν λαφύρων εἰς τὰ ἴδια ἦλθον.

(G. Syncellus, 303, p. 381, éd. Niebuhr.)

*** Τότε πάλιν οἱ Σκύθαι καὶ Γότθοι λεγόμενοι ἐπιχωρίως διὰ τῆς Ποντικῆς θαλάσσης ἐλθόντες εἰς Βιθυνίαν καὶ πᾶσαν Ἀσίαν καὶ Λυδίαν χωρήσαντες τήν τε Νικομήδειαν Βιθυνίας πόλιν μεγάλην ἔλαβον καὶ τὰς Ἰωνίδας πόλεις διέφθειραν, τὰς μὲν ἀτειχίστους, τὰς δὲ μερικῶς ὀχυρωθείσας καταλαβόντες, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ Φρυγίας ἥψαντο, Τροίαν πορθήσαντες, Καππαδοκίαν καὶ Γαλατίαν. (*Id.*, p. 382.)

**** Duobus navium millibus perrupto Bosporo et littoribus Propontidis Scythicarum gentium catervæ transgressæ, ediderunt quidem acerbas terra maritaque strages; sed amissa suorum parte maxima reverterunt. Ceciderunt dimicando cum barbaris Imperatores Decii, pater et filius. Obsessæ Pamphiliæ civitates, insulæ populatæ complures, inflammata Macedonia : omnis diu multitudo Thessalonicam circumsedit, itidemque Cyzicum. Anchialos capta, et tempore eodem Nicopolis, quam indicium victoriæ contra Dacos Traianus condidit imperator. Post clades acceptas illatasque multas et sævas, excisa est Philippopolis, centum hominum millibus (nisi fingunt annales) intra mœnia iugulatis. Vagati per Epirum Thessaliamque et omnem Græciam licentius hostes externi; sed adsumpto in imperium Claudio glorioso ductore, et eodem honesta morte prærepto, per Aurelianum acrem virum et severissimum noxarum ultorem pulsi, per longa sæcula siluerunt immobiles nisi quod postea latrocinales globi vicina cum sui exitio rarius incursabant.

(Ammianus Marcellinus, lib. XXXI, cap. v.)

***** Atque inde Cyzicum et Asiam, deinceps Achaiam omnem vastaverunt, et

que trois cents ans après, elle conservait encore les vestiges de la fureur des Goths. Toutes les conquêtes de Trajan au delà du Danube furent perdues. D'un autre côté, les Hérules, ayant passé la mer sur 500 vaisseaux, s'emparent de Byzance et de Chrysopolis. Les îles de Lemnos et de Scyros, le Péloponnèse, Sparte, Argos, Corinthe n'échappèrent point à leurs déprédations. Athènes ne dut son salut qu'à la valeur de Dexippe. Les barbares, rebroussant chemin, se répandirent dans le reste de la Grèce; ils parcoururent la Béotie, l'Épire, et sans doute la Thessalie, jusqu'à ce que, poursuivis et battus par Gallien à Naïssus[67], ils demandassent la paix. Le lâche empereur la leur accorda; et, suivant Syncelle, il nommamême consul leur chef Naulobatus. Gallien, plutôt que de tirer parti des quelques succès qu'il remporte, préfère pactiser avec l'ennemi. Pour obtenir en mariage Pipa, fille d'Attale, roi des Marcomans, il abandonne à ce dernier par un traité une partie de la haute Pannonie : union honteuse que les Romains se refusèrent à tenir pour légitime[68].

Posthumus sauva momentanément les Gaules de l'invasion germanique[69]. « *Tous les peuples de la Gaule avaient pour Posthumus un attachement excessif*, écrit Trebellius Pollion, *parce qu'il avait repoussé loin des frontières les nations de la Germanie et rendu à l'empire romain son ancienne sécurité*[70]. » Posthumus construisit en effet de nombreuses forteresses[71]

ab Atheniensibus, duce Dexippo, scriptore horum temporum, victi sunt. Unde pulsi per Epirum, Acarnaniam, Bœotiam, pervagati sunt.

(Trebellius Pollio, Gallienus, cap. XIII.)

Ὅτε καὶ Αἰρούλοι πεντακοσίαις ναυσὶ διὰ τῆς Μαιωτίδος λίμνης ἐπὶ τὸν Πόντον διαπλεύσαντες τὸ Βυζάντιον καὶ Χρυσόπολιν κατέλαβον. Ἔνθα συμβαλόντες μάχην καὶ μικρὸν ὑποτοξεύσαντες πρὸς τὸ στόμιον τοῦ Εὐξείνου Πόντου τὸ λεγόμενον ἱερὸν τῇ ἑξῆς αὖθις καταπλεύσαντες πνεύματι τὸν πορθμὸν Κυζίκου μὲν πρῶτον μεγίστης πόλεως Βιθυνίας προσάγουσιν, εἶτα καὶ τὰς νῆσους Λῆμνον καὶ Σκῦρον δηοῦσι. Καὶ εἰς τὴν Ἀττικὴν φθάσαντες ἐμπίπρωσι τὰς Ἀθήνας Κορινθόν τε καὶ Σπάρτην καὶ τὸ Ἄργος καὶ τὴν ὅλην Ἀχαΐαν κατεδράμον ἕως Ἀθηναίοι κατά τινας δυσχωρίας ἐνεδρεύσαντες αὐτοὺς πλείστους ἀνεῖλον, συνδραμόντος καὶ Γαλιηνοῦ τοῦ βασιλέως, καὶ τρισχιλίους ἀνελόντες παρὰ τὸν Νέσσον· τότε Ναυλοβάτος ὁ τῶν Αἰρούλων ἡγούμενος Γαλιηνῷ τῷ βασιλεῖ δοὺς ἑαυτὸν ἔκδοτον ὑπατικῆς ἠξιώθη τιμῆς παρ' αὐτοῦ.

(*Georgius Syncellus*, p. 382-383.)

67. Tillemont croit qu'il s'agit du fleuve « Nessus ».

68. Gallienus quidem in loco Cornelii filii sui Salonianum, alterum filium subrogavit amori diverso pellicum deditus. Salonina coniugis, et concubinæ, quam per pactionem, concessa parte superioris Pannoniæ, a patre, Marcomannorum rege, matrimonii specie susceperat, Pipam nomine.

(Sext. Aur. Victor, *Epitome*, 33.)

69. Ποστοῦμος δὲ εἰς φυλακὴν τοῦ Ῥήνου ποταμοῦ ἐκθείς, ὥστε κωλύειν τοῖς πέραν οἰκοῦσιν βαρβάροις τὴν εἰς τὴν Ῥωμαΐδα χώραν διάβασιν, λαθοῦσί τισι καὶ διαβᾶσι τὸν ποταμὸν καὶ λείαν ἐπαγομένοις πολλὴν ἐν τῷ ἐπανιέναι ἐπέθετο, καὶ πολλοὺς μὲν ἀνεῖλε, τὴν δὲ λείαν ἀφείλετο ξύμπασαν, καὶ ταύτην αὐτίκα τοῖς στρατιώταις διένειμεν.

(Zonaras, L. XII.)

70. Siquidem nimius amor erga Posthumium omnium erat in Gallica gente populorum quod submotis omnibus Germanicis gentibus, Romanum in pristinam securitatem revocasset imperium. (Treb. Pollio, *Trig. Tyr.*, III.)

71. Nam plerasque Galliæ civitates, nonnulla etiam castra quæ Posthumius

dans les champs décumates pour contenir les barbares. Mais sous Claude II[72], ceux-ci enhardis par les désordres de l'Empire, reparaissent de tous côtés[73] plus nombreux et plus menaçants. Les Goths auxquels s'étaient jointes diverses peuplades de la Germanie et de la Sarmatie[74],

per septem annos in solo barbarico ædificaverat, quæque interfecto Posthumio subita irruptione Germanorum & direpta fuerant & incensa in statum veterem reformavit. (Trebellius Pollio, *De Lolliano, in vita Trig. Tyr.*)

72. Claudius iste Gothos Illyricum Macedoniamque vastantes superat. (Anno mundi 5468. Isidorus *in chron.*)

73. Aera CCXCIV. Anno imperii Valeriani et Gallieni primo, Gothi, descensis montibus Alpibus quibus inhabitabant, Græciam, Macedoniam, Pontum, Asiam atque Illyricum vastaverunt. Ex quibus Illyricum et Macedoniam, XV, ferme annis tenuerunt. Deinde a Claudio imperatore superati sedes proprias repetunt. (Isidorus Hispalensis, *Hist. de regibus Gothorum.*)

74. Ὅτι ἐπὶ Κλαυδίου βασιλέως Ῥωμαίων, Σκυθῶν οἱ περιλειφθέντες ἐκ τῶν προλαβουσῶν ἐπαρθέντες ἐφόδων ἐπὶ Γαλιηνοῦ τοῦ μικροῦ, Ἐρούλους, καὶ Πευκέστας, καὶ Γότθους παραλαβόντες, καὶ περὶ τὸν Τύραν ποταμὸν ἀθροισθέντες, εἰσέβαλον εἰς τὸν Πόντον. Ναυπηγησάμενοι δὲ πλοῖα ἐννακόσια, καὶ τούτοις ἐμβιβάσαντες, δύο καὶ τριάκοντα μυριάδας, ἀράντες διὰ τοῦ Πόντου, πόλει Τόμῃ προσβαλόντες, ἀπεκρούσθησαν. ὡσαύτως. καὶ Μαρκιανουπόλει. ἐπεὶ δὲ τὰ στενὰ τῆς Προποντίδος κατέλαβον, ἐκ τοῦ ῥεύματος τὰ πλοῖα ἀλλήλοις προσήραττε. Καὶ ἐπεφέρετο τὰ σκάφη σὺν οὐδενὶ κόσμῳ, τῶν κυβερνητῶν μεθιέντων τοὺς οἴακας. ὥστε τὰς μὲν καταδῦναι αὐτάνδρους. τινας δὲ, καὶ ἀνδρῶν ἔρημους ὀκεῖλαι. Καὶ πλεῖστοι ἀπώλοντο. οἱ δὲ περιλειφθέντες, τὴν ἐπὶ Κύζικον ἔπλειν. Καὶ ἄχρι τοῦ Ἄθω περινεχθέντες, καὶ τῶν πλοίων ἐπιμέλειαν ποιησάμενοι, Κασσάνδρειαν καὶ Θεσσαλονίκην ἐπολιόρκουν, ἀποκρουσθέντες δὲ, ἐς τὴν μεσόγειον ἀναβάντες, πᾶσαν χώραν ἐληΐζοντο. Καὶ κατὰ διαφόρους χώρας διεφθείροντο. ὅσοι δὲ διεσώθησαν, ῥωμαίοις συνηριθμήθησαν, καὶ πρὸς γεωργίαν ἐτράποντο. (Suidas, v. Σκῦθαι.)

Pour plus de détails, voir Zosime dont Suidas ne fait ici que reproduire le texte, en l'abrégeant, et en le modifiant quelque peu.

* Per annos septem Posthumius imperavit, et Gallias ab omnibus circumfluentibus barbaris validissime vindicavit. (Trebellius Pollio, *Gallienus Pater*, cap. IV.)

** Illi Gothi qui evaserant eo tempore, quo illos Martianus est persequutus, quosque Claudius emitti non siverat, ne quid fieret quod effectum est, omnes gentes suorum ad Romanas incitaverunt prædas. Denique Scytharum diversi populi, Peucini, Trutungi, Austrogothi, Virtingui, Sigipedes, Celtæ etiam et Heruli, prædæ cupiditate in Romanum solum et rempublicam venerunt, atque illic pleraque vastarunt. (Trebellius Pollio, *Claudius*, cap. VI.)

*** Claudius Broccho : « Delevimus trecenta viginti millia Gothorum, duo millia navium mersimus. Tecta sunt flumina scutis : spathis et lanceolis omnia litora operiuntur. Campi ossibus latent tecti : nullum iter purum est : ingens carrago deserta est. Tantum mulierum cepimus, ut binas et ternas mulieras victor sibi miles possit adiungere. (*Id.*, cap. VIII.)

****. On trouve dans l'*Epitome* attribué à Aurélius Victor, et dans l'*Histoire Mêlée*, la mention d'une victoire éclatante que Claude aurait remportée sur les Alamans. Il est étonnant qu'un fait si important soit passé sous silence par les autres historiens.

« Adversum gentem Alamannorum haud procul a lacu Benaco (lac de Garde) dimicans tantam multudinem fudit, ut ægre pars dimidia superfuerit. » (Victor, *Epitome*, cap. XXXIV.)

***** Hic Gothos, qui sub Decio dispersi Illyricum Macedoniamque per quindecim annos vastaverunt, ingenti proelio, et incredibili strage delevit... Adversus

forment une armée de 320 000 combattants montés sur 2 000 vaisseaux. Cette flotte, divisée en plusieurs escadres, désole les côtes de l'Asie et de la Grèce, tandis qu'une autre partie de l'armée s'en vient par terre assiéger Cassandrée et Thessalonique[75]. Claude délivre ces deux cités, fait reculer les barbares jusqu'à Naïssus où il leur tue 50 000 hommes [A. C. 269]. Dans ces temps de rapine et de licence, remarquons, en passant, le souci constant de la discipline et le respect du bien d'autrui chez les chefs romains. Posthumus interdit à ses soldats le sac de Mayence qui s'était révoltée[76]; Aurélien, dans une lettre adressée à un de ses lieutenants, lui impose la règle de conduite suivante : « Si tu veux rester tribun, non si tu veux vivre, empêche la maraude; qu'on ne s'avise de voler ni un poulet ni un mouton, qu'on ne touche pas au raisin, qu'on respecte les moissons, qu'on n'obtienne de force, ni l'huile, ni le sel, ni le bois; qu'on se contente de la ration; c'est du butin fait sur l'ennemi et non des larmes des provinces que le soldat doit vivre[77] ». Aurélien, surnommé « Fer en main », eut la gloire de continuer les guerres entreprises par ses prédécesseurs; il fit la guerre avec le plus grand succès aux Suèves et aux Sarmates et il remporta sur eux une victoire signalée; cependant il fut lui-même battu par les Marcomans à cause d'une méprise funeste[78]. En effet,

trecenta millia Alemannorum haud procul a lacu Benaco dimicans, tantam multitudinem fudit, ut ægre pars dimidia superfuerit.

(*Historia miscella*, liber X, Claudius.)

Tillemont pense que Vopiscus fait allusion à cette bataille dans la vie d'Aurélien : « Equites sane omnes ante imperium sub Claudio, Aurelianus gubernavit, quum offensam magistri eorum incurrissent, quod temere Claudio non iubente, pugnassent. Item Aurelianus, contra Suevos et Sarmatas, iisdem temporibus, vehementissime dimicavit, ac florentissimam victoriam retulit. »

(Fl. Vopiscus, *Aurelianus*, cap. XVIII.)

75. Pugnatum apud Thessalonicenses, quos Claudio absente obsederant barbari pugnatum in diversis regionibus. (Treb. Pollionis. *Decius Claudius*.)

N. B. Nous n'avons pas eu la prétention de récrire l'histoire compliquée de ces temps, mais seulement de réunir des textes épars quand ils se rapportaient à notre sujet et de constituer ainsi un *dossier* formidable contre la race germanique. A l'historien de rétablir les faits, que le lecteur nous soit indulgent et veuille bien se reporter à Le Nain de Tillemont. — J.-H.

76. Postumus qui forte barbaris per Galliam præsidebat, imperium ereptum ierat explosaque Germanorum multitudine, Læliani bello excipitur. Quo non minus feliciter fuso, suorum tumultu periit, quod flagitantibus Moguntiacorum direptiones, quia Lælianum iuverant, abnuisset.

(Aur. Victor, *Cæsares*, cap. XXXIII.)

77. Huius epistola militaris est ad vicarium suum, data huiusmodi : « Si vis tribunus esse imo si vis vivere, manus militum contine. Nemo pullum alienum rapiat, ovem nemo contigat; uvam nullus auferat, segetem nemo deterat; oleum, sal, lignum, nemo exigat : annona sua contentus sit. De præda hostis, non de lacrymis provincialium habeat. (Vopiscus, *Aurelianus*, cap. VII.)

78. Accepta est sane clades sub Aureliano, a Marcomannis per errorem : nam, dum is a fronte non curat occurrere, subito erumpentibus dumque illos a dorso persequi parat, omnia circa Mediolanum graviter evastata sunt. In illo autem timore, quo Marcomanni cuncta vastabant, ingentes Romæ seditiones motæ sunt, paventibus cunctis ne eadem quæ sub Gallieno fuerant, provenirent.

(*Id.*, cap. XVIII.)

ils l'attaquèrent à l'improviste, quand on ne croyait pas avoir à les repousser; et, comme on se préparait à les poursuivre, tous les environs de Milan furent dévastés; mais un peu plus tard les Marcomans furent vaincus à leur tour; dans le fort de la terreur que causaient leurs ravages, de violentes séditions éclatèrent à Rome, et tout le monde craignit de voir se renouveler les désastres qui avaient eu lieu sous Gallien. Aurélien fit reculer les murs de Rome et construisit une enceinte qui assurât la sécurité de la ville.

(Il est très difficile, par suite des récits tronqués et imparfaits des historiens anciens, de suivre Aurélien dans ses campagnes contre les Germains. Il combattit les Goths, les Alamans, les Juthonges, les Marcomans et les Vandales. Ces guerres se succèdent dans l'ordre que voici :

1° Guerre contre les Goths. A la suite d'un combat douteux, les Goths, qui avaient envahi la Pannonie, demandent la paix :

a) Αὐρηλιανὸς δὲ, κρατυνάμενος τὴν ἀρχὴν, ἐκ τῆς Ῥώμης ἐλάσας ἐπὶ τὴν Ἀκυληίαν ἐχώρει κἀκεῖθεν ἤλαυνεν ἐπὶ τὰ Παιόνων ἔθνη, τούτοις τοὺς Σκύθας μαθὼν ἐπιθέσθαι... Περαιωθέντων δὲ τῶν βαρβάρων καὶ μάχης ἐν τῇ Παιονίᾳ γενομένης ἰσοπαλοῦς, νὺξ ἐπιγενομένη τὴν νίκην ἀμφήριστον ἀμφοτέροις πεποίηκεν, ἐν δὲ τῇ νυκτὶ τὸν ποταμὸν οἱ βάρβαροι διαβάντες ἅμα ἡμέρᾳ περὶ σπονδῶν ἐπεκηρυκεύοντο (anno 270).
(Zosimus, I, 48.)

b) Gothos strenuissime vicit, Romanam ditionem ad fines pristinos varia bellorum felicitate revocavit. (Eutropius, lib. IX, cap. XXI.)

2° Guerre contre les Juthonges, les Marcomans et les Alamans; Aurélien est battu près de Plaisance.

a) Quum autem Aurelianus vellet omnibus simul, facta exercitus sui constipatione concurrere, tanta apud Placentiam clades accepta est, ut Romanum paene solveretur imperium. Et causa quidem huius periculi, perfidia et calliditas barbarici fuit motus : nam quum congredi aperto marte non possent, in silvas se densissimas contulerunt, atque ita nostros, vespera incumbente, turbarunt.
(Vopiscus, *Aur.*, XXI.)

b) Italiam repetivit, cuius urbes Alamannorum vexationibus affligebantur. Simul Germanis Gallia demotis. (Aur. Victor, *Cæsares*, XXXV.)

c) Πυθόμενος δὲ ὁ βασιλεὺς ὡς Ἀλαμαννοὶ καὶ τὰ πρόσοικα τούτοις ἔθνη γνώμην ποιοῦνται τὴν Ἰταλίαν ἐπιδραμεῖν, ἐπὶ τῇ Ῥώμῃ καὶ τοῖς περὶ ταύτην τόποις εἰκότως πλέον πεφροντικώς, ἱκανὴν τῇ Παιονίᾳ καταλιπὼν ἐπικουρίαν ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν ἐτράπη, καὶ καταστὰς ἐς μάχην ἐν ταῖς περὶ τὸν Ἴστρον ἐσχατιαῖς πολλὰς τῶν βαρβάρων ἀπώλεσε μυριάδας. (Zosimus, I, 49.)

3° *a*) Aurélien bat les Germains dans trois rencontres : à Fano près du fleuve Métaure, à Plaisance, et dans les plaines de Ticinum. Les Vandales demandent la paix (anno 271).

« Iste in Italia tribus prœliis victor fuit : apud Placentiam, iuxta amnem Metaurum ac fanum fortunæ, postremo Ticinensibus campis. »
(Victor, *Epit.*, XXXV.)

b) Les Vandales n'avaient pas plutôt signé la paix, que quelques-uns d'entre eux, au rapport de Dexippe, recommencèrent leurs ravages.

Sed quicunque ab exercitu, violatis fœderibus, ad prædandum et rapinas faciendas, longius excesserunt, omnes a duce exterarum copiarum (erant autem non minus quam quingenti) sunt cæsi et peremti. Hi enim specie amicitiæ, fiducia pacis cum Romanis factæ elati, nullo servato ordine, venia a suo duce impetrata, in repentinas quasdam incursiones eruperant, et non pauca regionum loca, qua iter habuerant uastaverant et damni affecerant.

(Dexippus, *Exc. Leg.*, p. 12.)

c) Vandali victi, miserunt legationem ad Aurelianum pacem poscentes. Aurelianus lubenti animo eos excepit, et pactione pacis cum ipsis facta, abierunt.

(Excerpta ex Histor. Petri Patricii, p. 25.)

d) Ductæ sunt et decem mulieres, quas virili habitu pugnantes inter Gothos ceperat. (Vopiscus, *Aurelianus*, cap. XXXVI.)

Sous son règne furent conclus différents traités avec les barbares. Bonose était généralement chargé d'ouvrir les négociations; c'était le plus grand buveur qui fût au monde; Aurélien disait souvent de lui : « Cet homme n'est pas né pour vivre, mais pour boire ». S'il arrivait à quelque nation ennemie d'envoyer des ambassadeurs, Bonose buvait avec eux pour les enivrer et quand il avait réussi, il apprenait d'eux tout ce qu'il avait intérêt à connaître. Pour lui, quelle que fût la quantité de vin qu'il eût bue, il demeurait toujours dans son bon sens; son union avec Hunila, fille Gothe de haute naissance qu'Aurélien lui avait fait épouser dans un but politique, lui conciliait d'autre part la sympathie des barbares [79].

Dexippe nous a transmis la relation de l'entrevue qui eut lieu entre Aurélien et les ambassadeurs des Juthonges[80].

Vaincus par Aurélien, et repoussés au delà du Danube avec des pertes considérables, ceux des Juthonges qui avaient échappé au désastre décidèrent de terminer la guerre par un traité et envoyèrent des députés. Ils veillèrent néanmoins à ce que leur conduite ne parût point inspirée par leur récent désastre, et ne révélât de leur part le moindre sentiment de trouble ou de terreur. Ils voulaient surtout éviter que les Romains, enhardis par le succès, les jugeassent assez affaiblis pour pouvoir leur supprimer impunément le tribut qu'on avait coutume de leur payer. De son côté, Aurélien voulut leur en imposer par un déploiement de forces considérable et magnifique. Prévenu de l'arrivée des ambassadeurs, il différa l'audience jusqu'au lendemain. Le jour venu, il les reçut au milieu de toute son armée rangée en bataille. Lui-même, revêtu de pourpre, monta sur un trône élevé, et disposa ses troupes autour de lui en forme de croissant. A son côté se tenaient les principaux officiers, tous à cheval; derrière l'empereur, se trouvaient massées les enseignes des

79. Ces traités, conclus le verre à la main, ne rappellent-ils pas la fameuse entrevue de 1871, où Pouyer-Quertier tint tête à Bismarck et lui arracha, grâce à sa capacité de buveur, certains adoucissements au traité de Francfort?

80. Se reporter à Dexippe dans la collection des historiens byzantins, éditée à Bonn.

légions, les aigles d'or et la liste de ceux qui avaient donné leurs noms aux légions, gravée en lettres d'or. Cet appareil somptueux était placé bien en vue, supporté par des piques d'argent. Lorsque tout fut ordonné, les Juthonges reçurent l'ordre de s'approcher; frappés d'admiration, ils gardèrent longtemps le silence; ils se ressaisirent pourtant, et l'autorisation de parler leur ayant été donnée, ils ne s'exprimèrent pas moins avec une assurance qui peint admirablement l'orgueil tenace et l'insatiable avidité de ces barbares. « Ce n'est point, dirent-ils, l'échec que nous venons d'essuyer qui a pu abattre notre courage ou diminuer nos ressources. Notre puissance militaire étant intacte, nous ne cherchons pas à déguiser notre faiblesse sous un honnête prétexte. La considération de notre intérêt nous pousse seule à demander la paix. L'une et l'autre nation ne trouverait-elle pas son avantage à vivre en bonne intelligence comme par le passé? Dans les fréquentes incursions que nous avons faites chez vous, nous nous sommes appliqués à ne prendre que ce qui nous était nécessaire; nous vous avons d'ailleurs, à l'occasion, défendus contre vos propres ennemis, en combattant dans vos rangs. Nous sommes prêts à le faire encore, ce qui assurerait votre sécurité. Si vous acceptez notre alliance, vous trouverez bon de nous fournir autant d'or et d'argent qu'autrefois, en consécration de notre amitié; si vous refusez, vous trouverez en nous d'implacables ennemis, et nous continuerons la guerre autant qu'il sera en notre pouvoir. » Dexippe prête à Aurélien une réponse très longue, dans laquelle celui-ci reproche surtout aux Juthonges d'avoir violé les traités et de réclamer comme un dû une somme d'argent qui ne leur avait été accordée que par faveur.

La guerre recommença plus âpre et plus acharnée. Près de Plaisance, Aurélien faillit éprouver un échec; ce qui le mit en si grand péril, observe l'historien de sa vie, ce furent les stratagèmes et la perfidie des barbares : ces derniers s'étant cachés dans une forêt, tombèrent en effet, à l'improviste, sur l'armée; l'empereur rallia ses troupes, et livra une seconde bataille à Fano, près du fleuve Métaure, où les armes romaines furent victorieuses. Battus successivement à Plaisance et à Ticinum, les Germains se replièrent et quittèrent l'Italie. Après avoir en moins de trois ans délivré l'empire de ses ennemis, Aurélien eut les honneurs du triomphe, il entra dans Rome sur un char attelé de quatre cerfs, qui avait appartenu à un roi Goth; devant lui marchaient des prisonniers Goths, Alains, Sarmates, Suèves, Vandales, les mains liées sur le dos. On y voyait encore dix femmes qui avaient été prises déguisées en hommes, combattant parmi les Goths.

*
* *

A la mort d'Aurélien[81], les barbares font de nouveau irruption dans l'empire [A. C., 275] : lorsqu'un chef qu'ils redoutent n'est plus, au

81. Limitem trans Rhenum Germani rupisse dicuntur, occupasse urbes validas, nobiles, divites, et potentes. (Vopiscus, *Tacitus*, III.)

mépris des conventions ils franchissent les frontières et se répandent à travers les provinces, confiants dans l'impunité[82]. C'est ainsi que chaque mort d'empereur est le signal d'une nouvelle invasion[83]. « La notion du droit des gens, observe M. Zeller[84], n'avait pas d'accès auprès de cette race, et il semble que ses modernes historiens la saisissent à peine[85]. »

82. Et quoniam a Mœotide multi barbari eruperant, hos eosdem consilio atque viribus, ut eo redirent compulit. (Vopiscus, *Tacitus*, cap. XIII.)

83. Τακίτου δὲ τὰ τῆς Ῥώμης ἀναδησαμένου βασίλεια καὶ τὴν ἀρχὴν ἔχοντος (anno 275), Σκύθαι διὰ τῆς Μαιωτιδος λίμνης περαιωθέντες διὰ τοῦ Πόντου τὰ μέχρι Κιλικίας ἐπέδραμον· οἷς ἐπεξελθὼν Τάκιτος τοὺς μὲν αὐτὸς καταπολεμήσας ἐξεῖλεν, τοὺς δὲ Φλωριανῷ προβεβλημένῳ τῆς αὐλῆς ὑπάρχῳ παραδοὺς ἐπὶ τὴν Εὐρώπην ἐξώρμησεν. (Zosimus, lib. I c. 63.)

Παρεσκευασμένων δὲ εἰς πόλεμον ἀμφοτέρων εἰς τὴν Ταρσὸν ὁ Φλωριανὸς ἀφικόμενος αὐτῇ στρατοπεδεύειν ἐγνώκει, τὴν κατὰ τῶν ἐν τῷ Βοσπόρῳ Σκυθῶν νίκην ἡμιτελῆ καταλελοιπώς. (*Id.*, cap. LXIV.)

84. Zeller, *Op. cit.*, t. I.

85. Les écrivains allemands modernes recommandent la mise en action des mêmes principes. Il convient de remarquer que, là où les barbares agissaient d'instinct et conformément aux tendances de leur race, les Allemands actuels obéissent à un système national, à une doctrine purement individuelle, échafaudée par leurs philosophes de la fin du XVIIIe siècle. Nous citerons quelques phrases prises au hasard dans certains théoriciens d'outre-Rhin :

« Il ne faut pas cesser d'accentuer la nécessité, l'idéalisme et le caractère sacré de la guerre et de la proclamer indispensable au progrès de l'humanité » (Bernhardi, *Deutschland und der nächste Krieg*, p. 31-32 de l'édition française).

« Il faut nous souvenir que nous ne pouvons, sous aucun prétexte, éviter la guerre à laquelle nous contraint notre situation mondiale et qu'il ne convient nullement de la retarder outre mesure, mais au contraire de la provoquer dans les conditions les plus favorables. » (*Ibid.*, p. 109.)

« Le délai qui nous est encore accordé par le destin pour rassembler nos forces et nous préparer à cette lutte à mort, est peut-être très court. Encore faut-il que nous l'utilisions si nous voulons garder en notre mémoire l'avertissement du grand Electeur, à savoir que nous sommes Allemands. C'est le point de vue d'où nous devons préparer la guerre sur terre et sur mer; de ce point de vue nous pourrons accomplir notre mission nationale. » (*Ibid.*, p. 173.)

« Parce que nous considérons la culture allemande comme le facteur le plus nécessaire au progrès, il est de notre devoir, même en ne prenant en considération que l'intérêt de la civilisation universelle, de tendre vers un élargissement de notre domaine national et de réunir, non politiquement, mais nationalement, les Allemands dispersés dans le monde entier, mais remplir ce devoir est aussi une nécessité. Nous devons poursuivre par tous les moyens l'acquisition de terres nouvelles, parce que nous devons conserver à l'empire, politiquement parlant aussi, l'excédent, qui se chiffre par millions, de notre population, et lui assurer, non seulement du travail et du pain sous tous les cieux, mais aussi une vie allemande. » (Bernhardi, *Unsere Zukunft*, p. 42.)

« Il nous faut des terres, et non pas des colonies seulement; il nous faut des terres, même habitées par des étrangers, mais dont, à l'avenir, nous ferons les destinées selon nos besoins.... »

(Ernst Hasse, *Deutsche Politik*, t. II, fasc. I, p. 67.)

« Une guerre énergiquement conduite ne peut être uniquement dirigée contre l'ennemi combattant et ses dispositifs de défense, mais elle tendra et DEVRA tendre également à la destruction de ses ressources matérielles et morales. Les considérations matérielles humanitaires, telles que les ménagements relatifs

L'un d'eux nous dira simplement que les Germains honorèrent la mort d'un Empereur avec lequel ils avaient traité, par une nouvelle invasion. Quand la Germanie est refoulée chez elle, il s'irrite et ne s'apaise que par l'espoir d'une prochaine revanche. La guerre du moins, dit-il, a appris la guerre aux Germains, ils sont pourvus, armés de ce qu'ils ont pillé dans les provinces; ce que Rome avait forgé pour sa défense, ils le possèdent.... A tant de siècles de distance, il semble que la haine de race et la convoitise du barbare animent encore au XIXe siècle le digne historien de ces faiseurs de ruines ».

Probus part en hâte pour les Gaules qui, depuis le meurtre de Posthumus, avaient été envahies par les Germains[86]. Il leur reprend soixante villes parmi les plus importantes de la Gaule, et leur fait rendre le butin qui, après les avoir enrichis, était pour eux un autre sujet d'orgueil : après leur avoir tué 400 000 hommes qui avaient envahi le territoire romain, il refoula le reste au delà du Nècre et de l'Elbe[87]. Probus culbuta en outre les Francs sur le Rhin, et battit les Burgondes unis aux Vandales, sur les bords du Mein et du Neckar[88]. Neuf petits rois de diverses nations

aux personnes et aux biens, ne peuvent entrer en ligne de compte que si la nature et le but de la guerre s'en accommodent. »

(*Kriegsbrauch im Landkriege*, p. 6-7, 3.)

« ENVAHISSEMENT DES PROVINCES. — Ce ne sera pas toujours pour les garder, mais pour y LEVER DES CONTRIBUTIONS DE GUERRE OU POUR LES DÉVASTER. L'objet unique est, coûte que coûte, de causer des dommages à l'ennemi.

(Clausewitz, *Vom Kriege*, t. I, p. 4.)

« Les petits peuples et les débris de peuples ont inventé un mot nouveau, le « DROIT DES GENS ». Au fond, ce n'est pas autre chose qu'un calcul fondé sur notre généreuse bêtise. » (Tannenberg, p. 99, de l'édit. fr.)

« Et les traités? En temps de guerre, les paragraphes de tous les traités de neutralité volent au vent comme des lambeaux de papier.... »

(*Die Grenzboten*, t. LX, p. 154-155.)

86. Ἐπεὶ δὲ ταῖς ἐν Γερμανίᾳ πόλεσιν ἐνοχλουμέναις ἐκ τῶν περὶ τὸν Ρῆνον βαρβάρων ἠναγκάζετο βοηθεῖν, αὐτὸς μὲν ὡς ἐπὶ τὸν Ῥῆνον ἤλαυνεν.

(Zosimus, I, 67.)

87. Acres etiam pugnas commisit, primum contra Logiones, nationem germanicam, quibus devictis, quum Semnonem, eorum ducem, cum filio, vivum in potestatem redigisset, supplices factos, in fidem recepit.... Alterum contra Francos prœlium pugnavit, quibus opera ducum strenue victis; ipse cum Burgundorum, Vandilorumque copiis dimicavit.... Reliqui, cum pacem ea lege petiissent, ut prædam cum captivis, quos habebant redderent : impetrato quod postulaverant, non omnia restituerunt. Quamobrem indignatus Imperator, discedentes adortus, merito supplicio multavit ipsis trucidatis, & Igillo duce capto.

(Zosimus, I, 67-68).

88. Cum ingenti exercitu Gallias petit, quæ omnes, occiso Postumo, turbatæ fuerant; interfecto Aureliano, a Germanis possessæ. Tanta autem illic prœlia feliciter gessit, ut a barbaris sexaginta per Gallias nobilissimas reciperet civitates; prædam deinde omnem, qua illi præter divitias, etiam efferebantur ad gloriam. Et quum iam in nostra ripa, immo per omnes Gallias, securi vagarentur, cæsis prope quadringentis millibus, qui Romanum occupaverant solum, reliquias ultra Nicrum fluvium et Albam removit. Tantum his prædæ barbaricæ tulit, quantum ipsi Romanis abstulerant; contra urbes Romanas et castra in solo barbarico posuit, atque illic milites collocavit.

(Fl. Vopiscus, *Probus*, cap. XIII.)

vinrent se jeter aux pieds de Probus. L'Empereur se fit livrer des otages, exigea du blé, des vaches et des moutons, et leur interdit l'usage des armes [A. C., 275-282].

Probus, fidèle en cela à la politique de ses prédécesseurs, essaya de tourner la Germanie contre elle-même, en enrôlant des barbares dans les légions; il incorpora ainsi 16 000 hommes, en ayant soin de les disséminer dans les diverses provinces, disant qu'il ne fallait pas, quand les Romains avaient des barbares pour auxiliaires, « qu'on le vît, mais qu'on le sentît[89] ».

La Germanie semblait cette fois avoir éprouvé un choc si rude qu'elle ne s'en relèverait pas. Probus écrivit au Sénat : « La Germanie est soumise dans toute son étendue; déjà tous les barbares labourent pour vous, ensemencent pour vous; les Gaules sont entièrement délivrées[90]. »

Malheureusement la Germanie n'est subjuguée qu'en apparence, elle trouve dans la prolificité même de sa race des ressources inépuisables. On a beau lui tuer des hommes, elle renaît de ses cendres, toujours plus forte et plus menaçante. Rien ne parvient à la policer, à l'assagir; à la moindre occasion son fonds de sauvagerie naturelle reparaît et éclate.

Une sourde révolte gronde chez les peuples nouvellement transplantés, dans les différentes parties de l'empire[91]. Probus emploie toute son activité à réprimer les attaques de ces dangereux voisins, qui, de temps à autre, débordent à travers les frontières, semant la ruine et la terreur parmi les populations. « Probus, » dit Vopiscus, « établit sur le sol romain 100 000 Bastarnes qui restèrent fidèles à la République; mais il n'en fut pas de même d'un grand nombre de nouveaux sujets qu'il tira d'autres nations, c'est-à-dire de celles des Gépides, des Gautunnes et des Vandales, qui tous violèrent la foi du serment et qui, tandis que Probus était occupé à combattre les tyrans, se répandirent par terre et par mer dans

89. Nec cessatum est unquam pugnati (quum quotidie ad eum barbarorum capita deerrentur, iam ad singulos aureos singula), quamdiu reguli novem ex diversis gentibus venirent, atque ad pedes Probi iacerent.... Accepit præterea sedecim millia tironum, quos omnes per diversas provincias sparsit, ita ut numeris, vel limitaneis militibus, quinquagenos et sexagenos intersereret, dicens, sentiendum esse, non videndum, quum auxiliaribus barbaris Romanus iuvatur. (Id., *op. cit.*, XIV.)

90. Subacta est omnis qua tenditur late Germania; novem reges gentium diversarum ad meos pedes, immo ad vestros, supplices stratique iacuerunt. Omnes iam barbari vobis arant, vobis iam serunt, et contra interiores gentes militant.... Quadringenta millia hostium cæsa sunt, et sedecim millia armatorum nobis oblata, et septuaginta urbes nobilissimæ captivitate hostium vindicatæ, et omnes penitus Galliæ liberatæ. (Id., cap. XV.)

91. Recursabat quippe in animos illa sub divo Probo et paucorum ex Francis captivorum incredibilis audacia et indigna felicitas qui a Ponto usque correptis navibus, Græciam Asiamque populati, nec impune plerisque Lybiæ litoribus appulsi, ipsas postremo navalibus quondam victoriis nobiles ceperant Syracusas, et immenso itinere pervecti oceanum, qua terras irrupit intraverant : atque ita eventu temeritatis ostenderant, nihil esse clausum piraticæ desperationi, quo navigiis pateret accessus. (Eumenii Panegyricus Const. Caes, XVIII.)

presque toutes les parties du monde, non sans honte et sans dommage pour la gloire de Rome. Probus toutefois les battit dans plusieurs rencontres et remporta sur eux des victoires qui leur coûtèrent tant d'hommes que ce fut une gloire, pour le petit nombre qui retournèrent dans leur patrie, d'avoir pu échapper aux mains de cet empereur[92]. »

Zosime raconte, de même, qu'une horde de Francs qui avaient reçu des terres en Pannonie, se souleva. S'étant saisis de plusieurs vaisseaux, ils désolèrent la Grèce. De là ayant passé en Sicile, ils s'emparèrent de Syracuse, et massacrèrent les habitants de cette cité. Après avoir essuyé un échec sur la côte d'Afrique de la part des troupes carthaginoises, ils passèrent le détroit de Gibraltar et regagnèrent leur patrie, sans avoir souffert aucun dommage[93].

Sous Dioclétien, des efforts soutenus sont tentés, pour organiser la défense de l'empire et consolider les frontières. Pour mieux surveiller la barbarie et garantir le territoire de nouvelles attaques, les deux empereurs et les deux Césars se partagent le pouvoir. Toutes les provinces au delà des Alpes gauloises furent confiées à Constance; Maximien eut l'Afrique et l'Italie, Galère toutes les côtes de l'Illyrie jusqu'au Pont-Euxin, Valerius se réserva le reste... (Aur. Victor., *Caes.*, XXXIX) [A. C. 292].

Une ligne de fortifications fut élevée le long du Rhin et du Danube, on consolida les anciennes forteresses, on construisit de nouvelles citadelles,

92. Centum millia Bastarnorum in solo Rom. constituit, qui omnes fidem servaverunt. Sed quum et ex aliis gentibus plerosque pariter transtulisset, id est, ex Gepidis, Gautunnis, et Vandalis, illi omnes fidem fregerunt, et occupato bellis tyrannicis Probo, per totum pene orbem pedibus et navigando vagati sunt, nec parum molestiæ Rom. gloriæ intulerunt, quos quidem ille diversis vicibus, variisque victoriis oppressit paucis cum gloria domum redeuntibus quod Probi evasissent manus. (Fl. Vopisc., *Probus*, XVIII.)

* Nonnihilum tamen Gallis profuit : nam Alemannos, qui tunc adhuc Germani dicebantur, non sine gloriæ splendore contrivit, nunquam aliter, quam latrocinandi pugnans modo. Hunc tamen Probus fugatum usque ad ultimas terras, et cupientem in Francorum auxilium venire, a quibus originem se trahere ipse dicebat, ipsis prodentibus Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere, vicit et interemit. (Vopiscus, *Vita. Proculi*, cap. XIII.)

** On peut rapprocher de l'expression de Vopiscus : « ridendo fidem frangere », ce jugement de Salvien sur le caractère déloyal des Francs : « Francus... qui periurium ipsum sermonis genus putat esse, non criminis ».
(Salvianus, *De gubernatione Dei*, cap. IV.)

*** Et quoniam, cognita Probi morte, Barbarorum quisque opportune invaserant, misso ab munimentum Galliæ maiore filio....
(A. Victor, *Caesares*, cap. XXXVIII.)

93. ...Καὶ Φράγκων τῷ βασιλεῖ προσελθόντων καὶ τυχόντων οἰκήσεως μοίρά τις ἀποστᾶσα, πλοίων εὐπορήσασα, τὴν Ἑλλάδα συνετάραξεν ἅπασαν, καὶ Σικελίᾳ προσσχοῦσα καὶ τῇ Συρακοσίων προσμίξασα πολὺν κατὰ ταύτην εἰργάσατο φόνον. Ἤδη δὲ καὶ Λιβύη προσορμισθεῖσα, καὶ ἀποκρουσθεῖσα δυνάμεως ἐκ Καρχηδόνος ἐπενεχθείσης, οἵα τε γέγονεν ἀπαθὴς ἐπανελθεῖν οἴκαδε. Cf. note 91. (Zosimus, lib. I, 71, 2.)

les camps furent soigneusement pourvus de soldats et les garnisons multipliées tout le long de cette ligne de défense[94].

L'élan des barbares, comme le remarque Gibbon, est presque totalement endigué. Contenus par cette ceinture de forts, ils vont, pour assouvir leur rage guerrière, se jeter les uns sur les autres. Encore une fois la sage politique des empereurs triomphe[95]. Ces peuples, que les armes ne réussissent point à dompter, vont se détruire par la guerre civile[96]; ils s'affaiblissent graduellement, tandis que la puissance romaine intacte les surveille, prête à réprimer la première tentative hostile. La Germanie, cependant, tente encore çà et là des coups de force partiels. La Gaule semble avoir toujours été la principale convoitise des nations barbares; Maximien combat les Saxons, défait, près de Trèves, une armée d'Alamans, de Burgondes et d'Hérules. Constance chasse les Francs qui avaient envahi la Batavie; de nombreux prisonniers sont transportés sur les territoires de Trèves, de Troyes[97] et d'Amiens, pour repeupler et cultiver[98] les pays qu'ils ont dévastés; système de colonisation préconisé

94. *a.*) Alarum cohortiumque castra, toto Rheni et Istri, et Euphratis, limite restituta.

(Eumen. pro rest. schol. c. XVIII).

Cf, Gruter, Inscript. CLXVI, 7.

b) ὁ Διοκλητιανὸς λόγον ποιούμενος τῶν πραγμάτων ὠήθη δεῖν καὶ δυνάμεσιν ἀρχούσαις ἑκάστην ἐσχατιὰν ὀχυρῶσαι καὶ φρούρια ποιῆσαι.

(Suidas, v. ἐσχατιά.)

95. Tantam esse imperii vestri felicitatem ut undique se barbaræ nationes vicissim lacerent et excidant, alternis dimicationibus et insidiis clades suas duplicent et instaurent; Sarmaticas vestras et Ræticas, et Transrhenanas expeditiones furore percitæ in semet imitentur Sancte Iuppiter, et Hercules bone, tandem bella civilia ad gentes, illa vesania dignas transtulistis, omnemque illam rabiem extra terminos huius imperii in terras hostium distulistis.

(Cl. Mamertini Genethliacus, XVI.)

96. Ruunt omnes in sanguinem suum populi quibus nunquam contigit esse Romanis obstinatæque feritatis pœnas nunc sponte persolvunt.

(*Id.*, *l. c.*)

* Cum omnes barbaræ nationes excidium universæ Galliæ minarentur, neque solum Burgundiones et Alamanni, sed etiam Chaibones, Erulique viribus primi Barbarorum, locis ultimi præcipiti impetu in has provincias irruissent, quis deus tam insperatam salutem nobis attulisset, nisi tu affuisses?

** Ita cuncti Chaibones, Erulique cuncti, tanta internecione cæsi, interfectique sunt, ut exstinctos eos relictis domi coniugibus ac matribus non profugus aliquis e prœlio, sed victoriæ tuæ gloria nunciaret.

(Cl. Mamertinus, Panegyr. Maximiano Aug. dictus, v.)

*** Per hæc tempora, etiam Carausius, qui vilissime natus, in strenuæ militiæ ordine famam egregiam fuerat consequutus, quum apud Bononiam per tractum Belgicæ et Armoricæ pacandum mare accepisset, quod Franci et Saxones infestabant, multis barbaris sæpe captis.... (Eutropius, lib. IX. cap. XIII.)

97. Ut quæ fortasse ipsi quondam deprædando vastaverant, culta redderent serviendo. (Eumen., Pan. Const., VIII.)

97 *bis*. Arat ergo nunc mihi, Chamavus, et Frisius, et ille vagus, ille prædator exercitio squalidus operatur, et frequentat nundinas meas pecore venali, et cultor barbarus laxat annonam. (*Id.*, IX.)

98. Itaque sicuti pridem tuo, Diocletiane Auguste, iussu supplevit deserta Thraciæ translatis incolis Asia, sicut postea tuo, Maximiane Auguste nutu Ner-

par Probus, mais qui ne laissait pas de favoriser largement le développement de l'élément germanique dans les provinces. Il est étonnant de remarquer l'aveuglement avec lequel les empereurs transplantaient sur le sol romain une barbarie qu'ils s'efforçaient d'autre part d'anéantir. Les conséquences politiques d'une telle colonisation semblent leur avoir complètement échappé.

Une horde d'Alamans est battue près de Langres par Constance qui leur tue 60000 hommes. Surpris hors de la ville, l'empereur risqua d'être capturé; il ne se sauva qu'à grand'peine, en se faisant hisser sur les murailles au moyen d'une corde[99] [A. C. 301]. Ne nous attardons pas aux luttes que soutinrent contre la Germanie, Dioclétien, Constance[100] et Maximien[101]; on peut en trouver le détail dans les Panégyristes latins; la pénurie de documents que nous avons sur ces époques, — documents qui se réduisent à de maigres abrégés, — ne nous permet pas d'enregistrer des traits de mœurs présentant un haut intérêt; la simple énumération de ces invasions qui émanent d'une intention unique, et qui offrent un caractère invariable, suffit à montrer le but constant poursuivi par la Germanie, celui de s'approprier par la force le bien d'autrui, en ne reculant devant aucun moyen pour satisfaire son ambition. Ce même désir de conquête subsistera toujours chez cette race avide et brutale qui jette sur le monde un éternel regard de convoitise, — « Torvitas Germani », — le sein gonflé de haines perpétuelles et d'inexpiables colères[102].

Un Allemand, à la veille de 1914, écrivait cyniquement ces lignes qui peignent admirablement l'âme immuable de la vieille Germanie, et les éternelles aspirations de son peuple : « Si nous n'acquérons pas bientôt

viorum et Treverorum arva iacentia lætus postliminio restitutus, et receptus in leges Francus excoluit; ita nunc per victorias tuas, Constanti Cæsar invicte, quidquid infrequens Ambiano et Bellovaco, Tricassino solo, Lingonicoque restabat barbaro cultore revirescit. (Eumen., Pan. Const., c. XXI.)

99. Per idem tempus, a Constantio Cæsare in Gallia pugnatum est circa Lingonas die una adversam et secundam fortunam expertus est. Nam quum, repente barbaris ingruentibus, intra civitatem esset coactus, tam præcipiti necessitate, ut, clausis portis, in murum funibus tolleretur; vix quinque horis mediis adventante exercitu, sexaginta fere millia Alamannorum cecidit. (Eutropius, IX. XV.)

100. Quid commemorem Lingonicam victoriam, etiam imperatoris ipsius uulnere gloriosam? Quid Vindonis campos hostium strage completos, sed adhuc ossibus opertos? (Eumenius, Pan., VII, c. VI.)

101. Constantius vero Cæsar in Gallia, primo prœlio ab Alamannis profligato exercitu suo, vix ipse surreptus est : secundo autem secuta est satis secunda victoria. Nam paucis horis sexaginta millia Alamannorum cæsa referuntur. (P. Orosius, *Historia*. lib. VII, c. XXV.)

102. Gentis illius odia perpetua et inexpiabiles iras. (Eumenius, Pan., VII.)

* Terram Bataviam, sub ipso quondam alumno suo a diversis Francorum gentibus occupatam, omni hoste purgavit, nec contentus vicisse, ipsas in Romanas transtulit nationes, ut non solum arma, sed etiam feritatem ponere cogerentur. (Eumenius, Pan., VII, c. V.)

des terres nouvelles, nous allons inévitablement à une effroyable catastrophe; peu importe que ce soit au Brésil, en Sibérie, en Anatolie ou dans l'Afrique du Sud, pourvu que nous puissions nous mouvoir dans la joie et dans la liberté et donner à nos enfants de l'air et de la lumière en abondance et dans de bonnes conditions. Aujourd'hui comme il y a deux mille ans, lorsque les Cimbres et les Teutons frappaient aux portes de Rome, un cri s'élève, tantôt comme un appel d'angoisse et de nostalgie, tantôt comme une bravade déjà sûre de l'avenir; ce cri toujours plus haut, ce cri qui monte : « Des terres! des terres nouvelles![103] »

La violence et l'invasion ne furent qu'un des moyens secondaires de l'introduction de la Germanie dans l'empire; les barbares, qui cédaient de temps à autre à leur propension innée à l'incursion et au pillage, étaient facilement repoussés; autrement dangereux étaient l'admission aux charges de sujets étrangers, et leur enrôlement dans les légions. C'était là une prise de possession indiscutable; cet envahissement général, cet enveloppement graduel ne se pouvaient combattre ni refréner comme une invasion brutale[104]. Erocus[104 bis], roi des Alamans, qui avait accompagné Constance en Grande-Bretagne, aide Constantin à s'emparer du pouvoir. Ce dernier prend à sa solde un corps de 40 000 guerriers Goths; à Constantinople, il fait consul un Franc[105]. Cependant il faut souvent sévir contre ces intrus qui se montrent intraitables et incorrigibles. Les Francs

103. Albrecht Wirth, *Volkstum und Weltmacht in der Geschichte*, p. 227.

104. Malarichus, adhibitis Francis, quorum ea tempestate, in palatio multitudo florebat, erectius iam loquebatur, tumultuabaturque.

(Ammian Marc., l. XV, c. v.)

104 *bis*. Cunctis qui aderant, annitentibus, sed præcipue Eroco, Alamannorum rege, auxilii gratia Constantium comitato, imperium capit.

(A. Victor, *Epit.*, XLI.)

105. Julien accusait Constantin d'avoir le premier élevé des barbares à la dignité des faisceaux et du consulat : « eum aperte incusans quod barbaros omnium, primus adusque fasces auxerat et trabeas consulares, insulse nimirum et leviter (Ammian.).

Ἔτιμα δὲ καὶ ῥωμαϊκοῖς ἀξιώμασι τοὺς ἐν αὐτοῖς διαπρεπεστέρους.

(Eusebius, *V. C.*, IV, 7).

Apparet namque frequenter, quomodo invitabantur, sicut et sub Constantino, rogati sunt.... Dum famosissimam, et Romæ æmulam in suo nomine, conderet civitatem, Gothorum interfuit operatio, qui fœdere inito cum imperatore, XL suorum millia illi in solatia contra gentes varias obtulere. Quorum et numerus et millia, usque ad præsens in republica nominantur, idest Fœderati.

(Iornandes, *De rebus Geticis*, c. XXI.)

* Voici d'après Mascou les noms de quelques Germains qui exerçaient alors dans l'empire, les charges les plus élevées :

Malarichus (Franc), gentilium rector.
Mallobaudes (Franc), tribunus armaturarum.
Pappo (Franc), ductor promotorum et præfectus urbis.
Bainobaudes, scutariorum, et plus tard, cornutorum tribunus.
Seniaucus. Turmæ equestris præpositus (Franc).
Teutomeres, protector domesticus (Franc).

Cf. la Notitia dignitatum, et Valesius. Voir aussi la note 105, p. 213 de ce même ouvrage.

ayant violé la paix[106] et recommencé leurs ravages, Constantin les bat en Gaule, et livre aux bêtes leurs rois Ascaricus et Regaisus. Les captifs subissent le même supplice en expiation de leur férocité[107] : « trucem francum » [A. C. 306]. Constantin tenta d'intimider la Germanie en lui inspirant une terreur capable de tenir en respect son humeur belliqueuse, et de lui ôter à jamais l'intention de s'attaquer à la puissance romaine. Dans ce but, il passe le Rhin et pénètre chez les Bructères[108], les Chaibons et les Chamaves. La répression fut terrible : les villages sont incendiés, les habitants égorgés, les troupeaux massacrés[109]. L'empereur acheva son œuvre en faisant construire à Cologne un pont qui lui permît, à la moindre alerte, de passer chez l'ennemi. En outre, des sentinelles furent postées tout le long du Rhin, et des vaisseaux de combat sillonnèrent continuellement le fleuve. Cette manière énergique de châtier les barbares[110], en employant contre eux leurs propres procédés, fut couronnée de succès. Plusieurs nations livrèrent des otages en gage de leur soumission et implorèrent la paix.

Mais à peine Constantin s'est-il éloigné du Rhin, que les Francs reprennent les armes[111]. L'empereur revient sur ses pas, et les fait facilement rentrer dans l'ordre. Une seconde tentative des barbares est

106. Ignobilem credo aliquam barbarorum manum repentino impetu, et improviso latrocinio ortus tui auspicia tentasse. Affecisti pœna temeritatis reges ipsos Franciæ qui per absentiam patris tui pacem violaverant; non dubitasti ultimis punire cruciatibus; nihil veritus gentis illius odia perpetua et inexpiabiles iras. (Eumen, Panegyr. Constant, X.)

107. Tantam captivorum multitudinem bestiis obiicit, ut ingrati et perfidi non minus doloris ex ludibrio sui quam ex ipsa morte patiantur. (Panegyr. incert. Constant., cap. XXIII.)

108. Ut tamen omnibus modis barbarorum immanitas frangeretur, nec sola hostes regum suorum supplicia mœrerent, etiam immissa Bructeris vastatione fecisti imperator invicte. (Eumenii Panegyr. Constant., XII.)

109. Cæsi igitur innumerabiles, capti plurimi. Quidquid fuit pecoris, captum aut trucidatum est. Vici omnes igne consumpti etc. (*Id.*, *l. c.*)

110. Insuper etiam Agrippinensi ponte faciundo reliquiis afflictæ gentis insultas, ne unquam metus ponat, semper horreat, semper supplices manus tendat cum tamen hoc tu magis ad gloriam imperii tui, et ornatum limitis facias quam ad facultatem, quoties velis, in hosticum transeundi : quippe cum totus armatis navibus Rhenus instructus sit, et ripis omnibus usque ad oceanum dispositus miles immineat. (*Ibid.*, cap. XIII.)

111. ὁσά τε γένη βαρβάρων, τῶν ἀμφὶ Ῥῆνον ποταμὸν, ἑσπέριόν τε ὠκεανὸν οἰκοῦντα, στασιάζειν ἐτόλμα, πάνθ' ὑποτάττων, ἡμερα ἐξ ἀτιθάσσων κατειργάζετο ἄλλα δ' ἀναστέλλων, ὥσπέρ τινας θῆρας ἀγρίους, ἀπεσόβει τῆς οἰκείας, ὅσαπερ ἀνιάτως ἔχοντα πρὸς ἡμέρου βίου κατάστασιν ἑώρα. (Eusebius, *Vita Constant*, I, 25.)

* Quid memorem Bructeros? Quid Chamavos? Quid Cheruscos? Vangionas, Alamannos, Tubantes? Bellicum strepunt nomina, et immanitas barbariæ in ipsis uocabulis adhibet horrorem. Hi omnes sigillatim, dein pariter armati, conspiratione fœderatæ societatis exarserant. (Nazarius, *Pan.*, IX, c. XVIII.)

** Ecce enim, dum a limite paulisper abscesseras, quibus se terroribus barbarorum perfidia iactauerat scilicet, dum sibi illa proponunt : quando perveniet, quando vincet? quando fessum reducet exercitum? cum repente audito reditu tuo velut attoniti concíderunt. Nec tuum pro republica votum amplius quam unius noctis cura tetigit. Postridie enim quam accepto illo nuncio geminatum

réprimée quelque temps après avec le même succès. Les Goths[112] se soulèvent de leur côté et passent le Danube ; Constantin les défait dans un combat très meurtrier où leur roi Rausimodus[113] est tué ; vers ce temps Crispus[114] bat les Francs en Gaule[115]. Vers l'an 334, les Goths repassent

itineris laborem susceperas, omnes fluctus resedisse, omnem quam reliqueras tranquillitatem rediisse didicisti. (Eumenius, *Pan.*, VII, c. XXI.)

*** Ruperat fidem gens levis et lubrica barbarorum, et robore atque audacia lectis eruptionis auctoribus, institisse Rheno nunciebantur. Illico obvius affuisti, et præsentia tua ne auderent transitum terruisti.... Toto Rheni alveo oppleto navibus devectus terras eorum ac domos mœstas lugentesque populatus es, tantamque cladem vastitatemque periuræ genti intulisti, ut vix post illud nomen habitura sit. (Pan. incert, c. XXII.)

Franci ispsi, præter ceteros truces, quorum vis cum ad bella effervesceret ultra ipsum Oceanum æstu furoris evecta, Hispaniarum etiam oras armis infestas habebat. (Nazarius, Pan. X, c. XVII.)

112. Aera 369, anno XXVI imperii Constantini, Gothi Sarmatarum regionem aggressi, copiosissimis super Romanos irruerunt agminibus, vehementi virtute cuncta gladio et deprædatione vastantes.

(Isidorus Hispalensis, *Chron. de reg. Goth.*)

112 *bis*. Gothorum fortissimas et copiosissimas gentes in ipso barbarici soli sinu, hoc est in Sarmatarum regione delevit. (Orosius, VII, XXVIII.)

112 *ter*. Item cum Constantinus Thessalonica esset, Gothi per neglectos limites eruperunt, et vastata Thracia et Mœsia prædas agere cœperunt. Tunc Constantini terrore et impetu repressi, captivos illi impetrata pace, reddiderunt. (Anonymus Valesii, *Excerpta de Constantino*, etc.)

113. Κωνσταντῖνος δὲ πυθόμενος Σαυρομάτας τῇ Μαιώτιδι προσοικοῦντας λίμνῃ, ναυσὶ διαβάντας τὸν Ἴστρον, τὴν οὖσαν ὑπ' αὐτῷ λῃζεσθαι χώραν, ἦγεν ἐπ' αὐτοὺς τὰ στρατόπεδα. συναντησάντων δὲ καὶ τῶν βαρβάρων αὐτῷ μετὰ Ῥαυσιμόδου τοῦ σφῶν βασιλεύοντος, τὴν ἀρχὴν οἱ Σαυρομάται προσέβαλλον πόλει φρουρὰν ἀρχοῦσαν ἐχούσῃ, ἧς τὸ μὲν ἀπὸ γῆς ἀνατρέχον ἐς ὕψος τοῦ τείχους ἐκ λίθων ᾠκοδόμητο. τὸ δὲ ἀνωτέρω ξύλινον ἦν. οἰηθέντες τοινυν οἱ Σαυρομάται ῥᾷστα τὴν πόλιν αἱρήσειν, εἰ τοῦ τείχους ὅσον ξύλινον ἦν καταρλέξαιεν, πῦρ τε προσήγον καὶ τοὺς ἐπὶ τοῦ τείχους ἐτόξευον ἐπεὶ δὲ οἱ ἐφεστῶτες τοῖς τείχεσι βέλεσί τε καὶ λίθοις τοὺς Βαρβάρους ἐξ ὑπερδεξίων βάλλοντες ἔκτεινον, ἀπαντήσας Κωνσταντῖνος καὶ κατὰ νώτου τοῖς βαρβάροις ἐπιπεσὼν πολλοὺς μὲν ἀπέκτεινεν, τοὺς δὲ πλείους ἐζώγρησεν, ὥστε τοὺς λειπομένους φυγεῖν. Ῥαυσίμοδος δὴ τὸ πολὺ μέρος ἀποβαλὼν τῆς δυνάμεως, ἐς τὰς ναῦς ἐμβὰς ἐπεραιοῦτο τὸν Ἴστρον, διανοούμενος καὶ αὖθις τὴν Ῥωμαίων λῃζεσθαι χώραν· ὅπερ ἀκούσας ὁ Κωνσταντῖνος ἐπηκολούθει, τὸν Ἴστρον καὶ αὐτὸς διαβάς, καὶ συμφυρεῖσι πρός πεν λόφον ὅλας ἔχοντα πυκνὰς ἐπιτίθεται, καὶ πολλοὺς μὲν ἀνεῖλεν, ἐν οἷς καὶ Ῥαυσίμοδον αὐτόν, πολλοὺς δὲ ζωγρίας ἑλὼν τὸ περιλειφθὲν πλῆθος χεῖρας ἀνατείναν ἐδέξατο, καὶ μετὰ πλήθους αἰχμαλώτων ἐπανῆει πρὸς τὰ βασίλεια. (Zosimus, II, 21.)

114. Crispus battit les Francs et les Alamans en 320. Cette victoire est mentionnée par Publius Optatianus Porphyrius, dans son panégyrique de Constantin :

... Sed Crispi in fortia uires
Non dubiæ, ripa, Rhenum, Rhodanumque tueri
Ulteriore parant, et Francis tristia iura.

Cf. Nazarius, *Pan.*

115 *a*. Ista acta sunt duobus Augustis CSS, ad III, scilicet consulatum Constantii, ac secundum Constantis. Quo quidem tempore Constans gentem devicit Francorum, eosque fœderatos ac socios Romanis fecit. (Socrates, II, XIII.)

115 *b*. Constantium maximis muneribus uicinos Rheno barbaros infestos ei reddidisse. (Zosimus, p. 229.)

115 *c*. A. CCCXLI. Vario eventu adversus Francos a Constante pugnatur.

encore une fois le Danube sous la conduite de leur roi Araric, et se répandent dans la Moesie. On eut facilement raison des barbares qui furent décimés par la faim et par le froid. Réduits à demander la paix, ils livrèrent en otage le fils d'Araric. A la suite de ces guerres, 300 000 Sarmates reçurent des établissements en Thrace, en Scythie, en Macédoine et jusqu'en Italie[116].

115 *d.* A. CCCXLII. Franci a Constante perdomiti et pax cum eis facta.
(Ex chronico Hieronymi.)

116. Adversum Gothos bellum suscepit, et implorentibus Sarmatis auxilium tulit. Ita per Constantinum Cæsarem centum prope millia fame et frigora, exstincta sunt. Tunc et obsides accepit, inter quos et Ariarici regis filium. Sic cum his pace firmata in Sarmatas versus est, qui dubiæ fidei probantur. Sed servi Sarmatarum adversum omnes dominos rebellarunt : quos pulsos Constantinus libenter accepit, et amplius trecenta millia hominum mistæ ætatis et sexus per Thraciam, Scythiam, Macedoniam, Italiamque divisit.
(Anonymus Valesii, *op. cit.*)

Remarque. — Constant eut à combattre les Francs, en Gaule; les Germains avaient en effet profité des dissensions qui divisaient les fils de Constantin pour recommencer leurs incursions :

Idatius ad A. 341, Marcellino et Probino Coss : « His COSS, pugna facta est cum gente Francorum a Constante Augusto in Galliis. »

Id. ad A. 342. Constantio III et Constante II, CSS. His CSS, uicti Franci a Constante Aug. seu pacati.

Id. Ad A. 343, Franci a Constante perdomiti, et pax cum eis facta. Isto tempore reipublicæ status magnopere perturbatus fuit.

Nam gens Francorum, qui Galliæ finitimi sunt, in Romanorum fines incursionem fecerunt. (Socrates, II, x.)

Libanius dit en parlant des Francs :

Ἔστι γένος Κελτικὸν ὑπὲρ Ῥῆνον ποταμὸν ἐπ' αὐτὸν Ὠκεανὸν καθῆκον, οὗτος εὖ πεφραγμένον πρὸς τὰ τῶν πολέμων ἔργα, ὥστε τὴν προσηγορίαν ἀπ' αὐτῶν εὐράμενοι τῶν πράξεων ὀνομάζονται Φρακτοί, ὁ δὲ ὑπὸ τῶν πολλῶν κέκληνται Φράγκοι, τοῦτ' ἔστι προσηγορία τῇ τῶν πολλῶν ἀμαθίᾳ διεφθαρμένη [128] οὗτοι πλήθει μὲν πάντα ἀριθμὸν ὑπερβαίνουσιν, ἰσχύϊ δὲ τοῦ σφῶν αὐτῶν πλήθους τὴν ὑπερβολὴν παρέρχονται. τούτοις ζάλη μὲν θαλάττης οὐδὲν ἠπείρου φοβερωτέρα, κρυμὸς δὲ ἀρκτῴος εὐκρασίας ἀέρων ἡδίων, συμφορὰ δὲ μεγίστη βίος ἀπράγμων καὶ πέρας εὐδαιμονίας οἱ τῶν πολέμων καιροί, κἂν εἴ τις ἀκρωτηριάσειε, τῷ λειπομένῳ μάχονται, καὶ οὔτε κρατούντων ἡ διώξις δέχεται πέρας εἴτε κρατηθῆναι συμβαίη, τῆς ψυχῆς τὸ τέλος ἀρχὴν ἐφόδου ποιοῦνται. γέρα δὲ ἀπονοίας καὶ τιμὰς θρασύτητος νομοθετήσαντες ἔχουσιν. ἀρρώστημα δὲ ὅλως τὴν ἡσυχίαν κρίνουσι [129]. Τὸν μὲν οὖν ἔμπροσθεν ἅπαντα χρόνον οἱ τὴν πάροικον ἐκείνοις βασιλείαν λαχόντες οὔτε λόγους εὕρισκον οἷς πείσουσιν οὔτε ὅπλων ἰσχὺν οἷς ἀναγκάσουσιν ἠρεμεῖν, ἀλλ' ἔδει προσιδρυμένους συνεχῶς νύκτα καὶ ἡμέραν ταῖς ἐκδρομαῖς ἁπαντᾶν καὶ μήτε σῖτον ἔξω τῶν ὅπλων αἱρεῖσθαι μήτε τὸ κράνος ἀποθεμένους ἐπ' ἀδείας ἀναπαύεσθαι, ἀλλὰ μονονοῦ τῇ σκευῇ συμπεφυκότας διηροφορεῖν κατὰ τοὺς παλαιοὺς Ἀκαρνᾶνας..... ...οὕτω δὴ καὶ τὰ τῶν Φρακτῶν γένη τῷ τῶν πολεμικῶν ἔρωτι πρὸς μανίαν κινούμενοι πυκνὰς ἐποιοῦντο προσβολὰς καὶ πρὶν τὴν πρώτην ἱκανῶς ἀποκρουσθῆναι φάλαγγα, δεύτερος στρατὸς ἐπέπιπτεν.

(Libanius, *Laudatio Constantii et Constantis*, p. 273-274, éd. Teubner.)

On sait que les Francs devinrent les alliés des Romains, et qu'en 406, ils défendirent la Gaule contre l'invasion. Libanius termine cependant par cette remarque défavorable : la servitude pour les Francs consiste à ne pouvoir plus commettre de ravages chez leurs voisins. Φρακτοὶ μὲν τοιοῦτον ὑπῆλθον ζυγὸν δουλείας· τὸ γὰρ μὴ ἔχειν ἑτέρους ληΐζεσθαι, τοῦτο ἐκείνοις δουλεία.
(Libanius ex Oratione III, seu Basilico.)

La puissance germanique s'est accrue à ce point que, sous les fils de Constantin, un certain Magnence*, né parmi les barbares, s'empara du pouvoir. Alors que Constant, tout à sa passion pour la chasse, s'égare dans la forêt, quelques officiers, excités par Chrestius Marcellinus et Magnence, conspirent sa perte. Marcellinus, sous prétexte de fêter la naissance de son fils, invite à souper les dignitaires de l'armée [A. C., 350]. Le festin s'étant prolongé fort avant dans la nuit, Magnence se retire pour un motif quelconque, et reparaît quelques intants après, revêtu des insignes du pouvoir, comme s'il s'apprêtait à jouer une scène théâtrale. Les convives le saluent du titre de roi, et les habitants d'Autun, où se déroulaient ces événements, le reconnaissent pour empereur; bientôt toute l'armée, sans même savoir ce qui s'était passé, joint ses acclamations à celles du peuple, et donne à Magnence le nom d'Auguste. A cette nouvelle, Constant essaie de fuir, mais il est rejoint près d'Héléna[117], ville voisine des Pyrénées, et mis à mort par Gaison, qu'on avait envoyé contre lui avec toute l'élite des troupes. Constance, pour venger son frère, livre combat à Magnence, et le bat à Mursa sur la Drave. Guerre désastreuse, dit Aurelius Victor, où succombèrent [A. C., 351] plus que partout ailleurs les forces de Rome et où la fortune de l'empire sembla pour jamais anéantie. Encouragés par l'exemple de leur compatriote Magnence, qui avait gardé le pouvoir pendant trois ans et demi, et profitant de ces troubles, les Germains recommencèrent à s'agiter. Constance qui entrait pour la septième fois dans son consulat, comme Gallus pour la troisième, quitte Arles pour se rendre à Valence et faire la guerre [A. C., 354] à Gundomade et à Vadomaire[118], rois allemands qui ravageaient par de fréquentes incursions les frontières de la Gaule. L'empereur, ayant réuni son armée à Chalon-sur-Saône, se dirigea ensuite sur Rauraque, et parvint aux bords du Rhin. « Les ennemis se trouvant occupés ailleurs, Constance aurait tout dévasté[119] sans la moindre résistance, si comme on l'a supposé, quelques-uns de cette nation, qui remplissaient dans l'armée les postes les plus honorables, n'avaient pas fait parvenir des avis secrets à leurs compatriotes. »

* Sur la conspiration de Magnence, voir : Zosime, L. II; Victor, *Epitome*; Julien, *Oratio*, I et II.

117. A. CCCL. Magnentio apud Augustodunum arripiente imperium, Constans haud longe ab Hispania, anno ætatis suæ XXX, in castro cui Helene nomen est, interficitur. (Ex chronico Hieronymi.)

118. Constantius consulatu suo septies, et Cæsaris ter, egressus Arelate, Valentiam petit, in Gundomadum et Vadomarium fratres Alamannorum reges arma moturus, quorum crebris incursibus vastabantur confines limitibus terræ Gallorum. (Ammianus Marcellinus, lib. XIV, c. x.)

119. Potuisset aliorsum intentis hostibus exercitus inde transgressus, nullo id opinante, cuncta vastare, nisi pauci ex eadem gente, quibus erat honoratioris militiæ cura commissa, populares suos haec per nuntios docuissent occultos, ut quidam existimabant. Infamabat autem haec suspicio Latinum domesticorum comitem, et Agilonem tribunum stabuli, atque Scudilonem scutariorum rectorem, qui tunc ut dextris suis gestantes rempublicam colebantur. (Amm. Marc., XIV, 10.)

Les Germains jugeant que l'occasion de combattre ne leur était point favorable, envoyèrent des députés pour solliciter la paix[120]. L'empereur la leur accorda. Les Allemands, selon leur habitude, ne respectèrent pas longtemps le traité; comme, par de fréquentes incursions, ils se répandaient à nouveau sur les frontières de l'empire, Constance se vit dans la nécessité de leur faire la guerre. L'armée se trouvant sur les bords du lac de Constance, Arbetion qui en commandait l'avant-garde tomba dans une embuscade. Les ennemis étant sortis de leurs retraites, fondirent à l'improviste sur les Romains qui perdirent un grand nombre de soldats et dix tribuns.

« Les Allemands, encouragés par ce succès, avancèrent avec plus de férocité; tous les jours, ils profitaient des brouillards du matin, pour venir jusqu'aux retranchements des Romains. Puis courant çà et là l'épée à la main, ils leur faisaient en frémissant de rage d'orgueilleuses menaces »*.

Trois tribuns ne pouvant tolérer ce spectacle, font appel à leur courage, entraînent leurs hommes et enfoncent l'ennemi. Les massacres, les rapines, les incendies des barbares, qui ravageaient en pleine liberté les Gaules négligées depuis longtemps, écrit Ammien Marcellin, firent que Sylvanus, général d'infanterie, qu'on croyait propre à dissiper ces maux, reçut ordre du prince de se transporter dans ces contrées**. Sylvanus, fils du Franc Bonitus, pour se venger d'une accusation injuste portée contre lui, harangue les soldats, et prend la pourpre à Cologne. Ursicin est envoyé contre lui par Constance; il capte la confiance de Sylvanus et le fait assassiner par trahison. Triste moyen qu'on est réduit à employer contre les barbares, qui ne reculent eux-mêmes devant aucun crime pour satisfaire leur ambition ou leur intérêt [A. C., 355]. Ces intrigues qui jetaient le désarroi dans l'armée, et laissaient les frontières dégarnies, donnèrent une recrudescence aux tentatives hostiles des peuples de la Germanie[121].

(*A suivre*).

120. At barbari suscepto pro instantium rerum ratione consilio, dirimentibus forte auspicibus, vel congredi prohibente auctoritate sacrorum, mollito vigore, quo fidentius resistebant, optimates misere delictorum veniam petituros et pacem. (Ammian. Marc., XIV, x.)

Les rois et les peuples allemands viennent vous demander en tremblant, comme vous le voyez à l'air humble et soumis de leurs députés, l'oubli du passé et la paix.

Alamannorum reges et populi formidantes, per oratores, quos videtis, summissis cervicibus concessionem præteritorum poscunt et pacem.
(Ammian. Marc., lib. XIV, cap. x).

*... Alamanni, sublatis animis ferocius incedentes, quotidie prope munimenta Romana, adimente matutina nebula lucem, strictis mucronibus discurrebant, frendendo minas tumidas intentantes. (*Id.*, XV, iv.).

121. Lentiensibus Alamannicis pagis indictum est bellum, collimitia sæpe Romana latius irrumpentibus : ad quem procinctum imperator egressus, in Rhætias, camposque venit Caninos. (*Id.*, XV, iv.)

** Cum diuturna incuria Galliæ cædes acerbas, rapinasque et incendia, barbaris licenter grassantibus, nullo iuvante perferrent...
(Ammian. Marc., lib. XV, cap. v.)

Sur les proportions des membres chez le fœtus

Par A. A. MENDES CORRÉA

Chargé du cours d'Anthropologie et Assistant à la Faculté des Sciences de Porto.

L'étude des proportions des membres chez le fœtus a été faite par Sue, Humphry, Jonathas Abott, Hamy, Corrado, Duckworth, etc., ce qui ne m'empêche pas de présenter cette petite contribution portugaise sur le même sujet. L'excellent traité d'ostéologie humaine du professeur Serrano [1] contient des données métriques dont on peut profiter dans ce but, et de mon côté, j'ai mesuré les os longs de dix squelettes de fœtus : l'un appartenant au musée anthropologique de la Faculté des sciences de Porto, et les neuf autres à ma collection privée.

Il ne faut pas juger cette question seulement sur les valeurs absolues des longueurs des différents os, parce qu'elles varient trop, dans le même âge, d'un exemplaire à un autre. La critique des rapports établis sur ces mesures est plus concluante, bien que ces rapports soient aussi assez variables.

Les six exemplaires mesurés par Serrano étaient successivement âgés de 2, 3, 4, 5, 6 et 9 mois. Mes dix exemplaires peuvent être répartis ainsi : deuxième moitié du troisième mois, 3; trois mois, 1; trois mois et demi, 2; du quatrième vers le cinquième mois, 4. On voit que mes exemplaires appartiennent, tous ou presque tous, à la première moitié de la vie fœtale.

Indice radio-huméral. — Il a été étudié par Hamy, qui vérifia que, jusqu'au milieu de la période de la grossesse, ses valeurs sont nettement simiennes, atteignant ensuite assez rapidement les proportions humaines. Dans le fœtus de deux mois et demi, l'indice est de 88,8; au moment de la parturition il est de 76,2 dans les races blanches [2].

1. *Tratado d'Osteologia humana*, t. II, Lisboa, 1895.
2. W. L. Duckworth, *Morfologia e Antropologia*, trad. portugaise, Coimbra, 1916, p. 344.

Voici mes résultats :

	Indices radio-huméraux.
Deux mois	77,8 [1].
Deuxième moitié du 3e mois	D. — 78,3; 77,5 (?); — . G. — 79,6; 85,7 (?); 78,9.
Trois mois	84,6; D. — 80,8. G. — 82,4.
Trois mois et demi	D. — 79,3 (?); 83,2 (?). G. — 80,0 (?); 80,3 (?).
Quatre mois	88,9.
Du 4e vers le 5e mois	D. — 82,6 (?); 82,3; 85,2; 81,0. G. — 86,9; 83,3; 84,1; 80,7.
Cinq mois	81,4.
Six mois	84,3.
Neuf mois	85,8.

Chez un enfant de quatre ans et demi, l'indice serait, d'après les mesures de Serrano, de 76,2, c'est-à-dire, parfaitement humain. Mais nos résultats relatifs à la vie fœtale ne s'accordent pas entièrement avec ceux d'Hamy, utilisés par Duckworth. L'indice radio-huméral le plus élevé fut trouvé chez un fœtus de quatre mois, et les fœtus les plus jeunes de la série auraient des indices plus bas, plus humains, que ceux des derniers mois de la vie fœtale. Cependant on ne devra pas accorder entièrement foi à des données fondées sur un petit nombre de cas, et un coup d'œil sur le tableau montre que l'indice radio-huméral chez les fœtus dépasse toujours la moyenne de 74 que j'ai déterminée chez les Portugais adultes[2]. Si l'on sait que le Chimpanzé a l'indice 94,5, le Gorille celui de 80,1 et l'Orang 102,7, si l'on sait aussi que, seules, des races inférieures ont l'indice supérieur à 80, on reconnaît bien la condition inférieure du fœtus humain. Ce qui est remarquable, c'est l'indice moyen de 73,8, déterminé par Boule sur des squelettes de l'*Homo neanderthalensis*[3]. Nous y voyons un argument possible en faveur de l'origine collatérale, non directe, de l'*Homo sapiens*.

Indice tibio-fémoral. — Il est, d'après Duckworth[4], de 84 chez un fœtus de quatre mois et demi, et, d'après Humphry (cité par l'anthropologiste anglais), il est de 81 environ, chez le nouveau-né. Malgré cela la variation avec l'âge n'est pas régulière. Les races inférieures ont des indices plus élevés que les races supérieures; Turner établit l'indice 83 pour la séparation des deux groupes. D'après Duckworth, chez les Anthropoïdes, les indices vont de 86,1 à 90,3, mais Turner observa chez le Gorille et le Chimpanzé des valeurs inférieures à 83. Boule donne pour les Néanderthaliens l'indice de 76,6.

1. Serrano ne donne que les mesures d'un côté.
2. C'est encore une donnée préliminaire.
3. M. Boule, L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints, extr. des *Annales de Paléontologie*, Paris, 1913, p. 119.
4. Duckworth, *Op. cit.*, p. 347 et 348.

Mes résultats ne montrent pas une variation régulière de cet indice dans la vie fœtale : il y est presque toujours très élevé, mais c'est exactement chez un fœtus de deux mois qu'on trouve la valeur la plus basse, en rapport avec l'indice tibio-fémoral 81, que j'ai trouvé en moyenne chez les Portugais adultes[1]. Corrado a aussi trouvé l'indice 79,77 dans la première période fœtale[2].

	Indices tibio-fémoraux.
Deux mois	75,0.
Deuxième moitié du 3e mois	D. — 86,5; 88,2; 89,1 (?) G. — — ; — ; 87,1.
Trois mois	88; D. — 85,1. G. — 84,6.
Trois mois et demi	D. — 93,6 (?): 86,4. G. — 94,1; 88,1.
Quatre mois	84,7.
Du 4e vers le 5e mois	D. — 86.9; 84,8; 86,1; 83,9. G. — 90,5: 88,1; 85,4: 84,5.
Cinq mois	87,5.
Six mois	89,3.
Neuf mois	88,1.

Ce qui révèle ici clairement l'extension des variations dans le même âge, c'est la valeur du fœtus de neuf mois, très élevée par rapport avec l'indice donné par Humphry (81).

Indice huméro-fémoral. — Chez l'Orang il est de 126, chez le Gorille de 121.5 en moyenne. D'après Turner, Humphry et Flower, il va de 101 à 97 chez le Chimpanzé. Un fœtus humain de quatre mois et demi, de Cambridge, avait l'indice 100, simien. D'après Humphry, l'indice du nouveau-né est de 81,5. La moyenne la plus élevée donnée par Turner pour les adultes des différentes races humaines est de 80,3 (Pygmées du Centre Africain)[3]. La moyenne portugaise, d'après mes observations, est de 73 environ.

La condition simienne du fœtus humain sous ce rapport, dans une grande partie de la vie fœtale, ressort très bien de mes résultats, et la variation de cet indice avec l'âge fœtal se fait plus régulièrement que celle des deux antérieurs.

	Indices huméro-fémoraux.
Deux mois	112,5.
Deuxième moitié du 3e mois	D. — 101,3; 104,6 (?): 107,2 (?) G. — 100,6; — ; 108,6.
Trois mois	104,0; D. — 105,4. G. — 104.1.
Trois mois et demi	D. — 104,1 (?); 102,0. G. — 105.9 (?); 107,8.
Quatre mois	91,5.

1. C'est aussi un résultat préliminaire.
2. Cité par Giuffrida-Ruggeri, Quattro scheletri di Indiani Cavinas, p. 15. Extrait de *Atti della Soc. Romana di Antrop.*, vol. XII, fasc. 3e, 1906.
3. Tous ces résultats sont mentionnés par Duckworth, *Op. cit.*, p. 350.

	Indices radio-huméraux.
Du 4e au 5e mois	D. — 108,0; 97,1; 94,1; 96,5. G. — 105,7; 101,7; 94,6; 96,5.
Cinq mois	89,6.
Six mois	91,1.
Neuf mois	84,3.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que, sous le rapport de cet indice, les races nègres sont les moins simiennes, et l'*Homo neanderthalensis* a aussi un indice plus bas (69,9) que l'*Homo sapiens* européen!

Indice intermembral. — D'après Sue et Humphry, cités par Duckworth, cet indice est de 110 à 130 chez les fœtus de deux à cinq mois, 100 à la naissance, et descend jusqu'à 70 à peu près, chez les adultes. Chez le Chimpanzé il est en moyenne de 104,6, et il est encore plus grand chez les autres Anthropoïdes. Duckworth détermina l'indice de 98,6 chez un fœtus de quatre mois et demi[1]. Les Nègres africains, les Australiens, les Andamans, comme l'*Homo neanderthalensis*, ont des membres supérieurs plus courts (ind. chez l'*H. neanderth.*, 68,0) que les Européens (69,7, d'après Turner). Les Pygmées africains sont les plus simiens (83,6, d'après Schrubsall). Les Portugais ont à peu près la moyenne de 70, approchant celle de Turner pour les Européens en général.

Voyons mes résultats chez le fœtus :

	Indices intermembraux.
Deux mois	114,3.
Deuxième moitié du 3e mois	D. — 96,9; 98,6; — . G. — — ; — ; 103,8.
Trois mois	102,1; D. — 102,9. G. — 102,9.
Trois mois et demi	D. — 96,4; 100,0. G. — 98,2; 103,3.
Quatre mois	93,6.
Du 4e au 5e mois	D. — 105,5; 95,8; 93,7; 95,0. G. — 103,8; 99,1; 93,9; 94,5.
Cinq mois	86,7.
Six mois	88,7.
Neuf mois	83,3.

La condition simienne du fœtus humain, dans la première moitié de la vie fœtale est bien évidente. A partir du cinquième mois on remarque la transition vers la condition humaine, laquelle est atteinte déjà à la naissance. Malgré cela, les variations individuelles de cet indice sont très étendues : du quatrième au cinquième mois, j'ai déterminé des valeurs entre 93,7 et 105,5.

Indice clavio-huméral. — Étudié chez le fœtus par Jonathas Abott en 1864, et depuis par Serrano, il n'a été l'objet de l'attention qu'il mérite que chez les adultes, où cependant il n'a pas une importance

1. Duckworth, *Op. cit.*, p. 340 et suiv.

différentielle très nette sous le point de vue du sexe et de la race[1]. D'après Pasteau, les moyennes chez les Blancs sont 44,32 pour le sexe masculin et 45,04 pour les femmes; chez les Nègres les moyennes sont respectivement 44,67 et 46,38[2]. J'ai déterminé chez les Portugais les moyennes de 44,29, ♂, et 44,85, ♀, à la droite, 47,19, ♂, et 46,62, ♀, à la gauche. Ces résultats ne s'accordent pas entièrement avec ceux de Pasteau, au point de vue du sexe et de la race. Les Fuégiens et l'homme de La Ferrassie ont des clavicules longues (ind. 52,1 chez les premiers, > 54 chez La Ferrassie), tandis que les Australiens ont des clavicules courtes (41,9), plus courtes que les Européens. La longueur claviculaire des Anthropoïdes est très variable : le Gorille et le Chimpanzé ont des clavicules relativement courtes, peu flexueuses chez le premier, au contraire presque humaines chez le second; le Gibbon et l'Orang ont des clavicules très longues et peu recourbées ou rectilignes[3].

Sous le rapport de l'indice clavio-huméral, le fœtus humain s'écarte nettement de l'adulte, et se rapproche des Anthropoïdes à clavicules très longues :

	Indices clavio-huméraux.
Deux mois	100,0.
Deuxième moitié du 3e mois	D. — — ; 74,4 (?); 84,5. G. — 76,4; — ; 82,2 (?).
Trois mois	88,5 ; D. — 81,4. G. — — .
Trois mois et demi	D. — 77,1 (?); 73,8. G. — 78,9 (?); 73,1.
Quatre mois	77,8.
Du 4e au 5e mois	D. — 66,1; 76,4; 79,4; 63,0 (?). G. — 67,6 (?); 76,5; 78,0; — .
Cinq mois	69,8.
Six mois	68,6.
Neuf mois	65,7.

Chez un enfant de quatre ans et demi, Serrano détermina l'indice de 64 et dans un enfant de sept ans celui de 58,5. On voit ainsi clairement que les proportions caractéristiquement humaines de la clavicule ne sont pas atteintes pendant les premières années de la vie. Donc on doit considérer l'indice clavio-huméral comme un important caractère de l'âge.

Mais pourra-t-on voir dans l'excessive longueur claviculaire du fœtus et de l'enfant une réminiscence simienne, alors que le Gorille et le Chimpanzé ont des clavicules courtes? C'est possible. Ce développement claviculaire chez le fœtus et l'enfant serait peut-être la persistance d'un caractère « orangoïde » ou « gibbonoïde » de l'ancêtre humain. Mais je ne veux pas entrer dans la voie des hypothèses.

1. Voir mon travail en publication : Osteometria portuguêsa; II, Cintura escapular, *Anaes scientificos da Academia Politecnica do Porto*, 1919.
2. Testut, *Traité d'anatomie humaine*, I, 6e édit, Paris, 1911, p. 271.
3. Boule, *Op. cit.*, p. 121.

Conclusions. — L'étendue des variations individuelles dans quelques rapports de segments des membres chez le fœtus, ne permet pas d'accorder aux valeurs numériques de ces rapports une étroite et excessive signification, surtout dans le diagnostic médico-légal de l'âge.

On ne remarque pas une variation régulière des indices radio-huméral et tibio-fémoral avec l'âge du fœtus, bien que ces indices soient plus élevés chez le fœtus que chez l'adulte, en se rapprochant ainsi plus ou moins des Anthropoïdes.

La variation est plus régulière et la condition simienne du fœtus mieux établie, sous le rapport des indices huméro-fémoral, intermembral et clavio-huméral. La condition humaine est atteinte à la naissance pour l'indice intermembral, peu après pour l'indice huméro-fémoral, seulement au bout de quelques années pour l'indice clavio-huméral. Au point de vue de cet indice-ci, le fœtus humain se rapproche de l'Orang et du Gibbon, tandis qu'il s'écarte de l'Homme adulte, du Gorille et du Chimpanzé.

Tableau des mesures prises par l'auteur.

N° DU FŒTUS :		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Long. des os :		mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Clavicule.	D.	—	11,9	12,5	14,4	13,8	14,9	15,2	18,1	17,7	19,2(?)
	G.	12	—	12,5(?)	—	14,2	15,2(?)	15 (?)	18,3	17,6	—
Humérus.	D.	15,7	16,0(?)	14,8	17,7	17,9(?)	20.2	23,0	23,7	22,3	30,5
	G.	15,7	14,7(?)	15,2	17,6	18,0(?)	20,8	22,2	24,0	22,6	30,6
Radius.	D.	12,3	12,4	—	14,3	14,2	16,8(?)	19 (?)	19,5	19	24,7
	G.	12,5	12,6	12,0	14,5	14,4	16,7	19,3	20,0	19	24,7
Cubitus	D.	13,8	14,3	12,6	15,5	15,7	17,8	21,3	21,6	21,1	27,6
	G.	13,9	14,1	12,7	15,6	15,7	17,8(?)	21,4	22,1	20,8	27,7
Fémur.	D.	15,5	15,3	13,8(?)	16,8	17,2(?)	19,8	21,3	24,4	23,7	31,6
	G.	15,6	—	14,0	16,9	17	19,3	21,0	23,6	23,9	31,7
Tibia.	D.	13,4	13,5	12,3	14,3	16,1	17,2	18,5	20,7	20,4	26,5
	G.	—	13,3	12,2	14,3	16	17,0	19	20,8	20,4	26,8
Indices :											
Clavio-huméral.	D.	—	74,4(?)	84,5	81,4	77,1(?)	73,8	66,1	76,4	79,4	63,0(?)
	G.	76,4	—	82,2(?)	—	78,9(?)	73,1	67,6(?)	76,5	78,0	—
Radio-huméral.	D	78,3	77,5(?)	—	80,8	79,3(?)	83,2(?)	82,6(?)	82,3	85,2	81,0
	G.	79,6	85,7(?)	78,9	82,4	80,0(?)	80,3	86,9	83,3	84,1	80,7
Tibio-fémoral.	D.	86,5	88,2	89,1(?)	85,1	93,6(?)	86,4	86,9	84,8	86,1	83,9
	G.	—	—	87,1	84,6	94,1	88,1	90,5	88,1	85,4	84,5
Huméro-fémoral.	D.	101,3	104,6(?)	107,2(?)	105,4	104,1(?)	102,0	108.0	97,1	94,1	96,5
	G.	100,6	—	108,6	104,1	105,9(?)	107,8	105,7	101,7	94,6	96,5
Inter-membral.	D.	96,9	98,6	—	102,9	96,4	100,0	105,5	95,8	93,7	95,0
	G.	—	—	103,8	102,9	98,2	103,3	103,8	99,1	93,9	94,5

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

COURS DE LINGUISTIQUE

L'étude pratique des langues

Par Julien VINSON

Beaucoup de gens croient que la linguistique est la science des langues, et pour eux linguiste, philologue, polyglotte, sont des mots synonymes. Ils pensent aussi que les langues rentrent dans le cadre des études littéraires et que, pour s'en occuper utilement, il suffit d'avoir fait ses classes et passé l'examen du baccalauréat. Ce sont là des erreurs qu'il ne faut pas laisser s'accréditer.

Un poète qui voulait railler les subtilités de la philosophie et de la grammaire, a dit :

> Nous savons distinguer, nous autres gens d'étude,
> Une comparaison d'une similitude.

Mais l'esprit ne va pas toujours avec la raison; la similitude et la comparaison ne sont point les mêmes choses : la première est la constatation d'une ressemblance, la seconde est la recherche des ressemblances ou des différences. De même, nous distinguons la philologie et la linguistique. La linguistique est la science du langage; elle l'étudie *subjectivement*, en lui-même, dans ses éléments matériels, sa formation, son développement, son évolution, sa décadence. La philologie s'occupe du langage formé, de son rôle social, de la manière dont il exprime la pensée, et des variations qu'il subit à ce point de vue au cours des âges. Le philologue peut être comparé au jardinier, au fleuriste, au pharmacien, tandis que le linguiste se comporte comme le botaniste, le naturaliste, le chimiste. La linguistique est une véritable science indépendante, une science naturelle qui travaille par la méthode positive de l'ob-

servation et de l'expérience. La philologie a un caractère beaucoup moins scientifique ; elle est avant tout historique. Quant au polyglotte, c'est tout simplement un homme qui, outre sa langue naturelle, en sait pratiquement, en parle et en écrit au moins une autre. Il convient aussi de mentionner les grammairiens qui prétendent surtout enseigner à parler et à écrire correctement. Le grammairien, nécessairement un peu philologue, peut ne connaître qu'une seule langue. Le polyglotte n'a que faire de la grammaire, de la philologie et de la linguistique. Le philologue, forcément grammairien, n'est pas linguiste et peut n'étudier qu'une seule langue. Seul le linguiste doit être en même temps philologue, grammairien et même polyglotte, car on ne saurait faire de bons travaux linguistiques si l'on n'a pas étudié plusieurs langues, et des langues vivantes, qui sont des faits naturels, pouvant être l'objet de l'observation immédiate de tous les instants.

Le linguiste est donc particulièrement qualifié pour donner des conseils relativement à l'étude pratique des langues.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir l'importance, la nécessité, l'utilité de cette étude. Je rappellerai seulement que, depuis les temps historiques, depuis que les peuples sont venus en contact les uns avec les autres, ils ont dû apprendre les langues les uns des autres, puisque le langage est le moyen naturel de communication. Il y a bien quelques cas particuliers, quelques exemples de commerce tacite : ainsi les Veddahs de Ceylan viendraient déposer la nuit, devant les portes de certains marchands des villages voisins, des pièces de gibier en échange desquelles ils trouveraient la nuit suivante des provisions ou des instruments. Mais il faudrait rechercher l'origine de cette coutume.

Dans tous les pays, les régions frontières sont, pour ainsi dire, mixtes au point de vue du langage ; dans les villes importantes, il y a des colonies plus ou moins nombreuses d'étrangers, et, dans les ports de mer, on parle plusieurs langues. En outre, les progrès de la civilisation, en préparant l'unification du langage, sont l'occasion de périodes temporaires, où la langue supérieure vient se placer au-dessus des patries et des idiomes locaux sans les supprimer du premier coup. Les gens qui veulent passer pour instruits et bien élevés se défendent de connaître le langage du peuple. A Bayonne, des familles basques affectent d'ignorer l'*eskuara* ; à Pondichéry,

les descendants des Européens ont l'air de dédaigner le tamoul ; à Saint-Denis de la Réunion, on voudrait faire croire que les nègres seuls parlent créole. Mais en fait, il n'en est rien et tout le monde parle le jargon local. Le latin n'avait point supplanté l'ombrien, l'osque, le samnite, le volsque ; et Ennius disait qu'il avait trois cœurs parce qu'il pouvait exprimer sa pensée en trois langues, le grec, le latin et l'osque. A Pompéi, l'osque était enseigné, concurremment avec le latin, dans les écoles, comme en témoigne un alphabet tracé sur un mur par une main d'enfant ; il faut remarquer que les Pompéiens écrivaient l'une des deux langues de droite à gauche et l'autre de gauche à droite, ce que font d'ailleurs les Juifs et les Arabes d'aujourd'hui. Après la révolution de 1868, une troupe de comédiens espagnols vint passer à Bayonne une partie de l'hiver ; ils donnèrent de nombreuses représentations qui eurent un grand succès : les spectateurs du parterre et des troisièmes galeries, ouvriers, commis, gens du peuple, suivaient attentivement le dialogue, comprenaient et applaudissaient aux bons endroits. Il en était ainsi à Rome pour les Carthaginois au temps de Plaute, car dans sa comédie de *Pœnulus*, l'acte V commence par une invocation que Hannon, débarqué d'un vaisseau qui arrive de Carthage, adresse, dans sa langue maternelle, aux dieux et aux déesses de la ville. Surviennent Agorastoclès et son esclave Milphio. Ils reconnaissent des étrangers dans ces hommes qui n'ont pas de ceinture et Milphio dit à son maître : « Je vais les aborder et les interpeller en carthaginois. — Tu le sais ? dit Agorastoclès, *an scis* ? — Oui, répond l'esclave avec la prétention impertinente des gens de son espèce, *nullus me est hodie Pœnus punior*, « aucun Carthaginois n'est plus carthaginois que moi aujourd'hui ». Hannon s'avance, salue et se nomme. Milphio, sur l'ordre de son maître, lui rend son salut ; il demande alors : *Mi schar bocha?* « Qui me parle par toi ? » L'esclave, capricieux et méchant, veut s'amuser aux dépens de cet étranger qui ne sait pas le latin, il feint de ne pas comprendre et dit que ce visiteur inconnu se plaint d'avoir mal à la bouche, *miseram buccam*, explique-t-il par une sorte de calembour, et il ajoute : « Il nous prend peut-être pour des médecins. — S'il en est ainsi, dis-lui que nous ne le sommes pas ; il ne faut pas tromper un hôte. » Milphio traduit exactement : *rufe ennu cho is tam* : il n'y a pas ici de médecin, brave homme. — « *Mu phursa* : que signifie ? » reprend natu-

rellement Hannon. Milphio continue sa mauvaise plaisanterie; Hannon s'étonne d'abord, puis se fâche, éclate en invectives et finit par reprocher, en bon latin, sa méchanceté et sa fourberie à cet esclave *nequam et malum*. La scène a été évidemment écrite pour faire rire les spectateurs, mais il fallait qu'ils la comprissent.

Le carthaginois ou punique était un dialecte du phénicien, proche parent de l'hébreu. Aussi, malgré les altérations successives des copies, a-t-il été facile de rétablir le texte original; l'exactitude de la transcription est remarquable : le *kaf* est constamment transcrit *ch* qui représente le *khi* grec, *k* aspiré; le mot *byn* « fils » fait voir que le punique avait notre *ü*. Des fantaisistes ont voulu expliquer ce texte par toutes sortes de langues extraordinaires. Sous la Restauration, un sous-préfet de Bayonne a pris la peine de réunir dans son cabinet quelques Basques pour leur soumettre le morceau : ils n'y comprirent naturellement rien. Si M. le sous-préfet avait été moins naïf et moins ignorant, il lui aurait suffi de faire venir un Juif quelconque — et il y en a beaucoup à Bayonne; — celui-ci aurait tout de suite reconnu, aux premiers mots du monologue d'Hannon, *alonim v'alonuth*, le masculin pluriel *im*, le féminin pluriel *oth* et la conjonction *v*, caractéristiques de l'hébreu : *deos deasque*, dit le texte latin.

*
* *

La manière d'étudier et d'apprendre une langue étrangère, vivante, diffère suivant le but que l'on se propose. Celui qui veut compléter son éducation et lire dans l'original les principaux ouvrages de science, de littérature ou d'histoire, n'a pas à s'occuper de la prononciation et du langage parlé. Le voyageur, qui cherche à s'instruire et à se distraire, doit apprendre à parler tout en devenant capable de lire et d'écrire. Mais le négociant, l'industriel, l'ouvrier, ont surtout besoin de connaître le langage courant. Or, le langage parlé ne s'apprend bien que par l'usage, par la fréquentation des gens du pays; une opinion trop générale est même que, pour les hommes, les relations féminines sont très utiles, car on apprend plus dans l'intimité que dans les salons ou dans la rue. Il y a là quelque exagération : j'ai connu, dans le pays Basque, des Bordelais et des Normands qui avaient épousé des Basquaises et qui, après plusieurs années de mariage, n'étaient pas plus avancés

qu'au premier jour. Beaucoup de nos commerçants envoient leurs enfants chez leurs correspondants ou leur amis à l'étranger; et c'est la même préoccupation de la pratique qui a amené la mode des bonnes anglaises ou allemandes. Mais les résultats n'ont pas répondu aux espérances. On ne saurait parler exactement et correctement une langue quelconque si l'on n'a pas quelques notions de grammaire et si on n'a pas un peu lu. J'ai eu occasion de voir des jeunes filles de nos écoles qui avaient passé trois ou quatre mois à Londres dans les magasins; elles savaient un certain nombre de mots et pouvaient faire des phrases, mais, si j'ose m'exprimer ainsi, elles étaient vite au bout de leur rouleau et ne comprenaient rien à l'anglais littéraire. Quant aux bonnes étrangères, elles s'occupent surtout d'apprendre le français pour leur propre compte. Ce sont du reste le plus souvent des filles de condition inférieure, peu lettrées, et qui enseignent aux enfants confiés à leur soin le jargon de leur village ou de leur faubourg, avec ses incorrections, ses mots d'argot, ses expressions vulgaires et triviales. Quand la bonne est congédiée et que l'enfant est mis au collège ou à l'école, il oublie vite le peu qu'il avait appris et c'est un travail à recommencer, d'autant plus pénible que l'enfant a pris de mauvaises habitudes.

On avait tant reproché à notre enseignement d'être trop théorique, on avait tant crié contre l'abus de la grammaire et des devoirs écrits, que, depuis une vingtaine d'années, les professeurs de langues vivantes ont reçu la consigne d'être avant tout pratiques et d'exercer leurs élèves à la conversation. Alors, on est tombé d'un excès dans un autre, on a passé de Charybde en Scylla, on a trop laissé de côté les explications grammaticales et on a fait parler les élèves à tort et à travers. Pour comble d'éducation « naturelle », on n'a mis entre leurs mains que des dictionnaires uniquement rédigés dans la langue qu'ils veulent apprendre. J'ai pu voir les résultats de ce système aux examens du brevet supérieur de l'enseignement primaire. Depuis 1888, la connaissance d'une langue vivante — allemand, anglais, italien, espagnol ou arabe — est exigée des candidats à cet examen. A Paris, chaque année, douze à quinze cents jeunes filles s'y présentent; les quatre cinquièmes environ demandent à subir l'examen d'anglais. Il y a une épreuve écrite et une orale. A l'écrit, les candidats doivent répondre à sept ou huit questions. Or, la plupart des compositions

des jeunes filles sont extrêmement faibles : elles se bornent à retourner les questions qu'elles ne comprennent pas toujours, à copier au hasard les définitions de leur dictionnaire et à faire des phrases qui sont du français habillé de mots anglais improprement employés, avec des fautes d'orthographe, des barbarismes et des solécismes, et une grande pauvreté d'idées. A l'oral, elles expliquent, tant bien que mal, des textes qu'elles ont dû préparer à l'avance, mais elles sont encore moins capables d'en faire l'analyse et de répondre à des questions de grammaire ; elles sont disposées à parler, mais elles ne font en général que des phrases banales, courtes, commençant presque toujours par *I am* « je suis » ou *I have* « j'ai » ; elles ont un vocabulaire fragmentaire. Ainsi elles énumèrent toutes les pièces des vêtements féminins, mais ne savent rien de ce qui concerne les vêtements d'hommes ; elles récitent les noms d'une dizaine de fleurs, mais ne connaissent pas ceux des fruits ; elles détaillent le mobillier d'un appartement, mais ne peuvent pas donner des ordres à une cuisinière, demander une chambre à l'hôtel, ou faire des emplettes dans des magasins. D'habitude, elles ne connaissent ni les poids ni les mesures, et sont fort en peine pour dire la valeur d'une somme énoncée en monnaie anglaise. Elles ont pourtant été exercées au calcul mental, mais elles n'ont pas l'idée d'appliquer à ce cas spécial les procédés abréviatifs qu'on leur a enseignés et elles n'ont pas vu que, pour convertir des livres sterling en francs, il suffit de prendre le quart du nombre proposé et de le multiplier par cent ; quant aux shillings, il ne faut qu'ajouter son quart au nombre donné.

A propos de ces examens, voici une histoire caractéristique. Il y a vingt ou vingt-cinq ans, une jeune fille fut refusée à cause de sa composition allemande. Son père vint se plaindre au Directeur de l'enseignement, de la sévérité, de l'injustice et même de l'incompétence des examinateurs, car, disait-il, « ma fille est très forte en allemand ; elle le parle depuis son enfance ». Le Directeur, à qui l'allemand n'était pas étranger, fit demander la copie, et, après l'avoir lue, la renvoya avec cette note : « Mlle X... parle peut-être l'allemand, mais elle est évidemment incapable de l'écrire. »

Ce qui fait que, malgré la préoccupation constante de la pratique, les langues vivantes sont si mal sues, c'est que, de nos jours, on est trop enclin à la paresse, à l'insouciance ; pour éviter un travail continu, et pour aller vite, on se contente de l'à peu près. C'est pourquoi ont

été inventés ces Écoles infaillibles, ces Cours perfectionnés, ces Méthodes expéditives exposées par des réclames tapageuses à la quatrième page des journaux, et ont été composés ces Guides, ces Manuels, qui s'étalent aux devantures des librairies avec leurs titres fallacieux : l'allemand rendu facile, l'anglais en vingt leçons, l'espagnol simplifié, l'italien appris sans maître, et autres *ejusdem farinæ*, livres composés à la hâte sans méthode, par des empiriques, accompagnés quelquefois d'exercices, avec corrigés, ce qui ne les rend pas meilleurs. A l'Exposition de 1900, un de ces industriels qui débitent l'anglais ou l'allemand en tranches, avait installé un pavillon où se démontrait sa « méthode ». Une après-midi, j'y en trai par curiosité : il y avait une vingtaine de personnes dont trois ou quatre enfants, cinq ou six femmes et un gendarme. Un homme encore jeune s'avança, traça à la craie sur un tableau toute la silhouette d'un arbre, puis il en nomma en anglais les principales parties : racine, tronc, feuilles, etc. Il faisait répéter chaque mot plusieurs fois par l'assistance, à haute voix, jusqu'à ce qu'il fût satisfait de la prononciation. Il les répétait ensuite, en les accompagnant d'un adjectif ou d'un verbe simple, *I have*, *I see*, *I give*. Il avait sans doute remarqué mon attitude sceptique; aussi, lorsque la leçon fut finie, vint-il me demander mon sentiment. Je lui dis simplement qu'à ce train-là l'enseignement complet demanderait deux ou trois cents leçons. Il me répondit que je n'entendais rien à sa méthode, et que je devais être un réactionnaire ennemi des idées nouvelles et du progrès.

Je dois reconnaître que les grammaires réputées les meilleures sont ordinairement très mal faites. Les grammairiens, qui ne sont pas linguistes, sont rarement philologues. Les livres sont faits suivant un plan traditionnel, véritable lit de Procuste où toutes les langues doivent entrer. Ils ne recherchent pas les éléments simples du langage et n'en étudient pas les formations; ils abusent des tableaux et des paradigmes. Ils multiplient les catégories et les divisions, ils posent, comme des postulatums indiscutables, des « règles » avec leurs cas particuliers et leurs exceptions, principes supérieurs et primordiaux dont tout découle. Ils ne comprennent pas qu'une règle est seulement la conséquence, la conclusion, le résumé d'observations, la constatation d'un fait. Une bonne grammaire doit être formée de quatre parties : phonétique (alphabet,

prononciation, euphonie), morphologie (formes grammaticales, en deux groupes auxquels elles se ramènent toutes : formes nominales et formes verbales), sémantique (signification et fonction des mots), syntaxe (expression des idées et proposition). Comme le faisait remarquer naguère un de mes meilleurs élèves, nous sommes capables, nous autres linguistes, de faire, en peu de temps, et bien, la grammaire de langues que nous ne savons pas, et, au contraire, ceux qui savent font souvent les plus mauvais livres. J'ai voulu dernièrement avoir une idée du malgache et l'étudier dans l'unité maléo-polynésienne; j'ai eu un mal infini à me tirer du dédale de l'empirisme, des déclinaisons, des conjugaisons, des séries de cas spéciaux, etc. Les patients missionnaires qui, depuis trois siècles, ont rédigé des grammaires de langues inférieures ont calqué exactement des grammaires latine et grecque et ont présenté partout des génitifs, des ablatifs, des imparfaits, des locutions adverbiales, etc. Les savants qui ont composé des grammaires des langues sémitiques, hébreu, arabe, syriaque et autres, ont eu la sagesse de ne pas suivre ces modèles, mais ils n'ont pas été plus méthodiques et ont inventé une logomachie barbare et inintelligible : les points mobiles, les mutations des points, les lettres quiescentes, l'état construit, les pluriels brisés, les verbes concaves, et ils distinguent les voix par des numéros au lieu de donner des noms significatifs : intensif, causatif, réciproque, etc.

*
* *

Je voudrais montrer par quelques exemples l'imperfection et l'insuffisance des grammaires usuelles.

L'hindoustani est une des langues les plus importantes du globe; elle est parlée par plus du tiers de la population totale de l'Inde, soit par cent vingt ou cent vingt-cinq millions d'hommes. Dans la plupart des grammaires qui ont été publiées depuis un siècle et demi, on trouve une règle ainsi formulée : « Quand un verbe actif est à un temps passé, le sujet se met au cas agent en *nê* et le verbe s'accorde avec l'objet, le complément direct; mais si, pour quelque raison, l'objet est au datif, l'accord ne se fait pas et le verbe reste invariable : *râjâ nê larkî dêkhî* et *râjâ nê larki kô dêkhâ* « Le roi a vu la jeune fille ». Voilà une règle obscure, difficile à appliquer et

déconcertante; l'exception, qui ne la justifie pas, n'est pas expliquée par la parenthèse « pour quelque raison ». Mais si on remarque que la particule *nê* veut dire « pas », que le cas *agent* n'est pas par conséquent un *nominatif actif*, mais un *instrumental*, que le datif en *kô* « à » est substitué à l'accusatif comme en espagnol (*quiero à vm.* « Je vous aime »), enfin que le parfait actif est un participe passé avec l'auxiliaire être sous entendu, tout devient clair : les deux phrases ci-dessus s'analysent : « par le roi la jeune fille (a été) vue; par le roi à la jeune fille il a été vu ». La règle devrait être rédigée ainsi : quand le verbe actif est à un temps passé, la phrase peut être construite de trois façons : 1° construction *directe : râjâ larkî kô dêkhâ* « le roi a vu la jeune fille »; 2° construction passive, inverse : *râjâ nê larkî dêkhî* « par le roi la jeune fille a été vue »; 3° construction attributive, objective, *impersonnelle : râjâ nê larkî kô dêkhâ*, qu'on devrait expliquer : « par le roi a été faite l'action de voir appliquée à la jeune fille ». Dans la première construction, l'élément le plus important de la préposition est le sujet; c'est le complément dans la deuxième et le verbe dans la troisième. La première n'est presque jamais employée, la troisième l'est quelquefois, la seconde est d'usage courant et elle est tellement dans l'esprit des Indiens qu'il y en a des exemples dans le sanscrit classique : *kukkurêna pâniyam pîtam* : « l'eau (a été) bue par le chien, le chien a bu l'eau », correspond exactement à l'hindoustani *kuttê nê pânî piyâ*.

Une autre singularité est l'accord en genre et en nombre de la particule du génitif avec le nom auquel elle est jointe : *bêtî kâ bâp* « le père de la fille », *bâp kî bêti* « la fille du père ». Pourquoi? parce que cette particule n'est pas une préposition comme notre *de*, c'est un adjectif, un ancien participe passé.

Je signalerai une troisième bizarrerie. L'infinitif des grammairiens se décline tant au masculin qu'au féminin. C'est que ce prétendu infinitif terminé en *nâ* est un substantif, un nom verbal : *dêkhnâ* n'est pas « voir », mais « action de voir ». Quand on le met au féminin, *dêkhnî*, c'est qu'il implique une idée diminutive, car en hindoustani le féminin est souvent un diminutif : *gôlâ* « boulet », *goli* « boulette »; *rassâ* « câble », *rassî* « ficelle », *kanghâ*, peigne d'homme, commun, grossier, *kanghî* « peigne de femme, fin, délicat ». D'autre part, tout substantif peut être employé objective-

ment; on cite la phrase suivante d'un roman célèbre : *bahut bâten banânîn mujhê khus nahîn âtîn* « il ne m'est pas agréable qu'on parle beaucoup »; *banânîn*, féminin pluriel de *banânâ* « faire, exécuter » s'accorde avec *bâtên* « paroles » qui est le véritable sujet, et il faudrait traduire littéralement : « beaucoup de paroles en action d'être faites ne me viennent pas agréables ».

*
* *

Passons de l'hindoustani à l'anglais qui lui ressemble par la simplicité de sa grammaire et sa tendance au monosyllabisme. Dans ma jeunesse, on nous enseignait que l'anglais a deux futurs, l'un de volonté avec l'auxiliaire *will* et l'autre d'obligation avec *shall*; on n'ajoutait d'ailleurs rien de plus. Aujourd'hui pour « simplifier », on dit : le futur se forme de deux auxiliaires, *will* à la première personne, *shall* aux deux autres; et on ajoute : quelquefois, c'est le contraire. Voilà encore une exception qui ne justifie guère la règle. Ne vaudrait-il pas mieux en revenir à la distinction de deux futurs? Si, dans les paradigmes, *will* « vouloir » et *shall* « devoir » (allemand *sollen*) sont intervertis, c'est parce que la volonté de la première personne fait l'obligation des deux autres et *vice versa*.

Les grammairiens ne font pas bien connaître le rôle exact des terminaisons *ing* du participe présent et *d* ou *ed* du participe passé. La première est essentiellement substantive et exprime une idée d'action, d'énergie, d'affirmation; c'est pourquoi l'infinitif précédé d'un article ou d'une préposition se met au participe présent. *Morning* et *evening* peuvent être regardés comme des augmentatifs de *morn* « matin » et *even* « soir »; *shirting*, c'est l'étoffe à faire des chemises (*shirt*) et *smoking* le vêtement qu'on met pour fumer (*smoke*.) Quant à *e* ou *ed*, c'est une terminaison adjective qui s'ajoute à des substantifs qui n'ont rien de verbal. Un petit poème bien connu de Tennyson dit : *Bare footed came the beggar maid* « la jeune mendiante venait pieds nus », mais en français « pieds nus » fait là fonction d'adverbe; *bare footed* est un adjectif qui qualifie *maid*; on nous aurait fait traduire naguère « nue quant aux pieds ». *Foot* est lui-même qualifié par *bare* et on remarquera cette indépendance du mot et de la terminaison; c'est que toutes les syllabes d'un mot, tous les préfixes, toutes les désinences, sont ou ont été originellement des mots indé-

pendants. C'est pourquoi on dit en tamul *sârndaykku* « à toi qui es venu » de *sârndây* « tu es venu » où *ay* est le sujet de seconde personne ; je citerai aussi le composé *sem pot pûn marban* « l'homme dont la poitrine est ornée d'un bijou d'or pur », de *an*, terminaison masculine d'un nom de personne au singulier masculin, *marbu*, poitrine, *pun*, bijou, *pon*, or, et *sem*, pur. La phrase hindoustani suivante est plus caractéristique encore : *mêrî bahin apnê susrâl mên rahti thî* « ma sœur demeurait chez son beau-père ». Le mot *susrâl* est une contraction de *svasur* « beau-père » (*socer* latin) et *âlaya* « habitation »; le génitif possessif *apnê* se rapporte uniquement au premier composant, à la syllabe *susr*. En persan. le substantif déterminé par un autre substantif ou par un adjectif prend l'*izafat*, c'est-à-dire un *i* enclitique que les grammairiens n'expliquent pas : *mard-i-khudâ* « homme de Dieu », *dil-i-mara* « mon cœur ». Cet *i* est le vieux pronom relatif perse *hya* qu'on trouve dans les inscriptions des Achéménides et notamment dans la grande inscription de Darius à Behistun : *Gaumâta hya magus* « Gaumatès lequel mage, Gaumates le mage ».

Les grammaires anglaises ne sont pas assez explicites sur l'expression de la possession. Elles disent : l'adjectif possessif s'accorde avec le nom possesseur : cette fille aime *sa* père, *her father*; ce garçon aime *son* mère, *his mother*; c'est inexact, ces *his* et *her* ne sont pas des adjectifs, ce sont des génitifs, « de lui » et « d'elle ». *His* est même le génitif général du pronom de troisième personne. C'est lui qui est représenté par le *s* dans le « cas possessif » : *my father's house* « la maison de mon père » où l'article est supprimé puisque le génitif est un déterminant : mon père sa maison, la maison de lui. Les pédagogues embarrassent les élèves en leur demandant quelle différence il y a entre *a picture of John* et *a picture of John's*; l'analyse raisonnée l'indique : la première phrase est « un tableau de Jean », la seconde « un tableau de ceux de Jean ». Le *Paradis perdu* de Milton commence par ce vers : *of man's first disobedience*, qu'il faut traduire « la première des désobéissances de l'homme ». Les formules de politesse par lesquelles se terminent les lettres, *yours truly* ou *sincerely your's*, veulent dire « fidèlement » ou « sincèrement des vôtres », expressions impliquant plus d'affection, plus d'intérêt que notre « bien à vous ».

Ce *s* n'a rien de commun avec la terminaison de la troisième per-

sonne de l'indicatif présent, *he comes* « il vient ». Le latin avait *t* que nous avons conservé dans notre *aime-t-il* ou dans *Malbrouck s'en va-t-en guerre*. L'anglais moyen le sifflait en *th* qu'on a plus tard durci en *s*. Autre est aussi le signe de pluralité, *s* ou *es*, emprunté au néo-latin. Le véritable pluriel germanique est en *en* : *oxen* « bœufs », *brethren* « frères » ; il y a aussi les pluriels dits irréguliers fournis par une altération du radical (*feet*, *teeth*, *mice*) qu'on pourrait appeler pluriels forts, puisqu'on appelle ainsi les verbes dont le passé est produit par une modification du radical : *wissen*, *weiss*, *wuss*; *lassen liess*; *sehen*, *sah* (angl. *see*, *saw*). Cette appellation, assez arbitraire, pourrait être appliquée aux pluriels brisés de l'arabe, où il n'y a rien de brisé : *akhbâr* de *khabar* « nouvelle », *marâtib* de *martaba* « degré », *umrâ* de *émir* « chef » ; ce sont d'ailleurs plutôt des collectifs et les Indiens les traitent comme des singuliers quand ils les empruntent : *nawâb* « nabab », pluriel de *nâib* « seigneur » prend la terminaison plurielle du cas indirect dans *nawâbon kâ ghar* « la maison des Nababs ».

En anglais, il conviendrait d'insister, plus qu'on ne le fait sur les adverbes, les prépositions et leurs corrélations. On sait que *hear* est « entendre » et *listen* « écouter », *see* « voir » et *look* « regarder », mais on ne remarque pas assez que *listen* et *look* sont des verbes neutres qui veulent après eux les prépositions *à*, *to* pour *listen* qui implique un effet extérieur, un mouvement; *at* pour *look* qui demande l'immobilité de l'attention. *Look* est de plus intransitif et prend alors le sens de « paraître être vu ». De ces deux mots, il faut rapprocher *behold* formé de *hold* « tenir » et de *be*, adverbe « auprès », « (préposition corrélative *by*), « tenir auprès de soi, sous ses yeux », donc « contempler » ; le même *be* se trouve dans *because* « parce que » et « à cause de » : *because of disturbance* « pour raison de dérangement, de trouble ».

Beaucoup de langues donneraient matière à des rectifications, des explications et des observations analogues. En allemand, on ferait comprendre pourquoi le passif se forme avec *werden* « devenir » : en français, « je suis loué » veut dire « on me loue actuellement », tandis que, en allemand, *Ich bin gelobt* signifie « je suis en possession de l'état d'un homme loué, je suis loué depuis un certain temps » et voilà pourquoi *ich wird gelobt* « je deviens loué » correspond mieux au passif français. On montrera la différence entre *ich sehe es*

nicht « je ne vois pas cela (du tout) » et *ich sehe nicht es* « je ne vois pas cela, mais autre chose ».

En espagnol, on fera voir que notre pronom relatif « dont » invariable est remplacé par l'adjectif variable *cuyo*, *cuya*, etc. Les trois imparfaits du subjonctif indiqués par les grammairiens sont proprement le premier un futur *amara*, le second un conditionnel *amaria*, le troisième seul un subjonctif *amase*. Mais une très importante particularité de l'espagnol est la distinction entre *ser* et *haber* d'une part, *estar* et *tener* de l'autre : les premiers sont absolus et les seconds relatifs : *son frances* « je suis français », *estoy enfermo* « je suis malade (occasionnellement) », *he visto* « j'ai vu », *tieres miedo* » tu as peur ». Un quatrain populaire que répètent malicieusement les jeunes filles dit : *no quiero tener amores — nunca con hombre de letras, — porque tiene, madre mia, — el calor en la cabeza. Quedar* « rester, demeurer », s'emploie pour exprimer en quelque sorte une situation intermédiaire entre *ser* et *estar* : *quedo su amigo de vm* « je reste, je demeure, je suis toujours votre ami ». *Haber* peut être impersonnel comme notre « il y a » ou intransitif : *no ha de decir* « il ne sait que dire, il n'a pas à dire », *no hay vino* « il n'y a pas de vin ». *Caber* (présent *quepo*) « être contenu » est employé dans ce cas, pour exprimer une nuance de possibilité. On connaît la formule polie *à la disposicion de vm*, « à votre disposition »; les gens bien élevés répondent : *esta muy bien empleado* « il est bien entre vos mains »; on doit insister : *mucho mejor loseria* « il le serait bien mieux », à quoi on réplique *no cabe mejoria* « il ne peut pas être mieux qu'en votre possession ».

En italien, les étrangers ne font pas toujours la distinction entre les pronoms *tu* « tu », *voi* « vous », et *ella*, ou *la*, ou *lei*, troisième personne employée pour la seconde (*La* sous-entend *signoria*); le premier s'emploie comme tutoiement, plus général qu'en français. Le second est poli, mais familier et s'emploie dans le style commercial. Les pronoms de troisième personne sont plus cérémonieux.

En résumé, pour bien apprendre une langue vivante, il faut d'abord connaître sa grammaire d'une façon générale et savoir assez de mots pour pouvoir exprimer sa pensée dans cette langue, former des phrases correctes et exactes sans longues recherches, se mettre au courant par la fréquentation de ceux qui la parlent couramment, de la prononciation, des formules usuelles et de ce

qu'on appelait jadis le génie de l'idiome. Il ne faut pas craindre de prendre la parole, au risque de n'être pas compris et de se faire rectifier. Une bonne chose est d'apprendre par cœur des textes qu'on aura bien compris. Il faudra aussi beaucoup écouter, observer, remarquer et noter les détails particuliers. A Madrid, en 1881, j'appris par les crieurs de journaux qu'une pièce de cinq centimes s'appelait *un perro chico* « un petit chien », parce que les pièces frappées après 1868 portaient la figure d'un lion passant. La pièce de dix centimes « *un perro grande* » était un peu plus grande. A Londres, en 1907, j'ai entendu une servante d'hôtel dire *daï* pour *day* et, dans le Strand, un ouvrier, auquel je demandais mon chemin, me conseilla de passer par *Kingswaï* (pour *Kingsway*); cette diérèse confirme la théorie suivant laquelle les *a*, *i*, *u* (*ou*) sont les seules voyelles simples primitives et qui regarde *e* comme composé de *a* et *i*, *o* de *a* et *u*, *ü* de *i* et *u*, *eu* de *e*, *o* et *ü*; mais, à proprement parler, ce ne sont pas les voyelles qui sont composées, mais elles résultent de mouvements buccaux qui se superposent et se confondent. La première voyelle que prononce l'enfant en ouvrant la bouche est *a*, mais il la varie bientôt en *é* parce qu'il resserre un peu la colonne d'air sonore contre la partie antérieure du palais, et ce mouvement plus accentué donne *é*. De même ce n'est que par l'usage qu'on arrive à connaître certaines formules courantes. L'allemand donne pour correspondant au classique « how do you do » anglais, la formule *vi geh't's* (j'écris comme on prononce), contracté de *wie gehen sie* « comment allez-vous! » En Angleterre un fumeur qui demande du feu ne dit pas *some fire*, mais *some light* « de la lumière », ce qui montre bien le sens propre des deux mots.

Certains « savants » n'ont pas compris que la linguistique est une science naturelle et la confondent avec la philologie. Ceux-là ne savent pas observer et n'en voient pas l'utilité. Ils ne pensent pas que le langage de l'enfant puisse leur fournir de précieux éléments d'information; ils dédaignent les patois populaires; ils regardent comme des entités négligeables tout ce qui n'est pas indo-européen, et, s'ils apprennent quelque langue étrangère, c'est principalement pour lire des livres. Ils n'étudient guère que des langues mortes, et, dans le silence de leur cabinet, élaborent des théories dont l'extravagance des termes n'excuse pas la fantaisie. Dans un ouvrage récent, la nature de certaines consonnes arabes

est ainsi définie : « affriquée cacuminale sonore, spirante palatale sourde, occlusion arrière-vélaire sourde avec occlusion simultanée du larynx ». J'imagine que l'auteur de ces définitions, si on lui demandait de les expliquer, ferait la même réponse que ce philosophe allemand qu'on interrogeait sur une page d'un de ses livres : « Quand j'ai écrit cette page nous étions deux à la comprendre, Dieu et moi; aujourd'hui, il n'y a plus que Dieu ».

*
* *

A ceux qui voudront apprendre sérieusement une langue étrangère, je recommande la méthode Robertson qui est basée sur l'observation. Elle se rattache à la méthode d'enseignement Jacotot « tout est dans tout », sous Louis-Philippe. Celui qui se proposerait d'étudier l'anglais, par exemple, loin des écoles, des cours et des maîtres, pourrait fort bien travailler seul. Il n'aurait qu'à se procurer un texte, avoir une traduction si possible, un double dictionnaire anglais-français et français-anglais, et une grammaire quelconque. Il commencera par parçourir la grammaire, la plume à la main, en prenant note des formes de déclinaison et de conjugaison les plus fréquemment employées (accusatif, génitif, datif, présent, passé, participe, pluriel, féminin), du pronom, des principales prépositions. Il s'attaquera alors au texte dont il écrira tous les mots en colonne, mettant en regard les diverses traductions qu'il trouvera dans son dictionnaire. En examinant très attentivement le texte et les traductions, en y réfléchissant patiemment, on verra le sens exact se dégager du contexte : on remarquera les particularités, les idiotismes et on se fera peu à peu une grammaire complète.

Supposons qu'on ait choisi un livre jadis classique, *The vicar of Wakefield*, de Goldsmith; remarquons d'abord que *vicar* n'est pas notre « vicaire »; c'est le prêtre local, le pasteur, le recteur, le curé du *vicus*. La première phrase est : *I was ever of opinion that the honest man who married and brought up a large family did more service then he who continued single and only talked of population*. Analysons minutieusement cette phrase.

I was, j'étais, je fus, j'ai été — *ever*, toujours, temporellement, distinct des *allways*, de toutes façons, de toutes manières; — *of opinion*, d'opinion, d'avis, indéterminé — *that*, que conjonctif; — *the*

honest man, l'honnête homme, l'adjectif qualificatif, invariable, se met devant le nom ; — *man*, homme, fait au pluriel *men* ; — *who*, pronom relatif, qui (pour les personnes ; pour les choses, c'est *which*) ; il y a une particularité de prononciation, le *h* aspiré se prononce avant le *w*, il faudrait logiquement écrire *hwo* ; — *married*, se marie ; *marry* est actif et correspond tantôt à se marier et tantôt à épouser ; — *and*, et — *brought*, porte, passé exceptionnel, extraordinaire, dit fort ou irrégulier de *bring* ; — *brought up*, porte en haut, fit grandir, élever — *a*, une, article ou plutôt adjectif indéfini qui prend un *n* euphonique, *an*, devant une voyelle ou un *e* muet ; — *large*, grand, vaste, abondant (*great* est « grand en général », *tall* « grand de taille », *grand* comporte une nuance de respect et de considération) ; — *family*, famille — *did*, passé de *do*, faire (moralement, matériellement *make*), qui est aussi auxiliaire d'affirmation ; cf. *how do you do* « comment vous portez-vous? » proprement « comment exercez-vous votre activité » ; — *more*, plus, comparatif — *service*, en français nous dirions plutôt au pluriel : services ; — *than*, que, avec les comparatifs de supériorité et d'infériorité, — *he*, pronom singulier masculin de troisième personne, lui, celui, sujet (le régime est *him* et le génitif *his*, lui, pris ici pour celui), — *continued*, continue, pour passa sa vie, vécut, resta, demeura, — *single*, du latin *singulus*, seul, isolé (*alone* est « tout seul, abandonné à lui-même ») — *only*, seulement ; les adverbes de manière dérivent des adjectifs par la terminaison *ly*, qui ajouté aux substantifs forment des adjectifs, *lovely* « aimable » ; *only* dérivé de *one* est aussi « seul », « unique ». L'*o* de *one* « un » se prononce comme s'il était précédé d'un *w* ; *only* n'a pas conservé cette prononciation qui est générale dans d'autres langues, par exemple en tamoul où tous les *e* initiaux se prononcent en outre de leur son naturel, *yé* comme en roumain — *only talked*, l'adverbe se place ordinairement devant le verbe (dont il modèle le sens ; *married*, *continued*, *talked*, le passé (temps et participe) se forme ordinairement par l'addition de *d* ou *ed* au radical ; — *talked*, passé de *talk* « parler, causer, converser » (*speak* est parler, intransitivement) — *population* « population, repopulation, repeuplement ».

Ces remarques conduisent à la traduction suivante : « J'ai toujours été d'avis qu'un honnête homme qui s'est marié et qui a élevé une famille nombreuse, rend plus de services (*ou* est plus utile) que celui

qui est resté célibataire et s'est borné à discourir sur l'augmentation de la population. »

Quand on aura ainsi examiné, analysé et bien compris trois, quatre ou cinq phrases, un excellent exercice sera de faire des thèmes d'imitation avec les mêmes mots dont on variera la forme grammaticale et les mêmes tournures. On pourra même chercher des mots nouveaux dans le dictionnaire français-anglais, mais il sera indispensable de vérifier le sens de chacun des mots anglais en recourant à l'autre dictionnaire. On évitera de la sorte les surprises comme celles que les professeurs ont depuis longtemps signalées : « un verre de bière » traduit en espagnol par « une vitre de cercueil » et, en italien, « les pieds à l'ancre », *piedi anchorati*, pour « les pieds mouillés ».

Beaucoup de personnes hésitent à apprendre certaines langues étrangères, à cause des alphabets à l'aide desquels elles sont écrites. Mais, en Europe, on n'emploie que quatre alphabets, le latin, le grec, le gotique et le russe, qui ne diffèrent pas extraordinairement les uns des autres, quoique le russe soit un peu plus compliqué. Avec un peu d'attention et de patience, on arrive, sans trop de peine, à les connaître. D'ailleurs, chez les peuples qui se servent de l'alphabet latin, les mêmes caractères n'ont pas partout la même valeur. Le *w* anglais est prononcé *v* en Allemagne ou *v* se prononce *f*, et quelques langues ont adopté des signes particuliers : le danois et le suédois des lettres barrées, l'allemand des trémas, le hongrois des accents, le slave des groupements de consonnes. La même articulation n'est pas exprimée par les mêmes caractères : notre *ch* est en anglais *sh*, en allemand *sch*, en scandinave *sk*, en polonais *sz*, en magyar *s*, en italien *sci*, en portugais et en espagnol ancien *x*; le *gn* français et italien varie en *n* tilde, *nh* et *ny*, etc.

Je reconnais que la difficulté est réelle pour les langues orientales, par exemple pour l'arabe, où les voyelles ne sont pas prononcées et où les lettres ne diffèrent souvent les unes des autres que par des points plus ou moins nombreux mis au-dessus ou au-dessous. Il y a aussi le sens de l'écriture qui se lit de droite à gauche. On arrive cependant assez vite à apprendre les mille ou douze cents caractères chinois qui suffisent pour l'usage courant; c'est comme de la sténographie : le mot devient un bloc correspondant à un ensemble de

traits et de courbes qu'on trace automatiquement par une sorte d'*écho* ou d'action réflexe.

Trop longtemps, nous avons, en France, affecté le plus profond mépris pour les étrangers qui ne parlaient pas notre langue et nous les traitions de barbares — *barbarus his ego sum quia non intelligor ulli* — comme faisaient les anciens, et nous appelons volontiers jargon, charabia, galimatias, ce que nous ne comprenons pas. Mais, de tout temps aussi, des hommes intelligents ont réagi contre ces sottises. Si personne ne demande plus chez nous : comment peut-on être persan, il y a encore trop de gens pour dire en parlant de l'étude des langues : c'est trop difficile, j'y renonce. Des naïfs ou des spéculateurs ont favorisé cette paresse en inventant de prétendus idiomes internationaux sans aucune valeur et sans aucune utilité réelle. Aucune langue, morte ou vivante, n'est difficile à apprendre, au prix d'un peu de travail, quand on y met de la bonne volonté et quand le raisonnement vient en aide à la mémoire ; on y arrivera seul, sans leçons, sans maître, sans livre, en analysant minutieusement quelques textes, en écoutant attentivement quelques conversations. Là, comme partout et toujours, trois choses sont nécessaires et suffisantes, qui servent d'ailleurs toutes les méthodes : observer, comprendre, imiter.

Les Germains devant l'Histoire

(*Suite* [1])

Par Jacques HILLEMACHER

De fréquentes nouvelles qui annonçaient la désolation des Gaules[122], où personne ne s'opposait aux barbares, alarmaient Constance[123]. Zosime[124] expose les dangers qui assaillaient l'empire de toutes parts : « Les provinces romaines partout en proie aux incursions barbares; les Francs, les Alamans et les Saxons maîtres de quarante villes sur le Rhin, les cités dévastées, une multitude de citoyens emmenés en esclavage et dépouillés de leurs biens, les Quades et les Sarmates ravageant impunément la Moesie. Julien ayant reçu le titre de César, fut alors envoyé dans les Gaules. Cologne venait d'être emportée d'assaut et détruite par les Germains, Autun résistait désespérément aux attaques de l'ennemi. Julien[125] se rendit dans cette ville, et de là, ne prenant

1. Voir *Revue anthropologique*, n° de juillet-août 1919.

122. Indifférents à la qualification de révolte ou de loyauté, ces voleurs indisciplinés traitaient comme leurs ennemis naturels tous les sujets de l'empire dont ils convoitaient les possessions. (Gibbon, *Déc. de l'emp. rom.*)

123. Constantium vero exagitabant adsidui nuntii, deploratas iam Gallias indicantes, nullo renitente ad internecionem barbaris vastantibus universa : æstuansque diu qua vi propulsaret ærumnas, ipse in Italia residens, ut cupiebat (periculosum enim existimabat se in partem contrudere longe dimotam) reperit tandem consilium rectum : et Iulianum patruelem fratrem, haud ita dudum ab Achaïco tractu accitum, etiam tum palliatum, in societatem imperii adsiscere cogitabat. (Ammianus Marc., XV, VIII.)

124. ὁ Κωνστάντιος αὐτὸς μὲν κατὰ τὴν Ἰταλίαν ἐκ Παιονίας διέδη, θεώμενος δὲ τὰ πανταχοῦ Ῥωμαίοις ὑπήκοα βαρβαρικαῖς ἐφόδοις ἀπειλημμένα, καὶ Φράγκους μὲν καὶ Ἀλαμαννοὺς καὶ Σάξονας ἤδη τεσσαράκοντα πόλεις ἐπικειμένας τῷ Ῥήνῳ κατειληφότας, καὶ αὐτὰς μὲ ἀναστάτους πεποιηκότας, τοὺς δὲ τούτων οἰκήτορας ἄπειρον ὄντας, πλῆθος ἠναγμένους μετὰ πλούτου λαφύρων ἀναριθμήτου, Κουάδους δὲ καὶ Σαυρομάτας ἐπὶ πολλὴς ἀδείας Παιονίαν κατατρέχοντας καὶ τὴν ἀνωτέρω Μυσίαν.... (Zosimus, III, 1, éd. Niebuhr.) (Anno 355.)

125. *a*) Constance, présentant Julien aux soldats, s'adresse à eux en ces termes :

Post interitum rebellium tyrannorum, quos ad haec tentanda quæ mouerunt, rabies egit et furor : velut impiis eorum manibus Romano sanguine parentantes

avec lui qu'un petit corps d'archers et de cavaliers, il gagna Auxerre, Troyes, puis Reims[126] où son armée l'attendait. On résolut d'attaquer es Allemands par Dieuze. Grâce à une surprise, les ennemis, profitant du brouillard et de leur connaissance des lieux, tombèrent sur deux légions qui formaient l'arrière-garde de Julien. Elles eussent été taillées en pièces, si les alliés n'étaient accourus à leur secours. Cet échec mit, dans la suite, Julien en garde contre les embûches des Germains. Apprenant que Strasbourg, Brumat, Saverne, Seltz, Spire, Worms et Mayence étaient entre les mains des barbares, Julien marcha sur Brumat et reprit la ville. Ce succès lui permit de pousser jusqu'à Cologne[127] dont il s'empara[128] [A. C. 356]. La terreur qu'il inspirait lui permit de signer

persultant Barbari Gallias rupta limitum pace; hac animati fiducia, quod nos per disiunctissimas terras arduas necessitates adstringunt.

(Amm. Marc., XV, VIII.)

b) Indicabat autem Coloniam Agrippinam, ampli nominis urbem in secunda Germania, pertinaci Barbarorum obsidione referatam magnis viribus et deletam.

(*Id.*, *l. c.*)

c) ..... Comperit Augustoduni ciuitatis antiquæ muros, spatiosi quidem ambitus, sed carie vetustatis inualidos, barbarorum impetu repentino infessos, torpente præsentium militum manu, veteranos concursatione pervigili defendisse : ut solet abrupta sæpe discrimina salutis ultima desperatio propulsare.

(Amm. Marc., XVI, II.)

d) Audiens itaque Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas, et Vangionas, et Moguntiacum ciuitates barbaros possidentes, territoria earum habitare : nam ipsa oppida vt circumdata retiis busta declinant, primam omnium Brocomagum occupauit, eique iam aduentanti Germanorum manus pugnam intentans occurrit. (*Id.*, *l. c.*)

126. Cf. Ammian. XVI, II.

127. Nullo posthæc repugnante, ad recuperandam ire placuit Agrippinam, ante Cæsaris in Gallias adventum excisam.... (Amm. Marc., XVI, III.)

128. Igitur Agrippinam ingressus, non ante motus est exinde, quam Francorum regibus furore mitescente perterritis, pacem firmaret Reip. interim profuturam, et urbem reciperet munitissimam. (*Id.*, *l. c.*)

* Hæc sollicite perpensantem hostilis adgreditur multitudo, oppidi capiundi spe in maius accensa : ideo confidentes, quod ei nec Scutarios adesse et quidem monentibus perfugis didicerant, nec gentiles per municipia distributos, ut commodius vescerentur. (*Id.*, XVI, IV.)

Ce passage et beaucoup d'autres, montrent que les Allemands entretenaient déjà des intelligences chez l'adversaire, et pratiquaient l'espionnage.

** Post tricesimum denique diem abiere barbari tristes, inaniter stulteque, cogitasse ciuitatis obsidium mussitantes. (*Id.*, *l. c.*)

*** Les Gaulois échappés à la mort ou à la servitude éprouvaient dans les villes toutes les horreurs de la captivité. L'ennemi venoit enlever sous leurs yeux leurs troupeaux et leurs moissons et les réduisoit à vivre du peu de bled qu'ils semoient dans l'enceinte de leurs villes. La frayeur avoit rendu desertes plusieurs villes encore éloignées.

(Abbé de la Bleterie, *Vie de Julien*, p. 74.)

Καὶ στρατεύω μὲν ἀκμάζοντος τοῦ σίτου πολλῶν πάνυ Γερμανῶν περὶ τὰς πεπορθημένας ἐν Κελτοῖς πόλεις ἀδεῶς κατοικούντων. Τὸ μὲν οὖν πλῆθος τῶν πολέων, πέντε που καὶ τεσσαράκοντά ἐστι, τείχη τὰ διηρπασμένα, δίχα τῶν πύργων καὶ τῶν ἐλασσόνων φρουρίων ἧς ἐνέμοντο γῆς ἐπὶ τάδε δὲ τοῦ Ῥήνου πάσης οἱ βάρβαροι τὸ μέγεθος, ὁπόσον ἀπὸ τῶν πηγῶν αὐτῶν, ἀρχόμενος ἄχρι τοῦ ὠκεανοῦ περιλαμβάνει. τριακόσια

une paix avantageuse, dit Ammien Marcellin. Cette paix ne fut pas de longue durée. Julien s'étant retiré à Sens pour y passer l'hiver, y fut assiégé par les Allemands qui, après trente jours d'efforts inutiles, renoncèrent à prendre la place. Au commencement du printemps, « les menaces des Allemands retentissant de toutes parts »*, Julien quitte Sens pour Reims. Julien avait divisé son armée en deux corps, l'un commandé par Sévère, général distingué et qui avait fait ses preuves, l'autre cantonné à Augst, et placé sous les ordres de Barbation. « On espérait ainsi que l'armée pût, en formant une espèce de tenaille, resserrer et massacrer les Allemands qui ravageaient plus que de coutume et se répandaient au loin »[129]. Pendant que l'on pressait l'effet de ces dispositions, les barbares agiles dès qu'il s'agissait d'une occasion de piller, se glissant furtivement entre les deux camps, tombèrent, à la dérobée, sur le territoire de Lyon qu'ils ravagèrent; ils auraient même saccagé et brûlé la ville [A. C. 357], si on n'en eût pas fermé les portes[130]. Le César, prévenu du chemin que devaient suivre les ennemis, fait garder, par de la cavalerie les défilés, et massacre tous ceux qui en débouchent. Nul n'aurait échappé, si Barbation, de connivence avec les Allemands, n'eût favorisé leur retraite. Les ennemis effrayés de l'approche des Romains, s'étant retirés dans les îles qui sont au milieu du Rhin, poussaient des hurlements lugubres, et accablaient d'injures les Romains et le César[131].

δὲ ἀπεῖχον, τῆς ἠϊόνος τοῦ Ῥήνου στάδια οἱ πρὸς ἡμᾶς οἰκοῦντες ἔσχατοι. Τριπλάσιον δὲ ἦν ἔτι τούτου πλάτος τὸ καταλειφθὲν ἔρημον ὑπὸ τῆς λεηλασίας, ἐνθα οὐδὲ νέμειν ἐξῆν τοῖς Κελτοῖς τὰ βοσκήματα καὶ πόλεις τινὲς ἔρημοι τῶν ἐνοικούντων, αἷς οὔπω παρῴκουν οἱ βάρβαροι. (κ. τ. λ.) Voici la traduction latine du passage entier :

Ex quo Constantius, existimans Gallicanam rem maiora paulo incrementa capturam, sed non ad tantam mutationem esse uenturam, regendos mihi exercitus, ineunte uere tradidit. Ergo adultis iam frugibus castra movi, innumera Germanorum multitudine, circum euersa per Gallias oppida, commorante. Quorum numerus oppidorum ad quinque et quadraginta peruenerat; burgis et castellis minoribus omissis : agri uero, quem cis Rhenum, obtinebant barbari, tantum erat spatium, quantum a fontibus illius ad Oceanum usque porrigitur; postremi autem illorum, ac finibus nostris citimi, trecentis a Rheni ripa stadiis distabant: sed triplo adhuc amplior regio populationibus illorum et excursionibus uasta erat et inculta; ubi ne pascendi quidem potestas Gallis fieret. Erant et urbes aliquot oppidanis uacuæ, etsi nondum uicinos haberent barbaros. His ego calamitatibus uexatam et afflictam nactus Galliam primum Agrippinam recuperaui, urbem ad Rhenum sitam, quæ ante menses circiter decem, in potestatem hostium uenerat; nec non Argentoratum uicinum castellum ad Vosegi radices. (Iulianus, Imp. or. ad. S. P. Q. ATH. p. 278, D.)

*Germanicis undique circumfrementibus minis. (Amm. Marc., XVI, XI).

129. Cogitatum est enim, solliciteque præstructum, ut sævientes ultra solitum Alamanni, vagantesque fusius, multitudine geminata nostrorum, forcipis specie trusi in angustias cæderentur. (*Id., l. c.*)

130. Dum hæc tamen rite disposita celerentur, læti barbari ad tempestiva furta sollertes, inter utriusque exercitus castra occulte transgressi, invasere Lugdunum incautam : eamque populatam nisu valido concremassent, ni clausis aditibus repercussi, quidquid extra oppidum potuit inveniri, vastassent. (*Ibid., l. c.*).

131. Alii occupatis insulis, sparsis crebro per flumen Rhenum, ululantes lugubre conviciis et Romanos incessebant et Cæsarem. (*Ibid., l. c.*)

Julien, dans l'intention de passer le fleuve pour châtier cette insolence, fit demander à Barbation des barques que ce dernier avait rassemblées sous prétexte d'en faire un pont, mais celui-ci : « les brûla toutes plutôt que d'en envoyer quelques-unes au prince ». On décida donc de passer le fleuve à gué; les Germains surpris dans leur retraite furent massacrés pour la plupart, les autres prirent la fuite. Le César victorieux partit ensuite de là « pour réparer le fort de Saverne que ces barbares avaient détruit peu de temps auparavant (il était clair qu'en le rétablissant, c'était empêcher les Germains de pénétrer comme ils avaient coutume de faire dans le cœur des Gaules[132] ». Pendant qu'on se hâtait de fortifier le camp, une troupe de barbares se jeta sur l'armée de Barbation qui n'était séparée de celle de Sévère que par un retranchement, et l'obligea à une ignominieuse retraite. La nouvelle de ce honteux échec ranima la confiance des Allemands. Voyant Julien privé du secours sur lequel il comptait — le contingent de Barbation s'élevait à 25 000 hommes — et ayant appris en outre par un transfuge qu'il ne restait au César que 13 000 hommes, sept rois barbares : Chnodomaire, Velstrape, Urius, Urcisin, Sérapion, Suomaire et Hortaire, réunirent toutes leurs forces et vinrent asseoir leur camp près de Strasbourg. La croyance qu'ils avaient que Julien s'était retiré pour échapper à une entière défaite, tandis qu'il n'était occupé que du soin de fortifier Saverne, et l'assurance réitérée que ce transfuge leur donna que ses avis étaient sûrs, éleva leur courage; ils envoyèrent des députés ordonner fièrement à Julien qu'il eût à se retirer d'un pays que leur valeur et leurs armes avaient conquis. Julien, sans s'émouvoir de ces fanfaronnades, retint les députés jusqu'à ce que les ouvrages de la place fussent achevés. « En attendant, le roi Chnodomaire, enflé de plusieurs succès qu'il avait eus et capable d'entreprises plus hardies, s'étendait au loin, et portait de tous côtés le trouble et la désolation. C'est lui qui après avoir gagné une bataille à forces égales contre le César Décentius, détruisit et ravagea plusieurs villes riches et opulentes, parcourant audacieusement les Gaules, sans y rencontrer d'obstacles[133] ». Julien, parti de Saverne, vint établir son camp en face

132. Conversus hinc Iulianus ad reparandas Tres-Tabernas, munimentum ita cognominatum, haud ita dudum obstinatione subversum hostili (quo ædificato constabat, ad intima Galliarum, ut consueverant, adire Germanos arceri).
(Ammian. Marc., XVI, XI.)

133. Quo dispalato fœdo terrore, Alamannorum reges Chnodomarius et Vestralpus, Urius quinetiam et Ursicinus cum Serapione et Suomario et Hortario, in unum robore virium suarum omni collecto, consedere prope urbem Argentoratum, extrema metuentem Cæsarem arbitrati retrocessisse, cum ille tum etiam perficiendi munimenti studio stringeretur. Erexit autem confidentiam caput altius adtollentium scutarius perfuga : qui commissi criminis metuens pœnam, trangressus ad eos post ducis fugati discessum, armatorum tredecim millia tantum remansisse cum Iuliano docebat : is enim numerus cum sequebatur, barbara feritate certaminum rabiem undique concitante. Cuius adseueratione eadem subinde replicantis, ad maiora stimulati fiducia, missis legatis satis pro imperio Cæsari madauerunt, ut terris abscederet virtute sibi quæsitis

des retranchements ennemis. L'ardeur ou l'impatience de ses troupes ne lui permit pas de différer le combat. Les trompettes sonnèrent la charge, et l'on engagea l'action de part et d'autre. Les rois germains, à la demande des leurs, étaient descendus de cheval, pour se joindre à la mêlée, car aucun d'eux ne doutait de la victoire : « Les traits partirent, les Allemands avancèrent avec plus d'impétuosité que de prudence, grondant entre leurs dents d'affreux sarcasmes, ils lancèrent leurs javelots et fondirent sur nos escadrons, en proie à une rage plus violente encore que de coutume, leurs chevelures flottantes se hérissaient, et la fureur brillait dans leurs yeux[134]. » Le choc fut terrible ; après une lutte sanglante et acharnée, l'avantage resta aux Romains. 6 000 barbares trouvèrent la mort dans ce combat, sans compter les nombreux cadavres que l'on vit flotter sur le Rhin. Chnodomaire, qui avait cherché son salut dans la fuite, fut lui-même rejoint et pris. L'attitude de ce Germain vaincu fut celle de tout Allemand dont l'arrogance dans le succès n'a d'égale que la platitude dans la défaite. Le jugement d'Ammien Marcellin demeure éternellement vrai, et peut s'appliquer aux modernes Teutons qui ont conservé intact le caractère de leurs ancêtres. « Les barbares, dit l'historien latin, sont naturellement humbles dans le malheur, et insolents dans le succès[135]. On vit donc Chnodomaire, pâle et tremblant, traîné comme un esclave ; le sentiment de ses crimes lui faisait garder un morne silence ; ce n'était plus cet ennemi qui, après avoir commis des ravages sans nombre, insultait encore aux malheurs des Gaules, et les menaçait des plus grands maux. » Chnodomaire se prosterna aux pieds de Julien, et demanda grâce. ***

On l'envoya à Rome où il mourut peu de temps après.

et ferro.... Agitabat autem miscebatque omnia sine modo, ubique sese diffunditans, et princeps audendi periculosa rex Chnodomarius, ardua subrigens supercilia, ut sæpe secundis rebus elatus.... Nam et Decentium Cæsarem superauit æquo marte congressus, et ciuitates erutas multas uastauit et opulentas, licentiusque diu, nullo refragante, Gallias persultavit. [Anno 357]
(Ammianus, XVI, XII.)

* Les Allemands avaient demandé la paix l'année précédente.

Imperatore terras eorum ingresso, nec resistere ausi, nec adparere, pacem impetrauerunt, suppliciter obsecrantes. (*Id.*, *l. c.*).

** Ductabant autem populos omnes pugnaces et sævos Chnodomarius et Serapio potestate excelsiores ante alios reges. Et Chnodomarius quidem nefarius belli totius incentor... (*Id.*, *l. c.*).

134. Propilabantur missilia et properantes cito quam considerato cursu, Germani telaque dextris explicantes, involavere nostrorum equitum turmas, frendentes immania : eorumque ultra solitum sævientium comæ fluentes horrebant, et elucebat quidam ex oculis furor.. (Ammian. Marc., XVI, XII.)

135. Utque nativo more sunt barbari humiles in adversis, disparesque in secundis, servus alienæ voluntatis trahebatur pallore confusus, claudente noxarum conscientia linguam : immensum quantum ab eo differens, qui post ferolugubresque terrores cineribus Galliarum insultans, multa minabatur et sæva. (*Id.*, lib. XVI, cap. XII.)

*** Primo curvatus, deinde humi suppliciter fusus, gentilique prece veniam poscens. (*Id.*, *l. c.*).

*
* *

Julien, encouragé par la victoire qu'il venait de remporter, résolut de passer en Germanie, afin de soumettre les derniers rebelles. A cet effet, il fit construire un pont à Mayence et franchit le Rhin. Les Germains effrayés de la hardiesse de cette entreprise ne savaient quel parti adopter; leur conduite montre à quel point ils changent de dessein au mieux de leurs intérêts, passant avec une étonnante facilité, selon l'occurrence, de la plus humble soumission à la plus insolente forfanterie : « Prévoyant par ce qui était arrivé à leurs compatriotes, les malheurs qui les menaçaient, ils feignirent, pour détourner le premier orage, de demander la paix, et envoyèrent des députés chargés de confirmer leurs dispositions unanimes à observer inviolablement les traités; on ne sait par quelle raison ou dans quelle vue, changeant tout à coup de sentiment, ils en envoyèrent au plus vite d'autres nous menacer d'une guerre opiniâtre si nous n'abandonnions pas leur pays[136]. »

Méprisant ces menaces, Julien ordonna à 800 soldats de remonter le fleuve dans des barques légères et de médiocre grandeur, et de mettre à feu et à sang tout ce qu'ils rencontreraient; cette manœuvre épouvanta les ennemis qui s'enfuirent à l'approche des Romains, et renonçant à leurs projets d'hostilité, « ils envoyèrent des députés pour demander humblement la paix ». Julien, après réflexion, leur accorda une trêve de dix mois : « Dès que les Allemands surent que le prince consentait à la trêve, trois des plus féroces de leurs rois qui avaient envoyé du secours à ceux qui furent vaincus près de Strasbourg, vinrent tout tremblants s'engager par des serments conformes aux usages de leur pays à être tranquilles, à remplir jusqu'au jour fixé les conditions qu'il nous plut de leur imposer, à ne former aucune entreprise contre le fort, et à porter même des vivres à la garnison si elle leur en demandait. La crainte enchaînant leur perfidie, ils remplirent ces articles[137]. »

Profitant de ce que Julien était occupé avec les Allemands, un corps de guerriers Francs se répandit dans les campagnes, pillant et rava-

136. At barbari, præstricti negotii magnitudine, qui se in tranquillo positos otio tunc parum inquietari posse sperabant, aliorum exitio, quid fortunis suis imminéret, anxie cogitantes, simulata pacis petitione, ut primæ vertiginis impetum declinarent, misere legatos cum verbis compositis quæ denuntiarent concordem fœderum firmitatem : incertumque quo consilio aut instituto mutata voluntate, per alios cursu celeri venire compulsos, acerrimum nostris minati sunt bellum, ni eorum regionibus excessissent.

(Ammian. Marc., Lib. XVII, cap. I.)

137. Quæ illi maturata ad suam perniciem contemplantes, metuque rei peractæ volucriter congregati, precibus et humilitate suprema petiere, missis oratoribus, pacem : quam Cæsar, omni consiliorum via firmata, causatus verisimilia plurima, per decem mensium tribuit intervallum : id nimirum sollerti colligens mente, quod castra, supra quam optari potuit occupata sine obstaculo tormentis muralibus et apparatu deberent valido communiri. Hæc fiducia

geant [138]. Julien les assiégea dans deux forts situés sur la Meuse, et les réduisit par la famine. Ayant capitulé, les captifs furent envoyés à Constance qui les incorpora dans sa garde[139].

Vers cette même époque : LES JUTHONGES, PEUPLES ALLEMANDS QUI TOUCHENT A L'ITALIE, OUBLIANT LA PAIX ET LES TRAITÉS QU'ILS AVAIENT OBTENUS PAR PRIÈRES, RAVAGEAIENT LES RHÉTIES ET TENTAIENT, CONTRE LEUR USAGE, D'ASSIÉGER LES VILLES[140]. Barbation, envoyé contre eux, les battit, et les força à rentrer dans leur pays. Julien qui avait passé l'hiver à Paris, S'OCCUPAIT FORTEMENT DU PROJET DE PRÉVENIR LES ALLEMANDS QUI N'ÉTAIENT PAS ENCORE RASSEMBLÉS, MAIS QUI, DEPUIS LA JOURNÉE DE STRASBOURG, POUSSAIENT L'AUDACE ET LA CRUAUTÉ JUSQU'A LA FUREUR[141]. Le César commença par tourner ses armes contres les Francs Saliens qui s'étaient établis en Toxiandrie[142]. Il les défit, et traita avec eux[143]. Les Chamaves obtinrent aussi la paix à la condition qu'ils retourneraient chez eux[144]. La trêve signée avec les barbares étant expirée, Julien franchit

tres immanissimi reges venerunt, tandem aliquando iam trepidi, ex his, qui misere victis apud Argentoratum auxilia, iurantes conceptis ritu patrio verbis, nihil inquietum acturos, sed fœdera ad præstitutum usque diem, quia id nostris placuerat, cum munimento servaturos intacto, frugesque portaturos humeris, si defuisse sibi docuerint defensores : quod utrumque metu perfidiam frenante fecerunt. (Ammian. Marc., XVII, I.)

138. Remos Seuerus magister equitum per Agrippinam petens et Iuliacum Francorum validissimos cuneos in sexcentis velitibus, ut postea claruit, vacua præsidis loca vastantes offendit : hac opportunitate in scelus audaciam erigente, quod Cæsare in Alamannorum secessibus occupato, nulloque vetante, expleri se posse prædarum opimitate sunt arbitrati. (Ammian. Marc., XVII, II.)

139. Sed adulta iam hieme Franci numero mille quibus niues perinde voluptati ac flores sunt, cum vicos aliquot euastassent, quorum in medio castrum erat desertum, circumsessi ab eo, et in illud castrum inclusi sunt; quos cum fame ad deditionem coëgisset, ad Augustum vinctos ablegavit, rem plane nouam atque insolitam. Lex enim apud eos est aut vincere, aut mortem oppetere.... Eos itaque acceptos Constantius dono sibi missos dixit, suisque legionibus eos miscuit. (Libanius, in Oratione II, in Iuliani necem, C. XXXII.)

140. Inter quæ ita ambigua, Iuthungi Alamannorum pars, Italicis conterminans tractibus, obliti pacis et fœderum, quæ adepti sunt obsecrando, Rhætias turbulente vastabant, adeo ut etiam oppidorum tentarent obsidia præter solitum. (Ammian. Marc., XVII, VI.)

141. At Cæsar hiemem apud Parisios agens Alamannos præuenire studio maturabat ingenti, nondum in unum coactos, sed in insaniam post Argentoratum audaces omnes et sævos.... (*Id.*, C. VIII.)

142. Petit primos omnium Francos, eos videlicet quos consuetudo Salios adpellauit, ausos olim in Romano solo apud Toxiandriam locum habitacula sibi figere prælicenter. Cui cum Tungros venisset, occurrit legatio prædictorum, opinantium reperiri Imperatorem etiamtum in hibernis, pacem sub hac lege prætendens, ut quiescentes eos tanquam in suis nec lacesseret quisquam, nec vexaret. (Ammian. Marc., XVII, VIII).

143. Seuero duce misso per ripam, subito cunctos adgressus, tamquam fulminis turbo perculsit, iamque precantes potius quam resistentes, in opportunam clementiæ partem effectu victoriæ flexo, dedentes se cum opibus liberisque suscepit. (*Id.*, *l. c.*)

144. Chamauos itidem ausos similia adortus, eadem celeritate partim cecidit, partim acriter repugnantes, vivosque captos compegit in vincula : alios præcipit

pour la seconde fois le Rhin [A. C. 358]. Les rois allemands Suomaire[145] et Hortaire se jugeant trop faibles pour s'opposer à la marche de l'armée romaine, vinrent en suppliants demander la paix. Elle leur fut accordée, à la condition qu'ils relâcheraient tous les prisonniers. Ils s'y engagèrent sous la foi du serment; mais Julien eut à déjouer la perfidie d'Hortaire[146] qui n'avait rendu qu'un petit nombre de captifs, et l'obligea à la restitution complète de tous les sujets Romains et Gaulois qui étaient tombés en son pouvoir. Malgré leurs protestations de fidélité et les engagements d'honneur dont ils se montrent prodigues, il n'existe chez les Allemands, qu'un bas calcul par lequel ils cherchent à surprendre la confiance bénévole de leurs adversaires. Ils demandent la paix, avec force démonstrations d'amitié, afin d'être mieux à même de préparer la guerre en secret, et de saisir inopinément la première occasion de revanche qui s'offrira à eux. L'histoire abonde en exemples de cette traîtrise et de cette hypocrisie, qui constituent le fonds du caractère de cette race. Il résulte de là une certaine monotonie dans les faits que nous avons à exposer; ils dérivent d'un mobile unique et tendent à un même but : la satisfaction d'une convoitise effrénée, au mépris de toute loi morale et humaine. Ce sont tous les bas instincts d'un peuple mis au service de la cupidité et de la vanité nationales, une pensée de lucre constante qui justifie à leurs yeux tous les moyens employés à sa réalisation. Pour l'Allemagne, la notion du droit, qui pour les autres nations est imprescriptible, s'appliquant aux sociétés comme à l'individu, la notion du droit, disons-nous, s'efface et disparaît devant les seules considérations d'intérêt. Entre l'Alle-

fuga trepidantes, ad sua, ne militem spatio longo defatigaret, abire interim permisit innocuos : quorum legatis paullo poste amissis precatum consultumque rebus suis, humi prostratis sub obtutibus eius, pacem hoc tribuit pacto, vt ad sua redirent incolumes. (*Id.*, *l. c.*)

* Cum tempus signum sustulisset, ilico exercitum educit, et circa flumen instar fulguris uisus, gentem integram adeo terruit, ut migrare in urbem Rom. peterent agros itaque petentibus dedit, et barbaris adversus barbaros auxiliaribus est usus. (Libanius, Orat. parentali in Iulian, c. XXXII, p. 261.)

Sur ces guerres, voir Libanius, *l. c.*, p. 255. c. XL. — Eunapius, p. 15. A. — Iulianus, ad S. P. Q. Ath., p. 279, D.

145. Inter has tamen moras Alamannorum rex Suomarius ultro cum suis improuisus occurrit, ferox ante sæuiensque in damna Romana, sed tum lucrum existimans insperatum, si propria retinere permitteretur. Et quia vultus incessusque supplicem indicabat, susceptus, bonoque animo esse iussus et placido, nihil arbitrio suo relinquens, pacem genibus curvatis orabat. (Ammian., XVII, x.)

146. Oravit ipse quoque [Hortarius] veniam, facturum se imperanda, iurandique exsecratione restituere universos promisit ; id enim cura agebatur impensiore : detentisque plurimis, reddidit paucos.... Ad colloquium tamen accitus a Cæsare, trementibus oculis adorato, victorisque superatus adspectu, conditione difficili premebatur : hac scilicet, ut quoniam consentaneum erat, post tot secundos eventus civitates quoque reparari vi barbarorum excisas, carpenta et materias ex opibus suis suorumque præberet : et hæc pollicitus, imprecatusque, si perfidum quidquam egisset, luenda sibi cruore supplicia, ad propria remeare permissus est. (Ammian., *l. c.*)

magne et n'importe quel autre peuple, il y a la différence qui existe entre un conquérant et un voleur de grand chemin. Ses philosophes ont jugé bon, envisageant la grandeur de leur patrie, de codifier le vol, la violence et le meurtre. Toutes les infamies auxquelles la race germanique est naturellement prédisposée trouvent auprès d'eux leur justification et leur consécration. Un des apôtres de cette barbarie à laquelle il donne pompeusement le nom de civilisation allemande, s'exprime ainsi : « Il ne peut y avoir de droits dont l'autorité militaire aurait à respecter le maintien, que dans la mesure où cette autorité consent elle-même, pour sa part, à les admettre, à les reconnaître, et à les maintenir. La guerre interrompt comme par explosion l'état de légalité ordinaire à la paix, et suspend pour son action propre toutes les formes juridiques qu'assignerait la paix. Si l'autorité militaire se reconnaît des devoirs, c'est qu'elle se les impose à elle-même en toute souveraineté; elle ne se considère jamais comme contrainte du dehors[147]. » La Germanie n'a pas attendu d'avoir « des législateurs de l'illégalité », s'il est permis d'allier ces deux mots, pour appliquer de tels principes; de tout temps elle les aggrave d'hypocrisie : déchaînant la violence, elle s'applique sans cesse à déguiser ses actes sous couleur de vertu guerrière et de rude simplicité, à légitimer ses invasions par la nécessité de combattre pour sa liberté. Mensonges inspirés sans doute par la pudeur inconsciente de la loi morale qu'ils violent. L'Allemagne moderne avoue cyniquement ses criminelles intentions : à l'opposé du droit purement humain, elle érige aujourd'hui un droit allemand qui autorise tout moyen capable d'établir la suprématie allemande. Il convient maintenant de remonter à la genèse de sentiments appliqués d'instinct par un peuple primitif, formulés ensuite d'après une doctrine nationale solidement établie. Nous nous bornerons ici à citer des exemples, nous réservant de traiter dans un chapitre spécial les conclusions philosophiques qui se dégagent de l'histoire de la Germanie dans ses rapports avec le monde.

*
* *

Pendant que Julien combattait en Gaule, *la nouvelle s'était répandue que les Quades et les Sarmates* ravageaient les Pannonies et la Moesie*[148].

147. Hartmann, *Deutsche Rundschau*.

* Le nom de Sarmates est une pure dénomination géographique qui ne peut, en aucune sorte, s'appliquer à une seule nation. La Dacie, à cette époque, était occupée, non par des Sarmates qui n'ont jamais formé une race distincte, mais par des Vandales que les anciens ont souvent confondus sous l'appellation générale de Sarmates. Les Sarmates, dont il s'agit ici, étaient établis le long du Danube. Les Quades s'étendaient à travers la Moravie jusqu'à la forêt Hercynienne. Ces deux nations, comme le remarque Ammien, étaient unies par une étroite parenté. « Les Quades, dit-il, et les Sarmates que réunissaient le voisinage ainsi que l'affinité des mœurs et des armes. » Il n'est donc pas

Constance[148bis], *quitta brusquement Sirmium où il avait passé l'hiver, et franchit le Danube à la tête de ses troupes.* Surpris par la rapidité de cette marche, les Barbares s'enfuirent devant lui, traqués et massacrés par les Romains. CETTE IMMENSE DÉROUTE AFFECTA SI FORT LES SARMATES QUE, RENONÇANT AU DESSEIN DE SE CACHER, ILS FORMÈRENT CELUI DE TROMPER, PAR DE FEINTES PROPOSITIONS DE PAIX, LEURS ADVERSAIRES QU'ILS SUPPOSAIENT CONFIANTS DANS UNE PLEINE SÉCURITÉ, ET FONDIRENT SUR EUX AVEC UNE ARMÉE QU'ILS AVAIENT DIVISÉE EN TROIS CORPS[149]. Les Quades, qui s'étaient associés à leur entreprise, partagèrent leur défaite; se jugeant perdus, les barbares, selon leur coutume, eurent recours à la clémence de l'empereur[150]. Imaginez des bandits qui, ayant manqué leur coup, implorent la pitié de leur victime, en l'assurant de leurs bons sentiments à son égard. LES QUADES PARURENT A LEUR MANIÈRE DANS L'ATTITUDE LA PLUS HUMBLE ET CES MÊMES HOMMES QU'ON N'AVAIT PU ENGAGER JUSQUE-LÀ A DONNER DES GARANTS DE LEURS TRAITÉS, NE POUVANT SE JUSTIFIER DES ACTIONS ATROCES QU'ILS AVAIENT COMMISES, ACCORDÈRENT POUR SE SOUSTRAIRE AU DERNIER SUPPLICE, LES OTAGES QU'ON EXIGEA D'EUX[151]. Les Sarmates, ayant obtenu leur grâce, attirèrent l'attention de l'empereur sur la misérable situation qui leur était faite, et demandèrent justice contre leurs oppresseurs. Ils avaient, sous Constantin, armé leurs esclaves, les Limigantes, contre les Goths. Ceux-ci, « *comme les barbares font résider le droit dans la force*, dit Ammien Marcellin, *se révoltèrent contre leurs maîtres et triomphèrent d'eux*[152] ». Cons-

douteux que ces Sarmates fussent une nation germanique. Avant d'avoir été chassés par leurs esclaves, les Limigantes, ils étaient établis sur les bords de la Theiss.

** (Cf. Gatterer, *Welt Geschichte*, p. 464.)

*** Velut obliti priorum. tunc erumpentibus liberis, ipsi quoque tempus aptissimum nacti, limitem perrupere Romanum, ad hanc solam fraudam dominis suis hostibusque concordes. (*Id.*, c. XIII.)

148. Imperator... ut otio puriore frueretur et uoluptate, assiduis nuntiis terrebatur et certis, indicantibus Sueuos Rhætias incursare Quadosque Valeriam et Sarmatas latrocinandi peritissimum genus, superiorem Mœsiam et secundam populari Pannoniam. (Ammian. Marc., Lib. XVI, cap. x.)

148 *bis*. Augusto inter hæc quiescenti per hiemem apud Sirmium, indicabant nuntii graves et crebri, permistos Sarmatas et Quados, vicinitate et similitudine morum armaturæque concordes. Pannonias Mœsiarumque alteram cuneis incursare dispersis. Quibus ad latrocinia magis quam aperto habilibus Marti.... (Ammian., XVII, XII.)

149. Sarmatæ petendæ specie pacis agmine tripartito agentes securius nostros aggredi cogitarunt.... (*Id.*, *l. c.*)

150. Ex præterito casu impendentia formidantes, rogaturi suppliciter pacem, fidentes ad principis venere conspectum.... (*Id.*, *l. c.*)

151. Qui cum eorum ritu oblati, stantes curvatis corporibus, facinora gravia purgare non possent, ultimæ sortis infortunia metuentes, dederunt obsides imperatos, numquam antea pignora fœderis exhibere compulsi. (*Id.*, *l. c.*)

152. Atque ut barbaris esse omne ius in uiribus adsuevit, vicerunt dominos ferocia pares, sed numero præminentes. (*Id.*, *l. c.*)

tance prit leur requête en considération et marcha contre les Limigantes; ces derniers, effrayés à la vue des troupes qu'on leur opposait, parurent se soumettre et promirent des otages. L'empereur consentit à traiter avec eux. Il les reçut, du haut d'un tertre élevé et leur parla avec douceur; mais tout à coup, les Limigantes jettent leurs boucliers en avant, et se précipitent sur le camp comme pour les ramasser. Constance, qui s'attendait à quelque acte de traitrise, s'était mis sur ses gardes. Les rebelles furent aussitôt environnés par les légions et exterminés. Le reste de la nation, se voyant dans l'incapacité de soutenir la guerre, prit le parti, sur le conseil des vieillards, d'offrir sa soumission. On leur accorda des terres dans un pays éloigné; mais ayant peu à peu abandonné les lieux qui leur avaient été assignés, ils recommencèrent leurs courses. Constance leur députa deux tribuns, pour leur demander la raison de leur conduite; alors les barbares se répandirent en lamentations, alléguant toutes sortes de maux imaginaires, dont ils avaient soi-disant à souffrir et supplièrent l'empereur de leur accorder un établissement, dans quelque canton éloigné de l'empire. A cette condition, ils s'engageaient à respecter leurs promesses et à demeurer en paix. Constance mal conseillé, et oubliant leur récente agression, les admit tous. Pour recevoir les suppliants, il fit élever une terrasse en façon de tribunal [A. C. 359], mais par précaution, il ordonna à ses soldats de se tenir cachés au fond de barques amarrées sur le Danube, afin de pouvoir réprimer la moindre tentative hostile. LES LIMIGANTES, QUI S'APERÇURENT DE CES DISPOSITIONS N'EN PRIRENT PAS MOINS UNE CONTENANCE DE SUPPLIANTS, QUOIQU'AU FOND DE LEUR CŒUR ILS ROULASSENT DES PROJETS BIEN DIFFÉRENTS DE CEUX QUE LEUR AIR INDIQUAIT[152bis]. A peine Constance eut-il commencé

* Ideoque in se pugnæ molem suspicati vertendam, dolos parabant, et ferrum, et preces. (*Id.*)

Et furori mista versutia tentabant cum prebicus prœlium. (*Id.*)

Et fastu prioris vitæ abolito, ad infimitatem obsequiorum venere servilium. (*Id.*)

** Iisdemque ex sententia, ut credebatur, acceptis, quievere paullisper, post feritate nativa in exitiale scelus erecti.... (*Id.*, XVII, 13.)

Barbaros observabat (Constantius) ante adventum suum, amicitiæ velamento Pannonias furtim vastandas invadere hiemis durissimo cogitantes...

Confestim itaque missis ad Limigantes duobus tribunis cum interpretibus singulis, explorabat modestius percunctando, quam ob rem relictis laribus post pacem et fœdera petentibus attributis, ita palarentur varii, limitesque contra interdicta pulsarent. Qui vana quædam causantes et irrita, pavore adigente mentiri, principem exorabant in veniam, obsecrantes ut simultate abolita, transmisso flumine ad eum venire permitterentur, docturi quæ sustinerent incommoda : paratique intra spatia orbis Romani, si id placuerit, terras suscipere longe discretas, ut diuturno otio involuti, et quietem colentes tamquam salutarem deam, tributariorum onera subirent et nomen.

(Ammian., XIX, XI.)

152 *bis*. Quæ Limigantes licet properari sentirent, nihil tamen præter preces fingentes stabant incurvi; longe alia quam quæ gestu præferebant et verbis, altis

à leur adresser des paroles pleines de douceur et de bonté, que l'un d'eux, transporté de fureur, jeta sa chaussure contre le tribunal, en criant : « Marha, Marha »; ce qui chez eux est un cri de guerre. A ce signal, la foule s'élança sur l'empereur pour le tuer. Celui-ci aurait péri infailliblement, si le courage de ses gardes qui le couvrirent de leurs corps, ne lui eût permis de s'enfuir à cheval. Lorsque l'armée apprit le danger que venait de courir l'empereur, elle accourut, et se précipita sur les assaillants qu'elle anéantit. Ces trahisons répétées auraient dû mettre les Romains en garde contre la perfidie des barbares, mais depuis longtemps l'empire, qui avait ouvert ses portes à l'envahissement étranger, se sentait ébranlé sur ses bases, et ne connaissait plus l'énergie des longues résistances. Les Germains, qui avaient réussi à s'élever aux plus hauts emplois, usaient de leur influence pour favoriser l'admission dans les provinces, et l'enrôlement dans les légions de leurs compatriotes. Ce danger n'a point échappé à Ammien Marcellin, qui s'exprime en ces termes : « LA COHORTE DES FLATTEURS ANIMAIT ENCORE LE PRINCE ET CRIAIT SANS FIN QU'APRÈS AVOIR ÉTEINT LES GUERRES EXTERNES ET AFFERMI DE TOUS CÔTÉS LA PAIX, IL ALLAIT GAGNER BEAUCOUP DE SUJETS ET UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE RECRUES, QU'IL SOULAGERAIT ENCORE PAR LA LES PROVINCES QUI AIMENT MIEUX DONNER DE L'OR QUE FOURNIR DES HOMMES, RESSOURCE QUI A ÉTÉ POURTANT PLUS D'UNE FOIS FUNESTE A LA RÉPUBLIQUE[152 *ter*]. »

Si nous insistons sur ces conséquences dont on a tant de fois fait la remarque, c'est qu'il nous semble incroyable que les exemples multiples fournis par l'histoire n'aient pas été une leçon suffisante pour prévenir le péril que présentait la naturalisation admise avec une trop grande facilité. Ce lieu commun serait ridicule si, tout navrant qu'il fût, il ne trouvait naturellement sa place ici par son actualité.

*
* *

Tandis que Constance était aux prises avec les Sarmates, Julien de son côté, continuait à défendre les Gaules contre les Germains.

QUELQUES BOURGADES ALLEMANDES LUI PARAISSANT SUSPECTES ET CAPABLES D'ACTIONS ATROCES SI ON NE LES DOMPTAIT COMME ON AVAIT DOMPTÉ LES

mentibus perpensantes. Visoque Imperatore ex alto suggestu iam sermonem parante lenissimum, meditanteque alloqui velut morigeros iam futuros : quidam ex illis furore percitus truci, calceo suo in tribunal contorto, « Marha, Marha », quod est apud eos signum bellicum, exclamavit : eumque sequuta incondita multitudo, vexillo elato repente barbarico, ululans ferum in ipsum principem ferebatur. (Ammian., XIX, XI.)

152 *ter*. Imperator... cunctos admisit, aviditate plus habendi incensus : quam adulatorum cohors augebat, id sine modo strepentium, quod externis sopitis, et ubique pace composita, proletarios lucrabitur plures, et tirocinia cogere poterit validissima : aurum quippe gratanter provinciales corporibus dabunt quæ spes rem Romanam aliquoties adgravavit. (Ammian., XIX, XI.)

AUTRES[153], il envoya le tribun Hariobaude sonder les dispositions de l'ennemi, et se mit lui-même en campagne. Il s'empara de sept villes : Erkelens, Bimmen, Santen, Nuys, Bonne, Andernach et Bingen, et fortifia ces places[154]. Lorsque Hariobaude fut revenu de sa mission, et qu'il eut rendu compte de ce qu'il avait découvert, on marcha sur Mayence. Les Allemands s'étaient massés sur la rive droite du Rhin, afin d'empêcher le passage du fleuve. Julien[155] eut alors recours à un stratagème qui lui avait déjà réussi. Ayant placé 300 soldats armés à la légère, dans 40 petits bateaux, il leur ordonna de descendre la rivière en silence, et de débarquer sur le bord opposé, à quelque distance du camp des barbares, en aval. Cette manœuvre fut habilement exécutée; les rois allemands, surpris au milieu d'un festin, ne purent s'échapper qu'à grand'peine, et les populations, effrayées, ne songèrent qu'à la fuite. Débarrassés d'un ennemi dangereux, les Romains construisirent un pont en toute sécurité, et franchirent le fleuve. A la suite de cette expédition, on reçut la soumission des rois Macrien, Hariobaude, Vadomaire, Urius, Ursinus et Vestralpe. Julien qui passait l'hiver à Paris, hésita[155] cependant à se rendre en Grande-Bretagne, troublée alors par les Pictes, craignant d'abandonner les Gaules « AUX ENTREPRISES DES ALLEMANDS QUI SEMBLAIENT ENCORE ROULER DES PROJETS DE GUERRE ET DE PILLAGE »[156].

A peine Julien eut-il été proclamé empereur par ses troupes, qu'il entreprit une nouvelle campagne, et pénétra pour la quatrième fois en Germanie. Ayant jeté un pont à Tricensime, près de Clèves, il franchit le Rhin, et tomba sur les Francs Attuaires. « CE PEUPLE RAVAGEAIT INSOLEMMENT LES EXTRÉMITÉS DES GAULES[157]. » La rapidité et l'impétuosité de l'attaque déconcerta l'ennemi, qui accepta [A. C. 360] les conditions qu'il plût à l'empereur de lui imposer. Julien, après avoir réparé et fortifié de nombreuses villes qui avaient été détruites par les barbares, s'en retourna par Besançon à Vienne où il passa l'hiver. *A l'approche du printemps, l'empereur reçut une nouvelle qui l'affligea beaucoup : c'était que les Alamans sortis du canton de Vadomaire, d'où l'on ne s'attendait à*

153. Cum Alamannorum pagos aliquos esse reputaret hostiles, et ausuros immania, ni ipsi quoque ad cæterorum sternerentur exempla....
(Ammian., XVIII, II, 1.)

154. Et civitates occupatæ sunt septem : Castra Herculis, Quadriburgium, Tricesimæ, Novesium, Bonna, Antunnacum, et Bingio.
(Ammian., XVIII, II, 3.)

155. Interim responderi non poterat, ne, ut sunt fluxioris fidei Barbari, post abitum recreati nostrorum, parum adquiescerent per alios impetratis.
(Ammian., XVIII, II.)

156. Verebatur ire subsidio transmarinis, ne rectore vacuas relinqueret Gallias, Alamannis ad sævitiam etiam tum incitatis et bella. (*Id.*, XX, I.)

157. Rheno exinde transmisso regionem subito peruasit Francorum, quos Attuarios uocant, inquietorum hominum licentius etiam tum percursantium extima Galliarum. (Ammian., XX, X.)

aucun acte d'hostilité depuis le traité conclu, ravageaient les frontières des Rhéties, et, qu'exercés aux rapines, ils portaient la désolation de tous côtés[158]. Le comte Libinion fut envoyé à la tête des Celtes et des Pétulants pour réprimer ces mouvements, mais ayant imprudemment attaqué les Germains près de Sanctio (Seckingen, Souabe?) il fut tué et ses hommes plièrent devant le nombre. La situation devenait critique; contre la perfidie de Vadomaire[159], qui était l'âme de ces troubles, Julien employa la ruse, et fit saisir le roi allemand au milieu d'un festin. Débarrassé de ce dangereux adversaire, l'empereur repassa le Rhin et, toujours avec le même bonheur, obtint sur les barbares une victoire complète. Les Allemands renouvelèrent encore une fois leurs promesses de fidélité, et jurèrent de se tenir tranquilles[160]. Tant que Julien vécut, ils furent retenus par la crainte[161], mais à la mort de ce prince, sous Valentinien[162], le grand maître des offices Ursace leur ayant accordé des bagatelles à la place des présents qu'ils avaient coutume de recevoir, ils saisirent ce prétexte pour reprendre les armes. Après avoir ravagé les frontières des Gaules, ils se retirèrent à l'intérieur de leur pays, échappant ainsi à Dagalaïphe qui avait reçu la mission de les repousser. Le mois de janvier suivant, ils rassemblèrent toutes leurs forces, et pénétrèrent en Gaule. Les comtes Charietton et Sévère s'avancèrent contre eux. La bataille s'étant engagée, le corps des Bataves fléchit; l'armée romaine, privée de ce soutien, et ne pouvant résister au choc, se replia en désordre, laissant aux mains de l'ennemi un étendard qu'on eut beaucoup de peine à lui reprendre. Valentinien, devant toutes les

158. Propinquante iam vere, nuntio percitus inopino, ad tristitiam versus est et mærorem. Didicit enim Alamannos a pago Vadomarii exorsos, unde nihil post ictum fœdus sperabatur incommodum: vastare confines Rætiis tractus : nihilque sinere intentatum manus prædatorias fusius discurrentes.
(Ammian., XXI, III.)

159. Vadomaire fut envoyé en Espagne : « Id enim studio curabatur ingenti, ne Iuliano discedente a Galliis, immanissimus homo provinciarum statum ægre compositum licentius conturbaret... Reliquis qui remansere pacem precantibus dedit, quietem pollicitis firmam » [A. C. 361]. (*Id.*, XXI, IV.)

Vadomaire fut nommé dans la suite duc de Phénicie : « Ad perstringendum fallendumque miris modis ab ætatis primitiis callens, ut postea quoque ducatum per Phœnicen regens ostendit ». (Ammian., XXI, III.)

160. Alamanni enim perrupere Germaniæ limites, hac ex causa solito infestius moti... regressi factumque exaggerantes, ut contumeliose despectas gentes immanissimas concitarunt. (Ammian., XXVI, V.)

161. Τῶν δὲ ὑπὲρ τὸν Ῥῆνον βαρβάρων, ἕως μὲν Ἰουλιανὸς περιήν. τὸ Ῥωμαίων ὄνομα δεδιότων, ἀγαπώντων τε εἰ μηδεὶς αὐτοῖς κατὰ χώραν μένουσιν ἐνοχλοίη, τῆς τούτου τελευτῆς ἀγγελθείσης ἀπανέστησαν αὐτίκα τῶν οἰκείων ἠθῶν καὶ πρὸς τὸν κατὰ Ῥωμαίων παρεσκευάζοντο πόλεμον.
(Zosimus, IV, III.)

162. Ὁ βασιλεὺς Οὐαλεντινιανὸς ἐν τοῖς ὑπὲρ τὰς Ἄλπεις ἔνθεσι διατρίβων μεγίστων καὶ ἀπροσδοκήτων ἐπειρᾶτο κινδύνων. Τὸ γὰρ Γερμανικὸν ἅπαν, ὧν ἐπεπόνθει κατὰ τοὺς χρόνους ἐν οἷς Ἰουλιανὸς τὴν τοῦ Καίσαρος εἶχεν ἀρχὴν μεμνημένον ἅμα τῷ γνῶναι τὴν αὐτοῦ τελευτὴν τὸ ταῖς αὐτῶν ψυχαῖς ἐμπεπηγὸς δέος ἀποσεισάμενοι καὶ τὸ φύσει προσπερυκὸς αὐτοῖς θάρσος ἀναλαβόντες ὁμόσε πάντες τοῖς ὑπὸ τὴν Ῥωμαίων βασιλείαν ἐπήεσαν χωρίοις. (Zosimus, IV, IX.)

troupes assemblées, flétrit la conduite des Bataves; il les dépouilla de leurs armes, les condamnant à être vendus publiquement et emmenés comme des esclaves fugitifs. Ces malheureux se prosternèrent et, afin de relever l'honneur de l'armée compromis par leur déroute, ils sollicitèrent la faveur de se signaler dans un nouveau combat, promettant de racheter leur faute, et de se montrer dignes, cette fois, du nom de Romains. L'empereur accéda à leur prière; ils reprirent donc leurs armes, et tenant leur parole, ils contribuèrent, en se battant vaillamment, à la victoire que Jovin remporta quelque temps après sur les barbares. Ce général de la cavalerie gauloise, — Dagalaïphe ayant reculé devant les difficultés de l'expédition — reçut le commandement en chef. Ayant surpris un corps de soldats allemands près de Scarponne, il l'anéantit. Une troupe de pillards qui, après avoir ravagé les campagnes, se reposait sur les bords d'une rivière, eut le même sort. Enhardi par ces succès, Jovin attaqua le gros de l'armée allemande, aux environs de Châlons-sur-Marne. 6 000 ennemis restèrent sur le terrain. Notre impartialité nous interdit de passer sous silence un fait qui jette un léger discrédit sur les légions, et montre à quels excès l'indignation qu'avait provoquée les atrocités des Germains put porter les soldats romains. Un roi ennemi, qui avait été fait prisonnier, fut pendu. Cette nouvelle irrita fort Jovin qui aurait puni le tribun de n'avoir pas empêché ce crime, s'il n'avait été prouvé qu'il était demeuré impuissant à réprimer la fureur de ses hommes [A. C. 366-367].

Deux ans après la victoire de Châlons, Valentinien étant parti pour une expédition, un prince allemand, nommé Randon, saisit cette occasion pour mettre à exécution un projet qu'il méditait depuis longtemps. Profitant de ce que les Chrétiens s'étaient réunis pour célébrer une grande solennité, et que la ville se trouvait sans garnison, il se glissa dans Mayence avec une troupe de gens légèrement armés, et enleva un grand nombre d'hommes et de femmes, ainsi qu'un butin considérable[163]. Valentinien résolut de châtier cette audace des Allemands. Il commença par se débarrasser de Vithicabius, fils de Vadomaire, en le faisant assassiner par son domestique: ce prince ne cessait de susciter des guerres, et l'empereur, quelque odieuse que puisse sembler cette action, n'hésita pas à le sacrifier aux intérêts de l'État. Cet adversaire écarté, on marcha contre les Allemands : « La sûreté

*Ammien Marcellin, lib. XXVII, c. I et II.
**Zosime, lib. IV, c. IX.

163. Sub idem fere tempus Valentiniano ad expeditionem caute ut rebatur profecto. Alamannus regalis Rando nomine, diu præstruens quod cogitabat, Mogontiacum præsidiis vacuum cum expeditis ad latrocinandum latenter irrepsit. Et quoniam casu Christiani ritus invenit celebrari solennitatem, imprœpedite cuiusquemodi fortunæ virile et muliebre secus cum supellectili non parva indefensum abduxit [A. C. 368]. (Amm. Marc., XXVII, x.)

PUBLIQUE, ET LA CRAINTE QU'INSPIRAIENT LES MOUVEMENTS DE CES PEUPLES PERFIDES QUI RÉPARAIENT LEURS PERTES AVEC UNE FACILITÉ ÉTONNANTE, DEMANDAIENT QUE CETTE EXPÉDITION FÛT PLUS SÉRIEUSE QUE JAMAIS. NOS SOLDATS ÉTAIENT D'AUTANT PLUS IRRITÉS QUE LE CARACTÈRE INCONSTANT DE CE PEUPLE, TANTÔT RAMPANT ET SUPPLIANT, TANTÔT MENAÇANT AVEC INSOLENCE, NE LEUR DONNAIT POINT DE RELÂCHE[164]. »

Au printemps, Valentinien passa le Rhin à la tête de son armée divisée en quatre corps. A l'approche des Romains, les Allemands se replièrent et s'établirent sur une montagne haute et escarpée, à quelque distance de Solicinium, dans le duché de Wurtemberg. L'empereur qui s'était avancé à cheval pour reconnaître les lieux et découvrir un chemin détourné par où il pût faire monter ses hommes à l'assaut, tomba dans une embuscade et ne s'en tira qu'à grand'peine. Les trompettes ayant donné le signal du combat, les Romains commencèrent de gravir la pente escarpée de la montagne, luttant pied à pied avec l'ennemi. Après de nombreux efforts, ils s'emparèrent de la hauteur, et rejetèrent les ennemis du côté de Sébastien qui, posté dans le bas, leur coupa la retraite et les massacra. Cette expédition heureusement terminée, l'empereur retourna à Trèves. Il ne songea point à poursuivre les Allemands, ni à pénétrer dans leur pays comme l'avait fait Julien, mais il employa tous ses soins à fortifier les frontières de la Gaule. Des travaux de défense furent exécutés tout le long du Rhin, depuis le commencement des Rhéties jusqu'à la mer. On réédifia les forteresses qui existaient déjà, et l'on en construisit de nouvelles. Sous le troisième consulat de Valentinien et de Valens, une foule de Saxons[165] vint par mer ravager les provinces maritimes de la Gaule[166]. Le comte Nannenus, bientôt secouru par Sévère, marcha contre eux. Les barbares, intimidés par ces forces imposantes, n'osèrent pas livrer combat et demandèrent une trêve qui leur fut accordée en échange d'un bon nombre de jeunes gens propres au service, qu'ils livrèrent. Cette condition remplie, on leur accorda la liberté de retourner chez eux. Mais tandis qu'ils se préparaient à regagner leur pays, ils tombèrent dans une embuscade qu'on leur avait tendue, et furent massacrés. « UN LECTEUR ÉQUITABLE TAXERA PEUT-ÊTRE

164. Parabatur post hæc lentioribus curis et per copias multiformes in Alamannos expeditio solitis gravior, destinatius id publica tutela poscente, quoniam reparabilis gentis motus timebantur infidi : milite nihilominus accenso, cui ob suspectos eorum mores, nunc infimorum et supplicum, paullo post ultima minantium, nullæ quiescendi dabantur indutiæ. (*Id.*, *l. c.*)

165. Valentinianus Saxones, gentem in Oceani litoribus et paludibus inviis sitam, virtute atque agilitate terribilem, periculosam Romanis finibus, eruptionem magna mole meditantes, in ipsis Francorum finibus oppressit.
(Orosius, VII, XXXII.)

166. Gallicanos vero tractus Franci et Saxones iisdem confines, quo quisque erumpere potuit terra vel mari, prædis acerbis incendiisque, et captivorum funeribus hominum violabant... diffusam variarum gentium plebem et ferocientem immaniter, non nisi per dolos occultiores et improvisos excursus superari posse.... (Ammian. Marc., XXVII, VIII.)

CE PROCÉDÉ DE PERFIDIE ET DE CRUAUTÉ, dit Ammien Marcellin, CEPENDANT IL NE SAURAIT, S'IL Y PENSE, BLÂMER LES ROMAINS D'AVOIR SAISI L'OCCASION DE DÉTRUIRE CES DANGEREUX BRIGANDS[167]. » On comprend que les incursions répétées de ces barbares aient pu lasser la patience romaine; quand il s'agit de détruire des bêtes féroces, on ne songe guère à y mettre des formes. Le principal était de se débarrasser de ces êtres nuisibles qu'une trop fréquente impunité avait rendus menaçants à l'excès : employer contre eux leurs propres moyens était la seule façon de mater leur infrangible arrogance. Il convient toutefois de remarquer que de semblables ruses sont l'exception de la part des Romains, et qu'ils n'y avaient recours que par contrainte, en manière de défense, tandis que les Germains se conformaient naturellement à leurs habitudes de traitrise en vue d'agressions aussi illégitimes qu'intéressées.

MALGRÉ CES SUCCÈS, VALENTINIEN QU'OCCUPAIENT PLUSIEURS PROJETS, N'ÉTAIT PAS SANS DE GRANDES INQUIÉTUDES SUR LES MOYENS D'ABAISSER L'ORGUEIL DES ALLEMANDS ET DE LEUR ROI MACRIEN QUI, CONTINUELLEMENT ET SANS SUJET, TROUBLAIENT LA RÉPUBLIQUE PAR DES INCURSIONS. CAR CETTE CRUELLE NATION, AFFAIBLIE DÈS SON BERCEAU PAR LES PERTES CONSIDÉRABLES QU'ELLE AVAIT ESSUYÉES, S'ÉTAIT SI PROMPTEMENT RÉTABLIE QU'ON EÛT DIT QU'ELLE JOUISSAIT D'UN PARFAIT REPOS DEPUIS PLUSIEURS SIÈCLES[168].

Valentinien résolut de faire servir les Burgondes* à la perte des Allemands. De continuelles contestations au sujet de la possession de salines divisaient alors ces deux peuples. Il fut convenu que les Burgondes attaqueraient les Allemands, l'empereur s'engageait de son côté à les secourir et à couper la retraite à l'ennemi, au moment où il fuirait devant eux.

Les Burgondes** firent donc partir un corps de troupes d'élite: ils attendirent vainement que les soldats promis par Valentinien vinssent se joindre à eux. Des députés furent envoyés aux Romains pour demander la raison de ce manque de parole: l'empereur allégua divers prétextes, et temporisa si bien que les Burgondes lassés regagnèrent leurs demeures,

167. At licet iustus quidam arbiter rerum factum incusabit perfidum et deforme: pensato tamen negotio non feret indigne, manum latronum exitialem tandem copia data captam. (Ammian., XXVIII, v.)

168. Post haec ita prospere consumata, Valentinianus versando sententias multiformes, anxia sollicitudine stringebatur : repetens multa et circumspiciens, quibus commentis Alamannorum et Macriani regis frangeret fastus, sine fine, vel modo rem Romanam irrepletis motibus confundantes. Immanis enim natio, iam inde ab incunabulis primis varietate casuum imminuta, ita saepius adulescit, ut fuisse longis saeculis aestimetur intacta. (Ammian., XXVIII, v.)

* Anno CCCLXXIII. Saxones caesi Deusone in regione Francorum. Burgundionum LXXX ferme millia, quod nunquam ante, ad Rhenum descenderunt. (D. Hieronymus in *Chronico*.)

** Valentinianus IV et Valens IV. His CSS. Saxones caesi. De Usone in regione Francorum. Burgundionum LXXX, fere millia quot nunquam antea, ad Rhenum descenderunt. (Cassiodorus in *Chronico*.)

furieux d'avoir été abusés. En agissant ainsi, Valentinien voulait éviter que, par l'anéantissement des Allemands, la puissance des Burgondes ne s'accrût outre mesure et ne devint un autre danger. La rivalité de ces deux nations était une sauvegarde pour l'État; il s'agissait de conserver, par un jeu habile de politique, l'équilibre entre deux puissances qui se neutralisaient l'une l'autre et se surveillaient mutuellement. Valentinien s'efforça d'autre part, à l'exemple de Julien, qui fit prisonnier Vadomaire, de s'emparer de Macrien, prince allemand[168bis] « DONT LE POUVOIR S'ÉTAIT ACCRU PAR TOUS LES CHANGEMENTS QU'AVAIENT ÉPROUVÉS CES CONTRÉES, ET QUI SE DISPOSAIT A AGIR CONTRE NOUS AVEC DES FORCES CONSIDÉRABLES ». L'impatience des soldats fit échouer ce projet.

Luttant contre la barbarie, Valentinien, d'autre part, ne laissa pas, à l'exemple de ses prédécesseurs, d'accueillir les Germains : « IL DONNA A BITHERIBUS ET A HORTAIRE, GRANDS SEIGNEURS ALLEMANDS, DES EMPLOIS DANS SES ARMÉES [168bis] ». Ainsi l'accès à l'empire, que les barbares ne pouvaient obtenir par les armes, leur était bénévolement accordé, sans lutte et sans violence. La conquête pacifique du monde romain s'opéra ainsi, parallèlement à la conquête brutale.

L'entrée en campagne des Burgondes permit à Théodose, alors maître général de la cavalerie, d'attaquer les Allemands que la crainte avait dispersés dans les Rhéties. Il en tua une grande partie et fit le reste prisonnier; ces captifs furent envoyés en Italie où on leur donna des terres à cultiver aux environs du Pô[169].

En Orient, Valens luttait contre les Goths qui avaient embrassé le parti de Procope. Après une alternative de revers et de succès, la troisième année de la campagne fut enfin favorable aux Romains qui vainquirent Athanaric. Les Goths respectèrent pendant six ans le traité de paix que l'on conclut avec eux.

En 374, la construction de nouvelles fortifications sur leur territoire, et l'assassinat de leur roi Gabinius, amenèrent la révolte des Quades. Ceux-ci

168 *bis*. Agitabatur autem inter multiplices curas id omnium primum et potissimum, ut Macrianum regem auctum inter mutationes crebras sententiarum, iamque in nostros adultis viribus exsurgentem, vi superstitem raperet vel insidiis. In Macriani locum Bucinobantibus, quæ contra Mogontiacum gens est Alamanna, regem Fraomarium ordinavit : quem paullo postea, quoniam recens excursus eumdem vastaverat pagum, in Britannos translatum potestate tribuni Alamannorum præfecerat numero, multitudine viribusque ea tempestate florenti : Bitheridum vero et Hortarium nationis eiusdem primates item regere milites iussit : e quibus Hortarius, proditus relatione Florentii Germaniæ ducis, contra Remp. quædam ad Macrianum scripsisse barbarosque optimates, veritate tormentis expressa, conflagravit flamma pœnali. (Ammian., XXIX, IV.)

169. Per hanc occasionem impendio tempestivam, Alemannos, gentis antedictæ metu dispersos adgressus per Rætias, Theodosius, ea tempestate magister equitum, pluribus cæsis, quoscunque cepit, ad Italiam iussu principis misit, ubi fertilibus pagis acceptis, iam tributarii circumcolunt Padum.

(Ammian., XXVIII, V.)

s'étant unis aux Sarmates, franchirent le Danube, et alors qu'on ne s'attendait à aucun acte d'hostilité, attaquèrent les habitants de la Pannonie, occupés à la moisson, et en massacrèrent la plus grande partie. « LES SARMATES ET LES QUADES, dit Ammien Marcellin, SE RÉPANDIRENT EN LONG ET EN LARGE POUR ENLEVER LES HOMMES ET LES FEMMES AVEC LEURS TROUPEAUX. ILS PARCOURAIENT COMME EN TRIOMPHE LES CAMPAGNES, LES RÉDUISAIENT EN CENDRES ET MASSACRAIENT LES HABITANTS SANS FAIRE GRÂCE A PERSONNE[170].» Le départ pour l'Afrique des troupes qu'on avait envoyées contre Firmus, avait privé la Pannonie et la Mœsie de ses meilleures ressources défensives, et rendait la situation critique. Le préfet du prétoire Probus, qui se trouvait alors à Sirmium, se hâta de construire des ouvrages de défense. Arrêtés par ces obstacles, les barbares se lancèrent à la poursuite d'Equitius, le rejoignirent et massacrèrent les deux légions qu'il commandait. C'en était fait de la Mœsie si le jeune Théodose n'avait, en rassemblant toutes ses forces, et en ranimant le courage de ses soldats, battu à diverses reprises les Sarmates et forcé l'envahisseur à une prompte retraite. A la nouvelle de ces événements, Valentinien *, après avoir traité avec Macrien, quitta Trèves, et se rendit en Illyrie **. Après avoir répandu la terreur de ses armes, dans toute la région, il revint prendre ses quartiers d'hiver à Brigetio, près de Presbourg. Il y reçut une députation des Quades, qui terrifiés et épuisés, sollicitaient la paix. Les ambas-

170. Latius se cum Sarmatis Quadi pandentes, ad raptus et latrocinia gentes aptissimæ, prædas hominum virile et muliebre secus agelant et pecorum, villarum cineribus exustarum cæsorumque inclementium exsultantes arumnis, quos nec opinantes sine ulla parcimonia deleverunt. (Ammian., XXIX. VI.)

Ὁ γὰρ Βάλης τὴν Βασιλείαν παραλαβὼν, τοῖς ἀποστόλοις τὰ πρῶτα δόγματιν ἐκοσμεῖτο. Τῶν δὲ Γότθων τὸν Ἴστρον διαβάντων καὶ τὴν Θρᾴκην ληζομένων, στρατιὰν συναθροίσας, στρατεῦσαι κατ' αὐτῶν ἐβουλεύσατο.

(Theodoritus, lib. IV, c. XII.)

N. B. Sur la guerre de Valens contre les Goths, voir : Eunape, in *Excerpt. legat.*, p. 18-19. Themistius : Orat. X. Ammien. Lib. XVII, p. v. les histoires de Socrate et de Sozomene, etc.

* Καὶ Οὐαλεντινιανὸς παραγγέλμα τάγμασί τινα στρατιωτικὰ τὴν ἐν Παιονίᾳ καὶ Μυσίᾳ τῇ ἄνω καταλειπόντα φυλακὴν ἐπὶ Λιβύην ἐκπλεῦσαι προσεταξε. Τούτου δὴ γενομένου Σαυρομάται καὶ Κουάδοι, καὶ πρότερον ὄντες ἐμφοτοι τῷ τὴν ἐν τούτοις ἐπιστεραμμένῳ τοῖς τόποις φυλακὴν (ἦν δὲ Κελέστιος), μετὰ τὴν τῶν στρατιωτῶν εἰς Λιβύην ἀποδημίαν ἐπέθεντο Παιόσι τε καὶ Μυσοῖς.

. . . . . .

Μυσία δὲ οὐδενὸς ἐπειρᾶτο κακοῦ Θεοδοσίου τοῦ τὴν στρατιωτικὴν ἀγχῆν ἔχοντος ἀνδρείως στάντος καὶ τοὺς ἐπιόντας ἀποδιώξαντος, ὅθεν ἐκ τούτου τῆς νίκης δόξαν κτησάμενος ἔτυχε μετὰ ταῦτα τῆς βασιλείας. (Zosimus, IV, XVI.)

** Post multos perrumpendi conatus subinde tentatos incassum, abiecta pugnandi fiducia, concessionem petivere præteritorum et veniam : victique ad tempus indultæ fœderibus pacis nihil egere contrarium, eo maxime timore percuisi, quod ad tutelam Illyrici, Gallicani militis validum accesserat robur.

(Ammian., XXIX, VI.)

*** Macrien se rendit à l'entrevue qu'il eut avec Valentinien : « Enflé d'un orgueil incroyable, et comme s'il devait être l'arbitre suprême de la paix ». Et venit immane quo quantoque fatu distentus, ut futurus arbiter superior pacis. (Ammian., XXX, III.)

sadeu rs, selon la coutume de ces nations; joignirent à leur bassesse ordinaire, une impudence telle, que l'empereur, transporté de fureur et d'indignation, succomba à la rupture d'un anévrisme[171]. Les Goths qui fuyaient devant les Huns, furent reçus par Valens qui leur donna des établissements en Thrace. On leur fit passer le Danube nuit et jour sur des radeaux : « C'EST AINSI QU'UN ZÈLE AVEUGLE ET IMPRUDENT PRÉPARAIT LA RUINE DE ROME[172] » [A. C. 376].

La criminelle négligence des tribuns militaires, qui se souciaient davantage de jouir des richesses des Goths que de veiller à l'intérêt public, fit que malgré la consigne, les barbares passèrent le fleuve avec leurs armes[173]. Les exactions de Lupicin et de Maxime, l'un comte des Thraces, l'autre général, furent bientôt d'autre part un prétexte de révolte pour les Goths qui, oubliant leurs prières et leurs serments de la veille, envahirent la Thrace et la Pannonie, poussant jusqu'en Macédoine et en Thessalie, et ravageant tout sur leur passage[174] : « LEURS

171. Quadorum uenere legati, pacem cum præteritorum oblitteratione suppliciter obsecrantes.... Cumque membris incuruatis starent metu debiles, et præstricti, docere iussi quæ ferebant, usitatas illas causationum species iurandi fidem addendo firmabant : nihil ex communi mente procerum gentis delictum adseuerantes in nostros, sed per extimos quosdam latrones amnique confines euenisse quæ inciuiliter gesta sunt : etiam id quoque addendo ut sufficiens ad facta purganda firmantes, quod munimentum extrui cœptum nec iuste nec opportune, ad ferociam animos agrestes accendit. Ad hæc Imperator, ira vehementi perculsus, et inter exordia respondendi tumidior, increpabat obiurgatorio sonu nationem omnem, ut beneficiorum immemorem et ingratam, etc.

[A. C. 375] (Ammian., XXX, VI.)

172. Ita turbido instantium, studio orbis Romani pernicies ducebatur.

(*Id.*, XXXI, IV.)

173. Τοῦτο συνεχῶς ποιοῦντες εἰς τοῦτο τὸ Σκυθικὸν περιέστησαν τύχης ὥστε τοὺς περιλελειμμένους, ὧν εἶχον ἐκστάντας οἰκήσεων, ἐνδοῦναι μὲν τοῖς Οὔννοις ταύτας οἴκειν, αὐτοὶ δὲ φεύγοντες ἐπὶ τὴν ἀντιπέρας ὄχθην διαβῆναι τοῦ Ἴστρου, καὶ τὰς χεῖρας ἀνατείναντες ἱκετεύειν δεχθῆναι παρὰ βασιλέως, ὑπισχνεῖσθαί τε πληρώσειν ἔργον αὐτῷ συμμάχων πιστῶν καὶ βεβαίων. (Zosimus, IV, xx, 5.)

174. Καὶ ἅμα τῆς ὑπὸ Ῥωμαίους γῆς ἐπιβάντες, οὔτε ἱκεσιῶν οὔτε ὅρκων ἐμνήσθησαν, ἀλλ' ἡ Θρᾴκη τε ἅπασα καὶ ἡ Παιονία καὶ τὰ μέχρι Μακεδονίας καὶ Θετταλίας ἐπληροῦντο Βαρβάρων τὰ προσπεσόντα ληζομένων. (*Id.*, IV, xx, 7.)

**** ... εὐθὺς πολὺ τὸ βάρβαρον ἐν τῷ παρασπόνδῳ καὶ ἀπίστῳ διέφαινον..... ...Τὸ δὲ ἀκμάζον τῆς Σκυθικῆς ἀλκῆς καὶ γενναιότητος τοῖς ὑποδεξαμένοις ἀντὶ τῶν ἐκβεβληκότων ἐς ἐπανάστασιν εὐθὺς ἐγερθὲν καὶ μαχόμενον, πολὺ δεινότερα καὶ τραγικώτερα συνετέλεσεν ὧν ἔπαθεν. ἡ μὲν γὰρ Θρᾴκη πᾶσα καὶ ἡ συνεχὴς αὐτῇ χώρα Μακεδονία καὶ Θετταλία τοιαύτη τίς ἐστι καὶ οὕτω πολυύμνητος, ὥστε οὐδὲ εἰς κατὰ ταῦτα ἀναγράειν ὁ λόγος ἦν. (Eunapios, *Excerpta de legat.*, p. 19, 21.)

***** Ὅτι οἱ πέραν τοῦ Ἴστρου Σκύθαι, τῶν Οὔννων αὐτοὶς ἐπιστρατευσάντων ἀνάστατοι γεγόνασι, καὶ πρὸς τὴν Ῥωμαίων γῆν, πρὸς φιλίαν ἐπεραιώθησαν... Οἱ δὲ γε Σκύθαι μεταναστάντες ἀπὸ τοῦ μέτριοι τὰ πρῶτα εἶναι τοῖς Ῥωμαίοις, εἰς τὸ ληστεύειν ἐτράποντο εἶτα καὶ πόλεμον ἀκήρυκτον εἵλοντο.

(Philostorgius, lib. IX, p. 17.)

N. B. Sur la seconde guerre de Valens contre les Goths voir : Zosime, lib. IV, c. xx. Socrates, lib. IV, c. xxxiv-xxxviii. — Sozomenes, lib. VI, c. xxxvii-xxxix-xl. — Philostorgius, lib. IX, c. xvii. Ammien Marcellin, lib. XXXI. Eunape. — Theodoret, lib. IV, c. xxxvi, etc.

BANDES DE BRIGANDS SE RÉPANDIRENT, PILLÈRENT LES CAMPAGNES, LES INCENDIÈRENT ET BOULEVERSÈRENT TOUT PAR DES DÉSASTRES SANS NOMBRES[175].

Lupicin réunit en hâte une armée, et marcha contre les barbares. A neuf milles de Marcianopolis, une bataille s'engagea, mais sous l'impétuosité de l'attaque, les Romains plièrent et abandonnèrent leurs enseignes; Lupicin, impuissant à rallier ses troupes, prit la fuite.

APRÈS CE SUCCÈS, LES ENNEMIS, COUVERTS DES ARMES DES ROMAINS, SE PORTÈRENT DE DIVERS CÔTÉS SANS TROUVER DE RÉSISTANCE[176]. DÈS LORS, LES GOTHS DICTÈRENT LEURS LOIS EN POSSESSEURS, EN MAÎTRES ET EN CITOYENS, ET NON PLUS EN ÉTRANGERS ET EN AVENTURIERS ET DOMINÈRENT SUR TOUTES LES CONTRÉES SEPTENTRIONALES JUSQU'AU DANUBE[177]. A la nouvelle de ces événements, Valens quitta Antioche, et en attendant qu'il se rendît à Constantinople, il confia le commandement de l'armée aux généraux Profuturus et Trajan. Richomer, commandant des gardes, récemment arrivé des Gaules sur l'ordre de Gratien, se joignit à eux, et l'on décida d'attaquer l'ennemi dans la plaine de Salices. Après un combat sanglant et opiniâtre, qui se prolongea jusqu'à la nuit, sans résultat décisif, les Romains se retirèrent aux environs de Marcianopolis, et les Goths se renfermèrent dans leur camp sans oser en sortir pendant sept jours. Bloqués dans cette retraite, les barbares auraient infailliblement

175. Iam turmæ prædatoriæ concursabant, pilando villas et incendendo, vastisque cladibus quidquid inveniri poterat permiscentes.
(Ammian., XXXI, v.)

* Per Thraciarum latus omne dispersi caute gradiebantur, deliciis vel captivis vicos uberes ostendentibus, eos præcipue ubi alimentorum reperiri satias dicebatur.... (*Id.*, c. VI.)

** Nec quidquam nisi inaccessum et devium, præeuntibus iisdem mansit intactum. Sine distantia enim ætatis vel sexus, cædibus incendiorumque magnitudine cuncta flagrabant, abstractisque ab ipso uberum suctu parvulis et necatis raptæ sunt matres et ululatæ maritis coniuges ante oculos cæsis, et puberes adultique pueri per parentum cadavera tracti sunt. Senes denique multi, ad satietatem vixisse clamantes, post amissas opes, cum speciosis feminis, manibus post terga contortis, deflebisque gentilium favillis ædium, ducebantur exterres.
(*Id.*, *l. c.*)

*** Il est très difficile parmi les contradictions des auteurs, de se former une opinion et de démêler à qui des Romains ou des Goths incombe la responsabilité de ces guerres. Le Goth Jornandès rejette toute la faute sur « l'exécrable avidité » de Lupicin et de Maxime. Nous inclinons plutôt à suivre Eunape et Zosime qui passent sous silence les exactions des Romains, et déplorent la mauvaise foi légendaire des barbares. Gibbon évalue à un million d'individus la population refugiée sur le territoire romain : il est vraisemblable de penser que la difficulté de ravitailler une telle foule, amena une disette qui, avec la perfidie des Goths, fut la principale cause de la révolte.

**** La Pannonie n'est citée ni dans Eunape ni dans Ammien.

176. Post quæ hostes armis induti Romanis, nullo vetante per varia grassabantur. (Ammian., XXXI, v.)

177. Cœperuntque Gothi iam non ut advenæ et peregrini, sed ut cives et domini, possessoribus imperare, totasque partes septentrionales usque ad Danubium suo iure tenere. (Iornandes, *De reb. Get.*, c. XXVI.)

ment péri, si réduits à leurs dernières ressources, ils n'avaient appelé à leur secours, quelques Huns et quelques Alains. A l'apparition de ces forces nouvelles, Saturnin, maître de la cavalerie, jugea prudent de se retirer. A peine eut-il levé le siège : « QUE TOUS CES PRISONNIERS SORTIRENT PÊLE-MÊLE POUR SACCAGER SANS OBSTACLE TOUT CE QU'ILS RENCONTRAIENT, ILS SE RÉPANDIRENT IMPUNÉMENT DANS TOUTE L'ÉTENDUE DE LA THRACE, A COMMENCER PAR LES LIEUX QU'ARROSE LE DANUBE, JUSQU'A RHODOPE ET AU DÉTROIT QUI SÉPARE DE VASTES MERS, ET BOULEVERSÈRENT TOUT PAR DES RAPINES, DES MASSACRES, DES INCENDIES ET D'HORRIBLES VIOLENCES. ON VOYAIT COMMETTRE, AU MILIEU DES PLAINTES ET DES GÉMISSEMENTS, DES ACTIONS AUSSI RÉVOLTANTES QUE DIFFICILES A DÉCRIRE[178]. Épouvanté de ces désastres, Valens implora l'aide de Gratien. L'empereur d'Occident se préparait à rejoindre son oncle, avec son armée, quand il fut brusquement rappelé par les mouvements des Allemands Lentiens, QUI AVAIENT ROMPU PAR DE PERFIDES INCURSIONS LE TRAITÉ FAIT DEPUIS LONGTEMPS, POUR INSULTER NOS FRONTIÈRES[179]. » Un jeune Allemand, qui servait dans la garde de l'empereur, avait révélé à ses compatriotes le départ des troupes pour l'Orient, et ceux-ci avaient saisi cette occasion pour se répandre sur le territoire romain. Quelques bandes de pillards, au mois de février, passèrent le Rhin sur la glace; les Celtes et les Pétulants les repoussèrent. Mais les Allemands enhardis par l'impunité, rassemblèrent toutes leurs forces qui s'élevaient à 40 000 hommes. Gratien devant cette menace rappela précipitamment les légions qu'il avait détachées dans les Pannonies, ainsi que les autres qui étaient restées dans les Gaules et en confia le commandement aux généraux Nanienus et Mellaubaudes. Les deux armées se rencontrèrent près d'Argentaria[180] (aux environs de

178. Incomposite qua quisque clausorum potuit, nullo uetante turbandis incubuit rebus : et uastabundi omnes per lätitudines Thraciæ pandebantur impune, ab ipsis tractibus, quos prætermeat Hister, exorsi, adusque Rhodopen et fretum, quod immensa disterminat maria, rapinis et cædibus sanguineque et incendiis, et liberorum corporum corruptelis omnia fœdissime permiscentes. Tunc erat spectare cum gemitu facta dictu visuque prædira, attonitas metu feminas flagris concrepantibus agitari, fetibus gravidas adhuc immaturis, antequam prodirent in lucem, impia tolerantibus multa : implicatos alios matribus paruulos et puberum audire lamenta puellarumque nobilium, quarum stringebat fera captiuitas manus., etc.

(Ammian., XXXI, VIII, 6, éd. Gardthausen.)

179. Et iam Lentiensis Alamannicus populus, tractibus Rætiarum confinis, per allaces discursus violato fœdere dudum concepto, collimitia nostra tentabat, quæ clades hinc exitiale primordium sumpsit. Ex hac natione quidam inter principis armigeros militans, poscente negotio reversus in larem, ut erat in loquendo effusior, interrogantes multos quid ageretur in palatio, docet arcessitu Valentis, patrui Gratianum Orientem versus mox signa moturum : ut duplicatis viribus repellantur plagarum terminalium accolæ, ad Romanorum verum excidium coniurati. (Ammian., XXXI, x.)

180. Anno CCCLXXVII. Alamannorum circiter millia apud Argentariam, oppidum Galliarum, ab exercitu Gratiani strata. (D. Hieron. In *chron.*)

* Apud Argentariam oppidum Galliarum, formidolosissimum bellum incredi-

Colmar): les Allemands, après une résistance inutile, abandonnèrent le terrain; ils furent tellement éprouvés dans ce combat qu'il n'en échappa, dit-on, que 5 000. Leur roi Priarius, auteur de cette guerre meurtrière, y trouva la mort. Gratien, enhardi par la victoire, passa le Rhin : « DANS L'ESPOIR DE DÉTRUIRE ENTIÈREMENT CETTE NATION PERFIDE ET REMUANTE[181] ». A l'approche du jeune empereur, les barbares se retirèrent dans leurs montagnes, mais poursuivis sans relâche et n'espérant point de salut, ils se rendirent à discrétion et fournirent des recrues.

∴

Cependant Valens, qui avait quitté Antioche, se rendit à Constantinople dont il s'éloigna bientôt, à la suite d'une légère sédition des habitants. On reprochait à l'empereur les défaites qu'il avait essuyées, on le rendait responsable des maux dont souffrait la république; piqué au vif, et encouragé par les récents succès de Frigeride et de Sébastien qui avaient défait les Goths, Valens résolut d'attaquer les barbares, sans attendre l'arrivée des secours de Gratien, afin de jouir seul d'un triomphe que les flatteurs lui représentaient comme facile. Les Goths, groupés sous l'étendard de Fritigern, avaient établi leur camp à une huitaine de milles d'Adrianopolis. Le chef des barbares pour gagner du temps, et affaiblir l'armée romaine, déjà exposée à l'ardeur d'un soleil brûlant et tourmentée par la soif, envoya à Valens un évêque chrétien chargé d'ouvrir des négociations de paix. Fritigern demandait seulement des établissements en Thrace pour ses compatriotes réduits à fuir devant l'invasion hunnique. Il s'engageait à cette condition à respecter les traités, il avertissait, d'autre part le Prince, par des lettres secrètes, que le seul moyen de mater l'humeur belliqueuse de ses fougueux sujets, était de déployer de temps à autre à leurs yeux l'appareil imposant de l'armée romaine. Valens ne soupçonnant pas le piège, envoya en parlementaire le Franc Richomeres, comte des domestiques; mais à peine ce dernier se fut-il éloigné, que l'attaque soudaine des Goths lui fit rebrousser chemin. Fritigern, en effet, à l'arrivée de ses alliés Saphrax et Alathée, renfort qu'il attendait, avait jugé le moment favorable pour commencer le combat[182]. Les

bili felicitate confecit. Nam plus quam triginta millia Alamannorum, minimo Romanorum detrimento, in eo prœliò interfecta narrantur.

(P. Orosius, VII, XXXIII.)

181. Hac lætitia successus fiducia Gratianus erectus, iamque ad partes tendens Eoas, laeversus flexo itinere latenter Rheno transito, spe incitatior longa, universam (si id tentanti fors adfuisset) delere statuit MALEFIDAM ET TURBARUM AVIDAM GENTEM. (Ammian., XXXI, x.)

182. Dumque idem cornu nullo etiamtum intercurrante extenditur, horrendo fragore sibilantibus armis, pulsuque minaci scutorum terruit barbari, quoniam pars eorum cum Alatheo et Saphrace procul agens, et accita nondum venerat, oratures pacem misere legatos... illi de industria cunctabantur, ut inter fallaces indutias equites sui redirent, quos adfore iam sperabant....

(Ammian., XXXI, XII.)

Romains épuisés par la chaleur et les privations, ne purent tenir longtemps devant la masse formidable des barbares[183]. Abandonnée par la cavalerie, l'infanterie romaine résista désespérément; mais pressée de tous côtés, elle pouvait à peine faire usage de ses armes. Ce fut bientôt une déroute indescriptible : l'empereur abandonné de ses gardes, s'était réfugié auprès des lanciers et des mattiaires. Trajan l'aperçut et s'écria : « Tout est perdu, si l'on ne sauve l'empereur ».

Le comte Victor tâcha vainement de rassembler quelques troupes; voyant ses efforts inutiles, il se retira. Quant à Valens, il disparut; il fut impossible de découvrir son corps parmi les monceaux de cadavres qui encombraient le champ de bataille; les circonstances de sa mort sont enveloppées d'incertitude[184]. D'après une version assez généralement reçue, on l'aurait transporté, mortellement frappé par une flèche, dans une chaumière à laquelle les Goths mirent le feu, et dans l'incapacité de se sauver, il serait ainsi devenu la proie des flammes [Août 378].

Les barbares, après avoir inutilement tenté d'assiéger Hadrianopolis où était renfermé, dit-on, le trésor de Valens, s'en vinrent attaquer Constantinople sans plus de succès. Lassés et renonçant à une campagne pénible et hasardeuse[185] : « ILS SE RÉPANDIRENT DANS LES PROVINCES SEPTENTRIONALES QU'ILS DÉVASTERENT JUSQU'AU PIED DES ALPES JULIENNES[186] ».

Saint Jérôme fait un tableau un peu outré mais saisissant des ravages de la barbarie germaine. APRÈS LA DESTRUCTION DES VILLES ET DES HUMAINS, dit-il, ON NE VIT PLUS QUE DES SOLITUDES ABANDONNÉES DES OISEAUX ET DES POISSONS EUX-MÊMES : COMME LE PROUVENT L'ILLYRIE, LA THRACE ET LE PAYS OU JE SUIS NÉ (LA PANNONIE). IL N'Y A PLUS QUE LE CIEL ET LA TERRE, DES RONCES INEXTRICABLES ET D'ÉPAISSES FORÊTS. TOUT LE RESTE A PÉRI[187].

183. Ὁ δὲ τῶν συμβούλων ἐκείνων τῶν ἀρίστων καταφρονήσας. τὴν μὲν στρατιὰν εἰς τὴν παράταξιν προὔπεμψεν· αὐτὸς δὲ ἐν τινὶ κώμῃ καθήμενος τὴν νίκην προσέμενεν, οἱ δὲ στρατιῶται τῶν βαρβάρων οὐκ ἐνεγκόντες τὴν ῥώμην ἐτράποντο καὶ κατεκτείνοντο διωκόμενοι. καὶ οἱ μὲν ἔφυγον κατὰ τάχος. οἱ δὲ κατὰ κράτος ἐδίωκον. Καταλαβόντες δὲ τὴν κώμην ἐκείνην οἱ βάρβαροι, ἔνθα ὁ Οὐάλης τὴν ἧτταν μεμαθηκὼς ἐπειράθη λαθεῖν, πῦρ ἐμβαλόντες, ἐνέπρησαν σὺν τῇ κώμῃ καὶ τὸν τῆς εὐσεβείας ἀντίπλον.

(Theodoritus, IV, XXXVI.)

184. Cf. Ammian., XXXI, VI et sqq.

185. Occupare statuunt Perinthum; exinde quæque diuitiarum referta : docentibus omnia perfugis, etiam domorum nedum urbium interna noscentes. Hanc sequuti sententiam, quam utilem existimarunt, itineribus lentis, miscentes cuncta populationibus et incendiis, nullo renitente pergebant.

(Ammian., XXXI, XVI.)

* On voit que les Germains d'alors, tout comme les Allemands d'aujourd'hui, avaient des indicateurs qui leur désignaient les villes et même les maisons contenant des richesses capables de satisfaire leur insatiable cupidité.

186. Exinde digressi sunt effusorie per Arctoas prouincias : quas peragrauere licenter adusque radices Alpium Iuliarum, quas Venetas adpellabat antiquitas.

(Ammian., *l. c.*)

187. Et vastatis urbibus, hominibusque interfectis, solitudinem et raritatem bestiarum quoque fieri, et volatilium, pisciumque, testis Illyricum est, testis

∴

Aujourd'hui, comme il y a deux mille ans, les Allemands recommandent et pratiquent les principes de destruction systématique auxquels obéissaient instinctivement leurs ancêtres. Écoutez plutôt ce que dit Clausewitz :

LA FORCE EXÉCUTIVE DE CERTAINS DÉTACHEMENTS MILITAIRES QUI SUIVENT LES FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE CE SERVICE, ASSURENT LA RENTRÉE RÉELLE DES FOURNITURES RÉQUISITIONNÉES. CE QUI LES ASSURE ENCORE DAVANTAGE, C'EST LA PEUR DES RESPONSABILITÉS, DES CHATIMENTS ET DES MAUVAIS TRAITEMENTS, QUI, EN PAREIL CAS, PÈSE COMME UNE OPPRESSION GÉNÉRALE SUR TOUTE LA POPULATION. LE MOYEN N'A PAS D'AUTRES LIMITES QUE *l'appauvrissement, la destruction du pays*. AUCUN AUTRE SYSTÈME NE DONNE DES RÉSULTATS COMPARABLES EN CE QUI TOUCHE SOIT A L'ÉNERGIE, SOIT A LA FACILITÉ ET A L'AISANCE DES OPÉRATIONS[188]. Nous n'insisterons pas sur ce point, les faits assez éloquents en eux-mêmes se passent de commentaires. Nous voulons seulement attirer l'attention sur l'invariabilité des procédés germaniques, et invoquer l'irrétragable enseignement historique contre ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, rejettent la responsabilité de la dernière guerre et des infamies allemandes sur une caste qu'elle sépare du restant de la nation. Pareille aberration de jugement autorise cette remarque de notre part, qui pourrait sembler puérile ou tout au moins inutile par son évidence même; nous croyons faire œuvre nécessaire en rappelant à tout Français, chez qui l'affaiblissement du sentiment national a pu entraîner une telle erreur, les agressions répétées d'un peuple dont l'hostilité passée doit mettre en garde contre l'hostilité à venir.

Informé par le comte Victor de la défaite d'Adrianople, et de la mort de son oncle, Gratien se jugea incapable de faire face à lui seul aux périls d'une situation qui empirait de jour en jour : il s'adjoignit donc Théodose comme collègue, et lui confia le commandement de l'Orient. L'empire se trouvait menacé de toutes parts : la Thrace occupée, la Moesie et la Pannonie en proie aux vexations des barbares, les populations Rhénanes ravageant librement les cités[189]. Théodose qui séjournait à Thessalonique,

Thracia, testis in quo ortus sum solum (Pannonia), ubi præter cælum et terram, et crescentes vepres, et condensa silvarum cuncta perierunt.

(*Divus Hieronymus*, ad Sophon.)

* Cf. Ammian., lib. XXXI; Zosimus, IV; Socrates, IV, III et V; Soz., VI, c. VIII; Theod., l. c., Themist., IX-X, XVI, *passim*; Orosius, lib. VII; Iordanes, VII.

188. Vom Kriege. T. II, p. 106-108.

189. Hic (Gratianus) quum animadvertisset, Thraciam Daciamque tanquam genitales terras possidentibus Gothis Taifalisque, atque omni pernicie atrocioribus Hunnis et Alanis, extremum periculum instare nomini romano; accito ab Hispania Theodosio, cunctis faventibus, degenti annum a tricesimo tertium, imperium committit. (Victor, Epit. XLVII.)

rassemble en hâte une armée et se prépare à entrer en campagne. Une multitude de Goths et de Taïfales, cédant à la pression des Huns, avaient passé le Danube[190]. Un Goth, nommé Modar, qui, issu d'une famille illustre, servait dans les rangs romains, surprend une troupe de barbares engourdis par l'ivresse : il l'anéantit.

Le désastre d'Adrianople fut un signal, les nations ennemies se ruèrent sur le territoire romain. « NOUS FRÉMISSONS A L'IDÉE DE RETRACER L'HORREUR DE CES TEMPS, écrit saint Jérôme; PENDANT PLUS DE VINGT ANNÉES LE SANG ROMAIN NE CESSA DE COULER DEPUIS CONSTANTINOPLE JUSQU'AUX ALPES JULIENNES : LA SCYTHIE, LA THRACE, LA MACÉDOINE, LA DARDANIE, LA DACIE, LA THESSALIE, L'ACHAIE, L'ÉPIRE, LA DALMATIE, LES PANNONIES SONT EN PROIE A L'INVASION ET AU PILLAGE DES GOTHS, DES SARMATES, DES QUADES, DES ALAINS, DES HUNS, DES VANDALES ET DES MARCOMANS. COMBIEN DE FEMMES, COMBIEN DE VIERGES CONSACRÉES A DIEU, D'ÊTRES NOBLES ET DISTINGUÉS SERVIRENT DE JOUETS A LA FUREUR DE CES BRUTES! CE NE SONT QU'ÉVÊQUES EMMENÉS EN CAPTIVITÉ, QUE PRÊTRES MIS A MORT! DANS LES RUINES DES ÉGLISES, LES CHEVAUX FURENT ATTACHÉS AUX AUTELS DU CHRIST[191]. » Il suffit

Remarque. — Notre but étant d'accumuler les documents et les jugements sur les agissements des nations germaniques, et non d'écrire l'histoire d'événements qu'ont exposés tant d'écrivains illustres, nous devons, devant la pénurie des textes, passer rapidement sur le règne de Théodose, nous bornant à rappeler les invasions qui ont changé la face du monde et influé sur les destinées de notre race. Aujourd'hui même où se continue la lutte séculaire entre la barbarie germaine et l'antique civilisation, il est d'un puissant intérêt de remarquer l'analogie frappante que présente l'effroyable bouleversement du ve siècle, avec le conflit actuel. Les Allemands, dans leur rage aveugle et destructrice, commettent les mêmes ravages que leurs ancêtres. Grâce au ciel! nous sommes en état de leur opposer une résistance invincible, et de faire cesser la comparaison, en inscrivant dans les annales futures un triomphe qui projette sa gloire sur l'avenir, au lieu et place de l'écroulement d'un empire, qui endeuille le passé.

190. Quo tempore Vesegothas Tracias Daciamque ripensem post tanti gloriam trophæi tanquam solo genitali potiti, cœperunt incolere.
(Iornandes, *H. Goth.*, XXVI.)

* Θρᾴκης μὲν ὑπὸ τῶν ἐφεστώτων ταύτῃ βαρβάρων κατεχομένης καὶ τῶν περὶ Μυσίαν καὶ Παιονίαν τόπων ὑπὸ τῶν ταύτῃ βαρβάρων ἐνοχλουμένων τῶν δὲ περὶ τὸν Ῥῆνον ἐθνῶν ἀκωλύτως ταῖς πόλεσιν ἐπιόντων. (Zosimus, IV, XXIV.)

** πλήθους δὲ πολλοῦ τῶν ὑπὲρ τὸν Ἴστρον Σκυθῶν, Γότθων λέγω καὶ Ταϊφάλων καὶ ὅσα τούτοις ἦν ὁμοδίαιτα προτέρων ἔθνη περαιωθέντων καὶ ταῖς ὑπὸ τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν οὔσαις πόλεσιν ἐνοχλεῖν ἀναγκαζομένων διὰ τὸ πλῆθος Οὔννων τὰ παρ' αὐτῶν οἰκούμενα κατασχεῖν. ὁ μὲν βασιλεὺς Θεοδόσιος ἐς πόλεμον πανστρατιᾷ παρεσκευάζετο.
(Zosimus, IV, XXV.)

*** Anno CCCLXXIX. Inter Romanos et multa certamina conseruntur.
(*Idatii Chronicon.*)

191. Horret animus temporum nostrorum ruinas persequi. Viginti et eo amplius anni sunt quod inter Constantinopolim et Alpes Iulias quotidie Romanus sanguis effunditur : Scythiam, Thraciam, Macedoniam, Dardaniam, Daciam, Thessaliam, Achaiam, Epiros, Dalmatiam, cunctasque Pannonias, Gothus, Sarmata, Quadus, Alanus, Hunni, Wandali, Marcomanni, vastant, trahunt, rapiunt. Quot matronæ

de parcourir les écrits de ce temps pour se convaincre de l'immense désespoir qui envahissait les sujets de Rome. * Théodose, ayant remporté une victoire sur les Goths, en Thrace, et les ayant rejetés au delà du Danube, se rendit en toute hâte auprès de Gratien pour lui faire part de son triomphe. Un tel succès paraissait si invraisemblable en ces temps de calamités, que l'empereur étonné ne voulut y croire que lorsque des témoins qu'il envoya sur les lieux[192] du combat l'eurent assuré de l'exactitude du fait. Théodose ayant attaqué les Goths, les défait dans plusieurs rencontres. Il entre victorieux dans Constantinople et conclut un traité avec Athanaric[193].

quot virgines Dei, et ingenua nobiliaque corpora, his belluis fuere ludibrio. Capti episcopi, interfecti presbyteri, et diversorum officia clericorum. Subversæ ecclesiæ, ad altaria Christi stabulati equi, martyrum exfossæ reliquiæ, ubique gemitus et plurima mortis imago. Romanus orbis ruit, et tamen cervix nostra erecta non flectitur.

(Divus Hieronymus : *Epist. ad Heliod. Epitaphium Nepotiani.*).

192. Mox dux optimus, exercitu disperso per vicinas urbes, ipse velociter remeavit ad principem, ita ut ipse triumphorum suorum nuncius extitisset, quod tamen ipsi imperatori, dum miraretur factum, incredibile videbatur. Invidi siquidem etiam eum fugisse dicebant, et exercitum perdidisse. At ille derogantes sibi petiit dirigi, qui viderent multitudinem hostium peremptam. His verbis imperator flexus, direxit, qui res actas inspicerent, eique nunciarent.... Cumque pauci transissent dies, qui pro victoriæ inspectione missi fuerant, remearunt, peremptaque hostium multa millia narraverunt.

(*Historia miscella*, Lib. XII.)

Cf. Theodoret. L. V, c. v et vi dont ce passage ne fait que reproduire les termes.

* Verborum autem cœlestium nulli magis quam nos testes sumus, quos mundi finis inuenit. Quanta enim prœlia, et quas opiniones accepimus prœliorum. Hunni in Alanos, Alani in Gothos, Gothi in Taiphalos et Sarmatas insurrexerunt. Nos quoque in Illyrico exules patria Gotherum exilia fecerunt : et nondum est finis. Quæ omnium fames, lues pariter bonum atque hominum, cæterique pecoris, ut etiam nos qui bellum non pertulimus, debellatis tamen pares fecerit pestilentia. Ergo quia in occasu sæculi sumus, præcedunt quædam ægritudines mundi. (Divus Ambrosius, *Comment. in evang, Lucæ*. Lib. X, c. XXI.)

193. Alanos, Hunnos, et Gothos incunctanter adgressus, magnis multisque prœliis vicit. Urbem Constantinopolim victor intravit. Et ne parvam ipsam Romani exercitus manum adsidue bellando detereret, fœdus cum Athanarico rege Gothorum, percussit. (Orosius, lib. VII, c. XXXIV.)

* Sur les guerres de Théodose contre les Goths (379-382), voir Zosime, lib. IV; Socrates, lib. V; Sozomene, Jornandes, *Hist. Goth.* Idatius, etc.

** Anno CCCLXXXII. Gothi infida Romanis pace se tradunt.

(Idatius, in *Chronico.*)

*** Le passage suivant de Jornandès jette quelque lumiere sur les campagnes de Théodose trop succinctement mentionnées par Orose . « At vero ubi milites principe meliore mutato fiduciam acceperunt, Gothos impetere tentunt, eosque Thraciæ finibus pellunt : sed Theodosio principe pæne tunc usque ad desperationem ægrotante, datur iterum Gothis audacia, divisoque exercitu, Fridigernus ad Thessaliam prædandam, Epiros et Achaiam digressus est : Alatheus vero et Safrach cum residuis copiis Pannoniam petierunt. Quod quum Gratianus imperator, qui tunc Roma in Gallias ob incursionem Vandalorum recesserat, comperisset, quia Theodosio fatali desperatione succumbenti, Gothi magis sævirent mox ad eos collecto venit exercitu, nec tamen fretus in armis, sed

***

Cependant l'empereur Gratien[194] est subitement rappelé dans les Gaules par une incursion des Allemands qui désolaient les provinces[195]. Mais tandis qu'on s'occupe à repousser les envahisseurs, les barbares qui sont établis de fait dans l'empire, et y exercent les charges les plus élevées, se disputent le pouvoir, accroissant ainsi les désordres intérieurs. Ce ne seront bientôt plus que des Germains qui lutteront pour la défense d'un territoire qu'ils possèdent déjà, et la conservation d'une suprématie qu'ils

gratia eos muneribusque victurus, pacem et victualia illis concedens, cum ipsis inita fœdera fecit. (Jornandès, *H. Goth.*)

a) Anno. CCCLXXXVI. Greothingorum gens a Theodosio superatur. (Idatius, in *Chron.*)

b) Honorio. Nob. et Evodio. CSS. His CSS. victi atque expugnati, atque in Romaniam, captivi adducti, gens Greothingorum a nostris. Theodosius et Arcadius deinde cum victoria et triumpho ingressi sunt Constantinopolim, die. IV. Idus Octobris. (*Idem*, in *Fastis.*)

c) Honorio Cæsare et Evodio CSS. Invasam princeps Theodosius ab hostibus. Thraciam vindicavit, victorque cum Arcadio filio suo Urbem ingressus est. (Marcellinus Comes, in *Chron*, a, 386.)

*Trahi par le Franc Merobaudes, Gratien s'enfuit à Lyon où il est assassiné par Andragathe, sur l'ordre de Maxime. « Parisiis, Merobaudi magistri militum proditione, superatum fugisse. (Prosper in *Chronico.*)

**Lors de la tyrannie de Maxime, les Francs firent irruption en Gaule : Eo tempore, Genobaude, Marcomere, et Sunnone ducibus, Franci in Germaniam prorupere, ac pluribus mortalium limite irrupto cæsis, fertiles maxime pagos depopulati, Agrippinensi etiam Coloniæ metum incussere. Quod ubi Treveris perlatum est, Nannenus et Quintinus militiæ magistri, quibus infantiam filii et defensionem Galliarum Maximus commiserat, collecto exercitu apud Agrippinam, convenere. Sed onusti præda hostes, provinciarum depopulati, Rhenum transiere, pluribus suorum in Romano relictis solo, ad repetendam depopulationem paratis, cum quibus congressus Romanis accommodus fuit, multis Francorum apud Carbonariam ferro peremptis.

(Sulpitius Alexander apud Gregorium Turon, II, IX.)

*** Ducibus enim Genebaldo, Marcomero, et Sunnone, cum ingenti exercitu, de inferiori Francia, quæ circa Rheni ostia est, et mare, procedentes, mox omnia quæ sunt inter Mosam et Rhenum Gallis habitatoribus, aut occisis, aut fuga pulsis, occupant, spoliis ad sedes patrias transmissis. Inde ascendentes fines Coloniensium devastare cœperunt.

(Ioan. Trithemius abbas, *De Origine Francorum*, p. 79.)

194. Γρατιανὸς μὲν εὐθὺς ἐπὶ τὰς Γαλλίας ἐχώρει Ἀλαμανῶν καταστρέφοντων τὴν ἐκεῖ χώραν. (Anno 379.) (Socrates, lib. V, c. VI.)

195. Ὑπὸ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον Γρατιανὸς μὲν ἔτι τῶν πρὸς ἑσπέραν Γαλατῶν ὑπὸ Ἀλαμανῶν ταραττομένων ἐπὶ τὴν πατρῴαν ἀνέστρεψε μοῖραν, ἣν αὐτῷ τε καὶ τῷ ἀδελφῷ διοικεῖν κατέλιπε, Ἰλλυριοὺς καὶ τὰ πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα τῆς ἀρχῆς Θεοδοσίῳ ἐπιτρέψας. Κατωρθοῦτο δὲ κατὰ γνώμην αὐτῷ τὰ πρὸς τούτους, Θεοδοσίῳ δὲ τὰ πρὸς τοὺς ἀμφὶ τὸν Ἴστρον βαρβάρους. Ἐπεὶ δὲ τῶν μὲν μάχῃ ἐπεκράτησε, τοὺς δὲ φίλους ἔχειν Ῥωμαίους ἀντιβολοῦντας, ὁμήρους λαβών [εἰς] σπονδὰς ἐδέξατο, ἦκεν εἰς Θεσσαλονίκην. (Sozomenes, VII, IV.)

ont acquise. Le Franc Arbogaste[196] fait assassiner le jeune Valentinien pour donner le pouvoir au rétheur Eugène, exerçant d'une manière occulte, à l'abri de ce vain titre d'empereur accordé à une de ses créatures, sa toute-puissante autorité[197]. Théodose marche contre l'usurpateur avec des troupes composées de Goths, d'Alains, de Huns, commandés par Stilicon et Alaric. Les deux armées se rencontrèrent près d'Aquilée, sur les bords de la rivière froide. Le début de la bataille fut défavorable à Théodose qui perdit 10 000 Goths; cependant, s'étant ressaisi, il attaqua de nouveau les partisans d'Eugène, qui, enflés d'un premier succès, se livraient à la débauche, et les enfonça. Réduit à implorer la grâce de l'empereur, Eugène eut la tête tranchée par les soldats, Arbogaste s'enfuit dans les montagnes et se perça de son épée. Les successeurs de Théodose n'exercent plus qu'un pouvoir illusoire; l'empire appartient dès lors aux chefs barbares qui en le défendant, défendent leur propre cause. On assiste, pendant tout le ve siècle, aux luttes sauvages et hideuses de ces hordes qui se disputent les lambeaux du territoire romain, comme une meute acharnée après une proie pantelante dont elle se partage les débris.

Le préfet de l'Orient, Rufinus, et le Vandale Stilicon, que Théodose avait nommés tuteurs de ses fils Honorius et Arcadius, profitèrent des désordres de l'empire pour satisfaire leur ambition, et selon l'expression d'Orose, l'un provoqua l'invasion étrangère, l'autre la favorisa[198]. Les destinées de l'Etat ne sont plus désormais soumises qu'à l'intérêt individuel des barbares[199]: ils livrent des guerres non aux adversaires de Rome mais aux ennemis de leur propre autorité; il y avait, comme le remarque

196. Voir Zosime, lib. IV, Socrates, Sozomènes, Orose.

* Legit hominem cui titulum imperatoris imponeret ipse acturus imperium.
(P. Orosius, VII, 35.)

Sur cette guerre, voir Zosime, lib. IV, c. XXXVIII.

197. Les Francs, ses compatriotes, occupaient tous les postes importants dans l'armée; les créatures d'Arbogaste obtenaient tous les honneurs et tous les emplois du gouvernement civil.

(Gibbon, *Décadence et chute de l'Empire romain*, éd. Buchon, t. I, p. 669.)

198. Interea cum a Theodosio imperatore seniore, singulis potissimis infantum cura et disciplina utriusque palatii commissa esset, hic est Ruffino Orientalis aulæ, Stiliconi Occidentalis imperii, quid uterque egerit: quidve agere conatus sit, exitus utriusque docuit, cum alius sibi, alius filio suo, affectans regale fastigium, ut rebus repente turbatis, necessitas reipublicæ scelus ambitus tegeret, barbaras gentes ille inmisit, hic fovit.

(Paulus Orosius, *Hist.*, lib. VII, c. XXXVII.)

199. Quoniam me lusisti, et ille Bauto qui sibi regnum sub specie pueri vendicare voluit : qui etiam Barbaros mihi immisit, quasi ego non habeam quos possim adducere, cum mihi tot millia Barbarorum militent, et annonas a me accipiant : ... in quo fefellit Bauto qui devotionem imperatori exibuit suo?... quos Barbaros immisit Bauto comes? Et quid mirum si hoc Bauto fecisset transrhenanus genere? cum tu miniteris imperio Romano Barbarorum auxilia.

(D. Ambrosius, *Epist.* XXVII.)

Fustel de Coulanges[200], autant de Germains qui servaient dans l'empire, qu'il y en avait qui le combattaient.

D'aucuns ont voulu voir dans l'écroulement du monde antique, un événement salutaire que la corruption des mœurs et la déchéance d'une race avaient rendu nécessaire[201]; mais comment peut-on voir dans ce chaos ténébreux, où sombra la latinité, une floraison nouvelle, et dans la germanisation, une influence féconde? Par quoi les Germains ont-ils remplacé cette merveille de puissance et d'équilibre qui faisait même l'admiration d'Athanaric disant : un empereur Romain est un dieu sur terre, et qui ose s'attaquer à lui s'attaque à son propre sang[202]. « Qu'ont-ils réédifié sur les ruines qu'ils avaient faites? et COMBIEN DE TEMPS FAUDRA-T-IL A LA RACE LATINE POUR SE RELEVER EN S'ASSIMILANT SES VAINQUEURS ADOUCIS POUR RECONSTITUER DES NATIONS NOUVELLES, ET REPRENDRE L'ŒUVRE INTERROMPUE DE LA CIVILISATION[203]? »

(*A suivre.*)

200. On arrive à cette opinion, qu'au milieu des invasions, il y a autant de Germains qui servaient dans Rome, qu'il y en a eu qui le combattaient.

(Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique.*)

* Pendant la guerre de Constance contre Gundomade et Vadomaire, rois allemands, trois Allemands : Latinus, Agilo et Scudilo servent dans les rangs romains, où ils ont un commandement; sur leur trahison (voir plus haut). « In Macriani locum, Bucinobantibus, quæ contra Mogontiacum gens est Alamanna, regem Fraomarium ordinavit : quem paullo postea, quoniam recens excursus eumdem penitus vastaverat pagum, in Britannos translatum potestate tribuni Alamannorum præfecerat numero, multitudine viribusque ea tempestate florenti : Bitheridum vero et Hortarium nationis eiusdem primates item regere milites iussit : e quibus Hortarius, proditus relatione Florentii Germaniae ducis, contra remp. quædam ad Macrianum, scripsisse barbarosque optimates, veritate tormentis expressa, conflagravit flamma pœnali.

(Ammian. Marc., XXIX, IV.)

** Franci quorum multitudo florebat (*id.*, XXXVI, x.)

*** Il y eut quatre Francs consuls : Degalaïphe (366), Merobaude (377), Ricomer (384), Bauto (385), Fravitus (401). Zosimus, V, XXI; Cassiodorus, in *Chron.*)

201. Dire que l'empire Romain a péri par l'effet de sa corruption, c'est dire une de ces phrases vides de sens qui nuisent si fort au progrès de la science historique, et à la connaissance de la nature humaine.

(Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique.*)

202. Athanaricum quoque regem qui tunc Fridigerno successerat, datis sibi muneribus, sociavit moribus suis benignissimis, et ad se eum in Constantinopolim accedere invitavit. Qui omnino libenter acquiescens, regiam urbem, ingressus est, miransque : « En, inquit, cerno quod sæpe incredulus audiebam, famam videlicet tantæ urbis ». Et huc illuc oculos volvens, nunc situm urbis, commentumque navium, nunc mœnia clara prospectans miratur, populosque diversarum gentium quasi fonte in uno, e diversis partibus scaturiente unda, sic quoque militem ordinatum adspiciens : « Deus, inquit, sine dubio, terrenus est imperator, et quisquis adversus eum manum moverit, ipse sui sanguinis reus existit. » (Iordanes, c. XXVIII, p. 650.)

203. J. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, t. I.

* Voilà l'invasion violente ou ménagée, subie ou consentie, mais trop réelle; on a voulu nous la représenter trop souvent comme un bienfait, sous prétexte

que les barbares auraient renouvelé, épuré, par un sang nouveau, le sang épuisé de la population abâtardie de l'empire, et, ainsi, rajeuni et régénéré une société vieillie et destinée à périr. C'est dans l'histoire d'Allemagne qu'il convient surtout de réfuter ce préjugé dangereux, né de l'opinion qui veut toujours attribuer des bienfaits à la guerre même, et d'un goût factice pour les prétendues vertus barbares, auquel il faudra bien renoncer, si l'on ne veut détruire la civilisation par la guerre sous prétexte de la faire avancer et encourager les peuples les plus ambitieux et les plus grossiers à accuser leurs voisins de corruption, pour se donner l'avantage de les battre et de les dépouiller, en prétendant les punir et les régénérer.

(J. Zeller, *Hist. d'Allemagne*, t, I, p. 271.)

**Ce serait en vain que la poésie et l'esprit de système prendraient à tâche d'exalter les Germains, de grandir et d'ennoblir leur caractère et de les peindre comme ayant par leur mélange avec les Romains, retrempé l'état social. Lorsqu'on recherche avec soin ce que la civilisation doit aux conquérants de l'empire d'Occident, on est fort en peine de trouver quelque bien dont on puisse leur faire honneur....

... Il n'y avait chez les uns que les instincts malfaisants et grossiers des peuples barbares, chez les autres que la corruption des peuples civilisés : C'était ce qui valait le moins dans la barbarie comme dans la civilisation. Aussi lorsqu'ils furent réunis, n'eurent-ils guère à mettre en commun, pour fonder une société nouvelle, que des ruines et des vices. Mais il faut le dire, la part apportée par les conquérants était de beaucoup la plus mauvaise des deux. L'esprit d'indépendance qui les animait n'était autre qu'un penchant irrésistible à se livrer sans règle et sans frein à leurs passions farouches et à leurs appétits brutaux. La liberté qu'ils connaissaient, la liberté qui leur était chère, et pour laquelle ils bravaient les dangers, était la liberté de faire le mal. Avides de posséder quelque chose, ils s'efforcaient à tout prix, d'acquérir davantage, et lorsqu'ils affrontaient la mort, c'était moins par dédain pour la vie, que par amour pour le butin. (Guérard, *Prolyptique d'Irminon.*)

Une anecdote rapportée par Velleius Paterculus montre que les Germains n'avaient point de haine contre Rome, mais au contraire un grand désir de participer aux avantages de sa civilisation. « Ils ont des convoitises, on ne voit pas qu'ils aient de haines. » (Fustel de Coulanges.)

Cum citeriorem ripam prædicti fluminis castris occupassemus, et ulterior armata hostium iuuentute fulgeret, sub omnem motum nostrarum navium protinus refugientium, unus e barbaris, ætate senior, corpore excellens, dignitate quantum ostendebat cultus, eminens, cavatum (ut illis mos est) ex materia conscendit alueum, solusque id navigii genus temperans, ad medium processit fluminis, et petiit liceret sibi, sine periculo in eam, quam armis tenebamus, egredi ripam ac videre Cæsarem. Data petenti facultas. Tum adpulso lintre, et diu tacitus, contemplatus Cæsarem : « Nostra quidem, inquit, furit iuventus, quæ, cum vestrum numen absentium colat, præsentium potius arma metuit, quam sequitur fidem. Sed ego beneficio ac permissu tuo, Cæsar, quos ante audiebam, hodie vidi Deos nec feliciorem ullum vitæ meæ aut optavi, aut sensi diem. (Velleius Paterculus, lib. II, c. CVII.)

Survivance, à l'époque actuelle, de formes préhistoriques

Par A. AYMAR et Dr G. CHARVILHAT.

Dans les différentes branches de l'activité humaine, *le besoin a toujours créé l'organe*. En ce qui concerne l'industrie, notamment, on peut vérifier l'exactitude de cet aphorisme aux plus lointaines époques de la civilisation. Une forme déterminée, nécessitée par un besoin déterminé, a été obtenue, dès l'origine, dans son état de perfection, de telle sorte qu'elle est restée immuable au cours des âges. Seule, la matière employée a évolué.

C'est ce que nous voulons démontrer, sommairement, à l'aide de quelques types, choisis dans de nombreuses séries lithiques fournies par les environs d'Aurillac.

Description des instruments.

N° 1. — Outil acheuléen de forme triangulaire, en silex local d'eau douce[1]. Couleur acajou. Trouvé au gisement des Clauzels[2]. La face supérieure a été taillée à grands éclats; la face inférieure est plane, sans retouches, excepté sur le bord supérieur du tranchant; elle est revêtue de la croûte du silex. La base offre un large tranchant sur toute la longueur. Le talon, arrondi (épaisseur moyenne : 2 cm.), présente, sur la face supérieure, un creux, qui correspond à une dépression de l'autre face et qui permet de se rendre compte que l'instrument devait être fixé à un manche au moyen de liens.

La ressemblance avec une hache actuelle est incontestable.

N° 2. — Outil moustérien, figurant à peu près un losange sectionné au-dessus de sa pointe inférieure. Patine jaune. Provenance : Tivoli. La face supérieure, légèrement bombée, est constituée par deux plans que

1. Cette observation s'applique à tous les outils.
2. Voir pour la situation des gisements : Dr P. Girod et A. Aymar, *Stations moustériennes et campiniennes des environs d'Aurillac*. Paris, Baillière, 1903.

Fig. 1. — Survivance de formes préhistoriques. — Pièces de comparaison.

sépare une arête médiane. Une saillie, à la base, offre des échancrures destinées à faciliter l'emmanchement. La face opposée est lisse avec un large bulbe de percussion correspondant aux échancrures. Les bords des côtés sont tranchants, mais ceux de droite sont émoussés par une brisure longitudinale, qui a enlevé une bande très étroite de silex à partir de 2 cm. de l'extrémité jusqu'à la même distance de la base.

Cette petite avarie ne laisse pas que de nuire à la régularité de l'ensemble, mais la similitude de cet objet avec une pointe de lance ne fait quand même aucun doute. Ne reconnaît-on pas, à première vue, le fer fixé à la hampe de nos drapeaux?

N° 3. — Instrument campignien, à pointe recourbée, destiné à couper et à faire des entailles. Recueilli sur le plateau de Donne. Patine blanchâtre. La courbe a été obtenue au moyen de retouches, et la partie tranchante par l'enlèvement d'un grand éclat allant de la base au sommet. La longueur et la largeur du *coupant* montrent qu'on ne peut confondre cet outil avec ceux que l'on a désignés sous le nom de *becs de perroquets.*

Il représente, d'une façon parfaite, le type de la serpette de nos jours.

N° 4. — Instrument campignien, provenant de Belair.

Forme d'un triangle isocèle. La face supérieure, grossièrement taillée, a une patine fauve et la face inférieure, lisse en grande partie, a une patine acajou. Cette différence de couleur est le résultat des effets atmosphériques sur la face exposée à l'air. La forme générale a été obtenue par l'enlèvement, au sommet, d'un éclat long et épais. Un autre éclat, débité obliquement à la base, a formé un biseau tranchant. La croûte du silex a été conservée sur un côté (épaisseur : 1 cm.).

Par sa facture rudimentaire et la rapidité avec laquelle il a été faconné, par son allure de tranchet, cet outil est nettement caractéristique de l'industrie campignienne, si commune sur les hauteurs des environs d'Aurillac. La pointe est une véritable *soie* que l'on devait introduire dans un manche en bois; on voit, en le maniant, que l'instrument ne pouvait être utilisé d'une autre façon. Une fois emmanché, il donnait l'illusion complète d'un moderne ciseau de menuisier.

N° 5. — Outil de même époque et de même provenance, mais de fabrication plus soignée. Patine jaune. Face supérieure taillée à moyens éclats Face inférieure lisse. Partie tranchante formée à l'aide d'un biseau toujours obtenu par l'enlèvement d'un éclat oblique. L'outil est mince avec un *coupant très mordant*; son adaptation, comme grattoir tenu directement à la main, laisse à désirer. On a l'impression qu'il devait être muni d'une armature en bois et jouer le rôle du fer de nos rabots, dont il rappelle d'ailleurs la forme.

N° 6. — Encore un outil de même époque, recueilli à la station préhistorique de l'Escudilier. Patine jaune. Talon épais, arrondi par des retouches.

Dos élargi. Tranchant déterminé par un double biseau, dû à deux larges éclats convergents. Ce tranchant a été retaillé, ensuite, en fines denticulations. Le type de la scie spéciale aux jardiniers ne saurait être mieux caractérisé.

Nous espérons que ces indications sommaires, sur la morphologie des instruments figurés, permettront d'apprécier exactement leur nature et leur rôle, et d'établir, dès lors, avec précision, les comparaisons utiles à notre thèse.

Nous espérons également que celle-ci sera reconnue fondée et, alors, nous ajouterons une observation :

On déclare très souvent, en Préhistoire, que l'on ne peut préjuger de l'usage de tel ou tel instrument; ou bien c'est avec la plus expresse réserve que l'on désigne un rôle. Dans la majorité des cas, l'hésitation ne paraît pas justifiée. Il est bien rare, en effet, que nous ne trouvions, dans l'outillage industriel actuel, la forme de l'objet préhistorique examiné. Or, nous pouvons être persuadés, en vertu de l'aphorisme déjà posé au début de cette communication, que l'identité de la forme garantit l'identité de l'emploi. Dans ces conditions, nous estimons logique, et conforme à la vérité, de se servir des vocables usuels : couteau, scie, hache, ciseau, etc., toutes les fois que l'interprétation de la forme de l'outil n'est pas douteuse.

Nécrologie

ARTHUR D'ECHÉRAC

Les pertes de la France en vies humaines ont été si nombreuses, si cruelles, au cours des quatre terribles années de lutte, que les deuils particuliers, quelque douloureux qu'ils aient pu être, forcément ont fait silence, s'effaçant devant le deuil général.

Notre Association a été durement éprouvée pendant ces jours d'angoisse où elle voyait disparaître presque coup sur coup quatre de ses membres. — En 1916 et 1918, deux de ses présidents d'honneur : le docteur Henri Thulié, vingt ans directeur de l'École d'anthropologie, et le professeur Samuel Pozzi, l'un des plus brillants disciples de Broca, l'un des maîtres de la chirurgie contemporaine, tombé sous la balle stupide d'un aliéné, alors qu'auprès de nos blessés il rendait encore au pays, par son dévouement, par sa science consommée, des services de tous les instants. — A la fin de 1917, puis au début même de cette année, deux des hommes dont nous avions lieu de nous enorgueillir le plus : Albert Dastre, le grand physiologiste; le docteur Raphaël Blanchard, l'éminent professeur de parasitologie à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire annuel de l'Académie de Médecine, collaborateur de la *Revue anthropologique*.

Que l'hommage ému qu'ils méritaient, l'hommage que nous avons eu le très grand regret de ne pouvoir leur adresser plus tôt, soit ici rendu à la mémoire de ces collègues aimés, fidèles soutiens et défenseurs constants de notre œuvre. La piété recueillie de notre affectueuse reconnaissance garde vivant dans nos cœurs leur souvenir.

Un nouveau nom vient aujourd'hui s'ajouter à la liste de nos morts. Notre vieil ami, Arthur Mallebay d'Echérac, ancien secrétaire général de l'Assistance publique parisienne, chevalier de la Légion d'honneur, s'est éteint doucement le 22 août dernier, dans sa quatre-vingt-huitième année. Fin tardive d'une longue existence terminée dans la retraite, et avec laquelle disparaît pour toujours un lointain passé d'intimité cordiale et d'effort en commun. Publiciste, littérateur, critique d'art, d'Echérac, qui possédait, à côté d'aptitudes esthétiques remarquables, un esprit souple et brillant, ainsi qu'un facile talent de plume, laisse, soit sous sa signature, soit sous le pseudonyme de G. Dargenty, de nombreux écrits dont quelques-uns resteront. On retiendra surtout ses études sur Watteau, le

baron Gros, Eugène Delacroix, Carpeaux, et son utile monographie sur l'Assistance publique. Nous lui devons, comme sculpteur, les médaillons de frappante ressemblance qui ornent les tombes de nos collègues Philippe Salmon et André Lefèvre. A ces dons multiples, d'Echérac joignait en outre, et à un vif degré, le goût des sciences, qui devait l'attirer vers nous. Président de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques de 1903 à 1911, président honoraire à partir de 1911, il aura eu l'honneur de présider en 1909 la Société d'anthropologie de Paris, lors de la célébration des fêtes de son cinquantenaire.

Nous exprimons à la famille de notre collègue, à ses enfants et petits-enfants, tous les regrets que sa mort nous inspire.

GEORGES HERVÉ.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

Reconnue d'utilité publique comme Établissement d'Enseignement supérieur (Loi du 22 Mai 1889.)

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

44e ANNÉE — 1919-1920

OUVERTURE DES COURS LE LUNDI 3 NOVEMBRE 1919

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris.

Cours.

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi à 4 heures. — *Le déterminisme morphologique en Biologie.*

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi à 5 heures. — *Les monuments mégalithiques (suite) : les dolmens. — L'architecture et l'art chez les Protohistoriques.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *L'hérédité et les croisements (suite).*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *L'esprit scientifique et le transformisme au XVIIIe siècle.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *L'éducation physique. — Physiologie de la marche.*

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *La sépulture à travers les âges.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *L'individualisme et l'individuation devant la Psycho-Sociologie.*

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Relations normales ou anormales de la civilisation moderne avec les lois naturelles.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures. — *Notions générales.* — *La dérivation, l'agglutination et la flexion.* — *Histoire de la linguistique.*

Conférences.

M. J.-L. Courcelle-Seneuil. — *Les migrations humaines préhistoriques.* — Une conférence, le samedi 8 novembre 1919, à 5 heures.

M. Ed. Cuyer. — *Anthropologie esthétique.* — Quatre conférences, les mardis 3, 10, 17 et 24 février 1920, à 4 heures.

M. L. Dubreuil-Chambardel. — *Étude anthropologique des variations anatomiques des extrémités.* — Quatre conférences, les mardis 6, 13, 20 et 27 janvier 1920, à 4 heures.

M. P. Godin. — *Aperçu pratique de l'Anthropologie pédagogique.* — Deux conférences, les mardis 2 et 9 décembre 1919, à 4 heures.

M. G. Paul-Boncour. — *Le mensonge chez les criminels.* — Quatre conférences, les mardis 4, 11, 18 et 25 novembre 1919, à 4 heures.

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs inscrits à la bibliothèque de l'école dès l'ouverture des Cours.

Le Directeur de l'École,
YVES GUYOT.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

La conception de « chose vivante » et le problème de l'espèce[1]

Par R. ANTHONY

I. — La conception de « chose vivante ».

La plus générale de toutes les déductions qui résultent du postulat causal, en même temps que la plus générale des lois auxquelles l'observation conduit, est le principe de changement et de continuité[2].

Le changement et la continuité s'observent dans la nature vivante, comme dans la nature inerte : tout individu vivant change incessamment au cours de sa vie, se continue par ses descendants et prolonge ses ascendants.... Contrairement, cependant, à ce que l'on observe dans la nature inerte, la continuité n'existerait dans la nature vivante qu'à l'intérieur de certaines limites, si l'on considère qu'il y a des espèces fixes et ne se pénétrant pas. Les choses vivantes seraient donc essentiellement différentes des choses non vivantes par leurs propriétés les plus générales, et les vitalistes auraient raison de vouloir les en séparer. Mais, on a fait valoir tant et de si forts arguments, on a rassemblé tant de faits en faveur du transformisme qu'il n'est vraiment plus possible de se placer à ce point de vue lorsque l'on veut essayer de légitimer une telle séparation.

Plus que celle du principe de changement et de continuité, l'application en Biologie de la loi d'inertie, autre conséquence du

1. Cet article est fait de la réunion de deux chapitres séparés extraits d'un ouvrage destiné à être publié ultérieurement.

2. Mon intention est de traiter ailleurs la question de l'origine des concepts dont le postulat causal est une déduction.

postulat causal, me paraît susciter à ceux qui combattent le vitalisme des objections difficiles à écarter.

On sait que la loi d'inertie peut s'exprimer d'une façon générale en disant que rien ne peut apporter de changement en soi ; elle est aussi susceptible de s'énoncer suivant cette formule connue et dont les termes peuvent paraître particulièrement convenir aux choses vivantes, à savoir que tout être tend et ne peut que tendre à persévérer en son être[1].

Que, par sa conduite, tout être vivant tende et ne puisse que tendre à persévérer en son être est d'habitude admis sans discussions, s'il s'agit de l'activité d'animaux autres que l'Homme ; et, pour rendre compte du sens de cette activité, on fait depuis longtemps intervenir *l'instinct de conservation* qui n'est d'ailleurs rien plus qu'une simple expression de langage. Mais s'il s'agit de l'activité humaine, on ne l'admet pas aussi facilement ; la pensée qu'un homme ne peut que tendre par les divers actes dont est faite sa conduite à persévérer dans son être, répugne au sentiment que nous avons de notre liberté.

Les arguments opposables à la doctrine du libre arbitre qui est surtout fondée sur une confusion du subjectif et de l'objectif,

1. Voir Spinoza, *Ethica ordine geometrico demonstrata*, p. 3, Prop. IV, VI, VII. La proposition VII dont la démonstration résulte principalement de celles des propositions IV et VI, s'énonce ainsi : « L'effort par lequel toute chose s'efforce de persévérer dans son être n'est rien autre quel'essence actuelle de cette chose » (Trad. R. Lantzenberg, Paris, Flammarion, 1908); ce qui revient à dire : toute chose ne peut que tendre à persévérer en soi.

Nietzsche (*Par delà le Bien et le Mal*. Trad. L. Weiscopf et G. Art. Paris, Société du *Mercure de France*, 1898, § 13) qualifie, ainsi que je le rappelais ailleurs (R. Anthony : *La Force et le Droit. Le prétendu droit biologique*, Bibliothèque de Philosophie contemporaine, Paris. F. Alcan, 1917, p. 40), de « principe téléologique « l'effort pour persévérer dans l'être. On ne peut nier que la phrase citée de Spinoza, et tout aussi bien dans le texte latin que dans la traduction, paraisse exprimer une conception finaliste. Mais, lorsque l'on comprend bien la pensée de l'auteur, on voit clairement qu'il ne s'agit que d'une pure apparence tenant uniquement au langage fait pour une conception téléologique et non pour une conception rationnelle de l'Univers.

On pourrait de même critiquer cette façon de parler de *l'effort d'une chose*. Là encore, c'est le langage imposé à l'expression de la pensée de l'auteur et non cette pensée même qu'il faut incriminer.

Il est certain que l'on serait incompris et que l'on tomberait dans le ridicule si l'on essayait d'approprier exactement, en toutes les circonstances, les langages humains à l'exposé de questions du genre de celles qui sont abordées ici. Berkeley, pour qui le problème de l'accord de l'expression avec les principes se posait avec une acuité toute particulière, disait avec raison que si nous devons penser avec les savants, nous sommes tenus de parler comme le vulgaire.

peuvent tous se ramener à celui-ci : croire à la liberté, dans le sens détourné où l'on prend ici ce terme[1], est croire à la possibilité d'effets sans causes[2], par conséquent rejeter le fondement même de la science humaine. La force de cet argument classique me paraît suffisante pour me dispenser d'insister.

Pour combattre l'application, non seulement aux hommes, mais à tous les organismes, du principe d'inertie, conséquence du postulat causal, on peut faire valoir un autre et au surplus infiniment meilleur argument; je crois même qu'avec les conceptions actuellement en cours en Biologie, il est impossible d'y répondre. C'est cet argument que je vais exposer pour essayer de le détruire.

L'être vivant, pourrait-on dire, ne fait pas de toute évidence que tendre à persévérer en soi, puisque du seul fait qu'il meurt *naturellement*, que son existence a un terme fatal, on doit conclure qu'il existe en lui quelque chose qui tend à sa fin. Il est donc essentiellement différent des choses non vivantes qui, obéissant strictement au contraire au principe de causalité, ne se modifient que sous l'action de causes extérieures.

Voilà quel est, à mon sens, le dernier retranchement derrière lequel le vitalisme peut encore essayer de s'abriter. Je me crois en mesure de démontrer, en précisant la notion de chose vivante, que cette objection dont on ne peut nier la force ne saurait subsister non plus, que cette position en apparence si solide ne l'est pas plus que les autres.

* * *

On entend par « chose » tout état de la matière caractérisé par une certaine continuité dans l'espace, c'est-à-dire par l'unité. Comme conséquence du principe causal, toute chose ne peut se modifier que sous l'action de causes extérieures qui interviennent; en soi, elle est stable, c'est-à-dire telle que l'on n'y peut rien trouver qui implique sa transformation, son passage à une autre chose.

1. Le vrai sens du mot « liberté » ne peut être que celui d'absence d'empêchement. Voir à ce sujet : R. Anthony, *La Force et le Droit. Le prétendu droit biologique*, Bibliothèque de Philosophie contemporaine, Paris, F. Alcan, 1917, p. 35.

2. « Un traité philosophique de la liberté, a dit excellemment Helvetius (*De l'Esprit*, Discours II, chap. IV), ne serait qu'un traité des effets sans causes. »

Il convient d'abord de se demander si le terme « chose » peut s'appliquer à un être vivant. Ce ne semble pas être l'avis de Bergson pour qui un être vivant ne saurait être comparé à un objet[1]. A mon sens, et, en dépit des arguments de ce philosophe, il est au contraire on ne peut plus légitime de voir un être vivant comme un objet, puisqu'il ne saurait y avoir d'autre définition de l'objet qu'un ensemble de sensations concomitantes ou contiguës.

A quoi peut alors correspondre le terme « chose » en Biologie?

La chose vivante est-elle ce que dans le langage courant nous appelons « l'individu »? Et d'abord qu'est-ce que l'individu? Il semble que tout le monde le sache. Cependant, lorsqu'on examine la question de très près, on s'aperçoit que sa solution comporte les plus grandes difficultés. C'est sans aucun doute, dira-t-on, par la continuité dans l'espace, c'est-à-dire l'unité, et par la continuité dans le temps qu'il convient de définir l'individu. Reste à examiner comment ce double critère est susceptible de s'appliquer aux différents cas.

Je suis un individu parce qu'il y a à tous égards en moi continuité évidente. Mon corps forme un tout dont les parties sont en connexion intime, en d'autres termes il est un. De plus, l'adulte que je suis continue de toute évidence l'enfant que j'étais; à travers les modifications, les transformations qu'il a subies depuis ma naissance, qu'il subira jusqu'à ma mort, mon corps est toujours resté et restera toujours mon corps. Je me rappelle les faits de mon enfance, et, plus tard, je me souviendrai encore des événements de mon âge mûr. J'ai le sentiment de la continuité de mon moi.

Si j'examine maintenant le cas d'un animal qui, au cours de son développement, subit des métamorphoses, celui d'un papillon par exemple, je m'aperçois immédiatement qu'il est tout différent du mien. L'existence d'un papillon est le tableau d'une discontinuité flagrante dans le temps, et, si cela est vrai dans une certaine mesure, lorsqu'on envisage le point de vue anatomique, c'est plus vrai encore, semble-t-il, lorsque l'on essaye de se placer à celui du psychisme. Certes, le corps du papillon résulte bien de la transformation de celui de la chenille, mais la chenille possède des organes

1. Bergson, *L'évolution créatrice*, 17e édit., Paris, F. Alcan, 1914, p. 16.

morphologiquement définis que le papillon n'a plus, de même que le papillon en possède qui, morphologiquement parlant, n'existaient point chez la chenille. Et non seulement la forme, mais les manières d'être, l'habitus sont tout différents. La personnalité ne paraît pas pouvoir être la même. Dans la mesure où, en une telle matière, nos inductions par analogie peuvent être légitimes, il semble qu'il faille considérer que si les papillons ont une mémoire comparable à la nôtre, il est peu probable qu'ils puissent se souvenir du temps où ils étaient chenilles.

Des difficultés analogues à celles que nous venons de rencontrer surgiraient aussi si nous voulions appliquer à certains autres êtres vivants, et de la même façon que nous l'avons fait pour l'Homme, le critère de la continuité dans l'espace, c'est-à-dire de l'unité. Tous les Pelargoniums d'un jardin, de plusieurs jardins situés en plusieurs régions différentes, provenant tous par boutures les uns des autres, constituent-ils un seul et même individu? Oui, sans doute, si l'on prend la continuité dans le temps comme critère, non si l'on s'en rapporte à celui de la continuité dans l'espace. La Méduse est-elle le même individu que le Polype? Le polype reste fixé, alors que la méduse voyage, flottant libre au gré des courants. Et du polype peuvent se détacher plusieurs méduses. Le polype peut mourir et la méduse vivre encore. L'individu est en quelque sorte disséminé, et chacune de ses parties vit d'une façon indépendante. Le défaut d'unité est flagrant.

Devant les diverses difficultés qui surgissent ainsi en face de chaque cas que l'on veut analyser, faut-il donc se résoudre à des concessions extrêmes, faut-il renoncer à vouloir utiliser rigoureusement le double critère de la continuité dans l'espace et dans le temps, faut-il admettre conventionnellement que l'individu, quelles que soient les discontinuités qu'il présente tant par rapport à l'espace que par rapport au temps, commence soit à la fécondation de l'œuf, soit à la naissance, c'est-à-dire à partir du moment où il mène une vie indépendante et propre, et finit au moment où il meurt?

A ceux qui voudraient faire partir le début de l'individualité de la naissance, on pourrait avant tout objecter que ce que nous appelons « naissance » n'est pas un phénomène qui signifie grand'chose,

puisqu'il n'est pas comparable dans tous les cas, même dans le groupe restreint des Vertébrés où tous les faits qui se rattachent à la sexualité présentent pourtant une homogénéité indéniable.

La naissance de l'oiseau correspond-elle au moment où le poussin sort de l'œuf ou bien à celui où ce dernier sort de l'oviducte de la mère? Dans le second cas, elle ne correspondrait ni à celle d'un Mammifère tel que l'Homme, ni à celle d'un Poisson tel que le Saumon, puisque chez le Saumon l'œuf est pondu avant même que d'être fécondé. Le terme « naissance » ne correspond en somme à rien de fixe ou de précis. La naissance peut se produire à un moment quelconque de l'évolution ontogénique : tantôt c'est l'œuf qui naît même avant la fécondation; tantôt il naît une fois fécondé et se développe ensuite; tantôt il se développe et libère le fœtus à l'intérieur de la mère, c'est alors le fœtus qui naît; et ce dernier peut encore être plus ou moins avancé dans son développement au moment de sa libération, c'est-à-dire de sa naissance : parmi les seuls Mammifères, dans le seul groupe des Rongeurs, le jeune Cobaye par exemple naît beaucoup plus vieux que le jeune Lapin[1].

On ne peut donc, et même à ne considérer que les seuls Vertébrés, à ne considérer même que les Mammifères, songer à faire partir le début de l'individualité du moment de la naissance.

Il semble *a priori* qu'en se basant sur le moment de la fécondation de l'œuf, on doive éviter toute imprécision. Mais ne pourrait-on objecter encore les cas de parthénogénèse : les rejetons d'œufs non fécondés constitueraient donc avec le géniteur un seul et même individu.

1. Le Cobaye porte 65 jours et le Lapin 30 jours seulement. On sait aussi que d'une façon générale, chez les Marsupiaux, la gestation est très abrégée et que les petits naissent à un état de développement particulièrement peu avancé.

Le cas de l'Ours est complexe et spécial. L'Ours est à la naissance, et par rapport à l'adulte, de taille beaucoup plus réduite que le Tigre ou le Lion. Son cerveau répondant à cette taille somatique réduite est encore presque complètement lisse, alors que celui du Tigre et du Lion nouveau-nés possède déjà ses plissements fondamentaux. Il y aurait lieu de rechercher, et je compte faire prochainement cette étude (dont je possède les éléments), si l'Ours nouveau-né peut, en raison de sa taille réduite, être dit plus jeune que les autres carnassiers à leur naissance. Notons en tout cas qu'en dépit de son petit volume il est déjà couvert de poils, et que la gestation de l'Ourse ne semble nullement abrégée : elle serait d'après les auteurs de 180 jours, alors que celle des femelles de Tigre et de Lion ne serait que de 108 jours. Il s'agirait donc peut-être ici, seulement d'une exiguïté de taille à la naissance dont le mécanisme est à rechercher et non d'une naissance prématurée.

Il résulte, en somme, de ces considérations que l'on pourrait indéfiniment prolonger, qu'il est impossible de donner de l'individualité une définition précise s'appliquant à tous les cas. « Pour que l'individualité fût parfaite, dit Bergson[1], il faudrait qu'aucune partie de l'organisme détachée ne pût vivre séparément.... C'est donc en vain qu'on lui demande (au biologiste) une définition de l'individualité formulable une fois pour toutes et applicable automatiquement. » Bergson a tout à fait raison à mon avis; mais cette juste constatation n'autorise nullement les conclusions qu'il en tire, à savoir que l'être vivant ne doit pas être vu comme un objet.

Supposons pourtant, en dépit des faits contradictoires, que le problème fut résolu de manière satisfaisante, et admettons que l'individu soit en somme ce que, dans le langage courant, on désigne par ce terme dans le groupe des Mammifères d'une façon générale, un Homme, par exemple, depuis le moment de la fécondation de l'œuf dont il proviendra jusqu'à celui de sa mort. Et remarquons que, si l'on élimine toute considération relative à l'unité dans le temps et dans l'espace, ce critère peut être considéré comme s'appliquant à tous les êtres vivants puisqu'il s'avère que, partout, la fécondation se produit, sinon à chaque naissance (cas des naissances parthénogénétiques), du moins à un moment quelconque, au cours de l'existence de la lignée, les formes où on ne la connaît pas diminuant de jour en jour[2]. L'individu ainsi compris peut-il être la chose vivante?

La vie, manière d'être particulière des choses vivantes, si on la considère chez l'individu, implique logiquement la mort, c'est-à-dire cette modification de laquelle il résulte qu'un objet vivant devient un objet non vivant, et, cela, par le fait seul que la vie comporte le fonctionnement et que le fonctionnement implique l'usure[3]. Si la vie implique nécessairement la mort, s'il faut que tout individu meure après avoir vécu, et, par cela seul qu'il a vécu, la cause même de la mort existe en lui; si donc la chose vivante est représentée par l'individu, le postulat causal ne vaut pas pour elle.

Cette déduction rationnelle de principes généraux, à savoir que la vie individuelle implique la mort est, en dépit de Metchnikoff,

1. Bergson, *L'évolution créatrice*, 17e édit., Paris, F. Alcan, 1914, p. 14.
2. Voir plus loin les remarques faites à propos de la reproduction sexuée des Champignons basidiomycètes.
3. Marinesco (*Rev. scient.*, mai 1914) considère avec raison la vieillesse et la mort comme des phénomènes normaux et nécessaires.

pleinement corroborée par les données de l'observation[1], car on ne peut pas conclure des cas où la mort n'a pas été constatée, qu'on ne l'eût point constatée si l'on eût observé plus longtemps.

Mais, ce n'est pas seulement le fait constant de la mort individuelle qui, étant admise la conception que la chose vivante est représentée par l'individu, contredit les conséquences du postulat causal

1. Dans les *Essais optimistes* (Paris A. Maloine, 1914) de E. Metchnikoff, on peut relever de nombreux passages qui montrent bien que l'auteur, à travers toutes ses réticences et même ses contradictions, ne considère finalement ni la mort, ni par conséqnent la décrépitude comme les aboutissants naturels et normaux de la vie. « Dans la nature, dit-il, page 130, la mort accidentelle est tellement prédominante que l'on s'est demandé même si la mort naturelle existe réellement. Autrefois, on pensait que cette mort était la fin inévitable de toute vie et que le principe même de l'organisation contenait déjà le germe de cette fin. Aussi a-t-on été très étonné de constater que, chez beaucoup d'organismes inférieurs, la mort ne survient que par accidents, et, que, mis à l'abri de toute intervention brutale, ces êtres ne meurent pas. » « Mais (p. 133), ce ne sont pas seulement les organismes microscopiques qui grâce à leur vie individuelle très courte, échappent à la mort naturelle. » On ne voit pas pourquoi une vie individuelle *très courte* plutôt qu'une vie individuelle *très longue* mettrait à l'abri de la mort naturelle. Dans les exemples qui vont suivre, il s'agit précisément d'ailleurs, de vies individuelles très longues. « Parmi les plantes supérieures (p. 134), il y en a beaucoup qui atteignent des dimensions colossales et qui cependant ne meurent qu'à la suite d'accidents. Dans leur organisation on ne trouve rien qui indiquerait la nécessité ou même la possibilité d'une mort naturelle occasionnée par des conditions intérieures de leur structure intime. » Suivent quelques exemples, notamment celui du fameux Dragonnier de Ténériffe qui fut abattu en 1868 par une tempête et dont l'existence a pu être évaluée à plusieurs milliers d'années. Il suffit de faire remarquer que *longtemps* ne veut pas dire *toujours*. Remarquons encore, et ceci est capital, qu'il y a contradiction dans les termes à dire qu'une vie individuelle très courte ou très longue peut mettre à l'abri de la mort naturelle; car une vie individuelle qui est dite courte ou longue ne peut être courte ou longue que naturellement; si on entend qu'une vie est courte par ce qu'un accident y a mis fin, il y a cercle vicieux. « D'après (p. 136) les faits relatés, on peut voir que parmi les plantes supérieures, de même que parmi les végétaux microscopiques, il ne manque pas d'exemples d'absence de mort naturelle. En principe, la vie peut donc avoir une durée illimitée à condition du renouvellement des parties intimes de l'organisme dépensées pendant le fonctionnement vital. » « Il existe donc dans le monde végétal des exemples de mort naturelle... comme il en existe d'autres où les plantes supérieures et inférieures échappent à la mort naturelle. » Etc., etc....

En somme, bien que l'auteur ne pose pas ses conclusions d'une façon aussi nettement catégorique, les voici telles qu'elles me semblent se dégager de son texte : La vie peut avoir une durée illimitée à condition du renouvellement des parties intimes de l'organisme dépensées pendant le fonctionnement vital. La mort naturelle en fait n'existe donc pas; et, quand on croit l'observer on est toujours en présence d'une mort accidentelle. Rien ne s'oppose par conséquent à ce qu'on espère pouvoir un jour éviter la mort puisqu'elle n'est point liée à la vie.

Voir également du même auteur : *Études sur la Nature humaine*, Paris, 1905, 3e édit. et un article de la *Revue du Mois*, 10 janvier 1906, La mort naturelle dans le Règne animal.

en Biologie, certains des actes que les individus accomplissent sont encore manifestement contraires à la tendance de tout être à persévérer en soi. Ne voit-on pas, dans l'espèce humaine, une mère, non pas seulement exposer, mais sacrifier délibérément sa vie pour protéger sa progéniture; la littérature zoologique offre de nombreux exemples de cas où l'acte de l'individu le conduit à sa perte tout en profitant à ses rejetons, tout en servant à la protection de l'espèce dont il fait partie[1].

En résumé, l'individu, même si, à force de concessions, l'on parvient tant bien que mal à le définir, ne peut être pris comme représentant la chose vivante. La définition de cette dernière impliquerait une série de contradictions. De deux choses l'une, ou la compréhension de la chose vivante dépasse les limites de ce que nous appelons l'individu, ou le postulat causal, base de la science, ne s'applique pas à la chose vivante et les vitalistes ont raison.

Weismann et les biologistes de son école ont bien insisté sur ce fait qu'il est une certaine partie du protoplasme individuel qui est continue à travers les générations successives. On donne à cette partie protoplasmique le nom de *plasma germinatif* ou *germen* par opposition au reste du corps ou *soma*.

Sans adopter l'ensemble des théories que Weissmann a basées, et surtout que l'on a basées après lui, sur cette conception du soma et du germen, il ne semble pas qu'on puisse la rejeter : la logique l'impose, et quels que soient les termes que l'on emploie pour en rendre compte, elle est d'autre part l'expression d'un fait évident[2].

On a constaté que beaucoup d'Invertébrés, des Insectes par exemple, présentaient une différenciation précoce des blastomères destinés à devenir le tissu reproducteur, et si, dans beaucoup d'autres cas, la même différenciation n'est pas visible, il ne saurait

1. Voir par exemple à ce sujet, A. Cresson, *L'espèce et son serviteur*, Bibliothèque scientifique internationale, Paris, F. Alcan, 1913.

2. Ét. Rabaud (*Le transformisme et l'expérience*, Nouvelle Collection scientifique, Paris, F. Alcan, 1911, p. 6), qui combat en se basant sur des faits négatifs, et d'ailleurs sans rapports immédiats avec elle, la conception de germen et de soma, semble commettre l'erreur, grave au point de vue logique, de considérer que les fausses conséquences tirées d'une théorie sont des arguments à lui opposer. Il convient au surplus de bien noter que, en elle-même, la conception de germen et de soma ne saurait en aucune manière, étant, je le répète, l'expression d'un fait manifeste en soi, favoriser ou défavoriser l'une quelconque des théories transformistes (mutationnisme ou lamarckisme) actuellement en cours.

en résulter un amoindrissement de la valeur des observations positives. On peut supposer, en effet, que les cellules originelles du tissu reproducteur en viennent par convergence à ne plus différer dans la plupart des cas des cellules originelles des autres parties de l'organisme. Et, il n'est pas au surplus besoin, pour que la conception soit fondée, qu'il y ait des différences morphologiques cellulaires appréciables au début de l'ontogénie; celles qu'on constate sont des signes qui peuvent parfaitement manquer.

Le germen, qui peut et semble même devoir être conçu dans l'organisme individuel plutôt comme une substance que comme un ensemble de cellules se reconnaissant à des caractères particuliers, représente la chose vivante elle-même, alors que le soma est une sorte de circumstructure qui en fait la continuité, un déchet aussi que la chose vivante rejette périodiquement.

On voit alors avec évidence que seule une cause extérieure différente de celles par lesquelles la vie se poursuit et s'entretient peut déterminer la fin de la chose vivante en tant que chose vivante, et cette cause peut apparaître à un moment quelconque de l'existence de cette dernière; elle apparaît toujours indépendamment d'elle, en un mot elle peut être dite un accident. Tantôt, elle frappe l'individu avant qu'il ait pu se reproduire, et son germen périt alors avec son soma; tantôt, elle est un obstacle physique ou, dans le cas de l'espèce humaine par exemple, un obstacle moral (un motif d'abstention qui est aussi une cause extérieure) à la reproduction elle-même, et la lignée s'éteint par l'individu resté sans progéniture. D'autres fois, la cause extérieure, ne modifiant que peu profondément le germen qu'elle atteint d'emblée ou insensiblement par l'intermédiaire du soma, transforme simplement la chose vivante en une autre chose vivante à laquelle convient une autre définition.

Et s'il en est ainsi, si contrairement à ce que nous appelons l'individu, le germen qui existe à travers la lignée ne contient rien en soi qui implique sa fin, c'est que l'usure, résultat de la vie qui détruit peu à peu le soma, a, en ce qui le concerne, et en raison d'un mécanisme que pour encore nous comprenons mal sans doute, ses effets compensés par l'apport d'éléments nouveaux du fait de la fécondation.

La régénération du germen par la fécondation paraît donc devoir entrer au même titre que le fonctionnement qui engendre l'usure du

soma dans la définition de la chose vivante. Là où l'on ne l'a point observé pour encore, la logique oblige de penser qu'on l'observera un jour. Chez les Champignons à basides, tant qu'on n'a pas connu de fécondation, on pouvait supposer avec quelque vraisemblance qu'un mycélium, en s'étendant, parvenait peut-être à en rencontrer un autre, à se fusionner avec lui, ainsi s'accomplissant l'union nécessaire à la régénération du germen. Aujourd'hui, on sait positivement à quoi s'en tenir, et cela, non pas seulement pour les Urédinés qui sont à vrai dire des basidiomycètes particuliers et aberrants et chez qui la reproduction sexuée avait été découverte tout d'abord[1]. — De même, ces plantes phanérogames, dont on voit les ovules se développer et donner un embryon sans l'intervention d'éléments mâles, véritables cas de parthénogénèse, peut-on affirmer qu'elles se propagent, qu'elles se propageront toujours ainsi?

On a ignoré les faits de régénération des Infusoires, identiques au fond aux faits de fécondation chez les Métazoaires, jusqu'au jour où Maupas les a mis en lumière, plus particulièrement chez les Ciliés[2]. Maupas a bien montré qu'après un certain nombre de générations agames, les Infusoires provenant de divisions successives dégénèrent, leur taille diminuant et leurs facultés assimilatrices se réduisant de plus en plus. On a réuni ces phénomènes sous le nom de *dégénérescence sénile*, ou de sénescence, termes très bien choisis, car il s'agit là en effet d'un seul individu disséminé dans l'espace et qui vieillit insensiblement. Cette sénescence aboutit à la disparition de tous les Infusoires issus les uns des autres par agamie, lorsqu'aucune régénération ne se produit. La régénération s'opère par la *conjugaison* au cours de laquelle on observe, chez certains types, la fragmentation et la dissolution dans le protoplasma des macronuclei anciens, et, après échange de substance entre les micronuclei, la constitution de macronuclei et de micronuclei à leurs dépens[3]. Alors la vie

1. En ces dernières années ont paru les travaux de Hans Kniep et la thèse de Mlle Bensaude (*Recherches sur le cycle évolutif et la sexualité chez les Basidiomycètes*, Paris, 1918), où la question de la reproduction sexuée des Champignons à basides paraît être définitivement tranchée.

2. E. Maupas, *Archives de Zoologie expérimentale et générale*, 2e série, vol. VII, 1888.

3. Les expériences ultérieures d'Enriquez et de Woodruff qui ont réussi à prolonger, en dehors de toute conjugaison, la vie des Infusoires beaucoup au delà de ce qu'avait pu faire Maupas, n'infirment pourtant pas les conclusions de ce dernier : prolonger la vie n'est pas rendre immortel.

reprend son cours et la chose vivante régénérée poursuit son existence. Le micronucleus qui assure la pérennité de la chose vivante jusqu'à ce qu'intervienne une cause accidentelle de destruction ne pourrait-il correspondre au germen des Métazoaires?

Du cas des Infusoires peut se rapprocher celui des lignées parthénogénétiques des Pucerons qui se poursuivent tant que l'alimentation est abondante, mais qui ne semblent pas pourtant pouvoir se poursuivre toujours.

Un cas particulier est cependant celui des Bactéries. On observe chez elles comme chez les Infusoires des phénomènes de sénescence, mais que l'on peut faire cesser en renouvelant seulement le milieu. Ce fait est d'un très grand intérêt, car il peut nous conduire un jour à comprendre le mécanisme de la parthénogénèse expérimentale où l'on voit des actions d'ordre purement physico-chimique suppléer la fécondation dans son rôle régénérateur[1].

Ce qui montre bien aussi que l'usure du fait de la vie implique une régénération, c'est que, lorsque sous l'influence de causes extérieures cette régénération est insuffisante, la lignée s'arrête et la chose vivante cesse d'exister. Lorsque la composition fondamentale de deux conjoints est par trop identique, la régénération se fait mal : les unions consanguines sont généralement considérées comme plus ou moins infécondes, ou comme aboutissant après un temps plus ou moins long à l'extinction de la lignée; et Maupas[2] a encore observé que chez les Infusoires ciliés, les individus provenant de conjugués de généalogies différentes peuvent seuls produire des unions fertiles.

Ajoutons encore que ce n'est qu'en étendant ainsi la notion de chose vivante que l'on se rend bien compte de ce que cette dernière ne peut effectivement par les actes individuels que tendre à persévérer en soi. Les effets qui nous paraissaient inexplicables de l'amour de la progéniture cessent alors de nous échapper; et l'on comprend même que la tendance de la chose vivante à persévérer en soi puisse se manifester non pas seulement d'un stade de la lignée au stade qui le suit immédiatement, mais bien à travers les générations

1. Reprenant les expériences de Maupas, Calkins a pu arrêter chez les Infusoires les phénomènes de sénescence de la même façon que chez les Bactéries, c'est-à-dire en renouvelant le milieu.

2. E. Maupas, *Loco citato*.

successives tant que la chose vivante dont l'individu fait partie reste cette chose[1].

C'est aussi seulement en admettant que la chose vivante est représentée, non par l'individu naissant et mourant, mais par ce qui en persiste à travers la lignée que l'on parvient d'une part, à donner de la recherche des occasions de procréer une explication valable et d'autre part, dans une certaine mesure, à comprendre que les vieillards et les malades tiennent, dit-on, souvent moins à la vie que les jeunes gens et les gens bien portants.

En somme, se nourrir, rechercher le mieux-être, s'efforcer d'éviter les accidents, se reproduire, nourrir sa progéniture, risquer sa vie pour la défendre, et, lorsque les organes sont usés, mourir comme après une journée de fatigue on s'écroule de sommeil, tout cela est pour l'individu vivre conformément à l'essence de la chose dont il fait partie.

Cette conception de la chose vivante que je ne prétends certes pas avoir eue le premier, car elle se dégage de la lecture d'un grand nombre d'ouvrages où sont traitées les questions générales de la Biologie, demande à être encore approfondie et c'est alors qu'on en

1. Une mère se sacrifie pour sa progéniture en raison, dit-on communément, du plaisir qu'elle y trouve.... Mais d'où vient qu'elle y puisse trouver du plaisir? Prétendrait-on que les mots *amour maternel* expliquent quelque chose? « Les enfants, dit Le Dantec (*L'Égoïsme seule base de toute Société*, Paris, Flammarion, 1911), étant petits ne sont pas dangereux pour les parents. Sachant qu'ils pourront le devenir plus tard lorsqu'ils seront grands, les parents ont intérêt à s'en faire des alliés. » En ce qui concerne l'homme, cette explication ne vaut pas pour les cas de dévouement qui vont jusqu'au sacrifice; d'autre part comment pourrait-elle convenir aux autres animaux (à qui il faudrait vraiment prêter des raisonnements bien complexes), et cela d'autant que la plupart d'entre eux (il n'est bien entendu question ici que des Mammifères) ne semblent plus reconnaître leurs petits lorsqu'ils sont devenus grands.

Quant à l'amour que les enfants montrent pour leurs parents, il me paraît être l'expression d'une pure tendance à la préservation personnelle et individuelle. Nous manifestons tout d'abord, quand nous sommes petits, de l'amour pour nos parents parce que confusément nous sentons que nous sommes faibles, que notre existence dépend d'eux et parce que nous les craignons. Plus tard l'habitude peut faire développer en nous un certain sentiment qui, comme tous les sentiments, est susceptible de nous entraîner à des erreurs en ce qui concerne notre intérêt bien entendu. Les manifestations de ce que nous appelons l'amour filial, en dehors des premiers âges de la vie ou si l'on préfère à partir de l'âge adulte, impliquent un degré élevé de conscience psychologique : je ne crois pas qu'on l'ait jamais constaté chez les animaux où, au contraire, les actes, que l'on dit inspirés par l'amour maternel, sont dans leur simplicité plus caractéristiques encore que chez les Hommes.

verra, je crois, toute la fertilité. Ce que j'ai voulu établir ici, c'est qu'en définitive elle est la seule qui cadre avec les principes posés à la base même de notre connaissance scientifique; j'ai montré aussi que tous les faits la corroborent, et il ne saurait en être autrement si notre concept de causalité, fondement de la science humaine, dérive bien, comme je le pense, de concepts adaptatifs.

Sans doute ne résout-elle pas le problème de la vie[1]; mais elle nous fait au moins entrevoir un grand caractère de différenciation de la chose vivante par rapport à la chose non vivante. Nous distinguons déjà, en effet, que la chose vivante a une existence composée de cycles tous comparables, et que, si elle est continue dans le temps, elle ne saurait l'être dans l'espace.

Au surplus, sans cette conception, la Biologie ne paraît pas même pouvoir être vraiment une science; car c'est aussi d'elle que découlent toutes les réponses aux questions que nous pouvons nous poser relativement à l'explication des formes tant au point de vue statique qu'au point de vue dynamique et à la transmission des caractères dans la série des individus. Enfin, elle nous conduira peut-être à mieux comprendre, un jour, le phénomène si complexe de la fécondation.

Je me bornerai présentement à montrer comment elle simplifie et éclaire le problème de l'espèce.

II. — L'espèce.

Les termes échelonnés et de moins en moins compréhensifs, *embranchement*, *classe*, *famille*, *genre*, *espèce*, etc... d'usage courant en Taxinomie biologique, sont à n'en pas douter de simples Universels, c'est-à-dire qu'ils n'expriment que de pures conceptions de l'esprit correspondant à des collections de plus en plus restreintes d'individus actuels et passés, lesquels présentent tous en commun un certain ensemble de caractères. Outre leur grand intérêt pratique qui est indéniable, puisque c'est seulement grâce à eux qu'il est possible de se reconnaître dans l'innombrable quantité des organismes actuels ou disparus, ces termes peuvent aussi avoir une

1. J'ignore vraiment sur quoi peuvent se baser ceux qui soutiennent que le problème de la vie est insoluble.

valeur théorique réelle si les catégories d'individus auxquelles ils répondent sont rationnellement constituées, c'est-à-dire si les caractères d'après lesquels sont établies ces catégories de moins en moins compréhensives, sont choisis de telle sorte que les plus généraux tiennent effectivement sous leur dépendance les plus particuliers, ceux-ci n'étant que des modes de ceux-là; alors les classifications que ces termes expriment méritent d'être appelées naturelles, car il n'est pas douteux, et je crois l'avoir démontré ailleurs[1], que les caractères des organismes sont d'autant plus fondamentaux qu'ils tiennent sous leur dépendance un plus grand nombre d'autres caractères.

Point ne fut besoin que les connaissances en Histoire naturelle fussent particulièrement étendues pour que l'on se rendît compte de ce que, parmi les catégories de moins en moins compréhensives établies dans un but de classement, il s'en trouvait une qui devait avoir une importance bien supérieure à celle de toutes les autres, qu'elles soient plus générales ou plus particulières. On s'est aperçu de bonne heure, en effet, que, d'une façon générale, les individus groupés sous le nom d'espèces d'après la considération de leurs caractères morphologiques et en donnant au terme espèce le sens, par exemple, que Linné lui donna, avaient en commun ceci : ils se reproduisent entre eux, donnant naissance à des rejetons également capables de se reproduire entre eux et ainsi indéfiniment. Cette propriété, que possèdent également les individus groupés dans les catégories plus particulières que l'espèce, ne s'étend pas au delà de cette dernière; ceux du genre ne la possèdent déjà plus au moins dans son intégrité, car s'ils peuvent quelquefois se reproduire entre eux, leurs rejetons sont inféconds le plus souvent; elle disparaît rapidement et de façon complète lorsque l'on passe à des catégories plus générales encore. Guidé par cette observation, on pensa alors que l'espèce n'est pas, comme le genre ou la variété, une simple étiquette posée sur une collection d'individus, qu'elle a vraiment une réalité, qu'elle est comme une sorte d'individualité supérieure, tout autre chose par conséquent qu'un simple Universel, c'est-à-dire un simple mot. Mais comment il se faisait qu'il en soit ainsi restait un véritable mystère!

1. Je fais ici allusion à un passage de mon ouvrage qui ne fait pas partie du présent article.

Vinrent les doctrines évolutives.... Le fait que les espèces ne sont point séparées par des cloisons étanches, celui qu'elles se transforment dans le temps, éclata avec une telle évidence que fut alors par contre-coup ébranlée la foi en leur réalité. Des discussions commencèrent qui se poursuivent encore : ceux qui se rallient à l'évolution arrivent à ramener l'espèce à une simple catégorie sans plus de valeur que les autres; ceux qui ne l'adoptent pas, au contraire, prétendent conserver à l'espèce parmi toutes les catégories taxinomiques une signification et une valeur particulières qu'ils sont incapables de préciser.

Le transformisme est plus qu'une doctrine, c'est la seule explication scientifique que nous puissions donner des faits de la Biologie; et il n'est permis de l'appeler une théorie qu'à la condition d'envisager aussi une théorie de la causalité et de considérer toute la science comme une simple manière de voir. Et ceci n'est pas soutenable, car les concepts sur lesquels nous basons notre science sont, comme je le montrerai ailleurs, d'ordre réellement adaptatif. D'autre part les faits sont les faits, et l'espèce se montre manifestement très différente de toutes les autres catégories taxinomiques; tout porte à croire qu'elle a vraiment une réalité. Il semble que nous soyons ici engagés dans une impasse. La difficulté n'est, je crois, qu'apparente; elle tient seulement à ce que l'on a toujours confondu deux problèmes réellement distincts : celui de la réalité de l'espèce et celui de sa variabilité.

L'espèce doit être envisagée au double point de vue de la théorie et de la pratique.

1. *L'espèce au point de vue théorique.*

Voici quel est, je crois, étant donnée l'observation banale qu'il est certains organismes qui ne peuvent se reproduire qu'entre eux en donnant naissance à des rejetons féconds, le sens le plus général que l'on peut attribuer au mot « espèce » : l'espèce est la collection de tous les individus dont la composition héréditaire ne varie qu'à l'intérieur de certaines limites. Plus exclusif que je ne le suis, le professeur Lotsy, d'Haarlem, la définit : l'ensemble de tous les individus qui ont la même composition héréditaire. S'il est vrai que les espèces ne sont pas fixes et qu'une espèce ne peut acquérir les

caractères morphologiques qui en font une autre espèce que par le fait d'une modification de la composition héréditaire survenue à la suite d'une série d'actions répétées des agents extérieurs sur le corps des individus, il s'ensuit évidemment que la composition héréditaire de ces derniers est, de même que leur corps, en état de perpétuel changement; il n'est pas plus possible de concevoir que deux individus de la même espèce, même ascendant et descendant ou collatéraux, aient exactement la même composition héréditaire qu'il n'est aisé de penser qu'ils sont strictement semblables par leur morphologie externe.

Cette définition que je propose de l'espèce n'en est une qu'à la condition de pouvoir être précisée, ou plus exactement ne méritera d'être appelée ainsi que lorsqu'elle aura été précisée. Ce dont il s'agit en somme, c'est de trouver dans la série des variations que la composition héréditaire des individus est susceptible de subir, un point qui puisse servir de limite.

Pour la détermination de ce point limite, on ne peut se fonder sur les caractères morphologiques extérieurs. Parmi tous ceux que possède un individu déterminé, certains sans doute ne dépendent plus que de la composition héréditaire, transmis en dehors des causes qui les ont fait apparaître chez les ascendants de cet individu; mais certains autres ne dépendent que des causes actuelles, et, si l'on pouvait si aisément, seulement en les considérant, faire la discrémination de ceux-ci et de ceux-là, le problème serait immédiatement résolu.

La détermination du point de limite recherché ne peut évidemment se fonder que sur la considération des caractères qui paraissent, *a priori* et sans discussion possible, en rapport direct avec la composition héréditaire. En dehors de la capacité pour les individus de se reproduire entre eux en donnant naissance à d'autres individus qui ont indéfiniment la même possibilité, peut-être pourra-t-on utiliser un jour les résultats des recherches connues d'Uhlenhuth, de Nutall, de Friedenthal et de quelques autres sur l'action réciproque des sérums sanguins des divers Mammifères, ceux des expériences anciennes d'Ollier qui avait vu que le périoste d'un animal ne peut se greffer avec succès que sur celui d'un autre animal voisin par l'ensemble de ses caracteres somatiques, le fait de la constance du nombre et de la forme des chromosones dans les cellules d'organismes également voisins.

Quelque obscures que soient encore nos données présentes sur toutes ces questions dont l'étude est à peine ébauchée, on aperçoit cependant déjà que la limite recherchée ne peut être que celle d'une chose vivante par rapport à une autre chose vivante. Car, quand, sous l'action répétée des facteurs extérieurs agissant sur les somas, le germen se modifie dans sa constitution, et qu'une chose vivante devient une autre chose vivante, l'espèce passe aussi à une autre espèce. Les mots espèce et chose vivante sont donc équivalents. Et l'espèce n'est rien autre que la chose vivante disséminée dans l'espace. Elle a donc une réalité, elle n'est donc plus un simple mot. Si même on admettait qu'elle puisse être la collection de plusieurs choses vivantes devenues identiques par convergence, elle n'en conserverait pas moins encore sa réalité, puisque l'une seule de ces choses suffirait à la constituer. Il n'est donc pas juste de dire qu'il n'y a dans la nature que des individus, si l'on entend ce mot dans le sens habituel. Il n'y a en réalité dans la nature que des choses vivantes et des espèces et c'est l'individu qui ne compte pas; pour mieux dire, c'est l'espèce qui, rigoureusement parlant, représente l'individu.

2. *L'espèce au point de vue pratique.*

Mais si cette notion d'espèce paraît claire, vue de la théorie, il faut reconnaître pourtant que, dans la pratique, elle est d'une impossible application. La question qui se pose est de savoir quels sont parmi les caractères morphologiques ceux que conditionne seulement la composition héréditaire.

Ces caractères sont, par définition même, ceux que l'individu considéré tient de ses géniteurs et que, selon toute vraisemblance, il aurait transmis à ses descendants. Envisagée au point de vue morphologique, l'espèce est donc représentée par un type indéfiniment capable de se reproduire identique à lui-même. Ce que l'on peut dire par conséquent avec Lotsy, c'est que l'espèce linnéenne est infiniment trop large. Elle réunit dans la plupart des cas des individus d'états constitutionnels manifestement différents. Au cours d'une remarquable conférence donnée le 26 mars 1914 à la Société Botanique de France, le savant professeur de Haarlem a cité à titre d'exemple le cas de la *Capsella bursa pastoris*, espèce linéenne.

On constate qu'il existe en fait, de cette petite Crucifère, trois formes nettement caractérisées et faciles à distinguer :

Une forme à feuilles entières,

Une forme à feuilles denticulées,

Une forme à feuilles pennatifides.

Bien que ces trois formes puissent se reproduire entre elles indéfiniment, chacune d'elles cependant se reproduirait, d'après Lotsy, toujours identique à elle-même. Tous les individus à feuilles entières, par exemple, possèdent donc le même ensemble de caractères héréditairement fixés; leur état constitutionnel, leur composition héréditaire est identique; et, il en est de même des individus à feuilles denticulées et de ceux à feuilles pennatifides.

Chacune de ces trois formes de *Capsella bursa-pastoris* constitue donc en réalité une espèce, suivant le sens que Lotsy et moi sommes parvenus par des voies différentes à donner à ce terme.

Il semble de même que le *Lepus mediterraneus* du midi de l'Europe, le *Lepus isabellinus* du Sahara constituent, tout aussi bien que le *Lepus variabilis* des régions septentrionales, des espèces différentes du Lièvre commun de notre pays. Ce dernier ne se croise jamais avec le *Lepus variabilis* dans les zones frontières de leur habitat respectif.

Cette conception de l'espèce arrive en somme à être à peu près la même que celle que s'en faisait Jordan.

Mais il faut bien reconnaître qu'une telle conception ne peut s'accommoder des difficultés de la pratique. En zoologie systématique on ne dispose jamais ou presque jamais que de dépouilles qui, lorsqu'il s'agit de formes fossiles, sont en outre toujours plus ou moins incomplètes; et, bien rares sont les cas où, en présence d'un spécimen déterminé, on puisse utiliser les signes dont il a été parlé plus haut et qui informent directement de sa composition héréditaire. La tâche du systématicien est d'essayer de démêler, parmi tous les caractères morphologiques qu'un spécimen présente, ceux sur lesquels il convient de se baser pour le faire entrer dans une espèce déjà établie, ou, le cas échéant, ceux qui peuvent légitimement permettre d'en faire le type d'une espèce nouvelle remplissant avec le maximum de vraisemblance les conditions théoriques qui ont été énoncées plus haut.

Mais comment les reconnaître? Surgit dès l'abord une très grosse difficulté. Parmi les caractères qui dépendent au premier chef de la

composition héréditaire et qui, de toute évidence, ne tirent point leur origine d'une action actuelle du milieu, il en est certains qui peuvent pourtant d'une génération à l'autre subir parfois des variations. Ces variations doivent à mon sens se rattacher à certaines lois de la transmission héréditaire qui nous sont encore inconnues. Ainsi, dans beaucoup de cas, la coloration des individus qui varie du seul fait des croisements n'étant point un caractère de la chose vivante dont ils font partie, ne doit pas entrer davantage en ligne de compte s'il s'agit d'en déterminer l'espèce[1]. Et cette difficulté une fois écartée, il faudrait encore trouver le moyen d'éliminer tous les caractères qui sont le résultat d'une action personnellement subie par l'individu au cours de sa vie; il ne convient pas, par exemple, en effet, de considérer comme entrant dans des espèces différentes des huîtres dont les contours sont devenus différents en raison des divers accidents du substratum sur lequel elles se sont développées. Ceci, je crois, est impossible ou du moins extrêmement difficile : Locard décrivait jusqu'à 226 espèces différentes d'Unio pour la seule faune dulcicole de France; il prenait sans doute comme types d'espèces des variations individuelles dues à de simples accidents dans le mode de vie; le mieux est à mon sens de ne rechercher les caractères spécifiques que parmi ceux que l'on sait être d'habitude le moins modifiables, soit du fait des croisements, soit de celui de l'action directe du milieu.

Ce qu'il convient d'employer en systématique, c'est ce que j'appellerai des espèces maîtresses, établies suivant les règles que j'ai essayé d'esquisser et qui répondent ainsi à peu près aux anciennes espèces linnéennes, puisque les vraies espèces sont impossibles à discerner avec les moyens dont on dispose le plus souvent.

Contrairement à l'espèce théorique, l'espèce pratique n'est donc et ne peut donc être qu'un simple Universel comme d'ailleurs tous les termes dont les classifications nous imposent l'usage.

1. Le lieu n'est point ici d'insister sur ces variations dont les croisements mêmes sont l'origine et qu'à un autre endroit de ce livre j'ai appelées *hérédo-variations*. Beaucoup de mutations des mutationnistes me paraissent entrer dans cette catégorie. La production d'hérédo-variations résulte nécessairement du fait qu'il n'est pas et qu'il ne peut pas être deux individus dont la composition héréditaire soit exactement la même. Les hérédo-variations portent tout naturellement sur des caractères dont évidemment l'origine première est due à des causes extérieures, mais qui sont depuis si longtemps fixés que le milieu n'a plus d'action sur eux.

Origine de la Pudeur

Étude anthropo-biologique

Par le Prof. Dr Constantin de Mérejkovsky [1]

> Tout grand progrès dans les sciences consiste en une grande généralisation révélant des ressemblances profondes et cachées.
>
> JEVONS.

Les choses communes, auxquelles nous sommes habitués, nous semblent claires et compréhensibles toutes seules, n'ayant besoin d'aucune explication. Et cependant il arrive que c'est parmi ces phénomènes communs que se trouvent cachées les énigmes les plus difficiles à résoudre. Tel est le cas de la pudeur.

Essayez de trouver une réponse satisfaisante à la question : pourquoi avons-nous le sentiment de la pudeur, pourquoi avons-nous honte de montrer nos organes sexuels? Car c'est en cela que se résume la pudeur. Pourquoi une négresse appartenant à quelque tribu sauvage de l'Afrique centrale, au climat si chaud qu'il ne requiert aucun habillement, porte-t-elle néanmoins toujours un court jupon ou ne fût-ce qu'un petit tablier? Et vous serez tout étonné de ne pas trouver de réponse immédiate à une telle question. Et plus vous la chercherez, plus le phénomène vous paraîtra étrange, énigmatique, inexplicable. Je vous garantis même qu'en désespoir de cause vous finirez par cesser de chercher.

Il y a plus de quarante ans, quand j'étais encore étudiant à l'Université de Pétrograd, je m'étais posé cette question. Obstiné de nature je n'ai pas cessé de rechercher la cause de ce phénomène. Grâce à la lecture d'un grand nombre de voyages et d'autres ouvrages se rapportant à la

1. Mon nom s'écrit en allemand : *K. S.* (Konstantin Sergeewitsch) *Mereschkowsky* et en latin : *C. Mereschkovsky*.

question, j'avais enfin, après plusieurs années de recherches, résolu le problème de l'origine de la pudeur. J'avais trouvé sa cause.

Mais cela ne m'a guère avancé, car je me trouvai aussitôt en face d'un nouveau problème — le sens intime du phénomène, la cause de la cause, pour ainsi dire — celui-là bien plus difficile encore. Et ce n'est que quinze ans après avoir résolu le premier problème que j'ai réussi, et cela tout à fait par hasard, à résoudre aussi le second qui, celui-là, est d'ordre purement biologique.

Je commencerai par exposer le problème au point de vue purement anthropologique. A cette époque, j'avais amassé des matériaux anthropologiques très considérables, dans l'intention de traiter à fond ce sujet. J'ai lu dans ce but près d'une centaine de voyages. Malheureusement toutes mes notes sont restées en Russie. Je ne puis citer que quelques faits que j'ai pu rétablir à nouveau.

Après cela, j'examinerai le problème au point de vue biologique. Ici les faits seront plus nombreux. Je serai bref. Aujourd'hui c'est un grand mérite aux yeux des rédacteurs des revues. Cet exposé de mes recherches ne constituera donc, pour ainsi dire, qu'un rapport préliminaire.

Genève, le 14 janvier 1919.

I. — LA PUDEUR COMME PHÉNOMÈNE ANTHROPOLOGIQUE

Constatons d'abord les faits.

1. *La pudeur est un phénomène propre à l'homme en général.*

Ce phénomène n'est pas confiné aux races civilisées seulement, mais a existé de tout temps et se retrouve chez toutes les races, même les plus primitives.

2. *La pudeur est un phénomène d'ordre purement sexuel.*

Cela ressort de deux ordres de faits : 1° ce sentiment n'existe pas chez les enfants, son intensité s'accroissant à mesure que la vie sexuelle se manifeste, puis diminuant de nouveau vers le déclin de celle-ci; 2° la pudeur ne se manifeste qu'entre individus de sexe différent; dans le même sexe, elle est tout à fait absente ou en tout cas, beaucoup moins prononcée.

3. *La pudeur est infiniment plus développée chez la femme que chez l'homme.*

Il existe des peuplades, très primitives, vivant au centre de l'Afrique et en Australie, où les hommes vont complètement nus, n'enveloppant pas même leur pénis d'un morceau d'étoffe ou d'une feuille comme le font les Mélanésiens et les Malais, d'ailleurs non par pudeur, mais par suite de certaines croyances superstitieuses. Mais les femmes y portent un petit tablier. Il n'existe aucune peuplade au monde où les femmes vont complètement nues. Avec la marche de la civilisation, la partie du corps recouverte augmente graduellement et cette augmentation est beaucoup

plus prononcée chez la femme que chez l'homme. Examinez aussi les personnages figurés sur les vases étrusques, grecs et romains : les hommes y figurent tout nus quant à leurs organes génitaux; les femmes, jamais toutes nues. Comparez encore la Vénus de Médicis avec l'Apollon du Belvédère. La pose de la première, avec son admirable expression de pudeur alarmée, nous enchante par sa beauté; l'Apollon, dans cette pose, nous ferait rire. Pourquoi? La pudeur ne lui va pas.

L'homme peut être même considéré comme tout à fait privé de vraie pudeur; s'il la manifeste, ce n'est que par égard au sexe faible ou par convention. *La vraie pudeur n'existe que chez la femme.*

4. *L'intensité du sentiment de la pudeur reste stationnaire.*

A première vue, cela paraît en contradiction avec les faits. La partie du corps à laquelle la pudeur s'applique tend en effet à augmenter avec l'évolution de l'Homme. Mais ici, il faut distinguer entre la pudeur naturelle et la pudeur conventionnelle. Il faut aussi faire une part au climat plus froid des régions civilisées. C'est la pudeur conventionnelle seulement que la civilisation tend à développer, souvent au détriment de la pudeur naturelle. Celle-ci semble plutôt diminuer avec le temps. Il y a plus de pudeur vraie (naturelle) chez les races inférieures ou parmi les populations simples, rurales, que dans les grands centres de civilisation. Nulle part vous ne trouverez un manque de pudeur pareil à certains milieux de Paris, Londres et Berlin, ce qui n'empêche pas la pudeur conventionnelle d'y régner en maîtresse : on y ressent plus de honte de paraître sans cravate que sans culotte.

L'analyse de tous ces faits nous amène à la conception de la vraie pudeur, la pudeur naturelle. Après avoir dépouillé la notion de pudeur de tout ce qu'elle contient d'artificiel, d'accesssoire et de conventionnel, celle-ci se résume dans la définition suivante : *la pudeur, c'est la honte ou la crainte instinctive que ressent une femme d'exposer ses organes sexuels à la vue de l'homme.* C'est là l'essence, le noyau de la pudeur.

Le problème que nous avons à résoudre consiste donc à expliquer ce sentiment de honte ou de crainte.

Peut-on l'expliquer au point de vue anthropologique? J'affirme que non. J'ai fait plusieurs essais dans cette direction qui, faute de place, ne seront pas mentionnés ici, et je n'ai pas réussi. Au point de vue anthropologique, la pudeur est inexplicable et la question insoluble. C'est pourquoi, au début de ce travail, je vous assurais que vous arriveriez promptement à abandonner vos recherches. Je savais que vous vous placeriez au point de vue anthropologique.

II. — LA PUDEUR COMME PHÉNOMÈNE BIOLOGIQUE

Si l'origine de la pudeur n'a jamais pu être expliquée, c'est parce qu'on se plaçait, pour résoudre ce problème, sur le terrain purement

anthropologique. Le sentiment de la pudeur, se disait-on, est le propre de l'Homme, les animaux n'en ont pas, et on se dispensait de les prendre en considération.

C'est une erreur grossière. Les animaux, comme nous allons le voir, en ont et même plus que l'Homme.

Une autre raison, qui empêchait de comprendre la nature de la pudeur et son origine, c'est qu'on n'était pas parvenu à connaître une importante loi de la nature concernant les phénomènes sexuels chez les animaux.

Cette loi peut être formulée comme suit :

La femelle fuit le mâle, avant de se donner à lui.

C'est cette loi qu'il nous importe avant tout de bien établir.

J'ai rassemblé dans mes notes, restées en Russie, un nombre considérable de faits à l'appui de cette loi. En voici quelques-uns que j'ai pu retrouver ici, à Genève, se rapportant aux divers groupes d'animaux.

Protozoaires. — « Die typische Copulation besteht in der Tat darin, dass, wie auch die erste Vereinigung zweier Copulanten erfolgen mag, einer von ihnen *aktiv* eingreift und den anderen *passiven* Copulanten wirklich in sich einsaugt, mit der Folge der Caryogamie. Dafür spricht schon der bereits erwähnte Umstand, dass die Schale des aktiven Copulanten sehr häufig im Umkreis des Zusammenhangs beider Tiere eingedrückt ist, so dass sie kappenförmig über der Öffnung der anderen Schale sitzt (fig. 37. 38 . Ich kann darin nur den *Ausdruck einer gewissen Gewalt* erblicken, womit der aktive Copulant sich der anderen, passiven bemächtigt. Noch auffälliger ist dies bei den meines Wissens noch nicht bekannten *heteropolen Copulationen*, die ich bei *Difflugia lobostoma* ebenfalls häufig antraf.

Sie kommen so zustande, dass *je einer ein anderes geradezu überfällt* und, statt sich mit ihm an den beiderseitigen Schalenöffnungen zu verbinden, den Zugang zu ihm sich in der Weise eröffnet, dass es dessen Schale an einer beliebigen nächstliegenden Stelle, seitlich oder aboral anbohrt, worauf dessen Aufsaugung sich in der üblichen Weise vollzieht[1].

Mollusques. — Chez les Céphalopodes (*Octopus*), l'accouplement a été observé par Schmidtlein[2] qui le décrit comme ressemblant plutôt à une lutte qu'à un jeu d'amour. *Le mâle se jette sur la femelle qui s'efforce de s'en débarrasser.* Ces faits sont confirmés par les observations de Racovitza, mentionnés par Brehm[3], d'après lequel la copulation a lieu « unter einigem Sträuben des Weibchens ».

1. A. Gœtte, Ueber den Lebenscyclus von Difflugia lobostoma, *Archiv für Protistenkunde*, XXXVII, 1917, p. 125.

2. R. Schmidtlein, *Beobachtungen über die Lebensweise einiger Seethiere innerhalb der Aquarien der Zoologischen Station*, Mittheilungen aus der Zoologischen Station zu Neapel, I, 1879, p. 2.

3. Brehm, *Thierleben*, 4e édit., vol. I, p. 618.

Crustacés. — Pour les Crustacés inférieurs, nous avons les excellentes observations de Jurine[1]. Voici d'abord pour ce qui concerne le *Cyclops quadricornis*, un Copépode :

« Je rapporterai en outre que, lorsqu'on observe un mâle dans un nombreux sérail, on le voit constamment *acharné à la poursuite des femelles*: il passe rarement auprès d'une qui n'ait pas d'ovaires externes, quel qu'en soit l'âge, sans s'en approcher avec vivacité; *il l'attaque* toujours sous le ventre avec ses antennes » (p. 22). Il décrit ensuite le mode d'accouplement, puis il ajoute : « La femelle, ainsi liée par le mâle, le charrie et l'emporte avec elle; aussi longtemps qu'*elle veut lui résister*, elle le peut: mais lorsqu'enfin fatiguée de ses importunités, et dans l'état de gêne dans lequel il l'a réduite, ou peut-être excitée elle-même à la jouissance, elle se rend à ses désirs, alors elle reste immobile; le mâle prompt à saisir ce moment, approche sa queue de celle de sa femelle, qui paraît en faire autant et l'acte de copulation se consomme » (p. 19).

Dans une autre espèce, le *Cyclops coeruleus*, les choses se passent à peu près de la même manière : « Pour faire comprendre la manière dont s'opère cette conjonction (du mâle et de la femelle), je vais en tracer la marche ordinaire. Un mâle passant près d'une femelle ne manque pas de l'attaquer; *il s'élance avec rapidité*, et tâche de la saisir par la queue avec son antenne masculine, en qui seule réside la faculté de prendre et de tenir. *Si cette attaque ne réussit pas, et qu'il ait manqué son coup, il ne peut plus la répéter sur la même femelle, parce qu'elle a fui bien loin*: il attend alors qu'un moment favorable lui en présente une autre; s'il est plus heureux avec celle-ci, et qu'il l'ait saisie solidement, la résistance de la femelle va offrir à l'observateur un combat fort amusant. *Elle fuit d'abord avec célérité*, et, dans sa fuite, elle emporte son mâle; d'autres fois, par des mouvements brusques et des secousses violentes, *elle cherche à lui faire lâcher prise*: si elle ne réussit pas, elle tournoie avec lui si rapidement que le couple amoureux disparaît dans le tourbillon; tantôt il gagne subitement le fond de l'eau, tantôt il reparaît à la surface. *Dans cette lutte, elle parvient quelquefois à se délivrer* de l'importunité de son amant: mais s'il peut la retenir, le plus grand calme succède enfin à l'orage, et l'on est surpris de voir qu'il ait pu, malgré cette violente agitation, se cramponner à la queue de la femelle avec le long crochet qui touche la partie génitale; dès cet instant, toute résistance cesse, et la copulation s'achève.... La femelle, après le coït, fuit le mâle et le laisse dans un état d'apathie[2]. »

J'ai eu l'occasion d'observer moi-même un Copépode marin (on trouvera son nom dans mes notes restées en Russie) assez commun dans le golfe de Naples. *Le mâle se jette sur la femelle, mais celle-ci s'élance avec une vitesse prodigieuse* en changeant souvent de direction, ce qui rend fort difficile au mâle de s'en saisir. Aussi les voit-on rarement accouplés. *La*

1. L. Jurine, *Histoire des Monocles qui se trouvent aux environs de Genève*, 1820.
2. L. Jurine, *Histoire des Monocles*, p. 63.

poursuite dure très longtemps et si les parois du bassin, dans lequel j'observais ce crustacé, ne présentaient pas d'obstacle, la femelle aurait certainement parcouru plusieurs mètres pendant une seule attaque. Une heure d'une pareille manœuvre aurait certainement pu la transporter à plus de 100 mètres. Souvent le mâle, en désespoir de cause, lâche la poursuite, pour la recommencer bientôt avec une autre femelle.

Le même phénomène a été observé chez les Brachiopodes. Voici ce qu'en dit Prevost[1], pour ce qui concerne un *Branchipus* (qu'il appelle Chirocéphale). « Le Chirocéphale est si vif et si disposé à se mouvoir, que ses amours doivent s'en ressentir. *La femelle fuit longtemps le mâle* qui, quelquefois se lassant de la poursuivre, semble renoncer à l'attaque. On dirait quelquefois qu'elle devient ensuite l'agresseur, puis elle se met à fuir de nouveau. Cependant le mâle passant par dessous, la saisit avec ses mains, et l'embrasse dans l'espèce d'anneau que forment les crochets ou cornes qui terminent deux de ses doigts; *elle se débat alors, et parvient souvent à se débarrasser. Le mâle revient à la charge* et, par la vivacité de ses étreintes, la force à replier sa queue dont elle porte le bout vers les parties du mâle. L'accouplement ne dure qu'un instant; à cela près on voit qu'il ressemble assez à celui des Libellules. »

Enfin, pour le *Daphnia pulex*, un autre Brachiopode, nous avons les observations de Jurine. « En les examinant de près, dit-il, je vis qu'il y avait quelques mâles très ardents; rarement ils passaient près d'une femelle sans l'attaquer. *Le mâle s'élance sur le dos de la femelle qui quelquefois lui échappe....* Quand il s'est affermi dans cette position, il courbe sa queue en avant et la fait sortir pour aller chercher celle de la femelle; dès que celle-ci a senti cette partie, elle s'agite beaucoup et emporte le mâle *en fuyant avec une telle vitesse* qu'on a de la peine à suivre le couple amoureux dans le vase qui le contient[2]. »

Insectes. — Voici maintenant quelques faits concernant les Insectes. J'en ai eu un nombre bien plus grand dans mes notes restées malheureusement en Russie.

Palingenia longicauda (Éphéméride) : « Viele scheinen an der Fahrt allein sich zu ergötzen, andere *sieht man ein Weibchen verfolgen* manchmal zanken sich viele Männchen um eine Gattin[3] ». Voici encore un fait concernant les Libellules : « *Im raschesten Fluge jagt das Männchen hinter einem Weibchen her*, hält es ein...[4] ». C'est d'ailleurs un phénomène si commun parmi les Libellules que chacun a eu certainement l'occasion de l'observer.

Il en est de même pour ce qui concerne la Mouche commune ou *Musca*

1. B. Prevost, Mémoire sur le Chirocéphale, in L. Jurine, *Histoire des Monocles*, p. 212.
2. L. Jurine, *Histoire des Monocles*, 1820, p. 108.
3. Brehm, Thierleben, 4e éd., vol. II, p. 62.
4. Brehm, *loc. cit.*, p. 65; voir aussi Jurine, *Histoire des Monocles*, p. 212.

domestica. Qui n'a vu une Mouche se jeter sur une autre? C'est *un mâle qui se jette sur une femelle, celle-ci cherchant à s'enfuir*. Si la femelle est saisie par le mâle, elle s'efforce de s'en sauver, en l'emportant quelquefois sur son dos. Chez un autre diptère encore, l'*Empis tesselata*, « die Männchen mit ihrer Beute[1] stürmisch hin und her fliegen, bis sie ein Weibchen entdeckt haben. *Hinter diesem jagen sie dann her* und wenn es einem Männchen gelungen ist, das Weibchen zu gewinnen, so übernimmt letzteres das geraubte Insekt und saugt es während der Paarung aus[2] ».

Chez les Coléoptères, *les femelles s'efforcent* aussi de se soustraire aux embrassements des mâles et *de s'enfuir*. Le *Dityscus marginalis* ne manque pas, aussitôt qu'il aperçoit une femelle, « blitzschnell von oben her darauf zu stürzen und das Weibchen festzuhalten... und *unter wilden Schwimmstössen stürmen jetzt die fest miteinander verankerten Tiere durch das Wasser*[3] ».

Je n'ai point besoin de citer des ouvrages concernant les Lépidoptères. Qui, en effet, n'a pas joui du spectacle si gracieux des danses des papillons qu'on peut observer pendant les chaudes journées d'été. *Le mâle poursuit la femelle* et lorsqu'il l'atteint enfin, ils commencent à tournoyer l'un autour de l'autre comme s'ils exécutaient une danse, puis, se séparant, *la poursuite recommence*. Et cet exercice durant longtemps, il arrive que *la femelle en fuyant toujours*, se trouve à la fin à une grande distance du point de départ. Il lui arrive quelquefois, pendant la fuite, de perdre son cavalier qui bientôt est remplacé par un autre.

Voici encore, pour terminer avec les insectes, ce que Brehm dit à propos des abeilles (*Apis mellifica*). « Während dieses Fluges (Hochzeitsflug) *stürzen ihr* (*der Königin*) *die drohnen* (♂) *nach*, von denen eine die Begattung vollzieht[4]. »

Poissons. — « Die Paarung der Scyllien (poissons Sélaciens) gleicht, wie bei Octopus (mollusque Céphalopode) mehr einem Kampfe als einem Liebesspiel. Das Weibchen wird vom Männchen mit den Zähnen an der Brustflosse ergriffen und nun rollen und balgen sie sich auf dem Sande herum, wie in erbittertem Zweikampf. Nach erfolgter Begattung, welche in den beobachteten Fällen ungefähr 10-15 Secunden dauerte, wurde ein ferneres Zusammenhalten der Geschlechter nicht bemerkt[5]. »

Budgett a observé la copulation chez le *Polypterus bichir* du Nil. Voici ce qu'il en dit. Après une phase où les poissons font des sauts en l'air,

1. Pour allécher les femelles, les mâles ont l'habitude d'attraper quelque proie qu'ils emportent avec eux pour l'offrir à la femelle, qui la suce pendant l'acte de copulation.
2. Brehm, *loc. cit.*, p. 333.
3. Brehm, *loc. cit.*, p. 387.
4. Brehm, *loc. cit.*, p. 615.
5. Schmidtlein R., *Beobachtungen über die Lebensweise einiger Seethiere innerhalb der Aquarien der Zoologischen Station* (Mittheilungen aus der Zoologischen Station zu Neapel, Bd. I, 1879, p. 2).

« schwimmt gewöhnlich das Männchen dicht neben dem Weibchen. *Sie* machen keine Sprünge und plötzlichen Wendungen mehr, sondern *schwimmen sehr schnell* aber gleichmässiger, mit schlangenartiger Gewandheit.... Später *kann man das Männchen dem Weibchen dicht folgen sehen, so schnell* und launenhaft *dieses auch im Becken herumjagen mag*[1] ».

La *poursuite de la femelle* a été aussi observée chez les *Tetragonopterus*, où elle devient souvent si vive que les poissons font des sauts hors de l'eau[2]. Chez les *Cyprinus*, « gegen die Laichzeit hin trennen sich die Schwärme in kleinere Haufen : die Rogener (les femelles) zichen voran, und die Milchener (*les mâles*) *folgen ihnen getreulich nach*[3] », et chez le *Tinca vulgaris*, « um diese Zeit sieht man *das Weibchen* gewöhnlich *von zwei Männchen verfolgt*[4] ». Chez le *Cyprinodon dispar : Das Männchen verfolgt das Weibchen lebhaft*[5] ». Chez l'*Hippocampe* : « dann schwimmen sie langsam hintereinander her (*la femelle fuyant devant le mâle*) so dass die körper sich berühren, wobei das Männchen sich herausvordernder gebardet ». Finalement ils s'entrelacent de leur queue[6]. Chez le poisson grimpant, *Anabas scandens : « Nach lebhaftem Treiben* umschlingt das Männchen das Weibchen *so stürmisch*, dass beide sich überkugeln[7] ». Très intéressantes aussi sont les mœurs du *Callionymus lyra. Ici le mâle, en poursuivant la femelle*, nage à côté de celle-ci et cela dure très longtemps; puis ils se séparent et se laissent tomber au fond; après quelque temps de repos la poursuite recommence et souvent c'est alors un autre mâle qui remplace le premer[8]. Ce dernier fait est, comme nous le verrons plus loin, d'une grande importance[9].

Reptiles. — J'ai observé beaucoup de fois les rapports sexuels chez le *Lacerta muralis*. La femelle ne se laisse jamais tranquillement approcher par le mâle et accomplir l'acte de fertilisation, *elle fuit toujours devant le mâle* qui enfin parvient à s'élancer sur la femelle en la saisissant à plein corps avec ses mâchoires. C'est en la tenant ainsi que j'ai vu l'acte s'accomplir.

On trouve chez Brehm à deux reprises la constatation du même fait d'un mâle s'emparant de la femelle en la mordant à la nuque avec ses dents et la retenant ainsi pendant la copulation : une fois par rapport à

1. Brehm, *Thierleben*, 4e édit., vol. III, p. 133.
2. Brehm, *loc. cit.*, p. 156.
3. Brehm, *Loc. cit.*, p. 159. Des faits analogues ont été observés souvent (voir Brehm, *loc. cit.*), par exemple chez les *Danio*, p. 174, chez *Rhodeus amarus*, p. 183, *Phoxinus phoxinus*, p. 202. *Salmo salar*, p. 269, *Salmo lacustris*, p. 277, *Polycentropsis abbreviata*, p. 457, etc.
4. Brehm, *loc. cit.*, p. 168.
5. Brehm, *loc. cit.*, p. 315.
6. Brehm, *loc. cit.*, p. 364.
7. Brehm, *loc. cit.*, p. 387.
8. Brehm, *loc. cit.*, p. 498.
9. R. Schmidtlein, *Beobachtungen über die Lebensweise einiger Seethiere innerhalb der Aquarien der Zoologischen Station* (Mittheilungen aus der Zoologischen Station zu Neapel, Band. I, 1879, p. 2).

un lézard sans pieds (*Anguis fragilis*[1]) et une autre fois par rapport à un serpent (*Coluber scalaris*[2]). Il s'en suit que *chez les serpents aussi, les femelles fuient les mâles*, car on ne retient par force, et encore d'une façon aussi énergique, que celui qui cherche à s'échapper, à s'enfuir.

Oiseaux. — Je n'ai guère besoin, pour les oiseaux, de citer des ouvrages, car il est aisé à tout le monde d'observer les rapports sexuels chez la volaille de nos basse-cours.

Qui n'a vu les manœuvres amoureuses des pigeons, où le mâle, gonflant sa poitrine et roucoulant tout le temps, s'adonne à une véritable danse en tournant tout autour de la femelle. Mais celle-ci ne cède pas à ses instances, *elle s'en va*, toujours en trottinant, *assidûment poursuivie par le mâle*. Cela dure si longtemps que je n'ai jamais pu assister au dénouement. Ainsi *ici aussi la femelle fuit le mâle*, pas bien loin il est vrai et pas bien vite, car ici nous avons affaire à des animaux domestiqués. Cependant lorsque les assiduités du mâle deviennent par trop pressantes, *elle s'envole sur le toit, poursuivie par le mâle*. Mais en général la femelle s'en va plutôt qu'elle ne s'enfuit; elle le fait sans trop d'empressement, semblant se dire : je le fais puisque les convenances l'exigent, mais je suis bien à lui. C'est comme la femme qui se laisse embrasser par son mari en société en faisant des simulacres de pudeur et de résistance pour sauver les apparences.

Chez les poules c'est plus sérieux. Combien de fois n'ai-je pas vu *la poule s'enfuir du coq à toutes jambées*, s'aidant encore de ses ailes et jetant parfois des cris de détresse ou d'indignation. Cependant on rencontre des poules plus raisonnables, qui se donnent des fois à leur maître sans résistance, comprenant que celle-ci est inutile.

Enfin chez les canards, cela devient plus dramatique encore. *La cane fuit devant le mâle de toutes ses forces* en volant sur l'eau et en jetant des cris désespérés; lorsque le mâle l'attrape enfin, il la saisit par son bec à la nuque d'une façon plutôt un peu rude, ce qui rend les cris plus déchirants encore; et le mâle ne la lâche plus sans qu'il n'ait assouvi ses désirs.

Mammifères. — Nombreux sont les faits concernant les Mammifères.

Voici ce qu'on observe chez les chiens. Lorsqu'une chienne en chaleur apparaît dans une rue, un chien se met à courir après elle ; bientôt un second, un troisième arrivent et il se forme une petite bande de mâles; *la chienne fuit et les mâles la poursuivent*. Quand elle s'arrête pour renifler quelque coin, l'un des mâles essaie de s'approcher et lui pose délicatement une patte sur le dos; aussitôt la chienne montrant les dents, lui envoie un aboiement dont le ton indique qu'elle n'entend pas plaisanter. Aussi les chiens se tiennent-ils sur leurs gardes et ne s'avisent-

1. Brehm, *Thierleben*, 4e édition, vol. V, p. 119, voir aussi *loc. cit.*, p. 154.
2. Brehm, *loc. cit.*, p. 367.

ils de s'approcher qu'avec mille précautions et sans jamais trop insister. Lorsque, en reprenant la course, un chien approche son museau trop près de la chienne en lui touchant du nez ses organes sexuels, elle se retourne vivement et se jette, en aboyant, sur l'impertinent pour le mordre. Et souvent elle le mord effectivement comme le démontrent les cris plaintifs poussés par le mâle qui alors s'enfuit et, des fois, quitte le cortège. Après cela, on voit toujours la queue de la chienne pendante et étroitement appliquée au corps. Un vrai tablier de négresse! D'ailleurs c'est la position que prend la queue le plus souvent chez une chienne fuyant les mâles; on dirait qu'elle a honte (ou peur) d'exposer son organe sexuel à leur vue. Après cela la course recommence et dure des heures entières. Je n'ai jamais pu voir la fin d'une course dont j'ai vu le début. Il se pourrait qu'elle dure toute une journée, peut-être même davantage. C'est par kilomètres certainement qu'il faut compter la distance parcourue ainsi par cette bande. On n'a qu'à voir le triste aspect que présentent tous ces chiens essouflés, l'air effaré, la langue pendante, pour s'en assurer. Pendant cette longue course, un nombre de chiens ne pouvant plus tenir ou désespérant de réussir, quittent le convoi, d'autres viennent les remplacer, mais la chienne reste toujours la même; aussi la voit-on plus essouflée que les autres. A la fin, lorsque l'instinct de la chienne qui la pousse à fuir est assouvi, qu'elle est exténuée par la longue course, fatiguée des importunités, excitée elle-même à la jouissance, elle s'arrête, entourée de mâles échauffés, et c'est alors qu'on assiste à une vraie orgie, où plus rien n'est respecté.

Voici encore des faits concernant les Mammifères.

L'*Opossum* d'abord : « Aber *das Weibchen ergiebt sich* selten ohne weiteres. Bisweilen *erst nach einigen Stunden nachdem mehreren Männchen der Kopf und die Nase überdeckt ist durch die Bisse des Weibchens*, gelingt es einem Männchen, sich im Nacken des Weibchens festzubeissen, dieses auf die Seite zu werfen, mit den Vorderpfoten die Weichen desselben zu umklammern und mit den Hinterfüssen dessen Hinterbeine zu umfassen[1] ». Chez le Kangourou *Potorous tridactylus* : « das Männchen *jagt* dann *das* ihm beigegebene *Weibchen die ganze Nacht* hindurch im Gehege umher, wirft es über den Haufen und beisst und misshandelt es, wenn es sich nicht gutwillig fügen will[2] ». Chez le Hérisson : « Zur Paarung im Frühling kann man die Igel *über eine Stunde* lang umherlaufen und *sich jagen sehen*, wobei sie wie Schweine grunzen, bis endlich der Akt vollzogen wird[3] ». Chez les Chauve-Souris : « bei der Liebeswerbung *jagen* und necken *die Männchen die Weibchen*, stürzen sich mit ihnen aus der Luft herab und treiben allerlei Kurzweil[4] ». Chez les lièvres il y a également *poursuite de la femelle par le mâle*[5]. Chez un autre rongeur, le *Hydrochœrus capy-*

1. Brehm, *Thierleben*, 4e édition, vol. X, p. 106.
2. Brehm, *loc. cit.*, p. 195.
3. Brehm, *loc. cit.*, p. 339.
4. Brehm, *loc. cit.*, p. 387.
5. Brehm, *loc. cit.*, vol. II, p. 103.

bara : « Nach Schilderung des Assistenten Kniesche vom Leipziger Garten wurde bei der letzten Paarung dort *das Weibchen vom Männchen unter Beissen* und Pfeifen *fast 3 4 Stunden lang heftig getrieben* und beim Sprunge mit den Vorderfüssen fest umklammert, von deren Klauen und den Bissen der Rücken des Weibchens viele vernarbte Wunden trägt[1]». La même poursuite chez le *Cavia porcellus*[2]. Chez les petits rongeurs du Brésil, *Agutis* : « *Das Männchen* sucht ein Weibchen auf und *jagt* ihm nach unter Pfeifen und Grunzen, bis es *das anfänglich sehr spröde Weibchen* seinem Willen geneigt gemacht hat[3] ». Chez le Rat américain, *Fiber zibethicus* : « In der Paarungszeit *schwimmen beide Geschlechter* des Abends, unmittelbar nachdem sie zum Vorschein gekommen sind, *mit* besonderer Heftigkeit und *Hartnäckigkeit dicht hintereinander her*[4] ». Chez le Rat aquatique : « Bald dreht und walzt es sich zur Rechten oder zur Linken, bald *rudert es der ausweichenden Gattin lebhaft erregt nach*[5] ». Chez le Lion : « Zur Zeit der Paarung *folgen oft 10-12 Löwen einer Löwin*[6] ». Tout le monde connaît les concerts que nous donnent, la nuit surtout, les chats amoureux. « Das Konzert wird immer wilder. Zwischeninnen schlagen sie einander die Fäuste ins Gesicht, und eben *die Weiber*, die ihn doch aufgesucht haben, *wollen keineswegs, dass er sich ihnen nahe*[7]. » Chez le Renard : « Die Ranzzeit fällt in die Mitte des Februar. Um diese Zeit gesellen sich gewöhnlich mehrere Rüden (♂) zu einer Fähe (♀), *folgen ihr auf Schritt und Tritt* und machen ihr nach Hundeart den Hof[8] ». Chez la Loutre : « Sie verfolgen einander, necken und foppen sich ; *das Weibchen entflieht spröde*, das Männchen wird ungestümer, bis ihm endlich Sieg und Gewähr zum Lohn wird[9] ». Il y a aussi poursuite de *la femelle qui fuit le mâle* chez la Martre (*Martes martes*[10]), chez l'Ours[11] et chez le Dauphin. Chez ce dernier : « Die Paarungszeit fällt in den Sommer. Um diese Zeit sind die Tummler (♂) aufs äusserste erregt, durcheilen pfeilschnell die Fluten, verfolgen sich wütend und *jagen eifrig hinter dem Weibchen* drein[12] ». Il en est de même pour ce qui concerne le Cochon sauvage[13] et le Cerf[14]. Chez le Chevreuil : « *das Schmalreh* (♀) *wiederstrebt dem ungestümen Bewerber, lässt sich längere Zeit treiben*, geräht auch meist in grosse Angst, fügt sich jedoch endlich ebenfalls dem Willen des Bockes[15]».

1. Brehm, *loc. cit.*, p. 138.
2. Brehm, *loc. cit.*, p. 142.
3. Brehm, *loc. cit.*, p. 154.
4. Brehm, *loc. cit.*, p. 281.
5. Brehm, *loc. cit.*, p. 289.
6. Brehm, vol. XII, p. 64.
7. Brehm, *loc. cit.*, p. 175.
8. Brehm, *loc. cit.*, p. 300.
9. Brehm, *loc. cit.*, p. 369.
10. Brehm, *loc. cit.*, p. 313.
11. Brehm, *loc. cit.*, p. 406.
12. Brehm, *loc. cit.*, p. 467.
13. Brehm, vol. XIII, p. 11.
14. Brehm, *loc. cit.*, p. 114.
15. Brehm, *loc. cit.*, p. 87.

Chez l'*Alces alces* les mâles « laufen die Nase zum Boden herabgesenkt, der Fährte (♂) eines Weibchens folgend, unstet bei Tage und Nacht umher, tagtäglich viele Meilen durchmessend, *treiben die Tiere* (♀) *tagelang ununterbrochen, verfolgen sie weit* und schwimmen ihnen selbst durch die breitesten Ströme nach[1] ». Le Renne aussi *poursuit longtemps la femelle*[2], ainsi que le *Rupicapra rupicapra*[3] et le Bison[4]. Chez les Singes nous voyons des fois la poursuite brutale de la femelle par le mâle remplacée par un procédé plus humain, par des actes de pudeur; chez les Cynocéphales : « Mit frecher Höflichkeit nähert sich schmunzelnd ein Geck (♂) einer liebensvürdigen Affin; *sie wendet sich kokett von ihm ab.* Er wird zudringlicher; der rechtmässige Schutz-, und Eheherr nimmt Kunde von der Lage : es entsteht Lärm, Schlägerei, und der Liebhaber wird schmählich davongejagt[5] ». C'est très humain!

Homme. — Je me rappelle avoir rencontré, dans la lecture de nombreux voyages, des faits où *les femmes* de certaines peuplades primitives (de l'Afrique, si je ne me trompe) *fuyaient les hommes*; on trouvera ces faits dans mes notes restées en Russie. Ici je ne mentionnerai qu'un fait que j'ai observé moi-même.

C'était au cœur même de la Petite Russie (gouvernement de Poltava), dans un village où j'ai passé l'été 1897. Plusieurs jeunes paysannes et paysans travaillaient dans un grand potager. L'un des paysans, passant près d'une jeune fille, absorbée dans son travail, lui tâta, en passant, la poitrine. Les mœurs en Russie sont assez relâchées et ordinairement, une fille, en pareilles circonstances, se serait contentée de donner un bon coup de poing suivi d'invectives. Mais, surprise à l'improviste, elle se mit à courir précipitamment à travers les champs, piétinant les plates-bandes et criant comme une folle : au secours! au secours! Puis elle s'arrêta. Ayant assisté à cette scène et compris son sens profond, je n'ai pas manqué d'interroger la fille sur la cause de sa fuite et de sa frayeur.

— « Pourquoi as-tu crié comme cela, pourquoi t'es-tu enfuie? vois combien de plants de choux tu as abîmés. Il ne pouvait donc te faire aucun mal. » — « Je le sais bien, me répondit-elle déjà en riant. Je ne sais pas moi-même ce qui m'a pris. Mais j'ai été tellement effrayée! »

Moi je savais très bien ce qui l'avait prise : c'est toujours le même instinct qui fait fuir les femelles des petits crustacés devant les mâles, les poules devant les coqs, les chiennes devant les chiens. Prise à l'improviste, elle n'a pas su maîtriser cet instinct, comme elle l'aurait fait dans d'autres circonstances, et lui a donné libre cours. Et c'est ainsi qu'il a pu se manifester dans toute sa pureté naturelle, dans toute sa primitivité.

1. Brehm, *loc. cit.*, p. 107.
2. Brehm, *loc. cit.*, p. 114.
3. Brehm, *loc. cit.*, p. 236.
4. Brehm, *loc. cit.*, p. 375.
5. Brehm, *loc. cit.*, p. 567.

Faisons suivre ce fait réel d'un passage très curieux emprunté à un roman français.

« Elle était innocente et pure, sans doute, mais cependant, comme toutes les ouvrières parisiennes, elle avait appris en fréquentant l'atelier, que la vie cache de laids mystères, d'ignobles dangers, et qu'il était des atrocités que certains hommes n'hésitent pas à commettre.... Souvent quand elle se rendait, de chez elle à la maison où elle travaillait, de vieux messieurs lui avaient murmuré de galants propos. On lui avait parlé d'or, d'argent, on avait fait miroiter devant ses yeux le mirage, toujours tentateur, des fortunes faciles.... Mais aussi, à ces moments là, Annette avait vu ceux qui lui parlaient.... Elle avait vu ces visages d'hommes trop soignés, empourprés par le feu du désir. Alors, *elle avait eu peur.... Effarouchée, elle s'était enfuie* et, jamais, au grand jamais, il ne lui était venu seulement à l'idée qu'elle pouvait écouter ces propositions honteuses, suivre *ces gens dont elle avait instinctivement horreur.* »

Remarquez que les propositions de ces messieurs se faisaient dans des rues populeuses, en plein jour et qu'elle n'avait absolument rien à craindre dans le sens d'une agression quelconque, qu'il n'y avait pour elle aucun danger immédiat. Si néanmoins elle avait peur, si elle s'enfuyait, c'était bien, comme le dit justement l'auteur, par une *horreur instinctive* d'une femme devant un homme, se sentant poussée par le même instinct qui fait fuir une chienne devant un chien.

Souvenons-nous encore des faunes et des satyres poursuivant des nymphes, figure poétique de ce même instinct dont la légende s'est saisie par intuition.

*
* *

Les faits nombreux, se rapportant à toutes les classes d'animaux, montrant que la femelle fuit le mâle avant de s'abandonner à lui, ne laissent pas de doute sur la réalité de cette loi.

Mais, outre ces preuves directes, il existe encore des preuves indirectes : toute une série d'organes dont les mâles sont pourvus et qui sont destinés à saisir et à retenir la femelle. L'existence de ces organes est une preuve de l'existence chez les femelles d'une tendance à fuir le mâle, à lui échapper, sans quoi ces organes n'auraient aucune raison d'être.

On peut donc considérer la loi d'après laquelle la femelle fuit le mâle comme bien établie, comme scientifiquement prouvée.

Mais, me dira-t-on, qu'a-t-elle à faire avec la pudeur?

Elle a tout à faire, car elle explique la pudeur, elle nous montre sa vraie nature et nous indique son origine.

En effet la pudeur n'est qu'une forme particulière du même ordre de phénomènes que nous venons d'examiner. C'est une manifestation du même instinct, seulement à un degré moins prononcé ici que chez la femelle.

La femelle fuit le mâle — la jeune fille ne fait que se défendre de ses sses.

La femelle a peur du mâle — la femme ne ressent qu'une pudeur alarmée..

Mais comme la femelle finit par se rendre au mâle — de même la jeune fille finit par surmonter sa pudeur en se mariant.

C'est la même chose dans les deux cas, mais dans des proportions atténuées chez la femme.

N'avais-je pas raison de dire qu'il y avait plus de pudeur chez les animaux que chez les hommes? Grâce aux conditions de vie sociale, chez l'homme la pudeur a pu prendre des formes plus délicates, plus civilisées. La femme, pour se défendre des attentats de l'homme, n'a plus besoin de fuir; la vie sociale la protégeant suffisamment, elle n'a plus besoin, pour se dérober à ses désirs, que de la pudeur, de la modestie, de la chasteté.

Si, chez la femme, la pudeur éclate des fois dans toute sa fraîcheur et sa vigueur primitives, comme c'était le cas avec ma Petite Russienne, ce n'est plus qu'à titre de rares exceptions. Et ce sont précisément ces exceptions qui nous montrent avec clarté l'identité de nature de ce genre de phénomènes chez l'homme et chez les animaux.

III. — POURQUOI LA FEMELLE FUIT-ELLE LE MÂLE

Comme je l'ai déjà dit, la solution du problème de l'origine de la pudeur nous place devant un nouveau problème bien autrement difficile que le premier. Si la pudeur s'explique très bien par l'existence d'un instinct profondément enraciné dans le règne animal qui fait fuir la femelle devant le mâle avant de se rendre à lui, la question se pose : D'où vient cet instinct, quelle en est la raison, le but? Pourquoi la femelle fuit-elle le mâle?

L'universalité de l'instinct, qu'on retrouve chez tous les groupes d'animaux depuis les Rhizopodes jusqu'à l'Homme, est déjà par elle-même une preuve suffisante pour démontrer que les raisons qui ont fait naître cet instinct ont dû être d'une importance primordiale. Car après l'instinct de préservation (selfpreservation) et de l'instinct sexuel, c'est peut-être le plus puissant des instincts[1].

Aussi, après avoir résolu le problème de l'origine de la pudeur, ce qui m'a pris environ trois ans, me suis-je mis à rechercher la cause et l'origine de cet instinct. Mais en vain. Je ne voyais aucune cause, aucune raison. Le phénomène restait profondément obscur et énigmatique, et cela pendant près de quinze ans.

Enfin, un beau jour et tout à fait par hasard, j'ai résolu la question.

1. Seul l'instinct maternel peut encore rivaliser avec lui.

C'était en Crimée, près de Ialta, où je vivais dans ma jolie petite villa et où j'ai passé les seules trois à quatre années heureuses de ma vie si douloureuse. J'étais assis sur l'herbe; une fleur de la famille des Orchidées ou des Labiées me tomba sous la main. Je l'examinai et je vis les organes sexuels (je ne me rappelle plus si c'était le pistil ou les étamines) pudiquement cachés par un limbe de la corolle. Tiens, me suis-je dit, un tablier tout à fait comme chez des négresses! Les plantes auraient-elles de la pudeur aussi? Mais pour quoi faire?

Il n'était pas long de répondre à cette question. Comme botaniste, je savais très bien « pour quoi faire » : pour préserver la plante de la self-fertilisation. Mais alors.... Et soudain, comme un éclair, tout le problème que je n'avais pas pu résoudre pendant près de vingt ans s'était éclairci et j'ai vu la vérité, toute la vérité.

La femelle fuit le mâle pour éviter la self-fertilisation, pour éviter la consanguinité, pour favoriser l'entrecroisement.

En effet, supposez plusieurs groupes d'animaux composés d'individus des deux sexes, chacun issu d'une même souche, disons plusieurs très grandes familles, ces groupes vivant à une certaine distance les uns des autres. Supposez que dans un cas les femelles ne fuient pas le mâle, se donnant à lui sans la moindre résistance, et que dans l'autre cas elles le fuient. Dans le premier cas, la fertilisation se ferait d'une façon consanguine au plus haut degré. Dans le deuxième cas les individus des colonies se mélangeraient et les chances qu'une femelle soit fertilisée par un mâle d'une autre colonie que celle d'où elle provient deviendraient certainement plus grandes; il y aurait moins de consanguinité (Inzucht) et plus d'entrecroisement.

Or, comme la consanguinité nuit à la race, l'espèce douée de l'instinct de pudeur qui fait fuir la femelle deviendra à la longue plus robuste, plus fertile et l'emportera sur l'autre espèce qui en serait dépourvue. A la fin, cette dernière aurait même toutes les chances de disparaître complètement. Vous voyez donc toute l'importance qui s'attache à cet instinct[1] : l'existence même de la race et, par suite, de l'espèce en dépend. Quoi d'étonnant dès lors que cet instinct ait paru et qu'il ait acquis un pareil développement, s'étant solidement établi dans tout le règne animal.

L'étonnant, c'est qu'on ne l'ait pas remarqué jusqu'ici.

Mais, me dira-t-on, comment cet instinct peut-il fonctionner chez l'homme, où la femme ne fuit pas?

Ici nous avons la pudeur, la chasteté qui préserve la femme d'une fécondation immédiate. Et en attendant, un autre homme peut survenir. Pensez seulement à l'horrible promiscuité qui régnerait dans les familles si aucune pudeur n'existait.

Mais ici, chez l'homme, cet instinct, tout utile qu'il soit pour éviter la

1. L'effet de cet instinct est de mélanger des individus de diverses colonies issus de la même souche, absolument comme l'on mélangerait des grains de diverses couleurs dans un vase en l'agitant fortement.

consanguinité (Inzucht), ne suffirait pas à lui seul. Aussi voyons-nous apparaître chez l'homme un nouvel instinct : l'horreur de l'inceste, si bien décrit par Sophocle dans ses tragédies d'*Œdipe*. Et c'est dans toutes les races humaines que nous retrouvons cet instinct.

La nature n'est ni pédante, ni bureaucrate. Elle a choisi la fuite de la femelle comme moyen général de favoriser l'entrecroisement, mais quand elle trouve un autre moyen plus approprié dans des circonstances particulières, elle en fait usage. C'est ainsi que chez l'homme la nature a eu recours à l'instinct de l'horreur de l'inceste. Et c'est ainsi aussi que chez les fourmis, les mâles et les femelles de plusieurs nids s'envolent dans les airs, formant une nuée commune si grande et si dense qu'il est arrivé de la prendre pour la fumée d'un incendie lointain. Les individus des différentes colonies volant des heures entières dans toutes les directions, il se produit un mélange de sangs tout aussi efficace que celui produit par la fuite des femelles.

La place nous manque pour citer tous les autres cas particuliers. En voici cependant un concernant le *Mustela vison* d'Amérique.

« Man sieht die brünstigen Männchen längs der Stromufer nach Weibchen suchen und es kann dabei geschehen, dass eine ganze Gesellschaft unserer Tiere, den Flüssen folgend, sich in Gegenden verirrt, in denen sie sonst selten oder gar nicht mehr vorkommen. » Et la raison de ces migrations qui, comme on le conçoit, favorisent extrêmement l'entrecroisement des individus, n'est pas la fuite de la femelle comme d'ordinaire, mais le fait qu'elle se cache dans des abris. « In einer Woche erhielt gedachter Naturforscher eine grosse Anzahl von männlichen Minks, jedoch nicht einen einzigen weiblichen, und spricht deshall seine Meinung dahin aus, dass sich die weiblichen Minks während der Rollzeit in Höhlen verbergen » (*Brehm*, vol. XII, p. 330).

*
* *

Après tout ce qui vient d'être exposé, on est autorisé à établir les homologies suivantes :

Limbe protégeant le pistil d'une fleur contre la self-fertilisation.	=	Queue de la chienne fuyant le mâle, recourbée en-dessous pour couvrir sa vulve.	=	Tablier d'une négresse.	=	Main gauche de la Vénus de Médicis.	=	Air confus d'une jeune fille écoutant une déclaration d'amour.

Ces cinq ordres de faits si différents et si disparates en apparence sont réellement *homologues*, car ils sont liés génétiquement, provenant tous de la même souche : de l'instinct qui, à l'état rudimentaire, se retrouve déjà chez un Protozoaire (*Difflugia lobostoma*).

Conclusion.

Voici donc la contribution à la connaissance de la nature que mes recherches viennent d'apporter :

1. — J'ai découvert une nouvelle loi de la nature qui dit : *la femelle fuit le mâle*; loi qui n'est que l'expression d'un instinct généralement répandu chez tous les animaux aussi bien que chez l'homme.

2. — J'ai expliqué à l'aide de cet instinct, méconnu jusqu'à présent, la pudeur qui, autrement, reste un phénomène tout à fait incompréhensible et inexplicable.

3. — J'ai expliqué la raison d'être de l'existence dans la nature de cet instinct, le but qu'il poursuit et qui est de favoriser la fertilisation croisée et d'éviter la consanguinité (Inzucht) [1] si nuisible à la race.

4. — J'ai rapproché cet ordre de phénomènes des phénomènes analogues chez les plantes, en embrassant ainsi dans une vaste généralisation un nombre considérable de faits qui n'étaient unis par aucun lien.

1. Il paraît qu'il n'existe pas de mot français correspondant au terme « Inzucht », car Inzucht et consanguinité n'est pas tout à fait la même chose.

Notes d'excursions en région picarde dévastée

Rapport sommaire sur les recherches commencées dans les tranchées, abris, carrières des régions dévastées de la Picardie

Par V. COMMONT.[1]

Archéologie gauloise et gallo-romaine.

Torque gaulois et sépultures de Carnoy. — En 1913, un torque en bronze de l'époque halsttatienne, plein, de forme inédite, décoré, pesant près de 1 kg. et une fibule avaient été trouvés par un laboureur sur le territoire de Carnoy. J'allai sur place reconnaître le lieu de la trouvaille, je fis exécuter un moulage en plâtre de l'objet ainsi qu'un dessin au trait et une photographie et ensuite reportai ce beau spécimen, unique en France, à son propriétaire le Dr Mazuré, à Combles. Depuis, le docteur a été tué, sa maison détruite, le torque volé. Sur mes indications, le lieutenant anglais Crayford fit des recherches dans les boyaux et tranchées. Ayant entamé le sol près du lieu de la trouvaille (plateau du nord de Bray-sur-Somme), il trouva de petits foyers où il récolta une fibule, des fragments de poteries et de nombreuses coquilles percées. Je n'ai pu voir les objets trouvés envoyés en Angleterre et n'ai plus revu le lieutenant Crayford;

1. Notre malheureux ami Commont nous avait envoyé ces notes très peu de temps avant sa mort. Nons n'avions pu jusqu'ici les publier. Nous pouvons le faire maintenant et c'est une occasion d'adresser à la mémoire de notre cher ami notre très attristé souvenir. Il ne pourra, hélas! exécuter ces recherches dont, bien entendu, il aurait été chargé. C.

mais il serait d'un grand intérêt de faire des recherches au même endroit où se trouvent sans nul doute des sépultures gauloises.

Chuignes (*cimetière gallo-romain*). — Ce cimetière inédit fut partiellement mis à jour par des soldats en creusant des abris et m'a été signalé par le sous-lieutenant Magnant en 1916. Il est situé à 1 km. de Chuignes, dans une cuvette formée par la rencontre de deux vallées sèches. De nombreux squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants reposaient dans des fosses creusées dans la craie, parmi les débris rejetés : blocs de pierre, un cercueil de pierre, fragments de mosaïque, débris de poteries gallo-romaines. Je n'ai pu savoir ce qu'étaient devenus les objets trouvés (*gisement à étudier et fouiller*).

Villers-Carbonnel. — Dans la région de Villers-Carbonnel, de très grosses trouvailles de monnaies de bronze romaines ont été faites et m'ont été signalées à diverses reprises par des soldats anglais[1]. Les unes ont été partagées entre des soldats qui m'en ont montré des spécimens, d'autres sont conservées, mais je n'ai pu encore connaître les propriétaires ni voir les monnaies signalées également à MM. Colombier et Ponchon, des Antiquaires de Picardie.

Les abords de la grande chaussée romaine d'Amiens à Vermand sont particulièrement riches en vestiges gallo-romains.

Le Cessier. — Le sous-lieutenant Magnant nous a signalé des foyers avec poteries gallo-romaines et gauloises sur le plateau au sud-ouest de le Cessier, que nous n'avons pu encore vérifier sur place.

L'Échelle Saint-Aurin. — Des trouvailles nous sont signalées dans les tranchées faites au voisinage du point où furent trouvées anciennement des monnaies gauloises.

Noyon. — Nous rappelons que des monnaies gauloises furent trouvées en 1914, dans les tranchées du nouveau Canal du Nord, au voisinage de fosses gallo-romaines signalées dans notre étude sur le quaternaire dans les tranchées du Canal du Nord[2]. En juillet 1914, quelques semaines avant la guerre, nous avons photographié une remarquable *conduite d'eau en chêne, gallo-romaine*, superposée à une autre *conduite gauloise*.

Cimetière des soldats à Saint-Acheul. — En creusant une fosse dans le cimetière des soldats à Saint-Acheul, les fossoyeurs ont trouvé un lot de plus de 300 très petits *bronzes romains* de divers empereurs et frappés en diverses villes : Trèves, Arles, parmi lesquels des *formes barbares* à étudier, fort intéressantes. Ces monnaies ont été partagées et vendues à divers amateurs, mais nous avons pu en regrouper le plus grand nombre, grâce à l'amabilité de notre regretté collègue M. Demailly.

1. Une de ces trouvailles a été faite dans un trou d'obus près du village, à 50 m. de la route de Brie (monnaies dans un vase).
2. *L'Anthropologie*, 1916.

Une *stèle mérovingienne* avec inscription en partie conservée a été trouvée près de là, acquise aussi par nous, et sera offerte au musée de Picardie.

D'autres trouvailles faites dans les tranchées de la Somme ont déjà été signalées dans diverses Revues, mais tous ces lieux sont aujourd'hui abandonnés par les troupes et à explorer.

Paléontologie et préhistoire.

Au cours de nos excursions nous avons récolté des lames de silex et burins *aurignaciens* à Guerbigny, sur le plateau au nord du village; à Rainecourt et à Guillancourt. Sur le plateau qui s'étend à l'est de cette dernière commune, dominant une ancienne rivière dont la vallée sèche débouche à Caix, il y a une station importante déjà signalée par nous, mais dont nous avons repris l'étude.

L'exploration des tranchées nous a permis de découvrir des *stations moustériennes* à Nesle, Rosières, Caix, dans le dépôt de löss éolien qui recouvre toute la plaine du Santerre. Les alluvions des vallées sèches du ravin d'Authuille près Albert, de Rainecourt[1] près de Proyart, ont également donné des instruments moustériens (gisements à étudier). L'étude du limon couronnant le plateau à Ailly-sur-Noye nous a donné également une nouvelle station moustérienne.

Mais les deux gisements les plus remarquables sont ceux découverts à Morchies (abri du Mammouth)[2] et à Caix-en-Santerre par des officiers anglais. Celui de Caix est situé sous 8 mètres de löss et a donné au major Hill un *remarquable outillage moustérien*, accompagné de *débris osseux* (*os brisés par l'homme* avec *stries*, *traces de feu*) et nous nous proposons d'y effectuer des recherches importantes, car nous avons l'espoir d'y trouver, comme à Morchies, des ossements humains, ce qui serait une *découverte de la plus haute importance dans nos régions*.

A Suzanne, notre collègue le Dr Jullien nous a signalé une belle *limande acheuléenne* trouvée dans un boyau, que nous avons repéré à la cote 90 mètres à la base d'un limon jaune calcaire.

A Bray-sur-Somme, un instrument paléolithique a été trouvé dans les tranchées britanniques (*coup de poing acheuléen*) et présenté par son propriétaire, M. Whitaker, à la « Geological Society of London ».

D'autres objets ont été trouvés de divers côtés et dispersés.

Géologie régionale.

N'ayant pu circuler dans le Santerre qu'en août et septembre 1917, l'exploration des boyaux et tranchées m'a été impossible à cause de l'abondante végétation ayant tout envahi au cours de l'été.

1. Ce gisement nous a été signalé par M. Magnant.
2. Voir plus loin, p. 322.

Je me suis surtout attaché au relevé des coupes de terrain[1] dans les abris profonds que j'ai recherchés de divers côtés. Malgré le boisage, j'ai pu noter plus de cent coupes intéressantes permettant d'élucider la question de l'*origine* et de l'*âge* du *limon* recouvrant la plaine du Santerre.

L'exploration des abris entre Lihons et Méharicourt m'a fait, d'autre part, découvrir un *vaste gisement d'argile plastique*, de plus de 4 mètres d'épaisseur, non encore signalé, et susceptible d'être exploité pour la fabrication des poteries et des tuiles.

L'étude détaillée de la géologie de cette région montre qu'il est possible de trouver sur place tous les matériaux nécessaires à la reconstitution des villages détruits et est susceptible d'applications pratiques de la plus haute importance.

Carrières exploitées par les prisonniers allemands.

Nous avons visité à diverses reprises les carrières exploitées par les prisonniers.

A Montières, on a extrait depuis trois ans plus de cailloux qu'il n'en avait été extrait depuis trente ans; malgré ces dizaines de milliers de mètres cubes déblayés, les travailleurs (français, malgaches ou boches) n'ont su rien trouver.

J'ai pu fouiller dans le limon superficiel, grâce aux ouvriers mis à ma disposition par un officier anglais, des *foyers gallo-romains*.

A Bourdin, on nous signale que des prisonniers, plus instruits, ont trouvé des *coups de poing chelléens* dans les alluvions qu'ils exploitent ; ils les ont vendus à des particuliers. Nous avons pourtant signalé ces trouvailles, possibles et intéressantes à conserver, à l'officier surveillant le camp à la fin de septembre 1917.

1. *C. R. Ac. Sc.* du 12 février et 29 janvier 1917, sur les dépôts historiques de la vallée de la Somme superposés aux tufs néolithiques et gaulois.

L'abri du Mammouth, à Morchies

Par V. COMMONT

Le 13 juin 1917, des soldats du génie de l'armée britannique creusant un abri sur le front de la ligne Hindenburg, à Morchies, mirent à jour, à 6 m. de profondeur, des fragments de défense d'éléphant fossile.

Le lieutenant Reynolds, du « Royal Engineer », comprenant l'intérêt scientifique que présentait cette découverte, fit cesser le terrassement et avisa le Général Inspecteur des Mines de l'armée britannique. Celui-ci informa le gouvernement français qu'il tenait à sa disposition les ossements découverts et qu'il avait fait reboucher l'abri pour protéger le reste des ossements « en attendant la décision qui serait prise ».

M. M. Boule, professeur de paléontologie au Muséum, fut chargé par le ministère de l'Instruction publique d'étudier cette affaire ; sur sa demande, une mission de reconnaissance relative à ces trouvailles me fut confiée et je fus muni des passeports nécessaires. Le 30 juillet 1917, M. le Contrôleur des mines de la 3e armée britannique me fit conduire à Morchies par le lieutenant-colonel Hill.

La zone picarde de dévastation complète commence après Albert ; à *La Boisselle*, sur la gauche de la route, entrée du souterrain d'une mine. Au riant village de *Pozières*, ni rues, ni maisons, ni église ; rien qu'un sol chaotique bouleversé par les trous d'obus autour desquels la terre végétale rejetée forme des bourrelets irréguliers. Sur ces vagues de terre et de pierres, les plantes sauvages ont poussé vigoureusement. Il semble que la nature se soit hâtée de cacher les blessures de la terre et de parer les tombes des morts.

La vigueur de cette végétation nous a beaucoup frappé, surtout après la lecture des récits des journalistes qui nous avaient raconté que « les germes de vie » avaient disparu et que la terre bouleversée ne produirait plus rien.

Que ce soit à Pozières, à Chilly, à Dompierre, partout des touffes de plantes robustes s'élancent pleines de sève, de ce sol pulvérisé, broyé, retourné en tous sens, mais dont les éléments ont conservé leur fertilité.

Coupe relevée au tunnel de la Traitrise.

1° Limon brun, 1 m. 50, passant insensiblement à
2° Limon jaune pur sans cailloutis, 5 m. 50;
3° Cailloutis de silex brisés;
4° Limon rouge compact, très sableux, 3 m.;
5° Des silex noircis apparaissent (bief à silex).

La craie n'est pas visible; le fond de l'abri est rempli d'eau. Dans ce tunnel 28 Allemands cachés mitraillèrent dans le dos des Canadiens qui avaient franchi la ligne de tranchées ennemies au cours de la bataille de la Somme; c'est là qu'ils expièrent leur habituelle traitrise.

Aux alentours, d'innombrables petites croix de bois. Il n'est pas possible que ceux qui ont vu ce sol convulsé, l'épouvantable destruction de nos villes et de nos villages, toutes les horreurs accumulées dans une même région, puissent jamais oublier et pardonner. Il faudrait que tous les jeunes Français soient amenés en pèlerinage dans ces terres de deuil afin de perpétuer le souvenir aux générations futures.

Des monceaux de briques et de pierres, au milieu desquels se dressent des troncs d'arbres déchiquetés, sont les seuls vestiges du village de *Le Sars*. Puis à droite de la route de Bapaume, la *Butte de Warlencourt* se détache toute blanche et voici *Bapaume*, dont les maisons gisent effondrées et béantes le long des rues appropriées par les Anglais; pas une n'est intacte; les façades sont percées à jour, et à l'intérieur des tas de briques, de pierres, d'ardoises s'amoncellent sur des poutres ou des chevrons brisés.

On entre ensuite dans la zone de dévastation systématique : de chaque côté de la route de Cambrai, les ormes sciés à 1 m. du sol sont abattus; dans les jardins les arbres fruitiers ont subi le même sort. Avant Beugny, les arbres subsistent : sans doute que les vandales n'ont pas eu le temps d'accomplir leur sinistre besogne.

Puis d'autres amoncellements de ruines jalonnent la route : ce sont les villages de *Frémicourt*, de *Beugny* et bientôt de *Morchies*.

Cependant le paysage a changé d'aspect. Dans la campagne, le sol intact n'est plus éventré par les trous d'obus, mais les moissons sont absentes, le sol, les champs sont uniformément verts et on n'en aperçoit plus les limites. La plaine ressemble à une immense prairie où l'œil cherche en vain les êtres qu'il est accoutumé de voir dans nos campagnes; aucun habitant n'est occupé aux travaux champêtres et nulle bête ne broute les trèfles fleuris. Comme à Pozières, c'est encore la solitude, mais ce n'est plus la désolation; d'ailleurs des baraquements s'élèvent près des villages et des soldats anglais vont et viennent sur les routes.

Nous arrêtons : le front est proche; le reste du trajet va se faire à pied, le casque en tête et le masque protecteur en bandoulière. Sous la direction du lieutenant Reynolds, nous avançons à travers champs, en

suivant une dépression de terrain qui s'amorce à Beugny, sur le plateau à l'altitude de 126 m. et qui constitue le bassin de réception d'une de ces nombreuses vallées sèches qui se dirigent vers le nord-est et confluent dans la Gache à Juchy, drainant les eaux fluviales de la partie du plateau d'Artois, comprise entre Frémicourt et Havrincourt, que nous avions explorée avant la guerre[1].

Bientôt des coupes apparaissent sur le versant Est où sont creusés des abris pour l'artillerie.

Coupe générale de ces abris.

1° Limon de lavage rouge-brun, 1 m. 50;

2° Argile brune de décalcification tapissant la craie et y formant des poches irrégulières, 0 m. 50 à 1 m.

La craie fendillée est visible dans les abris jusqu'à 6 m. ou 8 m. De tous côtés les marmites boches ont éventré le limon gras et compact et les nombreux trous d'obus au milieu desquels on circule rappellent que ces parages ne sont pas tous les jours des lieux de promenade de tout repos. Le village et le château de Morchies sont détruits; partout des tas de briques et de pierres, des murs écroulés.... Nous suivons le chemin de Morchies à Beaumetz-les-Cambrai; des abris sont creusés dans le talus. Bientôt un poteau portant cette inscription : *Dug out where Mammouth was found*, nous indique que nous sommes arrivés à l'*Abri du Mammouth*. Cette excavation est située très près du point culminant de la route, à la cote 100 m., en face du bois des Chauffours.

Coupe de l'abri.

1° A la partie supérieure, limon à briques brun, passant insensiblement à un limon plus roux, compact, doux au toucher, non calcaire jusqu'à 5 m. 20;

2° Très faible cailloutis marqué par des fragments angulaires espacés de silex brisés, noirs, sans patine, à croûte jaunâtre, corrodée, provenant vraisemblablement du conglomérat remanié de la base du Landénien ou du bief à silex;

3° Au-dessous, limon jaune, visiblé jusqu'à 6 m.

Un autre abri distant de 20 m., est creusé à plus de 9 m. A cette profondeur, nous y notons un limon jaune très compact, bariolé de veinules de glaise grise.

Au-dessus du cailloutis, le limon est légèrement grisâtre. A ce niveau nous avons observé dans la paroi Est un fragment terminal d'une défense recourbée mesurant 0 m. 80 de longueur sur 0 m. 10 de diamètre, un

1. Voir Commont, Note sur le quaternaire du Nord de la France, de la Belgique et de la vallée du Rhin, *Annales Soc. Géolog. Nord*, t. XLI, p. 12 à 62, 1912.

fragment de coxal de Rhinocéros? et un deuxième morceau de défense de Mammouth de 0 m. 60 de long. Nous avons dégagé de la coupe quelques petits cailloux de silex et un nucléus, probablement moustérien, immédiatement au-dessous de l'ossement. Les débris retirés de la partie excavée comprennent : une 5e molaire supérieure (16 lames serrées), une molaire de lait (5 lames) toutes deux entières, et deux parties de défense recourbées (L = 45 cm., diam. : 9 cm.; L = 30 cm., diam. : 7 cm.) d'*Elephas primigenius*; 2 molaires supérieures de *Rhinoceros tichorhinus*, un morceau d'ossement indéterminé et quelques nucléi et lames frustes de silex noir, sans patine, que nous attribuons à l'*époque moustérienne*.

Un deuxième abri, éloigné de 12 m., a également donné des fragments plus petits de défense de Mammouth, paraissant craquelés par le feu.

Il est aussi à noter que ces deux dernières portions de défense, de même qu'un troisième morceau plus petit, portent des entailles irrégulièrement espacées, à section en forme de V, sur un ou deux côtés.

Ces marques n'ont pas été faites par les coups de pioche des ouvriers qui auraient brisé les défenses devenues molles et peu résistantes; quelques-unes sont recouvertes d'une concrétion grisâtre qu'on observe aussi sur les ossements. Elles nous sont apparu lorsque nous avons eu très soigneusement lavé les portions de défense pour leur préparation. Elles n'ont pu être produites que par des dents de carnassier ou par des instruments de silex. Cette dernière hypothèse paraît confirmée par la présence de stries et de râclage sur les deux ossements trouvés.

C'est donc une *station préhistorique à faune froide du Mammouth*, s'étendant sur un rayon de plus de 12 m., où se trouvent ensevelis, sous 6 m. de limon, les restes de divers animaux, peut-être dépecés par nos ancêtres, qui a été découverte à Morchies dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

Étant donné la conservation relativement bonne des ossements, on peut se demander si le squelette d'un de ces chasseurs de mammouth n'a pas été conservé comme les débris de leurs repas.

L'intérêt de cette découverte, dont le mérite revient au lieutenant Reymolds, réside tout d'abord dans la position du gisement, sur le plateau même, dans un limon analogue au limon hesbayen, dont l'âge et la formation ont été bien des fois discutés et, d'autre part, dans l'association, au même point, d'ossements et de produits de l'industrie humaine, fait assez rare dans les gisements préhistoriques des alluvions ou des limons. C'est un document de plus pour l'histoire géologique des limons et nous aurons l'occasion d'en faire état.

L'ouverture de l'abri a été bouchée et exactement repérée pour des recherches ultérieures.

QUELQUES MOTS SUR LA SCIENCE ALLEMANDE

(A propos du livre de M. Lefort : *La science et les savants allemands*, 199 pages, E. de Boccard, Paris, 1918.)

Ce livre de M. Lefort, que notre Association (École d'Anthropologie) est heureuse de compter parmi ses membres, possède deux qualités principales qui sont loin de se trouver toujours réunies; c'est une œuvre personnelle où l'auteur expose le fruit de ses réflexions, c'est aussi le résumé et comme la conclusion d'une longue série de publications dont on trouvera, au cours de la lecture, une bibliographie très renseignée.

Cette floraison d'ouvrages ne doit pas nous étonner; elle traduit un état de conscience qu'il serait injuste de passer sous silence et de dédaigner, car il est tout à l'honneur de la pensée française : pendant que notre jeunesse se faisait tuer au front pour défendre notre civilisation, il était naturel qu'à l'arrière, ceux qui ne pouvaient tenir qu'une plume aient cru devoir la mettre au service de la même cause. Mais dans cette défense commune, on doit proclamer bien haut qu'ils ont obéi au même esprit qui animait nos armées, refusant de s'abaisser à des représailles indignes d'un homme d'honneur. On a dédaigné l'insulte si habituelle aux professeurs d'outre-Rhin; on a repoussé du pied l'usage de la calomnie; on n'a pas tronqué les citations, ni déformé la pensée des adversaires. On a simplement cherché, dans la lutte, les défauts de la cuirasse, les fautes de méthode, et surtout les falsifications voulues, et on a frappé juste. Cette œuvre de lutte a su se hausser jusqu'à la sérénité d'un jugement impartial.

Avant la guerre, la science allemande avait chez nous ses thuriféraires, tapageurs et arrogants; le patriotisme restait trop souvent silencieux, recueilli mais non résigné. Un problème moral, aperçu par quelques-uns depuis longtemps, se posa aux yeux de tous, pendant la guerre, avec une force irrésistible : De quelle source profonde jaillissait cette barbarie moderne dans laquelle l'Allemagne se vautrait avec joie? D'où venait cette mauvaise foi qui transformait nos croyances les plus élevées, nos idéals les plus désintéressés en sophismes dangereux mis au service de l'État prussien pour nous abuser, nous diviser, nous affaiblir et nous dominer? La sentence de notre grand Rabelais : *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* ne trouvait-elle pas sa pleine application aux actes, aux écrits, aux pensées d'outre-Rhin? Et l'on comprend qu'une foule de bons Français, élevés dans le culte désintéressé du vrai, se soient demandé avec angoisse quelle conscience a manqué à ces travailleurs et

à ces érudits pour que leurs efforts réels et même persévérants aient eu comme résultante l'œuvre de ruine et de perdition qui a frappé de stupeur l'humanité tout entière.

Lisez l'ouvrage de M. Lefort, et peu à peu vous commencerez à comprendre. Je ne puis résumer un livre qui est lui-même, comme je le disais plus haut, par un de ses côtés, un résumé, mais il me sera permis de signaler particulièrement certains chapitres qui répondent plus directement à la question que je viens de poser. Le chapitre II passe en revue « les doctrines sociales de l'Allemagne ». Elles absorbent toute la personnalité humaine dans un tout abstrait, une sorte de société métaphysique dont il est facile de démêler la nature exacte. J'avais montré dans mon livre sur la *Scolastique allemande* que Kant était, quoi qu'on en ait dit, profondément anti-individualiste, et qu'il aboutissait à l'apologie de l'État prussien. Ses successeurs ont encore accentué : Fichte, Schelling, Savigny font également bon marché de l'individu. Cette doctrine est acceptée et enseignée par toutes les Universités : famille, morale, religion, tout est subordonné à l'État — car c'est lui seul qui crée l'ordre social, donne force de droit à la coutume, réalise la raison dans le monde.... « Frédéric le Grand avait imaginé, Hegel avait érigé en axiome, Bismarck avait mis en œuvre, Treitschke et Bernhardi avaient développé cette idée que la morale n'est rien, que la conception de l'Humanité était une billevesée, mais que tout doit être sacrifié à l'État. »

Dans un pareil milieu, l'Économie politique a fait bon marché des lois économiques : liberté des échanges, intérêt des individus et des associations, tout doit être subordonné à l'État. Le socialisme de la chaire, *Katheder socialismus,* organisa une école nationale où la prédominance du gouvernement prussien était prônée sous toutes les formes : on en connaît trop les applications systématiques pour qu'il soit utile d'insister.

Je signalerai encore et tout particulièrement le chapitre III intitulé, avec une ironie qui ne peut échapper au lecteur : « La vérité, l'indépendance et le désintéressement des savants en matière scientifique ».

L'indépendance du savant allemand ne pouvait exister sous un régime militarisé et socialisé qui l'avait façonné et qui pesait sur lui toute sa vie. L'auteur décrit d'une façon très juste ses agissements dans les Congrès scientifiques; qui de nous n'y avait pas remarqué son arrogance de cuistre et son manque d'individualité et de spontanéité? Ce qu'il y va chercher, dit M. Lefort, « c'est moins le côté scientifique qu'une organisation à laquelle il prend part, une véritable armée caporalisée, comprenant à côté des Excellences, des professeurs, des étudiants, chacun ayant son grade et surtout son rôle ». Ce rôle consiste à soutenir, par tous les moyens, surtout les plus extra-scientifiques, la suprématie allemande. Les conseils, dans ce sens, ne lui ont pas manqué. Giesbrecht n'avait-il pas écrit que « la science ne doit pas être cosmopolite, elle doit être nationale, elle doit être allemande? » L'économiste Schmoller n'insis-

tait-il pas en ces termes : « Un professeur doit plier sa science aux exigences de la politique sociale du gouvernement, ou renoncer à sa chaire »? Enfin Du Bois Reymond ne proclamait-il pas, en 1870, que l'Université est « la caserne, la garde du corps intellectuelle de la maison de Hohenzollern »?

Des cerveaux éduqués par de pareils maîtres vont perdre toute conscience scientifique. C'est à eux qu'on pourra surtout adresser le reproche de faire de la Science la servante du maître, *ancilla domini*. Les exemples ne manquent pas, dans le livre de M. Lefort; qu'il me soit permis d'en ajouter quelques-uns qui intéressent plus particulièrement nos études spéciales : l'histoire devient, chez eux, un plaidoyer savamment dissimulé, mais qui aboutit toujours à la glorification de l'Allemagne et de son organisation. La préhistoire place en Allemagne le centre d'expansion de la civilisation aryenne, première manifestation de ses hautes destinées et de sa mission dans le monde. L'Anthropologie trouvera le moyen de prouver qu'il y a une race germanique qui a essaimé ses qualités avec ses représentants envahisseurs chez tous les peuples civilisés d'Europe, et qui, naturellement, maintient son centre d'expansion à un niveau fort supérieur. Doutez-vous de l'unité de la race allemande? Vous avez l'esprit mal conformé, car c'est une vérité tellement évidente que le gouvernement prussien s'est refusé à en donner les preuves. Schwalbe, Lissauer et quelques autres anthropologistes avaient voulu organiser la mensuration des jeunes conscrits. La commission n'a jamais eu la permission d'opérer. C'est Schwalbe lui-même qui me l'a avoué la dernière fois que je l'ai vu, avant la guerre, en Angleterre. L'unité et la grandeur de la race allemande devaient rester un acte de foi. Quelques pseudo-savants ont entrepris, il y a quelques années, une campagne internationale pour prouver que la race n'a aucune importance dans l'humanité. L'Allemagne, de son côté, soutenait qu'une seule race a de l'importance. Les deux théories manifestent les mêmes déformations tendancieuses, et intéressées. Elles n'ont pas, d'ailleurs, des origines très éloignées; elles relèvent d'une éducation commune.

Enfin, dans les sciences qui n'ont aucun rapport direct avec la suprématie allemande, on peut encore servir cette dernière en omettant les travaux étrangers, en les utilisant sans les citer, en diminuant leur importance si on les cite. Lisez l'Anthropologie de Rancke, *Der Mensch*, et essayez de deviner, par cette encyclopédie, le rôle des chercheurs français depuis la première société d'Ethnologie créée chez nous en 1799, et vous verrez comment un Allemand sait travailler pour la gloire du Vaterland. Prenez également, si vous n'êtes pas assez édifié, le livre que le chimiste Ostwald a consacré à l'histoire de la Chimie; c'est Lavoisier et ses continuateurs qui auraient arrêté tous ses progrès!

Et cependant ce n'est pas encore là l'accusation la plus grave qu'on puisse lancer contre les savants allemands. M. Lefort consacre plusieurs

pages à leur mercantilisme et montre qu'il devait aboutir logiquement au pillage systématique de nos musées et de nos collections particulières pendant l'invasion dernière. Oui, on ne peut le proclamer trop haut, la science était un métier qui offrait à ses serviteurs allemands des manières variées de faire fortune. Les graves publications, où un mince travail personnel était délayé et amplifié outre mesure, ne représentaient pas seulement, comme le signale M. Henneguy, un moyen de gagner de l'argent à tant la page, c'était une réclame pour le maître, toujours à la chasse d'élèves nombreux et payant cher leur professeur. Mais tout cela, dirais-je volontiers, n'est encore que peccadille. Le mercantilisme était beaucoup plus grave, plus profond chez ces descendants des Ligues hanséatiques, et c'est celui-là qui a faussé toute la science allemande et surtout l'a privée de ces grandes découvertes qui impriment aux recherches une direction nouvelle, et sont les vraies révélatrices d'inconnu. L'Allemagne a su exploiter de toutes les façons, surtout malhonnêtes, les inventions des autres, mais elle a été stérile en génies vraiment novateurs, parce que la science est une divinité farouche qui exige de ses pratiquants une passion exclusive, un culte absolu et désintéressé que l'Allemagne ne pouvait plus comprendre ni sentir depuis longtemps, qu'elle n'a peut-être jamais éprouvé qu'à titre très exceptionnel, chez quelques rares individualités d'élite, placées, comme Mendel, en dehors de l'atmosphère commune.

J'ai le regret de constater qu'on n'a pas toujours compris, même chez nous, la noble attitude de nos savants français, ni apprécié sa valeur investigatrice. J'ai entendu, dans des milieux scientifiques, reprocher à Berthelot de n'avoir pas développé l'industrie par l'application de ses géniales inventions. Mais aurait-il pu les pousser jusqu'au bout s'il avait ainsi dispersé ses forces? Aurait-il pu suivre, comme il l'a fait, les nuances délicates et subtiles de sa pensée intérieure? Henri Poincaré, dans un rapport présenté au Congrès international des mathématiques, insiste sur le caractère esthétique des recherches mathématiques. « Leurs adeptes y trouvent des jouissances analogues à celles que donnent la peinture et la musique. » Il s'empressait d'ajouter que cette sensibilité extrême est indispensable aux découvertes, et à l'appui de sa thèse, il donnait modestement comme exemple, non les siennes, mais les belles découvertes de Maxwell en électro-dynamique faites avant toute expérience et réalisées grâce « au sentiment de la symétrie mathématique » qui a « sa beauté propre ». Or, je le demande, aurait-il pu cultiver cette beauté, suivre le travail de son hypersensibilité intellectuelle s'il avait organisé, avec de gros profits, une Electricität Gesellschaft?

On parle de créer des Laboratoires d'application dans nos Universités, et l'Académie des sciences vient d'organiser, a-t-on dit, une section de sciences industrielles. On va donc continuer à imiter les Allemands dans ce qu'ils ont de plus néfaste! Tous les peuples ont cherché à faire des

applications industrielles, et je ne les méprise nullement, puisqu'elles nous aident à satisfaire nos besoins; mais il n'y a eu que quelques civilisations qui ont pu atteindre la contemplation désintéressée du Beau et du Vrai; et celles-là seules ont laissé des œuvres immortelles! La Grèce a, la première, accompli ce miracle et la France est sûrement sa plus noble continuatrice. Aspire-t-elle à descendre après être monté si haut?

La division du travail doit régner ici plus que dans tout autre domaine, car la tâche est la plus difficile de toutes. Il appartient aux usines de créer des Laboratoires d'application; il revient à d'autres de faire de pures recherches et de suivre, loin de toute préoccupation pratique, les constructions idéales de leur imagination créatrice et inventive.

L'Allemagne, malgré ses prétentions, n'avait pu atteindre ce degré de haute civilisation; quand sa science n'était point au service de l'État prussien, elle visait le profit immédiat, industriel ou commercial. Une petite découverte devenait une grosse affaire qu'on lançait et qu'on exploitait, avec une réclame bien organisée, comme on lance une affaire en Bourse : le vaccin de Koch n'a pas été une exception.

Voilà une importation allemande infiniment plus dangereuse que celle des produits à bon marché contre laquelle on demande protection. Le voyageur de commerce scientifique est le plus pernicieux de tous pour la civilisation des Puissances alliées, et leur devoir le plus élevé est de regarder comme indésirables tous ces Herren Professoren, valets du pouvoir central ou vulgaires « mercantis ».

Dr Papillault.

L'ANATOMISTE FRANÇAIS P.-P. BROC
ET LA LOI BIOGÉNÉTIQUE DITE DE FRITZ MÜLLER OU DE HÆCKEL

S'il est une loi, connue entre toutes, et généralement considérée comme émanant de la Science allemande, c'est celle qui considère l'ontogénie comme une récapitulation brève et rapide de la phylogénie, ou en d'autres termes qui dit que l'histoire de l'embryon dans le sein de sa mère rappelle à grands traits l'histoire paléontologique de l'espèce dans le temps. Un médecin français, P.-P. Broc, né à Mézin (Lot-et-Garonne), mort à Paris en 1848, reçu docteur en 1818, professeur d'anatomie et de physiologie, obligé de quitter la France à la suite d'un différend avec Richerand, rentré dans sa patrie en 1830 et y reprenant son enseignement avec un succès extraordinaire, échouant au concours pour la chaire d'anatomie à Paris en 1836, puis à Strasbourg en 1837, est, comme le dit la grande Encyclopédie[1], un savant de mérite méconnu dont le travail resta sans récompenses. Sa thèse de concours de Paris est un *Essai sur les races humaines*. J'avais, il y a quelque dix ans, lu cet ouvrage[2] et j'y avais remarqué des conceptions absolument géniales pour l'époque où elles éclorent dans le cerveau bien français de Broc.

Relisons ensemble quelques passages de cet intéressant mémoire.

« ... En admettant une origine, la terre comme étonnée de la commotion créatrice reste d'abord oisive, et reçoit en vain de l'astre qui l'éclaire des torrents d'une chaleur vivifiante; à peine sa surface lumineuse offre-t-elle quelques traces du tapis végétal qui fait aujourd'hui sa parure. Cependant peu à peu, un germe de vie se développe dans quelques-uns des points déjà réchauffés par le travail végétatif : le poisson se montre dans la masse liquide qui occupe la profondeur de ses flancs entr'ouverts, le reptile sillonne ou creuse sa surface, l'oiseau s'élance dans les airs, ensuite le quadrupède et enfin l'homme, couronnant la longue série des êtres animés, vient mettre un terme à cette série de créations de plus en plus parfaites; on dirait que la terre a eu besoin de se livrer à une suite de générations pour se rendre capable de concevoir et d'enfanter son souverain. Chose bien extraordinaire! *Cette création successive de tous les êtres, depuis les moins parfaits jusqu'à celui qui est le type de la per-*

1. *La grande Encyclopédie*, Inventaire des sciences, lettres et arts, etc., t. VIII, Paris, Lamirault, édit.

2. *Essai sur les races humaines considérées sous les rapports anatomique et philosophique*, par P.-P. Broc, Bruxelles, 1837.

fection, vont reproduire le passage gradué du fœtus par toutes les formes de la série des animaux.... Y aurait-il quelque analogie entre le premier mode de la création de l'homme et la manière dont il se développe aujourd'hui dans le sein de sa mère? [1] »

Fritz Müller, né en 1821 et mort en 1907, avait seize ans quand ce travail fut publié. L'a-t-il lu jamais ? En eut-il connaissance ? Mystère. J'ignore si avant lui d'autres que Broc ouvrirent aussi clairement cet horizon nouveau. Quoi qu'il en soit, j'ai jugé intéressant de reproduire ce passage très peu connu même des anthropologistes de carrière. Plus loin une note de l'auteur est intéressante à reproduire encore :

« La nature n'a pas fait des races; elle n'a créé que des individus, et c'est nous qui, dans l'impossibilité de saisir chacun de ces êtres innombrables, les réunissons de manière à former des groupes qui nous offrent le simple caractère de l'individualité ; il ne faut donc pas chercher dans ces groupes l'importance qu'offrent les choses pourvues d'une existence réelle. Ils ne sont pour nous qu'une sorte d'échafaudage au moyen duquel notre esprit opère d'une manière à la fois plus sûre et plus rapide. Trop peu nombreux, ils facilitent extrêmement l'exercice des opérations intellectuelles, mais ils renferment des êtres trop différents les uns des autres; trop nombreux, au contraire, ils rendent ces opérations extrêmement complexes, mais ils nous rapprochent beaucoup de la vérité, qui ne se rencontre que dans l'individu. »

Aujourd'hui nous dirions que toute classification est artificielle, créée par nous pour pouvoir saisir, avec notre intelligence limitée, l'ensemble de la nature, mais que l'espèce elle-même n'est qu'un moment de stabilité apparente dans l'évolution générale des êtres. Nous dirions que la classification n'a pour but que de tâcher de nous faire saisir l'enchaînement des formes, de les rattacher les unes aux autres et que le terme final de notre tâche serait la négation de toute classification, nous n'aurions qu'une immense série d'individus, qu'un immense arbre généalogique.

En préparant mon cours d'anthropologie physique, j'ai relu le mémoire de Broc et j'ai pensé que ces quelques lignes intéresseraient peut-être mes collègues français et les lecteurs de la *Revue Anthropologique*.

CHARLES FRAIPONT,
Professeur à l'Université
et à l'École d'Anthropologie de Liége,
Correspondant de l'École d'Anthropologie de Paris.

1. Hæckel en 1868, et Serres en 1824, avaient aussi prévu cette loi.

SOMMET DE CASSE-TÊTE EN PIERRE TROUVÉ A ROYALLIEU (OISE)

Un actif chercheur du département de l'Oise, Clément Quénel, auquel nous devons de nombreux renseignements sur la préhistoire de Compiègne et de ses environs, a dû abandonner cette ville pendant la guerre et se réfugier avec sa famille à Étretat. De retour à Compiègne depuis peu, il a aussitôt repris ses recherches et il a eu la bonne fortune de recueillir, le 5 avril 1919, une pièce intéressante, qui mérite d'être signalée.

A moins de 3 kilomètres au sud-ouest de Compiègne, à Royallieu, près de la rivière d'Oise, au lieudit le *Coq Galleux*, existe une importante station préhistorique. Clément Quénel, qui l'explore depuis une vingtaine d'années, y a fait de fructueuses récoltes. Elle lui a livré notamment : des haches polies en silex, en grès, en serpentine et en jadéite; des pointes de flèches à pédoncule et barbelures, ainsi que des spécimens de flèches d'à peu près toutes les formes connues; une moitié de bracelet en schiste, et une autre en serpentine, percée d'un trou de suspension; de nombreux percuteurs sphériques, une quantité de tranchets, de grattoirs, de lames et de nucléus; des poids de filets. On y rencontre aussi de nombreux polissoirs, dont quelques-uns servent de bornes à des propriétés, des meules et des molettes, enfin toute la gamme de l'outillage néolithique.

L'emplacement occupé par ce vaste gisement contient de nombreux foyers, qui ont fourni des objets en os, des cornes de cerf et de chevreuil, des dents et des défenses de sanglier[1].

Le milieu d'où elle provient étant connu, examinons la pièce récemment découverte, qui sort un peu de l'ordinaire. C'est un sommet de casse-tête ou de masse d'armes, en grès très dense et très dur, de couleur gris sale. Très probablement tirée d'un caillou roulé, cette pièce a la forme d'un ellipsoïde légèrement aplati, mesurant 0 m. 145 de longueur, 0 m. 115 de largeur et 0 m. 075 d'épaisseur. Son poids est de 1 kg. 800. Elle est percée dans son épaisseur d'un trou biconique, destiné au passage d'un manche en bois. Mais, particularité bizarre, au lieu de dessiner

1. Pour plus amples indications, voir les divers articles de Clément Quénel publiés dans *L'Homme Préhistorique*, t. II, année 1904, p. 9 et 224.

un cercle parfait, ce trou est très sensiblement ovale, et la longueur de cet ovale se trouve placée dans le sens de la largeur de la pierre et non dans le sens de sa longueur, ce qui semblerait pourtant plus logique. A leur ouverture sur les faces de la pièce, les deux cavités en entonnoir dont la rencontre forme le vide central ont comme dimensions : d'un côté 0 m. 060 sur 0 m. 050, de l'autre 0 m. 055 sur 0 m. 045. L'œil central, également ovale, a 0 m. 025 de longueur sur 0 m. 020 de largeur.

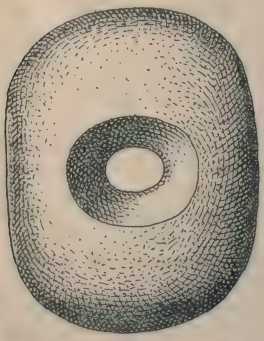

Fig. 1. — Sommet de casse-tête en grès, Royallieu (Oise). 3/8 gr.

Sur les bords arrondis de la pierre se voient des traces fortement accentuées de piquetage et d'usure, qui montrent qu'elle a successivement servi à différents usages. Après avoir rempli l'office d'arme contondante, elle a ensuite été employée comme percuteur et comme broyeur.

Suivant Clément Quénel, cette belle pièce doit venir d'un foyer, car il en a exploré, il y a plus de dix ans, une douzaine à l'endroit même où elle a été trouvée. Il est étonné de ne pas avoir eu alors l'occasion de la rencontrer. Sa conviction est qu'elle a dû être amenée à la surface par un labourage profond.

Les sommets de casse-têtes du genre de celui que nous venons de décrire ne sont pas communs en France. Il en a cependant été signalé quelques exemplaires, en grès ou en diverses autres roches, mais ces objets ont plutôt une forme circulaire qu'une forme ovalaire.

En Angleterre et en Écosse, ce type est un peu moins rare. Ces contrées ont donné des pièces comparables à celle de Royallieu. Ce sont des cailloux de forme ovoïdale, plus ou moins aplatis, avec trou biconique à peu près au milieu de la pierre. Elles sont généralement en quartzite.

Dans son ouvrage : *The ancient stone implements of Great-Britain* (pages 203 à 206), John Evans en cite quelques-unes. Un exemplaire en quartzite, trouvé à Redgrave Park, dans le comté de Suffolk, a comme dimensions : 0 m. 108 de longueur, 0 m. 072 de largeur et 0 m. 046 d'épaisseur. Ses deux extrémités sont usées.

Le British Museum possède une pièce analogue, mais plus petite, recueillie dans un tumulus à Cliffe, près de Lewes, comté de Sussex. Elle mesure 0 m. 087 de longueur, 0 m. 056 de largeur et 0 m. 018 d'épaisseur, et porte comme la précédente des traces de percussion aux deux bouts.

Une troisième, qui fait partie des collections du musée d'Édimbourg, a été trouvée près de Portpatrick, dans le comté de Wigtown (Écosse). Elle est en roche verte. Sa longueur est de 0 m. 117, sa largeur de 0 m. 095 et son épaisseur de 0 m. 070.

Nous ferons remarquer, en terminant, que, parmi les sommets de casse-têtes de forme ovoïdale dont nous avons connaissance, aucun n'atteint le poids et les dimensions de celui découvert par Clément Quénel aux environs de Compiègne.

A. DE MORTILLET.

LES AÏNOU DES ILES KOURILES

Nous constatons avec plaisir que la langue française reprend au Japon la place qui lui revient à plus juste titre que la langue allemande; celle-ci, avant la guerre, paraissait devenir la langue des échanges scientifiques, l'anglais gardant surtout son importance commerciale.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture du n° de janvier 1919 du *Journal of the College of science*, Imperial University de Tokyo, qui publie en français, traduit du japonais, un important travail du Pr TORII, professeur d'anthropologie à Tokyo et membre correspondant de l'École d'anthropologie de Paris, sur *les Aïnou des îles Kouriles*.

Ces îles, qui s'égrènent entre l'île japonaise d'Iéso et la pointe du Kamtchatka, appartiennent au Japon depuis 1875; elles sont nombreuses, mais peu habitées, surtout peu étudiées. Le Pr Torii a eu l'occasion de les visiter et a été en rapport avec leurs habitants, qui sont de race aïnou et près de disparaître.

Ces Kouriliens, restés dès l'origine plus isolés que les Aïnou de Iéso et de Sakhalin, paraissent avoir mieux conservé les caractères primitifs de la race; ils sont actuellement groupés par mesure gouvernementale dans l'île Shikotan, une des plus méridionales des Kouriles, mais cette mesure, prise dans un but philanthropique, ne semble pas avoir donné de bons résultats. Au point de vue anthropologique, le type aïnou domine; la taille est au-dessous de la moyenne, principalement chez les femmes; les cheveux sont noirs et abondants, longs et ondulés; la barbe est extrêmement fournie, longue et frisée; le système pileux est très développé. La plupart des insulaires sont sous-dolichocéphales. La face est ronde,

le front bombé et les sourcils hauts. L'œil est européen, de couleur brun foncé, rarement bleu. Le menton est proéminent, la bouche grande, les lèvres épaisses et les dents saines; l'oreille est grande et le lobe bien détaché. Le nez est généralement droit, bien fait, arrondi à son extrémité, de type européen et nullement mongoloïde.

Ces Aïnou portent tous des noms russes en même temps que leurs noms kouriliens; ils s'adonnent à la chasse et à la pêche, et mènent (ou du moins menaient avant leur internement) une vie très nomade. Le dialecte qu'ils parlent est assez différent de celui des Aïnou d'Iéso; la langue est agglutinante et M. Torii émet à son sujet une hypothèse hardie.

Ces indigènes seraient originaires du Japon; mais, par suite de leur émigration, de leur isolement et des difficultés de la lutte pour l'existence, ils sont tombés dans un réel état de déchéance, tandis que leurs habitudes, leurs légendes, leurs mœurs douces et polies sont les indices certains d'un état social primitif très supérieur à leur état actuel. Ils appartiendraient à un premier ban d'Aïnou passé dans l'île d'Iéso et resté plus longtemps à l'état néolithique qu'un second ban qui connaissait déjà les métaux.

Le Pr Torii conclut que les Aïnou ont été les premiers habitants du Japon; les plus vieilles stations néolithiques de ce pays, de caractère purement aïnou, remontent vraisemblablement à 3 ou 4 000 ans avant J.-C. Plus tard apparaissent de nombreuses stations tongouses, 1 000 à 2 000 avant J.-C.; puis viennent des stations mixtes, et enfin une dernière caractéristique tongouse.

Le côté mythologique est malheureusement laissé de côté par l'auteur.

Cet ouvrage est accompagné de nombreuses reproductions photographiques de types humains, de vêtements, d'instruments, de poteries, de tatouages anciens ornant le dessus des mains, les avant-bras et le tour de la bouche, principalement chez les femmes; cette dernière coutume persiste encore chez les Aïnou de Iéso, mais a été abandonnée depuis longtemps par les indigènes de Shikotan.

Nous adressons toutes nos félicitations au Pr Torii qui, par ses hypothèses hardies et nouvelles, ouvre de larges horizons aux études anthropologiques du Japon et de ses dépendances.

H. Weisberger.

TABLE DES MATIÈRES

A. Hovelacque. — La France et les Slaves du Sud 1
N. Zupanic. — Les premiers habitants des pays yougoslaves . . . 10
L. Capitan. — L'entrelacs cruciforme. 35
R. Anthony. — L'empereur Julien et la question du déterminisme morphologique en biologie. 45
E. Pittard et **E. Sergent.** — Recherches anthropologiques sur les Roumains de Transylvanie. 57
T.-V. Holbé. — Chandoo, alcool ou morphine? 77
M. Baudoin. — Découverte d'un dépôt sous-marin de pierres-figures préhistoriques au milieu d'une station néolithique inférieure à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). 104
M. Deffontaines. — Découverte de deux dolmens et d'un menhir dans le Nontronnais. 109
J.-L. de Lanessan. — L'éducation morale chez les animaux. . . . 113
P.-G. Mahoudeau. — Le « De rerum natura » de Lucrèce, au point de vue des sciences anthropologiques. 145
G. Hervé. — Hache de bronze morgienne trouvée en Hollande. . . 164
L. Manouvrier. — Conclusions sur l'anthropologie des sexes et applications sociales (*suite*). 169
J. Hillemacher. — Les Germains devant l'histoire. 179, 243
A. Mendes Corréa. — Sur les proportions des membres chez le fœtus 219
J. Vinson. — L'étude pratique des langues. 225
A. Aymar et **G. Charvilhat.** — Survivance, à l'époque actuelle, de formes préhistoriques. 274
R. Anthony. — La conception de « chose vivante » et le problème de l'espèce. 281
C. de Mérejkovsky. — Origine de la pudeur, étude anthropo-biologique. 301
V. Commont. — Notes d'excursions en région picarde dévastée :
1. Rapport sommaire sur les recherches commencées dans les tranchées, abris, carrières, des régions dévastées de la Picardie. 318
2. L'abri du Mammouth, à Morchies. 322
G. Papillault. — Quelques mots sur la science allemande. 326
Ch. Fraipont. — L'anatomiste français P.-P. Broc et la loi biogénétique dite de Fritz Müller ou de Hæckel. 331

A. de Mortillet. — Sommet de casse-pierre en pierre trouvé à Royallieu (Oise) 333
H. Weisberger. — Les Aïnou des îles Kouriles 335
V. Commont (Mort de) 51
A. d'Échérac (Mort de) 278
Promotion du Dr Capitan dans la Légion d'honneur 55
Fondation de la Société portugaise d'anthropologie 55
Fondation de l'École d'anthropologie de Liège 56
ARNE. — La Suède et l'Orient (C. R.) 165
STEENSBY. — Norsemen's route from Groenland to Wineland (C. R.). 165
— — Anthropogeographical study of the civilization of the Esquimau (C. R.) 167
VILHJALMUR STEFANSSON. — The Stefansson-Anderson arctic expedition of the american Museum (C. R.) 167
RD. MORICE. — Northwestern Dénés (C. R.) 168
J. LEFORT. — La science et les savants allemands (C. R.) 326

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Appel aux anthropologistes alliés 52
Programme des cours de 1919-1920 279

FIGURES

Crâne et mandibule de l'homme de Krapina 16
Carte des pays yougoslaves 24-25
Terres cuites néolithiques, Butmir 27
Céramique néolithique de la côte dalmate 29
— de Vucedol, âge du cuivre 29
— des palafittes de Ljubljana 31, 33
L'entrelacs cruciforme (20 fig.) . . . . . 36 à 43
Dolmens du Nontronnais (Vaure et Jolinie) 111
Hache de bronze trouvée en Hollande 164
Survivance de formes préhistoriques 275
Casse-tête en pierre, Royallieu 324

Le Directeur de la Revue.
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

GN
1
R48
année
28-29

Revue anthropologique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY